This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,395,877

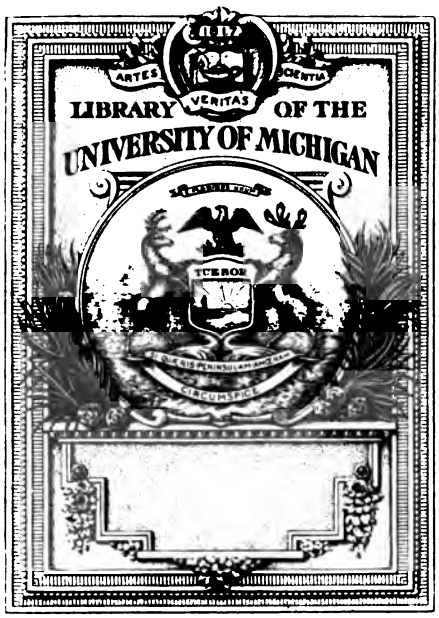
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

092
T82
B1

TRISTAN L'HERMITE

DU MÊME AUTEUR

Théâtre complet de Jean Racine, édition annotée, avec une *Notice biographique* et treize *Notices historiques et littéraires*, Delagrave édit., 4 vol. in-12.

P. Corneille, *Polyeucte*, édition annotée, précédée de quatre *Notices sur Pierre Corneille, sur Polyeucte, sur la tragédie chrétienne au XVIIe siècle* et *sur la dédicace à la reine régente* (p. 1-72), et suivie d'un *Lexique* (p. 208-239), Quantin édit., gr. in-12.

Morceaux choisis des classiques français du XVIIe siècle (prosateurs et poètes), précédés d'un *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle* (xxxix-380 p.), Delagrave édit., in-12.

Morceaux choisis des classiques français du XVIIIe siècle (prosateurs et poètes), précédés d'un *Tableau de la littérature française au XVIIIe siècle* (xliii-419 p.), Delagrave édit., in-12.

Morceaux choisis des classiques français du XIXe siècle (prosateurs et poètes), précédés d'un *Tableau de la littérature française au XIXe siècle* (lxxxix-447 p.), Delagrave édit. in-12.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

TRISTAN LHERMITE GENTILHOMME DE LA MARCHE.
Eleué dans la Cour dés ma tendre Ieunesse.
Iáborday la Fortune et n'en eus iamais nen:
Car iáimay la Vertu, cette ingrate Maistresse,
Qui fait chercher la Gloïre et mespriser le Bien.
Daret, Gelauit

UNIV. OF CAL.

UN PRÉCURSEUR DE RACINE

TRISTAN L'HERMITE

SIEUR DU SOLIER

(1601-1655)

SA FAMILLE, SA VIE, SES ŒUVRES

PAR

N.-M. BERNARDIN
Ancien élève de l'École Normale Supérieure
Docteur ès lettres
Professeur de rhétorique au Lycée Charlemagne

PARIS
ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

1895

848
T8420
B52

AVANT-PROPOS

Voilà, dira-t-on sans doute, sur un poète très oublié un livre bien gros. C'est parce que le poète nous a paru injustement oublié que nous avons entrepris d'écrire le livre, et parce que l'on ne savait rien ou presque rien de lui que le livre est si gros : nous avions tout à dire. Pour porter la lumière sur une vie très peu connue, fort agitée, et d'un intérêt général en somme, puisque Tristan, gentilhomme de vieille race attaché aux ducs d'Orléans et de Guise, a connu, fréquenté, chanté les hommes qui, de manière ou d'autre, ont été mêlés à l'histoire du règne de Louis XIII et de la régence, et les femmes, dont la beauté, alors radieuse, est encore aujourd'hui célèbre, nous avons dû citer, confronter, éclairer l'un par l'autre un nombre considérable de textes très divers, réfuter des erreurs accréditées, discuter des assertions contradictoires, enfin, quand nous ne pouvions arriver à la certitude, présenter, en les appuyant sur des faits et des déductions, quelques conjectures, et tout cela naturellement a exigé d'assez grands développements. D'autre part, pour expliquer et justifier la réputation dont Tristan a joui au XVIIe siècle à côté de Corneille et même de Racine, pour montrer ce que lui doit ce dernier poète, il était nécessaire de replacer les tragédies de Tristan dans leur cadre, d'entrer dans le détail de ces poèmes aujourd'hui peu lus et dont certains même sont devenus assez rares, et d'en citer quelques extraits caractéristiques. Enfin il nous a paru intéressant et utile de recueillir et de joindre à cet ouvrage, dans un *Appendice*, avec quelques pièces justificatives, plusieurs poésies encore inédites de Tristan, un certain nombre de petits poèmes de lui, que nous avons retrouvés çà et là dans des recueils du XVIIe siècle ou en tête des œuvres d'auteurs du temps, enfin quelques *Odes* publiées séparément par Tristan lui-même, mais dont on ne connaît plus qu'un ou deux exemplaires.

En revanche, nous avons cru pouvoir nous dispenser de donner, à la suite de cet ouvrage, la liste interminable des manuscrits et

des livres que nous avons consultés ; ces manuscrits et ces livres, de toute nature, se montent à plusieurs centaines, et la plupart d'entre eux ne nous ont fourni qu'un très petit nombre de faits, de dates, de renseignements, d'indications. Nous avons préféré faire connaître nos sources au bas des pages, dans des notes. On trouvera peut-être par suite cette annotation bien abondante ; mais nous croyons que, dans un sujet neuf, ou à peu près neuf, l'auteur doit renvoyer constamment le lecteur aux documents qui lui permettent de contrôler ses affirmations. Aussi nos notes contiennent-elles non seulement des renvois, mais des citations justificatives du texte, toutes les fois que ces citations sont empruntées à un manuscrit, à un livre peu répandu, à une édition originale qu'il est malaisé de se procurer.

Nous avons plaisir à exprimer ici notre gratitude à toutes les personnes dont l'érudition et l'amabilité ont facilité nos recherches, et particulièrement à MM. Ch. Livet et H. Chardon, à M. l'abbé Diverneresse, curé de Bourganeuf, à M. Miron de l'Espinay, à M. Caillet, de Guéret, à M. Tandeau de Marsac, notaire à Paris, à M. Greil, de Cahors.

Nous tenons à témoigner tout spécialement notre reconnaissance à M. le comte de L'Hermite de la Rivière, devenu chef de la maison de L'Hermite par l'extinction des L'Hermite du Solier et des L'Hermite du Dognon, qui nous a communiqué avec beaucoup de bonne grâce de très curieux documents relatifs à ses ancêtres et plusieurs éditions de différentes œuvres de Tristan.

Nous renouvelons nos remerciements à M. le comte de La Roche-Aymon, et à MM. Autorde, archiviste de la Creuse, et Bourgeois, archiviste du Loir-et-Cher, qui ont bien voulu, le premier nous ouvrir les archives du château de Saint-Aignan, le second nous aider, à Guéret, dans la lecture de nombreuses pièces intéressant la très ancienne maison de L'Hermite, le troisième diriger nos recherches dans quelques communes du Blaisois ; à M. Monval, l'érudit archiviste de la Comédie-Française ; à M. Hymans, le savant conservateur du département des estampes à la Bibliothèque Royale de Bruxelles, et à M. Rooses, conservateur du Musée Plantin à Anvers, qui a pris la peine de réunir, pour nous les mettre sous les yeux, tous les registres de la célèbre imprimerie où nous pouvions trouver des renseignements sur Tristan et sur son séjour en Flandre.

Nous n'aurions pu mener à fin l'enquête si étendue et si variée que nous avions entreprise, sans la complaisance que nous avons rencontrée partout, aux Archives nationales, dans les Bibliothèques de l'étranger et de la province, notamment à Bruxelles, Gand, Liège, La Rochelle, Tours, Lyon, et dans nos grandes Bibliothèques de Paris, à la Sorbonne, à la Nationale, à la Mazarine, à Sainte-Geneviève, à Carnavalet; mais nous ne saurions assez dire ici combien nous remercions MM. les bibliothécaires de l'Arsenal, qui tous, dans les trois départements des imprimés, des estampes et des manuscrits, pour des recherches souvent difficiles et laborieuses, ont mis à notre disposition leur savoir et leur temps, sans que jamais nous ayons lassé leur obligeance.

TRISTAN L'HERMITE

PREMIÈRE PARTIE

LA FAMILLE DE TRISTAN

« L'écho redit les chants de Tristan le Marchois. »
(Alfred Roussrac.) [1]

La Haute-Marche est une des provinces les plus accidentées et les plus pittoresques, mais aussi les plus sauvages et les plus pauvres de la France centrale. Sans doute rien n'est joli, aux approches de l'automne, comme ces collines arrondies en dômes, les unes ombragées de châtaigniers touffus, qui, de loin, donnent au pays l'aspect d'un vaste bois, les autres recouvertes d'un tapis de bruyères roses, que déchirent çà et là d'énormes blocs de granit; mais trop rarement, sur la pente douce de ces coteaux, le paysan trouve une couche de terre végétale assez profonde pour qu'il puisse y promener la charrue et semer du seigle ou du blé noir; aussi ne découvre-t-on, dans le fond des vallées étroites et tortueuses, que des hameaux disséminés et quelques villages assez misérables, aujourd'hui encore presque séparés du monde durant l'hiver, quand l'abondance des neiges rend les communications à peu près impossibles [2]. Cette belle, mais rude contrée n'est peut-être pas le berceau de la famille de Tristan; mais ce qui est certain, c'est que du XIVe au XVIIe siècle nous l'y trouvons établie et puissante.

1. *Un an de poésie*, Moulins, 1836, gr. in-8°, 2e éd., p. 7, *A la Creuse*.

2. La Marche était tellement bien un pays perdu au XVIIe siècle qu'en 1610 André du Chesne ne la mentionne même pas dans ses *Antiquités et Recherches des Villes, Châteaux et Places plus remarquables de toute la France*, très gros volume où il parle cependant du Cantal et de la Basse-Bretagne. Abraham Golnitz, qui parcourt la Marche vingt ans après, y traverse « les bourgs les plus affreux, où l'on ne trouve que du pain et de l'eau ». (*Itinerarium Belgico-Gallicum*, Leyde, 1631.)

Si l'on se rend de Guéret à Bourganeuf par l'ancienne route que les diligences ont abandonnée à cause du grand nombre et de la raideur des côtes, on passe sur l'emplacement même du château-fort de la Chapelle-Taillefer, dont, au commencement du XVIIe siècle, était gouverneur pour le roi[1] le père de Tristan, Pierre L'Hermite, chevalier, seigneur du Solier[2]; laissant ensuite à quelque distance sur la gauche Maisonnisse et Sardent, où les L'Hermite avaient des biens, et dont les noms reviendront plusieurs fois dans ce chapitre, on traverse le bourg de Drouilles, bien déchu aujourd'hui[3], mais de la châtellenie duquel dépendait au XVIIe siècle tout le pays environnant; bientôt après, à quatre lieues environ de Guéret, la route descend brusquement dans une vallée boisée; là sur elle s'embranche à droite un chemin, qui, suivant pendant six kilomètres la vallée, conduit, par le hameau de Vauselle[4], dont le frère cadet de Tristan, le chevalier de L'Hermite, porta d'abord le nom, au bourg de Janailhat, dans l'église duquel les L'Hermite étaient enterrés. La route de Bourganeuf, elle, coupe en droite ligne la vallée, et, au pied même de la côte qu'elle va gravir pour en sortir, elle sépare la terre du Dognon, dont les L'Hermite ont longtemps été seigneurs, du petit hameau de la Vacheresse, qui était groupé au XVIe siècle autour d'une hôtellerie assez fréquentée[5]. A droite de la route, au-dessus et à quelque distance de la Vacheresse, sur

Le dos d'un assez grand coteau[6]

cultivé et fertile, qui forme une des premières assises de collines très élevées et domine toute la vallée, on voit aujourd'hui une ferme entourée de quelques bâtiments; c'est le hameau du Solier, à cinq kilomètres de Janailhat, dont il dépend. Une des granges de

1. C'est du moins ce qui est inscrit dans les *Quartiers* de Jean-Baptiste L'Hermite, frère de Tristan; mais nous verrons que l'autorité est suspecte.

2. Les textes imprimés du XVIIe siècle portent : *Solier*, *Soliers*, *Soulier*, *Souliers*, *Soullière*, *Cholier* et *Chaulière*, mais surtout *Solier* ou *Soulier*; dans tous les actes des XVe, XVIe et XVIIe siècles que nous avons consultés, *o* et *ou* sont pris indifféremment l'un pour l'autre : *Dognon* et *Dougnon*, *Sepose* et *Sepouse*, *Domy* et *Doumy*, *Bordeaux* et *Bourdeaux*.

3. Ce n'est plus qu'un simple village, commune de Saint-Éloi. (M. LOUIS DUVAL, *Esquisses Marchoises*, Paris, 1879, p. 224.)

4. Ce nom est assez fréquent dans la contrée; on peut le lire encore sur plusieurs magasins de Limoges.

5. Le 21 mai 1585, le seigneur du Solier y passa plusieurs actes, qu'a bien voulu nous communiquer Mme Lunaud, de Janailhat.

6. TRISTAN, *Mélanges*, *Ode à M. de Chaudebonne*, p. 67.

la ferme, qui appartient actuellement[1] à M. Verrier, adjoint au maire de Janailhat, a été construite sur une cave, qui est tout ce qui reste de l'ancien château du Solier[2]. C'est là, dans cette seigneurie du Solier, qui fut une des plus importantes de la Haute-Marche, qu'est né le poète François L'Hermite, qui, pour rappeler des souvenirs ou perpétuer des traditions de famille, prit vers vingt ans le surnom de Tristan, auquel ses œuvres ont de son vivant attaché une telle renommée que plus d'une biographie au XVIIIe siècle a fait de Tristan son nom, et de L'Hermite un surnom[3].

« Il suffit à une famille, dit Cousin dans son livre sur *Mme de Hautefort*[4], d'avoir produit une seule personne qui jette de l'éclat et occupe les regards de ses contemporains et de l'histoire, pour que la famille entière excite un juste intérêt. » A plus forte raison s'il ne s'agit pas d'une famille bourgeoise et obscure, et si l'histoire de cette famille soulève quelques problèmes curieux.

L'auteur de la *Mariamne* descendait-il du fameux Pierre L'Hermite? descendait-il du non moins fameux Tristan L'Hermite?

Il était admis au XVIIe siècle que le célèbre prédicateur de la première croisade était fils de Regnault, puîné des comtes de Clermont, dauphins d'Auvergne, et d'Adélaïde de Montagu; que son père portait déjà le surnom de L'Hermite, pour être né en la cellule d'un hermite[5]; que Pierre L'Hermite ne se fit hermite[6] qu'après avoir suivi la carrière des armes et perdu sa femme Béatrix de Roucy; que leurs enfants revinrent de la Terre sainte pour s'établir en Auvergne[7]; que, leur château de L'Hermite ou de L'Hermitage ayant été détruit par les Anglais pendant la guerre de Cent ans, les aînés des L'Hermite avaient alors construit le château du Solier, dont ils avaient pris le nom[8], tandis que leurs cadets, s'étant attachés contre

1. Septembre 1889.

2. Il n'a été démoli qu'au XIXe siècle; car, en 1889, un vieillard de Janailhat, né en 1801, se souvenait encore de l'avoir vu.

3. Notamment le *Parnasse français* (1731) de Titon du Tillet, les *Anecdotes dramatiques* (1775) de l'abbé de la Porte, t. III, p. 476, etc.

4. P. 222 de la 2e éd.

5. D'OULTREMAN, *Vie du vénérable Pierre L'Hermite*, 1632. — JEAN BOISSEAU, *Promptuaire armorial général*, Paris, Gervais Clausier, 1657-1659, in-f^o. Cet ouvrage très rare se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal.

6. On s'appuyait sur le témoignage de Guillaume de Tyr, l'honnête historien des Croisades, qui écrivait au XIIe siècle que Pierre fut hermite « nomine et effectu ».

7. La Marche est souvent alors considérée comme faisant partie de l'Auvergne.

8. Cette descendance était acceptée par tous dans la Marche, comme le prouve la curieuse enquête que fit faire, en 1605, Martin, procureur à Limoges, sur « l'état d'ancienneté de la maison et château de Solier ». (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 20231, p. 158.) Un

les Armagnacs aux ducs de Bourgogne, avaient suivi ceux-ci dans les Pays-Bas et y avaient formé les branches de Caumont et de Bétissart [1].

Les L'Hermite des Pays-Bas, grâce à Jean L'Hermite, aide gentilhomme de la Chambre de Philippe II, roi d'Espagne, qui le chargea d'enseigner au prince héritier le français et la géométrie, avaient même obtenu que Philippe III et Philippe IV reconnussent officiellement leur glorieuse origine. Trois pièces, datées du 5 mai 1601, du 15 février 1602, du 22 janvier 1630, et portant la signature royale, déclarent que les L'Hermite des Pays-Bas, ceux qui sont seigneurs de Caumont, comme ceux qui sont seigneurs de Bétissart, ont prouvé « *par documents authentiques* » qu'ils descendent « par continuelle succession de père en fils... des seigneurs de la terre, château et bois de L'Hermitage au pays d'Auvergne, en la France, qui de tout temps y sont tenus pour nobles et qualifiés, et encore de plus longue mémoire d'un certain Pierre L'Hermite, qui fut le premier conducteur des troupes chrétiennes des Croisés, qui passèrent outre mer à la conquête de la Terre sainte, environ l'an mil nonante et sept [2] ».

Quels étaient ces « documents authentiques »? Nous l'apprenons par la dédicace, datée de Valladolid, 2 février 1602, à Jean L'Hermite, chevalier, descendant au seizième degré de Pierre L'Hermite, d'un assez gros manuscrit in-f°, rempli « de portraits à l'aquarelle,

certain Rounat de Bourganeuf lui écrit, après avoir consulté les gens du pays, et non « ces MM. du Solier », cette phrase étonnante : « Il se voit par les annales de France, ainsi qu'on m'a dit, ... comme un nommé Pierre L'Hermite était maréchal de France, gouverneur de Bordeaux et pays du Bordelais, ...conducteur de l'armée du roi contre les Infidèles Turcs. » On verra plus loin par quelle confusion les gens de la Marche avaient été amenés à faire de Pierre L'Hermite un gouverneur de Bordeaux.

1. On voit encore, paraît-il, à Bétissart, près d'Ath, plusieurs pierres tombales portant le nom de L'Hermite.

2. La pièce de 1601 est conservée dans les Archives de M. le comte de L'Hermite, au château de La Rivière. — Celle de 1602, signalée par le P. d'Oultreman (*Vie du véritable Pierre L'Hermite*, éd. de 1645, p. 20), a été reproduite dans la *Jurisprudentia heroica*, etc., de Jean Christin, chancelier de Brabant (Bruxelles, 1668, in-f°, p. 417), ouvrage estimé en Belgique (voir Gœthals, *Dictionnaire généalogique*, 1849, t. I, p. 83). — Celle de 1630, collationnée sur les registres de Lille, se lit dans les *Analecta Juris Pontificii*, 14e série, CXXVIe livraison, p. 895, Paris, Palmé, édit., 1878, in-f°. — En 1657, Philippe IV a encore reconnu que Jacques L'Hermite de Caumont descendait de Pierre L'Hermite (*Introd.* de M. Ch. Ruelens au *Passe-temps de Jean L'Hermite*, p. XXIII, Antwerpen, J.-T. Buschmann, 1890). — On trouve enfin, paraît-il, la même généalogie dans une confirmation de noblesse donnée par ce roi, en 1660, au chevalier Toussaint des Barbieux, fils de Marie L'Hermite.

d'armoiries sans nombre, de dessins divers [1] », qui est aujourd'hui la propriété de M. le comte François van der Straten-Ponthoz, membre de l'Académie d'archéologie de Bruxelles, et dont voici le titre exact [2] : *Généalogie ou descente de la noble et anchiene maison de L'Hermite, recopilée, curieusement recerchée et extraicte de divers autheurs, papiers et documents par Nicolas de Campis, dict Bourgoigne, Roy d'armes de Sa Majesté catholique, Philippe II, roi des Espaignes, etc., et successivement de son fils Philippe III* [3], *et parachevée l'an M. D. C. II.* Ces pièces étaient « plusieurs papiers et documents » appartenant à « noble homme Martin L'Hermite, écuyer, seigneur de Bétissart, chef d'armes de la maison [4] », et notamment un très ancien écrit en forme de généalogie, contenant les vies, mœurs, conditions et finissements » des descendants de Pierre L'Hermite [5], « y appendant quatre sceaux d'hommes de fief à la comté de Hainaut »; ainsi qu'une vieille médaille, que Philippe II avait eue « entre les médailles et antiquailles de feu Jacome de Trezzo, Milanais, un des premiers ingénieurs et sculpteurs de son temps, et grand amateur d'antiquailles », et dont il avait fait cadeau à Jean L'Hermite, à la curieuse généalogie duquel il s'intéressait [6], parce que cette médaille achevait de prouver qu'Albert L'Hermite, patriarche de Jérusalem en 1206, portait déjà les armes des L'Hermite des Pays-Bas. Et, à l'aide de ces documents, et d'autres trouvés dans les notes des hérauts et rois d'armes ses prédécesseurs [7], déclarant qu'il n'a « rien forgé sur l'enclume de son

1. M. Ch. Ruelens, *Introd. du Passe-temps*, p. IV.

2. Ce manuscrit a été décrit par M. de Reiffenberg dans le *Compte rendu de la Commission royale d'histoire*, t. II (1838), p. 249.

3. Dans une note marginale, écrite de la main de Jean l'Hermite, nous apprenons que Nicolas des Champs, né à Maubeuge, s'attacha au cardinal de Granvelle, qui « lui fit avoir du roi l'état de son roi d'armes », et qu'il « trépassa en Valladolid, le 9 du mois de mai, l'an 1604 » Dès la fin de 1595, Nicolas des Champs avait dressé pour Jean L'Hermite un arbre généalogique.

4. Il combattit à Lépante sous don Juan d'Autriche.

5. D'Oultreman, qui a vu cette vie manuscrite, dit qu'elle a été « écrite de différentes mains, et semble avoir été composée d'âge en âge à mesure que quelqu'un de cette famille venait à mourir ». Elle finissait « au temps du bon duc de Bourgogne et du comte de Charolais, son fils ».

6. « S. M. avait pris plaisir à ouïr lire lesdits vieux écrits; et même (considéré leur scabrosité de langage, ressentant entièrement la rudesse du siècle d'alors) le faire translater en espagnol pour en goûter mieux. » Elle a même « dit que plusieurs des grands seigneurs de sa cour ne sauraient jamais produire si longue et si ancienne déduction, ni à beaucoup près. »

7. Notamment un livre manuscrit appelé : *Fechos Heroichos de la Cavalleria Europeana en la Conquista de Ierusalem*, par don Alonso Gomez de Minchaca, qui vivait

cerveau », Nicolas de Campis établit, avec une habileté remarquable et non sans une certaine érudition, une généalogie dont M. de Reiffenberg a pu dire : « Il est peu de généalogies qui soient dressées d'une manière aussi complète et qu'on ait tâché de rallier plus étroitement à l'histoire [1]. »

Comme les rois d'Espagne, comme Nicolas de Campis, le P. d'Oultreman accepta cette généalogie pour authentique, lorsque, pour tenir la promesse qu'il avait faite aux chanoines de l'abbaye de Neufmoutier, près de Huy, « où repose le saint corps de Pierre L'Hermite [2], » il entreprit, vers 1630, d'écrire l'histoire du prédicateur de la première croisade ; et il n'hésita pas à placer en tête de son livre, au-dessus du « *Vrai portrait de Pierre L'Hermite* [3], *auteur de la première Croisade et premier vice-roi de Jérusalem* [4] », les armoiries des L'Hermite de Bétissart [5] : « au premier de sinople, au patenôtre d'or enfilé et houppé du même, mis en che-

l'an 1315, et ce livre « est gardé en la bibliothèque royale de Saint-Laurent de l'Escurial ». (P. D'OULTREMAN, éd. de 1645, p. 136-137.) Les L'Hermite des Pays-Bas montraient également « un épithalame composé par Jean le Bouteiller, seigneur de Froymont, aux noces de Messire Etienne L'Hermite, chevalier, seigneur de la Fage, et de dame Catherine de la Croix, célébrées le 15 janvier 1419 », où étaient rappelés les hauts faits de quelques-uns de leurs ancêtres.

1. *Loc. cit.* M. de Reiffenberg accorde cependant peu de confiance au manuscrit de de Campis, et il refusa de l'acheter pour la bibliothèque de Bruxelles.

2. Dédicace *A très révérends et vénérables M. Erasme Xhenceval, prélat, M. Guillaume Vinamont, prieur, et tous les autres chanoines réguliers de la célèbre abbaye de Neufmoutier, de la Vie du Vénérable Pierre L'Hermite, auteur de la première Croisade et conquête de Jérusalem, Père et fondateur de l'abbaye de Neufmoutier et de la maison des L'Hermite, par le P. Pierre d'Oultreman, de la Compagnie de Jésus, à Valenciennes, imprimerie de Jean Veruliet, à la Bible d'or, l'an 1632* (l'*Approbation* est du 21 janvier), petit in-12. Cette édition, très rare, est à la Bibliothèque nationale (réserve). — Il y a un siècle, les cendres de Pierre L'Hermite ont été transportées de Huy à Namur ; elles ont disparu pendant la Révolution. Sur l'emplacement de l'église de Neufmoutier, dont on n'a retrouvé qu'une pierre, M. Godin a érigé une statue à Pierre L'Hermite. Il a bien voulu nous montrer dans sa propriété une partie du cloître de la célèbre abbaye.

3. « Rapporté, dit-il, par Thevet, qui dit l'avoir tiré du cabinet de la reine Catherine de Médicis. » Mais il n'ajoute pas que dans Thevet (*Hommes illustres*, 1584, livre IV, p. 241), Pierre L'Hermite est costumé à peu près comme un philosophe grec, tandis qu'en tête du livre du P. d'Oultreman il porte la cuirasse et le bâton de commandement. Ce portrait ne ressemble ni au portrait gravé dans les *Tableaux historiques* (p. 107) de Pierre Daret, graveur ordinaire du roi et ami de Tristan, ni à celui de Pierre L'Hermite jeune, gravé par Moncornet en 1647 (*Arsenal*, H. 18915 sexies, p. 274) et surmonté d'un côté par les armes de Pierre L'Hermite, de l'autre par celles des L'Hermite du Solier.

4. Ce titre, donné déjà par Nicolas de Campis, paraît suspect, non sans raison, à M. Hagenmeyer, *Le Vrai et le Faux Pierre L'Hermite*, *trad. Furcy Raynaud* (1883), p. 324.

5. Ce sont aujourd'hui celles des comtes de L'Hermite de la Rivière, branche cadette des L'Hermite du Solier (NADAUD, *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, 1863-1872, t. II, p. 514.)

vron, accompagné de trois quintefeuilles d'argent, deux en chef et une en pointe (ce sont les armes de Pierre L'Hermite) [1]; et au deuxième d'argent à trois chevrons de gueules (ce sont les armes des L'Hermite du Solier [2]); au chef de Jérusalem brochant sur le tout, qui est d'argent patée d'or, cantonnée de quatre croisettes du même. » Il terminait son ouvrage par un chapitre sur la « généalogie et postérité de Pierre L'Hermite », dans lequel, après avoir donné, d'accord avec la pièce de 1630 citée plus haut, le détail précis des treize générations, qui, en 1497, séparaient de Pierre L'Hermite « Martin L'Hermite, sieur de Bétissart et de la Catoire au Mesnil, aïeul des L'Hermite du Pays-Bas », il ajoutait qu'il était « fort vraisemblable et presque assuré » que plusieurs autres L'Hermite, en France, et notamment ceux du Solier, étaient de la même maison [3].

Cela est affirmé catégoriquement, treize ans après, dans une nouvelle édition de la *Vie du Vénérable Pierre L'Hermite* [4], où est modifié et développé le paragraphe de la première édition concernant les L'Hermite du Solier, et où sont cités nommément parmi les descendants de Pierre L'Hermite « François L'Hermite, dit Tristan, et Jean-Baptiste L'Hermite, dit le chevalier de L'Hermite, tous deux fils de feu Messire Pierre L'Hermite, vivant chevalier, seigneur du Solier, et de damoiselle Elisabeth Miron »; et, à la fin du volume, une suite de la généalogie de l'édition de 1632, qui abandonnait les L'Hermite du Solier vers 1450, rattache les deux frères à Pierre L'Hermite par une filiation ininterrompue, qu'acceptera et confirmera, en 1657, dans son *Promptuaire armorial général*, Jean Boisseau, enlumineur du roi pour les cartes géographiques.

Nul, parmi les contemporains, ne leur contestait donc cette illustre

1. Pièces du 15 février 1602 et du 23 janvier 1630, signées des rois d'Espagne et citées plus haut. Nicolas de Campis et d'Oultreman (éd. de 1645, p. 122) voient dans Pierre L'Hermite l'inventeur du chapelet, « bien à tort, » selon M. Hagenmeyer. (*Op. cit.*, p. 346.)

2. D'Hozier, *Recueil des noms, surnoms, qualités, armes et blasons de tous les seigneurs gentilshommes et principaux officiers étant au service de Mgr. duc d'Orléans, fils de France, frère unique du Roi*, 1627 (*Bibl. nat.*, *Cabinet des Titres*, n° 694, in-f°). — Boisseau, *Promptuaire armorial*, 1re part., p. 234. — Tristan, *Vers héroïques*, 1648. — P. d'Oultreman, éd. de 1645, p. 143, etc. — Comme les L'Hermite du Solier, « Plessis-Richelieu en Poitou, Bassompierre en Lorraine et Châteaugontier, trois maisons différentes, portaient toutes trois d'argent à trois chevrons de gueules. » (P. Ménestrier, *Nouvelle Méthode raisonnée du blason*, 1761, p. 243.)

3. Ed. de 1632, p. 135.

4. Celle-ci publiée « à Paris, chez Louis Boulanger, rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Louis, devant Saint-Yves, 1645 ».

origine, à laquelle Tristan n'a fait qu'une allusion discrète et courte au début de son roman du *Page disgracié* [1], mais dont son frère s'est glorifié hautement à tout propos et hors de propos, dans sa *Princesse héroïque ou Vie de la Comtesse Mathilde* (1645) [2], dans ses *Mélanges de poésies héroïques et burlesques* (1650) [3], dans ses *Présidents nés des Etats de la Province de Languedoc* (1659) [4], surtout dans son *Inventaire de la noblesse de Touraine* (1667), où il a fait graver dans un cartouche, au commencement et à la fin de plusieurs chapitres, l'entrée des croisés à Jérusalem [5].

Dans notre siècle, sans accepter positivement comme article de foi la généalogie insérée par d'Oultreman dans sa deuxième édition, on lui a longtemps accordé une certaine vraisemblance : Michaud écrit dans son *Histoire des Croisades* [6] : « Plusieurs familles ont prétendu descendre de Pierre L'Hermite. La prétention la plus raisonnable et la plus appuyée est celle de la famille de Solier, qui existe encore dans le Limousin ; » la Société des antiquaires de la Picardie, lorsqu'elle fait dresser derrière la cathédrale d'Amiens, en 1852, la statue de Pierre L'Hermite, invite M. le comte de L'Hermite de La Rivière, héritier des L'Hermite du Solier, à assister à l'érection de ce monument en qualité de descendant de l'illustre prédicateur des croisades ; M. Léon Paulet, en 1856, dans ses *Recherches*

1. C'est donc bien à tort que M. Hagenmeyer, s'appuyant dans son *Peter der Eremite* (p. 25) sur la *Biographie Didot*, lui reproche d'avoir fait plus d'efforts que nul autre pour prouver qu'il descendait de Pierre L'Hermite, et déclare qu'il a écrit exprès pour cela son *Page disgracié*. La traduction a même ici une coquille amusante : *Le Pape disgracié*.

2. P. 93.

3. Quatrain placé sous son portrait :

> Cet Hermite, en suivant le vol de ses aïeux,
> Se serait illustré dans une sainte guerre, etc. ;

p. 63, épigramme anonyme *à l'auteur sur ses paraphrases de l'Ave Maria* :

> Celui de tes aïeux qui suivit Godefroy
> Pour la gloire de Dieu ne fit pas mieux que toi ;
> Six cent mille guerriers, touchés de sa harangue,
> Forcèrent cent périls pour gagner les saints lieux.....

4. Epigramme liminaire, signée de Marcei :

> Autrefois tes nobles aïeux,
> Que vante tant la renommée,
> Dessus les palmes d'Idumée
> Gravèrent leur nom glorieux, etc.....

5. Ailleurs il fait reproduire les armes des maisons dont il descend ; parmi elles, le dauphin d'Auvergne ; au-dessous de son écusson, en tête des *Présidents nés des Etats de la Province de Languedoc*, il écrit : « J.-B. L'Hermite de Solier, des anciens comtes de Clermont d'Auvergne. »

6. T. I, liv. I.

sur Pierre L'Hermite et la Croisade [1], croit retrouver le manuscrit généalogique de la famille des L'Hermite de Bétissart entre les mains de M. Descamps, vicaire général du diocèse de Tournai ; enfin, M. le vicomte de Magny, directeur de l'Institut héraldique, au t. IV du *Recueil général des généalogies historiques et véridiques des maisons nobles de l'Europe*, et Nadaud, dans son *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges* (1863-1872), reproduisent avec de légères variantes la généalogie de la *Vie du Vénérable Pierre L'Hermite* (1645) [2], le dernier la faisant précéder de cette déclaration : « D'Oultreman n'avançait rien à la légère ; la suite généalogique de Pierre L'Hermite n'est, en définitive, que la reproduction de documents d'une très grande notoriété [3]. »

Mais les historiens d'aujourd'hui, appliquant à l'étude du passé une méthode toute scientifique, soumettent les textes à un examen sévère et minutieux, et, n'admettant aucun fait qui ne soit prouvé par des témoignages irréfragables, ils déclarent que tout est à refaire dans l'histoire des croisades. L'un d'eux, M. Hagenmeyer, a publié en 1879 un *Peter der Eremite* [4], où, sans apporter sur ce personnage des documents nouveaux, il n'a voulu, du moins, laisser rien subsister du « roman, d'ailleurs habilement composé », du P. d'Oultreman. Il commence par poser que L'Hermite n'était pas le *nom* de Pierre, et que le fameux texte de Guillaume de Tyr « heremita nomine et effectu » veut simplement dire qu'il était vraiment et réellement un hermite. Il est donc inutile de lui chercher une descendance, comme le fait d'Oultreman, esprit dénué de critique, qui accepte pour vraies toute une série de pièces fausses ; puis, sans daigner même justifier cette condamnation sommaire de pièces qu'il n'a pas eues sous les yeux, M. Hagenmeyer passe outre. Comment prendrait-il au sérieux un historien prévenu, qui ne dit pas le plus petit mot, par

1. Paris, veuve Renouard, in-8°.

2. Le vicomte de Magny y joint le témoignage suivant : d'Oultreman a fait graver dans son livre la médaille datée de l'an 1206, au nom d'Albert, patriarche de Jérusalem, réputé petit-fils de Pierre L'Hermite (bien à tort, dit M. Hagenmeyer), et qui reproduit les armes attribuées à Pierre L'Hermite : or, « le dizain et les quintefeuilles des armoiries gravées sur cette médaille ont été retrouvées en 1856 sur une pierre granitique, servant de clef de voûte à un vieux portail du château de La Rivière (*qui a appartenu aux L'Hermite du Solier*), enfoui sous une épaisse couche de lierre depuis plusieurs siècles. »

3. T. I, suppl. à la lettre H, p. 513. Il est vrai que, dans le même volume, p. 432, parlant de la suite de la généalogie de d'Oultreman dans l'éd. de 1645, Nadaud écrivait : « Cette suite est aussi fausse que le commencement que cet auteur avait donné à cette généalogie ! »

4. Leipzig, Harassowitz édit.

exemple, de la tentative de fuite de l'hermite pendant la grande famine qui désola le camp des Chrétiens, devant Antioche [1] ?

Ce détail nous montre que M. Hagenmeyer n'a connu que la deuxième édition du P. d'Oultreman ; car la première consacrait à cet épisode trois pages entières (p. 122-125). Or, cette deuxième édition est évidemment l'œuvre intéressée du peu scrupuleux J.-B. L'Hermite [2] : n'est-elle pas dédiée par le libraire de Paris à « haut et puissant seigneur Messire André de Châtillon, seigneur d'Argenton », en souvenir des croisades et du concile de Clermont, à cause de la « bienveillance particulière » dont l'arrière-neveu du pape Urbain II honore « un des petits-fils de Pierre L'Hermite ? » N'est-ce pas certainement le frère de Tristan qui a développé le paragraphe sur les L'Hermite de France comme nous l'avons vu plus haut, et qui a continué « sur les titres de la maison de Solier » la généalogie « dressée par le P. d'Oultreman jusques à l'année 1497 [3] ». Il ne faut donc juger d'Oultreman que sur l'édition moins partiale de 1632. Est-il juste de le considérer comme manquant entièrement de critique ? S'il a la naïveté de citer comme une autorité historique la *Jérusalem délivrée* du Tasse, ne lui arrive-t-il pas de discuter et de repousser certains témoignages suspects ? Peut-on donc, sans avoir vu les documents manuscrits sur lesquels il s'appuie, les déclarer faux *à priori*, et sans valeur les chartes des rois d'Espagne qui les acceptent pour authentiques ? La condamnation de M. Hagenmeyer est-elle sans appel ? Le même comte Riant, qui, présentant au public français, en 1883, la traduction du livre de

1. Trad. Furcy Raynaud, 1883, p. 261.

2. Samuel Guichenon, Charles-René d'Hozier, Jean Le Laboureur et le P. Ménestrier ont condamné impitoyablement ses généalogies vénales ; voir le curieux livre de M. Chardon sur *M. de Modène*, p. 323-328. — Joignons à ces témoignages celui de Blanchard, qui avait publié en 1645 avec le chevalier de L'Hermite les *Premiers présidents du Parlement de Paris* ; deux ans après il écrit dans la *Préface* de ses *Présidents au mortier* : « Le petit traité des *Premiers présidents*.... ayant été assez bien reçu (bien que la facilité de celui à qui j'avais confié mes mémoires, et qui l'a fait imprimer sous son nom conjointement avec le mien, y eût altéré plusieurs choses et inséré quelques généalogies mal justifiées)... »

3. Remarquons que l'éd. de 1645 ne continue pas la généalogie des L'Hermite des Pays-Bas, et ne dit rien des L'Hermite de La Rivière ; elle ne s'occupe que des L'Hermite de Solier. — Il est facile de reconnaître encore J.-B. L'Hermite derrière Jean Boisseau. La deuxième partie du *Promptuaire armorial* contient les armes et une très courte biographie des dix-huit personnages les plus illustres de chaque règne. Or, presque à chaque règne, nous voyons figurer parmi ces dix-huit personnages un L'Hermite, ou un membre d'une famille alliée aux L'Hermite (Saint-Prest, Miron, etc.), et sa notice, toujours plus longue que les autres, se termine généralement par les noms de Tristan et J.-B. L'Hermite du Solier.

cet historien, maltraitait fort d'Oultreman, en même temps que « l'œuvre absurde et si goûtée par nos pères de feu Michaud », écrivait deux ans après [1] : « Ce que M. Hagenmeyer dit de d'Oultreman et de la famille de L'Hermite doit être entièrement modifié. On vient de découvrir que Pierre L'Hermite, quoique né en Amiénois [2], était bien de la famille du centre de la France, qui, par une singularité extraordinaire, était possessionnée à la fois, vers 1100, en Picardie et en Auvergne ; les chartes qui établissent cela sont inattaquables. » M. Boudet, président du Tribunal civil de Saint-Flour, qui a découvert ces documents, a bien voulu nous en faire connaître la substance ; ils ne nous paraissent pas encore aussi convaincants qu'au comte Riant ; mais peut-être, en suivant la piste qu'il a trouvée, M. Boudet en découvrira-t-il d'autres, qui achèveront d'éclairer la question. A l'heure actuelle,

adhuc sub judice lis est ;

car, comme le dit M. Ch. Ruelens, « tout est possible en fait de généalogie [3], » et s'il est permis à la critique moderne d'estimer que d'Oultreman ne prouve pas assez que les L'Hermite du Solier descendaient de Pierre L'Hermite, ses adversaires ne peuvent pas prouver qu'il se trompe ou qu'il trompe.

C'est en revanche une chose absolument indiscutable, en dépit de Joullietton et de son *Histoire de la Marche* [4], que notre poète ne *descendait* pas du fameux compère de Louis XI, dont il reproduisait le nom.

Il ne s'en est d'ailleurs jamais « glorifié » ; si M. Edouard Fournier l'a écrit, c'est une des erreurs dont est remplie la notice qu'il lui a consacrée [5]. Le critique s'en est rapporté, sans doute, au témoignage de Chevreau, qui raconte que son ami Tristan « voulait descendre de Tristan L'Hermite sous Louis XI [6] », et il n'a pas réfléchi que Chevreau a publié son *Chevræana* quarante-deux ans après la

1. Dans une lettre à M. Jules Doinel, archiviste du Loiret, publiée par celui-ci dans le *Bulletin de la Société Dunoise*, n° 67, janvier 1886.

2. D'Oultreman (éd. de 1645, p. 126) s'appuie pour l'établir sur de nombreuses autorités ; mais ce point encore est controversé, et plusieurs villes, notamment Blois et Liège, ont voulu disputer à Amiens la gloire d'avoir vu naître Pierre L'Hermite.

3. *Introd.* au *Passe-temps de Jean L'Hermite*, p. XX-XXI.

4. 1814, t. II, p. 105.

5. *Poètes Français* de Crépet, t. II, p. 538 et suiv.

6. *Chevræana*, 1697, t. I, p. 28, reproduit par Bayle dans son *Dictionnaire*. — Viollet-le-Duc le dit également (*Bibliothèque Poétique*, 1843, *XVII*e *siècle*, p. 480).

mort de Tristan, et qu'à pareille distance ses souvenirs ont bien pu manquer un peu de précision.

Ce que prétendaient, au XVIIe siècle, les L'Hermite du Solier, c'était, non pas descendre de Tristan L'Hermite, seigneur de Moulins-sur-Charente, mais être de la même famille, comme leurs cadets, les L'Hermite de Bétissart, dont, en 1632, d'Oultreman écrivait : « Il est fort vraisemblable et presque assuré que Messire Tristan L'Hermite, grand prévôt de l'hôtel de France sous Louis XI, tant renommé dans les Histoires, était aussi de la même maison [1]. » J.-B. L'Hermite a essayé de justifier cette prétention. En 1645, complétant la généalogie des L'Hermite dressée en 1632 par le P. d'Oultreman, il se contentait encore d'ajouter timidement au nom de Tristan L'Hermite, grand prévôt de l'hôtel sous Charles V, ces mots : « que l'on tient aïeul de Tristan, aussi grand prévôt sous Louis XI [2]; » mais, en 1659, il faisait qualifier par Jean Boisseau le grand prévôt de Louis XI de « petit-fils de Tristan, deuxième du nom, aussi grand prévôt de France, et frère aîné de Geoffroy L'Hermite du Solier [3] », et, en 1667, les prétentions du chevalier de L'Hermite grandissant toujours, le fameux Tristan L'Hermite est devenu, dans la *Clef* du *Page disgracié*, le « frère *puîné* de Geoffroy L'Hermite, seigneur du Solier ».

Les contradictions et les invraisemblances grandissent d'ailleurs avec les prétentions. En 1645, dans la seconde édition du livre du P. d'Oultreman [4], J.-B. L'Hermite ignore encore ou feint d'ignorer que les armes des L'Hermite du Solier sont complètement différentes

1. P. 135. — Ce Rounat, de Bourganeuf, dont nous avons déjà parlé, faisait bien, en 1605 (Voir l'*Appendice*, n° II), descendre les L'Hermite du Solier de Tristan L'Hermite, « qui gouvernait entièrement le feu roi Louis onzième » ; mais il est aisé, dans sa généalogie, de voir qu'il l'a confondu avec un autre Tristan L'Hermite, grand prévôt de l'hôtel sous Charles V, erreur relativement excusable, quand on se rappelle que, au XVIe siècle, d'après le témoignage de Thevet (*Hommes illustres*, 1584, t. IV, p. 241), plusieurs allaient jusqu'à confondre le grand prévôt de Louis XI avec le prédicateur des Croisades! — Il est juste de dire cependant qu'une généalogie manuscrite de la Bibliothèque nationale (f. fr , n° 20 256) déclare positivement que Pierre Miron, grand-père maternel de notre Tristan, eut deux filles, « Isabelle et Jeanne, l'une mariée au petit-fils de Tristan L'Hermite, » et que L'Estoile fait également descendre du célèbre Tristan L'Hermite le père de notre poète. (*Mémoires-Journaux*, t. VII, p. 22.)

2. *Vie de Pierre L'Hermite*. — De la phrase de l'éd. de 1632 que nous venons de citer, il prenait en même temps soin d'effacer les premiers mots : « *Il est fort vraisemblable et presque assuré que.* »

3. *Promptuaire armorial*, Notices sur Pierre et Tristan L'Hermite. Remarquons que, dans la généalogie de la *Vie de Pierre L'Hermite*, Geoffroy L'Hermite était, non le *petit-fils*, mais l'*arrière-petit-fils* de Tristan, deuxième du nom.

4. P. 145.

de celles des véritables descendants des L'Hermite de Moulins-sur-Charente. Il dit qu'Osanne L'Hermite (que nous savons d'autre part petite-fille du compère de Louis XI [1]), femme du comte Guy de Maugiron, gouverneur du Dauphiné, fut inhumée l'an 1538 « en l'église archiépiscopale de Vienne en Dauphiné », et il ajoute : « L'on voit encore sur sa sépulture et dans les vitres de la chapelle où elle est inhumée, ses armes, qui sont d'argent à trois chevrons de gueules, comme les portent encore aujourd'hui François L'Hermite, dit Tristan, et J.-B. L'Hermite, dit le chevalier de L'Hermite. » Consulté par nous, M. le curé de Saint-Maurice a bien voulu nous faire répondre par un de ses vicaires que le vitrail de la chapelle des Maugiron a été détruit, comme les écussons qui décoraient la partie inférieure du tombeau, mais que, tout à côté de ce monument, sur un bénitier, se voit encore un écu de petite dimension, que l'on dit être « de Maugiron, parti de la Baume de Suze ». Il nous paraît probable que, en 1645, J.-B. L'Hermite a profité, pour essayer de nous abuser, de la ressemblance de ses armes avec celles de cette famille du Dauphiné, alliée aux Maugiron, qui sont « d'or à *trois chevrons* de sable [2] ». En 1657, il avoue que les armes des L'Hermite de Moulins-sur-Charente ne sont pas les mêmes que celles des L'Hermite du Solier, mais il charge le complaisant Boisseau d'expliquer la différence : il y aurait eu un Renault du Solier, dit Limosin, qui suivit son proche parent, Bertrand du Guesclin, au delà des Pyrénées, s'attacha au roi de Castille, et mourut l'an 1385, en Espagne, où il s'était marié et avait fait souche ; il aurait néanmoins fait son héritière en France sa sœur Mahaut, « qui apporta la terre de Solier en la maison des aînés de L'Hermite, qui en ont pris les armes, et quitté les trois gerbes d'or qu'ils portaient auparavant en champ d'azur [3] » (ce sont les armes du grand prévôt de Louis XI).

1. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 20292, p. 88, et THEVET, *Hommes illustres*, 1584, liv. IV, p. 241.

2. P. MÉNESTRIER, *Nouvelle Méthode raisonnée du Blason*, 1761, p. 163.

3. *Promptuaire armorial*, *Les Illustres de ce règne* (Charles V), p. 38. — Rappelons-nous que tout à l'heure Boisseau faisait au contraire de Geoffroy L'Hermite le *puîné* de Tristan. — La Chesnaye-Desbois, dans son *Dictionn. de la Noblesse*, parle bien de ce Regnault du Solier, « dont Froissart fait une mention honorable », mais il ne rattache pas aux L'Hermite cette maison limousine du Solier ; il y a d'ailleurs un assez grand nombre de maisons de ce nom : il existe des Solier « en Vivarais, Périgord, Poitou et ailleurs ». (BOUILLET, *Nobiliaire d'Auvergne*.) — Ajoutons qu'en 1659, dans le grand écusson qu'il a placé en tête de ses *Présidents nés des Etats de la Province de Languedoc*, J.-B. L'Hermite a fait entrer, avec les trois chevrons de gueules de sa maison, les trois gerbes d'or de Tristan L'Hermite, auquel Boisseau, en même temps, donnait comme armes au 1er et au 4e les trois gerbes, au 2e et au 3e les trois chevrons.

Mais en 1667 le chevalier de L'Hermite se garde bien de parler de cette Mahaut dans la *Clef* du *Page disgracié*, où, pour les besoins d'une autre thèse, il fait de ce Renault du Solier, prétendu beau-frère d'un L'Hermite, Renault L'Hermite, beau-frère de du Guesclin [1].

M. Duval, dans ses *Esquisses Marchoises* [2], a donc raison de n'admettre aucune de ces assertions, de se refuser à voir un Marchois dans le grand prévôt de Louis XI, et de s'en tenir au P. Anselme, qui ne veut pas remonter dans la généalogie de ce personnage plus haut que son père, Jean L'Hermite, seigneur de Moulins-sur-Charente ; son opinion est encore confirmée par un document que nous avons trouvé dans les *Carrés de d'Hozier* [3] ; c'est la généalogie qu'a fait enregistrer à Mortagne [4] par les commissaires royaux, le 10 mars 1624, un descendant, bien authentique celui-là, de Tristan L'Hermite, Etienne L'Hermite, chevalier de l'ordre du roi, sieur de la Salle Rougerie, conseiller et chambellan du roi, bailli du Perche, demeurant en la paroisse de Saint-Denis-sur-Huigne. Cet acte remonte bien d'un degré plus haut que le P. Anselme dans la généalogie du grand prévôt de Louis XI, mais pour établir qu'il était petit-fils d'Odet L'Hermite, écuyer, sieur de Moulins-sur-Charente, et de Bertheline Rouault, et non pas de Tristan L'Hermite, grand prévôt de l'Hôtel sous Charles V, et de Catherine de Valles. Il ne laisse donc rien subsister des affirmations hardies du chevalier de L'Hermite. Mais quand nous voyons, de nos jours encore, des généalogistes comme Nadaud [5] et le vicomte de Magny [6], s'ils n'osent plus faire de Tristan L'Hermite le frère de Geoffroy L'Hermite du Solier, en faire du moins son cousin germain, déclarant sans preuves que son père, Jean L'Hermite, était quatrième fils du grand prévôt de l'Hôtel sous Charles V ; quand nous voyons Joullietton, dans son *Histoire de la Marche*, enchérissant sur tous les autres, écrire avec une tranquille assurance que le grand prévôt de Louis XI « Louis Tristan L'Hermite naquit au château du Solier, dans la Haute-

1. Il disait déjà la même chose dans la *France Espagnole* (art. XI, *Solier*), postérieure à la naissance du Dauphin (1er novembre 1661).

2. P. 325.

3. *Bibl. nat., Cabin. des Titres*, n° 339. A ce document est conforme une note généalogique, écrite en 1623, qui se trouve également au Cabinet des Titres. (*Dossiers bleus*, n° 9200.)

4. Jeanne L'Hermite, petite-fille de Tristan L'Hermite, était dame de Mortagne. (*Bibl. nat., manuscr.*, f. fr., n° 20292, p. 88, et THEVET, *Hommes Illustres*, 1584, p. 241.)

5. *Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges*, t. II, p. 519.

6. T. IV du *Recueil général des généalogies historiques et véridiques*, etc.

Marche, vers 1430[1] » : comment nous étonner que le roman imaginé par le chevalier de L'Hermite ait trouvé du crédit au XVIIe siècle, et qu'on ait cru notre poète et son frère parents de Tristan L'Hermite [2], comme on les croyait descendants de Pierre L'Hermite ?

Leur famille, on l'admettait au XVIIe siècle, avait produit encore d'autres personnages illustres : Guy L'Hermite, arrière-petit-fils de Pierre L'Hermite et chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, aurait été « fondateur de la ville d'Ermitti en Cypre [3] » ; ce Pierre Tristan, qui, en 1214, sauva la vie au roi Philippe-Auguste dans la journée de Bouvines [4], aurait été un de leurs ancêtres [5] ; à leur famille aurait appartenu Pierre de La Chapelle-Taillefer, cardinal de Préneste, auquel ses mérites « firent porter les mitres des évêchés de Paris, Carcassonne et Toulouse, et le chapeau de cardinal [6] », et qui fut inhumé, en 1312, dans la collégiale qu'il avait fondée à La Chapelle-Taillefer, « sous un superbe tombeau de cuivre émaillé, sur lequel paraissent encore aujourd'hui, dit Boisseau en 1657, ses armes, mêlées de celles de ses alliances avec les maisons de Bourgogne, d'Ossa et de L'Hermite Solier [7] ; » Jacques L'Hermite, sieur de Caumont, oncle de Tristan L'Hermite, grand prévôt de l'Hôtel sous Charles V [8], et ancêtre des L'Hermite des Pays-Bas, défendit héroïquement en 1356 la ville de Romorantin contre le prince Noir, avec les seigneurs de Craon et de Boucicault, « et ne se rendirent qu'à la violence du feu qui embrasa toute la ville [9] ; » en 1410, Guillaume L'Hermite, seigneur de la Faye, fut un des exécuteurs testamentaires

1. T. II, p. 28.

2. Les deux noms *Tristan* et *L'Hermite* sont si bien liés au XVIIe siècle qu'en 1636 une *Généalogie de la maison de Hurault*, publiée à la suite des *Mémoires d'Etat de Philippe Hurault, comte de Chiverny*, fait Isabelle Miron, mère de notre poète, femme, non de Pierre L'Hermite, mais de *Tristan L'Hermite*, sieur du Solier.

3. D'OULTREMAN, *Vie du Vénérable Pierre L'Hermite, Tableau généalogique.*

4. VELLY, *Hist. de France*, t. II, p. 231.

5. JOULLIETTON, *Hist. de la Marche*, t. II, p. 31.

6. J. BOISSEAU, *Promptuaire armorial*, 2e part., p. 28.

7. Dans les armes du cardinal, mort en 1312, Boisseau fait figurer non seulement les trois gerbes d'or des L'Hermite de Moulins-sur-Charente, mais encore les trois chevrons de gueules des L'Hermite du Solier ; il dira cependant dix pages plus loin que ces derniers n'ont pris ces armes qu'après 1385. Ce tombeau n'existe plus. Joullietton semble dire qu'il l'a vu (*Hist. de la Marche*, 1814, t. II, p. 134), mais il ajoute qu'il est détruit depuis « quelques années ». Il ne reste de la collégiale même que quelques ruines sans intérêt, la plupart des matériaux ayant servi, nous a dit M. le curé de La Chapelle-Taillefer, à construire un édifice public à Guéret, le Palais de Justice, croyons-nous.

8. *Lettres de noblesse confirmées en 1630 aux L'Hermite des Pays-Bas, par Philippe IV* (*Analecta Juris Pontificii*, 14e série, CXXVI^e livraison, 1874, p. 895.)

9. Le témoignage de Boisseau (*Promptuaire armorial*, 2e partie, p 36) est ici confirmé par Froissart et par Mézeray.

du bon duc Louis II de Bourbon[1] ; dix ans après, un autre Guillaume L'Hermite, aumônier de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, était élu abbé du Dorat, relevait les murs de cette petite ville [2], et y gravait ses armoiries [3]; peu après, Robert L'Hermite de Solier, surnommé Menuot, aurait été « envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour la paix des deux couronnes, qu'il négocia heureusement [4] »; Philippe de Vignolles, femme de Geoffroy L'Hermite, seigneur du Solier, sixième aïeul de notre poète, aurait été la propre sœur de La Hire (Etienne de Vignolles [5]); enfin « Martial L'Hermite surnommé Milord, le quatrième aïeul de notre auteur,... seigneur de Solier, du Chalard, de La Rivière, de Chomin, de la Masière et autres lieux », aurait été « grand écuyer du comte de la Marche, conseiller du roi, chevalier de son ordre et lieutenant pour S. M. de la ville de Bordeaux et pays de Bordelais [6] ». A

1. *La Chronique du bon duc Loys de Bourbon*, publiée pour la *Société de l'Hist. de France* par M. A. Chazard, archiviste de l'Allier, Paris, in-8°, 1876, p. 314. *La Chronique* le nomme plusieurs fois.

2. Ceci est confirmé par un texte de la *Gallia Christiana*, t. II, p. 550 E. Il y a un acte de ce Guillaume L'Hermite (1622) au Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale, *Pièces originales*, 1516.

3. C'est à lui que faisait allusion Rounat dans sa lettre de 1605. (Voir l'*Appendice*, n° II.)

4. Boisseau (*Promptuaire armorial, Charles VI*, p. 42) s'appuie sur l'épithalame de Jean le Bouteiller, seigneur de Froymont :

Robert, dit Menuot, à cause de sa mère, etc.,

reproduit par d'Oultreman, qui, dans son *Tableau généalogique*, fait de ce Robert le frère de père de Tristan L'Hermite, grand prévôt de l'hôtel sous Charles V. — Mais de Barante, dans son *Hist. des ducs de Bourgogne* (éd. de 1620, t. II, p. 204), dit au contraire que « sa grande piété et sa façon dévote de vivre » avaient fait donner à Robert Menuot, écuyer, natif de Normandie, « le nom de Robert L'Hermite ».

5. Boisseau (*Prompt. armor., Charles VII*, p. 44).

6. *Clef* du *Page disgr.*, note 2. Dans la *Généalogie* de la 2e édition du P. d'Oultreman (1645), J.-B. L'Hermite faisait de ce *Milord* L'Hermite, non le quatrième aïeul de Tristan, mais le frère de son trisaïeul, et c'est bien certainement ce personnage que Rounat confondait avec Pierre L'Hermite (voir l'*Appendice*, n° II), quand il disait que celui-ci « était maréchal de France et gouverneur de Bordeaux et pays de Bordelais ; et sont encore ses armoiries taillées en pierre aux anciens portaux dudit Bordeaux ». Ces contradictions, le résultat négatif des recherches qu'ont bien voulu faire pour nous à Bordeaux des personnes très compétentes, lesquelles n'ont découvert nulle part la moindre trace de ce Martial L'Hermite, ni dans l'histoire, ni sur les murs de la ville, nous avaient porté à croire qu'il n'avait existé que dans l'imagination des L'Hermite du Solier. Nous nous trompions. Nous avons trouvé dans les archives de la Creuse (série E, liasse 38) un grand cahier de 57 pages contenant « les comptes et reconnaissances des hommes et sujets de la terre et seigneurie du Solier », établis le 25 juin 1541, à la requête de Jacques L'Hermite, bisaïeul de notre Tristan ; et nous y avons lu que le curé de Sardent devait deux messes à perpétuité, le dimanche et le vendredi, par fondation du 20 mars 1408 « de noble, haut et puissant seigneur Milord de L'Hermite

entendre les deux frères vanter ainsi la bravoure et l'éclat de leur race et se prévaloir de leur illustre origine, on conçoit donc aisément que Loret, annonçant dans sa *Muse historique* [1] la mort de Tristan, ait ajouté à son nom ces mots :

Si vertueux, si gentilhomme,

et que Scarron ait écrit, sans la moindre intention d'ironie, ces deux vers :

Notre ami Tristan, gentilhomme
Autant qu'un dictateur de Rome [2].

Il est incontestable d'ailleurs, en laissant de côté ce qu'il y a de discutable dans leurs prétentions, que Tristan et son frère appartenaient à une très vieille famille de la Marche ; cela est prouvé par de nombreux actes, parfaitement authentiques, les uns réunis dans les *Carrés de d'Hozier* et dans la *Collection Chérin* [3], les autres formant plusieurs liasses dans les archives de la Creuse [4]. Ces pièces, qui s'accordent entre elles et s'éclairent mutuellement, vont nous permettre de dresser, à partir de la fin du XIVe siècle, une généalogie des L'Hermite du Solier, d'autant plus intéressante qu'elle ne sera pas toujours conforme à celle de la deuxième édition du P. d'Oultreman, ni aux *Quartiers* du chevalier de L'Hermite.

Vers 1378, sous Charles V, naquit à Janailhat Jean L'Hermite [5], écuyer, fils ou frère, sans doute, de ce Martial L'Hermite, surnommé Milord, dont nous venons de parler, et que la généalogie du P. d'Oultreman (1645) et la *Clef* du *Page disgracié* font, par erreur, son petit-fils. Un acte en patois, non daté, mais que tout porte à

écuyer, sieur dudit lieu du Solier, du Chaslard, de La Rivière, de Chaumin, du Maupas et de la Mazière, grand écuyer de Mgr le comte de la Marche, et lieutenant pour le roi dans Bordeaux et pays de Bordelais, conseiller du roi en ses conseils privé et d'Etat, chevalier de son ordre » ; et ladite fondation a été confirmée par noble Gaussier L'Hermite.

1. Onze septembre 1655.

2. *Epître chagrine à M. Rosteau* (1652, éd. Bastien, 1786, in-8°, t. VII, p. 83). Le mot *Rome* est peut-être amené là seulement pour la rime ; mais, à Mortagne, la petite-fille de Tristan L'Hermite, Ozanne L'Hermite, avait montré à Thevet de vieux titres pour lui prouver l'alliance que les seigneurs de sa maison avaient eue avec les anciens Romains ! (THEVET, *Cosmographie universelle*, liv. XIV, folio 517, d'après le *Dict. de Bayle*.)

3. *Bibl. nat., Cabin. des Titres.*

4. *Sér. E, liasses* 37-40.

5. Dans des lettres de sauvegarde données par Charles VII à Bourges, le 8 décembre 1438, ce Jean L'Hermite est dit *sexagénaire*. (*Collect. Chérin.*)

croire du commencement du xve siècle, nous apprend que Jean L'Hermite était marié à la fille de Jean Bourdet, Berthe Bourdete, dame du Maupas, et qu'il était propriétaire de la Masière [1], « du lieu de L'Hermite » et du « lieu du Solier, autrement appelé le Masbrugier [2] ». Le château de L'Hermite ayant été détruit par les Anglais [3], comme il importait qu'il y eût sur la route de Bourganeuf à Guéret une forteresse « où S. M. et ses serviteurs pussent avoir retraite quand ils auraient besoin [4] », Bernard d'Armagnac, gendre de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, permit, par lettres du 20 mars 1424 [5], à Jean L'Hermite, écuyer, sieur du Solier en la châtellenie de Drouilles, de faire forteresse en sondit hôtel du Solier, et y faire fossés, etc., à cause qu'il était situé presque à l'un des bouts du comté de la Marche, loin de tout autre châtel et forteresse [6] ». Ce Jean L'Hermite, dont le portrait est conservé aux archives du château de La Rivière, fit, le 10 octobre 1448, âgé de 70 ans environ, un curieux testament, dont les principales clauses nous ont été conservées par la *Collection Chérin* et par les *Carrés* de d'Hozier. Il fait divers legs pieux à l'église de Janailhat, où il

1. En la paroisse de la Saumetou (*Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37, acte du 8 mai 1511).

2. Probablement à cause des bruyères qui couvraient le plateau. — « Le lieu de L'Hermite, avec ses appartenances, avec le moulin et pêcheries et garenne, vaut 15 livres de rente, à la coutume de la Marche... Le lieu de Solier, avec ses appartenances, et pêcheries, garenne et la moitié du dîme » (*Ibid., liasse* 38), peut valoir autant. C'est une somme assez importante pour l'époque.

3. Sans doute en 1368. Joulietton, dans son *Hist. de la Marche* (I, p. 237), nous dit qu'à cette date le captal de Buch s'empara du château de Janailhat. Jacques de Bourbon chassa les Anglais de quantité de châteaux de la Marche en 1405. (*Ibid.*, p. 249.) Le château de L'Hermite remontait à une haute antiquité, puisque, dans les décombres, on a découvert des tuiles à rebords. (M. Duval, *Esquisses Marchoises*, p. 178.) Il existait encore des masures et des fossés au milieu du bois en 1610. (*Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37.)

4. *Lettre de Rounat, Appendice*, n° II.

5. C'est vers le même temps que Guillaume L'Hermite relevait les fortifications du Dorat.

6. D'Hozier, dans ses *Carrés*, 339, émet quelques doutes sur l'exactitude de la copie de cette pièce, qu'on lui a donnée, et qu'il reproduit; elle est d'accord avec une note du dossier bleu 4092 et avec la généalogie de la 2e éd. du P. d'Oultreman, et M. Duval l'accepte dans ses *Esquisses Marchoises*, p. 177. Rounat écrit, dans sa curieuse lettre du 5 mai 1605, qu'après la ruine du château de L'Hermite, « pour récompense, le roi fit don auxdits sieurs de L'Hermite, entre autres choses, de treize mulets chargés de finances, conduits par le sieur de Plancaux, avec commandement exprès de construire et édifier ledit châtel du Solier, si fort et spacieux, etc. » — Il y a également au Cabinet des Titres (*Pièces originales*, 1516) un reçu du 30 mai 1428 de Jean L'Hermite, écuyer, sieur du Solier, mentionné en 1432, avec les mêmes titres, dans un *Extrait des registres de Gérard du Pin, notaire dans le XVe siècle*, p. 219 et 230 (*f. latin*, 9195).

demande à être enterré dans la chapelle de sa famille, donne à sa fille, la Voulgude, 60 écus neufs pour tous ses droits et actions dans les biens tant paternels que maternels présents et à venir, et institue pour héritiers par égales portions ses fils Gaussier[1] et Jacques, voulant toutefois « que l'hôtel du Solier soit et demeure audit Gaussier, parce qu'il a dépendu du sien largement à bâtir ledit hôtel, et parce qu'il est le premier né », et le lieu et repaire de La Rivière, en la châtellenie du Chalard, audit Jacques, auquel son frère sera tenu de « bailler cent écus pour lui aider à bâtir un hôtel ». De plus, Jean L'Hermite ajoute au lot de Gaussier ce qu'il a en la terre et châtellenie de Drouilles au comté de la Marche, et à celui de Jacques tous ses biens situés dans le ressort du Poitou. Il vécut encore quelque temps, car des lettres royaux, en date du 30 mars 1449, nous apprennent que Jean L'Hermite, panetier de Charles VII, est remis en possession de terres que ses voisins avaient usurpées sur lui[2]; mais il était mort ainsi que Berthe Bourdete, sa femme, en 1458. Ses deux fils[3] ont formé les branches du Solier et de La Rivière; de Gaussier descendent notre poète et son frère, les derniers mâles de leur lignée; le château de La Rivière, près d'Eymoutiers (Haute-Vienne), est encore la propriété de M. le comte Roger de L'Hermite de La Rivière, que treize générations séparent de son aïeul Jacques, frère de Gaussier[4].

On ne sait presque rien des deux frères. Jacques, qui avait épousé Agnès Esmoyn, fille du sieur de Vaublanc, et qui était écuyer du comte d'Armagnac, réclama à son frère en 1458 une partie des biens paternels situés en la châtellenie de Drouilles, et l'assigna à comparaître devant le sénéchal de la Marche[5]. Mais les deux frères se réconcilièrent, car, le 24 octobre 1472, Jacques institue Gaussier son exécuteur testamentaire et l'un des tuteurs de ses fils[6]. Gaussier survécut peu, d'ailleurs, à son frère. Il fit son testament en 1473, si nous en croyons la généalogie suspecte de d'Oultreman (1645)[7], et

1. C'est le Geoffroy de d'Oultreman (1645).
2. *Collect. Chérin.*
3. Il laissait un troisième fils, Louis, prieur de Nailhac.
4. La *Collect. Chérin* donne la généalogie complète des L'Hermite de la Rivière, établie d'après des pièces très nombreuses et d'une authenticité indiscutable; d'après la généalogie du P. d'Oultreman (1632), un ancêtre de Jean L'Hermite, Simon L'Hermite, avait épousé Agnès de La Rivière. C'est par elle, sans doute, que la terre de La Rivière aura été apportée dans la famille.
5. *Collect. Chérin.*
6. *Id.*
7. Il nommerait dans ce testament sa femme, qui serait Philippe de Vignolles, que Boisseau, dans son *Promptuaire armorial*, dit sœur de La Hire.

dut mourir peu après, car son fils Jacques est qualifié de seigneur du Solier le 27 avril 1475, lorsque grâce à Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, il obtient de Louis XI l'exemption du service militaire [1].

A partir de ce Jacques L'Hermite, J.-B. L'Hermite multiplie les erreurs dans l'histoire de sa famille. Dans ses *Quartiers*, il ne mentionne qu'un seul Jacques L'Hermite, son arrière-grand-père, qu'il fait fils de Geoffroy L'Hermite et de Philippe de Vignolles. Ce personnage, exempté du service militaire dès 1475, ne se serait donc marié que septuagénaire en 1535, aurait eu pourtant dix enfants, et aurait fait son testament en 1557, à près de cent ans : tout cela est peu vraisemblable; mais il n'aurait marié sa sœur Madeleine et partagé avec ses frères les biens paternels qu'en 1541, plus de soixante-cinq ans après la mort de leur père : cela est inadmissible. Aussi la généalogie du P. d'Oultreman (1645) admet-elle deux Jacques L'Hermite, le père et le fils; nous allons voir qu'elle se trompe encore et que le second Jacques était en réalité le petit-fils du premier.

D'après les *Quartiers* du chevalier de L'Hermite, *Jacques L'Hermite du Solier, fils de Geoffroy*, aurait épousé Catherine Aymoin de Janailhat. La généalogie du P. d'Oultreman (1645) se contente de dire : N. Aymoin. Il est probable que cette N. Aymoin a été confondue avec Agnès Esmoyn, fille du sieur de Vaublanc, et femme de *Jacques L'Hermite de La Rivière, frère de Geoffroy* [2]. La femme de Jacques L'Hermite du Solier, fils de Geoffroy, s'appelait en réalité Jacquette de la Sepose [3], comme le prouvent deux actes [4] passés par elle, les 13 et 16 juillet 1498, en l'absence de son mari. En juillet 1506, Jacques L'Hermite rend hommage, à Guéret, pour ses domaines du Solier et de la Masère, à Anne de Beaujeu, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, comtesse de la Marche [5]. Cinq ans après il fait devant Jean Barton, chancelier de la Marche, le 8 mai 1511,

1. Bouillet, *Nobiliaire d'Auvergne*, t. VII, p. 289.

2. Les *Arch. de la Creuse* (*Inventaire, sér. E, p.* 265) nous apprennent qu'au xve siècle Etienne Esmoyn était seigneur de *Janailhat* et de *Lavaublanche*; ce détail achève de rendre vraisemblable la confusion que nous supposons. — Il existe encore des Esmoyn à Janailhat. Avant la Révolution, le château du Solier appartenait à Léonard Esmoyn du Chézeau. (M. Duval, *Esquisses Marchoises*, p. 178.)

3. La Sepose est dans la paroisse de Trémouille-Marchal. Bouillet nous apprend, dans son *Nobiliaire d'Auvergne*, qu'en 1470 Guillaume de la Sepose servait à l'arrière-ban d'Auvergne.

4. L'un en latin (*Arch. de la Creuse, sér. E, liasses* 39 *et* 40). Il est possible aussi que Jacques L'Hermite se soit marié deux fois.

5. *Arch. nat.*, P. 452², cote II^cI.

un « aveu et dénombrement de la terre et seigneurie du Solier[1] ». Dans les premiers articles de cet acte, très long et fort important, Jacques L'Hermite mentionne « son lieu, hôtel et repaire de Solier, en la châtellenie de Drouilles, où est lieu noble et place forte bien bâtie et édifiée à quatre ou cinq tours avec les forteresses, vérgers, colombiers, garennes, pêcheries, prés, pâturages et bois tenant audit lieu ; que peuvent valoir les choses dessus dites chacun an par commune estimation 25 livres tournois de rente ou entour ; — item la métairie dudit lieu, bien bâtie et édifiée, tenant et près dudit hôtel et place, compris en ce le lieu nommé L'Hermite ; que peuvent valoir ladite métairie, compris ledit lieu de L'Hermite, chacun an, par commune estimation, 15 livres de rente ou entour ; » — puis le lieu et héritage de la Chabanas, avec ses appartenances, et une foule de cens et de rentes dans un très grand nombre de petits villages et de hameaux dépendant des paroisses de Sardent, Janailhat, Saint-Eloy, La Chapelle-Taillefer, Saint-Hilaire-la-Plaine, la Saumetou, Peyronnat, Mazeirat, Saint-Yrieix-les-Bois, Saint-Pardoux-les-Corps, et même de la paroisse d'Ahun. Le tout représente à peu près 160 livres tournois de rente ; mais à cette somme, qui, par elle-même, n'était point alors à dédaigner[2], s'ajoutent de considérables redevances en nature. L'auteur du *Page disgracié* était donc autorisé à dire qu'il y avait eu autrefois « assez de bien » dans sa maison[3].

Seize ans après, en 1527, Jacques L'Hermite est mort, et le seigneur du Solier est son fils Jean L'Hermite. L'existence de ce personnage, supprimé par la généalogie du P. d'Oultreman, nous est prouvée par une sentence rendue en sa faveur en 1527 à la châtellenie de Drouilles, et par deux reconnaissances consenties à son profit les 14 et 18 octobre 1529[4].

1. Nous avons trouvé dans les *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37, une copie de cette pièce. Cette copie, qui tient neuf grandes pages, a été faite à Guéret le 8 mai 1777. Il existe au Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale, dans les *Carrés de d'Hozier* (339), un résumé de cet aveu. M. Duval a reproduit le premier article de cette pièce (*Op. cit.*, p. 177).

2. La livre tournois valait alors en moyenne 4 fr. 64.

3. T. I, ch. II.

4. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 39. — On ne peut tirer une preuve du certificat imprimé (*Dossiers bleus*, 4.092) donné le 4 octobre 1698 par Jérôme Bignon, chargé de la vérification des titres de noblesse en Picardie, à Sicaire L'Hermite, cousin de Tristan et aide-major de la ville de Calais. Car si Bignon donne bien Jean pour père à Jacques, mari de Jeanne de Texières, il paraît avoir confondu, lui, non seulement les deux Jacques, mais les deux Jean, et avoir sauté trois degrés dans la généalogie (1° Geoffroy, 2° Jacques Ier, 3° Jean II).

Il devait être mort quand fut signé, le 3 novembre 1535, à Jumilhac en Périgord, chez la future, le contrat de mariage de son fils, Jacques L'Hermite, écuyer, sieur du Solier, avec Jeanne de Texières, fille de Raymond de Texières, seigneur de Texières et de Beaulieu, récemment décédé[1]. Ce second Jacques, arrière-grand-père de Tristan, fut déjà moins riche que le premier, ayant dû, en mars 1541, au moment du mariage de sa sœur Madeleine avec Geoffroy de Tenailles, écuyer, partager en six portions le domaine du Solier, et en abandonner cinq à ses sœurs Madeleine, Gabrielle, Claude, Péronnelle et Renée[2]. Mais Jacques L'Hermite et Jeanne de Texières paraissent avoir été animés d'un esprit d'ordre et d'économie, que la naissance de nombreux enfants leur rendait d'ailleurs nécessaire. Aussitôt après le mariage de sa sœur Madeleine, Jacques s'occupa de mettre en règle ses affaires, comme le prouvent de nombreuses reconnaissances consenties à son profit et à celui de sa femme, au printemps de l'année 1541, par leurs tenanciers[3], et le 25 juin de cette même année il fit dresser un état des « comptes et reconnaissances des hommes et sujets de la terre et seigneurie du Solier et du Dognon, avec ses appartenances, appendances et dépendances[4] ». Cet acte fort important, qui ne comprend pas moins de 57 pages très grandes, nous montre que les deux époux avaient des cens et des rentes dans les paroisses de Janailhat, Sardent, Drouilles, Thoron, Azat, la Novaille, Saint-Eloy, Saint-Victor, la Chapelle-Taillefer, Murat, et, parmi les villages de la coutume du Poitou, dans les paroisses de Saint-Hilaire-le-Château, de Pontarion, et même, au delà de ce bourg, aux villages de la Courcelle et de Pradeix. Rien n'est oublié dans le relevé minutieux de ces innombrables censives : celui-ci doit « une paillasse », celui-là « une charrette garnie de vinade[5] », cet autre « géline une entière et demi-tiers géline[6] »,

1. On ne sait même pas encore s'il a laissé un testament (*Carrés de d'Hozier*). Les *Quartiers* du chevalier de L'Hermite suppriment cette arrière-grand'mère ; mais elle figure dans la généalogie du P. d'Oultreman (1645).

2. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 40. C'est sans doute le premier des deux partages signalés par Tristan (*Page disgr.*, tome I, ch. II) comme ayant diminué beaucoup la grandeur de sa maison. C'est à cause de ce partage que Geoffroy de Tenailles est quelquefois appelé sieur du Solier dans les actes qu'il passe (*Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37). La généalogie du P. d'Oultreman l'appelle *Teneville* ; mais nous croyons qu'il faut lire *Tenailles*.

3. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasses* 37, 39 *et* 40.

4. *Ibid., liasse* 38.

5. La Creuse ne produit pas de vin ; on allait en chercher à Argentan ou à Montluçon (Voir TRISTAN, *Mélanges*, p. 69).

6. Acte du 21 mai 1585 (p. 17), appartenant aujourd'hui à Mme Lunaud, de Janailhat,

le curé de Sardent deux messes par semaine à perpétuité, etc. Toutes les redevances en nature se payaient à la Noël, et il nous semble voir Jacques L'Hermite et Jeanne de Texières dans ce petit tableau de Sorel : « Il y a des contrées où le seigneur et la dame d'un village se mettent devant une table avec leur greffier au bout, et ceux qui tiennent quelque chose d'eux leur viennent apporter l'un des pigeons, l'autre des poulets, des poules ou des chapons, et quelques-uns une petite somme d'argent, laquelle n'est pas négligée, parce que c'est une marque de reconnaissance, et que les petits ruisseaux ramassés font les grandes rivières [1]. » Le 9 octobre 1552 Jacques L'Hermite fait dresser un nouvel état « de tous les cens, rentes et dîmes du seigneur de Solier, à cause de ses terres de L'Hermite, le Maupas, le Dognon, aussi la terre et seigneurie dudit Solier [2] ». Enfin, le 12 août 1557, étant en son lit, malade, il fait son testament [3]. L'article 6 de son contrat de mariage avec Jeanne de Texières portait qu'ils pourraient choisir pour héritier celui de leurs enfants qui leur serait le plus agréable ; Jacques déclare que ses six enfants mâles, Jean, Pierre, Geoffroy [4], François, Claude et Louis, et ses quatre filles, Gabrielle, Jeanne, Marie et Claude, lui sont tous également agréables, et il « s'en remet à la volonté et discrétion de Mlle Jeanne, sa femme, pour élire le plus agréable de leurs dits enfants, comme elle verra être à faire pour la conservation de leur maison. » Jacques L'Hermite se rétablit, car son fils François le précéda dans la tombe ; mais il dut mourir cependant peu après, car le 4 juillet 1561 Jeanne de Texières signe seule un contrat [5]. Elle restait veuve avec neuf enfants, dont l'aîné n'avait pas plus de vingt-cinq ans.

Le cinquième de ses fils, Claude, fut reçu chevalier de Malte [6] le

1. *La Maison des Jeux* (1642), p. 199.

2. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 38. Cet acte, qui rappelle beaucoup celui de 1541, nous aprend en outre que Jacques L'Hermite, comme seigneur du lieu noble du Dognon, avait le quart des dîmes de la paroisse des Eglises.

3. Cet acte est dans les *Carrés de d'Hozier*, auquel il a paru « bon ». Il en reproduit ensuite une « prétendue minute » qui n'est « nullement conforme », et qui est, déclare-t-il avec raison, « on ne peut pas plus fausse ; » c'est un « acte abominable ».

4. Ce nom est en blanc dans la copie de d'Hozier ; mais il nous sera indiqué par un autre acte de ses *Carrés*, du 15 décembre 1570.

5. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 39.

6. *Cabin. des Titres, manuscr.* 837. — Voir aussi VERTOT, *Hist. des Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, 1726, t. IV, p. 55 de l'*Appendice, Liste des Chevaliers de la langue d'Auvergne*. Neuf chevaliers ont été reçus le même jour que Claude L'Hermite ; mais les armes et les preuves de noblesse de trois des dix chevaliers n'ont pas été retrouvées « dans les archives de la vénérable langue d'Auvergne », et malheureusement Claude est un de ces trois.

4 novembre 1569. Deux mois après, son second fils, Pierre L'Hermite, seigneur du Bois, épousait Marie Esmoins [1]. Vers la même époque, l'aîné des frères, Jean L'Hermite, écuyer, sieur du Solier, grand-père de notre Tristan, se maria avec Jeanne du Verdier, « veuve d'Annet du Mont, écuyer, sieur dudit lieu et de Lâge Rondeau [2]. » Un contrat passé entre les nouveaux époux à Lâge Rondeau, le 29 juin 1570, autorisait Jeanne du Verdier « pour assureté » de ses deniers, à convertir « en acquêts à son nom et profit, qui seraient à elle propres », les 2.000 livres tournois de sa dot « à elle dus par Jacques et Antoine du Mont, héritiers » de son premier mari, et les 1.500 livres tournois dont ses parents lui étaient encore redevables [3]; car ils lui avaient promis une dot de 3.500 livres tournois « par son contrat de mariage accordé le 27 octobre 1566 avec ledit feu sieur du Mont, son premier mari [4] ». Rentrée en possession de sa dot [5], Jeanne du Verdier voulut acquérir « bons et suffisants lieux [6] ». Son mari lui proposa de lui vendre une des terres de sa famille, vu qu'ils avaient « deux sœurs à marier [7], et un de leurs frères qu'ils délibéraient envoyer à Malte, et qu'ils ne pouvaient y subvenir sans aliéner des biens à eux propres, soit de l'estoc du père ou acquisitions par eux faites en particulier »; elle y consentit, et le 15 décembre 1570 elle acheta de Jeanne de Texières, « tant en son nom que comme ayant la garde-noble de Gabrielle, Louis et Claude L'Hermite, ses enfants », et de « nobles Jean et

1. *Dossiers bleus*, n° 4092 (Certificat imprimé donné le 4 octobre 1678 par Jérôme Bignon à Sicaire L'Hermite). Le contrat fut signé le 8 janvier 1570. (*Ibid.*, acte du 22 juin 1641.) Ce Pierre est appelé dans différents actes : seigneur de *Beauvais*, de *Beauveys*, du *Bouïs*, du *Boix*. Le contrat de mariage de son fils Antoine (20 décembre 1600) porte « Bouys en Berry. » (*Carrés de d'Hozier.*) Marie Esmoins devait appartenir aux Esmoins de Janailhat. C'est de ce mariage qu'est sortie la branche des L'Hermite de Rochebrun et de Lenty.

2. *Carrés de d'Hozier*, acte du 22 octobre 1570, et J.-B. L'Hermite, *Hist. généalog. de la Noblesse de Touraine*, p. 229. Jeanne du Verdier était fille de Gilbert du Verdier, écuyer, sieur de Nierne, et de Catherine Maraffin. Un de ses ancêtres aurait épousé au xve siècle Anne de la Châtre Brillebaut, et sa famille aurait eu une alliance avec les La Roche-Aymon.

3. Rappelé dans un acte du 15 décembre 1570 (*Carrés de d'Hozier*). La livre tournois valait alors environ 3 fr. 11.

4. *Procuration de Jean L'Hermite* du 22 octobre 1570 (*Carrés de d'Hozier*).

5. Elle en donna quittance par procuration le 22 octobre 1570. (*Id.*)

6. Tous les détails qui suivent sont empruntés à un acte du 15 décembre 1570, dont d'Hozier, dans ses *Carrés*, donne un extrait « fait sur l'original et très intéressant pour la famille de L'Hermite Solier ».

7. Gabrielle et Claude. Les deux autres, Jeanne et Marie, ont dû entrer en religion, car nous verrons dans un acte du 8 juillet 1578 qu'elles ont cédé tous leurs droits à leur frère Jean (*Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37).

Geoffroy L'Hermite, ledit Geoffroy tant en son nom que pour et au nom de noble homme Pierre L'Hermite, écuyer, sieur du Bois,... le lieu, mas et village de Ville-Vesgoulx[1], avec tous et chacuns les droits, appartenances et dépendances ». Jeanne du Verdier paya comptant 560 livres, s'engageant à verser encore 250 livres « dans la fête de Mgr saint Jean-Baptiste prochain venant,... auquel temps les susdits ont dit vouloir envoyer ledit Louis L'Hermite, fils et frère, chevalier de Mgr saint Jean de Jérusalem en l'île de Malte ». Le reste de l'argent servira à constituer la dot de « damoiselle Gabrielle, leur sœur ».

Cette Jeanne du Verdier, femme du grand-père de Tristan, fut-elle sa grand'mère? Nous ne le croyons pas. Le chevalier de L'Hermite ne dit pas qu'il descende d'elle dans son *Hist. généalogique de la noblesse de Touraine*[2]; il se donne au contraire une autre grand'-mère dans ses *Quartiers* et dans la *Généalogie* qu'il a dressée pour la seconde édition du livre du P. d'Oultreman : « Jeanne de La Roche-Aymon, des marquis de Saint-Maixent, fille de N. de La Roche-Aymon et de N. des Barton, vicomtes de Montbas. » Sans doute tout ce qui sort de cette plume est suspect, et l'on peut penser que le vaniteux personnage a supposé ce mariage de son grand-père pour se faire lui-même proche parent de ce Jean de La Roche-Aymon, seigneur de Saint-Maixent, sénéchal de la Haute et Basse Marche[3], qui rendit des services à Charles IX dans les guerres de religion, et, en 1571, fut nommé, à son insu, chevalier de l'ordre de Saint-Michel[4], et de son fils Annet de La Roche-Aymon, chevalier de l'ordre du roi, aussi sénéchal de la Marche, fidèle serviteur de Henri III pendant les troubles suscités par la Ligue (1589)[5]. Nous avouons n'avoir trouvé nulle trace de ce mariage, ni dans l'énorme *Histoire généalogique de la maison de La Roche-Aymon*, composée en 1776 par l'abbé d'Estrées sous la direction du cardinal de La Roche-Aymon, archevêque de Reims, ni dans l'immense quantité de pièces concernant les La Roche-Aymon ou dans les liasses de pièces sur la seigneurie du Solier que possèdent les archives de la Creuse, ni dans les *Carrés de d'Hozier* (art. *La Roche-Aymon* et *L'Hermite*). Il

1. Entre Sardent et Pontarion (*Carte de Cassini*, n° 32, *le Dorat*).
2. P. 229.
3. C'est le seul titre que lui reconnaisse l'abbé d'Estrées (*Généalogie de la maison de La Roche-Aymon*, p. 309).
4. Joullietton, *Hist. de la Marche*, t. I, p. 323-325, et t. II, p. 51.
5. *Ibid.*, t. I, p. 334. C'est en 1615 seulement que la terre de Saint-Maixent sera érigée en marquisat.

nous paraît cependant bien difficile que le chevalier de L'Hermite ait osé supposer une alliance, relativement très récente, avec une famille si considérable[1]. L'absence de tout acte la mentionnant ne suffit pas à le convaincre de mensonge. La famille des L'Hermite du Solier s'étant éteinte au XVIIe siècle, nul n'a eu intérêt à conserver les actes la concernant[2]. Le père de Tristan est né vers 1574[3]. Son grand-père, Jean L'Hermite, marié en 1570 avec Jeanne du Verdier, pouvait être remarié en 1573 avec Jeanne de La Roche-Aymon. Or, nous trouvons justement à cette époque une jeune « Jeanne de La Roche-Aymon, des marquis de Saint-Maixent », petite-nièce de Jean, sénéchal de la Marche, petite-fille de son frère aîné Antoine, devenu, par son mariage avec Marguerite Vigier, seigneur de Prémilhac en Périgord[4]; Jeanne de La Roche-Aymon était fille aînée d'Aymar de La Roche-Aymon et de Marguerite de Turenne[5], mariés à la fin de l'année 1556[6]. Nous savons qu'elle « était mariée lorsque son père testa le 9 janvier 1578, mais sans que l'acte énonce le nom de son mari[7] ». Pourquoi ne pas admettre que ce mari ait été Jean L'Hermite, fils de Jeanne de Texières? Une tante de Jeanne de La Roche-Aymon, Marguerite, avait épousé, le 31 octobre 1564, Aubin de Texières, seigneur de Beaulieu, proche parent de Jeanne de Texières[8]. Ce mariage a pu amener entre les deux familles une seconde alliance, qui expliquerait comment Jean L'Hermite, gendre de Marguerite de Turenne, serait devenu, d'après la généalogie du P. d'Oultreman (1645) et les *Quartiers* du chevalier de

1. En 1652, nous voyons par le contrat de mariage d'un comte de La Roche-Aymon (*Carrés de d'Hozier*) qu'il était allié à la duchesse d'Elbeuf, à la marquise de Sénecé, dame d'honneur de la reine-mère, cousin du maréchal de l'Hôpital et de *Louis de la Châtre, marquis de Nançay*.

2. Les pièces déposées dans les Arch. de la Creuse viennent des L'Hermite du Dognon, qui se sont séparés vers 1571 des L'Hermite du Solier; il est donc naturel que, postérieurement à cette date, elles ne contiennent presque plus rien sur ces derniers.

3. Tristan dit dans son *Page disgracié* (t. I, chap. II), généralement très exact, que son père avait dix-sept ans, quand se produisit un fait, que nous pourrons placer, d'une façon certaine, en 1591.

4. Abbé d'Estrées, p. 365.

5. Les *Quartiers* du chevalier de L'Hermite lui donnent une autre mère, mais partout ils restent dans le vague et ne précisent rien.

6. Abbé d'Estrées, p. 367.

7. *Ibid.*, p. 368, d'après une copie collationnée en 1628 sur la minute. « L'acte articule seulement que par le contrat de son mariage, qui avait été passé devant le notaire qui recevait les dernières volontés de son père, celui-ci lui avait constitué en dot 1300 livres et n'en avait payé que 800 à compte. »

8. *Ibid.*, p. 367. Ce mariage est confirmé par le contrat de mariage de leur fils aîné Jacques (24 juin 1620) conservé dans les *Carrés de d'Hozier*.

L'Hermite, « lieutenant-général de l'armée du vicomte de Turenne[1] ? »

Que Jean L'Hermite ait, oui ou non, épousé en secondes noces Jeanne de La Roche-Aymon, ce qui est certain, c'est qu'il n'eut qu'une modeste partie de l'héritage paternel. Usant de la faculté que lui accordaient son contrat de mariage et le testament de son mari, Jeanne de Texières, lorsqu'elle fit de son vivant, en 1571, un partage de tous les biens de la famille entre ses neuf enfants, réserva des avantages considérables à son dernier-né, Louis, son favori, qu'elle ne se décidait pas à envoyer à Malte[2]. Elle lui laissa encore, par testament, tous les acquêts faits par elle depuis ce partage[3]. Après sa mort, ses enfants firent une transaction, le 8 juillet 1578, « au lieu et maison noble de Solier. » Jean, « ayant droit cédé de Jeanne et Marie, ses sœurs, » Geoffroy, Claude, « chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie du grand et petit Masdieu, » tant en son nom que pour les enfants mineurs de son défunt frère Pierre, Gabrielle et Claude, reconnaissent les avantages accordés à Louis par le testament de Jeanne de Texières, lui laissent les meubles de leur mère sous la condition qu'il paiera les dettes faites par elle depuis le partage de 1571, et, annulant ce partage, non sans donner à Louis d'importants dédommagements pécuniaires, divisent les revenus de leurs domaines en trois lots, le premier attribué à Jean, Jeanne et Marie, le 2e à Geoffroy, Claude et leur sœur Gabrielle, le 3e à Louis, à sa sœur Claude et à leur

1. Nous inclinons à voir une nouvelle preuve de ce mariage avec Jeanne de La Roche-Aymon dans une note de la *Clef* du *Page disgr.* (t. I, chap. VIII, p. 39), où, parlant d'une visite faite au jeune Tristan par un gentilhomme de ses parents, le chevalier de L'Hermite dit simplement : « Ce gentilhomme paraît être le seigneur de La Roche-Massenon, du nom de Barton, parent paternel de l'auteur. » Or, si les Barton étaient alliés aux L'Hermite, c'était par les La Roche-Aymon. Jean de La Roche-Aymon, sénéchal de la Marche, avait épousé en 1537 Renée de Grassay, fille de Madeleine Barton ; leur fille Rose épousa en 1570 Charles Barton, seigneur de La Roche-Nozil et de Massenon ; leur fils, Jean Barton de Montbas, écuyer, cousin au second degré de Jeanne de La Roche-Aymon, épousa, en 1608, Claudine de La Roche-Aymon, fille de François de La Roche-Aymon, de la branche aînée, et de Françoise Le Loup. La sœur de cette Claudine, Anne, épousa, vers la même époque, René de Chaussecourte, écuyer, sieur de Chastellux et Lespinas, que, en 1629, Isabelle Miron, mère de Tristan, devenue veuve, subrogera « en ses droits, nom, raisons et actions », lorsqu'elle fera saisir le Solier pour rentrer en possession « de 12.000 livres à elle constituées par son contrat de mariage ». (D'Estrées, p. 309 et 114 ; *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse 39*, et *Insinuations*, p. 20 ; *Bibl. nat., manuscr., Pièces originales*, 1516 ; *Carrés de d'Hozier, art. La Roche-Aymon.*)

2. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasses* 37 *et* 40.

3. Rappelé dans un acte du 8 juillet 1578 (*Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37).

neveu, « fils de feu Pierre [1]. » Ce partage entre neuf enfants, trente ans après un partage entre six, diminua beaucoup la grandeur de la maison de L'Hermite Solier [2]. Le Solier lui-même était partagé, comme le prouvent de nombreuses reconnaissances consenties au profit de Louis L'Hermite, « seigneur du Dognon et en partie du Solier [3], » où il demeurait [4] avec sa femme, Catherine Esmoing [5]. Depuis ce partage jusqu'à l'année 1590, nous ne savons plus rien des enfants de Jeanne de Texières, si ce n'est que le 13 mars 1589 Claude était déjà commandeur de Maisonnisse [6], et qu'à une date incertaine était mort « Jean, seigneur de Solier,... qui... n'eut qu'un fils, père de Tristan et de J.-B. L'Hermite de Solier [7] ».

Ce personnage, qui s'appelait Pierre L'Hermite, d'un caractère hardi et aventureux, n'allait pas tarder à être mêlé à des évènements tragiques, comme nous l'apprend le *Page disgracié* : « Un grand procès criminel, où mon père fut enveloppé dès l'âge de dix-sept ans, acheva presque sa ruine (*de notre maison*). Cette affaire coûta beaucoup de biens à ce gentilhomme, et si dans cette grande jeunesse il n'eût fait éclater une grande vertu, ce malheur lui eût coûté la vie [8]. » La *Clef* du *Page disgr.* se contente de dire qu'il « fut sept ans détenu prisonnier, accusé d'avoir été complice avec ses oncles, Claude et Louis, de la mort du vice-sénéchal de la Marche ». Les Registres du Parlement criminel, aux Archives nationales, présentent justement, du 10 mars 1589 au 4 novembre 1599, des lacunes qui semblaient nous enlever toute espérance de retrouver les traces de cette dramatique affaire. Mais nous avons eu la bonne fortune de

1. L'acte porte la signature des quatre frères et celle de leur sœur Claude ; mais Gabrielle « a dit ne savoir signer ». — Cet acte important est rappelé dans un autre acte de 1639 (*Ibid.*, *liasse* 550).

2. *Page disgr.*, t. I, ch. II.

3. Voir l'*Appendice*, *n°* II. — *Arch. de la Creuse*, *sér. E*, *liasses* 37 *et* 40 (Actes des années 1585-1589).

4. *Ibid.*, *liasse* 40 (année 1585). — Actes de 1585 appartenant à Mme Lunaud, de Janailhat.

5. *Généalogie de la 2e éd. du P. d'Oultreman.* — *Arch. de la Creuse*, *sér. E*, *liasse* 40, acte du 25 septembre 1598. Un acte, bien suspect, des *Dossiers bleus* (*Bibl. nat. manuscr.*, n° 4092), daté du 22 juin 1641, porte leur contrat de mariage « *signé par Vidimus B...!* » au 15 septembre 1581.

6. *Arch. de la Creuse*, *sér. E*, *liasse* 37. Maisonnisse, près de Sardent, était une des dix commanderies de Malte de l'ancienne Marche (Joullietton, *Hist. de la Marche*, t. II, p. 221).

7. Boisseau, *Promptuaire armorial*, *François II.* — Cet ouvrage, écrit sous l'inspiration du chevalier de L'Hermite, donne Jeanne de La Roche-Aymon pour grand'mère à Tristan.

8. T. I, ch. II.

découvrir dans le *Plumitif du Conseil*[1] (*Parlement criminel*) le dernier interrogatoire de Louis et de Pierre L'Hermite, et, dans un volumineux dossier de minutes d'arrêts de 1595[2], la sentence capitale prononcée contre eux[3]. Ces documents sont d'un tel intérêt que nous insisterons un peu sur ce curieux procès.

Depuis que la Marche avait été donnée pour douaire, en 1575, par Henri III à Isabelle d'Autriche, veuve de Charles IX, le pays n'avait cessé d'être agité par des troubles religieux[4]. La Ligue y trouva de nombreux partisans, contre lesquels eut à guerroyer, aussitôt nommé gouverneur de la Marche (1589), le sieur de la Rie de Lacoste de Mézières[5]. « Dès que la nouvelle de l'assassinat de Henri III fut parvenue dans la Marche, les villes du Dorat, de Bellac, de Magnac, d'Aubusson et de Felletin reconnurent Henri IV pour roi[6]; » mais d'autres places, comme Guéret, Ahun, Pontarion, continuaient à tenir pour la Ligue. Il fallut les réduire. Parmi les premiers gentilshommes qui vinrent se ranger aux côtés du gouverneur pour « s'opposer aux rebelles et bloquer les châteaux et places fortes qui faisaient la guerre au roi », se trouvaient Louis, Claude, et le jeune Pierre L'Hermite, alors âgé de seize ans[7]. Ils se saisirent des forteresses qui entouraient Guéret « par le commandement du sieur de Lacoste, pour incommoder la ville, et tellement furent incommodés[8], qu'arrivant M. le comte d'Auvergne, ils furent contraints de se rendre à lui 24 heures après. » Guéret reçut garnison, et Pierre L'Hermite fut installé « capitaine en la citadelle[9] ». Bientôt appelé loin de Guéret, le sieur de Lacoste de Mézières y laissa pour lieutenant Claude L'Hermite[10]. Il n'y revint pas, ayant été, malheureusement pour les L'Hermite, tué, au commencement de 1591,

1. *Arch. nat.*, X ^{2a}, 958, p. 61-69.
2. X ^{2b} 170, 18 février 1595.
3. Nous la publions dans l'*Appendice*, n° I.
4. Joullietton, *Hist. de la Marche*, t. I, p. 329 et suiv.
5. *Ibid.*, p. 334 et suiv.
6. *Ibid.*, p. 336-337.
7. *Interrogatoire de Louis et de Pierre L'Hermite*. — *Page disgr.* (I, IV) : « Mon père avait eu l'honneur de servir un des plus grands et des plus illustres princes du monde (*Henri IV*) pendant les guerres... Mon père l'avait fidèlement servi. »
8. *Les habitants.*
9. *Interrog. de Louis et de Pierre L'Hermite.*
10. *Interrog. de Louis.* — *Lettre de Rounat.* (Voir l'*Appendice*, n° II.) — Boisseau, *Promptuaire armorial, François II* : « Claude L'Hermite, commandeur de Maisonnisse, nommé grand prieur d'Auvergne, lieutenant du roi en la Marche, gouverneur de la ville et citadelle de Guéret, fidèle et généreux défenseur des intérêts du Roi dans cette province, qu'il conserva toujours contre les forces de la Ligue. » On se demande pourquoi Boisseau place ce personnage sous François II.

devant Saint-Yrieix, en Limousin[1]. Le roi nomma gouverneur en sa place Louis Châteignier, seigneur d'Abeine, qui dut disputer le pays à l'ancien gouverneur révoqué par Henri III en 1589, Georges de Villequier, vicomte de la Guerche, partisan de la Ligue[2]. On devine aisément quel devait être l'état de la Marche pendant ces luttes intestines : les exactions étaient infinies, les arrestations illégales nombreuses, le pillage presque quotidien, les meurtres fréquents.

Aussi, ceux qui, au mois de mai 1591, retirèrent de l'étang isolé de « Mamangeas, près Pontarion[3] », le corps d'un homme tout botté, avec une pierre au cou et une autre aux jambes, et la tête trouée d'un coup de pistolet[4], ne durent-ils pas être extrêmement surpris. Ils ne s'émurent sans doute qu'en reconnaissant dans ce cadavre, qui avait dû rester quelques jours au fond de l'étang, celui de Jacques Voisin, vice-sénéchal de Guéret.

Comme Voisin avait fait pendre quelques habitants de Bourganeuf, on crut d'abord à une vengeance, et les accusations s'égarèrent[5]. Cependant la rumeur publique désigna bientôt les sieurs du Solier, dont les terres étaient assez voisines de la scène du crime ; le bruit courut que, quelques jours avant la découverte du cadavre, on avait vu la victime, montée sur sa jument et les yeux bandés, menée par eux, à travers le bois, au Solier ; que d'autres témoins l'en avaient vue sortir, toujours les yeux bandés, deux jours après, dans la nuit du mardi 7 mai ; l'un d'eux aurait même entendu Voisin demander alors en criant « ce qu'on voulait faire de lui », et supplier « que l'on prît tout son bien ». Enfin, après avoir jeté le corps dans l'étang, les meurtriers seraient entrés dans une taverne, et l'un d'eux aurait prononcé cette parole grave : « Buvons du vin ; il y en a qui boivent de l'eau tout leur soûl[6]. » Ces bruits, qu'il avait peut-être contribué à faire répandre, n'étaient pas pour déplaire à Jean Domy, juge sénéchal de Bourganeuf, qui, ligueur comme Voisin, avait été à la même époque retenu aussi prisonnier au Solier par Louis L'Hermite[7], et n'en était sorti qu'après avoir payé la forte rançon de

1. Joullietton, *Hist. de la Marche*, t. I, p. 337.
2. *Ibid.*, p. 338, et Aguesse, *Hist. de l'établissement du Protestantisme en France* (1886), t. IV, p. 178-181.
3. Au-dessous et un peu à gauche de Sardent, plus près de Sardent que de Pontarion (*Carte de Cassini*, n° 32, *le Dorat*).
4. *Interrog. de Louis L'Hermite* et *Sentence*.
5. *Interrog. de Louis*.
6. *Interrog. de Louis et de Pierre*.
7. Interrogé « qui gardait *cependant* Domy », Louis répond que « c'étaient des soldats de M. de la Planche ».

treize cents écus sol [1]. Il décida la veuve de Voisin, Gabrielle de Saint-Julien, à porter plainte avec lui contre les sieurs du Solier, et parvint même à associer à leur plainte « damoiselle Jeanne de la Faye, veuve de Louis Esmoing [2] », sans doute alliée des L'Hermite [3]; elle les accusait d'être, un peu avant la prise de Guéret, entrés, « sous prétexte d'amitié [4] », dans sa maison de Lavaublanche, et d'en avoir enlevé « les meubles et les grains [5] ».

Il faut croire que les L'Hermite étaient coupables, puisqu'ils seront condamnés sur les deux premiers chefs d'accusation; mais ils protestaient avec énergie de leur innocence [6]. Arrêtés néanmoins, ils restèrent en prison à Guéret « l'espace de 22 mois, et plus 6 ou 7 mois sans parler ni communier à personne [7] ». Informé de leur arrestation et reconnaissant des services reçus, Henri IV commanda au sieur de Beaulieu de leur délivrer des lettres d'abolition [8]; mais les accusés déclarèrent avec assurance « qu'ils ne s'en voulaient aider, parce qu'ils s'avoueraient par cela même coupables du fait de Voisin, duquel ils étaient innocents, et qu'ils aimaient mieux se soumettre à la justice [9] ». Un arrêt du conseil privé du roi, donné sur la requête présentée par les L'Hermite le 12e jour d'octobre 1591, les renvoya devant le Parlement [10]. Celui-ci rendit, le 3 mars 1592, un arrêt portant qu'un procès criminel serait fait et instruit par un des conseillers [11]. Ce conseiller fut M. de Turin, et les accusés se plaignirent vivement de ce choix : ils reprochaient à M. de Turin de montrer de la partialité pour l'accusation, et de faire leur procès

1. On verra par la sentence que le frère et deux amis de Domy avaient dû signer des obligations à Gabrielle et Marie L'Hermite, sœurs de Louis et de Claude, et à Jean Jarrigeon, notaire royal à Maisonnisse. — L'écu sol valait en juin 1597 exactement trois livres, comme le prouve une obligation de cette époque rappelée dans un acte du 21 juin 1632 (*Bibl. nat., manuscr., Pièces originales*, 1516).

2. *Sentence.*

3. Nous avons signalé plusieurs mariages entre ces deux familles; la femme même du principal accusé, Louis, s'appelait Catherine Esmoing.

4. *Interrog. de Louis.*

5. *Sentence.* L'*Interrogatoire de Louis*, au lieu de *Lavaublanche*, porte *Maisonblanche.*

6. *Interrog. de Louis et de Pierre.*

7. *Interrog. de Louis.* Il parle seulement de la première période du procès, de l'instruction de l'affaire. Plus tard ils seront transférés à Tours, puis à Paris; ils resteront sept ans prisonniers. (*Clef* du *Page disgr.*)

8. *Interrog. de Louis et de Pierre.*

9. Quant aux « lettres du roi, adressées au maréchal d'Auvergne pour les tirer de la prison, reconnaissant que c'était un fait militaire », elles ont été, dit Louis, demandées par leurs amis pour eux pendant que, « à Guéret détenus, ils ne pouvaient communier à personne. »

10. *Sentence.*

11. *Id.*

« en la ville de Guéret, en la maison d'un parent de leurs parties[1] ». Leurs protestations pendant toute la durée de la longue instruction furent si vives qu'ils finirent par obtenir des Lettres patentes portant évocation au conseil du roi de leurs affaires (29 mars et 22 avril 1593[2]); mais le conseil privé du roi rendit presque aussitôt un arrêt ordonnant que, « sans avoir égard auxdites lettres, » il serait passé outre par le Parlement « au jugement définitif dudit procès[3] ». C'est alors, sans doute, que, l'instruction étant terminée, le sieur d'Abeine, gouverneur de la Marche, vint chercher à Guéret les prisonniers, « et les fit conduire par cent cavaliers dans la conciergerie du Parlement, alors séant à Tours[4]. » A peine arrivés, ils présentèrent, le 27 septembre 1593, une requête « à ce qu'il leur fût permis informer des pratiques, menées et subornation des témoins faites par ledit Domy, et à cette fin leur octroyer commission[5] ». Il ne fut pas fait droit à leur requête; mais le jugement fut retardé d'abord par la mort subite de Claude L'Hermite, qui, si nous en croyons Rounat, lequel bien certainement ne s'est pas adressé dans son enquête à des ennemis des L'Hermite, « fut tragiquement empoisonné et mourut dans la ville de Tours, au mois de novembre l'an 1593, par des ennemis de S. M.[6] » Puis se succédèrent de graves évènements politiques, le sacre du roi au mois de février 1594, et son entrée dans Paris soumis, le mardi 22 mars. Le lundi suivant, « le sieur

1. *Interrog. de Louis et de Pierre.* Pierre se plaint vivement de ce que son « procès a été fait en la ville de Guéret, en laquelle ville il a tant fait la guerre; comme étant rebelles au roi, ils ont toujours désiré sa mort, comme à tous les serviteurs du roi, ayant été capitaine en la citadelle de Guéret, les ayant contenus sous l'obéissance du roi »

2. La *sentence* mentionne les dates, non le sujet de ces lettres; l'indication que nous donnons est tirée d'un acte assez suspect du 22 juin 1641 (*Dossiers bleus*, 4092); mais elle est bien d'accord avec les faits qui précèdent, et surtout avec celui qui suit.

3. *Sentence.*

4. Joullietton, *Hist. de la Marche*, t. I, p. 343. Joullietton a eu connaissance évidemment d'une pièce que nous n'avons pas retrouvée; mais il l'a mal lue et mal interprétée, et n'en a pas donné la date exacte. Après nous avoir dit que le sieur d'Abeine était tombé malade à Guéret *vers la fin du mois d'octobre* 1592, il ajoute que, *revenu au Dorat*, il « y reçut la nouvelle que Maisonnisse, Dusonlai (sans doute pour *du Soulier*) et quelques autres gentilshommes de la Haute-Marche avaient assassiné Léonard (pour *Jacques*) Voisin, vice-sénéchal de Guéret (nous avons vu que le crime était antérieur de plus de dix-huit mois); d'Abeine vint les chercher dans Guéret même, les fit prisonniers, etc. » A cette époque il ne s'agit plus de faire prisonniers les accusés, mais bien de transporter de Guéret à Tours les prisonniers.

5. *Sentence.*

6. Voir l'*Appendice*, n° II. Quelle part Claude avait-il prise au crime? Comme il est à peine question de lui dans l'interrogatoire des autres accusés et que la sentence ne prononce pas son nom, nous l'ignorons. Certains indices nous permettent de croire cependant qu'il joua dans toute cette affaire un rôle plus important que le jeune Pierre; mais le principal accusé était assurément Louis.

comte de Cheverny Hurault, lors chancelier, » se transporta « au Palais et y fit lire... les lettres de rétablissement de la Cour du Parlement,... et les officiers de Parlement, qui avaient été transférés à Tours et à Châlons, en ayant été avertis, en firent des feux de joie, et peu de temps après s'en vinrent seoir et exercer la justice en leur ancien trône et tribunal [1] ». Ce n'est pourtant qu'au mois de février 1595 que furent jugés les meurtriers de Jacques Voisin. L'affaire tint quatre audiences.

Le mardi 14 février [2], « a été arrêté... que le procès criminel fait aux sieurs du Solier se jugera en la Chambre de La Tournelle, MM. Auroux et Lejan nommés... Ce dit jour le procès desdits L'Hermite, sieurs du Solier, a été mis sur le bureau, au rapport de M. Legrand, en la Chambre de la Tournelle, où assistent MM. de Harlay, chancelier premier (Président), Potier, Forges, de Royants, vice-présidents, et MM. de Fleury, Angenoust, Chevalier [3], Turin, Molé, Courtin, Briçonnet, de Monthelon, Bouyn, du Four, Jabin et Legrand. » Le lendemain mercredi 15 février, il « a été continué à ladite instruction du procès ». C'est le jeudi 16 qu'eut lieu l'interrogatoire des accusés. Ils se défendirent l'un et l'autre avec beaucoup d'habileté.

Tous deux, avant de prêter serment, rappellent les services qu'ils ont rendus au roi, dont ils n'ont pas voulu accepter les lettres d'abolition, protestent de leur innocence, et se plaignent de la partialité montrée par M. de Turin dans l'instruction de leur affaire. Puis ils discutent avec beaucoup de présence d'esprit la valeur des témoignages portés contre eux.

Pour ce qui est du meurtre de Voisin, Louis déclare que c'est Domy qui a « suscité la veuve Voisin », et qu'il « l'a toujours tenue prisonnière en sa maison, de peur qu'elle ne se départît de cette accusation » ; que « quand ils eussent eu volonté de tuer feu Voisin, ils l'eussent fait ouvertement... et en plein chemin, ou, en le prenant prisonnier, l'eussent fait faire par un soldat, et eût été le coup bien avoué,... parce que Voisin était un des plus factieux et remuants de tout le pays, et que, depuis la réduction de la ville de Guéret, il a fait ce qu'il a pu avec le sieur de Pompadour [4] et La

1. *Mémoires-Journaux de Pierre de l'Estoile*, t. IV, p. 324-326.

2. Tous les détails qui suivent sont empruntés au *Plumitif du Conseil*, p.61-69 (*Arch. nat.*, X 2a 958).

3. Il sera absent le jour où l'on prononcera la sentence.

4. Le 20 décembre 1600, un neveu de Claude et de Louis, Antoine L'Hermite de Rochebrun, écuyer, sieur de Lavaud, « fils de feu Pierre L'Hermite, écuyer, sieur de

Chapelle-Biron, son gendre, pour faire la révolte au pays. » Mais, ne l'ayant pas tué, ils ne peuvent se défendre qu'en montrant que « les témoins sont faux et subornés ». Si Louis s'est « rendu au repaire » du Solier, c'est qu'il savait « que le sieur de Pompadour et le sieur de La Chapelle-Biron le voulaient assiéger,... et y avait plusieurs prisonniers d'honneur qui en témoigneront ». Qui dépose qu'il y a mené et gardé deux jours le défunt, et que c'est lui qui l'a tué ? Un valet supposé de Voisin, qui a reçu cette consigne de Domy ; un nommé Harlas, de Bourganeuf, ancien palefrenier du Solier, larron, qu'il avait renvoyé plus d'un an avant la mort de Voisin, qui fut même d'abord accusé du crime, et auquel Domy a promis une métairie en échange de sa déposition ; Simon Dupré et Regonard, qui ont reconnu être métayer et domestique de Domy, et qui prétendent, s'étant cachés derrière le colombier, avoir *entendu* l'accusé souhaiter, sur la porte du repaire, la bienvenue à son frère, alors que cela est matériellement impossible, vu que la distance est de plus de cinq cents pas ; s'il ne les a pas démasqués au moment de la confrontation, c'est « que les gardes qu'ils avaient les tenaient si étroitement, les battaient et leur faisaient tant d'outrages et de molesties qu'ils en furent malades, de telle façon que, quand les témoins furent confrontés, ils ne savaient ce qu'ils disaient et faisaient. »

Pierre, lui, plaide l'alibi : il affirme que, la nuit du crime, il ne bougea de la citadelle de Guéret, « ce qui se prouvera par plusieurs témoins d'honneur », et que même longtemps « devant et après le coup » il n'en sortit point, si ce n'est qu'il « monta à cheval après dîner avec le sieur de la Farge, environ le jeudi ou vendredi ». Les témoins qui soutiennent le contraire sont ou bien des ivrognes, comme Porson, qui l'accuse de propos tenus dans une taverne où, « le jour dont il parle, il ne but jamais, ni mangea », ou des malades, comme le sergent Bihard, qui dit l'avoir reconnu à cheval, mais qui ne sait ce qu'il dit, ou des larrons comme Pellisson, qui se venge d'avoir été trouvé par lui dérobant une tasse d'argent, ou des sacrilèges, comme Pierre Mabeau, ce soldat de la Ligue, qui a volé le saint ciboire dans une église, ou des ennemis personnels, comme Nadau, « cousin de feu Voisin, lequel a déposé pour se venger de

Bouys en Berry, » épousera Jeanne de Pompadour, « fille de feu René de Pompadour, écuyer, sieur de Lavezat, » habitant à Lenty, paroisse de Sarlande en Périgord, non loin de la famille de Jeanne de Texières (*Carrés de d'Hozier*, actes des 20 décembre 1600, 24 avril 1611 et 24 juin 1620).

ce qu'on lui a coupé le bras, étant avec le sieur de la Faye [1], qui était de la Ligue. » La plupart ont d'ailleurs été suscités par Domy, par Martin et autres ligueurs, comme l'ont été Roger Bonnys et Georges Chaslus, « pauvre fol qui court les rues », lequel a avoué « à un nommé Bourgeois, de la Chapelle-Taillefer,... qu'ayant été confronté à Pierre et à son oncle, il avait allongé sa conscience de deux aunes, parce que Domy lui en avait baillé cinquante écus. »

Sur le second chef d'accusation, Louis avouait avoir détenu Domy prisonnier; mais il soutenait qu'il en avait le droit, vu que Domy était « ennemi du roi, et l'un des plus factieux du pays », qu'il troublait avec les sieurs de Pompadour et de La Chapelle-Biron. D'ailleurs il l'avait fait prisonnier « par commandement exprès du sieur de Lacoste ». Il niait, en revanche, avoir reçu la rançon que Domy prétendait avoir payée, et il ajoutait que, « s'ils eussent reçu l'argent [2], ils le diraient franchement. » Interrogé « combien de rançon Domy avait payé à son oncle », Pierre répondait qu'il n'en savait rien.

Quant à la demoiselle de la Faye, Louis disait que, averti que son frère et son neveu avaient pris sa maison, il y était allé au galop, et qu'à sa prière son neveu s'était retiré. Pierre, lui, reconnaissait s'être « emparé de la maison pour le service du roi et par le commandement du sieur de Lacoste, parce que ladite maison retirait les ligueurs »; mais il affirmait que la demoiselle de la Faye n'avait pas « perdu la valeur de 20 mesures à payer », et qu'elle en avait « été bien récompensée par la perte de son bagage et équipage (*qu'il avait laissé à la maison*), où il y avait trois chevaux qui valaient 1.500 livres ».

Malgré leur assurance et l'habileté de leur défense, la Cour, le samedi 18 février 1595, les reconnut coupables du meurtre dont ils étaient accusés et les condamna à être décapités sur un échafaud en place de Grève [3], à payer quatre cents écus sol à la veuve de Voisin, six cents écus sol à ses enfants pour réparations civiles, et deux cents écus d'amende au roi. Louis devait, en outre, restituer à Domy les 1.300 écus sol qu'il lui avait extorqués comme rançon, et lui donner deux cents écus sol de dommages-intérêts. L'oncle et le neveu étaient enfin condamnés aux dépens du procès envers la veuve Voisin et

1. Rappelons que les accusés sont poursuivis par damoiselle Jeanne de la Faye.
2. Claude et Louis; car Pierre n'est pas poursuivi de ce chef.
3. *Arch. nat.*; *Parlement criminel, Tables d'arrêts commençant en novembre* 1594 (X 2a 1382). — *Plumitif du Conseil*, p. 69 (X 2a 958). — *Sentence* (Voir l'*Appendice*, n° I).

Domy chacun de leur regard [1], « et en tant que touche ladite damoiselle de la Faye, » la Cour mettait « les parties hors de cour et de procès, sans dépens ». Le 20 février, ils furent « amenés en la chapelle de la Conciergerie », où leur sentence leur fut prononcée [2].

Pourquoi l'arrêt ne fut-il pas suivi de l'exécution immédiate qu'il portait? Nous l'ignorons. Ce répit allait permettre aux amis des condamnés d'intercéder pour eux auprès du roi : « Un des plus grands capitaines de notre siècle, dit Tristan, et une des plus belles et des plus excellentes femmes du monde s'employèrent pour leur salut [3] »; et la *Clef* nomme « Louis de Crevant, vicomte de Brigueil, marquis de Humières, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Compiègne, capitaine des cent gentilshommes de la maison de S. M. [4] », et « Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort ». Les *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile sont d'accord avec le témoignage des fils de Pierre L'Hermite; ils disent en effet à la date du 17 mars [5] : « Le vendredi 17, il fit un grand tonnerre à Paris, avec éclairs et tempête, pendant laquelle le roi était à la campagne, et chassait autour de Paris avec sa Gabrielle, nouvellement comtesse de Mousseaux, côte à côte du roi, qui lui tenait la main. Elle était à cheval, montée en homme, toute habillée de vert, et rentra à Paris, avec lui, en cet équipage. » — Elle rapportait la grâce des sieurs du Solier; il n'est pas permis d'en douter quand, le lendemain, nous voyons l'Estoile écrire dans son journal : « Le samedi 18 mars 1595, le roi envoya les seigneurs de La Force et Praslin, capitaines de ses gardes, au Palais, pour empêcher l'exécution de deux gentilshommes de la Marche en Limousin, condamnés par arrêt de la Cour à être décapités en Grève, pour un prodigieux assassinat perpétré par eux. Sur quoi M. le Président étant allé trouver tout aussitôt Sa Majesté pour lui en faire des remontrances, aussitôt que le roi l'avisa, il lui dit : « M. le Président, je sais tout ce que vous me voulez dire; je

1. En 1605, Rounat dira (*Appendice*, n° II) que les L'Hermite ont dépensé en procès contre les ennemis de S. M. « plus de 30.000 écus, ce qui les a réduits à présent, incommodés et endettés. »

2. C'était l'usage, et le public était admis à « voir cette prononciation ». Voir dans le *Mercure Français* le jugement de la maréchale d'Ancre.

3. *Page disgr.*, t. I, ch. II.

4. La *Clef* ajoute que le père de Tristan « avait l'honneur d'appartenir au marquis de Humières »; il y a là sans doute confusion; c'est Tristan qui, par sa mère, petite-fille d'une Château-Chalons, sera allié aux marquis de Humières, si vraiment « Hugues de Crevant épousa l'an 1400 Michelle de Château-Chalons, de laquelle sont issus les seigneurs vicomtes de Brigueil et marquis de Humières. » (CHEVALIER DE L'HERMITE, *Hist. généalog. de la noblesse de Touraine*, édit. de 1669, p. 511.)

5. T. VII, p. 21.

sais qu'ils ont bien mérité la mort, et que ma Cour et vous leur avez fait justice. Aussi est-ce une supplication que je vous fais, et n'y veux point aller par autre forme, de me les vouloir donner pour les grands et signalés services que tous les deux m'ont faits. » On remarquait une particularité notable en la race de ces gentilshommes : c'est qu'ils étaient descendus de Tristan L'Hermite, et que, de leur race, il s'en trouvait vingt-six qui avaient tous passé par les mains des bourreaux [1], comme eussent aussi fait ces deux sans une spéciale grâce et faveur du prince [2]. »

Mais si la bonté reconnaissante de Henri IV les arrachait aux bourreaux, Pierre et Louis L'Hermite ne devaient sortir de prison qu'après le paiement des indemnités et amendes auxquelles ils avaient été condamnés. La somme était élevée, surtout pour Louis ; aussi le voyons-nous encore, deux ans et demi après, le 25 septembre 1598, « prisonnier ès prisons de la Conciergerie du Palais à Paris [3]. » A cette époque, Pierre était déjà libre et marié.

Chose surprenante, c'est à son procès qu'il dut son mariage. L'énergie et l'habileté de sa défense, sa haine contre la Ligue, le courage dont il avait fait preuve contre elle dès ses jeunes années, l'élégance de sa tournure et l'agrément de sa conversation, frappèrent « un vieux gentilhomme de bonne naissance, de grand mérite,... et d'un esprit fort agréable,... qui se proposa d'en faire son gendre, » malgré le crime pour lequel il avait été condamné [4]. Ce gentilhomme, qui se nommait Pierre Miron, sieur de Malabry [5], avait beaucoup de crédit [6] et de puissantes amitiés. Il était d'une vieille

1. Rien, dans les pièces que nous avons découvertes, n'est venu à l'appui de cette affirmation. Quant à la prétention des L'Hermite du Solier de descendre de Tristan L'Hermite, nous en avons fait justice.

2. Aussi Tristan dit-il (*Page disgr.*, t. I, ch. II) qu'il « survint *miraculeusement* une grâce du roi qui, les fit sortir glorieusement d'une si dangereuse affaire. »

3. Nous avons retrouvé dans les *Arch. de la Creuse* (*sér. E, liasse* 40) l'acte par lequel Catherine Esmoing, sa femme, « demeurant au lieu du Dognon, » vend, ce jour-là, à Jean Bourgeois, de la Chapelle-Taillefer, des rentes sur les paroisses de Janailhat, Saint-Eloi et Thoron, pour la somme de 500 écus sol, qu'il s'oblige à payer à la veuve de Voisin, tutrice de ses enfants mineurs; c'est la somme que le prisonnier a été condamné, par l'arrêt du 18 février 1595, à verser à la mère et aux enfants.

4. *Page disgr.*, t. I, ch. II. Pierre Miron pardonnait aisément à Pierre L'Hermite d'avoir tué un ligueur, lui qui avait été « colonel d'un régiment de Suisses, levé à ses dépens pour résister aux forces de la Ligue ». (Boisseau, *Promptuaire armorial*, 2e part., p. 60, *Henri II.*)

5. Malabry était une petite terre, près de Châtenay et de Verrières, aux environs de Sceaux.

6. J.-B. L'Hermite, dans ses *Quartiers*, dans la *Généalogie* de la 2e éd. du P. d'Oultreman et dans la *Clef* du *Page disgr.*, le dit : « baron de Cramailles, gouverneur et

famille, d'origine espagnole, qui se disait « issue des comtes de Palias, puînés des anciens comtes de Barcelone [1] ». François Miron était passé en France pour entrer au service de Charles VIII, dont il fut le premier médecin, et, depuis, ses descendants étaient restés attachés à la personne de nos rois [2]. Gabriel Miron, mort en 1522, et enterré à Tours, avait été chancelier de la reine Anne de Bretagne et de la reine Claude, premier médecin de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier. Son fils François, père de notre Pierre, fut médecin de Henri II, de François II et de Charles IX, et mourut en 1572, laissant de Geneviève de Morvilliers, fille de Jeanne Hurault, de la grande maison des Hurault, une fille et sept fils, qui tous occupaient à la fin du XVIe siècle une situation en évidence. Un des six frères de Pierre, Marc Miron, avait été médecin de Henri III, qui avait doté sa fille lorsqu'elle avait épousé, en décembre 1582, Louis Le Febvre de Caumartin, le futur garde des sceaux [3]; un des fils de ce Marc Miron, Charles, né vers 1571, avait été, dès l'âge de dix-huit ans, nommé évêque d'Angers [4], et avait assisté en la place d'un des pairs ecclésiastiques au sacre de Henri IV, à Chartres. Une nièce de Pierre, fille de son frère François, avait épousé un des fils de Claude Gouffier, créé duc de Roannez en 1566. Un autre de ses neveux, François Miron, fils de Gabriel, déjà conseiller d'Etat et président au grand Conseil [5], allait être lieutenant civil (26 avril 1596) [6] et acquérir bientôt un grand renom comme prévôt des marchands de la ville de Paris [7]; le frère de ce François, Robert, seigneur du Tremblay, fut reçu conseiller en la Cour du Parlement de Paris le

bailli de Chartres. » Il porte d'ailleurs le titre de baron de Cramailles dans un acte passé par lui en janvier 1575 (*Bibl. nat., manuscr., Pièces originales*, 1973).

1. *Clef* du *Page disgr.*, t. I, ch. II, p. 7.

2. Voir pour l'histoire de cette famille l'intéressant ouvrage de M. Miron de l'Espinay sur *François Miron*, le P. Anselme, les curieuses *Preuves de noblesse* de Charles Miron, chevalier de Malte, 1634 (*Dossiers bleus*, 12121), les généalogies manuscrites de la Bibliothèque nationale (*Collect. Chérin* et *f fr.* 20256), *La France Espagnole* du chevalier de l'Hermite, la *Généalogie de la maison des Hurault* à la suite des *Mémoires d'Etat* de Philippe Hurault de Chiverny, Paris, Billaine éd., 1636, et une lettre de Guy Patin à Falconet du 19 août 1670.

3. *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, t. II, p. 2, 95, 198; t. IV, p. 98; *Recueil de Conrart in-f°*, t. XIII, p. 1599.

4. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.* 20074 *ter*, *Evêques d'Angers et de Chartres*. Il fit son entrée à Angers le 15 avril 1599.

5. *Inventaire des arrêts du Conseil d'Etat, Règne de Henri IV*, par M. Noël Valois, t. I, n° 2486.

6. *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, t. VII, p. 57.

7. Il fut l'Haussmann et l'Alphand de son temps. Voir le curieux éloge qu'a tracé de son administration André du Chesne dans ses *Antiquités et recherches des villes, châteaux et places plus remarquables de toute la France*, 6e éd., 1631, p. 99, 110 et 116.

13 octobre 1595 [1]. Enfin par sa grand'mère, Jeanne Hurault, Pierre Miron était allié aux maisons de « Laval, La Trémouille, Chabot, de Gontaut-Biron, L'Hôpital, Saint-Mesme, de Daillon du Lude, de Roussy, Carnevenoy, Escoubleau, Sourdis, Anglure, Vassé, Harville-Paleseau, du Bouchet-Sourche, d'Etampes, de Chauvigny, Rostain, Rochefort, Robertet, Eschalard et La Boulaye [2] ». Par sa femme, Pierre Miron n'était pas moins bien apparenté. Il avait épousé Denise de Saint-Prest, veuve en premières noces de Miles le Morhier, seigneur de Villiers et le Morhier, qui prétendait descendre d'Adam le Morhier, vice-roi de Sicile l'an 1272 [3], et en secondes noces de Guillaume de la Chesnaye [4]. Elle était fille de Jean de Saint-Prest, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Saint-Prest-lès-Chartres et de Chenonville, « dit le gros Jean, renommé aux guerres d'Italie, où il commandait la compagnie de gens d'armes de Mgr Yves d'Alègres [5] », et « estimé si grand homme de lance que le roi Henri II voulut jouter contre lui [6] », et d'Anne de Château-Chalons, parente de Ronsard, qui prétendait descendre des ducs de Bourgogne, comtes de Chalons, et était, paraît-il, alliée aux maisons de Humières, de Marolles, de Lavardin et de Broc [7].

Toute l'influence que Pierre Miron avait par lui-même, par sa parenté, par ses alliances, il la mit au service du jeune Pierre L'Hermite, et s'appliqua, en lui rendant une foule « de bons offices », à « lui faire concevoir de l'affection pour lui [8] ». Il commença par lui faciliter les moyens de sortir de la Conciergerie en s'acquittant envers la veuve et les enfants de Voisin ; il obtint de Domy, sans doute en lui promettant sa garantie, qu'il se contentât d'une « obli-

1. *Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *Collect. Chérin*.

2. Chevalier de L'Hermite, *Hist. généalog. de la Noblesse de Touraine* (1669), p. 525. Ces renseignements sont conformes à la *Généalogie de la maison des Hurault*, à laquelle J.-B. n'a point collaboré, puisqu'il y a une erreur sur le nom de son père.

3. *Clef* du *Page disgr.*, t. II, ch. XVI. Miles le Morhier était déjà mort le 28 juin 1560 (*Carrés de d'Hozier*, 454). Il laissait un fils, Jacques, oncle de Tristan, dont la *Clef* donne la descendance.

4. C'est par erreur que la *Collect. Chérin* et le *Dossier bleu* 12.121 disent qu'elle n'épousa Guillaume de la Chesnaye qu'après la mort de Pierre Miron ; il fut bien son second mari, comme cela est prouvé par plusieurs actes (*Cabin. des Titres*, *Pièces originales*, 1973, actes des 20 avril 1573, 20 février et 29 avril 1581 ; *Carrés de d'Hozier*, 436, acte du 2 septembre 1582).

5. *Clef* du *Page disgr.*, t. I, ch. III, p. 10 ; *Collect. Chérin* ; *Quartiers du chevalier de L'Hermite*.

6. Boisseau, *Promptuaire armorial*, *Henri II*, p. 54. Ce tournoi est représenté plusieurs fois dans l'*Hist. généalog. de la Noblesse de Touraine*.

7. *Hist. généalog. de la Noblesse de Touraine* (1669), p. 525.

8. *Page disgr.*, t. I, ch. II.

gation reçue par Jean de Philesat, notaire au châtelet de Paris, le dixième jour du mois de juin 1597, de la somme de 750 écus faisant la somme de 2.250 livres[1] ». Enfin il gagna si bien la reconnaissance et l'affection de Pierre L'Hermite qu'une fois libre, « en peu de temps il conclut d'épouser sa fille », Elisabeth Miron [2]. Comme on le voit par ces simples mots de Tristan, les qualités morales ou les avantages physiques de la jeune femme semblent n'être entrés pour rien dans la décision de Pierre L'Hermite. Sans doute Tristan, qui, ainsi que nous le verrons, ne fut pas élevé par sa mère, et qui la connut à peine, était fort irrité contre elle quand il écrivit le *Page disgracié* ; mais il paraît bien que Pierre Miron, malgré sa fortune et ses alliances, ait eu de la peine à marier des filles médiocrement jolies [3]. Dans notre opinion, Elisabeth, que Tristan déclare sexagénaire dans une lettre qui ne doit pas être de beaucoup postérieure à 1632 [4], était plus âgée que son mari ; M. Miron de l'Espinay, très au courant de tout ce qui concerne sa famille, a bien voulu nous fournir la preuve que nous ne nous trompions point : Elisabeth Miron, née à Paris le 25 juin 1565 [5] et baptisée dans la paroisse de Sainte-Madeleine en la Cité, avait plus de trente-deux ans quand elle épousa Pierre L'Hermite, qui n'en avait guère que vingt-trois ; mais elle apportait en dot au condamné l'honorabilité d'une famille connue, d'illustres alliances, d'utiles relations, et, ce qui lui devait venir grandement en aide dans l'embarras de ses affaires, une somme de 12.000 livres[6]. Le mariage fut célébré vers la fin de l'été de 1597,

1. *Bibl. nat., manuscr., Cabin. des Titres, Pièces originales*, 1516 (rappelé dans un acte du 21 juin 1632). Il est probable qu'il s'agit de *Jean Domy*, bien que l'acte dise : « *Pierre Domy, sénéchal de Bourganeuf.* » Il est souvent question de ce *Pierre* dans l'acte du 21 juin 1632, et partout ailleurs il y est désigné « écuyer, sieur de Saint-Pardoux ». C'était son frère *Jean* qui était *sénéchal de Bourganeuf*; nous avons vu que Pierre avait aidé son frère à payer la rançon que lui avait extorquée Louis L'Hermite (Voir l'*Appendice*, n° I).

2. *Page disgr.*, t. I, ch. II. Elle est souvent appelée *Isabelle*. Les deux noms s'emploient alors constamment l'un pour l'autre : *Elisabeth* d'Autriche, veuve de Charles IX, est appelée *Isabelle* dans un acte du 13 mars 1589 (*Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37). Bazin (*Hist. de France sous Louis XIII*, t. I, p. 209) dit que le 25 août 1612 fut signé « le contrat de mariage entre le prince d'Espagne don Philippe et la sœur ainée du roi *Elisabeth* (les Espagnols disaient *Isabelle*) ». Enfin, le sieur de Lisola, dans sa *Harangue funèbre* sur la mort de l'Infante Isabelle Claire Eugénie, l'appelle quelquefois Elisabeth.

3. Les généalogies en nomment deux, Isabelle et Jeanne ; cette dernière n'était pas mariée en 1605. (*Cabin. des Titres, Pièces originales*, 2086). — Voir aussi Boisseau, *Promptuaire armorial, Henri III*, p. 60.

4. *Lettres Mêlées*, p. 465.

5. Les généalogies de la *Collection Chérin* et du *Dossier bleu* 12121 datent donc à tort le mariage de ses parents du 7 septembre 1570.

6. *Cabinet des Titres, Pièces originales*, 1516, acte du 21 juin 1632.

et les deux époux partirent « incontinent après » pour la Marche[1]. De nouvelles difficultés et de nouveaux procès y attendaient Pierre L'Hermite.

Nous avons vu qu'il n'était seigneur que d'une partie du Solier et que l'autre appartenait à son oncle Louis; tous deux, avant leur arrestation, habitaient le château. Il est probable que Pierre, lorsqu'il avait arrangé ses affaires à la Conciergerie sur les conseils et avec l'aide de Pierre Miron, avait acheté la part de son oncle, et l'avait payée de cette obligation de 750 écus consentie par lui au profit de Domy; autrement on ne s'expliquerait guère pourquoi, n'étant pas poursuivi comme complice de la détention arbitraire de Domy, il aurait pris à son compte la moitié des 1.500 écus que son oncle avait été *seul* condamné à payer à ce personnage[2]. Sa tante, Catherine Esmoing, qui habitait le château avec son fils Louis, alors âgé de dix ans[3], ne fut-elle pas instruite de ces arrangements, ou ne consentit-elle pas à les reconnaître? ou bien avait-elle elle-même voulu profiter de l'arrestation de Pierre L'Hermite pour s'établir seule maîtresse du Solier? Toujours est-il qu'elle refusa d'y recevoir son neveu et sa nièce et fit dresser devant eux le pont-levis. C'était une solide forteresse que le château du Solier, tel que le décrit Rounat quelques années après[4] : il était « composé d'un grand corps de logis, haut de cinq étages, hors d'escalade, avec quatre grosses tours à chacune des carres[5], l'escalier au milieu, partout crénelé, entouré de fausses-braies, flancs, basses-cours[6], et vieux fossés ». Pierre L'Hermite dut prendre son château d'assaut pour y rentrer. L'aventureux écuyer n'hésita pas à user de ces pétards, qu'on ne connaissait encore que depuis dix-sept ans[7], et dont les effets semblaient alors effroyables[8], et c'est par la brèche qu'il

1. *Page disgr.*, t. I, ch. II.

2. C'est du moins ce que porte d'une façon très précise la minute de la *Sentence*. Dans le *Plumitif du Conseil*, où l'arrêt est résumé en quelques lignes rapides, Pierre L'Hermite semble avoir été sur tous les points traité comme son oncle; mais cette note ne saurait faire autorité comme la minute.

3. *Appendice*, n° II. Il aura 18 ans en 1605.

4. *Ibid.*

5. A chacun des angles. — TRISTAN, *Mélanges*, p. 67, *Ode à M. de Chaudebonne* :

Sous des monts tels que ceux de Thrace,
Où le froid est presque toujours,
On découvre de vieilles tours, etc.

6. Termes de fortifications.

7. « Voici les premières nouvelles de ces pétards (1580), qui ont tant fait parler d'eux. » (D'AUBIGNÉ, *Hist.*, II, 349, cité par Littré).

8. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37, acte malheureusement non daté, constatant que « feu Pierre L'Hermite s'est, à coup de pétards et par force, emparé du château de

introduisit sa femme dans le château de ses ancêtres. Catherine Esmoing se retira en protestant « dans la simple maison du Dognon [1] », où nous la trouvons le 25 septembre 1598 [2], et où son mari, sorti de prison, vint la rejoindre l'année suivante [3]. Ils intentèrent à Pierre devant le Parlement de Paris un procès obscur et compliqué, que Tristan aura encore, comme nous le verrons, à soutenir contre leurs héritiers.

Solier et consécutivement de tous les biens qui en étaient proches et voisins ». — *Ibid.*, acte du 30 mars 1610 : « S'ensuivent tant les domaines, métairies, que rentes et fermages, ci-devant violentés par Pierre L'Hermite, écuyer, depuis l'an 1597. »

1. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37, acte du 30 mars 1610.

2. *Ibid., liasse* 39.

3. *Bibl. nat., Cabin. des Titres, Pièces originales*, 1516, rappelé dans un acte du 2 avril 1677.

DEUXIÈME PARTIE

VIE DE TRISTAN

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET ADOLESCENCE DE TRISTAN

La date de 1601 que l'on assigne d'ordinaire à la naissance de Tristan n'est donnée qu'approximativement. Les registres de catholicité ne nous renseignent ni sur l'époque de son baptême, ni sur l'âge qu'il avait au jour de son décès. Ceux de la paroisse de Janailhat ne remontent qu'à 1737 ; ceux de la paroisse de Sardent commencent seulement en 1648 ; à Paris, Jal avait bien « trouvé dans le registre de Saint-Jean-en-Grève la mention de la mort de Tristan [1] » ; mais il n'a pas publié cette note, et l'on sait que les Archives de la Seine ont été détruites en 1871. Dans son *Histoire de l'Académie française jusqu'en 1652*, écrite du vivant de Tristan, Pellisson indique le lieu, mais non la date de la naissance du poète. Nous sommes donc réduits à des conjectures. Si nous nous en rapportons au début du *Page disgracié* [2], Tristan, venu au monde « deux ou trois ans » après le retour de son père dans la Marche, serait né à la fin de 1599 ou plutôt en 1600. Mais le *Page disgracié*, que nous avons toujours trouvé très exact quand d'autres documents nous ont permis de contrôler les faits qu'il rapporte, n'est pas pour les dates d'une exactitude aussi scrupuleuse ; le second volume nous conduit jusqu'au retour de Tristan à Paris, après le siège de Montauban, vers la fin de 1621, et le poète écrit alors : « C'est où finit

1. Lettre du 19 août 1853, citée par M. Louis Duval dans ses *Esquisses Marchoises* (1879), p. 169.
2. T. I, ch. II.

le dix-huit ou le dix-neuvième an de ma vie. » Il serait donc né, d'après ce nouveau texte, en 1602 ou même en 1603; mais certains détails permettent de croire qu'ici il se rajeunit quelque peu. Ce qui rend vraisemblable la date de 1601, généralement adoptée, c'est que, parlant du petit duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV, né le 4 novembre 1601[1], Tristan dit : « Nous étions presque d'un âge et de même taille[2]. »

Tristan était-il l'aîné des enfants de Pierre L'Hermite? Nous ne lui connaissons que deux frères cadets, Séverin et Jean-Baptiste, dont les noms reviendront plusieurs fois dans cette histoire. Mais ses parents ont eu certainement plus de trois fils[3]: Jean-Baptiste nous le dit positivement dans la *Clef* du *Page disgracié*[4]. Aînés ou cadets de Tristan, ces autres frères n'ont pas laissé de traces; et ils sont dans tous les cas morts jeunes, car la *Clef* nous apprend qu'après la mort de Séverin, en 1622, « il ne resta plus de frères à l'auteur que Jean-Baptiste L'Hermite[5] ».

D'où venait au futur poète ce prénom de François, que ne portait aucun de ses ancêtres paternels[6]? Peut-être d'un cousin de son père, François L'Hermite de la Rivière, qui s'était marié, la même année que lui, à Anne du Garreau[7]; mais plus vraisemblablement d'un parent de sa mère, petite-fille de François Miron, médecin de Henri II, nièce de François Miron, trésorier de France en Bretagne, cousine germaine du fameux François Miron, le lieutenant civil.

Si la vie de Tristan, à partir du moment où il atteignit l'âge d'homme, est restée jusqu'ici assez ignorée, il est, en revanche, peu d'écrivains sur l'enfance et l'adolescence desquels nous ayons autant de renseignements. Il avait entrepris d'écrire une autobiographie, qu'il n'a malheureusement point achevée; il en publia du moins les deux premiers volumes, qui parurent à la fin de 1642.

1. *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, t. VII, p. 321.

2. *Page disgr*, t. I, ch. IV. Une lettre (*Lettres Mêlées, Lettre LXVII*, p. 382), où il parle de la « noble Etoile » qui l'a vu naître, pourrait même faire supposer qu'il est né sous le signe du Lion ou sous celui de la Balance, c'est-à-dire dans la seconde partie de l'année 1601.

3. La *Généalogie* de la 2e éd. du P. d'Oultreman leur donne « entre autres enfants » François (Tristan), Séverin et Jean-Baptiste.

4. T. II, ch. L, p. 289 : « L'auteur, *entre plusieurs frères*, avait ce puîné Séverin L'Hermite. »

5. Si Tristan eut des sœurs, elles non plus n'ont laissé aucunes traces.

6. Son père avait bien eu un oncle de ce nom ; mais il ne l'avait jamais connu.

7. *Collect. Chérin*.

Quelques critiques, notamment M. V. Fournel[1], ont rangé le *Page disgracié* parmi les romans comiques, à cause de l'allure, en effet romanesque, de certaines parties de ces amusants mémoires, et de la précaution qu'avait prise l'auteur de ne citer aucun nom propre. Cette précaution rend certainement la lecture de l'ouvrage moins attrayante et plus difficile, même avec l'aide de la *Clef* qui a été donnée en 1667 ; mais elle ne lui enlève pas sa valeur historique. Si nous avons trouvé quelques erreurs dans la *Clef* faite par J.-B. L'Hermite plus de dix ans après la mort d'un frère avec lequel il n'avait pas été élevé, un contrôle sévère, partout où il a été possible, ne nous a fait découvrir dans le *Page disgracié* lui-même que deux ou trois erreurs insignifiantes de dates ; nous n'hésitons donc pas à dire, avec les Frères Parfaict[2] : « Parmi quelques fictions dont M. Tristan peut avoir embelli son *Page disgracié*, nous y trouvons la véritable histoire de sa jeunesse[3]. »

Elle est extrêmement curieuse, cette histoire, non seulement par les évènements qui la traversent, mais par le milieu dans lequel elle nous introduit. A ce double titre le *Page disgracié* mérite de nous arrêter quelque temps, d'autant plus que l'abbé d'Olivet n'en a donné qu'un résumé rapide et incomplet, et que les autres biographes se sont en général contentés de reproduire le résumé de l'abbé d'Olivet, sans ouvrir eux-mêmes le *Page disgracié* [4].

Le jeune François L'Hermite ne resta pas longtemps au château du Solier. Il avait à peine trois ans que son aïeule maternelle, Denise de Saint-Prest, se décida à faire le long et pénible voyage de la Marche pour venir voir sa fille[5]. La vieille dame fut si charmée de la vivacité d'esprit et des incessantes questions de son petit-fils qu'elle le demanda à ses parents pour l'élever, et le ramena à Paris.

1. *La Littérature indépendante et les écrivains oubliés*, p. 245.

2. *Hist. du Th. Fr.*, t. V, p. 196.

3. Tristan le dit positivement dans le premier chapitre : « C'est une fidèle copie d'un lamentable original ; c'est comme une réflexion de miroir. » L'avertissement du *Libraire au Lecteur*, en tête de l'édition de 1667, n'est pas moins catégorique : « En cet ouvrage il s'est voulu peindre soi-même et représenter, avec la vivacité de son esprit, la facilité qu'il avait à s'énoncer, les avantages de sa naissance et les malheurs de sa fortune. » D'accord avec les Frères Parfaict, Lotheissen admet qu'il y a dans le *Page disgracié* une part de fiction poétique, mais que, dans les lignes principales, Tristan peut s'en être tenu à la vérité : « In den Hauptzügen mag er sich an die Wahrheit gehalten haben. » (*Geschichte der Französischen Litteratur* (1879), t. II, p. 49.) M. V. Fournel lui-même est de cet avis dans ses *Contemporains de Molière* (t. III, p. 3.)

4. Il nous paraît inutile de nous attarder à relever les erreurs qu'ils ont commises ; elles seront rectifiées suffisamment par notre analyse même.

5. *Page disgr.*, t. I, ch. III.

L'intelligente curiosité de l'enfant ne surprit pas moins tous les Miron, et lui attacha aussitôt son oncle à la mode de Bretagne, Charles Miron, le jeune et éloquent évêque d'Angers[1], qui résidait moins à Angers que dans sa maison du parc des Tournelles, à Paris[2]. Tristan n'avait guère plus de quatre ans qu'il savait déjà lire, ce qui était très rare à cette époque, puisque l'abbé de Marolles dit avec fierté dans ses *Mémoires*[3] : « Je savais lire que je n'avais pas encore six ans », et que Gilberte Pascal écrit de sa sœur Jacqueline, considérée comme un petit prodige : « On commença à lui apprendre à lire à l'âge de sept ans. » Les premières lectures de Tristan furent des romans, qui le passionnaient, et qu'il se plaisait à raconter ensuite à ses grands parents. Ceux-ci, pour le détourner de cette lecture inutile, l'envoyèrent « aux écoles pour apprendre les éléments de la langue latine[4]. » Il y apprit beaucoup, mais, il l'avoue, avec dégoût et par crainte des verges, si bien qu'en somme ses premières études ne lui profitèrent guère.

Sur ces entrefaites, Pierre L'Hermite vint à Paris pour voir son fils et s'occuper du procès qu'il avait avec son oncle Louis, seigneur du Dognon[5]. Il se présenta au Louvre. Henri IV n'oubliait jamais les services rendus : il l'avait prouvé en sauvant les deux condamnés; de plus, il avait nommé Louis L'Hermite son gentilhomme servant ordinaire[6]. Il demanda à Pierre s'il avait des enfants, et, sur sa réponse affirmative, déclara qu'il voulait que le petit François fût nourri auprès d'un de ses fils[7]. Transportée de joie, Denise de Saint-Prest « fit les frais de l'équipage » de son petit-fils, et l'enfant se rendit au Louvre, sous la conduite de son père et d'un cousin germain de sa mère, François Miron, seigneur du Tremblay, Bonnes et Lignières, l'ancien prévôt des marchands, qu'en 1606, à sa sortie

1. « Il fut fort éloquent, au rapport de M. de Thou. » (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.* 20074 *ter*, *Evêques d'Angers et de Chartres*). — Malherbe, dans une lettre à Peiresc, parlant des oraisons funèbres de Henri IV, écrira le 26 juin 1610 : « M. d'Angers fera celle de Saint-Denis, que l'on estime qui sera belle et digne de son éloquence accoutumée. » (*Ed. Régnier*, t. III, p. 183).

2. M. Miron de l'Espinay, *François Miron*, p. 264.

3. Ed. de 1755. t. I, paragr. 7.

4. *Page disgr.*, t. I, ch. III.

5. Il y aura un arrêt du Parlement le 24 juillet 1610; mais le procès continuera (*Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 550).

6. *Ibid., liasse* 37, *Dénombrement de la seigneurie du Dognon par Louis L'Hermite.* — *Prestation de foi et hommage de Louis L'Hermite*, 13 février 1610, cité par M. L. Duval, *Esquisses Marchoises*, p. 178.

7. *Page disgr.*, t. I, ch. V.

de charge, Henri IV proposait comme modèle à son successeur[1], et que l'Estoile et Guy Patin ne craignaient pas d'appeler le *père du peuple*[2].

Henri IV trouva le petit François joli, lui fit aimable accueil, et l'attacha comme page, dit Tristan, comme gentilhomme d'honneur, s'il faut en croire la *Clef*, à Henri de Bourbon, le fils qu'il avait eu de la marquise de Verneuil, Henriette d'Entragues[3]. C'était une singulière cour que celle de Henri IV ; avec la même complaisance que la bonne Hécube élevait, parmi ses propres fils, ceux que donnaient au roi son époux les femmes du harem, Marie de Médicis voyait baptiser[4] et grandir[5] à côté de ses enfants ceux des maîtresses du roi : les trois enfants de Gabrielle d'Estrées, M. de Verneuil, né la même année que le dauphin, sa jeune sœur, et le fils de Jacqueline de Bueil, comtesse de Moret, né quelques semaines après le petit duc d'Orléans (1607). Elle leur donnait des caresses, s'apitoyait sur le chagrin causé au jeune César de Vendôme par l'isolement où le plongeait la naissance d'un dauphin[6], et souffrait que la marquise de Verneuil vînt faire visite aux enfants légitimes du roi[7]. Admis auprès d'un des fils de Henri IV, le petit François L'Hermite se trouvait par cela même introduit auprès de tous les autres. « Lorsque la cour faisait son séjour en quelqu'une des maisons royales, dit-il lui-même[8], tous les jeunes princes avaient leur appartement l'un près de l'autre, et c'était durant ce temps-là que j'avais plus de liberté de

1. M. Miron de l'Espinay, *François Miron*, p. 308. Henri IV, qui rendait justice à sa sage administration, ne lui savait pas mauvais gré non plus d'avoir fait élever « à la porte de la maison de ville la figure du Roi ».

2. *Ibid.*, p. 330 et suiv. C'est sans doute en 1608 que Tristan fut admis auprès du duc de Verneuil, car François Miron mourut le 4 juin 1609, après une assez longue maladie.

3. C'était la fille de Marie Touchet, l'ancienne maîtresse de Charles IX, qui avait épousé depuis François de Balzac, sieur d'Entragues. Conrart (*Recueil in-f°*, t. V, p. 96-98) nous a conservé une fort belle lettre de protestation que Mme de Verneuil écrivit au roi lorsqu'il se maria, en 1600.

4. Héroard, *Particularités de la vie du roi Louis XIII* (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.* 10321, p. 4) : « Le roi tint à baptiser, avec Madame, M. et Mlle de Verneuil. »

5. Tallemant des Réaux, éd. Monmerqué, t. I, p. 10 : « Mlle de Verneuil fut nourrie auprès des Filles de France. » C'est toujours d'après cette édition que nous citerons Tallemant. — Voir aussi Malherbe, *Op. cit.*, t. III, p. 45 et 61.

6 Ce curieux détail a été conservé par le journal des couches de la reine, qu'a tenu Loyse Bourgeois, sage-femme.

7. Héroard, *Journal de Louis XIII*, 2 avril 1610 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.* 4023, p. 277.) Tallemant (t. II, p. 9) raconte que la sœur du duc de Verneuil, « Mme de La Valette, était fort bien avec la reine mère ; Mme de Verneuil, sa mère, lui dit un jour : « Madame, mais qu'est-ce que ma fille a donc pour vous plaire ? Cela me surprend ; car le feu roi était un fort bon homme, mais il a bien fait les plus sots enfants du monde. »

8. *Page disgr.*, t. I, ch. VII.

les aller entretenir. » Un de ceux qui lui témoignaient le plus d'affection était cet aimable petit duc d'Orléans, dont nous avons au musée de Versailles un si gracieux portrait, et dont tous les contemporains ont vanté la gentillesse et la vivacité d'esprit[1] ; fiancé à dix mois avec Mlle de Montpensier[2], celle-là même qui devait épouser en 1626 son frère Gaston, il mourut à quatre ans et demi, pleuré de toute la cour, qui avait fondé sur lui de grandes espérances[3]. Trente ans après, Tristan s'attendrit encore au souvenir de ce petit prince, dont il nous rapporte un mot charmant, et auquel il a consacré quelques pages touchantes[4]. Il semble avoir moins souvent approché le dauphin ; il fut cependant appelé quelquefois à partager ses jeux et ceux de ses enfants d'honneur ; et c'est au souvenir de quelques amusantes parties d'alors qu'il devra sa rentrée en grâce en 1620, et la protection du marquis de Humières, de du Plessis-Praslin et du maréchal Charles de Schomberg[5].

Henri IV, qui destinait M. de Verneuil aux dignités ecclésiastiques, qui lui avait donné à la mort de Desportes (1606) les abbayes de Tiron, de Josaphat et de Bon-Port[6], qui lui fit prendre la soutane le jeudi 5 février 1609[7], et qui semblait disposé, au commencement de 1610, à lui faire obtenir le chapeau de cardinal[8], voulait qu'il reçût une éducation solide. Il le confia aux soins d'un « homme de lettres fort poli[9] », Claude du Pont, gentilhomme de Normandie, dit la *Clef*, qui avait été précepteur de Charles Miron, évêque d'Angers, et qui sera appelé plus tard à l'honneur d'être précepteur de Gaston de France, frère de Louis XIII[10]. Se souvenant de l'obligation

1. MALHERBE, *Op. cit.*, t. III, p. 33 ; t. IV, p. 247. — *Bibl. de Tours, manuscr.* 1062, *Discours touchant ce qui se passa durant l'enfance de Monsieur*, p. 34 : « Son frère plus âgé que lui était infirme, et avait la tête mal conformée et élevée vers le front, de très grand esprit, et vif. »

2. MALHERBE, *Op. cit.*, t. III, p. 57.

3. *Ibid.*, t. IV, p. 197 ; t. III, p. 235. Gombauld a adressé à Marie de Médicis un sonnet sur sa mort (*Poésies*, 1646, p. 186). Héroard, dans les *Particularités de la vie du roi Louis XIII* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.* 10321, p. 6) a donné le détail de son autopsie.

4. *Page disgr.*, t. I, ch. VI : « Ce fut un lis qui ne dura guère de matins. La terre le rendit au ciel avant qu'elle l'eût gardé plus d'un lustre. »

5. *Id.*, t. II, ch. XLVII, et *Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.* 7856.

6. MALHERBE, *Op. cit.*, t. III, p. 9.

7. HÉROARD, *Particularités de la vie du roi Louis XIII* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.* 10321, p. 4).

8. MALHERBE, *Op. cit.*, t. III, p. 153. M. de Verneuil fut fait évêque de Metz en 1612 ; l'affaire était arrangée avec le pape depuis 1608 ; il ne reçut pourtant jamais les ordres (*Dict. de Jal.*)

9. *Page disgr.*, t. I, ch. IV.

10. Il y a un Claude Dupont, prieur de Goussainville, qui figure en 1606 dans la maison du roi comme aumônier sans gages (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.* 7854).

qu'il avait à la famille maternelle de Tristan, Claude du Pont profita de l'affection que M. de Verneuil témoignait à son petit camarade pour faire assister l'enfant aux leçons qu'il donnait à son élève et au jeune cousin de celui-ci, Léon d'Illiers, seigneur d'Entragues et de Chantemesle, fils de Charlotte de Balzac, sœur de la marquise de Verneuil [1]. Cet habile maître, auquel Tristan conservera beaucoup de reconnaissance, et qu'il ne craindra pas de qualifier de « grand homme » après lui avoir joué des tours pendables, faisait apprendre aux trois enfants « les plus belles choses de l'histoire et de la morale en se jouant [2] ». Malheureusement, quand il fallait aborder des études sérieuses, Tristan se dérobait. Déjà tel qu'il sera, parvenu à l'âge d'homme, indépendant de caractère, peu docile aux conseils, ayant moins de jugement que de facilité, aidé d'une mémoire prodigieuse [3], il ne faisait guère que ce qui lui agréait. Promptement dégoûté « de l'absinthe des premières lettres », il se passionnait pour toutes les formes de l'art, la peinture, la poésie, la musique. Comme le dauphin, il s'appliquait à « portraire, ayant beaucoup d'inclination et de disposition à ce bel art [4] » ; ne pouvant se rassasier de la lecture, il lisait tous les livres amusants qui lui tombaient sous la main, et ils se gravaient dans sa mémoire fidèle ; il était, dit-il lui-même, « le vivant répertoire des romans et des contes fabuleux [5]. » Capable de « débiter agréablement et facilement toutes les fables qui nous sont connues, depuis celles d'Homère et d'Ovide jusqu'à celles d'Esope et de Peau-d'Ane », il avait gagné l'amitié de tous les jeunes princes, qu'il réjouissait par ses récits et par ses inventions originales. Un soir que le hasard de ses lectures lui avait fait découvrir la *Magie naturelle* de Baptiste Porta, ne s'avisa-t-il pas de faire, avec M. de Verneuil, « une composition de camphre et de soufre détrempés ensemble avec de l'eau-de-vie, dont le feu devait faire paraître le visage comme ceux des trépassés [6]. » Inquiété par une odeur suspecte, du Pont descend sans bruit, en bonnet de nuit, et dans le simple appareil d'un vieillard qui se met au lit ; à l'apparition de cet effroyable fantôme dans la pièce mal éclairée, les petits magiciens

1. Peut-être était-il parent de cette Antoinette d'Illiers, qui, le 26 octobre 1666, signera au contrat de mariage de la nièce de Tristan, Madeleine L'Hermite, comme femme d'Etienne le Morhier, seigneur de Villiers, cousin germain de Tristan. (M. H. CHARDON, *M. de Modène*, p. 426.)
2. *Page disgr.*, t. I, ch. IV.
3. *Ibid.*, ch. V.
4. *Ibid.*, ch. IX.
5. *Ibid.*, ch. V.
6. *Ibid.*, ch. XIV.

poussent un cri de terreur; M. de Verneuil s'évanouit, et Tristan reçoit « plus de vingt coups de fouet pour cette malice innocente ».

C'est le dénouement ordinaire de ses aventures. Convaincu (comme la reine, qui administrait de ses propres mains au dauphin irrité de salutaires coups de verges) qu'il n'y a pas de meilleur moyen « d'exhorter et de discipliner les jeunes garçons », du Pont y avait fréquemment recours avec l'incorrigible Tristan, quand celui-ci ne parvenait pas à obtenir que les jeunes princes intercédassent en faveur de leur *conteur*. Les peccadilles de Tristan étaient en effet innombrables : « La lecture des romans, dit-il [1], avait rendu mon humeur altière et peu souffrante; lorsque j'avais quelque légère contention avec mes pareils, je me figurais que je devais tout emporter de haute lutte, et que j'étais quelqu'un des héros d'Homère, ou pour le moins quelque paladin ou chevalier de la Table ronde. Ce n'étaient tous les jours que plaintes qui venaient aux oreilles de notre précepteur des gourmades que j'avais données ». Un jour qu'il avait frotté un peu rudement ses poings qui le démangeaient contre le nez d'un des enfants d'honneur du dauphin, Charles de Schomberg, il songea aussitôt au terrible du Pont, et, tout épouvanté, il se réfugia, selon son habitude, auprès d'une « troupe de comédiens, qui venaient représenter trois ou quatre fois la semaine devant toute la cour [2] »; c'était la troupe royale de l'Hôtel de Bourgogne, dont les deux meilleurs acteurs étaient alors Vautret [3] et Valeran. Tristan, qui raffolait de la comédie, qui, apprenant par plaisir les pièces alors en vogue, savait par cœur « plus de dix mille vers » et les récitait « avec action » sans se faire prier, était adoré de toute la troupe, et, lorsqu'il était menacé des verges, elle venait en corps intercéder pour lui auprès de M. de Verneuil, avant la représentation. Il trouva cette fois les comédiens dans le jardin, en train de porter par la tête et par les pieds un jeune homme en robe de chambre, sans pantoufles et sans bonnet de nuit, qui protestait et se débattait : « C'était un poète qui était alors à leurs gages, et qui ne voulait pas jouer à la boule, à cause qu'il était en sa veine de faire des vers. » Le petit favori des comédiens obtient la grâce de l'infortuné poète, qui se confond en remerciements : « Tous ses termes étaient extraordinaires; ce n'étaient qu'hyperboles et traits

1. *Page disgr.*, t. I, ch. XIII.
2. *Ibid.*, ch. IX.
3. Ou Vautray. Les lignes que consacre Kœrting à cet épisode du *Page disgracié* ne sont qu'un tissu d'erreurs (*Geschichte des französischen romans im XVII Jahrhundert*, t. II, *der realistische roman*, p. 158-159).

d'esprit nouvellement sorti des écoles et tout enflé de vanité. Cependant la hardiesse dont il débitait était agréable, et marquait quelque chose d'excellent en son naturel. »

Quel était ce poète ? Jusqu'ici, sur la foi de la *Clef*, tous les biographes de Tristan et de Hardy, et même M. H. Chardon, dans sa *Vie de Rotrou mieux connue* [1], ont admis que c'était Alexandre Hardy. Mais, sans compter que Tristan eût fait un mauvais jeu de mots en parlant de la *hardiesse* de *Hardy*, nous nous refusions à reconnaître le fécond poète, alors âgé d'une quarantaine d'années, dans le texte du *Page disgracié*, où il est question d'un « jeune homme... nouvellement sorti des écoles [2] ». Dans sa thèse savante sur *Alexandre Hardy* [3], M. Rigal vient d'établir qu'en effet le « poète provincial », qui vantait alors la gentillesse de l'esprit de Tristan, ne saurait être le Parisien Hardy. Il suppose, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il s'agit plutôt du Gascon Théophile [4], né en 1590, arrivé à Paris au commencement de 1610 [5], qui aimait à déclamer, comme le poète du *Page disgracié*, et qui fut d'abord attaché, lui aussi, à une troupe de comédiens [6]. Nous nous rangeons d'autant plus volontiers à l'opinion de M. Rigal que Théophile, dans une lettre qui a échappé à ses éditeurs, et que nous donnerons plus loin, écrira à Tristan dans l'automne de 1625 : « Votre excellent génie ne démentira pas les prédictions que j'en ai faites [7]. »

1. P. 42.
2. Le titre même du chapitre (éd. de 1643, t. I, ch. IX) l'appelle « un écolier débauché »
3. P. 24 et suiv.
4. *Page disgr*, t. I, ch. XI : « Ces termes ampoulés qu'il avait recueillis *vers les Pyrénées.* »
5. *Notice* de M. Alleaume en tête de l'éd. elzévirienne des *Œuvres de Théophile* (1856), t. I, p. 8.
6. *Ibid.*, p. 14-15 :

Autrefois, quand mes vers ont animé la scène,
L'ordre où j'étais contraint m'a bien fait de la peine.
Ce travail importun m'a longtemps martyré ;
Mais enfin, grâce aux dieux, je m'en suis retiré.

7. *Lettres mêlées du sieur Tristan*, p. 392. Il est vrai que ces prédictions ont pu être faites seulement en 1621, Théophile et Tristan ayant tous deux suivi Louis XIII dans son expédition contre les protestants ; mais ils ne semblent pas s'être vus alors, car Tristan ne parle point de Théophile dans les derniers chapitres du *Page disgracié*, tandis qu'il s'y réjouit d'avoir retrouvé son frère, Sainte-Marthe et du Pont. — Nous ne saurions, en revanche, assigner à la rencontre de Tristan et du poète des comédiens la même date que M. Rigal. Il la place en 1613, parce que « c'est en 1613 seulement que François Vautray est nommé dans l'*Inventaire* des titres de l'Hôtel de Bourgogne » (*Alex. Hardy*, p. 123), parce qu'on suppose généralement que c'est de 1613 à 1615 que Théophile écrivit pour le théâtre (*Notice* de M. Alleaume, p. 14-15), parce qu'enfin une lettre de Malherbe du 24 novembre 1613 (éd. Régnier, t. III, p. 358) établit que la troupe de l'Hôtel de Bourgogne vient d'être appelée plusieurs fois à la cour ; mais tous ces arguments sont

Qu'il fût Théophile ou non, le poète des comédiens se prit d'amitié pour Tristan, que les comédiens ramenèrent dans le fond d'un de leurs carrosses au palais. Sur l'escalier, ils rencontrèrent Henri IV, auprès duquel ils intercédèrent pour le coupable, qui vint se jeter aux pieds du roi, « le visage couvert de larmes[1] ». Henri IV promit d'obtenir sa grâce, et, comme on ne trouva point du Pont, retenu chez lui par une indisposition, il donna Tristan en garde à l'un des pages de la chambre, Charles de Razilly, gentilhomme du Loudunois, fils de ce fameux marin qui, en 1613, devait ramener à la reine six Topinambous de l'île de Maranham[2]; et voilà l'enfant suivant partout son protecteur, qu'il tient par un coin de son manteau.

détruits par le fait que *Henri IV vivait encore* lors de la petite scène racontée par le *Page disgracié*, comme le prouvent les chapitres X et XI. Il faut donc la placer en 1610. Valeran était à l'Hôtel de Bourgogne depuis 1599 (M. Rigal, *Alex. Hardy*, p. 122); Théophile venait d'arriver à Paris, et ce serait l'époque où il aurait composé la détestable *Pasiphaé*, qu'on lui attribue, et à laquelle Tristan aurait été en droit de trouver « plus de force d'imagination que de politesse » (ch. IX de l'éd. de 1643); quant à Vautray, très reconnaissable dans le texte du *Page disgracié* (Cfr. Tallemant des Réaux, t. VII, p. 170, art. *Mondory*), si vraiment il n'était pas encore à l'Hôtel de Bourgogne (ni Beauchamps, ni les Frères Parfaict, ni Lemazurier ne parlent de cet acteur), il n'y a là qu'une inadvertance de Tristan, qui, l'ayant connu dans sa jeunesse, a pu, à trente ans de distance, se figurer qu'il avait été, lui aussi, mêlé à cet épisode de son enfance. — Maintenant, pourquoi la *Clef* (1667) nomme-t-elle Alex. Hardy? C'est qu'il était admis alors qu'au commencement du XVIIe siècle il était le seul poète aux gages des comédiens : « Il n'y avait à Paris et par toute la France qu'un seul homme qui travaillât pour de telles représentations, qui était le poète Hardy, et, lorsque les comédiens avaient une pièce nouvelle, ils mettaient seulement dans leur affiche que leur poète avait travaillé sur un sujet excellent, ou chose semblable, sans le nommer, pource qu'il n'y avait que lui. » (Sorel, *La Maison des Jeux*, 1642, p. 427.) C'est aussi que J.-B. L'Hermite savait que son frère avait écrit des poésies liminaires pour deux des volumes du théâtre de Hardy. Ce qui reste inexplicable, c'est le motif pour lequel la fin du ch. IX, racontant l'entrevue de Tristan et du poète des comédiens, a été complètement modifiée dans l'édition de 1667, quand la note de la *Clef* avait été écrite précisément pour la dernière ligne du texte de 1643 : « On lui donnait fort peu d'argent de beaucoup de vers », qui a disparu dans l'édition de 1667. Dans cette nouvelle édition, le poète qui, dans la première, récitait à Tristan « quelques vers qu'il avait composés pour le théâtre et *d'autres ouvrages* » (rappelons que Hardy n'a fait que des œuvres dramatiques), se plaint qu'un confrère lui ait volé un sonnet. Or, des Barreaux accusait Mairet d'avoir volé sa *Sophonisbe* à Théophile (*Notice* de M. Alleaume, p. 15). Peut-être le texte de 1667 est-il le premier texte de Tristan, qui l'aurait modifié au moment de l'impression en 1642, pour que l'auteur de *Mariamne* ne parût pas vouloir discréditer par cette allusion l'auteur de *Sophonisbe*; Jean-Baptiste aurait retrouvé le premier manuscrit de son frère, et rétabli en 1667 le texte original. Nous donnons cette supposition pour ce qu'elle vaut; mais nous ne voyons pas quel intérêt J.-B. L'Hermite aurait eu à rédiger lui-même la variante de l'édition de 1667, la seule variante importante que présente cette édition.

1. *Page disgr.*, t. I, ch. X.

2. Malherbe, *Op. cit.*, t. III, p. 297. C'est lui aussi sans doute, qui, en 1610, avait « trouvé une invention de faire qu'un vaisseau percé à jour de coups de canon n'ira point à fond. » (*Ibid.*, p. 195.)

Bien lui prend ; car, tandis que Razilly est occupé à jouer, du Pont survient, qui saisit sa victime ; Tristan ne lâche point le manteau ; Razilly se retourne, et baille aussitôt un vigoureux coup de poing sur les dents du malheureux précepteur, dans la bouche duquel « il y eut un grand fracas ». Les gardes durent les séparer, et Tristan se retira avec son défenseur, laissant son « précepteur bien outré, qui gargarisait sa bouche, et se plaignait fort de la douleur d'une dent rompue et de plusieurs autres fort ébranlées ». Le pauvre homme, naturellement, vint le lendemain se plaindre au roi, amenant avec lui M. de Verneuil ; mais Razilly et Tristan l'avaient prévenu, et du Pont eut la nouvelle douleur d'être contraint d'accorder un généreux pardon. Il allait trouver bientôt l'occasion de se venger. En effet Tristan présenta à M. de Verneuil le poète des comédiens, qui, ravi de recevoir du jeune prince quelque libéralité, improvisa à sa gloire un quatrain qui parut agréable ; tout allait donc bien, lorsque, en prenant congé, « ce poète débauché dit inopinément quelque mot sale, et qu'il avait accoutumé d'entremêler en tous ses discours[1]. » Du Pont saisit l'occasion de faire à son élève une « grande remontrance sur la discrétion qu'il fallait garder à faire connaître de nouveaux visages à un jeune prince », et, dit spirituellement Tristan, « il acheva son exhortation par tant de coups de verges, que je perdis l'espérance de les voir finir ; et je reconnus aisément que cette punition venait moins de la langue licencieuse qui avait blessé les chastes oreilles de mon maître que de la témérité du poing qui avait cassé les dents de mon précepteur. »

Malheureusement, toutes les fautes de Tristan n'étaient pas aussi excusables. Perverti par un page vicieux, qu'il appelle lui-même un « mauvais démon travesti[2] », il s'abandonna tout jeune encore à une de ces passions funestes, qui ne lâchent plus celui qu'elles ont saisi, qui l'entraînent de faute en faute, et qui font le malheur de sa vie tout entière : il fut un joueur effréné et incorrigible, et l'artiste a eu raison de jeter à ses pieds des dés et des cartes dans la gravure qui précède ce *Page disgracié*, où il entreprenait de raconter l'histoire des malheurs qui ont traversé sa vie. Cette passion du jeu devint si promptement la passion maîtresse de Tristan, qu'elle lui fit perdre d'abord jusqu'à son goût pour la lecture ; il vendit pour jouer tout ce qu'il possédait, même sa petite bibliothèque, et bientôt, dit-il, « de tous les livres que j'étais accoutumé à feuilleter, il ne me resta

1. *Page disgr.*, t. I, ch. XI. Encore un trait qui s'applique bien à Théophile.
2. *Ibid.*, ch. V.

plus rien que des cartes. » Les remontrances et les corrections de du Pont demeuraient sans effet, et, insensiblement, l'enfant fut amené, pour se procurer l'argent nécessaire au jeu, à de petites supercheries.

Quand le marquis de Verneuil était malade, Tristan avait congé ; il devenait comme l'intendant des divertissements de son jeune maître ; et comme celui-ci se lassait vite de jouer sur son lit aux tarots, au trictrac, aux jonchets, Tristan imagina, pour le distraire, de lui donner dans sa chambre le spectacle de combats de cailles et de combats de coqs à la mode d'Angleterre ; puis, pour tenir compagnie aux coqs vainqueurs, il acheta au prince des poules de Barbarie ; enfin, faisant « de la maison une petite arche de Noé[1] », il y introduisit, au grand désespoir des domestiques, « trois perroquets,... deux petits singes, une aigle royale, et deux jeunes ours fort privés. » On avait alors le goût des animaux[2] ; mais Tristan avait d'autres raisons pour en encombrer les appartements de son maître ; le même page qui lui avait enseigné à jouer, lui avait « aussi appris à ferrer la mule[3] » ; il gagnait sur chacun de ces achats quelque pistole, qu'il se hâtait d'aller perdre au jeu. Mais un jour, enhardi par une longue impunité, il eut l'audace de faire payer dix pistoles à M. de Verneuil, comme si c'était une « merveille entre les autres, tant elle sifflait agréablement », une linotte ordinaire, qui lui avait « coûté 30 sols avec la cage[4] » ; il eut beau affirmer que, si la linotte ne disait mot, « elle n'en pensait pas moins, » on entra en défiance ; les mensonges qu'il accumula furent percés à jour, et il faut convenir qu'il avait bien mérité cette fois la correction qu'il reçut, « tant pour avoir ferré la mule, que pour avoir inventé tant de mensonges, et pour avoir joué à trois dés. »

Peu de temps après, Tristan eut une autre aventure, qui jette un jour assez vif sur son caractère, et nous montre qu'il avait hérité de son père le courage et aussi la violence. Pour lui faire peur, un

1. *Page disgr.*, t. I, ch. VII.

2. On sait que Luynes gagna la faveur de Louis XIII en lui élevant des oiseaux. Lorsque, en 1625, la jeune reine d'Angleterre, Henriette de France, traversa triomphalement la France pour aller « prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne », la ville d'Amiens lui offrit « six cygnes, six paons, six faisans, trois douzaines de perdrix, trois douzaines de tourterelles, six douzaines de cailles, six coqs d'Inde, six chapons, douze ramiers, douze gelinottes, trois douzaines de poulets caillerets, trois douzaines de pigeonneaux, douze levrauts, douze lapins, douze lapereaux », que la jeune reine voulut tous lâcher en liberté dans sa chambre, transformée en ménagerie (*Mercure français*, t. XI, 1625, p. 387).

3. *Page disgr.*, t. I, ch. VII.

4. *Ibid.*, ch. VIII.

cuisinier se déguisa en fantôme, et, en cet « équipage[1] », vint brusquement tirer les rideaux de son lit. L'enfant fut épouvanté, mais, au lieu de fuir ou de se cacher sous les draps, il sauta sur son épée, et chargea furieusement le fantôme, qui se sauva précipitamment. Quand il sut qu'il avait eu simplement affaire à un cuisinier du logis, qu'il avait « blessé de six coups d'épée, et qui était en danger de mourir », Tristan fut saisi d'une terreur folle à la pensée du châtiment qui l'attendait; le lendemain, dès l'aube, il s'échappa du palais, prit sa course, et fit d'une traite dix ou douze lieues. Des ampoules l'obligèrent de s'arrêter quatre ou cinq jours dans un village. Il s'apprêtait à se diriger vers la Marche[2], d'où il ne voulait revenir que lorsqu'il aurait atteint un âge où on ne lui parlerait plus de verges, quand il fut rejoint par « un vieillard, qui avait servi autrefois de valet de chambre à son grand-père ». Cet homme avisé avait su retrouver le fugitif; mais il ne parvint pas à le rassurer complétement et à le ramener à Paris avec lui; à une lieue de la ville, Tristan faussa compagnie au bonhomme; il rentra dans Paris par une autre porte, et alla demander asile et protection au gouverneur du petit roi Louis XIII, Gilles de Souvré, marquis de Courtanvaux, maréchal de France et premier gentilhomme de la chambre[3]; il savait trouver de la bienveillance chez le vieux maréchal, dont la sœur, Marthe, avait épousé Antoine de Lavardin, cousin germain de Denise de Saint-Prest, grand'mère de Tristan[4]; et, en effet, Gilles de Souvré s'entremit pour obtenir sa grâce et l'obtint.

Tristan avait fait les plus belles promesses, et y resta fidèle pendant quelque temps. D'ailleurs il avait maintenant treize ans, et l'âge avait un peu mûri sa raison; ce fut le beau moment de sa jeunesse : « Les conseils de l'honnête raison, dit-il[5], commençaient à me faire rougir des moindres actions que je ne croyais pas bienséantes; je me rendais plus attentif que jamais à la lecture et aux préceptes, et

1. *Page disgr.*, t. I, ch. XV.

2. L'édition de 1667 porte en outre : « ou à passer en Espagne, pour y voir mes parents, qui étaient les premiers de cet Etat, et qui avaient souhaité de m'avoir auprès d'eux. » C'est J.-B. L'Hermite qui a intercalé dans le texte ces lignes pour pouvoir placer dans la *Clef* la longue note où il explique sa parenté avec Fernand de Velasque, connétable des royaumes de Castille et de Léon. C'est plus tard seulement (t. II, ch. XIX) que Tristan songera à passer en Espagne. J.-B. L'Hermite aurait pu placer là sa note sans altérer ici le texte de son frère.

3. C'est le père de la fameuse marquise de Sablé, de peu d'années plus âgée que Tristan.

4. CHEVALIER DE L'HERMITE, *Généalogie de la maison de Souvré* (1665) et *Inventaire de l'Hist. généalog. de la Noblesse de Touraine* (1669), p. 509 et suiv.

5. *Page disgr.*, t. I, ch. XVI.

ne jouais plus, ni ne voyais plus de joueurs ni de débauchés que rarement. Tout le monde s'étonnait de ce changement, et commençait d'oublier mes erreurs passées en faveur de ma probité présente. »

Cela était trop beau et ne pouvait durer. Après ce long calme une tempête éclata, terrible. Ce précepteur, avec lequel Tristan était enfin réconcilié, et qu'il aimait tendrement, fut élevé à la dignité de gouverneur de Gaston de France, frère du roi[1], et le nouveau gouverneur du marquis de Verneuil sembla vouloir écarter du jeune prince Tristan, que cette séparation plongea dans une mélancolie profonde. Un jour qu'il était à Fontainebleau,... mais laissons-le raconter lui-même cette faute inexcusable, qui fut pour lui si grosse de conséquences fâcheuses, et qui faillit changer tout le cours de sa vie : « Il arriva par malheur qu'un homme, qui rêvait aussi bien que moi, me choqua en passant fort rudement ; je revins aussitôt de mes profondes pensées, et lui dis brusquement quelque chose sur son peu de considération. Mais lui, prenant ces paroles pour offensives, tira son épée à moitié du fourreau, comme s'il m'en eût voulu frapper, moi qui n'en avais point et qui étais d'une autre condition que lui ; son action déraisonnable m'émut d'une étrange façon. Il put connaître à mon visage, et à ce que je lui dis de sa lâcheté, que la chose ne bâterait pas trop bien pour lui, et délibéra de s'évader ; mais je courus au premier laquais qui passait, et, lui demandant son épée, j'eus en moins de rien attrapé cet indiscret. Les gardes du prince étaient en haie dans la basse-cour, attendant qu'il revînt de la chasse, où il était allé, et mon homme y crut être à refuge ; mais l'aveugle désir que j'avais de me venger de cet affront ne me donna pas le loisir de raisonner sur cette affaire. Je ne laissai pas pour les gardes de lui donner deux grands coups d'épée ; et je lui en eusse peut-être donné davantage, si trois ou quatre piques abaissées ne m'en eussent point empêché[2]. » Un grand tumulte s'éleva, et peut-être aurait-on fait un mauvais parti au jeune furieux, si un lieutenant du régiment, qui le connaissait, ne l'avait emmené en son logis. Sa colère tombée, Tristan eut honte et peur de ce qu'il avait fait, et, à la nouvelle que sa victime rendait « les derniers abois au logis d'un

1. « La Reine avait aussi arrêté le sieur du Pont pour la charge de précepteur, lui ayant été recommandé, tant pour les mœurs qui étaient sans reproche, que pour la méthode d'enseigner qui était bonne et fort accommodante aux humeurs du prince, outre que son esprit doux et gracieux revenait fort à Sa Majesté. » (*Mémoires* de Gaston, rédigés par Algay de Montagnac, p. 41.)

2. *Page disgr.*, t. I, ch. XVI.

chirurgien », il crut qu'il y allait pour lui-même de la vie, et prit une seconde fois la fuite.

C'est alors que commence la longue odyssée du jeune Tristan, l'enchaînement bizarre d'évènements, qui devait le conduire en Angleterre, en Ecosse, et jusqu'en Norvège. Nous passerons plus rapidement sur ses aventures jusqu'à son retour en France, tout ce que renferme la seconde partie du premier volume du *Page disgracié*, sur laquelle la *Clef* reste muette ou ne donne que d'insignifiants renseignements géographiques, ne nous paraissant devoir être accepté qu'avec réserve.

Sortant donc secrètement du palais, Tristan traversa en toute hâte la forêt de Fontainebleau, et, doué d'une agilité exceptionnelle, dont il rapporte des exemples surprenants [1], il supplie le lecteur de croire qu'en « moins de douze ou quatorze heures » il fit « vingt-sept ou vingt-huit lieues ». Il ne se rassura que lorsqu'il eut atteint Rouen, où il se reposa quelques jours. Pris du désir d'aller « voir cette Albion où les poètes font chanter tant de cygnes [2] », bien qu'il ne lui restât que sept ou huit pistoles, il se dirigea vers la mer, et prit gîte « dans une hôtellerie assez écartée ».

Ce décor est destiné à préparer l'entrée en scène d'un mystérieux vieillard, que Tristan appellera toujours le *philosophe* [3], faute de pouvoir lui donner son véritable nom. Pendant la nuit un concours de circonstances permet au jeune homme de surprendre l'inconnu en train de fabriquer « de l'or monnayé ». Il y avait encore beaucoup d'alchimistes ou souffleurs [4]; c'était le temps de la vogue des Frères de la Rose-Croix, ces illuminés, qui mêlaient si étrangement la magie avec la dévotion; Tristan, qui avait la tête remplie de « tous les contes qu'on fait de Jacques Cœur, Raymond Lulle, Arnaud de Villeneuve, Nicolas Flamel, et autres jusqu'à Bragardin [5] », se vit aussitôt maître de tous les trésors du monde, s'il parvenait à s'associer avec le *philosophe*; perspective bien douce à un

1. *Ibid* : « Je sautais souvent à la jarretière à la hauteur des plus grands hommes qui se trouvassent, je franchissais encore au plein saut des canaux qui ont au moins vingt-deux pieds de large, et pouvais courre trois cents pas contre le plus vite cheval du monde. »

2. *Ibid.*, ch. XVIII.

3. On sait que les alchimistes étaient à la recherche de la pierre *philosophale*.

4. En 1604, on avait dansé à la cour le ballet des *Souffleurs d'Alchimie* (M. V. Fournel, *Les Contemporains de Molière*, t. I, p. 537). On fit même plus tard, sérieusement, à la cour, devant Louis XIII, des expériences de transmutation des métaux (*Ibid.*, d'après Lenglet-Dufresnoy, *Philosophie hermétique*, t. I et III).

5. *Page disgr.*, t. I, ch. XVII.

fugitif, dont la bourse était à peu près vide. L'étrange petit vieillard, désespéré d'abord d'avoir été surpris, finit par promettre à Tristan de lui livrer son secret, sous condition qu'il ferait une confession générale et un pèlerinage au Saint-Sépulcre, et qu'il jurerait de se servir de ses trésors pour assister les pauvres. Naturellement Tristan promet tout. Nos deux voyageurs arrivent à Dieppe, et descendent dans un couvent, où le *philosophe* passe la nuit en prières. Le surlendemain, il montre en grand mystère à Tristan « trois petites bouteilles de verre qui n'étaient point si grosses que le bout du doigt », et qui étaient à demi remplies, la première d'huile de talc, la seconde de cette fameuse « poudre de projection, si recherchée par les alchimistes », la troisième de cet « onguent précieux que les philosophes appellent la médecine universelle[1] ». Puis il trouve un prétexte pour ne pas s'embarquer avec le jeune homme; mais il lui jure, « par des serments épouvantables[2], » de le rejoindre à Londres avant trois semaines, et, en le conduisant au bateau, il lui donne une lettre pour un marchand de ses amis, quinze pistoles pour se faire faire un habit, et une poudre contre le mal de mer, qui est en même temps un merveilleux antidote. Leurs adieux furent mouillés de larmes; mais il est sans doute presque inutile de dire que Tristan ne revit jamais son *philosophe*. Quel pouvait être ce mystérieux personnage? Cyrano de Bergerac, dans son admiration, nous dirions presque dans son culte pour Tristan[3], n'hésite pas à déclarer que c'était le démon de Socrate, qui, après avoir inspiré Epaminondas, « le jeune Caton », Brutus, et, dans les temps modernes, Cardan, Agrippa, l'abbé Trithème, le docteur Faust, Campanella et les chevaliers de la Rose-Croix, après être venu visiter La Mothe le Vayer et Gassendi, rencontra Tristan L'Hermite, et, craignant qu'on ne reconnût pas la vertu de cet homme doué de « toutes ces qualités dont une jadis suffisait à marquer un héros », tâcha de lui faire accepter les trois précieuses fioles, que Tristan « refusa avec un dédain plus généreux que Diogène ne reçut les compliments d'Alexandre[4] ». Pour nous, nous croirions plus volon-

1. C'est de l'or potable. Cfr. Cyrano de Bergerac qui, dans sa *Lettre XII, Pour les sorciers*, se souvient évidemment de ce passage du *Page disgracié*.

2. *Page disgr.*, t. I, ch. XXI.

3. « C'est le seul poète, le seul philosophe et le seul homme libre que vous ayez. » (*Hist. com. des Etats et Empires de la Lune*, éd. de 1761, t. I, p. 46.)

4. *Ibid.*, p. 42-46. Dans le *Page disgracié*, le *philosophe* serre soigneusement ses fioles, et ne songe pas un instant à les offrir à Tristan. — Dans sa *Notice*, pleine d'erreurs, sur Cyrano de Bergerac (*Hist. com. des Etats et Empires de la Lune*, 1858, p. XXIX), le

tiers que, si Tristan a rencontré réellement son *philosophe* [1], il a rencontré tout simplement quelque escroc, parent de ceux du *Polyandre* (1648) de Sorel [2], un faux-monnayeur, qui a cherché à lui imposer, en attendant la première occasion de lui brûler la politesse.

Tristan eut une traversée détestable, qui lui permit de constater les merveilleux effets de sa poudre ; il en offrit généreusement aux autres passagers, et gagna ainsi la reconnaissance du maître d'hôtel d'un prince, qui était envoyé par son maître « pour présenter quelques lettres de compliments à Sa Majesté Britannique, et pour ramener quelques guilledines et quelques chiens de chasse en France [3]. »

Aussitôt débarqué, Tristan se rend à Londres, où il est fort bien reçu par le marchand, ami du *philosophe*, qui lui offre une chambre sous son toit. Malheureusement, par suite d'un concours fâcheux de circonstances, le jeune homme se voit bientôt, à son grand regret, contraint de quitter l'hospitalière maison où devait le rejoindre son *philosophe*. Il supplie du moins le marchand de faire annoncer aussitôt l'arrivée de son ami « à l'ordinaire [4] » de ce maître d'hôtel français avec lequel il s'était lié pendant la traversée.

Celui-ci est assez heureux pour trouver à son jeune ami, avant de rentrer en France, « une condition avantageuse [5]. » Il l'introduit, sous le nom d'Ariston, chez une grande dame, qui le prend pour enseigner le français à sa fille âgée de « treize ou quatorze ans [6] ». Les deux jeunes gens se plaisent aussitôt, et alors commence une longue idylle, chargée d'incidents romanesques, que l'âge des deux amoureux (car Tristan doit être dans sa quinzième année) rend parfois assez peu vraisemblables, et qui paraissent faire plus d'honneur à l'imagination de Tristan qu'à sa véracité [7].

bibliophile Jacob se demande où Bergerac a pu connaître Tristan, et, le confondant avec le *philosophe*, il suppose que c'est à l'époque où Tristan passa en Angleterre ; à ce moment Bergerac n'était pas né !

1. Il déclare (t. II, ch. L) qu'il l'a plusieurs fois juré à son jeune frère.

2. Voir surtout (t. II, liv. IV) les histoires des *philosophes* Héliodore, Artéphius et Théophraste.

3. *Page disgr.*, t. I, ch. XXII.

4. Au restaurant.

5. *Page disgr.*, t. I, ch. XXIV.

6. *Ibid.*, ch. XXV.

7. Cette aventure « semble plus tenir du roman que de l'histoire ». (Ernest Serret, *Correspondant* du 25 avril 1870.) Il est juste cependant de rappeler que la jeune fille était « assez haute pour son âge » (ch. XXV). Tristan lui-même, d'après tout ce que nous avons déjà vu de lui, devait être plus grand et plus vigoureux qu'on ne l'est générale-

C'est par son talent de conteur que Tristan gagne le cœur de la jeune fille, dès l'abord bien disposée pour lui : il lui fait connaître les héros de l'Arioste et du Tasse, la charme par le récit des aventures de Psyché, l'émeut sur le sort de Théagène et de Chariclée, dont nous verrons plus tard le jeune Racine apprendre par cœur la touchante histoire à Port-Royal[1], l'attendrit sur la passion traversée de Céladon et d'Astrée, à laquelle s'intéressait alors toute la société française, qui attendait avec impatience que d'Urfé publiât la seconde partie de son roman; et, comme la passion est contagieuse, à force de parler de l'amour, les deux jeunes gens finirent par le ressentir eux-mêmes. Quand la grande dame, au service de laquelle Tristan est entré, retourne, emmenant avec elle son nouveau domestique, dans un superbe château qu'elle a vers l'Ecosse, Tristan a déjà révélé à sa maîtresse sa naissance et ses aventures, et, comptant toujours sur son *philosophe*, lui a promis qu'avant trois mois il la viendrait « demander en mariage à ses parents avec un équipage et un éclat qui serait égal à ceux des plus grands d'Angleterre[2] ». Leur gracieuse et innocente idylle est troublée par la jalousie d'une cousine de la jeune fille, qui s'intéresse, elle aussi, à Tristan, et par la haine d'un écuyer de la maison, qui est secrètement amoureux de sa maîtresse. Ce misérable, jaloux de son jeune rival, tente de l'empoisonner dans une salade, mais Tristan est sauvé par l'antidote de son *philosophe*. L'écuyer essaye alors de l'assassiner, avec l'aide de quatre domestiques; Tristan se défend si vaillamment et repousse si vivement son ennemi, que l'autre, reculant toujours, finit par tomber dans la rivière. Exaspéré, celui-ci a de

ment à quatorze ans. Chose inattendue, la lecture des *Souvenirs sur la Révolution, l'Empire et la Restauration* du comte de Rochechouart (Plon édit., 1889) nous a rendu moins suspecte toute cette partie du *Page disgracié* : « A douze ans et demi, dit l'auteur de ces *Souvenirs*, ma vie, déjà si mouvementée, avait eu pour résultat de vieillir ma figure, et ma taille dépassait cinq pieds. » Soldat à treize ans, le comte de Rochechouart soutint vaillamment le feu. A treize ans et deux mois, il fut distingué, à travers la grille de la chapelle, par une jeune religieuse, et il eut une intrigue avec elle « dans les bosquets du jardin ». Cette extraordinaire précocité rend moins invraisemblable celle que Tristan s'attribue.

1. Les *Ethiopiques* ne sont pas nommés dans le *Page disgracié* (t. I, ch. XXVI) : « Cet industrieux ouvrage qui fut balancé avec l'or et les perles d'une mitre, » c'est ainsi que se contente de les désigner Tristan; mais l'allusion nous est expliquée par un passage de Montaigne (II, VIII) : « Heliodorus, ce bon évêque de Tricca, aima mieux perdre la dignité, le profit, la dévotion d'une prélature si vénérable, que de perdre sa fille (*entendez son roman*), fille qui dure encore bien gentille, mais à l'aventure pourtant un peu trop curieusement et mollement goderonnée pour fille ecclésiastique et sacerdotale, et de trop amoureuse façon. »

2. *Page disgr.*, t. I, ch. XXXI.

nouveau recours au poison ; il est mis cette fois dans une omelette au sucre, que la jeune fille a commandée pour faire la collation avec Tristan. On en donne un morceau à une petite chienne, qui meurt sur-le-champ. La jeune fille va se plaindre à sa mère, « portant dans son mouchoir sa mignonne morte [1] ». Le tumulte est grand dans la maison ; mais l'écuyer déclare que c'est Tristan qui a voulu empoisonner sa maîtresse, poussé par une personne ayant intérêt à la mort de l'unique héritière de la maison. La calomnie est écoutée ; dans une perquisition faite chez Tristan, on découvre une lettre de la cousine de la jeune fille, et cette lettre paraît une présomption contre lui. Un conseil de famille est réuni ; malgré les protestations indignées de Tristan, il est retenu prisonnier dans une vieille tour, en attendant qu'il soit livré à la justice. Sa situation devenait grave ; par bonheur, Lidame, la confidente de sa maîtresse, parvient pendant la nuit à pénétrer jusqu'à lui : elle a gagné le portier, qui laissera sortir Tristan avec un domestique Irlandais, lequel lui est très attaché ; le fugitif se rendra en Ecosse, où Lidame a des parents, et où sa maîtresse le rejoindra. C'est par le récit de cette évasion que se termine le premier volume du *Page disgracié*.

Avec le second volume, le ton change ; il semble que nous quittions le roman pour rentrer dans l'histoire, et l'intérêt ne tarde pas à renaître. Tristan et Jacob Cerston gagnent à marches forcées Edimbourg [2], où la tante de Lidame les accueille très bien. La vénérable demoiselle garde pendant quelques jours Tristan caché dans une chambre haute, où, pour le distraire, elle fait monter quantité de bons livres français, italiens et espagnols, ayant su de son Irlandais qu'il entendait « aucunement ces langues [3] » ; puis elle lui fait revêtir un gros habit à l'écossaise, et envoie chercher « un chirurgien » qui lui coupe les cheveux fort près [4], de peur qu'il ne soit reconnu à sa belle chevelure ; alors Tristan, se présentant comme un étranger malade, auquel les médecins ordonnent un voyage sur mer, monte, avec son fidèle Irlandais, « dans un certain

1. *Page disgr.*, t. I, ch. XLI.

2. C'est à peu près au même âge, mais dans des conditions bien différentes, que Ronsard, qui était, paraît-il, parent de l'arrière-grand'mère maternelle de Tristan, était venu à Edimbourg. Il suivait comme page Mme de Longueville, qui venait épouser le roi Jacques V. Il resta trente-six mois en Angleterre, comme il le dit lui-même dans une élégie à Remy Belleau.

3. *Page disgr.*, t. II, ch. III.

4. *Ibid.*, ch. IV. — Cfr. La Pinelière, *Le Parnasse ou la Critique des Poètes*, 1635 : « Un jeune chirurgien de Paris,... qui m'avait prié de voir de ses vers un matin qu'il m'était venu friser les cheveux. »

vaisseau marchand, qui s'allait charger de poisson sec à la côte de Norvège [1]. »

La traversée est rude, et c'est quelque peu malade que Tristan débarque sur la côte, où son Irlandais lui fait « ajuster une cabane à la mode du pays [2] ». Tandis que son maître y demeure plongé dans de sombres pensées, l'Irlandais ne perd pas son temps : « Il échangea, dit Tristan, des ustensiles que nous avions apportés avec des martres zibelines, des hermines et d'autres belles fourrures, dont on lui conseilla de se charger, et, de seigneur et de prince imaginaire que j'avais été, je me vis effectivement marchand sans avoir jamais pensé l'être. » Mais, toujours possédé du désir de retrouver son *philosophe*, Tristan ne voulut point retourner en Ecosse ; disant donc adieu à Cerston, il s'embarqua sur un autre vaisseau, qui appareillait pour Plymouth. Il subit en route une assez grande tempête, arriva fort malade, et l'on profita de son état de santé pour le dépouiller de ses marchandises. A peine guéri, il remonte vers Londres ; mais sa mauvaise chance veut qu'il y rencontre aussitôt un de ses ennemis ; il s'enfuit précipitamment vers Douvres, et passe à Calais, malgré la tempête. Il s'y repose deux ou trois jours, puis achète un bidet et gagne Dieppe ; mais ses recherches pour y apprendre des nouvelles de son *philosophe* demeurent inutiles ; comprenant qu'il fallait renoncer à l'espoir de le retrouver, il prend, désespéré, le chemin de Rouen. Il y séjourne un peu, puis se dirige sur Paris. Las d'errer ainsi par le monde, il voulait voir si le crédit de ses parents ne parviendrait point à accommoder son affaire à la cour, et à le tirer de la situation pénible où il se trouvait.

Mais le court voyage de Rouen à Paris ne devait pas s'effectuer sans incidents : près de Pont-de-l'Arche, notre jeune voyageur est dépouillé de tout son argent par trois chevaliers d'industrie [3] ; heureusement il rencontre un petit bossu très fastueux et un peu fou, qui lui fait présent de six belles émeraudes [4], et il reçoit l'hospitalité dans une abbaye dont les religieux, pour le remercier de leur avoir composé un sonnet sur un sujet de dévotion, lui remettent, au moment des adieux, avec de sages exhortations, « une bourse d'environ cent francs [5]. »

1. Comme ce voyage sera raconté assez rapidement, Kœrting n'y voit qu'une fiction (*Geschichte des französischen romans im XVII Jahrhundert*, t. II, p. 163). Nous croyons qu'il a tort.
2. *Page disgr.*, t. II, ch. V.
3. *Ibid.*, ch. X.
4. *Ibid.*, ch. XII.
5. *Ibid.*, ch. XV.

Allant un peu à l'aventure, Tristan arriva dans un bourg dont était seigneur Jacques le Morhier, son oncle maternel, fils du premier lit de Denise de Saint-Prest, son aïeule. A la vue de ce château[1], dont il avait si souvent entendu parler par ses grands parents, il fut pris du désir de voir le châtelain, gentilhomme fort riche pour l'époque, puisqu'il « possédait vingt-cinq ou trente mille livres de rente[2] », mais fort avare, et toujours en procès. Tristan pénètre donc jusqu'à Jacques le Morhier, et lui raconte mille histoires, auxquelles le bonhomme soupçonneux n'ajoute guère foi. Il presse de questions son jeune interlocuteur, qui finit par se couper et est obligé de se nommer. Médiocrement satisfait de cette visite d'un neveu qu'il ne connaissait point, Jacques le Morhier ne le retint que deux ou trois jours, et ne chercha pas à arranger ses affaires; « il m'accommoda toutefois, dit Tristan, d'un cheval et de quelque argent, qui ne fut pas en grande quantité, et que je n'acceptai qu'à contre-cœur. »

Quittant sans regret un oncle si peu généreux, le page disgracié piqua des deux et gagna directement Paris; mais, pour avoir plus de chances de n'être pas reconnu, il s'alla loger « dans l'Université[3] ». Son hôte avait un autre pensionnaire « et une fille agréable ». Cette jeune personne, adroite et fine, ne tarde point à engager une intrigue avec Tristan; mais elle était aimée de l'autre pensionnaire de son père, et l'amoureux, jaloux, va tout révéler au bonhomme. Celui-ci entre dans une grande fureur, et menace de mort, s'il n'épouse pas, l'infortuné Tristan, qui n'a plus qu'une idée, c'est « d'aller dîner bien loin de là[4] ».

Pour comble de malheur, il avait, le matin même, suivi une ancienne connaissance dans une académie, et perdu au jeu tout son argent. Qu'allait-il devenir? Préférant tout à la honte « d'épouser la fille d'un teneur de pensionnaires[5] », il résolut de quitter encore Paris. Il vendit aussitôt son cheval pour se faire quelque argent, et sortit de la ville, allant au hasard. Il s'aperçut bientôt qu'il était sur la

1. Il doit s'agir du château de Villiers, non loin de Nogent-le-Roi, où, le 28 juin 1560, demeurait Denise de Saint-Prest avec son fils mineur. (*Carrés de d'Hozier*, 454.)

2. *Page disgr.*, t. II, ch. XVI. C'est la *Clef* qui nomme ce personnage, et l'édition de 1667 qui porte : « mon oncle maternel. » La première édition disait simplement : « un de mes parents du côté de ma mère. » Mais ici la *Clef* nous semble bien donner un renseignement exact.

3. *Page disgr.*, t. II, ch. XVII.

4. *Ibid.*, ch. XVIII.

5. *Ibid.*, ch. XIX.

route d'Orléans. C'est alors que, levant les yeux au ciel pour l'implorer, « j'y vis, dit-il, paraître cette vaste blancheur, qui procède d'une nombreuse confusion de petites étoiles, et qu'on nomme la voie de lait. Je pris cet objet à bon augure ; je me ressouvins qu'on appelait aussi cela le chemin d'un saint[1], et je me proposai de me conduire jusqu'en ce petit royaume où son corps glorieux est enterré. »

Il est bien probable que Tristan n'entreprenait pas le voyage d'Espagne exclusivement pour aller faire ses dévotions au tombeau de saint Jacques. La *Clef* pourrait bien cette fois avoir raison, qui prête à Tristan un autre motif : il voulait « passer de là en Castille, à la cour du roi Catholique, où était le connétable Jean de Velasque, son parent ». Il est à remarquer que Jean L'Hermite, qui, dans son *Passe-temps*, parle de la maison de Velasque, ne semble point se douter qu'il y ait eu jadis une alliance entre cette puissante famille et la sienne ; et cette parenté nous semble à nous-même fort problématique, puisqu'elle remonterait, d'après la *Clef* du *Page disgracié*[2], à ce Renault du Solier, ou Renault le Limousin, maréchal de Castille, prétendu beau-frère du connétable du Guesclin, sur le compte duquel J.-B. L'Hermite a tant varié dans ses ouvrages suspects, et qui, vraisemblablement, n'était pas un L'Hermite. Mais ce qui paraît certain, c'est que les Velasque, qui possédaient encore au XVIIe siècle la seigneurie de Vilalpando, donnée à Renault le Limousin par Henri II, roi de Castille, frère et successeur de Pierre le Cruel, ne repoussaient pas, malgré leurs alliances avec le roi d'Aragon et les premières maisons de l'Europe, une parenté qui les rattachait au célèbre prédicateur des croisades. Certes, le chevalier de L'Hermite ne semble pas avoir eu beaucoup de scrupules ; mais il est bien difficile cependant d'admettre qu'il ait fabriqué de toutes pièces l'authentique en parchemin, datée de Ségovie, le 21 décembre 1654, scellée du sceau des armes et signée de la main d'Inigue Melchior Fernand de Velasque et de Tobar, connétable des royaumes de Castille et de Léon, grand chambellan, grand veneur et grand échanson du roi d'Espagne, duc de Frias, etc., par laquelle ce seigneur reconnaît « qu'il est sorti du sang de Solier L'Hermite[3] »,

1. « Le chemin de saint Jacques, dit la *Clef*, pèlerinage que l'on fait à l'église de ce saint, au royaume de Galice. »

2. T. I, ch. XV. — Voir aussi les *Corses français* (p. 49 et 99 et suiv.), publiés par J.-B. L'Hermite en 1667, la même année que la *Clef* du *Page disgracié*.

3. *Les Corses français*, p. 102. Le chevalier de L'Hermite a donné, dans une très longue note de la *Clef* du *Page disgracié*, la traduction de cet acte latin. Il ajoute dans

et parent du chevalier de L'Hermite, par conséquent. Si donc Inigue de Velasque ne repoussait pas cette parenté, un peu compromettante, avec le comédien de la troupe de Molière, son aïeul Jean de Velasque, également connétable de Castille, et grand maître d'hôtel du roi Catholique, avait bien pu, cinquante ans plus tôt, témoigner de la bienveillance aux seigneurs du Solier et les avouer pour ses parents, comme le rapporte la *Clef*, lorsque, dans l'automne de 1604, il était venu en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour de Henri IV, auquel « il avait l'honneur d'appartenir[1] », pour traiter du rétablissement du commerce de la France avec l'Espagne et la Flandre[2]; et si vraiment il s'était alors informé « exactement de la condition de cette famille française, à laquelle il était allié depuis si longtemps[3] », s'il avait même fait « effort pour avoir quelqu'un du nom de L'Hermite Solier qu'il pût mener en Espagne pour lui faire part des avantages de sa fortune », et si l'âge seul du petit François L'Hermite l'avait alors empêché de l'emmener, on conçoit aisément que, dans sa disgrâce, le jeune Tristan, frappé d'une inspiration subite à la vue du « chemin de saint Jacques », ait puisé un nouveau courage dans le souvenir de la bonne volonté de Jean de Velasque, et formé aussitôt la résolution de gagner l'Espagne. Il ne devait pas aller si loin.

Tant qu'il eut de l'argent, il voyagea en relais; mais, cinq ou six lieues avant Poitiers, voyant sa bourse presque vide, il se décide à poursuivre son voyage à pied. Un messager, qui rencontre le jeune voyageur, a compassion de lui, le fait monter sur un de ses chevaux, et lui procure à Poitiers « la connaissance d'une fille qui gouvernait tout dans une grande maison[4] ». Elle prend Tristan pour secrétaire, et lui fait rédiger ses lettres d'amour; mais elle ne peut le dissimuler longtemps dans la maison et le recommande alors à une demoiselle de ses voisines : « C'était une femme mariée et très

les *Corses français* qu'Inigue de Velasque l'a fait présenter à S. M. Catholique par don Luis de Haro, et il semble vouloir donner plus d'autorité à son récit par les détails suivants : « Ce seigneur, après m'avoir régalé au château dudit Ségovie l'espace d'un mois, en prenant congé de lui me fit présent de plusieurs portraits de nos parents, de quelques livres de sa généalogie, de quelques bijoux, et d'un coursier de Naples du prix de 300 pistoles, que j'eus l'honneur de faire voir à feu monseigneur le prince de Conti à Montpellier, quelques jours après mon retour, comme aussi un dogue de Corse, que je garde encore, et que l'on tenait des plus forts et adroits pour le combat des taureaux. »

1. Ses ancêtres avaient été alliés en la maison de Foix. (*Corses français*, p. 102.)
2. *Ibid.*, p. 99.
3. *Clef* du *Page disgr.*
4. *Page disgr.*, t. II, ch. XIX.

honnête, et qui ne laissait pas pour cela d'avoir un galant homme pour serviteur, qui lui rendait tous les jours de grands soins et de grandes marques d'une secrète amour, mais avec de si grands respects que la plus scrupuleuse chasteté n'en pouvait pas être offensée [1]. » Ce gentilhomme n'était autre que le neveu du célèbre Scévole de Sainte-Marthe, le vertueux Nicolas de Sainte-Marthe, qui, d'abord conseiller en la Cour du Parlement de Paris, avait succédé à son père, Louis de Sainte-Marthe, « en l'office de lieutenant général de Poitou [2]. » Pour plaire à celle qu'il aimait, il prit Tristan à son service. Nicolas de Sainte-Marthe était un lettré, comme son père, comme son oncle, comme ses cousins [3]. Il avait un goût particulier pour la poésie, et la poésie dramatique surtout était en honneur dans son cercle. Lui-même avait donné en 1614 une tragédie d'*Œdipe* [4], en même temps que son ami, le poète marchois Jean Prévost, publiait à Poitiers ses quatre tragédies d'*Œdipe*, *Hercule sur le Mont Œta*, *Clotilde* et *Turnus*, un peu avant que son cousin germain, Pierre de Sainte-Marthe, sieur de la Jalletière, ne composât sa comédie de l'*Amour médecin* et ne fît de la mort de la maréchale d'Ancre une tragédie sous le titre de *La Magicienne étrangère* (1618) [5]. Aucun milieu ne pouvait être plus favorable au développement intellectuel du jeune Tristan; le poète se rendit si bien compte de tout ce qu'il devait à Nicolas de Sainte-Marthe, qu'il a exprimé avec émotion sa reconnaissance dans le *Page disgracié* [6] : « Je veux l'honorer toute ma vie, tant à cause de son mérite, qui me parut grand, que pour les faveurs que j'en reçus, qui ne furent pas petites. Sitôt que je fus chez lui et qu'il se fut aperçu que j'avais quelques brillants d'esprit et quelque inclination à la poésie, il me fit faire une clef pour entrer quand bon me semblerait dans un cabinet plein de beaux livres; il me donnait presque tous les jours quelque épigramme latine à traduire ou quelque sonnet de Pétrarque à tourner. » Mais le goût des lettres, déjà très vif chez lui, et l'intérêt que lui portait son maître, ne parvenaient pas à consoler Tristan

1. *Page disgr.*, t. II, ch. XX.

2. *La Vie de Scévole de Sainte-Marthe, par Gabriel Michel, sieur de Roche-Maillet, avocat au Parlement à Paris, chez Jacques Villery, au Palais* (1629).

3. Il y a des vers grecs et des vers latins de lui dans le *Tombeau de Scévole de Sainte-Marthe* (1630).

4. De Beauchamps, *Recherches sur les théâtres de France*, t. II, p. 35.

5. *Ibid.*, p. 38. Plus tard, en 1645 (*Ibid.*, p. 230), un autre cousin de Nicolas, Abel de Sainte-Marthe, donnera *Isidore ou la Pudicité vengée*, pièce qui, à en juger par le titre, devait être tirée d'un épisode de l'*Astrée*.

6. T. II, ch. XX.

d'avoir quitté la cour. Le chagrin altéra sa santé, qui depuis ne fut jamais bonne. Il tomba malade d'une fièvre quarte, qui dura presque une année. Nicolas de Sainte-Marthe le soigna avec bonté ; mais il vivait avec sa mère, personne fort économe, qui ne cessait de se plaindre d'avoir chez elle une bouche inutile. Pour lui complaire, il dut, lorsque Tristan fut à peu près guéri, l'envoyer, avec « une lettre de sa main fort affectionnée » et « quelque argent », à son illustre oncle, « l'un des plus grands hommes de ce siècle [1] », le vieux Scévole de Sainte-Marthe.

Tristan changeait de maître, mais non de milieu et d'atmosphère ; il allait pénétrer dans le sanctuaire même des lettres, où s'affermirait, se développerait, s'épanouirait librement son goût pour la poésie ; heureux, si son caractère aventureux ne l'avait pas entraîné bientôt loin de la paisible et sereine demeure du vénérable Scévole de Sainte-Marthe !

Muni de la lettre de Nicolas de Sainte-Marthe, et conservant toujours son nom d'emprunt, Tristan se dirigea vers Loudun, où Scévole s'était retiré en 1618 [2], désireux d'achever ses jours dans le pays où il était né, dans la petite cité qu'il avait préservée en 1587, par sa seule éloquence, contre la colère du duc de Joyeuse et de ses troupes, et dont la reconnaissance lui avait donné le nom glorieux de *Père de la patrie* [3]. De Poitiers à Loudun la route n'était pas longue, et notre voyageur aperçut bientôt la ville et son « château situé sur le sommet d'une haute terrasse et défendu d'un fort donjon, avec plusieurs grosses tours [4] ». Il se dirigea sans tarder vers la maison de l'illustre vieillard, qui donna l'ordre de le faire aussitôt monter dans sa chambre. Nous voici arrivés à l'un des rares endroits du *Page disgracié* où nous ayons relevé des inexactitudes ; elles portent d'ailleurs exclusivement sur des dates, et il faut y voir simplement des défaillances de la mémoire de Tristan. Il nous dit, par exemple,

1. Son siècle l'avait nommé *le grand Scévole*. « Il est question encore de *la gloire du grand Scévole* dans une des lettres de Balzac, écrite en 1630. » (Feugère, *Portraits littéraires du XVIe siècle*, t. I, p. 397.) Dans son *Oraison funèbre sur le décès de Scévole de Sainte-Marthe*, Théophraste Renaudot ne craignait pas de dire : « Loudunois, n'enviez pas à l'île de Délos son Apollon, à la Sicile ses Muses, à Athènes sa Minerve, puisque vous avez désormais chez vous toutes ces déités en une. »

2. Roche-Maillet nous dit qu'il y vécut encore « cinq ans » ; or Scévole est mort le 29 mars 1623 (*Ibid.*) « sur les six heures du matin ». (*Oraison funèbre de Scévole de Sainte-Marthe* par Urbain Grandier.) Voir son épitaphe dans un recueil de la Bibliothèque nationale (*Cabinet des Titres*, n° 525).

3. Feugère, *Op. cit.*, t. I, p. 410-411.

4. André du Chesne, *Les Antiquités*, etc., 6e éd., 1631, p. 532.

que Scévole mourut deux ou trois ans après ; leur première entrevue se placerait donc en 1620, ce qui n'est point admissible, puisque Tristan ne reviendra à la cour, en octobre 1620, qu'après être resté *plus d'un an* chez Scévole de Sainte-Marthe, et avoir passé ensuite au service du marquis de Villars, puis du duc de Mayenne. Tristan déclare sans hésiter que le vieillard, à son arrivée chez lui, avait plus de cent ans, et nous savons que Scévole mourra âgé seulement de quatre-vingt-sept ans, un mois et quelques jours [1]. Tristan a vieilli son maître, comme il s'est rajeuni lui-même dans les paroles de bienvenue qu'il se fait adresser par Scévole de Sainte-Marthe ; il est naturel d'ailleurs qu'un vieillard de quatre-vingt-deux ans ait paru centenaire à un tout jeune homme, comme il est naturel aussi qu'un homme d'un grand âge ne voie qu'un enfant dans un adolescent de dix-sept à dix-huit ans. Quoi qu'il en soit, c'est un des plus curieux chapitres du *Page disgracié* [2], que celui qui nous fait pénétrer dans la maison de Scévole de Sainte-Marthe, « fréquentée de la plus noble compagnie,... école où l'on apprenait également les règles de bien dire et de bien vivre [3] ».

Introduit auprès de Scévole, Tristan se trouva en présence d'un affable et souriant vieillard, de taille médiocre, mais encore vigoureux, alerte et bien droit, le front large et dégarni, « la bouche belle et vermeille » sous une barbe aussi blanche que de la neige, « les yeux vifs et clairs [4]. » Il lut sans lunettes la lettre de Tristan, et interrogea avec bonté, de cette belle voix sonore qui donnait tant d'agrément à son discours [5], le jeune homme, dont les réponses lui plurent. Mais laissons ici la parole à Tristan : « Le bon vieillard me pressa le visage de ses mains pour me caresser, et fit paraître qu'il me recevait avec joie. Il donna sur-le-champ ordre à tous ses autres serviteurs de me bien traiter, leur disant qu'il faisait une particulière estime de moi, qu'il voulait que je couchasse en sa chambre, et que personne n'eût la hardiesse de me commander quoi que ce fût. Ainsi je me vis installé chez ce célèbre personnage, à qui je ne rendais autre service que celui de lire devant lui deux ou trois heures

1. Roche-Maillet, *Op. cit.*
2. T. II, ch. XXI.
3. Roche-Maillet, *Op. cit.* Voir aussi Feugère, *Op. cit.*, t. I, p. 421 : « On raconte qu'attirés par sa réputation, plusieurs princes et seigneurs, dans cet âge enthousiaste, venaient lui rendre leurs hommages, et se retiraient contents d'avoir vénéré, dans la personne de ce noble vieillard, l'une des illustrations du XVIe siècle. »
4. « L'œil plein de vivacité et de feu », dit aussi Roche-Maillet.
5. Feugère, *Op. cit.*, t. I, p. 410.

tous les jours[1]. Tantôt c'était quelque chose de l'histoire ou de la poésie des anciens; tantôt nous revisitions ses propres ouvrages latins et français, où l'on voit de fort belles choses, mais qui semblent avoir gagné plus de bruit en la première langue qu'en l'autre. »

Si la lecture de la *Pédotrophie* ou des *Eloges*, faite en commun avec l'auteur, dut être pour le jeune Tristan d'un grand profit, il n'en tira pas moins de la conversation aimable et enjouée[2] de cet homme d'esprit, qu'en 1602 Henri IV appelait publiquement « l'homme le mieux disant de son royaume[3] »; la piété sincère[4] de Scévole de Sainte-Marthe n'avait rien du rigorisme; il ne craignait point la malice, et, survivant du XVIe siècle, ne s'effarouchait pas d'un peu de gauloiserie[5]; il abordait donc dans la conversation tous les sujets, et son grand âge et son heureuse mémoire lui permettaient de nourrir ses paroles de souvenirs souvent curieux et pleins d'intérêt. Il aimait les arts, comme le prouve un sonnet de lui en l'honneur du peintre « Mèrevache, Apelle poitevin »; mais il aimait surtout les lettres, et pour en développer le goût chez son jeune favori, il voulut lui confier « le soin de sa bibliothèque... Sans mentir, dit Tristan, cela servit beaucoup à mon avancement aux lettres. Je passais les jours et les nuits sur ses livres, que je ne croyais jamais pouvoir posséder assez longtemps pour faire des collections à ma fantaisie. Ce bon et sage maître était bien aise que je me donnasse de la sorte à cette honnête occupation. »

Mais Tristan avoue qu'il était surtout poussé au travail par « une vertueuse demoiselle, qui était de la parenté et qui hantait dans la maison ». Pour s'associer aux études variées où la portait la curiosité de son esprit, il se mit à apprendre non seulement l'histoire, mais la physique et jusqu'à l'anatomie, lisant et relisant du Laurens, Ambroise Paré et autres.

Deux des fils de Scévole de Sainte-Marthe s'intéressaient aussi à lui, et exercèrent sur son esprit une influence décisive. Le *Page disgracié* ne les nomme point, et ici la *Clef* reste muette. Il serait impossible de les reconnaître, si Tristan se contentait de nous dire

1. Ces fonctions de lecteur devaient parfois fatiguer un peu Tristan; car Scévole était atteint « d'une petite surdité, mal qui, dit son ami Roche-Maillet, semble avoir été commun et fatal aux grands poètes de ce siècle, comme Ronsard, du Bellay et Dorat ».
2. ROCHE-MAILLET, *Op. cit.*
3. FEUGÈRE, *Op. cit.*, t. I, p. 417.
4. *Ibid.*, p. 422-424.
5. ROCHE-MAILLET, *Op. cit.*

que c'étaient deux hommes d'un esprit délicat et cultivé, car ces qualités étaient communes aux sept fils de Scévole[1]; mais il ajoute que « l'un portait la robe longue, étant pourvu d'un honorable bénéfice », et que l'autre était un « gentil cavalier ». Ces détails nous permettent d'écarter l'aîné Abel, avocat et poète, les deux jumeaux, Scévole et Louis, avocats et historiens, le quatrième, Irénée, « pourvu d'un office de finances[2], » auquel nous aurions songé tout d'abord, car Roche-Maillet nous dit qu'il habitait alors chez son père, à Loudun, enfin Pierre de Sainte-Marthe, sieur de la Jalletière, trésorier de France à Poitiers et poète dramatique; ils s'appliquent au contraire à merveille aux derniers fils de Scévole, beaucoup moins connus que leurs aînés, « François et Henri, dont l'un suivait la profession des armes[3], et l'autre l'état ecclésiastique[4]. » C'est à eux, à leurs conseils, à leur exemple, que Tristan rapporte sa vocation poétique; grâce à eux, arrivé à Loudun écolier intelligent et curieux, il en partira poète. Il se plaît à reconnaître ce qu'il leur doit dans la fin de ce chapitre, très intéressante pour son histoire : « L'un (*l'ecclésiastique*) était un esprit fort délicat, qui raffinait sur les belles-lettres et faisait le censeur de toutes choses, mais adroitement et joliment. Il était en émulation pour l'éloquence avec un de ses frères, gentilhomme aussi accompli que nous en ayons en ce siècle, et dont la vertu méritait une fortune plus avantageuse. Je trouvai dans un grand livre manuscrit beaucoup de lettres et de poésies de leur façon, et cela me fit naître l'envie de les pouvoir égaler en quelque sorte, et dès lors je m'attachai sur cette montagne sacrée, dont les fleurs sont si fort aimables, mais qui rapportent si peu de fruits. Il m'avint un jour d'écrire quelques vers à la gloire de ce gentil cavalier[5], et mon travail fut fort bien reçu; voici la réponse qu'il prit la peine d'y faire en même temps :

Jeune astre, qu'en naissant les astres ont voué
A ce dieu qui du temps notre mémoire venge,
Je voudrais être autant digne de ta louange
Que je vois ton esprit digne d'être loué.

1. « Je les offenserais tous également, écrit d'Hozier dans un court *Eloge de M. de Sainte-Marthe*, si je voulais mettre de la différence entre leurs mérites; il suffit de dire qu'ils sont encore aujourd'hui dignes de leur père. »
2. Roche-Maillet, *Op. cit.*
3. Tristan le retrouvera au siège de Montauban.
4. Roche-Maillet, *Op. cit.*
5. Tristan ne les a pas conservés.

Mais, pour m'en revancher, par mes vœux je convie
Le ciel de regarder la course de ta vie
D'un œil qui soit toujours favorable et riant,

Afin qu'en ton midi nous te voyions reluire,
Et par les beaux effets de ton esprit produire
Les miracles promis par ton jeune orient. »

Tristan resta à Loudun quinze ou seize mois, certainement les plus heureux de sa vie, et il reconnaît lui-même qu'il y aurait peut-être passé la plus grande partie de ses jours, s'il n'en était pas brusquement parti par suite d'un petit dépit parfaitement déraisonnable [1]. Il usa, pour s'éloigner, d'un stratagème qui manquait de délicatesse. Il se fit écrire de fausses lettres, par où deux de ses amis l'avertissaient que sa mère était « abandonnée des médecins », et qu'il devait revenir promptement, s'il ne voulait pas que durant son absence on mît la main sur sa petite fortune, la plupart de son bien consistant en argent comptant ; puis, ces lettres à la main, il se rendit dans la chambre de Scévole, affectant une grande douleur. Par considération pour ses intérêts, l'excellent vieillard se décida, bien qu'à regret, à laisser partir ce jeune favori, qu'il ne devait sans doute plus revoir. Ses deux fils lui donnèrent des « lettres de faveur pour un illustre magistrat, qui faisait son séjour alors auprès d'un grand prince », dans une ville où Tristan se proposait de passer. Ce personnage, que la *Clef* ne nomme point, « était le véritable ami des Muses. » Il reçut fort bien Tristan, l'admit à sa table, « reconnut libéralement quelques vers, » que composa pour lui le jeune poète [2], et le fit entrer comme secrétaire chez « un grand seigneur de ses particuliers amis », Emmanuel Philibert des Prés de Montpezat, dit de Savoie, marquis de Villars. Déjà se préparait le curieux concours de circonstances, qui allait ramener à la cour, après tant de voyages et d'aventures, le page fugitif.

C'était un important personnage que le nouveau maître de Tristan. De haute naissance, ayant des alliances illustres, riche, d'après le *Page disgracié*, « de cinquante ou soixante mille livres de rente, » somme considérable pour l'époque, il faisait grande figure dans la

1. *Page disgr.*, t. II, ch. XXII. — Nous ne savons pas pourquoi l'édition de 1667 a cru devoir supprimer l'explication de ce dépit, fournie par Tristan dans l'édition originale : « La dame que j'honorais si fort, et qui semblait m'avoir donné une grande part en ses bonnes grâces, m'obligea de m'éloigner d'elle en témoignant quelque indifférence pour moi. »

2. Tristan ne nous les a point conservés.

société du temps. Marquis de Villars, baron du Grand Pressigny seigneur de Ferrières-Larçon, Loges, Marnes, Gondran, Aspremont, Saint-Julien et autres lieux [1], il était par sa mère, Henriette de Savoie, arrière-petit-fils de René de Savoie, fils naturel de Philippe Ier, duc de Savoie [2]; petit-fils d'Honorat de Savoie, marquis de Villars, maréchal et amiral de France, gouverneur de Provence et de Guyenne; petit-neveu de Madeleine de Savoie, femme d'Anne, premier duc de Montmorency; beau-fils du fameux chef de la Ligue, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, qui, en 1576, avait épousé pour sa très grosse fortune Henriette de Savoie, restée veuve avec six enfants de Melchior des Prés de Montpezat [3]; frère utérin de Henri de Lorraine, duc de Mayenne, et de Catherine de Lorraine, femme de Charles de Gonzague, duc de Nevers; oncle par conséquent des jeunes princesses Marie et Anne de Gonzague, les futures reine de Pologne et princesse palatine. Il avait épousé Eléonore de Thomassin, fille de René de Thomassin, dit de Saint-Barthélemy, seigneur de Montmartin et de Mirabel [4], « veuve de Claude de Vergy, comte de Champlite, gouverneur du comté de Bourgogne [5]; » elle appartenait à la maison de Souvré [6], et sa sœur Catherine avait épousé le fameux comte de Belin, François II de Faudoas, dit d'Averton à cause de sa mère [7], le riche protecteur des poètes [8], des comédiens et des comédiennes [9]. N'ayant point d'enfants, et n'étant plus d'âge à espérer d'en avoir [10], Philibert Emmanuel des Prés de Montpezat et Eléonore de Thomassin s'étaient beaucoup attachés à leurs nombreux neveux. Au moment où Tristan entrait dans sa mai-

1. Carré de Busserolle, *Notice historique sur l'ancienne Baronnie du Grand Pressigny* (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. V, p. 218).

2. *Ibid.*, p. 207 et 218.

3. *Mémoires-Journaux* de l'Estoile, t. I, p. 151. — Le duc et la duchesse de Mayenne étaient morts à dix jours de distance en octobre 1611 (De Bouillé, *Hist. des ducs de Guise*, t. IV, p. 363).

4. Carré de Busserolle, *Op. cit.*, p. 219. — M. H. Chardon, *La Vie de Rotrou mieux connue*, p. 85.

5. *Clef* du *Page disgr.*

6. *Généalogie de la maison de Souvré*, par le chevalier de L'Hermite, p. 7.

7. Renée d'Averton était veuve de Jacques de Humières, quand elle avait épousé, en 1582, Jean-François de Faudoas, comte de Belin, le célèbre ligueur. (M. H. Chardon, *loc. cit.*)

8. Il aura dans sa maison Mairet et Rotrou. — Voir dans le *Cabinet de M. de Scudéry* (1646, in-4°, p. 151) un madrigal sur le portrait de « feu M. de Belin, le plus généreux des mortels ».

9. Tallemant des Réaux, t. VII, p. 172, art. *Mondory*.

10. Philibert ne devait pas être loin de 60 ans, ses parents s'étant mariés en 1560. (Carré de Busserolle, *Op. cit.*, p. 219).

son, le marquis de Villars s'apprêtait à tester[1] en faveur des enfants de sa sœur Madeleine et de Rostaing de la Baume, comte de Suze et de Rochefort, seigneur de Montfrin, maréchal de camp aux armées du roi et bailli des montagnes du Dauphiné, faisant son héritier l'aîné de la famille, Jacques Honorat de la Baume, connu plus tard sous les noms de comte de Suze et marquis de Villars, et léguant une rente de 1500 livres à sa nièce Marguerite de la Baume, qu'Eléonore de Thomassin, par l'intermédiaire de son beau-frère le comte de Belin, très lié avec tous les Lavardin[2], avait mariée en 1614[3] à Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, gouverneur du Maine, fils aîné du célèbre maréchal de Lavardin, et allié, comme nous l'avons vu, à la famille maternelle de Tristan. De son côté, Eléonore de Thomassin, qui survivra à son mari, laissera tous ses biens à l'un des huit enfants de la comtesse de Belin, sa sœur, Emmanuel d'Averton, qui vendra le Grand Pressigny à Pierre Brulart, marquis de Sillery, vicomte de Puisieux[4]. Si nous insistons sur toutes ces alliances, si nous donnons tous ces détails, ce n'est point pour l'inutile plaisir de vanter la noblesse du nouveau maître de Tristan, mais parce que les personnages que nous venons de présenter, et dont nous avons montré les liens de parenté, seront plus ou moins mêlés à la vie de notre poète, et que leurs noms se trouveront en tête de plusieurs de ses pièces de vers.

Le marquis de Villars emmena aussitôt dans son carrosse son nouveau domestique au château du Grand Pressigny, à dix petites lieues de Loches. Le domaine plut beaucoup à Tristan, et nous le concevons assez malaisément, quand nous examinons une gravure du XVIIe siècle due à l'habile burin de Claude de Chastillon, et qui fait partie du recueil des œuvres de cet artiste rassemblées par Jean Boisseau, l'ami du chevalier de L'Hermite, sous le titre de *Topographie française* (1641)[5]. C'était un immense et massif château à plusieurs corps de logis, dominé par un donjon quadrangulaire du

1. « Le testament olographe est du 17 décembre 1619. » (M. H. CHARDON, *M. de Modène*, etc., p. 7.)

2. *Id.*, *La Vie de Rotrou mieux connue*, p. 86.

3. Le mariage avait été célébré chez le marquis de Villars, au Grand Pressigny.

4. CARRÉ DE BUSSEROLLE, *Op. cit.*, p. 208 et 220.

5. Ce recueil in-f° est à la Bibliothèque nationale ; c'est à la page 36 que nous avons trouvé « le château de Pressigny-le-Grand au pays de Touraine ». Il ne restera plus au XIXe siècle qu'une « partie du château que le temps et les hommes aient respectée : c'est une magnifique tour haute de 60 à 80 pieds, mince, élancée, et terminée par un dôme contenant jadis le beffroi. » (CARRÉ DE BUSSEROLLE, *Op cit.*, p. 213.) La gendarmerie est installée dans les anciennes galeries.

XIIIe siècle, et entouré d'une double enceinte à mâchicoulis, avec des tours rondes de distance en distance; des constructions du XVe et du XVIe siècles, lourdes et disgracieuses, rompaient l'harmonie de l'ensemble, qui malgré tout, il faut le reconnaître, restait assez imposant. On admirait, à l'intérieur, des peintures murales, représentant d'héroïques batailles [1].

Bien qu'il y eût un fort gros train au Grand Pressigny et qu'on y nourrît « soixante-dix ou quatre-vingts bouches [2] », l'excellent marquis n'était point sans quelque inquiétude sur l'accueil qu'allait faire la marquise au jeune secrétaire qu'il amenait avec lui. C'était une économe, prudente et sage personne qu'Eléonore de Thomassin, et même bonne au fond [3]; mais elle était grimacière et prude [4]; elle aimait à contredire; elle avait un « esprit sévère et chagrin », une humeur « rude et fâcheuse [5] », qui lui faisait traiter comme des crimes les plus petites peccadilles [6], et elle ne faisait « tous les jours que gronder et se mettre en colère contre le tiers et le quart [7] ». Pour bien disposer son acariâtre compagne, Philibert des Prés de Montpezat lui dit « comme en secret » que Tristan pouvait « bien être quelque enfant illégitime de l'illustre » Scévole de Sainte-Marthe [8], et la dame accepta, sans trop protester, cette nouvelle bouche dans le château. Malheureusement Tristan ne tarda pas à être en guerre ouverte avec un horrible nain italien, méchant et voleur, mais très aimé d'Eléonore, parce qu'elle s'en servait pour espionner tout le personnel de sa maison. Le nain aigrit contre lui sa maîtresse, qui prodigua dès lors au secrétaire de son mari les tracasseries et les reproches. Tristan se vengea en jouant au nain chéri [9] et même au chat d'Espagne [10] de la pauvre dame des tours abominables, qui auraient entraîné son expulsion immédiate du château, s'il n'avait été aussi cher à son maître qu'il était détesté de

1. *Ibid.* Le marquis faisait peindre aussi des scènes mythologiques dans une galerie du château (*Page disgr.*, t. II, ch. XXIV).
2. *Ibid.*, ch. XXIII.
3. *Ibid.*, ch. XXXII.
4. *Ibid.*, ch. XXIX.
5. *Ibid.*, ch. XXVII.
6. *Ibid.*, ch. XXXIII.
7. *Ibid.*, ch. XXXII.
8. *Ibid.*, ch. XXIII.
9. *Ibid.*, ch. XXVI. Beaucoup de princes et de grands seigneurs avaient encore des nains. Nous trouverons une naine en 1633 chez l'infante Isabelle-Claire-Eugénie (*Mercure*, t. XIX, p. 283). Voir les curieux détails donnés par Tallemant (t. II, p. 75) sur une autre naine envoyée dans une cage par l'infante à la reine de France.
10. *Page disgr.*, t. II, ch. XXXIII.

sa maîtresse. « Le bon seigneur [1] » avait un caractère tout opposé à celui de sa femme : « Il était d'humeur à prendre plaisir à toutes les choses divertissantes », et il aimait ceux qui le faisaient rire [2]. Aussi tenait-il beaucoup à son spirituel secrétaire, qui lui faisait la lecture « deux heures le matin pour le divertir, et deux heures le soir pour l'endormir », qui avait toujours à lui conter, soit quelque vieille histoire qu'il avait retenue des romans, soit quelqu'une de ses propres farces, dont il faisait le récit avec la verve la plus comique du monde, comme le prouvent celles qu'il a narrées dans le *Page disgracié*, qui enfin, au besoin, composait pour le distraire de petites bouffonneries, qu'il jouait avec les pages et les jeunes officiers de la maison. Le marquis passait donc son temps à défendre son favori contre sa femme, tantôt la priant, devant Tristan, de ne plus occuper le jeune homme à ces ennuyeuses écritures, dont elle l'accablait [3], tantôt la tançant vertement de faire de « grandes lamentations [4] » pour des bagatelles, tantôt enfin, pour laisser à sa colère le temps de se calmer, envoyant pour quelques jours, sous un prétexte, l'objet de son aversion chez un seigneur voisin [5].

Tristan n'allait pas tarder d'ailleurs à quitter avec son maître le Grand Pressigny et l'insupportable Eléonore de Thomassin. Le 30 mars 1620, le marquis de Villars avait vu avec surprise arriver chez lui à bride abattue son jeune frère utérin M. du Maine, Henri de Lorraine, duc de Mayenne et d'Aiguillon. Il s'agissait d'affaires très graves ; mais, pour les bien faire comprendre, nous sommes obligé de revenir un peu en arrière. Lorsque, en 1619, Marie de Médicis s'était évadée du château de Blois, avec l'aide du duc d'Epernon, et avait fait une levée d'armes, le marquis de Villars était venu se ranger auprès d'elle [6] ; mais la reine avait vainement essayé d'attirer dans sa faction le duc de Mayenne, personnage considérable, pair et chambellan de France, qui avait, l'année précédente, échangé le gouvernement de l'Ile-de-France contre celui de la Guyenne [7]. Elle avait d'ailleurs bientôt posé les armes, obtenant une amnistie complète pour tous ceux qui l'avaient servie. Mais le

1. *Page disgr.*, t. II, ch. XXVI.
2. *Ibid.*, ch. XXX et XXVIII : « Le bon seigneur ne put entendre ce plaisant récit sans que les larmes lui vinssent aux yeux à force de rire, et m'aima depuis toute sa vie. »
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*, ch. XXXIII.
5. *Ibid.*, ch. XXXVI.
6. *Ibid.*, ch. XXXIII : « Il s'était embarqué dans l'entreprise d'une guerre aussi chimérique en effet qu'elle était glorieuse en apparence. »
7. Bouillé, *Hist. des ducs de Guise*, t. IV, p. 384.

duc de Mayenne avait été fort mal récompensé de sa fidélité au roi; le duc de Luynes avait mis des entraves à son mariage avec une des plus riches héritières de France, Charlotte d'Ailly, dame de Pecquigny, qu'il convoitait pour son jeune frère, Honoré d'Albert, sieur de Cadenet, et qu'il parvint à lui faire épouser le 14 janvier 1620[1]. Mécontent, feignant de craindre pour sa sûreté, le duc de Mayenne avait quitté brusquement Paris dans la nuit du samedi 28 mars[2], et avait accouru tout d'une traite au Grand Pressigny. A peine arrivé, il écrivit au roi qu'il voulait « se mettre hors de péril et à l'abri des desseins qui se préparaient contre lui[3] »; puis il partit pour son gouvernement de Guyenne. Il était disposé cette fois à répondre aux avances de la reine mère, qui, dans son gouvernement d'Angers, recommençait à s'agiter. Elle avait groupé autour d'elle le duc de Longueville en Normandie, le comte de Soissons dans le Perche, le maréchal de Bois-Dauphin entre la Sarthe et la Mayenne, les ducs de Retz et de la Trémouille en Bretagne et en Poitou, le duc d'Epernon à Angoulême, le vicomte d'Ambetan à Blaye, le duc de Rohan à Saint-Jean-d'Angely. Ce dernier ne cessait de demander que la reine vînt s'établir à Bordeaux au centre des provinces dont les gouverneurs lui étaient acquis[4]. Dans cette conjoncture, le duc de Mayenne voulut avoir le conseil de son frère, et lui dépêcha un messager avec prière de le rejoindre le plus tôt possible. Le marquis de Villars gagna Bordeaux à grandes journées, emmenant avec lui son secrétaire[5].

Ledit secrétaire, pendant les longues conférences de son maître avec le duc de Mayenne, n'avait « autre soin que celui de se promener ». Il en profita pour visiter toutes les curiosités de Bordeaux. « Cette grande ville était alors florissante en lettres, » et Tristan ne tarda pas à fréquenter « beaucoup d'illustres écoliers », qui faisaient leurs études à l'Université[6]; il se battit même en duel avec un d'eux, qui avait refusé de reconnaître la supériorité du Tasse sur Virgile[7].

1. *Dict. de Jal.* — Devenue duchesse de Chaulnes, Charlotte d'Ailly sera une des protectrices de Tristan. Ajoutons que, d'après Oudin (*Hist. manuscr. des ducs de Guise*, t. IV, p. 209), Bassompierre, un des conseillers et meilleurs amis du duc de Mayenne, a toujours démenti ses projets de mariage avec l'héritière de Pecquigny.

2. *Ibid.*

3. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. II, p. 102.

4. *Ibid.*, p. 106.

5. *Page disgr.*, t. II, ch. XXXVII.

6. « L'Université de Bordeaux est très florissante et renommée de toute ancienneté et presque par toute l'Europe. » (André du Chesne, *Antiquités*, etc., 6e éd., 1631, p. 748.)

7. *Page disgr.*, t. II, ch. XLVI. La prédilection de Tristan ne tenait pas, comme on le pourrait supposer, à ce fait que le Tasse avait introduit Pierre L'Hermite dans sa

Cependant le duc de Mayenne reçut une lettre d'un seigneur de la cour, l'engageant à se fier à la parole d'un grand, qui l'avait abusé déjà par des promesses menteuses. Or, le duc « était un prince d'un grand cœur, et qui n'avait pas mauvais sens; mais on ne pouvait pas dire que ce fût un fort grand esprit[1] ». La réponse l'embarrassa, et le marquis de Villars saisit l'occasion de faire briller son secrétaire. Tristan tourna sur-le-champ ce sixain :

Celui n'est guère bon nocher
Qui contre le même rocher
Vient à faire un second naufrage;
Et des mains d'Euphorbe échappé,
Je ne pourrais passer pour sage,
S'il m'avait par deux fois trompé.

Ces vers, jugés « les meilleurs du monde », valurent à leur auteur cinquante pistoles et la bienveillance du duc, qui, amusé lui aussi par ses récits, demanda bientôt au marquis de lui céder son secrétaire. Celui-ci, malgré son amitié pour Tristan, y consentit, heureux de faire du même coup plaisir à son frère et à sa femme.

Voilà donc encore Tristan au service d'un nouveau maître, et, sans tarder, pour lui être utile, il se met, aidé par son heureuse mémoire, à l'étude de la topographie et de la géographie; bientôt aussi c'est lui qui déchiffre toutes les lettres d'importance que reçoit le duc, « ayant presque tous les alphabets des chiffres d'intelligence[2]; » c'est encore lui qui rédige la correspondance amoureuse de son maître.

Jérusalem ; son opinion était généralement partagée par ses contemporains, qui raffolaient du bel esprit italien. Le frère de Mme de Sainctot, le gros d'Alibray, ami de Tristan, qui dédia en 1632 à Mlle de Bourbon la traduction de l'*Aminta*, traduisit encore en 1636 le *Torrismondo* du Tasse, et l'*Avis au lecteur* de ce dernier ouvrage nous fait bien voir l'admiration qu'on avait alors pour le « Tasse, poète si excellent que l'un des plus grands hommes de son pays a montré l'avantage que sa *Jérusalem* avait sur l'*Enéide*, et qu'un des nôtres a chanté de lui qu'il était

Le premier en honneur, et le dernier en âge.

Néanmoins, pour déférer à l'antiquité le respect qui lui est dû, nous le louerons encore assez, ce me semble, si nous disons avec un grand esprit de ce temps que Virgile est cause que le Tasse n'est pas le premier, et le Tasse que Virgile n'est pas le seul. » C'est dans sa *Dissertation sur une tragédie intitulée Herodes infanticida* que Balzac n'a pas craint de mettre ainsi sur le même plan Virgile et le Tasse, empruntant à saint Jérôme une phrase dans laquelle il comparait Démosthène et Cicéron.

1. *Page disgr.*, t. II, ch. XL.
2. *Ibid.*, ch. XLI.

Cependant le duc de Mayenne avait pris les armes [1], et Tristan dut le suivre dans cette expédition « qui ne fut pas de longue durée [2] ». Il ne donne cependant aucun détail sur elle, non plus que sur la soumission que, le 6 septembre 1620, le duc vint faire au roi à Poitiers [3], peu de temps après que Marie de Médicis eut fait elle-même la sienne.

C'est à cette époque que Tristan, malheureusement pour lui, fit à Bordeaux la connaissance d'un jeune cavalier, nommé la Montagne, « de bonne mine, d'assez grand cœur, extrêmement adroit en tous exercices, et de fort bonne compagnie [4], » mais très débauché. Il avait fait « toutes les dernières guerres du Nord » et rapporté toutes les habitudes des pays septentrionaux, « ne passant guère de jours sans prendre du tabac, » et buvant comme un Suédois. Cette liaison exerça sur Tristan une détestable influence, comme il le reconnaît lui-même : « Ce fut le premier homme qui me fit boire le vin un peu fort, car jusque-là je n'avais bu que de la tisane, de la bière ou de l'eau rougie. Je crois que ce fut par sa familiarité que je me remis à jouer, après avoir presque quitté cette pernicieuse habitude. »

Ici se place un très petit épisode, que nous ne mentionnerions même point si la *Clef* ne nous semblait avoir, là encore, commis une erreur. Tristan nous dit qu'il fut alors envoyé par son maître « vers un gouverneur d'une place qui est située sur cette orgueilleuse rivière qui passe au long de la ville [5] » ; et la *Clef* porte : « Le fleuve du Rhône, qui passe le long de la ville de Lyon. » Sans compter qu'on ne voit pas trop bien pourquoi le duc de Mayenne aurait envoyé jusqu'à Lyon son utile secrétaire, et pourquoi Tristan y serait arrivé par eau, il faut convenir que, si la phrase du *Page disgracié* désignait Lyon, dont il n'a jamais été parlé dans l'ouvrage, elle serait vraiment par trop énigmatique ; elle renfermerait de plus un pléonasme : une place, située sur cette orgueilleuse rivière qui passe *au long de cette place!* Les difficultés disparaissent si, abandonnant la *Clef*, nous expliquons ainsi ce passage : le gouverneur de la place de Blaye [6], qui est située sur cette orgueilleuse rivière, qui

1. « Le maréchal de Thémines a assemblé des troupes en Quercy pour entrer en Guyenne. » (*Mercure Français*, t. VI (1620), p. 328).
2. *Page disgr.*, t. II, ch. XLII.
3. *Mercure Français*, t. VI (1620), p. 344-345.
4. *Page disgr.*, t. II, ch. XLII.
5. *Ibid.*, ch. XLV.
6. Ou quelque autre place située sur la Gironde, comme Royan.

passe *au long de la ville de Bordeaux, alors tout entière sur la rive gauche de la Gironde.* Envoyer le jeune Tristan à Lyon, c'eût été lui donner une mission; l'envoyer à Blaye, c'était lui donner une simple commission[1]. En outre, il se passait à Bordeaux, au mois de septembre 1620, des événements qui viennent à l'appui de notre supposition. Le 16, Louis XIII était arrivé à Blaye; le 18, il avait débarqué à Bordeaux, où il resta jusqu'à la fin du mois. Or, le *Mercure*[2] nous apprend que, « durant le séjour de Sa Majesté à Bordeaux, il se fit des changements aux gouvernements de quelques places particulières et importantes ; le tout s'y passa avec le contentement d'un chacun, pource que ceux qu'on changea furent promus en des offices de la couronne. » C'est sans doute dans ces circonstances que le duc de Mayenne avait chargé Tristan de porter un message au gouverneur de Blaye, et ce n'est pas dans le Rhône, mais bien dans la Gironde que Tristan fit naufrage. Il se sauva sans trop de peine, étant excellent nageur ; et il eut vite oublié sa mésaventure quand il reçut, au retour, de son généreux maître une gratification de cent pistoles.

Cette riche aubaine était de bon augure, et en effet le moment était proche où le page disgracié allait, pardonné et fêté pour son talent poétique, revenir enfin à la cour, ramené par le roi lui-même.

Nous serons aidé, pour le récit de cet événement capital dans la vie de Tristan, par un document inappréciable, qui nous permettra de soumettre au plus sévère des contrôles le texte du *Page disgracié*, d'en reconnaître la scrupuleuse exactitude, de suppléer à cette absence voulue de noms propres et de dates qui est une si grande gêne pour le lecteur, et d'établir, de la façon la plus certaine et la plus précise, le lieu, le jour, l'heure de la rentrée en grâce du jeune poète. C'est le très curieux journal où, durant de longues années, Héroard de Vaugrigneuse, médecin de Louis XIII, a consigné tout ce qui intéressait la santé de son maître, comment le roi a dormi, quel a été le menu de ses repas, ce qu'il a pris de chaque plat, comment il est « allé à ses affaires », à quelle heure il s'est couché; observations d'une telle importance pour le consciencieux médecin que, le 14 mai 1610, il ne s'est pas étendu plus longuement sur l'assassinat de Henri IV que sur le dîner du nouveau roi. Ce journal est pour nous le plus précieux des guides, puisqu'il nous

1. Il dit lui-même : « Je fis ma commission. »
2. T. VI (1620), p. 346.

permet de suivre pour ainsi dire pas à pas le roi Louis XIII, donnant le détail de toutes ses journées [1].

Le roi avait profité de ce qu'il était à Bordeaux, en septembre 1620, pour « abolir en une frontière de son royaume une injuste prescription pour des biens sacrés, et qui ne devaient jamais passer en des mains profanes [2] » ; en termes plus clairs, il était allé faire une promenade militaire dans le Béarn, pour remettre le clergé catholique en possession des biens dont les réformés s'étaient emparés et pour rétablir « les évêques et abbés dans la place qu'ils occupaient au conseil [3] ». Le duc de Mayenne ne tarda pas à être informé que le jeune monarque, pour punir les rebelles, venait de déclarer « réunies à la couronne de France la province de Basse-Navarre et la souveraineté du Béarn [4] », et que, laissant « le gouvernement de la nouvelle province française au marquis de la Force », il remontait vers Bordeaux par Roquefort, Captieux, Bazas et Langon, où il devait s'embarquer sur la Garonne [5]. Le gouverneur de Bordeaux jugea qu'il devait aller au devant du prince auquel il venait si récemment de faire sa soumission. Le dimanche 25 octobre, il monta donc avant le jour, avec Tristan, son secrétaire, sur le bateau qui allait chercher Louis XIII à Langon [6] ; mais le roi, qui avait entendu la messe à 4 h. 3/4 à Bazas, et qui, aussitôt après, était parti aux flambeaux, arriva au port beaucoup trop tôt, dès 7 heures du matin, et dut aller assez loin à pied à la rencontre de son bateau. Le duc de Mayenne avait fait préparer à bord un dîner, qui abrégea la route, et, à trois heures, Louis XIII débarquait à Bordeaux au milieu des acclamations populaires ; c'est au milieu des mêmes acclamations qu'il sortit de la ville, par la porte du Chapeau-Rouge, le lendemain matin, après la messe, suivi du duc de Luynes, du duc de Mayenne, de Tristan et de toute la cour [7]. Il allait à Blaye chasser aux canards ; là, sur tout le parcours du port au château [8], il retrouva le même concours de peuple et les mêmes

1. Nous citerons l'*Histoire particulière du roi Louis XIII* et les *Particularités de la vie du roi Louis XIII* d'après les manuscrits de la Bibl. nat. (*f. fr.*, nos 4026 et 10321).

2. *Page disgr.*, t. II, ch. XLVII.

3. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. II, p. 124.

4. *Ibid.*, p. 125.

5. Héroard, *Hist. part.*, t. V, p. 368 et suiv.

6. *Page disgr.*, t. II, ch. XLVII : « Nous fûmes cinq ou six lieues au devant de lui. »

7. *Ibid.*, et Héroard, *loc. cit.*

8. « Le château est séparé de la ville, et tient-on que Roland, neveu de Charlemagne, en était seigneur et qu'il y est aussi enterré. Quoi que c'en soit, les Blaisiens y montrent encore de ses armes et mémoires, et maintiennent qu'il y prit naissance, voire qu'il présida sur eux comme leur comte. » (André du Chesne, *Antiquités*, etc., 6e éd., 1631, p. 762.)

vivat. Témoin de ces réceptions enthousiastes, Tristan fut pris de l'envie d'écrire quelque chose à la gloire de ce jeune monarque, qui semblait vouloir marcher sur les traces de son illustre père. Le duc de Mayenne trouva ses vers « si beaux qu'il se voulut charger de les présenter lui-même[1] », et il commanda à son secrétaire de l'accompagner au petit coucher du roi, afin qu'il pût présenter l'auteur après les vers, « s'il s'en offrait l'occasion. » Ce jour-là, mardi 27 octobre, l'occasion ne s'offrit point, Louis XIII, très fatigué d'une longue journée de chasse, s'étant mis au lit dès huit heures[2]. Mais le lendemain, reposé par près de douze heures de sommeil, le roi se montra d'une humeur charmante ; il ne passa que trois heures à la chasse, soupa chez M. de Luxembourg, et rentra au château à huit heures ; il se dévêtit, mais ne s'endormit qu'à neuf heures et demie, nous dit Héroard sans s'expliquer davantage. Qu'importe ? Cela nous suffit ; nous savons par le *Page disgracié* pourquoi Louis XIII tarda tant à s'endormir, la veille de son retour précipité à Paris ; c'est ce soir-là, mercredi 28 octobre 1620, entre huit heures et neuf heures et demie, au château de Blaye, qu'eut lieu l'entrevue qui allait changer la fortune de Tristan et décider de son avenir.

Tristan attendait donc, vers huit heures et demie, dans la chambre royale, son maître, qui était depuis une petite demi-heure dans le cabinet du roi, quand il vit sortir de ce cabinet un jeune seigneur, qu'il reconnut aussitôt. C'était le fils de ce Louis de Crevant, marquis de Humières, qui avait fait tant d'efforts pour obtenir de Henri IV la grâce de Louis et de Pierre L'Hermite ; Charles Hercule de Crevant avait été de 1601 à 1610 au nombre des enfants d'honneur du dauphin[3] ; c'était le temps où Tristan était lui-même attaché au duc de Verneuil, et tous deux s'étaient alors liés d'amitié ; en 1620, Charles Hercule de Crevant, marquis de Humières, venait de prendre la charge du sieur de Bellegarde, et était un des quatre premiers gentilshommes de la chambre du roi Louis XIII, qui avait conservé de l'affection pour son camarade d'enfance[4]. Sur le seuil du cabinet du roi, il demanda tout haut le petit secrétaire du duc de Mayenne. « Les gentilshommes de notre maison, dit Tristan que nous laissons raconter lui-même un des principaux événements de sa vie[5], les

1. Plus sévère pour ses propres œuvres, Tristan n'a pas jugé cette pièce digne d'être conservée.
2. Héroard, *loc. cit.*
3. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 7854.
4. *Ibid.*, n° 7856.
5. *Page disgr.*, t. II, ch. XLVII.

gentilshommes de notre maison l'entendirent et me présentèrent, et cet illustre cavalier me vint embrasser, et me fit des compliments sur mon esprit, qu'il faisait mine d'estimer beaucoup. A son abord, je m'étais tourné le dos contre les flambeaux qui étaient posés sur la table, afin que l'ombre que j'aurais sur le visage empêchât que je ne fusse reconnu de ce seigneur, avec qui j'avais passé les premières années de ma jeunesse, et qui avait été de mes plus particuliers amis; mais comme il m'eut pris par la main, je ne pus faire si bien qu'il ne me regardât en face, et qu'il ne me reconnût facilement. Je ne pus soutenir ses regards sans baisser la vue et rougir; et ce jeune seigneur, s'apercevant de cette honnête honte, me tira en un lieu à l'écart, et, me nommant par mon nom, me pria de m'assurer en son amitié, qui ne me manquerait pas en cette occasion, ni en toute autre. Là-dessus il rentra dans le cabinet pour m'y servir, comme il fit avec grande grâce. On ouvrit le cabinet bientôt après, et j'y fus mené par Hermire[1]; c'est ainsi que l'on appelait ce jeune seigneur qui me faisait l'honneur de m'aimer. Oh! que cette aventure me fut glorieuse! Je reçus alors des faveurs que je n'avais jamais pu espérer : j'eus l'honneur de me jeter aux pieds d'un des plus grands princes de la terre, et d'en être fort bien reçu. Ce jeune et glorieux héros, que le ciel destinait à de si grandes choses et qui devait opérer tant de miracles, daigna bien me commander de lui réciter les choses qui m'étaient arrivées depuis qu'on me croyait perdu. Il s'assit, pour me donner audience, sur une très belle table qui était posée contre une fenêtre de son cabinet, et, bien qu'une honnête honte m'empêchât de lui conter les plus particulières de mes disgrâces, il témoigna toutefois prendre plaisir à m'entendre, me fit l'honneur de me prendre par le bras, et de me mener vers un seigneur qu'il honorait de sa bienveillance[2], et qui s'entretenait alors avec le prince que j'avais suivi. Ces deux grands se trouvèrent tout surpris à cet abord, l'un, qui me connaissait fort bien, mais qui croyait que j'étais mort, n'ayant point ouï parler de moi depuis trois ou quatre ans, et l'autre, de voir que j'avais ainsi l'honneur d'être connu d'un soleil, auprès duquel toute sa splendeur était éclipsée. Il fut dit alors toutes les postiqueries de ma jeunesse; on y parla de mes écoles buissonnières, de mes fuites chez les comédiens, lorsque je craignais d'être fouetté, et, parmi cela, de l'espérance que j'avais donnée de réussir un jour aux belles-lettres. Le jeune monarque

1. C'est presque l'anagramme de Humières.
2. Très vraisemblablement le connétable de Luynes.

rassura mon esprit craintif avec des paroles dignes de sa rare bonté, me promit de me remettre auprès de mon premier maître ou de me recevoir à son service, et donna sur l'heure un commandement pour me faire recevoir un effet de sa libéralité. Mon dernier maître vit toutes ces choses, et, lorsque l'heure fut venue de se retirer, il se conduisit jusqu'à son appartement, le bras appuyé sur mon épaule qui pliait parfois sous le faix[1]. Il se plaignit un peu de ce que je lui avais celé ma naissance, et se satisfit par après des excuses que lui donna mon honnête honte. Le lendemain, ce digne maître me fit donner un cheval de son écurie et quelque argent pour suivre le prince, qui s'en allait vers la ville capitale de son royaume. »

Ainsi donc, quand Louis XIII quitta Blaye, le lendemain jeudi 29 octobre 1620, Tristan faisait partie de sa suite. Le roi revint par Mirambeau, Pons, Saintes [2], Aulnay, Melle, Lusignan. Là, il prit la poste avec le connétable de Luynes, d'Esplan [3], et quelques autres personnes [4], et, traversant rapidement Poitiers, Châtellerault, Amboise, Orléans, Toury et Étampes, il fit son entrée à Paris le samedi 7 novembre [5]. Qu'il ait eu l'honneur de faire partie de l'escorte de Louis XIII, ou qu'il soit arrivé seulement quelques jours après avec le reste de la cour, Tristan trouva Paris retentissant d'acclamations en l'honneur du jeune prince qui, en quatre mois, avait glorieusement terminé la guerre civile en Normandie et aux Ponts-de-Cé, et, dans l'espace de cinq jours seulement, rétabli en Béarn la religion catholique [6]; le Parnasse français lui tressait des couronnes de laurier, et le cavalier Marin, alors en train de composer son *Adone*, lui offrait dans un sonnet le tribut de son admiration [7]. Mais Tristan était en droit de se flatter que Louis XIII n'oublierait pas qu'il avait été le premier à chanter ses succès; il était plein de confiance dans les promesses du roi, et c'était fièrement et l'espérance au cœur que le jeune poète reparaissait dans cette cour d'où le page disgracié s'était enfui honteux et désespéré.

1. Le duc était très grand et assez fort, sans avoir pourtant l'obésité de son père, le gros Mayenne.

2. Où, le dimanche 1er novembre, à la grand'messe, il toucha douze cent trente malades (Héroard, *loc. cit.*).

3. Esprit Alard, seigneur d'Esplan, avait été amené à la cour, dit Tallemant (t. I, p. 401), par le connétable de Luynes. « Il servait à porter l'arbalète au roi... Il était quasi aussi bien que les Luynes avec le roi. » Il deviendra par son mariage marquis de Grimault; nous avons des vers de Tristan à sa femme.

4. Parmi elles était son chirurgien ordinaire Philippe, chargé de tenir pendant quelques jours, à la place d'Héroard, le journal de la santé du roi.

5. Héroard, *loc. cit.*

6. Vittorio Siri, *Il Mercurio*, t. III, livre II, p. 644.

7. *Lettere del cavalier Marino*, Venise, 1627.

DEUXIÈME PARTIE

VIE DE TRISTAN

CHAPITRE II

LA JEUNESSE DE TRISTAN

Après avoir raconté sommairement, à l'aide du *Page disgracié*, l'enfance et l'adolescence de Tristan jusqu'à l'époque de son retour à la cour, l'abbé d'Olivet ajoute, dans son *Histoire de l'Académie française*[1] : « Sur le reste de sa vie, nul détail. Tout ce qu'on en sait, c'est que, étant poète, joueur de profession et gentilhomme de Gaston, duc d'Orléans, aucun de ces trois métiers ne l'enrichit. » Les frères Parfaict[2] et l'abbé Goujet[3] ne nous apprennent rien ou presque rien de plus ; et les autres écrivains qui ont parlé de Tristan, se sont presque tous bornés à copier, avec plus ou moins d'exactitude[4], une de ces trois notices biographiques.

Etait-il pourtant impossible d'éclairer cette vie restée jusqu'ici aussi obscure, sinon plus, que celle de Rotrou ? Bien que Tristan semble avoir pris à tâche, suivant le précepte du sage, de cacher sa vie, M. Duval, dans ses *Esquisses marchoises*, et M. Henri Chardon, dans son savant livre sur *M. de Modène*, ont réussi à soulever un coin du voile mystérieux dont s'est enveloppé le poète. Mais, occupés d'un autre objet, ils se sont contentés de jeter en passant un coup d'œil rapide, trop rapide pour qu'ils aient pu avoir une vision com-

1. Éd. Livet, 1858, t. I, p. 305.
2. T. V, p. 196 et suiv. Ils reproduisent la phrase même de l'abbé d'Olivet : « Sur le reste de sa vie, nul détail. »
3. *Biblioth. franç.*, t. XVI, p. 202-215.
4. Ainsi la biographie qui est en tête de l'édition de *Mariamne* de 1724 et le *Dict. de la conversation* de Joncières, confondant le duc de Verneuil avec le duc d'Orléans, disent que Tristan « entra comme page au service de Gaston d'Orléans, qui le nomma plus tard gentilhomme ordinaire de sa maison ».

plète, et même bien exacte. Reconstituer la vie de Tristan est, en effet, une entreprise longue autant que malaisée : Tristan n'ayant pas laissé d'héritier direct, nul n'eut intérêt à conserver ses papiers et les actes qui le concernaient; ses poésies et ses lettres n'ont point été rangées ni publiées par lui dans leur ordre chronologique; enfin, elles sont pour la plupart adressées à des personnages qui ne sont point nommés, ou qui sont désignés, selon toute apparence, par des initiales de fantaisie[1]. Cependant une étude attentive de ces poésies, de ces lettres, des *dédicaces* de Tristan et des *privilèges* imprimés à la suite de ses œuvres, la découverte d'assez nombreuses pièces de vers de lui, les unes placées en tête d'ouvrages de ses amis pour les recommander au public, d'autres disséminées dans les recueils du temps, d'autres enfin restées manuscrites dans les recueils de Conrart, celle de quelques poésies ou lettres adressées à notre poète par des personnages connus, des recherches étendues et patientes dans les Archives nationales, dans les archives publiques et privées de la Creuse et du Loir-et-Cher, dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale et de l'Arsenal, dans les archives du Musée Plantin à Anvers et dans les Bibliothèques de Belgique, vont nous permettre, avec l'aide des mémoires du temps, de tracer dans ses grandes lignes la biographie de Tristan L'Hermite. Sans doute quelques points demeureront encore dans l'ombre; nous serons quelquefois réduit à émettre des conjectures, mais nous aurons du moins obtenu ce résultat que la vie de Tristan sera désormais aussi connue que celle des plus illustres poètes du XVIIe siècle; et cette vie présente beaucoup d'intérêt, puisque, gentilhomme à la suite du duc d'Orléans, puis du duc de Guise, Tristan a été mêlé aux grands événements politiques et militaires de son époque, puisque, auteur dramatique acclamé, il a été lié avec tous les poètes de son temps, depuis Molière, qui a joué ses pièces, jusqu'à Quinault, qui fut son disciple.

Tout d'abord il nous faut signaler un petit fait, qui montrera bien avec quel soin, avec quelle critique, on écrivait au siècle dernier l'histoire de notre littérature. Dans l'article qu'il a consacré à Tristan, l'abbé d'Olivet a, nous ne savons pour quel motif, arrêté son résumé du *Page disgracié* au retour du jeune poète à Paris avec le roi en 1620. Tous ceux qui, après lui, se sont occupés de Tristan, ont déclaré, même les frères Parfaict et l'abbé Goujet, que le *Page*

1. Tristan répète volontiers la même lettre : *à Mlle D. D.; à M. L. L.; à M. G. G.; à Mme G. G. G.; à R. R. R.*

disgracié ne nous conduisait pas plus loin[1]. Aucun d'eux ne l'avait donc lu, aucun d'eux, en le résumant d'après le résumé de l'abbé d'Olivet, ne l'avait même sous les yeux, puisqu'il suffit d'ouvrir le second volume pour s'apercevoir aussitôt que l'ouvrage contient encore *huit chapitres* après celui qui raconte la rentrée en grâce de Tristan, et que ces huit chapitres nous mènent jusqu'au siège de Montauban[2]. Ce n'est donc pas à la fin de 1620, mais à la fin de 1621, que le *Page disgracié* cessera de nous servir de guide pour notre histoire de Tristan.

Ravis du retour de l'enfant prodigue, les L'Hermite et les Miron l'accueillirent à bras ouverts. Il est probable que Pierre Miron[3], Denise de Saint-Prest et Pierre L'Hermite vivaient encore; autrement le poète n'eût pas manqué de prononcer sur leur mort quelques paroles de regret. Mais celui de tous ses parents qui s'occupa le plus de lui « procurer quelque honnête établissement[4] », ce fut l'évêque d'Angers, Charles Miron. Il « ne manquait pas de faveur » personnellement, et beaucoup de ses parents étaient alors en crédit, notamment son beau-frère, Louis Le Febvre de Caumartin, alors conseiller au conseil d'Etat et sur le point d'être appelé à la charge de garde des sceaux, et le gendre de celui-ci, Henri de Bossut, baron d'Ecry[5], neveu du cardinal de Retz[6], sans parler de ses neveux à la mode de Bretagne, Jean Miron, sieur de Bonnes, conseiller du roi au grand conseil, fils du fameux François Miron, et François de Pomereu, conseiller du roi en sa cour de Parlement,

1. C'est ce que font encore M. Duval (*Esquisses Marchoises*, p. 181) et Lotheissen (*Geschichte der Französischen Literatur*, t. II, p. 119) : « So weit führt der Roman, und so weit reichen unsre Kenntnisse von des Dichters Leben. »

2. Kœrting (*Geschichte des Französischen Romans im XVII Jahrhundert*, t. II, *der realistische Roman*, kap. VI) parle bien, lui, de la maladie de Tristan pendant le siège de Montauban; mais cela ne l'empêche pas de dire que le *Page disgracié* s'arrête en 1618 ou 1619 !

3. Le dernier acte que nous ayons de lui est daté du 15 juin 1610 (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *Pièces originales*, n° 1973, p. 80). Une généalogie très suspecte du *Dossier bleu* 12121 le dit vivant en 1612.

4. *Page disgr.*, t. II, ch. XLVIII.

5. C'est le titre que lui donne la *Clef*; mais son épitaphe et celles de sa femme et de son fils, dans l'église de l'Ave Maria, en la chapelle de Retz, portaient « baron de Sery » (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *Recueil d'épitaphes*, n° 524). Se rapprochant de la *Clef*, le *Mercure français* (t. VII, 1621, p. 516) l'appelle *Descris*, et Abel de Sainte-Marthe *Descrius*, dans son second *Panégyrique* à Louis XIII.

6. P. Anselme, t. VI, p. 545. — Le *Promptuaire armorial* de Jean Boisseau (1659, 2e part., p. 54), ce monument des prétentions généalogiques des L'Hermite, cite parmi les dix-huit illustres du règne de Henri II « Nicolas de Bossut, seigneur de Longueval, gouverneur de Champagne, aïeul de Henry, baron d'Escry, mort au siège de Roye ».

fils de Geneviève Miron [1]. Mais une mauvaise chance invincible devait, durant toute la vie de Tristan, détruire les effets de la bienveillance que lui témoignaient ses protecteurs et s'opposer à sa fortune. C'est donc en vain que l'évêque d'Angers et le marquis de Humières, parent éloigné de Tristan par les Château-Chalons [2], s'employèrent en sa faveur, « firent mille pas et dirent mille choses en sa considération [3]. » Le duc de Mayenne « n'était pas en bonne intelligence avec un des principaux ministres de l'Etat »; celui-ci craignit que, si on laissait Tristan trop approcher le roi, il ne servît d'espion à son ancien maître; il l'empêcha donc d'obtenir une charge qui l'eût attaché complètement à la personne royale. Louis XIII essaya du moins de le dédommager et de tenir de son mieux ses promesses : il donna au jeune homme quelques gratifications, et même bientôt, n'ayant pas trouvé lieu de le remettre avec son premier maître, M. de Verneuil, évêque de Metz [4], il l'admit comme gentilhomme à sa suite, ce que le *Page disgracié* ne dit point, mais ce que nous apprenons par un reçu de Tristan lui-même, daté du 25 août 1621 [5].

Rien n'était encore perdu, et Tristan pouvait toujours se flatter de l'espoir d'une belle fortune : ses parents maternels n'étaient pas alors seuls à s'intéresser à lui, et il avait trouvé les plus hautes protections dans une famille à laquelle on le croyait allié du côté des L'Hermite. Cette famille était en 1621 la plus puissante de France; c'était celle du connétable de Luynes. Maître absolu de l'esprit de Louis XIII, Luynes avait placé tous les siens dans de grandes situations : il avait fait son frère Honoré maréchal, en attendant qu'il le fît duc de Chaulnes, et il lui avait obtenu la main de l'héritière de Pecquigny; il avait donné à l'un de ses beaux-frères, Antoine de Villeneuve, seigneur de Mons, baron de Baux, la charge de premier maître d'hôtel de Gaston de France [6]; il avait associé étroitement à sa politique son oncle maternel à la mode de Bretagne, *le gros*

1. Contrat de mariage de Jean Miron, 25 mars 1624 (*Cabin. des Titres, Carrés de d'Hozier*, n° 436, p. 130).

2. Voir plus haut, *Première partie*, p. 39 et p. 36, note 4.

3. *Page disgr.*, t. II, ch. XLVIII.

4. La dernière note de la *Clef* semble indiquer que Tristan devait faire connaître, au commencement de son troisième volume, « les obstacles qui l'empêchèrent de retourner près de son ancien maître. »

5. *Bibl. nat., Cabin. des Titres, Pièces originales*, n° 1516.

6. P. Anselme, t. IV, p. 267. Louise d'Albert, baronne de Baux, était morte en 1619; son mari ne mourra qu'en 1682, à 108 ans. Tristan fera pour lui des vers (*Plaintes d'Acante*, 1633, p. 121).

Modène (François de Raymond, baron de Modène[1]), dont il avait fait un conseiller d'Etat, un ambassadeur extraordinaire à Madrid et à Turin, un membre du conseil des finances, et dont il s'apprêtait à faire le grand prévôt de France[2]; il n'avait pas formé une alliance moins étroite avec un des complices du meurtre de Concini, le colonel des Corses, J.-B. d'Ornano, dont la mère, Marguerite de Pontevez de Flassan, femme du maréchal Alphonse d'Ornano, était sa cousine au troisième degré, dont la femme, Marie de Raymond, comtesse de Montlor, était nièce à la mode de Bretagne du baron de Modène[3], et il l'avait établi dans la charge de gouverneur de Monsieur[4]. Quiconque avait la triple protection du connétable de Luynes, du baron de Modène et du colonel d'Ornano, pouvait se croire appelé à une brillante destinée, et Tristan avait cette triple protection, grâce à Marie de Raymond, femme de Jean-Baptiste d'Ornano, et à sa sœur Marguerite de Raymond, femme de Henri-François d'Ornano, qui descendaient par leur mère du comte Guy de Maugiron et d'Ozane L'Hermite, petite-fille du grand prévôt de Louis XI, et se croyaient par conséquent parentes du jeune poète[5]. Tristan était donc en droit de penser que, malgré tout, la fortune lui souriait et qu'il avait devant lui un bel avenir.

Sur ces entrefaites, la guerre éclata. Le rétablissement de la religion catholique en Béarn avait excité l'indignation du parti huguenot, et l'assemblée de La Rochelle décréta une prise d'armes générale. Le roi réunit son armée et quitta Fontainebleau le 28 avril 1621, suivi des maréchaux de Praslin et de Chaulnes, du connétable de Luynes, des barons de Modène et de Termes, du comte de Schomberg, du marquis de Humières, du sieur d'Esplan, capitaine des carabins, du comte de Montrevel, de M. de Chaudebonne, de Louis d'Etampes et du chevalier de Valençay, frères de Mme de Puisieux, des barons de Lavardin et d'Ecry[6], de Théophile qui

1. Ils avaient tous deux pour ancêtre maternel Etienne de Rodulf, seigneur de Limans, si l'on en croit le *Supplément aux éditions de Molière* par le marquis de Fortia d'Urban (1825).

2. M. H. Chardon, *M. de Modène*, p. 33.

3. J.-B. L'Hermite, *La Ligurie Française* (1658) et les *Corses Français* (1667), p. 141.

4. *Mém. d'Arnauld d'Andilly, collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. XXXIII, p. 392-393.

5. J.-B. L'Hermite, *La Ligurie française* (1658) et les *Corses Français*, p. 157. Nous avons montré qu'elles se trompaient. — M. H. Chardon (*Op. cit.*, p. 104, note 1) nous dit que les L'Hermite se prétendaient également « alliés à la famille de Raymond de Modène par les Velasque (voir *Cabin. des Titres*, n° 777, *Généalogies de Provence*, t. III, p. 201). »

6. Nous nommons tous ces personnages parce qu'ils vont être mêlés à la vie de Tristan.

venait d'abjurer le calvinisme[1], de l'inévitable Héroard, et de toute sa noblesse. Héritier de l'ardeur belliqueuse de son père, le jeune Louis XIII semblait ravi de cette nouvelle expédition militaire : « J'eus l'honneur, dit Tristan[2], de le suivre en ce beau voyage, et d'être témoin en cent lieux de sa vigilance et de sa valeur. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu de roi si connaissant au métier de la guerre que celui-ci : sa prévoyance et les expédients qu'il trouvait pour affaiblir ou pour forcer ses sujets mutins, étaient si grands que les plus sages capitaines ne pouvaient point assez l'admirer. Il n'y avait point de place en toute l'Europe dont il ignorât l'assiette et les fortifications ; il n'y avait point de soldat en ses vieilles bandes qu'il ne pût nommer par son nom ; il n'y avait point de pièce en son artillerie dont il ne sût et la grosseur et la portée. Tous les ordres qu'il donnait en son camp étaient bons merveilleusement. » Ce n'est point par flatterie que Tristan parle ainsi du roi. Les relations du temps racontent en effet « qu'il se plaisait à passer en revue ses soldats, à tenir son conseil de guerre, à étudier le terrain sur les cartes, à visiter ses retranchements, et à s'approcher des remparts en défense[3] » ; et Goulas et Arnauld d'Andilly dans leurs *Mémoires*[4], et Vittorio Siri, longtemps après la mort du roi, dans son *Mercure*[5], confirment ce que nous venons de lire dans le *Page disgracié*.

Sur cette expédition, à laquelle il a pris part, Tristan nous donne des renseignements toujours exacts et souvent intéressants ; mais il faut commencer par éclairer son récit, que rend ici particulièrement obscur l'absence de tout nom propre. Heureusement, pour suppléer à l'insuffisance de la *Clef*, qui sur toute cette dernière partie ne contient guère que des erreurs quand elle ne reste pas muette, nous avons le journal d'Héroard, le *Mercure français*, les *Mémoires*

1. Il écrivait alors (*Notice* de M. Alleaume en tête de l'éd. elzévirienne de Théophile (1856), t. I, p. 30) :

Je suis poète et caporal :
O dieux ! que ma fortune est grande !

2. *Page disgr.*, t. II, ch. XLIX.

3. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. II, p. 111.

4. « Il avait une parfaite intelligence de la guerre. » (Goulas, p. 16.) — « Le feu roi, que chacun sait avoir été l'un des princes du monde le plus savants dans les ordres de la guerre.... » (Arnauld d'Andilly, *vol. cit.*, p. 333.)

5. Vittorio Siri nous dit en 1652 (*Il Mercurio*, t. III, p. 629-630) que Louis XIII était excellent cavalier, et que, dès son enfance, il s'était par goût tellement exercé aux choses militaires que, sur ce point, il n'y avait personne qui l'égalât. Il le répète encore plus loin (p. 664) : « Non si trovava capitano in questo nostro secolo guerriero, rinomato pure quanto si voglia, che in cotal professione potesse sorpassarlo. »

d'Arnauld d'Andilly, le *Panégyrique* d'Abel de Sainte-Marthe, les *Histoires tragiques de notre temps* (1635) par Malingre de Saint-Lazare, les *Lettres* de Malherbe, la *Véritable relation de ce qui s'est passé au second voyage du roi depuis le premier du mois de mai 1621 jusques à présent* (1622), etc.

De Fontainebleau, le roi se rendit par Orléans et Blois à Amboise, où il s'embarqua pour Tours le 6 mai[1]. Après une visite au château du Plessis-lès-Tours[2], et, sans doute, à la maison de Tristan L'Hermite, Louis XIII se dirigea par Saumur, Thouars et Parthenay, vers Fontenay-le-Comte, où les gouverneurs de toutes « les villes de sûreté qui étaient dans le Poitou et la Touraine vinrent apporter les clefs au roi[3] » (24 mai). Le lendemain, Louis XIII était à Niort, et se préparait au siège de Saint-Jean-d'Angely, où le duc de Soubise menaçait de faire une sérieuse résistance[4]. Le roi prévoyait que la place tiendrait jusque vers la Saint-Jean[5], et effectivement, le 26 juin, à quatre heures du matin, le baron de Modène fit son entrée dans la ville[6]. Mais le siège avait été sanglant : « il s'y perdit, dit le *Page disgracié*, beaucoup de braves gens[7]. » Parmi ceux-ci était un cousin par alliance de Tristan, le baron d'Ecry, tué le 17, avec le baron de Lavardin, à côté du sieur d'Esplan et du chevalier de Valençay, après avoir fait preuve de l'intrépidité la plus héroïque[8]. Au nombre des morts figurait également François de la Baume, comte de Montrevel, maître de camp[9]; le roi, qui reçut presque son dernier soupir, lui promit de veiller sur l'avenir de ses enfants, et peu de temps après il fit épouser sa fille Marie à d'Esplan, créé marquis de Grimault. Le marquis de Humières « fut blessé d'une mousquetade à la jambe » pendant ce siège, où le maréchal de Chaulnes, M. de Chaudebonne et le marquis de Termes, ami de Tristan, signalèrent leur courage[10]. Pour faire un exemple,

1. Héroard, *Particularités de la vie du roi Louis XIII.*
2. *Ibid.*
3. *Mercure français*, t. VII (1621), p. 349, et *Véritable relation*, p. 7. — Cfr. *Page disgr.*, t. II, ch. XLIX : « Tant de bonheur accompagnait ses justes desseins que son nom fit ouvrir beaucoup de villes, qui pouvaient tenir contre de plus grandes armées. »
4. *Mercure fr., loc. cit.*, p. 528.
5. Ab. de Sainte-Marthe, 2e *Panégyrique.*
6. *Véritable relation*, p. 82.
7. T. II, ch. XLIX.
8. *Ibid.* — *Mercure fr., loc. cit.*, p. 550. — *Véritable relation*, p. 63. — Ab. de Sainte-Marthe, 2e *Panég.*
9. Oudin, *Hist manuscr. de la maison de Guise, Bibl. nat., f. fr.*, n° 5081. — *Mercure fr., loc cit.*, p. 516-517. — *Véritable relation*, p. 21.
10. *Ibid.*, p. 18, et *Mercure fr., loc. cit.*

Louis XIII ordonna que toutes les fortifications de la ville de Saint-Jean-d'Angely « fussent démolies et les fossés comblés », et il révoqua tous les privilèges dont elle jouissait comme ville de guerre [1].

Cette sévérité produisit le résultat espéré : « Cette ville, qui avait réputation d'être forte, ne fut pas sitôt rendue, dit Tristan [2], que beaucoup d'autres à son exemple embrassèrent l'obéissance, de crainte de se voir démanteler, comme celle-ci, et de perdre tous leurs privilèges. L'armée fit bien quarante lieues sans rencontrer de résistance : toutes les villes de ce parti ouvraient leurs portes à la première sommation, et même sans être sommées. »

Enfin on arriva près de Clérac, patrie de Théophile ; c'était une petite place, assise sur le Lot, où les plus fanatiques des réformés s'étaient jetés, prêts à résister à toutes les troupes royales, et se déclarant hautement « soldats sans peur, défendant une ville sans roi » [3]. Louis XIII résolut de commencer aussitôt l'attaque. Il fut ordonné « que le régiment des gardes donnerait à la main droite et que le sieur de Termes, maréchal de camp, y commanderait » [4]. C'était lui qui devait ouvrir le feu [5]. Or, dans ce régiment Tristan avait un cadet, Séverin L'Hermite, « à qui l'on avait donné un mousquet pour lui faire faire son apprentissage en ce métier honorable [6]. » Soit pour suivre ce jeune frère, qui s'était attaché à lui et ne le quittait guère, soit pour avoir l'honneur de combattre au côté de son ami le baron de Termes (César-Auguste de Bellegarde, frère du fameux Roger de Saint-Lary, duc de Bellegarde), Tristan s'élança à l'assaut avec le régiment des gardes, le 23 juillet, à sept heures du matin [7]. Le terrain, détrempé par la pluie torrentielle du 19 et encore glissant, gênait fort la marche des assaillants ; il fallait escalader des coteaux garnis de vignes, au milieu desquelles les assiégés avaient élevé des barricades, d'où ils défendaient les ave-

1. Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. II, p. 156. Cfr. les *Mémoires d'Arnauld d'Andilly* et le *Mercure* de Vittorio Siri (t. III, p. 644-645).

2. *Page disgr.*, t. II, ch. L.

3. *Mercure fr.*, p. 623 et 636.

4. *Véritable relation*, p. 143.

5. *Mercure fr.*, *loc. cit.*, p. 639.

6. C'était, dit la *Clef*, Charles Miron qui avait fait mettre aux gardes son neveu. Voici le portrait que nous trace Tristan de son jeune frère : « C'était un assez gentil garçon, qui ne donnait pas peu d'espérance de sa réussite dans les armes ; mais ce jeune nourrisson de Mars n'avait aussi guère reçu de faveurs des Muses. A peine était-il sensible aux belles choses qui se rencontrent dans la poésie et dans l'éloquence. » (*Page disgr.*, t. II, ch. L.)

7. *Véritable relation*, p. 145.

nues raides et étroites [1]. Leur feu plongeant fut dès l'abord très meurtrier. Mais les gardes, « réputant à injure de trouver les ennemis du roi la face tournée contre eux, les poussèrent si vivement que toutes les barricades furent emportées [2], » malgré les désavantages du terrain.

Un grand deuil allait effacer la joie de ce succès. Avec sa témérité ordinaire, le baron de Termes, César de Bellegarde, était allé au combat en pourpoint [3]. Il attaquait un retranchement élevé dans un chemin entre les vignes [4], quand il « reçut une mousquetade dans un bras, qui lui rompit l'os et lui pénétra dans le corps, bannissant ainsi de la terre, dit Tristan [5], la fleur [6] de nos guerriers, l'amour des dames et l'agréable support de tous les honnêtes gens. Je n'étais guère qu'à trente ou quarante pas de lui lorsque ce désastre arriva, et j'eus l'honneur de l'accompagner en son quartier comme on l'y transportait sur un brancard ; il me donna deux fois sa main, comme je pleurais sa blessure, et me dit des paroles d'affection dont je ne saurais me ressouvenir que je ne renouvelle mes larmes ». Emotion sincère, puisque, dans des *Stances* à M. de Sainctot, où il se plaint de la barbarie de la Parque, nous entendrons encore, plusieurs années après, Tristan déplorer la mort de César de Bellegarde :

Termes, qui fut si généreux,
Ce cœur de la gloire amoureux,
Et qui fut la gloire des armes,
A-t-il eu quelque sort plus beau,
Et *Roger* avec tant de larmes
L'a-t-il pu sauver du tombeau [7] ?

1. *Ibid.* — *Mercure fr.*, *loc. cit.*, p. 637. — *Page disgr.*, t. II, ch. L.
2. *Véritable relation*, p. 146.
3. *Mercure fr.*, *loc. cit.*, p. 642. — Ab. de Sainte-Marthe, 2e *Panég.*
4. Malingre de Saint-Lazare, *Hist. trag. de notre temps* (1635).
5. *Page disgr.*, t. II, ch. L. C'est bien à tort que la *Clef* nomme ici le marquis de Humières, qui ne sera tué qu'en 1622, au siège de Royan, comme la *Clef* le dit d'ailleurs elle-même plus haut (t. II, ch. XLVII, p. 276).
6. L'expression n'est pas très heureuse ; car, si nous en croyons Tallemant (t. I, p. 73), le baron de Termes « était un fort bel homme de cheval, mais le plus puant homme du monde ».
7. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 118. — Héroard (*Particularités*, etc.) dit bien aussi que le baron de Termes fut blessé au bras gauche et au poumon du même côté, mais il a tort d'ajouter qu'il mourut deux heures après ; il ne mourut que le lendemain matin sur les onze heures (*Mercure fr.* et *Véritable relation*), après avoir recommandé à Modène et au roi tout ému sa femme et ses enfants. C'est sa veuve, Catherine de Termes, que Racan, cousin germain d'Anne de Bueil, duchesse de Bellegarde, prit pour dame de ses pensées, et qu'il a célébrée sous le nom d'Arthénice. Il a adressé, à propos de la mort de M. de Termes, une fort belle *Consolation* (éd. Tenant de Latour, t. I., p. 200) à Mgr de Belle-

Le lendemain 24 juillet, Tristan donna sans doute encore avec le régiment des gardes, sous la conduite du connétable de Luynes et des maréchaux de Praslin et de Chaulnes [1]. Puis on résolut de laisser agir le grand maître de l'artillerie, Schomberg : « La reine régnante vint de Bordeaux à Tonneins, et eut le plaisir, avec toute la cour, de voir de dessus une colline tirer, en un seul jour, contre Clérac 9.000 coups de canon de batterie [2]. »

Pendant que le canon grondait, Séverin vint, tout ému, dans la hutte de son frère, pour l'informer qu'il allait, avec quelques amis, à une demi-lieue de Clérac, forcer la maison d'un habitant de la ville, qui n'était gardée que par quelques paysans, et où l'on ferait certainement un riche butin. Tristan suivit le jeune homme pour l'empêcher d'entreprendre rien à l'étourdie. Après un court siège, les cinq paysans qui gardaient la maison demandèrent à capituler. Tristan se présenta en parlementaire ; mais à peine avait-il passé la porte qu'il tombait, l'épaule meurtrie d'un énorme coup de pelle de jardinier, qu'un heureux hasard l'empêcha seul de recevoir sur la tête. Son frère et ses amis se jetèrent dans la maison l'épée à la main, tuèrent deux des paysans, en blessèrent un troisième, et mirent en fuite les deux autres [3]. Mais le résultat de cette belle expédition fut loin de répondre aux espérances formées. La maison et la cave étaient vides, et les deux frères revinrent au camp, l'aîné avec une épaule endolorie, le cadet avec du moins cinquante-trois pièces d'or, découvertes dans « une pièce de pain bis [4] ».

Cependant « les enragés [5] » défenseurs de Clérac ne semblaient aucunement songer à se rendre. « Leurs femmes leur venaient donner à boire en de certaines barricades, qu'ils défendaient avec aussi peu de crainte du péril que si l'on n'eût tiré sur eux qu'avec des sarbacanes chargées de sucre, et c'était le pur effet d'un faux zèle qui les faisait ainsi devenir plus qu'amazones [6]. Elles enlevèrent un jour un des plus vaillants seigneurs de l'armée, avec des fourches-

garde, auquel Malherbe, dans la même circonstance, a écrit une lettre intéressante (éd. Hachette, t. IV, p. 288-289). En 1621, un nommé I. F. Seraud fit imprimer à Lyon, par la veuve Claude Morillon, un très long et mauvais poème sur la mort du baron de Termes, intitulé *La Bellegarde*, et dédié au roi. Roger de Bellegarde, en 1646, demandera à être enterré près de son frère, dans l'église des Jésuites de Dijon (*Gazette* de Renaudot).

1. *Véritable relation*, p. 151.
2. Arnauld d'Andilly, *Mém.*, *vol. cit.*, p. 397.
3. *Page disgr.*, t. II, ch. L.
4. *Ibid.*, ch. LI.
5. *Mercure fr.*, *loc. cit.* , p. 636.
6. Chastenet de Puységur, qui a fait cette campagne et assistait au siège de Clérac, dit exactement la même chose que Tristan (*Mémoires*, 1690, p. 13-14).

fières, dessus le haut d'un bastion, après qu'il eut été tué de cent coups[1]. Il y en eut aussi souvent de punies de cette furieuse témérité. Je sais bien qu'une volée de canon en emporta un jour dix-huit tout à la fois, comme elles nous chantaient injures en lavant des linges sous un pont, et qu'il y en eut beaucoup d'autres, qui montrèrent leur nez sur les remparts, à qui l'on apprit à se cacher[2]. »

L'artillerie finit pourtant par avoir raison de la résistance de Clérac, qui dut se rendre à discrétion au bout de douze jours, le 5 août[3]. La place fut livrée au pillage,

Spectacles de frayeur, de cris, de funérailles,

dit Théophile[4], qui fut témoin du sac de sa ville natale. Louis XIII, impitoyable pour les réformés[5], fit pendre trois des principaux défenseurs de Clérac[6].

Puis il partit de Tonneins, le 9 août, passa le Lot à gué à Aiguillon, et, par Agen, Valence et Moissac, gagna le château de Piquecos, qui appartenait au marquis de Villars, l'ancien maître de Tristan[7]. Comme ce château était commodément situé, à une grande lieue de Montauban, but de cette marche militaire, le roi y installa son quartier, et la cour se logea tout autour « dans de méchants hameaux[8] ». Le duc de Mayenne vint rejoindre le roi à Piquecos, après avoir fait rentrer quelques villes dans le devoir[9]. On hésita longtemps dans le conseil avant de commencer les opérations contre Montauban : on craignait pour les troupes, très affaiblies par les fatigues de Saint-Jean-d'Angely et de Clérac, les approches de l'automne, saison dangereuse, où la dysenterie sévit souvent sur les armées, surtout dans le Midi[10]. Le 17 août, cependant,

1. C'est bien à tort que la *Clef* nomme ici le marquis de Boisse Pardaillan. Il était en effet devant Clérac parmi les troupes du roi, auquel il avait fait sa soumission ; mais il mourut à Gensac, assassiné par son gendre Théobon et par Savignac d'Esnesses, qu'il avait élevé. (*Mercure fr.*, *loc. cit.*, p. 881, et MALINGRE DE SAINT-LAZARE, *Hist. trag.*, p. 260-281.)

2. *Page disgr.*, t. II, chap. L.

3. VITTORIO SIRI, *Il Mercurio*, t. III, p. 646. — HÉROARD, *Particularités*, etc.

4. *Notice* de M. Alleaume, en tête de l'éd. elzévirienne de Théophile, t. I, p. 30.

5. Tallemant (t. II. p. 237) cite un bien curieux exemple de sa cruauté pour les huguenots.

6. *Mercure fr.*, *loc. cit.*, p. 649.

7. HÉROARD, *loc. cit.*

8. ARNAULD D'ANDILLY, *Mém.*, *vol. cit.*, p. 398.

9. AB. DE SAINTE-MARTHE, 2e *Panég.* — *Mercure fr.*, *loc. cit.*, p. 880.

10. *Ibid.*, p. 282, et VITTORIO SIRI, *Il Mercurio*, t. III, p. 646.

les premiers travaux furent entrepris[1], et, pour en empêcher l'exécution, les habitants de la ville se mirent aussitôt à faire des sorties, qui furent fréquentes et meurtrières[2]. Les maladies redoutées ne tardèrent pas à éclater dans l'armée royale avec une violence extrême, et non seulement la dysenterie, mais une fièvre pourprée très dangereuse, sur la nature de laquelle on n'est pas bien fixé, mais qui pourrait avoir été une scarlatine maligne. Sur cette terrible et étrange épidémie Tristan nous donne de curieux détails[3] : « La putréfaction de l'air, causée par les mauvaises exhalaisons des corps enterrés à demi, et l'intempérance des soldats, qui se soûlaient de mauvais aliments[4], produisirent d'étranges fièvres durant cette ardente saison et dans un climat qui est assez chaud. Il courait des fièvres ardentes accompagnées de frénésie[5], dont on mourait au cinquième ou septième jour pour l'ordinaire, ou qui tenaient plus longtemps un malade dans des délires et hors d'espérance de guérison. On ne sortait guère le matin de sa maison dans le quartier royal qu'on ne trouvât quelque mort devant sa porte, et l'on voyait quelquefois des troupes de vingt soldats malades et transportés de leur frénésie, qui couraient ensemble pour s'aller jeter dans une rivière. » Plusieurs personnages de marque furent emportés par la redoutable maladie auprès de Piquecos, notamment l'archevêque de Sens et Pontchartrain, trésorier de l'épargne, et, si tous les autres ne périrent pas comme eux, ils furent presque tous frappés[6], car le duc de Luynes, qui devait mourir en décembre de ce mal impitoyable au siège de Monheurt, écrivait peu auparavant à M. de Montbazon : « Nul n'en a été exempt, le roi excepté, sans comparaison moi[7]. »

Tristan, qui avait reçu, on s'en souvient, devant Clérac, une forte contusion, et qui avait été déjà malade quelques jours avant le siège de Montauban, fut un des premiers atteints par le fléau. Il fut trans-

1. Héroard, *loc. cit.*
2. *Page disgr.*, t. II, ch. LII.
3. *Ibid.* Voir aussi Ab. de Sainte-Marthe, 2e *Panég.*
4. Cfr. Vittorio Siri, *loc. cit.*, p. 646. «... in un paese fertile di tutti i frutti più delicati e proprii a generare malattie. »
5. Voir les exemples que Tristan cite dans le chapitre suivant.
6. Arnauld d'Andilly (*loc. cit.*), qui fut lui-même « malade à la mort », donne aussi des renseignements curieux sur cette épidémie, comme sur une épidémie analogue qui décimera l'armée, en 1634, devant Philippsbourg (*Ibid.*, p. 350).
7. *Mercure fr.*, *loc. cit.*, p. 886. — *Page disgr.*, *loc. cit.* :

.... Le sort cruel d'une province entière
A sans doute arrêté de faire un cimetière.

porté aussitôt à Moissac [1], par l'ordre de Louis XIII, qui se montra très bon, dans ces pénibles circonstances, pour tous ses soldats malades en général [2], et en particulier pour Tristan, auquel il fit aussitôt payer par son nouveau trésorier de l'épargne, Raymond Phélipeaux, sieur de Herbault, frère de Pontchartrain [3], une somme de cent livres « pour lui aider à se faire panser et médicamenter [4] ». C'est qu'il en coûtait cher alors d'être malade, et l'on se disputait les médecins [5].

Comme tous ceux qu'attaquait cet étrange mal, Tristan ne tarda pas d'être pris de délire; mais ce délire ne fut point celui d'un malade vulgaire ; dans la fièvre, toutes les lectures qu'il avait faites chez Scévole de Sainte-Marthe lui revenaient en foule à l'esprit, si bien qu'il entra, dit-il [6], « dans de merveilleuses rêveries. Comme j'avais beaucoup de différentes images dans la mémoire, je parlais presque incessamment, et débitais des choses si peu ordinaires que toute la ville où l'on m'avait fait porter pour me traiter eut de la curiosité pour me voir, ...et que le dérèglement de mon esprit rendit lors ma chambre aussi fréquentée qu'un théâtre. » Mais par instants aussi le délire de Tristan se tournait en frénésie ; il maltraitait le chirurgien, refusait de se laisser soigner par son hôtesse, et ne se laissait approcher que par « deux bons pères religieux [7] ». La

1. Le nom de cette ville nous est donné par la rencontre qu'y fera Tristan de son ancien précepteur, que nous savons d'autre part installé alors à Moissac avec Monsieur.

2. Ab. de Sainte-Marthe, 2e *Panég.*

3. *Ibid.* Sa quatrième fille épousera, en 1627, Louis de Crevant, devenu marquis de Humières par la mort de son frère (1622). Les Phélipeaux ont donné des secrétaires d'Etat à la France sans interruption durant cent soixante-trois ans.

4. Voici le texte de la quittance de Tristan, que nous avons eu l'heureuse chance de retrouver à la Bibliothèque nationale (*Cabinet des Titres, Pièces originales*, n° 1516); la signature de cette quittance est un des deux seuls autographes que nous connaissions de Tristan : « En la présence de moi (*le nom est en blanc*), conser notaire et secrétaire du roi, *Tristan L'Hermite*, gentilhomme à la suite du roi, a confessé avoir eu et reçu comptant de messire Raymond Phélipeaux, sieur de Herbault, conseiller du roi en son conseil d'Etat, trésorier de son épargne, la somme de cent livres, dont Sa Majesté lui a fait don pour lui aider à se faire panser et médicamenter d'une maladie, dont il est détenu malade, et pour lui donner moyen de s'en retourner à Paris, de laquelle somme de cent livres ledit L'Hermite s'est tenu pour content et bien payé, et en a quitté et quitte ledit sieur de Herbault, trésorier de l'épargne susdit, et tous autres. Témoin mon seing manuel ci-mis, le vingt-cinquième jour d'août seize cent vingt-un. » Signé : T. L'Hermite, et, plus bas : Masclary.

5. « Le grand nombre de personnes de qualité qui étaient malades faisait qu'il était très difficile d'en avoir. » (Arnauld d'Andilly, *loc. cit.*)

6. *Page disgr., loc. cit.*

7. Ils étaient très nombreux à l'armée (voir le chapitre suivant). Dans l'explosion qui tua le marquis de Villars périrent aussi « deux pères capucins, qui prêchaient en l'armée, et qui, après leurs dévots exercices, s'employaient à exhorter les malades ». (*Mercure fr., loc. cit.*, p. 827).

maladie de Tristan dura près de trois mois[1], car il eut une grande rechute quand

Il pensait que *son* mal était du tout passé.

Il eut pendant ce temps la douleur d'apprendre la mort de deux de ses anciens maîtres, restés ses protecteurs, le marquis de Villars, littéralement grillé le 2 septembre par l'explosion des poudres du quartier du duc de Mayenne[2], et le duc de Mayenne lui-même, qui, après avoir eu la barbe brûlée dans l'explosion qui enleva la vie à son frère, fut, quinze jours après, tué raide d'une mousquetade qui le frappa à l'œil gauche, après avoir percé le chapeau du maréchal de Schomberg, auquel il était en train de montrer ses travaux[3].

Tristan se consolait de ce double deuil et se distrayait entre deux accès de fièvre par le jeu. Mais c'était un joueur aussi malheureux que passionné : il perdait toujours. Ces pertes répétées l'auraient mis dans une situation fâcheuse, s'il n'avait eu la bonne fortune de retrouver à Moissac deux anciens amis, qui lui vinrent en aide et lui rendirent « mille bons offices[4] » : c'étaient François de Sainte-Marthe, ce cavalier qui avait adressé au jeune Tristan des vers reproduits plus haut, et Claude du Pont, son ancien précepteur, qui, devenu précepteur de Monsieur, avait, pour se conformer au désir du roi, amené son élève auprès de la reine mère à Moissac[5]. Mais

1. *Page disgr.*, t. II, *dern. chap.*

2. Oudin, *Hist. manuscr. des ducs de Guise*, t. IV, p. 223 — *Mercure fr.*, *loc. cit.* — Ab. de Sainte-Marthe, 2e *Panég.* Philibert Emmanuel des Prés de Montpezat ne fut inhumé que le 1er février 1622, dit une chronique contemporaine manuscrite, reproduite par M. Carré de Busserolle dans sa *Notice historique sur l'ancienne baronnie du Grand Pressigny* (*Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, t. V). C'est qu'Eléonore de Thomassin lui fit de magnifiques funérailles : l'évêque de Périgueux officia, assisté de cent ecclésiastiques et religieux, et « se trouva jusques au nombre de 1400 pauvres, dont desdits pauvres il y en avait six vingts qui avaient chacun une robe noire, tous lesquels étaient destinés à porter des torches ».

3. Chastenet de Puységur, *Mémoires*, 1690, p. 11. — *Mercure fr.*, *loc. cit.* — Vittorio Siri, *Il Mercurio*, t. III, p. 648. — Ab. de Sainte-Marthe, 2e *Panég.*, et *Elogium illustrissimæ gentis Schombergiæ.* — Arnauld d'Andilly, *loc. cit.*, p. 398. — Bassompierre, *Journal*, t. II, p. 326, à la date du 18 septembre 1621. — Héroard, *loc. cit.* — Malherbe, éd. Régnier, t. III, p. 553. — Son corps fut porté « à Aiguillon, où il est en l'église des Carmes », dit Oudin dans son *Hist. manuscr.*, *etc.*, datée de 1647.

4. *Page disgr.*, t. II, *dern. ch.*

5. Héroard, *loc. cit.* — *Mém. de Dubois d'Ennemetz* (*Arch. curieuses de l'hist. de France*, 2e sér., t. III, p. 269). Le jeune prince fut atteint lui aussi par l'épidémie : « Dieu nousle pensa ravir, ayant été attaqué d'une fièvre pestilentielle à *Moissac.* » (*Ibid.*, et Ab. de Sainte-Marthe, 2e *Panég.*) Du Pont resta précepteur du prince, aux appointements de 1800 livres (trois fois ceux des gentilshommes à la suite), jusqu'au mariage de Gaston. (*Arsenal, Manuscr.* 4208, *Comptes de Gaston de France pour l'année* 1626.) En

leur assistance ne suffit pas à Tristan : « La dépense que je fis en ce peu de temps, dit-il, fut si grande qu'il fut besoin que je recourusse à de hautes puissances pour en sortir avec honneur[1]. » Enfin guéri et désireux de rentrer à Paris, il fit remettre au « sage et généreux » personnage « qui gouvernait alors les finances » une supplique en vers, qui ne rappelle que de loin celle de Clément Marot à François Ier. Tristan reconnaît lui-même qu'on y remarque « facilement de la faiblesse et de la jeunesse », et il a eu raison de ne lui pas donner place dans ses volumes de poésies. Après avoir dépeint l'horreur de ses crises, le poète racontait comment, un jour, à la surprise générale, il s'était réveillé tout à fait guéri ; et il terminait par ces vers, pour lesquels la pièce a été écrite :

Depuis, je n'ai senti ni douleur ni tristesse,
Fors seulement le jour que mon avare hôtesse,
Un gros apothicaire et deux vieux médecins,
Me venant assaillir comme des assassins,
Sans beaucoup s'enquérir quelle était ma ressource,
M'en comptèrent si bien qu'ils vidèrent ma bourse[2].

La supplique parut agréablement tournée à celui pour qui elle avait été rimée, et le jeune poète reçut comme récompense un papier, duquel il toucha mille francs, qui lui servirent à se faire reconduire commodément à Paris.

C'est ici, c'est-à-dire vers la fin de novembre 1621, que nous abandonne notre guide, que finit le *Page disgracié*. Tristan se proposait de poursuivre beaucoup plus loin ce récit de sa vie ; il annonçait encore deux volumes, qui eussent été pour nous du plus haut intérêt, puisqu'ils nous auraient fait pénétrer dans l'intimité du duc d'Orléans, et nous auraient conduits à la cour de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie et sans doute à celle de Charles Ier, roi d'Angleterre, puisqu'ils nous auraient vraisemblablement donné des renseignements précieux sur les débuts, encore si obscurs, de Molière et sur la troupe de Madeleine Béjart, dont était parente Marie Courtin de la Dehors, belle-sœur de Tristan. La fin du *Page disgracié*, telle que la promettait Tristan au duc de Verneuil, eût été certainement

1628 Gaston le reprendra auprès de lui, aux mêmes appointements, comme lecteur et « garde de bibliothèque ». (*Ibid.*, 4209, *Comptes de l'année* 1628, *et* 4210, *Comptes de l'année* 1629.)

1. *Page disgr.*, *loc. cit.*
2. *Ibid.*

plus curieuse encore que la partie qu'il nous a donnée : « Vous allez apercevoir un assemblage de beaucoup de choses plus agréables, et qui répondront mieux à votre humeur; vous allez entendre des aventures plus honnêtes et plus ridicules, dont la diversité peut soulager de différentes mélancolies. Je vais vous rendre raison du dégoût que j'ai pour toutes les professions du monde, et ce qui m'a fait prendre en haine beaucoup de diverses sociétés. C'est en ces deux volumes suivants que vous saurez l'apprentissage que j'ai fait en la connaissance des hommes, et si j'ai quelque tort ou quelque raison de ne les vouloir hanter que rarement. » Malheureusement Tristan n'a pas tenu sa promesse et terminé son ouvrage; il en avait cependant ébauché la dernière partie, comme le prouve cette phrase de l'avertissement du *Libraire au lecteur*, qui précède la seconde édition du *Page disgracié* (1667), et qui a, selon toute apparence, été rédigé par J.-B. L'Hermite : « L'auteur a aussi laissé quelques fragments d'un troisième volume, qu'il se promettait de faire imprimer, et plusieurs beaux vers que je m'efforcerai d'assembler, si le lecteur paraît satisfait de cet essai, que mes soins donnent à sa curiosité. » Nous avons retrouvé de côté et d'autre une partie des vers dont parle cet avertissement; mais que sont devenus les fragments du troisième volume du *Page disgracié*? On ne le saura sans doute jamais, puisque la fille unique de J.-B. L'Hermite, la comtesse de Modène, n'a pas laissé d'héritier direct, et que rien ne concerne Tristan dans les papiers venant d'elle qui sont à la bibliothèque de Carpentras[1]. Nous n'avons donc plus désormais, pour reconstituer la vie de Tristan, que les documents, malheureusement beaucoup moins précis, signalés par nous au commencement de ce chapitre.

La mauvaise fortune, qui avait enlevé si subitement au jeune homme le double appui du marquis de Villars et du duc de Mayenne, n'était pas encore satisfaite et allait continuer à s'acharner sur ses protecteurs. Tristan était à peine de retour à Paris qu'y arriva la nouvelle de la mort du duc de Luynes, emporté par la fièvre pourprée, le 15 décembre, à Longueville, près de Monheurt. Moins de cinq mois après, le 12 mai 1622, au siège de Royan, le marquis de Humières périssait à son tour, avec le frère cadet de Tristan, Séverin L'Hermite[2], enseveli dans une mine que les assiégeants firent jouer, et « où se perdirent plusieurs seigneurs des volontaires et une

1. C'est, a bien voulu nous écrire M. H. Chardon, ce qui résulte des recherches qu'il y a faites en 1888.
2. *Clef* du *Page disgr.*, t. II, ch. L, p. 289.

centaine de soldats qui y furent ou tués ou estropiés [1] ». Tristan ressentit vivement la perte du jeune marquis, son parent éloigné et son ami d'enfance, qui lui avait toujours témoigné un sincère attachement; dans ces stances à M. de Sainctot[2], où il se plaint de la barbarie de la Parque, il déplore encore, avec celle de Termes, la mort du marquis de Humières :

Humières, que Mars et l'Amour
Rendaient l'ornement de la cour,
N'a-t-il pas aussi rendu l'âme,
Et ses jours si clairs et si beaux
Ont-ils pu garantir leur trame
Du vif tranchant de ses ciseaux?

Huit mois enfin après le marquis de Humières, le 21 janvier 1623, Tristan perdait son oncle à la mode de Bretagne, le beau-frère de Charles Miron, évêque d'Angers, Louis Le Febvre, seigneur de Caumartin, auquel M. de Puisieux, allié à la famille de sa femme, et le maréchal de Bassompierre avaient fait donner les sceaux pendant le siège de Montpellier, le 23 septembre 1622 [3].

Heureusement pour Tristan il lui restait d'autres protecteurs, et d'ailleurs, quand M. de Caumartin rendit le dernier soupir dans sa maison du cloître Saint-Médéric[4], notre poète était déjà depuis un an attaché à la personne de Monsieur, frère unique du roi, auquel Louis XIII lui avait fait l'honneur de le donner [5], sur la demande sans doute du colonel d'Ornano, depuis deux ans gouverneur du jeune prince [6]. C'est probablement, en effet, au commencement de

1. *Ibid.*, t. II, chap. XLVII, p. 276. — *Mercure fr.*, t. VIII, 1622, p. 582. — *Mém. de Monglat, collect. Michaud, 3e sér.*, t. V, p. 14. — C'est par erreur que M. Victor Billaud (*Royan et ses environs*, p. 20) cite le marquis de Humières parmi les gentilshommes qui furent seulement blessés dans la mine de Royan. — Son frère et héritier, Louis de Crevant, sera aussi honoré de la charge de premier gentilhomme du roi, de 1627 à 1630 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 7856).

2. *La Lyre, Mélanges*, p. 118. La pièce est postérieure à la mort de Malherbe (16 octobre 1628).

3. Arnauld d'Andilly, *Mém.*, p. 407. — *Mercure fr., loc. cit.*, p. 804. — *La Sainte-Chronologie* de La Peyre (1632), 2e part., p. 974. — P. Anselme, t. VI, p. 544 et suiv. Son fils aîné, intendant de Picardie, puis conseiller d'Etat, mourut peu après lui, le 16 août 1624, laissant un fils âgé d'un mois, auquel Tristan dédiera ses *Plaidoyers historiques* en 1643.

4. Guy Patin, *Lettre à Ch. Spon du 17 septembre* 1649. Le duc de Beaufort louera pendant la Fronde cette maison qui était au cœur de la ville.

5. *Clef* du *Page disgr.*, t. II, chap. LII, p. 478.

6. *Mém. de Gaston d'Orléans.*

l'année 1622, ou même dès la fin de 1621, que Tristan est entré dans la maison de Gaston de France; cela nous paraît ressortir avec évidence de quelques passages de ses œuvres : d'une courte pièce adressée *A. S. A. R., faisant l'état de sa maison à Blois, en l'année 1636*, qui se termine ainsi :

Verrez-vous sans ressentiment
Que mon cœur *depuis quinze années*
Vous adore inutilement[1] ?

d'une autre pièce de la *Lyre*, achevée d'imprimer le 12 novembre 1641, un sonnet, où se trouve ce vers :

Depuis vingt ans entiers je sers un fils de France[2];

enfin d'une *Lettre à M. de O.*[3], *pour le prier de lui être favorable auprès de Mgr le duc d'Orléans*[4], dont voici un passage : « Après avoir eu l'honneur de lui (*à S. A. R.*) rendre service *vingt ans*, et l'avoir suivie aux pays étrangers. » Les *Lettres mêlées* ayant été achevées d'imprimer le 15 janvier 1642, ce dernier texte nous reporte, comme les deux précédents, à la fin de 1621 ou au commencement de 1622[5]. Les registres de la *Trésorerie générale des maison et finances de Monsieur* nous permettraient d'établir d'une façon indiscutable la date de l'entrée de Tristan dans la maison du frère de Louis XIII. Mais nous les avons vainement cherchés à la Bibliothèque nationale, à Blois et à Orléans; la plupart ont été, paraît-il, livrés au pilon; quelques-uns seulement sont conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal et aux Archives nationales; ce sont les registres des années 1626, 1628 et 1629[6], le dernier registre de l'année 1640[7], les registres incomplets des années 1650, 1652 et 1654[8], et d'énormes liasses de comptes et de quittances des années

1. *La Lyre, Mélanges*, p. 66. C'est à tort que Colletet le fils, dans ses *Muses illustres* (1658), p. 176, a imprimé : *depuis vingt années*.
2. P. 75.
3. Peut-être Joseph d'Ornano, maître de la garde-robe de Monsieur en 1641 (P. Anselme, t. VII, p. 392).
4. *Lettres mêlées*, p. 386-387.
5. Dans une autre lettre (p. 377), postérieure à la mort de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, décédée le 1er décembre 1633, Tristan parle des très humbles services qu'il a « rendus *depuis douze ans* à S. A. ».
6. *Arsenal, manuscr.* 4208-4210.
7. *Arch. nat.*, K. K. 275.
8. *Arsenal, manuscr.* 6419. Les gentilshommes ordinaires et les gentilshommes à la suite ne sont pas portés sur ces mémoires.

1630, 1637, 1644, 1645, 1648, 1650, 1652 et 1654[1]. Malgré les lacunes que présente cette collection, elle éclairera du moins certains passages des œuvres de Tristan, et prouvera péremptoirement un fait qui n'a pas encore été signalé, c'est qu'à différentes reprises notre poète a cessé de faire partie de la maison de Monsieur.

Quel était le caractère du nouveau maître de Tristan, et quel personnage le jeune homme jouait-il auprès de lui? Il se présenterait ici tout naturellement à l'esprit une hypothèse séduisante, si l'on s'accordait toujours à dire que Sorel, dans son *Histoire comique de Francion*, a voulu peindre Monsieur sous le nom de Clérante, comme M. Emile Colombey le déclarait encore dans son édition de ce roman picaresque en 1858. Ne pourrait-on pas voir alors Tristan dans Francion, ce jeune poète, favori et compagnon de débauches de Clérante? N'y a-t-il pas entre les aventures du héros de Sorel et celles du page disgracié comme un air de famille, que Sorel a signalé lui-même dans sa *Bibliothèque française*[2]? D'ailleurs Sorel devait connaître Tristan, étant de longue date lié avec Guy Patin[3], et avec un très ancien ami et parent par alliance de celui-ci[4], Robert Miron, maître des comptes, cousin au second degré de notre poète[5]. Malheureusement, pour que Francion fût le masque de Tristan, il faudrait que Clérante fût celui de Gaston, et si nous comprenons que certains détails l'aient fait longtemps supposer, nous avions réuni de nombreux arguments pour montrer que cette supposition était erronée, quand la découverte de la première édition de l'*Histoire comique* est survenue, qui rend toute discussion inutile : le personnage de Clérante se trouve déjà dans cette première édition du roman de Sorel, et à cette époque (1623) Gaston n'avait encore que 15 ans[6]; on voit donc que, rien qu'à cause des dates, on ne

1. *Ibid.*, 6533, 6590 et 6637. Nous ne parlons ici, naturellement, que des années antérieures à la mort de Tristan.

2. P. 178 : « Le sujet du *Page disgracié* était excellent; les aventures d'un page pouvaient aussi bien fournir à une agréable histoire que celles d'un écolier, comme Francion les décrit pour sa jeunesse. »

3. *Lettre de Guy Patin à Ch. Spon du* 25 *novembre* 1653, citée dans les *Médecins au temps de Molière* de M. Maurice Raynaud, p. 111 : « Il n'y a guère que moi qui le fasse parler et avec qui il aime à s'entretenir. »

4. Guy Patin, *Lettre à Ch. Spon du* 22 *juillet* 1649.

5. C'est le Miron qui périt en 1652 dans le massacre de l'Hôtel de Ville. Sorel fut profondément affligé de cette mort, nous apprend Guy Patin dans la lettre du 25 novembre 1653. Quant à Guy Patin, dès l'âge de 25 ans (1628), il était médecin de la famille Miron (*Lettre à Ch. Spon du* 22 *mars* 1658), et le premier Robert Miron, ambassadeur en Suisse, fut, en 1629, parrain de Robert, fils aîné de Guy Patin (*Dict. de Jal*).

6. M. Roy, *La Vie et les Œuvres de Ch. Sorel*, 1893, p. 78.

saurait reconnaître dans Clérante un portrait de Gaston, ni par suite chercher Tristan sous les traits de Francion.

Monsieur, lorsque Tristan entra dans sa maison, n'était qu'un enfant qui allait sur quatorze ans. Intelligent, vif, déjà curieux, le jeune prince faisait honneur à la direction du colonel d'Ornano, son gouverneur, et aux leçons de son précepteur, Claude du Pont. Passionné pour l'histoire, pour la géographie [1], pour les voyages, pour tout ce qui concernait la navigation, « il n'y avait point de pilote qni ne fût confus de l'entendre parler de la marine et des vents [2]. » Digne fils de Henri IV, il s'intéressait comme son frère aux choses militaires, et « entendait mieux les fortifications qu'homme du royaume [3] » ; à peine l'eut-on conduit à l'académie (1622) qu'il fit merveille à cheval ; alors, nous dit Dubois d'Ennemetz, « il choisit quinze ou vingt gentilshommes, desquels il forma une compagnie *avec ceux de sa maison*, auxquels il faisait faire l'exercice trois fois la semaine, et cela avec tant d'adresse qu'en peu de temps il rendit sa compagnie parfaitement bien disciplinée [4]. »

Il est probable que, en dehors de ces exercices, notre jeune poète ne devait pas être fort assidu auprès du petit prince dont il était gentilhomme. Toute sa vie peu exact à remplir les devoirs de sa charge [5], il devait, surtout alors, vivre dans un tout autre monde, où l'attiraient ses goûts, le monde des poètes et des comédiens [6]. S'il connut à peine l'Ovide du XVIIe siècle, le cavalier Marin, qui, après le prodigieux succès de son *Adone* (1623), rentra en triomphe dans Naples, sa ville natale, où il mourut en 1625 [7], Tristan était lié avec les admirateurs du poète italien, si cher à la reine mère, avec Théophile, sur lequel les jeunes rimeurs reportèrent le culte qu'ils avaient voué à Marini [8], avec le maître de la scène, Alexandre Hardy, avec l'auteur des *Vertus nécessaires à un prince* (1623), Nicolas Faret, avec « le bon gros Saint-Amant [9] », qui, en 1624,

1. *Dédicace* des *Commentaires historiques* (1644) du numismate Jean Tristan, sieur de Saint-Amant et du Puy d'Amour.

2. *Mém. de Dubois d'Ennemetz*, p. 268-269.

3. *Ibid.*

4. *Id.*, p. 271.

5. Voir dans les *Lettres mêlées* la curieuse *Lettre LXXIX*, qui doit être antérieure à 1627.

6. Voir dans les *Lettres mêlées* (*Lettres amoureuses*, *Lettre XX*) une intéressante lettre *A une belle comédienne en l'année* 1620.

7. M. Estienne, *Hist. de la Littérature italienne* (1875), p. 471.

8. *Le Parnasse ou la Critique des poètes*, par de la Pinelière, Angevin, 1635, p. 57. — *La Comédie des Académistes*, éd. de 1650, I, I.

9. Saint-Amant, éd. Livet, 1855, t. I, p. 208, *le Melon*.

allait suivre à Belle-Isle le duc de Retz, et envoyer d'outre-mer a Gaston, peut-être par l'intermédiaire de Tristan, son poème d'*Andromède*, tiré d'Ovide, celui de tous les poètes latins qui était alors le plus goûté.

Ami de Saint-Amant, Tristan était-il son compagnon d'orgies? *La Comédie des Académistes* permet de le croire, qui nous montre dans un cabaret « Saint-Amant, Tristan, Faret, qui font bonne chère et chantent des vaudevilles[1] ». Si l'on objecte que cette comédie, composée au plus tôt en 1637[2], n'est pas une autorité suffisante, vu qu'elle fait, comme le dit Pellisson, « M. Tristan académicien, qui ne l'était point encore, et ne l'a été que plus de dix ans après[3] », il est possible de répondre que c'est justement à cause de la liaison ancienne et très connue des trois poètes que Saint-Evremond a cru Tristan académicien comme ses deux amis, et que l'erreur relevée par Pellisson n'infirme donc aucunement, sur le point qui nous occupe, le témoignage de Saint-Evremond. Il ne faut pas voir non plus une réparation à la mémoire de Tristan dans ce fait que Saint-Amant et Faret figurent seuls dans l'édition de la *Comédie des Académistes* donnée au commencement du XVIIIe siècle par des Maizeaux, avec les corrections et modifications faites sous ses yeux par Saint-Evremond : si le nom de Tristan a disparu alors de cette spirituelle satire, c'est tout bonnement parce qu'il n'avait jamais eu aucun droit à y être inscrit, Tristan n'ayant été élu à l'académie qu'en 1649. Il est vrai, d'autre part, que Saint-Amant ne nomme point Tristan dans ce poème de la *Vigne* où, en 1627, il passe en revue les compagnons habituels de ses débauches, les morts et les vivants, Théophile, Bilot, Molière d'Essartine, et le baron de Saint-Brice, Chassaingrimont, Belot, Marigny, Faret, Brun, Bardin, Grandchamp, Butte, La Motte, Châteaupers; mais il est bien à croire

1. IV, II. Tristan termine la scène par des stances bachiques. — Il est juste de dire que Faret n'a cessé de protester contre la réputation d'ivrogne qu'on lui avait faite : « Jamais je n'ai exposé ma raison au hasard d'être surprise d'aucun excès... Cependant, je ne sais comment il s'est rencontré que mon nom par malheur rime si heureusement à *cabaret* que les bons et les mauvais poètes, mes amis et les inconnus, confusément et avec même liberté, se sont servis de cette rime qu'ils trouvaient si commode, et l'ont rendue si publique que la plupart de ceux qui ne me connaissent pas bien s'imaginent que je suis quelque bouchon de taverne ou quelque goinfre, qui ne désenivre jamais. » (*L'Honnête homme*, éd. de 1634, p. 143.) Ajoutons que d'Alibray, en tête de ses *Œuvres poétiques* (1653), et Boissières, dans sa *Satire de la pauvreté des poètes* (*Recueil de Conrart* in-4°, t. XVIII, p. 313), rendent hommage à la sobriété de Faret.

2. Elle ne fut imprimée qu'en 1650 ; mais les *Lettres de Chapelain* prouvent qu'elle circulait manuscrite dès 1638.

3. *Hist. de l'Académie*, éd. Livet, 1858, t. I, p. 48.

que ces joyeux amis de Saint-Amant étaient aussi ceux de Tristan, comme ce Maricour, également lié avec le comédien Mondory[1], qui tient une si belle place dans la *Vigne*[2] :

Franc Picard à la rouge trogne,
Brave Maricour, noble ivrogne,
Qui crois être sur ton fumier,
Quand tu présides chez Cormier[3],

auquel, selon toute vraisemblance, Tristan a adressé la *Lettre LXXIX* de ses *Lettres mêlées*[4], et dont il pleure certainement la mort au commencement de son ode intitulée la *Mer*[5]. Tristan semble avouer d'ailleurs dans le *Page disgracié* qu'il n'a pas eu toujours horreur du vin[6]; il prouve dans le *Parasite*[7] qu'il connaissait fort bien les cabarets de Paris en 1653, tout âgé et malade qu'il était alors; enfin le *Poème coquet de la bouteille*, dans la *Muse coquette*[8] (1659) de Colletet le fils, déclare positivement que c'est à la bouteille que Tristan doit une partie de ses succès. Il convient de dire que la bouteille dans ce poème se vante d'avoir inspiré beaucoup de poètes :

Racan, Maynard, Gombauld, Saint-Amant, Théophile,
Corneille, Scudéry, Tristan, Metel, Rotrou,

et elle nomme encore Faret, Beys, Colletet, Bensserade, Desmarets, Maréchal, du Ryer, l'Estoile, Maître Adam, Robinet, Pelletier et Scarron, pour ne parler que des contemporains! Quoi qu'il en soit, si nous ne pouvons rien affirmer, il nous paraît du moins fort vraisemblable que, à la fois gentilhomme et poète, le jeune Tristan ait

1. *Bibl. nat., Cabin. des Titres, Corresp. de d'Hozier, Vol. reliés*, n° 22, p. 343, *Lettre de Mondory à d'Hozier du* 16 *janvier* 1627 : « Je plains fort le pauvre Maricour; il a trouvé ce que cherchait. »
2. SAINT-AMANT, éd. Livet, 1855, t. I, p. 170.
3. C'était un cabaretier de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois (*Ibid.*, *Les Cabarets*, p. 143).
4. P. 440, *A M. de M.* : «... Ne croyez pas toutefois que j'écrive tout cela de crainte de perdre les amis qui sont Picards comme vous, etc. »
5. « Le sieur de Maricour, gentilhomme de Picardie de très bonne condition, de haut mérite, et l'un des meilleurs amis du sieur Tristan, fut tué ». (*Vers héroïques*, p. 26.) Deux autres amis de Tristan, d'Alibray et Beys, furent aussi, mais plus tard, des amis de Saint-Amant.
6. T. II, ch. XLII : « Ce fut le premier homme qui me fit boire le vin un peu fort. »
7. V, I.
8. P. 157.

alors mené la vie débauchée que, au début du règne de Louis XIII, menaient également les gentilshommes et les poètes.

Ses rimes jouissaient déjà de quelque réputation dans le petit monde des écrivains. Quand se fut éteint le vieux Scévole de Sainte-Marthe, le 9 mars 1623, quand son oraison funèbre eut été prononcée par deux personnages restés célèbres à des titres bien différents, Urbain Grandier, le malheureux curé de Loudun, et le médecin Théophraste Renaudot, le fondateur de la *Gazette*, Pierre de Sainte-Marthe, sieur de la Jalletière, désirant, d'après l'usage du temps, dresser un *Tombeau* à son illustre père, demanda aux poètes grecs, latins et français, de vouloir bien y apporter chacun leur pierre. Il n'oublia pas dans sa requête le jeune homme dont la vocation poétique s'était développée dans la savante maison de Loudun. Le sonnet de Tristan fut bien accueilli ; mais, soit à cause de l'âge de l'auteur, soit plutôt que sa pièce fût arrivée la dernière, c'est elle qui termine ce gros recueil [1], où les noms les plus connus sont ceux de Daniel Heinsius, Hugo Grotius, Renaudot et Colletet. Les poètes les plus estimés soutiennent et dirigent le vol encore incertain du jeune poète : Théophile lui prodigue les éloges et les encouragements dans une curieuse lettre, qui a échappé à ses éditeurs et que nous allons donner tout à l'heure ; Hardy insère des vers de lui en tête du premier volume de son théâtre (1624)[2], à la suite de poésies de Théophile, de Laffemas, de Saint-Jacques et de Baudouin ; c'est en réalité une manière délicate de présenter au grand public un poète inconnu de lui ; car les louanges de Tristan, quelque enthousiastes qu'elles fussent :

Il faut, à son aspect, adorer et se taire,

ne pouvaient être d'un grand prix pour le vieux tragique, dont la renommée était aussi éclatante que le nom de son jeune panégyriste était encore obscur. Un an après, nous trouvons de nouvelles stances

1. *V. C. Scævolæ Sammarthani, quæstoris Franciæ, tumulus*, Lutetiæ, apud Jacobum Villery, in Palatio, 1630, in-4°. Le sonnet de Tristan est à la page 150 ; il est signé « François L'Hermite, dit Tristan, sieur de Solier, gentilhomme de la suite de Monsieur. » Le dernier vers :

Toutes les déités qui m'inspiraient des vers ?

a été refait ainsi par Tristan, quand il a publié ce sonnet dans sa *Lyre* (*Mélanges*, p. 164) :

Les neuf divinités qui font faire des vers ?

C'est la plus importante des dix retouches qu'il a faites à cette pièce.

2. Voir l'*Appendice*, n° III.

de Tristan en tête du troisième volume du *Théâtre d'Alexandre Hardy* [1].

C'est de cette époque que doivent dater une grande partie de ses lettres amoureuses et de ses vers d'amour. Nous devons confesser que Tristan n'a point chanté, comme Properce, une seule maîtresse ; d'autre part il est juste de dire que ce n'est pas toujours pour son propre compte qu'il a écrit en l'honneur des Philis, des Idalie, des Climène, des Pamphilie, des Iris, des Amarylle, des Clorinde, dont les noms reviennent sans cesse dans ses premières poésies, des Glycère, des Olinde, des Celinde, des Clytie, des Rosinde, des Roxane, des Nérine, des Clarimène, que l'on rencontre dans ses *Lettres amoureuses*, sans parler de celles, fort nombreuses, qui ne sont désignées que par des initiales. Les grands seigneurs, que fréquentait le jeune poète, le chargeaient de rédiger pour leurs maîtresses des madrigaux et des billets galants [2] : Tristan nous avertit lui-même dans les *Lettres mêlées* [3] que les lettres à Glycère lui ont été demandées par « Mgr D. D. D. », et dans la *Dédicace des Amours* qu'il y a plusieurs poésies dans ce recueil que les « passions » du comte de Nançay « ont fait produire ». Le vague de ces poésies, l'insignifiance complète de ces lettres, ne permettent point d'établir quelles sont celles que Tristan a écrites pour ses puissants amis, quelles sont celles qu'il a rimées en son propre nom, à quelle époque il faut placer les unes et les autres. Il semble bien pourtant qu'un assez grand nombre de ces beautés aient inspiré à Tristan lui-même des passions plus ou moins durables [4]. Il était, dit un Boulonnais, M. Ernest Serret, qui nous paraît l'avoir assez bien apprécié, « un peu libertin, on le devine [5] » ; Tristan ne s'en est pas caché d'ailleurs dans son *Page disgracié* : « Une matière sèche n'est pas plus capable de s'embraser à l'approche d'un miroir ardent que mon cœur ne l'était à la rencontre d'une beauté [6] » ; et M. le docteur L. Manouvrier, professeur à l'Ecole d'Anthropologie, descendant par les femmes des L'Hermite de la Rivière, auquel nous avons soumis le portrait

1. Elles sont suivies d'une poésie de Saint-Jacques. Nous donnons à l'*Appendice*, n° IV, les stances de Tristan, le poète n'ayant pas jugé les deux pièces qu'il a faites à l'honneur de Hardy dignes de figurer dans les recueils de ses œuvres.

2. Voir plus haut, p. 77.

3. *Lettres amoureuses*, p. 117 et suiv.

4. Il écrit dans le *Prélude* du *Page disgr.* : « Mes voyages et mes amours sont si remplis d'accidents que leur diversité vous pourra plaire. »

5. *Un Précurseur de Racine, Tristan L'Hermite*, dans le *Correspondant* du 25 avril 1870.

6. T. II, ch. XVII. Déjà (t. I, ch. XX) le *philosophe* lui a reproché son penchant à la volupté.

de Tristan, croit bien retrouver dans les traits du poète la marque de ce penchant au libertinage. Parmi les beautés célébrées par Tristan, trois surtout semblent avoir été aimées par lui-même : Idalie, Climène, Philis. Quelles étaient ces femmes? Des comédiennes ou des courtisanes? Tristan a dû avoir de ces amours faciles; mais Idalie, Climène et Philis appartenaient à un tout autre monde. Nous reparlerons des deux dernières quand elles entreront dans la vie de Tristan; mais ses amours avec Idalie, qui mourut jeune[1], doivent dater environ du temps où il fut admis dans la maison de Monsieur. Ce qui le prouve, c'est que nous ne trouvons dans les poésies de Tristan qu'une seule pièce adressée à cette « si charmante et si sage » Idalie[2], dont il fut pourtant le soupirant déclaré, comme l'établit une longue ode, *la Maison d'Astrée*, qui est un de ses « premiers ouvrages[3] ». Assurément cette passion a inspiré à Tristan d'autres vers; mais son talent naissant ne produisait encore que des œuvres imparfaites, et, comme les stances à Hardy, il n'a pas jugé ces œuvres trop juvéniles dignes de figurer dans les recueils de ses poésies qu'après l'éclatant succès de *Mariamne* il a formés pour le public. La *Consolation à Idalie sur la mort d'un parent* ne nous apprend rien de cette belle personne, et ne nous permet pas de deviner quel était cet aimable et vaillant parent qui venait

De servir de victime au démon de la guerre,

et que le poète a caché sous le nom d'Etoïs[4]; mais nous prouverons bientôt que la *Maison d'Astrée* n'est autre que la fameuse maison de Berny, à peine achevée par la marquise de Puisieux, femme du secrétaire d'Etat, belle-fille du chancelier de Sillery, qui avait repris les sceaux à la mort de Caumartin. Idalie faisait donc partie du cercle de cette dame, et Tristan également.

1. Comme Philis; nous lisons, en effet, dans les *Stances à M. de Sainctot* (*la Lyre, Mélanges*, p. 119) :

Philis n'est plus dans l'univers,
Et rien ne reste d'Idalie
Que son nom qu'on voit dans mes vers.

2. *Plaintes d'Acante*, éd. princeps, p. 73, et *Amours*, p. 70. C'est une *Consolation sur la mort d'un parent*, assez heureusement imitée de Ronsard.

3. *Vers héroïques*, p. 200. Dans la strophe XX, parlant d'un Amour qui arrose des fleurs, le poète écrit :

Il instruit Idalie avec cette action
A me traiter sans artifice,
Montrant que la faveur accroît la passion;

et la strophe XXI de cette ode, écrite sans doute en 1626, est encore consacrée à l'amour de Tristan pour la jeune femme.

4. Il l'appelle *Daphnis* dans les *Amours* (p. 70).

Notre poète était d'ailleurs parent éloigné de la marquise de Puisieux, Charlotte d'Etampes-Valençay [1], dont l'arrière-grand'-mère, Marie Hurault, femme de Louis d'Etampes, seigneur de Valençay, était cousine germaine de Jeanne Hurault, femme de François de Morvilliers, arrière-grand'mère d'Isabelle Miron, mère de Tristan [2]. Le jeune homme n'avait pas été accueilli avec moins de bienveillance par les frères et sœur de Mme de Puisieux : Léonor d'Etampes, évêque de Chartres, puis archevêque de Reims, Achille, chevalier, et plus tard cardinal de Valençay, auquel est consacrée la strophe XXXVII de la *Maison d'Astrée*, et Elisabeth d'Etampes-Valençay, femme du maréchal Louis de la Châtre, baron de la Maisonfort [3], cousin d'Edme de la Châtre, comte de Nançay, auquel Tristan dédiera ses *Amours*. Un cousin de Tristan et de Mme de Puisieux, Jacques d'Etampes, seigneur de la Ferté-Imbault, marquis de Mauny, qui sera en 1627 chambellan d'affaires de Monsieur [4], avait épousé en 1610 Catherine-Blanche de Choiseul-Praslin [5], fille du maréchal, sœur de ce Roger, marquis de Praslin, qui avait été camarade de jeux de l'ancien page du duc de Verneuil, et de cette jeune Elisabeth de Choiseul, à laquelle Tristan dédiera ses *Lettres mêlées* en 1642, à l'occasion de son mariage avec du Plessis-Guénégaud. Telles paraissent avoir été alors les relations les plus intimes de Tristan dans le monde aristocratique : le colonel d'Ornano, les maréchaux de Choiseul et de la Châtre, et le marquis de Puisieux ; car la rupture de ce dernier avec le maréchal de Schomberg, qui lui attribuait sa disgrâce [6], ne permettait pas sans doute au jeune poète de fréquenter beaucoup, bien qu'ils eussent été camarades d'enfance, le fils du maréchal, Charles de Schomberg, duc d'Halluyn, auquel Hardy a dédié en 1625 le second volume de son *Théâtre*, et le gendre du maréchal, Roger de Liancourt, marquis de Montfort,

1. Monmerqué nous apprend dans son édition de Tallemant des Réaux (II, 459) que la maison d'Etampes-Valençay prétendait descendre d'un homme d'armes de Charlemagne, nommé Jean, qui, pour avoir vécu 361 ans, avait reçu le surnom de *Joannes de Temporibus*. En réalité, elle descendait d'un conseiller de Jean, duc de Berry, frère de Charles V.

2. *Généalogie de la maison des Hurault*, Paris, Billaine, 1636.

3. P. Anselme, t. VII, p. 371. — La *Gazette* fera un grand éloge de cette dame, au moment de sa mort, le 14 septembre 1654.

4. *Bibl. nat., Cabin. des titres, manuscr.* 694.

5. P. Anselme, t. IV, p. 854.

6. *Mém. d'Arnauld d'Andilly, collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. XXXIV, p. 1-3 : « Tant que M. de Schomberg a vécu, je n'ai point vu M. de Puisieux, parce qu'on croyait qu'étant d'un parti contraire, il avait contribué à sa disgrâce. »

protecteur des comédiens, comme Mondory[1], et des poètes, comme Théophile, auquel Hardy dédiera en 1628 le dernier volume de son *Théâtre*, et Corneille sa *Mélite* en 1629[2]. Mais c'est surtout la maison du maréchal de la Châtre que Tristan paraît avoir alors familièrement hantée; cela nous semble ressortir avec évidence d'une *Lettre à M. de*** sur la mort de Mme sa mère*[3], pleine de détails qui ne peuvent désigner que le maréchal de la Châtre, sa femme et leur fille unique, Louise-Henriette, alors que, déjà veuve de François de Valois, comte d'Alais, fils aîné du duc d'Angoulême, mort à Pézenas le 19 septembre 1622, elle n'était pas encore remariée à François de Crussol, duc d'Uzès, qu'elle épousera le 7 janvier 1625[4].

Mais la fortune impitoyable, qui, durant toute la vie de Tristan, n'a cessé de lui sourire avec perfidie à la veille même du jour où elle s'apprêtait à le frapper le plus cruellement, préparait déjà la chute de ses nouveaux protecteurs et sa propre disgrâce.

La faveur du marquis de Puisieux fut aussi courte qu'elle avait été grande[5]. Une de ses créatures, le surintendant des finances Charles de La Vieuville, « trouva moyen de gagner l'esprit du roi, et fit éloigner M. de Puisieux et M. le chancelier de Sillery, son père[6]. » Le coup était rude et inattendu, car M. de Puisieux avait reçu la promesse d'être fait à bref délai duc et pair et chevalier des ordres. Le chancelier de Sillery rendit les sceaux le 2 janvier 1624[7], et se retira dans sa maison de Sillery, près de Reims. Une *Vie* manuscrite de lui, rédigée quelques semaines après sa mort, nous dit qu'il y passa avec son fils et sa bru les huit derniers mois de sa vie[8]. Il s'y éteignit le mardi 1er octobre 1624[9].

1. Voir une curieuse lettre de Mondory dans la *Corresp. de d'Hozier* (*Bibl. nat.*, *Cab. des Titres*, *Vol. reliés*, n° 22, p. 344).

2. Voir l'excellente thèse de M. Rigal sur *Alex. Hardy*, p. 49.

3. *Lettres mêlées*, p. 65.

4. P. Anselme, t. I, p. 203, et t. VII, p. 772. C'est vers la même époque que Neufgermain, le poète hétéroclite de Monsieur, a dû adresser des vers *à Mme la comtesse d'Alais, sur son nom de la Châtre* (*Poésies*, 1637, p. 108). Quelques pages plus haut on lit une pièce stupide adressée à Mme de Puisieux.

5. *Mém. d'Arnauld d'Andilly*, t. XXXIII, p. 337 : « Entre 1622 et 1624, M. de Puisieux était en plus grand crédit que nul autre auprès du roi. »

6. *Mém. de Dubois d'Ennemetz*, p. 273, et *d'Arnauld d'Andilly*, *loc. cit.*, p. 338. La belle-mère d'Arnauld d'Andilly, Mme de la Boderie, était cousine germaine du chancelier de Sillery (*Ibid.*, p. 362).

7. *Les Illustres Français*, recueil de portraits gravés par Daret (1654), p. 151, et P. Anselme, t. VI, p. 524.

8. *Bibl. Nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, nos 18617 et 16268.

9. Le *Mercure* (t. X (1624), p. 775 et suiv.) a, chose rare alors, consacré un long et élogieux article à ce vieux serviteur de la couronne.

Aussitôt après avoir obtenu l'éloignement du chancelier et de M. de Puisieux, le marquis de La Vieuville « résolut de perdre M. le colonel d'Ornano, gouverneur de Monsieur[1]. » Il obtint du roi que l'ordre fût donné au colonel de se retirer dans son gouvernement du Pont-Saint-Esprit; sur son refus d'obéir, La Vieuville le fit enfermer à la Bastille, puis transférer au château de Caen[2]. Heureusement, cette disgrâce du protecteur de Tristan ne fut pas de longue durée. Au mois d'août, La Vieuville fut lui-même enfermé au château d'Amboise[3], et le roi s'empressa de faire revenir le colonel d'Ornano à la cour, le rétablissant « dans toutes ses charges, excepté celle de gouverneur, à cause que S. A. R. n'était plus en âge d'en avoir[4] ».

L'orage semblait détourné; mais un nouveau malheur, personnel et plus grave, allait fondre sur le jeune homme. En 1626, son nom ne figure pas sur la liste des dix-sept gentilshommes ordinaires et des trois gentilshommes à la suite de Monsieur, frère du roi[5]. Que s'était-il donc passé?

La première idée qui se présente à l'esprit, c'est que Tristan dut être enveloppé dans la nouvelle disgrâce du maréchal d'Ornano[6], premier gentilhomme de la chambre et surintendant général de la maison de Monsieur, qui fut enfermé dans le donjon de Vincennes le 5 mai 1626[7], tandis que sa femme recevait l'ordre de se retirer dans sa terre de la Ferté-Bernard[8], et que ses deux frères étaient jetés à la Bastille avec le gros Modène et M. de Chaudebonne, grand maréchal des logis de la maison de Monsieur[9]. Il n'en est rien. Le registre des comptes de Gaston pour l'année 1626 établit que le maréchal toucha les six premiers mois de ses gages[10]. Sur ce même état est également encore porté son frère, François d'Ornano,

1. *Mém. d'Arnauld d'Andilly*, t. XXXIV, p. 7.
2. *Ibid.*, p. 8-9. — J.-B. L'Hermite, *Les Corses Français*, p. 144 et suiv.
3. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. II, p. 245.
4. *Mém. d'Arnauld d'Andilly*, *Vol. cit.*, p. 10. — *Mercure*, t. X (1624), p. 678.
5. Cela résulte des comptes de la *Trésorerie générale des maison et finances de Mgr, frère unique du roi, pour l'année commencée le 1er janvier* 1626 *et finie le dernier jour de décembre ensuivant audit an*, dressés par Guillaume de Bordeaux, trésorier. (*Arsenal, manuscr.* 4208.)
6. Arnauld d'Andilly lui avait obtenu de Richelieu la charge de maréchal le 8 janvier 1626. (*Mém.*, *Vol. cit.*, p. 28.)
7. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. II, p. 296.
8. J.-B L'Hermite, *Les Corses Français*, p. 155.
9. *Ibid.* — *Mercure*, t. XII (1626), p. 226. — *Mém. d'Arnauld d'Andilly*, *Vol. cit.*, p. 30.
10. P. 2 : « *Premier gentilhomme de la Chambre et surintendant général de la maison*, pendant les six premiers mois, M. le maréchal d'Ornano; pendant les six derniers, M. le duc de Bellegarde. »

premier écuyer de Monseigneur [1]. Pourquoi Tristan eût-il été plus mal traité qu'eux, s'il n'avait cessé qu'en même temps qu'eux de faire partie de la maison du duc d'Anjou? De plus, s'il avait été considéré comme complice des faits qui avaient entraîné la ruine des Ornano et de Chaudebonne, il n'aurait pas été admis dans la brillante maison qui fut presque aussitôt composée pour Gaston à l'occasion de son mariage, tandis que Chaudebonne et les frères du maréchal en restaient exclus [2]. La disgrâce de Tristan fut donc amenée par d'autres motifs que la leur; elle fut antérieure, et doit dater de 1625.

Il nous paraît bien difficile de ne pas rattacher à cette mystérieuse disgrâce une longue et malheureusement encore assez obscure *Ode* de Tristan *à M. de Chaudebonne*. Bien qu'elle n'ait été livrée au public qu'en 1641, dans la *Lyre* [3], c'est évidemment une œuvre de jeunesse. Malgré le soin que prenait Tristan de retoucher ses anciennes poésies avant de les insérer dans ses recueils, il a laissé dans ces stances quelques vers très faibles, comme nous n'en trouverons plus dans les œuvres de sa maturité [4]; d'ailleurs, lorsqu'il écrivit cette pièce, il était encore propriétaire du château du Solier, et nous savons, d'autre part, que le 28 mai 1629, pour sûreté des reprises auxquelles son contrat de mariage lui donnait droit, Isabelle Miron, sa mère, fit saisir la terre du Solier, vendue bientôt après [5]. L'importance de cette *Ode*, adressée par Tristan à Chaudebonne, son « ami fidèle [6] », est telle pour la biographie du poète, et elle jette

1. P. 132.

2. Chaudebonne ne rentrera qu'en 1629 auprès de Monsieur, en qualité de premier maréchal des logis (*Arsenal, manuscr.* 4210, *Comptes de Gaston d'Orléans*).

3. *Mélanges*, p. 67.

4.

Le sort aurait beau m'obliger,
Il ne pourrait jamais purger
L'humeur dont je serais malade,
Et le ciel n'a point de liqueur
Dont la douceur fâcheuse et fade
Ne me fît toujours mal au cœur.

5. *Bibl. nat., Cabin. des Titres, Pièces originales*, n° 1516, rappelé dans un acte du 21 juin 1632.

6. Ce « brave gentilhomme » et « homme d'honneur » (*Mém. d'Arnauld d'Andilly, Vol. cit.*, p. 20) était le meilleur des amis de la marquise de Rambouillet (TALLEMANT DES RÉAUX, t. III, p. 207), chez laquelle il introduisit Voiture. Neufgermain (*Poésies*, 1630, *Sonnet à M. de Chaudebonne*) l'appelle

Gentil, courtois, bénin;

Chaudebonne le remercia par des vers qu'on trouve dans le second volume de *Poésies* de Neufgermain (1637).

tel jour sur son caractère, que, malgré sa longueur, nous devons citer presque en entier :

Chaudebonne, puisque le ciel
A gardé pour moi tant de fiel,
Ne t'oppose point à sa haine ;
Et ne va point mal à propos
Te donner tant soit peu de peine
Pour m'acquérir plus de repos.

Laisse faire à la destinée ;
Il ne faut pas s'imaginer
Qu'en l'humeur de m'importuner
Elle soit toujours obstinée.
Comme on voit, après les frimas
Dont l'hiver glace nos climats,
La douceur du printemps renaître,
Mes jours sortiront de leur nuit,
Et mon bonheur touche peut-être
Au malheur dont je suis détruit.

Si ces astres, dont l'influence
Préside à mes prospérités,
Raidissent leurs sévérités
Contre ma petite espérance :
Emportant bientôt loin d'ici
Toutes les pointes du souci
Que me donne cette aventure,
J'irai perdre dans ma maison
Les ressentiments d'une injure
Dont je ne sais pas la raison.

Sous des monts tels que ceux de Thrace,
Où le froid est presque toujours,
On découvre de vieilles tours
Où je puis cacher ma disgrâce.
Tous les ans, près de ce château,
Le dos d'un assez grand coteau
D'une blonde javelle éclate,
Et, si l'air n'est bien en fureur,
Cette terre n'est guère ingrate
A la peine du laboureur.

Elle n'a qu'un défaut insigne,
Qu'on répare chez les voisins :
C'est qu'on y voit peu de raisins

Pendre aux bras tortus de la vigne ;
Mais lorsque les prés sont fauchés,
Et que les blés, qu'on a couchés,
Ont été serrés dans la grange,
Bacchus y vient bientôt après
Dans des chars tout pleins de vendange
Festoyer avecque Cérès.

Jamais le désir des richesses
Ne troublera mes sentiments ;
La nature et les éléments
Me feront assez de largesses ;
L'or éclatant dont le soleil
Vient couronner à son réveil
Le front orgueilleux des montagnes,
Et l'argent pur qui va coulant
Sur l'émail fleuri des campagnes,
Me rendent assez opulent.

La nuit, quand mille pierreries
Lui donnent un peu de blancheur,
Quand son silence et sa fraîcheur
Flattent mes douces rêveries,
L'Aurore avecque ses habits
Dont les saphirs et les rubis
Tentèrent l'âme de Céphale,
Et l'iris offrant à mes yeux
Un arc des couleurs de l'opale,
M'offrent tous les trésors des cieux.

L'écho d'un bois ou d'un rivage,
Où les bergers vont s'enquérir
Du destin qu'ils doivent courir
Vivant sous l'amoureux servage,
La musique de mille oiseaux,
Le bruit et la chute des eaux
Qui se précipitent des roches [1],
Et l'ombre au fort de la chaleur,
Me feront de justes reproches,
Si je m'y plains de mon malheur.

1. Sans doute *las Rochas*, magnifique chaos de roches, au milieu desquelles roule un torrent, entre Janailhat et le hameau de Vauzelle. Il est si impétueux pendant la saison des pluies que souvent, nous disait M. le curé de Janailhat, les convois funèbres sont obligés d'attendre deux ou trois jours avant de pouvoir le franchir.

Puis, quand les procès ou la guerre,
Que l'on ne saurait éviter,
Ligués pour me persécuter,
M'auraient désolé cette terre;
Quand une ardente exhalaison
Ou quelque grande trahison
Auraient mis ma retraite en flamme,
Ces maux sont aisés à guérir,
Puisqu'il me reste encore en l'âme
Des biens qui ne sauraient périr.

Partout où ce n'est point un crime
Que d'aimer la fidélité,
Partout où la sincérité
Peut trouver tant soit peu d'estime,.....
Je sais que le ciel m'a promis
Que mon esprit et ma franchise
M'y feront trouver des amis.

En quelque quartier où j'arrive,
Si l'on y fait état des arts,
Soit qu'en ces lieux Minerve ou Mars
Plantent le laurier ou l'olive,
Du prince le moins curieux,
Et même du moins glorieux
Dont il soit parlé dans l'histoire,
L'honneur se démentira bien
Si pour avoir beaucoup de gloire
Il ne me fait un peu de bien.

Il est vrai que, loin du grand prince
Dont mon esprit est amoureux,
Je serais toujours malheureux,
Eussé-je acquis une province.....

Mais toi, qui gouvernes les anges [1]
Qui peuvent tout pour mon bonheur,
Fais qu'ils m'accordent cet honneur
Pour le prix de mille louanges.
Relevant de mille clartés

1. Expression bien étrange pour désigner soit Gaston, soit le maréchal d'Ornano; est vrai que Mondory, dans une ode en l'honneur de Richelieu (*Le Sacrifice des Muses*, 35, p. 200), l'appliquera au cardinal lui-même :

Ce roi, la merveille des rois,
Fut, avec l'ange qui le mène,
Accroître ses fameux exploits.

Leurs adorables qualités,
Je ferai si bien leur image
Qu'il n'est homme entre les mortels,
Les voyant peints en mon ouvrage,
Qui leur refuse des autels.

Chaudebonne, si leur réponse
A pour moi quelque trait humain,
Que tout au plus tard dans demain
Quelqu'un de ta part me l'annonce.
Mais s'il me succède autrement,
Trahis-moi le plus doucement
Que peut faire un ami fidèle :
Ne me fais faire le rapport
D'une si funeste nouvelle
Qu'une semaine après ma mort.

Ce qui achève de nous prouver qu'il faut dater de 1625 cette pièce curieuse, c'est le passage suivant d'une lettre de Tristan : « Je suis glorieux de l'estime que vous faites des stances que j'adresse à M. de Chaudebonne ; c'est un pur effet de la passion que j'ai pour le service de Monseigneur, et cela ne doit rien faire attendre de meilleur de ma plume, si ce n'est que je sois jaloux de répondre à vos prophéties. » A qui notre apprenti poète écrit-il cette lettre, reproduite dans les *Lettres mêlées*[1] ? « *A feu Monsieur de Th.* », et toute la lettre montre qu'il faut lire *Théophile*. Or, Tristan n'a pas adressé d'autres vers à M. de Chaudebonne que l'*Ode* dont nous venons de citer la plus grande partie ; ce qui est dit dans sa lettre se rapporte très bien à cette *Ode*, et Théophile est mort en 1626. Voilà qui nous paraît déjà concluant. Mais il y a plus ; Tristan nous a conservé la lettre de Théophile à laquelle il répondait ainsi, et cette lettre va dater son *Ode* d'une façon plus précise encore. Nous la reproduisons ici intégralement, parce qu'elle ne figure pas dans les éditions de Théophile :

Lettre de feu M. de Th. à l'auteur, étant tous deux malades en même temps[2].

« Monsieur, ceux qui vous ont dit que je suis malade m'ont appris que vous n'êtes pas mieux traité que moi de l'automne, et que vous n'avez pu vous parer de la même fièvre qui me prend en tierce et en quarte. On peut juger de là que les éléments ne sont pas plus

1. P. 397.
2. *Lettres mêlées du sieur Tristan, Lettre XX*, p. 392.

amis des bons esprits que la fortune, et qu'Apollon est un mauvais maître d'abandonner de la sorte ses serviteurs. Vous savez que, depuis que je lui rends des soins, il ne les a payés que d'ombre et de fumée : les persécutions de la calomnie, l'infamie du bannissement et la cruauté de la prison m'ont été des fruits de sa bienveillance. Puisqu'il est inventeur des secrets de la médecine aussi bien que de ceux de la poésie, il nous devrait au moins octroyer la douceur de la santé, comme le plaisir de la renommée. Mais vous l'en devriez solliciter, vous qui le gouvernez absolument. D., qui ne se connaît pas mal aux bonnes choses, m'a dit une stance de vous, qui témoigne bien hautement la faveur où vous êtes auprès des Muses, et que votre excellent génie ne démentira pas les prédictions que j'en ai faites. Au reste, ne mêlez point de soucis étrangers à votre mélancolie naturelle, et ne soyez triste que de nom. Pour moi, dont le tempérament est invincible, et qui ne romps pas facilement avec les plaisirs, je ne laisse pas en l'état où je suis d'avoir le même goût pour le bon vin que le véritable Gillot, et d'en verser quelquefois deux doigts de tout pur sur l'embrasement de ma fièvre [1]. On me vient encore de desservir un plat de muscats, dont je crois que vous mangeriez, si vous n'étiez point plus scrupuleux que moi, qui me moque des ordonnances de M. de la B., encore qu'il soit fort habile homme et que je sois son ami, comme je suis, Monsieur, votre très humble serviteur. »

Cette lettre de Théophile est postérieure à l'arrêt du Parlement (1er septembre 1625) qui condamna au bannissement le poète, retenu depuis deux ans dans le cachot de Ravaillac à la Conciergerie. On sait que son protecteur, le duc de Montmorency, obtint pour lui la faveur de rester caché à Paris; c'est donc entre la condamnation de Théophile et son départ pour La Rochelle avec le duc (12 novembre [2]), pendant l'automne de 1625, que se place la lettre de Théophile à Tristan.

La disgrâce de Tristan et l'*Ode à M. de Chaudebonne*, dont Théophile le félicite, sont donc bien, tout le confirme, de l'été de 1625 [3].

Quelle était la cause de cette disgrâce? Nous l'ignorons complètement. Il est possible que Tristan, déjà fort peu exact à remplir les devoirs de sa charge, ait été appelé dans la Marche par la mort de

1. Voir la *Notice* de M. Alleaume en tête de l'éd. elzév. de Théophile, p. 90.
2. *Ibid.*, p. 87.
3. Théophile ne mourut que le 25 septembre 1626; mais l'*Ode* de Tristan ne peut dater de l'été de 1626, puisque M. de Chaudebonne, qu'il appelle à son aide, était alors lui-même en disgrâce.

son père [1], et que des affaires d'intérêt et la beauté du paysage, qui paraît avoir produit sur lui quelque impression, l'y aient retenu assez longtemps. On a toujours des ennemis. Ceux du jeune homme profitèrent sans doute de son absence de la cour, peut-être prolongée encore par une maladie [2], pour indisposer contre lui soit son jeune maître, soit plutôt le maréchal d'Ornano. Chaudebonne intervint-il pour le poète? S'il intervint, ce fut sans succès, et son arrestation en mai 1626 enleva à Tristan l'espérance qu'il avait formée sur son amitié. Durant sa disgrâce il trouva du moins aide et protection chez la maréchale de la Châtre et dans la famille de cette dame.

Après la mort du chancelier de Sillery, sa belle-fille, la marquise de Puisieux, sœur cadette de la maréchale de la Châtre, était venue s'installer à Berny, « à une demi-lieue de Bourg-la-Reine [3] », dans une terre de son mari [4]; le chancelier avait chargé un jeune architecte, dont le nom devait devenir illustre, François Mansart, de lui élever dans cette propriété une maison de plaisance [5], dont la splendeur fut fameuse au XVIIe siècle. Mme de Puisieux, que rien n'amusait comme une installation [6], et qui ne craignait pas la dépense [7], se

1. L'ignorance où nous sommes de la date de la mort de Pierre L'Hermite nous empêche de rien affirmer; la seule chose que nous puissions établir, c'est que Tristan a perdu son père entre 1621 et 1627 : il n'est pas encore qualifié de seigneur du Solier dans sa quittance du 25 août 1621, et il l'est déjà quand il rentre dans la maison de Monsieur en 1627.

2. Il est malade, dans l'automne de 1625, quand il répond à Théophile : « Le mal qui me tourmente n'a pas trouvé un corps si bien constitué que le vôtre, et je rends presque l'âme à ses efforts... J'ai perdu le goût pour toutes sortes de viandes et de breuvages. »

3. *Mercure*, t. XVIII, 1632, p. 477.

4. Un grand-oncle de M. de Puisieux, Mathieu Brulart, ambassadeur de France auprès de la cour de Savoie, était seigneur de Berny. (P. ANSELME, t. VI, p. 526.)

5. TALLEMANT DES RÉAUX, t. I, p. 467.

6. Elle vendit Berny à son cousin Pomponne II de Bellièvre, fils d'une sœur du chancelier de Sillery (P. ANSELME, t. VI, p. 526), après l'avoir voulu vendre en 1645 au duc d'Orléans (*Mém. de Goulas*, t. II, p. 123). Elle fit ensuite « plus de douze logis » à Paris, dit Tallemant (t. I, p. 470). Elle avait aussi vendu, avant 1637, à La Bazinière (*Ibid.*, p. 471), mari de Mlle de Chemeraut, le domaine du Grand Pressigny, que M. de Puisieux avait acquis d'Emmanuel d'Averton, neveu de cette Eléonore de Thomassin, à laquelle le page disgracié a joué de si méchants tours. Mme de Puisieux avait au Grand Pressigny « des meubles pour toutes les quatre saisons ». (*Ibid.*)

7. TALLEMANT, t. IV, p. 526, *Carte de la Braquerie, Etampes-Valençay*. Le chancelier lui-même avait fait largement les choses en construisant Berny; une pièce bouffe, *La Description de Berny* (*Recueil de Sercy*, t. III, p. 222), nous dit que l'architecte Mansart

.....du premier d'avril jusqu'au dernier d'octobre
Fit à Sillery même, homme d'ailleurs si sobre,
Dépenser plus d'écus que n'en a le Turban,
En maison à loger tout un arrière-ban.

Jean Sirmond avait adressé au chancelier un poème latin, aujourd'hui perdu, sur la « nymphe de Berny ». (*Joannis Sirmondi Carminum libri duo*, 1654, *Lectori benevolo*.)

consola d'être éloignée de la cour en ornant sa maison de Berny avec une prodigalité inouïe. Un dessin de Claude de Chastillon, conservé par Jean Boisseau dans sa *Topographie française* (1641) [1], nous donne une idée assez exacte de cette célèbre « maison de plaisance » et du « paysage circonvoisin ». C'était une fort agréable propriété, située au fond d'une vallée, que dominaient des mamelons boisés. Entouré d'une enceinte de murs et renfermant un petit bois assez touffu, le domaine était traversé dans toute sa longueur par un ruisseau sinueux ; près de la route, des deux côtés de la porte, s'étendaient les communs, séparés du château par un vaste jardin à la française, avec de nombreux « compartiments » de fleurs et des allées d'arbres symétriquement plantés ; le château, peu élevé et relativement petit, se trouvait entre le parterre et le bois ; il se composait de deux corps de bâtiments à trois fenêtres de façade seulement, reliés par une longue galerie. Le luxe de la décoration intérieure répondait à la beauté des jardins ; d'élégantes peintures ornaient les plafonds et les lambris, et, dans la galerie, un habile pinceau avait reproduit les grandes actions du roi Henri IV, servi si fidèlement par le chancelier de Sillery [2]. Très peu de temps sans doute après son retour à Berny, Mme de Puisieux y mit au monde une fille [3], et Tristan s'empressa de lui écrire à ce sujet une lettre pleine du mauvais goût si en honneur au temps de sa jeunesse [4]. Il l'égale au soleil, au phénix ; il la félicite d'avoir, dans la disgrâce de sa famille, « si courageusement méprisé le mauvais visage » de la Fortune ; il lui demande l'autorisation d'aller la voir aussitôt qu'elle sera rétablie : « J'espère, Madame, que j'aurai bientôt l'honneur de vous en dire davantage dans cette pompeuse demeure, où les inventions de l'art ont ajouté tant de grâce et de majesté à la beauté de la nature. On dit que ce grand bâtiment éclate aussi fort

1. P. 86. Cet ouvrage, très rare, se trouve à la Bibl. nat. ($^{L^{13}}_{7}$.)

2. *Vers héroïques, la Maison d'Astrée*, p. 169.

3. *Lettres mêlées*, p. 77 : « J'appris l'autre jour que vous gardiez le lit, et que, par une glorieuse fécondité, après avoir fait naître des Amours, vous avez résolu d'enfanter de nouvelles Grâces. » Il s'agit d'une des deux dernières filles de la marquise, Marie-Eléonore et Françoise, qui furent religieuses à Avenay ; mais ni Blanchard, dans ses *Présidents au mortier du Parlement de Paris* (1645), p. 363, ni le P. Anselme (t. VI, p. 527) ne donnent la date de leur naissance. Nous savons seulement que, mariée le 11 janvier 1615, la marquise de Puisieux ne mit au monde qu'en 1619 ses deux premiers enfants, le marquis de Sillery et la marquise de Mauny, la spirituelle *Sillerite* des *Nouvelles françaises* de Segrais (1656).

4. Il est impossible de ne pas reconnaître la marquise de Puisieux dans cette lettre *A Madame de ψψψ, sur ses dernières couches*, qui ne figure pas à la *Table* des *Lettres mêlées*.

que s'il était fait de pierreries, et que partout la peinture y semble triompher, dans la captivité d'une orgueilleuse architecture. Je ne doute pas qu'il y ait là d'excellents ornements, puisqu'ils sont sortis de votre esprit. Et je ne trouve pas étrange qu'ayant plus de charmes que n'en eut Armide, vous ayez un palais plus magnifique et plus durable que ne fut le sien. »

La marquise consentit aisément à recevoir le jeune gentilhomme poète, son parent, et peut-être son voisin, si Tristan disgracié habitait alors le domaine de Malabry, qui avait appartenu à son grand-père maternel[1]. Belle[2], jeune encore[3], d'humeur quelque peu fantasque[4] et extravagante[5], mais d'un esprit très original et d'un commerce agréable[6], elle aimait le monde parce qu'elle s'en sentait aimée, et elle fut toute sa vie très recherchée[7]. Elle avait le goût des choses de l'esprit, et en particulier de la poésie. Tout le monde parlait alors du procès de Théophile et des dix odes sur le château de Chantilly qu'il venait de composer pour la duchesse de Montmorency sous ce titre : *La Maison de Sylvie*. La marquise voulut avoir, elle aussi, une description poétique de Berny, et la commanda à Tristan[8]. Bien que tourmenté par une fièvre persistante, le poète s'empressa de déférer aux désirs de la jeune femme, et lui envoya bientôt une esquisse, dont il se montre assez satisfait : « On ne la prendra point pour un monstre..... Tous mes amis m'ont déguisé leurs sentiments par la bonne opinion qu'ils m'ont donnée de mes écrits, ou je ferai triompher avec pompe votre beauté dans ce palais magnifique[9]. » Si la marquise y tient toujours, il poursuivra son

1. Nous avons vainement cherché les noms de Miron et de L'Hermite sur les registres des deux paroisses voisines de Malabry, Châtenay et Verrières.

2. TALLEMANT DES RÉAUX, t. I, p. 469.

3. « La jeunesse, Madame, est bien éloignée des termes de vous dire adieu. » (*Lettre à Mme de* ψψψ.) Mme de Puisieux était née le 21 juillet 1597. (*Mém. de Goulas*, t. II, p. 122, note 2.)

4. TALLEMANT, t. IV, p. 526, *Carte de la Braquerie.*

5. *Ibid.*, t. I, p. 469.

6. WALCKENAER, *Mémoires sur Mme de Sévigné*, t. III, ch. XIV. — Mme de Scudéry écrira d'elle à Bussy-Rabutin, le 8 juin 1674, près de cinquante ans plus tard : « C'est un mérite original, qui ne ressemble à rien. » (*Lettres de Bussy-Rabutin*, éd. Lalanne, t. II, p. 357.) — *Mém. de Mademoiselle*, éd. de 1730, t. II, p. 248. Voir aussi à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans le t. XIII (n° 5422) du *Recueil in-f°* de Conrart, p. 335, des vers de Mme Le Camus à Mme de Puisieux.

7. BUSSY-RABUTIN, *Lettre à Mlle de Scudéry, du* 15 *septembre* 1677. Elle signa au contrat de mariage de Mlle de Sévigné. (WALCKENAER, *Op. cit.*, t. III, ch. VIII.)

8. *Lettres mêlées, A Mme de Puisieux, sur une description qu'il avait faite de sa maison de Berny*, p. 360 : « Il ne sera pas dit que l'honneur de vos *commandements* n'ait point fait trouver quelque nouvelle grâce à mon *obéissance*. »

9. *Ibid.*

entreprise, et « j'espère, ajoute-t-il, de vous donner plus de satisfaction dans les finissements de cet ouvrage ». L'esquisse ne déplut point à celle à qui elle était offerte, et la description de Berny fut achevée sous la forme d'une longue ode de plus de quatre cents vers, intitulée *la Maison d'Astrée*[1], où se trahit encore en plus d'un endroit l'inexpérience de la jeunesse[2]. Il est vrai que, par un caprice du hasard, nous avons conservé non la pièce elle-même, mais une ébauche, qui devait sans doute porter primitivement le titre de *Palais des Amours*[3], comme nous le fait croire une courte note placée par Tristan à la suite de la *Maison d'Astrée* : « Ce *Palais des Amours*, qui est un des premiers ouvrages de l'auteur, n'est pas ici dans l'état qu'il souhaiterait, en ayant égaré quelques vers dans les voyages qu'il a faits hors du royaume ; s'il peut un jour les recouvrer, vous aurez cette superbe maison mieux achevée. »

Suivant sa coutume, le poète s'est gardé de nous dire qu'il s'agissait dans cette pièce de la maison de Berny, et qu'Astrée était Mme de Puisieux ; mais, outre que le nom de la déesse de la justice convient bien à la belle-fille d'un garde des sceaux, la description de Tristan, malgré les fictions poétiques, est absolument d'accord avec le dessin de Claude de Chastillon[4] ; de plus, elle nous montre dans une galerie les portraits du « sage Sillery[5] » et du « brave et

1. *Vers héroïques*, p. 169.

2. Tristan imite Ovide, et, en souvenir des *Métamorphoses* et du fameux palais du Soleil,

> .....dont la matière est d'un prix sans pareil,
> Et de qui l'art encor surpasse la matière,

il construit la maison d'Astrée de jaspe, de marbre,

> De cubes de cristal, d'agate et de porphyre.

C'était le goût du temps. Sorel se moquait de ces splendeurs, et refusait de les prêter à la maison de campagne de Lydie : « Ce serait inventer des choses peu vraisemblables d'attribuer ici le marbre et le jaspe, et d'y mettre un nombre infini de colonnes et de statues. » (*Maison des Jeux*, 1642, p. 184.)

3. Saint-Amant (éd. Livet, t. I, p. 119) a chanté sous le nom de *Palais de la Volupté* une maison de plaisance du duc de Retz.

4. Str. I :

> Grands et merveilleux bâtiments,
> Agréables *compartiments*,
> *Bois* si doux, si frais et si *sombre*,
> *Claires eaux*, belles fleurs, admirable maison.....

Voir aussi les str. XI, XV, et les str. XXXIX et XL :

> Rien n'est pareil aux ornements
> De ces aimables logements,
> *Bien que la masse en soit petite*.
>
> *Dans ce parc qu'on a si bien clos*.....
> Tous ces arbres sont *bien plantés*.....
> Et la moindre de *ces allées*.....
> Est plus digne des dieux que le chemin de lait.

5. Str. XXXV.

noble Valençay[1] », frère de Mme de Puisieux; enfin, s'il pouvait rester encore quelque doute, voici qui le dissiperait : le poète écrit dans la strophe IX qu'Astrée

devrait un jour porter dessus son front
Les couronnes qu'elle a seulement dans ses armes;

or, les armes de la maison d'Etampes-Valençay sont précisément « d'azur à deux girons d'or, mis en chevron, la pointe chargée d'un croissant montant d'argent, au chef de même, chargé de *trois couronnes* ducales de gueules[2] ». C'est donc bien la maison de Berny que Tristan a célébrée dans son ode[3].

Le ton de cette pièce nous paraît par endroits un peu surprenant. Parlant à Mme de Puisieux, Tristan l'appelle *Madame*, à la troisième personne[4], ainsi qu'alors l'amant appelait la beauté qu'il servait[5], ou le *domestique* sa maîtresse[6]. Tristan n'a point été l'amant de Mme de Puisieux; non que la vertu de la dame rendît la chose invraisemblable, car il paraît qu'elle fut « un peu galante[7] »; mais le jeune poète aimait ailleurs, et c'est précisément dans la *Maison d'Astrée* qu'il témoigne à deux reprises sa passion pour Idalie. Faut-il en conclure que, disgracié par Monsieur, la marquise l'avait pris dans sa maison? Il n'y aurait là rien d'impossible, et peut-être en effet Tristan fut-il, en 1626, domestique de Mme de Puisieux. Ce qui est certain, c'est que, s'il entra dans sa maison, il n'y resta pas longtemps.

En 1627, en effet, il est de nouveau auprès de Monsieur. La preuve nous en est fournie par un magnifique manuscrit, précédé

1. Str. XXXVII.
2. Boisseau, *Promptuaire armorial*, 2e partie, p. 6 et 7.
3. Avant de disparaître, la maison de Berny fut habitée par le président de Bellièvre, M. de Lyonne, les abbés de Saint-Germain-des-Prés, le cardinal de Furstemberg et le comte de Clermont. Elle existait encore en 1736, comme le prouvent les archives de la mairie d'Arcueil.
4. Str. IX :

Madame.....
Devrait un jour porter dessus son front....

5. *Plaintes d'Acante, La belle Malade, sonnet*, p. 101.
6. *Vers héroïques, A la Fortune, sonnet*, p. 166.
7. Walckenaer, *Op. cit.*, t. III. ch. XIV. — *Mém. de Mademoiselle*, éd. de 1730, t. II, p. 248. — Cousin, *Mme de Chevreuse*, p. 105. — Tallemant, t. IV, p. 526, *Carte de la Braquerie*, et t. I, p. 469 : Elle « ne put s'abstenir de faire l'amour par intérêt. Elle se donna à Morant, trésorier de l'épargne ; cet homme était fils d'un sergent de Caen... Elle a fait cent folies à Berny avec lui ; on dit qu'elle l'enchaînait, et lui faisait tirer un petit char de triomphe le long des allées ».

d'un très beau portrait du prince, qui est conservé à la Bibliothèque nationale[1]. C'est le *Recueil des noms, surnoms, qualités, armes et blasons de tous les seigneurs gentilshommes et principaux officiers étant au service de Mgr le duc d'Orléans, fils de France, frère unique du roi, en l'établissement de sa maison, fait par le commandement de S. A. par le sieur d'Hozier, gentilhomme à sa suite* (1627). Tristan est porté le neuvième sur la liste des vingt-six gentilshommes à la suite de Monsieur[2]. C'est sans doute même dès la fin de 1626 qu'il était rentré dans la maison de Gaston. Pour décider le jeune duc d'Anjou à épouser Mlle de Montpensier, fille de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, et de Henriette-Catherine, duchesse de Joyeuse, remariée à Charles de Lorraine, duc de Guise, on lui avait donné le titre de duc d'Orléans, assuré un revenu d'un million de livres en dehors de la fortune personnelle de sa femme, qui était considérable, et on avait promis de lui faire une maison brillante[3]. Le mariage fut célébré à Nantes le 5 août, et l'on s'occupa aussitôt de composer la maison promise, puisque nous voyons un ami de Tristan, Faret, secrétaire du comte d'Harcourt, frère cadet de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, écrire de Nantes même à Vaugelas, le 30 août, pour lui donner « avis d'un don que Monseigneur, frère du roi, lui a fait d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa maison[4] ». A qui Tristan devait-il sa rentrée en grâce ? Peut-être à Faret et à son maître ; mais plus vraisemblablement à un de ses compatriotes, au neveu d'une amie des Ornano, Mme de Verderonne[5], au jeune Antoine de Lâge, sieur de Puylaurens[6], qui, après avoir grandi comme enfant d'honneur auprès de Monsieur, était alors un de ses premiers chambellans[7], et commençait à devenir son favori.

1. *Cabin. des Titres*, n° 694.

2. P. 56. « Le sieur Tristan. — François L'Hermite, dit Tristan, seigneur de Solier, fils de Pierre L'Hermite, écuyer, seigneur de Solier, et d'Isabelle Miron. »

3. *Mercure*, t. XII, 1626, p. 281. — *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 59 et suiv. : « Elle fut faite approchante de celle du roi. » L'entretien de cette maison revenait à 70.000 livres. (*Mém. de Dubois d'Ennemetz*, t. III, p. 338.)

4. *Recueil de Lettres nouvelles des meilleurs auteurs de ce temps*, 1639, t. II, *Lettres de Faret, Lettre VII.*

5. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 52. Le sieur d'Infrainville a fait des stances sur les amours enfantines du petit d'Escry, parent de Tristan, et de la petite de Verderonne. (*Recueil des plus beaux vers*, etc., 1638.)

6. La grand'mère maternelle de Puylaurens était Jacqueline de la Châtre. (P. Anselme.)

7. *Manuscr. de d'Hozier*, p. 7.

Les 1.000 livres que touchait un gentilhomme ordinaire, les 600 livres de « gages » que recevait un gentilhomme à la suite[1], ne nous paraissent guère aujourd'hui expliquer l'empressement avec lequel la noblesse se disputait alors des charges, qui, sous un titre honorifique, déguisaient une véritable et souvent humiliante domesticité[2]. Mais telles étaient les mœurs du temps, et jamais la dignité de ces fiers gentilshommes ne se crut atteinte par des avanies que la grossièreté de certains de leurs maîtres semblerait pourtant avoir dû rendre intolérables. Ne soyons donc pas surpris qu'il y ait eu « presse à obtenir des charges dans la maison de Monsieur[3]. » Son magnifique apanage permettait d'espérer que la modicité des gages serait compensée par l'abondance des gratifications ; et puis, la reine n'avait pas donné d'héritier au roi, dont la santé était débile, et dont de funestes prédictions s'obstinaient à annoncer la fin prochaine : si Monsieur portait un jour la couronne, où ne s'élèverait pas la fortune de ceux de ses anciens domestiques qui auraient su gagner ses bonnes grâces? Aussi, tandis que le maréchal d'Ornano mourait, assez étrangement, le 2 septembre 1626, dans le donjon de Vincennes, Tristan, avec la confiance de la jeunesse, oubliant la perfidie des sourires de la fortune, se laissait aller de nouveau à former de brillants rêves d'avenir.

Le duc d'Orléans, qui manqua toute sa vie de caractère, et qui a trahi lâchement tous ceux qui s'étaient compromis pour lui, pouvait, dans sa première jeunesse, faire illusion aux personnes qui l'approchaient. Il était bon[4], sensible, aurait-on dit au XVIIIe siècle,

1. *Arsenal, Comptes de Gaston d'Orléans* (1628), *manuscr.* 4029. — La livre tournois valait alors un peu plus de 2 francs.

2. Nous trouvons une pièce bien curieuse à cet égard dans les *Poésies burlesques* de Loret (1647), in-4°, p. 13-15. C'est une *Requête des seigneurs, dames et damoiselles du petit coucher de la Reine, à Monseigneur le Cardinal :*

Nous, du petit coucher, tant mâles que femelles,
Ecuyers, chevaliers, dames et damoiselles,
N'avons le plus souvent, alors qu'il faut souper,
Ni chaise pour s'asseoir, ni couteau pour couper ;
Illec notre mouchoir nous sert de serviette ;
L'un n'a point de cuiller, ni l'autre de fourchette ;
Alors qu'on nous présente un chapon, ou poulet,
L'un le prend par les pieds, l'autre par le collet.....
L'impatiente faim à même nous fait mordre ;
Quelquefois le pain manque à plusieurs du troupeau :
Heureux, qui dans sa poche en a quelque morceau !
Il est vrai, toutefois, que, pour nous faire taire,
La reine a rehaussé d'un pain notre ordinaire ;
Mais nos maux, pour cela, ne sont pas à leur fin :
Si nous avons du pain, nous n'avons point de vin.....

3. *Mém. d'Arnaud d'Andilly, vol. cit.*, p. 27.

4. TALLEMANT, t. II, p. 282.

« aimable de sa personne, de facile accès[1] », bien qu'un peu trop pénétré de sa grandeur[2]; il ne manquait point d'esprit, parlait bien et raillait agréablement[3]; son heureuse mémoire le faisait paraître plus intelligent qu'il n'était en réalité[4]; il avait d'ailleurs le goût des choses de l'esprit et des arts : il recherchait les tableaux des meilleurs maîtres, comme aussi les « antiques et autres raretés », les médailles surtout[5], « dont il avait fait un beau cabinet[6] »; il savait par cœur « tous les simples[7] », dont l'étude le passionnait au point qu'il voulut avoir un jardin botanique à Blois[8], qu'il fit représenter ses simples « au naturel... dans un gros volume par le sieur Jules Donnabella, son peintre[9] », et qu'il en dressa lui-même le catalogue[10]. « Il faisait venir une ou deux fois la semaine quelques-uns de ses principaux officiers et gentilshommes dans son cabinet, où l'on mettait sur le tapis quelque question morale ou politique, dont chacun devait dire son avis à l'assemblée suivante[11], » et il eut un moment l'idée de fonder chez lui « une espèce d'académie[12] ». Malheureusement, toutes ces bonnes qualités furent gâtées par la fai-

1. Mme de Motteville, *Mém.*, t. I, p. 372. — Arnauld d'Andilly, *Mém.*, *vol. cit.*, p. 27. — d'Haussonville, *Hist. de la réunion de la Lorraine à la France*, t. I, p. 185.

2. *Segraisiana*, 1721, p. 150.

3. Bussy-Rabutin, *Mém.*, éd. de 1704, t. III, p. 78. En cela Gaston différait complètement du roi son frère.

4. *Lettres de Voiture*, éd. Am. Roux, p. 151.

5. *Mém. de Dubois d'Ennemetz*, t. III, p. 289 : « Il n'y avait pas une seule médaille d'or, d'argent, en cuivre, qu'il ne nommât en voyant son revers. » Parmi les amateurs auxquels Gaston acheta des médailles, nous en avons trouvé un bien inattendu, le bouffon Gaultier-Garguille (*Arsenal, Comptes de Gaston d'Orléans, manuscr.* 4208, p. 210) : « A Fléchelles, dit Gaultier-Garguille, comédien du roi, la somme de 150 livres à lui ordonnées par ordonnance du 8 décembre 1626, pour des médailles antiques qu'il a vendues à Mgr. »

6. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 64. — *Dédicace* des *Commentaires historiques* (1644) de Jean Tristan.

7. Tallemant, t. II, p. 282.

8. Guy Patin, *Lettre à Ch. Spon, du* 25 *novembre* 1653.

9. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 64.

10. Guy Patin, *Lettre à Ch. Spon, du* 21 *avril* 1655 : « J'ai vu ce catalogue. » Comme son maître, Tristan connaissait les propriétés des herbes et des fleurs. Voir les curieuses *Annotations* qui accompagnent l'édition originale des *Plaintes d'Acante*, et en particulier celles de la stance 18 (p. 46-47) : « Les fleurs ne sont pas sans propriétés naturelles et vertus spécifiques;... le souci est bon aux palpitations du cœur, et l'on s'en sert utilement contre les venins et même aux fièvres pestilentielles. L'hyacinthe n'est guère employée dans la médecine, mais bien l'adonis, qui est une sorte d'anémone, dont la racine mâchée attire la pituite; son jus attiré par le nez tue les vers qui s'engendrent au cerveau, etc. Le narcisse a une propriété d'exciter les vomissements, etc. »

11. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 63.

12. Tallemant, t. II, p. 283.

blesse du prince, plus accessible que personne aux mauvais conseils[1]; jamais le mot d'Horace :

Cereus in vitium flecti,

ne s'appliqua mieux qu'à lui. Il avait, chose assez commune à son âge, le goût des plaisirs[2]; ses flatteurs l'entraînèrent vite à la débauche, et c'est à cette époque de sa vie, en effet, qu'il ressemble assez au Clérante de *Francion*; le ton de sa cour n'avait « rien de commun avec la belle galanterie de l'hôtel de Rambouillet[3] ». Ayant toujours eu, comme disait Tallemant, « l'esprit un peu page », il se divertissait à des farces grossières, à des escapades nocturnes, qui désolaient le roi. Il s'échappait le soir du Louvre, sous le manteau d'un page ou sous une méchante casaque, en compagnie du comte de Brion ou du baron Blot, et allait courir les tripots et les mauvais lieux[4]. Au retour, il amusait du récit de ses folies Madame, qui lui donnait de l'argent pour réparer ses pertes au jeu. Mais il conserva de ces fréquentations louches un mauvais ton, et il avait peu l'air d'un prince, quand on le rencontrait « avec sa main dans ses chausses, son chapeau en *gloriot*, et sifflant à son ordinaire[5] ». Ces manières débraillées convenaient bien d'ailleurs au président du « conseil de *vauriennerie* », qu'il avait inventé de réunir pendant la grossesse de Madame; c'était un royaume imaginaire, qu'il s'était attribué, dont son jeune frère naturel, le comte de Moret, était « le grand prieur », l'abbé de la Rivière « le grand monacal », et le poète Patris, gentilhomme ordinaire de Monsieur et écuyer de Madame[6], « l'un des grands vicaires[7]. »

Tous les *vauriens*, et avec eux Tristan, qui d'ailleurs était peut-être l'un d'eux, s'égayaient aux dépens d'un pauvre poète toqué, ridicule par sa barbe et par ses vers, qui ressemble fort, il faut en

1. *Mém. d'Arnauld d'Andilly*, *vol. cit.*, p. 37.
2. *Mém. de Bussy-Rabutin*, *loc. cit.*
3. M. H. Chardon, *M. de Modène*, etc., p. 87.
4. « La nuit, il a, dit Tallemant, brûlé plus d'un auvent de savetier. » Voir une amusante anecdote racontée dans les *Mém. de Goulas*, t. I, p. 22-23. Voir aussi M. V. Fournel, *La Littérature indépendante et les écrivains oubliés* (*XVII*e *siècle*), p. 156.
5. Tallemant, t. VII, p. 120.
6. *Manuscr. de d'Hozier* (1627), p. 28 et 187.
7. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 64. Patris, compatriote de Malherbe et son « meilleur et plus certain ami » (Malherbe, éd. Régnier, t. IV, p. 77, *Lettre du* 5 *novembre* 1627 *à M. de Coulomby*), avait déjà quarante-quatre ans quand il entra dans le conseil de *vauriennerie*. Il finit dans la dévotion, et cacha dans sa maison Pascal, « au moment où il commença les *Provinciales*. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, éd. de 1867, in-12, t. III, p. 60.)

convenir, au Collinet de *Francion*[1]. C'est Neufgermain, que Monsieur a voulu garder auprès de lui pour servir de cible à ses plaisanteries, et qu'il s'est attaché en qualité de *Poète hétéroclite*[2]. Ce personnage bizarre, qui, à la fin d'une pièce de son premier recueil de *Poésies* (1630), s'écriera fièrement : « Non sic licet omnibus *insanire* », avait imaginé de composer, en l'honneur des grands, des poésies où les vers, au lieu de rimer entre eux, se terminaient par les syllabes successives du nom de la personne louée[3]. Voulant généreusement faire partager son divertissement au public, Gaston commanda à Neufgermain de mettre au jour ses œuvres, précédées de son portrait, et, en tête des *Poésies et rencontres*[4] de son poète hétéroclite, Monsieur, frère du roi, daigna écrire un quatrain *à l'imitation de l'auteur, les syllabes du nom finissant les vers*[5]. Suivant cet auguste exemple, les *vauriens* et d'autres encore s'amusèrent à tourner pour le malheureux fou des poésies liminaires, qui remplissent les vingt-six premières pages de son recueil. Elles sont signées par Chaudebonne, Brion, Patris, le chevalier de Bueil, frère de la comtesse de Moret, le marquis de Rambouillet, Voiture, Desmarets, Boissac, Puylaurens et Tristan[6]. Les vers de ces « beaux et divins esprits », comme les appelle Neufgermain, sont au moins médiocres, y compris ceux de Tristan, et témoignent plus de gaieté que de finesse. Mais nous avons un peu anticipé sur les évènements, et il nous faut revenir sur nos pas.

Madame était accouchée au Louvre, le 29 mai 1627, d'une fille, qui fut la *grande Mademoiselle;* la jeune mère s'éteignit quelque jours après, le vendredi 4 juin[7]. Monsieur fut « outré de douleur, quoiqu'on

1. Liv. VI. « Ce fou, c'est tantôt Maillet, le bouffon de la reine Marguerite, et tantôt Neufgermain. » (M. Roy, *La Vie et les Œuvres de Ch. Sorel*, p. 78.)

2. Neufgermain y a du moins gagné une pension, qu'il touchait encore en 1650 (*Arsenal, manuscr.* 6533, *Comptes de Gaston d'Orléans*, p. 167).

3. Aussi Boileau le disait-il, dans son *Discours sur la Satire*, « également recommandable par l'antiquité de sa barbe et par la nouveauté de sa poésie ».

4. Le titre complet de l'ouvrage est : « *Les Poésies et rencontres du sieur de Neufgermain, poète hétéroclite de Mgr, frère unique du roi, imprimé par commandement de mondit Seigneur, à Paris, chez Jacques Jacquin, rue des Maçons, proche Sorbonne*, 1630. » Le *Privilège* est du 19 juillet 1630, et l'ouvrage est naturellement dédié à Monsieur.

5. Voici ce quatrain princier, le seul, croyons-nous, qui soit connu, du duc d'Orléans :

Bien que je sois un poète *neuf*,
Qui ne rima oncques en *ger*,
Je veux parler jusqu'à *demain*
Des vertus du grand *Neufgermain*.

6. Nous ne citons que les noms connus. Neufgermain n'a pas écrit de vers pour Tristan dans ses deux recueils (1630 et 1637). On trouvera les vers de Tristan pour Neufgermain à l'*Appendice*, n° VI.

7. Gombauld a écrit une élégie sur sa mort (*Poésies*, 1646, p. 168).

ne l'estimât pas capable d'en prendre ainsi jusqu'à l'excès [1] », et, voulant à tout prix quitter le Louvre, il alla loger à l'hôtel de Bellegarde. Pour le distraire de son affliction, le roi, malade, résolut de l'envoyer commander à sa place son armée devant La Rochelle [2].

Monsieur quitta Paris le 28 août, emmenant avec lui « deux cents gentilshommes vêtus de deuil », parmi lesquels Tristan et ce jeune gentilhomme de Picardie avec lequel il s'était lié, « Maricour, qui s'était donné depuis peu à Monsieur [3] ». Le 8 septembre, Gaston « arriva à l'armée du roi aux Bouhaux », château situé à Etré, au sud de La Rochelle, où était le quartier général du duc d'Angoulême [4]. « Le lundi 13, on commença à tirer des boulets à feu sur la ville [5]. » Le surlendemain, comme tous ces jeunes gens qui avaient suivi Monsieur « mouraient d'envie de tirer le coup de pistolet aux yeux de leur maître [6] », et que le prince lui-même n'était pas fâché de « faire savoir sa venue aux Rochellois [7] », il envoya « quelque cavalerie et l'infanterie... attaquer le fort de Tasdon [8] », qui défendait La Rochelle du côté d'Etré. « Les assiégés firent une furieuse sortie [9] », et l'escarmouche fut sanglante. Maricour tomba mortellement blessé, et le duc de Bellegarde ne parvint qu'après des prodiges de valeur à enlever son corps aux ennemis [10]. « On appela ledit combat, raconte Collin [11], la *drôlerie* de Monsieur, parce que c'était Monsieur qui l'avait commandé. » Le roi en fut si irrité qu'il entra subitement en convalescence et envoya à son frère l'ordre de ne rien hasarder jusqu'à son arrivée prochaine [12]. Tristan profita « de l'oisiveté de l'ar-

1. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 29.
2. *Mercure*, t. XIV, 1627, p. 47. — Ab. de Sainte-Marthe, *Expeditio Rupellana*.
3. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 34. — Jurien de la Gravière, *Le Siège de La Rochelle*, 1891, p. 233.
4. *Bibl. de La Rochelle, manuscr. de Collin, lieutenant criminel à La Rochelle*, p. 86.
5. *Ibid.*, p. 88.
6. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 34.
7. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 78.
8. *Manuscr. de Collin*, p. 88. C'est à tort que les *Mém. de Gaston* (p. 78) parlent d'une attaque contre le fort de Bonnegrève. La carte, qui se trouve au t. XV du *Mercure* (1628), p. 737, prouve bien qu'il s'agit, comme le dit Collin, du fort de Tasdon, lequel, situé dans une sorte d'isthme, entre la rade et un marais, défendait l'approche de La Rochelle.
9. Tristan, *Vers héroïques*, p. 26. Par une étrange inadvertance, le poète date cet événement de l'année 1625. Par une autre inadvertance, l'abbé Goujet date son ode de 1621 (*Bibl. fr.*, t. XVI, p. 399).
10. Abel de Sainte-Marthe, *Expeditio Rupellana*. — *Lettre de Gaston au duc de Guise, du 25 septembre* 1627. (*Bibl. nat., Collect. Gaignières, Lettres originales, f. fr.*, 20473, p. 251.)
11. P. 88.
12. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 78. Par déférence pour Monsieur, Tristan se contente de dire (*Vers héroïques*, p. 26) : « Les bons ordres qui furent donnés, ayant empêché les assiégés de rien entreprendre, etc. »

mée » pour écrire une longue ode de trois cent-dix vers, dans laquelle il exprime « le regret qu'il a pour la perte de son ami » Maricour, décrit les « différents aspects de la mer », et fait des vœux ardents pour la prospérité de Monsieur [1]. Cette ode, remplie en partie de descriptions banales, est encore assez faible ; mais deux strophes, vers la fin, présentent un intérêt historique, rappelant la part qui revient à Gaston dans le succès de l'expédition navale connue sous le nom de *secours de Ré* :

Cette île, qui par tant de jours
Fut étroitement assiégée,
Te doit l'honneur de son secours,
Et celui de s'être vengée :
Ce fut ta libéralité
Qui trouva la facilité
D'y faire entrer tant de pinaces,
Qui promirent sous ton aveu
De ne craindre pas les menaces
De toute l'Angleterre en feu [2].....

Monsieur s'est toujours plaint que « les historiens payés par M. le cardinal de Richelieu aient passé sous silence le grand service » qu'il avait rendu au roi et à l'Etat en chargeant le sieur d'Andouins, de Bayonne, d'armer « les pinaces avec lesquelles il entreprit de passer en Ré et secourir Saint-Martin [3] » ; et il est certain qu'Ab. de Sainte-Marthe n'en dit que quelques mots fort vagues [4], que la *Relation du Siège de La Rochelle*, publiée dans les *Archives curieuses de l'histoire de France* [5], passe très rapidement sur ce point, que le *Mercure* se montre encore plus laconique, et que la *Relation de M. le duc d'Angoulême du siège de La Rochelle* ne prononce pas même le nom de Monsieur [6]. Une grande partie de sa maison cependant avait pris

1. Il l'appelle au secours de la Grèce opprimée, comme il y appellera Charles Ier, roi d'Angleterre, dans son *Eglogue maritime* (*Vers héroïques*, p. 8). Rappelons que Charles de Gonzague, duc de Nevers, le père de la reine de Pologne et de la princesse Palatine, avait, de 1612 à 1618, conspiré avec les Maïnotes pour affranchir la Grèce, et que même, encouragé par le P. Joseph, il avait prêté serment comme croisé entre ses mains; mais il s'était arrêté en route.

2. *La Mer*, 1628, str. XXVI.

3. *Lettre* écrite par Monsieur au roi, de Nancy, le 30 mai 1631 (*Mercure*, t. XVII, 1631, p. 218-220).

4. *Expeditio Rupellana*.

5. 2e *sér.*, t. III, p. 61.

6. *Arsenal, Recueil de Conrart in-4°*, t. XVI, p. 369 et suiv.

part à cette expédition [1], où le marquis de Grimault déploya la valeur la plus admirable [2].

Le roi cependant étant arrivé le 12 octobre à Etré, Monsieur était allé s'installer au nord de La Rochelle, à Dampierre [3]. Le 29, nous le voyons encore surveiller l'installation d'une batterie ; mais, vers le milieu de novembre, il est de retour à Paris avec sa maison.

Tristan s'empresse de livrer son ode à l'impression, et elle est bientôt mise en vente sous ce titre : *La Mer, à Monsieur, frère du Roi, à Paris, chez Nicolas Callemont, rue Quiquetonne, M.DC.XXVII.I (sic)*. Cet opuscule, rarissime, et dont nous ne connaissons qu'un seul exemplaire [4], est sans doute le premier ouvrage publié par le jeune poète. Il ne porte ni *Privilège*, ni *Achevé d'imprimer ;* mais il dut paraître en novembre 1627, puisque la manière maladroite dont la date est corrigée sur le titre nous prouve que l'on n'avait pas songé d'abord à le postdater.

Monsieur récompensa-t-il généreusement ces vers écrits en son honneur ? Nous n'avons point les registres de sa trésorerie pour l'année 1627 ; mais il serait bien possible qu'il se fût contenté d'avancer au poète une année de ses gages ; nous trouvons, en effet, dans le registre de 1628, sur la liste des « gentilshommes à la suite de Mgr, frère unique du roi, servant par quartier », que les 600 livres des gages de Tristan L'Hermite pour l'année 1628 lui ont été payées, comme l'atteste sa quittance du *28 novembre 1627* [5]. Et ce n'est pas une erreur de chiffres, car si toutes les quittances des autres gentilshommes sont datées de 1628, il en est beaucoup qui le sont des premiers mois de l'année : Tristan n'était pas le seul, on le voit, qui eût de grands besoins d'argent dans la maison de Monsieur.

Monsieur du moins se montra généreux dans une grande et longue maladie dont le poète ne tarda pas à être atteint ; car il lui fit donner à deux reprises une somme de 300 livres, le 9 mars et le 1er septembre 1628 [6] ; il ne faisait donner que 200 livres à d'Hozier, malade

1. Malherbe (éd. Régnier, t. IV, p. 77) écrit, le 5 novembre 1627, à M. de Coulomby : « Tout ce qui était près de Monsieur y est allé. » Mais rien dans la *Mer* ne nous autorise à croire que Tristan ait figuré dans cette audacieuse opération militaire.

2. *Relation du siège de La Rochelle*, p. 60-65. — *Mercure*, t. XIV, 1627, p. 122-123.

3. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 35.

4. *Bibl. nat.*, Y, 5030. — Les bibliographies ne mentionnent point ce petit poème.

5. *Arsenal*, *manuscr.* 4209, p. 105.

6. *Id.* La première fois (p. 261), François l'Hermite est, par erreur, qualifié de *gentilhomme ordinaire de Monsieur* ; le 1er septembre (p. 266) Tristan doit être guéri ; car les 300 livres ne lui sont plus données « pour subvenir à sa maladie », mais « pour subvenir aux frais dont il lui a convenu faire dans sa maladie ». La guérison est d'ailleurs

au même moment[1]. Quel était le mal dont souffrait alors Tristan? Déjà sans doute la phtisie, qui finit par l'emporter[2], et dont M. le docteur L. Manouvrier a reconnu tous les signes dans les passages des œuvres de Tristan, que nous lui avons soumis, où le poète parle de sa santé[3].

La maladie n'empêchait point l'ardent jeune homme de se livrer au plaisir, ni d'avoir toujours quelque amour au cœur. C'est vers cette époque qu'il conçut pour Philis une passion, qui paraît avoir été sérieuse. Ce nom est en effet celui qui revient le plus souvent dans les poésies amoureuses de Tristan. Il ne désigne peut-être pas toujours la même personne[4]; il semble cependant que les poésies écrites pour Philis nous permettent de reconstituer dans ses grandes lignes un petit roman. Tristan plut d'abord :

plus nettement indiquée encore dans la quittance de Tristan, que nous avons retrouvée à la Bibl. nat. (*Cabin. des titres*, *Pièces origin.*, 1516, p. 10) : « En la présence des notaires garde-notes du roi, notre Sire, en son Châtelet de Paris soussignés, Tristan L'Hermite, écuyer, sieur de Solier, gentilhomme de la suite de Monseigneur, frère unique du roi, a confessé avoir reçu comptant de noble homme Messire Guillaume de Bordeaux, conseiller et trésorier général de la maison et finances de mondit seigneur, la somme de *trois cents livres tournois*, audit sieur de Solier ordonnées pour subvenir aux frais qu'il lui a convenu faire durant la maladie dernière dont il a été détenu, de laquelle somme de 300 livres ledit sieur de Solier s'est tenu content et en quitte ledit sieur de Bordeaux, trésorier susdit; fait et passé en l'étude desdits notaires l'an mil six cent vingt-huit, le septième jour de septembre, après midi. »

Signé : « L'Hermite »

et plus bas : « Turquet » et « Morel ».

1. Ce sont d'ailleurs les seules libéralités faites par Gaston à Tristan dont nous ayons trouvé trace dans ce qui nous reste des comptes de ce prince.

2. Loret, *Muse historique*, éd. Livet, t. II, p. 96. Une de ses cousines au second degré, Marguerite Miron, femme de Christophe Leschassier, mourra également pulmonique en 1663 (Guy Patin, *Lettre à Falconet du* 19 *août* 1670).

3. *Vers héroïques*, p. 255 et 320; *La Lyre*, *Mélanges*, p. 52 et 132; *Lettres mêlées*, *Lettres* LXXIII, LXXIV et LXXV; voir enfin une très longue et très curieuse pièce, jusqu'ici inconnue, de Tristan, que nous signalons à l'*Appendice*, n° XXX, 3° : *Portrait burlesque de la Médecine*. — C'est pendant cette maladie, le 6 août 1628, que Tristan perdit son oncle à la mode de Bretagne, son plus grand protecteur, Charles Miron, devenu archevêque de Lyon. La *Clef* du *Page disgr.* (t. I, ch. III, p. 11) rapporte les paroles flatteuses dont le pape Urbain VIII avait accompagné la nomination du prélat : « Non dicendus es petiisse dignitatem; petiit enim pro te Ecclesiæ majestas, petiit salus populorum, petiit cœlum ipsum bonorum antistitum laudibus favens. » J.-B. L'Hermite rappelle encore ce bref si élogieux dans les *Forces de Lyon* (1658), p. 5.

4. Ainsi nous trouvons en 1638 dans les *Amours* (p. 83) une *Elégie pour un roman* intitulée *L'Absence de Philis*, et (p. 58) un petit poème, *Les Louanges du vert*, où cette fois Philis cache Mlle de Beaumont-Chimay, dont Puylaurens vient de prendre les couleurs (*Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 154). Mais ces deux poèmes ont sans doute été écrits après la mort de la Philis de Tristan, et même, dans la première rédaction du second (1633), Mlle de Beaumont était appelée *Madame* et non *Philis*.

Mon humeur a des appas
Qui ne vous déplurent pas
Dès la première visite [1] ;

bientôt la jeune fille se montra très sensible à l'amour du poète, charmée dans sa vanité des nombreux vers composés en son honneur[2]. Tristan demanda sa main ; mais le père de Philis avait pris des renseignements, et appris le « peu de bien » du jeune homme, qui ne pouvait se vanter

Que de mille francs de rente [3].

Il refusa son consentement, au grand désespoir de Tristan :

Quoi ? cet avare aujourd'hui
N'acceptera pas un gendre,
S'il n'est riche comme lui [4] ?

Et le poète peint à Philis la sincérité de sa passion et la simplicité de ses goûts en jolis vers, qui témoignent un sentiment de la nature assez rare alors :

Mais vous ne m'écoutez pas :
Ces discours sont sans appas,
S'ils ne suivent d'autres offres ;
Ils seraient considérés,
Si j'avais tout plein mes coffres
Des dieux que vous adorez [5].

Il est permis de reconnaître cette même Philis dans une lettre à *R.R. Philargyre*[6], où Tristan se plaint amèrement qu'après avoir fait « la passionnée » de ses écrits et « la jalouse » de ses louanges, sa maîtresse l'ait abandonné par « avarice[7] ». Les deux amants se réconcilièrent-ils ? Tristan fut-il sur le point d'épouser Philis ? On pourrait

1. *Amours*, p. 201, *Plainte à la belle Banquière.*
2. *Plaintes d'Acante, contre l'absence*, p. 72.
3. *Plainte à la belle Banquière.* — La lettre de Rounat, que nous donnons à l'*Appendice* (n° II), nous dit qu'en 1605 la terre du Solier rapportait 2.000 livres de rente; mais Tristan n'en était pas seul propriétaire.
4. *Plainte à la belle Banquière.*
5. Ces vers n'ont paru que dans les *Amours* (1638) : on peut penser que Tristan n'a pas voulu les publier soit du vivant de Philis, soit aussitôt après sa mort.
6. *Lettres mêlées*, p. 214.
7. S'il s'agit bien de Philis, elle était de bonne famille, puisque Tristan parle de la « dignité » de sa « naissance ».

le supposer, à lire un sonnet des *Amours*[1], *l'Amour durable*, où le poète déplore la mort de Philis en termes assez touchants :

Celle dont la dépouille en ce marbre est enclose
Fut le digne sujet de mes saintes amours...

La charmante Philis passa comme une rose...

La mort, qui par mes pleurs ne fut point divertie,
Enleva de mes bras cette chère partie
D'un agréable tout qu'avait fait l'amitié.

Mais nous devons convenir que rien n'est moins certain, et ajouter que *l'Amour durable* n'a peut être point été écrit pour Philis, vu qu'elle n'est pas nommée dans la première rédaction de ce sonnet, intitulé dans les *Plaintes d'Acante*[2] simplement *Sur un tombeau*, et que le troisième des vers que nous venons de citer s'y lit ainsi :

Elle passa pourtant de même qu'une rose.

Ce qui est assuré, c'est que Philis mourut jeune, comme le prouvent des vers de Tristan que nous avons déjà signalés :

Philis n'est plus dans l'univers[3], etc.

De son côté, le duc d'Orléans n'avait point tardé à se consoler de la mort de Madame. Très positif en amour[4], voulant une jolie femme, il refusa la fille du duc de Florence, avec qui on voulait le remarier, et s'éprit de Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, lequel venait d'hériter du duché de Mantoue. Marie de Médicis, qui haïssait le duc de Nevers[5], s'opposa à ce caprice ; moitié par dépit, moitié par forfanterie, le jeune prince, apprenant que le duc de Mantoue rappelait sa fille auprès de lui, résolut d'enlever sa maîtresse, qui était alors à Coulommiers, dans la magnifique habitation[6] que venait de faire construire sa tante, Catherine de Gonzague, veuve du duc de Longueville. Instruite et épouvantée de ce projet, la reine mère, en l'absence du roi, fit enlever elle-même la tante et la nièce, et les fit conduire

1. P. 211.
2. P. 104.
3. *La Lyre, Mélanges*, p. 119. — Voir aussi les *Amours*, p. 139.
4. « Je ne suis guère propre à la galanterie qui règne, disait-il, de faire le malade, d'être pâle et de s'évanouir. » (TALLEMANT, t. III, p. 284).
5. BAZIN, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. II, p. 393.
6. *Mém. de l'abbé de Marolles*, éd. de 1755, t. I, p. 128.

au château de Vincennes (11 mars 1629[1]). Elles ne furent remises en liberté que le 4 mai, et, le jeudi 10, vinrent saluer la reine mère au Louvre. Monsieur arriva aussitôt d'Orléans avec Puylaurens pour présenter ses hommages à la princesse Marie[2]. Il est possible que quelques-unes des lettres, quelques-uns des vers d'amour de Tristan aient été écrits au nom de Monsieur pour la princesse, dont le jeune poète avait successivement servi les deux oncles, le marquis de Villars et le duc de Mayenne. Ce qui est certain, c'est que, la duchesse de Longueville étant venue à mourir presque subitement, Tristan s'empressa d'écrire une *Consolation à Madame la princesse Marie sur le trépas de sa tante*[3].

Quand la duchesse de Longueville mourut, le 1er décembre, Monsieur, mécontent de se voir refuser « une part dans les conseils[4] », avait déjà fait un coup de tête et quitté le royaume. Au commencement de septembre il avait passé en Lorraine, où le duc, depuis longtemps hostile au roi de France, le reçut avec honneur, et où il trouva « une cour leste et galante, charmée de le posséder, et tout occupée à lui plaire[5]. » Dès ce premier voyage, la beauté de la jeune sœur du duc de Lorraine, la princesse Marguerite, paraît avoir fait sur Monsieur une vive impression[6].

Au moment où il se préparait à sortir ainsi du royaume, le duc d'Orléans avait dû, faute de fonds, congédier une partie de sa maison; il n'avait conservé que deux des gentilshommes à sa suite, dont il ne put même payer complètement les gages[7], et Tristan fut parmi

1. *Mercure*, t. XV (1629), p. 168-171. — Chose étrange, dans une *Epître* à Marie de Gonzague, pour la seconde fois reine de Pologne, Godeau aura le mauvais goût de faire encore allusion à ces événements (*Poésies morales et chrétiennes*, 1663, t. III, p. 1) :

> ...Vincennes a vu dans l'enclos de ses tours
> Avec vous enfermer les jeux et les amours.

2. Dans une lettre au cardinal de la Valette, du 13 mars 1635, le duc de Bellegarde déclare que Monsieur lui a dit « une douzaine de fois qu'il avait promis à la princesse Marie, devant le feu comte de Moret et Puylaurens, qu'il n'en épouserait jamais d'autre ». (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 20496, *Collection Gaignières, Lettres origin.*, p. 53.) Il en était encore amoureux, à sa manière, quand il partit en Lorraine (*Recueil de Conrart in-f°*, n° 5420, t. XI, p. 365-383).

3. *La Lyre, Mélanges*, p. 133. A la fin du volume, on lit cet avis de *l'Imprimeur au Lecteur* : « J'ai à t'avertir que la *Consolation de Mme la princesse Marie*, que tu as vue en la page 133, n'est rien qu'un fragment d'une pièce plus longue, qui s'est perdue avec d'autres ouvrages de l'auteur. »

4. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. III, p. 46.

5. D'Haussonville, *Hist. de la réunion de la Lorraine à la France*, t. I, p. 189-190. — *Mém. de Goulas*, t. I, p. 69.

6. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 89.

7. *Arsenal, manuscr.* 4210, *Comptes de Gaston d'Orléans*.

les vingt-quatre qu'il s'était vu obligé de remercier de leurs services. Il n'y a point de raison pour que le poète n'ait pas cependant suivi volontairement Monsieur dans ce premier voyage, comme il le suivra dans les autres[1]. Il espérait toujours, en s'attachant à la fortune du prince, obtenir de rentrer dans sa maison, comme le prouve une lettre écrite par lui à un Monsieur de P. P., qui nous a tout l'air d'être Puylaurens : « Au premier voyage que Son Altesse fit en Lorraine, vous me fîtes l'honneur de me promettre par plusieurs lettres que vous me rétabliriez en sa maison[2]. » C'est à ces lettres de M. de P. P. que doivent faire réponse les *Lettres LXV et LXVI* des *Lettres mêlées* [3], qui sont très vagues. Bien que dans la *Lettre LXVI* Tristan ait protesté qu'il n'importunerait point son protecteur pour l'accomplissement de ses promesses, il les lui rappela cependant bientôt dans un sonnet, que nous trouvons à la page 119 des *Plaintes d'Acante*, et que nous ne retrouverons plus dans ce recueil, quand Tristan le réimprimera, très augmenté, sous le titre d'*Amours*, après la disgrâce et la mort de Puylaurens :

A Messire Antoine de Lâge, seigneur de Puylaurens, sonnet fait l'an 1629[4].

. . . . . .
Puylaurens, dont la gloire accompagne la vie,
Qui voyez vos destins au dessus de l'envie,
Et ne manquez non plus de foi que de crédit,

Il va beaucoup du vôtre à finir ma tristesse;
Achevez votre ouvrage, et qu'il ne soit pas dit
Que je sois malheureux contre votre promesse.

Malheureusement Puylaurens n'acheva pas son ouvrage; il n'eut ni le loisir, ni l'occasion de faire valoir sa parole[5], et Tristan n'était

1. *Clef* du *Page disgr.*, *dern. note.* — *Lettres mêlées*, *A Monsieur G.*, p. 390-391 : « Je n'ai point de meilleur témoin que vous de la continuation de mes services. » Voir aussi (p. 385) la lettre *A Monsieur O.*, et (p. 451) la lettre *A son frère* : « Il m'était permis, avant que de m'y donner, de faire choix d'un autre maître. Mais aujourd'hui je ne dois plus avoir de volonté ni de vie que pour les immoler à ses intérêts, et pour suivre partout sa fortune. »

2. *Lettres mêlées*, p. 378-379.

3. P. 370-376.

4. C'est une des très rares pièces ou lettres que Tristan ait datées.

5. *Ibid.*, p. 379. — Une seule chose pourrait faire naître des doutes sur la présence de Tristan en Lorraine en 1629 : c'est que précisément M. de P. P. lui « écrit de Nancy » (*Lettres mêlées*, p. 370). Mais Tristan ne pouvait-il pas pour mille motifs être *momentanément* absent de Nancy? Même présent à Nancy, il pouvait être obligé de *correspondre*

pas rétabli dans la maison de Monsieur, quand celui-ci consentit à rentrer en France en février 1630. La maladie dont le roi faillit mourir à Lyon réveilla les espérances du duc d'Orléans; on se disputa plus que jamais l'honneur d'être attaché à sa personne; il y eut, dit Goulas [1], beaucoup de « demandeurs qui se promettaient une très grande élévation de la très grande de notre maître », et les sollicitations de Tristan restèrent sans effet.

Le roi guérit; la Journée des dupes rendit Richelieu plus puissant que jamais, et Puylaurens, mécontent des avantages, pourtant considérables, qui lui étaient faits, décida son maître à se retirer de nouveau; mais, avant de gagner Orléans, Gaston, suivi de quinze jeunes gentilshommes dont les noms ne sont point connus, alla menacer Richelieu jusque dans son hôtel (31 janvier 1631). Le 13 mars, il quittait Orléans, avec une petite troupe de noblesse conduite par le jeune comte de Moret, fils naturel de Henri IV, et par Louis de Gouffier, duc de Roannez [2], dont l'oncle, Claude Gouffier, comte de Caravas, avait épousé Marie Miron, cousine germaine de la mère de Tristan [3]; et tout ce monde, par Seurre, Besançon, Vesoul, Luxeuil et Remiremont, gagna le duché de Lorraine. Ceux qui avaient suivi Monsieur furent aussitôt déclarés coupables de lèse-majesté, et quand, vers le milieu de juillet, la reine mère eut à son tour passé la frontière et fut entrée en Flandre, où l'infante Isabelle-Claire-Eugénie l'accueillit avec les plus grands honneurs [4], tous les domestiques de Monsieur, qu'on avait évité de comprendre dans la condamnation pour crime de lèse-majesté, reçurent l'ordre de le rejoindre en Lorraine dans l'espace de quinze jours, avec défense de rentrer en France sous aucun prétexte [5]; et moins de trois mois

avec Puylaurens, car « il y avait plus de peine à parler à lui qu'à Monsieur ». (*Bibl. de Tours, manuscr.* 1052, *Disc. touchant ce qui se passa durant l'enfance de Monsieur*, etc., p. 39). La *Consolation à la princesse Marie* ne prouve point non plus que Tristan soit resté à Paris; il a pu l'envoyer de Lorraine, ou la remettre seulement à la princesse quand Monsieur, rentré en France moins de trois mois après la mort de Mme de Longueville, vint voir Marie à l'hôtel Saint-Paul, et s'opposer à son départ pour le couvent d'Avenay, dont sa plus jeune sœur, la princesse Bénédicte, était abbesse.

1. *Mém.*, t. I, p. 92.

2. *Ibid.*, p. 107-108.

3. P. Anselme, t. V, p. 612. — *Généalogie de la maison des Hurault.* Il y a dans les *Mélanges de poésies héroïques et burlesques* du chevalier de L'Hermite (p. 54) une *Elégie à M. le comte Gouffier.* — En 1629, le duc de Roannez avait fait plusieurs voyages de Paris à Saint-Dizier et à Nancy pour le service de Monsieur (*Arsenal, manuscr.* 4210, p. 221, *Comptes de Gaston d'Orléans*).

4. *Mercure*, t. XVII (1631), p. 783-803. — *Gazette.*

5. Voiture, éd. *Am. Roux*, *Notice*, p. 22.

après étaient déclarés confisqués les biens du duc de Roannez, du comte de Moret, de sa mère, la comtesse de Moret, femme du sieur de Vardes, et de plusieurs autres partisans du duc d'Orléans.

Soit que Tristan ait rejoint Monsieur à la suite de l'ordonnance de juillet, soit plutôt qu'il l'ait suivi dès le mois de mars, ce qui n'est pas douteux, c'est qu'il était en Lorraine à la fin de l'année 1631 ; et, malgré la sévère déclaration du 13 août, qui défendait à tous les Français de correspondre avec la reine mère, avec Monsieur, avec leurs domestiques et partisans [1], nous le trouvons en commerce de lettres avec la fille de la maréchale de la Châtre, que nous avons connue sous le nom de comtesse d'Alais, et qui venait d'épouser secrètement en troisièmes noces son cousin, Claude Pot, seigneur de Rhodes, grand maître des cérémonies de France [2]. L'oncle de cette dame, Achille d'Etampes, avait d'ailleurs suivi le parti du duc d'Orléans [3]. Le maréchal de la Châtre était mort depuis le mois d'octobre 1630 [4], et Tristan reproche à sa fille et à sa veuve de ne pouvoir vaincre leur douleur : « J'ai appris de M. de Charnisé [5], et des lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que vous avez été bien malade, et que votre ennui s'augmente tous les jours au lieu de diminuer. Cela est bien étrange, Madame, que le temps, qui est un baume souverain pour toutes les blessures de l'âme, n'ait fait jusqu'ici qu'empirer les vôtres [6]. » Il la supplie de cesser d'intéresser dans sa douleur l'esprit d'une grande princesse, dont le repos lui « est si cher. Cette excellente fille, dont le courage s'est toujours affermi dans le malheur, et qui fait avouer à toute la terre qu'elle n'est pas moins adorable pour sa vertu qu'elle est illustre pour sa naissance, vous fait des leçons de la fermeté dont il faut supporter les infortunes [7] ». Malgré l'obscurité voulue des lettres de Tristan, il paraît bien difficile de ne pas reconnaître, dans cette illustre amie de la maréchale et de sa fille, la princesse Marie, qui,

1. *Mercure*, p. 386-388.

2. P. Anselme, t. VII, p. 371. — Comme c'était une grande et grosse femme, Mme de Rambouillet, jouant sur son nom, « disait, quand elle la voyait, qu'il lui semblait voir le colosse de Rhodes. » (Tallemant, t. I, p. 230.)

3. Henrard, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas* (1876), p. 59.

4. P. Anselme, t. VII, p. 410.

5. René de Menou, sieur de Charnisé en Touraine, ancien gouverneur des deux plus jeunes frères de la princesse Marie ; c'était « l'un des plus adroits écuyers de France de son temps », et « il a fait un livre de la *Pratique du Cavalier* ». (Abbé de Marolles, *Mémoires*, éd. de 1755, t. I, p. 63, et t. III, p. 318.)

6. *Lettres mêlées, Consolation à Mme *** sur la mort de M. son Père*, p. 55-56.

7. *Ibid.*, p. 60.

après avoir perdu sa tante à la fin de 1629, venait de perdre en 1631 ses deux frères, et voyait bien qu'il lui fallait renoncer à l'espoir d'épouser Monsieur.

Ce n'était plus un mystère en effet que Gaston, très épris, voulait épouser la princesse Marguerite, sœur du duc de Lorraine, doublement sa parente, puisqu'elle était petite-fille de Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis. La reine mère avait donné son consentement à ce mariage [1], et Monsieur ne quittait presque plus Remiremont. « C'est, dit la *Gazette* à la date du 14 novembre 1631, un des beaux séjours de la Lorraine sur la frontière de France, qui, entre ses singularités, a une abbaye, où cinquante-deux des plus nobles et gentilles damoiselles du pays (entre lesquelles est la sœur de S. A. de Lorraine) sont vêtues à l'ordinaire, sinon qu'elles portent sur la tête une petite enseigne qu'on appelle un *mari*, pource qu'elles ne manquent point là de serviteurs, et que se vouloir marier est la dévotion particulière de cette abbaye. » Si l'on en juge par ce que dit Tristan de l'abbesse de Remiremont, Catherine de Lorraine, tante de la princesse Marguerite, dans la *dédicace* à Madame de *La Folie du Sage*, le jeune poète dut accompagner Monsieur dans ses visites à l'abbaye, fort agréables pour la galante jeunesse de France, comme en témoigne Voiture [2] : « Il n'y a pas un de la suite de Monsieur qui n'ait une Altesse à entretenir ou une princesse pour le moins. » Un grand nombre des lettres et poésies amoureuses de Tristan doivent dater de cette époque, et il est possible que quelques-unes aient été écrites pour son protecteur, ce grand et malgracieux [3] Puylaurens, qui, aspirant à devenir le beau-frère de son maître, s'était déclaré le serviteur de la sœur aînée de la princesse Marguerite, Henriette de Lorraine, mariée contre son gré en 1621 au prince de Phalsbourg, bâtard d'un cadet de sa maison, le cardinal de Guise [4]. L'ambitieuse princesse espérait que, mariée par contrainte, elle obtiendrait « aisément de Rome la dissolution de son mariage [5] ».

Cependant, malgré l'opposition et les menaces de Louis XIII, le duc d'Orléans, le 3 janvier 1632, fit bénir à Nancy son union avec la princesse Marguerite par le bénédictin Albin Tellier, en pré-

1. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 116.
2. *Ed. Am. Roux*, p. 92.
3. TALLEMANT, t. III, p. 178.
4. *Mém. de Mademoiselle*, éd. Chéruel, t. I, p. 33. — *Mém. de Goulas*, t. I, p. 144.
5. *Ibid.*, p. 119. Elle ne tarda pas, d'ailleurs, à devenir veuve.

sence seulement du duc de Vaudemont, père de Marguerite, de sa tante l'abbesse, de sa gouvernante, Mme de Neuvillette, du comte de Moret et de Puylaurens [1]. En même temps, le duc de Lorraine, qui jouait un double jeu, signait avec Louis XIII un traité, par lequel il s'engageait à renvoyer les réfugiés. Monsieur, laissant à Nancy sa jeune femme, dut partir avec sa suite, un peu après le milieu de janvier, pour aller rejoindre sa mère en Flandre [2], où un excellent accueil l'attendait.

La Flandre était alors gouvernée par l'infante Isabelle-Claire-Eugénie « avec tant de sagesse et de modération, dit Montrésor [3], qu'elle n'en était pas aimée seulement, mais, s'il est permis d'user de ces termes, universellement adorée pour son extrême vertu ». La pieuse fille de Philippe II n'avait pas oublié qu'elle avait dans les veines du sang des Valois [4], et qu'elle était à moitié Française : « media francesca [5] »; petite-fille de Henri II et de Catherine de Médicis, elle reçut avec plaisir et affection le fils de Henri IV et de Marie de Médicis. Elle lui prépara à Bruxelles une entrée magnifique [6]; elle le logea dans l'appartement du feu archiduc Albert, son mari, « et lui donna la même liberté chez elle qu'il avait chez la reine sa mère [7]. » Elle voulut se charger de sa dépense et de celle de tous les siens : outre la table de Monsieur, « le sieur de Puylaurens tenait une table de quinze couverts. Les maîtres d'hôtel, contrôleurs généraux, gentilshommes ordinaires et autres appointés avaient la leur, qui était pour vingt personnes. Il y en avait encore une autre de trente couverts pour la noblesse qui avait suivi Monsieur, et n'était pas à ses gages (c'est à celle-là que s'asseyait Tristan),... toutes ces tables servies de la viande et par les officiers du palais [8]. » Notre jeune

1. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 123. — *Mém. de Mademoiselle*, t. I, p. 34. — Les *Mém. de Goulas* (t. I, p. 150) nomment aussi le duc de Lorraine, le prince cardinal et la princesse de Phalsbourg.

2. *Mercure*, t. XVIII, 1632, p. 18.

3. *Mém., collect. Petitot*, 2e sér., t. LIV, p. 240. Mademoiselle en parle de même, d'après ce qu'elle a entendu dire « à Monsieur et à tous ses gens » (*Mém.*, t. I, p. 258). — *Mém. de Goulas*, t. I, p. 214 : « Il n'y a pas eu tant de vertus dans le trône depuis notre roi saint Louis. »

4. « La bouche de l'infante était à peine déformée par la lèvre autrichienne ; tous ses traits rappelaient plutôt ceux des Valois, dont était sa mère. » Ce que dit ici le major Henrard (*Op. cit.*, p. 87) est confirmé par les portraits que nous ont laissés de l'infante Rubens et Van Dyck.

5. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 214.

6. *Mercure*, p. 20-22.

7. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 169.

8. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 126.

noblesse trouvait à Bruxelles une cour, qui, pour être plus retenue[1] que celle de Nancy, n'en était pas moins fort agréable. « Les gentilshommes de la suite du duc d'Orléans étaient, pour les dames belges, les représentants de cette société choisie et polie que les romans à la mode du jour leur avaient fait entrevoir, et ils leur apparaissaient comme les initiateurs de ce monde nouveau qu'elles n'avaient vu qu'en rêve[2]. » Bien que, depuis la mort de l'archiduc Albert, l'infante n'ait jamais quitté l'humble robe grise de religieuse, dans laquelle Rubens l'a représentée en tête du poème que Tristan a consacré à cette princesse[3], la magnificence de sa cour était grande[4], et elle permettait même la galanterie dans son palais, mais à la manière d'Espagne[5] : on se rendait à la chapelle « pour voir dans leur *stance élevée* les dames de la tête aux pieds[6] »; on accompagnait à cheval le carrosse de l'infante et de ses filles d'honneur ; on rendait tous les jours des soins aux jeunes filles, mais on ne pouvait les apercevoir qu'à « une jalousie fort haute, d'où il était très difficile de se faire entendre, et n'y avait qu'aux jours d'audience qu'il était permis aux cavaliers d'entretenir leurs dames, à la vue de l'infante et de toute sa cour[7] ». Gaston lui-même se déclara le serviteur de la belle dona Bianca, fille de don Carlos Colonna[8], qui venait d'entrer dans la maison de l'infante en 1630[9], et bientôt toutes les filles d'honneur eurent un « galant français ». Les comtes de Buquoy et de Brion se disputèrent même le cœur de Mlle de Bergues[10], et il est bien à croire que plus d'une épître amoureuse, plus d'un sonnet tendre de Tris-

1. Malherbe (éd. Régnier, t. III, p. 125) nous apprend qu'en 1610, en présence de la princesse de Condé « et d'une grande assemblée de dames, l'infante fit fouetter une de ses dames (c'est ce que nous appelons filles en France), qui, sans congé, avait reçu un poulet d'un cavalier espagnol ». — « Elle n'a jamais donné la main qu'à son mari. » (Morgues de Saint-Germain, *Portrait de l'infante Isabelle*, 1650, p. 24.)

2. Henrard, *Marie de Médicis aux Pays-Bas*, p. 318.

3. Voir aussi au Louvre (n° 1970) le beau portrait de Van Dyck.

4. Morgues de Saint-Germain, *loc. cit.*, p. 17 : « Son palais, ses ameublements, ses officiers, ses dames, ses filles d'honneur, ses femmes, sa table, son train et sa vie publique étaient d'une grande reine. »

5. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 169 et 211.

6. *Ibid.*, p. 215 — Lettre anonyme du 6 avril (*Bibl. nat.*, *Cab. des titres*, *Corresp. de d'Hozier*, *Vol. reliés*, t. XXIII, p. 57).

7. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 132. Tant de retenue explique la phrase de Morgues de Saint-Germain (*loc. cit.*, p. 31) : « Sa cour était une pépinière pour les monastères. » — Peut-être faut-il rattacher à ce séjour à Bruxelles *la Gouvernante importune* de Tristan (*Amours*, p. 118) et les *Complaisances* (*Ibid.*, p. 200).

8. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 169 et 211. — *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 132.

9. *Arch. de Bruxelles*, n° 1990, p. 22, *Dames d'honneur de la sérénissime infante.*

10. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 133.

tan, ont été composés pour quelque Espagnole ou quelque Flamande de la cour de Bruxelles.

Mais cette vie charmante ne pouvait pas durer toujours. Le frère du roi de France, l'époux de Marguerite de Lorraine, avait autre chose à faire que de courtiser dona Bianca et d'admirer le superbe portrait du comte de Moret qu'achevait Van Dyck ; et les Espagnols, qui le défrayaient, voulurent lui faire faire la guerre à leur profit[1], et l'envoyer rejoindre l'armée que don Gonzalez de Cordoue emmenait pour « rétablir les affaires du Palatinat[2] ». Quand Monsieur prit congé de l'infante, la généreuse princesse le combla, lui et les siens, de magnifiques présents[3], « et comme elle prévoyait que les gens de Monsieur auraient besoin de leur argent pour leur voyage, elle eut la bonté de défendre bien expressément à tous les officiers du palais de leur demander ni recevoir aucune chose pour les services qu'ils leur avaient rendus, à peine d'être cassés de son service. » (18 mai[4]).

On sait comment le duc d'Orléans, après avoir traversé les Etats de son beau-frère, se jeta en France, suivi du comte de Moret, de toute sa maison et du rebut de l'armée espagnole, traversa le royaume en faisant le coup de feu, et alla rejoindre à Lodève le gouverneur du Languedoc, qui s'était déclaré pour lui ; c'était le duc de Montmorency, le protecteur de Théophile et l'oncle du comte de Brion. On sait comment l'armée du duc de Montmorency, dans laquelle étaient enrôlés plusieurs seigneurs marchois[5], fut défaite à Castelnaudary par le maréchal de Schomberg; comment le jeune comte de Moret fut tué dans la bataille[6], son oncle, le chevalier de Bueil, blessé, et le duc de Montmorency fait prisonnier ; comment enfin ce dernier périt sur l'échafaud, abandonné par Gaston, qui se contenta d'exiger que ses propres domestiques fussent pardonnés et rétablis dans leurs biens[7]. Tristan avait très probablement suivi Monsieur dans cette expédition militaire : en effet, le gros Modène mourut à Avignon le 25 août 1632, tandis que Monsieur était dans le

1. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 169.
2. *Mercure*, t. XVII, 1632, p. 22.
3. *Ibid.*, p. 124.
4. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 131. — *Gazette* du 22 mai 1632.
5. JOULLIETTON, *Hist. de la Marche*, t. I, p. 352.
6. *Mercure*, t. XVIII, 1632, p. 564-582. Les trois relations du *Mercure* présentent quelques différences ; une seule affirme la mort du comte de Moret ; mais les *Mémoires* de Goulas (p. 192), un témoin oculaire, sont très précis, et détruisent la légende qui veut que le jeune prince ait survécu malgré ses blessures, et soit devenu ermite.
7. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 145. — *Mém. de Goulas*, t. I, p. 198.

Languedoc, et Tristan a fait des stances sur cette mort pour son fils, Esprit de Raymond, qui ne quitta le Comtat qu'un an après. Elles sont imprimées sous ce titre énigmatique : *Pour le tombeau de feu M. de.* dans la *Lyre* (p. 27), parce que, en 1641, Esprit de Raymond était en disgrâce ; mais, en les citant dans la *Dédicace* de sa *Chute de Phaéton*, J.-B. L'Hermite nous apprend pour qui elles furent composées [1].

L'ingrat et pusillanime duc d'Orléans avait abandonné tous ses partisans [2] ; il avait nié son mariage avec la princesse Marguerite ; tant de lâchetés ne purent lui rendre le crédit qu'il souhaitait auprès du roi : il était retenu à Tours ; ses favoris, mécontents, le décidèrent à prendre le prétexte de l'exécution du duc de Montmorency pour quitter une troisième fois le royaume [3] : le 10 novembre, il reprit le chemin de la Flandre, accompagné de sa maison, qui pouvait faire, dit Montrésor, en gentilshommes et domestiques, cent cinquante chevaux [4]. Un mois après, le roi donnait ordre à ceux de ses officiers et domestiques qui étaient restés en France, de sortir immédiatement du royaume [5]. Ce nouveau départ gênait singulièrement Tristan pour ses affaires personnelles.

Il était alors en procès, comme nous l'apprend une longue et curieuse lettre adressée par lui à son jeune frère, J.-B. L'Hermite, que nous retrouverons plus tard sous les noms successifs de sieur de Vauzelle, de Tristan et de Chevalier de L'Hermite ; écrite de Bruxelles, cette lettre ne peut être datée que de 1632 ou 1633, et se rattache au premier ou plutôt au second séjour de Tristan à la cour de l'infante [6].

1. C'est sans doute à la fin de 1632 que Tristan a rimé son *Epigramme* sur la *Chronologie* du bonhomme La Peyre (*Vers héroïques*, p. 273), qui avait dédié, en 1629, à Monsieur sa *Sainte Géographie*. Approuvée dès 1621, la *Sainte Chronologie* ne parut qu'en mars 1632, précédée d'un très curieux *Discours aux lecteurs*. Voir ce qu'ont dit de ce bizarre, mais excellent homme, l'abbé de Marolles dans ses *Mémoires* (t. I, p. 310 et suiv.), Pellisson dans son *Hist. de l'Académie* (éd. Livet, t. I, p. 155), et Le Pelletier dans ses *Lettres mêlées* (1642), p. 133.

2. « Tous ceux qui ont suivi Monsieur, se voyant abandonnés, le maudissent, et c'est ce qu'on veut. » (*Lettre* de M. de Nesmond au prince de Condé, du 30 septembre 1632, citée par M. le duc d'Aumale dans son *Hist. des princes de Condé*, t. III, p. 542).

3. *Lettres de Chapelain*, éd. Tamizey de Larroque, t. I, p. 10, *Lettre à Balzac*, du mois de novembre 1632.

4. *Mémoires*, p. 237. — *Mercure*, p. 869.

5. *Ibid.*, p. 878.

6. Les lettres de Tristan ne portent jamais d'indication de lieu ni de date. Par une rare exception se trouvent tout au bas de celle-ci ces deux mots : *de Bruxelles*. Ils ont échappé à M. H. Chardon, qui a supposé alors la lettre écrite de 1640 à 1642, et s'est demandé si la coquette, dont Tristan parle, ne serait pas Madeleine Béjart (*M. de Modène*, p. 80-81). On voit que la supposition n'est pas fondée.

Le commencement et la fin présentent un grand intérêt pour la biographie de notre poète [1] :

« Mon cher frère, je vous remercie des soins que vous avez pris pour moi, et me souhaite en état de vous pouvoir servir en revanche ; je voudrais bien être avec vous pour vous donner du conseil et de l'assistance dans le dessein que vous faites d'aller en Limousin ; mais l'état de mes affaires ne me le permet pas encore. Il ne faut pas que je m'éloigne de M. ; il m'a témoigné quelque bonne volonté dans son bonheur, et je m'estimerais bien lâche si je l'abandonnais dans ses disgrâces. Il m'était permis, avant que de m'y donner, de faire choix d'un autre maître. Mais aujourd'hui je ne dois plus avoir de volonté ni de vie que pour les immoler à ses intérêts, et pour suivre partout sa fortune. » Tristan met ensuite le jeune homme en garde contre les artifices d'une coquette, qu'il cache sous le chiffre 30, et dont il pourrait bien avoir eu des raisons personnelles de se défier. Il exhorte ensuite son frère à la piété dans un langage assez élevé, et termine ainsi cette importante lettre, qui fait honneur à celui qui l'a écrite. Cependant « il ne faut pas regarder seulement le ciel pour avoir des biens sur la terre, comme si Dieu était obligé de faire des miracles pour nous, aussitôt que nous l'implorons. Il est nécessaire que nous mettions la main à l'œuvre, et que notre travail serve de matière et de champ aux saintes bénédictions. Il ne faut pas que vous demeuriez les bras croisés et la bouche close, si vous faites dessein de vous remettre dans le patrimoine qui nous est usurpé ; il faut pour cela combattre une grande malice avec une grande diligence ; il faut pratiquer nos amis, et prendre le temps pour les faire agir à propos. Voilà ce que j'avais à vous écrire sur ce sujet pour vous confirmer en vos bonnes résolutions, plutôt que pour vous instruire. On peut dire que vous êtes de bonne naissance, et qu'avec cela vous avez été élevé d'une bonne main. Il n'y a point de doute que vous ferez toujours ce qu'un honnête gentilhomme doit faire, pourvu que vous ne démentiez point votre propre sang, et que vous n'oubliiez pas les choses que vous avez apprises [2]. Je suis votre très affectionné frère.

De Bruxelles ».

Quel était le procès auquel fait allusion cette lettre, et par qui

1. *Lettres mêlées*, p. 451, *A son frère pour le remercier de quelques soins et lui donner des conseils pour la conduite de sa vie.*

2. Les évènements nous prouveront bientôt que Tristan se trompait sur le compte de son frère.

Tristan se plaignait-il d'être spolié de son patrimoine? C'est ce que nous allons essayer de montrer, autant du moins que le petit nombre de pièces que nous avons pu retrouver nous permettront de débrouiller cette affaire très compliquée.

Le père de Tristan, Pierre L'Hermite, seigneur en partie du Solier et de Vauzelle [1], avait laissé une succession fort embarrassée. Nous l'avons vu en procès dès 1597 au sujet du Solier et de ses dépendances avec son oncle Louis L'Hermite, seigneur du Dognon. Une sentence arbitrale était intervenue le 8 juillet 1602 entre les parties adverses, et le Parlement avait rendu un arrêt, le 24 juillet 1610 [2]. Néanmoins, aussitôt après la mort de Pierre L'Hermite, Christine L'Hermite, fille de Louis L'Hermite, mort lui-même avant 1615 [3], imitée sans doute en cela par son frère Louis [4] et par sa sœur Marguerite, s'empressa de revendiquer « le pré appelé de la Sagniollas, situé dans la tenue de Solier », enlevé jadis par force par Pierre L'Hermite [5]; et sans doute ses revendications ne s'arrêtèrent pas là. D'autre part, Pierre L'Hermite ne pouvant s'acquitter de l'obligation « de 750 écus, faisant la somme de 2.250 livres [6] », qu'à la suite de sa condamnation il avait dû contracter envers Jean Domy le 10 juin 1597 [7], s'était décidé, le 24 janvier 1613, à vendre, en se réservant la faculté de rachat, une partie de ses « devoirs et rentes » au frère et héritier de Domy, Pierre Domy, écuyer, sieur de Saint-Pardoux; celui-ci en avait à son tour cédé une partie, le 15 avril 1616, à Jean Hardy, marchand bourgeois de la ville de Limoges, et la veuve de ce dernier, Catherine Petit, avait vendu cette partie, le 7 mai 1629, à François de Chastenet [8], écuyer, sieur du Liège. En présence

1. *Bibl. nat., Cabin. des Titres, Pièces origin.*, 1516, acte du 21 juin 1632.

2. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 550, rappelé dans un acte de 1639.

3. *Ibid., liasse* 37, acte du 12 juin 1615.

4. Il existe encore une des deux tourelles du pavillon qu'il habitait alors au Dognon. (*Dénombrement* fait par Louis L'Hermite le 10 février 1634; la minute en parchemin en est conservée dans les archives de M. Caillet, à Villepréaux : les ancêtres de M. Caillet ont été propriétaires du Dognon.) Sur la porte d'une grange construite par Louis L'Hermite on lit encore la date : 1636.

5. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37. L'acte ajoute : « et ladite force ayant continué tant et si longuement que ledit a vécu, le décès duquel serait advenu pour en faire ouverture à la demande de la demanderesse dans l'an et jour d'icelle. » Malheureusement cet acte n'est pas daté, de sorte qu'il nous laisse ignorer quand mourut Pierre L'Hermite.

6. La plus grande partie des détails qui vont suivre sont extraits de l'important acte du 21 juin 1632 auquel nous venons déjà de renvoyer.

7. Voir plus haut, p. 39 et 40.

8. C'est peut-être celui dont nous avons trouvé le nom dans la *Sentence de mort* (voir l'*Appendice*, n° I).

des revendications des L'Hermite du Dognon, la veuve de Pierre L'Hermite, Isabelle Miron, craignit de ne pas rentrer en possession « de la somme de 12.000 livres à elle constituées par son contrat de mariage » et « d'autres choses à elle données » par son défunt mari. En conséquence, elle fit, le 28 mai 1629, « saisir la terre et seigneurie de Solier, avec ses appartenances et dépendances, cens, rentes et autres devoirs », aussi bien ceux qui appartenaient à ses fils, que ceux qui avaient été cédés au sieur de Saint-Pardoux et au sieur du Liège. Tous les intéressés élevèrent de vives protestations ; les sieurs de Saint-Pardoux et du Liège firent une demande en distraction, et, le 27 août 1630, Louis L'Hermite fit reproduire par Laurent, notaire royal, un certain nombre de ses titres de possession pour les produire aux criées qui se faisaient à Guéret de la terre et seigneurie de Solier « aux fins de la conservation de ses droits [1] ». A ce moment, par un contrat de cession, qui lui aurait rapporté près de 10.000 écus, dont elle aurait reçu 8.000 livres argent comptant, Isabelle Miron avait déjà subrogé « en ses droits, noms, raisons et actions » un parent de son mari, « René de Chaussecourte, écuyer, sieur de Chastellux, Lespinas et autres lieux [2]. » Après d'assez longues contestations, puisqu'il dut être fait jusqu'à cinq criées de la terre et seigneurie de Solier, après deux sentences contradictoires de la sénéchaussée de Guéret, dont interjetèrent appel auprès du Parlement de Paris le sieur de Chastellux et le sieur du Liège, chacun de leur côté, René de Chaussecourte, sieur de Chastellux, soit qu'il fût las de toute cette procédure, soit qu'il ne fût pas sûr de son droit, comme l'insinue Tristan, se résigna à transiger avec tous ses adversaires pour rester seul maître du Solier. Le 21 juin 1632, il consentit une obligation de 3.800 livres au sieur du Liège, pour que celui-ci renonçât à ses droits et au surplus des droits du sieur de Saint-Pardoux, qu'il venait d'acquérir le 20 janvier 1630 [3]. Le 14 mars 1633, il partagea avec Louis L'Hermite, sieur du Dognon, le bois de L'Hermite et les garennes du Solier [4]. Il fut plus long à s'entendre avec les principaux héritiers de Pierre L'Hermite, avec ses fils. Car la lettre, par laquelle Tristan acquiesça

1. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasses* 37, 39 *et* 40. C'est à cette circonstance que nous devons d'avoir conservé un certain nombre de pièces intéressantes pour l'histoire de la famille.

2. Il avait épousé vers 1608 Anne de La Roche-Aymon.

3. Les plaideurs oublièrent si bien leurs discords que, le 26 avril 1651, le fils de René de Chaussecourte, Louis de Chaussecourte, sieur du Solier, épousera une parente du sieur de Saint-Pardoux, Jeanne Domy, fille de feu Esmonnet Domy, sieur de Mansat. (*Arch. de la Creuse, Insinuations*, p. 20.)

4. *Arch. de la Creuse, sér. E, liasse* 37.

enfin à un accommodement, n'est plus écrite de Bruxelles comme les deux qui la précèdent dans les *Lettres mêlées*, et la mélancolie résignée des dernières pages semble la dater de 1634 ou 1635, de l'époque où Monsieur, rentré en France, et faisant à nouveau sa maison, n'avait pas voulu y donner place au jeune gentilhomme qui l'avait si fidèlement suivi en Lorraine et en Flandre. Voici la première partie de cette lettre, la plus importante; elle reste malheureusement dans le vague, comme toutes les lettres de Tristan [1] :

A M. Ragueneau, sieur de Champrond, avocat au Parlement [2], *sur l'appointement* [3] *d'un procès.*

« Monsieur, je vois bien qu'il faut que je me conforme au sentiment d'autrui, et que je suive le conseil des esprits qui sont mieux versés en la connaissance des affaires que moi, et qui sont mes amis comme vous. Je crois que, selon les termes de M. C. le conseiller, je mettrais de bon argent avec de mauvais, si j'entreprenais ce procès, et je n'ai pas résolu d'accroître ma perte en essayant de la diminuer. L'état de mes affaires, ni la nonchalance de mon humeur ne me permettent pas de me tourmenter toute ma vie pour obtenir un arrêt qui serait douteux, et qui pourrait me faire injustice, encore qu'il parût équitable. Cependant, Monsieur, cela me tient fort au cœur de me voir ainsi dépouillé de mon patrimoine, et que l'on me frustre, par une si noire méchanceté, d'un bien qui m'était acquis par ma naissance. Je sais que c'est injustement qu'on s'empare de ma maison, encore que l'on fasse voir que c'est par le moyen d'un contrat; et toute une province connaît bien qu'on m'a fait une extrême violence, sous quelques formes de justice. Quand je dis qu'une

1. *Lettres mêlées*, p. 464.

2. Philémon Ragueneau, sieur de Champrond, avocat au Parlement, était fils de Philémon Ragueneau, aussi avocat au Parlement, et de Louise du Tertre; il descendait « d'Antoine Ragueneau, seigneur de Malestret, grand sénéchal de Rennes, pris avec le duc d'Orléans à la bataille d'Azincourt, et mort en Angleterre en 1415 ». (Blanchard, *Les Présidents au mortier*, etc., *Catalogue de tous les Conseillers du Parlement de Paris*, p. 50.) Le sieur de Champrond n'était point parent de Michel et de Jean de Champrond, tous deux conseillers, puis présidents aux enquêtes du Parlement, dont la sœur, Jeanne de Champrond, avait épousé Jacques le Morbier, sieur de Villiers, frère de mère d'Isabelle Miron (*Ibid.*).

3. Ce mot, qui a généralement un autre sens, est pris ici dans le sens d'*accommodement*, comme dans ces vers du *Promenoir des deux amants* (*Plaintes d'Acante*, p. 77) :

Sur ce frêne deux tourterelles
S'entretiennent de leurs tourments,
Et font les doux *appointements*
De leurs amoureuses querelles.

mère sexagénaire a passé un contrat de cession au préjudice de ses enfants, et de près de 10.000 écus, en un hameau de Limousin, sans assistance de personne, et sans un témoin qui sût signer, il n'y a personne qui le puisse croire, et moins s'imaginer qu'elle ait reçu huit mille francs en un pays si peu opulent, sans que personne s'en soit aperçu [1]. Aussi ma partie n'a pas eu le front de venir soutenir une évidente imposture à la face du Parlement : elle aurait eu crainte d'affirmer par serment public un mensonge trop manifeste. Celui qui découvre du ciel les plus secrets mouvements des cœurs, et dont la divine clarté pénètre toute sorte d'ombrages, voit bien le tort qui m'est fait, et m'en rendra quelque jour bonne justice... »

Nous ignorons la compensation que reçut le poète ; mais on voit qu'il fut très sensible à la perte du château de ses ancêtres. René de Chaussecourte prit le nom du sieur du Solier [2]. Tristan le garda cependant, et son frère le porta après lui.

Mais l'histoire de la succession de Pierre L'Hermite nous a conduit trop loin ; il nous faut revenir sur nos pas, et rejoindre Monsieur et Tristan au moment où ils arrivent à la cour de Bruxelles, en janvier 1633.

L'infante accueillit son « cher fils » avec la plus grande affection [3] ; elle lui rendit son appartement et lui donna 30.000 florins par mois pour l'entretien de sa maison [4]. Chaque gentilhomme français retrouva sa maîtresse (à l'exception de Monsieur, qui n'arriva que pour voir doña Blanca épouser, contrainte et forcée, don Luis de Briseña [5]), et les galanteries recommencèrent.

1. Après avoir vendu le Solier, Isabelle Miron dut se retirer à Janailhat. Le curé de cette paroisse nous a conduit à une chaumière, située à quelques mètres de l'église, à droite, en se dirigeant vers le Solier ; on appelle cette chaumière « *le Logis* », et l'on dit dans le pays que c'était « la maison du bourg des L'Hermite » ; du côté de l'église, elle avait, paraît-il, une tour. Il n'est question du *Logis* dans aucun des actes antérieurs à 1630 que nous avons retrouvés. Il est possible que la veuve de Pierre L'Hermite ait voulu achever là ses jours, près de l'église. La grande pièce du rez-de-chaussée et son énorme cheminée ont été coupées en deux par une cloison par les paysans qui l'occupent ; il nous a été néanmoins facile de reconnaître au milieu de cette cheminée les trois chevrons, qui étaient les armes des L'Hermite-Solier. Il est probable d'ailleurs que la vieille mère de Tristan ne survécut pas longtemps à l'acte du 21 juin 1632 ; les termes mêmes de la lettre de Tristan semblent indiquer que sa mère n'est plus là pour lui servir de témoin contre la partie adverse. Nous n'avons trouvé, ni dans l'église, ni dans l'ancien cimetière de Janailhat, aucune pierre tombale portant une inscription.

2. Le Solier était encore dans sa famille en 1673. (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *Pièces origin.*, 1516.)

3. *Mém. de Montrésor*, p. 238.

4. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 148. — *Mém. de Goulas*, t. I, p. 213.

5. *Ibid.*, p. 211.

L'*Astrée* était encore dans sa nouveauté. On sait quelle vogue eut, dans l'Europe occidentale, le roman de d'Urfé. En Allemagne, il s'était formé une Académie des vrais Amants, composée de vingt-neuf princes ou princesses et dix-neuf grands seigneurs ou dames de la plus haute noblesse, qui avaient tous pris le nom d'un des bergers ou d'une des bergères de l'*Astrée*. Les dames de Bruxelles se plaisaient de même à s'entendre décerner les noms des héroïnes de d'Urfé, et, pour leur complaire, les gentilshommes s'étudiaient à leur exprimer leur amour dans le style des bergers de roman. Tous n'y réussissaient pas également bien, et plus d'un vint demander aide à Tristan, pour qui ce pastiche de l'*Astrée* n'était qu'un jeu, nourri qu'il était depuis sa jeunesse de la prose de d'Urfé[1]. Il composa ainsi la longue lettre qui termine les *Lettres mêlées*[2], et dans laquelle « *Ariste, pasteur illustre, piqué des beautés et de la vertu d'Amaryllis, lui découvre son amour*[3] » ; il composa le plus important poème qu'il ait encore écrit, les *Plaintes d'Acante*. Ce poème de 511 vers, où se retrouve constamment la double imitation de d'Urfé et d'Ovide, fut achevé par Tristan fort peu de temps après son retour à Bruxelles, car l'*Approbation* a été donnée dès le 10 juin 1633 par le censeur « Zegerus van Hontsum », chanoine et pénitencier d'Anvers. Présentées manuscrites à celle pour qui elles avaient été faites, ces stances eurent le bonheur de lui plaire, et Tristan s'en glorifie dans de nouvelles *Stances à l'honneur de Sylvie*, qu'il plaça en tête des *Plaintes d'Acante*, lorsqu'il livra ce poème à l'imprimeur, le faisant suivre de très curieuses *Annotations*, qui nous montrent combien il était entêté d'Ovide et à quel point étaient variées ses lectures, puisqu'il cite, à côté d'autres poètes, comme Virgile, Horace, Lucrèce, Musée, Homère, Théocrite[4], Anacréon, les prosateurs les plus divers, Athénée, Apulée, Aristote, Philostrate, Sénèque, et jusqu'à « du Laurens, au traité qu'il a fait des maladies hypocondriaques[5]. »

1. En Angleterre, le page disgracié racontait ce qui avait déjà paru de l'*Astrée* à la jeune fille qu'il servait (t. I, ch. XXXIV).

2. P. 506-527.

3. Il est difficile de ne pas reconnaître dans cette nymphe de Diane une de ces beautés si sévèrement gardées par l'infante : « Je ne vous vois que par rencontre à la suite de Diane, dont vous êtes les délices ; je ne vous vois que fort peu souvent dans le temple où vous la servez ; car cette superbe divinité se rend trop soigneuse de faire que les profanes soient éloignés de sa chasse et de ses mystères. » (p. 509). Quant à Ariste, il est impossible de deviner qui se cache sous ce nom ; voici ce qu'il dit de plus caractéristique sur lui-même (p. 525) : « Tout ce que Minerve favorise m'est recommandé de bonne part. Tous ceux qui font profession de l'excellence des arts sont comme adoptés en ma famille. »

4. Il cite Théocrite d'après une traduction latine (p. 62).

5. P. 61. Tristan avait dû le connaître, car du Laurens, quand il mourut, en 1609, était premier médecin de Henri IV.

Les *Annotations* [1] sont suivies à leur tour d'*Autres pièces du même auteur*, qui sont pour la plupart des poésies amoureuses, si bien que les *Plaintes d'Acante* se trouvent former un recueil de 135 pages in-4°, sans compter l'*Avertissement*, les *Stances à l'honneur de Sylvie*, et les poésies liminaires placées en tête du volume sur des pages non numérotées, sans compter aussi trois poésies ajoutées à la fin sur des pages également non numérotées, et de la première desquelles nous aurons à parler tout à l'heure. Les poésies liminaires sont d'abord un *Madrigal* de Tristan à Sylvie, puis trois pièces de vers latins, criblées de fautes d'impression, dont la troisième seule est signée : *Simoninus* [2], enfin deux sonnets *A M. Tristan sur ses Plaintes d'Acante*, l'un du sieur de Lisola [3], qui se termine par ces vers :

Chacun, mon cher Tristan, trouve prodigieux
Qu'un mal aussi cruel que le cœur de Sylvie
S'exprime par des vers aussi doux que ses yeux,

et l'autre du sieur de Codoni, sans doute un de ces gentilshommes italiens qui étaient en assez grand nombre à la cour de l'infante [4]. Tout à fait à la fin du volume, après les trois pièces ajoutées au dernier moment, se trouve le *Privilège*, dans lequel Tristan n'est pas nommé, et qui est accordé « à Pierre Cleofas, marchand et bourgeois de la ville de Bruxelles », pour faire imprimer l'ouvrage « par

1. Elles vont de la page 39 à la page 69.

2. Très probablement ce « Stephanus Simoninus, Sequanus » (la capitale de la Séquanie était Besançon), docteur en théologie, qui fit imprimer en 1637, par la maison Plantin, un poème latin en cinq livres, intitulé *Silvæ Urbanianæ, seu gesta Urbani VIII, Pont. op. max.* La dédicace en est datée de Louvain.

3. Evidemment ce jeune « François de Lisola, avocat au souverain Parlement de Dôle », qui récitera « devant MM. de la chambre des comptes du roi, en la grande église de Dôle, le septième de mars 1634 », une *Harangue funèbre sur la mort de la sérénissime princesse Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne*, laquelle est un chef-d'œuvre de mauvais goût (*Bibl. royale de Bruxelles*, XVI, B 5d).

4. HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, p. 318. Ces deux sonnets ne sont pas les seules poésies qui aient été adressées à Tristan au sujet des *Plaintes d'Acante*, comme le prouve le sixain suivant de ce pauvre Le Pelletier, que Moréri pourrait bien avoir un peu calomnié :

A M. T., madrigal.

D'une manière si charmante
Tristan fait plaindre son Acante
Qu'il n'est point de douceur égale à ces douceurs.
Mais sa Sylvie est bien cruelle,
Si, quand il se sert des neuf Sœurs,
Il ne peut rien obtenir d'elle.

Nous avons trouvé ces vers dans le *Nouveau recueil des plus belles poésies* (p. 364), publié en 1654 par Le Pelletier lui-même, chez la veuve G. Loyson (in-12).

tel imprimeur que bon lui semblera... Et ledit Pierre Cleofas, selon son *Privilège*, a transporté et permis à Henri Aertssens, marchand libraire et bourgeois de la ville d'Anvers, d'imprimer et vendre le présent livre intitulé les *Plaintes d'Acante*, sans que nul autre libraire ou imprimeur le puisse imprimer ni vendre sans le consentement dudit Aertssens ». Ce *Privilège* est daté du 4 octobre 1633, et l'*Achevé d'imprimer* du 6. Malgré les fautes d'impression dont le volume est rempli et dont Tristan s'est plaint[1], il est plus que douteux que l'ouvrage ait été imprimé en deux jours, d'autant plus que le *Privilège* du 4 octobre a été donné à *Bruxelles*, et que c'est à *Anvers* que le livre a été achevé d'imprimer le 6. Si l'on n'avait commencé à l'imprimer que le 5 octobre, on ne voit pas pourquoi la première des pièces ajoutées, celle sur l'évasion de Madame (3 septembre), n'aurait pu être insérée dans le corps même du volume. Enfin, il se serait écoulé un temps bien long entre l'*Approbation* (10 juin), qui termine le livre, et le *Privilège* (4 octobre). Il est donc probable que cette dernière date est encore une faute d'impression.

Si nous décrivons ainsi cette première édition des *Plaintes d'Acante* c'est qu'elle est si rare que nous l'avons vainement cherchée dans les Bibliothèques de Bruxelles, d'Anvers, de Gand et de Liège, et que nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, qui est à la Bibliothèque Mazarine[2]. Elle s'ouvrait par une gravure précédant le titre, et représentant Acante aux pieds de sa bergère ; au bas de cette gravure, signée *V*, on lisait : « A Anvers, chez Henri Aertssens, 1633, avec Privilège. » Entre l'*Avertissement* et les *Stances à l'honneur de Sylvie*, se trouvait un portrait de Sylvie, encadré dans une assez curieuse composition. Elle est représentée à mi-corps, de trois quarts ; la tête est assez belle, bien qu'un peu lourde ; les cheveux, courts, retombent en touffes sur les oreilles ; ils sont couronnés de fleurs et de perles ; une énorme perle pend à l'oreille gauche ; au cou, un collier de grosses perles[3] ; les épaules et la gorge sortent d'un corsage garni de nœuds de rubans ; la main droite tient une houlette, qui repose sur l'épaule. Sur le cadre du médaillon sont inscrits ces quatre mots : *Virtutum et copula formæ*. Le médaillon est posé sur une sorte d'estrade ; debout sur l'estrade, à gauche, Diane, accompagnée de ses nymphes,

1. *Lettre à M. de Ch.* (*Lettres mêlées*, p. 493) : « Vous verrez encore comme ils (*mes vers*) ont été traités cruellement par la barbarie des imprimeurs wallons, qui se pouvaient contenter d'en multiplier les images avec leurs défauts naturels, sans les accroître de la moitié par leur ignorance... »

2. — 10.871[D]. Inutile de dire que les bibliographies ignorent cette édition.

3. Comme dans la gravure qui est en tête du volume.

tient une couronne au-dessus de la tête de Sylvie, à qui des bergères, de l'autre côté de l'estrade, présentent des fleurs; aux pieds des nymphes sont des chiens, aux pieds des bergères des moutons. Au-dessus de la gravure, dans une espèce de banderole, on lit *Castæ laus Sylvia Silve* (*sic*). Au-dessous de l'estrade, dans un cartouche qu'entourent des flèches, des épieux, une gibecière, un carquois, un cor, on lit le quatrain suivant[1] :

Ce bel objet lance une flamme
Qui ne doit brûler que les dieux;
Car les vertus sont dans son âme
Comme l'amour est dans ses yeux.

La gravure est signée à droite *NI*, à gauche *L*.

C'est cette dernière signature qui nous a révélé le véritable nom de Sylvie; car rien dans les *Plaintes d'Acante* ne permettait de le deviner. C'est la signature du graveur Lucas Vorsterman, sur lequel M. Hymans, le savant conservateur du département des estampes à la Bibliothèque royale de Bruxelles, vient de publier une étude[2]. Il a vainement cherché à se procurer ce rarissime portrait de Sylvie, qui a été parfois ridiculement désigné sous le nom de *Portrait de Gabrielle d'Estrées*; mais il a bien voulu nous dire qu'il en avait vu un exemplaire, sur lequel une ancienne note manuscrite indiquait que Sylvie était « Mademoiselle d'Arschot la jeune ». Tristan était donc en droit de parler de sa « grande naissance » dans l'*Avertissement* des *Plaintes d'Acante*. Cette jeune Flamande avait en effet pour père « Philippe-Charles de Ligne, prince d'Aremberg, du Saint-Empire et de Chimay, duc d'Arschot et de Croy, maréchal, sénéchal et chambellan héréditaire de Brabant, pair de Hainaut, maréchal héréditaire de Hollande, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or[3] ». Sa grand'mère maternelle était Hippolyte de Mont-

1. Tristan l'a reproduit dans la *Lyre* (*Mélanges*, p. 111).

2. M. Hymans pense que le dessinateur, qui a signé *NI*, est Nicolas van der Horst. C'est lui qui a dessiné pour les graveurs l'entrée de Marie de Médicis et de l'infante à Bruxelles, à Mons et à Anvers; c'est lui qui a fait le dessin pour le « *Mausolée d'Isabelle*, du commandement de la reine, mère du roi très chrétien, par le sieur de La Serre, son historiographe, à Bruxelles, chez Jean Pepermans, 1634 ».

3. *Recueil généalogique et héraldique des maisons illustres d'Allemagne, Bourgogne, Artois, Flandre, Brabant et du Pays-Bas*, composé par E.-A. Hellin, chanoine et écolâtre de Saint-Bavon, à Gand, t. VIII. — Sa belle-mère, la duchesse d'Arschot, avait un « cabinet de médailles et monnaies, où Monsieur prit grand goût ». (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *Corresp. de d'Hozier*, *Vol. reliés*, *vol.* 23, p. 71, *Lettre* anonyme du 17 juin 1634.)

morency-Bours ; sa sœur aînée, Claire-Eugénie de Ligne, filleule de l'infante, venait d'épouser, en juin 1632, son cousin germain, le prince Albert de Chimay [1]. Elle-même s'appelait Anne de Ligne et était menine de l'infante [2] ; elle était toute jeune encore, puisque sa mère, dont elle n'était pas le premier enfant, ne s'était mariée qu'en 1610 [3]. Mlle d'Arschot (c'est bien ainsi que l'appelle la *Gazette* [4]) méritait sans doute par sa froideur de porter le nom de cette insensible Sylvie, dont la rigueur est cause, dans l'*Astrée*, de l'enchantement de la Fontaine de Vérité d'amour ; car, insensible aux plaintes d'Acante et de ses autres soupirants, elle ne se maria point [5]. Elle avait rencontré Acante, soit à la cour, soit chez sa tante, la princesse de Chimay, dans le palais de laquelle se donnait rendez-vous toute la noblesse française. Les gentilshommes de Gaston courtisaient fort ses cousines germaines, les filles du prince de Chimay, dont la cadette, Anne, Mlle de Beaumont [6], inspira même une passion assez vive à Puylaurens pour qu'il prît son « galant vert.... au lieu du nœud bleu traversé par le milieu d'une petite épée, avec cette inscription : *Fidélité au bleu mourant*, que la princesse de Phalsbourg lui avait ordonné de porter du côté du cœur [7] », et c'est probablement pour cette cousine de Mlle d'Arschot que Tristan a écrit les stances intitulées *Louanges du vert* [8] et un billet galant où, suivant le goût du temps, il joue sur son nom d'une façon qui paraît aujourd'hui ridicule [9].

1. Henrard, *Op. cit.*, p. 234.
2. P. Anselme, t. VIII, p. 41.
3. Hellin, *loc. cit.* — Elle était morte le 16 février 1615. Mlle d'Arschot avait en 1633 de dix-huit à vingt et un ans.
4. Voir les nouvelles de Bruxelles du 9 septembre 1633. — Le nom de Sylvie semble avoir été donné par Tristan à plusieurs personnes. Nous croyons qu'il faut encore voir Mlle d'Arschot dans un sonnet (*Les tristes Considérations, Amours, p.* 32), et dans une épigramme (*La Faveur de mauvais présage, Amours*, *p.* 145), composés après la publication des *Plaintes d'Acante*.
5. P. Anselme, t. VIII, p. 41.
6. C'est bien ainsi que l'appelle la *Gazette* (17 février 1635, p. 99).
7. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 154.
8. *Plaintes d'Acante*, p. 105 et suiv.
9. *Lettres mêlées*, p. 212, *A Mlle de Beaumont, Louanges de la beauté de sa gorge :* « Parmi tant de beautés qui sont différentes, on en aperçoit deux sur votre sein qui sont égales, et que l'on peut appeler en particulier Beaumont comme vous. » Acante appelle de même les seins de Sylvie « deux monts de neige » (*Str. LVII*). Comparer aussi l'*Orphée* (p. 9) :

> Sa gorge était ouverte, où, d'une force égale,
> Deux petits monts de lait s'enflaient par intervalle.

La cousine de Mlle d'Arschot épousa le frère cadet de ce comte de Bossu, dont le duc de Guise épousera la veuve en 1641.

Mais si un heureux hasard nous a permis de savoir qui était Sylvie, nous avouons ignorer quel est le personnage que Tristan a caché sous le nom d'Acante. Les renseignements les plus précis que le poète nous donne sur son origine se trouvent dans la strophe VII, et ils sont si vagues que Tristan croit devoir les expliquer dans les *Annotations* [1] : « Il est fils d'un grand guerrier, et qui a donné des preuves de sa valeur jusqu'à mourir pour la défense de sa patrie et de sa religion. » Malheureusement, les explications ne sont pas beaucoup plus claires que le texte. Tout ce que nous savons d'Acante, c'est qu'il était parent de la comtesse de Moret; car c'est elle, cela nous paraît certain, que dans les *Plaintes d'Acante* Tristan nomme Cloris [2] : l'ancienne maîtresse de Henri IV était alors à Bruxelles, et rien n'empêche de la reconnaître dans cette « nymphe d'esprit [3] », cette « fort belle personne [4] », qui,

> ....d'un seul trait de ses yeux
> *Fit* autrefois languir un des plus grands des dieux [5].

N'est-elle pas enfin

> La mère de Myrtil, de ce divin garçon
> Dont l'esprit fut si doux et la valeur si rare [6] ?

Ces détails conviennent bien au jeune comte de Moret, qui venait d'être tué, quelques mois auparavant, à la bataille de Castelnaudary. Les *Annotations* confirment d'ailleurs notre opinion [7] : « Si de certaines considérations ne m'empêchaient de te cacher le vrai nom de Myrtil, aussi bien que celui d'Acante, tu serais d'un climat bien éloigné de l'Europe, ou tu connaîtrais sa renommée. Myrtil était l'un des plus aimables de tous les hommes, soit pour la beauté du corps, soit pour l'agréable douceur de l'esprit, ou pour la générosité du courage [8]. C'était une des plus parfaites créatures du monde;

1. P. 40.
2. Str. LXIV. Cloris ne veut pas laisser périr Acante, « un parent. »
3. « Mégiste (*Mme de Moret*) est une précieuse du temps de Valère (*Voiture*) ». (SOMAIZE, *Dict. des Précieuses*).
4. Str. LXII.
5. Str. LXVI. A propos de ces deux vers, les *Annotations* portent : « C'est un mystère que je te laisserai deviner. » (P. 67).
6. Str. LXIII.
7. P. 65-66.
8. Avec ce portrait tracé par Tristan du comte de Moret s'accorde parfaitement celui qu'en a tracé Goulas (*Manuscr. de Vienne*, fol. 183) : « Il n'y avait rien de si charmant et d'aimable comme ce prince; le visage en était beau, le corps bien fait, l'esprit joli,

quand il n'eût point été de grande naissance comme il était, ses rares qualités eussent mérité qu'on l'eût élevé de la moindre condition à la plus grande ; sa mort est une des plus insignes disgrâces de notre siècle. Et c'est le regret de toute la terre qu'on ait vu sitôt évanouir cette nouvelle fleur, qui promettait de si beaux fruits... C'est pour te dire que ce n'est pas sans beaucoup de sujet qu'on l'appelle ici un divin garçon... » Nous ne voyons pas de qui Tristan eût été alors en droit de parler ainsi, sinon du comte de Moret [1]. Acante était donc son parent, et c'est une des raisons qui nous empêchent de chercher dans Acante ce comte de Nançay, auquel Tristan dédiera, en 1638, ses *Amours*, nouvelle édition très augmentée des *Plaintes d'Acante*, parce que, dit le poète, il y a une partie de ces vers d'amour que les « propres passions » de M. de Nançay « ont fait produire ». L'autre raison est plus probante encore : M. de Nançay ne pouvait, en 1633, prétendre à la main de Mlle d'Arschot (et Acante prétend à la main de Sylvie [2]), puisqu'il avait, pendant le premier séjour de Monsieur en Flandre, le 10 mai 1632, épousé une cousine germaine de Bussy-Rabutin, Françoise de Cugnac, qui ne mourra qu'après lui, en 1645 [3]. Acante n'est donc pas le comte de Nançay. Qui est-il ? nous renonçons à résoudre ce petit problème. Si l'on trouve un jour le mot de l'énigme, ce sera sans doute dans les archives de la maison de Ligne-Aremberg [4].

l'âme haute et grande. Il avait de l'honneur, de la bonté, de la civilité, de la probité ; il ne faisait et ne disait rien que de bonne grâce, et difficilement le voyait-on sans l'aimer. La fortune le livra à la mort qu'il n'avait pas vingt-cinq ans, jalouse de ce qu'il se promettait tout de la vertu. » Voir aussi des *Stances* de l'Estoile dans le *Recueil des plus beaux vers*, etc., Paris, Mettayer, 1638, p. 885.

1. Ajoutons qu'en 1644 Tristan adressera des vers à la comtesse de Moret sur la mort du chevalier de Bueil, son frère (*Vers héroïques*, p. 227). — Si Myrtil est bien le comte de Moret, la note de Tristan détruit le doute qui pourrait subsister encore sur sa mort à Castelnaudary. La *Biographie Michaud* rappelle qu'on ne connaît pas le lieu de sa sépulture; or Tristan l'a connu, puisqu'il dit : « On a fait un sonnet sur son tombeau, qui finit de cette façon :

Toutes les qualités qui donnent de la gloire,
Et qui des demi-dieux font vivre la mémoire,
N'ont pu le garantir des rigueurs de la mort.

O vous, qui redoutez si fort la sépulture,
Craindrez-vous désormais d'avoir le même sort
Du plus digne sujet qui fut en la nature ? »

A moins toutefois qu'il ne s'agisse pas dans cette note de Tristan d'un véritable tombeau, mais d'un de ces tombeaux poétiques alors à la mode, comme celui de Scévole de Sainte-Marthe.

2. *Avertissement* : « Les vœux qu'il fait pour cet *hyménée*. »

3. *Mém. de Bussy-Rabutin*, éd. de 1704, t. I, p. 5. — P. Anselme, t. VII, p. 368.

4. Il est inutile de le chercher dans le *Roman de la cour de Bruxelles*, de Jean Puget de La Serre. Une note manuscrite, sur l'exemplaire de la Bibl. de Liège, porte bien :

Pendant que Tristan se préparait à faire imprimer ses *Plaintes d'Acante*, de graves événements se passaient en Lorraine. Irrité du mariage de son frère, Louis XIII marchait sur Nancy, exigeant que le duc de Lorraine lui livrât la princesse Marguerite, étrangement « accusée de rapt commis sur la personne d'un mineur », bien qu'elle eût cinq ans de moins que son mari. Tandis que l'on était fort préoccupé à Bruxelles du siège de Nancy, Puylaurens, à sa grande surprise, reçut de Madame la lettre suivante : « 3 septembre 1638, à Thionville. Monsieur, je me suis sauvée par la grâce de Dieu et me suis déguisée en habit d'homme, accompagnée de trois gentilshommes, l'un de Madame ma tante, le second de mon frère aîné, et le dernier qui est à moi ; des trois nous en avons perdu un la nuit, qui court grande fortune d'être arrêté ; je suis à Thionville ; je vous prie de le faire savoir à la personne que vous savez, et que j'attendrai ici ses commandements ; rien ne me presse d'en partir que pour lui obéir ; je vous prie que je sache sa volonté, et croyez que je ne serai jamais ingrate ni méconnaissante des bons offices que j'ai reçus de vous [1]. » Aussitôt tout fut en rumeur à Bruxelles, à l'annonce de cette évasion romanesque. Monsieur envoya en hâte au devant de sa femme le duc d'Elbeuf et Puylaurens [2] ; lui-même alla la chercher à Marche-en-Famène, avec deux cents chevaux environ, et la conduisit à Namur. La princesse fit son entrée à Bruxelles, le mardi 6 septembre, au milieu des « salves de mousquetade ». L'infante, avec toute sa cour, en deuil par suite du décès de Marguerite d'Autriche, sœur du feu archiduc Albert, était venue l'attendre à une demi-lieue de la ville [3], et l'alla présenter aussitôt à la reine mère, qui, tout émue, ne trouva à dire à la femme de son fils

« On prétend que l'auteur de ce roman y a fait figurer sous des noms supposés les principaux personnages de la noblesse belge de l'Espagne, la duchesse de Croy, la duchesse d'Arschot, le prince de Chimay » ; mais le roman a paru dès 1628 (Spa, et Aix en Allemagne, chez Jean Tournay, in-8°), et la Sylvie de La Serre n'est pas celle de Tristan, puisqu'elle se marie à la page 116 du roman, et que Mlle d'Arschot ne se maria point.

1. *Collect. Dupuy, à la Bibl. nat.*, vol 379-380. M. d'Haussonville, dans son *Hist. de la réunion de la Lorraine à la France*, t. I, p. 405, cite cette lettre de Madame, comme aussi une curieuse relation de sa fuite extraite du même volume de la Collection Dupuy. — Voir également pour l'évasion de Madame les *Mémoires de Gaston d'Orléans*, p. 150-151, ceux de Mademoiselle (éd. Chéruel, t. I, p. 256), une lettre de Chifflet, de Bruxelles, 9 septembre 1633 (*Cabin. des titres, Corresp. de d'Hozier, Vol. reliés*, n° 21, p. 289), le *Mercure.*, t. XIX, 1633, p. 279 et suiv., la *Gazette*, les *Mém. du marquis de Beauvau*, ceux de Goulas, t. I, p. 225, etc.

2. *Mém. de Montrésor*, p. 248.

3. Arrière-petite-fille de Henri II, Madame était nièce à la mode de Bretagne de l'infante, petite-fille de Henri II.

que : « Vous voilà, hé ! vous voilà[1] ! » Le lendemain, conduite par Chaudebonne, Madame vint rendre visite à l'infante et la remercier de l'installation somptueuse qu'elle lui avait préparée [2]. L'infante, « après quelque entretien, se retira pour faire des dépêches, et lui laissa toutes ses dames assises sur le tapis ou plancher autour d'elle, qui était en une chaire à bras, s'entretenant bien près de deux heures avec elles, jouant tantôt de la guitare, et tantôt des castagnettes, au son desquelles dansait la naine de l'infante [3] ».

Tristan, qui avait connu la jeune princesse en Lorraine, s'empressa de lui souhaiter, lui aussi, la bienvenue dans un petit poème de quatre-vingt-quatre vers, des *Stances sur la venue de Madame, sortie de Nancy en cavalier, et arrivée heureusement à Thionville, sous la conduite d'un seul gentilhomme, nommé le sieur de Lavisez*[4], où, après l'avoir comparée à Clorinde, il la félicitait du succès de son évasion, dû à son courage, à sa prudence, et aux prières de sa sœur, la princesse de Phalsbourg, rappelait l'empressement de la cour à venir à sa rencontre[5], et lui souhaitait que bientôt il sorte de sa couche

De petits demi-dieux, qui, lorsqu'ils seront grands,
Imitent leurs parents.

Un pareil vœu eût exaspéré Louis XIII, qui, tandis que Monsieur et Madame recevaient la bénédiction de l'archevêque de Malines en présence des principaux officiers de Monsieur et du conseil d'Espagne[6], s'emparait de Nancy, et déclarait au duc de Lorraine qu'il devait avant trois mois lui livrer sa sœur, s'il voulait rentrer en possession de sa capitale.

Les *Plaintes d'Acante* parurent au commencement du mois d'octobre 1633[7], et ce poème plut beaucoup, étant tout à fait dans le goût

1. *Mercure*, p. 280. — « C'était un baragouin que son discours, moitié italien, moitié français, plus indéchiffrable que le grimoire. » (*Mém. de Goulas*, t. I, p. 226.)

2. *Mém. de Mademoiselle*, t. I, p. 258.

3. *Mercure*, p. 283. — La reine d'Angleterre avait trois nains. (Comte de Baillon, *Henriette-Marie de France*, p. 131).

4. La relation de la *Collect. Dupuy* l'appelle « Danisé », celle du *Mercure* « de Visé », Goulas « Lavisey ».

5.

Mille divinités viennent au devant d'elle.

6. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 327.

7. Les *Stances* à Madame parurent avec les *Plaintes d'Acante* ; mais, comme le sonnet à Puylaurens, Tristan, bien vu en 1638 de Richelieu, ne les a pas reproduites dans les *Amours*.

de l'époque[1]. Mais, avant l'impression, on avait parlé à l'infante de ce gentilhomme français, qui avait loué en vers si heureux une de ses menines et Madame. La fille de Philippe II aimait les lettres[2], et le nom de l'Hermite ne lui était pas inconnu : dans sa jeunesse elle avait vu souvent à la cour de Madrid l'auteur du *Passe-temps*, Jean L'Hermite, aide gentilhomme de la chambre de son père et précepteur de son jeune frère ; son neveu, Philippe IV, lui avait expédié des lettres de noblesse octroyées par lui, le 22 janvier 1630[3], à d'autres descendants de Pierre L'Hermite, Diégo L'Hermite, d'Anvers, receveur du conseil d'Etat des Pays-Bas et de Bourgogne, et Antoine L'Hermite, de Malines, licencié en droit[4], tous deux fils de ce Denis L'Hermite, trésorier aux Pays-Bas, qui, en 1594, alors que Dunkerque était bloqué par la flotte hollandaise et que l'armée navale espagnole était mutinée dans les camps voisins de la ville, sauva la situation en empruntant aussitôt, par son crédit, et avec son cautionnement, pour payer la moitié de la solde arriérée[5], une somme de 300.000 florins[6]; enfin, la pieuse princesse connaissait assurément François L'Hermite, d'Anvers, qui, entré en 1615 dans la Compagnie de Jésus, était alors supérieur de la maison professe en cette ville[7], et, à n'en pas douter, elle avait lu la *Vie du vénérable Pierre*

1. Tristan écrit de Bruxelles à *Mme la comtesse de C.*, sans doute une parente de Puylaurens, *qui louait beaucoup un petit poème, intitulé les Plaintes d'Acante* (*Lettres mêlées*, p. 461-463) : « Si c'était tout de bon, Madame, que vous estimassiez autant mon berger que vous dites par vos lettres, je serais le plus glorieux de tous les esprits de ce siècle, et ceux qui verraient votre approbation au devant de mes ouvrages ne pourraient s'empêcher de les honorer. Après cette céleste attestation, l'on ne pourrait plus douter de l'immortalité de mes vers, et votre écriture ferait pour ma fortune ce que n'ont pu faire encore toutes les paroles de M. votre parent. Monsieur serait obligé par cette raison de me faire du bien dès qu'il en aurait la puissance, et craindrait que la postérité reprochât quelque chose à sa mémoire, s'il ne prenait beaucoup de soin d'un si grand écrivain que moi... » Voir dans la *Lyre*, p. 12, la *Plainte de l'illustre pasteur*, nouvelle variation sur le même thème que les *Plaintes d'Acante*.

2. Voir dans le *Recueil de Lettres nouvelles* composé par Faret (éd. de 1639, t. I) une lettre de Le Brun *A la Sérénissime infante Isabelle sur la mort du roi d'Espagne, son frère, et de l'archiduc Albert, son mari* (1621).

3. *Analecta Juris Pontificii*, 14e série, CXXVIe livraison, 1878, p. 895, Palmé éd., in-fo.

4. Il sera président du grand conseil, et mourra à Malines le 6 juin 1661, si nous en croyons une note (p. 5.) du *dossier bleu* 9200 (*Bibl. nat., Cabin. des Titres*). Voir aussi l'*Introd.* de M. Ruelens au *Passe-temps* de Jean L'Hermite, p. XXIII et suiv.

5. On l'avait envoyé à Dunkerque sans argent.

6. « 663.000 fr., valeur qu'il faut tripler au cours actuel. » (Le chevalier Marchal, *Notice sur Denis L'Hermite*, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XXI, 1854). — Voir aussi les *Lettres de noblesse* du 22 janvier 1630, et l'*Introd.* du *Passe-temps*, p. XXIII et suiv. Denis L'Hermite avait joué sa vie en s'exposant au milieu des mutins, et il éprouva par suite de cette affaire « une notable diminution de son revenu ».

7. *Introd.* du *Passe-temps*. Un autre jésuite, Martin L'Hermite, d'Armentières, commencera en 1637 d'écrire des ouvrages d'histoire religieuse (*Manuel de Brunet*). Il y

L'Hermite, que le P. d'Oultreman venait de publier à Valenciennes l'année précédente. Aussi, quand l'auteur des *Plaintes d'Acante* lui fut présenté, l'accueillit-elle avec une bienveillance toute particulière [1], et elle lui accorda avec beaucoup de bonne grâce l'autorisation de faire sa « peinture [2] », quand le jeune poète lui en fit la demande par le sonnet suivant :

Bon ange de ces lieux, merveille de notre âge,
Princesse incomparable en rares qualités,
Soit aux traits de l'esprit, soit à ceux du courage,
Vous gardez bien l'honneur des rois dont vous sortez.

Votre mérite éclate avec tant d'avantage
Que le soleil paraît avec moins de clartés,
Et votre belle vie est si sainte et si sage
Que son bruit a gagné toutes les volontés.

Pour moi, j'ai résolu de faire une peinture
Où les efforts du ciel et ceux de la nature
Montrent tout ce qu'ils ont d'agréable et de doux.

On y remarquera cent vertus immortelles,
Mille perfections, mille grâces nouvelles,
Et si dans ce tableau je ne peindrai que vous [3].

Quand Tristan eut achevé son poème, il le présenta au « chapelain domestique de l'oratoire » de l'infante, Philippe Chifflet, « docteur ès droits civil et canon, prieur et seigneur de Bellefontaine, protonotaire apostolique, et chanoine de l'Eglise métropolitaine de Besançon [4] » ; Chifflet approuva la *Peinture* de Tris-

avait aussi plusieurs Velasque à la cour de Bruxelles, et nous avons vu que les L'Hermite s'en prétendaient parents. En 1631, don Philippe-Albert de Velasco était capitaine de la compagnie des gendarmes de l'infante (*Mercure*, p. 783). En 1632, doña Anna de Velasco était dame d'honneur de l'infante. (*Arch. de Bruxelles*, 1990, p. 22.)

1. Parlant de la « sancta infanta », Rubens, dans ses lettres, vante sa « facilita » (GACHET, *Lettres inédites de Rubens*, p. 162). Morgues de Saint-Germain est d'accord avec lui dans son *Portrait d'Isabelle, infante d'Espagne* (p. 42). — Voir aussi les *Mém. de Mademoiselle*, éd. Chéruel, t. I, p. 258.

2. TRISTAN, *Lettres mêlées, A M. le marquis d'Aytone*, p. 14 : « M'honorant de la permission de travailler sur un si digne sujet, elle avait encore trouvé bon qu'on m'instruisît de quelques traits qui pouvaient servir à l'enrichissement de cet ouvrage. »

3. *La Peinture de Son Altesse Sérénissime* (*Bibl. Mazarine*, b. 17850). On trouve aussi ce sonnet à la Bibl. nat. (*manuscr., f. fr.*, 24447.)

4. Ces titres nous sont indiqués par le titre, la dédicace et l'approbation de la traduction du *Siège de la ville de Bréda*, du P. Hermann Hugo, par Philippe Chifflet (1631) (*Bibl. d'Anvers*, n° 7437, in-f°). Pilippe Chifflet a publié aussi en 1640 *Sacrosancti et*

tan, et, comme il était poète lui-même [1], il le félicita par ce sonnet :

Tout ce que la nature a fait de plus fidèle,
Tout ce que l'art a peint de plus laborieux,
Tout ce que les esprits ont feint de curieux,
Ne se peut comparer, Tristan, à ton modèle.

Ta manière de peindre est si rare et si belle
Qu'il ne se peut rien voir de plus judicieux ;
Et c'est rendre palpable un ouvrage des cieux
Que d'exprimer ainsi les vertus d'Isabelle.

Princesse, amour du ciel, votre divin portrait
Méritait le crayon de celui qui l'a fait :
Car, soit pour bien écrire ou pour bien savoir peindre,

Nul ne vous pouvait mieux représenter au vif;
Et bien qu'aux deux façons il soit permis de feindre,
Sa plume et son pinceau n'ont rien que de naïf [2].

Au commencement d'octobre, Tristan se rendit à Anvers pour surveiller chez Aertssens l'impression des *Plaintes d'Acante*; il en profita pour aller faire visite à Balthazar Moretus, le célèbre imprimeur, et lui demander de publier sa *Peinture* : il ne convenait pas que le portrait de l'infante parût au jour avec une autre marque que celle de la fameuse imprimerie plantinienne. Le 10 octobre, Moretus écrit à Ph. Chifflet pour lui rendre compte de la démarche du poète français et de sa propre réponse [3]. Sans attendre l'*Approbation*,

œcumenici Concilii Tridentini canones et decreta. Il y a toute une dynastie de Chifflets ayant marqué dans les lettres (Abbé de Marolles, *le Roi, les Personnes de la Cour*, etc., *les Gens de lettres*, XLII) :

Que de Chifflets ici se trouvent sous la plume!
Jacques, Jean, et Philippe, et Pierre, et Jule encor!

1. Dans les *Epigrammes du sieur Colletet* (1653) on trouve (p. 445) une *Epigramme sur les Epigrammes de Philippe Chifflet, son frère d'alliance* (1622).

2. La Serre vante aussi la *Peinture* « de M. Tristan, gentilhomme français, qui, d'une plume d'or, nous a persuadé puissamment que cette divine infante en avait fait renaître le siècle ». (*Mausolée d'Isabelle.*)

3. *Arch. de l'Imprimerie Plantin-Moretus*, années 1633-1640 : « Antverpiæ, in officina Plantiniana. — His diebus me D. Tristan, poeta Gallus, de Panegyrico (quem Serenissimæ Principi nostræ scripsit) excudendo convenit. Respondi me in honorem Principis libenter operari, modo gratum Celsitudini Suæ fore intelligam; quod abs te inquisiturum me addixi, atque is te conscium scriptionis suæ dixit. » — Le fait que Tristan a traité verbalement avec Moretus ne nous a permis de retrouver aucune trace de ces conventions dans les admirables archives du Musée Plantin.

qui ne fut donnée par le censeur Zegerus van Hontsum que le 16 novembre [1], les imprimeurs de la maison Plantin se mirent dès le 12 à composer le poème de Tristan. Les deux ouvriers chargés de cette besogne la menèrent rapidement; car les feuilles A, B et C furent composées du 12 au 19 novembre, et les feuilles D, E et F la semaine suivante, si bien que, le dimanche 26 novembre, l'opuscule de Tristan était imprimé [2]. Un détail seul empêchait le volume d'être immédiatement mis au jour : Rubens n'avait pas encore achevé le frontispice qu'il avait consenti à dessiner pour le poème de Tristan. Ce retard, aisément justifié, comme nous le verrons, par les scrupules mêmes du grand peintre, allait ruiner les espérances que Tristan, confiant dans la générosité bien connue de l'infante, s'était cru en droit de fonder sur l'hommage de son *Ode*.

En effet, le jour même où l'on achevait d'imprimer à Anvers sa *Peinture*, l'Infante dut prendre le lit, atteinte d'une fièvre aiguë « avec inflammation de poumon », et presque aussitôt ses médecins ordinaires et Turpin, chirurgien de Marie de Médicis, perdirent tout espoir [3]. Ce fut dans toute la Flandre une explosion de douleur : « Monseigneur, dit Goulas [4], qui avait autant de respect et de tendresse pour elle que pour la reine, sa mère, était presque au désespoir et allait vingt fois le jour savoir de ses nouvelles; il ne prenait plus aucun divertissement; tous ses serviteurs, à son exemple, n'étaient pas moins désolés. La reine mère, Madame, pleuraient déjà, et la première se trouvait empêchée; car, outre qu'elle avait tant de raisons d'aimer l'infante, elle craignait que sa condition n'empirât par sa mort. Madame se voyait privée d'une puissante protectrice, particulièrement auprès de Monseigneur, qui déférait à ses conseils..... Les peuples n'espéraient rien de bon à l'avenir, après avoir été gouvernés par elle si justement et si saintement, et je pleurais avec tout le monde, parce que j'avais les mêmes sentiments de respect et de vénération que tout le monde. » Dans ce deuil général, la pieuse princesse, nous dit un témoin oculaire [5], vit « approcher la mort, comme la femme accorte décrite par Salomon, avec

1. Zegerus van Hontsum déclare avoir remarqué dans les vers du « sieur de Tristan, gentilhomme français,... beaucoup de choses agréables pour l'invention et l'élégance, n'y trouvant rien de contraire à la foi, ni aux bonnes mœurs ».

2. *Arch. du Musée Plantin, Livre des Compagnons de l'Imprimerie, commençant le 3 septembre* 1622.

3. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 231. — *Mercure*, t. XIX (1633), p. 293.

4. *Mém.*, t. I, p. 232.

5. Morgues de Saint-Germain, aumônier de Marie de Médicis, dans son *Portrait en petit d'Isabelle-Claire-Eugénie*, etc., fait en 1650, à la demande d'Anne d'Autriche (p. 62).

une face riante... Elle consola ceux qui désiraient de la retenir plus longtemps en ce monde [1] ». Elle donna tranquillement ses ordres pour l'arrangement de la chapelle où elle voulait reposer avec son mari [2]. Et Tristan, profondément ému, comme tous ceux qui assistaient à cette admirable agonie, jetait ce cri sincère :

Elle vit comme un ange, et meurt comme une sainte [3]!

Tandis que la mourante recevait la communion et les derniers sacrements (1er décembre), Monsieur et Madame étaient à genoux près de son lit, « une bougie à la main [4] », et Monsieur fut le premier à lui demander sa bénédiction; elle la lui donna affectueusement, et déclara à Madame qu'elle prierait « dans le ciel pour elle [5] ». Marie de Médicis, qui l'avait soignée avec tendresse [6], et qui avait voulu « assister à son trépas pour apprendre à bien mourir [7] », était près de là, « si triste et si affligée qu'on avait de la peine, en considérant le visage de Sa Majesté et celui de Son Altesse, à juger laquelle des deux était la plus malade [8] ». A deux heures du matin, l'infante parvint à décider les princes français à se retirer, mais Monsieur revint presque aussitôt; elle le fit approcher de son lit, pour lui recommander encore d'aimer sa mère et de prier Dieu : « Ce furent en quelque sorte ses paroles suprêmes [9]. » Elle s'éteignit à quatre heures et demie [10]. La douleur de Monsieur fut si vive que, dit

1.

Sa belle âme exerçant sa bonté coutumière
Console tous les siens de sa propre douleur...

(TRISTAN, *La Lyre, Mélanges*, p. 145, *L'infante Isabelle à l'agonie, sonnet.*)

2. MORGUES DE SAINT-GERMAIN, *loc. cit.*, p. 66.

3. C'est le dernier vers du sonnet cité tout à l'heure. — « Toutes les qualités de son esprit la faisaient prendre pour un ange. » (LISOLA, *Harangue funèbre sur la mort de l'infante*, 1634, p. 62.)

4. *Mausolée d'Isabelle*, par le sieur de La Serre, p. 91.

5. *Ibid.* — Cfr. TRISTAN, *La Lyre, Mélanges*, p. 151, *A Madame, sur le trépas de l'infante* :

Isabelle, en vivant, était votre support,
Et votre paix sera l'un des premiers miracles
Qu'en sa faveur les cieux feront après sa mort.

6. LISOLA, *Harangue funèbre*, p. 60-62.

7. MORGUES DE SAINT-GERMAIN, *loc. cit.*

8. LA SERRE, *loc. cit.* — Cfr. TRISTAN, *La Lyre, Mélanges*, p. 150, *A la reine mère sur la mort de l'infante* :

Quand l'infante mourut, vous parûtes de sorte
Pâle, sans mouvement, et sans pouvoir parler,
Qu'on ne discernait plus laquelle était la morte,
Et laquelle des deux il fallait consoler.

9. *Le secrétaire Della Faille à M. Benois, Bruxelles, le 6 décembre* 1633, *audience* 659, cité par HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas.*

10. *Mercure*, t. XIX (1633), p. 293.

Renaudot, il garda quatre jours la chambre. La Flandre entière pleura [1].

Le 2 décembre, le corps de l'infante, dans son habit de religieuse, fut exposé sur un lit de parade, au milieu de la chapelle du palais [2], sous un dais surmonté d'une figure allégorique, avec cette devise : *speciosa mors justorum* [3]. Ses obsèques se célébrèrent sans grand éclat [4]; mais de toutes parts retentirent les éloges de l'infante : bien qu'elle eût à ses derniers moments défendu qu'on la louât par des oraisons funèbres ou par des écrits [5], des harangues funèbres furent prononcées en son honneur, en latin par Aubert le Mire, vicaire général d'Anvers, le jour des obsèques, par le R. P. franciscain Capron, par Pierre Châtelain, professeur de grec et de médecine à l'Université de Louvain [6], en français par le sieur François de Lisola, en la grande église de Dôle, le 7 mars 1634 [7], et, nous ne savons dans quelle langue, par Jean van Wachtendonck, chanoine de Saint-Rombaut à Malines [8]; parmi ceux qui ont écrit son éloge, citons, d'après La Serre, le R. P. J. J. Courvoisier, minime, et le sieur de Millotet [9], Ph. Chifflet [10] et Tristan.

La mauvaise fortune avait encore enlevé à notre poète une protectrice au moment même où il espérait recevoir les témoignages de sa bienveillance. Il résolut néanmoins de publier l'ode qu'il avait composée pour l'archiduchesse; mais il voulut joindre à la *Peinture de l'infante* la *Peinture de son trépas* et les sonnets qu'il avait écrits à l'occasion de cette mort si belle. Balth. Moretus parle déjà de

1. *Arch. de l'Imprimerie Plantin, années* 1633-1640, *Lettre de Balth. Moretus du* 5 *décembre* 1633 : « Belgica universa in luctu est. » — En 1876, le major Henrard écrivait encore (*Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, p. 366) : « L'ange tutélaire de la Belgique semblait en quelque sorte avoir disparu avec elle... Il sembla qu'elle avait emporté dans la tombe la gloire, la prospérité, la liberté et la paix. C'est là ce qui explique la popularité, dont, après deux siècles et demi, jouissent encore parmi nous les noms des archiducs. »

2. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 232. — *Mercure, loc. cit.*

3. Voir le dessin d'Antoine Sallaert dans le *Mausolée d'Isabelle*, par le sieur de La Serre.

4. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 232.

5. La Serre, *Op. cit.*, p. 91.

6. Ces trois pièces sont réunies dans la *Bibl. royale de Bruxelles* sous le n° 5035.

7. *Bibl. royale de Bruxelles*, XVI, B. 5d.

8. Cité par La Serre, *loc. cit.*

9. *Tombeau de l'infante par le sieur D. M. Gent.·. Bourg., Bruxelles, chez Jean Pepermans, libraire juré et imprimeur de la ville, demeurant à la Bible d'or*, 1633.

10. *Arch. de l'Imprimerie Plantin, années* 1633-1640, *Lettres de Balth. Moretus à Ph. Chifflet des* 23 *décembre* 1633, 22 *et* 29 *janvier* 1634.

cette résolution à Ph. Chifflet dans une lettre du 23 décembre 1633[1]. Le 9 janvier 1634, le censeur Zegerus van Hontsum approuve à Anvers la *Peinture du trépas de Son Altesse Sérénissime*, qu'il a trouvée, déclare-t-il, « pleine de beaux traits et agréables inventions » ; le 14, les deux ouvriers de l'imprimerie Plantin se mettent à composer les feuilles G, H et I [2], et, cette fois encore, la besogne est menée rondement, car l'ouvrage complet est en vente dès le 21 janvier[3].

Voici la description de ce volume in-4°, inconnu des bibliographes qui se sont occupés de Tristan ; il n'est pas aussi rare que l'édition originale des *Plaintes d'Acante*, puisqu'on le trouve dans presque toutes les bibliothèques de Belgique ; mais nous n'en connaissons en France qu'un seul exemplaire, qui est à la Bibliothèque Mazarine [4].

Le titre est « *La Peinture de Son Altesse Sérénissime* », sans nom d'auteur ou de ville, sans date. A la page suivante, on voit le curieux frontispice dessiné par Rubens. Dans une lettre à Ph. Chifflet, du 29 janvier 1634, Balth. Moretus a donné de cette composition, qu'il qualifie avec raison très ingénieuse[5], une explication, que rend assez nécessaire la multiplicité des emblèmes et des symboles dont le peintre a entouré le portrait de l'infante, représentée dans son costume de religieuse. Nous reproduisons cette explication d'après la traduction qu'en a donnée M. Rooses, l'érudit conservateur du Musée Plantin, dans le cinquième volume de son *Catalogue de l'œuvre de Rubens* [6] : « L'étoile du soir, dominant la tête de la très pieuse princesse, désigne l'Espagne, sa patrie ; le cordon de monnaies, la série de ses aïeux. A droite, la couronne impériale, le laurier, le sceptre et la palme indiquent qu'elle est la fille de Philippe II, la petite-fille de Charles V et la descendante de tant d'illustres empereurs de la maison d'Autriche ; du côté gauche, une touffe de lis atteste que le sang royal des Valois coulait dans ses

1. *Ibid.*, p. 37 : « Elogium, quod paras,... forte haud incommode Picturæ D. Tristani jungi possit, quam et is mortis pie et feliciter obitæ narratione exornare debet. »

2. *Id.*, *Livre des Compagnons de l'Imprimerie, commençant le* 3 *septembre* 1622.

3. *Id.* Le 23, Balth. Moretus l'envoyait à Ph. Chifflet.

4. B. 17.850. — Nous savons d'ailleurs, par les Archives du Musée Plantin, que le volume de Tristan fut tiré à 775 exemplaires, dont 25 « en plus grand papier ». On tira le même nombre d'exemplaires de l'*Oraison funèbre* d'Aubert le Mire.

5. « Ingeniosissimo emblemate. » (*Lettre du* 23 *janvier* 1634.)

6. N° 1310. — *Frontispice de la Peinture de la Sérénissime Princesse Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne.* — Nous tenons à remercier encore ici de sa grande obligeance M. Rooses, qui a bien voulu nous communiquer les épreuves de son *Catalogue*, alors sous presse.

veines. Les génies, des deux côtés de son portrait, symbolisent, par le caducée et la foudre qu'ils portent, les guerres qu'elle a soutenues et la paix qu'elle a procurée. Au milieu se trouve un autel antique du Salut, contre lequel se dressent des serpents, comme il est représenté dans les monnaies romaines. La tourterelle, dans le bas, est le symbole du veuvage; le gouvernail et le globe, sur lesquels elle est perchée, signifient que la Belgique a dû le salut à son gouvernement. » Malgré le soin qu'il avait apporté à ce frontispice, Rubens n'en était pas encore satisfait, et c'est ce qui avait empêché la *Peinture* de paraître avant la mort de l'infante. Dans le premier état de la planche, le Zodiaque n'est pas gravé sur le cadre du médaillon : Rubens avait besoin de savoir dans quel mois était née l'infante pour pouvoir placer au-dessus de sa tête le signe qui avait présidé à sa naissance, et Balth. Moretus avait chargé Tristan de demander ce renseignement à Ph. Chifflet ou à son frère (sans doute Jacques Chifflet, le médecin de l'infante [1]). Quand il l'eut reçu, Rubens, dit M. Rooses, « fit graver le Zodiaque, en plaçant au-dessus de la tête de l'archiduchesse le signe de la Vierge, se rapportant au mois d'août... La planche est signée *Pet. Paul Rubens pinxit.* — *Corn. Galle sculpsit.* On la rencontre assez fréquemment sans les inscriptions et sans les signes du Zodiaque [2] »; au-dessous de la planche, dans l'édition originale, on lit : « *A Anvers, en l'Imprimerie Plantinienne*, 1634. »

Viennent ensuite, sur des pages non numérotées, la *Dédicace à Son Altesse Sérénissime* [3], le sonnet

Bon ange de ces lieux, etc.,

que nous avons cité plus haut, l'*Auteur à l'envie, épigramme* [4], et le sonnet de Ph. Chifflet. L'*Ode à Son Altesse* commence à la page 1 et finit à la page 46; chaque page ne contient qu'une strophe de

1. Nous trouvons ce renseignement dans la lettre du 29 janvier 1634, dont M. Rooses a traduit une partie : « D. Rubenius Zodiaci signum sub quo nata esset Serenissima supra caput ejus collocari desiderarat, et Tristano mandaram ut abs te vel expertissimo D. fratre tuo horoscopium ejus inquireret; an inquisierit ignoro. » Balth. Moretus veut utiliser le frontispice de Rubens pour l'*Eloge* que prépare Ph. Chifflet.

2. C'est sans les inscriptions qu'elle est reproduite à la page 65 d'un certain nombre d'exemplaires des *Vers héroïques*.

3. Reproduite dans les *Lettres mêlées*, p. 1. Il n'y a que quelques variantes, sans importance.

4. Nous la donnons à l'*Appendice*, n° VII, 2°.

douze vers [1]. La page 47 porte l'*Approbation* et le *Privilège* [2]. La page 48 est blanche [3].

La page 49 porte ce simple titre : « *La Peinture du trépas de Son Altesse Sérénissime* », et la page suivante est restée blanche. A la page 51 commence la *Dédicace* « *A don François de Moncade, marquis d'Aytone* [4], *comte d'Ossone, vicomte de Cabrera et de Baas, grand sénéchal des royaumes d'Aragon, du conseil d'Etat de Sa Majesté, son ambassadeur extraordinaire, capitaine général de l'armée navale, qui a en sa charge le gouvernement de ses royales armes en ces Pays-Bas* [5] ». Cette dédicace est suivie [6] d'un assez beau *Sonnet* au marquis d'Aytone, que Tristan n'a reproduit nulle part, et que nous donnons à l'*Appendice* [7], de la *Peinture du trépas de la Sérénissime Princesse Isabelle-Claire-Eugénie, infante d'Espagne* [8], d'un *Sonnet* sur l'agonie de l'infante [9], d'un *Sonnet* sur sa mort [10] et de trois *Sonnets*, à la reine mère, à Madame, et à M. Dandelot, pour les consoler du trépas de l'archiduchesse [11]. Le volume se termine à la page 71 par l'*Approbation*.

Le succès des poésies de Tristan fut grand ; il était favorisé d'ailleurs par le regret universel qu'avait laissé celle à qui elles étaient consacrées. Les exemplaires ne tardèrent pas, même, à faire prime :

1. Il y a trois strophes de moins dans la seconde édition de cette ode (*Vers héroïques*, p. 65-86) ; nous donnons les strophes supprimées à l'*Appendice*, n° VII, 3°. Les variantes du reste de l'ode ne sont ni très nombreuses, ni très importantes.

2. « Avec *Privilège* de Sa Majesté Catholique pour le temps de six ans. — Signé : Gaillard. »

3. C'est ici que s'arrête l'exemplaire de la Bibliothèque de Gand (Varia 5.772c)

4. Le marquisat d'Aytone est en Catalogne (J.-B. L'Hermite, *Naples française*, p. 412).

5. Cette *Dédicace* est reproduite dans les *Lettres mêlées*, p. 13, sous ce simple titre : « *A M. le marquis d'Aytone, après la mort de l'infante.* » Les variantes sont insignifiantes.

6. P. 56.

7. N° VII, 4°.

8. P. 57. Tristan a reproduit ces *Stances* dans la *Lyre*, *Mélanges*, p. 146.

9. P. 62. — Voir la *Lyre*, *Mélanges*, p. 145.

10. P. 64. — Voir la *Lyre*, *Mélanges*, p. 149.

11. P. 66, 68 et 70. On retrouve ces trois sonnets, sans variantes, dans la *Lyre*, *Mélanges*, p. 150, 151 et 152. Ferdinand Dandelot, chevalier, seigneur d'Olam, était maître d'hôtel des archiducs depuis 1614. (Gœthals, *Dict. généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique*, 1849, t. I, p. 41.) L'infante, qui l'aimait, et dont il était le plus ancien maître d'hôtel, lui laissa 4.000 patagons (*Gazette*, 1633). La Serre nous dit qu'à la mort de sa maîtresse il faillit lui-même mourir de douleur (*Mausolée d'Isabelle*, p. 100). Il paraît avoir été en excellents termes avec les Français réfugiés, à en juger par le sonnet de Tristan, par les compliments que lui prodigue La Serre (*loc. cit.*), et par une curieuse lettre que Monsieur lui écrit pour lui témoigner sa satisfaction de ses bons offices, et qu'il signe : « Votre bien bon ami, Gaston. » (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *Corresp. de d'Hozier*, *Vol. reliés*, *vol.* 23, p. 146.)

le 21 janvier, Jean Léonard, libraire à Bruxelles, en achète vingt-cinq pour 11 florins ; sept jours après, il en redemande cinquante, et les paye 24 florins, et le 30 janvier, son confrère, Jean Vivien, n'en peut acquérir vingt-cinq qu'au prix de 15 florins [1].

En revanche, nous ne croyons pas que la *Peinture* ait été très bien accueillie par celui-là même à qui elle était dédiée, par le marquis d'Aytone, qui, principal ministre de l'infante, et général des armées de Flandre, avait été, après la mort de la princesse, nommé par Sa Majesté Catholique « gouverneur et capitaine général de ses Pays-Bas et de Bourgogne [2] », en attendant l'arrivée en Flandre du cardinal infant, frère d'Anne d'Autriche. Le marquis d'Aytone aimait les Français [3] ; esprit éclairé et cultivé [4], il était, comme le dit Tristan dans sa *Dédicace*, « naturellement porté à chérir les présents des Muses », dont il connaissait « parfaitement les beautés et l'artifice ». Il semblerait donc qu'il ait dû apprécier l'hommage du poète français. Mais il paraît bien, d'après un passage, malheureusement assez obscur, d'une lettre de Balth. Moretus à Ph. Chifflet [5], que le ton de la *Dédicace* ne lui plut pas, et que cette fois encore Tristan avait formé des espérances qui ne se réalisèrent qu'imparfaitement [6].

Cependant, quelles que fussent les dispositions du marquis d'Aytone à l'égard des princes français réfugiés à Bruxelles, la reine mère et Monsieur trouvèrent après la mort de l'infante « beaucoup

1. Ce curieux renseignement nous est fourni par les *Arch. du Musée Plantin*.

2. *Mercure*, t. XX (1634), p. 246.

3. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 215 : « Il vivait à merveille avec Monseigneur. » — *Ibid.*, p. 447 : « Ses ancêtres avaient été seigneurs du Béarn, et Monsieur, pour l'obliger, lui dit un jour : « M. le Marquis, le nom de Gaston, que je porte, vient de votre maison et de vos ancêtres. » Il reçut cette amitié avec grand respect, et je pense qu'il ne fut jamais si aise. »

4. *Ibid.*, p. 215. — Vers la fin de janvier 1634, Balth. Moretus écrit à l'un de ses correspondants, à Lisbonne : « Marchio de Aytona, hactenus in toga et litteriaro pulvere versatus, quid item in armis possit egregie ostendit. » (*Arch. de l'Imprimerie Plantin, années* 1633-1640, p. 47.)

5. *Ibid.*, p. 48, *Lettre du* 28 *janvier* 1634 : « Quod in Epistola Tristani ad Marchionem notasti, et ego observaram ; sed tuo aliorumve isthic judicio probari cogitabam, ut fides scriptioni, quatenus historica est, haberetur. Nam nimias laudes religiosa ejus modestia, scio, respuebat. »

6. La publication, que vient de faire M. Tamizey de Larroque, des *Lettres de Peiresc aux frères Dupuy*, nous a révélé l'opinion du conseiller au Parlement de Provence sur le second volume de poésies de Tristan (t. III, p. 107 et 112, *Lettre du* 23 *mai* 1634) : « Ces vers de Tristan pour l'infante, quoique d'un langage un peu moins français que ne se persuade, je m'assure, l'auteur, méritaient d'être vus, pour ce qu'il peut y avoir de bon,..... aussi bien que pour les exercices de cette princesse à la chasse durant son jeune âge, dont je n'avais pas ouï parler. »

de changement[1] ». Marie de Médicis songeait à se retirer en Angleterre, et Madame envoyait messages sur messages à sa famille. Elle en confia quelques-uns au poète qui avait chanté son évasion, sa beauté et sa bonté. Tristan lui-même nous l'apprend par une ode assez longue et médiocre, qu'il ne publia que dans ses *Vers héroïques*[2], en 1648, quand eut pris fin la disgrâce de Madame ; elle est intitulée : *Les Terreurs nocturnes, écrites pour le divertissement d'une grande princesse, sur le sujet de quelques voyages périlleux que l'auteur avait faits pour son service*. Malgré la précaution prise par le poète de laisser un vers en blanc dans la quinzième strophe :

Princesse.....
A bon droit je me désole :
Je ne verrai plus ta cour
Où l'honneur tient son école ;
Je ne verrai plus Marole [3],
Ni Chaté, ni Vernancour,

il est aisé de reconnaître Marguerite de Lorraine dans cette princesse persécutée, dont Tristan a chanté les charmes,

Sans redouter le martyre
Qu'on prépare à ses amants [4],

dont il a rétabli la réputation,

En exprimant ses bontés
Et ses grâces infinies [5],

au secours de laquelle il appelle les dieux,

Protecteurs des innocents [6],

les conjurant de faire

pour son secours
Révolter toute la terre,

1. C'est l'expression dont se sert à deux reprises Montglat dans ses *Mémoires* (*Collect. Michaud*, 3e *sér.*, t. V, p. 25 et 73). Voir aussi les *Mém. de Goulas*, t. I, p. 232, et le *Portrait en petit de l'infante* par le sieur Morgues de Saint-Germain, p. 53.

2. P. 283.

3. Nous savons par Goulas (*Mém.*, t. I, p. 241) que Mlle de Marolles était à Bruxelles avec sa tante, Mme du Fargis ; fille d'honneur de la reine mère, elle était, à cause de son oncle, « toute de chez M. d'Orléans » (Tallemant, t. VI, p. 406). Neufgermain lui a adressé des vers (*Poésies*, 1637, p. 122). Elle épousera le comte de Villars.

4. Str. I.

5. Str. II.

6. Str. III.

et de

Terminer ces différends [1].

C'est d'ailleurs, et ce détail dissiperait seul les derniers doutes, c'est en Lorraine que la princesse l'envoie :

Plût aux bons dieux qu'il fît jour,
Et que je fusse en Lorraine,
Dussé-je y vivre en la peine
D'y mourir bientôt d'amour [2] !

C'était donc à la fois comme messager et comme amant désireux de revoir sa maîtresse [3] que Tristan se rendait de Bruxelles en Lorraine. Cette maîtresse, ce n'est plus Idalie, ni Philis ; il la nomme Climène dans une longue lettre, où il lui raconte vraisemblablement un de ces voyages périlleux qu'il a faits pour le service de Madame [4]. Quelle était cette Climène ? Sans doute la comtesse de C., puisque la *Lettre LXXVII* des *Lettres mêlées* lui est adressée, et que la *Lettre LXXVIII*, dans laquelle l'auteur mêle au récit de son aventure l'expression de son amour pour Climène, est adressée *A Elle-même* [5]. Nous avons trois autres lettres de Tristan à cette même comtesse de C., que nous supposons, comme nous l'avons déjà dit,

1. Str. IV.
2. Str. IX.
3. Cfr. str. XIII :

Et ne soyez point contraires
Aux desseins d'un amoureux.

4. *Lettres mêlées*, p. 431-434 : « Le .·. et moi avons été assiégés dans une méchante maison par sept ou huit cents hommes en armes, et n'avons évité leur furie que par un visible miracle ; après une longue, mais inutile résistance, nous nous sommes rendus sur la foi d'un homme qui n'en avait guère, et qui nous a mis dans le fond d'une tour, au lieu qu'il nous avait promis de nous traiter favorablement. Mais à peine avons-nous mis le pied dans cette caverne grillée, qu'un ange entre les hommes nous est venu mettre en liberté. Je vous dirai tout le particulier de cette aventure avant qu'il soit deux ou trois jours..... Après avoir brossé toute une nuit à travers une grande forêt, suivi de plus de quatre-vingts chevaux qui me voulaient attraper, j'ai passé une rivière à leur vue dans un bateau de moulin, mais avec un si grand danger que cela n'est pas imaginable ; les eaux sont resserrées en cet endroit entre une longue suite de rochers, et tellement grossies des pluies passées et des neiges fondues sur les montagnes, que je ne sais rien de plus furieux ; aussi les hommes que j'ai obligés de me passer n'ont pas fait cet effort sans épouvante. Il y avait durant ce trajet une pâleur sur leur visage où la mort paraissait dépeinte, et lorsque nous avons été à bord, ils m'ont protesté qu'ils n'entreprendraient pas de repasser de quatre jours... »

5. Ce qui nous laisse un doute, c'est qu'à la *Table* on lit non pas *A Elle-même*, mais *A Climène*. Où est la faute d'impression ? Dans le texte ? ou dans la table ?

avoir été une parente de Puylaurens. Dans la première, où « il souhaite, pour lui écrire, autant d'éloquence qu'elle a de mérite », le poète se plaint de son « long éloignement », et ajoute : « Je ferai tout ce qui me sera possible pour sortir de cette sorte de supplice, en faisant un voyage en la province qui vous retient[1] » ; dans la seconde lettre, qui est un peu plus tendre, et où il la remercie d'une « lettre fort obligeante qu'il a reçue d'elle », Tristan nous apprend que la comtesse est à « vingt lieues » de lui[2] ; dans la dernière, qui est écrite de Bruxelles et qui est fort respectueuse, Tristan se glorifie des louanges que la comtesse donne aux *Plaintes d'Acante*[3]. Le ton de ces lettres diffère beaucoup de celui des pièces de vers adressées à Climène, dont deux au moins, *le Promenoir des deux Amants*[4] et *les Vains plaisirs*[5], sont tout à fait voluptueuses. Mais Climène était mariée, et son mari était jaloux[6]. On peut penser que certaines lettres étaient par prudence écrites d'un style tel que le comte pût impunément les surprendre ; Tristan parlait un tout autre langage, quand il était sûr du messager auquel il confiait sa missive, ou quand il écrivait des vers où nul ne pouvait affirmer que c'était bien la comtesse qu'il cachait sous le nom de Climène. Cette intrigue ne paraît pas avoir duré plus de deux ou trois ans ; car, dans une pièce brutale et cruelle, *l'Enchantement rompu*, le poète nous apprend qu'il a revu Climène, mais qu'elle a perdu sa beauté, et que son amour est si bien mort qu'il s'étonne d'avoir jamais pu l'aimer[7]. Tristan paraît avoir sincèrement aimé Idalie et Philis ; il n'eut pour Climène qu'un caprice, rendu plus vif par les difficultés que suscitait la jalousie du mari.

Les voyages de notre poète en Lorraine ne sont pas les seules missions qui lui aient été confiées. Dans le courant de l'année 1634, il passa en Angleterre, envoyé sans doute auprès de la reine Henriette, fille de Henri IV, par la reine mère, par Gaston ou par Madame. La date de ce voyage nous est indiquée par quatre vers de l'*Eglogue maritime* qu'il composa dans cette circonstance pour « les

1. *Lettres mêlées*, p. 365-369.
2. *Ibid.*, p. 427-429.
3. *Ibid.*, p. 460-463.
4. *Plaintes d'Acante*, 1633, p. 75, et *Amours*, p. 72.
5. *Amours*, p. 103.
6. *Id.*, *L'Enchantement rompu*, p. 110-113.
7.

Et me représentant l'objet de mon martyre,
Je me pâme de rire
De me ressouvenir d'en avoir tant pleuré.

Sérénissimes Majestés de la Grande-Bretagne[1] » ; parlant de la reine Henriette, il dit :

Cette merveille de nos jours,
Qui toute autre beauté surpasse,
A produit deux petits Amours
Suivis d'une nouvelle Grâce[2];

or, le prince de Galles était né le 29 mai 1630, la princesse Marie le 4 novembre 1631, et le duc d'York le 14 octobre 1633[3]; d'autre part, Tristan n'accompagna pas le sieur de la Leu et le marquis de Sainte-Croix d'Ornano, envoyés vers la fin de novembre 1633 à Londres, par la reine mère et par Monsieur, pour féliciter la reine d'Angleterre de son heureux accouchement[4], puisqu'il était à Bruxelles au moment de la mort de l'infante, le 1er décembre. C'est donc au plus tôt en février 1634, après la publication de la *Peinture*, qu'il put s'embarquer pour l'Angleterre.

Est-ce dans les *Vers héroïques* que l'*Eglogue maritime* fut imprimée pour la première fois ? Les bibliographies ne parlent point d'une édition particulière de cet opuscule ; cela n'est pas une raison[5] ; mais nous n'avons trouvé cette édition nulle part, et elle a été cherchée inutilement pour nous au British Museum, ce qui nous paraît plus concluant. L'*Eglogue* a dû être présentée manuscrite à la reine, et nous croyons pouvoir sans trop de présomption décrire ici ce manuscrit, sans l'avoir cependant jamais vu. Il est peu probable qu'il se soit ouvert par l'affreux frontispice, qui, dans les *Vers héroïques*, précède les *Vers maritimes*, et qui représente un Triton et des Néréides ; mais le titre était certainement suivi d'une *Dédi-*

1. *Vers héroïques*, p. 1.
2. Str. XXVI.
3. Comte de Baillon, *Henriette-Marie de France* (1877). — Il faut convenir que l'expression « *suivis* d'une nouvelle Grâce » n'est pas très juste. Elle le deviendrait, si l'on supposait la pièce antérieure à la naissance du duc d'York, car la reine avait eu un premier fils le 13 mai 1628 ; mais ce fils ne vécut que quelques heures, et la suite de la strophe montre que le poète parle de princes bien vivants. Peut-on entendre « *suivis* d'une *nouvelle* Grâce » par « *suivis* d'une *seconde* Grâce », et placer l'*Eglogue* après la naissance de la princesse Elisabeth, le 28 janvier 1635 ? Nous ne le croyons pas. De toutes les façons la phrase n'est pas heureuse.
4. *Gazette*.
5. Nous avons vu qu'elles ne connaissent pas l'édition originale de la *Mer*, ni celle des *Plaintes d'Acante*, ni celle de la *Peinture* ; nous verrons qu'elles ne connaissent pas non plus la première édition des *Heures de la Vierge* (1646).

cace, que Tristan a reproduite dans ses *Lettres mêlées* [1] : *A la Sérénissime Reine de la Grande-Bretagne, en Lui présentant une Eglogue maritime, faite à la gloire de Sa Majesté* : « Madame, les Muses quittent aujourd'hui la solitude du Parnasse pour venir voir les pompes de Londres, etc. » Cette *Dédicace* était suivie d'un portrait de la reine, sous lequel étaient écrits ces quatre vers :

Cette jeune reine est si belle
Que l'on ne voit rien de pareil :
Le soleil est moins au prix d'elle
Que n'est l'ombre au prix du soleil [2].

De qui était ce portrait? Peut-être de Van Dyck lui-même, que Tristan avait connu en Flandre, quand il avait peint la reine mère, Monsieur et le comte de Moret, avant que Charles Ier ne l'appelât en Angleterre, en avril 1632 [3]; la *Dédicace* permet de le croire : « Van Dyck, cet Apelle nouveau, n'a pas mieux représenté la beauté de votre visage, etc. » C'était à tout le moins la reproduction d'un des nombreux portraits que l'illustre élève de Rubens a peints de l'aimable reine Henriette [4], de celui peut-être qui a inspiré à Edmond Waller une poésie terminée par ce vers :

The Queen of Britain and the Queen of love [5]!

Ce qui est certain, c'est que la miniature était charmante, comme en témoignent des stances dont Tristan la faisait suivre immédiatement dans le manuscrit : *Sur le portrait de la Reine de la Grande-*

1. P. 19-24.
2. *La Lyre, Mélanges*, p. 110, *Pour mettre sous le portrait de la Sérénissime Reine de la Grande-Bretagne*. Nous supposons que ce manuscrit a été ordonné sur le même plan que les *Plaintes d'Acante*. Ce qui achève de nous le faire croire, c'est que le quatrain pour le portrait de la reine Henriette est immédiatement suivi dans la *Lyre* du quatrain *Pour un portrait de l'incomparable Sylvie*, qui a disparu dès la seconde édition des *Plaintes d'Acante*, avec le portrait lui-même.
3. Charles Blanc, *Hist. des peintres de l'école flamande*.
4. Il peignit le roi et la reine douze fois en un an.
5. La reine d'Angleterre et la reine d'amour!

Henriette-Marie était la plus jolie des filles de Henri IV; elle avait alors vingt-cinq ans, et sa beauté s'épanouissait dans un bonheur sans nuage. — Voir dans le *Cabinet de M. de Scudéry* (1646, in-4°, p. 52) un quatrain *Sur le portrait de la reine d'Angleterre de la main de Van Dyck*.

Bretagne, fait d'une excellente enluminure[1]. La pièce s'achevait par deux vers qui annonçaient l'*Eglogue maritime* :

Si ce portrait n'est pas flatté,
Vous ne le serez point par toutes mes louanges!

L'*Eglogue* est une longue pièce de 480 vers, très supérieure à tout ce que Tristan avait encore publié, et vraiment assez belle : deux Néréides, Circène et Leucothoé, gagent à qui,

En louant Charles et Marie,
Produira les vers les plus doux [2],

et elles prennent pour juge le vieux Protée. Dans ce cadre virgilien, heureusement choisi pour l'éloge des « souverains monarques de la mer », Tristan a placé des louanges fines et délicates, qui durent être goûtées d'une princesse, dont il a pu dire que

...son âme avec passion
Aimait les vers et la musique [3],

et il a terminé son poème par des prédictions que les évènements devaient cruellement démentir :

Puis, selon vos justes souhaits,
Lorsque vous régnerez en paix
Dessus la terre et dessus l'onde,
Vous verrez vos jeunes enfants
Revenir des deux bouts du monde
Victorieux et triomphants [4].

1. *La Lyre, Mélanges*, p. 122 :

Amour fit de sa propre main
Cette merveilleuse peinture.

2. Str. IV. Tristan a pu trouver l'idée de son *Idylle* dans une *Ode* composée en 1631 par Saint-Amant pour les royaux époux.

3. Str. XXXI. La reine avait, comme sa mère, une admirable voix (Comte de Baillon, *Op. cit.*, p. 10 et 140): de là ces jolis vers de Tristan (str. XXXIX) :

Car depuis la première fois
Qu'elle chanta dessus ces rives,
Les Sirènes n'ont plus de voix.

Elle aimait les pastorales, et se faisait représenter des pièces françaises.

4. Signalons encore dans ce poème deux détails curieux : la str. XI est une allusion au voyage que fit incognito à Paris, en 1623, le futur Charles Ier; la str. XIII rappelle comment la tempête s'apaisa, comment les flots s'aplanirent devant Henriette, quand elle alla prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne. Comparer les *Oraisons funèbres* de Bossuet et du P. Senault, et la très intéressante relation que donne de cette traversée le *Mercure* (t. XI, 1625, p. 392-394).

Cependant les affaires se gâtaient à Bruxelles et en Lorraine. Louis XIII se montre violemment irrité que, le 24 février 1634, Monsieur ait confirmé son mariage devant l'archevêque de Malines, en présence d'une partie de sa maison [1]. La princesse de Phalsbourg, qui avait été à Nancy l'âme de la défense, s'évade de cette ville, où elle était retenue prisonnière [2], et, quand elle arrive à Bruxelles [3], elle trouve Monsieur brouillé avec la reine mère [4], tous les gentilshommes français en querelle [5], et Puylaurens infidèle. A son arrivée, les intrigues recommencent de plus belle, et Monsieur, dont le Parlement vient d'annuler le mariage le 5 septembre [6], traite avec l'Espagne par l'intermédiaire du marquis d'Aytone [7]. Mais Puylaurens commence à se déplaire fortement à Bruxelles, où il a failli être assassiné le 3 mai ; il négocie sous main avec le cardinal, qui lui promet une de ses cousines, la fille cadette du marquis de Coislin. Un accommodement secret est conclu au nom de Monsieur par les deux frères d'Elbène : abolition entière est accordée à tous ceux qui l'ont suivi hors de France, « à charge néanmoins qu'ils reviendront dans le royaume trois semaines après lui [8] » ; mais, comme il faut toujours que ce prince faible et égoïste trahisse ceux qui se sont attachés à lui, il abandonne complètement sa mère et sa femme. Le 8 octobre, tandis que le marquis d'Aytone est dans le Brabant méridional, Monsieur, feignant, dit Goulas, « qu'il y avait un renard en beau courre dans un bois assez près du faubourg, courut en renard [9], » et, sans débrider, gagna la frontière, accompagné de du Coudray, La Fargue, du Fargis, et environ vingt-cinq gentilshommes [10], parmi lesquels nous ne croyons pas que se soit trouvé Tristan, car la *Gazette* ne le nomme point [11] parmi les seigneurs que Monsieur présenta au roi, le 21 octobre, à Saint-Germain, quand il vint lui offrir ses hommages. Il était probablement du nombre de

1. *Gazette*.
2. Voir sur cette curieuse évasion les *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 154, et les *Mém. de Goulas*, t. I, p. 246.
3. Peut-être faut-il rapporter à ses amours avec Puylaurens deux pièces des *Amours*, *le Favori malcontent*, p. 98, et *le Triomphe d'Iris*, p. 124.
4. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 157-158.
5. Le 17 juin, la *Gazette* constate avec étonnement (p. 255) qu'à Bruxelles « il ne s'est point fait de duel cette semaine entre les Français ».
6. *Mercure*, t. XX, p. 861.
7. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 239. — *Mém. de Montrésor*, p. 260 et suiv.
8. Henrard, *Op. cit.*, p. 486.
9. *Mém.*, t. I, p. 253.
10. *Mercure*, t. XX, p. 871-873.
11. Le *Mercure* non plus (t. XX, p. 875).

ces Français restés à Bruxelles avec le comte de Brion, premier écuyer de Monsieur, « auxquels le sieur d'Amontot, résident pour le roi très chrétien en cette cour, a toujours tenu table ouverte depuis le départ de Monsieur [1]. » Il rentra avec eux sans doute dans les premiers jours de novembre [2].

Tristan revenait en France au moment où son talent allait s'épanouir et où il allait produire ses chefs-d'œuvre.

1. *Gazette*, 1634, p. 475.

2. Le dernier départ signalé par la *Gazette* (p. 570) est celui du sieur de Grandlieu, trésorier général de Monsieur, qui quitta Bruxelles à la fin de novembre. Gaston (*Mém.*, p. 70) avait envoyé en Flandre 45.000 écus pour dégager sa maison. Voir aussi les *Mém. de Goulas*, t. I, p. 255-258.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE III

VIE DE TRISTAN

DEPUIS SON RETOUR EN FRANCE A LA FIN DE 1634
JUSQU'A SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE (1649)

Aussitôt de retour à Paris, Tristan, tout en donnant ses soins à une nouvelle édition des *Plaintes d'Acante*, s'occupa de faire sa paix particulière avec le tout-puissant cardinal, et d'obtenir son rétablissement dans la maison de Monsieur.

Un libraire de la rue Saint-Jacques, Pierre Billaine, « marchand libraire en l'Université de Paris [1], » recevait alors de fréquents envois de livres de Balth. Moretus [2], et sans doute d'autres imprimeurs flamands. Il avait dû vendre les *Plaintes d'Acante*. Il voulut donner au public une réimpression de ces poésies, qui semble avoir été faite dans des conditions assez peu régulières, car Pierre Billaine n'a obtenu le *Privilège* pour l'impression des *Œuvres poétiques du sieur Tristan* que le 16 *juin* 1635 [3], et cependant l'ouvrage avait paru auparavant, sans *Privilège*, sous ce titre : *Plaintes d'Acante et autres œuvres du sieur de Tristan* ; et, au bas de la gravure de Lucas Vorstermann [4], on lisait : « *A Paris, chez Pierre Billaine, rue Saint-Jacques, à la Bonne Foi, devant Saint Yves*, 1634 [5]. » Cette édition

1. *Privilège* des *Amours*.
2. Notamment de 1633 à 1635 (*Arch. du Musée Plantin*).
3. Nous croyons qu'il faut lire ainsi le texte : « Donné à Paris le *sizième* jour de juin l'an de grâce 1635, et de notre règne le vingt-*sixième*. » — Voir ce *Privilège* à la suite des *Amours*.
4. La planche a été refaite pour cette édition, et la signature de Vorstermann supprimée.
5. Cette édition n'est pas aussi complètement inconnue que l'édition originale. M. Maurice Garnier la signale dans une note à l'article consacré par Weiss à Tristan dans la *Biographie Michaud* (Nouv. éd., t. XLII, p. 175-176) ; mais il ne se l'explique pas : « On

est, d'ailleurs, presque de tous points conforme à la première ; les modifications se réduisent à deux : à la dernière page, l'*Extrait du Privilège du roi* et l'*Achevé d'imprimer* ont été naturellement supprimés [1], bien que l'*Extrait* reste annoncé au bas de la page précédente par la syllabe EX. — ; au contraire, l'*Approbation* de Zegerus van Hontsum a été conservée ; mais, au lieu de terminer le volume, elle a été reportée vers le début, entre le *Sujet des Plaintes d'Acante* et les stances *A l'honneur de Sylvie*, à la place du curieux portrait de Sylvie, qui a disparu [2]. Quoi qu'il reste pour nous d'anormal et d'inexpliqué dans les conditions mêmes où s'effectua cette réimpression, elle atteste du moins le succès des *Plaintes d'Acante*, succès persistant, car elles seront réimprimées encore en 1638 et en 1662 dans les *Amours*, et, en 1651, Thomas Stanley, dans ses *Poems*, donnera une traduction anglaise du poème de Tristan [3].

Puisque ses poésies commençaient à être si fort appréciées, le meilleur moyen pour Tristan de rentrer en grâce auprès du cardinal était d'écrire quelques vers en son honneur ; Boisrobert ne tarda pas à lui en offrir l'occasion. Ce médiocre personnage (nous le flattons en parlant ainsi) avait du moins une qualité : il employait volontiers en faveur des gens de lettres le surprenant crédit dont il jouissait auprès du cardinal [4], et il était en droit de rappeler, dans l'*Avis* qui précède ses *Epîtres en vers* (1659), que Richelieu lui « donnait dans son académie de campagne (il nommait ainsi une société de quatre ou cinq de ses plus familiers) l'agréable qualité d'*ardent solliciteur des Muses incommodées* ». Or, le 23 avril 1633, Boisrobert avait obtenu un privilège du roi pour l'impression d'un volume,

remarque comme une singularité que ce poème ait été imprimé d'après l'approbation d'un chanoine hollandais (Zegerus van Hontsum, censeur), datée d'Anvers, le 10 juin 1633. Ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est qu'il n'en soit fait aucune mention dans nos bibliographies les plus estimées. » — M. le docteur Vincent, de Guéret, a bien voulu nous écrire qu'un exemplaire de cette édition, trouvé chez un ouvrier, a été décrit, en 1862, dans une petite revue, *La Marche*, qui a cessé de paraître depuis longtemps.

1. Cette page est demeurée blanche dans l'édition de 1634.

2. Ajoutons que, par suite d'une faute d'impression, au lieu d'être signée *Simoninus*, la troisième des poésies liminaires latines est signée *Simonius* dans l'édition de 1634.

3. William Thomas Lowndes, *The bibliographer's Manuel of English Literature* (Londres, 1864), t. V, p. 2492-2493. En même temps que les *Plaintes d'Acante*, le poète anglais a traduit des poésies de Théophile, de Preti, de Marino, de Boscan et de Gongora. Le rapprochement de ces noms indique bien le goût de l'époque. Les *Poems and translations* de Th. Stanley ont été réédités (2 vol. in-12) en 1814-1815. Voir la notice latine consacrée par un parent de Stanley, Wotton, à sa vie et à ses ouvrages, dans une nouvelle édition, donnée en 1722 par Heumann, des *Elogia Gallorum* de Scévole de Sainte-Marthe.

4. Frères Parfaict, t. V, p. 19.

dans lequel il voulait réunir tous les éloges rimés en l'honneur du cardinal, sous le titre de *Sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu*. Chapelain, G. Colletet, Faret, Gombauld, Gomberville, Mlle de Gournay, l'Estoile, Racan, le comédien Mondory, poète à ses heures, avaient répondu à son appel ; leurs pièces avaient été imprimées « pêle-mêle », à mesure qu'ils les avaient livrées [1], et l'ouvrage était prêt à paraître, quand Tristan, désireux de joindre, lui aussi, son offrande au *Sacrifice des Muses*, sollicita la bienveillance de Boisrobert, peut-être par ce billet poétique que nous trouvons dans la *Lyre* [2] :

Cher Métel, que la gloire a mis
Au rang des choses immortelles,
Et qui par des faveurs nouvelles
Obliges toujours tes amis,
Puisque à rendre de bons offices
Tu trouves les mêmes délices
De ceux qui gouvernent les cieux,
Je te veux faire une prière,
Afin de te donner matière
De goûter du plaisir des dieux.

Boisrobert entendit cet appel, et le *Sacrifice des Muses* se termina [3] par le sonnet suivant, qui, nous en devons convenir, n'est point au nombre des meilleures poésies de Tristan [4] :

Sage et puissant esprit, dont les divins conseils
Ont toujours tant de gloire et de bonheur ensemble,
Plus tôt dedans le ciel on verra deux soleils
Que l'on trouve ici-bas quelqu'un qui vous ressemble.

L'ordre est si merveilleux que vous savez donner
Pour ouvrir ou fermer le temple de la guerre,
Que vous méritez bien l'honneur de gouverner
Les maîtres de la mer et les dieux de la terre.

1. *Avis au lecteur* placé par Baudoin en tête du volume. Il en avait été de même pour les éloges latins, *Epinicia Musarum Eminentissimo Cardinali Duci de Richelieu*, pour lesquels Boisrobert avait obtenu un privilège le 23 avril 1633 également ; mais ce volume avait paru plus tôt, achevé d'imprimer le 14 août 1634.

2. P. 23, *A M. de Boisrobert, abbé de Châtillon.*

3. Pas tout à fait ; car, après le sonnet de Tristan (p. 205), nous trouvons encore deux fragments, extraits de deux plus longues pièces, de Malherbe et de Maynard, rejetés à la fin sans doute parce que ce ne sont que des fragments.

4. C'est sans doute pour cela qu'il ne l'a reproduit dans aucun de ses recueils de poésies. Il est à noter que Tristan n'a point fait de vers pour Louis XIII dans le *Parnasse royal*, pour lequel Boisrobert avait encore obtenu un *Privilège* le 23 avril 1633, et qui parut en 1635.

Certes, grand *Richelieu*, vos rares qualités,
Qui peuvent tout gagner dessus nos volontés,
Témoignent que votre âme a des grâces infuses;

Et votre seul malheur, au jugement de tous,
C'est que votre mérite est si grand, que les Muses
N'ont point de compliments qui soient dignes de vous [1].

Le *Sacrifice des Muses* ne porte point d'achevé d'imprimer; mais, daté de 1635, il a dû paraître au commencement de cette année, ou vers la fin de 1634.

Il est probable que le cardinal accueillit assez bien l'hommage de l'ancien gentilhomme de Monsieur, car nous trouvons à la page 147 des *Amours* deux autres poésies de Tristan, qui ont dû être faites pour lui à peu près vers la même époque. La première est un assez joli madrigal à la nièce de Richelieu, la marquise de Combalet [2], que le tout-puissant ministre aurait bien voulu marier au frère et héritier du roi; la seconde est une médiocre, mais fort élogieuse épigramme *Sur une statue de Didon*, tenant à la main l'épée dont elle va se frapper. Ce beau marbre était l'œuvre de

.....Christophe Cochet, disciple de Biar,

que l'abbé de Marolles place

Entre les bons sculpteurs et les meilleurs de France [3],

et il avait été donné au cardinal par le maréchal duc de Montmorency. Tous les poètes du temps l'avaient chanté, et, tandis que Tristan était en Flandre, leurs épigrammes avaient été réunies dans

1. Ce sonnet de Tristan n'est pas un des plus obséquieux du volume, au contraire; qu'on le compare à celui où Chanvalon (p. 44) dit au cardinal qu'il est « un dieu sous la forme d'un homme! »

2. Il est intitulé simplement *Avis à M. de C.*; mais le 19 mai 1638, la veille même du jour où furent achevés d'imprimer les *Amours*, la marquise fut créée duchesse d'Aiguillon, et le madrigal est reproduit dans la *Lyre* (*Mélanges*, p. 87), sous ce nouveau titre : *Avis à Mme la duchesse d'Aiguillon*.

3. *Livre des peintres et graveurs*, éd. Duplessis, 1872, p. 54, *Quelques sculpteurs*, str. III. — La Pinelière n'est pas moins élogieux dans son *Parnasse* (*Dédicace*) : « Phidias ne commença pas par son Jupiter à faire des statues, ni Polyclète par sa Junon ; la Didon de Cochet n'était pas son coup d'essai. » — Cochet était très lié avec un ami de Tristan, le frère de Mme de Sainctot, le gros d'Alibray, dans les *Œuvres poétiques* (1653) duquel on trouve (*Vers héroïques*, p. 57-59) quatre épigrammes sur son « cher Cochet », deux sur son « tombeau de M. le comte de Soissons, qui se voit aux Chartreux de Gaillon », et une sur sa mort.

un curieux recueil, placé à la suite des *Nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain et autres, à Paris, chez Robert Bertault*, 1633[1]. Tristan savait donc être agréable à Richelieu, en célébrant à son tour ce chef-d'œuvre, dont l'éloge venait encore d'être fait dans le *Sacrifice des Muses*[2].

Si le poète était parvenu assez aisément à se ménager la bienveillance du cardinal, chose surprenante, il rencontra beaucoup plus de difficultés à se faire rétablir dans la maison de Monsieur. Aussitôt revenu en France, le duc d'Orléans s'était installé à Blois, « où on lui avait déjà mis en tête d'abattre le château et d'en faire un tout neuf[3]. » Ce désolant projet ne reçut heureusement qu'un commencement d'exécution ; mais il tenait au cœur de Monsieur, qui, à cause de cela, passa une partie de l'année 1635 à Blois[4], et qui même n'était pas venu assister à Paris, le 26 novembre 1634, au mariage avec Marguerite de Coislin de son favori Puylaurens, créé en même temps duc et pair[5]. Gaston s'occupa dès son retour[6] de faire l'état de sa maison, et Tristan s'empressa de mettre en mouvement tous ses protecteurs. Il s'adresse tout naturellement d'abord à ce M. de P. P. (que nous croyons être Puylaurens), qui, « au premier voyage que S. A. fit en Lorraine, » lui a promis « par plusieurs lettres » qu'il le rétablirait « en sa maison[7] ». Il lui dit que l'occasion est venue de « faire valoir » sa parole ; il s'excuse encore, comme il l'a fait « à Bruxelles, en la galerie de la feue infante », de sa négligence à faire sa cour ; il n'a pas voulu imiter l'importunité des autres courtisans : « J'ai cru qu'il fallait aimer davantage, et faire paraître moins de grimaces. » Il l'assure qu'en l'honorant de sa protection,

1. Voici le titre exact et la description de ce recueil : *Divers auteurs. Vers sur une statue de Didon, faite en marbre par Cochet, et donnée à Mgr le cardinal de Richelieu.* Les épigrammes françaises, au nombre de cinquante-quatre, vont de la page 1 à la page 27 ; viennent ensuite, de la page 27 à la page 45, les quarante-huit épigrammes latines, sous ce titre : *Pro marmorea et insigni statua Didonis ensem manu tenentis, a nobilissimo duce Monmorencio, illustrissimo et omnium celeberrimo cardinali Richelio, rerumque Gallicarum sapientissimo moderatori, dono data.*

2. On y trouve (p. 177-178) deux épigrammes anonymes sur la statue de Cochet. Il y en a deux également dans le *Jardin des Muses* (1643), p. 169. Voir enfin les *Epigrammes* de Colletet (1653), p. 448.

3. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 261.

4. De La Saussaye, *Le Château de Blois*, 3e éd., 1850, p. 357.

5. On lui avait donné la terre d'Aiguillon, qui passera plus tard à la marquise de Combalet.

6. Tristan était entré au service de Monsieur à la fin de 1621 ou au commencement de 1622 ; on peut donc dater de la fin de 1634 une lettre où il parle des « très humbles services » qu'il a « rendus depuis douze ans à S. A. » (*Lettres mêlées*, p. 377 et suiv.).

7. *Ibid.*

M. de P. P. ne sèmera pas « en terre ingrate », et il le conjure de se souvenir de lui dans le soin qu'il prendra de ses « créatures ». Puis, comme il a peur que M. de P. P. n'ait pas « autant de mémoire qu'il a de générosité [1] », Tristan, pour être plus sûr de n'être pas oublié de lui, écrit à un personnage qu'il a souvent servi de sa plume, « à M. de L. V. [2], pour le prier de l'obliger d'une recommandation auprès de M. de P. P. [3]. » La demande du poète est équitable : « Il était juste qu'un gentilhomme, doué d'un peu d'esprit, servît avec grand zèle et grande fidélité un prince dont les qualités sont généralement admirées ; mais il ne sera pas déraisonnable qu'un si digne maître prenne quelque soin de ses serviteurs, et qu'il ait égard au temps qu'ils lui donnent. Je vous avoue que j'aimerais autant aller mourir aux terres australes que de vivre avec la honte d'un si mauvais traitement, et de passer pour une pièce qui aurait été démolie en une maison dont les fondements doivent être aussi assurés que ceux du monde. » Tristan espère cependant que, si M. de L. V. veut bien rappeler ses intérêts à M. de P. P., « ce nouveau règlement ne *lui* fera pas de mal », et qu'il pourra bien « être compté parmi le débris qui se sauvera de ce naufrage ». Le 14 février 1635 Puylaurens était arrêté au Louvre même, et conduit à Vincennes, où il mourait quatre mois après [4], et, avec ce protecteur, Tristan perdait encore une fois ses espérances.

Après l'éclatant succès qu'obtint au commencement de 1636 la tragédie de *Mariamne*, après les applaudissements que lui prodigua Monsieur, à qui le poète la dédia [5], après les vers qu'il composa pour le prince « lorsque S. A. commandait les armes du roi en la province de Picardie [6] », Tristan se flatta que sa demande serait mieux accueillie ; il présenta de nouveau sa requête *A S. A. R., faisant l'état de sa maison à Blois, en l'année* 1636 [7] :

1. *Lettres mêlées*, p. 420 et suiv.

2. Peut-être le sieur de La Vergne, qui, en 1627, était, comme Tristan, gentilhomme à la suite de Monsieur. (*Manuscr. de d'Hozier*, p. 58, à la *Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, n° 694.)

3. « Il est nécessaire à mon rétablissement chez Mgr que M. votre ami en die un mot. »

4. D'une fièvre pourprée, dit Bazin (*Hist. de France sous Louis XIII*, p. 366). Les contemporains ont cru à un empoisonnement (*Mém. de Montrésor*, p. 274). Cette disgrâce de Puylaurens est cause que le sonnet des *Plaintes d'Acante*, qui lui était adressé, n'a pas été reproduit par le poète dans ses *Amours* (1638).

5. On lit dans la *Dédicace* de *Mariamne* : « Après l'estime que vous avez faite de cette peinture parlante de *Mariamne*, l'ayant appelée merveilleuse, etc. »

6. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 59. On trouve aussi cette *Ode* en tête de plusieurs éditions de *Mariamne*.

7. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 66.

Verrez-vous sans ressentiment
Que mon cœur depuis quinze années
Vous adore inutilement?

Gaston parut touché, si c'est bien à cette circonstance que se rapporte, comme nous le croyons, une lettre à M. G. (sans doute Goulas[1]), qui est « le meilleur témoin de la continuation des services » de Tristan : « Vous savez, lui dit le poète, que S. A. me fit paraître sa bonne volonté devant vous, et qu'elle m'en assura par votre bouche la dernière fois qu'elle fut à Blois. Ne permettez pas, s'il vous plaît, que ma mauvaise fortune combatte plus longtemps sa bonté royale[2]. » Mais, si Gaston était assez facilement ému, son émotion ne durait jamais longtemps, et les grosses dépenses qu'il venait de faire à Blois[3] ne le disposaient pas à la libéralité. Ce fut donc en vain que, pour lui rappeler sa « bonne volonté », Tristan s'adressa au comte de Brion[4] et au nouveau favori, l'abbé de La Rivière[5], et qu'il écrivit directement au prince lui-même[6] :

Grand miracle de l'univers,
Divin Gaston, vous devez craindre
Que le feu d'où naissent mes vers,
Faute de bien, vienne à s'éteindre :
Possible serez-vous blâmé
De n'avoir pas assez aimé
Tout ce qui sert à votre gloire,
Si la lampe, qui dignement
Peut éclairer votre mémoire,
N'a de l'huile suffisamment;

il perdit longtemps son temps et ses vers, car il ne sera pas encore qualifié gentilhomme de Monsieur dans le *Privilège* de *Panthée*, et

1. *Lettres mêlées*, p. 388-391.
2. Il ajoute : « Monsieur G. G., qui vous présentera mes lettres, s'est voulu charger de vous dire quelque chose de mes petits intérêts. » C'est sans doute ce M. G. G. auquel est adressée la *Lettre XC*, *Sur un petit sujet de plainte*. Peut-être est-ce ce *Guillaume Guillemin* que nous retrouverons en 1640.
3. « Il dépensa, suivant Bernier, 300.000 livres pour ses constructions. » (DE LA SAUSSAYE, *Le Château de Blois*, 3e éd., 1850, p. 357.)
4. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 64. François de Levis, comte de Brion, fils de Marguerite de Montmorency, était premier écuyer de Monsieur. Il se disait parent de la sainte Vierge. En 1635 Monsieur logea plusieurs fois chez lui.
5. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 65.
6. *Ibid.*, p. 63.

c'est au plus tôt en 1640 que nous le trouverons rétabli dans la maison du duc d'Orléans[1].

L'hôtel que Tristan paraît avoir fréquenté le plus assidûment après son retour en France, tandis qu'il composait en 1635 sa *Mariamne* « dans un assez tranquille loisir[2] », est celui de Mme de Modène, qu'il avait autrefois connue au Grand Pressigny. C'était en effet cette Marguerite de la Baume de Suze, nièce de deux des anciens maîtres de Tristan, le marquis de Villars et le duc de Mayenne, cousine germaine des princesses Marie et Anne, les futures reine de Pologne et princesse Palatine, qui avait épousé en premières noces, le 11 avril 1614, Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, maréchal de camp et gouverneur du Maine. Nous ne savons où M. H. Chardon, qui a révélé tant de détails curieux sur la baronne de Modène, a trouvé que Tristan prétendait être parent de cette dame par les Montpezat[3]; mais il se disait allié par son arrière-grand'mère, Anne de Château-Chalons, au marquis de Lavardin[4]. Restée en 1620 veuve avec deux fils (Henri, filleul du duc de Mayenne, qui sera tué au siège de Gravelines, en 1644, et dont la deuxième femme, Marguerite de Rostaing, sera tant louée par Mme de Sévigné[5], et Philibert-Emmanuel, filleul du marquis de Villars, qui sera appelé à l'évêché du Mans le 12 décembre 1648[6]) et avec une fille, Madeleine, qui va nous occuper particulièrement, la marquise de Lavardin s'était remariée, en 1630, à Esprit de Raymond, chevalier de Modène, auquel Tristan se croyait également allié[7], et qui, devenu veuf, épousera, après la mort du poète, sa propre nièce, Madeleine L'Hermite. Né le 1er novembre 1608[8], M. de Modène avait quatorze ans de moins que sa première femme[9]. Mais Marguerite de la Baume de Suze était riche;

1. *Arch. nat.*, K. K. 275, *Trésorerie générale des maison et finances de Mgr le duc d'Orléans, oncle du roi, pour l'année* 1640, *par Barthélemy Rouleau de Grandlieu*, 4e *et dernier volume; autres deniers par ordonnance pour Mademoiselle.*

2. *Avertissement à qui lit* en tête de *Panthée* (1639).

3. *M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*, Paris, 1886, in-8°, p. 42.

4. J.-B. L'Hermite, *Inventaire de l'hist. généalogique de la noblesse de Touraine*, p. 509 et suiv.

5. Tristan, *Lettres mêlées*, p. 47, *Epître dédicatoire à Mlle de Lavardin.* — *Mercure*, t. XXV, p. 20. — M. H. Chardon, *Op. cit.*, p. 172-175. Marguerite de Rostaing était aussi alliée à Tristan par sa mère, Anne Hurault de Chiverny. Elle signera avec l'évêque du Mans, son beau-frère, au contrat de mariage de Mlle de Sévigné. (Walckenaer, *Mém. sur Mme de Sévigné*, t. II et III.)

6. *Gazette.*

7. Voir plus haut, p. 88. — Ce n'est qu'après l'expédition de Naples qu'Esprit de Raymond sera appelé baron de Modène. (M. H. Chardon, *Op. cit.*, p. 315.)

8. *Livre des baptêmes de la commune de Sarriaus*, Cote A, 1606-1619, f° 17.

9. M. H. Chardon, *Op. cit.*, p. 37.

elle avait personnellement des alliances considérables, et ses enfants appartenaient à cette grande famille de Beaumanoir, illustre dès le XIIe siècle [1] ; ils étaient petits-fils de ce vaillant maréchal de Lavardin [2], qui était dans le carrosse de Henri IV le jour où le roi fut assassiné [3], neveux du spirituel et éloquent évêque du Mans, Charles de Beaumanoir [4], et leur famille tenait dans le Maine le premier rang [5], après les maisons de Soissons et de Lorraine : tous ces avantages firent passer sur la grande disproportion d'âge M. de Modène [6], et le décidèrent à contracter une union, qui d'ailleurs ne devait pas être heureuse.

Bien vu des deux époux, Tristan faisait à Mme de Modène de fréquentes visites dans son hôtel du quartier Saint-André-des-Arcs, près des Cordeliers [7], ou, l'été, à son château de Malicorne, dans le Maine [8] ; c'est là sans doute qu'il connut Scarron, avec lequel il devait rester lié toute sa vie [9]. Mais ce qui l'attirait chez Mme de Modène, c'était moins, comme Scarron, le luxe de sa table abondante [10], que le charme qui se dégageait de la personne de Madeleine de Lavardin. La jeune fille avait seize ans à peine en 1635 ; mais sa beauté éclatante s'était vite épanouie [11], et déjà l'on voyait autour d'elle des soupirants [12]. Sa grâce, son esprit, son goût pour les sciences, pour l'éloquence, pour la poésie [13], son jugement sûr et précoce, ravissaient le poète déjà

1. *Lettres de Costar*, 1659, in-4°, p. 9, *Lettre au R. P. Mascaron, prêtre de l'Oratoire*, qui a formé le dessein de faire un poème sur la célèbre « maison de Beaumanoir ».

2. TRISTAN, *Lettres mêlées*, p. 46.

3. BAZIN, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. I, p. 15.

4. TRISTAN, *Lettres mêlées*, p. 46. Le poète rappelle également que plusieurs de leurs oncles ont acquis de grands honneurs à la guerre, et Costar nous dit, dans la *Lettre à Mascaron* déjà citée, que de « sept des enfants du maréchal de Lavardin qui prirent l'épée, la plupart sont morts les armes à la main, dans le service de leur roi ». Voir aussi le *Mercure* de 1622, t. VIII, p. 645, et M. H. CHARDON, *Op. cit.*, p. 11.

5. Louis de Beaumanoir, baron de Lavardin, était alors sénéchal du Maine. (LOUIS DE LA ROQUE et ED. DE BARTHÉLEMY, *Catalogue des gentilshommes du Maine*.)

6. Ajoutons que le chevalier de Modène était né dans le Comtat-Venaissin, dont le grand-père de Marguerite de la Baume avait été gouverneur pour le Saint-Siège.

7. M. H. CHARDON, *Op. cit.*

8. Voir à l'*Appendice* le n° IX : la fin de cette pièce prouve que Tristan connaissait la société du Maine.

9. Depuis 1634, Scarron était domestique de l'évêque du Mans. (M. MORILLOT, *Scarron et le genre burlesque*, p. 12.) Il en obtint un canonicat le 18 décembre 1636. (*Ibid.*, p. 16.)

10. SCARRON, éd. Bastien, 1876, t. VII, p. 207.

11. Quand elle sera mariée au comte de Tessé, Costar lui écrira, après une maladie de son mari : « Il me fâche d'apprendre que vos veilles et vos inquiétudes vous aient fait perdre une partie de cet embonpoint, qui vous avait rendu l'éclat et le brillant de Mlle de Lavardin. » (*Lettres*, 1658, in-4°, *Lettre CXCI*.)

12. TALLEMANT, t. III, p. 130.

13. TRISTAN, *Lettres mêlées*, p. 44. Plus tard, elle se fera envoyer par Costar à Mali-

grisonnant; il avait plaisir à satisfaire les curiosités de cet esprit ardent pour l'étude et à se faire en quelque sorte le maître de la jeune fille. Voilà pourquoi il lui « *donna* un *Livre de Principes de Cosmographie* », en 1637 au plus tard, puisque la lettre qui accompagnait cet envoi, et que Tristan a reproduite dans ses *Lettres mêlées*[1], est antérieure à la mort de l'évêque du Mans, oncle de Madeleine, décédé le 21 novembre 1637[2]. Tristan était-il l'auteur de ce livre ? Cela n'est pas certain : il pouvait dédier cet ouvrage sans l'avoir écrit, comme Ménage faisait une épître à la reine de Suède « en lui dédiant les vers de Balzac [3] ». Mais d'autre part il ne serait pas impossible que Tristan eût écrit pour Mlle de Lavardin des *Principes de Cosmographie* : nous avons vu qu'il s'était chez Scévole de Sainte-Marthe appliqué aux études les plus diverses, et si les bibliographies ne signalent aucun ouvrage de lui sur ce sujet, si nos recherches sont restées sans résultat, c'est que Tristan s'est peut-être contenté de « présenter » manuscrite à Mlle de Lavardin « cette description du monde », comme, en 1640, le duc d'Enghien « présentera » à son père un *Plan des villes capitales et frontières du duché de Bourgogne*, entièrement dessiné de sa main[4].

La rupture de Mme de Modène avec son mari, rupture rendue inévitable par la liaison, publiquement affichée, d'Esprit de Raymond avec Madeleine Béjart, n'altéra point ses bons rapports avec Tristan. Elle quitta Paris en 1637, et alla s'installer à Malicorne, où bientôt lettres et vers de Tristan vinrent rejoindre Mlle de Lavardin. Les manuscrits de Conrart nous ont conservé une longue épître rimée[5], où le poète raconte à la jeune fille, en vers de gazette, l'histoire quelque peu scandaleuse d'une dévote, Mme Saulnier, femme d'un conseiller au Parlement, qui avait volé son mari pour s'enfuir avec un tout jeune nègre, Zaga Christ, dont on parlait alors beaucoup dans

corne toutes les productions des beaux esprits : lettres et stances de Voiture, vers de la Mesnardière, de Bensserade, etc. (*Lettres de Costar*, 1658, *Lettres* CLXVIII, CLXXVI, CLXXVII, CLXXVIII).

1. P. 41-48.

2. *Gazette*. Le frère de Madeleine ne sera évêque du Mans qu'en 1648, longtemps après la publication des *Lettres mêlées*.

3. TALLEMANT, t. V, p. 228.

4. COUSIN, *Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 73. Il semble qu'il y ait une allusion à ces *Principes de Cosmographie* vers la fin d'une épître rimée de Tristan à Mlle de Lavardin, dont nous parlerons tout à l'heure :

Dans la carte géographique,
Dont vous savez bien la pratique,
Dit le propre Monsieur Tristan.

5. *Arsenal*, n° 4124, t. XIX, p. 409 et suiv. Il y en a une autre copie, moins bonne, dans le n° 4129, t. XXIV, p. 335-342. — Voir l'*Appendice*, n° IX.

Paris, où il se faisait passer pour le roi légitime d'Ethiopie [1]. C'est une étrange aventure, il faut en convenir, à conter à une jeune personne. Nous devons ajouter que Tristan la conte avec quelques précautions; il ne le fait d'ailleurs, a-t-il soin de dire, qu'à l'expresse recommandation d'une grande amie de Mlle de Lavardin, Mlle de La Haye [2]. Mais son excuse est surtout dans les mœurs du temps : l'épître de Tristan paraît d'une délicatesse exquise, si on la compare à l'ignoble épithalame [3], qu'allait rimer, quelques mois plus tard, Scarron pour le mariage de Madeleine de Beaumanoir avec René de Froullay, comte de Tessé (8 novembre 1638 [4]). Tristan continua de correspondre avec la jeune comtesse; il nous a conservé dans la *Lyre* [5] un joli sixain composé pour elle, et il semble même, d'après une lettre de Costar, qu'il ait fait la petite supercherie de lui adresser, en 1643, un madrigal tourné par lui pour la duchesse d'Aiguillon, et déjà imprimé dans les *Amours* et dans la *Lyre* [6].

1. Les pères Récollets avaient présenté cet adroit imposteur au pape le 18 mai 1633 (*Gazette*), et Richelieu s'y intéressait. L'histoire de Zaga Christ, racontée dans le *Borboniana*, en 1638 même, comme le prouvent les articles 42 et 66, est développée complaisamment par Tallemant (t. V, p. 60-64). Zaga Christ a inspiré beaucoup de poèmes orduriers aux rimeurs du temps (*Recueil de Conrart in-4°*, n° 4123, t. XVIII, p. 1171, et n° 4126, t. XXI, p. 959). Il mourut, dit la *Gazette*, le 22 avril 1638, et sa mort est le sujet d'un long poème dédié à Bassompierre. (*Recueil de Conrart in-4°*, t. XXII, p. 871.) D'Assoucy en parle encore en 1650 dans son *Ovide en belle humeur* (*Fable VIII, le Déluge.*) Desmarets a fait son épitaphe.

2. Sans doute celle qui, à plus de 40 ans, épousera le vieux La Mothe Le Vayer (Guy Patin, *Lettre du* 30 *décembre* 1664). Somaize dit qu'elle contait « une histoire avec tout l'agrément possible ». (*Dict. des Précieuses*, éd. Livet, t. II, p. 147.) Son père avait été ambassadeur à Constantinople. Il aimait les arts, et faisait représenter l'opéra dans son château d'Issy. (*Clef du Dict. des Précieuses*, t. II, p. 254.) En 1640, tandis qu'il était à Constantinople, sa femme était à Paris (*Arsenal, manuscr., Traités et ambassades de Turquie*, t. V, p. 154).

3. Il serait impossible d'en citer ici le refrain.

4. M.H. Chardon, *Op. cit.*, p. 88. Leur fils sera ce maréchal de Tessé, dont le comte de Rambuteau a publié les *Lettres* en 1888.

5. *Mélanges*, p. 90, *Pour Mme la comtesse de Tessé la jeune.* Il y a encore dans la *Lyre* (*Mélanges*, p. 96 et p. 91) deux madrigaux à des dames de la société mancelle, la comtesse de Suze, l'aimable Françoise Apronne des Porcelets de Maillane, femme de cet Honorat de la Baume, frère de Mme de Modène, dont il est question dans le *Page disgracié* (t. II, ch. XXXV), et la comtesse de Belin, belle-fille de ce fameux François d'Averton, comte de Belin, protecteur de Mairet et de Rotrou, que Guérin de la Pinelière a loué dans son *Parnasse* (1635), dont Scarron a fait un si magnifique éloge, sous le nom de marquis d'Orsé, dans le *Roman comique*, et auquel M. H. Chardon a consacré un intéressant chapitre dans sa *Vie de Rotrou mieux connue*. Scarron a rimé des *Etrennes à Mme de Belin.*

6. P. 145 et p. 87. Le poète dit à la duchesse, en parlant de la *mère d'Amour :*

> C'est que les Grâces l'ont quittée,
> Pour demeurer avecque vous ;

et Costar répond ainsi à une lettre de Mme de Tessé : « *Quoique les Grâces aient aban-*

La respectueuse fidélité que Tristan conservait à Mme de Modène ne l'empêcha point de rester très lié avec son jeune et spirituel mari. L'aimable chevalier était d'ailleurs bien vu de Monsieur, qui, en 1631, avait accepté d'être parrain de son fils Gaston. Il formait avec quelques jeunes seigneurs, élégants, galants, beaux danseurs, passionnés pour le jeu, amis des lettres, de la comédie et des comédiennes, une sorte de petit cercle, où était bien accueilli le poète gentilhomme, qui avait toujours au service de ses amis un tendre madrigal ou un sonnet amoureux. Nommons d'abord un petit cousin du maréchal de la Châtre, parent à la fois du duc de Guise, de la princesse de Condé, de la duchesse de Montbazon et des Séguier [1], le comte de Nançay [2], pour lequel Tristan a fait tant de vers, et auquel il dédiera ses *Amours* en 1638; spirituel causeur [3], mais rimeur détestable [4], beau et bien fait [5], d'une bravoure vantée, le futur Important, alors grand maître de la garde-robe [6], obtenait de grands succès dans les ballets de la cour [7]. Il les partageait [8] avec un autre gentilhomme, également agréable à Monsieur [9], dont il devint plus tard capitaine des gardes, également ami du plaisir et des lettres, et qui sera le plus généreux des protecteurs de Tristan, François de Beauvilliers, comte de Saint-Aignan. A peu près du même âge que M. de Modène, ce seigneur, allié aux Crevant de Humières et au

donné la mère d'Amour, pour demeurer avecque vous, comme le disent les vers qu'il *vous a plu de m'apprendre*, etc. » (*Lettres*, 1658, in 4°, *Lettre* CLXXVI.) La lettre de Costar est datée de la fin de 1643 par une allusion à la fameuse lettre du *brochet*, adressée par Voiture au duc d'Enghien.

1. *Mém. de la Châtre, Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. LI, p. 231. — LE CHEVALIER DE L'HERMITE ET BLANCHARD, *Présidents au mortier du Parlement de Paris* (1645), p. 304.

2. La châtellenie de Nançay fut érigée en comté en 1609. (P. ANSELME, t. VII, p. 368.)

3. TRISTAN, *Dédicace* des *Amours*. — *Mém. de Goulas*, t. II, p. 114, et *de Bussy-Rabutin*, éd. de 1704, t. I, p. 151.

4. Il y a un bien mauvais sonnet de lui à la page 881 du *Recueil des plus beaux vers*, etc., par Pierre Mettayer (1638).

5. *Ibid.*, p. 882, *Sonnet à M. le comte de Nançay*, signé : du Mas. — ROTROU, *Dédicace* de la *Célimène*.

6. *Gazette*, 1635, p. 85. Il avait payé sa charge plus de 100.000 écus (*Notice* en tête de ses *Mémoires*, p. 166). Voir aussi TALLEMANT, t. II, p. 480.

7. Il était aimé de Monsieur, comme le prouve péremptoirement une pièce conservée aux Arch. nat. (P. 2878[8], p. 36, *Chambre des Comptes de Blois, Lettres patentes*). Disons encore que la tante paternelle du comte de Nançay avait épousé l'historien de Thou. Sa fille, Louise de la Châtre, épousera Louis de Crevant de Humières, parent éloigné de Tristan ; par son grand-père, Pierre Miron, Tristan était également allié à la comtesse de Nançay, Françoise de Cugnac (*Généalogie de la maison des Hurault*, à la suite des *Mémoires d'Etat de Philippe Hurault de Chiverny*, 1636).

8. TRISTAN, *Vers héroïques*, p. 282, *Pour M. le comte de Saint-Aignan, représentant un maître de musique en un ballet.*

9. *Arch. nat.*, P. 2878[8], *Chambre des Comptes de Blois, Lettres patentes.*

marquis de Vardes, mari de la comtesse de Moret[1], avait en 1633, à vingt-trois ans, épousé la fille de Nicolas Servien, pour payer, avec la dot de sa femme, les 150.000 livres de dettes qu'il avait déjà contractées. Il avait « servi, en 1634 et 1635, en qualité de capitaine d'une compagnie de chevau-légers entretenus pour le service du roi dans l'armée commandée par le maréchal de La Force et dans celle du cardinal de La Valette en Allemagne[2] ». Il se reposait de ses fatigues en 1636, à Paris, dans la société de M. de Modène et du comte de Nançay, auxquels devait se joindre, en 1638, un cousin germain par alliance de ce dernier, un filleul du duc de Bellegarde, Roger de Rabutin, alors mestre de camp d'infanterie. On voyait souvent se mêler à leurs plaisirs un des plus grands seigneurs de France, un prince, qui est resté une des plus curieuses figures du XVIIe siècle[3], et pour lequel, malgré ses inconséquences et ses désordres, on ne saurait se défendre de quelque sympathie. Ce n'était rien moins que Henri de Lorraine, fils du duc de Guise, frère utérin de la première femme du duc d'Orléans; alors archevêque de Reims, il devait bientôt devenir duc de Guise par la mort de son père et de son frère aîné. Ce prélat, très jeune, puisqu'il n'avait en 1635 que vingt et un ans, avait, pour ainsi dire, hérité de son oncle l'archevêché de Reims et des bénéfices ecclésiastiques dont les revenus s'élevaient à 400.000 livres; mais, pas plus que cet oncle, qui avait épousé secrètement une ancienne maîtresse de Henri IV[4], Henri de Lorraine n'était le modèle des vertus épiscopales. Bouillé, dans son *Histoire des ducs de Guise*, a tracé de ce prince, dans la maison duquel Tristan devait mourir, un portrait un peu flatté, mais exact dans l'ensemble[5] : « Agréable de sa personne, rempli de grâce et

1. Nous avons trouvé ces renseignements dans une généalogie de la maison de Beauvilliers, au château de Saint-Aignan. Voir sur la maison de Beauvilliers les *Mém. de l'abbé de Marolles* (éd. de 1755, t. II, p. 193).

2. Nous donnons ces renseignements d'après un long, consciencieux et intéressant traité manuscrit *De l'Origine de la maison de Beauvilliers et des différents possesseurs de la terre et seigneurie de ce nom*, que nous avons découvert dans les archives non classées du château de Saint-Aignan. Il est postérieur à 1716, et antérieur à la mort de la seconde femme de François de Beauvilliers, laquelle avait trente ans en 1680. Nous avons retrouvé également, dans différentes liasses, trois certificats, datés de 1636 et de 1638, constatant que François de Beauvilliers a commandé *effectivement* sa compagnie en 1634 et en 1635.

3. Paul de Musset (*Extravagants et originaux du XVIIe siècle*, p. 178-340) lui a consacré une longue étude, agréable, mais assez inexacte.

4. Bazin, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. II, p. 141.

5. T. IV, p. 423-424. Il s'est servi pour ce portrait d'un éloge du duc de Guise écrit après la mort de ce prince par le duc de Saint-Aignan.

d'agilité dans les exercices du corps,... libéral,... spirituel,... doué d'une élocution aisée et précise, du don de faire des vers avec facilité », il semblait beaucoup moins né pour les dignités ecclésiastiques que pour l'amour et la galanterie[1]. Tallemant des Réaux prétend qu'il eut un fils de sa cousine, la princesse Bénédicte de Gonzague, abbesse d'Avenay, morte en 1637[2]; il est permis de ne pas l'en croire. Mais nous avons conservé la promesse de mariage que l'archevêque de Reims écrivit et signa de son sang, le 29 juin 1636, à la sœur de la princesse Bénédicte, à la princesse Anne, si connue plus tard sous le nom de princesse Palatine[3]; il est certain qu'il se fit marier avec elle en 1638 par un de ses chanoines dans la chapelle de l'hôtel de Nevers[4], et nous verrons tous les scandales qui éclatèrent alors. Avant ce romanesque amour pour la princesse Anne, le jeune prélat avait eu une liaison affichée avec une comédienne du Marais, la Villiers[5], pendant l'hiver de 1635-1636[6], et Tallemant nous assure que, « pour lui plaire, il portait des bas de soie jaune sous sa soutane[7] ». L'autorité de Tallemant est suspecte, mais l'excentricité est bien digne de l'extravagant protecteur de Tristan.

Toute cette brillante jeunesse fréquentait, comme Monsieur, chez la fameuse Mme Desloges, revenue à Paris en 1636[8]; mais on les rencontrait moins dans cette grave maison qu'à l'Hôtel de Bourgogne ou au théâtre que, tout au commencement de 1635[9], Mondory avait ouvert « dans le Jeu de Paume de la rue Vieille du Temple, proche de la rue de la Perle, à droite, en montant[10] ». L'archevêque de Reims était attiré au théâtre de Mondory par sa maîtresse; peut-être

1. TALLEMANT, t. V, p. 334. Le portrait de Bouillé s'accorde de tous points avec celui qu'a tracé Tristan dans la *Dédicace* de *Panthée*.

2. T. III, p. 311 et 450.

3. BOUILLÉ, *Op. cit.*, t. IV, p. 424-425. — Voir aussi VITTORIO SIRI, *Il Mercurio*, t. I, liv. II.

4. FORNERON, *Les Ducs de Guise*, p. 431. — *Mém. de Mademoiselle*, éd. Chéruel, t. I, p. 282-283. Les *Mémoires concernant les années* 1639-1643, de Henri Arnauld (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, 3744, 30 *juin* 1641), donnent la date précise : « La princesse Anne a déclaré (au président Bouchu, de Dijon) qu'elle était mariée dès le 4 mai 1638, à l'hôtel de Nevers, à Paris. » Voir aussi les *Mém. de Montglat* (*Collect. Michaud*, 3e *sér.*, t. V, p. 107).

5. M. H. CHARDON, *M. de Modène*, p. 55.

6. La *Gazette* signale l'arrivée à Paris de Henri de Lorraine le 17 juin 1635, et son départ le 8 mars 1636.

7. T. V, p. 334, et t. VII, p. 172.

8. *Mémoire concernant la vie et la mort de Mme Desloges*, dans le *Recueil de Conrart in-f°*, t. X, p. 113 et suiv. (*Arsenal*, *manuscr.*, n° 5419).

9. « *Dimanche dernier*, » dit, le 6 janvier, la *Gazette*. Cette même année Mareschal dédia au jeune archevêque son *Inconstance d'Hylas*.

10. M. V. FOURNEL, *Les Contemporains de Molière*, t. III, p. XIII.

celle de M. de Modène, la jeune Madeleine Béjart, y jouait-elle alors, car il est certain qu'elle était à Paris dès 1636[1]. Le prélat et le chevalier se rencontraient au théâtre avec le comte de Belin, qu'y aurait amené aussi, au dire de Tallemant, un intérêt de cœur[2], qui, dans tous les cas, a prouvé par les bienfaits qu'il prodiguait à Mairet et à Rotrou, ses domestiques, l'intérêt qu'il portait à l'art dramatique. Ils y étaient mis en relations avec les auteurs de profession, non seulement par le comte, leur protecteur, mais par Tristan, depuis longtemps ami de Mondory, et par son jeune frère, J.-B. L'Hermite de Vauselle, qui n'allait pas tarder à épouser une parente de Madeleine Béjart, Marie Courtin de la Dehors[3]. Si, en 1636, Rotrou dédie au comte de Nançay, qu'il n'a encore pas « l'honneur de connaître », sa *Célimène*, que, bien des années après, Tristan remettra à la scène sous le nom d'*Amaryllis*, c'est, dit-il, que le comte en a parlé avec éloge avec un de ses amis, et cet ami fidèle nous a tout l'air d'être Tristan lui-même, très lié avec le comte ; nous savons d'ailleurs, par les assez nombreuses poésies liminaires que nous avons retrouvées de lui, que l'excellent Tristan ne refusait pas aux jeunes auteurs la recommandation de son nom auprès du public, et nous le verrons, après le succès de *Mariamne*, faire, bienveillant confrère, l'éloge de la *Sophonisbe* de Mairet[4].

Si nous en croyons le *Parnasse*[5], publié en 1635 par un écrivain qui tenait à la société mancelle[6], Guérin de la Pinelière, Mondory était alors grandement importuné par les jeunes auteurs qui venaient lui apporter des pastorales tirées de l'*Astrée*. Il demanda une tragédie à Tristan, qui se fit peut-être un peu prier, car il était alors considéré comme peu séant à un homme de qualité de s'enrôler parmi les auteurs[7] ; il se décida pourtant, reprit un sujet déjà

1. Elle y contractait le 10 janvier un emprunt pour acheter une petite maison avec jardin située au cul-de-sac Thorigny, et, la même année, elle félicitait Rotrou, par un quatrain spirituel, du succès de son *Hercule mourant*. Le 11 juillet 1638 sera baptisée à Saint-Eustache la fille née des relations du chevalier de Modène et de Madeleine Béjart. Le parrain, qui n'était rien moins que le propre fils de Marguerite de la Baume, le petit Gaston de Modène, était représenté par le frère de Tristan, J.-B. L'Hermite de Vauselle.

2. T. VII, p. 172.

3. M. H. Chardon a bien voulu nous écrire que, depuis la publication de son livre sur *M. de Modène*, il avait pu établir la parenté de Marie Courtin avec Joseph Béjart, le père de Madeleine.

4. *Lettres mêlées*, p. 240-242, *A Mme de XX pour l'inviter à la comédie.*

5. P. 56.

6. TALLEMANT, t. IX, p. 62, *Vie de Costar.*

7. On connaît les prétentions de Scudéry. En 1637, La Calprenède, officier dans le régiment des gardes et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, écrivait dans la

traité par Hardy, et apporta bientôt à Mondory une *Mariamne*, qui eut un retentissement considérable, qui est restée son chef-d'œuvre, et qui est une œuvre remarquable.

Mais, si tout le monde est unanime à constater l'éclatant succès de la *Mariamne*, cet accord cesse, quand il s'agit d'établir à quelle époque commencèrent les représentations de cette tragédie. Généralement, ne tenant compte que d'une partie du texte, assez ambigu d'ailleurs, des Frères Parfaict [1], on dit que la *Mariamne* « balança le succès du *Cid* », et, comme le *Cid* fut acclamé au plus tôt à la fin de 1636, on date volontiers la *Mariamne* de 1637 [2]. C'est une erreur, qu'il n'est pas sans importance de relever pour la réputation de notre poète : *Mariamne* n'a pas suivi, mais précédé le *Cid*. Le *Privilège* du *Cid* est du 21 janvier 1637, et l'*Achevé d'imprimer* du 23 mars. Le *Privilège* de la *Mariamne* porte la date du 14 juin 1636 ; et, comme Tristan ne mit pas la même précipitation que Corneille [3] à se faire imprimer, loin de là, puisque la première édition de sa tragédie ne parut que le 15 février 1637, on peut croire, d'après les usages de l'époque [4], que la *Mariamne* fut représentée avant le carnaval de 1636. C'est Mouhy qui, par extraordinaire, doit être écouté ici, quand, dans ses *Tablettes dramatiques* [5] et dans son *Journal du Théâtre français* [6], interprétant le texte des Frères Parfaict autrement que les autres critiques, il oppose le succès de la tragédie de Tristan, non pas à celui du *Cid*, mais à celui de la *Médée* de Corneille, qu'elle fit oublier, ajoutant d'ailleurs « que malgré

Préface de sa *Mort de Mithridate* : « La profession que je fais ne me peut permettre, sans quelque espèce de honte, de me faire connaître par des vers, et tirer de quelques méchantes rimes une réputation que je dois seulement espérer d'une épée que j'ai l'honneur de porter. »

1. T. V, p. 191. « La pièce, que nous annonçons, non seulement surpassa par son succès la tragédie de *Médée*, de Corneille, mais sembla balancer celui du *Cid*, avec lequel elle parut en concurrence l'hiver suivant. »

2. M. V. Fournel, *Contemporains de Molière*, t. III, p. XVI et XXXVIII ; M. H. Chardon, *La Vie de Rotrou mieux connue*, p. 72, etc. Fontenelle, dans sa *Vie de Corneille*, ne précisait rien : « Le même hiver, qui vit paraître le *Cid*, vit paraître aussi la *Mariamne* de Tristan. »

3. Mairet la lui a reprochée dans son *Epître familière* (1637).

4. On lit dans le *Menagiana* (1694, 2e éd., p. 315), à propos de la *Cléopâtre* de Benserade, imprimée en 1630 : « Il est à remarquer qu'en ce temps-là on n'imprimait guère une pièce de théâtre qu'un an après qu'elle avait été jouée pour la première fois. »

5. Nous citerons toujours Mouhy d'après les manuscrits de la Bibl. nat.

6. *F. fr.*, n° 9230, t. II, p. 697. Sorel dit aussi dans sa *Bibl. fr.* (ch. X, p. 183) que « Tristan, Scudéry, Rotrou et du Ryer s'élevèrent au-dessus des autres poètes français *avant M. Corneille* ». Voltaire (éd. Beuchot, t. XXXV, p. 101, *Remarques sur les observations de Scudéry*) reconnait aussi que la *Mariamne* est antérieure au *Cid* ; de même Lotheissen (*Geschichte der Französischen Literatur*, t. II, p. 118).

l'effet prodigieux que fit, quelques mois après, la tragédie du *Cid*, l'admiration qu'elle causa ne nuisit point à celle de *Mariamne*, dont les représentations continuaient encore[1] ». Nous avions espéré que la *Gazette* nous permettrait de fixer une date plus précise que celle que nous donnons ; mais, par malheur, parmi les comédies, assez nombreuses, représentées au Louvre et à l'hôtel du cardinal en février et en mars 1636, Renaudot ne nomme que la *Cléoriste* de Baro.

Le duc d'Orléans avait applaudi la *Mariamne* ; soit que le poète n'ait pas voulu, dans l'intérêt de son rétablissement dans la maison du prince, attendre l'impression de sa pièce pour la lui offrir, soit que Monsieur ait manifesté le désir de l'avoir manuscrite dans son cabinet, comme fera Richelieu pour l'*Amour tyrannique*[2], Tristan se hâta de faire copier sa tragédie sur vélin par un habile calligraphe[3], pour la présenter aussitôt au frère et héritier du roi. Ce magnifique manuscrit in-4°, de 114 pages, relié en maroquin rouge, avec compartiments et fleurs de lis d'or, est conservé à la Bibliothèque nationale[4]. Il est pour nous fort précieux, car il nous donne le texte original de la pièce, auquel Tristan ne tarda pas à faire d'assez nombreuses modifications pour l'impression et pour les deuxième et troisième éditions (1637 et 1639).

Ce qui a pu contribuer à accréditer l'opinion que *Mariamne* datait de la fin de 1636 ou du commencement de 1637, c'est que le succès de la tragédie paraît avoir été plus vif alors qu'à son apparition. Il faut sans doute chercher la cause de ce fait, en apparence surprenant, dans les graves événements qui éclatèrent aussitôt après les premières représentations de *Mariamne*. Unissant leurs efforts, l'Espagne et l'Empire avaient lancé sur la Picardie sans défense 25.000 chevaux, 15.000 hommes de pied et 40 canons[5] ; La Capelle, le Câtelet, Corbie avaient été enlevés en quelques jours ; l'ennemi ravageait le pays entre la Somme et l'Oise ; on crut Paris menacé, et la cour pensa un moment à se retirer sur la Loire. Qui donc aurait alors songé à des fêtes[6], quand tous s'enrôlaient ou fournissaient

1. Les deux pièces sont alors toujours citées ensemble : « Avez-vous lu la *Mariamne* et le *Cid* ? Il y a de ravissantes choses. » (CLERVILLE, *le Gascon extravagant* (1639), p. 418.)

2. SCUDÉRY, *Dédicace à Mme la duchesse d'Aiguillon* de *l'Amour tyrannique* (1639).

3. Ce manuscrit est signé *Petit D. T.*

4. *F. fr.*, n° 15077. Ce qui achève de prouver que la *Mariamne* fut représentée au commencement de 1636, c'est que, dans ce manuscrit, l'*Avertissement au lecteur* ne parle point encore du P. Caussin, nommé confesseur du roi le 25 mars 1636. Le P. Caussin sera nommé dans le texte imprimé.

5. VOITURE, *Lettre sur la reprise de Corbie*, du 24 novembre 1636.

6. La *Gazette* nous apprend qu'elles ne reprirent que vers Noël.

au roi des contributions volontaires? Qui pouvait alors se soucier d'une tragédie? Le public d'ailleurs les aimait peu, et laissait ce goût au cardinal et à la cour, se réservant pour les comédies et pour les farces [1]. Aussi semble-t-il bien que l'année 1636 ait été fort dure à traverser pour « le tripot du Marais », dont la foule avait déjà désappris le chemin [2]. Le succès du *Cid* allait l'y ramener; en effet, répondant à une lettre du 15 décembre 1636, où Balzac lui parlait justement de son rôle d'Hérode, Mondory, qui jouait alors Rodrigue dans le chef-d'œuvre de Corneille [3], lui écrit, le 18 janvier 1637, la phrase fameuse : « Les recoins du théâtre, qui servaient les autres fois comme de niche aux pages, ont été des places de faveur pour les cordons bleus, et la scène y a été d'ordinaire parée de croix de chevaliers de l'ordre [4]. » Cette affluence est due au *Cid*, « qui a charmé tout Paris »; mais Mondory n'oublie pas de rappeler aussi d'autres « belles comédies », et, s'il ne nomme pas expressément cette *Mariamne*, dans laquelle il a trouvé son meilleur rôle, c'est que ce n'est plus une nouveauté, et que Balzac la connaît [5]. Elle doit au succès du *Cid* un regain de succès, et elle aussi fait courir tout Paris à l'heureux théâtre du Marais, quand Tristan la publie en février 1637.

Elle parut [6], précédée d'une *Epître dédicatoire* au duc d'Orléans,

1. Abbé d'Aubignac, *Pratique du théâtre*, éd. de 1657, liv. II, ch. I, p. 90.

2. *Lettres de Chapelain*, éd. Tamizey de Larroque, t. I, p. 151, *Lettre du 8 décembre* 1636.

3. C'est bien lui qui fut le premier Cid, et non Montfleury, comme l'a dit à tort Lemazurier. Voir les *Observations sur le Cid* de Scudéry, p. 35.

4. *Arsenal, Recueil de Conrart in-4°*, t. XIV (n° 4119), p. 1040.

5. Il l'a applaudie dans sa nouveauté, comme le prouve sa réponse du 15 décembre 1636 à une lettre qu'il avait reçue de Mondory « dès le mois d'août ».

6. « A Paris, chez Augustin Courbé, imprimeur et libraire de Monseigneur, frère du roi, dans la petite salle du Palais, à la Palme. » En tête de l'ouvrage est une très curieuse estampe, dont voici la description : au fond, sur un tribunal élevé de quelques marches, sous un dais, qui porte écrit dans un cartouche « *La Mariamne du sieur de Tristan* », est assis Hérode, grand et mince, le visage et le cou très maigres; il a sur la tête un turban surmonté d'une couronne et d'une aigrette; un manteau d'hermine l'enveloppe; sa main droite tient le sceptre; de la gauche il montre à Mariamne l'accusateur; sa tunique laisse nues ses jambes du genou au mollet; ses pieds sont posés sur un coussin; sous le dais sont assis, un peu en arrière, à sa droite Phérore, à sa gauche Salome : Phérore en soldat romain, avec une toque ornée d'une haute aigrette et de trois plumes, Salome avec un bonnet élevé, à la pointe duquel flotte un voile; de chaque côté du tribunal deux juges, l'un en pèlerine d'hermine, l'autre coiffé d'un turban surmonté d'une corne. Au pied des marches, à droite de l'estampe, on voit Mariamne debout, tournée du côté de l'accusateur, la main droite étendue vers lui; ses cheveux frisés retombent sur ses épaules; elle porte une couronne avec un long bonnet semblable à celui de Salome; elle a au cou un collier de perles; sa double tunique laisse voir la poitrine entièrement nue, et n'est soutenue que par un double cordon qui la relève entre les seins; derrière Mariamne un petit chien, puis le grand prévôt, coiffé d'un cha-

dans laquelle Tristan, haussant la voix, célébrait déjà le prince commandant « une armée au delà des Alpes, pour aller rechercher dans l'Italie les droits de ses prédécesseurs [1] », ou allant « ôter le joug à la Grèce pour le donner à toute l'Asie ». La *Dédicace* était suivie dans la seconde édition, publiée quelques mois après la première, d'une *Ode pour Mgr le duc d'Orléans, lorsque S. A. commandait les armes du roi en la province de Picardie* [2]; dans cette pièce, qui est de la fin de septembre 1636, car elle est postérieure à la nouvelle de la capitulation de Roye [3], prise par Monsieur, le 19 septembre [4], Tristan chantait les exploits passés et futurs du jeune prince, et terminait par une prière que Monsieur n'entendit point, occupé d'abord du complot qu'il avait formé contre le cardinal avec le comte de Soissons [5], puis de ses amours avec la Tourangelle Louison Roger [6].

Au moment où *Mariamne* sortait des presses de Courbé, Tristan était en train de composer une autre tragédie, sur un sujet également traité déjà par Hardy, une *Panthée*, dans laquelle il réservait un rôle important à Mondory. « Quelque secrète raison » obligeait, paraît-il, le poète à choisir ce sujet assez stérile, auquel il semble avoir travaillé sans grand enthousiasme; il est juste de dire qu'il ne put achever sa nouvelle tragédie « que dans les intervalles d'une

peau à aigrette et à plumes, en costume de soldat romain; de l'autre côté de l'estampe, en face de Mariamne, et la regardant, l'accusateur, portant une longue perruque frisée, comme tous les autres hommes, à l'exception des juges; il est en costume de soldat romain. Derrière le tribunal, on aperçoit un grand hémicycle à ciel ouvert et des arbres. Cette intéressante composition est l'œuvre du Tourangeau Abraham Bosse, né en 1602; élève de Callot, cet habile graveur fut pendant quelque temps professeur de perspective à l'Académie royale. L'abbé de Marolles, dans ses *Mémoires* (éd. de 1755, t. III, p. 204), semble le considérer comme le premier graveur à l'eau-forte de son temps. — On utilisa pour la *Suite de la Mariamne* de La Calprenède, en 1639, la composition faite par Abr. Bosse pour la tragédie de Tristan, en substituant à Mariamne son fils, représenté dans la même attitude; mais, chose bizarre, quelques exemplaires de la *Mariamne* de 1644 nous montrent Mariamne avec le collier de perles, la couronne et le bonnet de la composition originale, et avec la cuirasse et les jambes nues de son fils dans la planche de 1639!

1. Voir dans notre livre *De Petro Monmauro* des vers de Montmaur pour un portrait de Gaston au Luxembourg (*Pars* III).

2. Elle est reproduite dans la *Lyre*, *Mélanges*, p. 59.

3.

Ce jeune et glorieux Achille.....
A déjà repris une ville, etc.

4. La ville ne tint que 48 heures. Il ne périt dans le combat qu'un Français, « tué du premier coup de fauconneau que ces voleurs tirèrent »; c'était un enfant de dix-sept ans, Henri de Bossut, marquis d'Ecry, petit-fils du garde des sceaux de Caumartin, et cousin de Tristan (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *Corresp. de d'Hozier*, *Vol. reliés*. t. XXIV, p. 1). Voir aussi la *Gazette*, p. 588, et la *Clef* du *Page disgr.*, t. II, p. 285.

5. Voir les *Mém. de Montrésor*.

6. *Mém. de Goulas*, t. I, p. 318-323.

maladie ». C'est ce qu'il nous apprend dans son *Avertissement*, et il nous a conservé une lettre où le comte de Saint-Aignan, malade lui-même, l'exhorte, malgré ses souffrances, à « achever cette généreuse Panthée [1]. »

Dans un avis *Au Lecteur critique*, en tête de l'édition originale de *Panthée*, Tristan se plaint d'un « mal de rate [2] », et dans sa réponse au comte de Saint-Aignan il écrit qu'il meurt « à petit feu de la fièvre lente qui le consume [3] ». Quel était le mal dont il souffrait alors? Evidemment la phtisie, qui devait lentement le miner et le détruire. Mais il semble avoir été toute sa vie tourmenté par bien d'autres misères; ne dit-il pas dans des *Stances* au comte de Saint-Aignan :

Je me plains au dedans de l'effort d'une pierre;
Je sens dans le côté des marques d'un abcès;
Ma poitrine est toujours d'un asthme soulevée [4]?

Il ne faut donc point s'étonner si Tristan appelle souvent à son chevet des médecins, qu'il paye en vers et en éloges, seule monnaie dont soient riches les poètes au XVIIe siècle [5] : c'est Félis, duquel il implore

.....cette eau, dont le divin pouvoir
Rappelle du tombeau lors même qu'on expire,

et auquel il adresse un sonnet, qui se termine ainsi :

Félis, si par tes eaux ma fièvre est exilée,
Mes Muses banniront Ganymède des cieux
Pour t'y faire tenir une cruche étoilée [6];

1. *Lettres mêlées*, p. 401-406. Le comte déclare au poète que *Mariamne* a autant d'adorateurs qu'Hélène, qu'elle surpasse en beauté, et il termine sa lettre par cette phrase charmante : « Disposez avec liberté de tout ce qui est en mon pouvoir, et croyez que je n'en excepte rien, et que le plus grand plaisir que vous me puissiez faire est d'éprouver jusqu'à quel point je vous honore. »

2. Il dit de même dans des *Stances à M. le Comte de Saint-Aignan, sur sa maladie* (*Vers héroïques*, p. 250), qui pourraient bien être de la même époque, qu'un « mal de rate » l'assassine.

3. *Lettres mêlées*, p. 407-410.

4. *Vers héroïques*, p. 155.

5. C'est ainsi que Boisrobert payait de Lorme et Citois (*Epîtres en vers*, 1659, *liv.* II, *ép.* V, p. 76).

6. *Vers héroïques*, p. 146. L'abbé de Marolles ne nomme pas ce Félis dans son catalogue des médecins de son temps; c'était peut-être simplement l'inventeur de quelque eau merveilleuse.

c'est Ranchin, premier médecin de Mademoiselle [1], et logé comme elle dans le pavillon des Tuileries [2], que le pauvre phtisique supplie de venir jusque chez lui, et d'employer pour le guérir les secrets que lui a enseignés un oncle illustre [3] :

Je croirais que dans demain
Ma fièvre serait guérie,
Si tu m'avais pris la main ;

c'est Boujonnier, qui l'a sauvé, quand ses confrères le jugeaient perdu, et auquel sa reconnaissance adresse ce compliment flatteur [4] :

On s'étonne que Boujonnier,
Qui m'a visité le dernier,
Ait par ma guérison démenti ces oracles.
Mais ce n'est rien d'étrange aux jugements bien sains,
Parce que Boujonnier vit comme font les saints,
Et les saints ont le don de faire des miracles ;

c'est enfin et surtout de Lorme, pour lequel Tristan a écrit un sonnet [5], deux lettres [6], une longue idylle de 350 vers [7], et qui mérite de nous arrêter quelques instants, car c'est une des plus curieuses personnalités médicales du XVIIe siècle. Fils de Jean de Lorme, qui fut médecin ordinaire de Louis XIII jusqu'en 1630 [8], Dieudonné-Charles de Lorme, médecin de la cour et surintendant des eaux de Bourbon, fut peut-être le plus grand charlatan de son siècle [9], ce qui

1. *La Lyre, Mélanges*, p. 52, *La Langueur*. Les *Comptes de Gaston d'Orléans* nous prouvent que Ranchin était son médecin en 1629 et en 1644 (*Arsenal, manuscr.* 4210 *et* 6637).

2. *Prologue* de Colletet, en tête de la *Comédie des Tuileries*, achevée d'imprimer le 16 juin 1638, et str. II de la *Langueur*.

3. Voir une lettre de Guy Patin à Ch. Spon du 16 juin 1649.

4. *La Lyre, Mélanges*, p. 132, *La Guérison miraculeuse*. Guy Patin écrit à Belin, le 7 décembre 1632 : « Nous avons un nouveau doyen, nommé M. Boujonnier, fort honnête homme, et de notre bon pays de Picardie. »

5. *Amours*, p. 18.

6. *Lettres mêlées, Lettre* LXXIV, *à M. de L. le médecin, pour le remercier de ses soins et louer son mérite*, p. 411, et *Lettre* LXXV, *A lui-même, sur un autre accident*, p. 418. Certains détails de la *Lettre* LXXIV ne permettent pas de penser qu'elle puisse s'adresser à un autre que de Lorme.

7. *Vers héroïques*, p. 127.

8. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 7854, *Maison de Louis XIII*, p. 293, *Médecins ordinaires à* 1800 *livres*. — Voir la *Lettre* LXXIV de Tristan.

9. Guy Patin, *Lettre à Falconet* du 13 décembre 1669 : « Maximus est aretalogus. » Hâtons-nous de dire que, au témoignage de l'abbé Joly (*Remarques sur le Dict. de Bayle*, p. 481), « il ne recevait aucune gratification, ni des riches, ni des pauvres. »

n'est certes pas peu dire. Il naquit vers l'an 1580, et mourut presque centenaire en 1678[1]. Il n'était pas ignorant[2]; mais, bien convaincu qu'il s'agissait avant tout de frapper l'imagination des malades, il était arrivé à la plus grande réputation par une série d'excentricités voulues : en 1619, pendant la peste, il sortait vêtu d'un habit de maroquin rouge, de l'ail dans la bouche, de la rue dans le nez, de l'encens dans les oreilles, et les yeux couverts de besicles; plus tard, on pouvait voir son lit enchâssé dans un mur de briques, l'impériale doublée de peaux de lièvres [3]. La liste serait longue de ses extravagances. Tristan l'avait pu connaître chez Théophile, qu'il avait soigné dans ses dernières années, et qui lui a adressé des vers [4]; en 1630, de Lorme, médecin à la suite de Monsieur [5], l'avait suivi, comme Tristan, à Nancy, où Callot grava son portrait [6]; en 1637, il était médecin ordinaire de Louis XIII [7]. C'est peut-être cette année-là même que Tristan, pour le remercier de son « secours fidèle », lui offrit sa médiocre idylle de *La Mort d'Hippolyte :*

Il faut qu'ici je te nomme
Dans l'aventure d'un homme
Qu'un autre ressuscita.

Il est bien probable que c'est la poésie de Tristan qui donna à de Lorme l'idée de faire frapper une médaille d'argent, où il ressuscitait Hippolyte, avec cette devise : *Dis geniti potuere* [8]. Il l'envoya à Balzac, qui lui en accusa réception le 12 août 1639. Il a trouvé la médaille très belle : « Je soutiens de plus, ajoute-t-il, que le nom de demi-dieu ne vous saurait être contesté que par ceux qui ignorent le mérite de M. votre père et la noblesse de votre science. » Les com-

1. Voir l'amusant livre de l'abbé de Saint-Martin, *Moyens faciles et éprouvés dont M. de Lorme s'est servi pour vivre près de cent ans*, Caen, 1683, in-12.

2. Bernier, *Essais de médecine.* — Guy Patin, *Lettre à Ch. Spon* du 18 juin 1658; *Lettres à Falconet* des 6 mai 1664, 28 juillet 1665, 10 novembre 1668 et 21 novembre 1669.

3. *Id.*, *Lettre à Ch. Spon* du 18 juin 1658.

4. Ed. elzévirienne, t. II, p. 187 et 273.

5. Ses provisions lui avaient été expédiées le 17 août 1629. (Abbé Joly.)

6. Abbé de Marolles, *Livre des peintres et graveurs*, éd. Duplessis, 1872, *Les curieux d'estampes*, str. X, note de M. Duplessis. De Lorme avait dépensé, dit encore l'abbé dans ses *Mémoires*, plus de 20.000 écus pour son cabinet de tailles-douces (éd. de 1755, t. III, p. 217). Claudine Stella lui dédiera en 1654 son *Saint Louis faisant l'aumône.*

7. *Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 7.854, p. 293.

8. Peut-être aussi est-ce la médaille qui a donné à Tristan l'idée de son poème; mais, par la facture, son idylle nous paraît plutôt antérieure à 1639.

pliments exagérés de Balzac n'ont pas la reconnaissance pour excuse, comme ceux de Tristan [1].

Tandis que la *Panthée* s'achevait péniblement, la *Mariamne* poursuivait le cours de son succès, et le public continuait à applaudir avec un égal enthousiasme l'œuvre et son principal interprète. Mondory a laissé dans le rôle d'Hérode un souvenir impérissable; ce petit homme [2], aux cheveux crépus [3], paraît avoir été de la race des grands acteurs. Comme plus tard Lekain, il semblait grandir en scène, tant était majestueuse [4] la noblesse de son jeu très étudié. Sous le « grand bonnet d'Hérode [5] », le « Roscius auvergnat [6] » fit sur ses contemporains une impression profonde [7]. Chaque fois qu'on le revoyait dans ce rôle, on trouvait quelque chose de nouveau à admirer dans son interprétation [8]. Il jouait avec tant d'ardeur, et il se ménageait si peu dans le cinquième acte, très lourd à porter pour l'acteur, qu'au commencement d'août 1637 il fut frappé en scène d'une attaque d'apoplexie. La légende veut qu'il soit mort « de *Mariamne* », comme elle veut que Montfleury soit mort « d'*Andromaque* [9] ». La vérité est que Mondory ne mourut que bien des années après cet accident, puisque nous le retrouvons en 1653 « maître d'hôtel chez le roi [10] ». Mais il dut après son attaque renoncer au théâtre. Ce ne fut pas sans un violent chagrin que le célèbre acteur abandonna la scène où il avait mérité tant d'applaudissements. Il nous le dit lui-même dans une longue et curieuse lettre, adressée à Boisrobert

1. Jean Mégret a réuni les épitaphes composées pour de Lorme. — M. Alleaume, l'éditeur de Théophile, a cru à tort Marion de Lorme fille naturelle du célèbre médecin.

2. TALLEMANT, t. VII, p. 173.

3. FRÈRES PARFAICT, t. V. p. 97 : « Il avait de petits cheveux crépus, avec lesquels il jouait tous les rôles de héros, sans avoir jamais voulu mettre de perruque. »

4. BALZAC, *Lettre à Mondory du* 15 *décembre* 1636.

5. *Ibid.*

6. *Epître familière du sieur Mairet au sieur Corneille sur la tragi-comédie du Cid*, p. 16. Il était né à Thiers le 13 mars 1594, et s'appelait Guillaume Desgilberts (*Revue des Sociétés savantes*, 1878, t. II, p. 136). Costar compare aussi Mondory à Roscius (*Lettres*, 1658, in-4°, *Lettre* CCCXXV, à Boisrobert); de même Chapelain (*Lettres* des 22 et 28 avril 1638).

7. TALLEMANT, t. VII, p. 174 : « C'était son chef-d'œuvre. » — D'AUBIGNAC, *Pratique du Théâtre*, liv. IV, ch. I, p. 369, éd. de 1657. — SCUDÉRY, *Apologie du Théâtre*, 1639, p. 89. C'est le seul acteur auquel Scudéry fasse l'honneur de le mentionner dans son ouvrage.

8. TALLEMANT, *loc. cit.*

9. GUÉRET, *Parnasse réformé*. — SAINT-EVREMOND, d'après les frères Parfaict. — *Notice* en tête de l'éd. de *Mariamne* de 1724.

10. *Revue des Sociétés savantes*, 1878, t. II, p. 136. — « Homo non periit, sed periit artifex », aurait dit le prince de Guéménée (*Menagiana*, t. II, p. 404).

le 13 novembre 1637 [1]. Son attaque lui « a laissé quelques fâcheux restes »; elle semble avoir un peu altéré ses facultés, et notamment sa mémoire [2]; ce qui est certain, c'est que, depuis « la tragédie » qu'il a « commencée » au théâtre du Marais « il y a trois mois », sa langue n'a pas encore repris « son entière liberté », et il lui est impossible de reparaître devant le public. Le paralytique a pu cependant aller se présenter « au palais de Richelieu », et il réclame la faveur d'avoir encore un rôle dans le spectacle que Son Eminence donnera à Leurs Majestés en son hôtel au carnaval prochain, comme elle le fait depuis trois ans; car dans son zèle il trouvera la force de remplir son personnage. On s'accorde à dire que Mondory reparut en effet chez le cardinal dans *l'Aveugle de Smyrne*, mais qu'il ne put aller plus loin que le second acte. L'accord cesse complètement quand il s'agit d'établir la date de cette représentation. Tallemant n'en donne aucune [3]. Les frères Parfaict [4], dont M. V. Fournel accepte le témoignage [5], et que Mouhy copie [6], rapportent cet incident au 22 février 1637. La lettre de Mondory, dont certains détails confirment bien la date (13 novembre 1637), les convainc d'erreur [7]. L'abbé Goujet [8] et Lemazurier [9] supposent que *l'Aveugle de Smyrne* ne fut représenté qu'en 1638. Nous étions disposé à nous ranger à leur avis, d'autant plus volontiers que le *Privilège* de cette tragi-comédie des cinq auteurs est daté seulement du 28 mai 1638, comme celui de la *Comédie des Tuileries*. Mais la *Gazette* réduit à néant cette supposition, car Renaudot dit positivement, en 1637, que, le 22 février, *l'Aveugle de Smyrne* fut représenté dans l'hôtel de Richelieu par les deux troupes de comédiens, en présence du roi, de la reine et de

1. *Arsenal, Recueil de Conrart in-4°* (n° 4119), t. IV, p. 1036. — Un article fort suspect du *Menagiana* (éd. de 1694, p. 9), reproduit presque textuellement dans les *Anecdotes dramatiques* de Clément et de La Porte (éd. de 1775, t. I, p. 520-521), prétend que c'est pour avoir fait pleurer Mondory lui-même en déclamant devant le cardinal quelques couplets du rôle d'Hérode que Boisrobert fut surnommé l'abbé Mondory. Voir les *Lettres de Costar*, éd. de 1658, in-4°, *Lettre* CCCXXV.

2. Il se flatte de pouvoir apprendre en trois mois un nouveau rôle « sans péril ».

3. *Loc. cit.* Les *Anecdotes dram.* (*loc. cit.*) ne donnent point de date non plus.

4. T. V, p. 97-98.

5. *Les Contemporains de Molière*, t. III, p. XXXVIII, et *Curiosités théâtrales*, p. 192.

6. *Journal du Th. fr.*, t. VI, *Dict. des acteurs*, p. 356-359.

7. Ils ne la connaissaient point; mais que dire de Soulié, qui, après avoir cité cette lettre du 13 novembre 1637, ajoute aussitôt que Mondory reparaîtra en effet dans *l'Aveugle de Smyrne*, le 22 février 1637 ? (*Revue de Paris*, décembre 1838, p. 347-355, *Le Comédien Mondory*.)

8. *Bibl. fr.*, t. XVI, p. 151.

9. *Galerie hist. des acteurs du Th. fr.*, t. I, p. 421. Le *Catalogue de Soleinne* et le *Dict. universel des littératures* de Vapereau, à l'article *Rotrou*, donnent la même date.

Monsieur [1]. Que conclure de tout cela? Que Mondory joua pour la dernière fois en 1638, et non en 1637 comme le croient les frères Parfaict; que, si ce fut dans *l'Aveugle de Smyrne*, ce fut seulement dans une reprise de cette tragi-comédie [2]; qu'enfin les frères Parfaict ont bien pu se tromper sur la pièce représentée, comme ils se sont trompés sur la date, car on ignore quelle fut la pièce jouée chez le cardinal pendant le carnaval de 1638 [3].

Mondory ne paraissait donc déjà plus sur le théâtre du Marais quand y fut représentée la *Panthée* de Tristan, dont le *Privilège* est du 23 février 1638. Le poète, qui avait songé à lui en composant le rôle d'Araspe, attribue en partie l'insuccès relatif de sa pièce à l'accident qui l'a privée d'un pareil interprète : « Elle s'est sentie du funeste coup dont le théâtre du Marais saigne encore, » dit-il dans l'*Avertissement*, et l'auteur de *Mariamne* ne marchande point à Mondory les témoignages de sa reconnaissance : « Cet illustre acteur ne tient point sa gloire du hasard ou de l'aveuglement des hommes; c'est par de merveilleuses qualités qu'il a forcé toute la France de rendre justice à son mérite, et qu'il aurait obtenu de l'antiquité des couronnes et des statues. Jamais homme ne parut avec plus d'honneur sur la scène; il s'y fait voir tout plein de la grandeur des passions qu'il représente, et, comme il en est préoccupé lui-même, il imprime fortement dans les esprits tous les sentiments qu'il exprime. Les changements de son visage semblent venir des mouvements de son cœur, et les justes nuances de sa parole et la bienséance de ses actions forment un concert admirable, qui ravit tous ses spectateurs. C'est de ce miraculeux imitateur que j'attendais le coloris de cette peinture, et c'est celui qui lui devait donner tout ensemble de la grâce et de la vigueur. Sans cette espèce d'apoplexie, dont il n'est pas encore guéri parfaitement, il aurait fait valoir *Araspe* aussi bien qu'*Hérode*. »

Les deux derniers actes surtout de la *Panthée* avaient paru faibles au public et à un juge non moins redoutable, au cardinal lui-même. Son opinion sur *Panthée* nous a été conservée d'une façon bien curieuse. On sait que Richelieu s'intéressait vivement à l'art dramatique, qu'il imposait des plans à ses cinq auteurs, et qu'il donnait

1. Il ne parle point, et pour cause, d'un accident survenu à Mondory pendant cette représentation.

2. On a pu la reprendre précisément pour éviter à Mondory la fatigue d'apprendre un nouveau rôle.

3. M. H. Chardon, *M. de Modène*, p. 73, note 1. Tallemant n'indique point le nom de la pièce que Mondory ne put achever à l'hôtel de Richelieu.

aux autres des conseils qui voulaient être suivis. Au moment même où paraissaient les *Sentiments de l'Académie française sur la tragi-comédie du Cid*, le cardinal s'avisa de faire retoucher la nouvelle tragédie de Tristan par un jeune homme, qu'il aimait et qui fut le précepteur du duc de Fronsac, son neveu, par l'abbé d'Aubignac, l'auteur bien connu de la *Pratique du Théâtre*. A la suite de cet ouvrage [1], l'abbé a fait imprimer un opuscule de quelques pages, un *Jugement de la tragédie intitulée Panthée, écrit sur le champ, et envoyé à Mgr le cardinal de Richelieu par son ordre exprès*. Bien que l'auteur de la tragédie ne soit point nommé, tout l'opuscule prouve bien qu'il s'agit de la *Panthée* de Tristan, et non pas de celle de Durval. Le début de ce *Jugement* est pour nous fort instructif : « Sur le commandement que je viens de recevoir de la part de Votre Eminence de travailler à la *Panthée* pour donner de la force au IVe acte et achever la catastrophe, j'ai rappelé toutes les pensées qui me vinrent hier à l'esprit, quand je la vis sur le théâtre; mais plus je me la remets en mémoire, moins je l'estime capable d'être mise au nombre des excellentes pièces, si on ne la réforme d'un bout à l'autre. » Cet exorde, plein de modestie, quand on songe qu'il s'agit de l'illustre auteur de la *Mariamne* et de l'abbé d'Aubignac, est naturellement suivi d'un très grand nombre de critiques, portant toutes sur le plan, pour lequel l'abbé propose de nombreuses corrections. En terminant, toutefois, il lui vient un scrupule; il s'avise que, pour faire ces corrections, « il serait à propos que l'auteur en fût d'accord, n'étant pas raisonnable de lui persuader que, pour rendre son ouvrage parfait, il doit emprunter un secours étranger, comme s'il n'était pas capable de le faire. » Que se passa-t-il alors? Le cardinal n'approuva-t-il point les corrections proposées par l'abbé? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'il n'imposa au poète ni la collaboration de celui-ci, ni la refonte complète de sa tragédie. Sans quoi Tristan, qui a déjà ajouté au dénouement de sa pièce deux scènes postiches, sur le simple désir exprimé par Richelieu [2], se fût incliné respectueusement devant un ordre formel : le poète besoigneux, dont la bourse modeste était toujours vidée par la maladie et par le jeu, et qui frappait depuis de longues années à la porte de Monsieur sans pouvoir se faire ouvrir, cherchait alors par tous les moyens à gagner la bienveillance du cardinal. Quand, le 4 juin 1636, le sieur de Beaumont, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie hongroise du grand

1. Ed. de 1657, p. 490-498.
2. Voir plus loin *Troisième partie, liv. I, ch. II.*

maître de l'artillerie de France, et son lieutenant au gouvernement de Nantes, s'était jeté le premier dans la contrescarpe d'Arans, au siège de Dôle, et y avait trouvé une mort héroïque, Tristan s'était empressé de célébrer par un sonnet cet ancien page du cardinal, qui s'était distingué en 1627 dans l'expédition envoyée au secours de l'île de Ré [1] :

Du haut d'une muraille, où l'on le vit monter,
Du côté de la ville il osa se jeter,
Pour joindre l'ennemi qui ne l'osait attendre.

Il mourut sans secours, mais non pas sans honneur;
Il fut imitateur d'un acte d'Alexandre;
Il en eut le courage, et non pas le bonheur [2].

Nul doute donc que Tristan n'eût obéi à un commandement de Richelieu avec une déférence, qu'eût d'ailleurs regardée comme un devoir sa reconnaissance; car il écrit à la fin de l'*Avertissement* de *Panthée* : « Son Eminence me fait l'honneur de me gratifier de ses bienfaits [3]. »

La *Panthée* sortit des presses de Courbé le 10 mai 1639, un an après qu'il avait mis en vente avec Billaine les *Amours de Tristan*, nouvelle édition, très augmentée, des *Plaintes d'Acante* (20 mai 1638 [4]).

1. *Arch. curieuses de l'Hist. de France*, 2e sér., t. III, p. 61, *Relation du siège de La Rochelle.*

2. *Vers héroïques*, p. 296, *Sur le trépas de M. de Beaumont, qui mourut au siège de Dôle.* — Le cardinal se montra très affligé de cette mort. Voir la *Gazette* de 1636, p. 371, et, au Cabin. des Titres, la *Corresp. de d'Hozier* (*Vol. reliés*, t. XXIII, p. 363). Voir surtout le *Siège de la ville de Dôle* (1638), p. 133-136, de Boyvin, dédié au cardinal infant, et précédé d'un très beau frontispice de Rubens. — Parmi les pièces écrites par Tristan pour flatter Richelieu, il faut encore citer des *Stances à M. de Sainctot* (*La Lyre, Mélanges*, p. 113), d'une date incertaine, mais postérieure à la mort de Malherbe (1628). Le poète rappelle la douleur qu'a causée « au grand Richelieu » la mort d'un frère,

Qui passait pour un demi-dieu.

Comme l'autre frère du cardinal lui survécut, il ne peut s'agir que de l'aîné, tué en duel dès 1619, dit le P. Anselme.

3. Cfr. *Vers héroïques*, p. 328, *A Mlle D. D., excellente comédienne, pour lui persuader de monter sur le théâtre* :

..... Le grand Richelieu
Fait quelque état de mes ouvrages.

On voit que le *Dict. de la conversation* de Joncières a grand tort d'attribuer au cardinal de la malveillance envers Tristan, à cause de la « place » qu'il occupait auprès de Monsieur.

4. C'est à la page 155 seulement des *Amours* que commencent les *Plaintes d'Acante*, annoncées par la gravure qui leur servait de titre dans l'édition de 1634. Mais bien des pièces, qui précèdent dans les *Amours* les *Plaintes d'Acante*, se trouvaient déjà dans l'édition originale à la suite de ce poème. Les *Amours* s'ouvrent par un frontispice,

Le poète avait dédié ses *Amours* au comte de Nançay; il dédia sa *Panthée* au jeune archevêque de Reims [1] par une épître où le descendant de Pierre L'Hermite, exaltant le descendant de Godefroy de Bouillon, le voit un jour revenir victorieux d'une nouvelle croisade contre les infidèles [2]; en attendant, il le compare à l'un des héros de *Panthée*, à Cyrus; comparaison défectueuse, car la ressemblance était bien lointaine entre le monarque continent et le galant prélat que nous avons dépeint.

L'édition originale de *Panthée* est précédée d'un assez curieux frontispice de Laurent de La Hire. M. Pougin l'a reproduit dans son *Dict. hist. et pittoresque du Théâtre* (p. 423), mais en le rapportant, par une singulière erreur, à la *Panthée* de Hardy (1604). Sans avoir eu en main la première édition de la *Panthée* de Tristan, M. Rigal, dans sa savante thèse sur Hardy [3], supposait que cette composition devait la précéder et représenter la scène III de l'acte II; il ne se trompait point. Voici la description qu'il donne du dessin de La Hire : « Il représente un jardin; un homme coiffé d'un turban semble y faire une déclaration à une femme, qui, adossée à un arbre et s'appuyant sur un banc, s'incline loin de lui en le repoussant de la main; le costume de celle-ci ne consiste qu'en une tunique lâche, attachée par des cordons au-dessous des seins, et qui laisse encore une partie des jambes visible; la physionomie est très triste. En arrière, un buste de femme semble sortir de terre, et on ne comprend pas fort bien la position du personnage. » Le costume de Panthée nous semble bien sommaire; mais peut-être ne sont-ce point les costumes de théâtre que nous donne le frontispice de La Hire; le décor qui encadre les personnages ne s'applique guère à la tragédie de Tristan, et il est vraisemblable que Courbé a simplement fait reproduire par Daret, qui paraît avoir été son graveur ordinaire [4],

qui représente un poète antique, sans doute Ovide, montrant à un petit Amour attentif un *volumen* déroulé, sur lequel on lit : *Les Amours de Tristan*. Cette composition est signée de C. Mellan, qui gravera en 1659, à Avignon, le frontispice des *Présidents nés des États de la province de Languedoc* du chevalier de L'Hermite. C'était un artiste très estimé (*Menagiana*, 2e éd., p. 30).

1. Ces *Dédicaces* sont reproduites dans les *Lettres mêlées*, la première à la page 49, la seconde à la page 31.

2. Le duc de Guise ne se croisera point; mais l'expédition de Naples accomplira du moins une des prophéties de Tristan : « Je suis bien assuré que votre vie sera pleine de merveilles. »

3. P. 300.

4. C'est par Daret qu'ont été gravés les frontispices de Stella, qui se trouvent en tête de la *Lyre* et des *Lettres mêlées* de Tristan, éditées par Courbé; il y a également une gravure de lui en tête de l'édition de *Mariamne* vendue chez Courbé en 1645. Il a encore

celui des « divers tableaux », dans lesquels La Hire avait représenté « l'histoire de Panthée », qui se rapprochait le plus de la tragédie que Tristan publiait [1].

La *Dédicace* et l'*Avertissement* de *Panthée* étaient suivis d'une courte pièce de dix vers *Au Lecteur critique*, où le poète le prend d'assez haut avec le public :

> ..... J'ai besoin d'ouïr tes sentiments ;
>
> Car, selon ton mérite ou ton insuffisance,
> Ou je profiterai de tes enseignements,
> Ou du moins je rirai de ton impertinence [2].

Venait alors la tragédie, accompagnée, selon l'usage du temps [3], d'autres poésies : un *Sonnet à Jésus-Christ dans une maladie* [4] (évidemment celle dans les intervalles de laquelle *Panthée* fut composée), et un autre sonnet sur le *Tombeau de feu messire François de Bri-*

travaillé pour des œuvres de Tristan publiées ailleurs que chez Courbé : pour la *Mort de Crispe*, par exemple, et pour les *Vers héroïques*, pour lesquels il a gravé les portraits de Tristan et du comte de Saint-Aignan. Daret a dédié à sa protectrice, la duchesse de Chevreuse, une curieuse collection de portraits, que l'on peut voir à la Bibl. de la Sorbonne, précédée d'une très longue dédicace reproduite par Cousin dans sa *Mme de Chevreuse* (5e éd., p. 439). A la page 107 de ce recueil, Daret a placé un portrait de Pierre L'Hermite. Il ne faut pas confondre ce Pierre Daret, né en 1610, avec Jean Daret, d'Aix, auquel Ph. de Pointel a consacré une longue notice dans ses *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France.*

1. *Le Cabinet de M. de Scudéry* (1646), in-4°, p. 51, vers en l'honneur de *L'Histoire de Panthée en divers tableaux, par La Hire.* C'est sans doute pour qu'elles fussent exécutées en tapisserie que La Hire (1606-1656) avait fait cette suite de compositions. Il était considéré comme un des meilleurs peintres de son temps, et il excellait à faire entrer dans ses tableaux l'architecture et les ruines ; mais on s'accorde à reprocher à ses compositions de la froideur et de la mollesse. Son chef-d'œuvre est le *Saint François* du Louvre. (FÉLIBIEN, *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellents peintres anciens et modernes*, 1706, t. IV, p. 137 et suiv. — CH. BLANC, *Hist. des peintres de l'école française.*) Cousin, dans sa *Jeunesse de Mme de Longueville* (7e éd., p. 387 et suiv.), signale plusieurs tableaux de La Hire dans le couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques. »

2. Il disait avec la même désinvolture dans l'*Avertissement* des *Amours* : « Voyez ces vers, ou ne les voyez pas, et les chargez, selon votre goût, de louanges ou de censures. » Cette affectation de détachement était alors à la mode, comme le prouve le très étrange avis *Au Lecteur* d'une tragi-comédie achevée d'imprimer le 2 janvier 1640, *la Belle Quixaire*, œuvre d'un tout jeune homme, Gillet de la Tessonnerie : « Comme il y en a dont la censure pourrait m'agréer, il y en a dont l'approbation me choquerait, et, comme tout le monde ne me plait pas, je ne veux pas plaire à tout le monde ; c'est pourquoi, si quelqu'un n'y trouve point de satisfaction, qu'il reconnaisse que je n'ai pas travaillé pour lui plaire, et qu'il sache, s'il me refuse son approbation, que j'en fais aussi peu d'état que de sa censure. »

3. « Mairet, du Ryer, Pichon, Mareschal, Scudéry, se sont donné garde d'y manquer. » (M. H. CHARDON, *Vie de Rotrou mieux connue*, p. 27.)

4. Ce sonnet a été reproduit dans l'*Office de la sainte Vierge* (1646), p. 425.

dieu, abbé de Saint-Léonard, intendant de la maison de Mgr l'archevêque de Reims, mort d'une chute de cheval[1]. Quelques exemplaires sont suivis d'une *Ode à M. le Grand*; mais ce n'est là qu'une question de reliure, comme nous le dirons en parlant de la *Lyre*.

Le jour même où paraissait *Panthée*, le 10 mai 1639, paraissait chez Cardin Besongne une assez curieuse tragédie, intitulée *la Chute de Phaéton*, et dédiée à M. de Modène, que Serret, dans le *Correspondant* du 25 avril 1870, et M. Bizos, dans sa thèse sur *Mairet* (1877), attribuent encore à Tristan, trompés par le *Dict. des Théâtres* de Léris (article *Tristan*). La *Dédicace*, signée L'Hermite de Vauselle, et les sonnets, qui accompagnent la tragédie, et qui se retrouvent dans les *Mélanges de poésies héroïques et burlesques* du chevalier de L'Hermite (1650), prouvent surabondamment que *la Chute de Phaéton* est l'œuvre du jeune frère de Tristan, J.-B. L'Hermite [2].

La paralysie de Mondory ne nuisit pas seulement à la *Panthée*; elle interrompit en plein succès les représentations de *Mariamne* : « Tous ceux, écrit avec raison Lemazurier[3], qui l'avaient vu dans son éclat, ne s'accommodèrent qu'avec peine des comédiens qui prirent son emploi », et, depuis sa retraite, l'abbé de Marolles nous dit qu'il cessa de suivre les spectacles [4]. Soit qu'aucun autre acteur n'osât reprendre le rôle d'Hérode, où Mondory avait particulièrement excellé, soit que lui-même ne voulût pas le céder, espérant toujours reparaître sur le théâtre [5], il est certain que la *Mariamne* souf-

1. Toute cette famille des Bridieux était attachée aux ducs de Guise. En 1627, Pierre de Bridieu, seigneur de Labaron, était maître d'hôtel de la première femme de Monsieur (*Manuscr. de d'Hozier*, p. 172, au Cabin. des Titres, n° 694). Le 12 décembre 1643, c'est le marquis de Bridieu, gentilhomme limousin, écuyer de Mme de Guise, qui servira de second à l'archevêque de Reims, devenu duc de Guise, dans son fameux duel avec Coligny. (Cousin, *Jeunesse de Mme de Longueville*, 7e éd., p. 247 et suiv.) Voir aussi une lettre de Guy Patin à Ch. Spon du 8 juillet 1650.

2. Le *Privilège* et le texte même de la tragédie nous portent à croire que *la Chute de Phaéton* n'a pas été représentée.

3. *Galerie hist. des acteurs du théâtre français*, t. I, p. 421.

4. Voir l'article de Soulié dans la *Revue de Paris*, décembre 1838, p. 354.

5. Il était allé passer six mois à Bourbon, en 1638 (*Lettre de Chapelain à Balzac du 28 avril* 1638), et, au mois de mars 1639, il avait retrouvé assez de forces pour diriger les répétitions de l'*Amour tyrannique*, que devaient jouer devant le cardinal la petite Pascal et les petites Sainctot. Aussi l'*Avertissement* de *Panthée* portait, le 10 mai 1639, qu'il n'était « *pas encore* guéri parfaitement » ; et, à la même date, Scudéry (*Apologie du théâtre*) écrivait : « Il mériterait que la face du théâtre fût toujours tendue de noir, *s'il ne nous restait quelque espérance de le revoir sur la scène.* » Mensonges charitables ; dès le 19 janvier, dans une lettre que ne devait pas lire le tragédien, Chapelain disait franchement à Balzac : « Mondory est confisqué sans remède, et il n'a plus que le droit de vétéran sur le théâtre. »

frit une éclipse de quelque durée; le poète s'en plaint avec amertume dans une pièce antérieure à la mort du cardinal [1] :

Je ne fais point ces vers de choix
Par qui l'oreille est enchantée;
On enveloppe des anchois
De *Mariamne* et de *Panthée*;

et une lettre de Le Pelletier à Mlle de Chambour [2] semble prouver qu'il ne se plaignait point sans raison.

Du moins son amour-propre d'auteur trouvait-il quelques compensations dans l'encens que lui donnaient les cénacles et les ruelles. Les débutants venaient le supplier de mettre des vers en tête de leurs ouvrages, et il n'en refusait point en 1637 à l'abbé de Marolles [3] pour maître Adam Billaut, le menuisier poète de Nevers, que protégeait la princesse Marie, et qui, plus heureux que Tristan, obtenait assez vite de Monsieur une pension de 300 livres [4]; il en accordait en 1639 à un très jeune ami de son petit cousin Caumartin [5], Gillet de la Tessonnerie, pour sa tragédie de la *Belle Quixaire*, « représentée par la troupe des Marais [6] »; en 1642, il en écrivait à Le Pelletier pour son recueil de *Lettres mêlées*, afin de le remercier de son madrigal sur les *Plaintes d'Acante* [7], et nous aurons plus d'une fois encore l'occasion de signaler des poésies liminaires de lui que nous avons retrouvées.

Tristan n'était pas moins recherché à la cour qu'à la ville. Dès cette époque, et surtout peut-être à cette époque, il était ce « Tisimante, gentilhomme fort estimé parmi le grand monde pour les

1. *Vers héroïques*, p. 327, *A Mlle D. D., excellente comédienne pour lui persuader de monter sur le théâtre*.

2. Le Pelletier, *Lettres mêlées*, 1642, p. 327.

3. *Mém.*, éd. de 1755, t. I, p. 203.

4. Il y a une quittance signée de lui dans les *Comptes de Gaston d'Orléans* (*Arsenal, manuscr.* 6637, p. 107. — Voir les vers de Tristan sur maître Adam à l'*Appendice*, n° XIII.

5. Cette amitié est établie par la *Dédicace à M. de Caumartin, conseiller du roi en sa cour de Parlement*, de la *Mort de Valentinien et d'Isidore*, tragédie tirée de l'*Astrée*, en 1648, par Gillet.

6. *Privilège* du 15 décembre 1639. — Voir l'*Epigramme* de Tristan à l'*Appendice*, n° XI. *La Belle Quixaire* était tirée de Cervantès. Il y a dans le *Cabinet de M. de Scudéry* (1646), p. 173, des vers sur le *Portrait de Quixaire, princesse des Moluques, de la main du Vasari*.

7. Voir l'*Appendice*, n° XII. Ces vers de Tristan et ceux de Le Pelletier à Tristan sont reproduits dans le *Nouveau Recueil des plus belles poésies*, de Loyson (1653), p. 352 et 353. A la page 364 se trouvent des vers de Colletet sur les *Lettres* de Le Pelletier.

beaux ouvrages qu'il a faits », dont nous parle Somaize dans son *Dict. des Précieuses* (1660) [1]. Les capitaines lui demandaient des odes célébrant leurs victoires, et les dames des madrigaux vantant leur beauté ; ses sonnets exaltaient les morts héroïques, et il prodiguait ses vers pour les ballets de la cour.

De toutes ces pièces la plus importante est sans contredit la belle *Ode* que Tristan composa pour son camarade d'enfance, Charles de Schomberg, duc d'Halluyn, gouverneur du Languedoc, quand, le lendemain de l'anniversaire de la naissance du roi, dans la nuit du 28 au 29 septembre 1637, il eut, par une attaque hardie, délivré Leucate assiégée par les Espagnols. Les craintes que l'on avait conçues pour Leucate [2], la difficulté d'une entreprise que la nature du terrain semblait rendre impraticable, l'audace avec laquelle le duc d'Halluyn lança sa cavalerie à l'assaut d'une montagne fortifiée, l'intrépidité avec laquelle il conduisit neuf charges contre l'infanterie espagnole, restant cinq heures « dans la mêlée, au milieu du feu et du fer, à la bouche des canons ennemis », et rompant trois épées dans le combat [3], tout était réuni pour que cette victoire excitât dans tout le royaume le plus vif enthousiasme [4]. Dès que la nouvelle en fut arrivée à Paris, les particuliers firent des feux de joie devant leurs portes, un *Te Deum* solennel fut chanté en présence de Leurs Majestés [5], et, le 28 octobre, le roi envoya de Saint-Germain au duc d'Halluyn, avec une lettre flatteuse, ce bâton de maréchal qu'avait porté déjà son père [6]. La voix des poètes ne pouvait rester muette dans ce concert d'éloges [7] : J.-B. L'Hermite se hâta d'adresser à *Mgr le maréchal de Schomberg, sur la levée du siège de Leucate*, un sonnet, où il avait l'idée assez fâcheuse de comparer le duc d'Halluyn

1. Article *Dalmotie*.

2. Lettres de Faret à d'Hozier des 20 et 24 septembre 1637 (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *Vol. reliés*, n° 22, *Corresp. de d'Hozier*).

3. Tous ces détails sont empruntés à la longue et fort intéressante narration de la bataille donnée par le *Mercure* de Renaudot (1637, p. 411-509). Celle de la *Gazette* est beaucoup plus courte (1637, p. 637). On en trouve également une dans la *Corresp. de d'Hozier*, citée tout à l'heure (*Vol.* 21, p. 63).

4. Rangouse, *Lettres héroïques aux Grands de l'Etat* (1645). — *Mercure*, p. 483 : « Cette action tient du secours divin. »

5. *Gazette*, p. 652.

6. *Mercure*, p. 509.

7. D'autant plus que le duc d'Halluyn était un *Mécène* (M. Rigal, *Alex. Hardy*, p. 45). Ajoutons que Gillet lui a dédié, en 1640, sa *Belle Quixaire*, Grillet, en 1647, ses poésies sur *La Beauté des plus belles dames de la cour et les actions héroïques des plus vaillants hommes de ce temps*, et Bossuet, en 1655, son premier ouvrage, la *Réfutation du catéchisme de Paul Ferry* ; Chevreau, d'Assoucy, Loret, ont écrit des vers en son honneur.

à la Pucelle[1], et Tristan écrivit une longue ode de 216 vers[2], qui est d'une scrupuleuse fidélité historique[3], et digne du beau fait d'armes qu'elle célèbre.

Proportionnant, comme il convient, l'éloge au mérite, Tristan n'accorde à de moindres héros que des sonnets ou des épigrammes. Il adresse en 1637 quelques vers *Sur la mort de feu M. le marquis d'Attichy*[4], tué pendant la campagne de Flandre, à sa sœur, la fameuse comtesse de Maure[5], l'intime amie de la marquise de Sablé ; il envoie en juillet 1640 un *Sonnet à Mme du Vigean sur un bruit qui courut que M. de Fors, son fils, avait été blessé à la jambe au camp d'Arras*[6] ; en juillet 1641, quelques vers à la charmante Elisabeth de Choiseul, dernière fille du maréchal Charles de Choiseul, marquis de Praslin, *Sur le trépas de M. le marquis de Praslin*, son frère, lieutenant du roi au gouvernement de Champagne, tué à la bataille de Sedan[7],

1. *Mélanges de poésies héroïques et burlesques*, p. 78. Il y a encore dans le même recueil (p. 77) une *Epigramme* du chevalier de L'Hermite *sur le retour de Mgr le maréchal de Schomberg près de S. M. à Narbonne*, et, dans un recueil de diverses pièces qui se trouve à la Bibl. de la Sorbonne, une longue pièce de vers de lui *Sur la guérison de Mgr le maréchal de Schomberg, duc et pair de France.*

2. *Vers héroïques*, p. 97, *A Mgr le maréchal de Schomberg, sur le combat de Leucate.*

3. Il n'est pas un trait qui ne rappelle un développement de la *Relation* du *Mercure.*

4. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 156.

5. Voir sur cette dame, née en 1600, d'origine florentine, ancienne demoiselle d'honneur de Marie de Médicis, nièce du maréchal de Marillac, sœur de l'évêque de Riez et tante de Mme de Montespan, les *Mém. de Mme de Motteville*, TALLEMANT, t. III, p. 157 et suiv., COUSIN, *Mme de Sablé*, ED. DE BARTHÉLEMY, *Mme la comtesse de Maure, sa vie et sa correspondance*, et, dans le *Recueil de Conrart in-f°*, t. XIII, p. 1263 (*Arsenal, manuscr.*, n° 5422), une sorte de généalogie de la famille Doni d'Attichy, faite le 4 juin 1641 à la demande de la comtesse de Maure. — Attichy est près de Compiègne.

6. *La Lyre*, *Melanges*, p. 153. — La nouvelle était fausse ; mais ce jeune héros, qui s'était couvert de gloire à Thionville (*Gazette*, 18 juin 1639, et DESMARETS, *Œuvres poétiques*, p. 18), reçut, quelques jours après que Tristan eut écrit son sonnet, un coup de mousquet au bras (*Gazette*, 24 juillet 1640) ; soigné par sa mère à Amiens (*Mémoires de H. Arnauld, Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 3773, 29 août 1640), il mourut à 19 ans, le 28 août (*Gazette*), plein de résignation, et consolant sa mère en pleurs :

Qui meurt pour sa patrie a toujours trop vécu,

lui fait dire Desmarets dans une touchante *Elégie à Mme du Vigean sur la mort de son fils, sous les noms de Dionée et d'Agis* (*Œuvres poétiques*, 1640). Godeau a écrit à Mme du Vigean une lettre de consolation vraiment belle (*Lettres*, éd. de 1713, *Lettre XLV*, p. 154). Le marquis de Fors était le frère de la fameuse Mlle du Vigean. Leur mère, Anne de Neubourg, était amie de la marquise de Rambouillet et de Mme la Princesse, et intimement liée avec la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal (TALLEMANT, t. II, p. 168).

7. *La Lyre*, p. 6. Voir aussi la *Dédicace* des *Lettres mêlées*. Tallemant, qui détestait Roger de Praslin, en parle comme d'un méchant homme (t. II, p. 41 et 133). Goulas le traite beaucoup mieux (t. I, p. 365, note 1). L'abbé de Marolles nous dit qu'il ressemblait étonnamment à sa jeune sœur (*Mém.*, éd. de 1755, t. II, p. 186). Il y a un assez vilain portrait de ce gros homme dans le recueil des portraits gravés par Moncornet, en 1647, p. 249 (*Arsenal*).

et, peu de jours après, un sonnet au chancelier Séguier sur la mort héroïque de son gendre, le marquis de Coislin, au siège d'Aire :

Dans le sein de la Gloire il a fermé les yeux [1].

En même temps, les beautés à la mode réclament des vers à Tristan. Toutes tiennent à pouvoir montrer un madrigal composé pour elles par le poète des *Amours*. Il célèbre donc la charmante et perfide amie de Mme de Hautefort, « *Mlle de Chemerault, peinte en Madeleine* [2] » ; il écrit une chanson pour cette jeune Elisabeth de Choiseul-

1. *La Lyre*, p. 11. — Pierre-César de Camboust, marquis de Coislin, cousin du cardinal, ami et allié du duc d'Enghien, était colonel général des Suisses depuis 1635 (*Mercure*, t. XX, p. 919). Petit et bossu, mais plein de cœur (TALLEMANT, t. III, p. 385 et suiv.), il assista aux sièges d'Hesdin (*Mercure*, t. XXIII, 1639, p. 191) et d'Arras (*Id.*, t. XXIII, 1640, p. 530). Blessé devant Aire, le 12 juillet, d'une mousquetade à la tête, il mourut deux semaines après à 28 ans (*Lettres du duc d'Enghien*, citées par M. le duc d'Aumale dans son *Hist. des princes de Condé*, p. 643-645). Son cœur est au Val-de-Grâce (*Cabin. des Titres*, n° 522, *Recueil d'épitaphes*). Il y a un affreux portrait de lui dans le recueil de Moncornet, p. 202 (*Arsenal*). Baudoin lui a dédié *l'Aveugle de Smyrne* (1638), comme Chevreau avait dédié à sa femme *la Lucrèce romaine* (1637). Godeau envoya au chancelier Séguier une lettre de consolation (éd. de 1713, *Lettre LXVII*, p. 195), et Gombauld un sonnet (*Poésies*, 1646, p. 191), où il compare la marquise à Artémise. La même comparaison, assez naturelle d'ailleurs, se retrouve dans un sonnet de Tristan *Pour Mme de C., sur la mort de son mari* (*Vers héroïques*, p. 299). Il est possible que ce sonnet ait été écrit pour Mme de Coislin, et que Tristan ne l'ait pas nommée, parce qu'elle était déjà, en 1648, consolée de la mort de son *second* mari.

2. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 93. — Dans une *Epître à Mlle de Leuville*, sur une visite que lui rendirent Mme de Villarceaux, sa sœur, et Mme de la Bazinière (Mlle de Chemerault), Scarron fait un grand éloge de cette dernière,

Que l'on peignit partout en Madeleine.

Loret (*Poésies burlesques*, 1646, p. 94) et d'Assoucy (*Nouveau Recueil de poésies héroïques, satiriques et burlesques*, 1653, p. 94) ont écrit également des vers pour Mlle de Chemerault. Elle s'appelait Françoise de Barbezières, et était parente de M. Desloges ; elle avait été reçue au nombre des filles de la reine en 1637. Son esprit adroit et hardi plaisait au roi (*Mém. de Goulas*, t. I, p. 335) ; elle eut beaucoup de soupirants, et notamment le marquis de Coislin (*Ibid*, p. 264), le duc de Verneuil, alors évêque de Metz, et Cinq-Mars (*Id.*, t. II, p. 253, et *Mém. de La Rochefoucauld*, *Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. LI, p. 348 et 362). On peut voir dans l'étude consacrée par Cousin à *Mme de Hautefort* comment Mlle de Chemerault, véritable espionne, jouait un triple jeu auprès de la reine, de Mme de Hautefort et du cardinal, dont son frère aîné avait été page. Chassée de la cour en 1639, elle épousa en 1644 Macé Bertrand, seigneur de la Bazinière, trésorier de l'épargne, et devint bientôt la maîtresse du surintendant d'Emery. (TALLEMANT, t. IV, p. 429-430, et *Recueil de Conrart in-f°*, t. X, n° 5419, p. 141.) Son beau-père acheta à Mme de Puisieux le Grand Pressigny, antérieurement à 1637 (*Gazette*). On l'appelait la *Belle gueuse*, parce que, belle et pauvre, elle rappelait l'infortunée orpheline que tous les poètes du temps avaient chantée : voir les *Poésies* de Maleville (1649), p. 173 et suiv., celles de Chevreau (1656), p. 7-11, les *Vers héroïques* de Tristan, p. 271, un sonnet de Gourdes dans la *Muse Coquette* (1665), t. II, p. 35, de Colletet le fils, et, dans le recueil de Loyson (1654), p. 84, un sonnet anonyme sur la *Belle mendiante*, dont d'Alibray a critiqué la chute, qui est la même que celle du sonnet de Tristan (*Œuvres poétiques*, 1651, *Vers amoureux*, *Observations sur le sonnet, lues en une célèbre assemblée*, p. 32).

Praslin[1], à qui il dédiera en 1642 ses *Lettres mêlées*, quelques vers fort galants[2] pour sa cousine, Claude-Françoise de Choiseul, mariée en 1632 à Antoine d'Estourmel, baron du Frétoir, attaché à la personne de Monsieur, qu'il suivit en Flandre[3], et toute une série de madrigaux pour Mademoiselle[4], pour la duchesse d'Aiguillon[5], pour Mlle de Rambouillet[6], pour son amie Mlle de Fors, sœur aînée de cette charmante Marthe du Vigean[7] si chèrement aimée du duc d'Enghien, pour la sœur de la duchesse de Montbazon, Mlle de Vertus[8], qui deviendra une des amies de Port-Royal, et dont Racine écrira l'épitaphe, pour Mme de Chameson[9], pour la fille de ce comte de Montrevel, que nous avons vu mourir en 1621 au siège de Saint-Jean-d'Angely, la marquise de Grimault[10], *pour Mlle de Sainctot l'aînée, qui chantait sous des voûtes*[11]. Tristan fréquentait beaucoup chez Mme de Sainctot, la célèbre maîtresse de Voiture : nous avons des stances de lui adressées *A M. de Sainctot, trésorier de la maison du roi*[12], et nous savons qu'il était lié avec le frère de Mme de Sainctot,

1. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 94.
2. *Id.*, p. 7.
3. *Gazette*, 1634, p. 71. — *Mém. de Goulas*, t. III, p. 438.
4. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 84.
5. *Ibid.*, p. 87.
6. *Ibid.*, p. 88.
7. *Ibid.*, p. 89. — Anne Poussard du Fou du Vigean, issue d'une famille d'origine marchoise, épousera en 1644 François d'Albret, sire de Pons, comte de Marennes, et, devenue veuve en 1648, se remariera avec le duc de Richelieu, le 26 décembre 1649, malgré la duchesse d'Aiguillon (LORET, *Muse historique*, éd. Livet, t. I, p. 25). Voiture a écrit sur les deux sœurs une assez jolie chanson.
8. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 92. Catherine-Françoise de Bretagne était née en 1617 ; cette spirituelle personne aimait les lettres : Des Fontaines lui a dédié son *Eurymédon* (1637), Rotrou sa *Laure persécutée* (1639) et Segrais sa troisième églogue, *Amire*. Mlle de Scudéry a tracé son portrait dans le *Grand Cyrus*. Elle faillit épouser le prince de Conti, puis le comte de Grançay (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 3776, *Mém. de l'année* 1642, p. 87). Elle habita d'abord avec la comtesse de Soissons et la duchesse de Rohan, puis avec la duchesse de Longueville. Elle vécut jusqu'en 1692. Sainte-Beuve s'est beaucoup occupé d'elle dans son *Port-Royal*.
9. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 82, *Pour deux vases de fleurs en tapisserie, faits de la main de Mme de Chameson*. C'était sans doute la femme de ce Jean de Foissy, baron de Jours, seigneur de Chameson, qui suivait volontairement Monsieur en 1627 (*Manuscr. de d'Hozier*, *Bibl. Nat.*, *Cabin. des Titres*, n° 694). Deux seigneurs de Chameson avaient accompagné Henri III en Pologne.
10. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 97. — Marie de la Baume de Montrevel, si maltraitée dans la *Carte de la Braquerie* (TALLEMANT, t. IV, p. 533), était née vers 1605. Veuve depuis le 1er mai 1630 (*Mercure*, t. XVI, p. 832), elle survécut à son mari plus de trente-huit ans (P. ANSELME, t. VII, p. 53).
11. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 44. Anne de Sainctot épousera en 1641 le sieur de Givry.
12. *Ibid.*, p. 113.

le poète Charles Vion, sieur d'Alibray. Belle, aimable, spirituelle[1], Mme de Sainctot réunissait autour d'elle une société agréable, que charmait la voix de ses deux fillettes[2]. Vives et intelligentes comme leur mère, ces enfants composèrent et représentèrent en 1636, avec leur petite amie Jacqueline Pascal, une comédie en cinq actes et en vers, qui « fut l'entretien de tout Paris durant bien longtemps[3] ». On sait qu'il parut en 1638 un recueil de *Vers de la petite Pascal*, et comment, le 16 avril 1639, stylée par Mondory, Jacqueline Pascal joua l'*Amour tyrannique* de Scudéry[4] devant le cardinal, avec un succès qui lui valut un madrigal de l'auteur et, chose préférable, la grâce de son père. Nous supposons que c'est pour la jeune sœur de Pascal que Tristan rima vers cette époque une épître badine, qu'il imprimera seulement dans les *Vers héroïques*[5], sous ce titre : *Epître burlesque, envoyée un jour de carême-prenant à une demoiselle de dix ou douze ans, qui s'était mise à faire des vers*. Il est pourtant possible que la pièce ait été écrite pour une des petites Sainctot, car nous avons vu qu'elles faisaient des vers, elles aussi, et même l'une d'elles doit être l'auteur de deux rondeaux signés *par la petite S.*, et suivis de deux autres rondeaux, signés *par la petite P.*, que l'on trouve dans le *Recueil de divers Rondeaux*[6], publié par Courbé en 1639.

Nous avons réservé deux madrigaux[7] de Tristan, parce qu'ils présentent plus d'intérêt que les autres pour sa biographie. Le premier est adressé à Mme la Princesse, la toujours belle Marguerite de Montmorency[8], le second à sa fille, la jeune Mlle de Bourbon, dont la grâce avait enchanté tous les yeux dans le premier ballet où elle avait fi-

1. Voir dans le *Recueil de Conrart in-4°*, t. X, p. 701-750 (*Arsenal, manuscr.* 4115) de jolies lettres d'elle, et dans le *Recueil in-f°*, t. IX, p. 775, son portrait écrit par elle-même en 1658. — D'après M. Tamizey de Larroque (*Lettres de Chapelain*, t. I, p. 215, note 4), c'était une ancienne actrice de la foire.

2. *Epître* de Le Pailleur, dans les *Œuvres poétiques* de d'Alibray, 1653, p. 126.

3. Mme Périer, citée par Cousin, *Jacqueline Pascal*, 7e éd., p. 55. Nous renvoyons pour tout ce qui concerne cet épisode à l'ouvrage de Cousin.

4. C'était alors la pièce à la mode (*Lettre de Chapelain à Balzac du* 15 *janvier* 1639).

5. P. 331. Nous avons dit qu'il y a dans ce dernier recueil de Tristan jusqu'à des vers de sa première jeunesse.

6. P. 158-159. La *Préface* de ce *Recueil* constate la vogue qu'eurent pendant quelques mois, parmi les dames, les rondeaux et les énigmes.

7. *La Lyre, Mélanges*, p. 85-86.

8. *Mém. de Lenet, Collect. Michaud*, p. 448, et Tristan, *La Lyre, Mélanges*, p. 49, *Les divins Suffrages* :

Orante, dont la beauté,
Qui ne craint point les années,
Tient de l'immortalité.

guré à la cour, le 18 février 1635, à côté de Mmes de Chaulnes et de Hautefort [1] :

Belle Sidère, astre nouveau, etc.

Tristan rencontrait la jeune princesse au Louvre, au palais du cardinal, à l'hôtel de Rambouillet, à la Barre, chez Mme du Vigean, et elle avait donné des applaudissements aux vers du poète. Un ami de ce dernier, qui était en 1627 gentilhomme de la vénerie de Monsieur[2], secrétaire de ce prince en 1632 à Nancy[3], et qui, chassé de la maison du duc d'Orléans en 1636, en même temps que le chevalier de Bueil, par la volonté du cardinal[4], avait été nommé en 1640 maître d'hôtel du roi[5], Guillaume Guillemin de Trépigni, voulut profiter de la bienveillance que Mlle de Bourbon témoignait à Tristan pour obtenir d'elle qu'elle le fît rétablir dans la maison de Monsieur. Le poète écrivit quelques stances à son ami pour le remercier, mais sans montrer beaucoup d'espoir :

J'aurais trop de vanité
Si j'attendais que la bouche
De cette divinité
Parlât de ce qui me touche [6].

Il est cependant probable, on va le voir, que la future Mme de Longueville présenta la requête du poète, et obtint pour lui ce qu'il désirait depuis si longtemps.

L'auteur acclamé de *Mariamne* a souvent composé des vers pour les ballets de la cour ou de Monsieur [7]. Il a notamment écrit deux poésies : *La Joie à la reine* et *Les Grâces à la reine*, pour le *Ballet de la Félicité*, que le cardinal fit danser à Saint-Germain le 17 février 1639, en réjouissance de l'heureuse naissance du dauphin si long-

1. *Gazette*. — Serait-ce pour Mlle de Bourbon que Tristan a composé l'*Epître* intitulée l'*Amour travesti en habit de fille, pour Mlle de B.* (*Vers héroïques*, p. 329)?
2. *Manuscr. de d'Hozier*, p. 133 (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, *f. fr.*, n° 694).
3. *Mercure*, t. XVIII, p. 504.
4. *Mém. de Montrésor*, p. 286.
5. *Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 7854.
6. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 46, *Les divins Suffrages, à M. Guillemin, maître d'hôtel du roi.*
7. *Ibid.*, p. 99-105. — *Vers héroïques*, p. 282, *Pour M. le comte de Saint-Aignan, représentant un maître de musique en un ballet*; p. 265, *Pour Mademoiselle, présentant des armes au roi en un ballet.* — Voir sur ces ballets et les vers qu'ils inspiraient aux poètes de cour le livre de M. V. Fournel sur les *Contemporains de Molière*, t. II, notamment page 215.

temps attendu[1], et nous savons qu'il a « servi au ballet » du *Triomphe de la Beauté*, dansé à l'hôtel de Richelieu, à l'Arsenal et à Saint-Germain, en février et en mars 1640, par Mademoiselle et Mlle de Bourbon[2]. C'est lui qui fut chargé de surveiller « l'impression et reliure des vers », comme nous l'apprend le quatrième et dernier registre, le seul qui ait été conservé[3], de la *Trésorerie générale des maison et finances de Mgr le duc d'Orléans, oncle du roi, pour l'année 1640, par Barthélemy Roulleau de Grandlieu, trésorier général*[4]. Il reçut pour cela, le 17 février, la somme de 330 livres en remboursement des frais qu'il avait faits « par le commandement de S. A. », et, le 8 mars, une gratification de 400 livres tournois[5]. Or, le registre semble bien prouver que, à cette dernière date, Mlle de Bourbon avait déjà obtenu le rétablissement de Tristan dans la maison de Monsieur, puisque le trésorier qualifie ainsi notre poète : « François L'Hermite, écuyer, sieur du Solier, *gentilhomme ordinaire de la suite de Mgr le duc d'Orléans* ». L'argument n'est pas cependant péremptoire : sans parler de ce qu'a d'insolite cette appellation de *gentilhomme ordinaire de la suite*, sans rappeler que, le 17 février, le registre portait simplement « Tristan L'Hermite », il est certain que ce registre n'a été rédigé qu'après la mort de Louis XIII, en 1643, puisque Monsieur est dit dans le titre *oncle du roi*. Il est donc possible que Roulleau de Grandlieu ait appliqué par anticipation au poète, le 8 mars 1640, un titre qu'il n'aura qu'un an plus tard. Ce qui est indiscutable, c'est que Tristan était gentilhomme ordinaire du duc d'Orléans, quand il obtint, le 10 octobre 1641, un *Privilège du roi* pour son *Orphée*.

Il y avait alors à Paris un chanteur fameux, dont Mondory parle déjà dans sa lettre à Boisrobert du 13 novembre 1637[6], et dont la voix « angélique[7] », la voix « de vierge[8] », devait charmer, durant plus de vingt ans, la cour et la ville. Ce *soprano* se nommait Berthod, et, pour le distinguer du frère de Mme de Motteville, qu'on avait

1. *Gazette*, et *Mém. de Montglat, Collec. Michaud*, 3e *sér.*, t. V, p. 75. Comme on le pense bien, Monsieur ne se réjouit pas sincèrement de cette naissance, qui lui enlevait l'espoir d'une couronne. Goulas (*Mém.*, t. I, p. 328-329) nous dit qu'il versa à Limours des ruisseaux de larmes.

2. *Gazette*.

3. *Arch. nat.*, K. K., 275.

4. *Autres deniers payés par ordonnance pour Mademoiselle*, p. XXIV-XXVI.

5. La dépense totale de ce ballet dansé par Mademoiselle se monta à 15.285 livres 3 sols *Arsenal, manuscr.* 4211, *Comptes de tutelle de Mademoiselle*, p. 276).

6. *Arsenal, manuscr.* 4119, *Recueil de Conrart in-4°.*, t. XIV, p. 1036 : « Si Berthod, ou Justice, ou quelques-uns de ces excellents chantres étaient enrhumés, etc. »

7. SCARRON, *Recueil des Epîtres en vers burlesques*, p. 56.

8. LORET, *Muse historique*, mai 1658.

surnommé *Bertaut l'incommode*, on l'appelait spirituellement *Berthod l'incommodé* [1]. Pendant la jeunesse de Louis XIV, il sera un des principaux musiciens de la chapelle [2]. Il était alors ordinaire de la musique de la chambre de Louis XIII, qui, comme ses sœurs, la reine d'Angleterre et la duchesse de Savoie,

.....si finement
Se connaissait en mélodie [3],

et aimait à donner chez lui des concerts [4], où il faisait volontiers exécuter des airs de sa composition [5]. Louis XIII, qui « peignait un peu [6] », s'était même diverti à « tirer le portrait » de Berthod

.....de cette même main
Dont il a fait trembler l'Ibère et le Germain [7],

et l'on avait beaucoup ri à la cour de cette peinture, qui représentait le jeune *soprano* déguisé en femme et « coiffé d'un bavolet [8] ». Tristan, qui, s'il n'était pas habile joueur de luth, comme ses amis d'Assoucy et Saint-Amant, était, du moins, l'*Orphée* le prouve, fort sensible au charme de la musique, et qui a écrit beaucoup de vers destinés à être chantés [9], était fort lié avec Berthod, qu'il appelle un « ami véritable, discret, fidèle [10] » ; aussi s'empressa-t-il de lui adresser des *Stances* pour le féliciter, lorsque, en 1639, le roi envoya le chanteur auprès de la duchesse de Savoie, contre laquelle les habi-

1. TALLEMANT, t. IV, p. 130.
2. *Ibid.*
3. SCARRON, *loc. cit.*
4. TALLEMANT, t. IV, p. 209. Le maréchal de Schomberg y faisait sa partie. Dans son *Mercure*, t. III, liv. II, p. 673, Vittorio Siri compare Louis XIII au roi David au milieu de ses chantres.
5. *Ibid.* En 1635, il avait été l'unique auteur, dit la *Gazette* (p. 143), du ballet de la *Merlaison*, dansé par lui à Chantilly. C'est lui qui mit en musique le fameux rondeau de Miron, le maître des comptes, sur la mort du cardinal de Richelieu, au dire de Tallemant (t. II, p. 246). Pendant l'agonie du roi, on chantera près de son lit des psaumes dont il avait écrit la musique sur des paroles de l'évêque de Grasse.
6. TALLEMANT, *loc. cit.*. — *Le Cabinet de M. de Scudéry*, 1646, p. 22.
7. TRISTAN, début de l'*Orphée*.
8. Il y a dans le *Recueil de Conrart in* 4° (*Arsenal, manuscr.* 4123), t. XVIII, p. 273 et suiv., parmi toute une série de pièces ordurières sur l'*incommodé* Berthod, deux épigrammes fort grossières *Sur le portrait d'un châtré peint par le roi en bavolette.*
9. Outre ceux qui sont disséminés dans ses œuvres, voir ceux que nous donnons à l'*Appendice*, n° XIV.
10. Début de l'*Orphée*.

tants de Turin venaient de se révolter[1]. Si l'on en devait croire de suspectes *Anecdotes concernant la cour de Savoie* (1619-1640), qui ont été recueillies dans les manuscrits de Conrart[2], Christine de France se serait montrée, à l'égard des mœurs, la digne fille du roi vert galant[3]; mariée en 1619, aucun des enfants qu'elle mit au monde à partir de 1627 n'aurait été légitime, et, pour échapper à la juste vengeance d'un mari outragé, elle l'aurait fait empoisonner en 1637. Peut-être ces bruits étaient-ils répandus par ses beaux-frères, les princes Thomas et Maurice, qui lui disputèrent la régence qu'elle exerçait au nom de son jeune fils, Charles-Emmanuel, né en 1634. Toujours est-il que la population se souleva contre une princesse peu populaire[4], que, le 28 juillet 1639, Turin ouvrit ses portes au prince Thomas[5], et que la duchesse eut tout juste le temps de se réfugier en chemise dans la citadelle. Elle implora de son royal frère un secours, que Louis XIII ne se décida pas sans quelque peine à lui accorder. Il s'avança pourtant en personne vers Lyon, et eut avec sa sœur une entrevue à Grenoble le 25 septembre. Un armistice de deux mois et dix jours avait été conclu le 14 août. C'est sans doute entre cette date et le 25 septembre qu'il faut placer la mission de Berthod, dont nous ne trouvons aucune trace dans les lettres qui nous ont été conservées de Louis XIII à sa sœur[6], et qui n'est connue que par les stances de Tristan. Le poète félicite son ami d'être envoyé

Pour divertir les pleurs des plus beaux yeux du monde;

il déclare que Louis XIII, irrité de l'outrage fait à sa sœur, s'apprête à répandre

1. *La Lyre, Mélanges*, p. 30, *A M. Berthod, allant voir Mme la duchesse de Savoie, par commandement du roi, en* 1639, *lorsque les habitants de Turin se furent révoltés contre S. A. R.*

2. *Recueil in-f°* (*Arsenal, manuscr.* 5420), t. XI, p. 581 et suiv.

3. C'était une fort belle personne, à en juger par le portrait qu'a gravé d'elle Daret dans ses *Illustres Français*, p. 52.

4. Quoique Magnon dise le contraire dans sa *Dédicace* à la duchesse de sa tragédie de *Zénobie* (1660).

5. *Mercure*, t. XXII, 1639, p. 87.

6. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 3843. Il y a précisément une lacune entre le 14 août et le 15 septembre. La duchesse était bonne musicienne. Tallemant nous dit (t. I, p. 156) que, dans une collation que le duc de Savoie donna à sa femme, « toute la vaisselle d'argent était en forme de guitare, parce qu'elle aimait cet instrument ». Comme elle, sa fille Henriette-Adélaïde, électrice de Bavière, chantera et jouera « du luth à la perfection »; et Mazarin, en 1657, chargera de négociations diplomatiques auprès d'elle un autre *incommodé*, le musicien italien Atto (*Mém. du maréchal de Grammont, Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. LVI, p. 474 et suiv.).

Mille ruisseaux de sang pour une de ses larmes,

et qu'il a remis le soin de sa vengeance à « un second Alcide », à l'immortel comte d'Harcourt; puis, saisi du délire prophétique, il voit Turin tomber devant le vainqueur[1], et s'écrie :

Ta princesse y revient sur son char triomphant
Par un chemin semé de lauriers et de palmes.

Au commencement de ses stances, Tristan avait comparé son ami à Orphée :

Va, chantre aussi fameux que celui de la Thrace, etc.

Comme il avait écrit pour le médecin de Lorme sa *Mort d'Hippolyte*, il composa pour Berthod, sans doute à Fontainebleau[2], où ils avaient suivi la cour, un long poème intitulé *Orphée* :

Je veux, par un labeur qui dépite les Parques,
De notre amitié sainte éterniser les marques,
Et graver ton mérite et ton nom dans ces vers
D'un soin qui les conserve autant que l'univers [3].

1. En parlant de sa valeur, Tristan ne flattait point le comte d'Harcourt. Ce prince, né la même année que lui, était le fils puîné de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf. Il venait d'épouser, au retour d'une glorieuse expédition navale, la veuve de Puylaurens, parente du cardinal. Il reprendra, en effet, Turin en 1640. Faret, l'ami de Tristan, était son domestique. Le comte d'Harcourt était, avec Saint-Aignan, le Mécène le plus généreux de l'époque :

Brin n'était encore en ce temps
De Harcourts, ni de Saint-Aignans,

dit d'Assoucy dans son *Jugement de Pâris en vers burlesques* (1648), p. 5. Il parle de même dans son *Ravissement de Proserpine* et dans son *Nouveau Recueil de poésies héroïques, satiriques et burlesques*, 1653. Voir aussi RANGOUSE, *Lettres héroïques aux grands de l'Etat* (1645).

2.

Cesse de réveiller avec tant de beaux airs
Echo, qui se retire au fond de ces déserts.....
Laisse dormir en paix les nymphes de ces eaux.

3. Avant de quitter Berthod, que nous ne retrouverons plus dans cet ouvrage, disons que

Ce charmant rossignol humain,

comme l'appelle Loret (*Muse historique* du 27 février 1655) fut victime, quelques semaines avant la mort de Tristan, d'un étrange accident : un valet « ayant lâché son pistolet », Berthod, qui était à sa fenêtre, reçut une balle dans la gorge; ce qui ne l'empêcha point d'ailleurs de chanter un mois après à Charonne (*Ibid.*, 17 juillet et 21 août 1655).

Cette froide et prolixe imitation d'Ovide, où le poète ajoute aux défauts de son modèle ceux de l'école de Marini, est de toutes les œuvres de Tristan celle qui a le plus vieilli. Elle a plu beaucoup, par son mauvais goût même, aux contemporains, qui lui ont prodigué les applaudissements. Nulle fausse note dans ce concert d'éloges : Le Pelletier félicite Mlle de Chambour de son « affection... pour l'*Orphée* de M. Tristan [1] » ; notre poète reçoit de Colletet l'épigramme la plus flatteuse [2], et de Scudéry les stances suivantes :

Toi de qui les beaux vers et la veine charmante
Sauvent l'amant et l'amante
De l'oubli qui les domptait,
Après de si belles marques,
Que n'obtiendrais-tu des Parques
Si ton ami les chantait ?

Quoi que l'antiquité nous ait jamais pu dire
Et d'Orphée et de sa lyre,
Berthod aurait mieux chanté ;
L'enfer eût été propice,
Et l'adorable Eurydice
Aurait revu la clarté.

Aussi vous obtenez un superbe trophée,
Plus grand que celui d'Orphée,
Bien qu'il animât les bois ;
Et sa louange est ternie
Par la divine harmonie
De tes vers et de sa voix [3].

Voilà de grands compliments. Chose plus curieuse, un siècle encore après, l'abbé Goujet [4] déclarait lire avec plaisir ce poème d'*Orphée*, qui est cependant une des moindres œuvres de Tristan.

1. Le Pelletier, *Lettres mêlées* (1642), p. 327.
2. *Epigrammes du sieur Colletet* (1653), p. 92 :

Sur un poème d'Orphée de M. Tristan.

Lorsque, pour célébrer ces deux chantres fameux,
Qui tirent à l'envi les rochers après eux,
Ta muse est échauffée,
Tu sais porter si haut leurs superbes défis
Que le dieu des beaux vers, dans ce commun trophée
De Berthod et d'Orphée,
Ne sait lequel des deux avouer pour son fils.

3. *Poésies diverses du sieur de Scudéry* (1649), p. 288.
4. *Bibl. fr.*, t. XVI, p. 210.

C'est à la fin de 1641 que notre poète le publia[1], avec un certain nombre d'autres pièces. Il venait de rentrer dans la maison de Monsieur; mais ce prince n'était point libéral, et les 1000 livres, que Tristan touchait comme gentilhomme ordinaire, ne constituaient pas une fortune, surtout pour un joueur et un joueur malheureux. Il répétait souvent le cri d'un autre poète :

Faute d'argent, c'est douleur nonpareille !

Et toujours le sort s'acharnait sur ses protecteurs. A peine Tristan avait-il placé dans l'*Avertissement au lecteur* de sa *Mariamne* un compliment plus flatteur que mérité à l'adresse du P. Caussin, nommé, le 25 mars 1636, confesseur du roi, que le cardinal faisait exiler le révérend père à Rennes pour avoir parlé en faveur de la reine mère (10 décembre 1637[2]). Le comte de Saint-Aignan, le plus généreux de ceux qui voulaient du bien à Tristan, s'il est vrai qu'il donna au poète à diverses reprises mille pistoles à la fois[3], le comte de Saint-Aignan était mis à la Bastille au mois de novembre 1639, « pour ne s'être pas trouvé à sa charge à Thionville[4] ». L'archevêque de Reims était bien devenu duc de Guise et chef de sa maison par la mort de son père (30 septembre 1640[5]), mais ses affaires étaient en fort mauvais état. Pressé par la princesse Anne de divulguer leur union secrète, il avait voulu résigner, pour pouvoir l'épouser publiquement, tous ses bénéfices ecclésiastiques, dont les revenus s'élevaient, dit-on, à plus de 400.000 livres[6]; le cardinal s'était refusé à lui laisser faire ce coup de tête[7], et, dans son dépit, Henri de Lorraine avait rejoint le comte de Soissons à Sedan, qui appartenait alors au duc de Bouillon, frère de Turenne[8]; c'est là qu'il apprit successivement la mort

1. L'*Achevé d'imprimer* est du 12 novembre.

2. HENRARD, *Marie de Médicis dans les Pays-Bas*, p. 605 et 608. La *Gazette* fera aussi de ce père un éloge exagéré au moment de sa mort, le 2 juillet 1651.

3. FRÈRES PARFAICT, t. V, p. 196.

4. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 3771, *Mémoires de l'année* 1639, p. 128, et manuscrit, déjà cité, des archives du château de Saint-Aignan. Il sortit de la Bastille le 28 janvier 1640.

5. BOUILLÉ, *Hist. des ducs de Guise*, t. IV, p. 418.

6. Parmi ces bénéfices se trouvaient l'abbaye de Saint-Denis et celle de Saint-Remy à Reims.

7. Voir dans les *Mém. de Goulas*, t. I, p. 355-356, la plaisante réponse que le cardinal fit un jour au jeune prince.

8. M. H. CHARDON, *M. de Modène*, p. 98. — *Mém. de Goulas, loc. cit.* : « C'était une place excellente, assez près de Paris; son petit territoire confine à trois ou quatre différents Etats; un favori disgracié ou sur son penchant s'y peut retirer, y trouver sa sûreté, s'y maintenir contre tous, même contre son maître; enfin il ne se peut de meilleure retraite et plus commode à qui craint. »

de son frère aîné[1], puis celle de son père. Ses bénéfices ayant été confisqués et mis en séquestre, le nouveau duc de Guise s'entendit avec le duc de Bouillon et le comte de Soissons ; ils traitèrent « avec l'empereur et le roi d'Espagne, qui s'obligèrent à mettre des troupes à leur service [2] », et voulurent aussi attirer dans leur parti le frère du roi, qui avait déjà, en 1636, conspiré contre le cardinal avec le comte de Soissons. Justement M. de Modène se trouvait tout à fait dans leur voisinage, étant lieutenant du sieur de Biscara, gouverneur pour le roi de Charleville et du Mont-Olympe, réputé alors « une des plus belles places de France [3] ». Il chargea un de ses valets d'un message secret pour Monsieur, tandis que le duc de Guise, au mois de mai 1641, envoyait au prince le propre frère de Tristan, J.-B. L'Hermite de Vauselle [4]. Quelques jours après, les deux émissaires étaient détenus dans le bois de Vincennes[5], et le public s'étonnait de la perspicacité de Richelieu : « C'est une chose étrange que M. le cardinal ait su le jour et l'heure que Vauselle-Tristan est parti de Sedan, et l'ait envoyé dire à Monsieur, auquel en même temps le roi manda tout ce qu'il avait à faire en cette rencontre[6]. » Les lettres de Richelieu, publiées dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, nous donnent le mot de l'énigme [7], que Vittorio Siri avait déjà d'ailleurs fait connaître, dès 1646, dans son *Mercure*[8]. Oublieux des sages conseils que nous avons vu son frère lui envoyer jadis de Flandre, L'Hermite de Vauselle avait commis la plus insigne et la plus lâche des trahisons : c'était lui qui, avant de se rendre à Blois, était venu avertir M. de Chavigny, secrétaire d'Etat[9], de la mission dont on l'avait chargé, et son arrestation, sa détention et son procès

1. Le chevalier de L'Hermite a écrit un sonnet sur cette mort (*Mélanges de poésies héroïques et burlesques*, p. 84).

2. M. H. Chardon, *Op. cit.*, p. 100.

3. *Mém. de H. Arnauld* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 3771, 5 juin 1639, p. 37, et n° 3774, p. 124).

4. Celui-ci s'était fixé à Sedan dès 1639, comme le prouve un acte passé par lui à Paris le 14 décembre 1639, et publié par M. George Monval dans le *Moliériste*, 1889, p. 356. Il est descendu au *Mouton blanc*, rue Grenetail, et s'engage à livrer trente milliers de jetons de laiton jaune.

5. H. Arnauld, *Op. cit.*, 2 juin 1641, p. 130.

6. *Ibid.*, 29 mai 1641, p. 121.

7. *Lettres à M. de Chavigny* des 14, 24, 25 et 30 mai (t. VI, p. 786-801). Voir dans le t. VIII, p. 170, une note importante sur la lettre du 24 mai.

8. T. I, p. 383-384.

9. Il y a dans les *Mélanges de poésies héroïques et burlesques* du chevalier de L'Hermite, p. 65, des vers A *Mme de Chavigny sur ses armes*. En 1639, il avait imprimé, à la suite de sa *Chute de Phaéton*, un sonnet A *Mgr l'Eminentissime cardinal de Richelieu sur ses armes*.

n'étaient rien qu'une habile comédie imaginée par le cardinal et jouée avec le consentement et le concours de Monsieur, toujours disposé à abandonner ceux qui se confiaient à lui. Le principal acteur devait être et fut grassement payé [1]. Les dépositions de L'Hermite de Vauselle [2] servirent de base au procès qui fut immédiatement commencé contre le duc de Guise et ses adhérents [3], en même temps que des troupes marchaient contre les rebelles. Le 6 juillet, le comte de Soissons était tué au combat de la Marfée, près de Sedan [4]. Le 5 août, le duc de Guise, qui n'avait pas pris part à la bataille, mais qui était passé en Flandre [5], où l'empereur l'avait nommé maréchal de camp dans ses armées [6], était exclu de la paix avec son complice, le duc de Bouillon [7]; il était condamné à mort par contumace le 6 septembre, exécuté en effigie le 11 [8], et ses biens étaient confisqués [9]. Quant à la princesse Anne, elle s'était enfuie de Nevers, habillée en homme, pour rejoindre celui qu'elle appelait son mari. Arrêtée par M. de Tavannes, conduite et interrogée à Dijon [10], puis remise en liberté par le cardinal, elle se rendit à Besançon, où elle attendit les ordres du duc. On juge de sa stupeur, quand elle reçut brusquement la nouvelle que son « mari » venait d'épouser, le 11 novembre, la belle et jeune Honorée de Glimes, fille du comte de Grimberg, et veuve d'Albert-Maximilien de Hennin, comte de Bossu [11], tué au siège d'Ar-

1. VITTORIO SIRI, *Il Mercurio*, 1646, t. I, p. 384 : « Con la libertà e con altri premii poco dopo largamente ricompensato..... »

2. *Manifeste* du roi, du 12 juin 1641. — *Mém. de H. Arnauld* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 3775, p. 14, 14 juillet 1641).

3. L'instruction fut dirigée par le célèbre Isaac de Laffemas.

4. Au moment même où il allait le trahir, L'Hermite de Vauselle rimait pour ce prince une seconde dédicace de sa tragédie (*Mélanges de poésies héroïques et burlesques*, p. 62, *A Mgr le comte de Soissons, prince du sang, pair et grand maître de France, en lui dédiant la tragédie de Phaéton*).

5. M. de Modène, blessé à la Marfée, l'y rejoignit bientôt. (M. H. CHARDON, *Op. cit.*, p. 112.)

6. *Mém. de H. Arnauld* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, 3775, Lettre du 21 août 1641, et 3774, Lettre du 2 juin 1641).

7. BAZIN, *Hist. de France sous Louis XIII*, t. IV, p. 304.

8. *Gazette*. — *Mém. de H. Arnauld* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 3775, p. 107, 9 octobre 1641 : « On a jauni le dehors de l'hôtel de Guise, et on a abattu et effacé toutes les armes. »

9. *Ibid.*, n° 3776, p. 34 et 40, Lettres des 9 et 29 février 1642. Refusés à Monsieur, ces biens furent donnés en partie à la mère du duc de Guise, avec cette réserve « qu'il n'en pourrait jamais rien avoir. »

10. *Ibid.*, n° 3774, p. 138-158, Lettres des 13, 23, 26 et 30 juin 1641.

11. Le mécontentement causé par ce mariage fut général. (VITTORIO SIRI, *Il Mercurio*, 1646, t. I, livre III, p. 687). H. Arnauld (*Op. cit.*, p. 165, Lettre du 8 décembre 1641) s'indigne de cette « effroyable infidélité... Il ne se justifiera jamais devant Dieu et devant les hommes de cette action-là. »

ras le 24 juillet de l'année précédente [1]. Elle se désola; mais quand la confirmation du mariage par l'archevêque de Malines eut enlevé à l'abandonnée sa dernière espérance [2], « elle revint à Paris, dit Mademoiselle, et reprit son nom de Mme la princesse Anne, comme si de rien n'eût été [3]. » Au milieu de tels scandales, l'amitié du duc de Guise était plutôt fâcheuse pour Tristan, et quant au cardinal, notre poète, dupe, comme tout le monde, de la comédie jouée par lui et par L'Hermite de Vauselle, ne pouvait le croire très bien disposé pour le frère du prisonnier de Vincennes.

Aussi Tristan ne savait-il trop à qui dédier le recueil de poésies qu'il songeait à mettre au jour dès 1638 [4]. Les besoins d'argent, qui paraissent l'avoir pressé surtout à cette époque, le décidèrent à l'offrir au riche et généreux financier Montauron, receveur général de Guyenne. Tallemant des Réaux, qui était cousin germain de son gendre, ne tarit point sur la sotte magnificence de ce vaniteux personnage [5], qu'on appelait « Son Eminence gasconne », et chez lequel le duc d'Orléans et le duc d'Enghien ne dédaignaient point d'aller jouer. Montauron avait eu de sa cousine germaine, Louise du Puget,

1. *Gazette.*

2. « Il dit que son mariage avec la princesse Anne est nul, attendu qu'il n'y a point eu de dispense de leur parenté » (*Mém. de H. Arnauld, loc. cit.*, Lettre du 18 décembre 1641).

3. *Mém.*, éd. Chéruel, t. I, p. 283.

4. *Avertissement* des *Amours.* — Réservant pour un autre recueil ses vers héroïques, il composa celui-là de l'*Orphée*, des *Stances* à Berthod, de ses madrigaux, de ses vers pour les ballets, de toutes les poésies qu'il avait écrites pour demander son rétablissement dans la maison de Monsieur, des *Consolations* dont nous avons parlé (y compris celle A *M. de Mons*, premier maître d'hôtel de Monsieur, qui avait déjà paru dans les *Plaintes d'Acante*, et celles *Sur le trépas de l'infante*), et de quelques autres encore, notamment deux pièces sur la mort des enfants de M. de Gournay (sans doute Henri de Gournay, comte de Marcheville, bailli et surintendant de l'évêché de Metz, qui était en 1627 premier chambellan de Monsieur, comme nous l'apprend un manuscrit de d'Hozier, que nous avons déjà souvent cité); le recueil comprenait aussi quelques vers d'amour, quelques chansons, les quatrains sur les portraits de l'incomparable Sylvie et de la reine de la Grande-Bretagne, une *Belle Matineuse*, imitée d'Annibal Caro, comme celles de Voiture et de Maleville (voir MÉNAGE, *Miscellanea*, 1652, p. 105, *Dissertation sur les sonnets pour la Belle Matineuse, à M. Conrart, secrétaire du roi*), et plusieurs imitations de l'*Anthologie* (*La Vache de Myron*, épigrammes grecques de Philippe, roi de Macédoine, et de Démétrius de Bithynie, imitées aussi par La Mesnardière dans ses *Poésies françaises*, 1656, p. 377, après Ronsard et Mlle de Gournay (*Jardin des Muses*, chez Antoine de Sommaville, 1643, p. 135 et suiv.), de Pulex de Custozza (*La Fortune de l'Hermaphrodite*; voir sur cette épigramme la *Dissertation* de La Monnoye à la fin du *Menagiana*, 1729, t. IV, p. 322, les *Tableaux du temple des Muses* (1655) de l'abbé de Marolles, p. 249, et les *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, t. I, p. 112-113), du cavalier Marin (*La belle esclave More*; il y a de cette pièce une autre imitation anonyme dans le *Recueil de Conrart*, à l'Arsenal, *manuscr.* 5131, p. 951; voir encore les *Poésies du sieur de Maleville*, 1649, p. 195), etc.

5. T. VI, p. 226 et suiv.

une fille naturelle, qu'il légitima en 1633, et qu'il maria en 1640 à Gédéon Tallemant, conseiller au Grand Conseil [1]; c'était « une fort belle personne [2] », aux grands yeux bleus, intelligents et doux, spirituelle et d'un commerce agréable [3], mais de santé si délicate qu'on disait qu'elle ne vivrait pas, et que Tallemant ne l'épousait que pour la fortune de son père et les 50.000 écus de sa dot, avec lesquels il s'empressa d'acheter une charge de maître des requêtes. Montauron aimait tendrement sa fille; aussi n'est-on pas surpris que la *Lyre* de Tristan, précédée d'une *Dédicace* et d'une *Ode à M. de Montauron*, s'ouvre par un madrigal à Mme Tallemant [4]. Mais Tristan poussa plus loin la flatterie. Montauron était alors épris de la fille d'un pâtissier de Paris, à l'enseigne des *Carneaux*, qui s'appelait Isabelle-Diane Michel. Le frère d'Isabelle, Pierre Michel, s'était, à prix d'argent, fait reconnaître en 1628 par le duc de Bellegarde, qui avait été l'un des amants de sa mère [5], et dès lors, ayant acheté la terre de Souscarrière, près de Gros-Bois en Brie, il s'était fait appeler Pierre de Bellegarde, marquis de Montbrun, seigneur de Souscarrière [6]. Par politesse, on nommait la sœur Mlle de Souscarrière, et c'est sous ce nom que Tristan a célébré dans deux madrigaux [7] la maîtresse que Montauron épousera d'ailleurs clandestinement en 1643 [8]. Une si gracieuse prévenance dut être généreusement récompensée, car on vit aussitôt les muses nécessiteuses s'empresser de présenter leurs

1. C'est de ce mariage que naquit l'abbé Tallemant, qui entra, en 1666, à l'Académie.

2. Mlle DE SCUDÉRY, *Le grand Cyrus*, cité par M. Livet dans la *Clef* du *Dict. des Précieuses* de Somaize (t. II, p. 379). C'est Mme Tallemant que Somaize appelle *Toxaris* (*Ibid.*, t. I, p. 232).

3. *Elite des Bouts-rimés de ce temps*, réunis en 1649 par Saint-Julien, 1re part., p. 38.

4. Maynard lui en a également adressé un (*Bibl. poétique* de Le Fort de la Morinière, 1745, t. I, p. 173). Elle aimait le théâtre, et logera dans sa maison l'abbé Boyer (*Dict. des Précieuses, loc. cit.*). En 1644, Desfontaines lui dédiera sa tragédie de *Saint Alexis*, et Rampalle, domestique de Montauron, dédiera à Gédéon Tallemant sa traduction des *Nouvelles espagnoles* de Montalvan. Jean du Puget, sieur de La Serre, qui suivit Marie de Médicis à Bruxelles en qualité d'historiographe, était cousin germain de Pierre du Puget, sieur de Montauron.

5. Le P. Anselme (t. IV, p. 307) nomme la mère « Michelle ou Léonarde Aubin ou Aubert, absente de son mari ». Toute la cour s'amusa de cette reconnaissance, qui inspira au seul Saint-Pavin trois épigrammes, citées par Monmerqué dans son édition de Tallemant (t. IX, p. 262-263). Tallemant n'a pas oublié lui-même cette historiette (t. V, p. 316).

6. Ce sont les noms que lui donne Olivier d'Ormesson dans son *Journal* (éd. Chéruel, t. I, p. 63). Il obtint vers 1657 le privilège pour les chaises à porteurs.

7. *La Lyre*, p. 8 et 20.

8. « Les généalogies la portent comme fille légitimée du duc de Bellegarde; mais c'est une fraude vaniteuse », dit Monmerqué dans son *Commentaire* de Tallemant (t. VI, p. 238). Elle prendra plus tard le nom de dame de la Marche.

œuvres à Montauron : en 1642, Chevreau et Mareschal lui dédièrent le premier ses *Lettres nouvelles*, le second sa tragi-comédie du *Mausolée*, et l'on peut lire cette phrase significative : « Vous avez traité quelques-unes de nos muses avec tant de magnanimité qu'en elles vous avez obligé toutes les autres », dans la trop fameuse *Dédicace* de *Cinna* ; que les lourdes flatteries du grand Corneille nous rendent indulgents pour les complaisances intéressées de Tristan !

La Lyre du sieur Tristan parut « à Paris, chez Augustin Courbé, libraire et imprimeur de Mgr, frère du roi, dans la petite salle du Palais, à la Palme, 1641 », précédée d'un beau frontispice de Stella [1], gravé par Daret ; il représente Orphée assis au pied d'un arbre et jouant de la lyre, tandis que dans les branches et autour de lui une quarantaine d'animaux, oiseaux, quadrupèdes, reptiles, poissons même, l'écoutent dans une commune admiration. Ce recueil est désigné dans les bibliographies sous divers titres : *La Lyre*, *La Lyre d'Orphée*, *Orphée et la Lyre*, *L'Orphée et Mélanges poétiques*. Le *Privilège* est accordé pour « l'*Orphée et autres pièces* du sieur Tristan L'Hermite », et la pagination présente une particularité que l'on rencontre quelquefois dans les recueils de l'époque : elle ne se suit point, ou plutôt il y a dans le volume deux paginations, la première pour la *Lyre* (p. 1-32), la seconde pour l'*Orphée* suivi des *Mélanges* (p. 1-167). Dans l'exemplaire de la Bibliothèque Mazarine [2], le *Privilège* est placé entre la *Lyre* et l'*Orphée* ; dans l'exemplaire de l'Ecole Normale supérieure, il est rejeté à la fin du volume, après une *Ode à Mgr le Grand* (1641), ajoutée au recueil, et signée : *Tristan*.

L'abbé Goujet s'est demandé [3] s'il fallait attribuer cette ode fort médiocre à l'auteur de *Mariamne* ou à celui de la *Chute de Phaéton*, et il est vrai qu'en 1641 L'Hermite de Vauselle avait déjà pris le nom de *Tristan*, sous lequel il est désigné dans les *Mémoires* de Henri Arnauld. Mais si l'*Ode à Mgr le Grand* n'était pas de l'auteur de la *Lyre* et de *Panthée*, on ne comprendrait point pourquoi Augustin Courbé, qui d'ailleurs n'avait pas édité la *Chute de Phaéton*, l'aurait jointe, sans un mot d'avertissement, à un grand nombre d'exemplaires de la *Lyre* [4] et aux exemplaires qui lui restaient en magasin de la *Panthée*. De plus, L'Hermite de Vauselle a passé cette année 1641 à Sedan ou au bois de Vincennes, tandis que, gentilhomme or-

1. Nous aurons plus loin l'occasion de parler longuement de cet artiste.
2. N° 10892, in-4°.
3. *Bibl. fr.*, t. XVI, p. 215.
4. Voir les exemplaires de la Bibl. nat. et de la Bibl. Sainte-Geneviève.

dinaire de Monsieur, son frère rencontrait M. le Grand, le jeune et beau Cinq-Mars, chez la princesse Marie et dans les salons du Marais. L'ode doit même dater de la fin de l'année 1641, de l'époque où Monsieur commençait à courtiser Cinq-Mars [1], en train de se brouiller avec le cardinal, et intriguait déjà avec lui et avec le duc de Bouillon [2].

Mais quelques gratifications que Tristan ait reçues de Montauron et de Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars [3], le jeu, cette passion du temps, qui faisait perdre à Monsieur 1600 pistoles chez Montauron, le dimanche 5 janvier 1642, et près de 10.000 écus en quelques jours [4], le jeu n'avait point tardé à épuiser la bourse du poète. Aussi, dès qu'il eut appris les fiançailles avec Du Plessis-Guénegaud de cette aimable Elisabeth de Choiseul-Praslin, à laquelle il avait adressé des vers, et qui lui avait rendu de bons offices [5], s'empressa-t-il de réunir un grand nombre de lettres qu'il avait écrites, pour offrir à la jeune femme ce volume, en présent de noces, suivant l'usage des poètes d'alors, qui offraient un peu d'encens pour obtenir en retour quelques pistoles. L'hommage pouvait être agréable, car ces volumes de *Lettres* avaient alors la vogue : on connaît le succès des lettres de Balzac et de Voiture; Faret avait dédié au cardinal un *Recueil des Lettres nouvelles des meilleurs auteurs de ce temps* (Malherbe, Coulomby, Boisrobert, François de Molière, Plassac, Brun, Silhon, Godeau, Conac, marquis de Breval, Faret lui-même, Racan, Balzac, Auvray), réimprimé en 1639; Mairet avait donné au public en 1641 les *Lettres* de Théophile; Chevreau, de Loudun, ami et imitateur de Tristan, avait fait imprimer des *Lettres* en 1637, et en donnera un second recueil en 1642; cette même année vont paraître, précédées d'une épigramme de Tristan, des *Lettres mêlées* de Le Pelletier, qui publiera encore en 1655 des *Lettres nouvelles*; et Sorel, en constatant la vogue de ces recueils [6], signale encore ceux de Lannel, de

1. *Relation* de Fontrailles, *Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. LIV, p. 418.

2. Ils se réunissaient secrètement à l'hôtel de Venise, rue Saint-Gilles, au Marais, où était logé le comte de Brion, premier écuyer de Monsieur, « avec toute l'écurie de S. A. R. » (*Mém. de Goulas*, t. I, p. 378.)

3. L'abbé Goujet attribue à Tristan ou à son frère une *Ode à M. le marquis d'Effiat* (1618, in-4°), que nous n'avons pu retrouver nulle part. L'âge de Jean-Baptiste suffit à prouver qu'il n'en est point l'auteur. Quant à Tristan, nous ne voyons pas comment il aurait pu, en 1618, se trouver en rapport avec le père de M. le Grand, qui était alors capitaine des chevau-légers de la garde du roi.

4. *Mém. de H. Arnauld* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, 3776, p. 3 et 37).

5. Voir le début de l'*Epître dédicatoire* des *Lettres mêlées*.

6. *Bibl. fr.*, p. 101.

Gombauld, de Plassac, de Porchères, de du Verdier, de Pellisari, de Personne, de Maynard, de Cyrano de Bergerac et de Rangouse.

La diversité des sujets traités dans les lettres de Tristan justifie amplement le titre de *Lettres mêlées* que le poète a donné à son recueil : « Comme il y a des violettes de toutes les saisons, disait-il dans l'*Avertissement*, voici des pensées de tous les âges. » Ce volume de 527 pages comprend d'abord toutes les *Epîtres dédicatoires* écrites par Tristan, à l'exception de celle à Montauron, quelques *Consolations*, cinquante-six *Lettres amoureuses*, sept *Lettres héroïques*, à l'imitation des *Héroïdes* d'Ovide, dont le sujet est tiré du *Pastor fido*, du 21e chant de l'Arioste, du 10e livre de l'*Histoire de Portugal* d'Osorius, évêque de Sylves, ou des légendes poétiques de la Grèce, et enfin un grand nombre de *Lettres mêlées*. Le volume est précédé d'un frontispice de Stella, gravé par Daret, qui symbolise assez heureusement les différentes parties de l'ouvrage : assis sur un rocher, Minerve et Mercure lisent un parchemin, tandis que, voltigeant et soutenant de la main une banderole qui porte le titre : *Lettres du sieur Tristan*, un petit Amour essaye de lire par-dessus leurs têtes.

Augustin Courbé imprima les *Lettres mêlées* en grande hâte [1], car le *Privilège* est du 10 et l'*Achevé d'imprimer* du 15 janvier 1642; grâce à cette précipitation, Elisabeth de Choiseul-Praslin eut la satisfaction de recevoir, cinq semaines avant son mariage, célébré le 23 février [2], une *Epître dédicatoire* adressée déjà *à Mme du Plessis*. La jeune femme fit assurément bon accueil à l'hommage de Tristan : liée avec Mme de Puisieux, dont son neveu, François d'Etampes, marquis de Mauny [3], venait d'épouser la fille, Charlotte Brûlart, le 16 mai 1640 [4], elle avait déjà cherché à rendre service au poète, et, d'ailleurs, elle aimait sincèrement les lettres, car son salon de l'hôtel de Nevers, que du Plessis-Guénegaud venait d'acheter, en 1641, à la princesse Marie, allait devenir « le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus distingué à la cour et à la ville [5] », et succéder en

1. Aussi l'auteur crut-il devoir dire dans l'*Avertissement* : « On ne me fera pas justice, si l'on m'impute les fautes de l'impression, qui sont assez grandes. »

2. P. Anselme, t. IV, p. 854.

3. Il était fils de Jacques d'Etampes, marquis de la Ferté-Imbault, maréchal de France, qui avait épousé en 1610 une sœur aînée d'Elisabeth de Choiseul-Praslin, Catherine Blanche (*Id.*, t. VI, p. 527).

4. *Ibid.*

5. Walckenaer, *Mém. sur Mme de Sévigné*, t. II, p. 487 et p. 393 : « Ce fut elle qui depuis contribua à former la société de Fouquet, et qui lui indiqua les gens de lettres et les hommes de mérite qu'il devait protéger. »

quelque sorte à celui de la marquise de Rambouillet [1]. Mme du Plessis ne tardera pas à se lier avec Mlle de Scudéry, Conrart, Pellisson, Mme de Sévigné, et Arnauld d'Andilly, qui l'a louée avec enthousiasme dans ses *Mémoires* [2]; dévouée à Port-Royal [3], c'est elle qu'on chargera de lancer dans le monde les *Petites Lettres* [4], et on la verra protéger les débuts de Racine, comme elle avait soutenu dans ses disgrâces le fameux auteur de la *Mariamne* [5].

Dans le *Privilège* des *Lettres mêlées*, Tristan est encore qualifié « gentilhomme ordinaire de Monsieur, frère unique du roi » ; il ne porte déjà plus ce titre dans le *Privilège* donné six mois après, le 2 juillet 1642, à Toussainct Quinet pour « imprimer, ou faire imprimer, vendre et distribuer un livre intitulé *Le Page disgracié*, composé par M. de Tristan ». Que s'était-il donc passé ?

On est porté tout naturellement à supposer que la maison de Monsieur s'était dispersée par suite des graves événements qui venaient de se produire : découverte du traité conclu par ce prince avec les Espagnols (10 juin), arrestation de Cinq-Mars et de son ami de Thou (13 juin), du duc de Bouillon (23 juin), soumission de Monsieur (25 juin) ; mais Goulas nous dit positivement dans ses *Mé-*

1. *Ibid.*, t. III, ch. I.

2. *Collect. Petitot*, t. XXXIV, p. 92 : « Son esprit, son cœur, sa vertu, semblent disputer à qui doit avoir l'avantage. » Mlle de Scudéry nous présente dans la *Clélie* Arnauld d'Andilly sous les traits de « Timante, ami particulier de la vertueuse Amalthée (Mme du Plessis-Guénegaud) ». Voir SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, 3e éd., in-12, t. II, p. 272.

3. COUSIN, *Jacqueline Pascal*, 7e éd., p. 278, note 1.

4. Voir le curieux récit du P. Rapin, reproduit par Sainte-Beuve (*Port-Royal*, t. III, p. 599-601).

5. Le 3 février 1665, La Rochefoucauld et Mmes de La Fayette et de Sévigné entendront chez Mme du Plessis-Guénegaud le jeune Racine lire trois actes et demi de sa tragédie d'*Alexandre*, et Despréaux réciter plusieurs de ses satires (*Lettre de Pomponne à Arnauld d'Andilly*, publiée en 1820 par Monmerqué à la suite des *Mémoires* de Coulanges, p. 382-384). Toute sa famille aimait comme elle les lettres : c'est à Praslin que La Mesnardière écrira une partie de ses *Imitations profanes* (*Poésies françaises*, 1656, p. 225, *Préface sur les Imitations*). Mme du Plessis avait dans son beau château de Fresnes, où Mansart lui avait construit une admirable chapelle, une superbe galerie de tableaux. Le Poussin a fait pour elle une *Bacchanale*, citée comme un de ses chefs-d'œuvre. (WALCKENAER, *Mém. sur Mme de Sévigné*, t. III, ch. IV). Après la disgrâce de Fouquet, aux trois quarts ruinée, elle se retira à Moulins, comme la fille du surintendant (*Ibid.*, ch. XVII). Quant à son mari, il avait d'abord succédé en 1637 à son père dans la charge de trésorier de l'épargne (*Gazette*, février 1638) ; peu avant de mourir, Louis XIII le fit secrétaire d'Etat (*Id.*, 23 février 1643). Ph. de Champagne a peint un très beau portrait de lui, que Nanteuil a gravé. Il y a un autre portrait de lui dans les *Illustres Français* de Daret, p. 172. L'artiste l'a accompagné d'une intéressante notice sur « Henri de Guénegaud, marquis de Plancy, vicomte de Semoine, baron de Saint-Just, du Plessis-Belleville et de Fresnes, conseiller du roi en tous ses conseils, secrétaire d'Etat et des commandements de S. M., et garde des sceaux de ses ordres. »

moires [1], le 13 juillet, quand Monsieur eut été relégué en Savoie, à Annecy, que « la maison ne fut point cassée et renvoyée », et que « l'on n'y changea quoi que ce soit, les appointements demeurant. » Et pourtant Tristan a bien réellement cessé d'être gentilhomme ordinaire de Monsieur, car il ne se donnera plus cette qualité dans aucun autre des ouvrages qu'il composera désormais ; et déjà, quand au mois d'avril 1642, le duc d'Orléans s'était rendu aux eaux de Bourbon, Scarron ne citait point son ami Tristan parmi les quarante-trois personnes qui formaient la suite du prince [2]. La disgrâce certaine de Tristan est donc toute personnelle et date du commencement de l'année 1642. Quelle pouvait en être la cause? Faute de tout autre indice, nous ne saurions la chercher que dans cette négligence à remplir sa charge et à s'occuper de ses intérêts, dont le poète s'avoue volontiers coupable, et dont il s'excuse ainsi dans une lettre à M. le C. de M. [3] : « Il est malaisé de se rendre grand courtisan et grand écrivain tout ensemble. L'art des Muses demande trop de repos, et celui de la cour trop de révérences... De moi, qui suis né trop libre pour faire le métier des esclaves,..... j'ai suivi jusqu'à cette heure la cour sans me la proposer pour école, etc. »

Les deux premiers volumes du roman autobiographique de Tristan, achevés d'imprimer, le premier le 28 octobre, le deuxième le 5 novembre 1642, parurent sous ce titre : *Le Page disgracié, où l'on voit de vifs caractères d'hommes de tous tempéraments et de toutes professions.* Chacun des deux tomes était précédé d'une gravure : la première nous montre, dans un décor qui rappelle le palais et les jardins de Fontainebleau, le page en train de lire, assis, et accoudé sur un socle qui porte l'adresse du libraire [4] ; à ses pieds, sur des marches, on voit des dés et des cartes ; au tome II, le page, couvert d'une robe et d'un bonnet fourrés, lit au bord de la mer [5], assis à quelque distance de trois hommes, dont deux fument. Ces gravures ne sont pas signées ; mais, reproduites dans l'édition de 1667, elles portent cette fois la signature « *Sanson fecit* ». L'ouvrage n'est point

1. T. I, p. 391.

2. *Deuxième Légende de Bourbon*. Scarron s'étonne de ne point voir auprès de Monsieur le baron de Clinchant ; mais il ne témoigne aucune surprise de l'absence de Tristan, ce qui achève de prouver que le poète ne faisait déjà plus partie de la maison de ce prince.

3. *Lettres mêlées*, p. 498 et suiv.

4. Remplacée dans l'édition de 1667 par les armes du poète ; dans les deux éditions le titre est inscrit sur un portique.

5. Sur un tertre, au pied d'un vaisseau, sur le pavillon duquel on lit : « *Le Page disgracié*, seconde partie. » Au bas de la gravure, l'adresse du libraire : « A Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais, 1642, avec privilège du roi. »

précédé d'une *Dédicace*[1], mais il s'ouvre par un *Prélude*, où l'auteur déclare que, s'il se décide à retracer l'histoire de sa vie, c'est pour céder aux instances de son « cher Tirynthe ». Il nous paraît difficile de ne pas reconnaître dans ce Tirynthe le premier maître de Tristan, le duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV : n'appelait-on pas *Tirynthius heros* le fils que Jupiter avait eu d'Alcmène ? Et le libraire Boutonné, dédiant au duc de Verneuil, douze ans après la mort de Tristan, une nouvelle édition du *Page disgracié*[2], ne dira-t-il pas : « M. Tristan a toujours eu un favorable accès auprès de V. A.... Il a été jusqu'au dernier soupir de sa vie un de vos fidèles serviteurs » ?

Le *Page disgracié* paraissait dans les circonstances les plus défavorables : tous les esprits étaient occupés de la gravité des événements politiques ; l'exécution de Cinq-Mars et de son ami de Thou avait fait une impression profonde et durable ; le cardinal se mourait, et il s'éteignit en effet le 4 décembre, cinq mois après la reine mère ; tout semblait indiquer que le roi ne survivrait pas longtemps à son terrible ministre : qui pouvait alors, à la cour et même à la ville, se soucier beaucoup d'un roman, quelque agréable qu'il fût ? De plus, ce roman de mœurs, qui paraît si intéressant à notre curiosité moderne, ne pouvait avoir le même genre d'attrait pour des contemporains. Enfin, Tristan, en ne donnant, par discrétion sans doute [3], aucun nom propre dans son ouvrage, en avait rendu la lecture moins amusante et même difficile pour le grand public. Toutes ces causes contribuèrent à l'insuccès constaté du *Page disgracié* [4], et Tristan, qui avait commencé à rédiger un troisième volume, ne l'acheva point, soit découragement, soit que les temps lui aient paru vraiment peu propices à rappeler les « voyages » qu'il avait faits hors de France à la suite de Monsieur [5].

Nous le trouvons presque aussitôt occupé à un autre travail. Avec ses « procès d'amour » débattus devant la nymphe Léonide, la bergère Diane, ou la « vénérable Chrysanthe », siégeant dans le « carrefour

1. Quoi qu'en dise M. V. Fournel dans ses *Contemporains de Molière* (t. III, p. 3).

2. En 1658 Furetière a dédié à ce prince sa *Nouvelle allégorique*.

3. Ce point reste douteux ; on lit dans l'avis du *Libraire au Lecteur* de l'édition de 1667 : « Pour rendre cette lecture plus intelligible, j'ai ajouté la *Clef* et les *Annotations*, qui servent à l'éclaircissement de quelques noms propres et autres passages obscurs, que l'auteur avait ainsi fait imprimer *pour des considérations qui me sont inconnues*, et qui cachaient une partie des beautés de ce roman. »

4. Ce livre « *a si peu vu le jour* qu'il paraîtra sans doute en sa première lumière », dira le libraire en présentant au public l'édition de 1667.

5. Sorel dit (*Bibl. fr.*, 1664, p. 178) que Tristan s'est « possible occupé à d'autres ouvrages qui lui étaient plus propres et plus utiles ».

de Mercure », l'*Astrée* avait mis à la mode d'ingénieuses controverses sur tel ou tel point du code de l'amour, qui rappelaient de loin les fameuses cours d'amour du moyen âge. En 1627, J. Besongne avait publié à Rouen, sans nom d'auteur, des *Plaidoyers et arrêts d'amour, donnés en la cour et parquet de Cupidon, à cause d'aucuns différends intervenus à ce sujet;* on sait que l'un des plus délicats plaisirs des précieuses était de « mettre sur le tapis une question galante, qui exerçait les esprits de l'assemblée[1] », et Molière nous montrera dans ses *Fâcheux*[2] deux marquises dissertant à qui mieux mieux pour établir

Lequel doit plaire plus d'un jaloux ou d'un autre.

Témoin de ce goût général pour les dissertations et les discussions, Tristan jugea les circonstances favorables pour essayer de remettre en honneur chez nous ces *controverses*, où s'était jouée l'ingéniosité raffinée des anciens rhéteurs, entassant dans des plaidoyers fictifs, à propos de contestations imaginaires, aussi variées que bizarres, les arguments les plus subtils. Son esprit curieux avait pris plaisir à la lecture d'un vieil auteur, « qui, pour être naturel Flamand, n'écrivait pas bien facilement en notre langue[3] », mais qui, s'inspirant des *controversiæ* et des *suasoriæ* de Sénèque le rhéteur, avait fait un amusant recueil de cent « procès tragiques », imaginés par lui ou recueillis dans divers écrivains[4], et avait dans deux cents plaidoyers, non sans esprit et sans finesse, développé l'accusation et la défense, plaidé le pour et le contre. C'était Alexandre van den Busche, dit le Sylvain, et son livre, intitulé : *Epitomes de cent histoires tragiques, partie extraites des Actes des Romains, et autres de l'invention de l'auteur, avec les demandes, accusations et défenses sur la matière d'icelles*, avait été édité en 1581, à Paris, par Nicolas Bonfons[5]. Tris-

1. Molière, *Précieuses ridicules*, sc. v.

2. II, iv.

3. *Plaidoyers historiques, A qui lit.* — Le Sylvain dit lui-même, dans l'avis *Au Lecteur* de ses *Epitomes de cent histoires tragiques*, qu'à cause de son amour pour la nation française, de lui « tant honorée » qu'il s'estime « heureux d'être reçu et enté comme naturel en icelle », il a écrit plusieurs livres en français, « combien que plusieurs autres langues lui soient plus familières. »

4. *Ibid.* : « J'ai pris partie de mes arguments des historiens romains, partie de Seneca, autres de mon invention, et le restant de choses advenues par plusieurs provinces; aussi que cette façon de haranguer n'est nouvelle, se peut voir en Thucydide et en Tite-Live, duquel j'ai pris et traduit le discours que fit le tyran Nabides à T. Quinctius, voulant excuser sa tyrannie (*Epit.* 100 *et dernier*). » Parmi les ouvrages des « historiens romains » le Sylvain comprend le recueil intitulé *Gesta Romanorum* !

5. Cet ouvrage, très rare, est à l'Arsenal (h. 19536, in-8°).

tan choisit dans ce gros livre du Sylvain[1] trente-cinq histoires, récrivit en entier les harangues pour les mettre « en meilleur langage[2] », y joignit deux histoires de son invention[3], et, le 16 février 1643, les trente-sept *Plaidoyers historiques ou Discours de controverse*, imprimés en gros caractères, et formant un volume petit in-8° de 511 pages, étaient en vente « chez Antoine de Sommaville, en la galerie des Merciers, à l'Ecu de France, et chez Augustin Courbé, en la même galerie, à la Palme, au Palais ». Le nom de Tristan ne figurait ni sur le titre, ni sur le *Privilège*, donné le 30 janvier à Augustin Courbé; mais on le pouvait lire au bas de la *Dédicace* présentée par lui à un de ses jeunes cousins, à peine âgé de dix-neuf ans, Louis Le Febvre de Caumartin, petit-fils du garde des sceaux et de Marie Miron, encore vivante, petit-neveu de Charles Miron, l'ancien archevêque de Lyon, neveu de François Le Febvre, évêque d'Amiens[4]. Cette édition est devenue si rare que l'abbé Goujet ne la mentionne[5] que d'après l'abbé d'Olivet, et, pour notre part, nous ne l'avons trouvée qu'à la Bibliothèque de Lyon. Mais ce recueil, publié à son heure, agréa si fort au goût du temps[6] qu'il en parut quelques années après une seconde édition sous ce titre : *Plaidoyers historiques par M. Tristan, à Lyon, chez Claude de La Rivière, rue Mercière, à la Science*, 1649 et 1650[7]; c'est un petit in-8° de 320 pages, sans *Privilège* ni *Achevé d'imprimer*.

1. Et non pas, comme le dit, d'après Brunet, M. H. Chardon (*M. de Modène*, p. 233), dans le *Premier Livre des Procès tragiques, contenant cinquante et cinq histoires*, etc., publié par le Sylvain en 1575 à Paris, et en 1580 à Anvers; car Tristan a reproduit dans ses *Plaidoyers historiques* treize histoires des *Epitomes*, qui ne se trouvent pas dans les *Procès tragiques*. Les *Epitomes* ne sont d'ailleurs qu'une réédition, considérablement augmentée, des *Procès tragiques*.

2. *Plaidoyers historiques, A qui lit.*

3. Ce sont le *XX*e *Plaidoyer* et le *XXXVII*e et dernier.

4. P. Anselme, t. VI. Pendant la Fronde, M. de Caumartin s'attachera au coadjuteur, parent de son oncle, le baron d'Ecry. A la fin de l'année 1652, il épousera Marie-Urbaine de Sainte-Marthe, fille de Nicolas de Sainte-Marthe, lieutenant général de Poitiers (*Ibid.*, et Loret, *Muse historique*, éd. Livet, t. I, p. 310). C'est en qualité de précepteur de son fils que Fléchier l'accompagnera à Clermont, et assistera aux grands jours d'Auvergne.

5. *Bibl. fr.*, t. XVI, p. 214.

6. « Il y a aussi des harangues faites à plaisir pour des accidents passés il y a longtemps, et pour d'autres qui n'ont jamais eu de subsistance... Les Italiens s'en estiment grands ouvriers... M. de Scudéry a traduit les *Harangues de Manzini* (1640), et il en a fait à peu près de pareilles, qui sont les *Harangues des Dames illustres*. On y peut joindre les *Discours politiques des rois* (1648), qui sont de son invention. » (Sorel, *Bibl. fr.*, 1664, p. 90-91).

7. Les bibliographies datent cette édition de 1650; seul, l'exemplaire de l'Ecole Normale supérieure porte comme date 1649. Il est probable que le volume parut vers la fin de 1649, et qu'en 1650 le libraire a fait un nouveau tirage ou modifié le titre des exemplaires qui lui restaient en magasin.

Cette réimpression des *Plaidoyers* est une des causes qui ont porté M. H. Chardon à retirer ce livre à Tristan pour l'attribuer à son frère cadet Jean-Baptiste. Mais aucune des raisons sur lesquelles il fonde son opinion ne nous paraît très solide[1] : sans doute J.-B. L'Hermite avait pris aussi le nom de Tristan, par lequel nous avons vu H. Arnauld le désigner en 1641 dans ses lettres ; mais aucun de ses ouvrages n'est signé « Tristan » tout court ; l'auteur est toujours appelé « L'Hermite de Vauselle », ou « le chevalier de L'Hermite », ou « J.-B. L'Hermite de Solier, dit Tristan ». Sans doute la *Dédicace* conviendrait assez bien à Jean-Baptiste, qui était toujours porté à s'enorgueillir de ses alliances, et qui a écrit *Sur le portrait de M. de Caumartin peint en Amour l'an* 1632 un sonnet, imprimé en tête de sa *Chute de Phaéton* (1639) et à la page 76 de ses *Mélanges de poésies héroïques et burlesques* (1650) ; mais son frère aîné avait, comme lui, l'honneur « d'appartenir » à M. de Caumartin ; le ton, un peu humble, de cette *Dédicace* à un adolescent est celui du genre, et non un trait de caractère ; enfin nous avons vu l'auteur de la *Mariamne* déplorer dans le *Page disgracié* la mort des deux barons d'Ecry, gendre et petit-fils de Marie Miron, et écrire des vers pour un jeune poète, ami de M. de Caumartin, Gillet de la Tessonnerie (1639). Si Tristan n'a pas fait d'autres recueils de cette nature[2], on en chercherait vainement aussi dans l'œuvre de son frère. Le meilleur argument de M. H. Chardon est la réimpression des *Plaidoyers* à Lyon, en 1649 et 1650 : Jean-Baptiste était déjà sans doute dans cette ville, où sa présence sera souvent constatée dans les années suivantes, tandis que rien ne prouve que Tristan y soit jamais venu. Cet argument ne nous paraît point cependant décisif : sans compter que Jean-Baptiste a pu faire réimprimer à Lyon les *Plaidoyers* de son frère, avec lequel il n'était peut-être pas aussi complètement brouillé que le croit M. H. Chardon, Tristan a pu charger de ce soin un de ses amis intimes, qui, né à Lyon, y retournait souvent l'été[3], Jacques Stella, ce peintre du roi, qui a dessiné tant de jolies compositions pour les œuvres de notre poète ; peut-être aussi Tristan est-il allé en 1649 passer quelque

1. *M. de Modène*, p. 232-233. Lotheissen (*Geschichte der Französischen Literatur* (1879), t. II, p. 49) ne mentionne point les *Plaidoyers historiques* parmi les œuvres de l'auteur de la *Mariamne* ; mais c'est évidemment oubli ou ignorance.

2. Cependant ses *Lettres héroïques* ont quelque rapport avec les *Plaidoyers historiques*.

3. Le Poussin écrit le 18 avril 1642 : « M. Stella, peintre et mon ami, partit avant-hier pour Lyon, sa patrie, où il doit résider tout l'été » (*Lettres de Nicolas Poussin*, 1824, p. 86). Le Poussin envoyait à Stella, à Lyon, ses paquets de Paris pour Rome, ou de Rome pour Paris.

temps à Lyon auprès de Stella. Il est même inutile de faire toutes ces suppositions, puisque nous savons par les *Lettres* de Guy Patin que les libraires de province, et ceux de Lyon en particulier, faisaient de fréquents voyages à Paris pour se mettre en relation avec les auteurs. Nous nous retrouvons du reste d'accord avec M. Chardon quand il conclut que cet ouvrage si peu original « ne vaut pas la peine qu'on s'en dispute la paternité ».

Cependant, trois mois après la publication des *Plaidoyers historiques*, le roi Louis XIII rendait le dernier soupir, le 14 mai 1643, au même jour et à la même heure que son père Henri IV [1]. Tristan donna le juste tribut de ses regrets à ce prince qui, vingt-trois ans auparavant, avait ramené à la cour le page rentré en grâce [2]; puis, criant, après le héraut : « Le roi est mort ! Vive le roi ! » il s'empressa de saluer le petit Louis XIV, déjà sacré par la victoire, et duquel la France, lasse de huit années de guerre, attendait enfin le bienfait de la paix [3]. On espérait tout du nouveau règne, et Tristan plus que personne. Honoré de la protection de Mlle de Bourbon, devenue Mme de Longueville, il était bien vu de son frère, le jeune duc d'Enghien, dont il avait prédit la gloire prochaine dans les *Divins Suffrages* [4], dont il venait de chanter dans une ode la première victoire [5], dont il allait célébrer dans un sonnet les nouveaux succès en Allemagne (1644) [6], et il semblait que la régente et le duc d'Orléans ne pussent rien

1. *Mém. de Montglat, Collect. Michaud*, 3e *sér.*, t. V, p. 136.
2. *Vers héroïques*, p. 291, *Sur le trépas de Louis XIIIe du nom*, et p. 292, *Prosopopée du même roi sur son tombeau.*
3. *Id.*, p. 115, *Sur la proclamation du roi :*

Il est temps qu'une heureuse Paix
Vienne enfin selon nos souhaits
Fermer le temple de la Guerre etc.

4. *La Lyre*, *Mélanges*, p. 46.
5. *Vers héroïques*, p. 93, *A Mgr le prince, sur la victoire de Rocroi* :

Jeune prince ardent à la gloire,
Et que la main de la Victoire
Vient fraichement de couronner, etc.

Cette victoire, que Louis XIII, dans le délire de l'agonie, avait *vue*, huit jours avant qu'elle ne fût remportée (Duc d'Aumale, *Hist. des princes de Condé*, t. III, p. 480), a été chantée par Desmarets de Saint-Sorlin (*Recueil de poésies diverses* (1647), par Boisrobert (*Epîtres*, 1647) et par d'Assoucy (*Nouveau Recueil de poésies héroïques, satiriques et burlesques*, 1653, p. 18).

6. *Vers héroïques*, p. 96, *A Sadite Altesse, sur le progrès de ses armes en Allemagne.* Voir sur le même sujet un sonnet de Des Fontaines dans l'*Elite des bons vers*, recueil publié en 1653 par Cardin Besongne, et la sixième des *Lettres héroïques aux Grands de l'Etat*, par le sieur de Rangouse (1645).

refuser au vainqueur de Rocroi. De plus, tous ceux qui avaient aimé Tristan ou qui s'étaient intéressés à lui, et que des disgrâces successives avaient éloignés de la cour ou même bannis de la France, reparaissaient triomphalement au Louvre, accueillis avec affection ou bienveillance par la régente, qui avait eu comme eux à souffrir des rigueurs du cardinal approuvées par le roi : c'était Mme de Hautefort, l'amie des Lavardins, la protectrice de Scarron, qu'Anne d'Autriche rappelait trois jours après la mort du roi pour lui rendre sa charge de dame d'atour et le privilège de son intimité [1]; c'était le comte de Brion, premier écuyer du duc d'Orléans, et cousin germain du duc d'Enghien, qui, le 4 juillet, revenait de l'Italie [2], où, compromis dans l'affaire de Cinq-Mars, il avait jugé prudent de s'enfuir [3], et qui, six mois après, le 8 janvier 1644 [4], sera créé duc de Damville et pair de France, en même temps qu'un frère de Mme de Puisieux, Achille d'Etampes-Valençay, recevra le chapeau de cardinal [5]; c'était le duc de Guise, qui, déjà las de la comtesse de Bossu, sa nouvelle femme, et en instance depuis six mois pour obtenir des lettres d'abolition [6], revenait de Liège le 11 juillet [7], ramenant sans doute avec lui M. de Modène [8], et mettait par son retour la joie au cœur des Muses nécessiteuses [9]; c'était enfin Madame, que le roi mourant s'était, après douze années de protestations, décidé à accepter pour belle-sœur, et qui, douze jours après la mort de ce prince, le 26 mai, était arrivée à Meudon [10], où elle avait été reçue par Monsieur, et où l'arche-

1. *Gazette*, 6 juin 1643, et Cousin, *Mme de Hautefort* (2e éd., p. 54).

2. *Gazette*.

3. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 3777, *Mém. de l'année* 1642, par H. Arnauld, p. 12, 38 et 41, et *Mém. de Montglat*, p. 130 et 139.

4. Et non pas en 1632, comme le dit M. V. Fournel dans ses *Contemporains de Molière* (t. II, p. 371). Voir le *Mercure fr.*, t. XXV, 1644, p. 3, la *Gazette* du 16 janvier 1644, et (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 20157) un *Recueil de pièces pour l'histoire de France*, provenant des Sainte-Marthe, t. II, p. 361. Il y a un portrait du duc de Damville dans le recueil des portraits gravés par Moncornet en 1647.

5. *Gazette* du 16 janvier 1644. Un autre frère de la protectrice de Tristan avait été appelé dix mois auparavant au siège archiépiscopal de Reims (*Gazette* du 21 janvier 1643).

6. H. Arnauld, *loc. cit.*, p. 135. Octroyées par Anne d'Autriche au mois d'août 1643, ces lettres d'abolition seront entérinées au Parlement le 3 septembre 1644.

7. *Lettre de Guy Patin à Ch. Spon du* 14 *juillet* 1643. — H. Arnauld, *loc. cit.*, 1643, p. 48.

8. Cela n'est pas prouvé (M. H. Chardon, *Op. cit.*, p. 164).

9. Rangouse, *Lettres héroïques aux Grands de l'Etat* (1645). En 1644, Des Fontaines dédie sa tragédie de *Perside* au duc de Guise, « le plus illustre et le plus généreux de tous les hommes. »

10. *Gazette*; Olivier d'Ormesson, éd. Chéruel, t. I; Mademoiselle, éd. Chéruel, t. I, p. 87; Goulas, t. I, p. 454-456. L'arrivée de cette princesse avait été retardée par la fureur où elle était entrée, quand elle avait appris en route que son mariage devrait être renouvelé devant l'archevêque de Paris.

vèque de Paris leur avait donné la bénédiction nuptiale « en tant que besoin était », en présence de Mme de Guise, autorisée elle-même depuis quelques mois seulement à rentrer en France[1]. Pendant quelque temps Tristan put raisonnablement se flatter que la fortune allait revenir à lui ; ses parents, ses protecteurs étaient en faveur : Charles de Cocherel, marquis de Bourdonné, mari de sa cousine germaine, Geneviève le Morhier[2], venait de voir ses « anciens services » honorés du gouvernement de Moyenvic[3]; le comte de la Châtre-Nançay, auquel notre poète avait dédié ses *Amours*, avait, au commencement de février, prêté serment pour la charge de colonel général des Suisses, vacante par le décès du marquis de Coislin[4], et, depuis longtemps dévoué à la reine, très lié avec le duc de Guise, dont il était parent[5], il était, après la mort du roi, devenu l'un des principaux *Importants*[6]; le 17 octobre, François d'Ornano était nommé colonel des Corses[7]; l'année suivante, le meilleur ami de Tristan, le comte de Saint-Aignan, allait être fait le 2 mars capitaine des gardes du corps du duc d'Orléans, le 17 mars conseiller d'État, le 11 mai maréchal de camp[8]. Le poète trouvait un aimable accueil chez la princesse Marie, chez la marquise de Rambouillet, et chez une amie de la duchesse de Guise[9], Mme Martel (femme de Henri Martel, chevalier, seigneur de Bacqueville, maître de la garde-robe, conseiller et premier chambellan d'affaires de Monsieur[10]), qui aimait les vers[11], comme ses deux filles, et avait chez elle de petites réunions littéraires[12]. Il

1. H. ARNAULD, *loc. cit.*, 13 janvier.

2. Elle était fille de Jacques le Morhier, frère utérin d'Isabelle Miron (*Clef* du *Page disgr.*, t. II, ch. XVI, p. 99). — J. BOISSEAU, *Promptuaire armorial, les Illustres des règnes de Henri II et de François II*, p. 54 et 56.

3. *Gazette* du 5 avril 1643. En 1667, la *Clef* lui donnera les titres de « maréchal des camps et armées du roi, gouverneur et bailli de Montfort, ci-devant gouverneur de la Bassée, de Vic et de Moyenvic. »

4. *Gazette* du 6 février 1643. Voir les curieux renseignements que nous donne sur lui Scarron dans sa *Seconde Légende de Bourbon*.

5. *Mém. de la Châtre, Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. LI, p. 231.

6. *Mém. de Montglat*, p. 139.

7. *Gazette*.

8. Ancienne notice retrouvée par nous dans les archives du château de Saint-Aignan.

9. *Mém. de Mademoiselle*, éd. Chéruel, t. I, p. 71.

10. *Arsenal, manuscr.* 6637, *Comptes de Gaston*, p. 102, 14 mai 1644. Il était déjà dans la maison de Monsieur en 1627 (*Manuscr. de d'Hozier* souvent cité déjà, p. 12).

11 L'abbé de Marolles (*Le Roi, les personnes de la cour*, etc.) la nomme parmi les *Femmes de qualité qui ont aimé les lettres*. Il y a de mauvais vers d'elle dans le *Recueil de Conrart in-4°*, t. XXII, p. 287.

12. TRISTAN, *Vers héroïques*, p. 263, *à Mme Martel, sur l'heureux mariage de Mesdames ses filles, l'une avec M. de la Salle, capitaine aux gardes, et l'autre avec M. de Guénegaud, trésorier de l'épargne*. Scudéry parle d'elle dans une *Epître à Doris* (*Mlle du Val*) à la

était bien vu du chancelier Séguier[1]; de Michel Le Tellier, auquel il avait adressé une *Ode*[2], quand, au commencement de mai, l'intendant de justice, police et finances, en Piémont était arrivé d'Italie pour prêter entre les mains du roi serment de secrétaire d'État[3]; du cardinal Mazarin lui-même, qui, le 17 février, avait tenu sur les fonts à Saint-Paul son petit cousin, Jules Goulfier, fils aîné du comte de Caravas[4], et auquel le poète présentera d'assez belles *Stances* à la fin de 1644[5]. Mais, comme toujours, la Fortune semblait ne se plaire à donner à Tristan les plus légitimes espérances que pour lui faire éprouver bientôt les plus cruelles déceptions.

Le règne des *Importants* ne dura que trois mois : en septembre 1643, le comte de la Châtre se vit enlever sa charge de colonel général des Suisses[6], et dut s'éloigner de la cour; il alla servir comme volontaire dans l'armée du duc d'Enghien, fut blessé à Nordlingen, et mourut à Philippsbourg, le 3 septembre 1645, six semaines avant sa femme[7]. A peine la bonne et charmante Marie de Hautefort, pour laquelle le petit roi semblait avoir hérité la tendresse de son père[8], avait-elle parlé pour Tristan, qu'elle encourait à son tour la disgrâce de la reine, devait quitter la cour le 15 avril 1644, et se retirait au couvent des Filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, d'où elle ne sortira que pour épouser, en septembre 1646[9], le maréchal de Schomberg, après avoir refusé de devenir la femme du maréchal de

page 247 de ses *Poésies diverses* (1649). Voir enfin dans le *Recueil de Conrart in-4°*, t. XXII, des vers de Mlle du Val *A Mlles de Martel*.

1. *Vers héroïques*, p. 121, *A Mgr le Chancelier, sonnet*.
2. *Id.*, p. 122.
3. *Gazette* du 9 mai 1643.
4. *Gazette*.
5. *Vers héroïques*, p. 116. Ces stances sont datées par deux détails : Mazarin est depuis deux ans ministre :

> Tant de fameux succès en deux ans arrivés
> Ne doivent s'appeler que les fruits de vos veilles;

et la pièce se termine par des vœux pour la santé du cardinal; or, il fut précisément malade en 1644, et la *Gazette* nous apprend, le 15 octobre, qu'il entre en convalescence. On trouve à la page 83 des *Mélanges de poésies héroïques et burlesques* (1650) du chevalier de L'Hermite un sonnet *A Mgr l'éminentissime cardinal Mazarin*, qui a été quelquefois attribué à tort à Tristan.

6. TALLEMANT, t. III, p. 342, et *Mém. de Montglat*, p. 142.
7. Notice en tête des *Mém. de la Châtre*, p. 166 et suiv.
8. TRISTAN, *Vers héroïques*, p. 108, *Pour Mme la maréchale de Schomberg, stances* :

> J'ai vu celle qui sous ses lois
> A vu les superbes trophées
> De la liberté de deux rois.

9. *Gazette* du 24 septembre. — *La Beauté des plus belles dames de la cour*, etc., par Grillet, émailleur ordinaire de la reine mère (1647), p. 208.

Gassion [1]. Depuis le fameux duel du 12 décembre 1643, dans lequel le duc de Guise, amant de la duchesse de Montbazon, sœur de Mlle de Vertus, avait, sur la place Royale, blessé et désarmé son adversaire, Maurice de Coligny, que la duchesse soutenait être l'amant de Mme de Longueville ; depuis que Coligny était mort des suites de sa blessure à la fin de mai 1644 [2] : les bonnes dispositions du duc d'Enghien, frère de Mme de Longueville et ami de Coligny, s'étaient beaucoup refroidies à l'égard du poète protégé par le duc de Guise, et Tristan cessera définitivement d'écrire des vers en l'honneur de la maison de Condé après que la mort du marquis de Pisani, fils de la marquise de Rambouillet, tué à la bataille de Nordlingen, le 3 août 1645, lui aura enlevé le plus chaud de ses intercesseurs auprès du duc d'Enghien, dont l'intrépide jeune homme était chèrement aimé [3]. Il avait perdu encore un appui précieux en décembre 1644 avec Claude de Bueil, seigneur de Tescourt et de la Ville [4], frère de la comtesse de Moret, gentilhomme brave et lettré, que le poète appelle :

La gloire de Bellone et l'honneur des neuf Sœurs [5],

1. Tristan a écrit un sonnet (*Vers héroïques*, p. 298) sur la mort du maréchal de Gassion, tué devant Lens, le 28 octobre 1647 (*Recueil d'Epitaphes* à la *Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, n° 525).

2. Voir pour toute cette affaire, qui fit tant de bruit, *la Jeunesse de Mme de Longueville*, par Cousin (7e éd., p. 230-268), et les *Mém. de Goulas*, t. II, p. 5-24.

3. TRISTAN, *Vers héroïques*, p. 297, *Sur la mort de M. le marquis de Pisani*, *sonnet*. — Contrefait au point qu'on ne pouvait lui faire de cuirasse, ayant à cheval une si singulière tournure qu'on l'appelait « le chameau du bagage » du duc d'Enghien, le marquis de Pisani montrait sur le champ de bataille une bravoure extraordinaire. (TALLEMANT, t. II, p. 495.) Il était plein d'esprit. (*Journal du congrès de Munster*, par Fr. Ogier, Paris, Plon éd., 1893, p. 131.) Voiture, qui l'adorait, et que sa mort désespéra, lui a écrit de nombreuses lettres. Toutes les Muses du temps ont adressé des consolations à la marquise de Rambouillet. Voir les poésies de Gombauld (1646), du P. Lemoyne (1647), de Balzac (*Carminum libri tres*, 1650, p. 47), *La Beauté des plus belles dames de la cour*, etc., par Grillet (1647), p. 181, dans le *Cabinet de M. de Scudéry* (1646), p. 95, une pièce de vers sur *Mme la marquise de Rambouillet peinte en regardant M. le marquis de Pisani mort* :

C'est Thétis qui pleure Achille,

et dans le recueil de Sercy (1653), t. II, p. 277, une poésie de Petit *Sur la mort de M. de Pisani, à la marquise de Rambouillet, sa mère*, qui se termine par ces vers :

Vous pleurez un tel fils,
Et vous êtes Romaine !

Tous ces vers ont été réunis en un recueil (LA MESNARDIÈRE, *Poésies françaises*, 1656, p. 113).

4. P. ANSELME, t. VII. p. 852.

5. TRISTAN, *Vers héroïques*, p. 297, *Sur le trépas de M. le chevalier de Bueil, et l'affliction qu'en a reçue Mme la comtesse de Moret, sa sœur*. Le chevalier de Bueil n'avait été

et qu'aimait fort le duc d'Orléans, dont il était premier chambellan [1]; et cette perte ne fut point rachetée par la démarche que firent auprès de Monsieur, en faveur de Tristan, Voiture [2] et peut-être l'abbé de La Rivière [3], l'indigne favori du prince, car cette démarche demeura inutile.

Et cependant Tristan ne cessait de rimer en l'honneur de ce maître, auquel il s'était donné dès sa jeunesse, et duquel, gris avant l'âge [4], il espérait toujours la récompense de ses services et de ses chants.

Au printemps de 1644 Monsieur avait reçu le commandement de l'armée des Pays-Bas. Il se mit en marche le 16 mai, suivi du duc de Guise [5], du comte de Saint-Aignan [6], du prince palatin, du duc de Nemours, du comte d'Harcourt et de plus de quatre cents gentilshommes de marque, qui l'accompagnaient en volontaires [7]. Cette armée, surnommée pour cette raison *la dorée* [8], vint mettre le siège devant le fort de Gravelines, qu'en 1624 « l'archiduchesse Isabelle avait fait rebâtir et pousser à sa perfection [9] » ; les assiégés firent une vigoureuse résistance ; mais Gravelines dut cependant capituler le 28 juillet. La nouvelle de cette victoire provoqua dans Paris une explosion d'allégresse ; le roi assista au *Te Deum* chanté à Notre-Dame ;

fait prisonnier, en 1632, à la bataille de Castelnaudary, qu'après avoir reçu douze blessures (P. ANSELME, *loc. cit.*). Il a traduit de l'espagnol en 1625 la première partie de *Dom Belianis de Grèce*, et de l'italien en 1637 le *Pastor fido*. L'abbé de Marolles (*Le Roi, les personnes de la cour*, etc., LXIV) nous dit qu'il avait aussi écrit des *Mémoires*, que nous n'avons pu retrouver, et des vers, qui étaient signés : *comte d'Etlan*. Il y a beaucoup de vers signés de ce nom dans le *Recueil de Conrart in-4°*. Goulas fait dans ses *Mémoires* (t. II, p. 464) le plus grand éloge du chevalier de Bueil : « Il avait autant de cœur, d'esprit et de mérite qu'homme du royaume, et possédait toute la bonté et la générosité des héros. Il écrivait en prose et en vers tout à fait bien. »

1. *Ibid.* « Il avait peu de gens dans sa maison qui lui fussent si agréables. » Gaston donnera la survivance de la charge du chevalier de Bueil à son neveu, le marquis de Vardes, fils de Jacqueline de Moret et du marquis de Vardes, son mari (*Arsenal, manuscr.* 6637, *Comptes de Gaston*, p. 138 et 194). Monsieur faisait une pension à l'ancienne maîtresse de son père (*Arch. nat.*, K. K. 275, *Trésorerie générale des maison et finances de Mgr le duc d'Orléans* (1640), et *Arsenal, manuscr.* 6533, *Comptes de Gaston* (1648)

2. TRISTAN, *Vers héroïques*, p. 63, *A M. de Voiture, sur un bon office reçu.*

3. *Ibid.*, p. 61, *A M. l'abbé de La Rivière, stances.*

4. *Ibid.*, *La Servitude, stances*, p. 147.

5. *Gazette* du 16 juin, et *Mercure*, t. XXV, 1644, p. 33. C'est sans doute avant de partir pour cette brillante campagne que le prodigue duc de Guise distribua ses habits aux comédiens de toutes les troupes, y compris celle de la Béjart et de Molière (M. H. CHARDON, *Op. cit.*, p. 170-171).

6. Qui va être dangereusement blessé au siège de Gravelines (*Notice* des archives du château de Saint-Aignan, et *Mercure*, p. 27).

7. *Ibid.*, p. 54, et *Mém. de Montglat*, p. 152.

8. *Lettres de Nicolas Poussin* (1824), p. 192.

9. *Mercure*, t. X, 1624, p. 94.

des feux de joie s'allumèrent partout[1], et les poètes, petits et grands, entonnèrent en chœur les louanges de l'oncle du roi[2]. Dans ce concert d'éloges la voix de Tristan se distingua, car il adressa au prince des stances vraiment belles[3]. Elles furent bientôt suivies d'une *Ode*, qui ne manque pas non plus de beauté, *à S. A. R., sur ses autres progrès en Flandre, commandant les armes du Roi*[4]. Tandis que la goutte retenait Monsieur sur son lit, Gassion, qui commandait sous ses ordres, s'était emparé en quelques jours d'une quinzaine de forts et de citadelles ; Tristan, comme on peut s'y attendre, rapporte au prince tout l'honneur de cette campagne :

> ..... en moins d'un mois
> Beaucoup de forts considérables,
> Qui portaient le nom d'imprenables,
> Ont fléchi sous les mêmes lois [5].

Comment douter que, dans la nouvelle expédition qui se prépare, le duc d'Orléans n'achève de soumettre la Flandre

> Avant que la moisson jaunisse ?

Et dans une conclusion, qui n'est pas sans grandeur, prenant à témoin Louis XIII de la fidélité d'un frère qu'on avait indignement calomnié, le poète supplie le feu roi de faire descendre les bénédictions du ciel sur les armes de Monsieur.

L'Ode à S. A. R. ne vantait point seulement les derniers succès du duc d'Orléans et sa campagne de Picardie en 1636 ; rappelant au prince ses anciennes disgrâces et même son enfance précoce, qui laissait concevoir de si belles espérances [6], Tristan lui rappelait habi-

1. *Mém. de Goulas*, t. II, p. 33. Celui du palais du Luxembourg faillit brûler le gros d'Alibray, nous dit-il dans un sonnet de sa *Musette* (1647), p. 11.

2. MAITRE ADAM, *Le Vilebrequin*; D'ASSOUCY, *Nouveau Recueil de poésies héroïques, satiriques et burlesques*, p. 14-17; SAINT-AMANT, éd. Livet, t. I, p. 356-371; COLLETET, *Epigrammes*, p. 5; DESMARETS DE SAINT-SORLIN, *Recueil de poésies diverses*, 1647. Voir aussi RANGOUSE, *Lettres héroïques aux Grands de l'Etat*, et JEAN SIRMOND, *Carminum libri duo*, 1654, p. 281. Dans le fond du portrait de Gaston gravé par Moncornet (*Recueil*, 1647, p. 153) est représentée la bataille de Gravelines.

3. Publiées séparément sans lieu ni date, ces stances *A S. A. R., sur la prise de Gravelines* (*Bibl. nat.*, *Inventaire* Ye 343, in-f°, pièce cartonnée, 3 pages) ont été reproduites textuellement dans les *Vers héroïques*, p. 41.

4. *Id.*, p. 45.

5. Str. VI.

6. Str. III :

> Les premiers ans de sa jeunesse
> Ont été connus à nos yeux ;
> Nous savons par quelle largesse
> Il reçut des faveurs des cieux, etc.

lement la continuité et la durée de son service fidèle, et la supplique se déguisait sous l'éloge. Elle s'expose plus franchement dans une *Ode* que Tristan dut offrir vers la même époque à l'abbé de La Rivière, ce méprisable conseiller de Monsieur [1], qu'il appelle « l'Ephestion » de ce « nouvel Alexandre », le « Lælie » de ce nouveau Scipion. Cet adroit intrigant, dont la fortune fut un scandale [2], et qui allait être, le 23 mars 1645, élevé à la dignité de chancelier de l'ordre du Saint-Esprit [3], voulut-il bien être auprès de cet « autre Auguste » le » Mécène » de Tristan, et présenter la requête du poète triste, « malade et vieux », dont les vers n'avaient été jusqu'alors payés par Monsieur

Qu'en espèces d'ingratitude [4] ?

Nous l'ignorons ; ce qui est certain, c'est que Monsieur ne fit rien pour Tristan. Il avait perdu beaucoup au jeu en 1644 [5] ; il n'avait pu, faute de fonds, payer que 228.612 livres 10 sols sur les 308.820 livres qu'il devait à ses officiers pour leurs gages [6] : ce n'était pas le moment de distribuer des libéralités aux poètes. Ceux-ci protestent :

1. *Vers héroïques*, p. 57 :

> ... Beaucoup de plumes sont prêtes
> D'écrire qu'il t'a consulté
> A la veille de ses conquêtes.

Montglat dit (p. 169) qu'en 1646 l'abbé de La Rivière gouvernait absolument Monsieur.

2. Voir l'article que Cousin lui a consacré dans le *Journal des Savants* (octobre 1854).

3. *Gazette*. — Le comte de Saint-Aignan lui faisait présenter les armes par ses gardes (*Mém. de Goulas*, t. II, p. 123).

4. *Vers héroïques*, p. 62, *A M. de Patrix, lui faisant voir l'ode que j'ai composée à la gloire de M. l'abbé de La Rivière, madrigal*. Pierre Patrix, seigneur de Sainte-Marie, né à Caen en 1583, était entré à 40 ans comme premier maréchal des logis dans la maison de Monsieur ; en 1644 il était gentilhomme ordinaire de la chambre du prince et chargé de la garde du château de Limours. Le duc d'Orléans, qui avait pour lui une affection particulière (*Mém. de Goulas*, t. I, p. 13, et t. II, p. 460), lui donnait des gratifications importantes (*Arsenal, manuscr.* 6637, *Comptes de Gaston*). Patrix était lié avec Chaudebonne et La Rivière (Abbé Goujet, *Bibl. fr.*, t. XVII, p. 229), avec Goulas, qui fait l'éloge de sa discrétion, avec Malherbe, Voiture, Segrais, et la plupart des hommes de lettres contemporains. Il a fait des vers galants, disséminés dans les recueils du temps. Devenu dans sa vieillesse dévot et janséniste, il logea dans sa maison Pascal, au moment où celui-ci commençait les *Provinciales* (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 3e éd., in-12, t. III, p. 60), et dédia en 1660 au duc d'Orléans un volume de poésies religieuses, écrites « en réparation du passé ». En 1661 il fit faire, nous dit Loret (27 mars), un beau service pour l'âme de son maître, et resta attaché au service de Madame jusqu'à sa mort (1671).

5. *Arsenal, manuscr.* 6637, *Comptes de Gaston*.

6. *Ibid., manuscr.* 6533.

d'Assoucy, ne voyant point venir l'argent que le duc lui a promis depuis douze mois, lui écrit :

De grâce, dites-moi si c'est durant ma vie
Que vous me donnerez, ou bien après ma mort[1] ;

et Tristan, à la fin aigri et blessé, envoie au prince une épigramme, où il est tout près de sortir des bornes du respect :

A S. A., sur beaucoup de vers composés à sa gloire.

Grand prince, on verra ton histoire
Parmi le recueil de mes vers ;
Ils font résonner de ta gloire
Les quatre coins de l'univers.
Mais quoi ? la France est étonnée
Que d'une âme grande et bien née
Ma lyre ne reçoive rien ;
A quelque bas prix qu'on la mette,
Possible mérité-je bien
Les appointements d'un trompette[2].

N'obtenant rien de Monsieur, le poète s'adressa à Madame. Revenant au théâtre après s'en être éloigné durant quelques années, il avait en 1644 donné à l'Hôtel de Bourgogne[3] une tragi-comédie, dont l'idée lui était venue en écrivant les derniers chapitres du second volume de son *Page disgracié*. Le 17 octobre, le libraire Toussainct Quinet, ami de Tristan[4], obtint le privilège du roi pour l'impression de cette « pièce de théâtre, intitulée *La Folie du Sage* », et, le 8 janvier 1645, il en mit en vente deux éditions, l'une in-4°, l'autre, plus modeste, in-12[5]. Toutes deux étaient précédées d'une *Dédicace*

1. *Nouveau Recueil de poésies héroïques, satiriques et burlesques*, p. 81.

2. *L'Etat de la dépense faite et à faire d'une somme de* 200.000 *livres des coffres de Mgr, pour être employée en libéralités, suivant les commandements exprès de S. A. R., durant la campagne de la présente année* 1644 (*Arsenal, manuscr.* 6590), établit que Gaston donnait aisément à ses trompettes 40, 50 et jusqu'à 400 livres de gratification. Cette épigramme de Tristan est tirée d'un recueil de vers manuscrit du poète, qui est à la Bibl. nat. (*manuscr., f. fr.*, n° 14981), et dont nous parlerons à l'*Appendice*, n° XXIII. Elle a été imprimée dans *les Muses illustres*, de Colletet le fils, 1658, *la Muse sérieuse*, p. 177.

3. *Table du manuscrit de Laurent Mahelot* (*Bibl. nat., f. fr.*, 24330).

4. Voir la *Dédicace* mise en 1662 par Gabriel Quinet en tête des *Amours de feu M. Tristan*.

5. La Bibl. Mazarine possède l'exemplaire de cette édition in-12 qui a appartenu à Félibien. C'est évidemment une édition à bon marché. L'édition in-4°, qui est l'édition de luxe, porte un frontispice non signé. Cette estampe représente un grand cercle, lequel

à Madame, où le poète, descendant de Pierre L'Hermite, louait longuement la sagesse et la piété de Marguerite de Lorraine, dans les veines de laquelle coulait « l'illustre sang de Godefroy » ; il rendait, en passant, hommage à la vertueuse princesse qui avait élevé Madame, Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, qu'il avait connue en Lorraine, et qui, au mois d'août 1643[1], était venue rejoindre sa nièce à Paris[2] ; puis il rappelait, pour se réjouir de leur fin, les malheurs de Madame, vantait « cette glorieuse expédition » de Gravelines, « fameuse par toute l'Europe », dont il rapportait en partie le succès aux « saintes prières » de la duchesse d'Orléans, et terminait en exprimant, avec toute la France, le vœu qu'on vît bientôt naître de Madame « un nouveau support de la couronne ». Ce vœu ne tarda pas à être exaucé, mais imparfaitement, car ce fut une fille que Madame mit au monde, le 28 juillet 1645, jour anniversaire de la prise de Gravelines[3]. Tristan, qui avait laissé Colletet chanter seul la nouvelle campagne de Monsieur et la prise de Mardick[4], célébra la naissance de Marguerite-Louise d'Orléans par une *Ode*, à la fin de laquelle, sur le ton d'un prophète, il prédit à Madame

..... Que cette fille si belle
Prendra bientôt le nom de sœur
D'un frère merveilleux comme elle[5].

Mais il est probable que Madame ne se montra point plus libérale que son époux, car à elle également Tristan n'adressera plus de vers.

Le poète avait, heureusement pour lui, trouvé des protecteurs plus généreux.

Le 30 juin 1643, une troupe de comédiens s'était constituée à Paris sous le nom d'*Illustre Théâtre*[6] ; l'étoile de la troupe, dont faisait

est coupé en deux parties égales par une sorte de mât ; à gauche de ce mât, on voit un compas posé sur un livre ; à droite, une marotte ; au-dessus du compas et de la marotte une banderole, avec l'inscription : *Non procul.* Au-dessus du cercle, l'artiste a gravé les armes de Madame ; de cet écusson descendent autour du cercle des fruits et des fleurs ; le bas de cet encadrement est complété à droite par un enfant coiffé du bonnet de la Folie, à gauche par un enfant couronné de lauriers et tenant un livre ; leurs pieds sont posés sur un cartouche, où est écrit : *La Folie du Sage, tragi-comédie par le sieur Tristan L'Hermite, à Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais, avec Privilège du roi*, 1645.

1. *Gazette* du 23 août.

2. Catherine de Lorraine mourra au palais d'Orléans, à Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 7 mars 1648 (*Gazette*), à l'âge de soixante-quatorze ans.

3. *Gazette*.

4. *Muses illustres*, p. 120.

5. *Vers héroïques*, p. 53, *A Madame*. Tristan était déjà, quand il a écrit cette *Ode*, domestique de la duchesse de Chaulnes.

6. M. J. Loiseleur, *Points obscurs de la vie de Molière*, 1877, p. 118-119.

partie le jeune Molière, était l'ancienne maîtresse de M. de Modène, la parente par alliance de J.-B. L'Hermite, Madeleine Béjart. L'*Illustre Théâtre* s'établit près de la porte de Nesle, dans le Jeu de Paume dit des Métayers, vers l'endroit où se séparent aujourd'hui les rues de Seine et Mazarine; les musiciens furent engagés le 31 octobre, et la représentation d'ouverture eut lieu le 31 décembre. Pour apprendre au public le chemin de la porte de Nesle, ces comédiens demandèrent une tragédie nouvelle au célèbre auteur de la *Mariamne*. Or, quelque temps auparavant, un avocat au Parlement de Provence, Pierre-Antoine de Mascaron, le père du fameux prédicateur, avait dédié à Richelieu un opuscule intitulé : *La Vie et les dernières paroles de la mort de Sénèque*[1]; le succès de cet ouvrage (il sera réimprimé en 1648 et en 1659[2]) engagea sans doute Tristan à porter à la scène le philosophe romain. Sa *Mort de Sénèque* mit en évidence Madeleine Béjart, si remarquée dans le rôle d'Epicharis que Monsieur autorisa aussitôt la troupe à se parer du titre de « comédiens de S. A. R.[3] », et que, plusieurs années après, sans avoir jamais vu jouer Madeleine, et bien qu'elle ait depuis longtemps quitté Paris, Tallemant des Réaux la déclarera encore « la meilleure actrice de toutes[4] ». C'est vraisemblablement aussi cette tragédie qui valut alors à Tristan de grandes libéralités du comte de Saint-Aignan. Le poète se hâta de la faire imprimer pour la dédier à son bienfaiteur, en guise de remerciement[5]. Le *Privilège* est daté du 17 octobre 1644, comme celui de *la Folie du Sage*, et la nouvelle pièce de Tristan parut deux jours après l'autre, le 10 janvier 1645, également chez Toussainct Quinet. Le frontispice, non signé, de ce bel in-4° représente un vestibule ouvrant au fond sur un parterre orné d'une fontaine, qui

1. Voir sur cet avocat les *Notes pour servir à la biographie de Mascaron, évêque d'Agen, écrites par lui-même, et publiées pour la première fois*, 1863, in-8°, p. 8 et 9. Balzac, qui lui a adressé des vers latins, écrivait de lui, le 1er décembre 1646 : « Si cet homme n'avait que vingt-cinq ans, j'en espérerais plus que d'homme de France. » Mascaron mourut en 1647. Voir dans les *Poésies diverses du sieur de Scudéry* (1649), p. 224, une *Invitation aux poètes en faveur de feu M. Mascaron*.

2. Costar le vante dans ses *Lettres* (2e partie, 1659, p. 26).

3. Elle porte déjà ce titre le 17 septembre 1644 (M. H. CHARDON, *M. de Modène*, p. 151). On voit combien Mouhy se trompe, en disant que *la Mort de Sénèque* fut représentée au Marais (*Journal du Th. fr.*, p. 868).

4. T. VII, p. 177. Il ajoute : « Elle est dans une troupe de campagne; elle a joué à Paris, mais ç'a été dans une troisième troupe, qui n'y fut que quelque temps; son chef-d'œuvre, c'était le personnage d'Epicharis, à qui Néron venait de faire donner la question. »

5. « Dans la hâte que j'ai de vous exprimer le ressentiment de votre bonté, je mets toutes choses en œuvre. En effet, il semble que je ne donne cette pièce de théâtre au jour que pour mettre ma reconnaissance en vue. »

rappelle la marque du libraire Quinet. Au milieu du vestibule se dresse un buste de Sénèque, dont le piédestal porte l'inscription suivante : *La Mort de Sénèque, par le sieur Tristan L'Hermite*. Les armes du comte de Saint-Aignan sont gravées au-dessus de la porte du fond, celles de Tristan au bas de la muraille de gauche. Au-dessous de l'estampe on lit : *A Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais, avec privilège du roi*, 1645. L'étendue de la *Dédicace* est proportionnée à la reconnaissance du poète, qui semble même annoncer l'intention de composer un poème sur son noble protecteur et ami : « Possible ferai-je une peinture de vous, qui se pourra défendre du temps... Les Muses n'ont point de pinceaux que je ne puisse manier avec quelque adresse, et je saurai bien mêler en ce crayon leurs plus éclatantes couleurs. » Il déclare formellement cette intention dans un *Sonnet* [1], qui doit dater de la même époque, et dans des *Stances pour M. le comte de Saint-Aignan, faisant faire son portrait par le sieur Champagne* [2] :

Ma plume doit céder le prix
Au pinceau d'un second Apelle.

Sa peinture aura plus d'appas;
La mienne sera plus grossière;
Mais mon tableau ne craindra pas
Ni les siècles ni la poussière.

Nous verrons dans les *Vers héroïques* (1648) sept autres pièces de vers adressées au comte de Saint-Aignan, dont deux sont antérieures à 1645[3], et les cinq dernières de dates incertaines[4]; nous en donnons

1. *Vers héroïques*, p. 246.

2. *Id.*, p. 247. Est-ce ce portrait du comte de Saint-Aignan par Philippe de Champagne que Daret a gravé, précisément en 1645, et qui se voit en tête des *Vers héroïques*? Nous n'y retrouvons pas la main du maître, et les ouvrages spéciaux restent muets sur ce point. Disons cependant qu'on a placé cette gravure en face des stances qui nous occupent, dans une réimpression des œuvres lyriques de Tristan, donnée par J.-B. Loyson en 1662 sous le titre de *Poésies galantes et héroïques du sieur Tristan L'Hermite*. Le quatrain, qu'on lit au-dessous du portrait des *Vers héroïques*, est reproduit au bas d'un portrait du comte de Saint-Aignan, gouverneur du Havre, daté de 1679, et conservé au château de Saint-Aignan. Tous les portraits de François de Beauvilliers le représentent avec une mouche sur la joue, et voilà pourquoi il est appelé « le chevalier de la mouche » dans la *Pompe funèbre de Voiture* (*Œuvres de Sarrasin*, éd. de 1696, p. 265) ; mais cette mouche, qui est sur la joue gauche dans les portraits de sa jeunesse, se voit sur la joue droite dans ses derniers portraits.

3. P. 243 et 250. Tristan cite deux strophes de la première dans la *Dédicace* de *la Mort de Sénèque*; dans la seconde, le comte de Saint-Aignan n'est pas encore maréchal de camp.

4. P. 249, 254, 256, 260 et 282. Les *Mémoires* de Saint-Aignan nous auraient peut-être renseigné ; mais ils sont perdus. (WALCKENAER, *Mém. sur Mme de Sévigné*, t. III, ch. X.)

une autre encore à l'*Appendice* [1], que nous avons retrouvée; mais Tristan n'a pas fait la *Peinture* qu'il annonçait dans la *Dédicace* de *la Mort de Sénèque*.

C'est que le poète avait à peine présenté cette tragédie au comte de Saint-Aignan qu'il devenait chevalier d'honneur de la duchesse de Chaulnes [2], et devait réserver toutes les productions de son esprit à sa nouvelle maîtresse. C'était cette Claire-Charlotte d'Ailly, comtesse de Chaulnes, dame de Pecquigny, de Rayneval et de Magny, vidame d'Amiens, dont le duc de Luynes avait obtenu en 1619 la main et la fortune considérable pour son frère Honoré d'Albert [3], bien qu'elle fût déjà promise au duc de Fronsac [4]. Elle passait, vers 1640, d'après Tallemant, Bassompierre et Guy-Patin [5], pour être la maîtresse du cardinal de Richelieu. Les poètes qui l'ont chantée, Tristan, Boisrobert et Rampalle, vantent à l'envi sa beauté et son esprit; éloges intéressés et suspects, car rien n'était moins gracieux que le visage de la duchesse de Chaulnes, à en juger par le portrait d'elle qu'a gravé Moncornet [6]; et quant à son esprit, il nous semble avoir été médiocre, si vraiment elle est pour quelque chose (et cela ne nous surprendrait point [7]) dans une nouvelle tragédie, *La Mort de Crispe, ou les Malheurs domestiques du grand Constantin*, que Tristan donna au printemps de l'année 1645, et qui est la moins heureuse de ses œuvres dramatiques.

M. H. Chardon, ordinairement bien informé, assure que *la Mort de Crispe* fut achetée à Tristan et jouée par l'*Illustre Théâtre* [8], qui, le 19 décembre 1644, pour se rapprocher de la place Royale et du quartier à la mode, s'était transporté au Jeu de Paume de la Croix-Noire, au port Saint-Paul [9]. M. Chardon ne dit point sur quels témoignages il appuie son assertion, et nous n'avons trouvé, pour la confirmer, qu'un texte obscur de Mouhy. S'il ne se trompe point, les

1. N° XX.

2. Son rang dans la maison de la duchesse est indiqué par la dernière stance de *la Servitude* (*Vers héroïques*, p. 154):

> Un bel astre que je vois luire,
> Et que je vais *conduire*, etc.

3. P. Anselme, t. IV, p. 267.

4. *Recueil des pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connétable M. de Luynes* (4e éd., 1632, p. 19).

5. *Lettre à Ch. Spon* du 3 novembre 1649.

6. *Recueil de plusieurs empereurs, princes, princesses*, etc., 1647, p. 166. La malheureuse était affligée d'un nez d'une longueur invraisemblable.

7. Voir la *Dédicace* de *la Mort de Crispe*.

8. *M. de Modène*, p. 151.

9. M. J. Loiseleur, *Points obscurs de la vie de Molière*, p. 125.

représentations de *la Mort de Crispe* ne se poursuivirent pas longtemps à Paris, car dès le 1er août 1645 l'*Illustre Théâtre* ne se dit déjà plus « entretenu par S. A. R.[1] », et sa déconfiture est complète : le 4 août, Molière est emprisonné pour quelques jours au Grand Châtelet, à la requête du marchand de chandelles, et, peu de temps après son élargissement, il partira pour la province avec Madeleine Béjart sur le chariot du *Roman comique*[2]. Mais *la Mort de Crispe* parut chez Cardin Besongne le 20 juillet 1645, le même jour que l'*Artaxerxès* de Magnon, première œuvre d'un jeune poète ami de Molière[3] ; si les deux tragédies étaient représentées par l'*Illustre Théâtre*, il est permis de se demander pourquoi le libraire, qui a tenu à mettre cette indication sur le titre de l'*Artaxerxès*, ne l'a point mise également sur celui de *la Mort de Crispe*. Il est vrai qu'elle ne figure point non plus sur le titre de *la Mort de Sénèque*, qui fut certainement représentée par l'*Illustre Théâtre*, et d'autre part le *Registre* de La Grange nous apprend que *la Mort de Crispe* faisait partie du répertoire de la troupe de Molière en 1659.

La Mort de Crispe ou les Malheurs domestiques du grand Constantin, par le sieur Tristan L'Hermite, à Paris, chez Cardin Besongne, au Palais, sur la montée de la Sainte Chapelle, aux Roses vermeilles, 1645, est un bel in-4°, orné d'un frontispice de Stella. Cette estampe représente une galerie dans le palais impérial ; au fond, on aperçoit des gardes coiffés de casques bizarres ; au premier plan, à gauche, l'impératrice, couronne au front, est assise sur un trône richement sculpté ; ses pieds sont posés sur un coussin orné de glands ; devant elle est assis, sur un pliant garni d'un coussin également orné de glands, le jeune Crispe, en costume de soldat romain, les jambes nues ; il est couronné de laurier ; un manteau est agrafé sur son épaule ; le dais, qui est au-dessus du trône de l'impératrice, est décoré des armes de la duchesse de Chaulnes ; en bas de l'estampe on lit, au milieu, *La Mort de Crispe*, à gauche, *J. Stella in.*, à droite, *Daret s*[4].

1. M. J. Loiseleur, *Points obscurs de la vie de Molière*, p. 126.

2. La *Dédicace* du *Dictateur romain* de Marescbal, achevé d'imprimer le 28 avril 1646, autoriserait peut-être à penser qu'ils arrivèrent à Bordeaux un peu plus tôt qu'on ne le dit.

3. Le *Privilège* pour l'*Artaxerxès* est donné à Cardin Besongne le 11 juillet 1645, six jours avant le *Privilège* pour *la Mort de Crispe*.

4. Quelques mois après, Tristan composa un *Sonnet* pour présenter au public un ouvrage de Marin Le Roy, sieur de Gomberville, orné d'un portrait de l'auteur et de cent belles compositions, gravées par « Pierre Daret, graveur ordinaire du roi, demeurant rue Saint-Jacques, près le cloître de Saint-Benoit. » Cet ouvrage, intitulé *la Doctrine des Mœurs, tirée de la philosophie des Stoïques, représentée en cent tableaux, et expliquée en cent discours, pour l'instruction de la jeunesse*, a été achevé d'imprimer le 14 mai 1646. Nous donnons à l'*Appendice*, n° XV, le sonnet de Tristan.

La *Dédicace* à la duchesse de Chaulnes établit indiscutablement ce fait, qui a échappé à tous les biographes de Tristan, que le poète a fait, en 1645, partie de la maison de cette dame : « Ce furent ces beautés et ce grand éclat, Madame, qui me firent en un moment mépriser pour votre service ce que j'estimais auparavant plus que toutes choses, cette liberté qui est si chère à tous les hommes, et sans qui toutes les douceurs de la vie deviennent amères..... Aussi, Madame, vous étiez capable de me faire trouver de l'agrément dans une servitude plus contrainte. Je ne recevais pas en vous une maîtresse pour l'autorité seulement; j'en rencontrais encore une autre pour les belles connaissances et les excellentes qualités. Et servir de cette façon était moins céder à la Fortune que ce n'était se soumettre à la Vertu ». Et cette *Dédicace* nous explique et nous date de fort belles *Stances* des *Vers héroïques*[1], où le poète exprime les mêmes sentiments et les mêmes idées :

Je vois que Gaston m'abandonne,
Cette digne personne
Dont j'espérais tirer ma gloire et mon support,
Cette divinité que j'ai toujours suivie,
Pour qui j'ai hasardé ma vie,
Et pour qui même encor je voudrais être mort.

Irais-je voir en barbe grise
Tous ceux qu'il favorise,
Epier leur réveil et troubler leur repas?
Irais-je m'abaisser en mille et mille sortes,
Et mettre le siège à vingt portes
Pour arracher du pain qu'on ne me tendrait pas?

Si le ciel ne m'a point fait naître
Pour le plus digne maître
Sur qui jamais mortel puisse porter les yeux,
Il faut, dans ce malheur, que mon espoir s'adresse
A la plus charmante maîtresse
Qui se puisse vanter de la faveur des cieux.

En ce lieu mon zèle, possible,
Se rendra plus visible;
On y connaîtra mieux ma franchise et ma foi.

1. P. 147, *La Servitude*.

Ce n'est pas une cour où la foule importune
Des prétendants à la fortune
Produise une ombre épaisse entre le jour et moi [1].

Et cependant Tristan se demande encore si vraiment ses malheurs sont finis, si les labeurs de son automne

Auront même succès que ceux de son printemps,

et s'il doit

N'avoir d'autre repos que celui du tombeau.

Il souhaitait bien de faire chez Monsieur un service par quartier, qui lui laissât beaucoup d'indépendance; mais il frémit à la pensée d'une servitude plus rude, et il songe un moment à imiter ces héros qui

Sauvèrent leur franchise en courant à la mort.

Puis, feignant d'être lui-même indigné de ses craintes et de son ingratitude, il termine par un magnifique éloge de la beauté et des vertus de sa nouvelle maîtresse :

C'est une pure intelligence :
Aucune connaissance
Ne se peut dérober à son raisonnement;
Et ses riches palais, où brille la peinture
A l'envi de l'architecture,
Sont pleins de son esprit et de son jugement.

Cette belle, en qui l'on observe
Les grâces de Minerve,
Perce et pénètre tout de ses divins regards;
Et son âme éclatante en lumières infuses
S'entend aux ouvrages des Muses,
Et sait connaître encor l'excellence des arts.

Elle est noble, elle est généreuse,
Et paraît désireuse
Que son nom se conduise à l'immortalité.....

1. Le seul critique dont ce beau poème ait attiré l'attention est M. Duval (*Esquisses marchoises*, p. 194); mais, ne connaissant pas la *Dédicace* de *la Mort de Crispe*, il l'a étrangement interprété, et, au lieu de voir dans le « lieu » dont parle Tristan l'hôtel de Chaulnes, il y a vu « ce monde idéal, véritable patrie des poètes ».

Suivre ce digne objet qui n'eut jamais d'exemple,
C'est servir, mais c'est dans un temple,
C'est un peu s'abaisser, mais c'est devant les dieux.

Si la ressemblance entre la *Dédicace* de *la Mort de Crispe* et ces *Stances* ne suffisait pas à nous convaincre que *la Servitude* est adressée à la duchesse de Chaulnes, les six pièces qui la suivent dans les *Vers héroïques*[1] achèveraient de dissiper toute incertitude. Non-seulement toutes vantent également l'esprit de la maîtresse de Tristan, mais elles fournissent des indications plus précises, qui ne sauraient désigner que la duchesse. Quand le poète s'écrie :

O céleste personne! ô divine maîtresse,
Qu'on voit agir partout si généreusement,

Que vous imitez bien cette grande princesse,
Qui vous fit dans sa cour nourrir si chèrement [2],

nous nous rappelons que la duchesse de Chaulnes a été menine de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie [3]. Quand il décrit le luxe qui resplendit dans l'hôtel de sa maîtresse :

Logement nonpareil, superbe appartement,
Où tout l'art d'Italie est passé dans la France;
Lambris, qui paraissez faits par enchantement,
Où partout l'or éclate avec magnificence;

Tableaux, que l'on regarde avec étonnement,
Où de savants pinceaux marquent leur excellence ;
Cabinets de cristal, dont l'aimable ornement
Des beautés d'alentour redouble l'abondance;

Riche diversité de meubles précieux,
Bain, volière, orangers, quartier délicieux [4],.....

comment ne pas reconnaître le palais de la duchesse de Chaulnes, qui passait pour le plus beau de la place Royale, cette superbe mai-

1. P. 155-166. Il est possible que le *Madrigal pour un petit enfant de marbre, qui tient un livre de musique devant un bain* (p. 167), ait été écrit également pour la duchesse de Chaulnes.
2. P. 165, *Sonnet*.
3. P. ANSELME, t. IV, p. 267. — RAMPALLE, *Idylles* (1648), *Dédicace* à la duchesse de Chaulnes : « Cette cour célèbre où vous avez été nourrie, etc. »
4. P. 163, *Sonnet*.

son dont Charlotte d'Ailly avait été elle-même « l'architecte et la décoratrice[1] », ce somptueux ameublement où Boisrobert admire les mêmes objets d'art que Tristan [2] :

On dirait que ces *cabinets*,
Qu'on voit si polis et si nets,
Que ces *miroirs*, que ces *peintures*,
Ces alcôves et ces *dorures*
Ont pris leurs embellissements
De nos beaux faiseurs de romans...
Tout est *d'or* ou d'argent massif,

merveilles que la reine elle-même voudra aller voir, le 2 avril 1647, quand la duchesse et ses quatre filles auront enfin terminé une riche tapisserie, dont parlera la *Gazette* [3].

S'il est donc bien certain que Tristan fut chevalier d'honneur de la duchesse de Chaulnes, il n'est pas moins certain qu'il ne resta dans sa maison que peu de mois. L'humeur indépendante du poète ne pouvait s'habituer à la sujétion que ses fonctions lui imposaient, et il paraît avoir eu quelque répugnance à prodiguer à sa maîtresse des flatteries rimées : il lui annonce bien un jour qu'il va composer un poème sur sa vie[4]; mais il se dégage bientôt de sa promesse par un trait d'esprit :

Mais observant l'éclat d'une si belle vie,
Je vois que sa lumière éblouit tous mes sens,
Et me ferme la bouche aussi bien qu'à l'Envie [5].

A peu près assuré déjà d'obtenir dans la maison du duc de Guise une situation moins absorbante et plus lucrative, il ne cherchait qu'une occasion de reprendre sa liberté sans froisser la duchesse, qui lui avait fait du bien. Il la trouva à la fin de l'automne, peu après qu'il eut chanté dans une longue *Ode* le mariage de la princesse Marie

1. RAMPALLE, *loc. cit.*
2. *Epîtres en vers* (1659), p. 21, *livre* I, *Epître* V, *A Mlle de Vandy. Il décrit, à sa prière, les raretés qu'il a vues dans l'appartement de Mme la duchesse de Chaulnes-Pecquigny, à la place Royale.* La pièce de Boisrobert a dû être écrite vers 1648.
3. Année 1647, p. 284. Une des pièces écrites par Tristan pour la duchesse (*Prosopopée de la Fontaine de* *) semble indiquer qu'en 1645 elle subit une disgrâce de quelques mois.
4. *Vers héroïques*, p. 157-158, *Stances.*
5. *Id.*, p. 165, *Sonnet.*

avec le roi de Pologne[1]. La nouvelle reine partit de Paris le 27 novembre 1645[2], acclamée par une foule énorme et célébrée par tous les poètes. Peu après, le duc de Chaulnes, récemment nommé gouverneur de la province d'Auvergne, se mit en devoir d'aller prendre possession de son gouvernement[3], et la duchesse voulut l'accompagner. Son chevalier d'honneur devait naturellement être du voyage. Mais la santé du poète était mauvaise, et il faisait « froid et crotté »; il s'excusa par une jolie *Epître*[4], où il se disait encore plus malade qu'il ne l'était, et où revenait cinq fois, comme un refrain, ce vers mélancolique :

Belle duchesse, je me meurs.

La médecine ne peut plus rien pour lui;

Ses poumons ne meuvent qu'à peine :

dans un pareil état doit-il se rendre

En des lieux de neige couverts ?

Et il terminait ainsi cette pièce aisée et naturelle :

Si l'orgueil pouvait s'abaisser
De l'humeur qui me fait tousser,
S'il fallait qu'au mal qui m'étonne,
Et parmi les feuilles d'automne
Est prêt à me faire tomber,
Mon destin me pût dérober,
Je pourrais marcher sur vos traces
Avec les Amours et les Grâces,
Qui, par un sentiment jaloux,
Ne s'éloignent jamais de vous.
J'irais juger des doctes langues
Qui vous préparent des harangues,

1. *Id.*, p. 87, *Ode royale sur l'heureux mariage de Leurs Sérénissimes Majestés de Pologne.* Chose curieuse, Tristan consacre trois strophes de cette ode à rappeler la passion que Monsieur avait ressentie autrefois pour la princesse Marie. C'est de cette époque que datent également ses *Stances à Mlle * sur son voyage de Pologne* (*Id.*, p. 267), que l'on peut comparer à l'*Epître à l'hiver* de Saint-Amant *sur le voyage de Sa Sérénissime Majesté de Pologne.* La maréchale de Guébriant, qui accompagnait Marie de Gonzague en qualité d'ambassadrice extraordinaire, emmenait avec elle sa nièce et nombre de demoiselles d'honneur (Le Laboureur, *Relation du voyage de la reine de Pologne*).

2. *Gazette.*

3. Il fera son entrée et sera harangué à Riom le 11 janvier 1646 (*Id.*, p. 89).

4. *Vers héroïques*, p. 320, *A Mme la duchesse de...* Ici encore la duchesse de Chaulnes n'est pas nommée; mais il est impossible de ne pas la reconnaître.

Par qui vos rares qualités
Prendront de nouvelles beautés.
J'observerais vos reparties,
D'une douceur grave assorties,
Et par qui seront confondus
Les esprits les plus entendus.
Mais ma fin est toute visible;
Je sens bien qu'il m'est impossible
D'être témoin de ces honneurs :
Belle duchesse, je me meurs.
O que de concerts magnifiques!
Que de différentes musiques,
De luths, d'épinettes, de voix,
De violons et de hautbois
Viendront honorer vos entrées
En ces agréables contrées!
On aura, comme au carnaval,
Tous les soirs ou ballet ou bal.....
Mais quelque spectacle qu'on voie
Dans une si publique joie,
Quant à moi je ne verrai rien,
Et ne sentirai point de bien :
Car, ô dame très honorable,
Je le dis, et suis véritable
Plus que tous les autres rimeurs,
Belle duchesse, je me meurs.

La duchesse accepta l'excuse, que la santé du poète phtisique rendait vraisemblable; elle ne témoigna point de mécontentement de le trouver attaché à la maison du duc de Guise[1], quand elle revint à Paris, en avril 1646, pour le mariage de son fils, le vidame d'Amiens, filleul de Louis XIII et de Marie de Médicis[2], avec la fille du marquis de Villeroy, gouverneur du roi[3]; et Tristan resta en bons termes avec elle, comme le prouvent de médiocres *Stances*, qu'il lui adressera en 1647 pour la mort de son second fils[4], et la *Dédicace* de sa comédie du *Parasite* (1654).

1. Abbé Goujet, *Bibl. fr.*, t. XVI. L'abbé ne dit point sur quelle autorité il appuie son opinion; mais il est certain que Tristan entra en 1646 dans la maison du duc de Guise (*Vers héroïques*, p. 203, *Stances*).

2. *Mercure*, t. XI (1625), p. 358.

3. *Gazette* du 3 mai 1646.

4. *Vers héroïques*, p. 293, *A Mme la duchesse de Chaulnes, sur le trépas de M. le marquis de Rayneval, son fils*. La date de cette mort nous est donnée par le P. Anselme (t. IV.)

Lorsque le poète entra, en 1646, dans la maison du duc de Guise[1], l'ancien archevêque de Reims avait déjà ébauché un nouveau roman, qu'il brûlait de conclure, sans se soucier de son second mariage avec la comtesse de Bossu beaucoup plus que de sa première union avec la princesse Anne[2]. Il s'était épris depuis quelques mois de Suzanne de Pons, fille de Jean-Jacques de Pons, marquis de la Caze, et de Charlotte de Parthenay, dame de Genouillé[3]. La duchesse d'Aiguillon l'avait fait entrer au service de la reine, après qu'elle eut abjuré le protestantisme, et elle était au nombre des filles d'honneur chantées par Scarron[4]. La beauté brune de Mme de Bossu[5] avait beaucoup plus de régularité que la beauté blonde de Mlle de Pons, au dire de Tallemant[6], qui reprochait à celle-ci d'être « trop grossière et trop rouge de visage », d'avoir « l'accent de Saintonge, le plus désagréable du monde », et de manquer d'esprit; c'était avec cela une fieffée coquette, et qui devait fort mal finir[7]. Mais la passion est aveugle, et l'extravagant duc de Guise, qui « faisait l'amour comme dans les romans[8] », n'allait pas tarder à commettre toutes les folies et à achever de se déconsidérer[9] pour Suzanne de Pons. Comme elle était de bonne et ancienne maison[10], il se mit en tête de l'épouser, et lui déclara qu'il allait à cette intention faire annuler son mariage avec Mme de Bossu. Elle, enchantée, dit l'honnête Mme de Motteville, d'avoir « un amant sous figure d'un mari », et séduite par la possibilité de devenir un jour duchesse de Guise, consentit sans peine à ce projet, si bien que partout « on parlait de ce mariage aussi bien que si M. de Guise n'eût pas été marié ». Il faisait une cour ouverte

1. Le *Privilège* de l'*Office de la Vierge* (10 septembre 1646) et ceux d'*Osman* et des *Vers héroïques*, tous deux du 17 juin 1647, ne lui donnent aucun titre; c'est seulement dans le *Privilège* du *Parasite* (23 mars 1654) que Tristan sera dit « gentilhomme de la maison » du duc de Guise.

2. Celle-ci venait d'épouser en 1645 le prince Edouard de Bavière.

3. *Mém. de Mademoiselle*, éd. Chéruel, t. I, p. 109. — P. de Musset s'est complètement trompé sur le compte de cette personne, qu'il appelle Gabrielle de Pons (*Extravagants et originaux du* XVIIe *siècle*, notamment p. 207 et 340).

4. *A Mlle d'Escars, le Voyage de la reine à la Barre.*

5. *Mém. de Mademoiselle, passim.* — TALLEMANT, t. II, p. 138 : « Elle était de la plus belle taille du monde, la gorge belle, les bras beaux, tous les traits du visage bien proportionnés, le teint fort blanc, et les cheveux fort noirs. »

6. *Id.*, t. IV, p. 337.

7. Elle sera cruellement traitée dans la *Carte du pays de braquerie* (*Ibid.*, p. 253, *Pont-sur-Carogne*).

8. *Mém. de Mademoiselle*, t. I, p. 282.

9. La bonne Mme de Motteville est si outrée de ses légèretés qu'elle écrit : « Une femme ne saurait jamais le louer sans manquer à ce qu'elle doit à son sexe. »

10. Sa famille prétendait descendre d'Ælius Pontius, neveu de Pompée (A. DU CHESNE, *Antiquités et recherches*, etc., 6e éd., 1631, p. 771).

et déclarée à sa maîtresse; on le vit suivre le carrosse des filles de la reine toutes les fois qu'Anne d'Autriche sortait, passer des journées entières auprès de Suzanne de Pons, apprendre par cœur, pour le lui réciter, un roman qu'elle désirait lire, se purger avec elle et mettre une de ses jupes pour activer le remède [1], la menacer de se tuer si elle ne voulait pas croire qu'il l'aimât plus que sa vie. Aimable avec cela, spirituel, brave, généreux, obligeant, poli, si bien qu'on ne pouvait s'empêcher de répéter avec M. de Chevreuse : « C'est dommage qu'il est fou ! [2] »

Malgré sa répugnance réelle, et surprenante pour l'époque, à se faire « débiteur de poulets » [3], Tristan, qui avait déjà célébré dans deux sonnets les campagnes du duc de Guise en 1644 et 1645 [4], dut se résigner à chanter également les amours du nouveau maître pour le service duquel il était heureux d'avoir quitté celui de la duchesse de Chaulnes [5]. Nous ne trouvons pas dans les *Vers héroïques* moins de vingt-huit pièces de vers écrites pour le duc de Guise [6], et dans dix-huit de ces pièces [7] le poète vante les attraits de Mlle de Pons (*Elise*), en son propre nom, ou au nom du duc de Guise (*Ana.xandre*). Il la compare complaisamment aux beautés mythologiques, à Hélène, à Omphale [8]; il refait pour elle [9] le fameux sonnet de Voiture pour Mlle Paulet :

Sous un habit de fleurs la nymphe que j'adore [10], etc.

il la félicite de ce qu'une indisposition n'a point altéré l'éclat de son teint [11]; il tourne pour elle un madrigal, qui rappelle les plus char-

1. C'est, il est vrai, Tallemant qui affirme encore cela (*loc. cit.*); mais il le fait très positivement : « Toute la cour l'a vu en cet état quinze jours et davantage. »

2. « Il eut les qualités et les défauts de ses ancêtres poussés à un degré extrême. » (P. DE MUSSET, *Op. cit.*, p. 178).

3. *Vers héroïques*, p. 335, *A M. Bourdon, gentilhomme de la maison de M. le comte de Saint-Aignan, épître.*

4. *Id.*, p. 201 et 202.

5. *Id.*, p. 203, *Stances* :

Je ne saurais cacher ma joie.....
Je trouve que pour maître
J'ai le plus accompli d'entre tous les humains.

6. Vingt-neuf même en apparence; mais il en est une qui, par inadvertance, a été reproduite deux fois (p. 226 et 349.)

7. P. 40, 203, 207, 210, 212, 213, 215, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 231, 236 et 360.

8. P. 203, *Stances.*

9. P.212.

10. MÉNAGE, *Miscellanea*, 1652, p. 124, *Dissertation sur les sonnets pour la belle Matineuse.*

11. *Vers héroïques*, p. 213, *Stances.*

mantes pièces de Catulle [1]. Les poésies où il fait parler le duc de Guise sont, comme il convenait, du ton le plus passionné [2]; la plus importante est une *Ode sur un portrait* [3] de Mlle de Pons par Naucray, qui se termine par ce serment chevaleresque :

Il n'est rien que je n'entreprenne
Au moindre signe de ses yeux.

Cette nouvelle passion de son fils désespérait la duchesse de Guise plus encore que son mariage avec la comtesse de Bossu. Dans la crainte qu'il n'épousât Suzanne de Pons, elle redoutait maintenant l'annulation de ce mariage encore plus qu'elle ne l'avait jadis souhaitée, et elle avait fait un moment défendre par la reine au duc de Guise de voir sa maîtresse [4]. Des scènes très vives eurent lieu à ce sujet entre le duc de Guise, « sa mère, et sa sœur, Mlle de Guise, qu'il voulut un jour renvoyer de son hôtel [5] ». De son côté, Mme de Bossu, outrée à juste titre de la trahison de son ingrat « Birène [6] », qui l'abandonnait et la laissait dans la misère après lui avoir mangé 400.000 livres, entra en France, et vint déguisée jusqu'à Rouen, où Mlle de Rambouillet, émue de sa détresse, quêta pour elle [7]. Elle menaçait de tuer l'infidèle et de se tuer après lui. Instruite de ce nouveau danger, la duchesse de Guise eut assez de crédit pour obtenir de la reine mère un ordre d'expulsion contre la comtesse de Bossu. Celle-ci ne se tint pas pour battue. Elle était Flamande : elle demanda l'appui de l'Espagne près du tribunal de la rote, auquel le duc de Guise s'était pourvu pour faire casser leur mariage. Le procès traîna en longueur. La belle Suzanne s'impatientait, et son amant se figura que ses procureurs négligeaient ses intérêts. Persuadé que sa présence suffirait à terminer les difficultés et que le pape ne saurait rien refuser aux instances verbales d'un descendant de Godefroy de Bouil-

1. *Vers héroïques*, p. 220, *Un petit oiseau parle, madrigal.*
2. *Id.*, p. 224, *Protestations amoureuses, madrigal*; p. 225, *Sonnet*; et surtout, p. 223, *l'Extase d'un baiser, sonnet*, dont voici la chute :

J'ai rencontré ma mort sur un bouton de rose.

3. *Id.*, p. 207.
4. Ces détails nous sont donnés par le *Journal* d'Olivier d'Ormesson, éd. Chéruel, t. I, p. 344, année 1646 : « D'abord Mme de Guise demandait la rupture de son mariage d'avec la comtesse de Bossu, et M. de Guise l'empêchait, et maintenant M. de Guise en demande la rupture, et Mme de Guise l'empêche. »
5. TALLEMANT, t. V, p. 342.
6. Nom emprunté à l'Arioste.
7. TALLEMANT, t. V, p. 337.

lon, il résolut de partir pour Rome [1], malgré les représentations de la duchesse de Guise. Montrant une fois de plus cette absence d'esprit pratique qui caractérise toutes ses actions, il vendit, afin de payer ses frais de voyage, la plus grande partie de ses meubles pour le tiers de ce qu'ils valaient [2]; puis, laissant tous ses officiers au service de sa maîtresse, il se mit en route le lundi 29 octobre 1646, avec le frère de celle-ci, le comte de Rochefort [3], et M. de Modène [4].

Ce départ dut grandement mécontenter Tristan, qui s'apprêtait sans doute à dédier à son maître un nouveau volume, pour l'impression duquel il venait six semaines auparavant [5] d'obtenir un privilège. La fortune l'abandonnait encore une fois. Sans doute, le duc de Guise avait promis à Mlle de Pons que son absence serait de courte durée; mais qui peut répondre de l'avenir? Reviendrait-il seulement, cet amant passionné, mais inconstant, ce maître généreux, mais capable de toutes les excentricités et de toutes les imprudences? Aussi des pensées inquiètes agitaient-elles le poète, lorsque, venant de faire son service auprès de la belle *Elise*, il regagnait le quartier lointain qu'il habitait, là-bas, au delà de la place Royale, cette rue Neuve Saint-Claude aux Marais du Temple [6], qu'on venait d'ouvrir en 1640 entre la rue Saint-Louis et les remparts [7], et il montait tristement les quatre étages [8] du modeste logis qu'il occupait tout en haut de « la maison de M. Michault, secrétaire des finances de Mgr le duc d'Orléans ». Il avait déjà vu bien des mauvais jours, ce petit « hermitage [9] »; la pauvreté en était l'hôtesse ordinaire, et la maladie y faisait de longs séjours. Et pourtant le poète l'aimait : il était là chez

1. *Mém. de l'abbé Arnauld*, *Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. XXXIV, p. 252.
2. *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson*, t. I, p. 369.
3. TALLEMANT, *loc. cit.*
4. Dans un acte passé quatre jours auparavant, M. de Modène est qualifié premier gentilhomme ordinaire de la chambre de Mgr le duc de Guise, demeurant en l'hôtel de Guise (M. H. CHARDON, *M. de Modène*, p. 168). — Tristan a célébré dans un madrigal (*Vers héroïques*, p. 349) l'affliction où ce départ a plongé Mlle de Pons.
5. Le 10 septembre.
6. *Achevé d'imprimer* de l'*Office de la sainte Vierge* (1646); titre des *Vers héroïques* (1648).
7. Cette rue, assez courte, et qui devait son nom à l'enseigne très ancienne (*A l'Image saint Claude*) d'un cabaret, que fréquentera plus tard Chapelle, existe encore aujourd'hui sous le nom de rue Saint-Claude; elle s'ouvre après le numéro 70 de la rue de Turenne, et conduit au boulevard Beaumarchais; elle est bordée, du côté de la rue de Turenne, par l'église Saint-Denis du Saint-Sacrement.
8. *Vers héroïques*, p. 335, *Epître à M. Bourdon*. La rue Saint-Claude a conservé presque toutes ses anciennes maisons; elles sont étroites et laides, et le premier étage avance plus sur la rue que les étages supérieurs; dans la plupart, le quatrième étage, le dernier, est très bas de plafond.
9. Nous renvoyons pour tout ce qui va suivre à l'*Epître à M. Bourdon*.

lui; là seulement le chevalier d'honneur de la duchesse de Chaulnes, le gentilhomme du duc de Guise retrouvait sa chère indépendance; il y redevenait son maître, et, en définitive, c'était là, sous les toits, dans ce pauvre logement consacré par les Muses, qu'il passait les meilleures heures de sa journée, poète épris des arts [1], entre ses chers livres et ses chers tableaux. Il avait des livres partout, traînant sur son oreiller, sur les sièges, sur les tables, entassés sur des coffres, empilés derrière la porte; et de tous côtés on trouvait, ouverts aux endroits sans cesse relus, les poètes aimés, consolateurs des afflictions et des souffrances, « l'agréable » Virgile, le « docte » Horace, Lucain, le « mignard » Catulle, Ovide, le maître chéri, et « l'aimable » Arioste, et Pétrarque, et ce Tasse, pour lequel nous avons vu Tristan se battre en duel à dix-neuf ans, et dont un des « dix tableaux étalés » sur les murs rappelait une des pages les plus gracieuses et les plus connues :

..... L'amoureuse Armide,
D'un air tremblant et timide,
Enlève tout endormi
Son trop aimable ennemi.
Amour, servant à sa haine,
De roses fait une chaîne,
Afin que d'autorité
Le cruel soit arrêté.
Près d'un Fleuve deux Naïades
Par de certaines œillades
Approuvent le coup heureux
De ce larcin amoureux;
Mais partout le paysage
Montre que c'est un ouvrage
Qui tient du noble dessin
Du grand et savant Poussin [2].

1. Tristan nous dit dans le *Page disgr.* (t. I, ch. IX) : « Je m'applique à portraire, ayant beaucoup d'inclination et de disposition à ce bel art ». Nous avons signalé des vers de lui sur la Didon de Cochet. Il en a composé encore : *Pour une beauté qui sait parfaitement peindre* (*Amours*, p. 129) et *Sur un Narcisse de marbre, fait en relief de la main de Michel-Ange* (*La Lyre*, *Mélanges*, p. 126).

2. Malgré l'obscurité de la phrase, l'importance toute particulière attachée par Tristan à ce tableau, et ce double fait, attesté par Félibien, que le savant paysagiste « n'a point fait d'élèves » (*Entretiens sur les peintres*, éd. de 1706, t. I, p. 44), et qu'il aima mieux être le copiste de ses propres ouvrages que de les confier à un autre » (*Id.*, p. 110), tout prouve bien que cette toile était l'œuvre du Poussin lui-même, du maître dont l'abbé de Marolles dira (*Livre des peintres et graveurs*, éd. Duplessis, 1872, p. 22) :

De tous ceux de son temps pas un ne l'a vaincu,

et dont Fénelon se plaira à répéter l'éloge dans son *Discours de réception à l'Académie*

A côté de cette belle toile, chef-d'œuvre de sa petite galerie, Tristan pouvait admirer des fleurs représentées par Jean Picart [1] avec tant de vérité qu'elles « paraissaient odorantes », et plusieurs tableaux de sainteté qu'avait peints pour lui son ami Stella [2], et qui rendaient son logis comme « sanctifié ».

Ces tableaux religieux ne charmaient pas seulement les yeux du poète, ils parlaient à son cœur et lui rendaient l'espérance. Tristan en effet était devenu très pieux. Au temps de sa jeunesse un peu libertine la foi avait pu sommeiller dans son âme; jamais il n'avait perdu le respect [3]. La maladie [4] et l'approche prématurée de la vieillesse avaient réveillé en lui ses sentiments de piété, en l'avertissant de songer à la mort :

C'est fait de mes destins : je commence à sentir
Les incommodités que la vieillesse apporte.
Déjà la pâle Mort, pour me faire partir,
D'un pied sec et tremblant vient frapper à ma porte.

et dans ses *Lettres à Lamotte*. Le Poussin a peint deux fois Renaud et Armide (GAULT DE SAINT-GERMAIN, *Vie de Nicolas Poussin*, 1806, p. 48, 116 et 117). La première de ces compositions ne saurait nous occuper, représentant *Armide retenue par l'Amour au moment où elle va frapper Renaud*. En revanche, la courte description du poète s'applique parfaitement (à un détail près, car il ne parle que d'un *Amour*, et le Poussin en a mis plusieurs dans son tableau) à la gravure que Chasteau a dédiée à Ch. Le Brun d'après la seconde toile du maître : *Armide emportant Renaud dans le jardin enchanté*. C'est donc selon toute vraisemblance ce tableau qu'a possédé Tristan, et qui a été vu plus tard dans le cabinet de M. de Boisfranc par Félibien (*Op. cit.*, t. IV, p. 19). Le critique, intimement lié avec le Poussin, qu'il a connu à Rome en 1647, nous dit que le peintre envoya en 1637 ou 1638 à Stella cette « Armide qui emporte Renaud », et que, dans une lettre qui accompagnait le tableau, le Poussin écrivait à son ami : « J'ai pris grand soin à le bien faire : je l'ai peint de la manière que vous verrez, d'autant que le sujet est de soi mol. » Probablement Stella donna cette toile à Tristan, qu'il savait si épris du Tasse, après le retour du Poussin à Rome en 1642. Rien ne prouve que Tristan ait été lié avec le Poussin pendant le séjour du peintre en France, séjour qui fut court, vu que sa première lettre datée de Paris est du 6 janvier 1641, et sa dernière du 21 septembre 1642 (*Lettres de Nicolas Poussin*, 1824). Le Poussin a fait des tableaux pour un autre ami de Tristan, Scarron ; mais il l'avait connu à Rome dès 1634.

1. C'est ce Jean-Michel Picart (1600-1682), peintre de fruits et de fleurs, qui a dessiné la marque d'Augustin Courbé (*Joannis Ludovici Guezii Balzacii carminum libri tres*, 1650, in-4°). Sa fille épousa le fils d'Antoine Bonnet, sculpteur du duc d'Orléans (*Dict. de Jal.*)

2. Tristan ne le nomme pas ; mais il le désigne suffisamment par un jeu de mots :

Ailleurs une illustre *Etoile*,
Qui brille dessus la toile, etc.

Nous retrouvons le même jeu de mots dans une pièce de vers latins de Mégret sur Stella (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *Cabinet des Titres*, n° 525, *Recueil d'Epitaphes*, t. IX, *Suppl.*).

3. « Vous savez que j'ai le bruit d'être plutôt libertin que bigot », écrivait-il de Flandre à M. B.; mais il lui écrivait « pour le porter à la piété. » (*Lettres mêlées*, p. 472-481.) Voir aussi sa lettre à son frère (*Ibid.*, p. 451).

4. *A Jésus-Christ, sur une maladie, sonnet* à la suite de *Panthée* (1639).

Ainsi que le soleil sur la fin de son cours
Paraît plutôt tomber que descendre dans l'onde,
Lorsque l'homme a passé les plus beaux de ses jours,
D'une course rapide il passe en l'autre monde.

Il faut éteindre en nous tous frivoles désirs;
Il faut nous détacher des terrestres plaisirs
Où sans discrétion notre appétit nous plonge.

Sortons de ces erreurs par un sage conseil;
Et, cessant d'embrasser les images d'un songe,
Pensons à nous coucher pour le dernier sommeil[1].

La dévotion lui avait inspiré un grand nombre d'hymnes et de prières[2]; il venait de les réunir, et avait obtenu l'autorisation de les mettre au jour sous le titre de *Prières, méditations et instructions chrétiennes*. Cette fois encore sa piété le soutint : en surveillant l'impression de ces poésies religieuses, il oublia, dans l'espérance du bonheur futur, les misères et les inquiétudes présentes.

L'*Office de la sainte Vierge* sortit des presses de Pierre Des-Hayes le 22 décembre 1646. Cette première édition est tellement rare qu'elle a échappé à tous les bibliographes[3], et que nous en avons vainement cherché, dans un très grand nombre de bibliothèques françaises et belges, un autre exemplaire que celui de l'Arsenal, lequel présente une lacune de 129 pages[4]. C'est un gros volume in-12 de 570 pages, précédé d'un frontispice de Stella qui représente la Vierge et l'enfant Jésus, et intitulé : *L'Office de la sainte Vierge, accompagné de Prières, méditations et instructions chrétiennes, tant en vers qu'en prose, par Fr. L'Hermite, enrichi de figures dessinées par le sieur Stella, et gravées à l'eau-forte par A. Bosse*. Le titre est suivi d'une *Oraison dédicatoire à la sainte Vierge, mère de Jésus*. Après l'ouvrage, composé d'un grand nombre de morceaux de diverse nature, dont l'ordre sera bouleversé chaque fois qu'on rééditera le recueil,

1. *Vers héroïques*, p. 366, *Sonnet*.

2. Quelques-unes de ces pièces remontaient à plusieurs années; une *Méditation sur le Memento, homo* (*Office de la sainte Vierge*, 1646, p. 511) est antérieure à la mort de Louis XIII :

Henri serait encore en vie,
Et Louis ne mourrait jamais.

3. L'abbé Goujet (*Bibl. fr.*, t. XVI, p. 207) et l'abbé d'Olivet (*Hist. de l'Acad. fr.*, éd. Livet, 1858, t. II, p. 535) ne signalent que l'édition de 1653.

4. Il vient de la bibliothèque des frères de Saint-Jean-de-Dieu.

se lisent trois textes intéressants : le premier est le *Privilège* accordé pour dix ans au poète « de faire imprimer, vendre et distribuer » son livre « par tels imprimeurs ou libraires qu'il voudra choisir,... en telle marge et en tels caractères, et autant de fois qu'il verra bon être,... vu l'*Approbation* des docteurs en la sacrée faculté de théologie » de Paris. Par une particularité assez curieuse, cette *Approbation*, donnée en Sorbonne le 28 novembre 1646, se trouve postérieure de deux mois et demi au *Privilège* du 10 septembre, qui pourtant la mentionne[1]; elle est signée de trois docteurs : La Haye, C. Morel et Masure, curé de Saint-Paul, qui sera pourvu, en mars 1651, de la charge de maître de l'oratoire du roi[2]. Au *Privilège* et à l'*Approbation* succède cette note instructive : « Achevé d'imprimer le 22 décembre 1646 pour l'auteur. Et se débitent par lui-même aux Marais du Temple, nouvelle rue Saint-Claude, à la maison de M. Michault, secrétaire des finances de Mgr le duc d'Orléans. »

Les nombreuses tailles-douces dont Jacques Stella avait orné l'*Office de la sainte Vierge* en rehaussaient beaucoup le prix. Ce n'était point un artiste sans valeur que ce peintre ordinaire du roi. Né en 1596, il avait reçu, étant fils et petit-fils de peintres flamands, une forte éducation professionnelle ; son talent s'était développé pendant les onze années (1623-1634) qu'il avait passées à Rome, où il s'était lié avec le Poussin. A son retour, le cardinal de Richelieu, qui l'appréciait justement, l'avait fait recevoir peintre du roi, « avec une pension de 1000 livres, et un logement dans les galeries du Louvre[3]. » Il a laissé des portraits du dauphin et de l'incomparable Julie[4], des scènes enfantines[5]; mais c'est dans la peinture religieuse[6], dans les Vierges[7], qu'il excella. Le pape Urbain VIII avait beaucoup goûté les ornements dessinés pour son bréviaire par Stella. Les tailles-douces qu'il composa pour l'*Office de la sainte Vierge* ne forment

1. La date de l'*Approbation* n'est pas reproduite dans l'édition de 1664. — Il y aura une erreur plus curieuse encore dans le renouvellement de ce *Privilège*, accordé au libraire J.-B. Loyson le 17 septembre 1655 : «... il aurait été obtenu *Privilège* du feu roi, notre très honoré père et seigneur, en date du 10 septembre 1646 » ; et Louis XIII est mort en 1643 !

2. *Gazette*, p. 331.

3. Félibien, *Op. cit.*, t. IV, p. 270-274.

4. *Le Cabinet de M. de Scudéry*, 1646 p. 124, *Sur le portrait de Mme la marquise de Montausier, peinte sur marbre en habillement de Pallas, par le sieur Stella.*

5. *Les Jeux et plaisirs de l'enfance, Paris, aux galeries du Louvre*, 1657, in-4°, 50 planches.

6. Voir dans Cousin (*Jeunesse de Mme de Longueville*, 7e éd., p. 387) la liste des tableaux qu'il a peints pour les Carmélites de la rue Saint-Jacques.

7. Abbé de Marolles, *Le Livre des peintres et graveurs*, éd. Duplessis, 1872, p. 16.

pas les moins intéressantes pages de la collection de ses œuvres réunie au Cabinet des Estampes [1] : « Il avait, dit Ch. Blanc [2], précisément toutes les qualités que la gravure conserve, et tous les défauts qu'elle dissimule. La composition était son côté fort. Noblesse des pensées, heureuse disposition des figures, convenance des attitudes et du geste, tout cela revivait, et souvent avec plus d'éclat, sous le burin du graveur... Lorsqu'il en revenait aux sujets de dévotion, c'était aussi par le côté gracieux que Stella se distinguait. A la froide sagesse de ses compositions la grâce servait d'assaisonnement. Les beaux livres qu'on imprimait au Louvre, par exemple le livre de prières composé par Tristan L'Hermite et dédié à la reine, Stella les ornait de frontispices toujours noblement arrangés. »

Quel était ce livre de prières de Tristan, imprimé au Louvre et dédié à la reine, que Ch. Blanc avait vu [3], et que nous n'avons pu retrouver ? Evidemment une édition spéciale de l'*Office de la sainte Vierge*. Mais à quelle époque convient-il de la placer ? Nous l'avions crue d'abord postérieure à la mort de Tristan et de Stella [4], et faite pour le mariage de Marie-Thérèse (1660), trompé que nous étions par le titre de la quatrième édition des *Heures de la Vierge*, mise en vente chez J.-B. Loyson au commencement de l'année 1664 [5] : « *Les Heures dédiées à la sainte Vierge, nouvellement présentées à la reine, etc.* » Il est probable en effet que les *Heures* ont été alors réimprimées spécialement pour la nouvelle reine, nièce d'Anne d'Autriche ; mais c'est bien pour celle-ci, nous en allons donner la preuve, que fut faite, en 1646, sous les yeux de Stella, l'édition du Louvre, et que Tristan écrivit la dédicace signalée par Ch. Blanc. A défaut du livre perdu, nous avons du moins retrouvé dans la collection des œuvres de Stella le frontispice aux armes d'Anne d'Autriche, que le peintre avait dessiné pour elle, ainsi que quatre autres frontispices, aux armes de la duchesse de Chaulnes, du comte de Saint-Aignan, du duc de Savoie [6] et du duc d'Orléans [7], que Stella avait

1. D a 20, p. 57 et suiv.
2. *Hist. des peintres de l'école française.*
3. Sans doute à la Bibl. du Louvre, incendiée en 1871.
4. Stella mourut en 1657 (*Bibl. nat.*, *Cabin. des Titres*, n° 525, *Recueil d'Epitaphes*, t. IX, *Suppl.*).
5. Cette édition, également fort rare, se trouve à la Bibl. nat. (B. 5333).
6. C'est le plus beau des cinq frontispices ; il représente une Renommée, les ailes déployées, tenant d'une main sa trompette, et de l'autre l'écusson du duc de Savoie, Charles-Emmanuel II, fils de Christine de France et neveu d'Anne d'Autriche. C'était un enfant de douze ans.
7. On voit encore par là que Tristan était resté en assez bons termes avec la duchesse de Chaulnes et avec Monsieur. Il était naturel que le poète offrit à ce prince ses poé-

composés pour des exemplaires destinés à être présentés également à ces personnages. Ces cinq frontispices sont bien de 1646, car tous donnent encore à l'ouvrage son titre primitif d'*Office de la Vierge* [1].

Quand son livre fut prêt à être offert, Tristan s'adressa vraisemblablement à la première femme de chambre d'Anne d'Autriche, Mme de Beauvais, pour obtenir une audience de la régente [2]. Peu de personnes avaient plus de crédit sur la reine que Catherine-Henriette Bellier, femme de Pierre de Beauvais [3]; son adresse, « son extrême propreté [4] » et son esprit faisaient oublier l'infirmité qui lui a valu le surnom de Cathau la borgnesse, sans trop la déparer d'ailleurs, semble-t-il, puisque la chronique scandaleuse prétend qu'elle fut la *Lycenium* du jeune Louis XIV [5]. Elle avait obtenu de la reine des choses plus difficiles que la faveur sollicitée par le poète; aussi peut-on lire dans la *Gazette*, à la date du 19 janvier 1647, ces lignes, qui établissent d'une façon indiscutable à quelle époque fut présenté à la reine l'*Office de la Vierge*, et qui sont d'autant plus curieuses que la *Gazette* est très sobre de renseignements littéraires : « Le 15, jour de saint Maur, la reine, qui ne perd aucune occasion de rendre sa piété exemplaire, alla dîner au Val-de-Grâce, où elle fit ses dévotions, et entendit le sermon du P. Bernard, professeur en théologie, et prédicateur du grand couvent des Jacobins, dont S. M. fut très satisfaite, ayant quelques jours auparavant témoigné son inclination aux dévotions, et à tout ce qui les concerne, par le bon accueil qu'elle fit au sieur Tristan L'Hermite, qui lui présenta un

sies religieuses, car, en vieillissant, Gaston devenait très pieux. Loret nous dira dans sa *Muse historique*, le 22 août 1654, qu'il

> .....est maintenant dans Blois
> Moins souvent chez lui qu'à l'église.

Cette piété venait moins sans doute de l'exemple de Madame que de la crainte de la mort ou des leçons de Mme de Saujon. Ajoutons qu'un des meilleurs amis de Monsieur, le poète Patrix, qui avait, comme Tristan, suivi ce prince en Flandre, était devenu fort dévot, depuis qu'il se figurait avoir vu, au château d'Egmont, une chaise énorme et pesante s'élever toute seule en l'air et venir d'elle-même à lui (*Segraisiana*, 1721, p. 218-220).

1. Il sera intitulé dans les éditions postérieures : *Les Heures de la sainte Vierge*, ou *Heures dédiées à la sainte Vierge*.

2. *Vers héroïques*, p. 264, *A Mme de Beauvais, première femme de chambre de la reine régente, pour un bon office dont elle honora l'auteur près de S. M.*

3. *Lettre de Guy Patin à Ch. Spon du 3 décembre* 1649.

4. Mme DE MOTTEVILLE, *Mém.*, t. III, p. 233.

5. *La Carte de la braquerie* lui attribue d'assez nombreuses galanteries (TALLEMANT, t. IV, p. 536), et on lit à son nom : « Je ne refuse rien », dans une satire intitulée *le Jeu de piquet à la cour* (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 20157, *Recueil de pièces pour l'hist. de France*, t. II). Sa fille épousera, le 6 novembre 1652, le jeune marquis de Richelieu, neveu de la duchesse d'Aiguillon (TALLEMANT, t. II, p. 182).

livre de prières et méditations chrétiennes en vers et en prose, enrichi de plusieurs belles tailles-douces, ouvrage recommandable tant par son sujet que par le mérite de son auteur [1]. »

L'*Office de la Vierge* fut également bien accueilli du public; les livres de dévotion, en grand honneur depuis que Louis XIII avait consacré son royaume à la Vierge le 10 février 1638 [2], partageaient alors, nous dit Guy Patin, la vogue des romans [3]; aussi n'y a-t-il point lieu de s'étonner si le libraire J.-B. Loyson, auquel Tristan avait cédé son *Privilège* pour l'*Office de la Vierge*, en a donné trois nouvelles éditions en 1653, 1656 et 1664, sous le titre d'*Heures de la Vierge*.

C'est sans doute vers le temps où Tristan offrit à la reine l'*Office de la Vierge* qu'il fit représenter une nouvelle tragédie, *la Mort du grand Osman*, car le *Privilège* est daté du 17 juin 1647. Les sujets turcs étaient alors à la mode [4], et c'est apparemment ce qui décida le poète à mettre à la scène une catastrophe encore bien récente (20 mai 1622). L'*Osman* de Tristan vient évidemment de la même source que le *Bajazet* de Racine, des récits du comte de Cézy, ambassadeur de France à Constantinople au moment de la mort des deux princes, récits que Tristan put entendre lui-même, tandis que l'écho seul en parvint jusqu'à Racine, par l'intermédiaire du chevalier

1. C'est peut-être à cette audience, c'est certainement à cette époque qu'il faut rapporter une *Ode* des *Vers héroïques* (p. 111), *A la gloire du roi, que l'auteur eut l'honneur de voir, un jour que S. M. se divertissait à mettre de petits soldats en bataille*. On peut comparer à cette pièce de curieux *Dizains au roi sur le fort du Palais-Royal*, imprimés par d'Assoucy à la suite de son *Ravissement de Proserpine* (1653).

2. *Mercure*, t. XXII, p. 285-288.

3. *Lettres à Ch. Spon* des 10 novembre 1644, 6 janvier 1654 et 8 mai 1657. Presque tous les poètes du temps ont écrit des poésies religieuses : Gombauld (*Poésies*, 1646), Racan (*Odes sacrées*, 1651), Porchères d'Arbaud (*Stances de la pénitence de David*, 1651), J.-B. L'Hermite (*Paraphrases de l'Ave, Maria*), Gilbert (*Poésies diverses*, 1661), Godeau (*Poésies chrétiennes*, 1663), etc. M. de Modène lui-même a fait un poème des *Larmes de la pénitence* (*Lettre de Chapelain* du 7 janvier 1662). Signalons encore parmi les ouvrages de dévotion *l'Exercice spirituel* (1645) de Ballesdens, *les Pénitentes illustres* (1647) de Baudoin, *le Poète chrétien passant du Parnasse au Calvaire* (1648) de Des Fontaines, comédien de l'*Illustre Théâtre*, les *Privilèges de la sainte Vierge* (1648-1651) de Priezac, etc. L'abbé de Marolles avait donné en 1644 des *Heures de Notre-Dame* avec un tel succès qu'il fallut en faire une troisième édition dès 1650 (*Mém.*, éd. de 1755, t. I, p. 286); c'est à son imitation que Desmarets de Saint-Sorlin publia un *Office de la Vierge Marie* (1645, 1649 et 1653), Tristan son *Office de la Vierge* et Magnon ses *Heures du chrétien* (1654). Rappelons qu'en 1653 Balzac voulut « fonder à perpétuité un prix, donné de deux ans en deux ans, pour exciter les personnes de lettres à consacrer à Dieu les lumières de leur esprit, et composer de temps en temps des traités de piété pour sa gloire » (*Dict. de Jal.*, *Acad. fr.*).

4. Voir plus loin *Troisième Partie, livre I, ch. VI*.

de Nantouillet et de quelques autres personnes [1]. C'était un assez curieux personnage que cet intrigant et peu scrupuleux ambassadeur, qui appartenait à la grande famille des Harlay. Neveu de Harlay de Champvallon, l'amant de la reine Margot, il s'était offert, pour payer ses dettes et se ménager la faveur du roi, à épouser la belle Jacqueline de Bueil, dont Henri IV voulait faire sa maîtresse, et qu'il allait créer comtesse de Moret. Ce mariage, vrai ou simulé, eut lieu dans les premiers jours d'octobre 1604; il fut bientôt rompu, et M. de Cézy reçut, d'après Tallemant, une indemnité de 30.000 écus [2]. Bientôt ruiné derechef, il épousa, pour se refaire, une fille, fort laide, de la maison de Béthune, qu'il emmena avec lui, contre l'ordinaire, quand il eut obtenu en 1618 l'ambassade de Turquie [3]. Il resta plus de vingt-deux ans à Constantinople, et ne reparut à la cour qu'au mois de novembre 1644 [4]. Grand, bien fait, encore de bonne mine

Avec sa belle barbe blanche [5],

causeur spirituel et conteur inépuisable, il fut très recherché de la société parisienne, qui se plaisait à l'entendre narrer les bonnes fortunes, qu'il affirmait être allé chercher jusque dans le sérail [6]. Il était lié avec Boisrobert, qui lui a adressé une *Epître familière* [7], et nul doute que Tristan ne lui ait entendu plus d'une fois conter les tragiques particularités de la mort d'Osman.

On ne sait rien absolument sur les représentations de la belle tragédie qu'inspirèrent au poète les récits de l'ancien ambassadeur. Dans cette complète ignorance, les frères Parfaict l'ont placée dans

1. Voir les deux *Préfaces* de *Bajazet*. — Comment ne pas reconnaître encore M. de Cézy dans cet « homme de qualité, qui a été longtemps ambassadeur à Constantinople », d'après lequel Sillerite (la marquise de Mauny, fille de Mme de Puisieux) raconte l'histoire de Floridon et de Bajazet dans les *Divertissements de la princesse Aurélie* (1656) de Segrais ?

2. T. I, p. 155-159. Malherbe dit seulement 20.000 livres d'argent et une augmentation de pension (*Lettre du* 18 *juillet* 1607).

3. « Il ne craignait pas que le Grand Seigneur la fît enlever pour la mettre dans le sérail. » (Tallemant, *loc. cit.*). Guy Patin rappelle toute cette malpropre histoire dans une lettre à Ch. Spon du 27 août 1658.

4. *Gazette*, p. 976, 19 novembre.

5. C'est Loret qui nous donne ce détail (*Muse historique* du 9 juin 1652), en nous annonçant la mort de M. de Cézy, huit mois après celle de la comtesse de Moret, empoisonnée par la maladresse d'une servante (*Ibid.*, 8 octobre 1651.)

6. C'est ce que raconte du moins Ricaut, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre auprès de Mahomet IV, dans son *Hist. de l'état présent de l'empire ottoman* (trad. Briot, 1670, p. 159). Et le fait ne paraît pas impossible : voir l'*Histoire générale du sérail*, par Michel Baudier, 1624, 1626 et 1633.

7. *Epîtres en vers*, 1659, p. 47.

leur histoire [1] « suivant la date de l'*impression* », c'est-à-dire seulement en 1656, alors que Quinault, après la mort de son maître, « se chargea par reconnaissance [2] du soin de la faire paraître [3]. » Abusé par cette place et par cette dernière phrase [4], Léris a dit dans son *Dict. portatif hist. et litt. des Th.* que Quinault « fit jouer » *Osman* après la mort de Tristan, et Mouhy, renchérissant avec sa légèreté ordinaire, a écrit dans son *Journal dramatique* [5] que Quinault fut chargé par Tristan lui-même, « avant son décès, de faire *jouer et imprimer* » cette tragédie, qu'elle fut représentée au théâtre du Marais, mais que, comme presque tous les ouvrages posthumes, « elle eut un faible succès, malgré tous les soins que Quinault s'était donnés pour la faire valoir [6] ». Pures inventions, brodées sur une erreur, et que réfute la seule date du *Privilège* d'*Osman* (17 juin 1647). Cette date et celle de l'*Achevé d'imprimer pour la première fois* de cette tragédie (1er février 1656) convainquent également d'erreur ceux qui, après Moréri, l'abbé d'Olivet [7] et l'abbé Goujet [8], attribuent à Tristan une *Mort du grand Osman*, publiée entre 1647 et 1652, et un *Osman* en 1656, trompés, d'une part par l'époque de la publication d'*Osman*, et de l'autre par Pellisson, lequel, en 1652, cite à tort parmi les « ouvrages imprimés [9] » de Tristan une *Mort du grand Osman*, qui avait bien paru sur le théâtre, mais qui n'avait pas encore été livrée à l'impression. La vérité, qu'ont pressentie l'abbé de La Porte [10], Ernest Serret [11] et quelques autres, c'est que la *Mort du grand Osman* et *Osman* ne sont qu'une seule et même tragédie, représentée sous le premier titre au commencement de 1647 [12], et imprimée sous le second

1. T. VIII.

2. Et aussi par intérêt, espérant bien retirer quelque bénéfice de la *Dédicace* qu'il écrivit pour l'*Osman* de Tristan à un ami du poète et du comte de Saint-Aignan (*Lettres de Bussy-Rabutin*, éd. Lalanne, t. I. *Lettre de Mme de Scudéry* du 4 juillet 1670), au cousin de Mme de Sévigné, le comte de Bussy, lieutenant général des armées du roi, mestre de camp général de la cavalerie française et étrangère.

3. La pièce fut mise en vente sous ce titre : « *Osman, tragédie du sieur Tristan L'Hermite, à Paris, chez Guillaume de Luynes, libraire juré au Palais, dans la salle des merciers, à la Justice*, 1656, » in-12.

4. Et peut-être aussi par une phrase de la *Dédicace*, où Quinault appelle *Osman* la « dernière tragédie » de Tristan ; mais, en effet, le poète n'a plus donné au théâtre après 1647 qu'une pastorale et une comédie.

5. T. VII, *Dict. des pièces*, p. 901. (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 9235.)

6 *Ibid.*, t. II, p. 1045.

7. *Hist. de l'Acad. fr.*, éd. Livet, 1858, t. II, p. 535.

8. *Bibl. fr.*, t. XVI, p. 213.

9. *Hist. de l'Acad. fr.*, t. I, p. 303.

10. *Anecd. dram.*, t. II, p. 31.

11. *Correspondant* du 25 avril 1870.

12. C'est aussi l'avis de M. P. Mesnard dans sa savante édition de *Racine*, t. II, p. 465.

après la mort de l'auteur. C'est sans doute par quelque erreur également que Mouhy [1] et Léris attribuent aussi à Tristan une tragédie de *Sélim*, qui aurait été jouée en 1645, mais n'aurait jamais été imprimée. Il est vrai que Tristan ne fit pas imprimer lui-même son *Osman*; mais ni les Frères Parfaict, ni Sorel dans sa *Bibliothèque française* [2], ni l'abbé Goujet, ni l'abbé de La Porte dans ses *Anecdotes dramatiques* [3], n'ont eu connaissance de cette autre tragédie, et ils ne mentionnent que *le Grand Sélim ou le Couronnement tragique* (1643) de Le Vayer de Boutigny [4]. Il est donc permis de ne pas plus accepter ici le témoignage de Mouhy et de Léris que celui du même Léris et de Chappuzeau [5], quand ils attribuent encore à Tristan, on ne sait par quels motifs, un *Bajazet* [6].

Pourquoi Tristan ne fit-il pas imprimer son *Osman* dès 1647? Il avait pourtant l'intention de le donner alors au public, puisque le *Privilège* de cette tragédie est daté du même jour que celui des *Vers héroïques*, recueil que le poète attendait depuis quelques années déjà l'occasion de faire paraître [7]. Le retour annoncé du duc de Guise, auquel il n'avait pu présenter son *Office de la Vierge*, lui avait paru l'occasion longtemps cherchée, et il s'apprêtait sans doute à dédier à la fois au plus généreux des maîtres et le portrait d'un prince intrépide comme lui et un recueil rempli de vers sur sa propre gloire et sur ses amours, quand de graves événements se produisirent, qui mirent à néant tous ces projets et empêchèrent la publication d'*Osman*. Il est nécessaire de revenir un peu en arrière pour bien comprendre

1. *Journal du Th. fr.*, t. VII, *Dict. des pièces*, p. 1102, et *Tablettes dram.*
2. — 1664, p. 186.
3. — 1775, t. I, p. 414.
4. La pièce de Le Vayer a été imprimée en 1645, chez Sercy, sans nom d'auteur; mais elle ne saurait être attribuée à Tristan : une poésie liminaire la désigne comme un « coup d'essai »; de plus, on y rencontre de nombreux hiatus, et Tristan n'en fait jamais. La pièce est mauvaise, et les caractères mal soutenus; on y lit quelques beaux vers, dans le goût de ceux de Corneille. L'auteur, Rolland Le Vayer de Boutigny, était un jeune homme de dix-sept ans (M. R. Kerviler, *Etude sur la vie et les écrits de Fr. de La Mothe Le Vayer*, p. 171). Il publiera en 1648 et 1651, chez Toussainct Quinet, quatre volumes d'un roman intitulé *Mithridate*.
5. *Le Théâtre français*, 2e partie, p. 119. — Voir aussi le *Catalogue des pièces de Tristan* dans la *Petite Bibl. des Th.*, 1784.
6. Il y eut bien en 1647 une tragédie intitulée *le Grand Tamerlan et Bajazet*; mais elle est de Magnon, et non de Tristan. — L'abbé de La Porte (*Anecd. dram.*, t. III, p. 477) ne se prononce pas sur cette attribution.
7. Voilà pourquoi on ne trouve dans la *Lyre* qu'un très petit nombre des *odes héroïques* que Tristan avait déjà composées; voilà pourquoi, par exemple, il n'y a point reproduit la *Peinture de l'infante*, tandis qu'il y faisait réimprimer ses sonnets sur le trépas de cette princesse.

ces événements, qui allaient exalter les espérances de Tristan pour le plonger bientôt après dans le découragement le plus profond.

Arrivé à Rome, où il était descendu à l'ambassade de France [1], le duc de Guise avait tout d'abord été accueilli par le pape Innocent X avec la bienveillance que pouvait attendre du souverain pontife un prince dans les veines duquel coulaient le sang de Godefroy de Bouillon [2] et celui d'Alexandre VI [3]. Sans tarder, il avait fait part de ses espérances à Suzanne de Pons. Celle-ci, qui avait quitté la reine pour entrer au couvent de la Visitation [4], dont la règle était assez relâchée, et où elle se faisait servir par les officiers de son amant, attendait de jour en jour le courrier qui lui annoncerait qu'elle était enfin duchesse de Guise. Elle attendit longtemps. Le duc avait trouvé à Rome la comtesse de Bossu [5], qui, forte de l'appui de l'Espagne, se défendait avec plus d'énergie que jamais, et la cour de Rome imaginait toujours des prétextes nouveaux pour différer son jugement. Afin de calmer les impatiences de sa maîtresse, qu'il sentait grandes, le duc de Guise lui envoyait messages sur messages; quelques-uns étaient confiés aux soins de Tristan, et le poète rendait compte à son maître de ses visites à la belle recluse [6] :

Selon votre commandement
J'ai vu cette rare merveille,
Dont parfois la nuit en dormant
La belle image vous réveille;

il lui dépeignait les tristesses de Suzanne [7], ses inquiétudes. Ces dernières étaient vives en effet; elle savait mal disposé pour elle M. de Modène, dont l'influence était grande sur le duc de Guise [8]; elle redoutait l'inconstance de son amant, et craignait ou qu'on ne le

1. M. J. Loiseleur, *L'Expédition du duc de Guise à Naples*, p. 12.
2. *Vers héroïques*, p. 227, *A la ville de Rome, en faveur de Mgr le duc de Guise, stances.*
3. Lucrèce Borgia était la bisaïeule du duc de Guise (*Mém. du duc de Guise, Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. LVI, p. 181; ces *Mém.* ont été publiés en 1668 par Sainctyon, secrétaire du duc de Guise).
4. *Vers héroïques*, p. 234 :

Dans la sainte retraite où depuis votre absence, etc.

5. *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t, I, p. 374.
6. *Vers héroïques*, p. 215, *Stances.*
7. Il l'a fait parler dans deux madrigaux, dont le second est charmant (*Id.*, p. 219, *les Inquiétudes*, et p. 360, *Sur une fâcheuse absence*).
8. M. de Modène ne ménage pas Mlle de Pons dans ses *Révolutions de Naples*, t. II, p. 49-51 et p. 160-161.

réconciliât avec sa femme, ou qu'on ne l'engageât dans quelque nouvelle intrigue : le bruit n'était-il pas venu jusqu'à elle qu'en passant en Provence il avait demandé la main de Mlle d'Aletz [1]? Elle adressait à l'absent des lettres pressantes, et, sur son ordre, le poète lui envoyait, pour le rappeler, stances et madrigaux [2]; par ses vers, la Gloire disait à Henri de Lorraine qu'elle l'attendait sur les bords de l'Escaut, et, lui peignant la douleur d'*Elise*, ajoutait :

Il faut qu'un prompt retour, grand prince, nous assure
Que nulle autre beauté n'ébranle votre foi;
Elise vous en prie, et je vous en conjure :
Ou revenez pour elle, ou revenez pour moi.

Le duc de Guise promit formellement qu'il allait bientôt revenir avec ou sans l'annulation de son mariage, et c'est alors que Tristan demanda le privilège du roi pour l'impression d'*Osman* et des *Vers héroïques*; mais, au lieu de voir arriver son amant, Suzanne de Pons reçut une lettre, qui lui déclarait que, le tribunal de la rote soulevant de nouvelles difficultés, le retour annoncé devait être encore retardé. Sa colère ne connut plus de contrainte, et elle signifia au duc de Guise, au mois de juillet 1647, qu'il eût à revenir sans délai, s'il ne voulait rompre avec elle. Effrayé par cette menace de l'habile coquette, le prince fit répandre le bruit qu'une affaire importante le rappelait à Paris, et fixa même à sa maîtresse le jour de son départ. Dès que la nouvelle fut connue à la Visitation, Tristan composa un sonnet [3] pour souhaiter une heureuse traversée au héros qui revenait. Mais le duc de Guise n'était point parti.

Un jour, sur les bords du Tibre, M. de Modène avait rencontré des mariniers de Procida, qui lui avaient appris le soulèvement du peuple de Naples contre la domination espagnole et la mort de Masaniello [4]. Il leur avait appris en retour la présence à Rome d'un descendant de leurs anciens rois de la maison d'Anjou [5], et les avait présentés au duc de Guise, qui les embrassa, les harangua dans leur

1. Marie-Françoise de Valois, dite Mlle d'Aletz, épousera en 1649 le frère cadet du duc de Guise, Louis de Lorraine, duc de Joyeuse (TALLEMANT, t. V, p. 342.)

2. *Vers héroïques*, p 236, *A. S. A.*, *madrigal*, et p. 231, *La Gloire à Mgr le duc de Guise*, *stances*.

3. *Vers héroïques*, p. 218, *Sur le passage de S. A.*

4. Voir l'*Hist. des Révolutions de la ville et du royaume de Naples*, et les *Mém. de Goulas*, t. II, p. 250.

5. Yolande d'Anjou, duchesse de Lorraine, était fille de René, roi de Sicile; mais la branche de sa maison que représentait Henri de Lorraine n'avait en réalité aucun titre à la couronne de Naples.

langue, qu'il parlait avec aisance, leur offrit ses services contre leurs oppresseurs, et les renvoya comblés d'argent. Il n'en fallut pas plus pour que les Napolitains appelassent ce prince à leur secours; et dans les tout premiers jours d'octobre un courrier arrivait à Paris [1], qui apportait à la reine l'offre du duc de Guise de soumettre Naples à la France, et à Suzanne de Pons la nouvelle que, si son amant désobéissait à ses ordres, c'était pour lui conquérir un trône. Mazarin hésita près d'un mois à accepter les propositions qui lui étaient faites, si bien que l'on apprit à la fois à Paris que les Napolitains, après avoir massacré le prince de Massa, leur capitaine général, venaient de proclamer la république, et que la flotte française appareillait pour cingler vers l'Italie. On juge si la joie fut grande à la Visitation, et Tristan s'empressa de rimer une *Ode pour Mgr le duc de Guise, S. A. allant avec la flotte de France au secours des Napolitains* [2].

Quelques jours après avoir envoyé à Naples son portrait, peint à Rome par Mignard, le célèbre peintre qui devait être un des exécuteurs testamentaires de Madeleine Béjart [3], le duc de Guise se décida, pour pénétrer dans la ville qui l'appelait, et dont les galères espagnoles gardaient les abords, à tenter une des entreprises les plus audacieuses que l'histoire ait enregistrées; et le jour où il l'exécuta, il mérita vraiment d'être comparé par son ami le plus intime [4], le comte de Saint-Aignan, à Alexandre et à César [5]. Risquant sa liberté et sa vie avec une intrépidité héroïque, il osa, le 15 novembre, traverser sur une légère felouque toute la flotte espagnole pour se jeter dans Naples, où il débarqua au bruit d'une canonnade furieuse. Il faut lire dans ses *Mémoires* le récit détaillé de ce coup d'éclat, où il poussa la bravoure jusqu'à la folie [6], pour comprendre l'enthousiasme qu'une pareille arrivée produisit dans la population napolitaine [7], et l'orgueil que ressentirent à Paris, où la nouvelle

1. Les nouvelles mettaient en moyenne vingt jours pour venir de Rome à Paris.
2. *Vers héroïques*, p. 237.
3. M. H. CHARDON, *M. de Modène*, p. 339.
4. *Ibid.*, p. 39.
5. *Eloge de feu M. le duc de Guise par un homme de grande qualité*, en tête des *Mém. du duc de Guise* (Cologne, 1669, in-12).
6. *Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. LV, p. 167 et suiv. : « Pour donner avis à la ville de mon arrivée, j'ordonnai à mes mariniers, en passant au travers de l'armée d'Espagne, de crier qu'ils me portaient, et, me levant debout sur la poupe, je commençai à faire signe du chapeau, pour obliger de l'infanterie à sortir, et venir me recevoir à mon débarquement. »
7. Le duc de Guise fut porté en triomphe jusqu'à « un beau coursier » par le peuple, dont les respects, dit-il, « allèrent jusqu'à l'adoration et à l'idolâtrie, venant brûler de l'encens au nez de mon cheval ».

parvint le 9 décembre [1], tous ceux qui étaient attachés à la personne du prince.

Tristan s'empressa d'adresser à la duchesse de Guise deux sonnets [2], le premier pour la féliciter *Sur l'arrivée de Mgr son fils à Naples*, le second pour supplier cette vertueuse princesse [3] d'accorder « dans un si grand besoin » à un fils, dont elle avait eu fort à se plaindre, les secours dont il la sollicitait instamment par une lettre écrite de Rome le 9 novembre, et qu'il réclamait encore dans une autre lettre, expédiée, au moment même de mettre à la voile, à son frère, le chevalier de Guise [4]. Quant à Suzanne de Pons, rien ne peut peindre l'excès de sa joie. Certaine que son amant serait roi de Naples et que le pape ne pourrait plus lui refuser l'annulation de son mariage, elle se considérait déjà comme reine [5], tenait une vraie cour au couvent de la Visitation, et distribuait autour d'elle, aux soupirants que retenait son adroite coquetterie, comme aux ambitieux qu'attirait sa fortune, les dignités et les charges de son royaume chimérique. Tous les domestiques du prince partageaient cette confiance ; leur maître leur avait fait dire par le chevalier de Guise qu'il ne voulait pas que ses gens le vinssent trouver sans ordre [6], mais qu'il enverrait bientôt quérir toute sa maison et tout son équipage. Malgré sa mauvaise santé, Tristan hâte de ses vœux l'heure du départ ; il brûle de rejoindre ce

> Prince brave et charmant, qui parmi les combats
> *Doit* être couronné des mains de la Victoire [7],

et dont il chantera les exploits ; il s'écrie, au bruit des derniers succès du duc :

1. *Gazette*, p. 1218. — Voir une lettre du 15 décembre de Louis XIV au duc de Guise (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 20475, *Lettres originales*, t. LVI, p. 39).

2. *Vers héroïques*, p. 389 et 390. Ce sont en réalité les p. 295 et 296 ; mais il y a dans toute cette partie du volume de nombreuses erreurs de numérotage.

3. C'est une des rares personnes du temps pour qui Tallemant des Réaux témoigne du respect (t. I, p. 364) : « Mme de Guise était une fort honnête femme et fort dévote. »

4. *Mém. du duc de Guise*, p. 142 : « Que l'on m'envoie tout ce que l'on pourra et d'argent et de pierreries ; voyez à dépouiller tous mes proches pour un si bon sujet. » Il terminait ainsi sa lettre : « Volez ce que vous pourrez attraper, et, s'il est possible, les gros diamants du bonhomme Chevreuse ; ne laissez rien à l'hôtel de Guise ; enfin, qu'il n'y ait ni serrures ni cassettes à l'épreuve de vos mains ; » et il ajoutait en post-scriptum : « J'ai besoin d'être puissamment assisté d'argent. Ainsi il en faut solliciter et amasser de tous côtés. »

5. *Vers héroïques*, p. 210, *Stances*.

6. Lettre citée plus haut : « Je veux être établi de quelques jours avant que l'on voie arriver tant de Français. »

7. *Vers héroïques*, p. 242, *Sonnet*.

A l'ombre des lauriers je veux suivre ses pas [1].

Quelles récompenses ne se promet pas déjà sa fidélité?

Mais il faut au poète de l'argent pour entreprendre ce long voyage. Réservant sans doute pour le *roi de Naples* son *Osman* [2], il prie Pierre Des-Hayes, qui avait déjà imprimé son *Office de la Vierge*, d'imprimer en hâte ses *Vers héroïques*, pour qu'il puisse les présenter au comte de Saint-Aignan. Il espère que son illustre ami voudra bien agréer, au lieu de la *Peinture* qu'il lui avait promise, un recueil rempli de son nom [3]. Il compte, pour s'équiper, sur la générosité du grand seigneur bel esprit, et non sans raison, car, libéral envers toutes les Muses [4], le comte le fut toujours particulièrement envers l'auteur de la *Mariamne*; il l'avait si bien adopté pour « son poète » qu'après la mort de Tristan le jeune Colletet demandera de succéder

1. *Id.*, p. 390, *Sonnet*.

2. Plus tard, pendant la Fronde, la crainte des allusions a pu empêcher Tristan de publier sa tragédie.

3. « Je m'acquitte de la promesse que j'ai faite à votre mérite », dira-t-il un peu hypocritement au début de sa *Dédicace*. Si l'on en croit Quinault dans la *Dédicace* au comte de Saint-Aignan de son *Fantôme amoureux* (1658), Tristan aurait eu des remords de n'avoir pas mieux tenu sa parole : « Encore que cet homme excellent vous ait consacré ses veilles les plus laborieuses, et qu'il ait rendu son nom immortel en voulant éterniser le vôtre, il n'a pas laissé de reconnaître en mourant que ses louanges n'étaient pas encore en si grand nombre que vos bienfaits. Je suis témoin que dans ses derniers moments il a témoigné moins de regrets de voir sa vie achevée que de laisser sa reconnaissance imparfaite »; et Quinault s'offre, par intérêt, à payer la dette de reconnaissance de son maître : « Je me propose de faire une peinture éclatante de toutes vos admirables qualités et de vos actions toutes héroïques. » — Cependant, comme il n'y a pas dans les *Vers héroïques* moins de onze pièces où soit loué le comte de Saint-Aignan, Scarron a pu commencer une épître à ce seigneur par ce vers :

Grand comte par Tristan chanté.

4. La libéralité du comte de Saint-Aignan, vantée par l'abbé d'Olivet dans son *Hist. de l'Acad. fr.* (éd. Livet, 1858, t. II, p. 222) et par Bergeret, en pleine académie, dans sa réponse à l'abbé de Choisy, lui a attiré un nombre considérable de *Dédicaces* : Des Fontaines lui a présenté sa *Véritable Sémiramis* (1647), d'Assoucy, l'ami de Tristan, son *Ovide en belle humeur* (1650), le libraire Chamboudry un *Recueil de diverses poésies des plus célèbres auteurs de ce temps* (1651 et 1654), Colletet le fils ses *Muses illustres* (1658), Racine sa *Thébaïde* (1664), Mlle Desjardins sa *Nitétis* (1668), Boursault sa *Marie Stuart*, le P. Lemoyne sa *Gazette du Parnasse*, etc. C'est à lui que songeait aussitôt un poète court d'argent (SCARRON, *Ode à M. Dupin*). Loret lui a prodigué les flatteries dans sa *Muse historique*; Voiture, maître Adam, Desmarets de Saint-Sorlin, Boisrobert, Pellisson, Gilbert, le marquis de Montplaisir, Bensserade, Chapelle, Mme Deshoulières l'ont chanté. Enfin Voltaire rapporte dans son *Siècle de Louis XIV* (XXV) que c'est le duc de Saint-Aignan qui a inspiré à Louis XIV l'idée de « choisir un nombre de Français et d'étrangers distingués dans la littérature, auxquels il donnerait des marques de sa générosité ».

à cette sorte de charge [1], et qu'il suffira au chevalier de L'Hermite de rappeler le souvenir de son frère pour s'attirer les bienfaits, peu mérités, de François de Beauvilliers [2]. Les *Vers héroïques* parurent le 20 janvier 1648.

C'est un très gros recueil [3] in-4° de 377 pages [4], qui comprend, avec un grand nombre de poésies héroïques, quelques épigrammes, quelques madrigaux et quelques pièces burlesques : « Ce sont, dit le poète dans l'*Avertissement à qui lit*, de petites herbes qui se sont glissées parmi des fleurs ; ce sont quelques restes des feux volages de ma jeunesse. » Ce volume, le moins rare de tous les recueils publiés par Tristan, a pour titre : *Les Vers héroïques du sieur Tristan L'Hermite, à Paris, se vendent chez l'auteur, aux Marais du Temple, rue Neuve Saint-Claude, à la maison de M. Michault, chez J.-B. Loyson, dans la salle Dauphine du Palais, à la Croix d'or, et Nicolas Portier, proche le Puits Certain, à l'Image sainte Catherine, M. DC. XLVIII, avec privilège du roi.* Ce titre est précédé d'un portrait de Tristan, gravé spécialement pour les *Vers héroïques* par Daret, car il porte la date de 1648, et d'un premier titre, gravé sur un grand rideau, qui est attaché aux branches de deux palmiers ; au-dessus du rideau sont suspendues les armes du comte de Saint-Aignan ; au bas, on voit celles du poète. Le portrait, que nous avons fait reproduire en tête de cet ouvrage, est l'œuvre du miniaturiste Louis du Guernier, très estimé alors, et dont l'abbé de Marolles vante « la main si subtile [5] » ; quoique protestant [6], il était fort bien

1. *Les Muses illustres*, p. 370, *la Muse burlesque, A Mgr le comte de Saint-Aignan pour l'an* 1658 :

> .....Je souhaite
> D'être après Tristan ton poète,
> Quoique en son art, qu'un dieu m'apprit,
> Je n'aie pas autant d'esprit.

2. J.-B. L'Hermite a dédié à Saint-Aignan deux de ses ouvrages : *Naples française* (1663) et l'*Inventaire de l'Hist. généalogique de la noblesse de Touraine* (1667). Il dit dans la *Dédicace* de ce dernier ouvrage : « Notre famille fait son bouclier de l'honneur de votre protection ; vos grâces se sont répandues jusques à moi, et, après la mort de mon frère, vous daignez encore, par une enchaînure continuelle de vos faveurs, m'attacher au nombre de vos créatures. »

3. Plus gros que n'étaient alors les volumes de vers ; l'abbé de Marolles l'appelle « un tome considérable » (*Mém.*, éd. de 1755, t. III, p. 224, *Dénombrement où se trouvent les noms de ceux qui m'ont donne de leurs livres*).

4. C'est par suite d'une erreur de pagination dans le corps du volume que la dernière page porte seulement le numéro 367.

5. *Livre des peintres et graveurs*, éd. Duplessis, 1872, p. 35 et 45.

6. *Dict. de Jal*, article *Sébastien Bourdon*.

vu de la cour [1], et mourra en 1659 peintre du roi et professeur à l'Académie royale de peinture [2]. Au-dessous du portrait [3] on lit un quatrain, que Tristan a composé tout exprès, et qui se retrouve, avec deux variantes, à la page 364 des *Vers héroïques*, sous le titre de *Prosopopée de F. T. L.* (François Tristan L'Hermite). Aussitôt après le titre viennent d'abord le portrait du comte de Saint-Aignan, gravé par Daret en 1645, puis, sur des pages non numérotées, la *Dédicace* à ce personnage, un curieux *Avertissement à qui lit*, et l'*Achevé d'imprimer*. Le *Privilège* est rejeté à la fin du volume. L'*Eglogue maritime*, qui ouvre le recueil, est immédiatement précédée d'une horrible gravure représentant un Triton et des Néréides, qui soutiennent une coquille, laquelle porte cette inscription : *Vers maritimes*. Un certain nombre d'exemplaires des *Vers héroïques* renferment encore d'autres gravures : à la page 64, la reproduction de l'ingénieuse composition dessinée par Rubens pour la *Peinture de l'infante*; à la page 126, une assez belle *Mort d'Hippolyte*, non signée; à la page 168 enfin, avant la *Maison d'Astrée*, une gravure sans intérêt, signée *F. C. in-fe.* [4], qui ne rappelle en rien la maison de Berny.

Quel fut le succès des *Vers héroïques*? médiocre sans doute. D'Alibray s'écrie bien :

1. Ch. Blanc, *Hist. des peintres de l'école française, Sébastien Bourdon*. Ce peintre avait épousé la sœur de du Guernier au commencement de 1641. Etait-il parent de ce Bourdon, gentilhomme de la maison du comte de Saint-Aignan, auquel Tristan a écrit une *Epître* (*Vers héroïques*, p. 335)?

2. Félibien, qui l'a connu, vante beaucoup le caractère, la bonne mine et le talent de ce peintre, né le 14 avril 1614 (*Entretiens*, éd. de 1706, t. IV, p. 138 et suiv.) : « Il aimait la musique, touchait fort bien le théorbe, se plaisait à la lecture des bons livres, en jugeait fort bien, etc. » Tout ce que nous dit Félibien de du Guernier nous garantit la ressemblance du portrait de Tristan : « Il était en réputation pour bien faire des portraits, et on peut dire celui qui réussissait le mieux pour la ressemblance. Car bien qu'il en fit qui étaient d'un si petit volume qu'on les mettait dans des bagues, cependant ils ne laissaient pas d'être fort ressemblants... Il a fait plusieurs portraits du roi et de toutes les personnes de la première qualité. Lorsque le duc de Guise alla à Rome, il emporta un livre de prières, où du Guernier avait représenté en saintes toutes les plus belles dames de la cour peintes au naturel... » Nous avons un portrait de Louis du Guernier gravé à l'eau-forte par son élève Samuel Bernard, le père du fameux traitant. Louis du Guernier avait deux frères, Pierre, qui peignait comme lui en miniature, et Alexandre, qui était paysagiste.

3. Ce portrait a été gravé de nouveau par Desrochers (P. Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. de Fontette, 1775, t. IV, p. 210, *Liste des portraits de Français et Françaises illustres*) et par Voyez le jeune pour la *Petite Bibl. des Th.*, 1784. Ce dernier graveur a entouré le médaillon de quelques ornements symboliques.

4. François Chauveau, qui a gravé le frontispice de l'*Andromède* de Corneille et plusieurs compositions de La Hire.

Ces vers sont vraiment magnifiques [1] ;

mais Tristan nous dit dans son *Avertissement* qu'un « grand écrivain » ne doit point espérer la vogue, s'il n'est « grand courtisan », s'il ne se résigne pas à « aller cabaler dans les ruelles et faire autant de visites que de vers ». Lui-même ignorait l'art de se faire valoir, et sa fierté naturelle ne lui permettait pas de « s'exposer à des rebuts par des sollicitations pressantes ». Les circonstances défavorables dans lesquelles paraissaient les *Vers héroïques*, moins de quatre mois avant ce fameux *arrêt d'union*, qui, le 13 mai, allait donner le signal de la Fronde, achèvent de nous faire croire que le nouveau recueil de Tristan, malgré des qualités de premier ordre, obtint tout au plus ce qu'on appelle un succès d'estime. Ce ne fut pas à coup sûr un succès d'argent ; un poète n'en gagnait guère alors avec un volume de vers, comme nous l'apprend une épître de La Chappelle à d'Assoucy [2] :

Quoique nos œuvres puissent plaire,
Ni vous, ni moi n'en aurons guère,
Oui bien Loyson et Chamhoudry ;
Car pour des vers, c'est chose claire
Qu'il vaut bien mieux en ce temps-ci
Les débiter que de les faire.

Presque aussitôt d'ailleurs après la publication des *Vers héroïques*, il survint des événements si graves pour le poète qu'ils détournèrent son attention du recueil qu'il venait de mettre au jour. A la fin de sa *Dédicace*, il annonçait formellement au comte de Saint-Aignan son dessein de partir pour Naples : il voulait « aller publier en d'autres climats » les bontés de son protecteur, « après les avoir publiées à toute la France » ; il voulait aller « faire connaître aux étrangers » sa vertu et sa gloire ; et il se plaisait à lui rappeler ses « mauvaises aventures [3] », parce qu'il se croyait désormais à l'abri des coups de

1. *Œuvres poétiques*, 1653, *Vers héroïques*, p. 103, *A Caliste, sur les Vers héroïques de M. Tristan*.

2. *Epître à M. d'Assoucy, sur ses Œuvres mêlées*, en tête des *Poésies et Lettres de M. d'Assoucy*, éditées par Chamhoudry en 1653.

3. « A peine les plus renommés de ceux qui se mêlent d'écrire auraient-ils fait des chefs-d'œuvre plus achevés, s'ils avaient eu des mécontentements semblables aux miens, s'ils n'avaient obtenu par leurs travaux qu'un peu de gloire sans autre bien, s'ils avaient inutilement consumé tout leur patrimoine pour présenter de l'encens aux dieux. Il semble que j'avais fait voir des preuves assez remarquables des dons que j'ai reçus de

la fortune derrière le bras victorieux du duc de Guise. L'édifice doré de ses rêves allait brusquement s'effondrer.

Tout d'abord les nouvelles reçues de Naples avaient été excellentes. Le duc de Guise supportait avec bonne humeur les petites misères de sa situation étrange [1] : l'obligation de s'asseoir à la table peu appétissante et de partager le lit malpropre du « capitaine général » Gennaro Annese, trois mois auparavant simple ouvrier fourbisseur, et la compagnie constante de Luigi del Ferro, une espèce de fou burlesque, décoré du titre d'ambassadeur de France ; il trouvait une compensation à ces ennuis, à faire, revêtu d'un magnifique habit vert brodé d'or, des promenades triomphales dans les rues pavoisées et recouvertes de tapis, sous une pluie de fleurs, de parfums et de dragées, au milieu d'un nuage d'encens. Au mois de février arriva à Paris la nouvelle que le duc de Guise avait été le 21 décembre proclamé pour cinq ans duc de la République de Naples [2], et que M. de Modène, appelé à la charge de mestre de camp général, avait remporté de nombreux succès sur les Espagnols. Le duc d'Orléans écrivit à son beau-frère pour le féciliter ; le petit roi voulut le complimenter également [3], et Mme de Guise, pleine de joie, envoya 60.000 livres à son fils [4], espérant bien que Naples allait lui faire oublier sa passion pour l'intrigante, « gloutonne de plaisirs [5] », qui en était si peu digne. En effet, le scandale causé à la Visitation par Mlle de Pons, que courtisait ouvertement l'écuyer du duc de Guise, M. de Malicorne, avait été si grand que la reine avait dû à la fin de janvier lui faire quitter ce couvent pour celui des Filles de Sainte-Marie, près de la Bastille, dont la règle était beaucoup plus sévère.

Mais la joie et les espérances de la duchesse de Guise ne furent pas de longue durée, car, vers le milieu de mars, on apprit à Paris

la Nature, pour devoir espérer que j'en obtiendrais de la Fortune. Elle n'a toutefois jamais voulu faire pour mon repos le moindre effort dont ma plume l'ait sollicitée. Elle m'a toujours considéré comme un des partisans de la Vertu, comme un de ces austères censeurs qui décrient son aveuglement et son inconstance. Elle a cru que c'était assez que j'eusse obtenu par mes écrits des acclamations des peuples et des louanges des grands hommes, sans que j'obtinsse encore les moyens d'écrire dans un agréable loisir. »

1. Voir pour toute cette partie les amusants *Mémoires* du duc de Guise et ceux de Montglat (*Collect. Michaud*, 3e *sér.*, t. V, p. 182). Voir aussi BISACCIONI, *Storia delle guerre civili degli ultimi tempi* (1652).

2. Le bruit en avait couru dès le temps de la publication des *Vers héroïques* (*Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 428, 22 janvier 1648).

3. M. LOISELEUR, *L'Expédition du duc de Guise à Naples*, 1878, p. 296 et 297.

4. *Lettre du 4 mars* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, 20475, *Collection Gaignières*, *Lettres originales*, t. LVI, p. 181).

5. Le mot est de Mme de Motteville.

par un manifeste du duc de Guise que M. de Modène, accusé par lui de haute trahison, avait été jeté dans un cachot, où il attendait sa sentence[1]. L'émotion fut d'autant plus vive pour les parents et pour les domestiques du duc de Guise que l'on resta ensuite trois semaines sans nouvelles directes, et qu'il venait de Rome et de Gênes les bruits les plus alarmants : on disait même que la cabale de Gennaro Annese avait repris le dessus, et contraint le duc à se tuer[2]. Enfin, le 7 avril, arriva de Naples le sieur Lambert, porteur de dépêches qui rassurèrent sur le sort du duc de Guise, mais qui plongèrent la cour dans une véritable stupeur : Suzanne de Pons avait envoyé à son amant un baigneur de Paris pour se plaindre du traitement que lui infligeait la régente[3], et le prince, par des lettres du 28 février, oubliant les périls qui le menaçaient lui-même, ne s'adressait à la reine et au premier ministre que pour les prier de remettre en liberté une maîtresse, qui le trompait[4]. On juge si ces lettres le couvrirent de ridicule[5].

Quand elles parvinrent à Paris, le brave, mais extravagant Henri de Lorraine était depuis vingt-quatre heures prisonnier des Espagnols. Victime de ses inconséquences, de sa présomption, de ses folies, abandonné de tous, il avait dû, à Capoue, le 6 avril, présenter sa glorieuse épée à deux capitaines espagnols ; ceux-ci avaient refusé respectueusement de la recevoir, et avaient accepté, comme un gage suffisant, les deux rubans de son chapeau, l'un vert et l'autre isabelle, les couleurs d'*Elise*[6] ; détail romanesque, et qui serait touchant, si celle qui avait inspiré un tel amour n'avait pas été une simple aventurière.

1. Conrart remercie Félibien, dans une lettre du 20 mars, de lui avoir envoyé de Rome ce manifeste (M. H. Chardon, *M. de Modène*, p. 211). Le 22 mars, Guy Patin en parle dans une lettre à Ch. Spon. Deux jours après, il lui écrit que, d'après un bruit qui court, M. de Modène aurait eu la tête tranchée. Ce bruit était faux. Prisonnier des Espagnols après la défaite du duc de Guise, M. de Modène restera détenu près de vingt-six mois.

2. Voir une lettre de Bruneau à Compagnon, du 8 avril 1648 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 20475, *Collect. Gaignières, Lettres originales*, t. LVI, p. 187). Ce Compagnon était valet de chambre du duc de Guise, qu'il avait suivi à Naples. Ses lettres présentent beaucoup d'intérêt, comme la fin de la lettre de Bruneau le fera aisément comprendre : « Vous êtes le seul qui avez pris soin de nous donner de ses nouvelles jusques à présent. Je vous supplie de vouloir continuer par toutes occasions, car c'est la seule consolation qui reste à Madame et à toute la maison, *n'en recevant que de vous.* »

3. M. Loiseleur, *L'Expédition du duc de Guise à Naples*, p. 334.

4. Il dit positivement à Mazarin qu'il ne s'est embarqué dans sa glorieuse entreprise que pour « mieux mériter les bonnes grâces de Mlle de Pons ».

5. *Mém. de Goulas*, t. II, p. 273, et *Lettre du comte de Brienne au marquis de Fontenay*, du 24 avril, citée par M. Loiseleur (*loc. cit.*).

6. Bouillé, *Hist. des ducs de Guise*, t. IV, p. 464.

La nouvelle de l'arrestation du duc de Guise, arrivée à Paris le 27 avril, fut pour Tristan un coup de massue. Non seulement il était précipité du haut des ambitieux rêves d'avenir qu'il avait formés avec tous les domestiques du prince, mais il avait pour le présent tout à craindre. Ce maître, qu'il aimait, et dont il plaignait sincèrement le malheur, n'allait-il pas le perdre? Les Espagnols respecteraient-ils les jours de leur captif, qu'ils ne voulaient pas tout d'abord traiter en prisonnier de guerre? D'autre part, s'ils l'épargnaient, n'exigeraient-ils pas de lui une énorme rançon, qu'il faudrait bien du temps pour payer[1]? Assurément ce généreux prince ne voudrait pas abandonner sa maison pendant sa captivité, et la recommanderait à Mme de Guise[2]; mais celle-ci, qui se plaignait déjà, dans une lettre que nous avons citée tout à l'heure, des embarras d'argent où elle s'était mise pour envoyer des fonds en Italie, qui serait obligée de s'imposer de lourds sacrifices pour acquitter la rançon demandée par l'Espagne, pourrait-elle subvenir aux besoins des gens de son fils? Et Tristan se voyait avec découragement replongé encore une fois dans les incertitudes et dans la misère dont il s'était cru sorti pour toujours.

Que fit pour lui Mme de Guise? Fit-elle même quelque chose pour le poète qui avait rimé tant de vers à *Elise*? Nous l'ignorons. Tristan n'ayant plus donné de recueils de lettres ou de poésies après les *Vers héroïques*, nous allons être réduit dorénavant, pour achever l'histoire de sa vie, à de rares documents patiemment cherchés dans les œuvres des contemporains, et aux renseignements que nous fournissent quelques pièces de vers de Tristan lui-même, retrouvées par nous dans les manuscrits de Conrart ou dans plusieurs ouvrages du temps[3].

Ce fut cette fois le chancelier Séguier qui tendit à Tristan une main secourable. Depuis le sonnet que le poète lui avait adressé en 1641 sur la mort héroïque de son gendre, le marquis de Coislin[4], il avait célébré par un autre sonnet l'éloquence et la vertu du chan-

1. Guy Patin, *Lettre du 8 mai* 1648.

2. Voir dans la *Collection Gaignières* (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 20474, *Lettres originales*, t. LV, p. 115) un touchant billet écrit par Henri de Lorraine à sa mère, du château de Ségovie, le 20 mars 1650. Il la remercie de travailler à sa délivrance, et ajoute en marge : « Je vous supplie très humblement, Madame, d'avoir la bonté de prendre soin du pauvre Branjon et de tous mes autres domestiques dans mon absence. »

3. C'est ainsi que, dans les premiers mois de cette même année 1648, nous trouvons trois pièces de vers de Tristan en tête du *Virgile travesti* de Scarron et du *Jugement de Pâris en vers burlesques* de d'Assoucy. Nous les donnons à l'*Appendice*, nos XVI et XVII.

4. *La Lyre*, p. 11.

celier lui-même [1]; récemment enfin, en octobre 1646, il lui avait envoyé un troisième sonnet [2], pour le consoler de la douleur dans laquelle l'avait plongé la mort de son nouveau gendre, l'aimable fils de la marquise de Sablé, le plus beau et le plus cher à Condé de tous les petits-maîtres, le jeune et brave maréchal de camp Guy de Laval-Bois-Dauphin [3], avec lequel la marquise de Coislin s'était remariée en 1643 [4]. Ce mariage, fait à son insu, avait d'abord mis en fureur le chancelier, qui rêvait pour sa fille un parti beaucoup plus riche [5], et la réconciliation n'avait eu lieu qu'au bout d'un an; mais elle fut complète; le chancelier ne put bientôt plus vivre sans son gendre, et, quand le séduisant et serviable jeune homme fut mort, victime de sa témérité, au siège de Dunkerque, il le pleura comme un enfant [6]. Il avait su gré de son sonnet au poète, qui d'ailleurs était allié à la maison de Laval par sa trisaïeule Jeanne Hurault [7], et qui, dans son enfance, avait été honoré de la protection du maréchal de Souvré, grand-père du comte de Laval [8]. En souvenir de ce gendre chèrement aimé, le chancelier s'émut de la détresse de Tristan, et vint à son aide.

Depuis la mort du cardinal de Richelieu, Pierre Séguier était devenu le protecteur de l'Académie, qui s'assembla dès lors dans son hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Honoré. Tout en conservant une extrême civilité [9], il exerçait sur la Compagnie une autorité absolue : non seulement il venait de faire élire Ballesdens, précepteur du marquis de Coislin, son petit-fils, mais encore il allait faire appeler à l'Académie, en 1652, à l'unanimité des suffrages, le jeune marquis

1. *Vers héroïques*, p. 121. Ce sonnet dut être bien reçu, car Tallemant nous dit (t. III, p. 385) : « Le chancelier est l'homme du monde le plus avide de louanges. »

2. *Vers héroïques*, p. 296.

3. Il se distingua à Rocroi et à Thionville.

4. Elle l'arrachait à Mlle de Pons, à laquelle il venait de faire une cour assidue.

5. Tous les détails donnés par Tallemant (t. V, p. 257 et suiv.) sont confirmés par la collection des manuscrits de Godefroy (t. II), conservés à la Bibl. de l'Institut, dit M. Livet dans sa *Clef* du *Dict. de Somaize*, à l'article *Bois-Dauphin*.

6. Guy de Laval mourut le 18 octobre, à vingt-quatre ans, désespéré de quitter la vie (*Mém. de Bussy-Rabutin*, éd. de 1704, t. I, p. 192). Sa mort laissa des regrets universels (*Mem. de Mme de Motteville*; *Gazette*, p. 909; SARRASIN, *Hist. du siège de Dunkerque* (1656), p. 63; *Mém. de Montglat*, *Collect. Petitot*, t. L, p. 42; *Journal d'Olivier d'Ormesson*, t. I, p. 367; COUSIN, *Mme de Sablé*, ch. I.)

7. *Hist. généalogique de la Noblesse de Touraine* (1669) du chevalier de L'Hermite, p. 525, et surtout *Généalogie de la maison des Hurault*, à la suite des *Mém. d'Etat* de Ph. Hurault de Chiverny (1636).

8. Voir plus haut, p. 55.

9. C'est Pellisson qui le dit, mais du vivant du chancelier (*Hist. de l'Acad. fr.*, éd. Livet, 1858, t. I, p. 71 et 159).

lui-même, alors âgé de seize ans, sans doute pour qu'il y complétât son éducation [1]. Quand mourut, peu de mois après les événements de Naples, François de Cauvigny, sieur de Coulomby, orateur du roi pour les discours d'Etat [2], le chancelier recommanda la candidature de Tristan à la Compagnie, qui ne pouvait d'ailleurs que s'honorer en s'adjoignant l'auteur de *Mariamne* et des *Vers héroïques*. Tristan fut donc élu, dès 1648 si nous en croyons le *Recueil des Harangues prononcées par MM. de l'Académie française* (1698) et le *Choix de Discours de réception à l'Académie française* (1808) par Boudon, en 1649 disent avec plus de vraisemblance [3] le *Dict.* de Bayle et la *Bibl. fr.* de l'abbé Goujet. Cette incertitude tient au mauvais état des *Registres de l'Académie* entre les années 1647 et 1651; Pellisson s'en plaint dès 1652 [4] : « Depuis l'élection de M. de Ballesdens, dit-il, les longues et fréquentes indispositions du secrétaire de l'Académie ont laissé beaucoup de vide dans les *Registres*; de sorte que je n'y ai rien vu de cette réception, non plus que des cinq suivantes, de MM. de Mézeray, de Montereul, de Tristan, de Scudéry et Doujat. Tout ce que j'en ai pu savoir, c'est qu'ils ont succédé à MM. de Voiture, de Sirmond, de Coulomby, de Vaugelas et Baro. » Le discours de Tristan fut bref [5], comme l'étaient alors tous les remerciements académiques. Il ne parle pas de son prédécesseur, comme La Mesnardière ne parlera pas de lui en prenant sa place à l'Académie [6]. Il remercie vivement la docte Compagnie, et se déclare « vengé par les propres mains de la Vertu de tous les mauvais traitements » qu'il a « reçus de la Fortune ». Mais c'est surtout à Séguier que le poète témoigne une reconnaissance qui est sincère, et qui sera durable, car il tiendra à la lui exprimer encore hautement quand, sous la Fronde, deux mois après l'arrestation des princes, les sceaux auront été repris, le 2 mars 1650, au chancelier disgracié. On conserve à la Bibliothèque Nationale [7] une petite plaquette in-4° de quatre pages

1. Le jeune homme vint une fois à l'Académie, et s'y ennuya, paraît-il, si fort que, trente-quatre ans après, il n'y était pas encore revenu (FURETIÈRE, *Second Factum*, 1686, p. 48).

2. Pellisson est très sobre de détails sur cet écrivain médiocre (*Op. cit.*, p. 226).

3. L'élection de Tristan suivit, selon Pellisson, celle de Montereul; or, Montereul succéda à Sirmond, mort en 1649 seulement.

4. *Op. cit.*, t. I, p. 157.

5. On le trouvera à l'*Appendice*, n° XVIII. — Il n'a été conservé que treize des discours prononcés avant 1652.

6. Tout au plus peut-on dire que La Mesnardière fait allusion à Tristan, quand il s'étend assez longuement sur la pauvreté des gens de lettres. — C'est le protecteur de Tristan, le duc de Saint-Aignan, qui succédera à son tour à La Mesnardière en 1665.

7. Y $\frac{5034}{3}$ (pièce). — Nous reproduisons cette poésie à l'*Appendice*, n° XIX.

non numérotées, sans date, sans nom de libraire, sans privilège, sans achevé d'imprimer, qui a échappé à tous ceux qui se sont occupés de Tristan. Ce sont des *Stances à l'honneur de Mgr le Chancelier*, dans lesquelles le poète fait un éloge enthousiaste du généreux protecteur dont toutes les Muses déplorent le « départ » :

Tel qu'un rocher superbe, assis parmi les flots,
Qui toujours vers le ciel a la tête dressée,
Dont le front éclairé guide les matelots,
Et brave les assauts de la mer courroucée,

Tel Séguier, dont le cœur ne peut être abattu,
Quelques traits que le sort lance contre sa vie,
Etale un rare exemple aux yeux de la Vertu,
Et laisse murmurer l'Ignorance et l'Envie.....

Comme l'on voit courir dans le sein de la mer
Mille fleuves divers qui s'y jettent sans cesse,
Tous les ennuis publics se venaient abîmer
Dans la capacité de sa vaste sagesse.....

Cette fidélité honore Tristan, et, quand les sceaux eurent été, après le départ de Mazarin, rendus à Séguier le 14 avril 1651 [1], le souvenir de ces stances dut faire que le chancelier prit plus de plaisir au simple sonnet, que Tristan lui adressa peu après pour le féliciter [2], qu'à la flatteuse épître que lui envoya Boisrobert [3].

1. *Gazette*.
2. *Nouveau Recueil des plus belles poésies*, chez la veuve Loyson, 1654, p. 152. Voir ce sonnet à l'*Appendice*, n° XX, 2°.
3. *Epîtres en vers* (1659), p. 80, *Il se réjouit avec lui et avec la France de ce qu'on lui rend les sceaux, qui le vont faire enfin conseiller d'Etat*. Séguier perdit de nouveau les sceaux le 9 septembre 1651, et ne les recouvra qu'après la mort de Tristan.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV

LES DERNIÈRES ANNÉES DE TRISTAN

Peu de temps après que Tristan eut été appelé à l'Académie, nous trouvons son nom en tête de deux publications bien différentes.

Quelques années auparavant [1], le petit roi avait demandé à Beys et à Corneille des vers sur les exploits de son père. Beys composa un poème, que J. Valdor, chalcographe du roi, enrichit de nombreuses et belles gravures, pour chacune desquelles Corneille rima quelques vers. Ce curieux ouvrage parut dans les derniers mois de 1649, sous le titre de *Triomphes de Louis le Juste, XIIIe du nom* [2]. Au commencement du volume se lisent un sonnet, où Tristan prédit l'immormortalité aux noms de Louis XIII et de Valdor [3], et la traduction latine qu'a donnée de ce sonnet le P. Nicolaï, docteur en Sorbonne, et premier régent du grand couvent des Jacobins.

Vers la même époque, le sieur de Saint-Julien présenta à l'abbé Fouquet, sous le titre d'*Elite des Bouts-rimés de ce temps* [4], un recueil de sonnets faits par « les plus savants du siècle » sur des rimes qui leur avaient été imposées. Cet amusement avait été fort à la mode en 1647 [5]. Le nom de Tristan figure parmi ceux des beaux esprits dont les bouts-rimés, assure Saint-Julien, ont « diverti toute la

1. Le 14 octobre 1645 et le 25 septembre 1646.
2. On y trouve de beaux portraits du duc de Guise et du maréchal de Schomberg.
3. Nous donnons à l'*Appendice*, n° XXI, ce sonnet, qui n'a encore été signalé par personne, croyons-nous.
4. Le *Privilège* est du 1er octobre, et l'*Achevé d'imprimer* du 4 novembre 1649.
5. « Vous savez que depuis deux ans ces ouvrages ont eu grand cours, que nul n'était bien reçu chez les dames qui ne leur apportât des bouts-rimés. J'avoue que du depuis ils n'ont pas été si ordinaires, et ne sais si je le dois imputer à la mode qui passe, ou aux derniers mouvements. » (*Avis au lecteur.*) Il y eut en 1651 une nouvelle édition de l'*Elite des Bouts-rimés de ce temps*, et cet amusement retrouva une grande vogue en 1654. Le libraire Quinet, ayant voulu donner un prix pour les bouts-rimés, se vit tourner en ridicule dans une farce intitulée : *Quirinet* (*Dict. de Jal.*)

cour » ; il y a, le titre le dit [1], plusieurs pièces de lui dans ce recueil; mais aucun des sonnets dont il se compose n'est signé, et il est impossible d'attribuer avec vraisemblance les uns plutôt que les autres à notre poète. Cette attribution n'ajouterait d'ailleurs rien à la renommée de l'auteur de *Mariamne* et d'*Osman*.

Pendant les années qui suivent, c'est-à-dire presque aussi longtemps que dura la Fronde, une profonde obscurité enveloppe la vie de Tristan : demeura-t-il attaché à la cause royale, comme son protecteur le comte de Saint-Aignan, qui, après avoir acheté en décembre 1649 la charge de premier gentilhomme de la chambre [2], fut, en 1650, au lendemain de l'arrestation des princes, nommé gouverneur du Berry [3], où il guerroya avec intrépidité et succès [4], et comme son ami d'Assoucy, que son royalisme ardent contraignit à se retirer à Sens, sa ville natale [5], restée fidèle à la régente, qui s'y lia avec des L'Hermite, peut-être parents de notre poète, déjà fixés dans le pays [6], et dédia, en 1650, au comte de Saint-Aignan un *Ovide en belle humeur*, accompagné d'un quatrain de Tristan [7]? Prit-il au contraire parti contre le cardinal avec son autre ami Scarron, l'enragé frondeur, et est-il l'auteur de quelques-unes des innombrables mazarinades anonymes qu'on vit éclore à ce moment? Il est probable que, docile aux conseils de l'intérêt, il hésita et tergiversa comme son ancien maître, l'indécis duc d'Orléans, à la fortune duquel il essayait à nouveau de rattacher la sienne.

Le duc de Guise était toujours prisonnier des Espagnols, et, mal-

1. *Première Partie, contenant ceux de M. de Boisrobert, de M. de Bensserade, de M. de La Calprenède, de M. Tristan*, etc.

2. *Gazette*, 11 décembre.

3. M. E. Plauchut, *Le Berry*.

4. *Mém. de Bussy-Rabutin*, éd. de 1704, t. I, p. 309. — *Gazette*, août 1650.

5. D'Assoucy est bien né à Sens, en dépit des biographes : voir sa *Guêpe de cour au roi*, imprimée à la suite du *Ravissement de Proserpine* (1653).

6. C'est à la suite également du *Ravissement de Proserpine* qu'on lit une curieuse pièce *A M. E. L'Hermite* et une *Epître à M. de Paron, lieutenant criminel de Sens*, où d'Assoucy fait l'éloge

De tant de gracieux L'Hermites,
Plus doux que cerises confites.

Nous avons relevé dans un des bas côtés de la cathédrale de Sens les épitaphes de deux L'Hermite, chanoines, morts en 1624 et en 1651. Il y a des vers latins et français de Hiérôme L'Hermite dans un livre imprimé à Sens en 1617 : *Clarissimi viri Simeonis Provencherii, medici regii et senonensis, tumulus* (*Bibl. Nat.*, réserve mYc 900, *Varia Carmina*). Sur les L'Hermite de Sens, ou L'Hermite de Champbertrand, on peut trouver des renseignements aux Archives nationales (T. 1090) et au Cabinet des Titres (*Pièces origin.*, 1516). Deux membres de cette famille, dont l'un était doyen de l'église de Sens, moururent sur l'échafaud le lundi 12 mai 1794, le même jour que Mme Elisabeth.

7. Voir l'*Appendice*, n° XXII.

gré la concession qu'il leur faisait en promettant de reprendre Mme de Bossu et de la reconnaître pour sa femme légitime [1], ses vainqueurs ne semblaient pas disposés à diminuer leurs exigences pour sa rançon ; sa captivité pouvait donc se prolonger beaucoup. Il était impossible au poète pauvre de rester plus longtemps sans maître, à une époque où comédiens et libraires laissaient tranquillement mourir de faim les auteurs ; la guerre civile rendait d'ailleurs plus rude encore la misère : Tristan se vit donc réduit à recommencer auprès du duc d'Orléans des sollicitations tant de fois mal accueillies.

Monsieur éprouvait alors pour une dame d'atour de sa femme, Mme de Saujon, une passion aussi vive, mais aussi chaste, que celles qu'avait éprouvées Louis XIII pour Mmes de La Fayette et de Hautefort. Cette jeune personne, « fort agréable et de jolie taille », dit Mademoiselle, était fille d'un gentilhomme de Saintonge, huguenot converti, le baron de Saujon, que la duchesse d'Aiguillon avait donné, en 1643, pour gouverneur à son neveu, le duc de Richelieu [2]. Elle avait un frère, qui avait entrepris plusieurs négociations pour marier Mademoiselle, et c'est la princesse reconnaissante qui fit entrer dans la maison de Madame Anne de Saujon, après la mort de son père, en 1646. La duchesse d'Orléans ne tarda pas à être jalouse du goût très vif que son mari prenait pour sa nouvelle dame d'atour. La jeune fille, vertueuse, et même prude [3], s'en effraya elle-même. Son directeur, M. de La Croix-Christ, lui donna le conseil de se retirer aux Carmélites, et l'y conduisit [4]. Gaston entra dans une colère terrible, et M. Olier, curé de Saint-Sulpice, et Mademoiselle parvinrent à décider la fugitive à reparaître au Luxembourg [5]. La médisance n'effleura jamais la réputation de Mme de Saujon; elle eut cependant un crédit extraordinaire sur le duc d'Orléans [6], qui ne pouvait entendre parler qu'elle se mariât. C'est elle qui obtint, en décembre 1650, qu'il mît

1. *Lettre de Tilly à la duchesse de Guise*, de Madrid, le 26 novembre 1648 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 20474, *Collect. Gaignières, Lettres origin.*, t. LV, p. 128), et *Lettre de Mlle de Scudéry à Godeau*, du 22 février 1650.

2. Consulter sur le baron de Saujon le *Mercure*, t. XIII, p. 843 et 902, TALLEMANT, t. VII, p. 356, les *Mém. de Puységur*, 1690, p. 282, et ceux de *H. Arnauld* (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 3778, p. 18, 25 janvier 1643). Il avait vendu au cardinal de Richelieu sa terre de Saujon, à six lieues de Saintes.

3. Le 4 décembre 1650, Loret l'appelle « la prude et dévote Saujon », et, le 15 juillet 1651, « la sainte et sage prude ». Voir aussi le couplet que Blot a fait sur elle dans les *Airs et Vaudevilles de cour*, 1665.

4. *Mém. manuscrits de Mathieu Feydeau*, cités par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 3e éd., in-12, t. VI, p. 285.

5. *Ibid.*, d'après la *Vie de M. Olier*, par l'abbé Faillon, t. II, p. 158, 159 et 180.

6. LORET, *Muse historique*, 11 décembre 1650.

Mademoiselle en possession de son riche patrimoine [1], et le bruit courut que la princesse, en remerciement, donnait 35.000 écus de dot à la sœur de Mme de Saujon pour son mariage avec un Tourangeau, nommé du Riveau [2]. Quatre mois après, la favorite faisait son frère, le baron de Saujon, capitaine de la compagnie des gardes du corps de Monsieur [3]. Enfin les registres des *Comptes* du duc d'Orléans, conservés à l'Arsenal [4], établissent qu'il prodiguait à Mme de Saujon les libéralités [5]; il est juste de dire qu'elle était la dispensatrice de ses aumônes [6]. C'est à elle que Tristan s'adressa dans sa détresse : il chanta, comme il avait chanté Suzanne de Pons, cette autre beauté venue de la Saintonge ; mais il faut convenir que cette fois ses louanges étaient mieux placées.

Depuis le 10 février 1739, la Bibliothèque nationale est entrée, par échange, en possession d'un magnifique manuscrit sur vélin [7], qui appartenait à l'abbé de Rothelin. Ce manuscrit, composé de dix poésies de Tristan, est postérieur à 1648, puisque l'ode sur la *Mer* y est reproduite d'après les *Vers héroïques* (1648) et non d'après l'édition originale (1628). Ecrit par un habile calligraphe, il est d'une rare élégance : chaque page est encadrée d'un filet doré et d'un filet rouge, comme le beau manuscrit de l'état de la maison de Monsieur dressé par d'Hozier en 1627; le titre de chaque pièce est formé de caractères rouges, le nom du personnage auquel elle est dédiée de caractères dorés ou bleus; la première lettre de chaque poésie est entourée de fleurs. Ce superbe manuscrit, qui contient huit des pièces de vers écrites par Tristan en l'honneur du duc et de la duchesse d'Orléans, et qui était vraiment digne d'être feuilleté par des mains princières, ne dut pas être cependant directement présenté par le poète au duc d'Orléans. On ne s'expliquerait guère dans ce cas la présence de la quatrième et surtout de la cinquième pièces, qui sont des *Stances à Mme de Saujon* et un *Sonnet à M. de Saujon* [8]. Ce sont les seules poésies du recueil qui soient encore iné-

1. Loret, *Muse historique*, 11 décembre 1650.
2. *Id.*, 4 décembre 1650.
3. *Id.*, 1er avril 1651.
4. *Manuscr.* 6637 et 6533.
5. Dans le troisième trimestre de 1650 seulement, il lui donne d'abord 565 livres 11 sols, puis 400 livres, enfin 850 livres (p. 182 et suiv.)
6. *Ibid.*, p. 471 : « Le 13 octobre 1652, à la dame de Saujon, dame d'atour de Madame, 800 livres, pour être distribuées par ses ordres aux pauvres de la ville d'Etampes .» Et la quittance est signée : « Anne de Saujon. »
7. *F. fr.*, 14981.
8. Toutes les pièces de ce manuscrit ont été reproduites en 1658 dans les *Muses illustres* de Colletet le fils, à l'exception de la *Mer* et de l'*Ode à Monsieur sur la campagne de Flandre*. Voir à l'*Appendice*, n° XXIII, le *Sonnet à M. de Saujon*.

dites, les seules qui y soient précédées de gracieuses touffes de fleurs aux fraîches couleurs. Selon toute vraisemblance, c'est à la dame d'atour de Madame, à la bonne et vertueuse favorite de Monsieur, que Tristan fit hommage de ces vers à l'honneur de ses anciens maîtres ; le gentilhomme poète chargeait habilement celle, qu'il savait toute-puissante sur le cœur du prince, de lui rappeler ses services tant de fois méconnus et ses chants restés sans récompense [1] ; il faisait présenter sa supplique par les « belles mains » de Mme de Saujon :

Ornement de nos jours, merveille incomparable,
Qui donnez du respect aux plus grands des humains,
Par un trait de pitié souffrez qu'un misérable
Mette sa destinée entre vos belles mains.

Ce n'est point par hasard, ce n'est point par caprice
Qu'aujourd'hui j'ai recours à vos nobles efforts :
Avec quelque raison je cherche la justice
Où toutes les vertus se trouvent en un corps.

Adorant un héros, par un malheur étrange,
Avec tout mon encens mon printemps se perdit.
Je n'espère plus rien qu'à la faveur d'un ange
Et de votre mérite et de votre crédit.

On dirait que la France avec quelque tristesse
Observe bien souvent l'état où je me voi,
Et fait même des vœux afin que Son Atesse
Parmi ses graves soins ait quelque soin de moi.

1. C'est sans doute à cette époque, c'est-à-dire vers le commencement de 1650, que Tristan composa, pour engager Ch. Beys, l'auteur des *Triomphes de Louis le Juste*, à publier ses *Œuvres poétiques*, un *Sonnet* (Voir l'*Appendice*, n° XXIV), dans lequel il se plaint que ses chansons à lui laissent indifférents

Ceux qui tiennent en main les rênes de l'empire.

L'ouvrage de Beys ne fut mis en vente qu'en 1652 par Toussainct Quinet, qui l'avait demandé à l'auteur ; mais, si l'*Achevé d'imprimer pour la première fois* est du 28 septembre 1651, le *Privilège* avait été obtenu dès le 20 août 1650. Le sonnet de Tristan est tellement élogieux, comme les nombreuses poésies liminaires qui le suivent, que Beys lui-même s'en inquiète dans son *Avertissement*, et qu'on est tenté d'abord de répéter avec le vertueux Gombauld (*Epigrammes*, I, LIV) :

Quiconque d'un mauvais ouvrage
Ose rendre un bon témoignage,
Fait l'office d'un faux témoin.

A la lecture, on s'aperçoit que les vers de cet ivrogne, qui a chanté avec une touchante impartialité Bacchus et la sainte Vierge, ne sont pas tant à dédaigner que l'on pensait, et que son *Ode pour la naissance du roi* est même remarquable. Voir dans la *Muse coquette* de Colletet une élégie burlesque intitulée *Beys au tombeau*.

L'âme de ce grand prince et noble et généreuse
Me fait tout espérer des traits de sa bonté;
Mais toujours une étoile ingrate et rigoureuse
M'a rendu sans effet sa bonne volonté.

Possible ma paresse, ainsi qu'on me fait croire,
A ce mauvais office a pu donner couleur;
Mais cette même humeur, dont j'ai tiré ma gloire,
Doit-elle être reçue à causer mon malheur?

S'il est rien de durable aux fruits de mon étude,
On pourra m'excuser avec facilité :
Ce n'est pas dans la Cour, mais dans la solitude
Qu'on travaille en mon art pour l'immortalité.

Mes vers ont honoré d'assez grandes personnes,
En donnant de l'éclat à leurs noms glorieux;
Et j'ai partout le bruit de faire des couronnes
Capables de parer les fronts des demi-dieux.

Si de mon mauvais sort vous apaisez la haine,
Et remettez mes jours dans un sentier nouveau,
La Seudre donnera de l'envie à la Seine
De la gloire qu'elle eut de voir votre berceau.

Du Midi jusqu'au Nord, de l'Inde jusqu'au Tage,
Les climats où l'on voit l'astre du jour briller
Sauront que mon repos fut un fameux ouvrage
Où la même vertu prit soin de travailler.

Mme de Saujon plaida-t-elle avec succès la cause du poète, qui lui avait adressé ces *Stances* ? Sans pouvoir l'affirmer, nous inclinons à le croire. Le *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, rédigé en 1844 par le bibliophile Jacob, mentionne à la date de 1650 deux volumes in-4°, avec des titres ainsi conçus : « *Les Poèmes dramatiques et autres de François L'Hermite Tristan, chevalier, sieur de Solier, gentilhomme de la suite de Mgr Gaston de France, duc d'Orléans, Paris.* » Brunet ayant relevé cette indication sans commentaire dans son *Manuel*, M. V. Fournel n'hésite pas à écrire qu'en 1650 Tristan a donné une édition de ses œuvres complètes. Comme cette édition est introuvable, nous pensons que le recueil, qui a paru à la vente de Soleinne, était simplement un recueil factice, et c'est d'ailleurs ce que laisse entendre une note du bibliophile Jacob, qui

a échappé à M. V. Fournel : « Nous croyons que les titres de ce recueil ont été faits par un bibliophile contemporain, plutôt que par le libraire [1]. » Mais ce que pour l'instant nous tenons à faire ressortir, c'est que, dans ce recueil, en 1650, à Paris, Tristan est de nouveau qualifié gentilhomme de la suite du duc d'Orléans. S'il n'était pas rentré dans la maison de Gaston, lui donnerait-on encore un titre qu'il avait perdu depuis huit ans déjà? Et Pellisson, deux ans plus tard, soumettant à la docte Compagnie, dont faisait partie Tristan, son *Hist. de l'Académie française*, aurait-il pu, dans le *Catalogue de MM. de l'Académie*, commencer ainsi la notice consacrée à notre poète : « François Tristan L'Hermite, gentilhomme ordinaire de Mgr le duc d'Orléans? [2] »

Il est donc fort probable que Mme de Saujon obtint du duc d'Orléans en 1650 que Tristan fût rétabli encore une fois dans sa maison. Mais la situation du poète n'en devint pas beaucoup meilleure. Le prince avait toujours été, nous le savons, peu généreux, et alors les circonstances politiques lui ordonnaient impérieusement de ne pas dissiper ses ressources. Ce que nous avons conservé de ses registres de *Comptes* prouve d'une façon péremptoire qu'il ne fit aucune libéralité à Tristan pendant les six premiers mois de l'année 1650, ni durant l'année 1652 [3].

Et cependant jamais le poète n'aurait eu plus besoin qu'un protecteur magnifique vînt à son aide. La misère fut terrible pendant la Fronde, et amena bien des déchéances. J.-B. L'Hermite, par exemple, qui était, dès 1645, chevalier de l'ordre du roi [4], qui portait le titre de gentilhomme de la chambre du roi à la fin de 1649 [5], et qui avait été envoyé en 1650 « par Leurs Majestés en Italie », peut-être pour négocier la mise en liberté de M. de Modène [6], ne fut-il pas réduit, à la fin de 1652, à entrer dans la troupe errante de la Béjart et de Molière [7]? On l'y put voir jouer dans l'*Andromède* de Corneille les rôles d'Eole et d'Ammon, sous son ancien nom de Vauselle, abandonné

1. *Catal. de Soleinne*, 1er *Suppl.*, p. 39, n° 211.

2. Ed. Livet, 1858, t. I, p. 303. Ajoutons que Pellisson était lié avec Conrart, lié lui-même avec Tristan.

3. *Arsenal, manuscr.* 6637 et 6533. Tout ce qui concerne l'année 1651 a été perdu.

4. Le chevalier de L'Hermite-Solier et Blanchard, *Eloges de tous les premiers présidents au Parlement de Paris*, 1645.

5. *Mélanges de poésies héroïques et burlesques.* L'*Achevé d'imprimer* est du 20 décembre. Il y aura une seconde édition de cet ouvrage en 1652.

6. « *Image de l'autel sur lequel Jésus-Christ fut circoncis*, présentée à Mgr l'archevêque de Bourges par le chevalier de L'Hermite. » Cet opuscule rarissime de 4 pages a été daté par M. H. Chardon (*M. de Modène*, p. 249-250).

7. *Ibid.*, p. 251 et 294.

depuis l'affaire de Sedan, tandis qu'à ses côtés sa femme, Marie Courtin de la Dehors, se faisait applaudir dans le personnage de Cassiope, reine d'Ethiopie [1]. Deux fillettes de treize et de dix ans, qui grandissaient auprès d'eux, leur fille Madeleine, la future comtesse de Modène, et Armande Béjart, la future Mlle Molière [2], y représentaient deux Néréides, sous les noms de théâtre de Mlles Madelon et Menou. Par quelles épreuves avait dû passer, pour en être tombé là, le vaniteux chevalier de L'Hermite [3]!

Celles de son frère durent être grandes aussi, car nous le voyons chercher partout les secours que ne peut ou ne veut lui donner le duc d'Orléans. Par exemple, si Tristan a composé une épigramme destinée à être imprimée en tête des *Lettres du Président Maynard*, publiées par Toussainct Quinet le 26 février 1652, c'est bien en partie par un respect sincère *Pour la mémoire de feu M. le président Maynard* [4], qu'il avait connu jadis à Paris, et qu'il n'avait pas oublié après sa disgrâce, car il lui écrivait dans ses montagnes pour l'exhorter à la résignation, il lui envoyait des nouvelles de la cour, il se chargeait de ses commissions pour « ces MM. les Académiques », ainsi que nous l'apprend une assez intéressante réponse de Maynard [5], antérieure à la mise en liberté du maréchal de Bassompierre et du comte de Cramail (1643) [6]; mais il est très évident qu'au fond, en ri-

1. M. H. Chardon, *M. de Modène*, p. 288 et 292.

2. Il nous paraît très vraisemblable que la femme du chevalier de L'Hermite soit la « dame de qualité » qui éleva pendant ses premières années la petite Armande (Soleirol, *Molière et sa troupe*, p. 111, et M. J. Loiseleur, *Points obscurs de la vie de Molière*, p. 256). Marie Courtin était parente de Madeleine Béjart, et peut-être celle-ci était-elle marraine de Madeleine L'Hermite.

3. Il est juste de rappeler que, par une déclaration du 16 août 1641, Louis XIII avait essayé de relever la profession de comédien du discrédit dans lequel elle était plongée, et qu'il se produisait alors un mouvement en faveur des comédiens. (M. Morillot, *Scarron*, 1888, p. 334).

4. Tel est le titre de cette épigramme. Voir l'*Appendice*, n° XXV.

5. *Lettre XXXVIII*, p. 97-99, *A M. Tristan* : « Vos lettres consolent doucement ma solitude... Vous m'avez rendu patient hermite, et tellement ennemi des intrigues du grand monde que je ferais difficulté d'y aller, quelque haute fortune qui m'y appelât. Je suis content, pourvu que vous ne m'abandonniez pas à l'ennui, et que vos belles et secrètes gaietés me viennent souvent dire ce que vous apprenez dans les conversations les mieux choisies de votre grande ville... Je vous prie (si vous le pouvez avec bienséance) de faire promettre à ces Messieurs les Académiques qu'ils se contentent de refuser leurs approbations à mes ouvrages, sans les chamailler et diffamer dans les ruelles. »

6. *Ibid.* : « J'attends que vous m'entreteniez de nos deux illustres prisonniers, le maréchal et le comte. » Il est question dans un très grand nombre de lettres de Maynard du maréchal et du comte, auxquels sont adressées les deux premières lettres du recueil. Voir les *Mémoires de Bassompierre* dans la *Collection Petitot*, et consulter le P. Anselme, t. VII, p. 293, sur Adrien de Montluc, baron de Montesquiou, comte de Cramail ou de Carmain, petit-fils du maréchal Blaise de Montluc. C'est l'auteur de la *Comédie des Proverbes*.

mant cette épigramme, Tristan se souciait moins d'exalter la mémoire d'un poète, autrefois aimé de ses protecteurs, le comte de Saint-Aignan [1] et l'archevêque de Reims [2], qu'il ne souhaitait s'attirer les libéralités de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, pair et grand chambellan de France, auquel ce livre posthume était présenté, avec une très flatteuse dédicace, par le plus cher ami de Maynard, Flotte, un vieux serviteur de la maison de Guise; du moins Tristan a-t-il su dissimuler son intention secrète mieux que Racan, qui a beaucoup plus loué le duc que l'auteur dans le sixain qu'il a, lui aussi, écrit pour ce volume de *Lettres*.

Mais c'était surtout vers la Suède que, abandonnée de ses Mécènes, la race famélique des écrivains tournait alors ses regards respectueux et ses mains suppliantes. La jeune reine de vingt-six ans, qui régnait à Stockholm, cette spirituelle et fantasque Christine, qui reste une des plus curieuses figures du XVIIe siècle, accordait une protection éclairée et généreuse aux philosophes, aux savants, aux poètes. Descartes était mort à sa cour, où elle avait fait venir également le médecin Bourdelot, l'érudit Saumaise, l'orientaliste Bochart, le jeune et déjà savant Huet, le bibliographe Naudé, qui venait de réunir pour le cardinal Mazarin une magnifique bibliothèque ouverte tous les jeudis au public, et le poète Beys, qui a décrit [3] les splendides fêtes célébrées à Stockholm pour le couronnement de la reine le 1er novembre 1650 [4] : être appelé à la cour de Suède devenait le rêve de chaque poète français [5]; Ménage, Scudéry, G. Gilbert, U. Chevreau, d'autres encore, rimaient à qui mieux mieux en l'honneur de Christine. Tristan fit comme eux.

Nous n'avons pu retrouver les poésies qu'il écrivit pour la jeune reine; mais nous allons citer trois textes, qui prouvent de sa part un désir bien évident de se concilier la bienveillance de Christine.

Le 15 mai 1652, c'est lui qui présente à l'Académie un des amis

1. *Lettres CCIV.*
2. *Lettre LXXIII* et *passim.*
3. *Œuvres poétiques*, p. 215 et suiv.
4. *Gazette*, p. 1545.
5. Le Pelletier écrit à M. du Chauffour : « Par suite de la guerre, toutes nos belles Muses seront contraintes de se réfugier vers Christine », et à M. de Bois-Morant, conseiller et historiographe du roi : « Toutes les Muses seront désormais contraintes de chercher des climats éloignés du nôtre, où sans doute elles seront assurées de trouver un glorieux asile en la personne de la généreuse Christine » (*Lettres nouvelles*, 1655, p. 62 et 105.) Voir aussi les *Poésies diverses* de Gilbert, p. 46, *Ode à la reine de Suède sur son couronnement.* On crut un moment que Balzac lui-même voulait quitter la France pour la Suède; il s'en défend dans une lettre à Conrart du 21 juin 1652.

de la reine, le baron de Spar, grand seigneur suédois [1], qui avait exprimé le vœu de voir la docte Compagnie, « comme une des choses les plus remarquables de Paris ». Aux remerciements du gentilhomme suédois « le directeur, dit Pellisson [2], répondit pour tous, comme le méritait la civilité de ce seigneur et les rares qualités de cette auguste princesse, qu'on peut appeler avec raison l'ornement de notre siècle et la principale gloire des belles-lettres. Le baron, qu'on avait fait asseoir à main gauche du directeur, en la place du secrétaire, qui était absent, assista encore à la lecture d'une ode d'Horace, traduite par M. Tristan [3]; après quoi il se retira et fut reconduit par les officiers, suivis des autres académiciens, jusques à la porte de la salle, où MM. de Racan et de Boisrobert avaient été le recevoir avec M. Tristan. »

Quelques mois plus tard, le 29 septembre, Loret annonce le départ pour la Suède d'une belle et célèbre cantatrice, Mlle de La Barre [4], que Christine a désiré entendre, et Tristan compose sur ce départ trois stances, conservées dans le *Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant* (1661); le poète y laisse voir son envie de suivre la cantatrice auprès de « cette adorable reine », par qui elle est appelée [5].

Pour que Tristan, consumé par la phtisie, voulût affronter les rigueurs du climat de la Suède, il fallait certes que sa gène fût grande. Mais à la pauvreté se joignait, pour l'engager à s'expatrier, l'horreur profonde qu'il éprouvait pour la guerre fratricide qui ensanglantait Paris. S'il habitait toujours rue Saint-Claude, il n'avait pas eu grand chemin à faire pour voir passer, le 8 juillet, l'horrible défilé des blessés

1. Christine témoignait beaucoup d'affection à la femme du baron de Spar, qu'elle fit comte peu de temps après cette visite à l'Académie (*Lettres de Christine, reine de Suède*, Villefranche, 1759, et GILBERT, *Poésies diverses*, p. 150, *Madrigal à la comtesse de Spar, Suédoise, qu'on appelle la belle Comtesse.*)

2. *Op. cit*, t. I, p. 146.

3. Cette traduction, fort médiocre, nous a été conservée par Conrart. Voir l'*Appendice*, n° XXVI.

4. La *Gazette* nous dit que, le 6 avril 1651, les Ténèbres « ont été chantées par la musique de la chapelle et par celle de la chambre du roi, où la demoiselle de La Barre, tenant sa partie, fit longtemps balancer les esprits si leurs oreilles étaient charmées par la beauté de sa voix ou leurs yeux par celle de son visage ». C'était la fille ou la sœur d'un sieur de La Barre, qui dansait dans les ballets de Louis XIII (*Gazette*, 1635, p. 85, et 1639, p. 137.) Le 19 décembre 1654, Loret nous signalera la présence en Danemark de Mlle de La Barre et de son frère, que nous trouverons organiste royal à Paris le 21 août 1655. Le 6 mars 1666, le continuateur de Loret, Robinet, vantera encore les yeux et la voix de la cantatrice. Sur son voyage en Suède, voir M. EMILE MICHEL, *Constantin Huyghens* (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1893.)

5. Voir l'*Appendice*, n° XIV.

du faubourg Saint-Antoine [1]; il avait été, deux jours après, profondément ému de la mort de son cousin Robert Miron, maître des comptes [2], ardent frondeur tué dans le massacre de l'Hôtel de Ville, et du désespoir, voisin de la folie, qu'avait manifesté sa veuve [3]. Le pieux poète éprouvait un ardent désir d'échapper à ces affreux spectacles, en se réfugiant, comme Gilbert et Chevreau, auprès de la reine de Suède. Cette fois encore la fortune ne lui fut pas favorable. De nouvelles *Stances*, qu'il avait fait présenter à Christine par le comte de Tott, restèrent sans réponse, et quelqu'un l'avisa charitablement que ses poésies avaient déplu. Tristan pria Chevreau, son ami et un peu son disciple [4], qui venait d'être nommé secrétaire des commandements de la reine, de lui faire franchement connaître les sentiments de sa maîtresse. Chevreau lui écrivit de Stockholm, le 2 avril 1653, la curieuse lettre que voici [5] : « Vous vous plaignez de la destinée de vos derniers vers, qui vous ont paru si achevés ; et, en effet, ils ont paru tels à M. le comte de Tott, qui connaît le fort et le faible du poème épique, aussi bien que du sonnet et du madrigal. Mais, outre que vous êtes trop spirituel et trop du monde pour vous étonner qu'il n'ait point pris avec fermeté contre la reine le parti des stances, vous savez encore que les jugements sont aussi divers que les inclinations et les connaissances. Un empereur n'a pu souffrir les vers de Virgile, dont le portrait, par le commandement d'un autre empereur, fut mis ensuite dans un lieu sacré, après le portrait d'Achille. Sans mendier des exemples de si loin, Scaliger et Lipse ont eu deux opinions fort différentes d'une tragédie qui est parmi celles de Sénèque, que l'un a crue légitime, que l'autre décrie comme supposée, que l'un fait valoir comme un chef-d'œuvre, que l'autre méprise comme l'ouvrage d'un écolier. Nous avons ici de certaines gens qui sont étonnés que, pour la pureté du style, on fasse passer M. de Balzac devant Voiture; et vous vous souvenez du vieux gentilhomme de Gascogne qui nous soutenait dans les Tuileries que c'était faire honneur à l'un et à l'autre, que de les placer après Théophile. Au reste, monsieur, ceux qui ont voulu vous persuader que S. M. n'était pas trop satis-

1. M. LE DUC D'AUMALE, *Hist. des princes de Condé*, t. VI.

2. Il était fils de Robert Miron, ambassadeur pour le roi en Suisse, et neveu du fameux François Miron, tous deux cousins germains d'Isabelle Miron, mère de Tristan (*Cabin. des titres, Collect. Chérin.*)

3. *Mém. de Conrart, Collect. Petitot*, 2e *sér.*, p. 133-134. — Voir aussi les textes recueillis par Cousin (*Mme de Longueville pendant la Fronde*, 2e éd., p. 421 et 447).

4. Plusieurs pièces des *Poésies* (1656) de Chevreau sont visiblement imitées de Tristan.

5. *Œuvres mêlées*, 1697, p. 9-11. Cette lettre est résumée en deux lignes dans le *Chevræana*, 1697, t. I, p. 28.

faite de vos poésies, ne doivent être considérés que comme les ennemis de sa gloire et de son bon goût. Elle vous connaît pour un grand homme, mais pour un homme dont les ouvrages peuvent bien n'être pas tous de la même force. Quand toutes les productions de votre esprit seraient égales, elles pourraient bien ne pas plaire également; et il n'y a pas encore vingt mois qu'en ma présence vous eûtes de la peine à nommer belle une Vierge de Raphaël, que deux curieux trouvaient admirable. Peut-être que celui qui présenta vos vers à la reine prit mal son temps; qu'il n'épia point celui de sa belle humeur, ou de sa santé; qu'il lui parla quand elle avait la tête remplie d'affaires d'Etat; et qu'il ne crut pas devoir prendre garde à ces circonstances, dans l'empressement qu'il avait de vous servir. Horace n'était pas de son avis, et, dans une lettre, il trouve que ces conjonctures sont essentielles pour faire agréer à son empereur ce qu'il lui envoie par son favori. Ne vous lassez pas, si vous m'en croyez, de la première démarche que vous avez faite, quelque obstacle que vous ayez rencontré dans votre chemin, et ne craignez pas de mettre à l'épreuve votre, etc. »

C'est chose connue que les poètes sont quelque peu susceptibles. Tristan, blessé, ne suivit donc pas le conseil de Chevreau. Aussi bien, quand cette lettre lui parvint, Christine venait de renvoyer une partie des Français qui étaient à Stockholm [1]; et d'ailleurs, les disgrâces de Tristan ayant pris fin en même temps que la guerre civile, il n'éprouvait plus du tout le désir de se retirer en Suède. Sans doute la Fronde était vaincue, et le duc d'Orléans exilé à Blois; mais le poète avait fait sa paix particulière avec la cour : Louis XIV était rentré dans Paris, au milieu de la joie publique, le 21 octobre 1652 [2]; deux mois après, le 15 ou le 16 décembre [3], peut-être par l'entremise d'un gentilhomme servant du roi nommé l'Ange [4], Tristan obtenait l'autorisation de présenter au jeune monarque, pendant qu'il dînait avec la reine, quatre jolies stances, où, feignant d'être instruit de l'avenir par l'Amour, il lui prédisait de nombreux succès guerriers et de non moins nombreux succès amoureux [5]. Il chargea du soin de réciter

1. *Lettre de Guy Patin à Belin*, du 24 mai 1653

2. *Mém. de Montglat*, *Collect. Michaud*, 3e *sér*, t. V, p. 278. Boisrobert (*Epîtres en vers*, p. 296) et d'Assoucy (*Ravissement de Proserpine*, p. 79) ont fait des vers sur ce retour.

3. Loret, dans la *Muse historique* du samedi 21 décembre 1652, rapporte les détails qui vont suivre au dimanche ou au lundi précédent.

4. Voir à l'*Appendice*, n° XX, 4°, un sonnet de Tristan à ce personnage. Ce sonnet doit être de 1652, car nous trouvons à cette date un François de l'Ange parmi les panetiers du roi, tous mis hors de charge en 1653 (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, 7854, p. 352).

5. Voir l'*Appendice*, n° XX, 3°.

ces vers la fillette de son vieil ami Faret, mort en 1646, et cette enfant de huit ans fit si bien valoir par sa grâce la dernière stance :

Et si moi, qui vous parle, étais l'Amour lui-même,
Grand roi, vous seriez bien surpris,

que le roi la complimenta, dit Loret [1], et complimenta sans doute aussi le poète.

Bonheur plus grand encore pour Tristan, son prodigue maître, le duc de Guise, venait enfin d'être rendu à la liberté [2]. Le 3 juillet 1652, le prince de Condé avait obtenu sa délivrance, abandonnant généreusement, en échange, des sommes considérables qui lui étaient dues par les Espagnols; le duc de Guise de son côté s'engageait par écrit à ne plus rien tenter sur Naples [3]. Mais à peine débarqué par les vaisseaux espagnols à Bourg-sur-la-Dordogne le 31 août [4], Henri de Lorraine s'était empressé de déclarer nul l'engagement qu'il avait pris, et d'abandonner son libérateur. La *Gazette* annonce son arrivée à Paris le 1er octobre ; après une visite de six heures à Mlle de Pons [5], qui avait quitté le couvent, où la cour n'avait plus d'intérêt à la retenir, il s'était hâté d'aller faire à Saint-Germain son accommodement avec la régente. Il rentra dans Paris avec le roi le 21 octobre, et vota avec le Parlement la condamnation du prince de Condé. Cette conduite ne lui rendit pas beaucoup de considération, et ses démêlés avec les deux femmes qui se le disputaient prêtèrent fort à rire au public parisien. La comtesse de Bossu, qui avait essayé vainement de venir partager sa captivité [6], avait quitté la Flandre à la nouvelle de son retour à Paris [7]. Madame et Mademoiselle, nièce du duc de Guise, ménagèrent au Luxembourg une entrevue aux deux époux [8]; mais le duc resta insensible aux larmes de Mme de Bossu, ne songeant qu'à essuyer celles que faisait verser à la belle Suzanne la mort de son frère, le marquis de la Caze, décédé presque subitement le 8 oc-

1. Loret vante la « grâce » des vers de Tristan, qu'il trouve

De beaux vers et de bon aloi.

2. Le faux bruit de son retour avait couru à plusieurs reprises (LORET, *Muse historique, Lettres* du 31 décembre 1651 et du 25 février 1652).
3. FORNERON, *les Ducs de Guise*, t. II, p. 443.
4. BOUILLÉ, *Hist. des ducs de Guise*, t. IV, p. 483.
5. LORET, *Lettre* du 5 octobre 1642.
6. BOUILLÉ, *loc. cit.*, p. 479.
7. LORET, *Lettre* du 19 octobre 1652.
8. Mademoiselle raconte cette entrevue d'une manière fort piquante dans ses *Mémoires*.

tobre [1]. L'intérêt rendait tous les domestiques du prince complices de l'intrigante [2]. Enfin Mme de Guise et Mademoiselle parvinrent à lui ouvrir les yeux sur le scandale de la liaison de Mlle de Pons avec Malicorne. Le duc de Guise, exaspéré, accusa cette *Elise*, pour laquelle il avait voulu conquérir un trône, de lui avoir volé des meubles et des pierreries. Pendant le procès, la gaieté parisienne se donna carrière à ses dépens, à la nouvelle que Mme de Bossu venait de s'enfuir à Bruxelles avec le comte de Vandy. Déshonorée, abandonnée par Malicorne, Mlle de Pons ne tarda guère à prendre le même chemin, et « peut-être, dit en souriant Mme de Motteville, la comtesse de Bossu et elle se consolèrent ensemble en donnant des rivaux au duc de Guise qui les avait aimées toutes deux [3] ».

Sincèrement attaché à son maître, Tristan dut s'affliger du ridicule dont il se couvrait; mais, en ce qui le concernait personnellement, le retour du prince lui avait rendu la sécurité et le bien-être. Abandonnant sans remords l'ingrat duc d'Orléans, — si toutefois ce n'est pas lui qui en avait encore été abandonné, — il était rentré dans sa charge de gentilhomme de la maison du duc de Guise [4], et le duc lui avait même donné un logement rue du Chaume, dans ce magnifique hôtel de Guise [5], dont Olivier de Clisson a commencé la construction dans les premières années du xve siècle, et où est conservé depuis 1810 le trésor de nos archives nationales [6]. De plus, Tristan venait d'obtenir au théâtre un succès brillant et qui se prolongeait.

En 1636, Rotrou avait dédié au comte de Nançay une *Célimène*, bien accueillie du public [7] trois ans auparavant. Il paraît qu'il avait d'abord songé à traiter en pastorale ce sujet, qui lui a peut-être été fourni par Chapelain [8]; puis le discrédit, où commençait à tomber

1. Loret, *Lettre* du 12 octobre 1652.

2. *Lettre de Tilly à la duchesse de Guise* du 24 avril 1651 : « N'ayant trouvé aucun de ses domestiques que l'intérêt ou la complaisance n'ait rendu partial de Mlle de Pons » (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 20474, *Collect. Gaignières, Lettres originales*, t. LV, p. 115).

3. En 1663, un Hollandais, Henri Piccardt, dédiera « à Mme Suzanne de Pons, dame de la Gastevine », des *Poésies françaises* composées sous ses yeux et corrigées par elle.

4. *Privilège* du *Parasite* (1654).

5. Loret, *Lettre* du 11 septembre 1655.

6. L'hôtel de Guise a subi depuis le xviie siècle de nombreuses transformations. Voir une curieuse note de Monmerqué dans son édition de Tallemant des Réaux, t. I, p. 371.

7. Rotrou, *Epigramme* sur la *Veuve* de Corneille.

8. Cette supposition a été faite par M. Tamizey de Larroque dans son édition des *Lettres de Chapelain*, t. I, p. 28 ; elle paraît acceptable à M. Person (*Notes critiques*, etc., p. 134) et à M. H. Chardon (*La Vie de Rotrou mieux connue*, p. 49). Ce dernier voudrait identifier encore la *Célimène* avec la *Florante* de Rotrou, qui est perdue. Mais M. Rigal (*Alex. Hardy*, p. 683) se refuse à trouver suffisantes les raisons qu'il donne.

la pastorale [1], l'avait engagé à en faire une comédie. « Après la mort de ce célèbre auteur, quelques-uns de ses amis, ayant rencontré le premier crayon de sa pastorale imparfaite », crurent « que c'était un ouvrage qui pourrait plaire au public, pourvu qu'il fût achevé par quelque agréable plume [2] » : la pastorale a toujours dû aux guerres civiles un regain de succès. Ils s'adressèrent à Tristan, que Rotrou avait connu et aimé [3]. Celui-ci consentit à faire au poème quelques retouches, changea toutes les stances, qui sont nombreuses dans la pièce, remplaça deux voleurs, dont les rôles étaient très courts, par trois satyres, qui remplissent trois scènes épisodiques, et donna la *Célimène* à l'Hôtel de Bourgogne sous le titre nouveau d'*Amaryllis* [4]. Représentée au commencement de 1652 [5], l'œuvre commune de Rotrou et de Tristan obtint à la cour et à la ville un succès considérable [6], dû en grande partie aux scènes des satyres [7], et à la grâce et au talent que montra dans un rôle travesti la principale interprète, la jolie et spirituelle Jeanne Ausou, si connue sous le nom de la Baron [8].

1. *Avertissement* de l'*Amaryllis* de Tristan. Saint-Marc Girardin a recherché les causes qui ont fait disparaître la pastorale dans son *Cours de Litt. dram.*, t. III, p. 329 et suiv.

2. *Avertissement* d'*Amaryllis*; FRÈRES PARFAICT, t. V, p. 7, et t. VII, p. 328; *Petite Bibl. des Th.* (1784), *Rotrou*.

3. Nous n'en voulons pour preuve que ces anciens vers de Rotrou, imprimés par le chevalier de L'Hermite en tête de ses *Présidents nés des Etats de la province de Languedoc* (1659) :

Digne rival d'un digne frère,
Dont les magnifiques travaux
Ont confondu tant de rivaux
Et les obligent à se taire,

Chevalier, si tu nous fais voir
Autant de brillant, de savoir,
Que sa muse est majestueuse,

La gloire, propice à tes vœux,
Va devenir incestueuse :
Vous la posséderez tous deux.

4. *Avertissement* d'*Amaryllis*.

5. C'est, croyons-nous, la pastorale dont Loret constate la vogue étonnante, en plein carême, dans sa *Lettre* du 17 mars 1652. Les Frères Parfaict (t. VII, p. 328) citent un curieux fragment du *Berger extravagant* (dont le *Privilège* est du 21 avril 1653), qui prouve bien l'exactitude de la date que nous donnons :

Et certes, cette ardeur s'en allait refroidie,
S'il n'eût point, *l'autre hiver*, hanté la Comédie.
Son obstination à voir l'*Amaryllis*
Lui remit dans la tête et houlette et brebis...
Cent fois on l'a jouée, et cent fois il l'a vue.

6. *Avertissement* d'*Amaryllis*. Ce succès fit pâlir celui du *Nicomède* de Corneille et celui de l'amusant *Don Japhet d'Arménie* de Scarron (WALCKENAER, *Mém. sur Mme de Sévigné*, t. I, ch. XXIV).

7. FRÈRES PARFAICT, t. VII, p. 328.

8. Cette actrice, dont la beauté blonde (LORET, *Lettre* du 9 octobre 1655) plaisait tant à la reine, avait vingt-sept ans en 1652; elle était mariée depuis onze ans au comédien

Et l'impression ne fut point, comme il arrive si souvent, l'écueil de l'*Amaryllis*; car, après qu'elle eut été mise en vente, le 10 mars 1653, par Ant. de Sommaville et par Aug. Courbé, sous ce titre : « La *Célimène* de M. de Rotrou, accommodée au théâtre sous le nom d'*Amaryllis, pastorale*, par M. Tristan [1], » la pièce continua d'être appplaudie à la ville et à la cour. Lorsque, le lundi 30 juin, le sieur Tubeuf, intendant des finances et président en la chambre des comptes, invita à souper le roi, son jeune frère, la reine, le duc d'York et le cardinal Mazarin, dans sa belle maison de Rueil [2], qui avait appartenu au cardinal de Richelieu, ce fut l'*Amaryllis* que la troupe royale, la Baron en tête, vint représenter devant cet auditoire illustre ; la soirée se termina par une mascarade nouvelle, le *Ballet des Cartes* [3], dont les costumes avaient été dessinés par le peintre Beaubrun, et la cour ne rentra dans Paris qu'à une heure du matin, au son des trompettes [4]. Segrais, dans ses *Nouvelles françaises* [5], nous a laissé la curieuse description d'une autre représentation d'*Amaryllis*, jouée vers la même époque [6], au fond du bois illuminé de Saint-Fargeau, devant Mademoiselle, la marquise de Mauny [7], et la maison de la princesse. Dans ce cadre, qui semblait fait à souhait

André Boyron, dit Baron. Jal s'indigne que Tallemant lui ait attribué seize enfants; elle était enceinte de son sixième et dernier, qui fut le fameux Michel Baron, élève de Molière, quand elle joua *Amaryllis* chez le président Tubeuf en 1653. Son mari mourut un mois après Tristan (LORET, *Lettre* du 9 octobre 1655); elle lui survécut sept ans. Sa mort est racontée dans les *Anecd. dram.* de l'abbé de La Porte, 1775, t. III, p. 30.

1. Ce titre prouve combien peu Mouhy est fondé à déclarer que Tristan a mis cette pièce « sous son nom », et que cela « paraît fort injuste » (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 9230, *Journal du Th. fr.*, t. II, p. 994). Le *Privilège* imprimé à la fin d'*Amaryllis* est même tout simplement celui qui avait été donné pour la *Célimène* aux deux libraires en 1636, et Tristan n'a dédié la pièce à personne.

2. Il arrivait assez souvent que ce riche financier traitât le roi et le cardinal, ou leur donnât la comédie (*Gazette*, 16 juillet et 8 août 1651, et 16 février 1653), dans le magnifique hôtel qu'il avait acheté derrière le Palais Cardinal (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 3774, *Mém. de H. Arnauld*, p. 62, 17 mars 1641). Un bon dîner charmait l'appétit déjà robuste du jeune roi, qui, dit Loret, « mangea d'importance » au souper de Rueil. Le jour de sa première communion, c'est Tubeuf qui lui avait voulu présenter le pain bénit, en qualité de premier marguillier de Saint-Eustache (*Gazette*, 25 décembre 1649). — Rangouse n'a pas oublié ce financier dans ses *Lettres héroïques aux Grands de l'Etat* (1645). Balzac, qui le haïssait, ne manque jamais, dans ses lettres à Chapelain, de prodiguer à Tubeuf les plus grossières injures : « bœuf sauvage, minotaure, bougre, etc. »

3. Ce ballet reparut en 1676 dans le *Triomphe des Dames* de Th. Corneille (*Petite Bibl. des Th.*, 1784, *Tristan*, p. 21).

4. LORET, *Muse historique*, 5 juillet 1653; *Gazette*, même date; FRÈRES PARFAICT, t. VII, p. 336.

5. Edition originale, 1656, t. II, p. 249-256.

6. M. BRÉDIF, *Segrais, sa vie et ses œuvres*, 1863.

7. Il est aisé de reconnaître, sous le nom de *Sillerite*, la fille de Mme de Puisieux, la petite-fille du chancelier Sillery.

pour elle, cette pièce, « tout à fait agréable par le mérite de son premier auteur et par ce tour excellent que celui qui l'a repolie lui a donné », charma plus encore les spectateurs qu'à l'Hôtel de Bourgogne, bien que les comédiens, par déférence peut-être pour la jeune princesse, en eussent retranché les scènes, un peu lestes, des satyres.

Le brillant succès de la *Célimène* de Rotrou, transformée par Tristan, inspira à un jeune disciple de ce dernier, Philippe Quinault, âgé de dix-huit ans, l'idée de remanier lui aussi et de rajeunir une tragi-comédie de Rotrou, représentée en 1636, *les Deux Pucelles*, et de la donner aux comédiens sous le titre des *Rivales* [1]. Ce fut Tristan qui se chargea de présenter l'œuvre de son élève à l'Hôtel de Bourgogne (1653) [2], et c'est à cette présentation que les frères Parfaict rattachent l'origine des droits d'auteur : « Une personne, qui savait beaucoup d'anecdotes sur l'histoire du théâtre français, nous a communiqué le fait suivant au sujet de la comédie des *Rivales*. — Les comédiens, depuis leur établissement à Paris, étaient dans l'usage d'acheter des auteurs les pièces de théâtre qu'on leur présentait, au cas que l'ouvrage leur convînt; au moyen de quoi, le profit de la recette était en entier pour eux. Cet usage avait son inconvénient, car il arrivait assez souvent que la pièce ne faisait pas fortune dans le public. Aussi les comédiens mettaient un prix assez modique à leurs emplettes. Quelquefois la réputation de l'auteur occasionnait un marché plus avantageux pour ce dernier. Tristan, pour rendre service à son élève, se chargea de lire aux comédiens la pièce des *Rivales*. Elle fut acceptée avec de grands éloges de la part des acteurs, qui convinrent d'en donner cent écus. Alors Tristan leur apprit que cette comédie n'était point de lui, mais d'un jeune homme, appelé Quinault, qui avait beaucoup de talent. Cet aveu fit rétracter les comédiens du prix qu'ils avaient offert. Ils dirent à Tristan que, la comédie, dont il avait fait la lecture, n'étant point de sa composition, ils ne pourraient hasarder plus de cinquante écus sur sa réussite.

1. Frères Parfaict, t. V, p. 21, et t. VII, p. 422; *Petite Bibl. des Th.*, 1784, *Rotrou*, p. 24.

2. Après avoir dit que les *Rivales* furent jouées sur ce théâtre, les frères Parfaict ajoutent : « C'est ce que l'on apprend par l'*Epître dédicatoire* des *Rivales*. » Les éditions originales des premières pièces de Quinault étant devenues extrêmement rares, nous n'avons trouvé, ni en France, ni en Belgique, cette *Dédicace*, qui pourrait présenter quelque intérêt pour la biographie de Tristan. La plus ancienne édition des *Rivales*, sur laquelle nous ayons pu mettre la main, est celle qui fut imprimée à Rouen en 1661, et elle ne reproduit pas la *Dédicace*. Le *Privilège* donné à Guillaume de Luyne pour l'impression de cette comédie étant du 16 juillet 1655, les représentations des *Rivales* n'ont dû commencer qu'à la fin de 1653, au plus tôt.

Tristan insista en vain pour faire revenir les comédiens à leur première proposition; enfin il s'avisa d'un expédient pour concilier les intérêts de ces derniers et de Quinault : il proposa d'accorder à l'auteur de la comédie le neuvième de la recette de chaque représentation, pendant le temps que cette pièce serait représentée dans sa nouveauté, et qu'ensuite elle appartiendrait aux comédiens. Ce moyen fut accepté de part et d'autre, et parut si judicieux, qu'à commencer à la comédie des *Rivales*, les comédiens et les auteurs ont suivi cette règle pour toutes les pièces tragiques et comiques. » Que faut-il penser de cette histoire? On remarquera d'abord que les frères Parfaict n'appuient leur témoignage que sur une autorité anonyme, et ensuite que rien n'est plus vague que cette phrase : « pendant le temps que cette pièce serait représentée dans sa nouveauté [1]. » Aussi, si M. V. Fournel [2] admet absolument l'anecdote racontée par les frères Parfaict, M. J. Bonnassies la regarde-t-il comme de « pure invention [3] » ; mais, comme il ajoute : « du moins en ce qui concerne le mode de fixation du droit », comme, d'autre part, il ne peut prouver lui-même que l'assertion des frères Parfaict soit fausse, il nous est permis de bénéficier de cette incertitude, et de continuer, jusqu'à plus ample informé, à faire remonter à Tristan l'origine d'une mesure, qui, quel qu'en ait été alors le mode d'application, contribua beaucoup à relever la position des auteurs dramatiques et à les affranchir de la tutelle des comédiens.

Quel était maintenant ce jeune Quinault, auquel Tristan s'intéressait, et pourquoi s'intéressait-il à lui? Les frères Parfaict [4] ont admis, d'après une *Vie de Philippe Quinault* par Boscheron, et l'on a généralement admis [5], d'après les frères Parfaict, que Philippe Quinault naquit en 1635 à Felletin, dans la Haute-Marche; que son père, un « particulier » peu fortuné, l'envoya en 1643 à Paris, en le recommandant à son compatriote Tristan ; que le poète, qui venait de perdre une femme aimée tendrement, charmé de l'intelligence du petit Philippe, l'éleva avec son fils unique, dont la santé délicate était l'objet de tous ses soins; enfin que, après la mort de cet enfant, Tristan adopta en quelque sorte Quinault pour son fils, étant brouillé avec les

1. Se fondant sur l'usage établi de son temps, Mouhy l'explique ainsi : « tant qu'on jouerait la pièce de suite » (*Journal du Th. fr.*, t. VII, *Dict. des pièces*).

2. *Curiosités théâtrales*, 1859, p. 276.

3. *Les Auteurs dramatiques et la Comédie-Française, à Paris, aux XVIIe et XVIIIe siècles*, 1874, p. 5, note. La *Vie de Philippe Quinault* par Boscheron, antérieure à l'ouvrage des Frères Parfaict, ne parle pas de cette anecdote.

4. T. VII, p. 31 et suiv.

5. Monmerqué, Fournier, Kœrting, et bien d'autres.

parents de sa femme, qui lui faisaient un procès pour rentrer en possession des biens de la morte. Ce récit nous paraît difficilement acceptable, et sans doute il avait paru tel à l'abbé d'Olivet, qui n'en a pas dit un mot dans son *Hist. de l'Académie française* [1], se contentant de déclarer que la *Vie de Quinault* en tête de ses ouvrages (éd. de Paris, 1715) « a été faite sur des mémoires peu exacts ». Toute cette légende, Boscheron nous en indique en effet la source : elle vient d'une nouvelle galante, *L'Amour sans faiblesse*, qui a couru longtemps manuscrite dans le monde [2], et où Quinault lui-même avait donné un tour romanesque à l'histoire de ses amours avec la personne qu'il a épousée. Tristan était introduit dans ces prétendus *Mémoires* sous le nom d'*Homère*. Il est pour nous presque certain que Quinault a profité des libertés que lui donnait le cadre qu'il avait choisi, pour altérer singulièrement les faits, jaloux de déguiser une humble origine, que ses ennemis, Ménage [3], Furetière [4], Charpentier, ne perdaient pas une occasion de lui reprocher. Jal en a produit une première preuve, en publiant plusieurs actes qui établissent que, en dépit de Boscheron et de l'inscription commémorative placée sur la Fontaine Quinault à Felletin, l'élève de Tristan était né à Paris, le 3 juin 1635, et qu'il était bien, comme le soutenait Furetière, le fils d'un boulanger de la paroisse Saint-Merry [5]. Toute la suite du récit de Quinault ne nous semble pas mériter plus de créance. Nous croyons qu'il fut d'abord simplement le petit « valet » de Tristan, comme le disent Tallemant [6], Ménage [7], Furetière [8], Somaize [9] et Mouhy [10], et que, pour expliquer comment il avait grandi chez le poète, son orgueil a imaginé plus tard toute cette histoire de la femme et du fils de Tristan,

1. Ed. Livet, 1858, t. II, p. 226. Lotheissen garde le même silence (*Geschichte der Französischen Literatur im XVII Jahrhundert*, t. III, p. 100).

2. La *Notice*, qui précède l'édition de 1739 des *Œuvres* de Quinault, nous dit qu'il laissa tous ses manuscrits à un de ses gendres, M. Gaillard, conseiller à la cour des aides, avec défense de publier aucun des ouvrages inédits qu'on trouverait dans ses papiers.

3. *Menagiana*, 2e éd. (1694), p. 338.

4. Voir notamment le *Second Factum* (1686), p. 12 et 13, et le *Troisième Factum* (1688), p. 29 et suiv.

5. *Dict. de Jal*, et M. L. Duval, *Esquisses marchoises*, 1879, p. 163 et suiv.

6. T. V, p. 342.

7. *Menagiana*, 2e éd. (1694), p. 135.

8. *Second Factum*, p. 29 : « Ce n'est pas un petit bonheur pour lui d'avoir servi l'illustre M. Tristan. »

9. *Dict. des Précieuses*, article *Dalmotie* : « Il a autrefois été à Tisimante. »

10. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, 9233, *Journal du Th. fr.*, t. V, *Dict. des auteurs*. — Walckenaer, dans ses *Mém. sur Mme de Sévigné* (t. I, ch. XXXVI), n'acceptant ni la version de Quinault, ni celle de ses ennemis, dit simplement : « Un jeune homme, dont Tristan avait fait son secrétaire. » — Monmerqué, dans son commentaire de Tallemant (t. V, p. 347), écrit que Quinault donna des leçons au fils de Tristan.

avec une assurance d'autant plus grande que celui-ci n'avait point laissé de parents qui pussent la démentir. Pour nous, Tristan n'a pas été marié, quoi qu'en dise Boscheron [1], dont la *Vie de Quinault* est pleine d'erreurs manifestes [2]. Sans doute, Tristan a songé dans sa jeunesse à prendre femme, et sa pauvreté seule l'en a empêché [3]; mais il était certainement célibataire en 1637, deux ans après la naissance de Quinault, puisque le comte de Saint-Aignan, l'engageant à terminer sa *Panthée*, lui écrivait [4] : « Il faut donner une sœur à *Mariamne*, et achever cette généreuse *Panthée*, qui vous fera dire quelque jour, si vous mourez vieux garçon, comme disait autrefois Epaminondas de la bataille de Leuctres et de celle de Mantinée : « Je n'ai point de regret de sortir du monde, puisque j'y laisse deux si belles filles ». Et si Tristan s'était marié après 1637, comment ne trouverions-nous dans ses œuvres, même dans les *Heures de la Vierge*, aucune allusion à sa femme et à son fils? Comment, s'il était resté veuf avec un enfant de santé si délicate, le poète aurait-il songé à rejoindre le duc de Guise à Naples et Christine à Stockholm? Comment le chevalier de L'Hermite, qui ne perd pas une occasion de rappeler son frère et lui-même dans les généalogies qu'il fait ou qu'il inspire [5], n'aurait-il vanté nulle part l'illustre famille de sa belle-sœur, quitte à lui fabriquer des aïeux, si elle avait été de naissance obscure? Enfin, nous avons cherché les noms de la femme et du fils de Tristan aux Archives nationales et au Cabinet des Titres, dans les nombreux recueils d'épitaphes que possèdent nos grandes bibliothèques, et sur les registres des paroisses où nous pouvions retrouver les traces du poète, à Blois [6], à Saint-Aignan, à Chaumont-sur-

1. Dans le manuscrit de Boscheron, conservé à la Bibl. nat., à cette phrase : « il regrettait la mort de son épouse », les deux derniers mots ont été effacés, et c'est entre les lignes qu'on a écrit : « son épouse. »

2. Boscheron place la mort du fils de Tristan en 1656 et celle de Tristan en 1657, et le poète s'est éteint dès 1655; il dit qu'un peu avant de mourir Tristan offrit à Quinault « sa maison et sa table », et nous savons que Tristan était logé à l'hôtel de Guise; de plus Boscheron se contredit là lui-même, car il nous a montré quelque temps auparavant Quinault installé déjà chez Tristan.

3. *Amours, Plainte à la belle banquière*, p. 201; *Lettres mêlées, Lettres amoureuses. Lettre XIX, A Mme G. G. G., pour la disposer à un mariage; Lettres LV* et *LVI, A Clarimène, sur le sujet de ses sentiments trop intéressés*, et *A elle-même, sur son mariage.*

4. TRISTAN, *Lettres mêlées*, p. 404.

5. Jean Boisseau (*Promptuaire armorial*, 2e partie, p. 54 et 56) mentionne, par exemple, sous le règne de Henri II, que Jean de Saint-Prest fut le père, et, sous le règne de François II, que Pierre de Ronsard fut l'oncle de Denise de Saint-Prest, « aïeule de la dame de Bourdonné et de Tristan et J.-B. L'Hermite de Solier ». Il nomme encore les deux frères sous le règne de Charles VII dans l'article sur La Hire (p. 44).

6. *Registres de Saint-Martin, de Saint-Honoré, de Saint-Sauveur, de Saint-Nicolas et de la cathédrale.*

Tharonne [1], où des gentilshommes de Monsieur avaient des domaines, à Verrières et à Châtenay [2], dont devait dépendre la terre de Malabry, qui avait appartenu à Pierre Miron, le grand-père de Tristan, et que celui-ci pouvait avoir conservée, car plusieurs de ses poésies semblent indiquer qu'il passait de longs mois dans la solitude et dans les bois : partout nos recherches sont restées inutiles. L'incendie des archives de la Seine en 1871 a détruit tous les documents concernant Paris; mais nous croyons bien que là encore notre exploration n'aurait donné aucun résultat, et que la femme et le fils de Tristan sont purement et simplement des créations intéressées de l'imagination féconde de Quinault.

Tandis que Tristan continuait à diriger son élève dans la carrière dramatique [3], tout en lui faisant étudier le droit pour qu'il pût exercer la charge d'avocat au conseil [4], il ne renonçait pas lui-même à la scène, et, s'exerçant dans un genre tout nouveau pour lui, il donnait aux comédiens [5] en 1653 une comédie burlesque. Le *Parasite* plut beaucoup à la ville, et eut, dit l'*Avis de l'imprimeur*, l'honneur d'être représenté souvent au Louvre. Il fut publié en 1654 [6], chez Augustin Courbé. Le *Privilège*, très flatteur pour le poète [7], avait été accordé le 23 mars au « sieur Tristan L'Hermite, gentilhomme de la

1. A treize lieues de Blois.

2. Près de Sceaux.

3. C'est encore une question bien obscure que celle de l'ordre et de la date des premières pièces de Quinault, dont il est presque impossible de se procurer aujourd'hui les éditions originales. D'après Boscheron et M. V. Fournel (*Les Contemporains de Molière*, t. I, p. 4, et t. III, p. 71), le jeune poète aurait fait représenter, du vivant de Tristan, après les *Rivales*, *la Généreuse Ingratitude*, tragi-comédie pastorale, *l'Amant indiscret ou le maître étourdi*, qui a quelque rapport avec la première comédie de Molière, et la *Comédie sans Comédie*, dont les deux derniers actes sont tirés du poète favori de Tristan, du Tasse, et mettent en scène la mort de Clorinde et cette Armide, qui inspirera plus tard à Quinault son chef-d'œuvre.

4. Boscheron et frères Parfaict, *loc. cit.*

5. A quelle troupe ? A l'Hôtel de Bourgogne, dit Mouhy au t. VII (*Dict. des Pièces*) de son *Journal du Th. fr.* (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 9235, p. 913); mais, au t. II (n° 9230, p. 1022) du même ouvrage, le même Mouhy disait : « au Marais ». Léris opine pour l'Hôtel de Bourgogne, M. V. Fournel (*Contemporains de Molière*, t. III, p. 7) pour le Marais. Mais, malgré l'assurance avec laquelle se prononce ce dernier,

Adhuc sub judice lis est.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le *Parasite* n'est inscrit sur le *Registre* de La Grange qu'après la fusion de la troupe de Molière avec celle de l'Hôtel de Bourgogne en 1680.

6. C'est par erreur que Brunet et Fournier (*Poètes français* de Crépet, t. II), d'après le *Catalogue de Soleinne*, disent que cette comédie fut publiée par Quinault après la mort de son maître.

7. Ce *Privilège* est signé par Conrart.

maison du duc de Guise, en considération de son mérite, qui est connu non seulement en France, mais en toutes les nations qui font profession d'aimer les lettres ».

La comédie fut achevée d'imprimer le 19 juin. Tristan ne la présenta point au duc de Guise, parce qu'il trouvait ce « petit divertissement » de trop « peu de conséquence [1] »; il dédia le *Parasite*, par une épître très modeste, au duc de Chaulnes, non pas au mari de son ancienne maîtresse, Charlotte d'Ailly, car Honoré d'Albert était mort le 30 octobre 1649 [2], mais à son fils, Charles d'Albert d'Ailly, devenu duc de Chaulnes par suite de la mort de son frère aîné [3].

Cette *Dédicace* était suivie d'un curieux avis de *l'Imprimeur à qui lit*. Après avoir rappelé le succès de la comédie de Tristan, Augustin Courbé ajoutait : « Mes presses se préparent pour l'impression de son roman de la *Coromène*, qui est une autre pièce, dont le théâtre s'étend sur toute la mer orientale, et dont les personnages sont les plus grands princes de l'Asie. Ceux qui sont versés dans l'histoire n'y prendront pas un médiocre plaisir, et même les personnes qui n'auront fait lecture d'aucun livre de voyage en ces quartiers ne laisseront pas, à mon avis, de goûter beaucoup de douceur à lire les merveilleuses aventures qui s'y trouveront comme peintes de la plume de M. Tristan. » Il y avait plusieurs années déjà que Tristan avait commencé cette nouvelle œuvre; car Pellisson disait dès 1652 : « Il travaille à un roman de plusieurs volumes, qu'il appelle *la Coromène, histoire orientale* [4]. » Nous trouvons ici un exemple frappant de la légèreté avec laquelle on a écrit l'histoire littéraire au siècle dernier, et même quelquefois dans le nôtre. Maupoint, dans sa *Bibl. des Th.* (1732), n'hésite pas, d'après ce texte de Pellisson, à dire que Tristan *a publié « la Cromène* (sic) *ou l'Histoire orientale* »; Léris, dans son *Dict. portatif hist. et littéraire des Th.* (1754), fait de ce roman deux publications distinctes : la *Coromène* et l'*Histoire orientale*; Ed. Fournier enfin, dans l'incroyable *Notice* qu'il a consacrée à Tristan, écrit que le poète « fut *pour une bonne*

1. *Dédicace* du *Parasite*.
2. P. Anselme, t. IV, et *Gazette*.
3. Celui-ci était mort à trente-deux ans, un an avant la publication du *Parasite* (*Gazette*, et Loret, *Muse historique, Lettre* du 24 mai 1653). Charles d'Albert fut gouverneur de Bretagne, puis de Guyenne, et mourut à 74 ans le 4 septembre 1698 (P. Anselme). Il épousa Mme de Saint-Mégrin le 12 avril 1655 (Loret). Il était, ainsi que sa mère, au nombre des protecteurs de d'Assoucy, l'ami de Tristan (D'Assoucy, *Nouveau Recueil de poésies héroïques, satiriques et burlesques* (1653), p. 154, et *Rimes redoublées* (1671), p. 99, 121 et 148).
4. *Hist de l'Acad. fr.*, éd. Livet, 1858, t. I, p. 304.

part dans le roman de la *Coromène*, histoire orientale [1]. » La vérité est que, comme le dit M. V. Fournel [2], le roman annoncé en tête du *Parasite* par Courbé n'a jamais paru. Tristan était assez négligent, et malade; « pour le compère Courbé, il n'est pas toujours exact », lisons-nous dans un recueil de *Lettres de M. Costar*, édité par Courbé lui-même en 1658 [3] : voilà déjà des causes de retard. Le poète mourut en 1655; Courbé naturellement fit passer avant la *Coromène* les œuvres des auteurs vivants, qui le pressaient. Il ne tarda pas d'ailleurs à vendre son fonds romanesque (1658 ou 1659) à son confrère Joly. Il était grand temps, car les *Précieuses ridicules* allaient discréditer le roman et ruiner l'infortuné Joly [4]. La *Coromène* ne fut donc pas imprimée, et nul ne saurait dire ce que le manuscrit en est devenu.

Peut-être cependant avons-nous conservé un fragment de sept ou huit pages du roman de Tristan dans une *Carte du Royaume d'Amour, ou Description succincte de la contrée qu'il régit, de ses principales villes, bourgades et autres lieux*, publiée sans nom d'auteur en 1658 dans le *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps*, de Ch. de Sercy [5]. Cette carte, qui doit avoir été faite précisément en 1654, est attribuée à Tristan par Sorel [6], et cette attribution n'est contestée ni par les abbés d'Olivet [7] et Goujet [8], ni par Moréri, ni par la *Biographie Michaud*, ni par M. V. Fournel [9]. Si l'on nous objecte que la *Carte du Royaume d'Amour* aurait été assez déplacée dans une histoire orientale, nous en conviendrons sans peine, mais nous ferons remarquer que la *Carte de Tendre* n'est pas moins déplacée dans la *Clélie*.

La rédaction de sa *Coromène* ne détournait pas complètement Tristan de la poésie, car nous avons retrouvé trois pièces de vers composées par lui en cette même année 1654.

1. *Poètes français* de Crépet. t. II, p. 538.
2. *Contemporains de Molière*, t. III. Voir aussi Mouhy t. VII, p. 913 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 9235), et Kœrting, *Geschichte des Französischen Romans im XVII Jahrhundert*, t. II, p. 152.
3. *Lettre* CCLXXII, à Conrart.
4. *Longueruana*.
5. P. 324. C'est par erreur que Moréri date ce *Recueil* de 1653. — Voir l'*Appendice*, XXX, n° 1.
6. *Bibl. fr.*, p. 151-153 : « En ce qui est de la *Carte du Royaume d'Amour*, qu'on attribue à M. Tristan, il serait malaisé de savoir en quel temps elle a été faite, si ce n'est au temps que ceci était fort en vogue », c'est à-dire en 1654 (Cousin, *La Société française au XVIIe siècle*, 3e éd, t. II, p 189).
7. *Hist. de l'Acad. fr.*, éd. Livet, 1858, t, II, p. 535.
8. *Bibl. fr.*, t. XVI, p. 214.
9. *La Littérature indépendante*. p. 233.

La première est une longue *Ode* de 120 vers adressée à Conrart. Le secrétaire perpétuel de l'Académie était souvent tourmenté par la goutte [1]. Au commencement de l'an 1654, il eut une violente attaque, qui le mit aux portes du tombeau. Tandis qu'il était si gravement malade, la nouvelle arriva à Paris que Balzac venait d'expirer, le 18 février [2]. L'amitié la plus tendre unissait Conrart à Balzac [3]. C'est pour le consoler de la perte de son ami et pour le féliciter de sa propre guérison que Tristan lui envoya cette *Ode* inégale, mais non sans mérite [4].

Quelques mois plus tard, quand le jeune roi revint de l'armée après que Turenne eut pris Stenay sous ses yeux et contraint le prince de Condé et l'archiduc Léopold à lever le siège d'Arras (25 août), le poète courtisan s'empressa de féliciter le héros de seize ans de ces exploits, qu'il lui avait deux ans auparavant prédits :

Tu prends à l'ennemi les villes qu'il défend,
Et tu lui fais quitter celles qu'il pense prendre ;

et il terminait, non sans emphase, le sonnet par ces deux vers :

1. Voir GODEAU, *Poésies morales et chrétiennes*, 1663, t. III, p. 107, *Epître* XVIII, *A M. Conrart*, et, dans les *Muses illustres*, etc. (1658), *la Muse burlesque*, p. 355, un long *Portrait burlesque de la Médecine*, que nous attribuons à Tristan (voir l'*Appendice*, XXX, n° 3). Conrart lui-même a écrit « une ballade sur la misère des goutteux ». (RICHELET, *Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs français*, 1689, *Sentiments sur les Lettres de M. Conrart*).

2. *Lettre de Guy Patin à Ch. Spon*, du 20 février, et LORET, *Muse hist.*, 21 février : « Le grand Pan est mort ».

3. Balzac écrivait à son ami, le 29 avril 1652 : « Pourquoi ne vous ai-je pas connu dès les premières années de ma vie ? Elle aurait été plus douce et plus réglée qu'elle n'a été ; j'aurais eu plus de contentement, et j'aurais fait moins de fautes. Mais il est impossible de vivre deux fois, et ce qui est perdu ne se pouvant recouvrer, ménageons bien, pour le moins, ce qui nous reste. Aimons-nous, comme vous dites, cordialement, afin qu'au milieu d'une infinité de maux qui nous environnent, parmi tant de misères publiques, tant de déplaisirs particuliers, je trouve un asile dans votre cœur, et que vous en trouviez un dans le mien. »

4. Monmerqué en cite trente-huit vers dans la *Notice* qu'il a écrite pour les *Mém. de Conrart* (*Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. XLVIII) ; mais il a tort de les déclarer « fort au-dessus de ce que l'on connaît du poète Tristan ». Nous donnons à l'*Appendice*, n° XXVII, toute cette pièce, conservée dans les manuscrits de Conrart. — Conrart entreprit d'élever un tombeau poétique à la mémoire de Balzac. On trouve dans ses manuscrits (*Recueil in-f°*, t. V, p. 159-164, et t. X, p. 989-991), sur ce sujet, une lettre écrite par Chevreau à Scudéry, des stances de Chevreau, un sonnet de Moulceau, une poésie de Gilles Boileau, et des vers grecs, latins, italiens, castillans, français et patois de Pierre Borel, médecin de Castres. La Mesnardière avait composé un sonnet (*Poésies françaises*, 1656, p. 172) destiné à servir de préface à ce recueil, qui n'a pas été imprimé.

Comment apprendras-tu sans répandre des larmes
Que tu n'as aujourd'hui qu'un monde à conquérir [1] ?

Lorsque Tristan présenta ce sonnet à Louis XIV, le duc de Guise, son maître, venait de quitter Paris [2]. Depuis son retour en France, Henri de Lorraine n'avait cessé, dit Montglat [3], « de persécuter le cardinal Mazarin pour faire une entreprise sur le royaume de Naples » ; il l'assurait qu'à son approche le peuple se soulèverait en sa faveur. Il finit par persuader le cardinal, et par en obtenir une armée navale dans l'été de 1654 [4]. Aussitôt Tristan s'empressa de chanter les hauts faits que le duc allait accomplir, et il publia chez Guillaume de Luyne une *Ode* de 180 vers, intitulée *La Renommée à S. A. de Guise*. Cet opuscule, extrêmement rare [5], ne porte ni *Privilège*, ni *Achevé d'imprimer*; il est précédé d'un beau frontispice, qui représente la Renommée, tenant les armes du duc de Guise et sonnant de la trompette, avec cette devise : *Sic famam personat*. Quelques strophes de l'*Ode* sont animées du souffle lyrique; mais ce n'est pas une des meilleures pièces de Tristan : on y sent l'effort, la fatigue, la maladie. L'aventureux Henri de Lorraine se mit en route le 10 août, avec un magnifique équipage de guerre et une bande de violons [6]; il dépensa tant d'argent en chemin qu'il écrivit de Toulon, le 29 septembre, pour exprimer l'intention de vendre l'hôtel de Guise afin d'augmenter ses ressources [7]. Par bonheur pour le poète, qu'il y logeait, les événements se précipitèrent, et ne lui en laissèrent pas le temps. Au lieu d'ouvrir ses portes à son libérateur, Naples le reçut à coups de canon ; découragé par cet accueil inattendu, manquant d'ailleurs de cavalerie et de vivres [8], le prince se décida à une retraite immédiate. Le 9 janvier 1655, Loret nous apprend sa présence à Toulon ; il passa le carnaval à Aix [9], et il était de retour à l'hôtel de Guise le 23 février [10]. Il y trouva Tristan fort malade.

1. Nous donnons à l'*Appendice*, n° XXVIII, le texte de ce sonnet.
2. Maître Adam, son protégé, lui a adressé un sonnet à son passage à Nevers (*Le Vilebrequin*, 1663).
3. *Mém.*, *Collect. Michaud*, 3e *sér.*, t. V., p. 93.
4. Le bruit que cette expédition se préparait avait couru dès le mois de janvier (Loret, *Muse historique*, 24 janvier 1654).
5. Nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire, qui est à la Bibliothèque nationale (*Inventaire* Ye 34136). Nous reproduisons cette *Ode* à l'*Appendice*, n° XXIX.
6. Loret, 13 juin, 1er et 15 août 1654. — *Gazette*, 22 août.
7. *Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, 20475, *Collect. Gaignières*, *Lettres origin.*, t. LVI, p. 143.
8. Montglat, *loc. cit.*, et Loret, 19 décembre 1654.
9. *Id.*, 20 février 1655.
10. *Gazette*.

Pendant l'hiver, la phtisie, qui le minait, avait fait de grands progrès. Depuis quelque temps déjà, le poète se rendait compte de la gravité de son état : sans doute, dans la violence de son mal, il appelait encore la médecine à son secours ; mais il sentait bien que phlébotomie et apozèmes étaient impuissants désormais contre sa « fluxion obstinée », et qu'il ne pouvait plus espérer sa guérison que d'un miracle [1]. Il voyait avec un secret effroi la Mort s'approcher de son lit ; il essayait de rire encore ; mais les vers, dans lesquels il la montrait à son ami le comte de Saint-Aignan, sont déjà pleins de l'épouvante des dernières visions [2] :

Ses grands doigts, qui n'ont point de peau,
Viennent vous ouvrir un rideau ;
Vous voyez sa tête pelée,
Sur un cou décharné collée ;
Vous voyez son nez tout ouvert,
Ses dents toutes à découvert,
Ses yeux faits comme deux salières,
Ses bras, comme bras de civières, etc.....

Il suffit au duc de Guise de revoir Tristan pour comprendre que le poète allait s'éteindre, quand tomberaient les feuilles qui étaient en train de s'ouvrir.

Cependant, tout malade qu'il était, Tristan travaillait encore, si l'on en croit son ami Scarron. Il nous faut dire ici quelques mots d'une querelle, qui divisa les gens de lettres après la mort de notre poète, et exposer du moins les faits, s'il est difficile de se prononcer à pareille distance, et d'après des documents suspects, dans une question de paternité littéraire.

Sept semaines après la mort de Tristan, le 30 octobre 1655, Guillaume de Luyne mettait en vente « *Les Coups de l'Amour et de la Fortune*, tragi-comédie dédiée à S. A. de Guise [3] » ; la pièce paraissait sans nom d'auteur ; mais le *Privilège*, daté du 28 septembre, portait qu'elle était « de la composition du sieur Quinault », et, dans la *Dédicace*, le jeune poète semblait bien, en effet, par la modestie

1. *Le Portrait burlesque de la Médecine* (voir l'*Appendice*, XXX, n° 3).

2. *Muses illustres*, 1658, p. 349, *A Mgr le comte de Saint-Aignan*. On verra à l'*Appendice*, XXX, n° 4, sur quels indices nous attribuons cette pièce anonyme à Tristan.

3. Cette première édition est tellement rare qu'elle a échappé à tous les critiques, qui, n'ayant connu que celle de 1660, datent généralement les représentations des *Coups de l'Amour et de la Fortune* de 1656, 1657, ou même 1658 ; cette tragi-comédie a dû être jouée pendant que Tristan se mourait, dans l'été de 1655.

avec laquelle il parlait au duc de Guise de la tragi-comédie, la présenter comme son œuvre personnelle [1]; c'est sous son nom qu'elle a toujours été jouée jusqu'en 1714 [2]; elle figure dans toutes les éditions de ses œuvres; c'est à lui que l'attribuent tous les critiques, Sorel [3], Chappuzeau [4], Maupoint [5], les frères Parfaict [6], Beauchamps [7], Mouhy [8], Léris [9], etc.

En est-il bien l'auteur? L'avis *A qui lira*, placé en tête de la *Précaution inutile* de Scarron, soutient que non, et reproche à Guillaume de Luyne « d'avoir fait imprimer la comédie des *Coups de l'Amour et de la Fortune* sous le nom de M. Quinault. L'heureux succès de cette pièce de théâtre est dû à Mlle de Beauchâteau, qui en a dressé le sujet, à feu M. Tristan, qui en a fait les quatre premiers actes, et à moi, qui en ai fait le dernier à la prière des comédiens, qui me le firent faire pendant que M. Tristan se mourait. Si M. Quinault avait fait les quatre premiers, qui l'empêchait de faire le dernier, que j'ai fait en deux après-souper de la façon qu'il se joue sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne? Je garde encore le brouillon de Mlle de Beauchâteau et le mien ». Et même, les éditeurs d'une réimpression in-4° des *Poèmes dramatiques de M. Scarron* (1679), dans un avertissement placé au revers du frontispice, ne se sont pas contentés de rappeler l'avis *A qui lira* de la *Précaution inutile*, ils ont fait entrer en scène un nouveau plaignant [10] : « Il faut ajouter ce que M. Scarron a ignoré, que M. de Prade avait donné le

1. « C'est avec une juste confusion que j'ose vous choisir pour le protecteur d'une pièce de théâtre, qui ne doit être considérable que pour avoir eu la gloire de paraître devant Votre Altesse, et de n'avoir pas eu le malheur de lui déplaire ; je ne cèlerai point que c'est le dernier ordre que j'ai reçu de feu l'illustre M. Tristan, qui s'est occupé toute sa vie à vous honorer dans ses ouvrages, et qui, jusques à la mort, a reçu des marques de votre estime et de votre libéralité ; il me souviendra toujours de la tendresse avec laquelle cet homme admirable, à qui je dois tout ce que j'ai de connaissance dans les belles-lettres, m'assura que vous auriez la bonté de ne me refuser pas votre protection ; et, sans doute, il ne s'est point trompé, puisque vous m'avez déjà fait l'honneur de me dire, d'une manière toute charmante, que vous prendriez soin de ma fortune. » Un acte publié par Jal établit que, le 9 avril 1656, Quinault demeurait à l'hôtel de Guise.

2. Frères Parfaict. Les registres de la Comédie-Française en mentionnent deux représentations les 19 et 23 juin 1692 ; il n'y en a pas eu d'autres de 1685 à 1705.

3. *Bibl. fr.* (1664), p. 188.

4. *Le Théâtre français* (1674), p. 106.

5. *Bibl. des Th.* (1732).

6. T. VIII, p. 152 et suiv.

7. *Recherches sur les Théâtres de France*, t. II, p. 289.

8. *Journal du Th. fr.*, t. II, p. 1012-1015, et t. VII, *Dict. des Pièces*, p. 388.

9. *Dict. portatif des Th.* (1763), p. 128.

10. L'édition de 1679 étant aujourd'hui introuvable, nous citons ce passage d'après les frères Parfaict et Mouhy.

sujet de cette pièce à Mlle de Beauchâteau, tel en français qu'il a été traité en espagnol par Calderon [1], et composé la 3e, la 4e, la 5e, la 7e et la 8e scènes du 4e acte, sans méditer plus longtemps sur ses vers que sur la prose du reste de la traduction ». Ed. Fournier est le seul critique qui ait accepté ce récit [2]. A-t-il eu raison?

Laissons de côté l'avertissement de 1679, simple assertion, qui ne s'appuie sur aucune preuve et se produit vingt-quatre ans après la publication de la tragi-comédie disputée à Quinault par Scarron; tenons-nous en au témoignage de Scarron lui-même, et examinons quelle en est la valeur. Tout d'abord il faut remarquer que la *Précaution inutile* était certainement antérieure à la première édition des *Coups de l'Amour et de la Fortune*, puisque les *Hypocrites*, dans la *Dédicace* desquels Scarron parle de cette première *Nouvelle*, déjà publiée par lui, ont encore paru quatre jours avant la tragi-comédie [3]. L'avis *A qui lira*, dans lequel Scarron formule sa plainte, n'a donc pu se trouver en tête que de la seconde édition de la *Précaution inutile*; or, dans l'édition des *Nouvelles tragi-comiques de M. Scarron* (1661) [4], que possède et qu'a bien voulu nous communiquer M. Monval, l'érudit et très obligeant archiviste de la Comédie-Française, édition où chaque *Nouvelle* a sa pagination séparée et son *Achevé d'imprimer* distinct, on lit à la suite de la *Précaution inutile* que la première *Nouvelle* de Scarron a été « achevée d'imprimer pour la seconde fois le 26 novembre 1661 », c'est-à-dire un an après la mort de l'auteur. Comme cet *A qui lira* est le seul écho qui ait résonné jusqu'à nous des revendications de Scarron, ne se pourrait-il pas que quelqu'un des ennemis de Quinault — ils étaient nombreux — eût, de concert avec le libraire, ajouté ces douze ou quinze lignes à l'avertissement manuscrit laissé par le poète? Il faut convenir que la plainte de Scarron aurait eu plus de droits à être écoutée, si elle avait été lancée dans le public de son vivant [5].

1. C'est en effet des *Lances de Amor y Fortuna* de Calderon que Quinault et Boi robert ont tiré leurs *Coups de l'Amour et de la Fortune*, et non, comme le croit La Monnoye, du *Triomphe d'Amour et de Fortune* de don Antonio de Solis, ou, comme disent Maupoint et Mouhy, d'une autre pièce intitulée *Il credito matto*.

2. *Poètes français* de Crépet, t. II.

3. Le 26 octobre 1655.

4. « A Paris, chez Antoine de Sommaville, au Palais, sur le deuxième perron allant à la Sainte Chapelle, à l'Ecu de France, 1661, avec privilège du roi ». Ce *Privilège* est du 23 avril 1655.

5. Il est juste de dire qu'il ne serait pas inadmissible que Scarron lui-même eût fait placer cet *A qui lira* en tête des exemplaires de la première édition de la *Précaution inutile* restés en magasin; mais c'est une supposition gratuite, car la première édition de la *Précaution inutile* est introuvable (M. Mohillot, *Scarron*, p. 365, note 4). — Nous

Est-ce à dire que Tristan ne soit pour rien dans les *Coups de l'Amour et de la Fortune* ? « Il pourrait bien être, disent les frères Parfaict [1], que Tristan eût dessein de travailler à cette tragi-comédie, et qu'il en eût fait quelque chose. » Le sujet avait dû séduire le vieux poète désenchanté, la situation du héros présentant beaucoup de rapport avec celle de Tristan toute sa vie en butte aux traits perfides de la fortune ; d'autre part, la conscience de Quinault avait peu de scrupules : Somaize le lui reproche dans son *Dict. des Précieuses* (1660) [2] ; nous croyons qu'il a dû puiser plus d'une tragi-comédie dans la *Coromène*, restée manuscrite, de Tristan, et il était fort capable de terminer et de s'approprier une œuvre laissée inachevée par lui. Guéret l'accuse nettement, dans sa *Promenade de Saint-Cloud* [3], d'avoir dérobé son maître : « Passe de voler un auteur après sa mort : il y a de fort honnêtes gens qui s'en mêlent, et, si Tristan revenait au monde, il pourrait bien en nommer quelqu'un. » On voit que, si l'accusation est suspecte, l'accusé ne l'est pas moins.

L'étude du texte ne permet pas de trancher la difficulté. M. P. Morillot, qui a écrit sur Scarron un gros et excellent livre (1888), ne voit rien dans le dernier acte de cette tragi-comédie, rimée à la hâte, qui indique le style de Scarron plutôt que celui de Tristan ou de Quinault [4], et il nous serait plus malaisé encore d'affirmer que telle partie de cette œuvre trop facile appartient au maître mourant, telle autre au disciple heureusement doué. Ce qui est certain, c'est que la valeur de l'ouvrage est très mince, et que, si Quinault a réellement volé son maître et bienfaiteur, ce larcin n'a du moins rien enlevé à la réputation de Tristan.

Fidèle aux sentiments de sa vie entière [5], et se rappelant la devise de sa maison : « Prier vaut à L'Hermite », l'auteur des *Heures de la Vierge* fit une fin toute chrétienne. Dès qu'il sentit approcher l'instant fatal, il ferma sa porte à ses amis, voulant se préparer dans le recueillement de la solitude à comparaître devant Dieu [6]. Il s'éteignit le mardi 7 septembre 1655, pendant que Paris était en fête,

avons vu à Liège une mauvaise édition des *Nouvelles tragi-comiques*, « suivant la copie imprimée à Paris », Amsterdam, 1668. Elle défigure le titre (*Nouvelles Œuvres tragi-comiques*) et supprime quatre pages au milieu de l'avis *A qui lira* de la *Précaution inutile*.

1. T. VIII.
2. Ed. Livet, p. 199 et 203.
3. A la suite des *Mém. de Bruys*, 1751, t. II, p. 222.
4. *Op. cit.*, p. 306, note 1.
5. Voir la fin de l'*Avertissement* des *Vers héroïques*.
6. *Notice* en tête de l'édition de *Mariamne* de 1724.

le roi et la cour revenant de Chantilly[1]. Tous les critiques ont reproduit, d'après les frères Parfaict[2], seize vers de la *Muse historique*, dans lesquels Loret a noté la mort et l'enterrement de Tristan; mais aucun d'eux n'a eu l'idée de se reporter au texte même du gazetier; celui qui l'eût fait eût trouvé que la *Muse historique* du 11 septembre 1655 consacrait au poète, qui venait de mourir, non pas seize, mais bien trente-deux vers; nous citons intégralement cet éloge ému d'un contemporain :

Mardi, cet auteur de mérite,
Que l'on nomme Tristan L'Hermite,
Qui, faisant aux Muses la cour,
Donnait aux vers un si beau tour,
Si vertueux, si gentilhomme,
Et qui d'être un fort honnête homme
Avait en tout lieu le renom,
Décéda d'un mal de poumon
Dans le très noble hôtel de Guise,
Où ce prince, qu'un chacun prise,
Par ses admirables bontés,
Ses soins et générosités,
Dès longtemps s'était fait paraître
Son bienfaiteur, Mécène et maître.
On mit dans l'église Saint-Jean
Le corps dudit monsieur Tristan,
Et son âme au ciel est volée,
Car sa piété signalée,
Dont l'on parle bien en tout lieu,
Ne méritait pas moins de Dieu.
Encor qu'il sût si bien écrire,
Il n'a jamais fait de satire,
Signe tout à fait évident
Qu'il était bon, doux et prudent.
Par son savoir et prud'homie
Il était de l'Académie,
Et ces Messieurs les beaux esprits,
Pour qui sa vertu, de grand prix,
Avait de véritables charmes,
L'ayant honoré de leurs larmes,
On doit, sans doute, après sa mort
Envier son glorieux sort.

1. LORET, 11 septembre.
2. T. V.

Les frères Parfaict ont cru que Tristan s'était peint lui-même dans les vers suivants[1] :

Ebloui de l'éclat de la splendeur mondaine,
Je me flattai toujours d'une espérance vaine,
Faisant le chien couchant auprès d'un grand seigneur.
Je me vis toujours pauvre, et tâchai de paraître;
Je véquis dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus sur un coffre[2] en attendant mon maître;

et, enchérissant sur l'erreur des frères Parfaict, Le Fort de la Morinière[3] et d'autres faiseurs de recueils du XVIIIe siècle ont donné ce sixain comme l'épitaphe même que Tristan s'était composée. L'abbé Goujet[4] a refusé avec raison d'admettre que Tristan se soit voulu représenter dans cette prosopopée, écrite d'ailleurs avant 1648; le poète était en droit de ne point parler de lui-même sur ce ton, et pour prouver qu'il ne se visait pas dans cette petite pièce satirique intitulée par lui *Prosopopée d'un courtisan*, il suffit de la comparer à la très différente *Prosopopée de F. T. L.*, que l'on trouve soixante pages plus loin dans les *Vers héroïques*, et que le poète a fait reproduire au-dessous de son portrait gravé par Daret :

Elevé dans la Cour dès ma tendre jeunesse,
J'abordai la fortune, et n'en eus jamais rien;
Car j'aimai la vertu, cette ingrate maîtresse,
Qui fait chercher la gloire et mépriser le bien[5].

Et comme il faut que, jusqu'à la fin, tout ce qui a été écrit sur Tristan ne soit qu'un tissu de contradictions, les uns ont dit qu'il était mort dans une extrême misère, et Boscheron qu'il avait légué à Quinault « une somme assez considérable ». Nous croyons que ni l'un ni l'autre n'est vrai.

La pauvreté des poètes était alors un lieu commun, un thème sur lequel on exécutait des variations faciles. Tristan, dont la bourse avait été réellement peu garnie, devint après sa mort le héros tradi-

1. *Vers héroïques*, p. 304.
2. Tout autour des antichambres se trouvaient des coffres, sur lesquels s'asseyaient les domestiques des seigneurs pour attendre leurs maîtres. Voir GOULAS, *Mém.*, t. I, p. 195.
3. *Bibl. poétique*, t. I, liv. IV, p. 290.
4. *Bibl. fr.*, t. XVI.
5. A la page 364 des *Vers héroïques*, les deux derniers vers se lisent ainsi :

Car j'aimai la vertu, cette altière maîtresse,
Qui fait braver la peine et mépriser le bien

tionnel de toutes les anecdotes plaisantes, vraies ou fausses, qui circulaient sur la misère des gens de lettres; si bien que l'abbé Goujet croira encore que Boileau l'a voulu peindre, dans sa *Première satire*, sous les traits de l'infortuné Damon, qui

Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau,

alors que le satirique a pourtant pris soin de nous dire qu'il avait eu en vue « Cassandre, celui qui a traduit la *Rhétorique* d'Aristote ». Un bon mot, attribué à M. de Montausier par Ménage et par les frères Parfaict, à Bourdelot par Tallemant des Réaux[1] et par Furetière, et mis en vers par Habert de Montmort, le maître des requêtes[2], a contribué pour une large part à accréditer la légende de la pénurie de Tristan, et à en faire, aux yeux des gens du XVIIe siècle, le type du poète famélique :

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son manteau joint à son double esprit
Récompensa son serviteur fidèle.
Tristan eût suivi ce modèle;
Mais Tristan, qu'on mit au tombeau
Plus pauvre que n'est un prophète,
En laissant à Quinault son esprit de poète,
Ne put lui laisser de manteau.

Il faudrait se garder de prendre à la lettre cette épigramme ingénieuse, comme l'ont fait Guéret et d'autres écrivains, qui n'ont pas connu Tristan. Il est inadmissible que le duc de Guise, si généreux, si libéral, si magnifique, que nous avons vu distribuer, avant de partir pour l'armée, sa garde-robe aux comédiens de Paris, ait laissé mourir dans un pareil dénûment un poète, qu'il avait reçu au nombre des gentilshommes de sa maison, et auquel il donnait un logement dans son hôtel[3].

Mais il nous paraît, en revanche, bien invraisemblable que Tristan ait pu, malgré la bonté et la munificence de son maître, laisser une fortune à Quinault. Les temps étaient durs, surtout pour Henri de Lorraine, auquel ses deux expéditions de Naples et sa captivité avaient coûté des sommes énormes, et ses domestiques avaient évi-

1. T. V, p. 342.
2. *L'Élite des Poésies fugitives*, 1770, t. IV, p. XIX, le confond avec Pierre de Montmaur, le parasite, mort cinq ans avant Tristan.
3. Voir d'ailleurs la *Dédicace* des *Coups de l'Amour et de la Fortune*, citée plus haut, p. 305, note 1.

demment dû se résigner à le voir restreindre ses prodigalités; de son côté, Tristan n'était point économe; il était joueur, et joueur malheureux : voilà bien des raisons pour nous faire mettre en doute ce que nous raconte Boscheron de la somme assez honnête léguée par lui à son disciple.

Nous préférons admettre sur ce point une opinion moyenne enregistrée par les frères Parfaict [1] : « D'autres disent que cette succession n'était pas considérable, puisque Tristan n'était pas fort à l'aise. » Cette opinion, plus vraisemblable que les deux autres, a en outre sur la première l'avantage de laisser subsister le reste du récit de Boscheron, qui raconte que les héritiers de Tristan ont entrepris de faire annuler son testament, et disputé à Quinault la somme qui lui était laissée par son maître. Il est vrai que cette histoire de procès a peut-être été inventée de toutes pièces, comme nous paraît l'avoir été celle de la femme et du fils de Tristan, contée par le même Boscheron; mais il se peut aussi qu'elle repose sur quelque fondement, et que le testament de Tristan ait été en effet attaqué, non par les parents de sa femme, puisqu'il n'a sans doute jamais été marié, mais par son héritier naturel, J.-B. L'Hermite. Il semble bien que les deux frères aient été brouillés [2] depuis les événements de Naples : Jean-Baptiste était resté le familier, et peut-être le complaisant de M. de Modène, tandis que Tristan demeurait fidèle au duc de Guise. Le chevalier de L'Hermite devait donc s'attendre à être déshérité par son aîné; mais, réduit alors par la misère à entrer avec sa femme dans une troupe de comédiens ambulants [3], et étant au moment de marier sa fille [4], il serait naturel qu'il lui eût paru dur de voir passer en d'autres mains la totalité ou une partie du modeste héritage de son frère, et qu'il eût essayé de s'y opposer. Ce ne sont là cependant que des présomptions, et il est impossible d'arriver sur cette question à une certitude, tous ceux qui en ont parlé n'ayant fait que répéter ce qu'avait dit Boscheron.

1. T. VII.

2. Frères Parfaict, t. VIII, et abbé d'Olivet.

3. Il figure encore, avec la Béjart, dans la maison du prince de Conti, le 10 novembre 1653, comme on le voit par une feuille de *Logement des officiers* du prince, retrouvée à Montpellier par M. de la Pijardière.

4. Elle se maria d'abord à Avignon, le 11 novembre 1655, deux mois après la mort de son oncle Tristan, avec le sieur Le Fuzelier, ancien écuyer du prince de Conti (M. H. Chardon, *M. de Modène*, p. 307-309). Environ huit ans après, elle obtint l'annulation de son mariage « propter imbecillitatem mariti » (*Ibid.*, p. 360), et se remaria, le 26 octobre 1666 (*Ibid.*, p. 425), avec M. de Modène, qui avait été l'amant de Madeleine Béjart, et, assure-t-on, celui de sa propre mère, Marie Courtin de la Dehors (*Ibid.*, p. 316).

Ce fut sans doute le duc de Guise qui se chargea des funérailles du poète, son gentilhomme, et qui le fit inhumer dans l'église, voisine, de Saint-Jean-en-Grève, où reposaient plusieurs membres de la famille de Lorraine ; située rue du Martroy, près de l'Hôtel de Ville [1], cette petite, mais riche église, très vénérée pour ses reliques, a été démolie à l'époque de la Révolution, et l'on ne sait pas ce que sont devenus les corps qui y avaient été ensevelis [2]. Il ne paraît point que le duc de Guise y ait fait élever un tombeau à l'auteur de *Mariamne* ; car, tandis que tous les recueils manuscrits d'épitaphes conservés dans nos grandes bibliothèques contiennent celle que Habert de Montmort a fait graver dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs en l'honneur de Gassendi, son domestique, mort six semaines après Tristan de la même maladie que lui [3], nous avons vainement cherché dans ces recueils l'épitaphe de notre poète [4]. C'était d'ailleurs si peu de chose qu'un poète, comme le constate avec mélancolie Le Pelletier dans son recueil de *Lettres nouvelles*, publié précisément en 1655 [5] : « On fait si peu d'estime des poètes qu'ils n'ont pas seulement une pierre après leur mort, où l'on puisse remarquer les lieux de leur sépulture, après qu'ils ont employé tant de marbres et de jaspes pour bâtir des palais à leurs héros. Avouez que c'est une honte pour notre siècle qu'on ne sache pas où Malherbe, où Maleville, ni où l'aimable Voiture sont enterrés. »

Tristan était du moins de ceux qui ne meurent pas tout entiers, et son nom, privilège réservé à une petite élite, devait vivre plus d'un demi-siècle encore sur les lèvres des hommes [6]. Ses *Amours*,

1. Abbé Lebeuf, *Hist. de la ville et de tout le diocèse de Paris*, éd. de 1863, t. I, p. 87-95 ; A. du Chesne, *Antiquités et recherches*, etc., 6e éd., 1631, p. 635. Jal avait trouvé dans le registre de Saint-Jean-en-Grève la mention de la mort de Tristan ; mais il n'a point publié ce texte (M. L. Duval, *Esquisses marchoises*, p. 169).

2. Voir l'*Avant-propos* et l'intéressant article consacré à *Saint-Jean-en-Grève* (p. 59) dans le curieux livre de Jacquemart, intitulé : *Remarques historiques et critiques sur les abbayes, collégiales, paroisses et chapelles, supprimées dans la ville et faubourgs de Paris, d'après le décret de l'Assemblée Constituante du 11 février 1791* (Paris, 1792).

3. *Lettre de Guy-Patin à Ch. Spon*, du 26 octobre 1655.

4. L'abbé Lebeuf, mort en 1760, trente ans avant la démolition de Saint-Jean, ne mentionne pas non plus dans son livre l'épitaphe de Tristan. Le recueil manuscrit d'épitaphes de l'hôtel Carnavalet donne bien, à la suite des épitaphes relevées à Saint-Jean-en-Grève, le sixain cité plus haut, comme étant l'épitaphe de Tristan ; mais il le reproduit d'après le *Parnasse français*, éd. de 1732, p. 247, ce qui achève de prouver qu'on n'a trouvé dans l'église même aucune épitaphe en l'honneur du poète.

5. P. 30, *Lettre à M. de La Chapelle*.

6. Boscheron écrira, en 1722, dans sa *Vie de Ph. Quinault* : « Tristan L'Hermite, assez renommé par la *Mariamne*, tragédie, et diverses autres productions, *que l'on considère encore comme nouvelles à présent*, etc. »

sa *Lyre*, ses *Vers héroïques*, devaient être réimprimés en 1662, ses *Heures de la Vierge* en 1664, son *Page disgracié* en 1667 [1]; sa comédie du *Parasite* devait se faire applaudir encore en 1683, dix ans après que Molière avait donné le dernier de ses chefs-d'œuvre, et sa tragédie de *Mariamne* se maintenir au théâtre jusqu'en 1704, à côté de ces belles tragédies de Racine, auxquelles elle avait ouvert la voie.

1. *Le Libraire* dit dans l'avis *au lecteur* de cette nouvelle édition, que « la réputation » de Tristan « est encore toute vivante, et que le Parnasse le révère entre les demi-dieux qui ont le plus augmenté sa gloire. »

TROISIÈME PARTIE

ŒUVRES DE TRISTAN

LIVRE I

LES ŒUVRES DRAMATIQUES

Gentilhomme de vieille race, et non auteur de profession, avant tout désireux de se procurer un établissement à la cour, Tristan ne vit longtemps dans la poésie, pour laquelle il avait une merveilleuse facilité, qu'un délassement et une consolation, non une étude. Aussi, bien que lié avec les poètes de son époque, comme Hardy et Théophile, par la similitude des goûts et peut-être des mœurs, bien qu'ayant subi dans une certaine mesure, comme tous ses contemporains, l'influence de leurs œuvres et de celles du cavalier Marin, qui avaient la vogue au temps de sa jeunesse, il ne s'est jamais mis à leur école, et n'a été vraiment le disciple de personne. Esprit curieux et indépendant, s'il fut trop sensible à l'éclat prestigieux dont brillaient certaines œuvres modernes qui venaient de pénétrer en France, franchissant les Alpes et les Pyrénées à la suite de Marie de Médicis et d'Anne d'Autriche, son goût ne fut point assez atteint pour lui faire perdre l'admiration des beautés plus pures, de la simplicité à la fois mâle et gracieuse des littératures antiques. A une époque où les auteurs dramatiques se partageaient en classiques et en irréguliers, Tristan ne s'enrôla dans aucun des deux camps,

Nullius addictus jurare in verba magistri.

Sans doute, prenant son bien où il le trouvait, sans scrupule, comme il était admis dans un siècle où l'originalité des conceptions passait pour chose secondaire, et où l'on a vu tant de fois sur le théâtre

Iphigénie demander la vie à son père et Thésée maudire Hippolyte, Tristan n'a pas craint d'emprunter à Hardy, à Grenailles, les sujets de quelques-unes de ses tragédies ; mais alors même il a su conserver un accent personnel, il a su rester lui-même. Nous retrouvons donc dans ses œuvres dramatiques assurément le goût de son temps, mais nous n'y retrouvons l'empreinte particulière d'aucune école. Ses défauts sont les défauts de son époque, auxquels Corneille lui-même n'a pas échappé ; mais ses qualités, aucun maître ne peut revendiquer l'honneur de les lui avoir inspirées : elles sont nées dans son cœur. Il a aimé, et c'est parce qu'il a aimé sincèrement, profondément, douloureusement, qu'il a su dans ses personnages marquer l'amour et la jalousie de traits déjà si vrais et si énergiques que Racine, le grand peintre de la passion, n'eût pas désavoué certains d'entre eux. Ce qui nous intéressera donc surtout dans l'étude approfondie des œuvres dramatiques de Tristan, ce sera moins de montrer ce qu'il doit à ses devanciers (car dans la partie où il est supérieur il ne leur doit rien, ou presque rien) que de faire ressortir en quoi il mérite, lui, d'être appelé un précurseur [1], et comment Racine lui doit plus encore qu'à Corneille.

1. Ernest Serret lui a donné ce nom avant nous, dans un article assez court, mais intéressant, auquel nous avons emprunté une partie du titre de cet ouvrage (*Un précurseur de Racine, Tristan L'Hermite*, dans le *Correspondant* du 25 avril 1870, pages 334-355.)

CHAPITRE PREMIER

MARIAMNE

TRAGÉDIE

L'Orient étrange et éclatant, passionné et cruel, a toujours exercé un vif attrait sur l'imagination de Tristan : c'est à Jérusalem, en Lydie, à Constantinople, que nous transportent trois des six tragédies qu'il a composées, « sur toute la mer orientale » que se déroulait l'action du roman qu'il a laissé inachevé, la *Coromène* [1]. Mais de tous les sujets de tragédie que l'Orient pouvait fournir à Tristan, aucun assurément n'était plus émouvant, plus véritablement tragique que l'histoire de Mariamne, et le poète fut certes bien inspiré de tirer de cette histoire sa première œuvre dramatique.

Il l'a prise, dit-il lui-même, dans les livres XIV et XV des *Antiquités judaïques* de l'historien Josèphe, un peu négligé aujourd'hui, mais si fort admiré jadis que saint Jérôme l'appelait *le Tite-Live de la Grèce*, et qu'en 1675 encore son histoire, traduite par Arnauld d'Andilly, excitera l'enthousiasme de Mme de Sévigné [2]. Il aurait pu se dispenser d'indiquer les trois autres sources qu'il cite également dans l'*Avertissement au lecteur* de *Mariamne* : Hégésippe, Zonaras et le P. Caussin ; car ces trois écrivains ne nous font connaître aucun détail qui ne soit déjà dans Josèphe, le *De Bello judaico*, qui nous est parvenu sous le nom d'Hégésippe, n'étant guère qu'une sorte de traduction abrégée des *Antiquités judaïques* [3], la *Chronique* de Zonaras n'étant qu'une compilation faite surtout d'après Josèphe [4], et le P. Caussin ne s'étant servi que de ces trois auteurs pour écrire son

1. *Le Parasite*, avis de l'imprimeur.

2. « N'est-il pas vrai que c'est la plus belle histoire du monde ? » écrit-elle à sa fille, le 13 novembre. Voir aussi les lettres à Mme de Grignan des 3 novembre et 1er décembre 1675.

3. Le *De Bello judaico* a été traduit en 1556 par Millet de Saint-Amour. La mort de Mariamne est racontée au chapitre 31 du livre I.

4. Jean de Maumont, dans la curieuse *Dédicace* à Catherine de Médicis de sa traduction de *Zonaras* (1561, in-f°), explique très bien les procédés de composition du compilateur byzantin. C'est dans le livre V qu'est racontée l'histoire de Mariamne.

Politique malheureux [1]. Il importe, on verra tout à l'heure pourquoi, de résumer ici la longue histoire de Mariamne, telle que l'a racontée Josèphe, qui descendait de la famille des Asmonéens, comme la femme infortunée d'Hérode. Nous faisons ce résumé d'après la traduction de l' « *Hist. de Fl. Josèphe, sacrificateur hébrieu* », dédiée en 1588 à Henri III « par D. Gilb. Genebrard, docteur en théologie de Paris, et professeur du roi ès lettres saintes et hébraïques. » C'est sans doute la traduction dont s'est servi Tristan [2].

Bien qu'il ne fût point « de noble lignée », mais simplement « roturier », le violent et audacieux Hérode avait eu l'habileté de se faire proclamer roi de Judée par Antoine, et, pour se rattacher à la famille royale des Asmonéens, il avait épousé Mariamne, petite-fille du dernier roi, Hyrcan, par sa mère Alexandra, et petite-nièce de ce prince par son père Alexandre, fils d'Aristobule. La vertueuse Mariamne, très fière de son illustre naissance, très méprisante pour la famille d'Hérode, dont elle raillait sans cesse la basse origine, n'avait jamais aimé son époux, qui l'adorait. Des événements ne devaient pas tarder à se produire, qui allaient changer sa froideur en haine.

Mariamne n'avait qu'un frère, Jonathas, plus connu sous le nom d'Aristobule. Hérode, voyant son beau-frère très populaire à cause de sa naissance, de ses dix-huit ans, de sa beauté et de ses disgrâces, s'inquiéta des menées de sa belle-mère, la « prudente » Alexandra, qui avait imploré pour ses enfants la protection d'Antoine : il simula une réconciliation, et donna l'ordre à ses amis de se baigner avec Aristobule, et de le noyer en feignant de jouer avec lui ; puis il pleura abondamment le jeune homme, et lui fit de magnifiques funérailles. Alexandra se plaignit à Cléopâtre, et Antoine commanda à Hérode de venir se justifier. Avant de partir, le prince confia son royaume à Joseph, mari de sa sœur Salomé, avec l'ordre secret, s'il lui arrivait malheur, de faire aussitôt périr Mariamne : il ne pouvait supporter

1. L'histoire de Mariamne est exposée au t. V de la *Cour sainte* du P. Caussin (éd. de 1664). Cet ouvrage a eu un nombre considérable d'éditions (voir la *Bibl. de la Compagnie de Jésus*, nouvelle édit., par Carlos Sommervogel). La première est de 1624 ou de 1625, la onzième, augmentée notablement, de 1633 (3 v.). L'article sur Mariamne devait être intitulé primitivement *le Politique malheureux* : il en a paru en 1634 à Venise une traduction sous ce titre : « *Il Politico infelice del P. Caussino*, tradotto in lingua italiana dal Sign. C. A. Coccastello » ; c'est un in-8° de 110 pages ; c'est sous le titre de *Politique malheureux* que Tristan en fait mention; c'est à ce titre que fait allusion La Calprenède dans la *Dédicace* à Richelieu de sa *Mort des enfants d'Hérode* : « Acceptez, Mgr, ce politique que je vous offre. »

2. C'est au chap. XVII du livre XIV que commence l'histoire d'Hérode.

la pensée qu'après lui elle appartînt à un autre. Joseph, qui voulait rapprocher les deux époux, eut l'imprudence de donner à Mariamne connaissance de cet ordre, dans lequel il voyait une preuve d'amour. Loin de s'en montrer touchée, Mariamne fut grandement irritée, et se laissa aller à des emportements, que Salomé, froissée de l'orgueil intraitable de sa belle-sœur, se hâta de rapporter au roi dès son retour; elle alla même jusqu'à lui rendre suspectes les fréquentes entrevues de la reine et de Joseph. Hérode fut d'autant plus troublé qu'il était passionnément épris [1], et d'un naturel jaloux. Il eut une explication avec Mariamne, qui le convainquit sans peine de son innocence; mais, comme il lui protestait son amour, la fière princesse, incapable de dissimuler ses sentiments, lui fit comprendre qu'elle savait à quel sort cet amour la destinait. Frappé au cœur par ces paroles, Hérode se mit à s'arracher les cheveux, et à crier qu'il était maintenant certain du crime de Mariamne, car jamais Joseph, si elle ne s'était donnée à lui, ne lui eût révélé l'ordre secret qu'il avait reçu de son maître. Peu s'en fallut qu'il ne fît périr la reine dans les transports de sa fureur jalouse. Son amour l'épargna toutefois; mais Joseph fut mis à mort, Alexandra jetée en prison, et, peu après la défaite d'Antoine à Actium, Hérode fit tuer le grand-père de Mariamne, l'ancien roi Hyrcan, qui avait « octante ans passés ». Ce nouveau crime exaspéra la haine de Mariamne pour son époux.

Cependant Hérode, redoutant que son ancienne amitié pour Antoine ne causât sa ruine, se rendit en hâte auprès de César; il laissait cette fois la garde de son royaume à son jeune frère Phéroras, et celle de Mariamne à l'un de ses fidèles serviteurs, Soème, auquel il renouvela secrètement l'ordre qu'il avait donné jadis à Joseph. Mariamne, qui s'en doutait, finit par en arracher l'aveu à Soème. Au retour du roi, elle l'accueillit avec la plus grande froideur, et fit éclater toute son aversion, se croyant protégée contre la colère d'Hérode par la passion même qu'elle inspirait à son sensuel époux. Le roi, partagé entre l'amour et la haine, ne pouvait, malgré sa rage, se décider à punir celle de ses femmes qu'il préférait à toutes les autres, et dont il avait trois fils et deux filles. Croyant l'heure enfin venue où elles pourraient se venger de l'arrogante Mariamne, la mère d'Hérode et Salomé, sa sœur, âmes viles et méchantes, ne cessaient par leurs rapports de l'aigrir contre la reine. Pendant plus d'un an elles accu-

1. « N'y eut jamais homme qui ait porté plus grande affection à sa femme, non point même ceux desquels les histoires sont pleines..... Il était comme presque insensé en son amour. »

mulèrent les fausses accusations. Un jour enfin que Mariamne avait excité le courroux d'Hérode par « certain refus qui se lit dans Josèphe, et qui est, dit Alexandre Hardy [1], plus honnête à taire qu'utile à révéler », Salomé fit entrer dans la chambre de son frère un échanson, qui déclara que Mariamne l'avait prié « de verser au roi un breuvage d'amour ». Hérode, soupçonnant aussitôt que ce prétendu philtre était un poison, fit mettre à la torture le plus dévoué des eunuques de Mariamne. Le malheureux avoua que la reine avait été fort irritée de l'ordre donné à Soème. Saisi des soupçons jaloux qu'il avait éprouvés dans les mêmes circonstances contre Joseph, Hérode fit mettre à mort Soème, et assembla « ses plus familiers amis » pour juger Mariamne [2]. Il « commença par une accusation soigneusement méditée, lui mettant au-devant ce crime d'empoisonnement, lequel on avait forgé, et fut excessif en paroles, et beaucoup plus ému de colère que ne requérait l'honnêteté et bienséance du jugement. Cela fut cause que tous ceux qui y étaient présents la condamnèrent à mort, voyant qu'il le voulait ainsi. Après que la sentence fut prononcée, combien que lui et aucuns des assistants fussent de cette opinion qu'on ne devait précipiter l'exécution, mais que plutôt la fallait enfermer dans quelque prison du palais, toutefois Salomé et toute sa bande procuraient en toutes sortes qu'elle fût sans délai mise à mort. A quoi le roi fut d'autant plus facilement poussé qu'elles disaient qu'on devait craindre qu'il y eût quelque sédition émue entre le peuple, quand on saurait que Mariamne serait gardée vive en prison. Et en cette sorte Mariamne fut menée à la mort. Alexandra, voyant cela, et entendant bien qu'il lui fallait attendre une semblable issue, et qu'Hérode ne la traiterait point plus gracieusement, laissa son premier orgueil, et se changea d'une façon qui lui était fort messéante; car, voulant montrer qu'elle n'était point coupable du crime, commença à dire outrages de sa fille à tous ceux qui la voulaient ouïr, lui faisant ces reproches que c'était une fort méchante femme, et ingrate envers son mari, et digne d'une telle mort, vu qu'elle avait osé commettre un cas si énorme; car elle n'avait pas bien traité son mari, qui l'aimait tant, comme il lui appartenait. Cette pauvre dame se contrefaisait ainsi si vilainement, et semblait qu'elle se dût jeter à beaux ongles sur les cheveux de sa pauvre fille; mais les autres à bon droit condamnaient cette sotte dissimulation; et n'y avait homme ni femme qui montrât mieux cela que sa propre fille, qu'on

1. *Argument de Mariamne.*
2. La scène du jugement est omise dans Hégésippe.

menait à la mort; car elle ne daigna ouvrir la bouche pour dire un seul mot à sa mère; et davantage elle ne fut troublée tant peu que ce soit de la fureur de sa mère, et son visage constant montrait de quel grand courage elle réprouvait la folie déshonnête d'icelle. Elle avait une contenance assurée, et s'en allait hardiment, sans que la frayeur de la mort lui fît changer de couleur, montrant ouvertement un noble naturel, voire en la dernière heure de ses jours. Voilà comment mourut cette noble femme, et rassise, et de grand courage, laquelle toutefois n'était pas assez modeste, ni humble; et si était contentieuse plus qu'il n'eût été de besoin. »

A peine Mariamne fut-elle morte qu'Hérode tomba dans le plus violent désespoir : « Il lui semblait que Dieu était courroucé et demandait vengeance de ce qu'il avait fait mourir sa femme. Il l'appelait souvent par son nom ; il se lamentait bien souvent d'une façon qui lui était malséante,... et se laissa si bien vaincre à sa douleur que bien souvent il commandait à ses serviteurs d'appeler sa femme Mariamne, comme si elle eût été encore en vie. Or cependant qu'il était en tel état, la pestilence se fourra dedans la ville, laquelle emporta la plus grande part du peuple et les plus grands seigneurs de sa cour, ses amis; et tous interprétaient que cette peste avait été envoyée par le courroux de Dieu, à cause que la reine avait été mise à mort à tort et sans raison. Par ce moyen le roi, sentant croître sa douleur, se retira dedans les bois et lieux solitaires, sous cette ombre qu'il voulait chasser; et là, se tourmentant, il tomba en une grosse et griève maladie dedans peu de jours. C'était une inflammation et grande douleur de cerveau, et eut aussi l'entendement troublé. »

Ce récit, intéressant [1] et pathétique, fournissant aux poètes non seulement une catastrophe, mais les événements qui l'ont précédée et préparée, non seulement des personnages, mais leurs caractères, leurs passions, leur rivalité, était destiné à faire naître de nombreuses tragédies. La plus célèbre est celle de Tristan; mais elle n'est pas la première en date.

C'est dans le palais du duc de Ferrare que l'altière et chaste épouse d'Hérode parut sur la scène pour la première fois, entourée d'un chœur de demoiselles d'honneur; la tragédie de Luigi Dolce fut

1. L'abbé d'Aubignac reconnaît l'intérêt du sujet de *Mariamne* (*Pratique du Théâtre*, éd. de 1657, t. I, page 177). Cette tragédie peut rentrer dans la catégorie des spectacles que La Mesnardière « honore du nom de *généreux* » (*Poétique*, 1640, t. I, p. 202). Voir aussi ce que disent de la beauté de ce sujet Balzac dans sa *Dissertation sur une tragédie intitulée Herodes infanticida* (*Œuvres diverses*, 1664, p. 110) et Voltaire dans la *Préface* de sa *Mariamne* (1725).

imprimée en 1565. Ginguené, qui l'admire, dit que la *Mariamne* de Tristan « est, en plusieurs endroits, une mauvaise imitation de la *Mariamne* du Dolce [1] ». C'est une erreur. Tristan, bien qu'il sût l'italien, ne paraît point avoir connu la tragédie du Dolce. Dans tous les cas, à l'exception de quelques situations fournies par Josèphe, sa *Mariamne* n'a rien de commun avec l'œuvre du poète italien, qui s'écarte de l'histoire assez maladroitement [2].

Mais il est une autre *Mariamne*, qui a précédé aussi celle de Tristan, une *Mariamne* française, que les frères Parfaict datent de 1610, et que M. Rigal croit plus ancienne [3] : c'est celle d'Alexandre Hardy. Tristan l'a peut-être vu jouer et l'a certainement connue, car elle a été imprimée en 1625 dans le tome II du *Théâtre* de Hardy, et Tristan a écrit deux poésies destinées à être placées en tête des tomes I et III de ce même *Théâtre* (1624 et 1625). Corneille était donc en droit de dire dans l'*Avis au lecteur* qui précède *Sophonisbe* : « Feu M. Tristan a renouvelé *Mariamne* et *Panthée* sur les pas du défunt sieur Hardy ».

Mais de quoi Tristan est-il redevable à Hardy? Presque tous les mérites de sa *Mariamne*, est-ce celle de son devancier qui les lui a transmis, comme ne craint pas de l'écrire un habile et savant apologiste d'Alex. Hardy [4]? Tristan s'est-il contenté de rajeunir la tragédie du vieux poète, à la façon de Quinault rajeunissant les *Deux Pucelles* de Rotrou sous le titre des *Rivales*? S'est-il en quelque sorte approprié, sans le dire, une œuvre à peu près oubliée, et doit-il au seul talent de Hardy le succès de sa « *Mariamne*, et par conséquent le plus solide, le plus durable de sa gloire [5]? »

Il serait profondément injuste de laisser s'accréditer cette opinion. Loin que Tristan ait imité Hardy « de trop près » pour le détail, M. Rigal n'a pu relever dans toute sa tragédie plus d'une dizaine de vers imités de Hardy, et encore la plupart de ces prétendues imita-

1. *Hist. litt. d'Italie*, t. VI, p. 78.

2. Les actes IV et V diffèrent complètement dans les deux tragédies. L'Hérode italien force Mariamne à contempler les restes mutilés de Soème, répond aux supplications de ses deux enfants : « Vous n'êtes pas mes fils », et les fait mettre à mort en même temps que leur mère et Alexandra. Le dernier acte est rempli par le récit de cette quadruple exécution, qui a le tort de disperser l'intérêt, que Mariamne devrait seule inspirer. Le froid repentir d'Hérode ne fait en rien prévoir les tragiques fureurs de l'Hérode français. Enfin, Phérore ne figure pas dans la tragédie du Dolce, et Salomé n'y paraît que dans une seule scène, pour introduire l'Échanson.

3. *Alex. Hardy*, p. 79.

4. *Ibid.*, p. 357.

5. *Ibid.*, p. 56.

tions semblent-elles bien être de pures rencontres [1]. Les disciples et même certains adversaires de Racine le pilleront avec beaucoup moins de scrupules.

Quant à la marche des deux tragédies, elle présente, nous en convenons, une grande ressemblance, mais parce que toutes deux suivent de fort près le récit de l'historien juif, que nous avons, à cause de cela, tenu à résumer; et nous ne voyons pas pourquoi Tristan, quand il trouvait un plan tout tracé dans Josèphe, aurait été, parce que Hardy s'en était servi déjà, obligé d'en chercher un autre.

Notons que tout lui permettait de reprendre ce plan. Les fameuses règles, qui, quelques années plus tard, après le triomphe définitif des classiques, l'auraient obligé d'ordonner autrement sa pièce pour l'accommoder à l'unité de lieu [2], n'exerçaient pas encore une autorité tyrannique; la plupart des tragédies étaient encore jouées en 1636 dans un de ces décors complexes, à compartiments, où avait été représentée la *Mariamne* de Hardy : c'est pour un décor analogue que Tristan composa et distribua sa tragédie. Sur ce point M. Rigal, qui a exposé dans son livre sur Hardy, de la façon la plus intéressante, ce système de décoration [3], a varié dans son opinion. D'abord, il semble croire que la scène de la *Mariamne* de Tristan soit une sorte de « palais à volonté », se rappelant sans doute que la pièce a été représentée au Marais, où déjà étaient en honneur les classiques et les unités chères à Richelieu [4], et, dans son analyse, arrivé à la scène II du second acte, il écrit : « Le système dramatique de Hardy (la décoration multiple) lui permettait de placer ici la scène, complètement détachée de la précédente, entre Salome et l'Échanson. *Géné par le système classique*, Tristan a dû la faire précéder d'une scène de transition [5]. » Mais cette scène de Salome et de l'Échanson n'est pas liée elle-même chez Tristan à celle qui la suit; les deux scènes ne se passent évidemment point dans le même lieu, et, arrivé au IVe acte, M. Rigal ne paraît plus douter que la pièce de Tristan n'ait bien été jouée dans une décoration multiple : « L'action se

1. *Alex. Hardy*, p. 356. Lorsqu'on trouve dans Tristan cette expression, alors si banale :

Dis-tu qu'on a détruit ce *chef-d'œuvre des cieux ?*

faut-il absolument conclure qu'il imite Hardy :

Qu'à ton *chef-d'œuvre, ô ciel*, n'as-tu porté secours ?

2. L'unité de temps se trouve déjà naturellement respectée dans la *Mariamne* de Hardy.

3. P. 161-217.

4. *Ibid.*, p. 201-206. Cela n'empêchera pas la *Panthée* de Tristan d'être jouée en 1637, sur ce même théâtre, dans un décor à compartiments.

5. P. 341.

ransporte alors *sur un autre point de la scène*, et nous passons à la prison de Mariamne [1]. » Pour nous, en 1636, le décor de la *Mariamne* de Tristan comprenait cinq compartiments, tout comme celui de la *Mariamne* de Hardy : au fond, la salle du trône ; sur un des côtés, les chambres d'Hérode et de Mariamne ; sur l'autre, la prison [2] ; le cinquième compartiment seul différait dans les deux décorations : dans la *Mariamne* de Hardy, il représentait la chambre de Salome [3] ; dans celle de Tristan, l'arcade auprès de laquelle avait lieu l'entrevue de Mariamne et de sa mère [4]. Ce renseignement nous est fourni par deux mauvais vers du manuscrit de la *Mariamne* [5], que le poète a refaits avant de livrer à l'impression sa tragédie ; ils se trouvaient au dernier acte, dans le récit de Narbal, et les voici :

Ainsi qu'elle passait *à côté d'une arcade*,
Sa mère en l'abordant lui fit une boutade.

Tristan, qui avait besoin d'un compartiment pour montrer aux spectateurs cette scène émouvante de la mère et de la fille [6], qu'Alex. Hardy s'était contenté de mettre en récit, et qui, d'autre part, ne voulait pas diviser en deux le grand compartiment du fond, le réservant tout entier pour la salle du jugement [7], a été obligé de supprimer la chambre de Salome, et de trouver quelque moyen pour transporter dans un autre lieu les scènes qui auraient dû naturellement s'y passer. S'il a imaginé au second acte la scène entre Mariamne et Salome dans la chambre de la reine, c'est donc pour amener dans cette chambre, après la sortie de Mariamne, la scène de Salome et de l'Échanson, parce qu'il lui manquait un compartiment, et non parce qu'il était « gêné par le système classique ». Tristan était

1. *Alex. Hardy*, p. 348.
2. La prison, chez Tristan, est dans une tour (III, IV) :

Conduis-la dans la tour, et ne la quitte pas.

3. M. Rigal, *Op. cit.*, p. 337, note 9.
4. L'idée de cette arcade a d'ailleurs été suggérée à Tristan par le récit de Hardy :

Sa mère, qui passer d'un portique l'avise.

5. *Bibl. nat., f. fr.*, 15077.
6. Elle est représentée dans un frontispice de Daret, qui a été gravé pour l'édition de *Mariamne* de 1645, imprimée à Rouen, et vendue à Paris, chez Courbé. Le décor est peu compréhensible ; il semble figurer le vestibule d'une prison ; à droite, une ouverture est surmontée d'une grille ; à gauche, on aperçoit, par une baie, la décollation de Mariamne.
7. C'est elle qui est représentée en tête de l'édition originale de *Mariamne*. Mais il entre dans toutes ces compositions beaucoup de fantaisie.

encore, au temps où il écrivait *Mariamne*, aussi libre, aussi indépendant que l'avait été Hardy; un décor complexe [1] lui permettait de ne point se soucier davantage de la liaison des scènes; aucune convention, aucune règle ne l'empêchait, pas plus que Hardy, de suivre pas à pas le récit de Josèphe, et d'en faire le plan même de sa tragédie. Il l'a fait, et de ce que les deux poètes ont l'un et l'autre respecté dans les grandes lignes leur modèle commun, ce n'est point une raison pour dire, en voyant la conduite des deux tragédies se ressembler, que Tristan a dérobé Hardy et pris dans l'œuvre de son devancier tout ce qu'il y a de bon dans la sienne.

Accordons cependant que la communauté d'origine ne suffise point à expliquer les ressemblances des deux *Mariamnes*, et que Tristan ait réellement pris pour guide la tragédie de Hardy; il n'en reste pas moins vrai qu'il a dans ce cas amélioré certaines parties du plan dont il conservait les grands traits, et qu'il a témoigné un senti-

1. Les cinq compartiments de ce décor étaient-ils bien distincts, et la *Mariamne* de Tristan n'a-t-elle pu être jouée dans une de ces décorations hypocrites, comme M. Rigal (p. 206) suppose qu'on en voyait alors sur le théâtre de Mondory : « Une dernière façon d'être classique consistait à construire une pièce comme si elle devait user de la décoration multiple, à mettre en effet sur le théâtre une sorte de décoration multiple, mais timide, et sans que les compartiments en fussent nettement distincts; après quoi les acteurs ne tenaient nul compte de ces compartiments, et donnaient par là à la scène l'unité qu'elle n'avait pas. » Il nous paraît difficile de l'admettre : la prison, où Mariamne doit être renfermée au IVe acte, aurait rendu l'invraisemblance trop choquante. En 1640, La Mesnardière prend bien soin de dire dans sa *Poétique* (p. 413) « qu'il faut que l'endroit de la scène qui représente les cachots soit fermé par des clôtures qui puissent vraisemblablement arrêter les prisonniers. Jamais la personne captive ne doit sortir en parlant hors des bornes de sa prison pour se jeter de ce lieu-là sur le devant du théâtre ». C'est précisément pour cela que la scène de la prison est fort courte dans *Mariamne*, parce que, comme le dit Corneille, à propos de la prison d'Egée, dans l'*Examen* de sa *Médée*, qui fut représentée en même temps que *Mariamne*, « ces grilles, qui éloignent l'acteur du spectateur, et lui cachent toujours plus de la moitié de sa personne, ne manquent jamais de rendre son action fort languissante. » Mais, même en admettant que, par égard pour les classiques, et au mépris de toute vraisemblance, Mondory ait joué la *Mariamne* dans un de ces décors incertains dont parle M. Rigal, et qui faisaient dire à Sarrasin en 1639 (*Discours de la tragédie*) : « On ne sait si les acteurs parlent dans les maisons ou dans les rues », il n'en reste pas moins acquis, et c'est ici ce qu'il importait d'établir, que Tristan aurait eu néanmoins toute liberté de distribuer encore sa *Mariamne* comme Hardy avait pu librement distribuer la sienne, représentée dans un décor à compartiments distincts. — Trente-sept ans plus tard, la *Mariamne* était jouée, comme l'est aujourd'hui le *Cid*, dans plusieurs décors. C'est ce que prouve le *Mémoire de plusieurs décorations* rédigé en 1673 par Michel Laurent (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, 24330, f° 83) : « *Mariamne*. Théâtre est un palais. Au premier acte, il faut un lit de repos, un fauteuil, deux chaises; au deuxième acte, c'est une chambre; au troisième, il faut un trône, un fauteuil, un tapis sur le trône, deux bancs; au quatrième acte, il faut la prison; au cinq, le pulais et un fauteuil, et abaisser le rideau pour la fin. »

ment très vif du théâtre, en apportant au développement de l'action quelques modifications singulièrement heureuses [1].

Il est un point qui saute aux yeux d'abord quand on lit les deux *Mariamnes* après les *Antiquités judaïques*. Dans l'historien, Hérode, après la mort d'Aristobule, est obligé deux fois de s'éloigner de Jérusalem, donne deux fois l'ordre secret de faire périr Mariamne s'il lui arrive malheur à lui-même, et deux fois, ce secret révélé, accuse Mariamne d'adultère, et met à mort son prétendu complice. Les deux poètes n'ont pas porté au théâtre cette répétition d'une situation identique, qui y eût été insupportable [2]; mais ne voyons pas là un de ces mérites dont Tristan serait redevable à Hardy : pour que Tristan supprimât le personnage de Joseph, et ne conservât que celui de Soème, il n'était pas besoin que Hardy lui en eût donné l'exemple, il lui suffisait de connaître les règles les plus élémentaires du théâtre.

Les deux poètes devaient également, de toute nécessité, prendre comme point de départ de leur action l'assassinat du frère de Mariamne. Il leur fallait, dès l'abord, instruire les spectateurs des circonstances de la mort d'Aristobule, puisque cette mort a été la cause occasionnelle de celle de Mariamne, ayant exaspéré l'animosité de l'imprudente princesse contre son époux. Hardy l'avait compris avant Tristan, c'est vrai ; mais l'exposition imaginée par Tristan est beaucoup plus scénique que celle que Hardy avait empruntée aux théâtres anciens.

Chez le vieux poète, dans une sorte de prologue, qui rappelle celui de l'*Hécube* d'Euripide, où l'Ombre de Polydore vient exposer aux spectateurs les nouveaux malheurs qui vont s'abattre sur la veuve infortunée de Priam, l'Ombre d'Aristobule vient reprocher à Hérode ses crimes passés, et laisse entrevoir les nouveaux crimes qu'il va bientôt commettre et l'horrible mort que lui infligera le ciel vengeur [3].

1. M. Rigal reconnaît lui-même quelque part (p. 337) que « Tristan a fort amélioré l'œuvre qu'il imitait ».

2. Renan (*Hérode le Grand*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier 1894, p. 11) voit d'ailleurs, dans ces deux récits de Josèphe, des doublets d'un même récit. Ajoutons que dans sa narration Hégésippe lui-même a supprimé la seconde accusation dirigée contre Mariamne, et la fait mourir en même temps que Joseph. Il semble, au premier abord, que les deux poètes auraient eu raison de faire comme lui, que le personnage de Joseph eût été mieux lié à l'action que celui de Soème, et que Salome, jalouse de son époux, eût été moins odieuse en portant contre Mariamne une fausse accusation. Mais, à la réflexion, on s'aperçoit qu'il était impossible de former ainsi le plan de la tragédie : Salome, jalouse, eût trop ressemblé à Hérode.

3. La *Mariamne* du Dolce s'ouvrait par un prologue, qui rappelait celui de l'*Hippolyte* d'Euripide : Pluton annonçait qu'il allait faire naître la jalousie dans le cœur d'Hérode, et amener ainsi la mort de Mariamne.

Etait-ce bien réellement au meurtrier endormi sur la scène qu'était censée s'adresser l'ombre de la victime? M. Rigal le croit [1], et, bien que le long et glacial couplet de cinquante-six vers qu'Hérode prononce sur le théâtre aussitôt après le discours de l'Ombre soit très vague, les premiers vers en semblent venir à l'appui de son opinion :

> Quelque démon jaloux de l'honneur de ma gloire
> Ramène des horreurs funèbres en mémoire, etc.

Mais il y a dans l'impression de la *Mariamne* de Hardy un détail qui ne nous permet pas de nous ranger à l'avis de M. Rigal. Le poète a divisé son premier acte en deux scènes distinctes ; l'Ombre d'Aristobule parle dans la *Scène* I; c'est la *Scène* II qu'ouvre le couplet d'Hérode dont nous venons de citer les deux premiers vers ; or, c'est chose certaine que Hardy ne divise un acte en scènes que lorsque l'action se transporte d'un compartiment dans un autre [2] : l'exposition de sa *Mort d'Achille* ressemble à celle de sa *Mariamne*, puisqu'elle est faite par l'Ombre de Patrocle ; eh bien, dans cette tragédie, à la différence de ce que nous signalons dans *Mariamne*, la scène de l'Ombre et d'Achille, le monologue d'Achille réveillé et la scène avec Nestor, qui suit ce monologue, ne sont comptés que pour une seule et même scène, parce que l'action ne s'est pas éloignée de la tente d'Achille. Il faut en conclure que l'Ombre d'Aristobule, apparaissant dans la grande salle du palais ou devant un rideau, s'est franchement adressée au public, dans un prologue complètement détaché, à la manière des prologues antiques. La scène II nous transporte dans la chambre d'Hérode, où le roi va s'entretenir assez longtemps de Mariamne avec son frère et sa sœur, sans leur parler aucunement d'une vision qu'il aurait eue. Quant aux premiers vers, si obscurs et détestables, du couplet que prononce Hérode au début de cette scène, et que M. Rigal, trompé probablement par le souvenir de la *Mariamne* de Tristan, rattache à l'apparition d'Aristobule, ils ne sont sans doute que l'expression de quelque trouble importun, de quelque crainte née d'un vague remords dans le cœur du tyran [3], qu'il essaie de chasser, en se justifiant à lui-même sa conduite et ses crimes.

1. *Op. cit.*, p. 338.
2. *Ibid.*, p. 342, note 1.
3. Le démon dont parle ici l'Hérode de Hardy n'a rien de plus précis que celui dont parlera l'Hérode de Tristan à l'ouverture du quatrième acte :

> Un démon diligent, qui sans cesse regarde
> Les dépôts que le ciel a commis à sa garde,
> Veille pour mon salut.

De cette exposition conventionnelle, traînante et froide, quelle exposition originale, animée et dramatique, a su tirer Tristan! Le spectateur ne voit plus l'Ombre d'Aristobule; mais le remords vengeur l'a montrée à Hérode pendant son sommeil. Quand le rideau se lève, le tyran est là, sur la scène, endormi, et tourmenté d'un songe affreux. Il se débat, lève le bras comme pour repousser un ennemi invisible, jette un cri, et s'éveille en sursaut [1], tout en sueur, éperdu de colère et d'horreur; il apostrophe le fantôme en quelques vers saisissants, où une frayeur secrète perce sous la confiance affectée :

Je suis assez savant en l'art de bien régner
Sans que ton vain courroux me le vienne enseigner;
Et j'ai trop sûrement affermi mon empire
Pour craindre les malheurs que tu me viens prédire.

Mais il a peur de sa solitude : il appelle, et à sa voix accourent Tharé, son capitaine des gardes, et Phérore, son frère. L'abbé d'Aubignac n'a-t-il pas raison de dire que ce réveil d'Hérode est « une belle ouverture de la *Mariamne* [2] »? L'intérêt n'est-il pas né dès les premiers vers de la tragédie? et quel effet devait produire dans cette courte scène un acteur de la valeur de Mondory!

Phérore, qui voit son frère épouvanté, soutient qu'il ne faut accorder aux songes aucune autorité, appuie son opinion sur le témoignage d'un rabbin, et fait au roi une longue dissertation médicale sur les causes des rêves; mais la science de ce « grand discours de la nature des songes [3] » ne parvient pas à tranquilliser Hérode : cette vision s'est montrée à lui le matin, à l'heure où chacun sait que les songes sont « plus clairs et moins trompeurs »; elle sera, sans doute, aussi véridique que l'ont été malheureusement les visions cruelles qui, jadis, sur les bords du Jourdain, lui ont annoncé la mort de son frère aîné. Et il raconte enfin ce songe effrayant à Phérore et à Salome, qui vient d'entrer en scène, et qui frissonne à ce récit :

1. Tous ces jeux de scène sont indiqués par le récit que fait Hérode du songe dans la scène III.

2. *Pratique du Théâtre*, liv. III, chap. V, t. I, p 214. L'effet produit par cette « ouverture » fut tel que nous verrons Tristan se servir du même procédé pour l'exposition de son *Osman*.

3. D'Aubignac (*Op. cit.*, liv. IV, ch. V, t. I, p. 292) reconnait que ce discours « est fort savant ». On sait que Tristan avait toujours eu du goût pour les ouvrages de médecine, et la dissertation de Phérore et certaines parties du *Commentaire* sur les *Plaintes d'Acante* (voir notamment les stances 49-52) sont un curieux témoignage de l'état des sciences médicales au XVIIe siècle.

Mes pas m'ont amené sur le bord d'un étang,
Dont j'ai trouvé les eaux toutes rouges de sang.
Il est tombé dessus un éclat de tonnerre;
J'ai senti sous mes pieds un tremblement de terre,
Et dessus ce rivage, environné d'effroi,
Le jeune Aristobule a paru devant moi.

C'est seulement après ce morceau très brillant et très scénique que Tristan revient au plan suivi par Hardy, et qu'il nous fait voir Phérore et Salome s'unissant pour perdre Mariamne dans l'esprit du roi par leurs insinuations malveillantes, et lui montrant dans l'animosité de la reine le danger dont l'Ombre l'a menacé.

Assurément le plan de Tristan n'est point sans défaut. La fameuse dissertation médicale, tant vantée par Scudéry [1], est naturellement amenée, vraisemblable et curieuse; mais elle a le tort de faire longueur, comme le constate d'Aubignac, tout en reconnaissant les mérites de ce morceau : « Il est froid et fait relâcher le plaisir aussi bien que l'attention du spectateur, parce qu'il interrompt une agitation du théâtre, et un mouvement qui avait commencé par le trouble d'Hérode à son réveil ; on en veut savoir la cause, on veut apprendre son songe, au lieu duquel on entend un long entretien de la nature des songes; de sorte que le spectateur est dans l'impatience, et tout ce beau discours lui déplaît, parce que c'est retarder la satisfaction qu'il attend [2]. » Ce discours, et le récit du songe, qui est beaucoup trop vague et ne nous apprend presque rien des crimes d'Hérode, retardent trop aussi le moment où sera exposé ce qui fait le fond de la tragédie : le désaccord conjugal d'Hérode et de Mariamne. Avant que nous en soyons instruits, il ne se débite pas sur le théâtre moins de deux cents vers, et c'est beaucoup [3]. Mais, malgré ses défauts, ce plan est bien supérieur à celui de Hardy. Nous avons déjà montré combien l'exposition de Tristan est plus dramatique et plus saisissante. Chez le vieux poète, Phérore, dès son entrée, accuse Mariamne

1. *Observations sur le Cid* (p. 20) : « Dans la belle *Mariamne*, ce discours des songes, que M. Tristan a mis en la bouche de Phérore, n'était pas absolument nécessaire; mais étant si bien lié avec la vision que vient d'avoir Hérode, il y ajoute une beauté merveilleuse; vision (dis-je) qui fait elle-même une partie du sujet, et dont les présages qu'on en tire sont fondés sur une, que ce prince avait eue autrefois au bord du Jourdain. »

2. *Loc. cit.*

3. C'est sans doute parce qu'il s'en était rendu compte que Tristan, au commencement du songe, pour présenter plus tôt au public son héroïne, a imaginé de faire entendre à Hérode une voix plaintive,

Appelant Mariamne avec des tons funèbres.

auprès d'Hérode, et Salome, quand elle survient à son tour, ne fait guère que répéter sous une autre forme ce que son frère avait dit : les deux scènes font donc double emploi ; chez Tristan, la dissertation sur les songes, occupant toute la scène d'Hérode et de Phérore, a du moins cet avantage de nous épargner les redites fastidieuses qui font paraître si long le premier acte de Hardy [1] ; chez lui, c'est simultanément, et non successivement, que les deux ennemis de Mariamne combattent la passion d'Hérode pour la reine, et l'acte gagne à cette disposition de la vivacité et de l'intérêt. Enfin, si Tristan n'a pas su justifier la présence de Soème sur la scène pendant ce premier acte, s'il n'a trouvé pour l'y introduire d'autre prétexte qu'un message dont Hérode le charge pour Mariamne, il faut du moins lui savoir gré d'avoir compris le premier qu'il valait mieux nous avoir présenté l'ami et le confident d'Hérode, avant de nous le montrer traîné devant le tribunal du tyran, et sacrifié sur un simple soupçon à sa fureur jalouse [2].

Dans leur premier acte, les deux poètes nous ont, comme ils le devaient, fait connaître Hérode, Phérore et Salome ; nous avons vu la tendresse passionnée du tyran pour sa femme, et la malveillance jalouse dont sa famille poursuit Mariamne. Ils doivent maintenant, dès le commencement du second acte, nous présenter la reine, et nous instruire des sentiments haineux qu'elle nourrit contre son époux. Ils n'y manquent ni l'un ni l'autre ; mais on ne sait pourquoi la Mariamne de Hardy se laisse aller précisément ce jour-là à des emportements furieux, qu'aucun chagrin nouveau n'est encore venu motiver, car c'est à la fin seulement de cette longue scène de plus de deux cents vers que le roi l'enverra chercher par un de ses pages. La Mariamne de Tristan vient d'être au contraire informée par Soème que le roi la demande ; sa chair frémit à la pensée des caresses odieuses qu'il va lui falloir subir, et sa haine, ranimée par l'approche de ce supplice, s'emporte à des éclats beaucoup plus justifiés qu'ils ne le sont chez Hardy. Et, chez Tristan, le spectateur ne prévoit pas seulement pour la trop franche princesse un danger possible ; le danger est là, présent et certain, car Salome vient de paraître sur la

1. Il a cependant cinquante vers de moins que celui de Tristan.

2. Tristan n'avait pas eu cette heureuse idée tout d'abord, comme le prouve le manuscrit de la Bibl. nat. Le roi chargeait de ce message Tharé, gentilhomme de sa chambre, qui n'était entré en scène au commencement de l'acte que pour recevoir à la fin cette commission. Quand, plus tard, Tristan a fondu en un seul personnage ce « gentilhomme » et le « capitaine des gardes », il a donné à la fin du premier acte à Soème le rôle de Tharé, sans faire les modifications qui eussent été nécessaires pour mettre en évidence, dès le premier acte, ce personnage important.

porte, qui écoute les imprécations de Mariamne. Alors commence une scène originale et fort belle, dont Tristan ne doit l'idée à personne, mais dont Corneille pourrait bien s'être souvenu en écrivant certain dialogue entre Arsinoé et Nicomède [1]. « Approchez-vous », dit Mariamne à son ennemie,

Approchez-vous plus près : vous nous entendrez mieux;

et les répliques se croisent et se choquent, hautaines et imprudentes de la part de Mariamne, ironiques et hypocrites du côté de Salome. Il faudrait citer tout entière cette scène curieuse, conduite avec un rare bonheur. Salome offre ironiquement à Mariamne ses « très humbles services » pour la réconcilier avec Hérode.

MARIAMNE.

Vous me rendez toujours assez de bons offices.

SALOME.

Je vous en rends bien moins que vous n'en méritez.

MARIAMNE.

Le ciel reconnaîtra toutes ces charités.

SALOME.

L'honneur de vous servir m'est trop de récompense.

MARIAMNE *se lève.*

Chacune de nous deux sait bien ce qu'elle en pense,

SALOME.

Vous allez voir le roi.

MARIAMNE.

Oui, j'y vais de ce pas
Lui conter un discours qui ne lui plaira pas.

SALOME.

Vous ne lui direz rien qui lui puisse déplaire :
Il aime tout de vous, jusqu'à votre colère.

MARIAMNE.

Et moi, qu'il a rendue un objet de pitié,
J'abhorre tout de lui, jusqu'à son amitié.

1. *Nicomède*, I, III.

Restée seule, Salome se promet de punir bientôt les mépris de sa belle-sœur, et nous pressentons que la témérité de Mariamne la va servir à souhait dans les intrigues criminelles qu'elle prépare. Voilà l'exposition finie ; l'action va s'engager : les deux poètes n'ont plus maintenant qu'à suivre les *Antiquités judaïques*.

Tous deux nous montrent donc Salome obtenant de l'Échanson qu'il porte contre Mariamne une fausse accusation ; mais Tristan a fort abrégé cette scène répugnante ; pour cela, il suppose, contrairement à Hardy, que la sœur d'Hérode et l'Échanson sont déjà d'accord, et n'ont plus qu'à prendre leurs dernières mesures. C'est sur ce complot tramé contre Mariamne que se termine le second acte dans la tragédie de Hardy. Dans celle de Tristan, le second acte nous conduit plus loin [1]. Nous voyons Salome attiser, comme elle se l'était promis, la colère d'Hérode irrité des refus que la reine vient d'opposer à son amour ; le roi commence à craindre qu'en effet, comme le dit sa sœur, l'indomptable Mariamne ne veuille attenter à ses jours, et justement l'Échanson demande à lui parler en secret. Hérode ne doute pas un instant du rapport qui lui est fait ; il ne peut contenir sa fureur :

Holà ! qu'on vienne à moi ! Capitaine des gardes,
Prenez vos compagnons ; sans bruit et promptement
Allez trouver la reine en son appartement ;
Dites-lui qu'il s'agit au conseil d'une affaire
Où je tiens sa présence être fort nécessaire ;
N'oubliez pas cet ordre ; allez-y de ce pas ;
Conduisez-la vous-même, et ne la quittez pas :
Car, si vous y manquez, vous me répondrez d'elle ;

et, revenant vers Salome et Phérore :

Il faut prévenir ceux qui se veulent venger,
Et courir de bonne heure au-devant du danger.
Assistez au procès qu'aujourd'hui je veux faire.
(*à l'Échanson.*)
Toi, ne t'éloigne pas, car tu m'es nécessaire.

Voilà, il faut en convenir, une coupe beaucoup plus heureuse que celle de Hardy, puisque l'action a fait un pas, et que la curiosité et

1. Tristan a pu obtenir ce résultat en abrégeant considérablement les deux scènes de Mariamne et de sa confidente, de Salome et de l'Échanson ; si bien que, les deux actes ayant le même nombre de vers, celui de Hardy ne renferme que deux scènes, tandis que celui de Tristan en contient neuf : combien ce dernier est plus vif et plus animé !

l'intérêt sont vivement excités; et l'acte de Tristan ne pouvait mieux se terminer que par ces deux scènes rapides et dramatiques, qui ont le mérite, lequel n'est pas petit, de faire songer à l'admirable fin du troisième acte de *Britannicus*.

Le troisième acte de la tragédie de Tristan, très habilement conduit, est de la plus grande beauté; toutes les scènes dont il se compose se trouvaient, il est vrai, indiquées dans Josèphe et développées dans Hardy; mais Tristan, en resserrant deux scènes en une seule, et en présentant les autres dans un ordre différent, est arrivé à faire croître sans cesse l'intérêt, et à produire un effet beaucoup plus grand que son devancier.

Son troisième acte correspond à la seconde moitié de l'acte III et à l'acte IV tout entier [1] de Hardy. Dans la première *Mariamne*, la reine, instruite par Hérode de la dénonciation de l'Échanson, laisse échapper qu'elle connaît le sort auquel le tyran la condamne s'il vient lui-même à mourir : Hérode, qui croit son honneur d'époux outragé, s'emporte contre Soème, fait venir son eunuque pour le confronter avec Mariamne, et essaie vainement d'arracher à l'innocent Soème l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis. Le quatrième acte remet une seconde fois Mariamne en face de l'accusation de l'Échanson, qu'avaient fait oublier les incidents imprévus du troisième acte; mais la malheureuse reine est si lasse de la vie qu'elle renonce à se défendre, bien qu'à un moment Hérode, attendri, vienne lui-même à son secours; sa hauteur exaspère le roi, qui ordonne que l'arrêt soit exécuté dès le lendemain. On voit que cette double confrontation de Mariamne avec l'Échanson fait longueur, et que Tristan aura raison de réunir les deux scènes en une seule.

Et cette scène, où Mariamne est en présence de son accusateur, Tristan n'a pas eu moins raison de la placer avant celle de Soème, contrairement à ce qu'avait fait Hardy. Il a parfaitement compris que la jalousie d'Hérode devait être le principal ressort de l'action, et que, pour un homme épris comme le roi, l'accusation d'empoisonnement devait disparaître devant le soupçon d'adultère.

Confrontée avec l'Échanson, en présence des juges, la Mariamne de Tristan nie qu'elle ait voulu venger par le poison

Le meurtre d'un aïeul, l'assassinat d'un frère;

1. A l'exception du monologue de Mariamne dans sa prison, scène détachée, que nous retrouverons dans le IVe acte de Tristan.

et le tyran, irrité de ces reproches, fait signe au capitaine des gardes d'éloigner l'accusée, tandis qu'il recueillera les voix des juges. Phérore et Salome opinent à la mort; le premier juge, Phaleg, ne se montre pas moins sévère :

Le crime est capital : la loi veut qu'elle passe. —
Ou qu'elle soit au moins confinée en prison,
En cas que l'on ne puisse avérer le poison,

dit le deuxième juge, Sadoc, qui incline timidement vers l'indulgence. Mais Hérode lui lance un regard foudroyant [1] :

Il semble que la chose est assez avérée.....
Le témoin qui l'accuse est homme irréprochable;
C'est un vieux officier qui me sert à la table.
Quel ministre plus propre eût-elle pu choisir
Pour faire exécuter son horrible désir?
Fallait-il, pour tramer cette lâche pratique,
Qu'elle en parlât tout haut en la place publique?

L'idée de cette scène est en germe dans Josèphe; mais il faut convenir que Tristan en a tiré un très heureux parti. Ce qui suit n'est pas moins habilement agencé : la reine, condamnée, s'afflige à la pensée de laisser ses enfants orphelins; ses larmes attendrissent Hérode; il écarte tout le monde, et promet la vie à Mariamne, si elle confesse son crime. Il a meilleure grâce à lui tenir ce langage que l'Hérode de Hardy, puisqu'il croit seulement qu'elle a voulu attenter à sa vie, et qu'il n'a encore aucun soupçon sur sa fidélité conjugale. C'est alors que Mariamne laisse échapper l'aveu qui va perdre Soème. Dès qu'Hérode se croit trahi, toute pitié sort de son cœur; sa fureur n'a plus de frein; il fait sur-le-champ arrêter Soème et l'Eunuque de la reine [2]. Par une délicatesse, que n'avait pas eue Hardy, Tristan n'a point voulu que Mariamne fût présente à l'interrogatoire de l'Eunuque et de Soème; il a trouvé avec raison que cette confrontation, si naturelle qu'elle fût, avait à la scène quelque chose de pénible et d'indécent. Hérode est exaspéré de ne pouvoir arracher à Soème un aveu, et sa rage jalouse arrive à son comble :

Que l'on aille égorger ce fâcheux orateur!

1. Le jeu de scène et les quatre premiers vers du couplet ne se trouvaient pas dans le texte original.
2. Hardy faisait de ce personnage, avec moins de vraisemblance, un eunuque de Soème.

Et, comme on lui amène l'Eunuque[1], sans écouter ses protestations, il le fait mettre à la torture :

> Que jusques à la mort on l'applique à la gêne !
> Il découvrira tout au plus fort du tourment,
> S'il n'est fortifié par quelque enchantement.

Ainsi la terreur croît de scène en scène; l'emportement avec lequel est menée cette fin d'acte la rend tout à fait tragique, et ne nous permet plus de conserver beaucoup d'illusions sur le sort qui attend l'infortunée Mariamne.

C'est même le défaut que l'on peut reprocher à ce plan, auquel la tragédie de Tristan est redevable de si grandes beautés. Comme le poète a resserré en trois les quatre premiers actes de Hardy, il ne lui reste plus de matière pour ses deux derniers actes, et son quatrième acte, l'acte de la crise, qui devrait être le plus important, va se trouver un peu vide d'événements.

Pour remplir ses deux derniers actes, il ne restait en effet à Tristan de l'ancienne *Mariamne* qu'un monologue de la reine dans sa prison, le récit du supplice, et les remords d'Hérode. Il y avait là tout juste de quoi composer un acte, et pourtant, en 1636, l'idée de faire une pièce en quatre actes ne pouvait venir à l'esprit de personne.

Heureusement Josèphe se trouvait là, qui fournissait au poète dans l'embarras l'entrevue suprême de Mariamne et de sa mère, que Hardy s'était contenté de faire raconter dans son dernier acte. Ce pouvait être un personnage dramatique que cette Alexandra, qui, n'ayant cessé de conspirer contre Hérode, meurtrier de son père et de son fils, et craignant d'être enveloppée dans la ruine de Mariamne, eut, afin de sauver sa tête, le triste courage de venir se mettre sur le chemin de l'échafaud pour reprocher publiquement à sa fille le crime dont elle la savait innocente, l'accabler d'outrages et la renier. Par malheur, faute d'avoir préparé cette scène, Tristan n'en a pas tiré tout l'effet qu'elle devait produire[2]. Nous ne connaissons pas encore Alexandra, ce qui est un défaut grave, quand elle vient au quatrième acte attendre le passage de la condamnée ; elle commence par lancer contre Hérode des imprécations, par montrer le bras vengeur de Dieu levé sur le tyran ; puis brusquement, sans transition :

1. Les personnages se sont succédé chez Hardy précisément dans l'ordre inverse : l'Eunuque, Soème, l'Échanson.
2. M. Bizos, *Etude sur Mairet*, p. 328.

O grand Dieu, je t'invoque au fort de ma misère :
Veuille prendre la fille, et conserver la mère;

et, se tournant vers son chevalier d'honneur, qui l'accompagne [1] :

Prends garde seulement que tes yeux ne produisent,
Voyant ce triste objet, des larmes qui me nuisent.

Notre surprise est extrême, et cela nous paraît bien brutal. En vain, pour nous réconcilier avec Alexandra, Tristan a-t-il terminé l'acte par une courte scène, où la mère de Mariamne exprime son repentir de ce qu'elle vient de faire [2]; présenté sans préparation, ce personnage nous répugne. Sa vue gâte en partie l'effet causé par l'admirable résignation avec laquelle Mariamne supporte cette dernière épreuve, si imprévue; avec un triste sourire, elle se contente de répondre aux injures de cette mère dénaturée, qu'elle avait voulu embrasser une dernière fois :

Vous vivrez innocente, et je mourrai coupable.

LE CAPITAINE DES GARDES.

Allons, Madame, allons.

MARIAMNE.

Par où?

LE CAPITAINE DES GARDES.

De ce côté.

DINA.

O cieux! quelle constance et quelle cruauté!

« Cela est sobre et beau », dit ici M. Rigal [3], et il a raison.

1. Hardy donnait aussi naïvement un page à Hérode.

2. Cette scène d'Alexandra, toujours accompagnée de son chevalier d'honneur, se terminait à l'origine par un vers bien malheureux :

Conduisons-nous au lit, ou plutôt au cercueil.

Le poète n'a pas tardé à modifier ce vers pour faire disparaître ce pluriel malsonnant :

Je vais me mettre au lit, ou plutôt au cercueil.

L'idée demeure pour nous bizarre, par suite du changement des habitudes et des mœurs; elle semblait toute naturelle aux contemporains de Tristan, qui fera dire encore à Dorinde dans ses *Lettres mêlées* (p. 291) : « Je m'en allai me mettre au lit pour y pouvoir secrètement soupirer et pleurer mon aventure. »

3. *Alex. Hardy*, p. 349.

Mais cet épisode, quand même Tristan l'eût mis plus habilement en scène, ne pouvait jamais suffire à composer tout un acte avec les seules stances de Mariamne dans sa prison [1]. Il restait un vide, qu'il fallait de toute nécessité remplir. Tristan l'a su faire de la façon la plus heureuse. Il a compris que, si le sort de Mariamne était complètement décidé dès la fin du troisième acte, le public n'aurait jamais la patience d'écouter encore deux actes entiers. Il a donc ramené en scène Hérode au début de l'acte IV, et aux événements, qui lui manquaient, il a suppléé par une fine et délicate peinture des caractères et de la passion dans une longue et excellente scène entre Hérode, Phérore et Salome, qui d'ailleurs était aussi indiquée dans Josèphe. La crise, qui doit se produire au quatrième acte de toute tragédie, se produit ici dans le cœur d'Hérode. Un de ces revirements familiers à l'amour écarte le coup mortel suspendu sur la tête de Mariamne :

> L'adultère n'est pas trop bien vérifié :
> Soème en expirant s'en est justifié.

Dès lors, puisque Mariamne n'est plus coupable que d'une tentative d'empoisonnement, Hérode peut encore faire grâce. Il faut toute l'adresse de Phérore et surtout de Salome pour lui arracher l'ordre d'exécution. Encore ne le donne-t-il qu'à contre-cœur [2]. Et c'est là de la part du poète une double habileté : d'abord, moins Hérode sera odieux, plus ses remords pourront tout à l'heure nous toucher; ensuite, l'indécision dans laquelle nous l'avons vu nous permettra, jusqu'au dernier moment, d'espérer qu'il reviendra sur un ordre qu'il a eu tant de peine à donner.

Et effectivement, quand commence le cinquième acte, Tristan nous montre Hérode résolu à pardonner, s'il en est temps encore :

> Changeons, par un effet d'une bonté célèbre,
> En triomphe d'honneur cette pompe funèbre.

1. Les stances étaient à la mode en 1636; voilà pourquoi Tristan a transformé en stances le monologue de Hardy. — « Les stances de Mariamne ne manquent ni de vigueur, ni d'harmonie » (M. Bizos, *loc. cit.*) — « Ces stances sont fort belles, bien en situation, et seraient certainement applaudies » (Serret, *loc. cit.*, p. 348). Citons au moins ces trois vers :

> La vertu, respirant parmi l'odeur du vice,
> Eprouve le supplice
> Du vivant bouche à bouche attaché contre un mort.

Ils suffisent à justifier les éloges de M. Bizos et de Serret.

2. Bien, qu'on l'ôte, qu'on l'ôte!

Tristan se souvient ici de la *Cour Sainte* (éd. de 1664, t. V, p. 233) : « Sur quoi Hérode lâcha cette parole : « Qu'on l'ôte ! »

M. Rigal juge très sévèrement cette courte scène : « Ce monologue fait longueur, et tant d'hésitations rendent Hérode ridicule. Mieux valait commencer par l'arrivée du messager, comme a fait Hardy [1]. » Nous ne saurions nous ranger à cet avis. Il nous semble que la nouvelle de la mort de Mariamne doit frapper Hérode d'un coup plus rude, s'il l'apprend au moment même où il vient de se décider à la clémence [2]. Cela est si vrai que Racine, voulant plus cruellement déchirer le cœur de Thésée, a pris soin de faire naître en lui des doutes sur la culpabilité du fils qu'il a condamné, au moment même où Théramène va lui annoncer qu'Hippolyte n'est plus [3].

Chez Hardy, le récit du messager comprend plus de cent vers, et est encore agrémenté de ces longues comparaisons épiques, que les poètes du XVIe siècle ne craignaient pas, au grand détriment de la vraisemblance, d'introduire dans leurs tragédies. Tristan a notablement raccourci cette interminable narration [4]; il s'est rendu compte que le récit de la mort de Mariamne devait moins nous intéresser par lui-même que par l'effet qu'il produit sur Hérode, et, par suite, il a beaucoup plus développé que ne l'avait fait son devancier, l'égarement et les fureurs du tyran [5], et il leur a donné une telle importance que son cinquième acte a ainsi cent vingt-six vers de plus que celui de Hardy. C'était une faute contre les règles du théâtre : « Il faut, s'il se peut, dit Corneille dans son *Discours de l'utilité et des*

1. *Op. cit.*, p. 350.

2. Dolce l'avait fort bien compris, qui nous a montré, lui aussi, le roi essayant, mais trop tard, d'empêcher l'exécution de l'arrêt qu'il a prononcé.

3. *Phèdre*, V, IV et V. Combien était moins dramatique, à la nouvelle de cette mort, l'exclamation du Thésée de La Pinelière (1635), toujours convaincu que son fils était criminel (*Hippolyte*, V, I) :

Quel trépas si soudain
L'empêche désormais de mourir de ma main ?

L'heureuse modification que l'art savant de Racine apportera sur ce point à l'œuvre de son devancier, nous voyons que Tristan l'avait apportée à l'œuvre de Hardy.

4. Il y a trop de pointes malheureusement dans la narration de Tristan; cependant, c'est à la pièce de Hardy plutôt qu'à la sienne que s'adresse cette critique de La Mesnardière (*Poétique*, 1640, p. 353 et 355) : « Un fidèle domestique, récitant la mort de sa reine, à qui l'on a coupé la tête par un indigne sacrilège, ne s'amusera jamais à décrire l'échafaud :

Pleurant le trépas de sa reine.
La tristesse le doit saisir;
S'il nous donne trop de plaisir,
Sa mort lui donne peu de peine. »

5. Si, à plusieurs reprises, son Hérode oublie qu'il a fait tuer Mariamne, et la réclame, cela est d'ailleurs conforme à la tradition. Ce qui s'en éloigne, c'est le courroux d'Hérode contre Phérore et contre Salome : dans les deux tragédies, le tyran les chasse; chez Josèphe, c'est dans une tout autre circonstance qu'il s'emporte ainsi contre eux (*Antiquités judaïques*, XVI, XI.)

parties du poème dramatique, réserver au cinquième acte toute la catastrophe, et même la reculer vers la fin autant qu'il est possible. L'auditeur qui la sait trop tôt n'a plus de curiosité, et son attention languit durant tout le reste. » Mais peut-on blâmer Tristan de s'être écarté, comme l'a fait souvent Racine [1], d'une règle dictée par la seule prudence, puisque le succès a souri à son audace, puisque sa faute a été une faute heureuse, ainsi que Corneille le reconnaissait d'ailleurs de bonne grâce aussitôt après avoir formulé la règle que nous venons de rappeler : « Le contraire s'est vu dans la *Mariamne*, dont la mort, bien qu'arrivée dans l'intervalle qui sépare le IVe acte du Ve, n'a pas empêché que les déplaisirs d'Hérode, qui occupent tout ce dernier, n'aient plu extraordinairement; mais je ne conseillerais à personne de s'assurer sur cet exemple. Il ne se fait pas des miracles tous les jours [2]. »

Il ressort donc de l'analyse comparée que nous venons de faire des deux *Mariamnes* : d'abord que, si Tristan a quelquefois imité Hardy, il lui doit cependant beaucoup moins qu'on ne l'a dit, et qu'il s'est le plus souvent directement inspiré de Josèphe [3]; ensuite que ce qu'a écrit J.-B. Rousseau dans l'*Avertissement* placé en tête de son rajeunissement de la *Mariamne* : « Tristan, par un bonheur qui n'est peut-être jamais arrivé qu'à lui, a trouvé sa tragédie toute faite et toute digérée dans les *Antiquités judaïques* », s'appliquerait, en réalité, beaucoup mieux à Hardy qu'à Tristan, attendu que ce dernier, s'il a conservé tous les faits racontés par Josèphe, les a présentés

1. Dans *Andromaque*, après le récit de la mort de Pyrrhus, Racine a consacré encore cent vingt vers à peindre les fureurs d'Hermione et l'égarement d'Oreste, et le Ve acte de son *Britannicus* a encouru le même reproche que celui de la *Mariamne*. La justification que présente Racine dans la *Première Préface* de *Britannicus* peut s'appliquer aux deux tragédies : « La pièce est finie, disent mes censeurs, au récit de la mort de Britannicus, et l'on ne devrait point écouter le reste. On l'écoute pourtant, et même avec autant d'attention qu'aucune fin de tragédie. Pour moi, j'ai toujours compris que, la tragédie étant l'imitation d'une action complète, où plusieurs personnes concourent, cette action n'est point finie que l'on ne sache en quelle situation elle laisse ces mêmes personnes. »

2. D'Aubignac a fort bien montré dans sa *Pratique du Théâtre* (liv. IV, chap. VI) que la situation exceptionnelle d'Hérode justifiait la longueur exceptionnelle de ses plaintes : « Qu'un mari plaigne la mort de sa femme, cela est naturel, et il n'est pas besoin de nous faire venir au théâtre pour en voir les exemples, s'il n'y a quelque autre motif particulier qui nous le fasse souhaiter; mais qu'Hérode ait condamné sa femme à la mort par fureur d'esprit et malgré les tendresses de son amour, on est bien aise de voir après l'exécution quels sentiments il en peut avoir... C'est pourquoi les longs regrets d'Hérode plaisent fort aux spectateurs dans ce point de son infortune... » D'Aubignac reproche ensuite à La Calprenède d'avoir fort maladroitement imité Tristan sur ce point dans sa *Mort des enfants d'Hérode*.

3. Voilà pourquoi il n'a pas jugé à propos de placer le nom de Hardy dans l'*Avertissement* de sa *Mariamne*.

sur la scène dans un ordre et dans un enchaînement tout différents au troisième acte de sa tragédie [1]. S'il faut donc lui reconnaître avec Rousseau le mérite « d'un jugement exquis », ce n'est pas seulement parce qu'il a su retrancher du sujet qu'il avait choisi tout ce qui pouvait « en altérer la simplicité et distraire l'auditeur de son objet principal » — cela, déjà Hardy l'avait su faire, — c'est encore et surtout parce qu'il a eu, par d'habiles modifications, l'art de nouer plus fortement l'action, et ainsi de s'emparer plus vivement des esprits et des cœurs, et de porter à son comble l'émotion dramatique.

Mais cette habileté, qui est déjà remarquable, s'efface devant un mérite supérieur, que Lotheissen a justement signalé : « La *Mariamne* est une des rares tragédies antérieures au *Cid* dans lesquelles ait été fait un essai de la peinture des caractères. Le poète avait un pressentiment que la foule des événements ne suffit pas pour faire réussir un ouvrage dramatique [2]. » Ainsi, au milieu des tragi-comédies imitées de l'espagnol, où l'étude des caractères et des sentiments était toujours sacrifiée à la construction d'une intrigue compliquée et à la recherche de situations extraordinaires, Tristan, un des premiers, avant Corneille lui-même, a conçu l'idée de cette belle et simple forme de la tragédie, qui a donné à notre théâtre ses plus nobles chefs-d'œuvre, la tragédie de caractère. Au lieu d'imaginer un enchevêtrement fantaisiste d'événements bizarres, comme ceux qui remplissaient le *Clitandre* de Corneille, il a cherché à faire un drame simple, qui marchât à un dénoûment inévitable, conduit par les passions des personnages mis en scène; ce ne sont plus pour lui les situations qui vont déterminer le caractère de ses héros, c'est leur caractère qui va faire naître les situations indiquées par l'histoire; chacun de ses personnages va être lui-même l'artisan de sa destinée. C'est à la suite de Tristan que Corneille s'engagera dans cette voie, qui est celle du grand art, et que son merveilleux génie produira coup sur coup ces chefs-d'œuvre : *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*, *Nicomède*; c'est du jour où il s'écartera de la tragédie de caractère pour retourner à la tragédie de situation que commencera sa triste décadence; la tragédie romanesque n'obtiendra avec Thomas Corneille et Quinault que des succès éphémères; les œuvres durables, les œuvres immortelles ne se produiront de nouveau sur la scène tragique que lorsque Racine sera revenu, avec *Andromaque*, à la tragé-

1. J.-B. Rousseau se trompe donc, lorsqu'il dit que Tristan a laissé « toutes les choses qui servent à son action dans la place où l'histoire les a mises ».
2. *Geschichte der Französischen Literatur*, t. II, p. 123.

die de caractère. Ce n'est donc pas une petite gloire pour Tristan que d'avoir un des premiers rêvé et essayé de réaliser cette belle et pure forme de l'art.

Est-il vrai maintenant qu'il ait à peu près échoué dans sa tentative? Nous nous demandons comment Lotheissen a pu l'écrire [1]. Sans doute, les caractères des personnages secondaires, comme l'Échanson et l'Eunuque, volontairement sacrifiés par Tristan aux premiers rôles, ont dans sa tragédie peu de relief, et sont même marqués de traits moins particuliers que dans celle de Hardy [2]; sans doute aussi le personnage de Phérore, pâle et effacé, n'est en quelque sorte qu'une reproduction affaiblie de celui de Salome; mais l'ébauche d'Alexandra est d'une puissance qui fait songer à certaines ébauches de Shakespeare; mais les portraits des trois personnages qui mènent le drame, Salome, Mariamne et Hérode, achevés par le poète avec un soin extrême [3], sont d'une vérité et d'une vie surprenantes [4], et Tristan a su, avec un art déjà très avancé, faire sortir de leurs caractères mêmes et de leurs passions la catastrophe de sa tragédie.

« Le rôle de Salome est merveilleusement compris et merveilleusement tracé », dit Ernest Serret [5], et nous partageons son admiration pour cette physionomie de Juive artificieuse et haineuse, si curieusement dessinée par Tristan. La sœur de l'usurpateur ne peut pardonner à la fille des anciens rois ses dédains; les mépris de Mariamne sont des blessures cuisantes à son orgueil de parvenue [6]; elle est outrée d'entendre son frère lui-même excuser les hauteurs de la reine :

Il est bien juste, à dire vérité,
Qu'elle garde entre vous un peu de majesté :
Mille rois glorieux sont ses dignes ancêtres,
Et l'on peut la nommer la fille de nos maîtres [7].

1. *Geschichte der Französischen Literatur* (*loc. cit.*) : « Aber die Kunst der Charakterzeichnung war doch noch sehr gering. »

2. Nous avons vu que Tristan avait à dessein beaucoup abrégé les scènes où ils figurent.

3. « J'ai seulement voulu, dit-il dans l'*Avertissement* de *Mariamne*, décrire avec un peu de bienséance les divers sentiments d'un tyran courageux et spirituel, les artifices d'une femme envieuse et vindicative, et la constance d'une reine dont la vertu méritait un plus favorable destin ».

4. « Les principaux personnages sont admirablement peints » (M. Bizos, *Etude sur Mairet*, p. 328).

5. *Correspondant* du 25 avril 1870, p. 346.

6. II, III.

7. I, III.

Elle n'a qu'un désir, qu'une idée, qu'un but : perdre son ennemie. C'est son âme à elle-même qu'elle nous ouvre, lorsque, voulant mettre Hérode en garde contre sa femme, elle lui dit :

Notre sexe est fort vindicatif,
Et dans ses trahisons se rend bien inventif :
La tigresse, qui voit enlever sa portée,
Est moins à redouter qu'une femme irritée [1].

Pour se venger de Mariamne, il n'est pas de ressorts qu'elle n'invente, pas d'intrigues qu'elle ne forme ; elle fait surveiller ses pas, surprendre ses paroles, comme le rappelle à l'imprudente princesse la craintive Dina :

Madame, le palais est tout plein d'espions
Qui veillent jour et nuit dessus vos actions ;
Depuis un certain temps Salome tient à gages,
Pour cet office seul, des filles et des pages ;
Sans cesse à cette porte ils viennent écouter
Quels sont tous vos propos, qu'ils lui vont rapporter [2].

Ces propos, Salome court aussitôt, les envenimant d'un commentaire malveillant, en instruire le roi [3]. Mais tous ses efforts se brisent contre la passion invincible d'Hérode. Sa haine jalouse s'en accroît et s'en exaspère ; une nouvelle injure de la reine va lui enlever son dernier scrupule ; elle prouvera à son ennemie que Salome

..... N'est pas ignorante en l'art de se venger [4] ;

de la perfidie elle passe au crime ; elle suscite la fausse accusation de l'Échanson ; cette fois elle tient enfin sa vengeance :

Tout rit à nos desseins, tout répond à nos vœux [5].

Elle fait la leçon à son complice, lui répète ce qu'il devra dire, et se hâte de se rendre chez Hérode pour être là quand paraîtra l'Échanson.

1. II, VI.
2. II, I. — La Nourrice, dans la *Mariamne* de Hardy, craignait bien les espions, mais sans les supposer soudoyés par Salome.
3. I, III. Elle le trouve effrayé d'un songe ; elle feint d'en être encore plus effrayée que lui-même : c'est un avertissement du ciel qu'il doit se défier de Mariamne.
4. II, III.
5. II, IV.

Elle trouve, comme elle s'y attendait, le roi irrité contre Mariamne, et, rappelant ses avertissements passés, elle prépare habilement le terrain à l'accusateur, qui va venir :

> Si la faveur du ciel ne détourne ses coups,
> Sa malice à la fin se défera de vous[1].

Cependant, dissimulée même avec Phérore, elle ne le mettra pas au courant de la trame qu'elle a ourdie[2]. — Le coup a porté ; Mariamne est condamnée, et Salome, triomphante et pleine d'allégresse[3], s'est montrée le plus impitoyable de ses juges :

> C'est trop peu qu'une mort pour sa punition[4].

Aussi, quelle douleur pour elle quand Hérode veut revenir sur l'arrêt qu'il a prononcé ! Elle livre à l'amour du roi un suprême assaut :

> Tout le monde vous plaint et murmure contre elle[5] ;

elle lui explique qu'il ne retrouvera le calme qu'après le supplice de la coupable. Voyant ses efforts et ceux de Phérore impuissants, elle a recours à des larmes hypocrites :

> Vous voulez que sa haine enfin se satisfasse,
> Et qu'elle vous détruise, et toute votre race :
> Suivez vos sentiments, nous les approuvons tous;
> Il faut bien se résoudre à périr avec vous.

Elle déclare au tyran qu'il est allé trop loin pour reculer sans péril. Elle lui montre enfin, si Auguste venait à mourir, Mariamne soulevant le peuple mutiné :

> Il viendrait de vos mains tirer cette Furie;
> On la verrait marcher avecque le flambeau
> Pour brûler le palais et vous mettre au tombeau.

Elle finit par arracher à l'usurpateur inquiet l'ordre d'exécuter l'arrêt, et c'est elle en réalité qui fait tomber la tête de Mariamne. Person-

1. II, VI.
2. II, VIII. Ce trait se trouvait déjà dans Hardy, il est juste de le reconnaître.
3. V, III.
4. III, II.
5. IV, I.

nage éminemment tragique dans son hypocrisie même et dans sa bassesse! Le goût étroit du XVIIIe siècle eût blâmé sans doute son astuce et ses intrigues, les déclarant plus rapprochées de la familiarité comique que de la dignité tragique. Que nous importe aujourd'hui, si l'unité d'impression n'est pas détruite? Dans sa tragédie de caractère, le poète a su faire des artifices de ce personnage de second plan un des principaux ressorts de l'action tragique; l'intérêt en jeu est trop grand pour que les larmes menteuses de Salome nous fassent rire comme celles de Béline; et, loin de reprocher à Tristan d'avoir cru, avant Corneille, que tout caractère vrai était du domaine de la tragédie, pourvu qu'il fût dramatique, nous devons, au contraire, admirer sa Salome aux mêmes titres et pour les mêmes raisons que nous admirons Félix, Ptolomée, Valens et Prusias.

A côté de Jago, Desdémone. La noble et chaste figure de Mariamne forme avec celle de Salome le contraste le plus complet et le plus dramatique[1]. Mariamne éprouve pour Hérode, meurtrier de son aïeul et de son frère, la même horreur qu'Andromaque pour Pyrrhus, fils du meurtrier d'Hector; mais, plus infortunée que l'Andromaque de Racine, elle a dû entrer dans la couche de l'usurpateur, elle a dû subir les embrassements du fratricide. Sa fierté de princesse et sa tendresse de sœur se révoltent à la fois contre cette odieuse union. Trop franche pour dissimuler ses sentiments[2], trop courageuse pour les taire, elle les exprime hautement, avec la liberté la plus imprudente :

> Si mon corps est captif, mon âme ne l'est pas...
> On me verra toujours vivre et mourir en reine[3].

Forte de sa vertu et de sa droiture (car, à la différence de la Mariamne de Hardy, elle n'a jamais songé à tuer Hérode[4]), elle ne sait pas même se contenir en présence de Salome; elle lui déclare la haine qu'elle a pour le roi, avec tous les gens de bien :

SALOME.

> S'ils ont ces sentiments, ils en parlent bien bas.

1. M. Bizos, *loc. cit.*
2. Elle ne mentira qu'une fois, pour sauver non sa tête, mais celle de Soème (III, III) :

> Il ne m'en a rien dit, mais je le sais fort bien.

3. II, I.
4. Tristan a bien compris que ce désir de tuer le père de ses enfants enlevait beaucoup d'intérêt à l'héroïne de Hardy.

MARIAMNE.

C'est qu'ils craignent la mort, et je ne la crains pas [1].

La mort! n'est-ce pas en effet le seul moyen pour elle d'échapper à l'amour d'Hérode? Elle n'est donc point émue de l'accusation portée par l'Échanson :

Ce crime est fort nouveau : l'on vient de l'inventer [2]!

Mais elle rougirait de s'abaisser à se justifier ; aussi témoigne-t-elle en se défendant « plus de courage que d'esprit [3] ». Elle a compris que le coup partait de Salome, et elle se contente de dire à son accusateur :

De bon cœur je pardonne à ta mauvaise foi :
Tu sers par intérêt de plus méchants que toi;
Cette injure est contrainte, et n'a rien qui me fâche :
De tous mes ennemis tu n'es pas le plus lâche [4];

et, se redressant, d'accusée elle se fait audacieusement accusatrice : elle reproche au tyran la mort d'Hyrcan et celle d'Aristobule. — La sentence prononcée, elle trouve, pour remercier le roi, des paroles qui le frappent en plein cœur :

..... Ta haine, obstinée à me priver du jour,
M'oblige beaucoup plus que n'a fait ton amour...
La mort viendra plus tard qu'elle n'est désirée [5].

Cette constance, qui fait le fond du caractère de Mariamne [6], ne se dément jamais, ni sous les menaces d'Hérode, auquel elle répond fièrement :

Tu peux m'ôter la vie, et non pas l'innocence,

ni dans la prison où elle attend l'heure de la mort :

J'irai la recevoir d'un visage assuré [7],

1. II, II.
2. III, II.
3. *Argument du troisième acte.*
4. SERRET, *loc. cit.* : « Ce couplet est vraiment racinien, d'une concision et d'une pureté parfaite, et le dernier vers est admirable. »
5. III, II et IV.
6. Ce mot de *constance* revient sans cesse dans la pièce, dans l'*Avertissement*, dans les *Arguments*.
7. IV, II.

ni sous les outrages immérités de sa mère, ni sous l'épée du bourreau. Cependant le poète a compris que si son héroïne allait avec une joie sans mélange au-devant du coup mortel, si rien ne la retenait à la vie, si le supplice n'était pour elle qu'une délivrance, elle ne saurait vraiment émouvoir la pitié du spectateur [1]. Aussi a-t-il donné à la hautaine Mariamne quelques attendrissements, qui la rendent plus humaine et plus touchante. Sur le chemin de l'échafaud, elle rencontre Alexandra, et, s'oubliant elle-même pour ne songer qu'à la douleur de sa mère, elle exprime un sentiment d'une délicatesse exquise :

> Je voudrais que son cœur pût borner sa tristesse,
> Et que pour mon sujet elle eût moins de tendresse [2].

Enfin, Mariamne est mère. Dans la tragédie de Hardy elle s'en souvient à peine ; à trois reprises, dans celles de Tristan, elle verse des larmes sur les fils qu'elle va quitter : à la nouvelle de la sentence rendue contre elle, elle s'est apitoyée, comme Alceste, sur les orphelins que maltraitera une marâtre impitoyable [3] ; sur l'échafaud, elle proteste une dernière fois de son innocence, dans l'espoir de réveiller l'affection d'Hérode pour les enfants d'une mère

> Qui vécut sans reproche, et sut fort bien mourir [4] ;

enfin, si leur père les abandonne, elle les confie à Dieu, dans un couplet d'une sincérité d'accent admirable :

> Ils restent sans appui ; mais, ô grand Dieu, j'espère
> Que tu leur serviras de support et de père,
> Et que, pour les conduire en ce temps dangereux,
> Ta haute providence ouvrira l'œil sur eux.
> Imprime dans leurs cœurs ton amour et ta crainte ;
> Fais qu'ils brûlent toujours d'une ardeur toute sainte,
> Qu'ils conçoivent sans cesse un résolu penser
> De mourir mille fois plutôt que t'offenser ;
> Que jamais nul excès de tristesse ou de joie
> Ne détourne leurs pas de ta céleste voie ;
> Et, s'ils sont opprimés en observant ta loi,
> Que, vivant sans reproche, ils meurent comme moi [5].

1. C'est pour cette raison que l'on a voulu bannir les martyrs de notre théâtre.
2. IV, v.
3. III, II.
4. V, II.
5. IV, v.

N'est-il pas vrai que tout est déjà racinien dans ce morceau : l'élévation de la pensée, la profondeur du sentiment, le mouvement de la prière, la facture des vers, et que dans cette scène l'énergique Mariamne s'éloigne un moment des héroïnes de Corneille pour se rapprocher des héroïnes de Racine [1] ?

Hérode, lui, est déjà un personnage de Racine, un frère aîné d'Hermione et de Roxane, d'Oreste et de Mithridate. Tristan, qui a mis à composer cette figure tragique un soin tout particulier [2], a su nous présenter successivement, avec un art déjà presque digne de son illustre successeur, les faces diverses de ce caractère complexe. Son Hérode n'est pas seulement un mari quelconque, jaloux et violent, qu'un faux rapport pousse à un assassinat légal, dont il se repent aussitôt ; c'est bien un homme vivant, reproduit dans toute l'étendue de sa nature, avec ses grandeurs et ses faiblesses ; c'est bien un tyran dans toute la force de l'âge, un despote de l'Orient, le sanguinaire roi de Judée, qui préluda, selon la légende, par le meurtre de sa femme et de trois de ses fils au massacre des Innocents [3]. Pas plus que Mithridate, dont il a l'esprit cultivé [4], le courage et la cruauté, ce n'est un souverain médiocre et vulgaire ; dès ses jeunes années, sa valeur s'est signalée sur les champs de bataille :

> Je n'avais pas quinze ans lorsque je pris les armes,...
> Et si, dès ce temps-là, mon bras par mille exploits
> Domptait les nations et soumettait les rois [5].

L'horreur du double crime par lequel il a consolidé son usurpation ne doit pas fermer nos yeux à l'habileté qu'il a déployée pour s'élever jusqu'au trône, et à la prudence politique dont il ne se départira jamais, même dans les plus sanglants excès où l'emportera un amour outragé [6]. L'éclat avec lequel il règne prouve qu'il était digne

1. M. Rigal l'a reconnu (*Op. cit.*, p. 348) : « Le passage fait songer à Racine. »

2. « Je me suis efforcé de dépeindre au vif l'humeur de ce prince sanguinaire, à qui la nature avait fait assez de grâce pour le rendre un des plus grands hommes de son siècle, s'il n'eût employé ces merveilleux avantages contre sa propre réputation en corrompant des biens si purs par le débordement d'une cruauté sans exemple et des autres vices qu'on a remarqués en sa vie » (*Avertissement*).

3. Renan, *loc. cit.*, p. 6 : « Hérode n'essaya pas de tuer Jésus, qui ne naquit que quatre ans après sa mort. »

4. Appien, *De la Guerre Mithridatique*, XV.

5. I, III.

6. Hérode a beau être, comme tous les Orientaux, fataliste (I, III) :

> Ce qu'écrit le destin ne peut être effacé,

il a beau croire qu'un démon le protège et veille pour son salut (IV, I) :

du pouvoir, et il n'est pas sans avoir quelque droit de dire :

La Judée, aujourd'hui soumise à ma puissance,
Ne trouve son bonheur qu'en son obéissance [1].

Ce courage, ces talents politiques, cette vivacité d'esprit que Tristan a cherché si curieusement à rendre, toutes ces qualités, qui concilieraient à un autre personnage notre estime, atténuent dans une certaine mesure l'aversion que nous causent les vices d'Hérode, sa défiance ombrageuse, ses emportements furieux, sa cruauté extraordinaire même pour un monarque asiatique ; si bien que, malgré tous ses crimes, il peut rester encore digne de notre pitié [2], comme Hermione, comme Phèdre, par la sincérité de la passion dont il est lui-même la première, sinon la plus touchante victime.

Cet amour invincible d'Hérode pour Mariamne, Tristan l'a peint de couleurs si vraies et si saisissantes que J.-B. Rousseau, en 1731, ne craindra pas d'écrire : « Depuis plus de cent ans [3] que cette tragédie a été mise sur le théâtre, on n'en a point encore vu où les ressorts, qui remuent le cœur humain, soient employés avec plus d'art, ni où toutes les différentes faces que peut recevoir une passion démesurée soient mises dans un plus grand jour, et exprimées d'une manière plus propre à inspirer la terreur et la pitié [4]. » Bel éloge, et bien acquis, car Tristan a su, avec une adresse infinie, marquer d'un trait précis chacune des étapes de cette passion furieuse, qui conduit Hérode au crime et à la folie ; dans le cadre étroit de la tragédie française, qui ne permet pas les amples développements et les grada-

Il préserve ma tête, il soutient ma couronne ;
Au milieu des combats son aile m'environne...,

cette résignation d'une part et cette conviction de l'autre ne l'empêcheront point, quand il se décidera, la mort dans l'âme, à ordonner le supplice de Mariamne, de se souvenir des nécessités de sa propre situation, et de prendre immédiatement, par l'envoi d'un courrier à Auguste, les mesures qu'elle réclame (IV, I) :

Il sera nécessaire incontinent après
D'en avertir César par un courrier exprès,
De crainte que l'envie, avec ses artifices,
Me rende près de lui quelques mauvais offices,
Et me fasse passer, la vérité celant,
Pour un prince ombrageux, injuste et violent.

1. I, III.

2. « Son courage et sa bonne conduite ont effacé une partie des taches de sa vie » (LA CALPRENÈDE, *Dédicace* de *la Mort des enfants d'Hérode*.) — RENAN, *loc. cit.*, p. 5 : « Hérode était un superbe Arabe, intelligent, habile, brave, fort de corps, dur à la fatigue, très adonné aux femmes », et l'historien l'appelle plus loin (p. 10) : « ce beau lion terrible. »

3. Il y a là une légère erreur de dates.

4. *Avertissement* de *Mariamne*.

tions à peine sensibles du drame de Shakespeare, il a su faire des progrès, des emportements, des remords de la jalousie, une étude assez exacte, assez puissante, pour mériter d'être rappelée même à côté de cet incomparable chef-d'œuvre qui a nom *Othello* [1].

Tout concourt à entretenir l'amour ardent et insatiable d'Hérode pour Mariamne : sa vanité et la fougue de ses sens ; en elle, le soldat de fortune aime la fille de ses anciens maîtres, le libertin blasé avant l'âge sa jeune et belle chasteté. Il n'est pas jusqu'aux répugnances visibles de la reine qui n'excitent et n'exaspèrent cet amour : maître du corps de Mariamne, Hérode voudrait être maître du cœur qui l'anime [2] ; pour un sourire de la jeune femme, il donnerait sa gloire et sa puissance, et il n'obtient d'elle que des tendresses forcées, dont s'irritent son orgueil et sa passion ! Il s'échappe en reproches, en menaces, pour tomber bientôt repentant et suppliant aux genoux de celle qui l'a « ensorcelé ». Il trouve mille raisons pour l'excuser auprès de Phérore et de Salome, pour l'excuser à ses propres yeux : ce que l'on prend pour de l'aversion n'est qu'un effet de sa froideur naturelle, de sa pudeur ; si elle n'aimait pas secrètement Hérode, lui eût-elle jadis sauvé la vie [3] ? Pour ce qui est des propos qu'on lui prête, faut-il

Aux rapports des valets donner tant de créance ?

Et quand il serait vrai, après tout, qu'importe ? Sa bouche

avec un seul baiser,
Quand elle aurait tout dit, pourra tout apaiser.

C'est bien là une de ces passions qui prennent l'homme tout entier, qui énervent son âme et aveuglent sa raison, une de ces passions

1. Chose curieuse, en composant son drame, le poète anglais a songé à l'histoire d'Hérode et de Mariamne, et il y a fait allusion dans la dernière scène : « Parlez de moi comme je suis, dit Othello. Alors vous parlerez d'un homme, dont la main, comme celle du Juif pervers, a détruit une perle plus précieuse que toute sa race » (*Trad. Guizot*).

2. I, III. Elle me refuse, dit-il,

Un cœur, que je ne puis ranger sous mon pouvoir,
En possédant le corps où je le sens mouvoir.

3. *Ibid.*

Quand le Parthe inhumain prit Hyrcan et Phaselle,
Je dus ma délivrance à son conseil fidèle :
Sans cet insigne effet de sa secrète amour,
Je perdais à la fois et le sceptre et le jour ;
C'était fait de ma vie, et le traître Antigone,
En me foulant aux pieds, remontait sur le trône.

que les anciens croyaient l'effet d'un philtre magique ou de la vengeance d'un dieu :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Aussi de quelle blessure saigne le cœur d'Hérode, quand la reine lui fait un nouvel affront, plus cruel que tous les autres ! Sa colère lui persuade que son amour est mort[1] ; il écoute avec crédulité la dénonciation de l'échanson contre celle qu'il défendait tout à l'heure, et il fait arrêter la reine. Déjà est réuni le tribunal qui condamnera l'empoisonneuse ; dans le ressentiment haineux de l'amour blessé, Hérode presse et menace les juges ; il leur arrache une sentence de mort. Alors la pensée de ses enfants fait couler quelques larmes des yeux de Mariamne. Il n'en faut pas plus pour qu'aussitôt la haine s'affaisse et tombe au fond du cœur d'Hérode ; les pleurs, qui rendent la beauté de Mariamne plus touchante, émeuvent sa pitié et réveillent ses désirs [2]. Il aime, et déjà il a pardonné à celle qu'il croit coupable, sans songer à sa propre sûreté :

Par le cours de ses pleurs mon cœur s'est attendri...
Déjà mon âme incline à la miséricorde.
Tu demandes sa grâce, amour : je te l'accorde...
Fais lui voir que je l'aime à l'égal de moi-même,
Et s'il se peut encore, amour, fais qu'elle m'aime [3].

1. II, VI :

Je la hais maintenant à l'égal de la peste.

2. Les larmes de Mariamne semblent produire sur Hérode le même effet que celles de Junie sur Néron (*Britannicus*, II, II) :

J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler,

que celles de dona Elvire sur don Juan (IV, X) : « Son habit négligé, son air languissant et ses larmes ont réveillé en moi quelques restes d'un feu éteint. » Mais la fugitive émotion de don Juan n'est qu'un odieux libertinage ; il y a de la férocité dans l'amour que ressent un Néron, comme l'avait très bien compris Talma (H. AUDIBERT, *Indiscrétions et confidences*, p. 45-48). Il se mêle sans doute aussi quelque sensualité à la pitié qu'éprouve Hérode, mais cette pitié est sincère . « L'amour, qui était sortie de son cœur par la porte de la crainte et de la colère, y rentre aussitôt par celle de la pitié » (*Argument du 3e acte*).

3. III, II. Serret (*loc. cit.*, p. 347) admire beaucoup ce mouvement d'Hérode : « Ce n'est pas un *aparté* de convention, comme on en faisait alors au théâtre ; c'est un retour de l'homme sur lui-même exprimé avec un bonheur et une aisance qui font oublier l'art. Molière, qui connaissait *Mariamne*, et qui devait l'apprécier, a imité deux fois ce beau mouvement de passion, d'abord dans l'*Ecole des Femmes*, lorsque Arnolphe s'emporte contre l'innocente Agnès, puis dans le *Misanthrope*, quand Alceste, trahi, se trouve en présence de Célimène. Plus on étudie l'œuvre de Tristan, plus on y constate de ces beautés qu'on a l'habitude de n'admirer que chez ses successeurs. »

Le revirement est naturel [1], et le dernier vers touchant, comme les protestations de tendresse que multiplie Hérode. Mais voici que Mariamne a prononcé une parole imprudente : un nouveau soupçon, cent fois plus terrible que le premier pour son amour, se glisse dans l'âme troublée d'Hérode : Mariamne l'a trompé avec Soème; sa froideur pour lui ne vient pas de sa chasteté ; elle aime un autre [2]! Une douleur encore inconnue torture le cœur du tyran ; la jalousie, une jalousie forcenée, le déchire :

> La fureur me saisit, et ce cruel outrage,
> Me mettant hors de moi, m'abandonne à la rage [3].

Cette fureur d'Hérode est marquée encore par le poète de traits bien curieux : dans l'exaspération de sa colère, la grossièreté de l'ancien soldat reparaît; comme Othello, il n'épargne pas à la femme soupçonnée les propos injurieux ; et sa passion lui présentant sans cesse aux yeux l'image odieuse de la trahison, il s'emporte, dans la scène de l'Eunuque, aux dernières brutalités d'expression [4] : il crie, il tue, sans pouvoir chasser de son cœur celle qu'il méprise et qu'il adore toujours ; et peut-être ces imprécations et le double supplice de Soème et de l'Eunuque suffiraient-ils à user sa rage, peut-être Mariamne pourrait-elle encore échapper à la mort, si Phérore et Salome n'étaient point là.

En effet, comme il fallait s'y attendre, un abattement mélancolique a succédé aux emportements furieux d'Hérode ; il s'applaudit encore de sa cruauté légitime ; mais il sent déjà que, s'il la pousse jusqu'au bout, rien ne le pourra consoler de la perte de cette femme dont il ne saurait se passer ; sa plainte trouve des accents passionnés [5] :

> O cieux ! pourquoi faut-il qu'elle soit infidèle ?
> Vous deviez la former moins perfide ou moins belle...

1. Nous retrouverons un mouvement semblable dans *Bajazet* (III, I) ; Roxane, dédaignée et furieuse, va perdre Bajazet, et soudain :

> Bajazet, écoutez, je sens que je vous aime.

2. C'est déjà le cri de Phèdre au quatrième acte de la tragédie de Racine :

> Hippolyte est sensible, et ne sent rien pour moi !
> .....Ah ! douleur non encore éprouvée !

3. III, IV.

4. Rien n'est plus humain et plus vrai, bien que cette grossièreté ait choqué le goût trop délicat de Serret (*loc. cit.*, p. 348).

5. IV, I.

Je suis à la punir justement animé.
Mais quoi ? faire périr ce que j'ai tant aimé [1] ?

Il cherche maintenant des excuses à Mariamne. Et ici nous devons relever un trait d'une vérité admirable. Tout à l'heure Hérode s'emportait contre Sadoc, qui, moins impitoyable que les autres juges, ne voulait condamner Mariamne qu'à la prison. Le moment venu de la livrer au bourreau, Hérode incline lui-même à cet avis plus doux ; son amour veut encore épargner la criminelle : qui sait si la clémence ne gagnera pas enfin au roi ce cœur que rien n'a pu lui conquérir ? Espoir honteux, dont il rougit lui-même, qu'il n'oserait avouer à sa sœur et à son frère, qu'il essaie de dissimuler sous les apparences de la rigueur ; s'il la sauve, c'est, dit-il, pour mieux la punir :

En lui donnant la mort je finis sa misère ;
Une longue prison lui serait plus sévère :
Là, toujours le dépit, la honte et le regret
Donneraient à son âme un châtiment secret.

Cela n'est-il pas d'une psychologie bien profonde ?

Mais c'en est fait : Hérode s'est laissé arracher l'arrêt mortel, et, quand le rideau se lève sur le cinquième acte, nous voyons le roi incertain, éperdu, se demandant ce que se demandera Hermione dans une situation identique :

Ah ! ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais [2] ?

Sa haine laissera-t-elle périr Mariamne ? son amour révoquera-t-il l'arrêt fatal ? A la fin du monologue d'Hérode, comme à la fin de celui d'Hermione [3], l'amour l'emporte sur la haine : Mariamne vivra ! Au même moment Narbal vient annoncer que Mariamne est morte. Hérode tombe en faiblesse ; et quand, revenu à lui, il a écouté le funeste récit, il s'abandonne aux transports de la plus vive douleur :

Trouverai-je un refuge au centre de la terre,
Où mon crime se trouve à couvert du tonnerre ?...
Où je ne traîne point mon enfer après moi [4] ?

1. « Au lieu de dire : « ce que j'aime tant. » Voilà ce qu'on pourrait appeler une beauté inconsciente, dont l'auteur ne se rend pas compte à lui-même. Ce qu'il y a de plus admirable chez un poète est souvent ce à quoi il n'a pas songé » (SERRET, *loc. cit.*, p. 351).
2. *Andromaque*, V, I.
3. Voir les *Mémoires de Mlle Clairon*.
4. V, II. On sait quel admirable parti Racine a tiré de ce mouvement dans *Phèdre* (IV, VI) :

Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale.
Mais que dis-je ? Mon père y tient l'urne fatale, etc.

Par deux fois il veut prendre l'épée de Narbal et s'en percer le cœur; « dans les mouvements de sa rage, il conjure les Juifs d'expier par sa mort celle de leur maîtresse légitime [1]. » Ce développement, Tristan l'avait trouvé indiqué dans Hardy; mais ce qui suit lui appartient en propre, et est plus beau encore et plus passionné; égaré par la fureur, Hérode pousse des imprécations contre les Juifs, qui se refusent à venger sur lui leur reine :

Vous avez trop de peur d'acquérir de la gloire;
Vous auriez du regret de vivre dans l'histoire.....
Cieux, qui voyez le tort que souffre l'innocence,
Versez sur ce climat un malheur infini;
Punissez ces ingrats, qui ne m'ont point puni.

« Ingrats envers Mariamne, s'écrie Serret à propos de ce vers resté fameux [2], la passion se trahit dans chaque mot [3] ». L'infortuné va tomber bientôt dans la frénésie. Phérore et Salome le trouvent pâle, les yeux égarés [4], dans un calme effrayant :

SALOME.

Seigneur, vos sentiments sont bien mélancoliques.

HÉRODE.

C'est que j'ai trop de soin des affaires publiques;
Mais je veux aujourd'hui prendre un peu de repos...
A parler librement, ce qui me tient en peine,
C'est que depuis hier je n'ai point vu la reine :
Commandez de ma part qu'on la fasse venir.

Il faut bien que Salome lui rappelle la triste vérité.

Quoi! Mariamne est morte?

Et sa fureur reprend le malheureux, qui jette des cris, s'arrache les cheveux, se déchire le visage, chasse de sa présence ceux qui l'ont poussé à frapper la reine, ordonne qu'on élève à sa victime un temple, où toute la Judée viendra adorer la belle image de Mariamne :

1. *Argument de l'acte V.*
2. SUARD, *Mélanges de Littérature*, t. IV, p. 165.
3. *Loc. cit.*, p. 350.
4. V, III.

Oui, je veux que sa fête en ces lieux s'établisse,
Et qu'on la solennise, ou bien que l'on périsse.

Dernier cri de rage, dans lequel nous retrouvons le tyran tout entier. Puis Hérode retombe dans sa démence tranquille. De nouveau, conformément à l'histoire, il oublie la mort de Mariamne, et demande à la voir par ces vers touchants :

Par sa seule présence elle cause ma joie :
Je lui pardonne tout, pourvu que je la voie.
On mettra son Eunuque en pleine liberté.

Et voici que le délire d'Hérode lui figure une vision ; il aperçoit Mariamne, qui s'élève au ciel, pleine de majesté ; il la supplie avec larmes de pardonner à son persécuteur :

Pour t'aller témoigner quel est mon repentir,
Mon âme avec mes pleurs s'efforce de sortir.
Vois l'excès de l'ennui dont elle est désolée,
Et comment pour te suivre elle prend sa volée [1].

Il tombe évanoui à ces derniers mots, et Narbal tire en quelques vers la moralité de cette tragédie de caractère, qui a été conduite à son dénoûment inévitable par les passions contraires des trois principaux personnages :

O Prince, pitoyable en tes grandes douleurs,
Toi-même es l'artisan de tes propres malheurs :
Ton amour, tes soupçons, ta crainte et ta colère
Ont offusqué ta gloire et causé ta misère :
Tu sais donner des lois à tant de nations,
Et ne sais pas régner dessus tes passions.

On se demande vraiment comment, après avoir lu la tragédie de Tristan, Lotheissen a écrit qu'il n'y a dans le caractère d'Hérode « aucun trait qui puisse attirer l'attention [2] ». Bien au contraire, jamais en France une étude de la passion n'avait encore été marquée de traits à la fois si délicats et si profonds ; par la vérité même avec laquelle sont exprimés son amour et sa jalousie, l'Hérode de Tristan

1. C'est le texte de 1639, le meilleur.
2. *Geschichte der Französischen Literatur*, t. II, p. 123. Le critique a pourtant reconnu plus haut (p.120) que personne n'avait encore retracé avec tant de puissance la farouche passion d'un tyran.

est, ainsi que l'a très bien dit Serret [1], « un de ces rares personnages qui s'emparent de l'âme des spectateurs, comme Othello, comme le Misanthrope. » Ainsi, dès son début au théâtre, Tristan — et en cela il a été vraiment un précurseur — non seulement avait tenté la tragédie de caractère, mais encore avait compris ce que prouvera Racine et ce que décrétera Boileau, que l'amour, loin d'être un simple ornement, doit être l'âme même d'une tragédie, et que :

De cette passion la sensible peinture
Est, pour aller au cœur, la route la plus sûre ;

trente ans avant *Andromaque*, Tristan a donné la première tragédie fondée exclusivement sur l'amour, et un éclatant succès est venu montrer que l'idée était heureuse, et que ce coup d'essai était un coup de maître. « Quand Mondory jouait la *Mariamne* au Marais, dit le P. Rapin dans ses *Réflexions sur la Poétique* [2], le peuple n'en sortait jamais que rêveur et pensif, faisant réflexion à ce qu'il venait de voir, et pénétré à même temps d'un grand plaisir » ; et il écrit ces mots, qui sont pour Tristan un bel éloge : « En quoi on a vu quelque crayon de ces fortes impressions que faisait autrefois la tragédie. »

Sans doute des causes particulières, des circonstances indépendantes du mérite réel et durable de l'œuvre, ont concouru, en 1636, à assurer à la tragédie de Tristan ce succès retentissant que Scudéry [3], Grenailles [4], Scarron [5], Racan [6], d'Aubignac [7], tous les écrivains de l'époque sont unanimes à constater.

D'abord le poète avait eu l'heureuse fortune de trouver un interprète de génie [8], et ses rivaux, Corneille tout le premier, n'ont

1. *Loc. cit.*, p. 349.
2. Liv. II, art. XIX.
3. Il opposait au *Cid* « les *Sophonisbe*, les *César*, les *Cléopâtre*, les *Hercule*, les *Mariamne*, les *Cléomédon*, et tant d'illustres héros qui ont charmé les honnêtes gens sur le théâtre » (*Observations sur le Cid*).
4. *Préface* de *l'Innocent malheureux* (1639).
5. *Recueil de quelques vers burlesques* (1643), *l'Auteur à ses vers* :

> ... Vous avez dans les ruelles
> Presque autant d'estime qu'en a
> La *Sophonisbe*, ou le *Cinna*,
> *Ibrahim*, ou la *Mariamne*.

6. *Lettre à Ménage* du 17 octobre 1654 : « L'*Antigone*, la *Médée*, la *Sophonisbe* et la *Mariamne*, qui sont les plus belles [tragédies] qui soient venues à ma connaissance du temps passé et du temps présent. »
7. *Loc. cit.*
8. Un ami de Tristan, l'abbé de Marolles, ne tarit pas en éloges (*Mém.*, 1755, t. II, p. 223, et t. I, p. 235) sur « l'admirable Mondory, le plus parfait comédien de son temps, qui n'a point laissé de successeur, et qu'on eût pu comparer sans flatterie au Roscius des anciens ».

même point manqué d'attribuer à Mondory seul la vogue de la *Mariamne* [1]. Ensuite, sans tenir compte du talent de l'acteur, les habitudes et les goûts de leur temps auraient suffi pour fermer les yeux aux spectateurs de Tristan sur certains défauts qui nous choquent aujourd'hui dans sa pièce. Il est certain, par exemple, que les remords et les fureurs d'Hérode, beaucoup plus développés encore que ceux d'Othello, nous paraissent un peu longs [2], et que l'on ne pourrait plus jouer le cinquième acte de *Mariamne* sans y pratiquer des coupures. Mais qui eût songé alors à en demander? La folie était à la mode au théâtre, et surtout la folie causée par l'amour, comme nous le prouvent les premières comédies de Corneille. D'ailleurs, la morale que l'*Astrée* avait contribué à répandre [3], et que Corneille a formulée dans son *Cinna* par la bouche d'Euphorbe :

..... L'amour rend tout permis [4],

autorisait les contemporains à s'intéresser sans nulle réserve aux souffrances du bourreau de Mariamne et à s'attendrir sans aucun scrupule sur ses remords et sur sa démence. Il n'est pas enfin jusqu'à la préciosité, aujourd'hui ridicule, avec laquelle s'exprime par moments la douleur pourtant sincère du tyran, qui n'ait été pour la *Mariamne*, à son apparition, une cause de succès. Elle a réussi en 1636, comme le *Cid*, par ses défauts autant que par ses qualités : personne alors, ni Scudéry, ni l'Académie, n'a blâmé les pointes déplacées que fait Chimène en demandant qu'on venge la mort de son père :

Ce sang, qui tant de fois garantit vos murailles,
Ce sang, qui tant de fois vous gagna des batailles,
Ce sang, qui, tout sorti, fume encor de courroux
De se voir répandu pour d'autres que pour vous [5];...

pourquoi donc aurait-on reproché à la douleur d'Hérode de s'exprimer dans le même style :

1. « Peut-être que l'excellence de l'acteur y contribuait beaucoup » (*Discours de l'utilité et des parties du poème dramatique*).

2. M. Rigal, *Op. cit.*, p. 355. — Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. VI, p. 79.

3. Nous y voyons la perfide Laonice jouir, au dénoûment, sans reproche, de l'amour dévoué de son cher Tircis, qu'elle a conquis par une ruse impie.

4. III, I. C'est la morale de *Mélite*; c'est celle de la *Clorinde* (IV, III) et de la *Celie* (V, III) de Rotrou.

5. *Le Cid*, II, VIII.

Ma bouche à son bourreau mit le fer à la main :
Ma bouche, complaisante à ma rage animée,
D'un seul mot pour jamais rend la sienne fermée.
Ah! bouche sanguinaire, et pleine de rigueur,
Mon regret te convainc d'avoir trahi mon cœur.
Funeste truchement de mon âme insensée,
Qui sus pour mon malheur exprimer ma pensée,
Sers-moi dans ton office avec plus de raison,
Et produis le remède ensuite du poison [1].

Comment les mêmes spectateurs, qui devaient trouver si beaux, au témoignage de Scudéry [2], ces vers de Chimène :

La moitié de ma vie a mis l'autre au tombeau,
Et m'oblige à venger, après ce coup funeste,
Celle que je n'ai plus sur celle qui me reste [3],

n'auraient-ils pas battu des mains à cette invocation d'Hérode :

O mort, en mes ennuis j'implore ta pitié :
Viens enlever le tout dont tu pris la moitié [4]!

Et ce bel esprit, ces faux brillants, étaient même tellement à la mode sous Louis XIII que Tristan, dans son *Avertissement*, a cru devoir s'excuser, ayant porté à la scène un héros cultivé et « spirituel », de n'avoir pas multiplié ces beautés « fardées » dans sa tragédie, et de leur avoir préféré les beautés « naturelles » : « Je ne me suis pas proposé de remplir cet ouvrage de pointes recherchées et d'imitations italiennes, etc. [5] »

Mais à ces causes passagères d'engouement, qu'il était juste pourtant de rappeler, il fallait bien qu'il se joignît aussi des raisons constantes d'admiration pour la *Mariamne*, puisque cette admiration a si

1. *Mariamne*, V, II.
2. *Observations sur le Cid.*
3. *Le Cid*, III, III.
4. *Mariamne*, V, II. Hâtons-nous de dire que les vers de Tristan sont moins mauvais que ceux de Corneille, que le mot *moitié* s'employait alors fréquemment pour *épouse*, et que, appliquée à Mariamne par Hérode, l'expression se trouve ainsi beaucoup plus juste qu'appliquée par Chimène à son père.
5. Dès 1639 le poète a même supprimé quelques-uns des enjolivements dont il avait primitivement orné sa tragédie ; c'est ainsi qu'il a cru devoir retrancher ces quatre vers, qui commençaient, dans l'édition originale, les plaintes d'Hérode après la mort de Mariamne :

La neige de son corps n'est donc plus animée!
La rose de sa bouche est pour jamais fermée!
Sa voix a donc perdu l'adresse de charmer,
Et ses yeux oublié l'usage d'enflammer!

longtemps survécu au rare talent de Mondory, aux goûts, à la morale et au jargon de 1636 [1]; ces raisons, ce sont l'intérêt de la fable, le bonheur du plan, la fermeté du style, et surtout la vérité dans la peinture des caractères, la profondeur dans l'étude de la passion. Un fait en dira plus, d'ailleurs, à l'honneur de Tristan, que toutes nos louanges : notre plus grand peintre de l'amour, Racine, a montré par deux fois qu'il se souvenait du beau délire d'Hérode, quand il nous a présenté l'admirable tableau des fureurs d'Oreste au dénoûment de son *Andromaque*, et quand, à la fin de son *Britannicus*, il nous a décrit le trouble de Néron,

Qui se voit pour jamais séparé de Junie [2].

Le succès extraordinaire de la *Mariamne*, qu'ont enregistré tous les critiques, les frères Parfaict [3], Voltaire [4], l'abbé Nadal [5],

1. M. V. Fournel (*Contemporains de Molière*, t. III, p. 6) appelle la *Mariamne* « un des chefs-d'œuvre de notre vieille tragédie ». — M. Bizos dit dans sa thèse sur *Mairet*, p. 322 : « Tout le théâtre de Scudéry ne vaut pas la *Mariamne* de Tristan... Quand Mondory ne fut plus là, avec sa noble prestance et ses cris douloureux, qui terrifiaient les spectateurs, la tragédie de Tristan se maintint néanmoins sur le théâtre. N'est-ce pas une première preuve de son mérite? Lorsqu'une pièce survit à un interprète aussi fameux, on peut sans hésitation la classer parmi les œuvres qui s'élèvent au-dessus de la médiocrité. »

2. Hérode, dans son égarement, aperçoit sa victime toute sanglante :

On voit un tour de sang dessus sa gorge nue;

de même Oreste, dans son délire, aperçoit l'ingrate Hermione qui vient arracher Pyrrhus à ses coups :

Mais que vois-je ? à mes yeux Hermione l'embrasse! etc.

Dans *Mariamne*, Phérore et Narbal dépeignent ainsi le trouble d'Hérode (V, III) :

Le voici qui revient troublé de sa manie :
Mille tristes pensers lui tiennent compagnie;
Il a le teint tout pâle, et les yeux égarés...
Sa douleur est si vive et si fort véhémente
Que, si vos bons conseils n'en détournent le cours,
Vous le verrez bientôt à la fin de ses jours;

ces deux morceaux semblent avoir servi de modèle à Racine pour la fin du récit d'Albine dans *Britannicus* (v. 1755-1763) :

Il rentre. Chacun fuit son silence farouche;
Le seul nom de Junie échappe de sa bouche.
Il marche sans dessein; ses yeux mal assurés
N'osent lever au ciel leurs regards égarés,
Et l'on craint, si la nuit jointe à la solitude
Vient de son désespoir aigrir l'inquiétude,
Si vous l'abandonnez plus longtemps sans secours,
Que sa douleur bientôt n'attente sur ses jours.

Et justement Saint-Evremond place la *Mariamne* à côté de ces deux tragédies de Racine : « Nous avons été touchés de *Mariamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcyone*, de *Venceslas*, de *Stilicon*, d'*Andromaque*, de *Britannicus* » (*Œuvres*, 1725, t. III, *Sur les Tragédies*, p. 147).

3. *Préface* du t. V, p. v; *Préface* du t. VI, p. VIII et IX; t. V, p. 191.

4. Ed. Beuchot, t. XXXV, p. 98, *Remarques sur les Observations de M. de Scudéry*.

5. *Œuvres mêlées*, t. I, p. 280.

Babault [1], Léris [2], Maupoint [3], M. V. Fournel [4], M. Bizos [5], Lotheissen [6], ne nous est pas seulement connu par le témoignage des contemporains ; nous en trouvons encore une preuve dans le très grand nombre d'éditions qui ont été données de cette tragédie. Voici la liste de ces éditions, telle qu'elle se trouve à la page 9 de la *Notice* sur Tristan qui précède la réimpression de *Mariamne* dans la *Petite Bibl. des Théâtres* (1784) :

« *Mariamne*, éd. originale, chez Augustin Courbé, 1637, in-4°.

La même, revue et corrigée, Paris, 1637, 1639, et 1644, quatrième édition, chez le même, in-4°.

La même, Troyes, 1724, in-12, chez Jacques Oudot.

La même, augmentée de la *Vie de l'auteur*, Paris, 1724, chez François Flahault, in-8°.

La même, revue et corrigée par J.-B. Rousseau, Paris, Didot, 1731, in-12.

La même, dans le second volume du *Recueil des meilleures pièces du théâtre français*, Paris, 1737, in-12.

La même, dans le *Recueil des meilleures pièces dramatiques faites en France*, Lyon, 1780, in-8°. »

Si longue qu'elle soit, cette liste est encore fort incomplète : on n'y a porté ni l'édition in-12 imprimée à Rouen et vendue à Paris chez Courbé en 1645, et reproduite en 1648 dans le *Théâtre français des sieurs de Scudéry, Tristan, Desmarets, et autres*, publié par le même Courbé ; ni l'édition de Toulouse, 1652, in-8°, que nous avons trouvée à la Bibliothèque de Grenoble ; ni la jolie édition elzévirienne, jouxte la copie, publiée en 1655 par Courbé, que Brunet signale d'après le *Catalogue de Soleinne*, et que nous avons vue à la Bibliothèque de Liège ; ni une petite édition in-12 de 1676, qui a paru dans une vente récente ; ni les éditions de Troyes, 1718 et 1736, in-12, dont la première est à la Bibliothèque de Gand, et dont la seconde nous a été indiquée par M. Tandeau de Marsac ; ni les réimpressions de la *Mariamne* revue par J.-B. Rousseau, dans les *Pièces dramatiques choisies et restituées par M.* ***, à Amsterdam, chez Fr. Changuion, 1733 et 1734, in-12. Il est probable en outre qu'il a été donné, dans les provinces surtout, plus d'une autre édition

1. *Annales dramatiques*, t. VI, p. 105.
2. *Dict. portatif hist. et litt. des Th.*, p. 28.
3. *Bibl. des Th.*
4. *Les Contemporains de Molière*, t. III, p. 6.
5. *Loc. cit.*
6. *Geschichte der Französischen Literatur*, t. II, p. 119.

de la *Mariamne*, qui a échappé aux recherches des bibliographes et aux nôtres. Mouhy en signale trois [1], qui ne sont signalées nulle part ailleurs; nous les indiquons ici, mais sous toutes réserves, comme il convient de faire pour tout ce qui sort de cette plume suspecte : éditions in-8° en 1637, 1644 et 1656, chez Courbé.

Toutes ces éditions, hormis les trois premières, présentent en elles-mêmes peu d'intérêt; car, à l'exception de celle qui se trouve dans la *Petite Bibl. des Th.*, et où l'éditeur a pris soin de donner en notes un certain nombre de variantes relevées sur le manuscrit de la Bibliothèque nationale [2], toutes les autres ne sont que des réimpressions plus ou moins fautives du texte de la troisième édition (1639) [3]. Mais elles prouvent par leur nombre même et par leurs dates le grand et durable succès de la *Mariamne* de Tristan, et, à ce titre, elles devaient être rappelées ici.

Il est probable que la *Mariamne* a eu, comme le *Cid*, l'honneur d'être traduite en plusieurs langues. Les bibliographies sont muettes sur ce point; mais, dans un recueil factice de la Bibliothèque de

1. *Journal du Th. fr.*, t. VII, *Dict. des Pièces*, p. 792 (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.* 9235).

2. *F. fr.*, 15077. La *Petite Bibl. des Th.* n'a reproduit qu'une partie de ces variantes, qui sont au nombre de près de cent. La plupart des vers corrigés avant l'impression par Tristan contenaient des archaïsmes, des incorrections, des grossièretés choquantes, comme ces deux vers d'Hérode à l'Eunuque (III, IV) :

> T'avais-je pas commis à me garder deux pommes
> Dont l'abord devait être inaccessible aux hommes?

ou simplement des expressions trop familières, comme celle-ci (I, III) :

> Que trente légions d'Arabes et de Parthes
> Tournent vers mes États pour y brouiller les cartes,

que le poète fit disparaître sur le conseil de ses amis (*Œuvres mêlées de M. Chevreau*, 1697, *Lettre à M. Le Fèvre*). De même que Racine s'entendra justement reprocher d'avoir mis cette exclamation : « Dieux! » dans la bouche de la Juive Bérénice, Tristan l'avait par inadvertance placée dans celle de la Juive Salome (I, III); ses personnages parlaient trop souvent de la Fable, comme l'Hérode d'Heinsius (BALZAC, *Dissertation sur une tragédie intitulée Herodes infanticida*), et la variante la plus considérable est un morceau de seize vers (I, III), où Hérode était mythologiquement comparé à Hercule désarmé par Omphale, et que le poète a remplacé par un morceau de vingt-quatre vers, où l'époux de Mariamne est beaucoup plus à propos comparé à Samson, à David, à Antoine, vaincus par l'amour. Comme la représentation de sa tragédie demandait primitivement un trop grand nombre d'acteurs (dix-neuf), Tristan a réuni en un seul personnage Tharé, « gentilhomme de la chambre d'Hérode », Isboseth, « seigneur de la cour d'Hérode, » et Pharès, « capitaine des gardes » ; enfin, le manuscrit divisait les actes en scènes moins nombreuses que ne font les éditions, à partir de la troisième. Les deux premières éditions sont extrêmement rares; nous n'avons trouvé la première qu'à la Comédie-Française; la seconde, « revue et corrigée », est à la Bibliothèque de Grenoble (F. 6135).

3. C'est dans cette édition de 1639 qu'il faut chercher le texte définitivement fixé par Tristan; mais, pour la deuxième édition, il avait déjà fait la plus grande partie de ses corrections.

Gand, entre des traductions de l'*Horace* et de l'*Héraclius* de Corneille, nous avons mis la main sur une traduction hollandaise de la célèbre tragédie de Tristan : « *Herodes en Mariamne, treurspel door Kataryne Lescailje, t'Amsteldam, by David Ruarus*, 1730 », tel est le titre de cette traduction, assez libre sans doute, car Kataryne Lescailje [1] a donné le nom de Judas à l'Échanson, que Tristan ne nommait point, celui de Benjamin au chevalier d'honneur d'Alexandra, que la tragédie française appelait Ozias [2], et elle a resserré en deux distiques les douze vers que Tristan avait mis dans la bouche de Tharé et dans celle de Narbal au dénoûment de sa tragédie. Cette traduction eut assez de succès pour être rééditée vingt-sept ans après à Amsterdam par Izaak Duim, l'éditeur de la traduction d'*Héraclius* (1735).

Pour nous confirmer le brillant et très long succès qu'obtint la tragédie qui nous occupe, nous avons encore d'autres preuves que toutes ces éditions et cette traduction, nous voulons dire les œuvres, très différentes de genre et de valeur, qu'a fait naître la *Mariamne* de Tristan.

Habile à saisir les occasions favorables, La Calprenède voulut profiter de la vogue de la *Mariamne* pour lui donner une suite, et il fit représenter, en 1639, une tragédie, tirée de Josèphe également, et intitulée *la Mort des enfants d'Hérode ou la Suite de la Mariamne*. Cette pièce, qui n'est qu'une médiocre et maladroite imitation de la *Mariamne*, a cependant excité l'enthousiasme de Grenailles, qui, dans la *Préface* de son *Innocent malheureux* (1639), la met sur le même rang que la tragédie de Tristan. Mais on sait ce qu'il faut penser de l'enthousiasme complaisant de Grenailles pour La Calprenède, dont il fait sans hésitation le premier poète tragique de son temps, et les contemporains, à commencer par l'abbé d'Aubignac [3], ne semblent point avoir partagé cette grande admiration pour la *Mort des enfants d'Hérode* [4].

Ils s'indignèrent contre le roman de *Cléopâtre* du même La Cal-

1. Elle était sans doute parente de ce Jacob Lescailje qui a édité la traduction hollandaise de l'*Horace* de Corneille.

2. A partir de 1639, le chevalier d'honneur n'a plus de nom dans les éditions de *Mariamne*.

3. *Pratique du Théâtre*, liv. IV, chap. VI.

4. L'abbé Nadal a repris en 1707 le sujet traité par La Calprenède, et son *Hérode* a reçu des applaudissements, qui ne nous paraissent guère mérités. Il a imité le dénoûment de la *Mariamne* de Tristan : comme le premier Hérode, son héros pousse des imprécations contre les Juifs, et croit voir les ombres de ses victimes, Alexandre et Mariamne.

prenède. En effet, les grands, qui, disait Chevreau, « seraient encore à savoir la vie d'Hérode, de Massinisse et de Marc-Antoine, si nos poètes ne l'avaient point fait représenter dans les théâtres [1] », envisageaient Mariamne, d'après la pièce de Tristan, comme le type même de la chasteté. Ils avaient vu, depuis, La Mesnardière la nommer, avec Pénélope, Lucrèce, Artémise et Panthée, parmi les « quatre ou cinq femmes illustres par leurs chastes inclinations » que l'on trouve dans l'antiquité [2], le P. Lemoyne lui consacrer le quatrième sonnet de sa *Galerie des Femmes fortes* (1647), Desmarets de Saint-Sorlin l'introduire dans son *Jeu des Reines*, les artistes représenter son histoire [3]. Aussi les protestations éclatèrent-elles, très vives, quand La Calprenède, dans son roman de *Cléopâtre* (1648 et suiv.), eut fait de Mariamne une coquette ; le baiser qu'elle donne à Tiridate scandalisa, et les vaudevilles de courir, qui envoyaient la belle aux Feuillantines [4]. Mariamne s'en plaint spirituellement à La Calprenède dans le *Parnasse réformé* de Guéret [5], et Apollon, se rangeant à l'avis du public, ordonne que son histoire « soit réformée » par le romancier [6].

Cette pluie d'épigrammes atteste la réputation et la longue vogue de la *Mariamne*. Après avoir cessé pendant quelque temps de paraître sur la scène par suite de la difficulté qu'on eut à trouver un successeur à Mondory, elle y était remontée triomphalement, et était restée au répertoire. Les comédiens errants la jouaient dans leurs tournées, et Scarron a raconté plaisamment une de ces représentations dans son *Roman comique* [7]. Destin, La Rancune et la Caverne viennent

1. *Lettres nouvelles*, 1642, p. 126.
2. *Poétique*, 1640, t. I, p. 115.
3. En 1648, un marchand de Guéret achetait, à raison de 12 livres 5 sous l'aune en carré, huit pièces de tapisserie représentant l'histoire de Mariamne (*Arch. de la Creuse*, *Introd.* de M. Autorde, p. 4. — *Mercanne* est une faute d'impression ; nous avons vu l'acte). — Quelques années encore après, Chevreau (*Poésies*, 1656, in-12, p. 29, *A Mme la baronne de Chaumont, sur son nom de Mariamne*) ne croit pas pouvoir faire à une femme un plus bel éloge que de la comparer à Mariamne.
4. La plus spirituelle de ces pièces est de Benserade ; ses *Stances à Mlle de Guerchy contre Mariamne* ont paru dans le premier volume du recueil de Sercy (4e éd., p. 121).
5. Ed. de 1674, p. 138-140 : « Je jouissais dans une agréable tranquillité de la belle réputation que ma mort m'avait acquise. Je voyais Hérode à mes pieds me demander pardon de l'aveuglement de sa fureur ; il condamnait à tous moments l'injuste soupçon qu'il avait conçu de ma conduite, et j'avais le plaisir de recevoir une satisfaction tout entière de l'offense qu'il m'avait faite. Cependant voici nos vieilles dissensions rallumées ; ce prince est rentré dans les premiers transports de sa jalousie. Je ne puis plus mourir pour le détromper, et il prend pour des vérités indubitables tous les contes que vous faites de moi dans *Cléopâtre*. »
6. *Arrêt*, art. 20.
7. Première part., chap. II.

d'arriver au Mans, et, devant un auditoire charmé, ils jouent, dans le tripot de la Biche, sans décors et sans costumes, la tragédie de Tristan, dont ils tiennent à eux trois les seize personnages : « On vit derrière un drap sale, qu'on leva, le comédien Destin couché sur un matelas, un corbillon sur la tête, qui lui servait de couronne, se frottant un peu les yeux comme un homme qui s'éveille, et récitant du ton de Mondory le rôle d'Hérode, qui commence par :

Fantôme injurieux, qui troubles mon repos.

L'emplâtre qui lui couvrait la moitié du visage ne l'empêcha pas de faire voir qu'il était excellent comédien. Mlle de la Caverne fit des merveilles dans les rôles de Mariamne et de Salome; La Rancune satisfit tout le monde dans les autres rôles de la pièce. » Il faut qu'une tragédie soit bien émouvante pour saisir un auditoire dans de pareilles conditions. La *Mariamne* n'aura pas de peine à être mieux mise en scène, quand la troupe de Molière la donnera à Paris en 1659 [1], et nous avons vu dans quels décors elle était jouée à l'Hôtel de Bourgogne en 1673. Elle continua d'être représentée après la réunion des deux troupes en 1680; les chefs-d'œuvre de Racine, ayant consacré la tragédie fondée exclusivement sur l'amour, contribuaient à maintenir sur l'affiche la *Mariamne* de Tristan, qui en était comme une première ébauche. Elle n'en disparut, comme le constatent les frères Parfaict, qu'en 1704 [2].

1. Le 30 septembre (*Registre de La Grange*). Elle fut jouée par la même troupe trois fois en septembre 1662 avec l'*Ecole des maris*, huit fois en 1663 avec plusieurs petites pièces de Molière, six fois en 1665 seule ou avec l'*Amour médecin*, le 14 septembre 1666 avec le *Misanthrope*, deux fois en février 1667 avec le *Médecin malgré lui*, cinq fois en 1677 sur la scène de la rue Guénegaud seule ou avec *Tartuffe*, deux fois en 1678, une fois en 1679 et une fois en juin 1680, avec des petites pièces, les recettes étant toujours honorables.

2. *Préface* du tome V, p. v, et t. VI, p. ix. Le *Registre* de La Grange nous signale deux représentations de *Mariamne* à la fin de 1680, trois en 1681, trois à Paris et une à Versailles en 1682, deux en 1683, dont une avec les *Plaideurs*, deux encore en 1684. Le *Registre* de La Grange s'arrête, on le sait, en 1685; mais nous avons trouvé dans les *Registres* postérieurs conservés à la Comédie-Française les dates d'assez nombreuses représentations de la tragédie de Tristan : elle fut donnée les 10 septembre et 7 décembre 1685, les 20 mars, 14 août, 7 et 28 novembre 1686 à Paris, le 23 novembre 1686 à Versailles avec les *Plaideurs* (La Thuillerie jouait sans doute Hérode, Mlle Le Comte Mariamne, et Mlle Guérin (la Molière) Salome), à Paris le 18 octobre 1687, le 14 mars 1688, les 2 juin et 13 octobre 1689, les 17 septembre et 9 octobre 1690, les 2 juin, 2 août et 4 novembre 1691, le 25 février 1692, les 11 mai et 25 août 1693, le 16 mai 1694, les 24 juin et 1er septembre 1695. *Mariamne* quitte alors l'affiche pour huit ans. Elle y reparaît en 1703,

Et sans doute elle ne l'aurait pas encore quittée, si le style n'en eût semblé à un public, imbu de nouvelles idées, « singulièrement vieilli [1]. » Il y a dans tous les arts à côté de principes constants, qui reposent sur des fondements immuables, des goûts passagers et des modes changeantes. De même que tous les vingt ou trente ans il se forme en peinture une nouvelle école, dont la manière est toute différente de celle de l'école qui l'a précédée, de même, en poésie, chaque génération apporte des tendances nouvelles, et modifie la couleur et la facture du vers [2]. Il s'ensuit que si les beautés naturelles, les beautés de pensée et de sentiment, restent éternellement belles et jeunes, certaines beautés artificielles, simples beautés d'expression, passent et se fanent souvent d'autant plus vite qu'elles ont semblé à leur apparition plus admirables et plus éclatantes; et plus une école se sera complu dans la recherche et dans la bizarrerie, moins sa vogue aura de durée. C'est ce qu'a éprouvé le genre précieux, tant à la mode sous Louis XIII, à l'époque de la *Mariamne* et du *Cid*. Et, circonstance fâcheuse pour lui, cette préciosité exotique s'était greffée sur la vieille grossièreté gauloise, de sorte qu'il en est résulté des œuvres hybrides où le raffinement et les pointes se mêlent curieusement à la rudesse et à la trivialité [3]. L'unité de ton est donc ce qui manque le plus dans les poèmes de Tristan et de ses contemporains, et aucun défaut ne devait paraître plus insupportable à une génération élevée par Boileau dans le culte exclusif d'une noblesse toujours soutenue et d'une élégance toujours discrète. Les audaces et les familiarités, souvent heureuses pourtant, de la *Mariamne* ont donc épouvanté et blessé, plus encore que la préciosité ne le choquait, le goût timide d'un public accoutumé aux monotones pastiches que

les 19, 21 et 23 septembre, accompagnée chaque fois d'une comédie de Molière. — Louis XIV aimait la tragédie de Tristan : « Nous avons entendu dire au comédien Baron que, lorsqu'il voulut débuter, Louis XIV lui faisait quelquefois réciter des vers de *Mariamne* » (VOLTAIRE, *Commentaires sur Corneille*, *Remarques sur le Premier Discours du Poème dramatique*).

1. M. V. FOURNEL, *Les Contemporains de Molière*, t. III, p. 6.

2. Tristan, parlant dans son *Page disgr.* (t. II, ch. XXII) de vers qui lui ont été adressés dans sa jeunesse, ajoute : « Ces vers ne sont pas à la mode et polis comme on les fait aujourd'hui. »

3. Un des exemples les plus curieux en est ce *Politique malheureux* du P. Caussin, dont Tristan vante dans l'*Avertissement* de *Mariamne* « le style magnifique ». Après nous avoir dépeint précieusement la mort d'Aristobule noyé par l'ordre d'Hérode : « Ce beau soleil, qui s'était levé avec tant d'éclat et d'applaudissements, se coucha dans les ondes pour n'en ressortir jamais que les pâleurs de la mort sur le visage », le bon père ne craint pas de nous dire qu'Hérode était « si enflé de ses prospérités qu'il ne pouvait tenir dans sa peau », et il ajoute que, après la mort de Mariamne, il « hurla effroyablement ».

lui présentaient les corrects disciples de Racine [1]. Emancipé par l'école romantique, et délivré par elle de la terreur des règles et de la superstition de la périphrase, notre goût moderne, s'il a ses préférences, dans lesquelles se manifeste, pour ainsi dire, la personnalité de notre époque, admet du moins tous les genres, tous les tons, toutes les libertés, et admire sans réserve les beautés les plus opposées, les génies les plus dissemblables, Ingres et Delacroix, Shakespeare et Racine. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'il en était tout autrement avant cette révolution nécessaire. Aussi, plus nous avancerons dans le dix-huitième siècle, plus nous verrons les puristes, insensibles aux mérites réels des vers de Tristan, à la richesse extraordinaire de la rime, à l'absence presque complète de chevilles [2], à la fermeté de certains morceaux, au bonheur de quelques expressions tragiques dans leur naturel même [3], relever avec aigreur des « incorrections », des « détails bas et ridicules [4] », des termes « indignes du style de la tragédie [5] », et, à côté de cela, de l'emphase et de la recherche [6]. La mode a changé depuis 1636, et ce style à la fois précieux et familier, que nous avons vu contribuer au succès de la *Mariamne*, se trouve, par un retour inévitable, la principale cause qui la fait retirer du répertoire en 1704.

La beauté du sujet et la vogue dont avait joui si longtemps la tragédie de Tristan donnèrent à Voltaire, en 1724, l'idée de remettre au théâtre l'histoire de *Mariamne* [7]. Sa tragédie fut représentée le 6 mars, et tomba tout à plat. On dit qu'elle succomba sous le cri : « La reine boit ! » lancé par un plaisant tandis que *Mariamne* vidait la coupe dans laquelle Salome sans doute avait versé le poison. Remaniée par Voltaire, cette *Mariamne* reparut à la scène le 10 avril 1725, et fut cette fois accueillie avec une bienveillance

1. Il reste encore un peu de préciosité dans Racine ; si Hérode, au commencement du cinquième acte de la *Mariamne*, s'adressant à la Jalousie, lui disait :

Jeune fille d'Amour, qui fais mourir ton père,...

Racine, dans ses premières poésies il est vrai, ne craindra pas de dire à l'Aurore :

Et toi, fille du Jour, qui nais avant ton père...

2. Nous ne voyons que Babault qui ait signalé ces mérites (*Dict. des Th.*, t. VI, p. 105).

3. Serret (*loc.cit.*, p. 336) se plaît à lire la *Mariamne* « dans sa grâce un peu primitive et dans ses témérités souvent heureuses ».

4. Frères Parfaict, *Préface* du t. VI, p. IX.

5. *Petite Bibl. des Th.* (1784), *Tristan*, p. X.

6. Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. VI, p. 78 : « Le ridicule de son style, moitié ampoulé, moitié comique, etc. »

7. Il avait déjà traité quatre ans auparavant un sujet analogue sous le titre d'*Artémire*.

qu'elle ne méritait guère[1]. Cette mauvaise pièce, dénuée d'intérêt, de laquelle ont disparu Phérore, Alexandra, l'Échanson et Soème, et où Hérode n'est introduit qu'au troisième acte, relève d'ailleurs beaucoup moins de la *Mariamne* de Tristan que des tragédies de Racine, sur le plan desquelles elle est calquée avec plus de fidélité que de bonheur[2]. Toute l'action repose sur un projet de fuite attribué à Mariamne, et cette action est conduite par qui? par le préteur Varus, qui aime Mariamne sans en être aimé, qui la défend contre Hérode, et qui, au mépris de l'histoire, meurt au dénoûment en combattant pour elle! N'est-ce pas là en vérité une heureuse invention[3]? et Serret n'a-t-il pas raison de dire que Voltaire « a gâté Tristan en croyant le corriger[4] »? Il n'y a guère à louer dans cette œuvre sans originalité, pleine de centons de Corneille et surtout de Racine[5], que l'animation du dernier acte : déjà Voltaire essayait de donner de la vie et du mouvement à la tragédie classique; mais il a singulièrement écourté et affaibli ces fureurs d'Hérode, qui, dit J.-B. Rousseau, « sont si animées et si touchantes dans Tristan, malgré la vétusté du langage[6] »; et quant aux caractères des personnages, incertains et flottants, le même Rousseau en fait une critique acerbe et irrévencieuse, qui est assez exacte dans le fond, malgré toute la malveillance que révèle l'impertinence de la forme : « Mariamne est une idole froide et insipide, qui ne sait ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle veut. Varus est un étourdi, qui prend aussi mal ses mesures sur le Jourdain que sur le Danube. Hérode, avec sa politique, est la plus grande dupe, et le plus imbécile personnage de la troupe; Salome, une malheureuse, qui mériterait une punition exemplaire,... si Hérode n'était pas un aveugle, aussi fou que l'auteur qui le fait agir[7]. » Et Rousseau, impitoyable, continue sur ce ton,

1. Voir la *Préface* de Voltaire. — Nous n'avons pas le texte de sa première *Mariamne*.

2. L'entrée d'Hérode est imitée de celle de Thésée dans *Phèdre*; deux ministres d'Hérode, Mazaël et Idamas, reproduisent le contraste dramatique établi par Racine entre Abner et Mathan dans *Athalie*, etc.

3. Lorsque Voltaire refit une dernière fois sa *Mariamne* en 1762, il supprima ce fâcheux personnage, maladroitement imité du Sévère de *Polyeucte*, et le remplaça par Sohème, mais sans revenir pour cela à l'intrigue de Hardy et de Tristan. Ce Sohème, prince de la famille de Mariamne, joue dans la nouvelle tragédie le même rôle que Varus dans l'ancienne, à cette différence près qu'il dédaigne par amour pour Mariamne les avances de Salome, et que, excitant ainsi contre la reine la jalousie de la sœur d'Hérode, il se trouve mieux lié à l'action.

4. *Loc. cit.*, p. 344.

5. Piron l'a reproché durement à Voltaire dans ses *Huit Mariamnes* (sc. XXVI).

6. Cité dans le *Chansonnier* manuscrit de Maurepas, t. XXVI, p. 323, *Lettre critique de la tragédie de Mariamne écrite par le sieur Rousseau à M. B., médecin.*

7. *Ibid.*

s'acharnant contre la nouvelle *Mariamne*, si inférieure pourtant à la vieille tragédie qu'en vérité elle ne méritait pas d'occuper si longtemps son inimitié.

On conçoit mieux l'âpreté des critiques de l'abbé Nadal, qui, dans ses *Remarques sur la tragédie d'Hérode et Mariamne* [1], n'épargne ni le plan, ni les caractères, ni les vers de la pièce de Voltaire; car ce « vieux prêtre [2] », qui avait donné, non sans succès [3], un *Hérode* en 1707, venait de voir, un an après la chute de la première *Mariamne* de Voltaire, une *Mariamne* de sa façon si impitoyablement sifflée par le public qu'elle était tombée dès le premier jour, malgré le talent de Mlle Duclos, et il attribuait l'insuccès de sa tragédie à « l'horrible et scandaleuse cabale [4] » des amis de son jeune rival. Hélas! sa pièce suffisait seule à expliquer les sifflets qui avaient fait rage contre elle; plus raisonnablement conduite que celle de Voltaire, elle n'en est pas moins profondément ennuyeuse. Nadal s'inspire de la *Mariamne* de Tristan; mais, si nous en exceptons la suppression du personnage de Phérore, qui faisait à peu près double emploi avec celui de Salome dans la vieille tragédie, toutes les modifications qu'il apporte au plan de son devancier sont on ne peut plus malheureuses : il fait Soème réellement épris de Mariamne, et cet amour, ignoré de la reine comme de tous les personnages, et avoué au seul public au troisième acte, n'amènera rien et ne sert à rien; l'Échanson est remplacé par un seigneur, nommé Tharès, qui aime Salomé, qui en est aimé, et dont le suicide théâtral à la fin du dernier acte aura le tort de détourner de Mariamne notre attention. Mais le tort le plus grave du bon abbé, tort qui suffit à rendre sa pièce ridicule, c'est d'avoir fait d'Hérode et de Mariamne deux vieux époux. Mariamne en effet a un fils déjà en âge d'assister au conseil, et Nadal le mêle à l'action de la manière la plus maladroite. Le jeune Alexandre défend Mariamne avec énergie; il est sur le point de périr avec elle, et pourtant, c'est lui qui vient au dénoûment annoncer à Hérode la mort de cette mère, qu'il adorait; c'est lui, quand le tyran éclate en imprécations contre les Juifs, comme dans Tristan, quand il croit voir sa victime lui apparaître, comme dans Tristan, c'est lui qui prodigue ses consolations au bourreau de Mariamne :

1. *Œuvres mêlées*, t. I, p. 280.
2. *Lettre de M. Tiriot à M. l'abbé Nadal, du 20 mars* 1725.
3. Voir l'*Approbation* de Danchet, du 20 février 1707.
4. *Préface* de *Mariamne* (1725, à Paris, chez la veuve de Pierre Ribou, in-12). Le *Privilège* est du 8 mars. Tiriot, attaqué personnellement par l'abbé, lui répondit spirituellement que des spectateurs, auxquels il avait donné des billets gratis, « rendirent publiquement l'argent en disant : « Nous aimons mieux payer et siffler comme les autres. »

Elle vous laisse un fils, que percent vos douleurs ;
Permettez que sa main puisse essuyer vos pleurs !

Idée saugrenue, dénoûment absurde d'une tragédie faiblement versifiée d'ailleurs, remplie de centons de Racine comme celle de Voltaire, et bien digne de tous points du mauvais accueil que lui fit le public [1].

Ainsi cette Mariamne, qui, présentée au théâtre par Tristan, avait pendant soixante-huit ans fait couler tant de larmes, n'y retrouvait pas, avec ses successeurs, les mêmes applaudissements ; des trois nouvelles tragédies qu'elle avait inspirées, deux étaient tombées, et la troisième n'avait guère obtenu qu'un succès d'estime [2]. C'est alors que J.-B. Rousseau entreprit de faire reparaître sur la scène, où elle avait régné avec tant de gloire, la tragédie du vieux poète; il lui parut que, pour la ressusciter, il lui suffirait d'y faire, en même temps qu'au *Cid*, les retouches que le temps avait rendues nécessaires pour ces deux chefs-d'œuvre de notre ancien théâtre (1731) : « Il faut l'avouer, dit-il dans son *Avertissement*, quelque parfaite que soit la *Mariamne* dans toutes les parties essentielles du poème dramatique, on ne pourrait plus la souffrir aujourd'hui sur le théâtre dans le même état où on l'a autrefois si justement admirée. Les changements arrivés dans notre langue et dans nos manières de parler ont en quelque sorte obscurci son éclat, et défiguré ses plus beaux traits... Serait-il juste de laisser périr un ouvrage, si accompli d'ailleurs, pour un petit nombre de défauts si aisés à corriger? Et n'est-ce pas rendre un service à la nation que de lui conserver un original excellent, en le rétablissant à l'aide de quelques légers changements

1. De tous les poètes qui ont mis au théâtre la jalousie d'Hérode, celui qui l'a fait le plus heureusement avec Tristan, c'est Calderon dans son *Tétrarque de Jérusalem* ; mais les deux pièces n'ont entre elles aucun rapport. Ticknor a analysé la pièce de Calderon dans son *Hist. de la litt. espagnole* (trad. Magnabal, t. II, p. 413).

2. Les comédiens avaient aussi refusé une *Mariamne* d'un poète breton, qui n'a jamais été imprimée ; ce fait et la publication de deux nouvelles éditions de la tragédie de Tristan (1724) suggérèrent à Fuzelier l'idée de mettre en scène, dans un opéra-comique qui fut représenté le 1er mars 1725, les *Quatre Mariamnes*, l'Inconnue et celles de Voltaire, de Nadal et de Tristan. Il donne tout l'avantage à cette dernière :

Depuis un siècle je sais plaire
Avec mon style de grand'mère...
Je prétends, malgré mes rides,
Vous effacer toutes trois.....

Mon jargon est de meilleur aloi que le clinquant de vos poésies modernes » (sc. VI). Moins aimable dans sa parodie intitulée les *Huit Mariamnes* (1725), Piron se contente pourtant d'appeler (sc. XIX) la *Mariamne* de Tristan :

Une beauté passée et vieille comme Hérode.

dans la place que ses copies ont usurpée? Le travail n'a pas été fort pénible, puisqu'il ne consistait que dans le retranchement, la correction, ou le supplément de 150 ou 160 vers, tout au plus... »

Ces derniers mots ne sont pas tout à fait exacts, car J.-B. Rousseau a, en réalité, retranché ou corrigé dans la *Mariamne* plus de 300 vers sur 1772; et, pensant, avec l'abbé Nadal[1], que les « nouvelles bienséances du théâtre » ne permettaient plus « d'y souffrir quelques personnages de la pièce de Tristan », il a beaucoup resserré la scène pénible d'Alexandra et supprimé complètement le court rôle de l'Eunuque. Ces modifications restent peu importantes cependant, quand on songe qu'elles semblaient suffire à faire rentrer au répertoire une tragédie qui avait paru sur la scène tout près d'un siècle auparavant, et que pendant ce siècle le théâtre s'était singulièrement transformé : « Je parle de cent ans qui se sont écoulés depuis ce temps-là, dit Fontenelle justement à propos de *Mariamne*, à peu près comme je parlerais de deux mille ans qui nous séparent des Grecs. En effet, si l'on considère quel nombre prodigieux de tragédies sont oubliées pour jamais, et combien le goût a changé, il est presque aussi glorieux à une pièce de s'être conservée sur le théâtre pendant ces cent ans ou environ, qu'il l'est à celles des Grecs de s'être conservées deux mille ans dans les bibliothèques. Car un livre subsiste plus facilement dans une bibliothèque qu'une pièce sur le théâtre[2] ». Si, de peur d'être suspect de partialité, nous n'osons nous laisser entraîner jusqu'à l'enthousiasme de Serret, et appeler la *Mariamne* « une œuvre de génie,... une de ces œuvres qui semblent recéler dans leurs flancs comme une étincelle de l'éternelle grandeur et de l'éternelle beauté[3] », du moins nous nous associons sans réserve au bel et juste éloge que faisait de la tragédie contemporaine et rivale du *Cid* le neveu du grand Corneille. Bien plus, aujourd'hui que notre goût s'est élargi et que l'unité de ton ne nous paraît plus un dogme, nous croyons que, si la *Mariamne* était remise à la scène après avoir subi quelques coupures, et si le rôle d'*Hérode* retrouvait un interprète de la valeur de Mondory, la pièce de Tristan aurait plus de chances encore qu'en 1731 d'agréer au public, et que, par la sincérité même et la violence des passions qui l'animent, la vieille tragédie, sortie du cœur d'un vrai poète, saurait encore remuer les cœurs et inspirer la terreur et la pitié.

1. *Préface* de *Mariamne*.
2. *Vie de P. Corneille*.
3. *Loc. cit.*, p. 355.

CHAPITRE II

PANTHÉE

TRAGÉDIE

Bien qu'elle renferme de bonnes scènes et des vers superbes, la *Panthée* est loin d'avoir eu la même vogue et d'avoir la même valeur que la *Mariamne*.

C'est également sur les pas de Hardy que Tristan l'a « renouvelée », pour parler comme Corneille [1] ; mais le sujet en était beaucoup moins dramatique. La matière était en outre si « stérile [2] » qu'elle pouvait à peine, dit Tristan lui-même, fournir à « deux actes entiers [3] ». L'ingratitude d'une donnée qui n'avait jamais souri à Tristan [4], les interruptions que la maladie fit subir à la composition de sa nouvelle tragédie, tout a contribué à laisser la *Panthée* à l'égard de la *Mariamne* dans un état d'infériorité que l'auteur reconnaît lui-même ingénument : « Véritablement il faut avouer que, nonobstant les avantages que la jeunesse peut donner, l'aînée a plus de beauté que la cadette, et qu'il s'en faut quelque chose que cette dernière production de mon esprit ne mérite autant d'applaudissements que la première. »

C'est encore dans l'Orient que nous transporte la *Panthée* ; le sujet en est tiré de la *Cyropédie*. On sait que Xénophon, dans cet ouvrage, n'a pas entendu faire œuvre d'historien, comme dans l'*Anabase*, mais bien de moraliste, et que la *Cyropédie* est un roman philosophique. Les noms des personnages et les principaux événements y sont empruntés à l'histoire ; mais les personnages sont transfigurés et les évènements arrangés de manière à permettre au philosophe de présenter les instructions morales pour lesquelles il écrit son

1. *Préface* de *Sophonisbe*.
2. D'Aubignac, *Pratique du Théâtre*, éd. de 1657, p. 490, *Jugement de la tragédie intitulée Panthée*.
3. *Avertissement à qui lit*.
4. Voir plus haut, p. 193.

livre. Le Cyrus de la *Cyropédie* ressemble donc moins à celui d'Hérodote qu'à l'illustre maître de Xénophon, à Socrate, dont il a les vertus, le goût pour les leçons de morale et jusqu'à la méthode d'enseignement; c'est, a très bien dit Saint-Marc Girardin, « un Socrate couronné [1] ». Or, pour mettre en garde son disciple contre « les suites funestes de l'amour », Socrate lui avait dit : « Xénophon, je te conseille, quand tu verras une belle personne, de fuir en détournant les yeux [2]. » C'est pour justifier cet enseignement de son maître que Xénophon a introduit dans son roman l'épisode de Panthée [3].

Dans le camp du roi d'Assyrie, dont Cyrus vient de s'emparer, on a trouvé « une femme susienne, qu'on estimait la plus belle de toute l'Asie »; elle s'appelait Panthée, et elle était mariée au roi Abradate. Les Perses vainqueurs l'avaient réservée pour leur roi avec la tente magnifique qu'elle occupait. Sans avoir vu sa prisonnière, Cyrus la confie à la garde d'Araspe, qui était « son intime ami dès l'enfance ». Celui-ci invite le prince à venir admirer sa captive; mais plus il lui vante la beauté, le port, la grâce, la décence, la vertu de Panthée, plus Cyrus se refuse à la voir; il craint que tant de charmes n'aient sur lui trop de pouvoir et ne lui fassent négliger les affaires importantes auxquelles il doit son temps : « Penses-tu, seigneur, reprit Araspe en riant, que la beauté puisse contraindre un homme à agir contre son devoir? » Pour lui, il n'en croit rien : « L'amour dépend de la volonté; on aime qui l'on veut aimer. » Et alors s'engage un de ces dialogues socratiques où se joue la grâce aimable de Xénophon. Araspe se rit des conseils de prudence que lui donne Cyrus pour son propre compte; il ne craint pas de devenir jamais l'esclave de la belle Panthée, et il retourne sans inquiétude auprès de sa royale captive.

Cependant « le jeune Mède voyait dans la Susienne la plus belle des femmes : il découvrait en elle d'excellentes qualités; il remarquait que, s'il avait du plaisir à lui rendre des soins, elle ne les recevait pas avec indifférence, qu'elle-même lui en rendait à son tour; que, quand il entrait dans sa tente, des esclaves, par l'ordre de leur maîtresse, prévenaient ses besoins; que, s'il était malade, rien ne lui manquait. Ces circonstances réunies produisirent ce qui devait naturellement arriver : Araspe fut pris par l'amour. » Il avoue

1. *Cours de litt. dram.*, t. IV, ch. LIX, p. 217.
2. *Mém. sur Socrate*, I, III, trad. Pessonneaux.
3. Liv. IV, chap. VI; liv. V, ch. I; liv. VI, ch. I et IV; liv. VII, ch. I et III, trad. Pessonneaux.

sa passion à la vertueuse Panthée, qui se contente d'abord de l'écarter dédaigneusement, mais qui, sur ses menaces de violence, se décide à envoyer un eunuque porter ses plaintes à Cyrus. Celui-ci « ne put s'empêcher de rire de la défaite de cet homme, qui se vantait d'être plus fort que l'amour ». Il le fait comparaître devant lui, et, dans un petit discours où, d'une manière charmante, l'ironie se mêle à l'indulgence, il trouve moyen de donner satisfaction à Panthée sans retirer à Araspe ses bonnes grâces : « Si tu veux feindre de fuir ma colère, et passer, sous ce prétexte, dans l'armée ennemie, je suis sûr qu'on ajoutera foi à tout ce que tu diras,... et tu reviendras instruit du secret des ennemis. » Araspe obéit, et ici se termine le petit dialogue socratique dont il était le héros ; son exemple nous a instruits des dangers de l'amour ; sa passion pour Panthée n'a pas été introduite pour un autre motif dans le roman philosophique de Xénophon ; il n'y sera plus fait allusion, et Araspe ne reparaîtra plus devant la reine.

C'est alors que commence un autre épisode, dont Panthée, qui aurait pu être remplacée dans le précédent par n'importe quelle femme, va devenir l'héroïne véritablement touchante et admirable. A cette reine de Susiane, qui a peut-être existé [1], mais dont l'histoire n'a gardé aucun souvenir, Xénophon s'est complu à donner toutes les vertus domestiques dont Ischomaque trace à sa jeune femme le tableau dans l'*Economique* [2] ; il y a joint une tendresse délicate et profonde, qui fait d'elle, comme on l'a dit heureusement, « l'Andromaque de la *Cyropédie* [3] », et il a créé ainsi un type immortel « de la fidélité conjugale [4]. »

Si Panthée est restée insensible à la passion d'Araspe, c'est que son cœur appartient tout entier à son mari, le roi Abradate. Elle s'est plainte à Cyrus d'un amour qui outrageait sa dignité d'épouse. Trompée par la défection apparente d'Araspe, sa reconnaissance pour son généreux vainqueur s'en afflige et s'en tourmente ; elle veut réparer une prétendue perte dont elle se croit la cause : elle décide

1. Ce qui porterait à le croire, ce sont ces mots, qui suivent le récit de la mort de Panthée et de ses trois eunuques : « On raconte que le monument qui fut érigé aux deux époux et aux eunuques existe encore aujourd'hui ; qu'au sommet d'une colonne sont les noms du mari et de la femme, écrits en caractères syriens, et que sur trois colonnes plus basses on lit cette inscription : *Porte-sceptres.* » Voir à ce sujet ce qu'a écrit M. H. Weil dans la *Revue critique*, 1876, t. II, p. 242 ; il pense que Xénophon a puisé son récit à une source orientale.

2. Ch. VII-XI.

3. M. Deltour, *Hist. de la litt. gr.*, 1884, p. 482.

4. Saint-Marc Girardin, *loc. cit.*, p. 219.

Abradate à quitter le parti du roi d'Assyrie, et le gagne à la cause de Cyrus. Elle ne savait pas qu'en l'appelant dans le camp des Perses elle l'appelait à la mort.

Et déjà voici venu le jour de la bataille. Cet époux si tendrement aimé, Panthée tient à le revêtir elle-même d'une armure d'or qu'elle lui a fait faire avec ses joyaux. Elle ne peut dissimuler ses larmes; mais elle se souvient des obligations qu'ils ont contractées envers Cyrus : l'heure est arrivée pour Abradate de s'acquitter, et elle lui déclare qu'elle aimerait mieux « le suivre au tombeau où l'eût conduit une belle mort que de vivre sans honneur avec un mari déshonoré ». Nobles paroles, qui font prévoir le dénoûment.

En effet, Abradate s'est jeté héroïquement au milieu des ennemis et a trouvé dans la bataille une mort glorieuse. On vient apprendre à Cyrus que Panthée a enlevé sur son chariot le corps de son époux, et qu'elle l'a transporté sur les bords du Pactole; là, « assise par terre, elle soutient sur ses genoux la tête de son mari, qu'elle a couvert de ses beaux vêtements, pendant que ses eunuques et ses domestiques lui creusent un tombeau sur une éminence voisine ». Cyrus accourt auprès de l'infortunée; il mêle ses pleurs aux siens: « Voilà, lui dit-elle, où l'ont réduit son amour pour moi, et je puis ajouter son attachement pour toi, Cyrus. Insensée! Sans cesse je l'exhortais à se montrer par ses actions ton digne ami; pour lui, il songeait non au destin qui l'attendait, mais aux moyens de te servir. Enfin il est mort sans reproche; et moi, dont les conseils l'ont conduit au trépas, je vis encore et me vois près de lui! » Cyrus fondait en larmes sans parler; puis, rompant le silence : « O Panthée, ton époux a du moins terminé glorieusement sa carrière, puisqu'il est mort vainqueur... On lui élèvera un tombeau digne de toi et de lui; on immolera en son honneur les victimes qui conviennent aux mânes d'un héros. Et toi, tu ne resteras point sans appui; j'honorerai ta sagesse et toutes tes vertus; je te donnerai quelqu'un pour te conduire partout où il te plaira d'aller : dis dans quel lieu tu désires qu'on te mène. — Seigneur, ne t'en mets pas en peine ; je ne te cacherai point auprès de qui j'ai dessein de me rendre. »

Cyrus s'est retiré sur « ces paroles à double entente, qui sont familières aux héros du théâtre grec » [1]. Aussitôt « Panthée fit éloigner ses eunuques, sous prétexte de se livrer sans contrainte à sa douleur, et ne retint auprès d'elle que sa nourrice, à qui elle ordonna d'envelopper dans le même tapis le corps de son mari et le sien, quand

1. SAINT-MARC GIRARDIN, *loc. cit.*, p. 226.

elle ne serait plus. La nourrice essaya, par ses prières, de la détourner de son funeste projet ; mais, voyant que les supplications ne servaient qu'à irriter sa maîtresse, elle s'assit en pleurant. Alors Panthée tire un poignard dont elle s'était munie depuis longtemps, se frappe, et, posant sa tête sur le sein de son mari, elle expire. »

La beauté de cette mort, que Xénophon a rendue à jamais fameuse, et qu'ont célébrée d'après lui Philostrate dans ses *Tableaux* [1] et Zonaras dans sa *Chronique* [2], devait suggérer à quelques poètes l'idée de mettre sur la scène l'histoire de Panthée. C'était une idée fâcheuse ; car ce sujet, s'il a l'avantage de fournir un cinquième acte très pathétique, n'en est pas moins vicieux et impropre au théâtre [3]. Il a le défaut grave d'être composé de deux actions successives et qui ne sont même pas liées l'une à l'autre comme les deux actions de l'*Horace* de Corneille. Si le poète veut s'attacher à la seule Panthée, à la chaste héroïne de la tendresse conjugale, le personnage d'Araspe est inutile, et peut même choquer les délicats ; le supprime-t-on, il ne reste plus rien pour remplir les cinq actes. Si d'autre part le poète met au premier plan dans sa *Panthée* l'amour d'Araspe, non seulement il détruit l'unité d'intérêt, mais encore il ne sait comment rattacher à la dernière partie de la fable un personnage important, qui ne s'y mêle en rien. C'est ainsi souvent qu'un sujet excellent pour un roman ne saurait convenir à la scène [4] ; et voilà pourquoi, malgré l'admiration générale pour l'épisode de la *Cyropédie*, de tant de *Panthées* qui ont paru, aucune n'a pu se maintenir sur le théâtre.

1. *Les Images ou tableaux de plate peinture de Philostrate, Lemnien, sophiste grec, mis en français par Blaise de Vigenère, avec des arguments et annotations sur chacun d'iceux, à Paris, chez Nicolas Chesneau, rue Saint-Jacques, au Chêne vert*, 1588, p. 356-364.

2. *La Chronique de Zonaras, traduite sur le commandement de Catherine de Médicis par Jean de Maumont, à Paris, de l'imprimerie de Michel de Vascosan*, 1561, t. I, *Hist.* XIX, p. 623-631 et 637-639, et *Hist.* XX, p. 653-657. Zonaras ne fait guère que délayer le texte de Xénophon.

3. C'est ce qu'a bien vu l'auteur, très ancien, d'une note manuscrite, qui est sur l'exemplaire de la *Panthée* de Billard que conserve l'Arsenal : « Ce sujet est assez beau, quoique peu théâtral. »

4. L'histoire de Panthée a fourni à Mathieu Bandello, évêque d'Agen, le sujet d'une de ses *Nouvelles* (*La terza parte delle Novelle*). Elle a été mise en français par François de Belleforest, historiographe de Henri III (*Hist. tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandello*, t. IV, *Hist.* LXXI, p. 490-514, à Lyon, 1591). Voir aussi les *Facétieuses Journées* de Gabriel Chappuis, 10e *journée*, 6e *nouvelle*, à Paris, 1584, in-8°, p. 343-346. Le plan de la nouvelle de Bandello est peut-être celui qui aurait le mieux convenu à une tragédie de *Panthée*. L'unité d'intérêt y est soigneusement maintenue. Le personnage d'Araspe a été supprimé, et c'est Cyrus lui-même qui veut épouser sa captive. Plutôt que de régner avec le vainqueur, Panthée déclare qu'elle aime mieux mourir afin de rester fidèle à son mari. Ainsi débarrassé de l'amour coupable d'Araspe, le drame ne serait-il pas plus simple, Panthée plus noble et plus touchante ?

Il est même peu probable qu'aient pu seulement s'y produire la plupart de celles qui ont été imprimées, à commencer par la plus ancienne, publiée à Poitiers en 1571, sous ce titre : « *Panthée, tragédie prise du grec de Xénophon, mise en ordre par Gaye Jules de Guersens.* » Qu'elle soit effectivement l'œuvre de celui qui l'a signée, ou qu'elle ait été plus vraisemblablement composée par cette célèbre Catherine Des Roches [1], qui a inspiré à ses contemporains tant de vers français, italiens, latins et grecs [2], ce qui est certain, c'est que cette tragédie est d'une insigne faiblesse. Le premier acte, qui nous instruit de l'amour dédaigné de Balthazar, roi de Babylone, pour la belle Panthée, est absolument inutile. Les actes II et III, remplis par l'épisode d'Araspe, présentent peu d'intérêt. Au quatrième acte, Panthée se lamente sur la mort d'Abradate, que nous ne connaissons pas, et dont le nom a été à peine prononcé; et sa douleur nous touche d'autant moins qu'elle s'exprime en pointes et en jeux de mots ; elle se tue, et ses trois eunuques après elle, conformément au récit de Xénophon. Il semble que la pièce soit finie ; pas du tout : comme toute tragédie qui se respecte, la *Panthée* a un cinquième acte, aussi inutile du reste que le premier; il est consacré au récit des événements qui ont rempli l'acte IV ; le seul mérite de cet acte postiche, c'est de n'avoir que trente-six vers. Il était difficile de tirer moins bon parti du texte de Xénophon.

Aussi, à côté de cette première *Panthée*, celle qu'Alexandre Hardy a fait représenter vers 1604 [3] paraît-elle un chef-d'œuvre. Elle est loin d'ailleurs d'être sans valeur. Nous sommes d'accord avec M. Rigal pour trouver Saint-Marc Girardin injuste d'avoir écrit qu'elle « n'a ni action, ni intérêt [4] », et nous reconnaissons au contraire, avec le savant apologiste de Hardy, la « simplicité forte » et la « logique dramatique [5] » dont le poète a fait preuve en composant cette tragédie. Il a bien compris qu'il ne suffisait pas de mettre en dialogues le récit de Xénophon pour en faire un drame ; et, s'il a eu le premier l'idée malheureuse de donner à Abradate une jalousie qui nous choque [6], s'il a maladroitement omis au contraire cette scène tou-

1. Voir sur cette question M. Rigal, *Alex. Hardy*, p. 287, note 1.

2. On sait qu'ils ont été réunis et publiés par Etienne Pasquier en 1582, sous ce titre : *La Puce de Mlle Des Roches*. La Société des Bibliophiles les a réimprimés en 1870.

3. C'est la date donnée par les frères Parfaict; mais M. Rigal (*Op. cit*, p. 81) établit que cette date n'a rien de certain.

4. *Loc. cit.*, p. 227.

5. *Op. cit.*, p. 301.

6. Saint-Marc Girardin a très sévèrement, mais très justement relevé cette faute (*Op. cit.*, p. 229-230) : « Cette jalousie d'Abradate ne nous choque pas moins qu'elle ne

chante où Xénophon nous montrait Panthée armant elle-même son époux, il a su du moins, tout en respectant les événements fournis par le roman grec, conduire sa pièce avec assez de bonheur pour concentrer tout l'intérêt sur son héroïne, la vertueuse Panthée.

Pour cela, la première chose qu'il devait faire, c'était de diminuer, dans la première partie de la tragédie, l'importance du personnage d'Araspe. Dans cette vue, Hardy a purement et simplement supprimé le dialogue socratique sur les dangers de l'amour que Xénophon avait intercalé dans sa *Cyropédie*, dialogue où Cyrus tenait, comme il est juste, le premier rôle, où Araspe lui donnait la réplique, et où Panthée ne figurait que pour servir à la démonstration de la thèse. Grâce à cette suppression, l'unité d'intérêt est conservée : Araspe, sur lequel n'est plus appelée particulièrement au début l'attention des spectateurs, devient, comme il doit l'être, un personnage de second plan, qui peut, sans grand inconvénient, disparaître de la scène après le deuxième acte [1] ; d'autre part, il n'est plus nécessaire de prêter, par contraste, à Cyrus une réserve, qui en ferait au théâtre un personnage bien froid et légèrement ridicule ; enfin, Araspe et Cyrus s'effaçant, Panthée s'affirme dès le premier acte comme la véritable héroïne de la tragédie.

Cette adroite manière de présenter le sujet n'est pas le plus grand mérite de la *Panthée* de Hardy. Le poète s'est rendu compte que, dans Xénophon, la mort d'Abradate n'était qu'un accident tout fortuit, si bien qu'aucun lien logique ne réunissait les différentes scènes dont se composait l'histoire de Panthée. Ce lien, qu'il sentait indispensable pour que le dénoûment fît au théâtre tout son effet, Alexandre Hardy a su le trouver, et dans son livre M. Rigal a mis ce point en pleine lumière : « En donnant à Panthée et à son mari un patriotisme que leur temps ne comportait peut-être pas, mais que le sien exigeait, Hardy a renouvelé et dramatisé son sujet. Il a rendu plus éclatante la reconnaissance témoignée à Cyrus par les deux époux, plus nécessaire la mort d'Abradate, plus déchirante la douleur

choque Panthée : elle détruit pour nous l'unité morale du personnage de Panthée. Nous sommes habitués à voir dans Panthée le type de l'affection conjugale : c'est la femme ardemment dévouée à son mari et prête à mourir pour lui et avec lui. Tout autre sentiment la dépare : je ne parle pas seulement des sentiments qu'elle ressent, je parle de ceux qu'elle inspire. Abradate ne doit pas plus soupçonner Panthée qu'Admète ne peut soupçonner Alceste... Ses soupçons ramènent Panthée à la mesure des femmes ordinaires, tandis que partout, dans Xénophon, Panthée est une héroïne de l'amour conjugal. »

1. Il ne joue qu'un rôle muet au troisième acte ; et, s'il reparaît devant Panthée au dernier acte pour dire sept vers que tout autre aurait pu dire à sa place, c'est sans doute parce que l'état de sa troupe ne permettait point à Hardy de multiplier les personnages.

de Panthée [1]. » Dès le premier couplet qu'a prononcé Panthée, nous avons été instruits de son patriotisme; bientôt, dans sa reconnaissance pour Cyrus, elle est amenée à former des vœux pour son généreux vainqueur; elle essaie d'abord de les concilier avec son patriotisme [2]; mais cela est impossible, et la reconnaissance finit par l'emporter dans le cœur de la reine sur l'amour de la patrie. C'est, sans doute, une faute que commet Panthée; mais cette faute a une noble excuse, et combien la malheureuse va l'expier! Dans la grande scène qui termine le troisième acte, et où se produit véritablement la crise de cette tragédie, qui n'en aurait pas sans cette heureuse invention du poète, Panthée, après de longs combats, obtient enfin de la tendresse d'Abradate qu'il se range du parti de Cyrus; mais le roi n'a cédé qu'à regret, et il est troublé de sombres pressentiments :

J'appréhende des dieux la colère future. —
Sans crainte dessus moi je chargerai leur haine,

lui répond imprudemment Panthée triomphante; et dès lors nous attendons le dénoûment prévu, auquel achèvent de nous préparer les remords qui poursuivent Abradate jusque dans les bras de Panthée, les pressentiments funèbres qui attristent leurs adieux. Les dieux frappent en effet Abradate pour punir Panthée de sa faute envers sa patrie; l'infortunée le comprend, et s'accuse, beaucoup plus touchante dans ses remords que la Panthée de Xénophon dans son deuil innocent :

Aux communes douleurs des larmes on répand...
Ains mon trépas j'estime une amende petite,
Comparant le forfait qu'horrible j'ai commis,
Moi, moi, qui te rendis les destins ennemis,
Moi, qui te fis parjure envers notre patrie,
Qui troublai ton bonheur, infernale Furie,
Corrompis de ta foi la pure chasteté,
Qui te portai coupable à cette impiété.

Son suicide n'est donc pas seulement une preuve d'amour; il est nécessaire, comme une expiation. — Mais cette double mort est un

1. *Op. cit.*, p. 299.
2. III, I :

Dieux, rémunérateurs d'un acte de vertu,
Pourvu que mon pays se relève, abattu,
Donnez à ce héros, à ce nouvel Alcide,
Que l'univers dompté ne reçoive autre bride.

châtiment bien rigoureux pour une faute dont la cause était en somme toute généreuse ; aussi le poète en a-t-il voulu atténuer l'horreur, en mettant dans la bouche de Cyrus, à la fin de la tragédie, ce couplet d'une grâce délicieuse :

Allez vous réunir ensemble, belles ombres,
Loin de soucis mortels, de misères, d'encombres ;
Sous les myrtes sacrés aux mânes bienheureux,
Récompensez vos maux de baisers amoureux ;
Que votre faim toujours s'apaise d'ambroisie,
Et sans fin le nectar votre soif rassasie ;
Que le peuple léger des esprits fortunés
Vous adore, de fleurs richement couronnés.

Il est difficile de mieux adapter le récit complexe de Xénophon aux exigences de la scène que ne l'a fait Alex. Hardy. C'est grand dommage qu'il ait écrit le plus souvent si mal.

Il n'y a en revanche ni style, ni sentiment des nécessités du théâtre dans la *Panthée* publiée en 1608 par un avocat d'Angers, C. Guérin Daronnière [1]. Nous disons publiée, et non représentée ; en effet, en dépit de Mouhy, qui affirme, avec son audace ordinaire, que la *Panthée* de Daronnière a été jouée, comme celles de Guersens et de Billard [2], il nous paraît impossible que cette énorme tragédie avec chœurs, qui contient tout près de 2.600 vers, ait pu jamais paraître sur aucun théâtre [3]. L'auteur n'avait pas lu la *Panthée* de Hardy, car elle ne sera imprimée qu'en 1624, et il ne l'avait pas même vu jouer, car il déclare dans sa *Préface* qu'il a choisi ce sujet « ne sachant qu'aucun tragique l'eût traité » ; mais il s'est rencontré avec Hardy dans l'intention de prendre Panthée pour principal personnage, et de nous présenter en elle l'héroïne de l'*Amour conjugal* [4]. Par malheur, cette intention est à peu près tout ce qu'on peut louer dans son œuvre. Le premier acte se compose exclusivement d'un monologue de plus de deux cents vers, dans lequel Cyrus raconte son histoire, et d'un chœur de soldats. Au second acte, Araspe achève, dans un nouveau monologue, le récit de Cyrus. A partir de ce moment, la pièce

1. *La Panthée ou l'Amour conjugal, tragédie nouvelle composée par C. Guérin Daronnière, d'Angers, à Angers, chez Antoine Hernault, imprimeur ordinaire du roi*, 1608, in-12. — Le volume se termine par 50 *Sonnets d'Araspe en sa passion amoureuse.*

2. *Journal du Th. fr.*, t. VII, *Dict. des Pièces*, p. 909-910.

3. La *Préface* nous confirme dans cette opinion.

4. Il s'en explique nettement dans son intéressante *Préface* : « Je l'ai intitulée l'*Amour conjugal*, d'autant que c'est le seul sujet de l'ouvrage, etc. »

n'est plus que le roman de Xénophon dialogué et mis en méchants vers, sans que l'auteur ait le moindre souci de lier entre elles les différentes parties de l'action. Cette fidélité maladroite au texte de Xénophon nous a conservé, il est vrai, la scène touchante des adieux d'Abradate et de Panthée, que n'ont reproduite ni Hardy, ni Tristan [1]; mais elle est cause aussi que nous assistons, au détriment de l'unité d'intérêt, à la petite comédie philosophique qui se joue entre Araspe et Cyrus; que nous voyons deux fois dans le même acte Araspe essayer de séduire Panthée ou de lui faire violence [2]; qu'au dénoûment enfin, quand nous devrions être tout entiers à l'émotion causée par la mort de l'héroïne, nous sommes occupés tout à coup du suicide inattendu de trois eunuques inconnus de nous. On voit donc que Daronnière ignore absolument les règles les plus élémentaires de l'art dramatique. Quant au ton de sa tragédie, il suffit, pour s'en faire une idée, de lire, après les conseils déplacés, cyniques même, que le chœur donne à Cyrus [3], après les effusions d'Abradate retrouvant Panthée et les réflexions égrillardes que leur entrevue inspire à Chrysante [4], l'épitaphe ridicule que Cyrus rime en l'honneur des deux époux [5].

Le ton est peut-être encore plus choquant dans la *Panthée* publiée en 1610 par Claude Billard de Courgenay [6]; on en pourra juger par cette conversation entre Crésus et son lieutenant [7]; le roi se plaint de la défection d'Abradate, mais sans être surpris du pouvoir de Panthée sur son mari :

L'amour sur les plus forts rend ses myrtes lauriers.

Cette vérité, le lieutenant se refuse à la reconnaître :

1. Nous la trouverons également dans la *Panthée* de Billard.
2. III, I et II.
3. II, I.
4. IV, I.
5.
Ci-gisent deux amants, dont l'un pour l'autre est mort,
Par la mort séparés et rejoints par la mort.
Deux ? non ; car, divisés par un mortel encombre,
Rejoints par le trépas, ils ne l'ont pu souffrir.
Morts ? non ; car leur vertu ne doit jamais mourir,
Non plus que l'unité ne peut souffrir de nombre.

6. *Tragédies françaises de Claude Billard, sieur de Courgenay, Bourbonnais, à Paris, chez Denys Langlois, rue Saint-Jacques, près l'image saint Jean*, 1610. Ce volume était dédié à Henri IV. Après l'assassinat du roi, Billard le fera réimprimer, en 1612, par François Huby, rue Saint-Jacques, au Soufflet vert, pour le dédier à Marie de Médicis. Cette seconde édition contient huit tragédies, la première sur *la Mort de Henri IV*.
7. III, I.

Bon pour l'amour courant; mais l'amour de sa femme,
C'est faire le badin, et ne faut pas qu'une âme
Qui fait état d'honneur se mène par le nez
Sous le fol appétit des plaisirs hyménés.

« C'est, répond Crésus, que votre femme est vieille. » — « Qu'importe? » dit le lieutenant :

Tous chats sont chats de nuit.

Ce dialogue n'est-il pas bien tragique, et la scène d'une grande utilité? Et que dire de cette heureuse idée d'avoir fait plusieurs fois célébrer la puissance de l'amour par un chœur d'eunuques? Dans cette tragédie, très mal composée, Araspe ne fait que paraître, et au dernier acte; en revanche, le vieil Astyage et Crésus viennent à plusieurs reprises occuper la scène sans aucune raison. En outre, Billard abuse des monologues. Cette œuvre, si plate, se relève du moins au dernier acte, qui nous montre Panthée allant chercher sur le champ de bataille le corps de son mari. Il y a dans toute cette fin de l'animation et même quelque pathétique [1].

Mais tout est mauvais dans la *Panthée* publiée en 1639, trois mois avant celle de Tristan, par Durval, domestique du prince Louis de Savoie [2]. Cette détestable pièce aurait été jouée en 1636 d'après les *Anecd. dram.* [3] (1775), la *Petite Bibl. des Th.* et les *Annales dram.* de Babault [4], en 1638 d'après Mouhy, qui déclare même avec aplomb qu'elle a été représentée avec « un faible succès » au Marais, mais qu'elle y a été reprise peu après « avec plus de succès [5] ». Or, elle n'a pas été jouée du tout, comme l'ont bien vu Beauchamps [6] et les frères Parfaict; pour le voir, il suffisait d'ailleurs de lire la *Préface*,

1. M. Faguet, *La Tragédie française au XVIe siècle*, p. 328.

2. « *Panthée, tragédie, à Paris, chez Cardin Besongne, au Palais, à l'entrée de la petite Galerie des Prisonniers, aux Roses vermeilles*, 1639, in-4°. » — Bien que les frères Parfaict (t. V, p. 412) donnent cette tragédie pour postérieure à celle de Tristan, on voit par la *Dédicace* de Durval à son maître qu'elle a été composée la première : « Vous savez, monseigneur, l'âge qu'elle peut avoir, depuis qu'elle est dans votre maison... Si quelque autre de même substance, portant le même nom, lui dispute son rang et son mérite, vous saurez, s'il vous plaît, conserver le droit d'aînesse à qui légitimement il appartiendra. » Le *Privilège* de cette *Panthée* est du 9 février et l'*Achevé d'imprimer* du 12 février 1639. La *Panthée* de Tristan ne paraîtra que le 10 mai; mais le *Privilège* datait du 23 février 1638.

3. T. II, p. 35.

4. T. VII, p. 214.

5. *Journal du Th. fr.* (*Bibl. Nat., manuscr. f. fr.*, 9230), t. II. p. 753 et 775.

6. *Recherches sur les théâtres de France*, t. II, p. 117.

où l'auteur dit positivement qu'il s'est « retiré de la scène », et que sa dernière tragédie ne peut être représentée, parce qu'elle manque à la règle des vingt-quatre heures. Elle manque aussi, et cela est plus grave, aux règles du bon sens. Durval a sans doute trouvé trop simple la *Panthée* de Hardy, qu'il imite par endroits; les « accidents et circonstances », qu'il a imaginés pour « rehausser l'ouvrage [1] », sont d'un ridicule achevé. Aux personnages nécessaires à l'action il a joint non seulement Crésus, comme l'avait fait Billard, mais Tigrane, prince d'Arménie, et Arménide, sa femme, qui suit l'armée « sous le nom et les armes de Corylas, homotime [2] ». Nous voyons, au cinquième acte, Crésus sur le bûcher invoquer Solon, ce qui n'a aucun rapport avec l'histoire de l'infortunée Panthée [3]; nous avons vu Tigrane provoquer en duel ce même Crésus, tandis que, les regardant du haut d'une tour, Arménide exprimait la crainte de s'enrhumer [4]; nous avons vu, dans une scène grivoise, le soupçonneux Crésus fouiller et déshabiller le faux Corylas, et reconnaître en lui une femme [5]. Voilà, il faut en convenir, d'admirables « fictions de l'art [6] ». Quant à l'héroïne de la tragédie, qui « caresse » Araspe [7], qui a une « dame d'honneur », et qui l'appelle « imbécile [8] », elle est si vulgaire que l'on pourrait vraiment prendre pour une parodie tout le second acte où est mise en scène son « aventure » avec Araspe. Quand le rideau se lève, l'aveu vient d'être fait, et l'indignation de la reine éclate en ces termes choisis :

> Pour qui me prenez-vous? Insolent! Téméraire!
> Allez. N'y venez plus, ou ma juste colère...

Devant un pareil emportement, Araspe se demande s'il doit « suivre sa pointe », et Cyrus, instruit de son insolence, recommande à Artabaze de bien lui « laver la tête [9] ». Celui-ci s'en acquitte en con-

1. *Sommaire du sujet.*
2. I, III.
3. V, II.
4. III, IV. C'est même sur cette noble pensée que se termine le troisième acte.
5. IV, I.
6. *Sommaire du sujet.* — Il y en a bien d'autres encore, et M. Rigal (*Op. cit.*, p. 302-303) s'est amusé à en relever quelques-unes, que nous ne signalons pas : il n'y a que l'embarras du choix.
7. IV, III.
8. V, III. — Ne soyons pas trop surpris de cette « dame d'honneur ». Belleforest ne faisait-il pas d'Abradate un « des premiers gentilshommes de la maison de Cyrus » (*Hist. trag.*, t. IV), et Chappuis « un baron du roi d'Assyrie » (*Facétieuses Journées*, p. 343)?
9. II, II.

science, et « ne dore point la pilule » au coupable. Il paraît que Panthée a fait une résistance héroïque, car le front, le nez, les joues d'Araspe sont marqués d'égratignures, et Artabaze s'étonne qu'elle lui ait encore laissé quelques cheveux ; aussi, enthousiasmé d'une si belle défense, Cyrus fait-il venir Panthée pour « l'embrasser[1] ». En vérité, cette tragédie ressemble à une arlequinade. Mais il y a quelque chose de plus beau que tout ce que nous venons de citer ; c'est la mort des trois « Porte-sceptres, ou Eunuques et Valets de chambre de Panthée, qui, outrés de douleur, ne parlent point, et se tuent au même temps qu'elle se donne le premier coup de poignard[2] ». Peut-on rien imaginer de plus ridicule que l'action de ces trois figurants, qu'on n'a point vus avant cette scène, qui se poignardent tous trois ensemble, sans mot dire, en même temps que Panthée, et qui, « ayant entrelacé les sceptres qu'ils portent, s'embrassent en mourant, et, par une agitation de convulsions réciproques, se mettent en telle posture qu'étant appuyés les uns sur les autres, ils ne peuvent tomber[3] ? » C'est seulement quand Panthée blessée s'est pâmée après avoir prononcé un long discours, que la « dame d'honneur » s'aperçoit de la mort des trois Porte-sceptres et de leur « étrange posture ». Conclusion grotesque d'une grotesque tragédie.

La faiblesse et les extravagances des *Panthées* de Daronnière, Billard et Durval, nous rendront plus indulgents pour celle de Tristan. Nous ne prétendons pas que ce soit un chef-d'œuvre, et nous accordons à M. Rigal que, au contraire de ce que nous avons dit pour les *Mariamnes*, la *Panthée* de Hardy est mieux conçue et mieux conduite que celle de Tristan[4], à Saint-Marc Girardin que Tristan a eu tort de « chercher dans l'amour d'Araspe l'intérêt principal du drame[5] ». Mais, ces concessions faites, on nous laissera plaider

1. II, III.
2. *Scène dernière.*
3. *Note* de Durval à la fin de sa tragédie. Ce détail ridicule ne doit point nous empêcher de remarquer que Durval a voulu éviter la faute dans laquelle était tombé Daronnière en faisant suivre la mort de son héroïne du suicide sans intérêt des Eunuques : « La tragédie, dit-il, doit être fermée par les dernières paroles et par la mort du plus noble et principal personnage »
4. *Op. cit.*, p. 304.
5. *Loc. cit.*, p. 227. C'est ce qu'ont fait ceux qui, après lui, ont encore traité ce sujet. Nous ne parlons pas d'une *Panthée* qui aurait été donnée en 1676 par un certain Sainville, car elle n'a pas été imprimée ; mais le défaut de la tragédie de Tristan se retrouve, aggravé, dans la *Panthée* de Traversier, qui, si elle n'a jamais paru sur le théâtre, a été imprimée à Amsterdam en 1766. Jugeant la tragédie de Tristan « trop simple », Traversier a imaginé quelques incidents, qui ont le tort de contribuer à mettre sur le

pour notre client les circonstances atténuantes. Il destinait naturellement sa nouvelle pièce au théâtre du Marais, où la troupe de Mondory avait joué sa *Mariamne* avec tant de succès : comment alors refuser à Mondory, qui venait de se montrer dans Hérode si grand tragédien, un rôle, à la fois important et passionné, qui satisfît son amour-propre et fît valoir son jeu ? Abradate, n'étant que la cause occasionnelle de la mort de Panthée, ne pouvait faire dans la pièce qu'un personnage secondaire ; le rôle de Cyrus était trop monotone pour permettre à l'acteur de montrer toutes les faces de son talent ; celui d'Araspe était le seul qui pût être tenu par Mondory, et voilà pourquoi le poète s'est vu dans l'obligation de le faire passer au premier plan, et de lui donner un si grand développement. On le voit, cette faute indéniable n'est point une maladresse de Tristan ; elle lui a été imposée par les circonstances, et toute l'économie de son drame s'en est ressentie.

Aussi M. Rigal a-t-il tort de dire que « c'est moins de Xénophon que Tristan s'inspire que de Hardy », et qu'il « suit celui-ci presque scène par scène [1] ». Sans doute il y a bien des scènes que l'on retrouve dans les deux tragédies : l'entrevue de Cyrus et de Panthée au premier acte, la déclaration d'Araspe à Panthée, la réunion des deux

premier plan le personnage d'Araspe : ce qu'il a voulu surtout, dit-il, « rendre avec vérité », ce sont « les rôles d'Araspe et de Chrysante », dont il fait les héros de l'amitié. Il a bien compris, d'ailleurs, qu'il y avait dans sa tragédie « trop d'action et de personnages », et « qu'Abradate et Araspe sont deux tragédies ». On se demande alors pourquoi il a donné à la réunion de ces deux tragédies le nom de *Panthée*, car, chose étrange, sa Panthée ne se tue point au dénoûment ; il est vrai qu'elle ne perd dans Abradate qu'un vieux mari, tout récemment épousé, et qui avait d'un premier mariage un fils en état de porter les armes ; ce fils a surpris Araspe aux genoux de Panthée. Que reste-t-il dans cette tragédie de la belle histoire que Xénophon avait écrite à l'honneur de l'amour conjugal ? — Il n'en reste pas non plus grand chose dans le dialogue en cinq parties et en prose que Wieland a composé (1761) sous le titre d'*Araspe et Panthée* (*Prosaische Schriften*, Zurich, 1722, t. II, p. 173-348). Abradate en est écarté, et les interlocuteurs sont Panthée, Araspe, Cyrus, Mandane, Arasambe et trois esclaves de Panthée. Cyrus ne paraît que dans la première scène et dans la dernière. Comme l'indique le titre du dialogue, la passion d'Araspe en est le principal sujet : « Il y a même, dit Saint-Marc Girardin (*loc. cit.*, p. 231) une scène d'amour entre Araspe et Panthée, et cette scène est, à mes yeux, un contre-sens aussi grand que la scène de la jalousie d'Abradate dans Tristan. Telle qu'est Panthée dans Xénophon, et ne devant être que le type le plus vrai et le plus élevé de la douleur conjugale, elle ne peut pas plus être courtisée devant nous par Araspe que soupçonnée par Abradate. Les deux scènes sont d'une égale invraisemblance dramatique, et troublent également toutes deux l'harmonie morale du personnage de Panthée. » — Nous ne parlons pas de l'opéra de *Panthée* de La Fare, que signalent quelques bibliographies, pour la bonne raison que La Fare a écrit un *Penthée*, et non une *Panthée*, et qu'il a tiré son opéra des *Bacchantes* d'Euripide, et non de la *Cyropédie* de Xénophon.

1. *Op. cit.*, p. 303.

époux, le récit de la mort d'Abradate, la visite de Cyrus à la veuve, le suicide de l'héroïne ; mais qui ne voit que ce sont précisément les scènes à faire, celles qui forment le sujet même du drame, et que tout poète, écrivant une *Panthée*, est obligé de reproduire ? C'était le droit absolu de Tristan de les prendre dans Xénophon, comme Hardy les y avait prises, et s'il les a présentées dans le même ordre que son devancier, et, ainsi que lui, sans lien entre elles, c'est que, comme nous l'avons rappelé à propos de la *Mariamne*, depuis le commencement du siècle le système de la décoration théâtrale ne s'était pas encore beaucoup modifié, que la *Panthée* de Tristan fut donc jouée dans un décor à compartiments comme l'avait été celle de Hardy [1], et que ce décor complexe, leur épargnant les contraintes de l'unité de lieu, a permis aux deux poètes également de suivre pas à pas le récit de Xénophon. Tristan, et ceci vient à l'encontre de la thèse soutenue par M. Rigal, s'y montre même plus fidèle encore que Hardy ; c'est ainsi par exemple qu'au premier acte de sa tragédie [2] les plaintes formulées par Panthée contre le roi d'Assyrie, qui ne se trouvent point dans Hardy, et dans lesquelles M. Rigal [3] voit un souvenir de la *Panthée* de Guersens, ont été en réalité suggérées à Tristan par la *Cyropédie* (liv. IV, chap. VI, et liv. VI, chap. I) ; c'est ainsi que, s'il a cru devoir supprimer, comme Hardy, la petite comédie philosophique où Xénophon raillait l'assurance d'Araspe [4], Tristan a du moins jugé à propos d'y faire allusion [5] et de donner à son Cyrus, en présence de Panthée, l'étonnante réserve du Cyrus grec [6] ; c'est ainsi enfin que, dans son dernier acte, il a tiré, à la dif-

1. *Ibid.*, p. 289, note 2 : « Mise en scène supposée de la *Panthée* de Hardy : « Un camp avec plusieurs tentes ou habitations : celles de Cyrus, d'Araspe, de Panthée et d'Abradate. » La décoration de la *Panthée* de Tristan devait être plus compliquée : elle représentait non seulement un camp avec les tentes de Cyrus, d'Araspe et de Panthée, mais encore une « solitude » avec des arbres verts (II, I-III), et enfin « les bords du Pactole », sur lesquels l'action se transportait au dernier acte (sc. III et suiv.), avec un rocher d'où se précipitait Araspe. Ce changement de lieu a été critiqué par d'Aubignac (*Jugement de la tragédie intitulée Panthée*) : « Pour le lieu de la scène, il change si précipitamment dans un même acte qu'on a bien de la peine à le comprendre ; aussi est-ce un des plus grands écueils du théâtre, que l'on peut néanmoins éviter en considérant la qualité du lieu où se doit faire la principale action d'une histoire, et en y accommodant toutes les autres ; si bien qu'en cette pièce on pouvait avancer les tentes de Cyrus sur les rives du Pactole, où Panthée reçut le corps d'Abradate et perdit la vie. »

2. Sc. IV.

3. P. 304, note 2.

4. Elle n'a de raison d'être que dans un roman philosophique ; aussi Zonaras n'a-t-il fait que l'indiquer dans sa *Chronique*.

5. III, IX.

6. I, II et IV, I.

férence de Hardy, sa narration du texte du romancier et conservé toutes les paroles prêtées par lui à Cyrus et à Panthée pleurant devant le corps d'Abradate. Que cette fidélité scrupuleuse ait toujours été fort habile, c'est ce que nous ne prétendons pas; mais elle établit que c'est de Xénophon surtout que Tristan s'est inspiré, et que c'est lui qu'il a suivi beaucoup plutôt que Hardy.

En effet, si Tristan a certainement eu sous les yeux, en composant sa *Panthée*, celle de son prédécesseur, puisqu'il a, comme Hardy, non seulement retranché la scène où Panthée armait son mari, mais donné à son Abradate une jalousie qu'il n'avait pas chez Xénophon [1], puisqu'il a emprunté au vieux poète quelques idées, puisqu'on pourrait citer jusqu'à douze vers où l'imitation du modèle semble évidente [2], les deux tragédies cependant diffèrent profondément l'une de l'autre par le plan, par l'esprit, par le ton.

Il suffit de jeter les yeux sur la liste des *Personnages* des deux pièces pour remarquer aussitôt une première différence : il ne fallait que sept acteurs pour jouer la *Panthée* de Hardy ; il en faut quatorze

1. Cette jalousie était indiquée aussi dans la tragédie de Billard.

2. M. Rigal (*Op. cit.*, p. 303, note 4) en cite quatre ; voici les autres : dans la première scène, le Cyrus de Tristan prononce ces beaux vers :

> J'ai triomphé deux fois de ce prince indompté,
> L'une par ma valeur, l'autre par ma bonté ;

le Cyrus de Hardy avait dit, beaucoup moins bien :

> .....En ma bonté par deux fois j'ai vaincu.

Se souvenant peut-être des *Hist. trag.* de Belleforest (t. IV, p. 494), où Panthée était dite « vrai miroir et soleil de son siècle », il l'avait appelée (V, II) un

> Miroir de chasteté, d'amour et de constance ;

l'Araspe de Tristan s'écriera (V, IX) :

> O gloire de ton sexe ! ô miroir de ton âge !

Déjà, en commençant cet acte, il avait dit d'Abradate :

> Cet amant fortuné, ce prodige en bonheur,
> Pour dernier avantage est mort au lit d'honneur,

imitant, comme l'a fait aussi Durval (V, III), deux vers mis par Hardy dans la bouche de Cyrus (IV, II) :

> Au moins en ton désastre auras-tu ce bonheur
> Que ton vaillant époux est mort au lit d'honneur.

Déjà aussi l'Araspe de Tristan (II, I), en s'écriant :

> Abradate est l'objet de toutes ses pensées !

s'était souvenu d'un vers de l'Araspe de Hardy (II, I) :

> Abradate est l'objet de ses chastes désirs !

Enfin Hydaspe (IV, II), comparant les vaillants soldats de Cyrus

> Au lion qui découvre un taureau dans un bois,

emprunte une comparaison à l'exposition de la *Panthée* de Hardy.

pour représenter celle de Tristan [1], et l'on conçoit aisément que ce grand nombre d'acteurs donne plus d'animation et de mouvement à la seconde tragédie. Il est vrai que la plupart de ces personnages sont sans importance et n'influent en rien sur la conduite de la pièce : le rôle de Mitrane, ami d'Araspe, qui ne prononce pas dix vers à l'acte III, pourrait même être fondu sans inconvénient avec celui d'Oronte, confident du même Araspe, qui vient au dernier acte lui raconter la mort d'Abradate ; et si Panthée a deux « filles d'honneur » au lieu d'une confidente, c'est simplement parce que la multiplicité des rôles de femmes n'avait pas nui, on nous l'a dit, au succès de la *Mariamne* [2]. Mais d'autres personnages sont moins inutiles à l'action, comme les deux généraux de Cyrus, Hydaspe, qui est sans doute l'Hystaspe de Xénophon, et surtout Chrysante, le prudent hipparque, dont il est si souvent question dans la *Cyropédie*, et qui figure dans plusieurs tragédies de *Panthée* ; enfin le petit rôle de Calchas, le prêtre du Soleil, sert à mettre en lumière cette piété, qui est une des plus nobles vertus du héros de Xénophon ; car il amène un assez beau couplet de Cyrus sur les sacrifices offerts aux dieux, qui semble la première ébauche d'un morceau célèbre d'*Athalie* [3].

Au premier abord, les *Panthées* de Hardy et de Tristan paraissent s'ouvrir de même ; de part et d'autre l'exposition est faite par Cyrus entouré de ses généraux [4], et est suivie immédiatement de l'entrevue de Cyrus et de Panthée ; mais si l'ordre des scènes est le même, les discours qui s'y tiennent sont très différents. Dans la tragédie de Hardy, la durée de l'action est de plusieurs mois ; dans la sienne Tristan, s'il a pris des libertés avec l'unité de lieu, a cru devoir respecter l'unité de temps, et se soumettre à la règle des vingt-quatre heures : l'action de sa *Panthée* doit donc commencer le jour même de la mort d'Abradate, et ce n'est plus à la première entrevue de Pan-

1. Artabaze est omis sur la liste des *Personnages* ; il parle pourtant au troisième acte.
2. GRENAILLES, *Préface* de *l'Innocent malheureux*.
3. IV, IV :

Lorsque devant les dieux, tout bons de leur nature,
Nous avons exercé des rigueurs sans mesure,
Il ne faut pas penser que nous les apaisions
Par des vases fumants et des effusions ;
Détestant en leurs cœurs la noirceur de nos vices,
Ils détournent leurs yeux de tous nos sacrifices,
Ont l'encens en horreur, et sont plus irrités,
Plus notre hypocrisie invoque leurs bontés.

Le passage d'*Athalie* (v. 88-93) est dans toutes les mémoires :

Du zèle de ma loi que sert de vous parer ? etc.

4. Araspe seul répond au roi dans Hardy ; mais tous les généraux sont présents sur la scène, comme plusieurs vers l'indiquent.

thée et de Cyrus que nous pouvons assister au début de la nouvelle tragédie. Nous ne verrons plus, devant la générosité du vainqueur, la captive passer par degrés, dans le cours de la pièce, de la haine à la reconnaissance ; cette évolution s'est produite ici avant le lever du rideau ; et, au lieu d'être amenée toute tremblante à Cyrus par les soldats qui l'ont prise, comme la Panthée de Hardy, la Panthée de Tristan vient faire au roi une visite de remerciements, et lui déclare qu'elle a écrit à son mari pour le décider à changer de parti. La situation, on le voit, est loin d'être la même au premier acte des deux tragédies.

Le point de départ étant différent, la route suivie pour arriver au but commun sera différente également. Ce songe sinistre, qu'avait la Panthée de Hardy entre le troisième et le quatrième actes, après qu'elle avait obtenu par ses prières la défection d'Abradate, ce songe qui préparait si heureusement nos esprits aux remords de la reine et à la catastrophe prochaine, Tristan le raconte dès l'acte II, avant même l'arrivée d'Abradate, dans une scène qui devient inutile, parce qu'elle n'est plus à sa place, et que le poète semble avoir gardée uniquement pour donner un pendant au songe d'Hérode et à la fameuse dissertation sur la nature des songes qui le suit dans la *Mariamne*. Si Tristan a cru, en la préparant [1], excuser la jalousie inexcusable d'Abradate, il a, en revanche, détruit ce lien nécessaire qu'avait su créer Hardy entre la défection d'Abradate et le dénoûment de la tragédie : il n'a pas conservé cet heureux anachronisme du patriotisme d'Abradate et de Panthée, qui nouait à la fin du troisième acte la pièce d'Alexandre Hardy, et qui en unissait entre elles les diverses parties. L'Abradate de Tristan ne paraît en scène qu'au quatrième acte, et, dès les premiers vers qu'il prononce, nous voyons qu'il a déjà abandonné son parti pour se ranger sans hésitation sous les drapeaux de Cyrus :

> Je puis trahir pour lui les hommes et les dieux.

Cette facilité

> A quitter le vaincu pour suivre le vainqueur [2],

suivant l'expression de Cyrus lui-même, ne saurait nous disposer favorablement pour l'époux de Panthée ; et, d'autre part, n'ayant pas

1. I, IV, et III, I.
2. I, V.

vu la reine joindre les prières aux arguments pour entraîner Abradate à trahir sa patrie, nous comprenons mal les reproches qu'elle s'adresse au dénoûment, malgré l'ingéniosité de l'artifice dramatique, qui nous montre les blessures du mort se mettant à saigner à l'approche de la meurtrière involontaire [1]. Dans la tragédie de Hardy, enfin, le récit de la mort d'Abradate est fait dès le quatrième acte par le messager, et le dernier acte est occupé tout entier par le repentir et le suicide de Panthée ; c'était à peu près le plan de la *Mariamne* de Tristan, qui nous avait montré à la fin du quatrième acte son héroïne conduite au supplice, et n'avait réservé pour former son dernier acte que les seuls « déplaisirs » d'Hérode. On avait tant reproché ce plan au poète qu'il n'a pas voulu le reproduire dans sa nouvelle tragédie ; il a tenu à nous laisser à la fin de son quatrième acte dans l'incertitude sur le sort d'Abradate ; il ne nous annonce sa mort qu'au commencement de l'acte V, et en cela il a eu raison ; mais il fallait remplir le quatrième acte, le plus important toujours dans une tragédie bien faite, et Tristan n'a su le remplir qu'à l'aide de scènes inutiles et froides, qui nous montrent le conseil des généraux et les préparatifs de la bataille.

Tout ce que nous venons de dire suffirait déjà d'une part à justifier Tristan contre le reproche d'avoir suivi Hardy « scène par scène », et de l'autre à établir l'incontestable supériorité du plan dressé par son prédécesseur ; et pourtant nous n'avons pas encore parlé des modifications, beaucoup plus importantes, que Tristan a dû, au détriment de l'unité d'intérêt, opérer dans la donnée de la pièce pour mettre au premier plan le personnage d'Araspe, que devait jouer Mondory.

Le premier acte de Hardy se terminait par l'entrevue de Cyrus et de Panthée ; celui de Tristan comprend en outre deux scènes romanesques destinées à nous instruire de la passion d'Araspe. Cette passion, Hardy ne nous en informait qu'au second acte, dans un monologue précédant la scène de l'aveu, parce que chez lui Araspe n'était introduit sur le théâtre que pour exciter par sa déclaration l'indignation, le trouble et l'inquiétude de Panthée, qui restait le principal personnage de cet acte, comme de toute la tragédie. Le second acte de la *Panthée* de Tristan appartient tout entier à Araspe ; c'est lui, et non plus Panthée, qui demeure sur le théâtre après la scène de l'aveu, et qui nous intéresse à sa passion et à sa douleur. Et tandis qu'Araspe disparaît de la tragédie de Hardy après le deuxième acte, c'est encore lui qui remplit le troisième acte de celle de Tristan, consacré

1. V, VIII.

tout entier à la question de savoir si Panthée, après avoir demandé la punition de l'insolent, consentira à demander sa grâce ; comme si c'était là le sujet de la tragédie, ou comme si le dénoûment devait dépendre de cette grâce ! Ce personnage envahissant a pourtant la discrétion de ne prononcer au quatrième acte que quatre vers ; mais c'est encore lui que nous voyons en scène, quand le rideau se relève pour l'acte V, et c'est une idée bien fâcheuse qu'a eue Tristan de le choisir pour lui faire écouter le récit de la mort d'Abradate : les craintes qu'il ressent à la pensée que la nouvelle peut être fausse, la joie qu'il éprouve à se l'entendre confirmer [1], lui retirent notre sympathie, forment un contraste déplaisant avec la douleur de Panthée, et rendent plus choquante que dans la tragédie de Hardy sa présence, plus prolongée d'ailleurs, auprès de la veuve d'Abradate. Enfin le suicide d'Araspe, qui suit immédiatement celui de Panthée, a le tort de détourner notre attention de la mort de l'héroïne [2], et de rendre nettement sensible au dénoûment la duplicité d'intérêt qu'a présentée d'un bout à l'autre la *Panthée* de Tristan, bien peu semblable, on le voit maintenant, dans sa conduite et dans son esprit, à celle de Hardy, à laquelle elle reste certainement inférieure.

Nous venons de faire une si large part à la critique, et de si peu dissimuler les défauts de la seconde tragédie de Tristan, que nous ne serons pas suspect sans doute à déclarer que tout n'est pas mauvais dans cette œuvre mal venue : que Charis montre dans une jolie scène bien de l'esprit et de l'habileté à excuser Araspe auprès de Panthée [3] ; qu'il y a de belles parties dans le rôle de l'héroïne ; que, pour s'exprimer dans le langage précieux alors à la mode, Araspe n'en est pas moins un amant sincère et passionné ; enfin que la *Panthée* de Tristan, très supérieure en cela du moins à celle de Hardy, renferme non seulement des « vers superbes [4] », mais même quelques-uns des vers les plus éclatants qui aient été écrits au XVIIe siècle. On nous permettra de donner ici à l'éloge autant de place qu'au blâme, et de justifier chacune de ces asssertions.

Au temps de Louis XIII on n'avait pas encore fait entre le ton de

1. V, I. Il va jusqu'à dire à Oronte, dans ses transports :

Il faut que je t'embrasse.

2. Nous verrons tout à l'heure que la principale responsabilité de cette dernière faute ne doit pas peser sur Tristan.

3. III, I.

4. M. RIGAL, *Op. cit.*, p. 307. M. Rigal vante un peu plus loin « la beauté du langage » dans la dernière scène entre Cyrus et Panthée.

la tragédie et celui de la comédie la démarcation rigoureuse qui sera établie plus tard. Aussi est-ce une véritable scène de comédie qui ouvre le troisième acte de la *Panthée*, une scène ingénieuse et charmante. En vain Cyrus a promis à Panthée que la faute d'Araspe serait sévèrement châtiée, le ressentiment de son honneur outragé ne s'est pas encore éteint dans le cœur de la reine ; le souvenir de l'affront reste présent à sa pensée :

Charis, cet insolent me parler de la sorte !

Certes, à quelque extrémité que se porte Cyrus contre Araspe, il aura raison :

Quel supplice si grand pourrait être inventé
Qui n'eût trop de douceur pour sa témérité ?

Mais Charis, qui a découvert dès la fin du premier acte la passion d'Araspe, et qui s'intéresse pour lui, Charis essaie de le sauver ; dans un plaidoyer plein de finesse et d'esprit, elle trouve, pour fléchir sa maîtresse, qu'elle sait bonne[1], les arguments les plus persuasifs : le plus cruel châtiment pour un amant n'est-il pas de ne point obtenir ce qu'il a osé désirer ? D'ailleurs Araspe est fou, et l'on pardonne tout aux fous. Et puis, le procédé est vraiment étrange,

Si vous voulez qu'il meure à cause qu'il vous aime.

Pouvait-il se faire, après tout, qu'il ne fût pas devenu amoureux, puisqu'on l'avait constitué « gardien d'une beauté divine » ?

Voyez votre miroir pour juger de son crime.

Et, comme Charis ne doute point qu'il n'y ait toujours un peu de coquetterie qui sommeille au fond du cœur de la femme même la plus honnête, convaincue qu'elle vient de trouver l'argument décisif[2], elle conclut : s'il vous aime, s'il a parlé,

En cela votre honneur est-il intéressé ? —
En aucune façon, pourvu qu'on le punisse,

1. *Chronique de Zonaras*, trad. de Maumont, 1561, t. I, p. 624 : « Elle était fort douce et de bénigne nature. »
2. C'est l'excuse que présentera Tartuffe à Elmire (III, III) dans la même circonstance :

Vous considérerez, en regardant votre air,
Que l'on n'est pas aveugle, et qu'un homme est de chair.

répond impitoyablement la chaste Panthée. Vaincue sur un point, Charis refuse d'avouer sa défaite, et démasque d'autres batteries; que Panthée prenne garde à la calomnie :

> On ne peut le punir qu'à votre préjudice :
> Faut-il que le bruit coure en la bouche de tous
> Que, vous ayant aimée, un homme est mort pour vous ?

Le silence est toujours plus prudent que tous ces grands éclats ; d'ailleurs Abradate est jaloux, et que dira-t-il,

> S'il sait qu'Araspe meurt pour vous avoir aimée ?

Panthée a tort de croire que le coupable en sera quitte pour l'exil; Cyrus, dans sa colère, le livera au bourreau ; il l'a juré, et la reine peut seule maintenant détourner un coup qui affligerait toute l'armée ; la générosité ne serait-elle pas plus glorieuse pour elle que la vengeance ?

> Vous avez fait la femme en voulant vous venger ;
> Faites la déité, le sauvant du danger.

Ce plaidoyer n'est-il pas tout à fait habile par le choix et par la gradation des arguments ? Pour amener à la clémence Panthée déjà ébranlée, l'heureuse nouvelle de la venue d'Abradate va maintenant suffire : une pensée de vengeance pourrait-elle demeurer dans ce cœur tout entier à la joie ? Au lieu de nous étonner, avec M. Rigal[1], que Panthée soit « subitement convertie à la douceur », nous admirons au contraire l'ingéniosité avec laquelle le poète a préparé ce revirement nécessaire, et l'adroit agencement par lequel il a su faire servir à la grâce d'Araspe l'amour même de Panthée pour Abradate[2].

Et si la Panthée de Tristan est moins intéressante que celle de Hardy, il serait injuste de ne pas reconnaître dans certaines parties du rôle de réelles beautés. Panthée ne parle-t-elle pas comme devait parler cette héroïne de l'amour conjugal, quand, se plaignant à Charis de l'absence d'Abradate, elle lui dit[3] :

1. *Op. cit.*, p. 306. Il partage sur ce point l'avis de l'abbé d'Aubignac (*Jugement de Panthée* à la suite de la *Pratique du Théâtre*, 1657).

2. *Argument du troisième acte* : « Elle demande la grâce d'Araspe en faveur de ces bonnes nouvelles. »

3. II, II.

O dieux! si tu savais ce que c'est que d'aimer,
Quand d'un feu légitime on se sent enflammer,
Et que la raison suit l'instinct de la nature,
Tu connaîtrais bien mieux la peine que j'endure.

Si elle écoute avec patience, en présence de Charis d'ailleurs, la très longue déclaration d'Araspe[1], il faut observer que cette déclaration est censée s'adresser à une autre, qu'elle est très respectueuse, et que Panthée est si forte du sentiment de sa chasteté qu'elle a le droit, en vérité, d'être lente à comprendre l'outrage qui lui est fait. Mais le mot de « reine », prononcé par Araspe, l'a éclairée ; sous l'insulte elle oublie aussitôt les égards et les soins dont son gardien a entouré sa captivité[2] ; elle se redresse dans un beau mouvement d'indignation :

Savez-vous qui je suis ? Songez-vous qui vous êtes ?

Et elle sort fièrement, après avoir menacé le téméraire du courroux de Cyrus. Panthée ne montre pas moins de dignité en face des soupçons jaloux de son mari. Assurément Abradate ne doute pas de la vertu de sa femme; mais il craint qu'elle ne veuille par tendresse lui cacher qu'elle a dû subir la violence du vainqueur[3]. La reine lui reproche noblement cette crainte indigne et d'Abradate et de Panthée ; et comme, pour se justifier, Abradate lui dit :

Qui pourrait détourner la furieuse envie
De celui qui sur nous a pouvoir de la vie ?

elle lui répond :

Qui pourrait détourner le généreux effort
De celle à qui la honte est pire que la mort?
Si dans un tel péril je me fusse trouvée,
En une extrémité ce poignard m'eût sauvée,
Et, me garantissant d'un si lâche attentat,
Eût maintenu ma gloire en son premier état.
Voilà le confident qui, durant votre absence,
Avec fidélité gardait mon innocence ;
Voilà le protecteur de ma pudicité.

1. II, III.
2. I, V :

Cyrus n'eût pu me faire un traitement si doux,
En me donnant en garde à tout autre qu'à vous, etc.

3. IV, I.

On peut regretter, avec Saint-Marc Girardin, que Panthée soit obligée à faire cette réponse; mais il faut convenir avec lui que la réponse est « belle et énergique[1] ».

Si le poète a dû donner au personnage d'Araspe une importance excessive et fâcheuse, du moins son Araspe n'est-il pas tout à fait un amant banal de tragédie, et Tristan a-t-il su marquer sa passion de quelques traits pleins de vérité et de délicatesse. Seulement c'est un amoureux du temps de Louis XIII. Chaque génération a une façon propre et particulière d'exprimer l'amour, et il y a dans le langage de la galanterie des modes, qui passent comme toutes les modes, et qui deviennent vite ridicules comme toutes les modes passées. Sous Louis XIII, un amant déclare sa « braise[2] », sous Louis XIV sa « flamme », aujourd'hui son « amour »; ces trois mots, chacun à son époque, peuvent exprimer une passion également profonde; en 1638, la langue de l'amour était précieuse et maniérée; elle était emphatique et déclamatoire en 1838; mais la préciosité d'Araspe et l'emphase de Ruy Blas n'empêchent pas plus leur amour d'être sincère que les modes ridicules de 1830 n'empêchaient une jolie femme de rester jolie. Nous aurions donc tort de douter de la passion d'Araspe, parce qu'elle s'exprime comme celle des *mourants*, qui fréquentaient chez la marquise de Rambouillet.

Au second acte il se flatte un moment de l'espoir que celle qu'il aime aura pitié de lui; mais il comprend presque aussitôt que cet espoir est insensé : Panthée n'est-elle pas femme d'Abradate? A ce nom odieux, un transport de jalousie saisit Araspe : il veut provoquer, tuer le mari de Panthée; mouvement bien naturel à un cœur passionné[3], mais pensée folle, il ne tarde pas à le reconnaître : que lui servirait la mort d'Abradate? Panthée n'est pas seulement sa femme, elle est son amante, et rien, pas même la mort, ne peut rompre le lien qui les unit. La succession des sentiments n'est-elle pas ici juste et vraie? La vue de Panthée, qui s'avance, inspire à l'infortuné un stratagème, qui ne convient guère, à la vérité, à un héros de la *Cyropédie*, mais qui ne nous surprend pas dans l'œuvre du gentilhomme de Gaston, souvent forcé à rimer des vers d'amour pour son maître et pour les amis de son maître : Araspe s'étend sur le gazon, et feint d'écrire; il a compté sur la curiosité féminine, et son attente

1. *Loc. cit.*, p. 230.
2. Le mot vieillit promptement, car Corneille, dès 1644, l'a remplacé par « flamme » dans la *Suivante* (v. 510 et 638).
3. *Jugement de Panthée.*

n'est pas trompée; ces vers, qu'il dit avoir composés pour un amant qui n'a jamais osé avouer son amour, Panthée désire les connaître, et sous ce voile, de plus en plus transparent, Araspe lui déclare ses propres sentiments. On sait comment Panthée accueille cet aveu; c'est fait du beau rêve d'Araspe, et sa passion méprisée se répand, dans le monologue qui termine l'acte, en plaintes qui nous touchent, parce que nous sentons qu'elles sortent d'un cœur profondément blessé :

Barbare, me traiter avec tant de rigueur!
Je t'ai donc offensée en te donnant mon cœur?...
Je t'ai donc offensée en vouant à tes yeux
Ce vif et clair rayon que j'ai reçu des cieux;
En te faisant un don de cette âme immortelle,
Qui fut pour t'adorer à soi-même infidèle,
Qui, laissant son bonheur pour chérir ta prison,
Se rendit indocile aux lois de la raison,
Et qui, déterminée à cette erreur extrême,
Vit encor plus en toi que non pas en moi-même?
Ce trait, digne de haine et de ressentiment,
A mérité sans doute un cruel châtiment;
Cet affront est sanglant, cette atteinte est sensible;
Ne la pardonne point : elle est irrémissible.

Il demande aux dieux de punir la cruelle; mais il rétracte aussitôt ses vœux : comme l'Hermione de Racine au moment de frapper Pyrrhus par le bras d'Oreste, il ne sait plus s'il aime ou s'il hait [1] :

Je déteste son nom, je la hais, je l'abhorre,
Je la fuis, je la crains, et si je l'aime encore.
Je sens mon feu s'éteindre, et puis se rallumer;
Je ne la puis haïr; je ne la puis aimer.

Il est vraiment dommage que ce monologue soit gâté par quelques longueurs et par un étalage inutile d'érudition mythologique, car il est passionné et beau.

Et le personnage d'Araspe se soutient bien au troisième acte : informé que sa faute a mis ses jours en danger, il refuse de fuir; la vie ne lui est de rien après « les mépris de Panthée »; il ira lui-même trouver Cyrus; il ira au-devant du coup qui le menace; il demande

1. *Andromaque*, V, 1.

seulement à Mitrane, son ami, de porter « l'agréable nouvelle » de sa mort à l'ingrate, qui l'a dédaigné et condamné [1] :

Dis-lui qu'en expirant j'ai toujours parlé d'elle,
Et que, rendant l'esprit comme elle a désiré,
Contre tant de rigueur je n'ai point murmuré.
Dis-lui qu'on n'a point vu qu'en expiant mon crime
J'offrisse à son autel une indigne victime,
Et que, voyant venir le coup de mon trépas,
Je n'ai rien témoigné de faible ni de bas.
Dépeins-lui ma constance, et la mets en son lustre ;
Jure-lui que mon âme était une âme illustre,
Et que, dès le moment que j'entrai sous sa loi,
J'eus l'esprit, le courage et la grandeur d'un roi...
Mitrane, s'il est vrai que ma perte la touche,
Qu'il en puisse coûter un hélas ! à sa bouche,
Un soupir à son cœur, une larme à ses yeux,
Dès lors cette faveur me rend égal aux dieux,
Et mon ombre là-bas, de ces douceurs ravie,
N'aura point désormais de regret à la vie.

Que cette passion soit plutôt « de tête que de cœur », comme le dit Saint-Marc Girardin [2], nous l'accordons ; mais on nous accordera sans doute avec lui que ce morceau a « quelque chose de passionné ». Nous ferons encore le même éloge du couplet prononcé par Araspe en présence de Cyrus :

Si le crime est si grand d'aimer en lieu si beau,
Je serai criminel jusque dans le tombeau, etc [3]...

Mais, à partir de ce moment, le théâtre est occupé par Abradate et par Panthée ; l'intérêt se déplace ; le personnage d'Araspe s'efface, et le poète n'a plus marqué sa passion d'aucun trait qui mérite d'attirer notre attention.

Il nous reste à louer un dernier mérite dans la *Panthée* de Tristan, mérite si réel que l'abbé d'Aubignac l'a dû reconnaître dans le sévère *Jugement* qu'il a porté sur cette tragédie [4] : elle est « remplie de beaux vers ». A elle seule, *Panthée* suffirait à prouver que Tris-

1. III, III.
2. *Loc. cit.*, p. 228.
3. III, VI.
4. A la suite de la *Pratique du Théâtre*, éd. de 1657, p. 490. — Voir aussi les FRÈRES PARFAICT, t. V, p. 344.

tan, avec ces qualités qui peuvent être communes à tous les écrivains, comme la force, la grâce ou la justesse dans l'expression, avait reçu aussi ces dons particuliers sans lesquels nul n'est vraiment digne du nom de poète : nous voulons dire l'art de trouver la rime, le sentiment de l'harmonie, et le don de l'image.

Non seulement il sait mettre en valeur, à la fin du vers, le mot important ou pittoresque, mais, comme nos modernes, il attache un prix extrême à la richesse de la rime : les rimes pleines ne le contentent pas toujours, et il n'est pas rare de trouver dans *Panthée* des rimes doubles, comme lâ*chement* et retran*chement*, maît*riser* et b*riser* (I, I), ins*ensées* et p*ensées*, inv*enter* et cont*enter* (II, I), voire des rimes triples, comme té*mérité* et *mérité* (IV, I).

D'autre part, un vers peut avoir sa beauté propre, indépendante de la pensée qu'il rend, du sentiment qui l'anime, des expressions qu'il renferme, beauté qui consiste dans le nombre, dans une harmonieuse combinaison de longues et de brèves, dans un rythme mystérieux, au charme duquel toutes les oreilles se laissent prendre. Voilà pourquoi l'écrivain qui fut peut-être en France le plus sensible aux mérites rares d'une phrase nombreuse, Gustave Flaubert, ne craignait pas de citer, comme le plus beau vers de la langue française, ce vers de Racine :

La fille de Minos et de Pasiphaé [1].

Ces vers chantants, beaux d'une beauté intérieure et rythmique, qui naissent spontanément sur les lèvres des vrais poètes, abondent dans la *Panthée*; nous en trouvons à chaque page :

Et les petits oiseaux, que réveille l'amour,
Célébraient en chantant la naissance du jour. (II, II)
Douter de ma constance et de ma chasteté! (IV, I)
Faites que par le monde en tous lieux soit portée
La gloire de Cyrus et celle de Panthée. (Ibid.)
Ils ont compassion des larmes des humains. (IV, III)

Et quant aux images, dans toutes les tragédies de Rotrou, qui passe pour être celui des poètes du XVIIe siècle qui eut au plus haut degré ce don de l'image, lequel nous paraît aujourd'hui la qualité maîtresse du poète, nous n'en connaissons pas une seule qui nous semble soutenir la comparaison avec l'admirable image qui termine cette belle oraison funèbre d'Abradate :

1. M. MAXIME DU CAMP, *Souvenirs littéraires*, *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1882

Cet amant fortuné, ce prodige en bonheur,
Pour dernier avantage est mort au lit d'honneur.
O faveur des destins ! admirable aventure !
La gloire l'a suivi jusqu'à la sépulture :
Comme il s'est vu lassé de mille actes guerriers,
Il a rendu l'esprit accablé de lauriers ;
Et lorsqu'il est tombé sanglant sur la poussière,
Les mains de la Victoire ont fermé sa paupière [1].

En dépit de ces mérites, la *Panthée* est très maltraitée dans le *Jugement* que, après les premières représentations, l'abbé d'Aubignac a rédigé à la prière du cardinal, et qu'il a fait imprimer à la suite de sa *Pratique du Théâtre*. Nous avons conservé trop peu de monuments de la critique littéraire sous Louis XIII pour qu'on ne nous sache pas gré de nous arrêter un instant sur ce curieux opuscule.

La tragédie de Tristan doit être, dit l'abbé, « réformée d'un bout à l'autre ». Il reproche au poète, entre autres choses : le retranchement de « deux circonstances notables, qui sont dans Xénophon, à savoir le bannissement ou l'éloignement d'Araspe, et le discours de Panthée, quand elle donne de sa main à Abradate, son mari, les armes qu'elle lui avait fait faire de la vente de ses pierreries » ; — les deux discours de Cyrus, au premier et au quatrième actes, qui sont « inutiles, ou du moins trop longs ; car ils ne font rien, ni à la chasteté de Panthée, ni à la sagesse de Cyrus, ni à la jalousie d'Abradate, ni à l'amour d'Araspe, qui sont les grands ressorts de la pièce » ; — l'arrivée trop tardive d'Abradate « au camp de Cyrus » ; — l'amour trop brutal d'Araspe : « Il devait considérer Panthée comme une divinité qu'il révérait, et non pas comme une femme qu'il voulait obliger à faillir » ; — l'évanouissement d'Araspe, au premier acte, blâmable, non pas en lui-même [2], mais à cause du moment où il se produit, et des circonstances qui l'accompagnent ; — l'artifice, qui tient de la comédie, par lequel le même Araspe, au second acte, découvre à Panthée sa passion ; — le subit emportement de la reine à cet aveu, et sa trop grande promptitude à s'apaiser ; — « la jalousie... bien légèrement conçue » d'Abradate ; — l'isole-

1. V, I.

2. On se pâmait beaucoup alors dans la société et au théâtre. Le duc d'Enghien se trouvait mal en se séparant de Mlle du Vigean ; à la nouvelle que Pauline est mariée, le Sévère de Corneille s'écrie :

Soutiens-moi, Fabian.

ment où, au dernier acte, on laisse Panthée, « dans une douleur qui faisait craindre à tout le monde son désespoir, principalement sur le bord d'une rivière, où elle se pouvait précipiter ». Si nous nous sommes trouvé réfuter par avance deux ou trois de ces critiques, il faut convenir que les autres sont fondées, qu'elles font honneur au bon sens et au goût de l'abbé d'Aubignac ; il n'a pas tort non plus quand il ajoute : « On ne voit sortir aucun effet de toutes ces dispositions, qui font attendre quelque chose de plus grand : Cyrus ne veut pas regarder Panthée, et cela ne produit rien ; Araspe est amoureux de Panthée, et l'on n'en voit pas l'issue [1] ; Panthée se plaint de son insolence, et il demeure en même état qu'auparavant ; Abradate est jaloux sans fondement, et cesse de l'être avec aussi peu de raison ; un mari vient voir sa femme dans son impatience, et disparaît aussitôt, comme s'il n'était venu que pour mourir et la faire mourir. Voilà de belles choses commencées, mais qui n'ont point de suite. »

Si l'abbé d'Aubignac a fait véritablemeut preuve de sens critique à signaler les défauts de la tragédie de Tristan, il s'est montré en général moins heureux dans les corrections qu'il a proposées. S'il a, par exemple, raison de demander que le grand discours de Cyrus au quatrième acte, qui « ne sert de rien au sujet », soit raccourci, et que l'acte soit rempli par la scène de « Panthée armant de sa main Abradate », et « par un monologue de Panthée, qui témoignerait ses appréhensions parmi les sentiments de sa vertu », en revanche, au commencement de cet acte, la scène de la jalousie, telle qu'il la voudrait voir présenter, ne serait-elle pas d'un ton bien emphatique et déclamatoire ? « Le poignard, que Panthée lui montre, devait servir pour un effet plus hardi ; car, se voyant soupçonnée par son mari d'avoir pu souffrir une violence sans mourir, elle doit faire quelque effort devant lui pour se poignarder, en lui disant *qu'elle est assez coupable, puisqu'il a cru qu'elle le pouvait être*. Ce qui eût donné lieu à un beau repentir de la part d'Abradate. »

Le texte imprimé de la *Panthée* ne porte trace d'aucune des corrections demandées par l'abbé d'Aubignac.

Et cependant Tristan, entre les représentations et l'impression de sa tragédie, en a modifié le dénoûment. La *Panthée* se terminait au théâtre avec le suicide de l'héroïne, et l'abbé d'Aubignac avait reproché au poète la brusquerie de cette conclusion : « Je ne puis consentir, disait-il, qu'Araspe demeure sans action après la mort de

1. La suite va faire comprendre cette critique.

Panthée, et qu'elle ne soit plainte ni de Cyrus, ni de pas un des siens ; cela me semble bien dur, et l'adoucissement est si nécessaire que les spectateurs demandent, en voyant tomber Panthée, si c'est bien la fin de la pièce [1]. » Mais qu'on ne s'y trompe point ; ce n'est pas l'abbé d'Aubignac qui a suggéré à Tristan le dénoûment de sa tragédie imprimée ; il en avait proposé un tout autre et digne du *Pyrame* de Théophile : « Pour obliger Araspe à faire ce qu'il devait, il peut venir à Panthée pour la consoler, dont elle prendra sujet de s'irriter contre lui, et de se tuer pour fuir sa présence et suivre le destin de son mari ; ce qui surprendrait Araspe, n'ayant point découvert le poignard qu'elle avait ; et, après une plainte pathétique contre son propre amour et son malheur, il arracherait le poignard du corps de Panthée, et, ayant dit quelque chose d'agréable sur le sang qui le colorerait et sur la plaie qu'il aurait faite dans un si beau corps, il s'en tuerait lui-même, comme une victime nécessaire aux mânes de Panthée. » L'abbé d'Aubignac n'est donc pour rien dans le second dénoûment ajouté après coup par Tristan à sa *Panthée*, et qui, s'il a le tort de disperser l'intérêt qui devait être concentré sur l'héroïne, est à coup sûr moins mauvais que le dénoûment rêvé par l'auteur de la *Pratique du Théâtre*. Si Tristan a écrit ces deux scènes postiches, c'est sans doute pour satisfaire à une réclamation verbale du cardinal, qui trouvait, lui aussi, nous le savons, la catastrophe inachevée [2].

Il ne faudrait du reste pas que la sévérité du *Jugement* de l'abbé d'Aubignac et le découragement qui perce dans l'*Avertissement* de la *Panthée* nous abusassent sur l'accueil fait par le public à cette tragédie. Sans doute *Panthée* trouva beaucoup moins d'applaudissements que *Mariamne*, et c'était d'ailleurs justice ; mais il est juste aussi de rappeler que *Mariamne*, après avoir brillé d'un si vif éclat, souffrait elle-même une éclipse au moment où parut *Panthée* : la paralysie de Mondory porta un coup terrible à la tragédie ; elle fut cause que le public désapprit pendant quelque temps le chemin du théâtre, et elle contribua certainement, avec la querelle du *Cid* et le triomphe définitif des règles, à écarter pour plusieurs années de la scène, non

1. L'abbé d'Aubignac fait la même critique dans sa *Pratique du Théâtre* (I, II, ch. IX, p. 126) : « C'est une faute notable de la *Panthée*, qui, par sa mort, laisse un raisonnable désir aux spectateurs de savoir ce que pense et ce que devient Araspe, qu'on a vu si passionnément amoureux. »

2. D'Aubignac, *Jugement*, *loc. cit.*, p. 490. Cfr. *Pratique du Th.*, liv. I, ch. IV, éd. de 1657, p. 30-31.

seulement Tristan, mais Corneille et La Calprenède [1], à en tenir dorénavant éloignés Durval [2] et Mairet [3]. On peut donc dire que, pour avoir été représentée dans ces conditions particulièrement défavorables, en pleine crise de l'art dramatique, le demi-succès qu'a obtenu la *Panthée* était en somme fort honorable. Le fait même que le cardinal voulait la faire retoucher prouve qu'il ne l'avait pas condamnée. Nous avons de plus recueilli quelques témoignages contemporains, qui montrent qu'elle fut loin de passer inaperçue : ce sont d'abord des allusions à la tragédie de Tristan dans une lettre à M. du Mesnil-Plessis, où l'amoureux Le Pelletier se compare à Araspe [4], et dans une *Galanterie* de La Mesnardière, qui est intitulée *Amour en repos sur la prison de la belle Panthée* [5], et qui se termine par ces vers :

Quand le fidèle Araspe a les clefs de la porte,
Panthée a celles de son cœur;

c'est ensuite le fait que, en souvenir évidemment de la *Panthée* de Tristan, car celle de Hardy était dès longtemps oubliée du public, le même La Mesnardière et le P. Lemoyne placent Panthée, le premier parmi les femmes illustres par leur chasteté [6], le second dans sa *Galerie des Femmes fortes* (1647) entre Mariamne et Pauline, l'épouse de Sénèque [7], tandis que l'auteur anonyme d'une longue lettre conservée dans le *Recueil de Conrart* in-4° [8] reproche à Desmarets de Saint-Sorlin d'avoir omis Panthée dans ce *Jeu des Reines*, où il avait admis Mariamne et Poppée [9]; enfin Corneille, dans la

1. Il dit dans la *Dédicace* de son *Edouard* (1640) que c'est « le dernier ouvrage de cette nature » qu'il prétend « mettre au jour », et il se justifie de son « dégoût pour les Muses » et de la résolution qu'il a « prise de les quitter pour jamais ».

2. *Préface* de sa *Panthée*.

3. Voir l'avis *Au Lecteur* de sa *Sidonie*, représentée en 1637.

4. Le Pelletier, *Lettres mêlées*, 1642, p. 321 : « Ses larmes m'ont donné de l'amour, et je puis dire que j'ai trouvé du feu dedans l'eau. Vous savez que l'Aurore, ayant vu Céphale tout en pleurs, en devint amoureuse, et Panthée trouva, par une même voie, le chemin pour passer jusques au cœur d'Araspe ».

5. *Poésies françaises*, 1656, p. 194.

6. La Mesnardière, *Poétique*, 1640, t. I, p. 115 : « Nous trouvons dans les histoires quatre ou cinq femmes illustres par leurs chastes inclinations : Pénélope entre les Grecs, Lucrèce parmi les Romains, Artémise dans la Carie, Mariamne parmi les Juifs, et Panthée chez les Susiens ».

7. Le sonnet IV est consacré à *Mariamne*, le sonnet VI à *Panthée*, le sonnet XV à *Pauline* (Voir la *Mort de Sénèque* de *Tristan*).

8. T. XVI.

9. *Panthée* devrait être au nombre des *bonnes Femmes*. *Mariamne* figure parmi les *Reines malheureuses*. Quant à *Sabine Poppée*, qui est un des personnages de la *Mort de*

Préface de sa *Sophonisbe*, en 1663, rappelle encore la *Panthée* de Tristan. Ajoutons qu'alors, en dépit de la singulière théorie de Saint-Evremond qu'une veuve ne saurait plaire sur le théâtre [1], la *Panthée* n'avait pas encore complètement disparu du répertoire; car, dans le *Baron de la Crasse* (1662) de Raymond Poisson, elle figure, avec l'*Osman*, parmi les cinquante pièces qu'offre de jouer une troupe de campagne.

Le XVIIIe siècle a jugé avec bienveillance la seconde tragédie de Tristan : les frères Parfaict la mettent au nombre des trois ou quatre pièces, représentées aussitôt après le *Cid*, « qu'on peut rappeler de l'oubli [2] »; sans en dissimuler les défauts, ils ne craignent pas de dire, après avoir enregistré le demi-succès de *Panthée*, qu'elle « méritait un meilleur sort, en la comparant aux ouvrages du même temps [3] », et vers l'époque où ils s'exprimaient ainsi, en 1737, juste un siècle après son apparition, la *Panthée* avait l'honneur d'être réimprimée, entre la *Mort de Crispe* et la *Mariamne*, dans le tome II du *Théâtre français ou Recueil des meilleures pièces de théâtre*, de Gandouin [4].

Sénèque, l'auteur de la lettre blâme, non sans raison, Desmarets de l'avoir dédoublée, et d'avoir mis parmi les *Reines galantes* une *Poppée*, et parmi les *Reines capricieuses* une *Sabine*.

1. T. II, p. 18, *Dissertation sur la tragédie de Racine intitulée Alexandre le Grand* : « Pour être touchés des larmes et des plaintes de ce sexe, voyons une amante qui pleure la mort d'un amant, non pas une femme qui se désole à la perte d'un mari, etc. »

2. T. V, *Préface*, p. VIII.

3. *Id.*, p. 343.

4. Cette édition de la *Panthée* n'est d'ailleurs que la quatrième. En 1648, Augustin Courbé avait réédité cette tragédie, avec la *Mariamne* (les seules pièces de Tristan sorties de ses presses), dans le *Théâtre français des sieurs de Scudéry, Tristan, Desmarets et autres*. Ce petit in-12, extrêmement rare, contient, avec les deux tragédies de Tristan, l'*Amant libéral*, l'*Amour tyrannique* et l'*Eudoxe* de Scudéry, les *Visionnaires* de Desmarets, l'*Aveugle de Smyrne* et la *Comédie des Tuileries* par les cinq auteurs. Cette seconde édition de *Panthée* ne diffère que par le format de la première. Pierre Ribou en a donné une troisième, en 1705, au tome III de son *Théâtre français ou Recueil des meilleures pièces de théâtre des anciens auteurs*, 3 vol. in-12. — L'édition de 1737 divise les actes en scènes plus nombreuses; mais, à part cela, elle suit très exactement le texte de l'édition originale. Nous n'avons relevé que cinq ou six variantes, qui encore, pour la moitié, ne sont que des coquilles. Dans deux endroits les éditeurs ont cru devoir, pour rajeunir le texte, remplacer (I, IV) *cettuy-là* par *celui-là* et modifier un hémistiche (III, IX) où *amour* était employé au féminin; la correction la plus importante se trouve à la fin du premier acte; choqués d'une expression, à la vérité malheureuse, que renfermait un vers d'Araspe :

Ah! le cœur me soulève en pensant à ses charmes,

les éditeurs l'ont refait ainsi :

Ah! tout mon cœur s'émeut en pensant à ses charmes.

CHAPITRE III

LA FOLIE DU SAGE

TRAGI-COMÉDIE

Pour être parmi les œuvres dramatiques de Tristan une des plus oubliées, cette tragi-comédie n'en est pas moins une des plus curieuses, et à coup sûr la plus originale.

Elle a été écrite tout entière pour deux scènes, où le poète s'est plu à rassembler les traits spéciaux qui distinguent de la folie vulgaire d'un homme du commun la « *savante folie* [1] » d'un sage, au sens où les anciens entendaient ce mot, c'est-à-dire d'un homme nourri de la double étude de la philosophie et des sciences.

A la vérité, Tristan n'était pas le premier qu'eût tenté cette peinture d'une folie rare. Dès 1635, Beys, dans une tragi-comédie intitulée *l'Hôpital des Fous* [2], avait mis au théâtre six folies toutes particulières, celles d'un philosophe, d'un musicien, d'un plaideur, d'un astrologue, d'un soldat et d'un alchimiste [3], qui servaient comme d'intermèdes à la plus insipide et à la plus extravagante des fables. Mais, bien qu'il ait qualifié ces personnages épisodiques de fous « savants [4] », leur science est fort médiocre et toute relative : le philosophe, qui se croit Jupiter, créateur du monde, n'a pas beaucoup de lecture, et ne paraît guère connaître qu'Epicure, Aristote et Diogène [5]; l'astrologue se contente de se prendre pour le soleil; l'alchimiste est encore le mieux caractérisé : « J'ai vaincu, dit-il,

1. *Argument du quatrième acte.*

2. On date généralement cette pièce de 1639. Elle a été achevée d'imprimer le 7 décembre 1638; mais les représentations étaient bien antérieures, car le *Privilège* remonte au 21 novembre 1635.

3. Quand, en 1652, Beys remettra sa tragi-comédie à la scène sous ce nouveau titre « *Les illustres Fous, comédie* », il remplacera le soldat par un joueur, et introduira dans l'hôpital un poète et un comédien, qui auront, au dernier acte (sc. II), une querelle assez curieuse au point de vue de l'histoire de la littérature.

4. *Au Lecteur.*

5. I, III.

répond impitoyablement la chaste Panthée. Vaincue sur un point, Charis refuse d'avouer sa défaite, et démasque d'autres batteries; que Panthée prenne garde à la calomnie :

> On ne peut le punir qu'à votre préjudice :
> Faut-il que le bruit coure en la bouche de tous
> Que, vous ayant aimée, un homme est mort pour vous ?

Le silence est toujours plus prudent que tous ces grands éclats ; d'ailleurs Abradate est jaloux, et que dira-t-il,

> S'il sait qu'Araspe meurt pour vous avoir aimée ?

Panthée a tort de croire que le coupable en sera quitte pour l'exil; Cyrus, dans sa colère, le livera au bourreau ; il l'a juré, et la reine peut seule maintenant détourner un coup qui affligerait toute l'armée ; la générosité ne serait-elle pas plus glorieuse pour elle que la vengeance ?

> Vous avez fait la femme en voulant vous venger ;
> Faites la déité, le sauvant du danger.

Ce plaidoyer n'est-il pas tout à fait habile par le choix et par la gradation des arguments ? Pour amener à la clémence Panthée déjà ébranlée, l'heureuse nouvelle de la venue d'Abradate va maintenant suffire : une pensée de vengeance pourrait-elle demeurer dans ce cœur tout entier à la joie ? Au lieu de nous étonner, avec M. Rigal[1], que Panthée soit « subitement convertie à la douceur », nous admirons au contraire l'ingéniosité avec laquelle le poète a préparé ce revirement nécessaire, et l'adroit agencement par lequel il a su faire servir à la grâce d'Araspe l'amour même de Panthée pour Abradate[2].

Et si la Panthée de Tristan est moins intéressante que celle de Hardy, il serait injuste de ne pas reconnaître dans certaines parties du rôle de réelles beautés. Panthée ne parle-t-elle pas comme devait parler cette héroïne de l'amour conjugal, quand, se plaignant à Charis de l'absence d'Abradate, elle lui dit[3] :

1. *Op. cit.*, p. 306. Il partage sur ce point l'avis de l'abbé d'Aubignac (*Jugement de Panthée* à la suite de la *Pratique du Théâtre*, 1657).

2. *Argument du troisième acte* : « Elle demande la grâce d'Araspe en faveur de ces bonnes nouvelles. »

3. II, II.

O dieux! si tu savais ce que c'est que d'aimer,
Quand d'un feu légitime on se sent enflammer,
Et que la raison suit l'instinct de la nature,
Tu connaîtrais bien mieux la peine que j'endure.

Si elle écoute avec patience, en présence de Charis d'ailleurs, la très longue déclaration d'Araspe[1], il faut observer que cette déclaration est censée s'adresser à une autre, qu'elle est très respectueuse, et que Panthée est si forte du sentiment de sa chasteté qu'elle a le droit, en vérité, d'être lente à comprendre l'outrage qui lui est fait. Mais le mot de « reine », prononcé par Araspe, l'a éclairée; sous l'insulte elle oublie aussitôt les égards et les soins dont son gardien a entouré sa captivité[2]; elle se redresse dans un beau mouvement d'indignation :

Savez-vous qui je suis? Songez-vous qui vous êtes?

Et elle sort fièrement, après avoir menacé le téméraire du courroux de Cyrus. Panthée ne montre pas moins de dignité en face des soupçons jaloux de son mari. Assurément Abradate ne doute pas de la vertu de sa femme; mais il craint qu'elle ne veuille par tendresse lui cacher qu'elle a dû subir la violence du vainqueur[3]. La reine lui reproche noblement cette crainte indigne et d'Abradate et de Panthée; et comme, pour se justifier, Abradate lui dit :

Qui pourrait détourner la furieuse envie
De celui qui sur nous a pouvoir de la vie?

elle lui répond :

Qui pourrait détourner le généreux effort
De celle à qui la honte est pire que la mort?
Si dans un tel péril je me fusse trouvée,
En une extrémité ce poignard m'eût sauvée,
Et, me garantissant d'un si lâche attentat,
Eût maintenu ma gloire en son premier état.
Voilà le confident qui, durant votre absence,
Avec fidélité gardait mon innocence;
Voilà le protecteur de ma pudicité.

1. II, III.
2. I, V :

Cyrus n'eût pu me faire un traitement si doux,
En me donnant en garde à tout autre qu'à vous, etc.

3. IV, I.

chancelle sous l'outrage; mais c'est en vain que, dans un couplet vraiment éloquent [1], il rappelle au roi ses longs et éclatants services, et lui demande s'ils doivent être payés d'un tel prix : l'amoureux Edouard lui ordonne de parler à sa fille.

La *Folie du Sage* s'ouvre de même. Un roi (que Tristan ne nomme point, car il n'a pas voulu prendre des personnages historiques pour héros d'une action tout entière inventée, mais dont il fait un roi de Sardaigne, parce qu'il est nécessaire à la conduite de sa pièce que l'action se passe dans une île [2]) s'est épris de la belle Roselie [3], fille d'un seigneur de sa cour, Ariste. Cet Ariste est un fort savant homme, « un nouvel Archimède [4] », qui, par ses miroirs ardents et par ses ingénieuses machines, vient de préserver le royaume d'une descente des princes africains; aussi le roi l'accable-t-il de remerciements et lui proteste-t-il sa reconnaissance; ce qui ne l'empêche pas de lui déclarer presque aussitôt qu'il aime sa fille, et de lui dire :

Trouvez bon seulement qu'elle soit ma maîtresse.

La situation est donc identique dans les deux pièces; et, si elle nous choque vivement aujourd'hui, rappelons-nous qu'elle dut paraître bien plus vraisemblable et plus supportable à des spectateurs dont beaucoup avaient pu voir de très illustres familles se disputer l'honneur de fournir une maîtresse à Henri IV. Mais, ainsi que Warwick, Ariste n'envisage un tel honneur que comme une honte ; avec moins d'éloquence, mais avec plus de fermeté que le père d'Elips, le père de Roselie se refuse à livrer sa fille aux caprices du roi; quand le prince le menace :

Suis-je pas souverain?

il lui répond fièrement :

Oui, Sire, et je suis père...
Ma fille vaut trop peu pour être votre femme,
Mais pour une maîtresse elle vaut trop aussi.

1. I, III.
2. II, III.
3. Tel est aussi le nom que portait l'héroïne de l'*Heureuse Constance* (1635) de Rotrou; il est évident que dans les deux pièces *Roselie* est pour *Rosalie*; l'*e* et l'*a* se confondaient alors assez volontiers; c'est ainsi que, dans les poésies de ses amis placées par d'Assoucy en tête de différentes publications, le même poète signe tantôt *Chavannes* et tantôt *Chavennes*.
4. I, I.

Et, après le départ du roi, de même que Warwick exprimait ses hésitations dans un court monologue [1] imité des stances du *Cid*, Ariste, dans un long et beau monologue [2], exhale ses ressentiments et ses plaintes.

Mais ici s'arrêtent les ressemblances, et, si nous exceptons ce fait que les deux pères exhortent également leurs filles à préférer, s'il le faut, la mort au déshonneur [3], il n'y a plus à signaler aucune scène commune aux deux tragi-comédies. A partir de ce moment, tout appartient à Tristan seul dans la *Folie du Sage*.

Le second acte nous montre l'infortuné Ariste se dérobant aux empressements inquiets de Roselie. En vain la jeune fille le supplie de lui révéler la cause mystérieuse de sa douleur ; Ariste ne consent pas à lui découvrir le secret qui le déchire :

Vous le saurez trop tôt;

et, prenant sa fille dans ses bras, la serrant sur son cœur, il prononce ce beau couplet, où l'émotion, pour être contenue, n'en est que plus poignante :

O ma fille et ma seule espérance!
Le sort change parfois contre toute apparence.
Nulle félicité ne dure en l'univers,
Et la bonne fortune a toujours ses revers.
Des nuages épais fondent sur notre tête;
Nous sommes exposés au coup d'une tempête.
Allez, courez au temple, embrassez les autels;
Cherchez de la faveur entre les immortels :
Leur support aujourd'hui nous est fort nécessaire
Pour combattre un malheur qui n'est pas ordinaire.
Mais, s'il faut que le ciel s'obstine en son courroux,
Ne commettons au moins rien d'indigne de nous;
Ne pouvant par nos soins fléchir sa violence,
Souffrons et succombons avecque bienséance;
Ne perdons pas la gloire en perdant le bonheur,
Et préférons toujours la mort au déshonneur.

1. I, IV.
2. I, II.
3. Encore les deux scènes sont-elles conduites très différemment : dans *Edouard* (III, II), c'est après s'être acquitté du honteux message du roi et s'être attiré pour cela les justes reproches d'Elips que Warwick tient ce fier langage; Ariste laisse encore ignorer à Roselie le danger précis qui la menace, et c'est d'une façon toute générale qu'il lui donne ces nobles conseils.

Et, comme Roselie éperdue lui dit :

Mais de quel accident sommes-nous menacés ?

le malheureux père, qui ne peut plus retenir ses larmes, s'éloigne en répétant tristement ces mots pleins de menaces :

Vous le saurez assez.

Ce dialogue de vingt-cinq vers, qui forme la seconde scène du deuxième acte, est beau et dramatique dans sa sobre simplicité; il est digne d'être admiré même à côté de la seconde scène du deuxième acte de l'*Iphigénie* de Racine, qui nous montre Agamemnon et Iphigénie dans une situation analogue, et qui est réputée pour un chef-d'œuvre; les deux scènes sont conduites à peu près de même, et c'est par les mêmes moyens qu'elles provoquent l'émotion : ce sont, dans l'une et dans l'autre, les mêmes tendres inquiétudes de la fille, les mêmes réticences douloureuses du père; il n'est pas jusqu'à la sortie pathétique d'Ariste :

Vous le saurez assez,

qui ne puisse être rapprochée sans trop de désavantage de la fameuse sortie d'Agamemnon :

Vous y serez, ma fille.
Adieu.

Et même, comme Racine n'a pas trouvé cette sortie dans l'*Iphigénie* grecque, il est permis de se demander si le grand poète, en écrivant cette scène, une des plus belles de sa tragédie, s'est inspiré du seul Euripide, et s'il ne s'est pas souvenu encore de Tristan [1].

1. Ce qui pourrait fortifier cette présomption, c'est que Racine semble avoir ailleurs emprunté deux vers à la *Folie du Sage* :

Je vous rendrai le sang que vous m'avez donné,

disait Roselie à Ariste (V, II), et l'Iphigénie de Racine dit à Agamemnon (IV, IV) :

Je saurai .....
Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné;

de même, au troisième acte (sc. III) de la tragi-comédie de Tristan, Ariste disait au roi :

La plus soudaine fin me sera la meilleure;

et Burrhus dit à Agrippine dans *Britannicus* (V, VII) :

La plus soudaine mort me sera la plus chère.

Enfin, à l'acte IV (sc. III) de la *Folie du Sage*, le monologue où le roi oppose son infortune amoureuse à ses prospérités politiques est comme une pâle esquisse du morceau célèbre dans lequel Athalie se glorifie de sa souveraine grandeur avant de raconter le songe qui la trouble (II, V).

Cependant Roselie a été instruite de la passion du roi, et, bien que cette passion se soit épurée, bien que le prince lui offre maintenant de s'asseoir à ses côtés sur le trône royal, elle a résolu de mourir pour ne pas manquer à la foi qu'elle a donnée à Palamède; elle prend du poison, et, quand le roi vient au troisième acte [1] la chercher pour la cérémonie nuptiale, un « rideau qui se tire », comme dans la *Sophonisbe* de Mairet [2], la laisse voir inanimée sur son lit, sa confidente Canope étendue morte à ses pieds. Une série de circonstances, qu'il serait oiseux d'énumérer ici, portent le roi à croire que le poison a été versé à Roselie par Ariste et par Palamède; il accable de reproches le père criminel, qu'il menace d'abandonner « à la rigueur des lois »; puis, par un retour touchant, que Racine s'est peut-être encore rappelé dans son *Iphigénie* [3], il ajoute :

Mais pour y consentir mon amour fut trop forte :
Je respecte ta fille encor qu'elle soit morte...
Mais, bien que son respect me porte à l'indulgence,
Sur peine de la vie évite ma présence.

C'en est trop; Ariste succombe sous le poids de malheurs immérités; resté seul avec Cléogène, « gentilhomme de sa maison », devant le corps de sa fille, il donne un libre cours à sa douleur, qu'avait contenue jusqu'alors la présence du roi [4]; il répand des larmes, il s'arrache les cheveux, il couvre de baisers le visage de la morte; puis il se redresse, il se révolte éloquemment contre les iniquités de la Fortune; « il demande aux philosophes anciens la cause de tant d'injustes disgrâces [5] »; il les apostrophe avec véhémence :

Esprits, dont la doctrine, en erreurs si féconde,
S'est acquis tant de gloire en trompant tout le monde,
Nous donnant la vertu pour un souverain bien :
Que déterminez-vous d'un sort tel que le mien?

1. Sc. III.
2. *Sophonisbe*, V, VII :

La porte de sa chambre est à deux pas d'ici,
Et vous la pourrez voir de l'endroit que voici,
En levant seulement cette tapisserie.

3. IV, VI; Achille dit à Agamemnon :

Rendez grâce au seul nœud qui retient ma colère :
D'Iphigénie encor je respecte le père;
Peut-être, sans ce nom, le chef de tant de rois
M'aurait osé braver pour la dernière fois.

4. Sc. IV.
5. *Argument du troisième acte.*

Et, « venant à ses livres » :

Ah ! voici ces docteurs de qui l'erreur nous flatte :
Aristote, Platon, Solon, Bias, Socrate,
Pittaque, Périandre, et le vieux Samien [1],
Xénophane, et Denys le Babylonien.
Revisitons un peu cette troupe savante,
Gnyde, Eudoxe, Epicharme, Alcidame et Cléanthe,
Démocrite, Thalès d'un immortel renom,
Posidoine, Callippe, Antisthène et Zénon ;
Consultons Xénocrate, et consultons encore
Phérécyde, Ariston, Timée, Anaxagore,
Chrysippe, Polémon, le docte Agrigentin [2],
Clitomaque, Archytas, Anaxarque et Plotin.
Reconfrontons encor tous ces auteurs de marque,
Aristippe, Sénèque, Epictète et Plutarque.
Eh bien ! sages docteurs, eh bien ! savants esprits,
Célèbres artisans du piège où je suis pris,
En mes afflictions je vous prends à partie,
Et c'est contre vous seuls que j'ai ma garantie.
Vous avez assuré qu'en suivant la vertu
Jamais l'homme de bien ne se trouve abattu :
Qu'il est aux accidents un cube inébranlable,
Toujours en même assiette et de face semblable ;
Que l'heur et le malheur, que le bien et le mal,
Et tous événements trouvent toujours égal ;
Qu'il est dans l'embarras des changements du monde
De même qu'un rocher dans le milieu de l'onde :
Que le courroux du ciel a beau persécuter,
Contre qui la fortune en vain ose lutter :
De qui pour la tempête et les cruels orages,
Les injustes mépris, les pertes, les outrages,
Le feu céleste et pur n'est jamais amorti :
Vous l'avez soutenu ; vous en avez menti [3] ;

et, dans son transport furieux, il « sème ses livres sur le théâtre [4] ».

Il est certain que le catalogue de la bibliothèque d'Ariste est un peu long, et que Cléogène fait une assez piteuse figure en « ramassant les livres » sur la scène ; mais ces emportements d'Ariste, que

1. Pythagore.
2. Empédocle.
3. Cfr. MALEBRANCHE, *Recherche de la vérité*, II, IV ; IV, X, et V, III.
4. *Argument du troisième acte.*

les frères Parfaict trouvent « singuliers » et « ridicules [1] », nous paraissent au contraire vrais et naturels : à quelles fureurs ne doit pas s'abandonner un homme désespéré, qui voit s'effondrer brusquement les croyances sur lesquelles s'appuyait toute une vie d'étude et de vertu ? Quel doit être son ressentiment contre les vaines doctrines dont il est si cruellement détrompé ! Ce transport, d'une forme toute spéciale, ne saurait, parmi tous les personnages de notre théâtre, convenir qu'au seul Ariste ; mais, tel que Tristan nous a dépeint son Sage, il nous semble lui convenir parfaitement. Que si nous considérons maintenant ce couplet au seul point de vue de la forme, sans doute nous y trouvons des vers faibles et des vers obscurs ; mais il nous paraît très scénique, entraîné qu'il est tout entier dans un mouvement éloquent, et le dernier vers en est superbe. Sans doute le morceau n'a ni l'élévation de sentiments, ni la concision énergique, ni le bonheur dans l'expression, qui distinguent cet admirable réquisitoire contre le philosophisme qu'Alfred de Musset a intitulé l'*Espoir en Dieu* ; mais il y fait songer, et c'est déjà beaucoup.

C'est là la première des deux scènes pour lesquelles nous avons dit que Tristan avait écrit sa tragi-comédie ; la seconde ouvre le quatrième acte.

Roselie n'est pas morte ; elle n'est qu'endormie, comme la Juliette de Shakespeare : « l'Opérateur », auquel Canope s'est adressée, au lieu de poison lui a donné un simple narcotique. Pris de la crainte qu'Ariste

N'abandonne leurs corps à quelque anatomiste,

qui pourrait les tuer tout de bon, il vient à la nuit avec un médecin pour réveiller les deux jeunes filles, et sur le seuil de l'appartement ils rencontrent Ariste ; comme Cléogène le faisait pressentir à la fin du troisième acte, le malheur a « troublé le jugement [2] » du Sage ; aussitôt s'engage entre le médecin et lui un dialogue, dans lequel il fait véritablement « montre d'une savante folie ». La scène est habilement coupée pour donner de la variété aux divagations d'Ariste : « Qui je suis ? dit-il au médecin qui lui demande son nom,

Qui je suis ? je m'en vais te l'apprendre :
Un sujet merveilleux fait d'une âme et d'un corps,
Un pourceau par dedans, un singe par dehors,

1. T. VI, p. 276.
2. *Argument du quatrième acte.*

Un chef-d'œuvre de terre, un miracle visible,
Un animal parlant, raisonnable et risible,
Un petit univers, en qui les éléments
Apportent mille maux et mille changements;
Une belle, superbe et frêle architecture,
Qui doit son ordonnance aux mains de la Nature,
Où des os, tenant place et de pierre et de bois,
Forment les fondements, le faîte et les parois;
Un mixte composé de lumière et de fange,
Où s'attachent sans fin le blâme ou la louange;
Un vaisseau plein d'esprits et plein de mouvements,
Revêtu de tendons, de nerfs, de ligaments,
De cuir, de chair, de sang, de moelle et de graisse,
Qui se mine à toute heure et se détruit sans cesse,
Où l'âme se retire et fait ses fonctions,
S'imprime les vertus, ou trempe aux passions;
A qui toujours les sens, ses messagers volages,
Des objets reconnus rapportent les images, etc.

Puis Ariste demande à son tour quelle est la qualité de son interlocuteur, et, au mot de « médecin », il s'écrie :

Toi, médecin? J'en doute avec quelque raison;
Que te proposes-tu pour guérir un malade,
Ou les lois d'Hippocrate, ou l'art d'Asclépiade?
Te sers-tu de saignée ou bien de vomitifs?
Uses-tu de diète ou bien de purgatifs?
Quand tu bannis d'un corps la chaleur étrangère,
Est-ce par son semblable ou bien par son contraire?
Regardes-tu du ciel le divers mouvement?
Observes-tu l'urine ou le pouls seulement?
Es-tu rationnel, ou bien simple empirique?
As-tu la théorie, ou la seule pratique?
Sais-tu bien augmenter les effets généraux
Des pierres, des métaux, des sels, des minéraux,
Des herbes et des fleurs, des fruits et des racines,
Des gommes, des liqueurs, des sucs et des résines?
Composer des topics [1], faire les potions,
Trochisques, purgatifs, poudres, confections,
Electuaires, loochs de diverses matières,
Epithèmes, sirops, pilules et hières?
Entends-tu l'arabesque? As-tu lu le Zohar,
Geber, Ali, Rhazès, Alkende, Albumazar,

1. *Sic.*

Avicenne, Averroès, Algazel, Albucate,
Et tous ces grands auteurs dont ton bel art se flatte?
Sais-tu comme, appliquant l'agent au patient,
En escarrant[1] un nombre, et le multipliant,
On monte par degrés jusqu'aux intelligences,
On attire ici-bas les plus hautes puissances?
As-tu quelque secret qui soit particulier?
Dis-moi, le Bereschit t'est-il fort familier?
Lis-tu le mercava? Sais-tu l'arithmancie[2]?
N'es-tu point avancé dans la théomancie,
Qui fait divinement ses opérations,
Obtenant de là-haut des révélations?
Sais-tu l'analogie et l'ordre des trois mondes?
La matière première et les causes secondes?
Et me dirais-tu bien l'origine d'où sort
Le souffle de la vie et celui de la mort?
Sais-tu par quels canaux les divines puissances
S'écoulent jusqu'à nous parmi les influences,
Ces torrents infinis des bénédictions,
Ce concours merveilleux des émanations? etc.

« Seigneur », lui répond le médecin,

Seigneur, je sais de plus ressusciter les morts.

Ariste admire d'abord, puis s'étonne : par quelles raisons le médecin établit-il sa croyance? Et c'est ainsi qu'est amené un troisième développement, plus court, mais non moins curieux que les deux premiers :

Dis-moi donc, l'âme est-elle accident ou substance?
Résulte-t-elle point du seul tempérament?
Est-ce une portion des feux du firmament?
Pythagore et Platon l'ont-ils bien définie,
Quand ils l'ont appelée un nombre, une harmonie?
Est-ce un air pur et chaud par le cœur tempéré,
Diffus par tout le corps et par tout attiré?
Est-elle de nature ou simple ou composée?
Est-ce une flamme aqueuse, une terre embrasée?
Est-ce un esprit subtil et plein d'agilité?
Est-ce une entéléchie? Est-ce une qualité?

1. *Sic.*
2. Pour l'*arithmomancie*; la forme adoptée par Tristan est d'ailleurs admise.

Telle est cette scène, que les frères Parfaict appellent un « galimatias inintelligible [1] ». On peut la discuter au point de vue dramatique; mais Ariste ne dit, dans sa folie, rien qui soit vraiment inintelligible; chaque détail en lui-même est assez clair, et c'est l'accumulation seule des opinions contraires rappelées par lui qui produit dans ses discours une apparence d'incohérence. Pour nous, la scène nous semble un peu bizarre peut-être, mais assurément très neuve, très vraie, et tout à fait intéressante. Telle qu'elle est, elle témoigne une érudition extraordinaire pour l'époque, et ne pouvait guère être écrite au XVIIe siècle que par Tristan, que par l'auteur des *Annotations* sur les *Plaintes d'Acante* [2] et du *Portrait burlesque de la Médecine* [3].

Comment Ariste retrouve la raison dans la coulisse en revoyant vivante la fille dont il avait pleuré la mort, comment le roi, ému de la constance de Roselie et de Palamède, dompte sa passion, et cède généreusement celle qu'il aime à un rival préféré, c'est, à dire vrai, ce qui ne nous touche plus guère. Aussi bien le cinquième acte de la *Folie du Sage*, très inférieur aux précédents, est réellement faible; il est évident que le poète, après avoir curieusement travaillé les scènes pour lesquelles il avait écrit sa pièce, a négligé tout le reste, comme il arrivait à Molière de négliger ses dénoûments. Tristan a même, dans la précipitation avec laquelle il a terminé sa tragi-comédie, emprunté sans scrupule à Corneille l'équivoque ingénieuse, trop ingénieuse, par laquelle il la dénoue. Dans la *Suite du Menteur*, représentée vers la fin de 1643, très peu de temps avant la *Folie du Sage*, Dorante, par reconnaissance pour Philiste, qui l'avait tiré de la prison où il était injustement détenu, prétendait sacrifier héroïquement à l'amitié son amour et celui de Mélisse. Ce

1. T. VI, p. 279.
2. Voir notamment celles sur la 18e stance et sur les stances 49-52.
3. Voir l'*Appendice*, XXX, n° 3. On peut signaler plus d'une ressemblance entre le couplet d'Ariste sur la médecine, que l'on vient de lire, et le long poème burlesque de Tristan : c'est ainsi que, dans le poème, la Médecine déclare qu'elle a reçu de Salomon un livre merveilleux, qui enseigne

la force et l'énergie
Qu'ont, pour toute sorte de maux,
Les plantes et les animaux,
Et des pierres médicinales,
Et toutes les eaux minérales,
Les sucs des herbes et des fleurs,
Et les gommes tombant en pleurs.

Ce livre enseigne également à composer « un trochisque angélique », qui guérit de la paralysie, et quelques-uns des remèdes que rappelle Ariste. Enfin, dans une curieuse histoire de la médecine, le poème burlesque accumule les noms propres, comme l'a fait le Sage au troisième acte de la tragi-comédie.

dévouement, le non moins généreux Philiste ne l'acceptait pas; mais il se plaisait à se jouer quelque temps du trouble et de l'inquiétude des deux amants par un vers à double entente, qu'il répétait jusqu'à trois fois :

Rentrez dans la prison dont vous vouliez sortir;

puis il les rendait au bonheur par cette explication subtile de ses paroles :

On nomme une prison le nœud de l'hyménée.

Nous retrouvons à la fin de la *Folie du Sage* une situation et une équivoque tout à fait analogues : le roi s'est résigné à remettre sa maîtresse aux bras de son rival ; mais il s'amuse à déclarer à Roselie qu'il va faire périr Palamède :

Il faut que de ces lieux à la mort on l'envoie ;

au cri poussé par la jeune fille, il se hâte de la rassurer :

Il mourra, mais ce sera de joie;
Pour venger Roselie et réparer mon tort,
Je le veux condamner à ce genre de mort;

et, s'adressant à Palamède, qu'on amène enchaîné :

Il me plaît aujourd'hui que vous changiez de fers :
Chargez-vous donc de ceux qui m'ont pressé moi-même.

Il nous est impossible de ne pas porter sur la façon dont ce dénoûment est présenté le sévère jugement qu'a porté Voltaire sur le dénoûment semblable de la *Suite du Menteur*.

Mais ne nous y trompons pas; le mauvais goût des poètes savait trouver alors un complice dans le mauvais goût du public; il n'est pas douteux que les contemporains aient partagé l'admiration que la confidente Canope témoigne pour ces équivoques trop spirituelles [1],

1. Voyez avec quel art ce prince s'est joué!

Ces équivoques étaient alors tellement à la mode que nous en trouvons d'autres exemples encore dans la *Folie du Sage* : dans l'exposition, le roi se plaint à Ariste qu'il a commis un attentat contre sa personne; il se plaît à prolonger son inquiétude, et finit par lui déclarer que son crime consiste à avoir donné le jour à une fille trop belle, qui l'a enflammé d'amour. Dans la grande scène de Roselie et de Palamède, qui termine le second acte d'une manière assez dramatique, le jeune homme vient annoncer à sa maîtresse

et bien certainement, si le dénoûment de Corneille n'avait pas été applaudi, Tristan, malgré la hâte avec laquelle il a achevé sa pièce, aurait pris le temps d'en chercher un autre.

Ce n'est pas du reste seulement dans le cinquième acte, c'est dans toute la *Folie du Sage* que nous relevons des traces manifestes de négligence, qui prouvent bien que la tragi-comédie a été composée et écrite précipitamment, et que la fable n'a été pour Tristan qu'un simple cadre aux deux scènes si puissantes et si soignées d'Ariste à la fin du troisième acte et au commencement du quatrième. Sans doute la facture des vers et la richesse des rimes montrent partout que la pièce entière est l'œuvre d'un habile ouvrier ; mais les expressions faibles et impropres y sont plus nombreuses, les vers vraiment beaux et les images éclatantes plus clair-semés que dans les deux premières tragédies du poète [1], et c'est l'indice d'un travail trop rapide. D'autre part, il est certain que l'intrigue est « trop romanesque [2] », et que Tristan ne s'est pas assez donné de peine pour la rendre vraisemblable ; la pièce n'est pas fort heureusement conduite, et si elle renferme « des situations très intéressantes », elle a aussi « beaucoup d'endroits faibles [3] » : dès que la situation a cessé

qu'elle est aimée du roi, et qu'il en est au désespoir; et voici en quels termes il lui apprend la nouvelle : le roi

Est devenu malade, et je meurs de son mal.

La bonne Roselie n'entend point malice :

Le roi ? Cela m'étonne, et j'en suis bien fâchée.

Palamède n'est nullement découragé par tant de naïveté ; il continue sur le même ton :

S'il faut que de son mal votre âme soit touchée,
Vous n'en aurez tous deux que du contentement ;
Il ne sera mortel que pour moi seulement.

Assurément, Roselie est fondée à lui dire :

Parlez plus clairement : je ne puis vous entendre.

C'est enfin une équivoque du même genre qui fait croire au roi que Roselie a été empoisonnée par Palamède (III, III ; IV, V, et V, V). Tant il est vrai que les choses les plus ridicules plaisent aussi longtemps qu'elles sont à la mode !

1. Citons du moins deux de ces grandes images, qui sont peut-être ce qu'il y a de plus caractéristique dans la poésie de Tristan ; la première se trouve dans l'exposition :

Un souverain génie est toujours à leur suite (*des rois*),
Qui d'un extrême soin veille sur leur conduite ;
Il aplanit les lieux où s'avancent leurs pas,
Les inspire au conseil, les assiste aux combats,
Arrête sur leur camp l'aile de la Victoire ;

nous prenons la seconde dans la scène II de l'acte II :

Les dieux détourneront ce mauvais accident :
Il ne faut bien souvent qu'un soupir de la terre
Pour changer dans le ciel la route du tonnerre.

2. MOUHY, *Tablettes dram.* (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 15047).
3. *Id., Journal du Th. fr.*, t. II, p. 860 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 9230).

de porter l'auteur, il fléchit, parce qu'il n'a pas cherché cette fois à remplir les intervalles par le développement des caractères, comme il l'avait fait avec tant de bonheur dans *Mariamne*. A l'exception d'Ariste, les quatre personnages de la *Folie du Sage* n'ont donc pas une physionomie très particulière, et ne sont guère pour ainsi dire que les fils de l'intrigue. Les frères Parfaict sont un peu sévères, mais ils ne sont pas tout à fait injustes, quand ils écrivent : « Les caractères sont faux et mal soutenus... Roselie est une bonne fille; elle pourrait être blâmée de se piquer d'une constance romanesque pour Palamède, qui n'est qu'un imbécile [1] ».

Le meilleur des personnages secondaires de la tragi-comédie est encore le roi; assurément on peut trouver que ce prince, après avoir fait au fidèle Ariste le cruel affront de vouloir déshonorer sa fille, après avoir répondu par des menaces à peine voilées aux refus indignés du vieillard, est bien prompt à changer, sur un simple blâme de Palamède, « son dessein d'amourettes en une passion légitime [2]. » Mais le poète a justement voulu peindre un de ces hommes pleins d'ardeur et de fougue, dans toute la force de l'âge et des passions, qui se portent au bien et au mal avec la même impétuosité, fort capables d'une vilaine action, comme nous l'avons vu au début de la pièce, mais aussi fort capables, comme nous le verrons à la fin, de générosité. Prompt à s'enflammer [3], le roi n'est pas moins prompt, ses désirs satisfaits, à oublier celles qu'il a aimées [4]; mais tant qu'il aime, son amour est sincère et profond : il a des vers pleins de charme pour exprimer la grâce de Roselie :

Tout rit à son abord, tout pleure son absence [5];

et, quand il la trouve morte au moment où il venait la chercher pour la conduire à l'autel, quand il croit Palamède l'auteur du forfait, sa passion éclate en imprécations qui ne manquent pas de beauté :

1. T. VI.
2. *Argument du premier acte.*
3. I, III :

Dès lors qu'elle parut,
Je ne sais quel frisson par les os me courut;
Le sang à cet objet me frémit dans les veines.

4. II, III :

Sais-tu pas la façon dont il trompa Lucile?...
L'hymen l'empêcha-t-il de la quitter après?
Le perfide fut-il touché de ses regrets,
Lorsqu'il l'eut confinée en un coin de la Corse,
Et formé sans raison cet indigne divorce?

5. III, I.

Ame ingrate et cruelle, âme lâche et mal née,
Abandonnée au crime, aux tourments destinée,
Monstre, qu'une Furie avait produit au jour,
Ma haine t'apprendra quel était mon amour...
Mille nouveaux tourments appliqués à ton corps
Te feront, s'il se peut, mourir de mille morts.
Mais il n'a qu'une vie, après cette insolence,
Pour servir de matière au feu de ma vengeance.
Qu'il donne peu de prise à mon juste courroux,
Après m'avoir porté de si sensibles coups!
Pourquoi n'est-il seigneur d'une province entière,
Pour donner à ma rage un peu plus de matière?
Il verrait à sa mort ses États désolés,
Ses peuples déconfits et ses trésors volés;
Ses plus belles cités seraient mes feux de joie,
Avant que des bourreaux lui-même fût la proie...
Que n'est-il pour le moins un père de famille
Pour voir brûler son fils, pour voir noyer sa fille,
Et pour voir ressentir à toute sa maison
Combien je suis sensible à cette trahison?
Le tigre a satisfait à sa jalouse envie;
Il m'a donné cent morts, et n'a rien qu'une vie [1].

Il y a certainement de la rhétorique dans ce morceau; mais il est animé et théâtral. Malheureusement le caractère du roi n'est pas marqué de traits assez particuliers, ni assez nombreux; occupé d'un autre objet, Tristan n'a fait là qu'une esquisse de despote amoureux; mais cette esquisse est intéressante, signée d'un habile peintre de l'amour.

Comment fut accueillie du public la *Folie du Sage*? Mouhy prétend qu'elle « eut beaucoup de succès [2] »; mais il le dit sans en rien savoir, et il déclare lui-même autre part que cette tragi-comédie n'est « pas assez théâtrale [3] ». Nous croyons en effet que le sujet en est trop singulier et le héros trop exceptionnel, et que les personnages de femmes y sont trop peu nombreux et trop effacés [4], pour qu'elle ait pu jamais agréer à d'autres que les lettrés et obtenir autre chose qu'un succès d'estime. Ce qui semble confirmer cette

1. III, III.
2. *Journal du Th. fr.*, t. II, p. 860 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 9230).
3. *Tablettes dram.* (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 15047).
4. Roselie et Canope ne paraissent pas aux actes I et IV, et, à l'acte III, on ne les voit qu'étendues, inanimées, au fond du théâtre.

supposition, c'est que l'histoire de la *Folie du Sage* nous est totalement inconnue : aucun des contemporains ne nous en a parlé. Tout ce que nous savons, c'est que Toussainct Quinet, après en avoir donné en 1645 deux éditions, une de luxe in-4° et une plus modeste in-12, en a dû publier une troisième, in-12 également, en 1649 [1].

1. Elle se trouve à la Bibliothèque nationale.

CHAPITRE IV

LA MORT DE SÉNÈQUE

TRAGÉDIE

Après avoir dépeint la folie d'un sage, Tristan a voulu montrer la mort d'un sage.

Il a choisi celle de Sénèque, parce que ce philosophe était depuis la Renaissance un des plus populaires parmi les écrivains de l'antiquité. On ne s'était pas contenté de multiplier les éditions et les traductions de ses œuvres; on avait fait plusieurs recueils de ses « sentences » et de ses « proverbes » ; en 1644 il était, avec Plutarque, le plus souvent cité des moralistes anciens; son nom revient sans cesse dans les *Lettres mêlées* (1642) d'un ami de Tristan, Le Pelletier; un des premiers tableaux de Lebrun représentait sa mort[1]; enfin, un avocat au Parlement de Provence, Mascaron, le propre père du célèbre prédicateur, venait de s'amuser à refaire et avait dédié au cardinal de Richelieu le discours dicté par Sénèque mourant à ses secrétaires, discours qui avait été, après la mort de Néron, publié textuellement, que Tacite a connu [2], mais qui depuis s'est perdu. Le succès du curieux opuscule de Mascaron, *La Mort et les dernières paroles de Sénèque* [3], plusieurs fois réimprimé au XVIIe siècle, est certainement ce qui a décidé Tristan à prendre pour héros d'une nouvelle tragédie l'illustre précepteur de Néron.

Ne nous y trompons pas cependant; s'il a dû à Mascaron l'idée de porter à la scène « la plus belle mort que les siècles passés nous proposent [4] », Tristan n'a presque rien emprunté à son petit livre; c'est à peine si, dans toute sa pièce, quatre ou cinq passages nous prouvent, par une image, par une expression, par une tournure, que le poète se souvient de *la Mort et des dernières paroles de*

1. *Le Cabinet de M. de Scudéry* (1646), p. 212, *La Mort de Sénèque, de la main du Brun.*
2. *Annales*, XV, 63.
3. Ce petit ouvrage de 100 pages est précédé d'un abrégé en 25 pages de la *Vie de Sénèque.*
4. *Dédicace* de Mascaron.

Sénèque [1]. La source où Tristan a puisé, ce sont les *Annales* de Tacite [2].

L'histoire de la conjuration de Pison, dont la découverte amena la mort de Sénèque, est trop connue pour que nous entrions ici dans les détails de cette dramatique affaire ; nous nous contenterons d'en rappeler les points principaux, qu'il est nécessaire d'avoir présents à l'esprit pour aborder l'étude de la tragédie de Tristan.

L'incendie de Rome avait achevé d'exaspérer la haine publique contre Néron, meurtrier de Britannicus, d'Agrippine, de Burrhus, d'Octavie, et de tant d'autres victimes immolées à sa crainte ou à sa cupidité. Une conspiration se forma, dans laquelle s'étaient jetés un nombre considérable de sénateurs, de chevaliers, de soldats, de femmes même : Tacite nomme plus de vingt conjurés, et il ne nomme que les plus importants. Ils reconnaissaient pour chef Pison, une sorte de duc de Beaufort, qui devait sa popularité plus encore à sa belle mine qu'à son éloquence, à sa générosité et à ses dehors de vertu. Il est probable que Sénèque ne fut pas, comme son neveu Lucain, affilié au complot ; mais, selon toute vraisemblance, il connut le dessein des conjurés. La difficulté de parvenir jusqu'à l'empereur, qui sortait rarement, retarda trop longtemps l'exécution de l'entreprise ; et les délations, que rendait inévitables la multitude des complices, finirent par se produire. La première fut apportée par un des chiliarques de la flotte de Misène, Volusius Proculus ; le voyant indisposé contre Néron, qui ne l'avait pas assez payé, à son gré, de la part qu'il avait prise à l'attentat contre Agrippine, une affranchie, sans doute une courtisane, Epicharis, avait essayé de le gagner à la

1. Dans Mascaron (éd. de 1659, p. 38-39) Sénèque dit que, si Néron n'a pas voulu reprendre ses biens, il n'a « différé de presser l'éponge que pour attendre qu'elle fût mieux remplie » ; et Néron dit de Sénèque dans la pièce de Tristan (I, I) :

Sabine, c'est sans doute une éponge à presser.

« Ne vous souvient-il pas, dit à son mari la Pauline de Mascaron (p. 66), de m'avoir dit assez souvent que le sommeil était l'image de la mort, et le lit celle du tombeau ? Mais la vérité démentirait la figure, si, après avoir été unis en l'un, nous étions séparés en l'autre » ; la Pauline de Tristan dira de même à Sénèque (V, I) :

Nous n'avons eu qu'un lit ; nous n'aurons qu'un tombeau.

Deux passages du discours de Sénèque à sa femme (V, I) et du récit du Centenier (V, IV) suivent d'assez près le texte de Mascaron ; mais comme Mascaron s'inspire là de Tacite, il est difficile de savoir si c'est l'avocat que Tristan imite, ou l'historien. Enfin nous croirions que Tristan a pris l'idée des fureurs de Néron, qui terminent sa tragédie, dans quelques lignes de l'opuscule qui nous occupe (p. 54), si ces lignes n'étaient pas prises elles-mêmes dans Suétone (*Néron*, XXXIV), et si ces fureurs n'avaient pas été à la mode au théâtre, surtout depuis la *Mariamne*.

2. XV, 45-74.

conjuration ; pour une raison que nous laisse ignorer Tacite, Proculus vint tout révéler à l'empereur ; Epicharis fut arrêtée et confrontée avec le délateur ; mais comme elle avait tu à Proculus les noms des conjurés, et comme Proculus ne pouvait citer aucun témoin de ce qu'il avançait, son accusation tomba ; cependant Epicharis fut retenue en prison. Cette alerte décida les conjurés à se hâter, et tout fut fixé pour le jour consacré à Cérès. Par malheur, les allures, les paroles, les préparatifs du sénateur Scévinus semblèrent suspects à l'un de ses affranchis, Milichus, qui vint faire part à l'empereur de ses soupçons, dans l'espoir d'une énorme récompense. Appelé au palais, et mis en présence de Milichus, Scévinus se défendit avec énergie et habileté, et cette seconde accusation serait tombée peut-être comme la première, si Milichus n'avait conseillé de faire arrêter un ami de son maître, Natalis, et de demander séparément à Natalis et à Scévinus de quoi ils s'étaient entretenus la veille. Tous deux font des réponses différentes ; on les menace de la question ; moins courageux qu'Epicharis, à qui les tortures ne peuvent arracher aucun aveu, ils confessent tout et dénoncent leurs complices. Ce fut le signal des supplices ; ils furent prompts et terribles. Natalis avait prononcé le nom de Sénèque, peut-être pour adoucir envers lui-même le ressentiment de Néron, qui haïssait son ancien précepteur, et qui, désireux de s'emparer de ses immenses richesses, avait déjà tenté de l'empoisonner. Cette accusation vague suffit au tyran, qui envoya aussitôt à Sénèque l'ordre de mourir. Le philososophe était dans une maison de plaisance, à quatre milles de Rome ; il reçut sans se troubler le message de l'empereur, rappela à la fermeté ses amis qui pleuraient, autorisa, par crainte des outrages de Néron, sa femme Pauline à mourir avec lui, se fit couper les veines des bras, des jambes et des jarrets, et, tandis que sa vie s'échappait avec son sang, il dicta un dernier discours à ses secrétaires ; cependant la mort était lente à venir : Sénèque se fit donner une coupe de ciguë, voulant sans doute que sa fin ressemblât à celle de Socrate ; puis, le poison restant sans effet, il entra dans un bain chaud, et répandit de l'eau sur les esclaves qui l'entouraient, en disant : « J'offre cette libation à Jupiter libérateur » ; enfin, il se fit porter dans une étuve, où il fut étouffé par la vapeur. Quant à Pauline, Néron, qui n'avait contre elle aucune animosité particulière, avait ordonné qu'on arrêtât son sang, et qu'on l'empêchât de mourir.

Tels sont les principaux faits que l'histoire fournissait à Tristan. Il lui était, pour plusieurs motifs, fort malaisé de les mettre à la scène.

Tout d'abord, la décoration avait complètement changé depuis le temps de *Mariamne* et de *Panthée* : les décors à compartiments avaient été définitivement abandonnés, et l'unité de lieu s'était établie en maîtresse au théâtre. Il était devenu très difficile, par suite, de traiter certains sujets, qui ne se pliaient pas de bonne grâce à ses exigences impérieuses ; mais rien n'était plus mal commode, on le conçoit, que de porter à la scène une conjuration, le bon sens refusant d'admettre que les conjurés vinssent prendre leurs dernières mesures dans la demeure même du tyran. Corneille avait pu sans trop de peine tourner la difficulté dans son *Cinna*, et s'y servir du fameux « palais à volonté », parce que, Emilie étant la fille adoptive d'Auguste, les appartements impériaux se trouvaient ouverts par elle à ses complices ; encore n'échappa-t-il point aux critiques fondées de l'abbé d'Aubignac, et dut-il reconnaître lui-même qu'il y avait en réalité dans sa tragédie « duplicité de lieu [1] ». Il était beaucoup plus malaisé à Tristan d'imaginer un lieu où il pût, sans trop d'invraisemblance, amener successivement Sénèque, Pauline, les conspirateurs, Néron [2]. C'est, dit Tacite, dans les jardins de Servilius que le complot fut révélé à l'empereur, et que Néron interrogea les accusés. Tristan a eu l'ingénieuse idée de substituer aux jardins de Servilius les jardins de Mécène ; ces jardins fameux, que le favori d'Auguste avait jadis plantés sur l'Esquilin, et qu'il avait légués à son maître, Néron les avait réunis au palais des Césars par une maison, qui, reconstruite après l'incendie de Rome, était devenue la fameuse *Maison dorée* [3] : le décor de la *Mort de Sénèque* put donc montrer aux spectateurs non seulement les jardins de Mécène, non seulement un de ces longs et superbes portiques qui les ornaient [4], mais encore, au fond, ou sur l'un des côtés, la façade du palais impérial [5] ; la présence de Néron

1. *Discours des trois unités*, et *Examen de Cinna*. On joue maintenant *Cinna* dans deux décors, représentant l'appartement d'Emilie et le « cabinet d'Auguste ».

2. Legouvé, qui a cependant laissé dans la coulisse Sénèque, Pauline et Poppée, a dû placer dans cinq décors sa tragédie d'*Epicharis et Néron* (1793) ; ils représentent : 1° les jardins d'Agrippine, 2° un portique de la maison d'Epicharis, 3° le palais de Néron, 4° un appartement du palais de Pison, 5° le souterrain où va mourir Néron.

3. TACITE, *Ann.*, XV, 39 : « Domui ejus, qua Palatium et Mæcenatis hortos continuaverat... », et SUÉTONE, *Néron*, XXXI : « Domum a Palatio Esquilias usque fecit, quam primo transitoriam, mox incendio absumptam restitutamque, auream nominavit ».

4. C'est ce qui résulte de ces vers de Lucain à Epicharis (II, III) :

> Tenez-vous seulement près de cette colonne ;
> Vous apprendrez de là si j'épargnerai rien
> Pour le faire embarquer avec les gens de bien.

5. III, III :

> Il sort du cabinet : tu peux l'entretenir ;

et IV, III :

> Voici venir des gens ; c'est le tyran qui sort.

dans ces jardins est toute naturelle ; pour y faire paraître Sénèque et Pauline, il a suffi au poète de supposer que, conformément aux usages du XVIIe siècle, le philosophe était resté « domestique » de son ancien élève, qu'il avait conservé dans son palais un « appartement[1] », et que c'est dans ce palais même qu'il est mort, et non dans sa villa ; quant aux conjurés, ils sont introduits dans les jardins impériaux par un des leurs, Rufus, préfet du prétoire ; et qu'il ne semble pas étrange qu'ils aient choisi cet endroit pour se réunir : nous ne pouvions, dit Pison,

> Nous ne pouvions choisir un endroit moins suspect
> Pour parler de Néron que ce lieu de respect :
> Qui pourrait soupçonner qu'au jardin de Mécène
> On vînt délibérer de sa perte prochaine,
> Nous voyant éclairés des yeux d'un colonel
> Qui ne peut consentir à rien de criminel[2] ?

Malgré l'habileté avec laquelle le poète a composé sa décoration, il faut convenir que cette décoration entraîne bien des invraisemblances : il est certain qu'au quatrième acte la présence de Pison dans les jardins de l'empereur a lieu de surprendre ; qu'au cinquième la scène de Sénèque et de Pauline devrait se passer dans leur appartement et non devant leur porte[3] ; enfin, il nous paraît peu naturel que les accusés soient interrogés et confrontés en plein air. A ceux qui lui ont fait peut-être cette dernière critique, Tristan pouvait répondre qu'il suivait sur ce point l'histoire et les mœurs romaines ; mais il est bien douteux qu'on la lui ait faite ; car, aux yeux des spectateurs complaisants du XVIIe siècle, il suffisait d'un siège apporté à Néron[4] pour transformer un jardin en tribunal, comme il suffira d'un fauteuil placé devant la maison de Dandin pour transformer dans les *Plaideurs* la rue en salle d'audience. Montrons-nous donc aussi

1. Néron lui dit (I, II) :

> Ne me parle donc plus de cet éloignement,
> Et demeure toujours en ton appartement ;

il dit encore (V, III) :

> Silvanus est passé dans son appartement
> Pour lui faire en deux mots mon dernier compliment.

2. II, I.

3. Aux premiers mots du Centenier, Sénèque « frappe à sa porte », et il rentre chez lui quand Néron descend dans le jardin :

> LE CENTENIER.
>
> Entre donc là dedans : celui qui nous envoie
> S'avance à la tribune, et je crains qu'il te voie.

4. IV, III :

> Un siège promptement : que Scévinus s'approche.

indulgents qu'eux ; au lieu de relever malicieusement les invraisemblances que présente la mise en scène de la *Mort de Sénèque*, rappelons-nous que le poète ne pouvait les éviter dans un pareil sujet, et admirons au contraire l'art avec lequel il a su triompher des difficultés presque insurmontables que lui opposait l'unité de lieu.

Nous sommes, en revanche, obligé de reconnaître que l'unité d'action paraît mal observée dans la *Mort de Sénèque*. Mais la faute en est moins à Tristan qu'à la scrupuleuse fidélité à l'histoire que les contemporains exigeaient des poètes dramatiques.

On comprenait alors la tragédie comme une succession de scènes historiques, une suite de tableaux servant en quelque sorte d'illustrations à l'histoire, et le public témoignait du mécontentement si les illustrations n'étaient pas l'exacte représentation des textes restés dans son souvenir. Par une confusion fâcheuse des lois qui sont justement imposées à l'historien et de celles que doit suivre le poète dramatique, dans ce respect, ou plutôt dans cette superstition de la vérité historique, c'était tout au plus si l'on accordait aux poètes le droit d'avancer ou de reculer certains faits secondaires, de supprimer des détails inutiles, de modifier légèrement le rôle d'un personnage du second plan ; on ne lui permettait pas de rien ajouter à l'histoire. On l'autorisait très aisément à ignorer les mœurs et le costume de l'époque qu'il portait à la scène ; mais on lui interdisait expressément d'altérer les événements notables, et de mettre au théâtre, sous le couvert de noms historiques, des faits supposés. Aussi la timidité des poètes est-elle extrême alors ; ils consacrent leurs préfaces à s'excuser de licences qui nous paraissent aujourd'hui bien légères : « Si vous trouvez quelque chose dans cette tragédie, dit La Calprenède dans l'*Avis au lecteur* de son *Comte d'Essex* (1639), que vous n'ayez point lu dans les historiens anglais, croyez que je ne l'ai point inventé, et que je n'ai rien écrit que sur de bonnes mémoires (*sic*) que j'en avais reçues de personnes de condition et qui ont peut-être part à l'histoire ». Racine ne parlera pas encore autrement dans la *Préface* de *Bajazet* ; on sait comme le *Mercure Galant* lui reproche d'avoir dans son *Mithridate* « changé la vérité des histoires anciennes », comme le poète doit s'excuser dans la *Première Préface* de *Britannicus* d'avoir fait vivre Britannicus et Narcisse « deux ans plus qu'ils n'ont vécu », et comme lui-même enfin blâme Corneille d'avoir, dans son *Héraclius*, fait « régner vingt ans un empereur qui n'en a régné que huit [1] ».

1. Dans les *Préfaces* d'*Iphigénie* et de *Phèdre*, Racine se donne beaucoup de mal pour établir qu'Eriphile et Aricie ne sont pas des personnages inventés par lui.

Or, l'histoire n'a pas produit beaucoup de tragédies toutes faites, respectant les unités de temps et de lieu, ayant un commencement, un milieu et une fin, et présentant, avec l'unité d'action, l'unité d'intérêt. Les sujets comme celui de *Mariamne* sont rares, où il suffit d'opérer adroitement quelques légères modifications au récit de l'historien pour qu'en un seul jour, sans sortir d'un palais, une action unique soit conduite à son dénoûment nécessaire par le choc des passions contraires des principaux personnages. Il y a beaucoup de sujets qui, comme celui de *Panthée*, fournissent des situations intéressantes et des scènes dramatiques, mais dans lesquels certains événements ne sont pas la conséquence absolument inévitable de l'événement principal ; si l'un de ces événements, simple contre-coup, et non effet fatal de l'événement principal, est imposé par l'histoire au poète comme dénoûment, il y aura dans sa tragédie duplicité d'action. *Horace* — Corneille le reconnaît lui-même[1] — nous en offre un exemple : au quatrième acte « Horace revient triomphant sans aucun besoin de tuer sa sœur, ni même de parler à elle, et l'action serait suffisamment terminée à sa victoire » ; malgré le soin qu'a mis Corneille à préparer le meurtre de Camille, une seconde action commence donc au quatrième acte d'*Horace*, et, nouvelle imperfection, elle excite un intérêt moindre que la première. Ainsi, par la faute de l'histoire, le sujet d'*Horace* est vicieux ; tout le génie de Corneille est resté impuissant à complètement racheter ce défaut, et il est probable qu'*Horace*, précisément à cause de cette duplicité d'action, disparaîtra du répertoire avant le *Cid* et *Polyeucte*.

La mort de Sénèque était un sujet bien autrement défectueux : historiquement, le philosophe n'a pris aucune part à la conspiration qui a servi de prétexte à son arrêt de mort ; si donc le poète écartait de la scène les conjurés, et les tenait dans la coulisse pour placer Sénèque seul sur le devant du théâtre, l'histoire ne lui fournissait rien, absolument rien qu'un cinquième acte, et, s'il eût essayé d'occuper de dissertations philosophiques tout le reste de sa pièce, qui ne voit que, pour respecter l'unité d'action, il eût fait la plus froide des tragédies ? Un philosophe, qui ne craint ni la douleur, ni la mort, ne saurait être un personnage dramatique, et voilà pourquoi l'admirable mort de Socrate n'a jamais été mise au théâtre. Si, d'autre part, Tristan laissait les conspirateurs envahir la scène, il devait presque infailliblement arriver qu'ils attirassent à eux l'intérêt,

1. *Examen d'Horace.*

qu'ils reléguassent dans l'ombre le philosophe étranger au complot, et que le cinquième acte, rempli par Sénèque, ne se rattachât aux autres que par le plus faible des liens, et ne commençât une nouvelle action. Sans doute un poète moderne triompherait sans peine de la difficulté : il mêlerait hardiment Sénèque à la conjuration ; il saurait prêter de nobles et éloquentes paroles pour justifier le tyrannicide à celui qui n'a pas craint de faire l'apologie du parricide ; la mort du philosophe serait alors la conséquence naturelle de sa conduite, et si elle perdait sa belle sérénité, elle conserverait encore de la grandeur. Mais, en 1644, cette altération de l'histoire était formellement interdite à Tristan ; il devait, ou ne pas faire une tragédie de la mort de Sénèque, ou la porter sur la scène telle qu'elle était dans Tacite, avec les événements qui l'avaient amenée ; de sorte qu'on peut assurément lui reprocher d'avoir traité ce sujet, mais que, l'ayant traité, on ne saurait lui reprocher justement de l'avoir traité comme il l'a fait [1].

Ce défaut de composition, que lui imposaient ses contemporains avec l'obligation de faire du texte même de l'historien latin le plan de sa tragédie, Tristan l'avait parfaitement reconnu, et il a même déployé, pour essayer de l'atténuer, autant d'habileté qu'il en avait mis à plier son sujet à la contrainte de l'unité de lieu. L'histoire présentait deux actions successives, la conspiration de Pison et la mort de Sénèque, rattachées l'une à l'autre par un lien tout fortuit : comment, sans rien ajouter à l'histoire, les enchaîner assez étroitement, assez indissolublement l'une à l'autre, pour que les deux actions n'en fassent plus qu'une seule ? Tel était le problème, fort embarrassant, qui se posait au poète dramatique. Le lien désiré, Tristan l'a cherché dans la cupidité de Poppée : il a pensé que si, dès le premier acte, il nous montrait les jours du philosophe menacés par l'avide impératrice, s'il nous la faisait voir préoccupée de le perdre, et incriminant déjà dans ce but sa liaison suspecte avec Pison [2], la mort de Sénèque se trouverait par cela même tout naturellement rattachée à la découverte de la conjuration de Pison, que le cinquième acte serait en germe dans le premier, et que, comme « l'unité de péril d'un héros dans la tragédie fait l'unité d'action [3] », on ne pourrait pas relever

1. Les frères Parfaict ont donc eu tort de dire « qu'il n'entendait rien à dresser un plan, ni à conduire un poème dramatique » (t. VI, p. 309). Il se plaît aux exigences de son temps. Corneille, qui a quelquefois eu la hardiesse de ne pas le faire, a été pour cela fortement attaqué.

2. *Ann.*, XIV, 65.

3. CORNEILLE, *Examen d'Horace*.

une duplicité d'action dans sa *Mort de Sénèque*. Voulant donc bien établir qu'il subordonnait toujours, comme c'était raison, les conjurés à Sénèque, Tristan nous a laissé complètement ignorer la conspiration dans son premier acte, qu'il a consacré tout entier à nous peindre les sentiments de Poppée et de Néron pour le philosophe, faisant habilement servir d'exposition à sa pièce la scène curieuse, racontée par Tacite peu après la mort de Burrhus [1], où l'historien nous montre Sénèque venant offrir par prudence ses immenses trésors au tyran, et celui-ci les refusant avec d'insidieuses caresses; de même, au dénoûment, pour ne point disperser l'intérêt, qui doit se concentrer tout entier sur le héros de la tragédie, Tristan ne nous apprendra ni qu'Epicharis s'est tuée, ni que Pauline a été sauvée. Sénèque n'est donc pas pour le poète un simple personnage épisodique, comme le disent les frères Parfaict [2], mais bien, ainsi qu'il devait l'être, le principal personnage de la tragédie à laquelle il donne son nom, qui s'est ouverte par des menaces exprimées contre lui, et qui se termine par sa mort.

Si l'on a pu s'y tromper, et voir dans la conjuration de Pison le véritable sujet de la tragédie, c'est que — et c'était là le vice de la fable — hors de l'exposition et du dernier acte, il n'y avait plus de place pour Sénèque sur le théâtre; tout ce qu'a pu faire le poète, c'a été de l'y ramener au second acte pour recevoir de Lucain l'avis de la conspiration formée contre son ancien élève et refuser de s'y associer. En dehors de cette scène, le philosophe, qui n'a, conformément à l'histoire, aucune part à la conduite des événements, et dont le rôle est purement passif, demeure dans la coulisse, et le théâtre est occupé par les conjurés. C'est une autre action qui se déroule alors sur la scène; elle ne devait être, et elle n'est en effet dans l'esprit du poète, comme le prouve son premier acte, qu'un incident destiné à préparer le dénoûment; mais cet incident tient dans l'histoire une place si considérable qu'il devait inévitablement remplir les trois actes centraux de la tragédie et étouffer sous ses développements l'action principale; et comme, d'autre part, la conspiration offre un spectacle plus dramatique que la mort de Sénèque, une critique superficielle est excusable en somme d'avoir pris la conjuration pour le véritable sujet de la tragédie et vu dans la mort de Sénèque une nouvelle action succédant à la première.

Et pourtant qu'il eût fallu peu de chose, avec cet heureux premier

1. *Ann.*, XIV, 53-57.
2. T. VI, p. 307.

acte imaginé par Tristan, pour que, tout en respectant, comme il l'a fait, les grandes lignes de l'histoire, le poète ait maintenu indiscutablement dans sa tragédie l'unité d'action! Cette conjuration de Pison, dans laquelle Poppée englobera Sénèque, et qu'elle prédit à Néron dès la première scène, il suffisait que ce fût l'impératrice qui l'eût suscitée par des agents provocateurs, dans le but avoué au public de perdre le philosophe : dès lors, même absent de la scène, Sénèque était toujours présent à l'esprit des spectateurs ; il restait sans conteste le principal personnage de la pièce, puisque la conjuration, n'étant plus qu'une ruse sanglante ourdie pour le perdre, cessait de captiver l'attention aux dépens du héros, et la tragédie, les deux actions manifestement réduites en une seule, marchait ainsi tout droit au dénoûment prévu dès l'exposition. Il semble que Tristan ait compris tout le parti qu'il pouvait tirer pour le plan de sa tragédie de cette Poppée, sœur cadette de Salome, à laquelle il a donné tant d'importance [1], mais qu'il ait reculé devant la crainte de changer, je ne dis pas même les événements historiques, mais simplement les causes de ces événements.

Il n'a pas osé briser les entraves de l'histoire, et sa *Mort de Sénèque*, malgré la peine qu'il s'est donnée pour relier le dénoûment à l'exposition, reste composée de morceaux qui paraissent décousus : Sénèque est si complètement absent des actes III et IV qu'il n'y est même parlé de lui que dans les quarante vers qui terminent le quatrième acte ; et le personnage d'Epicharis, qui force si puissamment l'intérêt, et qui, joué par Madeleine Béjart, contribua pour une si large part au succès de la tragédie, est absolument inutile à la marche de l'action, puisque ce n'est pas Epicharis qui a suscité la conjuration, puisque surtout ce n'est pas d'elle que vient le péril des conjurés et de Sénèque, car sous les menaces du tyran elle persiste à nier, et dans les tourments elle a le courage de ne nommer aucun de ses complices ; on pourrait mettre dans la bouche de n'importe quel autre conjuré son grand couplet du second acte et supprimer tout le reste de son rôle que la tragédie n'en subsisterait pas moins tout entière. Pièce d'une constitution bien extraordinaire en vérité, puisque ce personnage exclusivement épisodique a pu être considéré par Saint-Marc Girardin comme « le principal personnage [2] ».

1. Il nous a même parlé (II, III) des agents soudoyés par Poppée,

Des lâches qu'à prix fait Sabine fait agir.

2. *Cours de litt. dram.*, t. IV, p. 371.

Mais, ces critiques une fois faites, nous n'avons plus qu'à admirer dans la *Mort de Sénèque*; car vraiment tout le reste est à louer dans cette œuvre originale aux allures shakespeariennes : l'entente de la scène, la peinture des caractères, la vérité du dialogue.

Parmi les nombreux conjurés dont l'historien latin lui fournissait les noms, le poète a su choisir avec beaucoup d'habileté ceux qui se distinguaient par des traits particuliers ou en qui il pouvait, pour ainsi dire, fondre et représenter aux spectateurs tout un groupe de personnes : Pison, le chef indécis du complot; Fénius Rufus, le préfet du prétoire, dont le rôle devait amener au quatrième acte un coup de théâtre saisissant; l'indomptable Epicharis, l'âme de la conjuration; le faible Scévinus, qui ferait tout deviner par son agitation suspecte, et qui, découvert, dénoncerait ses complices; Lucain, enfin, qui, à la vérité, ne serait guère qu'une copie assez effacée de Scévinus, mais qui était nécessaire à l'action, la complicité du neveu de Sénèque devant servir de fondement aux accusations de Poppée contre le philosophe. Ce choix fait, Tristan a relevé dans l'ensemble du récit de Tacite tous les détails scéniques, toutes les paroles de nature à produire au théâtre un effet assuré, et il les a enchâssés avec dextérité dans les rôles des cinq personnages qu'il chargeait de figurer au public toute la conspiration : c'est ainsi que le dernier couplet d'Epicharis, au cinquième acte, n'est que l'éloquent développement d'une belle réponse du tribun Subrius, qui exaspéra le tyran [1]; que les conseils énergiques donnés au quatrième acte [2] par Rufus à Pison étaient mis par Tacite [3] dans la bouche de quelques amis de Pison; c'est ainsi enfin que le grand coup de théâtre de ce même quatrième acte ne vient pas seulement de la scène entre Scévinus et Rufus qui suit dans l'histoire la mort de Sénèque [4] : l'idée des signes échangés entre les complices a été prise d'une scène antérieure entre Rufus et Subrius [5].

Mais où Tristan s'est montré mieux encore homme de théâtre, c'est dans l'heureuse façon dont il a su couper son poème, dans l'adresse, vraiment déjà digne de Racine, avec laquelle, pour piquer la curiosité et ranimer l'intérêt, il a terminé chaque acte par une courte scène, vive et dramatique, ou par un de ces mots menaçants qui ramènent la terreur sur le théâtre. Si le rapide dialogue entre

1. *Ann.*, XV, 67.
2. Sc. II.
3. XV, 59.
4. *Ibid.*, 66.
5. *Ibid.*, 58.

Sénéque et Rufus, qui finit le premier acte, produit peu d'effet, parce que nous ignorons encore et la conjuration et les desseins de Rufus, en revanche, le second acte, rempli tout entier par les préparatifs et par les espérances des conspirateurs, pouvait-il se fermer d'une manière plus attachante et plus théâtrale que par cette petite scène de quatre vers?

PROCULE.

Epicharis, un mot!

EPICHARIS.

Je n'ai pas le loisir.

PROCULE.

Gardes, que l'on s'avance : il faut vous en saisir.

EPICHARIS.

Une fille affranchie, insolemment la prendre!
Quel droit en avez-vous?

PROCULE.

On s'en va te l'apprendre.

Lorsque, à la fin du troisième acte, Scévinus s'est si habilement défendu qu'il paraît avoir eu raison de Milichus, comme Epicharis vient d'avoir raison de Procule, lorsqu'il croit, et nous avec lui, qu'il a sauvé sa tête et celle de ses complices, lorsqu'il demande, triomphant déjà, ce que le délateur peut lui répondre :

Quatre mots seulement dont je vais te confondre,

dit celui-ci, que l'empereur prend à part aussitôt; et il suffit de ce vers et de ce jeu de scène pour que la situation soit retournée. Au quatrième acte enfin, la peur a dompté Scévinus : il remet à Poppée la liste des conjurés. Le nom de Lucain y est porté, et justement Natalis vient de dénoncer une parole suspecte de Sénèque :

Faut-il plus que cela pour faire son procès?

s'écrie Poppée; elle raille Néron, qui doute encore que son maître ait dit les mots qu'on lui prête, et elle l'amène à prononcer cet ordre :

Il en faut sur-le-champ savoir la vérité.

Quand le rideau tombe sur ce vers, la mort de Sénèque n'est pas encore décidée, mais nous la sentons aussi certaine que le sera celle de Britannicus après le vers de Néron qui termine le quatrième acte de la tragédie de Racine :

Viens, Narcisse. Allons voir ce que nous devons faire.

La peinture des caractères n'est pas dans la *Mort de Sénèque* moins remarquable que l'entente de la scène, et Tristan a exécuté là, d'après Tacite, une intéressante série de portraits historiques, aussi vivants que variés, qui méritent encore aujourd'hui d'être admirés, même après que Corneille a donné son curieux *Othon* et Racine son admirable *Britannicus*. La physionomie des dix principaux personnages de la tragédie a été par lui étudiée avec tant de soin et marquée de traits si précis que chacun, depuis le sage Sénèque jusqu'au grossier chiliarque de la flotte de Misène, depuis la vertueuse Pauline jusqu'à l'astucieuse et scélérate Poppée, a son individualité propre et nettement caractérisée [1].

Les rares critiques qui ont consacré quelques lignes à la *Mort de Sénèque*, les frères Parfaict, Mouhy [2], Serret [3], s'accordent à reconnaître que le caractère du philosophe « est beau, et soutenu jusqu'au bout », et « qu'il y a de la vraie grandeur dans ce personnage ». Ce n'est pas nous qui les démentirons. Le premier acte ne nous montre guère que la prudence du vieillard, qui se dérobe aux questions dangereuses de Rufus, et qui, sentant ses jours menacés par la cupidité de Poppée et de Néron, vient, pour essayer de sauver une vie à laquelle l'attache encore la tendresse conjugale, offrir au tyran ses immenses richesses [4]. Son discours, traduction libre de celui que lui a fait tenir Tacite [5], mériterait d'être cité presque dans son

1. Les frères Parfaict nous paraissent des juges sévères, quand ils se contentent de dire que les caractères dans la *Mort de Sénèque* « sont *assez bien* peints d'après les historiens » (t. VI, p. 307).

2. *Journal du Th. fr.*, t. VII, *Dict. des Pièces*, p. 1106.

3. *Loc. cit.*, p. 352,

4. Au XVIIe siècle, Mascaron (*Vie de Sénèque*, p. 7) les évaluait, d'après Budé et Juste-Lipse, à vingt-quatre millions de livres.

5. Les idées sont les mêmes; mais elles sont présentées dans un ordre différent. Signalons dans ce morceau un vers que Tristan a emprunté à sa *Folie du Sage* (III, II) :

Je me cherche moi-même et ne me trouve plus.

Il écrira encore dans son *Osman* (V, I) :

Je m'y vois, je m'y cherche, et ne m'y trouve plus.

Avant lui, d'ailleurs, Mairet avait dit dans son *Soliman* (II, VII) :

Je me cherche en moi-même, et ne m'y trouve plus.

entier pour la beauté de la versification ; mais il nous éclaire peu sur le caractère de Sénèque. Le philosophe ne se montre vraiment à nous qu'au second acte [1] : informé par Lucain de la conjuration et des noms des conjurés, Sénèque trouve pour juger chacun d'eux un mot qui prouve une longue expérience des hommes; il engage sa foi de ne révéler à personne le terrible secret; mais il refuse d'entrer dans une conspiration contre ce tyran qu'il a élevé :

Détruire avec le fer ce qu'on m'a vu nourrir !
Ah! j'en ai trop d'horreur; j'aimerais mieux mourir !

La mort! Il sait pourtant que c'est ce qui l'attend à bref délai ; mais il est instruit par la philosophie à ne point la craindre; et si l'empereur

... est de ces voleurs dont la brutale envie
Ne prend guère le bien sans arracher la vie,

Sénèque est

..... de ces passants qui ne font nul effort
Lorsqu'en les dépouillant on leur donne la mort;

il ne cherchera plus à détourner le coup qui va lui assurer l'éternel repos. Et, en effet, il n'hésite pas à avouer à l'émissaire du tyran « qu'il est ami de Pison [2] », bien qu'il sache que cet aveu va le perdre. Quand la toile se relève sur le dernier acte, le philosophe est sur le théâtre, seul, attendant la mort; et les « grands sentiments dont on trouve de si beaux exemples dans ses ouvrages [3] », le poète a su les lui faire exprimer avec éloquence dans des stances d'abord, puis dans une scène avec Pauline. Sénèque félicite son âme de ce qu'elle va être enfin dégagée des liens de la matière :

Si l'on te bannit de ces lieux,
En t'envoyant là-haut, c'est chez toi qu'on te chasse :
Ton origine vient des cieux;

et il termine ses stances par une prière philosophique assez belle :

Principe de tout être, où mon espoir se fonde,
Esprit, qui remplis tout le monde,
Et de tant de bontés favorises les tiens,

1. Sc. IV.
2. *Argument du cinquième acte.*
3. *Biographie de Tristan*, en tête de l'édition de *Mariamne* de 1724.

Tu vois les cruautés de qui je suis la proie,
Et j'attends de toi seul mon repos et ma joie :
Fais que je goûte de tes biens,
Et me tire bientôt, afin que je te voie,
Du joug de ces pesants liens !

Sans que rien altère sa sérénité, il fait à Pauline, pour essuyer ses pleurs, une de ces dissertations, semées de comparaisons poétiques, dont abondent les traités qu'il a écrits :

Faut-il s'étonner
Au moment bienheureux qui nous doit couronner,
Quand nos pas glorieux, imprimant la poussière,
Nous font trouver la palme au bout de la carrière ?
Le pilote, battu par les flots irrités,
Quand son vaisseau mal joint fait eau de tous côtés,
Errant sans gouvernail au gré de la tempête
Qui tombe incessamment ou bruit dessus sa tête,
A-t-il en quelque sorte à se plaindre du sort,
Si par un coup de vague il est mis dans le port ?
Le pèlerin, lassé d'un pénible voyage,
Aveuglé de la poudre, ou mouillé de l'orage,
Se peut-il affliger avec quelque raison
Quand il touche du pied le seuil de sa maison ?
Pourquoi nous plaindrions-nous d'un sort digne d'envie ?
La mort est le repos des travaux de la vie.

Pourquoi redouterait-il donc ce qu'il doit souhaiter plus que tout autre? Son trépas va laver sa mémoire, en prouvant qu'il n'était point complice des crimes de Néron :

N'a-t-il pas à Burrhus donné la récompense
De ses sages conseils et de sa diligence ?
Que dirait-on de moi si j'étais conservé ?

Et ses actes sont d'accord avec ses paroles : il a, sans en rien dire, tout préparé pour son suicide [1] ; nous le verrons écouter avec calme le Centenier qui lui apporte l'ordre de « mourir promptement », et cet homme nous racontera dans la dernière scène que ce calme ne l'a pas quitté jusqu'au dernier soupir. Mort vraiment admirable, et conforme aux doctrines du philosophe, si sa vie ne l'a pas toujours

1. V, IV.

été. Mais à ce moment suprême Tristan se sépare de son guide et s'écarte du texte de Tacite : ce n'est plus à Jupiter libérateur que Sénèque expirant offre en libation l'eau sanglante de son bain ; c'est, dans un langage qui étonne le Centenier [1], à un dieu inconnu et mystérieux :

Voici ce que je t'offre, ô Dieu libérateur,
Dieu, dont le nouveau bruit a mon âme ravie,
Dieu, qui n'es rien qu'amour, esprit, lumière et vie,
Dieu de l'homme de Tarse, où je mets mon espoir.
Mon âme vient de toi : veuille la recevoir.

C'est que l'auteur des *Heures de la Vierge* n'a cru pouvoir rendre vraisemblable cette mort sublime qu'en l'éclairant de l'aube naissante du christianisme et qu'en appelant la foi à l'aide de la philosophie ; les rapports de Sénèque avec saint Paul, que Mascaron se refusait avec raison à admettre [2], Tristan les admet avec le P. Caussin [3] et beaucoup de ses contemporains ; et c'est pour nous préparer à cette mort chrétienne de Sénèque [4] qu'au second acte il a mis dans la bouche du philosophe prêt à quitter la scène ces vers curieux :

J'ai promis d'aller voir cette nuit
Un vieux Cilicien aux bonnes mœurs instruit,
Un prophète nouveau, dont la doctrine pure
Ne tient rien de Platon, ne tient rien d'Epicure,
Et, s'éloignant du mal, veut introduire au jour
Une loi de respect, de justice et d'amour.

Pauline est digne de Sénèque. Cette héroïne de l'amour conjugal, que n'oubliera pas le P. Lemoyne dans sa *Galerie des Femmes fortes* (1647) [5], est plus touchante encore que Panthée, parce que sa tendresse presque filiale pour son vieux mari est complètement épurée de tout égoïsme sensuel. Elle ne fait guère que traverser la scène au dernier acte, comme Zarès dans l'*Esther* de Racine ; mais cela suffit pour que cette belle et chaste figure reste gravée dans

1. Même la physionomie de ce personnage de troisième plan est marquée dans la tragédie de quelques traits particuliers.
2. *La Vie de Sénèque*, p. 21.
3. *La Cour sainte*, éd. de 1653, t. VI, p. 717.
4. *Ibid.*, p. 757 : « Plusieurs personnages assez graves ont pensé qu'il était mort chrétien ». Et le P. Caussin cite Flavius Dexter, saint Jérôme, Tertullien et saint Augustin.
5. Il lui a consacré le *Sonnet* XV.

notre mémoire. Elevée à l'école de Sénèque, tant qu'il reste à son époux une chance d'échapper à la mort, c'est moins par ses larmes que par une dissertation en règle qu'elle le supplie de défendre ses jours; mais quand l'arrivée du Centenier lui a enlevé tout espoir, alors, sans crainte, sans hésitation, et aussi sans phrases, comme si elle accomplissait le plus simple des devoirs, la noble jeune femme déclare qu'elle partagera le sort de son mari : « Il te souviendra bien, lui a dit Sénèque en lui faisant ses adieux,

Il te souviendra bien de ma constante foi,
Et que, prêt à partir, je n'eus regret qu'à toi. —
Moi, je m'en souviendrai?

lui répond Pauline;

Je veux qu'on se souvienne
Qu'il ne fut point d'amour comparable à la mienne :
En vous suivant partout, je veux montrer à tous,
Si vous viviez en moi, que je vivais en vous.

SÉNÈQUE.

Ne précipite point le cours de tes années.

PAULINE.

En la fin de Sénèque elles seront bornées;
Rien n'aura le pouvoir de rompre un nœud si beau;
Nous n'avons eu qu'un lit, nous n'aurons qu'un tombeau.

SÉNÈQUE.

Ah! ne meurs point si tôt!

PAULINE.

Je ne saurais plus vivre.

SÉNÈQUE.

Vis pour me contenter.

PAULINE.

Je mourrai pour vous suivre.

SÉNÈQUE.

N'aurais-je plus sur toi de pouvoir absolu?

PAULINE.

Le conseil en est pris ; c'est un point résolu.

Généreuses paroles ! Fermeté d'âme admirable ! Et l'on ne peut reprocher à ce « beau rôle [1] » que d'être trop court : c'est un rôle de trente-cinq vers !

Quel contraste dramatique forment avec la stoïque vertu de Sénèque et de Pauline les emportements, l'indécision, la pusillanimité des conjurés ! Ils ne savent que parler, ils ne savent pas agir :

Brute et Cassie encor vivent en leurs neveux,

dit fièrement Lucain à son oncle [2] ; mais quel sera le rôle du jeune et brillant poète ? Il ne saura que murmurer intempestivement des paroles d'amour [3] à cette farouche Epicharis, que Balzac eût pu nommer, mieux encore que l'Emilie de Corneille, « la possédée du démon de la république [4] » ; il soutiendra sans pâlir l'annonce de l'arrestation d'Epicharis, parce qu'il est sûr de la constance de sa maîtresse [5] ; mais, surpris par la nouvelle des aveux de Scévinus alors qu'il est aux côtés de Pison, il se hâtera de fuir un voisinage si compromettant [6], et, pour s'épargner l'horreur de la question, il dénoncera lâchement tous ses amis [7].

Sans tomber aussi bas, Pison ne se montre pas non plus à la hauteur du rôle que les circonstances lui ont donné et des espérances que sa naissance et ses qualités avaient fait concevoir : sans doute, comme le reconnaît Sénèque,

Son cœur est noble et franc [8] ;

il s'élève avec une belle indignation contre Rufus, qui veut qu'il attire l'empereur chez lui,

Et lui donne au souper d'un poignard pour dessert [9] ;

1. Saint-Marc Girardin, *loc. cit.*, p. 370.
2. II, iv.
3. II, iii.
4. *Lettre du* 17 *janvier* 1643.
5. IV, i.
6. IV, ii.
7. Par respect pour un poète et surtout pour Sénèque, Tristan est resté ici en deçà de la vérité historique : Lucain, nous dit Tacite (XV, 56), dénonça sa propre mère.
8. II. iv.

il proteste avec emportement qu'il ne souillera jamais d'un meurtre son foyer domestique, lui qui défendrait son hôte, quel qu'il fût, contre Jupiter même. Sa protestation est éloquente; mais elle ne nous paraît pas exempte de quelque emphase, et cela suffit à nous mettre en défiance : il nous semble qu'une âme vraiment grande n'a pas de telles exagérations de langage. L'événement ne tarde point à prouver que ne nous ne nous trompions pas. La nouvelle de l'arrestation d'Epicharis trouble entièrement le chef de la conjuration; il perd aussitôt la tête, déclarant que les dieux les abandonnent :

> Le sort nous est contraire, et le ciel en courroux
> Pour conserver Néron prend parti contre nous....
> Une peur bien fondée accable ma vertu [1].

Les aveux de Scévinus achèvent de le bouleverser; il se pâme [2]; il gémit douloureusement :

> Oh! que ceux qui sont morts sont heureux aujourd'hui!

Incapable de prendre une résolution prompte et énergique, n'ayant gardé sa présence d'esprit que pour voir le danger des différents partis que lui suggère Rufus, il ne lui reste que le courage des lâches : il se tue. Son excuse est dans sa passion pour sa femme, dans sa tendresse pour son fils : peut-être son suicide apaisera-t-il le tyran; à tout le moins Néron laissera « le choix de sa mort » à Arrie. Pison est assurément un excellent époux; mais il n'avait aucune des qualités nécessaires à un chef de conjurés.

Nous en trouvons quelques-unes dans Fénius Rufus, le préfet du prétoire. Entré dans la conspiration par dépit de se voir préférer par le prince l'infâme Tigellin [3], il y apporte la prudence, le sang-froid et la décision qui manquent à ses complices. C'est lui qui a proposé le parti le plus sûr, qui était de tuer le tyran dans la demeure de Pison ; sans se laisser entraîner à l'enthousiasme, tout de paroles, du chef de la conjuration, quand celui-ci est d'avis de frapper Néron dans son propre palais, quand il s'écrie :

> La gloire y serait grande !

Rufus, qui ne veut pas hasarder inutilement sa vie et sa vengeance, répond froidement :

1. IV, I.
2. IV, II.
3. II, I et IV.

Et le péril aussi [1] !

Mais lorsque tout est découvert, que Lucain tremblant s'est enfui, et que Pison découragé ne sait que se plaindre, Rufus conserve sa fermeté et son calme. L'audace peut encore tout sauver :

Parfois, d'un désespoir accompagné de gloire,
Les vaincus aux vainqueurs ont ôté la victoire [2].

« Cours donc », dit-il à Pison,

Cours où sont les vaisseaux, monte sur la tribune,
Pour exciter le peuple à suivre ta fortune;
Fais un coup de partie, et marche promptement
Pour passer jusqu'au trône, ou jusqu'au monument.
Si peu que la Fortune assiste ton courage,
Tu jettes l'ancre au port, et Néron fait naufrage.
Que pourra ce tyran t'opposer aujourd'hui
Qu'un lâche Tigellin, scélérat comme lui,
Qui n'est accompagné que d'impudiques femmes,
De garçons débauchés, et d'eunuques infâmes [3] ?

Et si le danger en est grand, trépas pour trépas, lequel vaut le mieux

D'une fin glorieuse ou d'une mort infâme ?

Lequel est préférable, de tomber

De la main d'un soldat ou du coup d'un bourreau ?
Reconnais là-dessus ce que le ciel t'inspire :
Choisis des deux partis, et ne prends pas le pire.
Mais ne perds point de temps à contempler les cieux :
Il faut lever le bras, et non hausser les yeux.

Il n'y a rien à espérer du faible Pison ; Rufus l'abandonne donc à son sort, avec cette dernière recommandation :

Si tu viens à périr, meurs sans nous faire tort;

et quant à lui-même, puisque la partie est perdue, il va tenter de

1. II, II.
2. IV, II.
3. C'est, contrairement à l'histoire, dans la bouche de Pison lui-même que Legouvé placera ce morceau (*Epicharis et Néron*, IV, I) :

Je monte à la tribune, et j'accuse Néron .....
Enverra-t-il vers vous ces femmes, ces chanteurs,
Serviles complaisants de ses goûts corrupteurs ?

sauver sa tête. Néron paraissant, le préfet du prétoire se place hardiment à ses côtés, attendant les événements, prêt à tirer parti des circonstances. Justement le tyran procède à l'interrogatoire de Scévinus, et, comme l'accusé refuse de répondre, il se tourne vers son préfet :

Rufus, fais-moi raison de ce morne silence [1].

Voilà l'occasion cherchée par Rufus : s'il traite impitoyablement les conjurés, qui pourra le soupçonner d'être leur complice? Il prend Scévinus au collet, il le somme de nommer les coupables ; outré, le sénateur répond que le préfet pourrait les nommer aussi bien que lui-même, et Néron, qui surprend les signes d'intelligence que le malheureux essaie de faire à Scévinus, ordonne à ses gardes de le saisir. Ce dernier trait achève de peindre un caractère original et curieux, et Rufus demeurerait pour nous le héros de la conjuration, si la grande figure d'Epicharis n'éclipsait pas tout ce qui l'entoure.

C'est un fort singulier personnage que l'histoire a fourni là au poète, et qu'il était bien difficile de mettre sur la scène au XVIIe siècle. A une époque où l'on ne savait s'intéresser à un héros, s'il n'était bien né, où Corneille se croyait obligé de faire de son Polyeucte un descendant des rois d'Arménie et de sa Théodore une « princesse d'Antioche », c'était une étrange entreprise que de proposer à l'admiration des spectateurs une affranchie, « une fille inconnue [2] », dont le joli nom d'Epicharis ne suffit même pas à dénoter l'origine grecque [3], les baronnes d'Ange ayant toujours pris des noms de guerre, une simple courtisane, attirée à Misène par la présence des officiers de la flotte [4]. Ce personnage si différent des héroïnes de nos tragédies, Tristan l'a posé avec une entière franchise. Sans doute sa courtisane s'est refait une virginité, non pas, comme la Marion du poète, par l'amour sincère et désintéressé d'un homme, car elle demeure insensible à la passion de Lucain [5], mais par le noble et pur amour de la liberté publique. Cette « généreuse amazone [6] » par sa haine du tyran et par son intrépidité toute virile s'est assuré un

1. IV, III.
2. III, I.
3. Legouvé admet qu'elle était grecque; il semble qu'il ait eu l'idée bizarre d'en faire une *artiste* : il lui fait dire qu'elle est venue à Rome parce qu'elle était « éprise des beaux-arts » (I, I).
4. II, III, et III, I.
5. II, III.
6. II, II.

d ascendant sur les conjurés, et c'est son éloquence ardente es entraîne à passer de la délibération à l'exécution. Mise à la tion, elle montre dans les tourments un courage inébranlable ; et, ernier acte [1], quand, dans une scène qui produisit une profonde ession au XVIIe siècle et dont Saint-Marc Girardin vante encore auté [2], on l'apporte sur le théâtre dans une chaise à porteurs, pâle et les membres brisés par la torture, mais indomptée et mptable, elle trouve des accents d'une mâle fierté pour répondre énonciateur Scévinus, qui la presse de se dérober par ses aveux ort tragique de Rufus et de Pison :

Comme eux Brutus est mort, mais son nom ne l'est pas.

t fait le sacrifice de sa vie, elle se donne le suprême plaisir de à Néron sa haine, et elle satisfait la conscience publique par les oches et les outrages qu'elle jette à la face du tyran :

Je t'aimais autrefois, quand ton front hypocrite
Se couvrait faussement des couleurs du mérite ;
Lorsque ta main feignait de faire un grand effort
Pour écrire ton seing sous un arrêt de mort ;
Quand ton esprit brutal, cachant sa véhémence,
Pratiquait la justice, exerçait la clémence,
Et, pour mieux t'affermir en ton autorité,
Montrait de la sagesse et de la piété.
Mais depuis que tu cours où la fureur te guide,
Que tu te rends cruel, ingrat, et parricide,
Que tu rôdes la nuit, et que tu tiens à jeu
Les titres de voleur et ceux de boute-feu,
Je te hais comme un monstre abîmé dans le crime,
Et trouve que ta mort est un coup légitime.

ce n'est là qu'un des aspects du personnage, celui par lequel aris rappelle encore d'autres héroïnes tragiques, Emilie par ple ; l'autre aspect, Tristan l'a mis hardiment en lumière dans scènes, que ne lui fournissait pas Tacite, et qui sont d'une vation curieuse et d'une vérité intéressante. Dans l'héroïque olicaine quelque chose de la courtisane a subsisté ; malgré la ne généreuse qui l'anime et l'épure, Epicharis a conservé une té, une trivialité de langage, qui est comme la marque indé-

c. III.
oc. cit., p. 372.

lébile de son ancien métier. Dénoncée par une de ses connaissances de la flotte, c'est en courtisane qu'elle se défend devant l'empereur, qui d'ailleurs la traite en courtisane [1] : pourquoi Procule l'accuse-t-il? C'est que, « piqué de son visage », il lui a offert un amour qu'elle a repoussé. Et comme le chiliarque rapporte les propos compromettants qu'elle a tenus devant lui, elle lui fait cette question :

Ne fut-ce pas un soir où, parlant de services,
De larmes, de soupirs, de maux et de supplices,
Et voulant avancer ta bouche sur mon sein,
Tu reçus à plein bras un soufflet de ma main? —
Ce fut auparavant,

répond niaisement Procule, et, sur cette réponse, l'affranchie de s'écrier en riant :

O surprise plaisante!
Un aveu si naïf de tout soupçon m'exempte :
Il s'est trahi lui-même! O César, qu'en dis-tu?
M'en veut-il pour mon crime, ou bien pour ma vertu ?

Nous voilà bien loin cette fois d'Emilie et de la dignité froide avec laquelle elle écoute l'injurieux aveu de l'amour de Maxime. Un court dialogue au dernier acte [2] entre Epicharis et Poppée accentuera encore ce trait et achèvera de peindre cette physionomie si originale.

A côté du portrait d'Epicharis, un autre portrait, très expressif et très vivant, attire et retient les regards, celui du dernier des conjurés, le sénateur Flavius Scévinus; ce n'est guère cette fois qu'un tableau d'après Tacite, mais dans cette copie on admire la touche d'un maître. Comment a bien pu entrer dans la conspiration ce personnage usé par la débauche, et qui semblait uniquement soucieux d'échapper à des créanciers trop pressants? Ce n'est pas le ressentiment d'une injustice ou d'une offense qui l'a armé contre l'empereur; il doit au contraire de la reconnaissance à Néron, dont il a sollicité et reçu les bienfaits [3] : qui eût pu soupçonner que la seule haine de la tyrannie dût jamais entraîner un Scévinus dans une entreprise si hasardeuse? Mais il a été grisé par le noble mot de liberté

1. III, I. Néron lui dit :

Ton visage me plaît.....
Je ne hais pas tes yeux.....
Ta grâce et mon amour vont payer ta franchise.

2. Sc. III.

3. III, II, et IV, III. Ce détail ne se trouve pas dans Tacite; Tristan a cru devoir l'ajouter pour nous préparer à la bassesse que son Scévinus montrera au dernier acte.

et par le grand souvenir de Brutus ; il s'est cru, lui aussi, un héros. Etrange illusion ! Scévinus n'a rien de l'homme d'action ; toute son énergie se dissipera en paroles emphatiques, et avec la violence de son langage la faiblesse de sa conduite formera le plus singulier contraste. Dès les premiers mots qu'il prononce [1], il réclame hautement l'honneur de frapper publiquement le tyran, et presque aussitôt, pris de crainte :

Parlons bas : j'ois du bruit !

Sénèque le juge bien, qui dit à Lucain [2] :

Je craindrais Scévinus en une grande affaire :
Il s'empêche de tout, de tout il fait mystère ;
Si ses propos mal joints ne donnent des soupçons,
Il en pourra donner par toutes ses façons.

C'est ce qui arrive : son air sombre, puis sa gaieté forcée éveillent l'attention [3] ; il commande un repas somptueux et fait son testament ; il donne à ses esclaves la liberté ou de l'argent ; il charge son affranchi Milichus d'aiguiser un poignard et, en même temps, de préparer ce qu'il faut pour bander des blessures. Milichus devine tout, et, séduit par l'appât des récompenses, il trahit son bienfaiteur. Confronté avec lui, Scévinus se défend habilement, explique toutes ses actions par les raisons les plus plausibles, nie formellement d'avoir commandé des appareils pour les blessures, oppose la parole d'un sénateur à celle d'un affranchi ingrat, et déclare qu'il aimerait mieux périr que de rester suspect à l'empereur. Jusqu'ici, s'il a commis des maladresses et des imprudences, Scévinus est resté digne d'Epicharis par sa présence d'esprit et par son courage, et, comme elle, il a presque confondu l'accusateur ; mais les choses vont changer. Toute la constance de Scévinus cède à la nouvelle que Natalis a parlé ; il s'abaisse aussitôt à la supplication [4], il jure qu'il éprouvait déjà des remords, et qu'il ne serait pas allé jusqu'au bout de son crime ; s'il refuse d'abord de nommer ses complices :

Ah ! j'aime mieux mourir que de les dénoncer,

un instant après il nomme Rufus, et, pour sauver sa tête, certain d'ailleurs qu'il va être fouillé — et c'est là son excuse — il remet à Poppée,

1. II, I et II.
2. II, IV.
3. III, II.
4. IV, III.

en qui il espère trouver une protectrice, une liste de conjurés [1]. Est-ce tout? Non. Sur la promesse que ses dettes seront payées [2], sur l'assurance que lui donne Poppée qu'elle fera sa fortune, il descend jusqu'à essayer d'arracher à Epicharis les noms qu'il ignore lui-même; ce ne sera peut-être pas, lui dit-il, fort honorable; mais sa vie en dépend,

Et de quoi sert l'honneur quand on n'est plus au monde [3]?

Quel langage différent des fières paroles du second acte! Et quelle opposition entre l'intrépidité de l'affranchie et la lâcheté de ce sénateur fanfaron, tombé au niveau d'un Procule!

C'est encore un personnage bien pittoresquement campé par Tristan que le chiliarque de la flotte de Misène, l'amant rebuté d'Epicharis; et en vérité nous ne voyons pas dans le théâtre du XVIIe siècle d'autres pièces que *Tartuffe*, les *Femmes savantes* et *Athalie*, qui réunissent en même nombre que la *Mort de Sénèque* des personnages aussi vivants et de caractères aussi divers; il y a dans ces quatre pièces des rôles courts, mais il n'y a pas de rôles sacrifiés et insignifiants; tous portent leurs interprètes, parce que, ne fût-ce qu'en quelques traits rapides, les poètes ont su tracer des types. Procule ne paraît que dans deux scènes, celle qui termine le second acte et celle qui ouvre le troisième; et il n'en faut pas plus pour que se fixe dans notre mémoire cette curieuse silhouette de matelot brutal. Avide d'argent à cause des jouissances que donne l'argent, Procule a été un des meurtriers d'Agrippine, et ne le regrette que parce qu'il se trouve mal payé du service rendu à l'empereur. Il a ressenti des désirs pour Epicharis, et, « rude et grossier [4] », il lui a fait, en matelot, une de ces cours où le geste supplée au manque d'éloquence; repoussé vigoureusement, il se venge en lâche par une dénonciation, dont sa cupidité espère d'ailleurs être récompensée; il arrête lui-même Epicharis, et il l'accuse devant le tyran. L'affranchie se joue adroitement de ce délateur dépourvu de finesse; elle lui tend des pièges, dans lesquels il a la sottise de tomber; elle rit de lui, et fait rire à ses dépens, si bien qu'il s'écrie furieux :

1. IV, IV. Le poète lui fait tenir ici un curieux langage : Scévinus a juré de se taire, donc il se taira ; mais il n'a point juré de ne pas remettre la liste, et il la remet!
2. V, II.
3. V, III.
4. III, I. C'est lui-même qui l'avoue. Lucain d'ailleurs a déjà dit à Epicharis, en parlant de lui (II ,III) :

On trouve aux gens de mer peu de civilité.

Si tu parles toujours, tu gagneras ta cause;

trait d'une naïveté comique, qui, joint à deux ou trois autres, ne laise aucun doute à l'acteur sur la façon dont il faut comprendre et jouer le personnage.

Si Tristan a su peindre avec une étonnante variété tous les caractères, si opposés, de Sénèque et de Pauline, des conjurés et des délateurs, il n'a pas été moins heureux à nous représenter Néron lui-même, et surtout son mauvais génie, Sabine Poppée.

Très supérieur à l'insignifiant Néron que Gilbert mettra au théâtre en 1659 dans sa tragédie d'*Arrie et Pétus*, le Néron de Tristan est bien de tous points conforme à celui qu'ont flétri Tacite et Suétone; nous reconnaissons l'habile rhéteur [1], le poète vaniteux [2], le jeune despote voluptueux [3] et cruel [4], profondément hypocrite [5], toujours harcelé par la peur, peur des hommes, qui le pousse sans cesse à de nouveaux crimes [6], peur des dieux, qu'il suppose irrités de tant de forfaits [7]. Car le Néron de la *Mort de Sénèque* n'est plus le « monstre naissant [8] » que nous verrons dans *Britannicus*; depuis le meurtre de son frère, il a pris l'habitude du crime : il a « mis le feu à Rome »; il a « tué sa mère et sa femme »; le monstre a presque atteint son entier développement; il est déjà devenu le tyran

Dont le nom paraîtra dans la race future
Aux plus cruels tyrans une cruelle injure [9]!

Et cependant, quelque différents qu'aient dû être et que soient les deux Nérons de Tristan et de Racine, ils ont du moins un trait commun, trait admiré dans la tragédie de Racine, et dont le grand poète doit peut-être l'idée à Tristan. L'adolescent de Racine, déjà sur la

1. I, II.
2. I, I.
3. III, I.
4. V, III.
5. I, I et II.
6. Quoi? tant de chevaliers?
Des consuls? Des tribuns, des chefs, des centeniers,
Les plus grands des Romains se sont ligués ensemble
Contre leur empereur? Ah! Sabine, je tremble!
Le cœur me bat au sein! (IV, IV)
O dieux! que d'ennemis! L'effroi qui m'environne
Sur mon front pâlissant fait trembler ma couronne (V, II).
7. Voir les derniers vers de la tragédie. Le poète nous l'a montré au troisième acte (sc. II) désireux de se conserver la protection de Cérès et de Bacchus.
8. *Première Préface* de *Britannicus*.
9. *Britannicus*, V, VI.

pente du crime, est encore retenu par l'ascendant qu'a conservé sur lui une mère pourtant détestée :

Mon génie étonné tremble devant le sien [1] ;

le jeune homme de Tristan, déjà couvert de sang humain, n'a pu encore, bien qu'il le haïsse et souhaite sa mort, se défaire d'un reste de respect pour le glorieux maître qui a élevé son enfance ; de tous les bons sentiments que Sénèque s'est appliqué à faire croître dans l'âme vicieuse de son élève, il n'a rien subsisté qu'une involontaire déférence pour l'illustre philosophe : dès le début de la tragédie il le défend contre Poppée ; à la fin du quatrième acte il hésite encore à prêter l'oreille aux accusations portées contre lui, et, au dénoûment, le récit de la mort de Sénèque éveille dans son cœur des remords qui troublent momentanément sa raison. Tout scélérat qu'il est devenu, il n'aurait peut-être donc pas, sans Poppée, commis ce nouveau crime, comme, sans Narcisse, le Néron de Racine n'aurait peut-être pas osé empoisonner Britannicus. Mais c'en est fait ; la dernière lueur d'humanité qui brillait encore, pâle et vacillante, au fond du cœur du tyran, s'est éteinte. Si le meurtre de son frère, affranchissant Néron de la crainte d'Agrippine, l'a engagé décidément dans la voie du crime, le meurtre de Sénèque va lever le dernier scrupule qui gênait encore, si peu que ce fût, sa marche : que tout tremble désormais devant le monstre, même Poppée [2], et la tragédie finit sur ce cri de rage :

Je perdrai la moitié de la terre.

S'il y a quelqu'un de plus odieux que Néron dans *Britannicus*, c'est Narcisse ; dans la *Mort de Sénèque*, c'est Sabine Poppée. Ce personnage a été plusieurs fois mis sur la scène, mais jamais avec le même bonheur que par Tristan : l'*Octavie*, faussement attribuée à Sénèque, nous montre une Poppée sans caractère, qui ne paraît que pour débiter le classique récit d'un songe ; la Poppée de l'*Arrie et Pétus* de Gilbert est glaciale en dépit de ses fureurs jalouses ; celle de la *Mort de Néron* de Péchantré, toujours amoureuse d'Othon, est quelque peu ridicule ; et ni Nathaniel Lee dans son *Néron, empereur*

1. II, II.

2. On sait qu'elle mourut d'un coup de pied que lui donna Néron (TACITE, *Ann.*, XVI, 6). C'est ce que Tristan veut faire prévoir par ces vers du dernier couplet :

Eloigne-toi d'ici ; fuis promptement, Sabine,
De peur que ma colère éclate à ta ruine.

de Rome (1675), ni même Soumet et Belmontet dans une *Fête de Néron* (1829), n'ont su marquer de traits aussi particuliers et aussi expressifs que l'avait fait Tristan cette originale figure de courtisane de grande naissance, n'ont su comme lui faire revivre dans sa grâce perverse la séduisante et spirituelle petite-fille de l'ancien consul Poppéus Sabinus, l'astucieuse coquette, qui ne se laissait jamais voir qu'à demi voilée pour éveiller la curiosité des regards et qui inventa des raffinements de luxe inouïs même pour la Rome impériale, l'épouse adultère qui, faisant servir sa beauté à sa cupidité et à son ambition, passa du lit de Rufus Crispinus dans celui d'Othon, avec la secrète intention de passer, par un nouveau divorce, des bras du favori dans ceux de l'empereur lui-même [1]. Elle y a réussi ; Agrippine était un obstacle à ses projets : Agrippine a été brisée ; Octavie, l'épouse répudiée de l'empereur, pouvait être un danger : Octavie vient de périr ; et, dès que le rideau se lève, Néron, joyeux, félicite l'heureuse Poppée :

> Enfin, selon mes vœux, Sabine est sans rivale.....
> Faisons festin, Sabine, et chantons « Talasie » !

Mais l'impératrice reste pourtant sombre et préoccupée ; elle se souvient du jour où le peuple soulevé a renversé ses statues ; elle trouve que son insolence n'a pas été assez durement châtiée ; l'empereur est trop bon, trop indulgent pour ceux qui pleurent Octavie et qui exaltent la mémoire de Britannicus et celle d'Agrippine ; ne point punir ces gens-là, un Pison, un Sénèque, cela est périlleux ; et ce Sénèque est si riche ! Après avoir excité ainsi la crainte et la rapacité de Néron, avec un art merveilleux elle s'efforce de dissiper ses scrupules ; elle fait successivement appel à tous ses mauvais sentiments : ce Sénèque, cet austère philosophe, n'est en réalité « qu'un pédant hypocrite », un ingrat, qui reconnaît fort mal les bontés de l'empereur :

> Lorsque sur les bienfaits il écrit doctement,
> Son cœur pour les bienfaits est sans ressentiment.
> As-tu jamais fait voir un fruit de ton étude
> Qu'il n'ait empoisonné d'un trait d'ingratitude ?
> Et n'a-t-il pas donné mille indices divers
> Qu'il compose lui-même, ou corrige tes vers ?
> Le voit-on applaudir, lorsque sur le théâtre

1. TACITE, *Ann.*, XIII, 45 et 46.

Tu rends de ton récit tout le peuple idolâtre?
Et lorsque tes discours avecque tant d'éclat
Par mille attraits charmants ravissent le sénat,
Sa mine et ses façons font-elles pas paraître
Que le simple écolier parle devant son maître [1]?

Enfin, non contente d'avoir pris, comme fera Narcisse, Néron « par l'endroit le plus sensible [2] » en piquant sa vanité, l'artificieuse créature a recours à son dernier argument : elle appelle à son secours contre Sénèque, en même temps que les dieux, sa fécondité, dont elle est fière, et dans laquelle cette Romaine sent une force :

C'est un dieu qui me porte à rompre son dessein;
C'est un petit César qui parle dans mon sein,
Et qui te donne avis que cet homme perfide,
Si tu ne le préviens, sera ton parricide.

Néron est convaincu; mais il craint de se charger de la haine publique, en

Faisant ouvertement périr son précepteur.

« Qu'à cela ne tienne! » dit aussitôt Poppée triomphante :

Il vient pour ses pareils des poisons d'Orient
Dont la douce rigueur fait mourir en riant.

Exposition admirable, qui, tout en préparant déjà le dénoûment, nous ouvre, jusque dans leurs profondeurs les plus secrètes, les âmes de Poppée et de Néron. Et ce caractère de Poppée, si heureusement posé, se soutient jusqu'au bout de la tragédie; jusqu'à la fin, inaccessible à tout sentiment généreux, elle restera la conseillère sanglante et le mauvais démon du tyran; nous la verrons tantôt injurier et menacer les accusés [3], tantôt, gardant aux lèvres un sourire cruel, se jouer d'eux comme le chat de la souris [4]; mais, toujours impitoyable, toujours elle poussera Néron à la rigueur [5]; toujours rapace,

1. Cfr. MASCARON, *la Vie de Sénèque*, p. 6 : « Cette garce rusée, à qui il ne manquait rien que l'honnêteté pour avoir tous les dons du corps et de l'esprit, le piquait d'honneur; et, pour se défaire de tous ceux qui lui faisaient obstacle à le gouverner paisiblement, l'appelait pupille tant qu'Agrippine fut en vie, et écolier tant que Sénèque fut près de lui ».
2. *Remarque de Louis Racine* sur la tragédie de son père.
3. V, III.
4. III, III.
5. IV, IV.

elle conservera toujours, même dans les plus grands transports de sa colère contre les conjurés, assez de présence d'esprit pour poursuivre son but principal, le meurtre du riche Sénèque [1], et, dans la dernière scène, joyeuse du crime qui lui vaut une immense fortune, elle coupera encore de railleries froides et féroces [2] ce récit de la mort du philosophe, que Néron écoute en silence, envahi par des remords que ne connaîtra jamais une Poppée.

Ces deux portraits de Néron et de Poppée ne seraient point complets, si nous ne relevions ici un détail, qui a choqué, comme il fallait s'y attendre, le goût étroit des frères Parfaict. Tout en reprochant à Tristan « sa versification un peu trop épique [3] » — et la critique a sans doute été motivée dans la *Mort de Sénèque* par le grand récit de l'incendie de Rome que fait Epicharis au second acte [4], récit qui n'est pas dans le ton du reste de la pièce, et qui n'est qu'un placage assez maladroit — les frères Parfaict se plaignent que le poète n'ait pas mis assez « de noblesse dans les discours de Néron et de sa maîtresse ». Au contraire, les critiques modernes ont beaucoup loué dans un drame récent une scène fort originale entre l'empereur Justinien et l'impératrice Théodora, où les deux époux impériaux, dans l'emportement d'une querelle de ménage, retrouvent l'un sa grossièreté native de paysan, l'autre son vocabulaire cynique de comédienne. Assurément le fils d'Agrippine n'est pas un paysan, et Poppée n'est pas née d'un gardien de bêtes féroces, comme Théodora. Mais dans les fréquentations ignobles où se complaît Néron, dans les orgies crapuleuses où il se vautre, Tristan a bien compris que le tyran avait dû perdre cette noblesse de langage qu'il devait à sa naissance et à son éducation. Il la retrouve, sans doute, quand il s'observe, en face de Sénèque; mais quand il cesse de se surveiller, quand il est lui-même, il parle tout naturellement comme les affranchis et les histrions dont il a fait ses compagnons préférés; et il en est de même de Poppée, qu'il a associée à ses débauches : n'étant qu'une courtisane, cette impératrice doit s'exprimer en courtisane. Conception très neuve, très audacieuse pour l'époque, qui fait grand honneur à l'observation de Tristan, qui donne au dialogue de sa tragédie une vérité frappante, et qui produit en plus d'une

1. V, III.

2. Qu'a dit en te voyant cet honneur de Cordoue ?...
C'est mourir dans la pompe et dans la bonne odeur !....
Il a cru par ces mots se mettre au rang des dieux !

3. T. VI, p. 309.

4. Sc. II.

scène d'heureux effets dramatiques. Ainsi, que sera Sénèque pour Néron et Poppée? « Une éponge à presser[1]. » Cette image vulgaire ne nous renseigne-t-elle pas plus que de longs discours sur le caractère des deux misérables? De même, pour connaître le cœur de Poppée, il suffirait de l'entendre s'écrier, railleuse, à la vue de la litière sur laquelle on amène Epicharis tout ensanglantée par la question[2] :

La voici qui paraît en triomphe portée.

Et le tyran n'est-il pas aussi tout entier dans l'odieuse plaisanterie par laquelle il riposte à celle de sa digne compagne :

Des gens trop curieux l'ont un peu maltraitée?

Un pareil mot peint une âme. Avec une telle façon de comprendre et de rendre le couple impérial, la scène où Tristan mettrait en présence les deux courtisanes, la généreuse Epicharis et l'infâme Poppée, ne pouvait manquer d'être originale. Elle l'est en effet, et plus encore qu'on ne s'y attendait; qu'on en juge : Epicharis refuse de nommer ses complices, et Néron s'impatiente :

Prends-tu quelque plaisir à te faire gêner?

ÉPICHARIS.

Beaucoup moins qu'un tyran n'en goûte à l'ordonner.

SABINE.

L'impudente! La terre est-elle bien capable
De porter un moment ce monstre insupportable?

ÉPICHARIS.

Elle peut sans horreur porter Epicharis,
Puisqu'elle porte bien la femme aux trois maris.

SABINE.

Ta langue pour ce mot sera bientôt coupée.

ÉPICHARIS.

Que devrait-on couper à Sabine Poppée?

1. I, I.
2. V, II.

SABINE.

Quand tu n'aurais vomi que ce mot seulement,
Tu mourras de cent morts par mon commandement.

Il est certain qu'on pourrait feuilleter peut-être toutes les tragédies du XVIIe siècle sans y trouver un dialogue qui ressemble à celui-là, et qu'une telle brutalité eût fait frémir La Harpe et tous les critiques au temps où régnaient le style noble et la périphrase. Mais ce temps-là n'est plus, et aujourd'hui que l'on excuse toutes les audaces, pourvu qu'elles soient heureuses, la violence triviale de ce dialogue n'est point pour nous choquer, bien au contraire ; elle est à sa place dans la *Mort de Sénèque* : elle complète l'unité d'impression ; car cette tragédie mal composée, sans amour, même sans galanterie, tire exclusivement l'intérêt qu'elle excite, et qui est très grand, de la vérité des faits, des caractères, des sentiments et du dialogue : c'est l'histoire mise sur la scène toute vive et toute crue. Et cette recherche constante de la vérité sous toutes ses formes assigne à la *Mort de Sénèque* une place à part dans les œuvres de Tristan et dans le théâtre du XVIIe siècle : c'est, dans la meilleure acception du terme, une tragédie réaliste [1].

1. Combien on sent mieux tout le mérite de la tragédie de Tristan, quand on la compare à une nouvelle, intitulée *Epicharis, ou l'histoire secrète de la conspiration de Pison contre Néron*, dont l'auteur est inconnu, et qui a été insérée en 1757 dans les *Œuvres de Saint-Réal* (t. V, p. 124)! Epicharis y est devenue la descendante des anciens princes d'Arcadie; maîtresse de Néron, elle conspire contre lui, parce qu'il l'a délaissée pour Poppée et l'a voulu livrer à Tigellin. C'est dans cette nouvelle que Legouvé semble avoir pris l'exposition de sa tragédie d'*Epicharis et Néron*, fort inférieure à celle de Tristan. Sénèque, Pauline, Scévinus, Rufus, Poppée même, tous ces personnages, dont les caractères divers donnaient tant de variété à la *Mort de Sénèque*, ont disparu de l'œuvre de Legouvé. Et comme ceux qui restent sont pâles et faux! Epicharis est une vertueuse artiste, à laquelle Procule propose respectueusement « les nœuds de l'hymen »; Pison, Lucain font assaut de courage; tous les conjurés sont indistinctement des héros. Nous voilà bien loin de Tacite. Il est juste de dire qu'*Epicharis et Néron* était une tragédie de circonstance, qu'elle a été représentée sur le Théâtre de la République le 15 pluviôse de l'an II, et qu'il s'agissait d'y glorifier dans les conjurés le parti républicain; aussi la conspiration réussit-elle, contrairement à l'histoire : le tyran est réduit à se tuer, et le rideau tombe sur le cri de « Vive la République! » Il paraît que Talma faisait une grande impression au dernier acte dans le rôle de Néron. Mme Vestris, qui jouait Epicharis, avait été plus favorisée pourtant par le poète, car la scène qui termine le quatrième acte est la seule qui soit vraiment belle et dramatique : Epicharis, apprenant, en présence du tyran qui la menace, le soulèvement du peuple, pousse quelques-uns de ces cris qui enlèvent une salle :

Liberté! Liberté! fais vaincre tes vengeurs!...
Je verrai Rome libre avant que de mourir!

Le troisième acte semble prouver que Legouvé connaissait la tragédie de Tristan; mais il s'en est très peu servi.

Comment les contemporains l'accueillirent-ils ? La tragédie obtint sans doute le même succès que sa principale interprète, Madeleine Béjart, car Toussainct Quinet dut en donner trois éditions coup sur coup, en 1645, 1646[1] et 1647[2] ; mais elle était conçue dans un esprit et écrite d'un style qui ne pouvaient lui permettre de demeurer au répertoire durant le règne de Louis XIV.

1. En réalité, cette seconde édition, in-12, a été achevée d'imprimer le 28 septembre 1645.

2. « *La Mort de Sénèque*, tragédie, sur l'imprimé, à Paris, chez Toussainct Quinet, au Palais, sous la montée de la Cour des Aides, 1647, » in-12. Cette troisième édition, qui nous paraît avoir échappé aux bibliographes, se trouve à la Bibliothèque nationale (Yf, 6561) ; elle est exactement semblable à la seconde, mais ne porte ni *Privilège* ni *Achevé d'imprimer*.

CHAPITRE V

LA MORT DE CRISPE

OU

LES MALHEURS DOMESTIQUES DU GRAND CONSTANTIN

TRAGÉDIE

« *La Mort de Crispe*, dit un apologiste fervent de Tristan, Serret, est une de ces pièces qui rétrogradent au lieu d'avancer [1] ». Il est impossible de ne pas souscrire à cet arrêt.

Et pourtant c'était un beau sujet que l'histoire fournissait là au poète : l'impératrice Fauste, seconde femme de Constantin, s'est éprise d'une ardente passion pour le beau Crispe, que l'empereur a eu de sa première épouse, Minervine; mais le jeune homme l'a repoussée avec horreur, et lui a déclaré « que, si elle persistait en cette infâme volonté, il en avertirait l'empereur [2] » ; poussée par la colère et par la crainte, Fauste va se plaindre à Constantin que Crispe a voulu lui faire violence, et l'empereur, dans le ressentiment furieux de l'outrage, fait empoisonner son fils pendant un banquet. Saisie de remords, Fauste avoue son crime à Constantin, et rend à Crispe son innocence. L'empereur est désespéré d'avoir condamné injustement son fils, et, plein d'indignation contre la coupable, vivement touché des larmes de la vieille Hélène, sa mère, et de la jeune Hélène, sœur jumelle de Crispe, il « fait entrer Fauste dans le bain, et sur l'heure la fait étouffer de la vapeur, qui était, dit le P. Caussin [3], un supplice dont on se servait quelquefois pour faire mourir les personnes de qualité ». Cette dramatique histoire n'est peut-être pas authentique : Eusèbe et d'autres écrivains ecclésiastiques n'en ont point parlé, peut-être, il est vrai, « de peur d'offenser la gloire du Protecteur de la Foi [4] », et M. Zeller, dans ses *Empereurs romains*,

1. *Un Précurseur de Racine, Tristan L'Hermite*, dans le *Correspondant* du 25 avril 1870, p. 353.
2. P. Caussin, *la Cour sainte*, éd. de 1653, t. IV, p. 186.
3. *Ibid.*, p. 191.
4. Grenailles, *Préface* de *l'Innocent malheureux*.

ne sait s'il doit la tenir pour vraie [1]; mais elle était admise par Baronius [2], et a été racontée par lui à peu près comme l'exposeront le P. Caussin dans sa *Cour sainte* et Grenailles dans la *Préface* de son *Innocent malheureux*; cela suffisait pour que, vraie ou fausse, il fût permis aux poètes de la porter à la scène; et comme elle présente des situations théâtrales, elle a donné naissance à des tragédies presque aussi nombreuses que l'histoire de Phèdre [3], avec laquelle elle a d'ailleurs la plus grande ressemblance.

La plus ancienne, comme la plus fameuse, de ces pièces est la tragédie qu'a publiée, en 1601, à Rome un jésuite italien sous ce titre : « *Bernardini Stephonii, Sabini, e Societate Jesu, Crispus, tragœdia* [4] ». Le succès en fut si grand qu'elle a été réimprimée plusieurs fois, et qu'elle eut l'honneur d'être comprise dans le recueil de tragédies de pères jésuites [5] publié à Anvers en 1634, précisément tandis que Tristan était en Flandre avec Monsieur; le P. Caussin la déclare très émouvante [6]; P. Corneille y relève « mille beaux traits [7] »; et si le P. Rapin en trouve au contraire « l'ordonnance peu régulière, la plupart des incidents froids, les narrations ennuyeuses, les passions forcées et les manières contraintes [8] », ses critiques mêmes prouvent qu'en 1673 encore le *Crispe* de Stephonius n'était pas plus oublié que le *Joseph* de Grotius et l'*Hérode* de Daniel Heinsius. Comme au P. Rapin, cette tragédie brutale et sans délicatesse ne nous paraît guère mériter que par les qualités du style la grande réputation dont elle a joui : elle est mal composée, décousue, et s'attarde complaisamment à développer des hors-d'œuvre, tandis que les scènes essentielles se jouent dans la coulisse. Croirait-on, par exemple, que dans cette énorme pièce, qui a plus de 3.500 vers, Fauste n'en prononce que quatre, elle qui, avec Crispe, devrait en être le principal personnage [9]? Ce n'est pas que le

1. P. 447. — Jean Tristan exprimait le même doute dans ses *Commentaires historiques*, 1644, t. III, p. 508.

2. P. Caussin, *loc. cit.*, p. 179.

3. Rappelons l'*Hippolyte* de Sophocle, le premier *Hippolyte*, également perdu, d'Euripide, celui que nous avons conservé, l'*Hippolyte* de Sénèque, ceux de Robert Garnier (1573), de La Pinelière (1635), de Gilbert (1647), de Bidar (1675), la *Phèdre* de Racine et celle de Pradon (1677), sans parler de plusieurs opéras.

4. Elle fut jouée trois fois à Rome en 1597.

5. *Selectæ P. P. Soc. Jesu tragœdiæ.*

6. *Loc. cit.*, p. 189.

7. *Discours de la Tragédie.*

8. *Réflexions sur la Poétique d'Aristote*, 1673, p. 201.

9. Après avoir reconnu l'innocence de son fils, Constantin poussera bien quelques imprécations contre Fauste (V, III); mais Stephonius nous laissera ignorer le châtiment de la coupable.

P. jésuite ait voulu par décence bannir de ses tragédies les personnages féminins, ou du moins leur donner le moins d'importance possible : il y a plusieurs rôles de femmes dans sa *Flavia*, et, dans son *Crispus* même, sans parler d'une joueuse de lyre parfaitement inutile, le prologue, qui est fort long, est fait sans nécessité par l'Ombre de Phèdre; la décence aurait dû d'ailleurs lui conseiller de supprimer complètement le personnage de Fauste plutôt que de nous la faire entrevoir dans une scène répugnante, où l'odieuse créature se plaint à son propre fils de la prétendue violence que Crispe vient de lui faire subir [1]. Mais ce qu'il convient surtout de noter ici, c'est que, en dépit des dix-sept personnages du *Crispus* et de sa longueur excessive, Stephonius n'en a pas moins suivi assez fidèlement le récit des historiens [2], sans introduire dans sa tragédie aucune action épisodique, sans chercher à compliquer d'aucune manière une intrigue très simple.

C'est ce qu'a fait également Nicolas de Vernulz, professeur d'éloquence à l'Université de Louvain, lorsqu'il publia en 1631 un *Crispus* [3], sans doute pour rivaliser avec Stephonius. Moins démesurément long que l'ancien, le nouveau *Crispus* n'est pas sans mérite : si l'impératrice est maladroitement éloignée du théâtre à partir du troisième acte, si le dénoûment nous laisse ignorer son châtiment, elle tient du moins dans les premiers actes la place qu'elle y devait tenir; la scène de l'aveu, qui s'achève dans l'appartement de Fauste, est belle [4], belle aussi et très habilement conduite la scène de l'accusation [5] : Fauste produit à l'appui de ses paroles non seulement l'épée de Crispe, comme la Phèdre latine celle d'Hippolyte, mais son manteau, comme la femme de Putiphar celui de Joseph. Un insupportable vieillard, qui moralise, à la façon du chœur antique, sur tous les malheurs qu'il aurait pu empêcher et qu'il n'a pas empêchés, est le seul nouveau personnage introduit par Vernulz dans sa tragédie, qui a la simplicité d'une tragédie grecque.

Une si grande simplicité ne pouvait guère être du goût de poètes français du XVIIe siècle; nous ne savons à la vérité ce qu'était le *Constantin* que Gillet de la Tessonnerie fit représenter, paraît-il,

1. III, III.
2. Cependant il a voulu épargner à Constantin l'odieux d'une vengeance criminelle : dans sa tragédie l'empereur traduit son fils devant un tribunal, qui le condamne à mort, et le procès de Crispe remplit la première moitié de l'acte V.
3. Parmi ses quatorze tragédies latines figure une assez curieuse *Jeanne d'Arc*.
4. II, II et IV.
5. III, III.

en 1644, à l'Hôtel de Bourgogne, pour l'excellente raison qu'il n'a point été imprimé [1]; mais nous trouvons une intrigue beaucoup plus compliquée que celles de l'un et de l'autre *Crispus* dans les tragédies que Grenailles et Tristan ont écrites sur le même sujet. Les deux poètes français ne doivent rien d'ailleurs aux deux poètes latins : malgré la date de la dernière édition du premier *Crispus* et celle de la publication du second, Tristan ne paraît pas les avoir lus en Flandre [2]; et quant à Grenailles, il avoue bien dans sa *Préface* avoir lu et « estimé » jadis la tragédie de Stephonius, mais il déclare n'en avoir gardé qu'un souvenir confus [3]. Leurs inventions à tous deux sont donc toutes personnelles, et doivent être appréciées comme telles; c'est de son imagination seule que chacun d'eux a tiré les personnages qu'il a créés, et les épisodes qu'il a ajoutés à l'action; car Tristan ne doit rien non plus à *l'Innnocent malheureux* de Grenailles, imprimé six ans [4] avant sa *Mort de Crispe*.

Rien n'est plus différent que la conduite et l'esprit des deux tragédies. L'unité de lieu n'est encore observée dans *l'Innocent malheureux* qu'à l'aide du décor à compartiments, et se réduit à ceci « que toute l'histoire se passe à Rome [5] »; elle est au contraire scrupuleusement respectée dans la *Mort de Crispe*, qui se joue dans un « palais à volonté [6] »; il en résulte que les scènes ne sont presque jamais liées entre elles dans la tragédie de Grenailles, tandis qu'elles le sont toujours dans celle de Tristan, quoi qu'en aient pu dire les frères Parfaict [7] et Mouhy [8].

Mais ce n'est là qu'une différence secondaire, et pour ainsi dire extérieure : il y en a de beaucoup plus grandes dans la manière dont sont comprises et constituées les deux tragédies. On sent dans *l'Innocent malheureux* toute l'inexpérience d'un jeune poète de province [9] :

1. Mouhy, *Journal du Th. fr.*, t. II, p. 870 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 9230).

2. C'est sans doute par une rencontre toute fortuite qu'un vers de la tragédie de Tristan semble la traduction d'un vers de Vernulz :

> Cum victa mens est, facilis indulget deus (II, II).
> Le ciel est indulgent aux crimes amoureux (II, I).

3. Léris a donc tort de dire dans son *Dict. portatif hist. et litt. des Th.* que Grenailles a tiré sa tragédie « du latin de Stephonius ».

4. L'*Achevé d'imprimer* est du 22 novembre 1639.

5. *Préface.*

6. « La scène est à Rome, dans le palais de Constantin ».

7. T. VI, p. 380.

8. *Tablettes dram.* (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 1547).

9. *Préface* de *l'Innocent malheureux* : « Ayant produit cet ouvrage à la campagne, où je ne voyais ni poètes, ni comédiens, je ne pouvais pas faire un chef-d'œuvre de cour ». — Grenailles est né, dit-on, en 1616.

le véritable sujet est étouffé sous les développements parasites. Persuadé qu'il lui fallait en « adoucir la sévérité [1] » par quelques intrigues d'amour, et que la *Mariamne* avait dû au nombre de ses personnages féminins une partie de son agrément, Grenailles n'a pas mis en scène moins de six femmes dans sa tragédie ; plusieurs n'y servent absolument à rien : le rôle d'Hélène, mère de l'empereur, est parfaitement inutile, puisque ses accusations contre Fauste restent sans effet, comme son intercession chrétienne pour elle au dénoûment; les personnages de la jeune Hélène et de son amant Procle, dénués de tout intérêt, ne sont là que pour remplir les vides de l'action [2]; celui d'Adélaïde, confidente de l'impératrice et aimée de Crispe, serait mieux imaginé, si Fauste en concevait une de ces jalousies furieuses, comme Aricie en inspire une à la Phèdre de Racine ou Atalide à Roxane; mais il n'en est rien; cette Adélaïde d'ailleurs est fade et insignifiante, et Crispe n'en semble que fort médiocrement épris. Le meilleur des rôles du second plan est celui du ministre Artaban, que rend assez intéressant dans les deux derniers actes son hésitation à exécuter l'ordre de Constantin et à verser à Crispe le poison; mais qui ne voit que ce n'est pas à lui que devrait alors s'attacher l'intérêt? Quant aux principaux personnages, Crispe, qui disparaît du théâtre dès le troisième acte, est bien effacé, et Constantin bien prompt à soupçonner un fils vertueux, bien obstiné dans son erreur cruelle [3]; pour Fauste, c'est, disions-nous dans notre édition de Racine [4], « une mégère éhontée, qui avoue cyniquement sa flamme à Crispe »; montrant moins de retenue encore que la Phèdre de Sénèque, et plus odieuse qu'elle dans la dernière partie de la tragédie, son sang-froid et son hypocrisie en font une abominable coquine. Nous verrons que les principaux personnages sont tout autrement posés dans la tragédie de Tristan, construite d'ailleurs sur un plan tout différent, et mettant en scène des personnages secondaires moins nombreux.

1. *Préface.*

2. Et comme ils refroidissent l'émotion, quand, dans l'avant-dernière scène, ils oublient la douleur que leur cause la mort de Crispe pour s'entretenir de leur amour :

> Oui, Procle, je me rends à ce doux compliment,
> Et, sans qu'il faut mourir, nous vivrions doucement !

3. Dans sa colère il trouve du moins un assez beau cri, et prononce les deux vers suivants, les meilleurs assurément de la tragédie (III, VII) :

> Dieux, que vous ai-je fait ? L'ai-je doncques produit ?
> Enfer, ouvre ton sein : brûle l'arbre et le fruit !

4. T. IV, p. 15, Delagrave édit.

Enfin, quoique la *Mort de Crispe* soit la moins bien écrite des pièces de Tristan, elle est cependant par le style de beaucoup supérieure à *l'Innocent malheureux*. « Pour les pensées, dit Grenailles dans sa *Préface*, j'ai cru qu'elles seraient assez belles, si elles étaient plus naturelles que recherchées ». On ne saurait parler plus sagement à une époque où l'afféterie était si fort à la mode ; par malheur, Grenailles a confondu le naturel avec la vulgarité et la bassesse. Le jeune et fécond auteur, « qui, dit le *Sorberiana* [1], décocha tout à coup une prodigieuse quantité de livres » à l'imitation de l'*Honnête Homme* de Faret, *l'Honnête Fille*, *l'Honnête Veuve*, *l'Honnête Garçon*, le *Livre des plaisirs des Dames*, était un écrivain facile, mais insipide, et le style de *l'Innocent malheureux* est de la plus désolante platitude ; qu'on en juge par la façon dont s'expriment les remords de Fauste, qui croit voir se dresser devant elle l'ombre irritée de Crispe :

> Ne l'aperçoit-on pas qui, d'un regard affreux,
> Vient m'arracher le cœur et me pocher les yeux [2] ?

par les questions que pose à Procle la jeune Hélène sur la mort de son frère :

> Je fais la curieuse, et je sens que je pâme [3] ;

enfin, par ce vers du récit de Procle :

> Il semble un homme encor, mais je semble une souche [4].

Que si, comme le prétend Mouhy [5], Grenailles a fait son *Crispe* dans le but de plaire à la nièce du vicomte de Pompadour [6], pour l'amour de laquelle il avait quitté le froc, et si la tragédie a produit l'effet souhaité par le poète, il faudra convenir que la jeune fille n'était point difficile [7]. Ce qui est certain, c'est que Tristan n'a pas emprunté

1. Toulouse, 1691, p. 125.
2. V, VI.
3. V, VIII.
4. Nous ne connaissons rien de plus ridicule dans tout le théâtre du XVIIe siècle que la scène (III, X) où le même Procle « annonce cette funeste aventure par un silence affecté » : pendant trente-huit vers il équivoque dans ses réponses aux questions d'Hélène, et c'est seulement après ces trente-huit vers que l'inintelligente princesse s'avise de dire :

> Je prévois un malheur.

5. *Journal du Th. fr.*, t. V, *Dict. des auteurs* (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 9233).
6. Auquel la tragédie est dédiée.
7. Ajoutons que les fautes de versification sont nombreuses dans *l'Innocent malheureux*.

une scène, une idée, un vers, une expression à *l'Innocent malheureux* de François de Grenailles, sieur de Chatonnières [1], et que nous n'aurons plus à nous occuper de cette tragédie [2].

Que les faits, tels que l'histoire les offrait, et que les ont acceptés Stephonius, Vernulz et Grenailles, eussent pu donner naissance à une admirable tragédie, c'est ce qui n'est point douteux depuis que Racine a fait représenter sa *Phèdre*; mais le sujet n'en était pas moins terriblement scabreux. L'excuse de Phèdre, qui est qu'elle croit Thésée mort quand elle se déclare à Hippolyte, manquait d'ailleurs à Fauste, qui cherche à séduire son beau-fils sous les yeux mêmes de l'époux outragé; l'impudeur de son aveu avait sans doute choqué dans la tragédie de Grenailles, et c'est sur ce point, selon toute apparence, que portèrent les observations faites à Tristan par sa nouvelle « maîtresse », la duchesse de Chaulnes [3]; d'autre part, Tristan, avec sa piété bien connue, répugnait à charger du meurtre de Crispe la mémoire du fils de sainte Hélène, de l'empereur mort dans les vêtements blancs du baptême. Pour se conformer aux désirs de la duchesse en même temps que pour soulager ses propres scrupules, le poète a donc cru devoir épurer le sujet qu'il avait résolu de mettre sur le théâtre; mais il l'a si bien épuré, comme le feront, pour celui de *Phèdre*, Gilbert, Bidar et Pradon, qu'il n'en a pour ainsi dire rien laissé, et qu'il l'a rendu absolument méconnaissable : bien qu'elle soit jalouse de l'amour que Crispe éprouve pour sa cousine Constance, fille de Licinius, Fauste garde dans sa passion criminelle de la réserve et de la pudeur; elle ne l'avoue pas à celui qui en est l'objet, l'opposition qu'elle fait au mariage de Crispe avec la fille du rebelle pouvant avoir sa raison d'être dans la seule politique; le poète a donc écarté de sa tragédie l'accusation d'inceste, et Con-

1. Ce Grenailles sera plus tard historiographe du duc d'Orléans, l'ancien maître de Tristan.

2. Il n'y a dans les deux tragédies qu'un trait commun; encore est-il inspiré par un sentiment tout différent : la Fauste de Grenailles veut venger Crispe en se tuant (V, II) :

> Allons jusqu'aux enfers satisfaire à son ombre;
> Les Furies y sont, et je serai du nombre;

c'est pour séparer Constance de Crispe que la jalouse Fauste de Tristan veut descendre après eux dans les enfers (V, IV) :

> Je veux troubler encor ton amoureux dessein,
> Te porter des flambeaux et des fers dans le sein,
> Et, m'opposant là-bas à ton idolâtrie,
> Au milieu des damnés te servir de Furie.

3. Le poète a écrit dans la *Dédicace* mise en tête de sa tragédie : « Certainement, Madame, s'il y a rien de délicat en cette peinture, c'est seulement aux endroits que vous avez daigné retoucher; c'est aux lieux où j'ai suivi de plus près la justesse de vos pensées ».

stantin n'est plus coupable de la mort de son fils : c'est la faute du hasard seul, si le poison envoyé par la jalouse Fauste à Constance fait périr Crispe avec la jeune fille.

Que faut-il penser de la façon dont Tristan a traité ce sujet et du plan qu'il a suivi?

Justifions-le d'abord du reproche, qui lui est adressé par les frères Parfaict [1], et naturellement à leur suite par Mouhy [2], d'avoir altéré avec trop de hardiesse la vérité de l'histoire. Nous avons dit ce qu'il fallait penser de ce genre de critique ; mais le reproche n'est nulle part plus déplacé qu'ici, puisque l'événement porté à la scène n'est pas d'une authenticité incontestée ; et d'ailleurs Tristan a respecté jusqu'à un certain point le récit des historiens, puisque dans sa tragédie Fauste brûle toujours, bien que secrètement, d'un amour incestueux pour son beau fils, et que, si ce n'est sur l'ordre de son père, Crispe meurt du moins toujours par le poison. Ce Ghirardelli, que Corneille appelle « un des plus beaux esprits de l'Italie [3] », prendra de bien autres libertés avec l'histoire en 1653 dans son *Constantin* ; un seul détail permettra d'en juger : dans cette nouvelle tragédie, c'est seulement après avoir fait périr Crispe que Constantin apprend qu'il était son fils [4] !

La question pour nous est de savoir, non pas donc si Tristan avait le droit d'altérer l'histoire, — ce droit, revendiqué hautement par Gœthe, est acquis aujourd'hui aux poètes — mais si, en le faisant, il a obéi à une inspiration heureuse, et si sa tragédie y a gagné en intérêt et en vraisemblance. Nous devons reconnaître que non : à une action pathétique, dont le dénoûment nécessaire était produit par le jeu des passions les plus violentes et les plus tragiques, Tristan a substitué maladroitement une action banale et mesquine, qui se termine par un dénoûment en partie accidentel.

1. T. VI, p. 380 et suiv.
2. *Journal du Théâtre français*, t. II, p. 886 (*Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 9230).
3. *Discours de la Tragédie.*
4. La donnée de cette pièce est bien romanesque : Constantin a condamné à mort Minervine, ignorant qu'elle était enceinte, et la croyant coupable d'adultère. Elle a été sauvée à son insu, et Crispe a grandi sous le nom de Varus ; Minervine elle-même traverse la tragédie, cachée sous des habits d'homme et ayant pris le nom d'Albin. Constantin fait périr Varus, qu'il ne sait pas être son fils ; Minervine meurt sur la scène en se faisant connaître, et la pièce s'achève par d'interminables explications. Ghirardelli avait trente ans quand il publia ce *Costantino*, la première tragédie italienne écrite en prose ; elle fut, ce qui se conçoit, vivement attaquée par Favoriti, et l'auteur en mourut de chagrin. — Nous retrouvons Constantin, Fauste et Crispe dans le *Constantin le Grand* (1684) de Nathaniel Lee ; mais il y a peu de rapports entre la pièce de Tristan et le drame anglais, qui s'ouvre par un chœur d'anges apportant le labarum à Constantin endormi.

Et, chose curieuse, c'est précisément le personnage de ce Constantin, auquel Tristan avait voulu épargner la souillure d'un crime, qui a le plus perdu à cette transformation du sujet. Nous regrettons « les ressentiments, le trouble, l'irrésolution et les déplaisirs [1] », qui auraient pu être si dramatiques, de ce père poussé par une fausse accusation à faire périr un fils chéri ; au lieu de cela, devenu complètement inutile à l'action, à laquelle il ne prend pour ainsi dire aucune part, l'empereur « sans dignité [2] », que nous montre Tristan, n'est plus qu'un brave homme, aussi faible que bon, qui n'a jamais pu voir pleurer ceux qu'il aime, et que les siens font à volonté changer d'avis par des larmes sincères ou simulées [3] ; ce à quoi il semble tenir surtout, c'est tout bourgeoisement à trouver dans son intérieur « le repos et la tranquillité [4] », et, quand il s'emporte contre l'impératrice, ses emportements sont encore du dernier bourgeois [5], comme auraient dit les précieuses. Avec cela, prompt à s'inquiéter, d'une superstition, nous l'accordons, toute romaine, mais qui nous inspire peu de considération pour un empereur alarmé d'un faux pas, de la mort d'un hibou entré en plein jour dans sa chambre, d'un aboiement plaintif de son chien favori [6]. Dans tout ce rôle il n'y a vraiment qu'un beau vers :

Pardonner à demi, c'est ne pardonner pas [7] ;

et c'est en vain que Tristan au dénoûment essaiera, trop tard, de rendre un peu de prestige à ce piteux empereur, en rappelant ce que Constantin a fait pour l'Église :

Je saurai, partout où mon pouvoir a lieu,
Faire à tous mes sujets adorer le vrai Dieu,
Ce grand Dieu, qui m'assiste, et qui, dans ma souffrance,
Par sa sainte faveur soutiendra ma constance,

1. CORNEILLE, *Discours de la Tragédie*.
2. FRÈRES PARFAICT, *loc. cit.*
3. II, VI-VII, et IV, I. C'est d'après le *Recueil* de Gandouin (1737) que nous indiquons les scènes auxquelles nous renvoyons.
4. C'est sur ce vœu qu'il termine bien platement le second acte.
5. V, II et VII.
6. III, I. On ne peut s'empêcher, en lisant cette scène, de songer à la piquante parodie que La Fontaine a faite de la *Cléopâtre* de La Chapelle dans son *Ragotin* (IV, II), et aux présages qui viennent épouvanter la reine d'Egypte :

J'ai vu des loups-garous, des hiboux, des esprits, etc.

7. III, II.

Consolera mon cœur de sa secrète voix,
Et me fera tout vaincre à l'ombre de la croix [1].

C'est sans doute aussi dans le but d'ajouter à sa tragédie l'éclat d'un nom illustre que l'auteur de la *Mort de Sénèque* a introduit dans sa *Mort de Crispe* ce célèbre adversaire de la philosophie païenne que l'on a surnommé le Cicéron chrétien, ce sage Lactance, que Constantin avait donné à Crispe pour précepteur ; mais il ne l'a pas su mêler à l'action, et Lactance est dans sa pièce un simple confident, qui ne vient au troisième acte [2] que pour écouter et faire le récit d'un songe, et qui ne reparaît plus que pour dire deux vers [3], lesquels seraient aussi bien placés dans la bouche de Probe ; personnage certainement plus insignifiant, malgré son grand nom, que l'obscure confidente de Fauste, car du moins le poète a su donner à ce personnage du troisième plan une physionomie particulière.

Cornélie est une de ces dames d'honneur intéressées et avisées, qu'une grande habitude de la cour a instruites à tirer sans scrupule parti des secrets qui leur sont confiés ou qu'a devinés leur pénétration : faire sa fortune étant son unique but, nous la verrons servir complaisamment et discrètement d'interprète à la passion de Fauste pour Crispe, et se refuser à transmettre à l'impératrice une réponse qui lui déplairait [4] ; nous la verrons, toute joyeuse des promesses de Fauste, se charger, sans une minute d'hésitation, de faire porter le poison à Constance par son parent Léonce [5], et, comme ce jeune homme, domestique de Crispe, craint d'encourir la colère de son puissant et redoutable maître, Cornélie lui explique, d'une parole pleine d'expérience, que, le plus aimé des fils ayant moins de pouvoir sur l'esprit de son père qu'une seconde épouse sur le cœur d'un

1. V, VIII. Il n'est nulle part ailleurs question du christianisme dans la tragédie de Tristan, où ce monologue de Constantin semble du reste avoir surtout pour but d'occuper les spectateurs pendant que Probe va s'enquérir du sort de l'impératrice. Le christianisme tenait une bien plus grande place dans *l'Innocent malheureux*, où nous voyions Hélène engager son petit-fils à tenter de convertir Fauste, et où le poète s'était plu à opposer des exclamations chrétiennes aux exclamations païennes. Mais il avait dû en être blâmé, car il s'est excusé dans sa *Préface* d'avoir « fait parler Hélène en sainte sur le théâtre », et mêlé « témérairement la religion avec la comédie » ; nous savons d'autre part que la marquise de Rambouillet a condamné dans *Polyeucte* l'union des tendresses humaines et de l'amour divin : Tristan a prudemment déféré au goût de ses contemporains.

2. Sc. I.

3. V, III.

4. III, V.

5. IV, X et XI. Cette dernière scène rappelle un peu celle de Salome et de l'Échanson dans *Mariamne*.

homme âgé, son intérêt est donc de s'attacher, non à Crispe, mais à l'impératrice. Convaincu du crime, le fidèle Léonce

s'est lancé dans le Tibre,
Pour garder le secret et pouvoir mourir libre ;

sans une larme, sans un regret pour ce jeune parent dont elle a causé la perte, Cornélie vient dire tranquillement à sa maîtresse :

Vous pourrez tout nier avecque sûreté [1] !

Un si honnête dévouement méritait bien une belle récompense; aussi, en mourant, Fauste lègue-t-elle à Cornélie le coffret plein d'or dont le poids retiendra son corps au fond de la cuve où elle va se précipiter [2].

Les deux personnages auxquels le poète a voulu concilier notre sympathie sont Crispe et Constance. Jeune, beau, courageux, modeste, généreux, son Crispe a tout ce qu'il faut pour gagner tous les cœurs; il plaide avec quelque éloquence [3] auprès de Constantin la cause de son oncle Licine, dont il a lui-même consommé la défaite [4], et sa passion s'exprime à Constance avec des accents persuasifs; c'est un aimable jeune premier, mais taillé sur le modèle ordinaire. Constance est plus originale : cette princesse, qui joue dans la *Mort de Crispe* un rôle analogue à celui d'Aricie dans la *Phèdre* de Racine, n'est pas une de ces brebis bêlantes, comme on en verra tant dans nos tragédies. Aimée de Crispe, à la haine que Fauste ressent pour elle, elle a deviné, avec ce merveilleux instinct qui supplée chez les jeunes filles à l'expérience, le criminel amour de l'impératrice pour son beau-fils :

Je crois qu'elle me hait parce que vous m'aimez [5];

1. V, v.
2. *Scène dernière.*
3. Jean Tristan disait dans ses *Commentaires historiques*, 1644, t. III, p. 561, que Crispe était « éloquent et disert ».
4. Parmi les raisons qu'il fait valoir pour déterminer Constantin à la clémence figure le souvenir de la générosité d'Alexandre (II, VII) :

Alexandre vainquit un prince de l'Indie,
Qui pour l'oser combattre eut l'âme assez hardie,
Et qui, fait prisonnier, sans trouble et sans effroi,
Demanda hautement qu'on le traitât en roi.
Et cependant, charmé d'une vertu si grande,
Le Macédonien accorda sa demande,
Le voulut rétablir en ses mêmes Etats,
Et s'acquit de la gloire en ne l'opprimant pas.

Ce couplet est comme l'argument de l'*Alexandre* de Racine.
5. II, v.

d'autre part, très fière de sa naissance, comme Mariamne, à toute parole blessante elle riposte aussitôt par un mot piquant [1]; aussi, frappée dans ses sentiments les plus chers par Fauste, qui lui défend de prétendre à Crispe, placé trop haut pour elle, nous verrons la captive tenir hardiment tête à la toute-puissante impératrice : « Il ne peut, lui dit Fauste,

Il ne peut vous aimer qu'avec beaucoup d'erreur.

CONSTANCE.

Ni vous aimer aussi qu'avec beaucoup d'horreur.

FAUSTE.

Ah! sortez promptement, engeance de vipère.

CONSTANCE.

On ne m'accuse point d'avoir perdu mon père [2].

Traits sanglants, que Constance va payer de sa vie. En lui prêtant cette fierté, ce courage, le poète nous a intéressés à la jeune fille, si bien que nous pouvons, appliquant à Constance et à Crispe un mot connu, dire que ce sont « deux têtes de mort assez touchantes [3] ».

Mais les rôles de Crispe et de Constance ne sont dans l'esprit de Tristan que des rôles du second plan, destinés uniquement, d'après un système qui sera plus tard celui de Racine, à faire valoir le principal personnage, sur lequel doit être constamment ramenée l'attention des spectateurs [4] : l'héroïne de la *Mort de Crispe*, c'est Fauste. Assurément la Fauste de Tristan ne saurait être comparée à la Phèdre de Racine; mais faire cette comparaison serait d'ailleurs trahir Tristan, qui n'a justement pas voulu que son héroïne fût une

1. II, III.

2. IV, IV. — Il est nécessaire de rappeler ici l'événement historique auquel Constance fait allusion; nous laissons la parole à M. Zeller (*Empereurs romains, Constantin*, p. 428) : « Maximien Hercule conjura sa fille Fausta de le laisser pénétrer dans ses appartements pour mettre Constantin à mort, lui promettant une plus haute fortune et un meilleur mari. Eperdue, celle-ci dévoila tout à Constantin. Le César des Gaules ordonna à sa femme de tout disposer comme son père l'avait demandé, et fit coucher un esclave dans son lit. A la faveur de la nuit, Maximien se glissa jusque-là et poignarda l'esclave. Alors, Constantin parut à la lueur des flambeaux, et fit conduire le vieux collègue de Dioclétien, avec un lacet, dans un cachot, où il se pendit. »

3. BOSSUET, *Lettres diverses*, XCIX.

4. Crispe ne paraît que dans les quatre premiers actes, Constance que dans les actes II et IV.

Phèdre. Si donc l'on tient compte de l'intention évidente qu'a eue le poète en modifiant l'action de la tragédie, on reconnaîtra, croyons-nous, que, pour être incontestablement plus banal que celui de Phèdre, le personnage de Fauste n'est pas aussi mauvais qu'on l'a dit [1], et que, si la belle-mère incestueuse s'efface trop devant la femme jalouse d'une rivale préférée, si l'on relève dans les nombreuses scènes où paraît l'impératrice des faiblesses, des longueurs, de la monotonie, de la manière [2], Tristan a su du moins faire de sa jalousie une peinture assez expressive.

Pendant la première partie de la tragédie, la lutte, qui se livre dans l'âme de Fauste entre le devoir et la passion criminelle dont elle-même a horreur, ne présente qu'un intérêt médiocre ; le monologue qui ouvre le second acte ne fait guère que répéter celui qui a ouvert la pièce ; tous deux sont froids : Fauste s'amuse trop à faire des antithèses pour sembler très émue, et elle nous paraît vraiment trop maîtresse d'elle-même pour que nous doutions qu'elle arrive, comme elle s'en flatte, sinon à étouffer, du moins à épurer sa flamme [3]. Mais Cornélie lui apprend l'amour de Crispe pour Constance, et aussitôt tout change :

Quoi ? Crispe aime Constance ? et l'on s'en aperçoit [4] ?

La jalousie est entrée dans le cœur de Fauste : elle jure de perdre le père de sa rivale et sa rivale avec lui. Ses efforts auprès de Constantin se brisent contre le crédit de Crispe ; elle en conçoit un ressen-

1. Frères Parfaict, *loc. cit.*

2. Par exemple, au premier acte (sc. II), Fauste, interrompue dans ses rêveries amoureuses, s'impatiente contre Cornélie, qui entre ; mais, à la nouvelle que Crispe demande à la voir, elle change subitement de ton :

Ah ! Crispe ! il peut entrer !...
Mais suis-je en un état à me pouvoir montrer ?
Demeure... Cornélie !... O dieux ! à cette vue
On me verra changer ; je serai tout émue :
Je devrais éviter ce fatal entretien.
Retourne, et lui dis que .. Mais non, ne lui dis rien.
Va donc...

La succession des sentiments est naturelle et le morceau joli. Pourquoi faut-il que Tristan sorte de la vérité, en prolongeant outre mesure l'indécision de Fauste :

Arrête encore.

CORNÉLIE.

Entrera-t-il, Madame ?

FAUSTE.

Dis-lui qu'il peut entrer.

3. II, I.

timent si vif qu'elle ne sait plus bien elle-même si ce qu'elle éprouve pour le jeune homme est de l'amour ou de la haine :

Que je le hais, grands dieux! ou plutôt que je l'aime [1]!

Et voilà que son terrible secret est découvert par Constance, qui le lui jette à la face; furieuse, Fauste veut envelopper dans un châtiment commun et l'amante et l'amant, et elle jette ce cri de rage :

Oui, Crispe, c'en est fait, et tes jeunes années
Par mon juste courroux se verront terminées;
Pour le soulagement de ma vive douleur
Je vais faire passer la faux sous cette fleur.
Il faut que ma vengeance en ta perte médite
Sur ce que fait un corps lorsque l'âme le quitte,
Et les convulsions qu'on lui voit ressentir,
Quand la bouche dispute à la laisser sortir.
Avec attention je te verrai, perfide,
Devenir pâle et froid, sans avoir l'œil humide,
Et verrai sans regret en ce dernier effort
Passer dedans tes yeux les ombres de la mort.

Mais sa colère s'évapore avec ces imprécations, et l'amour renaît dans son cœur apaisé :

Mais où va ma fureur? arrête, ma colère :
Peux-tu bien outrager une chose si chère [2]?

Sa rivale sera frappée seule. La fatalité en ordonne autrement. Fauste écoute, muette d'épouvante, le terrible récit de la mort de Constance et de Crispe; mais, quand Probe prononce ce vers :

A ce mot en mourant ils se sont embrassés [3],

elle l'interrompt avec violence :

C'est assez! C'est assez!

1. III, III. C'est déjà le cri fameux d'Hermione (*Andromaque*, V, I) :

Ah! ne puis-je savoir si j'aime ou si je hais?

2. IV, VII. Ne trouvons-nous pas là, en germe, l'admirable mouvement de Roxane (*Bajazet*, II, I) :

Bajazet, écoutez, je sens que je vous aime?

3. V, IV.

Elle envie à Constance le bonheur d'être morte avec Crispe :

J'ai servi ma rivale, et me suis outragée.
Constance a de ce mal retiré mille biens :
Crispe a fermé ses yeux, elle a fermé les siens ;
Et, serrant les liens dont Amour les assemble,
Ils ont fait leurs adieux, et sont partis ensemble.
Pour rendre mon dépit et plus juste et plus grand,
On les a vus encor s'embrasser en mourant ;
En un sang qui se glace ils conservent des flammes ;
Leurs corps restent unis aussi bien que leurs âmes ;
La mort ne défait pas ce que l'amour a joint ;
Ils quittent la lumière, et ne se quittent point ;
Crispe baise en mourant Constance, qui l'adore ;
Ils n'ont plus de chaleur, et s'ils brûlent encore ;
Leur dessein continue au delà du trépas,
Et dans leur cœur éteint leur amour ne l'est pas.

Et elle veut descendre à leur suite aux enfers pour « traverser leur joie ». N'y a-t-il pas là de beaux éclats d'une passion sincère et forcenée, et de tels morceaux ne mériteraient-ils point d'appartenir à un meilleur rôle et à une meilleure tragédie ?

Ne nous y laissons pas tromper d'ailleurs : avec toutes les imperfections que nous y avons relevées, malgré la faiblesse d'une versification trop facile, et la médiocrité d'un style lâche et terne [1], en dépit du jugement sévère des frères Parfaict et de Mouhy, *la Mort de Crispe* a réussi, et même a plu longtemps par la sage régularité du plan, par l'intérêt qu'excitent les personnages de Crispe et de Constance, par les beaux mouvements de passion de Fauste, par l'originalité des trois morts racontées au dernier acte [2]. Elle faisait partie du répertoire de la troupe errante de Molière, et, fixés à Paris en 1658, les comédiens l'ont encore représentée cinq fois l'année suivante (les

1. Que nous sommes loin de l'énergique vérité du style que nous admirions dans la *Mort de Sénèque* ! Il suffit, pour s'en assurer, de lire les six premiers vers de la *Mort de Crispe*, aussi pompeux et aussi mauvais que ceux qui ouvrent *Cinna*. De toutes les tragédies de Tristan, la *Mort de Crispe* est incontestablement celle où l'on rencontre le moins de beaux vers ; il faut arriver, pour en trouver quelques-uns, à la scène de Fauste et de Constance ; jusque-là, il n'y a guère à admirer qu'une assez grande image au premier acte (I, III), dans un couplet où Crispe dit que Constantin

Peut de son cabinet conquérir des provinces,
Envoyer la Victoire au bout de l'univers,
Et se faire amener des rois chargés de fers.

2. Tristan fait mourir Constance et Crispe empoisonnés, comme Jeanne d'Albret, avec une paire de gants parfumés ; nous avons dit déjà que Fauste se jette dans une cuve d'eau bouillante.

5 et 18 juin, 7 et 10 octobre, et le 21 novembre), comme en témoigne le *Registre* de La Grange [1]. C'est en outre parmi les tragédies de Tristan une de celles qui ont été le plus souvent réimprimées : on en signale une édition in-8° en 1652, à Toulouse, chez Bernard Fouchac ; une édition in-12 en 1656, à Troyes, chez Nicolas Oudot ; une édition in-18 en 1713, à Paris ; elle a été insérée enfin, en 1705, avec *Panthée*, dans le *Théâtre français* de Pierre Ribou (t. I), en 1737 dans le t. II du *Recueil des meilleures pièces de théâtre* de Gandouin, avec *Mariamne* et *Panthée*, et en 1780, avec *Mariamne*, dans le *Recueil* de Delisle de Sales [2]. Curieux exemple des changements du goût : *la Mort de Crispe* nous paraît aujourd'hui mériter infiniment moins un pareil honneur que cette remarquable *Mort de Sénèque* et la belle *Mort d'Osman*, auxquelles il a été refusé [3].

1. La *Table* du fameux manuscrit de Laurent Mahelot et de Michel Laurent semble indiquer que *la Mort de Crispe* a fait également partie du répertoire de l'Hôtel de Bourgogne.

2. T. VIII. Toutes ces éditions reproduisent exactement l'édition originale, avec cette unique différence que les actes sont divisés en scènes plus nombreuses. Nous n'avons relevé dans le recueil de Gandouin qu'une seule variante, et elle est sans intérêt (II, III).

3. En 1775, dans ses *Anecdotes dramatiques* (t. III, p. 477), l'abbé de la Porte mettait aussi *la Mort de Crispe*, avec *Mariamne*, au-dessus des autres tragédies de Tristan.

CHAPITRE VI

OSMAN

TRAGÉDIE

Osman, empereur des Turcs, « régna environ trois ans, au bout desquels les janissaires lui ôtèrent l'empire et la vie ». Cette phrase, empruntée à la *Seconde Préface* de la tragédie que Racine a composée sur la mort d'un frère cadet d'Osman, Bajazet, peut servir d'argument à la dernière tragédie de Tristan.

Les sujets turcs avaient la vogue vers 1646 ; les nouvelles turques foisonnaient, et, sans parler d'œuvres dramatiques mettant en scène des événements antérieurs, comme *le Grand Sélim ou le Couronnement tragique* (1643) de Le Vayer de Boutigny, comme *le Grand Tamerlan et Bajazet* (1647) de Magnon, il s'était formé dans le théâtre français une sorte de cycle de Soliman, de même que les Grecs avaient eu le cycle d'Œdipe et le cycle des Atrides ; nommons d'abord trois tragédies sur le même sujet : *la Sultane* (1561) de Gabriel Bounyn, *le Grand et dernier Soliman* (1636) de Mairet [1], le *Soliman* (1637) de d'Alibray [2], ces deux dernières tragédies imitées d'une pièce italienne de Bonarelli della Rovere, puis l'*Ibrahim ou l'Illustre Bassa* (1642) de Scudéry, et la *Roxelane* (1643) de Desmares [3]. Le goût de l'époque encourageait donc Tristan à écrire lui aussi une tragédie turque et à porter sur la scène la mort tragique d'Osman.

Mais il y avait vingt-cinq ans à peine que le jeune sultan avait péri ; son trône était encore occupé par son frère, « l'imbécile

1. Imprimée en 1639, la tragédie de Mairet n'a pas été jouée dès 1630, comme on le dit généralement d'après les frères Parfaict, mais seulement en 1636 ; voir l'avis *Au Lecteur* du *Torrismond* (1636) de Vion d'Alibray.

2. Nous les avons analysées toutes les trois dans notre édition de Racine (t. III, p. 2-3, Delagrave édit.).

3. La vogue des sujets turcs durera assez longtemps au théâtre ; rappelons, outre le *Bajazet* (1672) de Racine, le *Tamerlan ou la Mort de Bajazet* (1675) de Pradon, le *Soliman* (1680) de La Thuillerie, le *Mustapha et Zéangir* (1705) de Belin, celui de Chamfort (1776), le *Mahomet II* (1714) de Châteaubrun, etc.

Ibrahim [1] » : était-il convenable d'une part, n'était-il pas dangereux de l'autre, « de prendre pour sujet d'une tragédie une action aussi moderne [2] » ?

Il est probable que Tristan ne se posa même point la première question. Nul ne voyait alors rien de choquant à mettre au théâtre une catastrophe contemporaine : c'était moins de dix-huit ans après la mort de Marie Stuart que Montchrestien avait écrit son *Ecossaise* ; c'était un an après le drame de Blois que Pierre Mathieu avait publié sa *Guisiade*, deux ans après le crime de Ravaillac que Claude Billard avait dédié à Marie de Médicis sa *Mort de Henri IV*. A la vérité, ces dernières tragédies n'avaient pas été destinées à la représentation ; mais La Calprenède ne venait-il pas de faire jouer son *Comte d'Essex* (1639) trente-sept ans après la mort de ce personnage ? Et qu'était-il besoin, d'ailleurs, de tant de réserve quand il s'agissait d'un héros perdu au fond de l'Orient ? Bounyn avait bien osé, du vivant même de Soliman [3], montrer dans sa *Sultane* le glorieux empereur faisant étrangler sous ses yeux, par les muets, son fils Mustapha ; et la tragédie d'*Osman* devait être toute à l'honneur du héros. Tristan pouvait donc charger un acteur de représenter le sultan Osman sans plus de scrupule que n'en aura Racine à faire remplir par Champmeslé le personnage de Bajazet, trente-trois ans seulement après la mort de ce prince, et sous le règne de son neveu Mahomet IV.

Il le pouvait également sans péril. Le grand danger des sujets trop modernes, c'est de mettre sur le théâtre des héros qui ont été connus d'une partie des spectateurs ; en effet, dit Racine, « les personnages tragiques doivent être regardés d'un autre œil que nous ne regardons d'ordinaire les personnages que nous avons vus de si près. On peut dire que le respect que l'on a pour les héros augmente à mesure qu'ils s'éloignent de nous : *major e longinquo reverentia* [4] ». Voilà pourquoi les poètes tragiques prennent en général leurs héros dans l'antiquité ; mais pour *Osman*, comme pour *Bajazet*, « l'éloignement des pays répare en quelque sorte la trop grande proximité des temps. Car le peuple ne met guère de différence entre ce qui est, si j'ose ainsi parler, à mille ans de lui, et ce qui en est à mille lieues... Nous avons si peu de commerce avec les princes et

1. *Bajazet*, I, I. Ibrahim régna de 1641 à 1648. Moncornet a donné, en 1647 même, un portrait de lui dans son *Recueil de portraits gravés* (p. 59).

2. *Seconde Préface* de *Bajazet*.

3. Un an seulement après le drame, si la *Sultane* a bien été représentée, comme on le croit, dès 1554.

4. *Seconde Préface* de *Bajazet*.

les autres personnes qui vivent dans le Sérail, que nous les considérons, pour ainsi dire, comme des gens qui vivent dans un autre siècle que le nôtre [1] ».

Comme si tout, dans ce qui concerne *Osman*, tendait constamment à rapprocher Tristan de Racine, il se trouve encore que les deux poètes ont, ainsi que nous l'avons dit plus haut [2], puisé l'idée de leurs tragédies à la même source, dans les récits de M. de Cézy, le spirituel et peu scrupuleux ambassadeur de France à Constantinople ; seulement, tandis que Racine n'a pu s'en rapporter à nulle autre autorité, « les particularités de la mort de Bajazet n'étant encore dans aucune histoire imprimée [3] », Tristan a pu contrôler les récits de M. de Cézy sur la mort d'Osman à l'aide du *Mercure français* de 1622 [4], des *Histoires tragiques de notre temps, par le sieur de Saint-Lazare, historiographe* (1635) [5], et du tome I du *Mercurio* de Vittorio Siri [6], publié en 1646 à Casal et dédié au duc d'Orléans [7]. Avant d'étudier sa tragédie, nous allons résumer, le plus rapidement possible, les faits qu'il est nécessaire de rappeler ici, d'après les trois ouvrages que nous venons d'indiquer [8], et aussi d'après des notes qui ont été prises sur le court règne d'Osman sans doute par un témoin oculaire, et qui sont conservées à l'Arsenal [9] ; malheureusement elles s'arrêtent au mois de février 1622, trois mois avant la mort d'Osman, tué le 20 mai par les janissaires révoltés [10].

Payée plus que les autres troupes, nourrie par le sultan lui-même comme ne le furent jamais soldats d'aucun pays [11], cette sorte de cohorte prétorienne avait fini par devenir un danger pour le trône

1. *Ibid.*
2. P.261-262.
3. *Seconde Préface* de *Bajazet.*
4. T. VIII, p. 357 et suiv.
5. P. 114-158.
6. P. 170 et suiv. — Sorel, dans sa *Bibl. fr.*, 1664, p. 326, fait l'éloge de Siri, « un homme fort éclairé et fort spirituel », et de son *Mercure*, dans lequel « il se trouve beaucoup de choses curieuses, que l'on n'avait pas encore osé écrire en ce temps-là ».
7. Il est vrai que ces trois publications s'appuient en partie sur la correspondance du même M. de Cézy.
8. Tristan a pu lire aussi une courte relation de la mort d'Osman dans l'*Hist. générale du Sérail* de Michel Baudier (1624, 1626 et 1633).
9. *Traités et ambassades de Turquie*, t. V, p. 161 et suiv. (manuscr. 4771). Quand les quatre récits ne concorderont pas, nous suivrons celui qu'a adopté Tristan.
10. En 1678, Galland, le futur traducteur des *Mille et une Nuits*, traduira d'un manuscrit turc une *Relation de la mort du sultan Osman et du couronnement du sultan Mustapha* ; cette relation diffère beaucoup de celles que Tristan a connues.
11. VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, ch. XCI. — Le sultan était appelé le *père nourricier* des janissaires.

ottoman, pour la garde duquel elle avait été créée au XIVe siècle. Ayant conscience de sa force, sachant qu'elle pouvait disposer de l'empire, cette milice indisciplinée souffrait impatiemment le joug du maître, que souvent elle s'était donné elle-même. A la mort d'Achmet (1617), les 40.000 janissaires avaient d'abord appelé au trône, sûrs que son autorité n'aurait rien de rude, le frère du sultan défunt, Mustapha, prince faible d'esprit, d'une piété ardente, et voué à la vie contemplative; mais, promptement las de lui, ils l'avaient déposé au bout de deux mois pour rendre le trône au fils d'Achmet, Osman, un adolescent, sous le nom duquel ils se flattaient de régner [1]. Ce jeune homme de haute mine, belliqueux, et qui donnait de belles espérances, ne tarda point à se sentir atteint dans sa fierté par les prétentions insolentes des spahis et des janissaires; sur le conseil des grands de sa cour, contrairement au sentiment du mufti et des troupes, il attaqua la Pologne, dans l'espoir que cette guerre détruirait une partie des janissaires, et que les fatigues d'une pénible expédition rendraient les autres plus obéissants et plus traitables. Il se mit en campagne avec 250.000 hommes, non compris les Tartares; mais cette énorme armée manquait de courage; elle ne put réussir à franchir le Dniester, vaillamment défendu par les Polonais. Osman, voyant ses forces diminuées de moitié par la maladie, par la disette et par des combats incessants, trouva dans la neige qui tombait en abondance, bien qu'on fût seulement au milieu de septembre, un prétexte pour poser les armes et signer une paix d'ailleurs assez honorable [2]. Mais il rentrait à Constantinople le cœur plein de rage contre les janissaires et leurs officiers, qui s'étaient, dans cette expédition, si lâchement comportés. Il forma le dessein de dissoudre cette insoumise et dangereuse milice et de la remplacer par celle d'Égypte, formée d'Arabes disciplinés et aguerris. A cet effet, il résolut, sous couleur d'aller adorer à Médine le tombeau du Prophète, de quitter sa capitale, et de transporter le siège de son empire au Caire, d'où il viendrait avec ses autres troupes reprendre Constantinople. Il se prépara aussitôt au départ; mais quand on sut qu'il fondait en lingots sa vaisselle d'or et d'argent;

1. Les historiens ne sont pas d'accord sur l'âge d'Osman : Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs* (ch. CXCI), le fait mourir à dix-sept ans, Vittorio Siri dans le tome I (p. 173) de son *Mercurio* à vingt-cinq ans, et dans le tome V (p. 549) à dix-neuf ans seulement; ce dernier âge, donné aussi par Saint-Lazare et par Galland, nous paraît le plus vraisemblable.

2. Vittorio Siri donne de longs détails sur cette expédition dans ses *Mémoires secrets* (1676). Voir la traduction de 1780, 38e part., p. 188-196.

qu'il avait embarqué le trésor de ses prédécesseurs, auquel il n'était permis de toucher que pour faire la guerre aux chrétiens; qu'il était même entré dans le sépulcre de son père Achmet, pour prendre au turban impérial la magnifique aigrette de diamants qui le parait : on devina le véritable but de son voyage; l'émotion fut grande parmi les janissaires et parmi le peuple; les soldats protestèrent, et le mufti, Ashad Efendi, en sa qualité de pontife de la loi mahométane, s'empressa de publier un *fetva*, qui déclarait qu'il n'était pas permis à un sultan d'aller en pèlerinage à Médine et d'abandonner pour si longtemps sa capitale. En même temps, le bruit se répandait, avidement accueilli, que le sultan Achmet, irrité de l'outrage fait à sa tombe, avait envoyé à son fils des songes menaçants; que, dans un rêve, Osman avait vu le chameau sur lequel il se rendait à Médine s'envoler au ciel, abandonnant son cavalier, auquel il n'était demeuré rien que la bride en main [1]; que, dans son trouble, le sultan avait eu recours à son oncle Mustapha, avec la croyance commune aux Orientaux que les fous sont visités des anges et savent des choses inconnues aux autres hommes; que, consulté par lui, l'ancien empereur avait prédit à son neveu une prochaine rébellion de ses sujets et l'avénement d'un nouveau sultan du vivant même d'Osman [2]. Telle était l'irritation des esprits qu'il ne fallait qu'une étincelle pour mettre le feu aux poudres : la sédition éclata quand le selictar aga, qui portait l'épée du sultan, eut intercepté et montré une lettre d'Osman au bassa du Caire, dans laquelle l'empereur l'avertissait du motif pour lequel il se rendait en Égypte, et lui demandait de venir au-devant de lui [3]. Les janissaires et les spahis marchèrent aussitôt sur le Sérail avec l'intention de tailler en pièces les conseillers de l'empereur et peut-être l'empereur lui-même; un bostangi, envoyé par Osman au-devant d'eux, tomba frappé de mille coups de cimeterres. Osman essaya alors de haranguer les révoltés d'une fenêtre qui regardait sur la place. Cette scène, qui forme la plus grande partie du quatrième acte de la tragédie de Tristan, a été longuement et curieusement développée par Malingre de Saint-Lazare [4] : en vain Osman leur jette la promesse écrite de renoncer à son départ, les rebelles demandent la tête du grand visir, du précepteur du prince,

1. Pour l'importance que les Turcs attribuaient aux songes, voir le *Mercure* de 1641, t. XXIV, p. 434.
2. Ce songe et cette interprétation sont attestés par un capucin alors à Constantinople, le P. Pacifique.
3. Cette lettre a été reproduite dans le *Mercure* de 1622, p. 361.
4. P. 127-134.

et du secrétaire d'État. La nuit et le mauvais temps les obligent à se retirer. Mais le lendemain, la sédition recommence, plus furieuse; les révoltés enfoncent la porte du Sérail, massacrent le grand vizir et le précepteur, percent le toit de la prison où était enfermé Mustapha, en tirent avec des cordes ce prince épouvanté, et, toujours se lamentant, toujours persuadé qu'on veut le tuer, ils le mènent en triomphe à leur quartier aux cris de : « Vive Mustapha, notre sultan ! » Le visir Hussein Bassa essaie encore de distribuer aux janissaires, au nom d'Osman, des promesses et de l'or; mais il est tué et coupé en morceaux; c'en est fait : Osman est perdu. Il revêt la cuirasse blanche d'un simple spahi et tente de se dissimuler dans la foule pour gagner la maison du bassa de la mer; mais il est reconnu : on le place sur un mauvais cheval, on porte devant lui, sur des piques, les membres déchirés de ses officiers, et au milieu des huées, des outrages et des menaces, on le conduit aux Sept-Tours, où son oncle Daust Bassa, nommé premier vizir de Mustapha, lui vient le soir même annoncer qu'il doit mourir. L'infortuné jeune homme pleure et se désole; puis il demande un poignard pour mourir du moins en combattant; comme tout naturellement on le lui refuse, il se jette en forcené sur les capigis chargés de l'étrangler, en renverse plusieurs à coups de poings, et se débat contre la mort avec tant d'énergie qu'on est contraint de l'achever à coups de hache. Alors Daust Bacha se penche sur le corps de son neveu, lui tranche une oreille, et la porte à Mustapha comme preuve que son ordre a été exécuté. Telle fut la mort d'Osman : tels sont, dans leur ensemble, les événements d'où Tristan a tiré sa dernière tragédie presque tout entière.

Et même les frères Parfaict se trompent, quand ils disent que le poète « a ajouté à ces faits historiques l'épisode de la Fille du mufti[1] ». Tristan n'a pas eu besoin d'imaginer ce personnage de femme pour introduire dans sa tragédie une intrigue amoureuse; il l'avait aussi trouvé dans l'histoire : si le *Mercure* et les *Histoires tragiques* ne parlent pas de la Fille du mufti, il est probable que M. de Cézy avait été moins discret, et, dans tous les cas, Vittorio Siri affirmait positivement dans son *Mercurio*[2] que le vif ressentiment du mufti contre Osman provenait de ce que le Grand Seigneur avait, contrairement aux lois de l'empire, épousé sa fille, et l'avait répudiée le même jour[3], parce qu'il ne l'avait pas trouvée aussi belle

1. T. VIII, p. 157-160.
2. T. I, p. 171.
3. « Senza deflorarla ». Nous avons retrouvé ce même détail dans un opuscule, intitulé *Delle ultime commozioni ottomane succinto Racconto*, et publié par le comte

qu'on le lui avait dit. Le personnage de la Fille du mufti est donc tout aussi historique que celui d'Osman, et cette fois encore le poète s'est cru obligé de suivre le plus fidèlement possible l'histoire dans sa tragédie.

Dans ces conditions, il lui était moins aisé encore de mettre au théâtre la mort d'Osman que celle de Sénèque : non seulement ce sujet se pliait mal aux exigences de l'unité de lieu, la scène devant être occupée tantôt par l'empereur et ses partisans, tantôt par les rebelles et par la Fille du mufti, mais la matière était infertile ; car, même avec l'épisode de la Fille du mufti, il était difficile de tirer cinq actes de la seule révolte, aussitôt victorieuse, des janissaires ; enfin et surtout c'était un médiocre héros de tragédie que ce tout jeune prince, réduit à s'enfuir sous un vulgaire déguisement, devenant le jouet pitoyable d'une soldatesque féroce, et finissant par périr misérablement au fond d'un cachot dans une lutte sans gloire contre des bourreaux. Comment faire avec cela une tragédie régulière, complète, et vraiment héroïque ? Ce n'est qu'au prix de nombreux et sensibles efforts que Tristan y est parvenu : il lui a fallu, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure, planter un décor bien compliqué, et il a dû ruser avec l'histoire, comme notre pauvre grand Corneille a dû toute sa vie ruser avec les unités.

La première chose à faire, en effet, celle sans laquelle la pièce n'était pas possible, était de trouver le moyen, tout en paraissant rester fidèle à l'histoire, de grandir, de transfigurer en quelque sorte Osman, de faire de cet adolescent sans passé et sans gloire un véritable héros, qui excitât l'admiration autant et plus même que la pitié. Pour cela, Tristan devait résolûment écarter tous les faits historiques qui pouvaient le diminuer et l'avilir aux yeux des spectateurs ; si le poète ne devait rien ajouter à l'histoire, il n'était pas forcé du moins de conserver tout ce qui se trouvait dans l'histoire : Tristan a donc épargné à son Osman les odieux outrages qui ont fait dire à Voltaire que « jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie [1] » ; et dans la tragédie rien ne déconsidère le héros, dont la dignité ne souffre aucune atteinte. Mais cela ne suffisait point : était-ce un dénoûment qui convînt à la majesté d'un poème tragique que

Maiolino Bisaccioni à la suite de sa *Storia delle Guerre civili degli ultimi tempi*, 1652, (p. 700) : « Il padre ebbe a gran dispetto che non la deflorasse, onde poi convenne anche egli nella uccisione del Gran Signore ». Michel Baudier se contentait d'écrire dans son *Hist. générale du Sérail* (3e éd., 1633, p. 104) : « On dit qu'Osman avait épousé la fille du mufti de Constantinople ».

1. *Essai sur les mœurs*, ch. CXCI.

cette mort obscure au fond d'une prison ? Non ; ce n'était pas en combattant à coups de poings contre d'ignobles capigis que devait périr, comme le misérable Agrippa Postumus surpris sans armes par l'émissaire de Tibère[1], un prince ottoman, un sultan,

Celui qui sous ses pieds tient les têtes des rois[2] ;

sur ce point, du récit des historiens le poète n'a donc retenu qu'une chose, qu'Osman s'est défendu contre les assassins avec le plus grand courage : au lieu de cacher sa mort derrière les murs impénétrables des Sept-Tours, il l'a produite au grand jour, dans les rues de Constantinople, et c'est dans une lutte acharnée et héroïque contre toute une compagnie de janissaires que l'intrépide jeune homme succombe, entouré de mourants et de morts[3]; fin glorieuse, et digne de la fermeté qu'il a montrée dès le début de la révolte ; car ces lâches concessions, qu'a enregistrées l'impartiale histoire, Tristan, sagement, n'en a pas voulu tenir compte. Vittorio Siri ne rapportait-il pas, en revanche, qu'Osman s'était un moment flatté d'apaiser le tumulte par sa seule présence, et qu'il était sorti à la rencontre des rebelles, accompagné de ses vizirs, et dans toute la pompe de la majesté ottomane[4] ? Il est vrai que cette tentative n'eut pas un bon succès ; mais n'importe : il était permis au poète de s'emparer de ce fait, et comme, paraît-il, la pluie a empêché la sédition de triompher dès le jour où elle a éclaté, était-ce gravement altérer l'histoire que d'attribuer l'insuccès de la première émeute, non à cette circonstance fortuite, mais bien à la sortie courageuse d'Osman ? Le fait n'aurait d'ailleurs rien d'absolument invraisemblable : n'avait-on pas vu en 1593, dans une situation analogue, Amurat III se jeter avec ses officiers sur les janissaires révoltés, en tuer plusieurs de sa propre main, et faire exécuter ensuite les principaux fauteurs de l'émeute devant les troupes frémissantes, mais domptées[5] ? Tristan a donc supposé que le succès était venu encore une fois couronner l'audace, et que la témérité d'Osman lui avait réussi : accompagné de quarante capigis et de six pages seulement, le sultan s'est montré aux janissaires soulevés, et à sa seule vue, tant est fière sa mine, tant étincelle son regard, les mutins jettent leurs armes et tombent à genoux ;

1. TACITE, *Ann.*, I, VI.
2. III, II.
3. Cfr. *Bajazet*, v. 1701.
4. *Il Mercurio*, 1646, t. I, p. 173.
5. VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, ch. CXCI.

alors, quelques têtes refusant encore de se courber, Osman les livre à ses capigis, puis, calme, au milieu de ces vingt mille hommes soumis par un seul homme, il rentre au Sérail,

> Mais tout au petit pas, et comme en faisant voir
> Qu'il faut que l'univers tremble sous son pouvoir [1].

Et cette belle scène, qui est comme le développement des vers fameux du poète latin :

> Si forte virum quem
> Conspexere, silent,

n'a pas pour résultat unique de faire d'Osman un véritable héros, digne entièrement de la scène tragique : écartant un moment de l'empereur le danger terrible qui le menace, elle procure au poète la péripétie qu'il n'avait pas trouvée dans l'histoire ; elle lui permet de faire passer les spectateurs de la crainte à l'espérance, pour les ramener bientôt après de l'espérance à la crainte ; elle lui donne enfin un troisième acte intéressant, qu'autrement il n'aurait su où chercher.

Mais, il faut en convenir, si Tristan, tout en respectant scrupuleusement les grandes lignes de l'histoire, a su néanmoins, par de légers, mais habiles changements, élever Osman à la majesté du héros tragique, il n'a pas su triompher aussi heureusement des difficultés qu'il rencontrait à fournir le théâtre et à observer l'unité de lieu.

Il avait bien, pour former la dernière partie de son second acte, l'épisode de la Fille du mufti, pour le troisième les deux importants récits de la sortie d'Osman et de la reprise du tumulte, pour le quatrième la grande scène du balcon ; mais il n'avait presque rien pour le premier acte, pour le commencement du second, pour le dernier tout entier, et il a montré quelque maladresse à les remplir.

Pour faire son exposition, il a eu recours à une sorte de personnage protatique ; ce n'est guère autre chose en effet que cette Sultane, sœur d'Osman, qui, l'exposition terminée au second acte, ne reparaîtra plus sur la scène qu'un moment, au quatrième acte [2], pour annoncer une nouvelle qui pouvait être apportée par tout autre ; son sort ne nous sera pas appris, son nom ne sera même pas rappelé au dénoûment ; et, comme durant un acte et demi ce personnage n'a cessé d'occuper le premier plan, il est choquant de le voir tout à

1. III, II.
2. Sc. II.

coup passer à l'arrière-plan et s'effacer : « Je n'ai point encore vu sur nos théâtres, dit Corneille dans l'*Examen d'Horace* à propos de Camille et de Sabine, cette inégalité de rang en un même acteur, qui n'ait produit un très méchant effet ». Il est regrettable que Tristan n'ait pas su mieux lier ce personnage à sa pièce, car il était heureusement imaginé, et il se trouvait naturellement intéressé dans les événements qui se préparaient.

C'est sur le début de la *Mariamne* que Tristan a calqué le début de son *Osman*, à cette différence près qu'Hérode, tourmenté d'un songe affreux, s'éveillait « en sursaut » dès le lever du rideau, tandis que cette fois le rideau se lève sur la Sultane endormie et rêvant tout haut. Le poète s'est dit sans doute que cette ouverture, admirée une première fois, le serait bien encore une seconde, et il ne s'est point trompé ; en effet, si le monologue de la Sultane endormie est peu vraisemblable, il a du moins le grand avantage de former une exposition curieuse et saisissante, de poser aussitôt le personnage d'Osman, et de faire prévoir le dénoûment, le tout en six vers :

Demeure, parricide ! Arrête, sacrilège !
Quoi ! le sang ottoman n'a point de privilège ?
On l'épanche à ma vue ; on perd devant mes yeux
Le plus grand des mortels et le plus glorieux !
Ah ! c'est fait, il est mort ! J'en suis trop assurée ;
De cet illustre corps l'âme s'est séparée !

De plus, à son réveil, la Sultane, dans son effroi, charge Léontine d'aller demander l'interprétation du songe qu'elle vient de faire à Mustapha, et ainsi est ingénieusement amené, dès le début du poème, le nom du prince qui va succéder à Osman. Enfin, si l'amour du sultan pour la Fille du mufti est très gauchement indiqué dans la première scène, le mécontentement d'Osman contre les janissaires, les préparatifs de son prochain départ retardé seulement par l'amour, et les premiers grondements, encore sourds et lointains, de l'émeute, achèvent du moins de faire un premier acte assez intéressant.

Pourquoi faut-il que, comme dans *la Mort de Crispe*, les deux premières scènes du second acte ne soient guère qu'une répétition de celles qui ouvrent le premier ? La Sultane, épouvantée de l'explication qu'a donnée Mustapha de son rêve, exprime de nouveau son inquiétude dans un monologue ; de nouveau Osman la rassure en lui disant qu'il ne faut ajouter aucune foi aux songes : nous tournons sur place, et ces lenteurs, ces redites, cette monotonie nous fatiguent,

et refroidissent la pièce. Tristan a commis là une faute, dans laquelle Racine, avec son art savant, ne tombera jamais. Si l'auteur d'*Andromaque* se réserve généralement un acte et demi pour l'exposition de ses tragédies, comme Tristan l'a fait ici, il nous présente dès le commencement du second acte les personnages que nous ne connaissons pas encore, et du caractère et des sentiments desquels il est nécessaire que nous soyons instruits avant que se noue l'action au dénoûment de laquelle ils vont concourir : quand le premier acte d'*Andromaque* nous aura montré Oreste, Pyrrhus et la veuve d'Hector, c'est sur Hermione que le rideau se relèvera. Dans *Osman*, il était absolument nécessaire que le second acte s'ouvrît par une scène de la Fille du mufti et de Fatime ; car il fallait que l'amour sincère et profond de la jeune fille pour Osman nous fût révélé avant son entrevue avec le sultan : combien sa disgrâce imprévue nous aurait touchés davantage, si nous avions su que ce qui souffrait en elle, c'était moins son orgueil blessé que son cœur déchiré ! N'étant pas préparée, la scène ne porte pas comme elle devrait porter, et le rôle de la Fille du mufti ne commencera à devenir clair qu'au troisième acte.

Il ne le sera tout à fait qu'à la fin de la tragédie ; car, par une maladresse presque incroyable, le poète a reculé jusqu'au cinquième acte les explications nécessaires à la pleine intelligence de ce beau rôle. Ayant eu l'heureuse idée de remettre en présence le sultan détrôné et la Fille du mufti dans une scène, qui est de premier ordre, le poète ne savait plus comment occuper le public entre la sortie d'Osman et l'entrée de Mahmoud venant annoncer la mort du héros ; comme la Fille du mufti devait rester sur le théâtre, il a imaginé de garder pour ce moment le récit des circonstances dans lesquelles est né et s'est développé son amour. Assurément, rien n'est plus déplacé que cette exposition au milieu d'un cinquième acte [1], et, après de telles fautes de composition, si nous songeons en outre que le quatrième acte ne fait guère que répéter le troisième, nous serons obligé d'avouer que les frères Parfaict sont fondés à trouver la pièce « mal conduite [2] ».

Il faut reconnaître aussi que l'unité de lieu n'a été obtenue qu'au prix de bien des invraisemblances et par un décor assez bizarre.

1. Ajoutons que les questions de Fatime sont tout à fait invraisemblables : elle ne doit ignorer rien de ce que lui va raconter la Fille du mufti, puisque c'est d'elle que la jeune fille s'est servie pour attirer sur sa beauté l'attention du sultan.
2. T. VIII, p. 158.

Contrairement aux usages du temps, ce décor est indiqué en tête de la tragédie : « Le théâtre est la façade du palais ou Sérail, où il y a une porte au milieu qui s'ouvre et se ferme, à côté une fenêtre, où l'on pourra tirer un rideau, lorsque Osman reçoit les plaintes des janissaires ». L'indication, il est vrai, n'est ni suffisante, ni claire, et elle ne permettrait pas à elle seule de reconstituer la décoration nécessaire pour la représentation d'*Osman*; heureusement les historiens et le texte même de la pièce nous fournissent des renseignements qui la complètent et l'éclaircissent.

Le décor d'*Osman* montrait au public la façade principale du Sérail, l'enceinte munie de tours, la grande porte gardée par des capigis [1], non loin de laquelle se trouvait une fenêtre fermée d'une jalousie [2]; Tristan a, pour la circonstance, orné cette fenêtre d'un balcon [3], sur lequel l'apparition d'Osman lui a semblé avec raison devoir témoigner plus d'audace. Par une disposition beaucoup plus fréquente alors que de nos jours, la façade du palais était plantée non pas parallèlement, mais perpendiculairement à la rampe, divisant ainsi la scène en deux parties à peu près égales, comme elle l'est au second acte du *Roi s'amuse*, par exemple, par le mur qui sépare de la rue le jardin de Triboulet; le décor d'*Osman* rappellerait même plutôt encore celui du quatrième acte du même drame de Victor Hugo, si habilement distribué qu'il permet aux spectateurs de voir à la fois à gauche la rue par où Blanche gagne la maison maudite, à droite, la pièce où Saltabadil aiguise son épée, et, au-dessus de cette pièce, la soupente où va se coucher le roi; le public avait de même sous les yeux, dans la tragédie de Tristan, d'un côté la place, de l'autre une salle du palais, au-dessus, un balcon [4], où l'on montait nous ne saurions dire comment, ni par où; c'est par la grande porte que les

1. Baudier, *Op. cit.*, 1633, p. 36.

2. Vittorio Siri, *Il Mercurio*, t. V, p. 546 : « ..... prese espediente di aringarli da una gelosia, che rispondeva sulla piazza »; et Malingre de Saint-Lazare, *Hist. trag.*, 1635, p. 127 : « Il monta en un petit cabinet, qui est bâti sur la muraille du Sérail, et, leur parlant au travers d'une jalousie, qui est à la fenêtre, etc. » — Sélim dit dans la tragédie (IV, III) :

> Nous connaissons fort bien cette fausse fenêtre
> D'où souvent en secret il nous oit sans paraître.

3. IV, III : « *Osman paraît en un balcon.* »

4. C'est à tort que la note insuffisante, qui est en tête de la pièce, et qui a sans doute été rédigée sans beaucoup de réflexion par Quinault, place la fenêtre « à côté » de la porte; il faut qu'une fenêtre soit assez élevée au-dessus du sol pour être garnie d'un balcon, et d'ailleurs le sultan semble être obligé de quitter la scène pour y monter (IV, II et III). De plus, il est nécessaire que le balcon soit à une assez grande hauteur pour qu'Osman domine les révoltés.

acteurs passaient du premier compartiment dans le second [1]. Le premier acte tout entier et la première moitié du second se jouaient dans le deuxième compartiment, la fin du second acte et tout le troisième dans le premier compartiment ; les deux compartiments et le balcon étaient occupés successivement ou simultanément au quatrième acte, et le dernier se déroulait tout entier sur la place ; il est même probable que, sur cette place, la maison du mufti faisait face au Sérail, car nous entendons la Fille du mufti dire au sultan fugitif :

> Veuille te retirer en cet appartement :
> On te cherche partout [2].

Cet ingénieux décor a rendu la pièce possible ; mais qui ne sent au prix de quelles invraisemblances est achetée cette apparente unité de lieu ? Quoi ! Dans cette énorme réunion de palais, qui constitue le Sérail et en fait une véritable ville, la Sultane sœur choisit, pour y venir dormir, une sorte de « salle à volonté », dans laquelle donne accès la grande porte de la première enceinte ! C'est là, et non dans un appartement plus écarté, que le sultan vient délibérer avec elle ou avec son précepteur sur les questions les plus graves [3] ! D'autre part, c'est sur la place, devant le Sérail même, que Sélim donne avis à la Fille du mufti qu'une émeute se prépare ! Sur la place, qu'il s'entretient avec ses complices ! C'est sur la place qu'Osman, déguisé et fugitif, s'amuse à réciter des stances, au lieu de chercher promptement une sûre retraite ! Sur la place, que la Fille du mufti ouvre son cœur à sa confidente, et se frappe au dénoûment d'un coup de poignard ! Ainsi le poète s'est donné beaucoup de mal pour amener dans un même décor des scènes qui auraient dû se jouer dans quatre décors différents, représentant l'appartement de la Sultane, celui d'Osman, la maison du mufti et la façade du Sérail ; et malgré tous

1. C'est ainsi qu'au second acte la première partie de la scène III se joue dans le palais ; tandis que la Fille du mufti en sort avec Sélim, un dialogue de quatre vers s'engage dans le palais entre la Sultane et ses deux esclaves ; puis les acteurs qui étaient dans le palais rentrent dans la coulisse, pendant que la scène se continue sur la place entre la Fille du mufti, Sélim et Mahmoud. De même, au quatrième acte, Osman envoie un Capigi ordonner aux mutins de se retirer (sc. II) ; celui-ci sort sur la place, où il parlemente avec les rebelles (sc. III), tandis que le sultan monte au balcon (sc. IV).

2. V, II.

3. Ce décor d'*Osman* devait ressembler beaucoup à celui du premier tableau de *la Maison du Baigneur* de Maquet. Là aussi, nous voyons à la fois la rue et l'intérieur d'une maison, et les habitants ont pour le dramaturge la complaisance de se tenir dans une « salle à volonté » immédiatement derrière la porte d'entrée. De tels décors seront fréquents dans les drames de l'école romantique, qui ont tant d'analogie avec la tragi-comédie de Hardy et de ses premiers successeurs.

ses efforts, malgré l'adroite disposition du décor qu'il a imaginé, il n'est arrivé qu'à accumuler les invraisemblances : effet le plus ordinaire de cette despotique et absurde règle de l'unité de lieu, qui éloignait même impitoyablement de la scène des sujets intéressants pourtant et dramatiques.

Est-ce là du moins tout ce qui peut être critiqué dans *Osman*? Malheureusement non. Ce talent de caractériser tous les personnages, qui était une des plus éclatantes qualités de Tristan, et, que nous avons admiré sans réserve dans *la Mort de Sénèque*, est ici beaucoup moins marqué, et, à ce point de vue, le poète est resté cette fois au-dessous de lui-même.

Les trois bassas, par exemple, chefs des révoltés, sont taillés sur le même patron ; c'est tout au plus si Orcan [1] paraît un peu plus discoureur, Mahmoud et Sélim un peu plus sanguinaires ; et quant à l'amour de Sélim pour la Fille du mufti, il est indiqué d'un trait si incertain dans les deux seules scènes où il en soit fait mention [2], qu'en vérité nous ne savons même si c'est l'amour ou l'intérêt qui arme pour la jeune fille la main du bassa.

Le précepteur d'Osman [3] est mieux caractérisé : homme plein de prévoyance et d'expérience, sa sagesse essaie de refréner la jeune témérité du sultan ; rappelant à son élève les exemples que lui fournit l'histoire, il lui donne, avec l'éloquente gravité qui lui convient, des conseils prudents, que l'orgueilleux prince refuse de suivre ; alors le vieillard dévoué veut du moins tenter de sauver Osman aux dépens de sa propre vie : s'il faut une victime à la fureur des révoltés, que le sultan leur livre son vieux maître, du crédit duquel ils sont jaloux ; qu'il apaise par son sang l'émeute qui pourrait renverser son trône [4]! Et ce n'est pas là une vaine parole : le précepteur paraîtra sur le balcon aux côtés de son élève, pour détourner au besoin sur sa tête l'orage qui menace celle du sultan. Par malheur, ce n'est là qu'une esquisse, et ce rôle, qui tient tout entier dans le quatrième acte, ne compte pas soixante vers.

1. Son nom est généralement écrit *Orcane* ; mais la vraie orthographe est *Orcan*, comme le prouve ce vers (V, IV) :

C'est de la part d'Orcan que nous venons te dire ....

2. II. III, et III, III.

3. « *Lodia, précepteur* », dit le texte, et ici Tristan a pris pour le nom du personnage le nom de sa fonction, car *Codgia* est un mot turc, qui « signifie proprement un maître qui enseigne » (GALLAND, *Op. cit.*, note de la page 99). Le précepteur d'Osman s'appelait Umer Efendi (*Id.*, p. 8).

4. Cette offre généreuse, ce n'est pas le précepteur, c'est Hussein Bassa qui la fait au sultan dans la relation traduite par Galland (p. 36).

Pour être plus long, celui de la Sultane sœur n'en est pas beaucoup plus saillant; personne craintive, mais attachée à ses parents, qu'elle tremble pour son frère en danger, ou qu'elle défende contre sa colère son oncle Mustapha [1], que sa tendresse pour Osman lui fasse blâmer un amour qui compromet son salut [2], ou que, pour lui complaire, elle accueille au contraire avec une politesse empressée celle qui va devenir sultane reine [3], qu'elle manifeste du dépit contre l'esclave qui vante au sultan attentif les charmes de la Fille du mufti [4], ou que, dans sa joie de la disgrâce de la jeune fille, elle se hâte de chasser cette même esclave [5], la Sultane sœur n'est jamais pour nous intéresser beaucoup : c'est une figure à peu près insignifiante, et qui a peut-être même moins d'originalité que celles des deux esclaves, la fidèle Léontine et l'artificieuse Fatime, car le poète a marqué de quelques traits particuliers les physionomies de ces deux femmes de la Sultane [6]; mais ce ne sont encore là que des esquisses sans importance, les deux rôles réunis ne comprenant pas quarante vers.

Et cependant, malgré tous ces défauts, bien que la pièce soit mal conduite et pleine d'invraisemblances, bien que la plupart des caractères soient dessinés d'un crayon assez mou, nous n'hésitons pas à placer très haut la dernière tragédie de Tristan, parce qu'elle renferme deux rôles superbes, ceux d'Osman et de la Fille du mufti.

Le poète l'a bien représenté tel qu'il devait être, ce jeune despote oriental, qui a donné son nom à la tragédie. Il a tout ce qu'il faut pour séduire les femmes et pour en imposer à la soldatesque, ce brillant héros de vingt ans : une grâce juvénile [7], un « port plein de majesté », une « mâle beauté [8] », et la tranquille assurance d'un courage à toute épreuve; mais il a aussi la férocité de sa nation :

1. II, II.
2. II, I : Il fait dresser son lit, lorsqu'on ouvre sa tombe.
3. II, III.
4. I, III.
5. II, III.
6. Léontine ne dit pas dix vers, et cependant nous savons qu'elle est dévouée à sa maîtresse, charitable pour Mustapha (I, II) et jalouse du crédit de l'intrigante Fatime. La Sultane a deviné le petit complot de Fatime et de la Fille du mufti : « Quand il aura réussi, dit-elle ironiquement, quand la Fille du mufti sera devenue sultane reine,

Il faudra pour le moins un bassa pour Fatime.

Mais la jeune fille déplaît à Osman, qui la renvoie, et Fatime est chassée; c'est la revanche de Léontine (II, III) :

Il ne faut plus de bassa pour Fatime!

7. V, III.
8. V, IV.

impitoyable envers des troupes indisciplinées et lâches, c'est à coups de cimeterre qu'il fait marcher ces « eunuques », ces « animaux abrutis » :

J'en fis autant périr que les ennemis mêmes;
Je coupai mille bras dans ce juste courroux [1], etc.

Très fier du sang des Osmanlis qui coule dans ses veines, il sait ce qu'il doit à sa naissance : il veut, comme ses aïeux, s'illustrer par les armes, et il refusera de se déshonorer en livrant ses conseillers à l'émeute qui les réclame [2]; mais, jaloux du pouvoir absolu qu'il a hérité de ses ancêtres, avec cette fougueuse témérité et ce mépris du danger qui caractérisent la jeunesse, il prétend briser tout ce qui porte atteinte à son autorité [3]; il n'endure aucune contrainte; il n'admet aucune remontrance, aucune contradiction; il n'écoute ni la tendresse alarmée de sa sœur [4], ni les conseils prudents de son précepteur [5], ni même les avis du ciel. Il a beau dire aux janissaires qu'il « sert le Prophète avec humble respect [6] », il se rit des avertissements qui lui sont envoyés par lui [7], ou se courrouce de l'interprétation qu'a donnée Mustapha du songe de la Sultane :

Si j'entrais en colère, il me prendrait envie
De voir s'il a prévu le terme de sa vie,
Si de quelque fer chaud il peut être aveuglé,
Si d'une corde d'arc il doit être étranglé,
S'il ne craint point la flamme, ou n'a point peur encore
De trouver en buvant trop d'eau dans le Bosphore [8].

1. I, III. — Le manuscrit de l'Arsenal n° 4771 (*Traités et ambassades de Turquie*, t. V, p. 164) rapporte un trait curieux de la cruauté d'Osman. Pour faire abandonner au sultan son expédition, le mufti avait suscité un santon, qui déclara avoir vu Mahomet en songe : le prophète ordonnait à Osman de renoncer à son entreprise, car son épée ne taillerait point. Sans se départir de son calme, Osman fit signe au selictar aga, qui portait son épée, de l'essayer sur le cou du santon; la tête du pauvre homme roula à terre, Osman poursuivit sa campagne, et le mufti épouvanté revint à Constantinople. — La cruauté d'Osman se montre encore à un autre endroit de la pièce de Tristan; abusé par Fatime sur la beauté de la Fille du mufti, il lui dit avec colère :

Va, va, ton sexe seul t'exempte de la mort.

2. IV, I et IV.
3. *Ibid.*, et I, III.
4. *Ibid.*, et II, II.
5. IV, I.
6. III, II.
7. I, III.
8. II, II.

Il est le maître : il faut que tous ses désirs s'accomplissent, et que tout ploie quand il commande. Prompt à se passionner, ainsi que tous les jeunes gens, il s'est épris de la Fille du mufti, rien que pour avoir vu son portrait, comme Henri VIII s'était épris d'Anne de Clèves sur la seule vue du portrait d'Holbein. La loi s'oppose à cette union; qu'importe? Il faudra bien que le mufti s'incline devant l'ordre du sultan. Et en effet la jeune fille est amenée au Sérail; mais Osman la trouve moins belle que son portrait; et puis elle paraît bien orgueilleuse : quelle « mine superbe! » Quel « port impérieux [1]! » Tant de fierté choque et inquiète le sultan, et il fait à l'infortunée l'affront sanglant de la renvoyer [2], sans avoir pitié d'elle, comme sans redouter pour son trône déjà ébranlé le ressentiment du puissant mufti. La révolte éclate. Nous avons vu comment Osman la dompte par son seul aspect, comment il rentre triomphant au palais, après avoir livré quelques-uns des insolents au lacet des capigis [3]. Aussi, à la nouvelle que la sédition s'est rallumée, n'éprouve-t-il aucune crainte; il refuse de s'embarquer clandestinement, comme l'y invite le bassa de la mer [4]; à la Sultane, qui accourt affolée et lui dit :

> Seigneur, tout est perdu : vingt mille hommes en armes
> Menacent le Sérail et viennent fondre ici;
> Tu les verras bientôt [5],

Osman réplique fièrement :

> Ils nous verront aussi.

Apprend-il que c'est le mufti qui a réveillé la rébellion, il s'écrie :

> Si ce vieux hypocrite excite ma colère,
> Par le chef glorieux d'Achmet, qui fut mon père,
> Bien que parmi le peuple on le révère tant,
> Je lui ferai voler la tête en un instant;

et il monte au balcon pour haranguer les révoltés :

1. II, III.
2. Aucun affront ne pouvait alors en Turquie exciter plus de ressentiment. On le comprendra, si on lit dans le manuscrit que nous venons de citer (p. 166) le récit des curieuses circonstances qui, trois mois auparavant, avaient accompagné l'union d'Osman avec la fille d'un astrologue de Constantinople.
3. III, II.
4. IV, I.
5. IV, II.

Qui vous fait assembler pour me donner conseil ?
L'ombre est-elle en état d'éclairer le soleil [1] ?

Comme le dompteur, qui cingle ses bêtes fauves de coups de cravache, il prodigue aux rebelles les outrages; il leur reproche leur lâcheté, leur ivrognerie; et à leurs menaces il répond par des menaces :

Leur audace à tel point ose se dérégler !
Où sont des capigis, qu'on les aille étrangler ?

Mais il y a des choses qui ne se recommencent point, et sa témérité ne sauve pas Osman une seconde fois. Il est détrôné, et par qui? par un Mustapha, « par un homme idiot », par un « prince hébété [2] », et cette humiliation touche plus encore que son malheur l'orgueilleux jeune homme. Reconnu par une troupe de janissaires, il se défend et meurt en héros, mais en héros turc, dans lequel le courage est inséparable de la férocité :

Sélim reconnaît ce qu'il allait chercher,
Le découvre à sa troupe, et lui criant : « Arrête ! »
Tient pour le terrasser sa pertuisane prête.
Le sultan pour cela ne s'épouvante pas,
Met le sabre à la main, le vient joindre au grand pas,
Et, parant un grand coup avecque la main gauche,
Lui met le corps en deux comme une herbe qu'on fauche.
Ensuite, se servant du même coutelas,
Il fait soudain voler vingt têtes et vingt bras;
Les premiers abattus, il entre dans la presse,
Frappe de tous côtés et chamaille sans cesse,
Pénètre avec le fer jusqu'au septième rang,
Et ne donne aucun coup sans répandre du sang :
De même qu'un lion pressé dans une chasse,
Qui valets et piqueurs, chiens et chevaux terrasse,
Et paraît au péril noblement courroucé
En s'adressant toujours à ceux qui l'ont blessé,
Ainsi le grand Osman deçà delà s'arrête
A quiconque paraît lui vouloir faire tête,
Et, sans détruire ceux qui semblent s'effrayer,

1. IV, IV.
2. V, I.

Il court aux plus hardis et les va foudroyer.
Je crois qu'infatigable en sa propre furie
Il en eût jusqu'au soir fait une boucherie,
Si, tandis qu'il tenait encor le bras haussé,
D'un grand coup par derrière on ne l'eût point blessé;
Mais le sifflant éclair d'une tranchante hache
La moitié du bras droit de l'autre lui détache;
Dès qu'il est désarmé, qu'il est hors de combat,
Chacun se jette à lui, par terre l'on l'abat,
Et comme encor d'un bras il lutte dans la fange,
Qu'il en tient quelques-uns qu'avec les dents il mange,
D'autres prennent le temps de le venir charger,
Et lui coupent le col sans courre aucun danger [1].

Sans doute, toutes les parties ne sont pas également soignées dans ce tableau trop rapidement brossé; mais quelle touche vigoureuse! Quel spectacle saisissant que celui de ce héros mutilé et désarmé, se défendant encore avec les dents contre les assassins! Et comme ce détail expressif, d'un réalisme puissant, est bien le dernier coup de pinceau donné à cet original et beau portrait!

Celui de la Fille du mufti nous intéresse encore davantage, car il semble être l'esquisse, non, comme on l'a dit [2], de celui de Roxane dans *Bajazet*, mais du beau portrait que Racine, dans son *Andromaque*, a tracé d'Hermione.

Si l'on a jusqu'ici comparé la Fille du mufti à Roxane plutôt qu'à Hermione, c'est simplement parce que la Fille du mufti et Roxane sont toutes deux des héroïnes de tragédies turques; leurs situations présentent d'ailleurs quelques rapports, et le retour passionné de Roxane irritée et menaçante :

Bajazet, écoutez, je sens que je vous aime [3],

rappelle un peu cette exclamation de la Fille du mufti :

Ah! le cœur insensible! ah! le cruel qu'il est!
Sa cruauté me tue, et sa vertu me plaît :
Il ne me peut souffrir, il me hait, il m'abhorre,
Il me quitte, il me fuit, et si je l'aime encore [4].

1. V, IV.
2. La courte analyse qu'ont donnée du rôle de la Fille du mufti les frères Parfaict (t. VIII) et Mouhy (*Journal du Th. fr.*, t. II, p. 1045-1046) est assez inexacte.
3. II, I.
4. V, III. Comparer *Panthée*, II, IV, et voir plus haut, p. 393.

Mais la « concordance des deux rôles » est purement « fortuite », comme le remarquait Serret [1] ; les caractères de la Fille du mufti et de Roxane sont entièrement différents, aussi différents que le sont ceux de Roxane et d'Hermione, tandis que nous allons trouver les plus grandes ressemblances, non seulement de situation, mais aussi de caractère, dans les deux personnages de la Fille du mufti et d'Hermione. Une jeune fille, très fière de sa naissance et de sa beauté, se voit honteusement renvoyée par le prince à qui son père l'avait engagée et dont elle s'était éprise ; dans le premier emportement de l'orgueil et de l'amour blessés, elle remet le soin de sa vengeance à un amant jusque-là dédaigné, et, vengée, se tue pour ne pas survivre à celui que malgré tout elle aimait toujours : telle est l'histoire d'Hermione, telle était déjà celle de la Fille du mufti ; et Tristan a fait là une étude assez belle pour que Racine, le plus grand des peintres de la passion, lui ait emprunté quelques traits.

Déjà préoccupée de la jeune renommée d'Osman [2], la Fille du mufti l'a vu, et aussitôt, avec la soudaineté d'un coup de foudre, l'amour a pénétré dans son cœur ; dévorée par une de ces passions impitoyables, qui veulent à tout prix être satisfaites, elle a appelé, comme la magicienne de Théocrite, les démons à son secours ; mais Fatime lui a été plus utile, en laissant, comme par mégarde, tomber son portrait aux pieds d'Osman. On connaît la suite. Amenée triomphalement au Sérail, elle s'en voit dans l'instant même ignominieusement chassée ; son ressentiment et sa souffrance s'exhalent en plaintes et en menaces :

M'élisant pour sa femme, Osman s'était mépris ;
Je suis avec raison digne de son mépris :
La Fille du mufti n'est pas d'une naissance
Qu'il pût tant honorer avecque bienséance ;
Il lui faut un objet qu'avecque plus de soin
Quelqu'un de ses bassas fasse venir de loin ;
Quelque beauté latine, ou quelque autre captive
Que l'on aura tiré [3] des mains de quelque juive,
Et que l'on aura vue en plus d'une autre cour,

1. *Correspondant* du 25 avril 1870.

2. V, III. De même Hermione (V, I) rappelle qu'avant qu'elle ne connût Pyrrhus son cœur prenait déjà plaisir au récit de ses exploits.

3. Les règles d'accord du participe passé étaient loin d'être absolues au XVIIe siècle ; Vaugelas, Ménage, Bouhours, Thomas Corneille, admettaient encore que le participe ne s'accordât pas dans les phrases construites comme celle-ci, quand il était suivi d'autres mots.

Sera plus à propos l'objet de son amour.
Mais je voudrais savoir d'où lui vient ce caprice,
De joindre à m'enlever la force à l'artifice,
Et m'honorer si fort, pour se rire de moi
Et se moquer ainsi du Ciel et de la Loi;
Le Prophète là-haut n'aura point de puissance,
Ou, devant qu'il soit peu, j'en aurai la vengeance [1].

Elle écoute d'une oreille avide les paroles de Sélim, qui lui offre de la venger, si elle veut bien répondre à son amour, et, dans le transport de sa colère, sans cependant se promettre tout à fait à lui, elle jette ce cri passionné :

Je connaîtrai ton cœur, quand je verrai sa tête.

Ne semble-t-il pas déjà que nous entendions Hermione disant à Oreste :

Revenez tout couvert du sang de l'infidèle;
Allez : en cet état soyez sûr de mon cœur [2]!

La situation n'est pas cependant tout à fait la même; Hermione a été plus gravement offensée encore que la Fille du mufti : elle n'est pas seulement méprisée, elle est sacrifiée à une rivale, et quelle rivale! « La fille d'Hélène » est abandonnée pour « la veuve d'Hector [3] »! Aussi est-ce Hermione qui arme elle-même le bras d'Oreste, tandis que la Fille du mufti s'est contentée d'accepter les offres de Sélim. Mais toutes deux viennent à peine d'assurer leur vengeance, que leur courroux, comme celui d'Agrippine,

..... tremblant, irrésolu,
Craint déjà d'obtenir tout ce qu'il a voulu [4].

Au commencement du troisième acte, dans un long monologue, qui est comme un premier crayon de l'admirable monologue par lequel Hermione ouvrira le cinquième acte d'*Andromaque* :

Ah! ne puis-je savoir si j'aime, ou si je hais? etc.

la Fille du mufti nous fait connaître les mouvements divers qui agitent son âme :

1. II, III.
2. IV, III.
3. IV, V.
4. *Britannicus*, III, V.

Cieux! Des sentiments incertains
Font secrètement que je crains
Un effet que je sollicite.

Elle s'apitoie sur celui dont elle a demandé la tête, et elle se reproche aussitôt cette pitié :

Quoi? pour ses intérêts avoir le cœur si tendre [1]?

Elle rappelle son orgueil et sa raison pour combattre son amour ; elle s'apostrophe elle-même en des vers, dont quelques-uns sont d'un accent et d'un tour déjà raciniens : « Quoi? tu l'aimes encore, après qu'il t'a insultée, après qu'il t'a montré

..... par un souris amer
Que tu n'es point aimable, et qu'il ne peut t'aimer!

Et dans son cœur, comme dans celui d'Hermione [2], le souvenir de l'outrage ranimant la colère, elle éclate de nouveau en imprécations furieuses :

Qu'il soit haï de tous, qu'il soit abandonné,
Qu'il soit assiégé, pris, dégradé, détrôné,
Que sa haute valeur se trouve méprisée,
Qu'aux plus petits du peuple il serve de risée,
Qu'il perde toute estime et toute autorité,
Qu'ayant perdu l'espoir il perde la clarté,
Et qu'il sache, emporté de ce courant funeste,
Que, s'il m'eût conservée, il eût sauvé le reste [3]!

Mais voilà que sa vengeance est un instant différée, comme le sera celle d'Hermione ; et aussitôt tout son courroux se détourne sur Sélim :

Sélim, tes lâchetés ne me surprendront point [4], etc.

1. Comparez Hermione :

Mon cœur, mon lâche cœur s'intéresse pour lui?

2. V, II :

Le perfide! Il mourra.

3. C'est déjà le sentiment qui animera Hermione (IV, IV) :

Ma vengeance est perdue,
S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue!

4. III, III.

comme celui d'Hermione se détournera sur l'infortuné Oreste :

Le lâche craint la mort, et c'est tout ce qu'il craint [1].

Puisqu'elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes, les deux jeunes filles se vengeront donc elles-mêmes :

Va, va, par ma vengeance égalant son mépris,
J'aurai de ce beau coup et la peine et le prix ;
Il apprendra bientôt, par une fin tragique,
Que j'aspire à l'honneur d'une fille héroïque.
Il saura qu'aujourd'hui mon cœur s'élève bien
Au-dessus de mon sexe et, possible, du sien.
J'ai des pressentiments, quoi que Sélim me jure,
Que cette seule main vengera mon injure.

(*Osman*, III, III.)

Je m'en vais seule au temple, où leur hymen s'apprête,
Où vous n'osez aller mériter ma conquête.
Là, de mon ennemi je saurai m'approcher :
Je percerai le cœur que je n'ai pu toucher [2].....
Allons, c'est à moi seule à me rendre justice.

(*Andromaque*, IV, III, et V, II.)

Les ressemblances entre les deux rôles s'arrêtent ici. L'admirable « Qui te l'a dit? » ne se trouve point chez Tristan, et ne pouvait guère en effet se trouver que dans une tragédie de Racine. Mais l'auteur d'*Osman* a su encore marquer l'amour dédaigné de la Fille du mufti de quelques traits touchants, que Racine n'aurait pas désavoués.

Toute la colère de l'héroïne de Tristan tombe à la seule nouvelle que l'émeute recommence, et que la porte du Sérail va être enfoncée :

Comment? De but en blanc, sans lui faire savoir
Que l'on s'apaisera s'il fait mieux son devoir [3] ?

Et, quand elle retrouve au cinquième acte Osman détrôné et fugitif, il suffit à son ressentiment de lui faire entendre quelques reproches, dont elle s'excuse même aussitôt :

1. V, II.
2. Ce vers vient peut-être de l'*Amaryllis* de Tristan, où l'héroïne, jalouse de Cléonte, dit à Philidas :

Percez ce lâche sein, que je n'ai su blesser.

3. III, III.

Cieux! Des sentiments in
Font secrètement que
Un effet que je sol
empereur,
ance,
Elle s'apitoie sur celui dont elle
aussitôt cette pitié :
eux vainqueur,
pour te percer le cœur,
de ma haine
Quoi? pour se
sultane reine.
Elle rappelle son o
Seigneur, te voyant détrôné,
s'apostrophe el
des soldats, des tiens abandonné,
accent et d'u
sans amis, et même sans retraite,
qu'il t'a ir
ma vengeance, et notre paix est faite [1].

Malgré les paroles blessantes que vient à nouveau de lui adresser Osman à la malheureuse fille s'offre à sauver celui qu'elle aime encore du plus désintéressé des amours :

Ne t'imagine pas
Que ta grandeur passée eut pour moi des appas;
Je trouvais ta personne encor plus précieuse,
Et je ne t'aimais point comme une ambitieuse...
J'aimais Osman lui-même, et non pas l'empereur,
Et je considérais en ta noble personne
Des brillants d'autre prix que ceux de ta couronne.
Si les décrets du ciel, si l'ordre du destin
Avaient mis sous mes lois les climats du matin,
Et si, par des progrès où ta valeur aspire,
Le Danube et le Rhin coulaient dans mon empire,
Osman de ces Etats serait maître aujourd'hui :
Il n'aurait qu'à m'aimer, et tout serait à lui,
Ne fût-il qu'un soldat vêtu d'une cuirasse [3],
N'eût-il rien que son cœur, son esprit et sa grâce,
Et mon âme serait encore au désespoir
De n'avoir rien de plus pour mettre en son pouvoir.

« Je ne sais si je me trompe », dit Serret [4], après avoir cité quelques-uns de ces vers, dont il admire, avec raison, la simplicité élégante

1. V, II.

2. .. Je trouve mes maux plus doux que ton amour...
Je penserais plutôt à mourir qu'à t'aimer.

3. Osman s'est précisément caché sous l'uniforme d'un spahi.

4. *Loc. cit.* Ce qu'il faut remarquer, « c'est la note juste que Tristan donne ici, comme dans la *Mariamne*, au langage de la passion chez la femme. Voilà en quoi je le proclame l'éducateur et l'inspirateur de Racine ».

t vrai et passionné [1], « je ne sais si mon enthousiasme est laisant ou trop facile, mais il me semble que ce sont des ine lui-même que je viens de citer ». Nous irons plus du mufti nous paraît ici plus touchante que Bérénice, n peu sèchement la même idée :

de ma douleur, moi, dont l'ardeur extrême,
vous l'ai dit cent fois, n'aime en lui que lui-même;
Moi qui, loin des grandeurs dont il est revêtu,
Aurais choisi son cœur, et cherché sa vertu [2].

Elle est encore bien touchante et bien racinienne, l'héroïne de Tristan, quand elle regrette douloureusement de ne pouvoir mourir pour Osman et lui dire en expirant : souviens-toi

Que je cesse de vivre et non pas de t'aimer [3].

Pourquoi faut-il qu'un rôle si beau finisse si mal? Et combien on admire davantage les trois vers pittoresques [4] dans lesquels Racine nous montre le suicide muet d'Hermione, quand on lit le couplet ridicule sur lequel se tue la Fille du mufti [5].

1. Ce couplet a été également cité par les frères Parfaict. C'est à ce passage que fait allusion sans doute la *Petite Bibl. des Th.* (*Tristan*, p. 24), quand elle dit : « On remarque dans *Osman* d'assez beaux vers, d'une expression tendre et naturelle ».
2. I, IV.
3. V, III.
4. V. 1610-1612.
5. Elle s'écrie qu'Osman n'est point mort, puisqu'elle est encore vivante :

Il nage dans mon sang, il court dans mes esprits,...
Il subsiste en mon cœur ; mais il faut qu'il périsse :
Il mourra sur-le-champ, cet aimable inhumain,
Qui ne pouvait mourir que d'un coup de ma main ;

et elle se frappe trois fois de son poignard. Disons, à la décharge de Tristan, que ce trait détestable était alors tout à fait à la mode. Il l'a lui-même reproduit deux fois dans ses *Vers héroïques* (p. 291, *Sur le trépas de Louis le Juste, XIIIe du nom*, et p. 299, *Pour Mme de C., sur la mort de son mari*) ; nous le retrouvons dans une des cinquante-quatre épigrammes françaises qui ont été écrites sur la *Didon* de Cochet (*Nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain et autres* (1633), p. 25), au chant IX de la *Pharsale* de Brébeuf (1655), et il termine le sonnet que le P. Lemoyne a consacré à Panthée dans sa *Galerie des Femmes fortes* (1647) :

Au moins de ton mari sauve le second cœur,
Et qu'une mort suffise à vos communes peines.

Il vit en toi ; cruelle, il peut en toi périr,
Et le fer inhumain, qui va t'ouvrir les veines,
Une seconde fois le va faire mourir.

La faute de Tristan s'atténue donc à être ainsi partagée. Malheureusement il l'a aggravée par l'étonnement comique que les paroles de la Fille du mufti causent à l'épais et grossier Mahmoud :

Osman vivrait encore ?

En revanche, cette couleur orientale, que l'on a reproché à Racine, non sans quelque injustice d'ailleurs [1], d'avoir négligée dans son *Bajazet*, a été très soigneusement cherchée par Tristan dans son *Osman*. Avec ce penchant au réalisme, que nous avons eu déjà l'occasion de signaler chez lui, il s'est attaché curieusement à nous peindre les mœurs très particulières et le costume éclatant du pays où il nous transportait. Si la Fille du mufti, quand elle dit que tout doit hommage à son sexe [2], parle, il est vrai, moins en musulmane qu'en habituée de l'hôtel de Rambouillet, nous avons vu qu'il règne d'un bout à l'autre de l'*Osman* une férocité, qui est tout orientale; et le poète ne s'est-il pas bien pénétré des « coutumes » et des « maximes » des Turcs [3], qui, par exemple, nous montre les janissaires sommant le sultan de leur « donner du pain [4] », ou qui nous explique ainsi pourquoi la sainte folie d'un derviche a des clartés que n'a point la sagesse des autres hommes :

Lorsque de tous péchés une âme s'est purgée,
De dons surnaturels elle est avantagée,
Et, s'élevant au ciel, elle manque aux accords
Dont elle doit régler les mouvements du corps;
De là viennent, Seigneur, ces gestes qui font rire,
Que l'ignorant méprise et que le sage admire;
Et nous devons toujours révérer les propos
De ceux de qui l'esprit n'est jamais en repos :
En leurs dérèglements la grâce est manifeste,
Puisqu'ils sont agités d'une cause céleste [5].

Et à cette vérité des mœurs répond la vérité du costume. Osman veut-il récompenser le visir qui lui obtient la Fille du mufti, il dit au capigi de service :

Qu'on lui donne une veste, et qui soit de drap d'or [6].

Veut-il se montrer aux janissaires révoltés, voici dans quel appareil il sort du Sérail :

1. C'est ce qu'établit très bien M. Deltour dans ses *Ennemis de Racine* (ch. V), après Louis Racine et La Harpe.
2. III, I.
3. *Préfaces* de *Bajazet*.
4. IV, IV.
5. II, II.
6. I, III. Vittorio Siri (t. V, p. 546) nous montre en effet Hussein Bassa, élevé par Osman à la charge de grand visir, « rivestito d'un drappo d'oro, controsegno della sua nova dignità ». Le *Mercure fr.*, moins exact, parlait seulement d'une « somptueuse veste ».

Quarante capigis le suivaient seulement,
Et six pages d'honneur, dont l'un portait sa trousse,
Et les autres tenaient les cordons de sa housse;
Dessus ses brodequins et sur sa veste encor
Eclataient des rubis, des perles et de l'or,
Et dessus le fourreau d'un riche cimeterre...
De larges diamants brillaient de tous côtés [1].

Nous ne voulons pas exagérer le prix de ces détails pittoresques que Tristan a semés à pleine main dans sa tragédie; mais cette couleur locale, si rarement respectée par ses contemporains, et que Saint-Evremond exprimera vivement le regret de ne pas trouver dans l'*Alexandre* de Racine, est un mérite alors trop original pour que nous négligions d'en faire ici mention.

En somme, si elle ne doit pas être placée aussi haut que la *Mariamne* dont elle n'a pas l'harmonieuse beauté, la dernière tragédie de Tristan, malgré la rapidité avec laquelle elle a été écrite, est une œuvre de grande valeur, surtout pour le temps où elle a paru, et elle nous semble digne, bien que par des qualités toutes différentes, d'être mise à côté de cette curieuse *Mort de Sénèque*, pour laquelle nous professons une réelle admiration.

En quelle estime l'*Osman* a-t-il été tenu par les contemporains? Les frères Parfaict avouent qu'ils l'ignorent; Mouhy, avec son aplomb ordinaire, affirme qu'il n'eut pas de succès [2]; la vérité est qu'il n'en sait rien, pas plus que Léris, qui le copie [3]. Le fait que la pièce a été imprimée plusieurs années seulement après la première représentation ne prouve pas le moins du monde qu'elle ait été mal accueillie par le public; c'est chose connue au contraire que, toute pièce imprimée tombant dans le domaine public et pouvant dès lors être représentée librement par toutes les troupes de comédiens, les poètes attendaient généralement, pour donner à l'éditeur leurs tragédies ou comédies, que le premier succès en fût épuisé; c'est ainsi qu'il s'écoula plus de deux ans entre la première représentation et la publication de *Cinna* (1640-1643), et que Gillet laissa passer trois ans pleins avant de publier sa *Belle Policrite* (1639-1642). Il est donc possible que Tristan ait voulu de même attendre quelque temps avant de livrer à l'imprimeur le manuscrit d'une pièce applaudie, et

1. III, II.
2. *Bibl. nat., manuscr., f. fr.*, n° 15047, *Tablettes dram.*
3. *Dict. hist. et litt. des Th.*

que l'expédition de Naples d'abord, puis les troubles de la Fronde, enfin sa négligence et l'intérêt pris par lui à de nouveaux ouvrages lui aient fait prolonger cette attente d'une manière inusitée, et différer d'année en année une publication, qui, finalement, ne fut faite qu'après sa mort. Mais nous ne savons en réalité de l'histoire d'*Osman* qu'une seule chose, c'est que cette tragédie resta au moins une quinzaine d'années au répertoire, puisque, dans le *Baron de la Crasse* [1] (1662) de Raymond Poisson, elle figure, avec *Panthée*, parmi les pièces qu'offre de jouer une troupe de campagne.

1. Sc. v.

CHAPITRE VII

LA *CÉLIMÈNE* DE M. DE ROTROU ACCOMMODÉE AU THÉATRE SOUS LE NOM D'*AMARYLLIS*, PASTORALE, PAR M. TRISTAN

Nous avons dit, en racontant la vie de Tristan, dans quelles circonstances s'est produite au théâtre la pastorale d'*Amaryllis*, et quel en a été le succès.

S'il y avait cependant une pièce de Rotrou qui méritât peu l'honneur d'un rajeunissement et d'une reprise, c'était bien la *Célimène*, imbroglio vulgaire, sans étude de caractères et sans peinture de mœurs ; pour juger de la nature et de la qualité de l'œuvre, il suffit de lire la courte, mais exacte analyse qu'en a donnée Viollet-le-Duc dans son édition des *Œuvres de Jean Rotrou* [1] (1820) : « Florante aime Filandre, qui lui adresse des vœux ; mais la vue de Célimène a bientôt rendu ce dernier infidèle, quoique cette belle reçoive fort mal sa déclaration. Florante, jalouse à juste titre, attribue par ironie la froideur de Célimène au peu de moyens de plaire de Filandre ; celui-ci, piqué, offre à Florante des habits d'homme, pour essayer si la conquête de Célimène est une chose si facile. Mais Florante, sous le nom de Floridan, touche en effet le cœur de Célimène, et sa déclaration est si tendre que Filandre, qui en est témoin, reprend pour elle ses premiers sentiments. Les attraits de Florante sous des habits d'homme séduisent non seulement Célimène, mais encore Félicie, sa sœur ; celle-ci lui écrit pour lui indiquer un rendez-vous ; Célimène lui donne un bracelet de ses cheveux. Les amants de ces deux beautés cherchent Floridan pour lui faire mettre l'épée à la main ; mais il leur abandonne les dons de leurs maîtresses, comme étant chargé par elles de les leur remettre ; ces deux amants vont adresser à leurs infidèles des remerciements de ces faveurs inattendues, et ces deux jeunes beautés, au désespoir de se voir trompées par Floridan, promettent chacune à leurs amants de leur accorder la main, s'ils parviennent à les venger du parjure Floridan ; mais Flo-

1. T. II, p. 77.

rante se fait connaître à elles *en se découvrant le sein*, et la pièce finit par un triple mariage ». Cette comédie est, on le voit, si singulière et si dénuée d'intérêt [1] qu'il est bien certain que Tristan n'eût pas spontanément entrepris de la remanier et de la remettre au théâtre ; il l'a fait à la prière des amis de Rotrou [2], et, l'époque se trouvant favorable à une renaissance de la pastorale, *Amaryllis* eut une vogue étonnante, que n'avait pas eue *Célimène*.

Les retouches opérées par Tristan étaient bien aussi pour quelque chose dans ce succès, comme le reconnaissent les frères Parfaict [3]. Mais quelle est au juste la part de Tristan dans l'*Amaryllis*? C'est là seulement ce qui nous intéresse, et il n'est pas facile de l'établir. L'*Avertissement de l'imprimeur* nous dit bien que l'auteur de *Mariamne* a fait « les stances » et « les scènes des satyres », et voilà deux points importants acquis ; mais il ajoute : « et quelques autres endroits que vous verrez ». Quels sont ces endroits ?

Rien ne serait plus aisé que de les retrouver, si le travail de Tristan avait été fait directement sur le texte de la *Célimène* : toute variante relevée dans celui d'*Amaryllis* serait évidemment l'œuvre du second poète. Mais, par malheur, les choses ne sont pas aussi simples : c'est sur l'ébauche même de Rotrou, sur « le premier crayon de sa pastorale imparfaite », que Tristan a travaillé ; cette ébauche est perdue, naturellement [4] ; de sorte qu'à toute variante notée dans l'*Amaryllis*, il faudra se demander si elle vient de l'ancienne ébauche de Rotrou, ou si elle est l'œuvre de Tristan ; et la question restera le plus souvent insoluble.

« En confrontant la *Célimène* avec *Amaryllis*, disent justement les frères Parfaict [5], on trouve même sujet, même marche et mêmes scènes » ; le cadre seul [6] a été changé, avec les costumes et les

1. Frères Parfaict, t. V, p. 7 : « Ce poème est des plus faibles ».
2. *Avertissement de l'imprimeur au lecteur.*
3. T. VII, p. 328.
4. Viollet-Le-Duc annonçait (t. II, p. 79) qu'elle ferait partie de son édition de Rotrou ; il ne l'y a pas insérée : il s'est aperçu sans doute que ce qu'il avait pris pour la pastorale de Rotrou était la *Célimène* remaniée par Tristan.
5. T. VII, p. 328.
6. Le manuscrit de Laurent Mahelot (*Bibl. nat.*, *f. fr.*, n° 24230, f° 48) nous a conservé l'indication du décor de la *Célimène* : « Au milieu du théâtre il faut un bassin de fontaine, en perspective, entre deux maisons, garnies de balustres, branchages et verdure. A un côté du théâtre, rocher, antre, palissades, et arbres de haute futaie, où se cachent deux acteurs. De l'autre côté du théâtre il faut un siège, en rocher, et forme de table, en rocher, où quelqu'un écrit, une écritoire pour mettre à la poche garnie, du papier, deux lettres, une casaque de laquais et deux habits de voleurs ». Malheureusement ce manuscrit s'arrête en 1636 ; mais le récit qu'a laissé Segrais de la représentation d'*Amaryllis*

noms[1]; la pièce a été transportée « au bord de Lignon », près du « palais d'Ysoure », au temps du roi Gondebaud, parmi les bergers et les bergères de l'*Astrée*[2]. Tous ces souvenirs du roman de d'Urfé, les noms de Philis, de Diane, d'Astrée, sembleraient trahir la plume de Tristan, qui, nous l'avons vu par *le Page disgracié* et par plusieurs poésies de sa jeunesse, était passionné pour ce beau roman pastoral. Mais Rotrou ne l'admirait peut-être pas moins, et dans tous les cas, voulant écrire une pastorale six ans seulement après que Baro avait publié le dernier volume de l'*Astrée* (1627), il serait tout naturel qu'il l'eût placée dans le cadre devenu traditionnel : le roman de d'Urfé n'avait-il déjà donné naissance à un nombre incalculable de pastorales, et La Pinelière ne nous montre-t-il pas en 1635 tous les jeunes auteurs apportant aux comédiens « quelques sujets de l'*Astrée* qu'ils ont traités[3] »? Il n'est donc pas possible d'attribuer à Tristan plutôt qu'à Rotrou le choix du cadre[4] donné à l'*Amaryllis*, et il en sera de même pour la plupart des détails qui n'étaient pas dans la comédie de Rotrou et que nous trouvons dans la pastorale mise à la scène par Tristan.

Il semble cependant que l'on reconnaisse la main de Tristan dans

dans les bois de Saint-Fargeau nous permet de nous imaginer le décor dans lequel la pastorale fut jouée à l'Hôtel de Bourgogne (*Nouvelles françaises*, t. II, p. 249-256) : « Il y avait un petit tertre, qui, heureusement, s'élevait dans cette figure même qu'on donne d'ordinaire aux théâtres. Il était fermé d'un côté d'une grosse roche, d'un buisson fort épais par l'autre, et, dans son enfoncement, des plus beaux arbres de la forêt, qui composaient la plus régulière perspective qu'on puisse imaginer. Enfin, par quelque caprice de la nature,... ce lieu était tout à fait semblable au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne quand les comédiens représentent l'*Amaryllis*... Du rocher qui fermait un des côtés de ce théâtre découlait une source d'eau vive,... et dans le milieu du théâtre, vers son enfoncement, elle s'arrêtait dans un grand bassin, qui représentait un parfait carré, et enfin de cette sorte même que les comédiens s'étudient avec soin de représenter celle de la vérité d'amour » (Voir le dénoûment de l'*Astrée*).

1. Célimène est devenue Amaryllis, Florante-Floridan Bélise-Cléonte, Orante Lysimène, Filandre Tyrène, Félicie Daphné, Alidor Philidas, Lysis Célidan ; le laquais a été remplacé par Climante (bergère), domestique de Daphné, et les deux Voleurs par trois Satyres. Tous les noms propres de l'*Amaryllis* se trouvaient-ils déjà dans l'ébauche de Rotrou? Il est permis d'en douter : au second acte (sc. IV) Amaryllis dit à Daphné, qui lui parle en faveur de Philidas :

> Si j'aimais *Alcidor*, il devrait son secours
> A ses propres appas et non à tes discours.

Ce lapsus de Tristan semble établir que dans la pastorale primitive *Philidas* avait nom *Alcidor*; il s'appelait *Alidor* dans la *Célimène* (II, III). A l'acte III (sc. II) d'*Amaryllis* nous trouvons encore *Alcidor* pour *Philidas*, tandis que le texte de la *Célimène* continue à porter *Alidor*.

2. *Amaryllis*, I, I.

3. *Le Parnasse ou la Critique des Poètes*, p. 56.

4. I, I et III ; II, II et V ; IV, V et VI ; V, IV et X.

certaines parties de l'*Amaryllis*, où les modifications apportées à la *Célimène* paraissent avoir eu pour but de rendre plus rapide la marche de la pièce, de réparer quelques maladresses, de satisfaire la vanité de la Baron, ou de faire disparaître quelques expressions vieillies.

Les frères Parfaict sont restés en deçà de la vérité, quand ils disent que Tristan a supprimé « environ deux cents vers [1] » ; il a pratiqué de nombreuses coupures [2], surtout au dernier acte [3], beaucoup trop long et mal conduit dans la *Célimène* ; et si le dénoûment, tel que nous le lisons dans l'*Amaryllis*, était de Rotrou lui-même, on se demande pourquoi il l'aurait si fort gâté, quand il a transformé sa pastorale en comédie. En effet, au dernier acte de la *Célimène*, Florante dénoue deux fois une situation identique de la même manière, en « montrant son sein » ; cette répétition fâcheuse ne se produit plus dans l'*Amaryllis* : afin que Daphné ne fût pas détrompée de la même façon que sa sœur, Tristan a pris soin de ramener en scène la tante de Bélise pour qu'elle fît le dénoûment.

C'était dans *Célimène* (II, IV) la tante de Florante qui présentait aux deux sœurs la jeune fille travestie en cavalier ; c'est dans *Amaryllis* (II, V) l'amant infidèle de Bélise qui leur conduit la jeune fille déguisée en berger, et cette substitution est habile, puisque c'est à lui voir jouer son rôle avec tant d'esprit que l'ingrat reviendra à celle qu'il avait quittée : si cette heureuse idée appartenait à Rotrou, pourquoi donc l'aurait-il abandonnée dans sa comédie? Nous n'hésitons pas à en faire honneur à Tristan, et de cette scène de la *Célimène*, qu'il a resserrée, il a fait encore tomber des détails ridicules, et deux rimes vraiment insuffisantes, *discrètes* et *ouvertes*.

En revanche, il a développé assez maladroitement et porté sans nécessité de 46 vers à 70 la scène médiocre où le faux Cléonte est provoqué par deux adversaires [4] ; nous n'y pouvons découvrir d'autre raison que le désir d'être agréable à la Baron, qui trouvait dans cette scène plusieurs effets. N'avait-elle pas déjà protesté contre la simplicité de l'habillement de berger [5], et le poète n'avait-il pas été

1. *Loc. cit.*

2. Voir notamment III, III et V ; IV, III, IV et V.

3. C'est ainsi qu'il supprime la mention inutile qui est faite en deux endroits (II et X) d'une certaine Charite, que Floridan déclare aimer, et l'évanouissement non moins inutile de Félicie.

4. IV, II.

5. SEGRAIS, *loc. cit.* : « Les comédiens ouvrirent la scène, vêtus en bergers et en bergères, avec toute la propreté et le bon air qui peut relever la simplicité de cet habillement. » Simplicité toute relative d'ailleurs, puisque, vers la même époque, l'abbé d'Au-

obligé d'intercaler dans le rôle de Tyrène, à la fin du premier acte, ces quatre vers, destinés à préparer le spectateur au trop riche costume d'homme qu'elle allait revêtir :

Je t'en fais présent d'un (*habit*), dont l'étoffe éclatante
Doit être avantageuse à ta beauté charmante;
Sa broderie est riche, et jette des éclats
Qui pourront rehausser celui de tes appas.

Enfin, quand des détails grossiers[1] ou des fautes de goût[2], qui choquaient dans la *Célimène*, ont disparu de l'*Amaryllis*, c'est bien à Tristan qu'il en faut savoir gré ; à lui encore, quand une image meilleure ou une expression plus heureuse ont remplacé dans l'*Amaryllis* une image démodée ou quelque mot vieilli de la *Célimène*. Les vers de la *Célimène* rajeunis dans l'*Amaryllis* sont fort nombreux :

Et de quelque côté que je *dresse* mes pas...

(*Célimène*, I, I)

Et de quelque côté que je *tourne* mes pas...

(*Amaryllis*, I, I)

Approche, appelle-moi *tes yeux* et ton soleil.

(*Célimène*, I, III)

Approche, appelle-moi *ta reine* et ton soleil.

(*Amaryllis*, I, III)

Où songeait *mon souci* ?

(*Célimène*, III, VI)

A quoi pense *Daphné* ?

(*Amaryllis*, III, VI)

Oui, quelques passions *dessus ce front* sont peintes.

(*Célimène*, IV, I)

Je sais que *sur ce front* des passions sont peintes.

(*Amaryllis*, IV, I)

bignac nous dit que les bergers de théâtre portaient « des habits de soie et des houlettes d'argent » (*Pratique du Th.*, liv. IV, chap. VII, éd. de 1657, p. 447).

1. IV, V.

2. Par exemple, ces deux vers d'Alidor (II, III) :

Jetez, arbres, voyant comme je brûle ici,
Les pleurs que vous jetez quand vous brûlez aussi.

Les exemples de ce genre, qu'il serait facile de multiplier, prouvent avec quel soin Tristan a revu l'œuvre de Rotrou. Mais, sans insister plus longuement sur ces détails d'importance secondaire, voyons ce qu'il faut penser de ce qui appartient à Tristan seul dans *Amaryllis*, nous voulons dire des stances et des scènes des Satyres.

Ce qui semblait le plus passé en 1652 dans la comédie de Rotrou, c'étaient les stances, et c'était en effet la partie de l'œuvre où l'influence de la mode avait dû surtout se faire sentir. Tristan a donc été obligé de les refaire entièrement. Les stances sont dans l'*Amaryllis*[1] moins nombreuses et plus courtes que dans la *Célimène*; sont-elles meilleures? Il nous est difficile d'en juger : s'il avait suffi de vingt ans pour vieillir les stances de Rotrou, après deux siècles et demi celles de Tristan sont excusables de nous paraître vieillies elles aussi. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'elles étaient tout à fait dans le goût de l'époque, et que, si le charme s'en est évaporé depuis, elles ont dû plaire aux contemporains pour d'autres raisons, mais presque autant que les quatre scènes des Satyres[2].

Au dernier acte de la *Célimène* (sc. v et vi), l'héroïne était attaquée tout à coup par deux Voleurs et sauvée par Alidor; ces deux brigands, qui arrivaient sur le théâtre d'une façon si imprévue, Tristan les a remplacés par trois Satyres, qu'il nous a montrés dès le commencement du second acte complotant l'enlèvement d'*Amaryllis*, et que nous avons vus à la fin de l'acte IV danser une entrée[3]. Sans doute ces personnages épisodiques sont mal rattachés à l'action de la pastorale; mais du moins leur brusque attaque ne surprend-elle plus au dernier acte. Ils sont d'ailleurs fort plaisants, ces Satyres lascifs, et il y a bien de l'esprit et de la couleur dans les propos, très lestes, que leur fait tenir le poète. Donnons une idée du dialogue qui ouvre le second acte :

1er SATYRE.

As-tu vu dans ce fond ces deux belles bergères?

2e SATYRE.

Trop pour leur intérêt; fussent-elles légères
Plus que les jeunes daims qu'en courant j'atterrai,
Avant qu'il soit longtemps je les attraperai.

1. I, I et II; II, III; III, I.
2. II, I; IV, VII; V, V et VI.
3. *Affiche de Villiers* : les Satyres

..... de leurs jambes légères
Vous danseront ensuite un ballet des plus beaux.

3e SATYRE.

Pour se mieux délasser, au bord d'une fontaine,
De se laver les pieds elles prenaient la peine ;
Et lorsque librement, et sans penser à nous,
Elles se retroussaient jusque sur les genoux,
Je voyais une cuisse aussi blanche, aussi ronde
Que jamais la nature en forma dans le monde.
Oh ! quels friands morceaux pour les princes des bois !
Oh ! qu'ils sont délicats ! J'en lèche encor mes doigts.

Et, continuant sur ce ton, avec un curieux mélange de grâce antique et de grossièreté cynique, qui convient tout à fait aux personnages en scène, le 3e Satyre est amené à raconter comment, du haut d'un platane, il a, nouvel Actéon, assisté au bain des nymphes de Diane ; sa description détaillée fait venir l'eau à la bouche du 2e Satyre, et il pousse des exclamations, qui excitent les railleries de ses deux compagnons :

3e SATYRE.

C'est le fils de Luxure, ou du moins son neveu.

1er SATYRE.

Pour les plaisirs d'amour il est insatiable.

3e SATYRE.

Pour être si petit, il est ribaud en diable.

Pour vous, leur répond plaisamment le second Satyre,

Pour vous, honnêtes gens, à vous bien regarder,
Quelqu'un vous donnerait une fille à garder.

Cette scène importante, qui ne compte pas beaucoup moins de cent vers [1], et qui abonde en détails pittoresques et en mots comiques, ne serait pas supportée aujourd'hui au théâtre, à cause de l'immodestie de quelques traits et de la crudité de certaines expressions ; mais on était, au XVIIe siècle, beaucoup moins prompt à s'effaroucher ; les grandes dames riaient sans embarras de plaisanteries, qui nous paraissent à nous de la dernière grossièreté [2] ; elles lisaient et chantaient sans scrupule les *Airs et Vaudevilles de Cour* (1665), dont plu-

1. C'est de beaucoup la plus longue des scènes où figurent les trois Satyres.
2. *Page disgr.*, t. II, ch. XXXI.

sieurs sont pourtant fort inconvenants, et la vertueuse Mme de Hautefort ne se formalisait point des stances, plus que libres, que lui adressait Scarron pour la féliciter d'avoir un tabouret à la cour [1] ; on jouait dans la meilleure société des farces, dont le ton nous semblerait insoutenable [2] ; *les Galanteries du duc d'Ossonne*, de Mairet, nous montrent jusqu'à quel point la licence était poussée au théâtre ; ce point était dépassé, chose incroyable et pourtant vraie, dans les comédies en musique représentées à la cour : il y avait eu déjà un Satyre dans *les Amours d'Apollon et de Daphné* [3], dédiés en 1650 par d'Assoucy à Louis XIV, alors âgé de douze ans, et ce rôle était tellement ordurier qu'il nous serait impossible d'en citer ici un seul vers [4]. Il n'y avait donc rien dans les scènes de Tristan, presque chastes à côté, qui pût alors empêcher personne d'y prendre plaisir, et nous croyons très volontiers, avec les frères Parfaict [5], qu'elles ont fait « une partie de la réussite » de la pastorale.

Le succès d'*Amaryllis* fut très grand et long. Au printemps de 1661 l'Hôtel de Bourgogne en fit une reprise, pour laquelle le comédien de Villiers composa deux affiches en vers. C'est à tort que M. V. Fournel les rapporte à l'*Amaryllis* de du Ryer, qu'il date de 1658 [6], car les six vers consacrés aux Satyres démontrent qu'il s'agit bien de l'*Amaryllis* de Tristan ; c'est à tort également que les frères Parfaict [7] et Mouhy [8] font remonter ces affiches jusqu'à 1652 et aux premières représentations de la pastorale : d'abord, si l'on en croit Mouhy, autorité bien suspecte, il est vrai, Villiers et sa femme n'auraient débuté à l'Hôtel de Bourgogne qu'en 1658 [9] ; ce qui est plus certain, c'est que, si Villiers a obtenu le 9 novembre 1660 un *Privilège* pour quatre comédies, *les Sœurs jalouses*, *l'Apothicaire*, *les Ramoneurs* et *la Magie sans magie*, il n'a pas publié ses *Fragments burlesques*, dans lesquels se trouvent les deux affiches qui nous occupent, à la suite de l'une des trois comédies imprimées dès la fin de 1660, mais bien à la suite des *Ramoneurs*, achevés d'imprimer seulement le

1. Ed. Bastien, t. VII, p. 257.
2. *Page disgr.*, t. II, ch. XXIX.
3. III, III.
4. Il y aura aussi une scène de Satyres, mais beaucoup moins grossière, à l'acte II (sc. II) de la *Comédie sans comédie* de Quinault.
5. T. VII, p. 328.
6. *Contemporains de Molière*, t. I, p. XXVIII. L'*Amaryllis* de du Ryer n'a aucun rapport avec celle de Tristan.
7. *Loc. cit.*
8. *Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 9230 ; *Journal du Th. fr.*, t. II, p. 995.
9. *Ibid.*, p. 1079.

13 avril 1662, c'est-à-dire un an après la date où nous croyons que fut reprise *Amaryllis* ; ensuite, la seconde affiche se termine par ces vers :

Nous vous dirons bonsoir la rose
Par l'admirable *Sot vengé*,

et tout nous porte à croire que la petite comédie de Raymond Poisson, *Lubin ou le Sot vengé*, imprimée en 1661, a bien été représentée cette année-là même, et non dès 1652, comme on l'a dit pour en faire coïncider les représentations avec celles d'*Amaryllis* [1] : autrement il faudrait admettre qu'après le *Sot vengé* Poisson fût resté neuf ans sans écrire, quand ses autres comédies se succéderont régulièrement à partir de 1662 ; de plus, Poisson dit dans la *Dédicace* de *Lubin* à M. *** qu'il a joué lui-même sa pièce « devant le plus grand roi de la terre » ; sans compter que cette phrase s'applique beaucoup mieux à Louis XIV en 1661 qu'en 1652, il n'est pas sûr du tout, quoi qu'on ait dit, que Poisson fût à l'Hôtel de Bourgogne dès 1652, puisqu'il nous apprend lui-même dans une pièce de vers à Colbert [2] qu'en 1654 il lui naquit à Toulon un fils, qui eut pour parrain le frère du grand ministre ; ajoutons que le prix de 15 sous, qu'indique pour le parterre une des affiches, est le même que Boileau indiquera pour les représentations d'*Attila*, et il est plus vraisemblable que ce prix n'ait pas varié de 1661 à 1667 que de 1652 à 1667 ; enfin, ce qui achève de nous convaincre que les affiches de Villiers ont bien été écrites pour une reprise d'*Amaryllis* en 1661, c'est la publication dans cette même année d'une édition in-12 de la pastorale de Rotrou et de Tristan, imprimée à Rouen, et mise en vente à Paris, chez Guillaume de Luyne [3], et peut-être, s'il faut s'en rapporter à une phrase assez embarrassée de Mouhy [4], d'une autre édition in-12 d'*Amaryllis*, chez Antoine de Sommaville et Aug. Courbé.

1. Le *Privilège* pourrait peut-être nous éclairer ; mais l'édition originale de *Lubin* est introuvable.

2. *Les Œuvres de M. Poisson*, La Haye, chez Abraham Trojel, 1680.

3. « La *Célimène*, comédie de Rotrou, accommodée au théâtre sous le titre d'*Amaryllis*, pastorale, imprimée à Rouen, et se vend à Paris, chez Guillaume de Luyne, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Justice, 1661 », sans *Privilège*, ni *Achevé d'imprimer*. Cette édition se trouve à la Bibliothèque nationale.

4. *Journal du Th. fr.*, t. VII, *Dict. des Pièces*, p. 81 (*Bibl. nat.*, *manuscr.*, *f. fr.*, n° 9235). — Brunet signale, à l'article *Rotrou*, une jolie petite édition in-12 de « l'*Amaryllis*, pastorale de Rotrou, jouxte la copie impr. à Paris chez Antoine de Sommaville, 1654 », qui serait sortie des presses de Fr. Foppens à Bruxelles.

CHAPITRE VIII

LE PARASITE

COMÉDIE

Amaryllis compte à peine dans les œuvres de Tristan. L'auteur de la *Mariamne* et de *la Mort de Sénèque* n'attachait guère plus d'importance à sa comédie du *Parasite*; il ne considérait ce « poème tout burlesque » que comme un « petit divertissement », et il allait jusqu'à en dire, en le dédiant au duc de Chaulnes : « Cette production d'esprit est de si peu de conséquence qu'il n'importe guère qu'elle périsse ». C'est à peu près sur le même ton que nous entendrons Racine parler de sa comédie des *Plaideurs*; il ne la considérera que comme un simple « amusement », et il ajoutera qu'il n'attend point « un grand honneur d'avoir assez longtemps réjoui le monde [1] ». La postérité n'a point regardé avec ce dédain son étincelante comédie, et le prix en est même d'autant plus grand à nos yeux que ces trois petits actes nous révèlent un côté tout nouveau du génie de Racine. Il en est de même, toute proportion gardée, pour le *Parasite* de Tristan : cette comédie spirituelle nous montre que le poète, pour avoir écrit des tragédies « graves et sérieuses », n'en était pas moins de ces « génies capables de s'accommoder à toutes sortes de sujets, et qui se relâchent quelquefois à traiter agréablement les choses les plus populaires, après avoir longtemps travaillé sur des matières héroïques [2] ». *Le Parasite* tient donc dans l'œuvre de Tristan la même place que *les Plaideurs* dans l'œuvre de Racine.

Et le *Parasite* est aux *Plaideurs* à peu près ce que *Mariamne* et *Osman* sont à *Andromaque* et à *Bajazet*; car, chose curieuse, les deux comédies ont entre elles comme un air de famille : ce sont deux bouffonneries, dans le goût de la comédie antique, où les deux poètes se soucient également peu de la vraisemblance, et où ils s'essaient moins à tracer des portraits qu'ils ne s'amusent à faire des caricatures; Tristan reprend simplement les types de convention de la

1. *Au Lecteur.*
2. *Le Parasite, l'Imprimeur à qui lit.*

vieille comédie, et Racine avait destiné d'abord sa pièce aux Italiens, « comme une chose qui leur appartenait de plein droit [1] »; enfin, si *les Plaideurs* doivent surtout à la piquante fantaisie du dialogue leur succès durable, c'est aussi par les qualités du style que *le Parasite*, survivant aux œuvres de la même école, s'est maintenu au répertoire durant presque tout le XVIIe siècle, et qu'il mérite aujourd'hui encore de ne pas être tout à fait oublié.

Il n'y a d'ailleurs aucun rapport entre l'action du *Parasite* et celle des *Plaideurs* [2], comme va le montrer une analyse aussi rapide que possible de la comédie de Tristan.

Lucinde, fille d'une riche bourgeoise parisienne, s'est éprise, dans l'Orléanais, chez sa tante, du jeune Lysandre, fils de Lucile, prévôt de la maréchaussée pour la généralité d'Orléans; aussi est-elle au désespoir du projet qu'a formé Manille, sa mère, de la marier sans retard au Capitan. Pour rompre ce dessein, elle a recours à un stratagème, qu'elle mène avec l'aide du parasite Fripesauce et de la nourrice Phénice. Depuis près de vingt ans, Manille, qui habitait alors Marseille, a perdu son mari, Alcidor, et son fils, Sillare, qui ont été pris sur mer par des Turcs, et conduits « en Alger »; Sillare n'avait pas deux ans quand il a été enlevé par les corsaires : comment sa mère pourrait-elle le reconnaître, s'il se présentait devant elle? Que Lysandre, qui vient d'arriver à Paris, se déguise donc en forçat et se fasse passer auprès de Manille, qui ne l'a jamais vu, pour le fils qu'elle a perdu; une fois introduit dans la place, il fera d'abord différer le mariage projeté pour Lucinde; ensuite on agira d'après les circonstances. Le plan est bien conçu; mais Fripesauce, entraîné par le valet du Capitan au cabaret, se laisse tirer les vers du nez, et voilà Matamore, déjà rebuté par Lucinde, instruit de tout le complot organisé contre lui. Le faux Sillare est amené à Manille, qui se laisse duper par l'imposteur, et se console de la mort d'Alcidor, qu'il

1. *Au Lecteur* : « Le juge qui saute par les fenêtres, le chien criminel, et les larmes de sa famille, me semblaient autant d'incidents dignes de la gravité de Scaramouche ».

2. Cependant les deux comédies ont à peu près la même ouverture : la servante de Lucinde, Phénice, commence *le Parasite* par un monologue, dans lequel elle se plaint que son amoureuse maîtresse ne la laisse pas dormir :

> Elle est à babiller du soir jusqu'au matin....
> L'on dit et l'on redit cent fois la même chose;
> On se souvient de tout, et l'on en vient troubler
> Celles qui du sommeil se sentent accabler.....
> J'en aurai ce matin les yeux tout endormis.

C'est par des plaintes à peu près semblables que se termine le célèbre monologue de Petit Jean, qui commence *les Plaideurs*; mais la rencontre est purement fortuite, car Racine s'est inspiré là d'Aristophane et non de Tristan.

lui annonce, en embrassant son prétendu fils. Mais au moment où tout le monde vient de rentrer dans la maison, Lysandre, retenu un instant par Fripesauce devant la porte, est surpris et reconnu malgré son déguisement par son propre père, venu à Paris pour un procès. Il paie effrontément d'audace, soutient avec aplomb son personnage, et jure qu'il n'a jamais vu Lucile. Phénice, qui descend, renvoie prudemment le jeune homme, et accable d'injures le vieillard; tandis qu'ils se querellent, le Capitan survient, qui embrasse naturellement le parti de Phénice; au vacarme qu'ils font devant la porte, Manille accourt, et ne trouve plus que le Capitan, car le prévôt est allé chercher main-forte. Elle reproche vertement à Matamore d'avoir mis flamberge au vent contre un vieillard désarmé; le Capitan veut la désabuser du faux Sillare; mais Manille le prend mal, et lui signifie que sa fille n'est plus à marier. Le Capitan jure qu'il démasquera son rival, et son valet Cascaret ne tarde pas à lui en fournir le moyen : puisque Lucinde a suscité un faux Sillare, que le Capitan suscite un faux Alcidor; justement à son hôtellerie [1] vient d'arriver un vieillard étranger, qui a tout à fait l'air de l'emploi qu'on veut lui faire tenir; on lui propose l'affaire moyennant vingt écus d'or; le vieillard accepte, et va jouer le rôle d'autant plus au naturel que, sans que le Capitan s'en doute, il n'est autre qu'Alcidor en personne [2]. Manille est d'abord en défiance; mais, comme Ulysse à Pénélope, le vieillard lui donne des détails qui ne lui permettent plus de douter : c'est bien Alcidor qui est devant elle, et elle apprend de lui que leur fils est mort; le prétendu Sillare n'est donc qu'un imposteur. Tandis qu'Alcidor va requérir la force armée pour l'arrêter, Manille par ses menaces obtient les aveux du parasite, qu'elle chasse. Le Capitan promet à Fripesauce, désolé, de le rétablir dans la maison dès qu'il aura épousé : il est sûr d'être agréé, maintenant qu'il a introduit dans la place un complice. Aussi, grande est sa surprise quand celui qu'il croit toujours un faux Alcidor, se moque de lui et refuse de le recevoir. Cependant Lucile revient avec des archers pour s'emparer de son garnement de fils; mais tout le ressentiment de ce bon père tombe à la nouvelle, à lui donnée par Fripesauce, que Lysandre, décou-

1. Il loge au *Lion d'or*,
voulant avoir
Un lion pour enseigne en son hôtellerie (II, II).

Il est aussi question de l'hôtellerie du *Lion d'or* dans *l'Amant indiscret* de Quinault (III, VIII), représenté peu après *le Parasite*.

2. On voit que Quinault s'est souvenu de la comédie de son maître au dénoûment de sa *Mère coquette*.

vert par les parents de Lucinde, a été mis « dans la Conciergerie », et va être pendu « comme corrupteur d'une fille bien née ». Le bonhomme s'attendrit : du moment que Manille et sa fille sont honnêtes et qu'elles ont quelque fortune, tout pourrait s'arranger peut-être ; Alcidor s'adoucit de son côté, sur l'assurance que Lucile possède d'assez grands biens. Proposé comme une solution par Fripesauce, le mariage des jeunes gens est conclu, et, pour que tout le monde soit content, Manille donne les clefs de la cave au parasite,

Qui va jusquà demain boire à toute la troupe !

Cette exacte analyse permet de voir que *le Parasite* ne manque pas d'intérêt, et que la pièce, comme le reconnaît M. V. Fournel [1], « est d'une bonne intrigue, d'un développement heureux et abondant, et d'une marche aisée ». Ajoutons que le dénoûment en est ingénieux, puisque c'est dans l'emportement même de leur colère que les deux pères sont amenés à déclarer quelle est leur fortune, déclaration qui produit aussitôt une péripétie plaisante, changeant, comme dit le *Menteur*, « la tempête en bonace [2] ».

Nous ne prétendons pas nier pourtant que le *Parasite* ait des défauts : il est certain que l'exposition, qui prend deux actes entiers, est lourde et pénible ; que le personnage de Périante, ami de Lysandre, purement protatique [3], est complètement inutile à l'action ; que le stratagème imaginé par Lucinde est bien cruel pour Manille, dont l'affliction ne pourra manquer d'être grande, quand elle apprendra que celui qu'on avait présenté à sa tendresse comme son fils est un imposteur, et que le véritable Sillare est mort ; enfin cette même Lucinde, qui craint si peu de jouer avec la douleur de sa mère, est franchement indécente quand elle se laisse caresser par son amant

1. *Contemporains de Molière*, t. III, p. 7, et *Le Théâtre au XVIIe siècle, la Comédie* (1893), p. 62.

2. II, v. — Alcidor jure que sa fureur n'épargnera rien pour tirer vengeance du ravisseur de sa fille (V, vi) :

Je n'ai qu'une maison, mais elle sautera,
Et quelque arpent de terre, et quelque arpent de vigne.

A quoi Lucile répond, avec une colère non moins grande, qu'il dépensera tout ce qu'il possède, plutôt que de laisser condamner son fils :

J'ai sur les bords du Loir, en un assez beau lieu,
Un colombier, qui vaut trois mille francs de rente,
Et quelque autre à la ville ; et, de plus, je me vante
D'avoir quelques deniers dedans mon coffre-fort,
Qui pourront exempter Lysandre de la mort.

3. II, ii et iii.

sous les yeux mêmes de Manille abusée [1]. Mais il est juste de dire aussi que beaucoup de choses qui nous choquent aujourd'hui dans *le Parasite* ne pouvaient choquer en 1653 ; par exemple des événements nous paraissent tout à fait invraisemblables, qui ne l'étaient pas au XVIIe siècle, et des conventions étaient encore respectées au théâtre, qui n'y seraient plus supportées de nos jours. Ainsi l'enlèvement par les corsaires ne semblait pas alors comme aujourd'hui une intrigue démodée, empruntée à la comédie antique; en se servant de ce procédé commode pour dénouer *le Parasite* et *l'Avare*, Tristan et Molière employaient un moyen dramatique qui était encore de leur temps fondé sur la réalité des choses; écoutons plutôt Mascarille dans *l'Etourdi* (IV, I) :

> C'est qu'en fait d'aventure il est très ordinaire
> De voir gens pris sur mer par quelque Turc corsaire,
> Puis être à leur famille à point nommé rendus,
> Après quinze ou vingt ans qu'on les a crus perdus ;
> Pour moi, j'ai vu déjà cent contes de la sorte.

Peut-être Mascarille exagère-t-il un peu quand il tient ces discours à Lélie, déguisé en Arménien pour abuser Truffaldin par un stratagème analogue à celui du *Parasite* ; cependant les deux exemples connus de saint Vincent de Paul et de Regnard suffiront ici pour établir que les sujets de Louis XIII et de Louis XIV ne devaient pas juger l'intrigue de la comédie de Tristan et certains dénoûments de Molière aussi dépourvus de vraisemblance qu'ils nous le paraissent aujourd'hui. D'autre part, il nous est difficile d'admettre que la reconnaissance de Manille et du faux Sillare, au lieu de se faire dans le logis de Manille, se fasse « devant la porte » de ce logis, c'est-à-dire en pleine rue. Mais n'était-ce point là le lieu conventionnel de la scène dans les comédies du temps? Les quatre derniers actes du *Menteur* ne se passent-ils pas sur la place Royale? N'est-ce pas dans la rue que se jouent *l'Etourdi*, *l'Ecole des Maris*, *l'Ecole des Femmes*, *le Mariage forcé*, *Amphitryon*, *les Fourberies de Scapin*? Dans la rue qu'au mépris du bon sens Perrin Dandin tient audience et juge le chien Citron au troisième acte des *Plaideurs*? Enfin, si Lysandre parle à son vieux père, qu'il trompe, avec une dureté et un manque de respect qui nous froissent [2], n'oublions pas que c'est là encore un

1. III, III.
2. III, IV.

souvenir de la comédie latine, de la comédie de Plaute en particulier, que ce ton est une autre convention, qui s'est maintenue longtemps au théâtre, que nous la trouvions déjà dans *le Menteur*, où Dorante ne témoigne aucune déférence à un père bon et respectable, et que nous en entendrons bien d'autres dans les œuvres de Regnard et de ses contemporains. Il est à remarquer d'ailleurs que, tout en se conformant à cette convention, comme le lui imposait l'intrigue même de sa pièce, puisqu'il fallait que Lucile fût irrité contre un fils coupable et irrespectueux, Tristan s'est efforcé d'atténuer, autant que faire se pouvait, l'inconvenance de la conduite de Lysandre : il s'est gardé de développer la scène du père et du fils ; il a écarté le jeune homme du théâtre pour qu'il n'entendît pas les grossières injures lancées par Phénice au vieillard [1] ; enfin il a pris soin de nous faire dépeindre par Manille la colère qu'a éprouvée le faux Sillare à voir de la maison son père menacé par le Capitan [2]. Ainsi donc la plupart des défauts et des invraisemblances que l'on pourrait relever dans *le Parasite* trouvent leur explication et leur excuse dans ce fait que, pour avoir transporté une comédie antique dans le Paris du XVIIe siècle, le poète n'en a pas moins cru devoir respecter les conventions de la comédie antique, comme le faisaient du reste en pareil cas ses contemporains dans leurs comédies hybrides.

Nous sommes, en effet, dans *le Parasite* en pleine convention, et nous y retrouvons quelques-uns des types consacrés de la vieille comédie : la Nourrice, le Capitan, le Parasite.

La nourrice, cette sœur aînée de la soubrette, avait tenu une place importante dans notre ancien théâtre comique [3]. Douée d'un caractère hardi et de l'esprit d'intrigue, c'était souvent elle qui menait l'action ; mais toujours elle l'égayait par ses propos agressifs et piquants, ordinairement salés et au besoin cyniques ; car elle était, tout comme le sera sa cadette,

Un peu trop forte en gueule et fort impertinente [4].

Pour avoir une idée complète du personnage, il suffit d'ailleurs de

1. III, v.
2. III, VII :

Mon fils, de chez les Turcs depuis peu revenu,
Encor que ce vieillard lui soit fort inconnu,
Voyant une action si lâche et si vilaine,
En est si fort ému qu'on le retient à peine.
Là-haut avec sa sœur je viens de l'enfermer.

3. M. V. FOURNEL, *Le Théâtre au XVIIe siècle, la Comédie*, p. 62.
4. *Tartuffe*, I, I.

nous rappeler qu'il était joué sous le masque par un homme, et que l'acteur Alison s'était fait une spécialité des rôles de vieilles nourrices, où le public ne s'était point lassé durant des années d'applaudir la bouffonnerie de son jeu. Mais Alison, fatigué de tenir toujours le même emploi, se mit, après *la Veuve*, à remplir d'autres personnages, et aussitôt la nourrice commença de se transformer au théâtre. Dès sa *Galerie du Palais* (1633), Corneille l'habille en suivante, et il nous explique dans l'*Examen* de cette comédie pourquoi il a renoncé à ce « personnage de nourrice, qui est de la vieille comédie, et que le manque d'actrices sur nos théâtres y avait conservé jusqu'alors ». Un peu moins mûre et plus fine que la nourrice, la suivante ou servante lui ressemble encore beaucoup, tellement même que la Phénice du *Parasite*, qualifiée de « servante » dans la liste des *Personnages*, peut toujours être appelée « nourrice » dans la pièce elle-même [1]. Ce personnage, intermédiaire entre la nourrice et la soubrette, mais plus voisin encore de la première que de la seconde, reproduit tous les défauts que l'on a vus dans la nourrice et dont la soubrette gardera une partie : complaisante à la jeunesse amoureuse, Phénice conduit et peut-être a imaginé le stratagème tramé contre Manille, sa maîtresse ; c'est une personne qui a le verbe haut, qui ne ménage point ses expressions, et qui, dans l'occasion, ne reculerait pas devant les voies de fait ; écoutons-la apostropher le vieux Lucile, qui lui a reproché de parler « en fille de berlan [2] » : les dictons populaires, les proverbes familiers, les locutions triviales se succèdent avec rapidité sur ses lèvres, et des injures elle passe avec aisance aux menaces :

Simulacre plâtré, antiquaille mouvante,
Squelette décharné, sépulture ambulante,...
Si, mais je dis bientôt, tu ne t'en vas plus loin,
Ton nez s'enrichira de quelque coup de poing!...
Abandonnez cet huis, et n'y revenez plus,
Ou sur l'étui chagrin de ce cerveau malade
J'irai bientôt verser un pot de marmelade.

Elle a d'ailleurs la bonté de lui expliquer de quel pot elle entend parler ; et elle s'apprête à ne guère mieux accueillir Alcidor, qui dérange, lui aussi, les projets de sa jeune maîtresse :

1. III, III.
2. III, V.

Il aura sur le corps marmite et crémaillère.
Il faut bien l'avertir qu'il ne soit pas si sot;
Il serait affublé d'un couvercle de pot;
Je lui ferais voler toutes les ustensiles [1];
Il ne marcherait plus qu'avecque des béquilles [2].

Mais malgré ses cris, malgré sa violence, Phénice est au demeurant la meilleure femme du monde : que tout s'arrange, que les deux vieillards unissent les amants, voilà notre nourrice apaisée et retournée; et, demandant pardon humblement à Lucile des injures qu'elle lui a prodiguées, elle prononce cette parole mémorable :

Les sages savent bien que les femmes sont folles [3].

Si la Nourrice a dû à l'acteur Alison sa longue popularité au théâtre, c'est à l'acteur Bellemore qu'il faut attribuer la vogue, plus grande encore, dont a joui si longtemps chez nous le personnage du Capitan; c'est Bellemore qui a sur la scène française acclimaté le *miles gloriosus* de Plaute, et il avait si bien incarné en lui le type de tous ces capitaines fanfarons aux noms formidables et sonores de Fracasse, Tranche-Montagne, Brisemur, Fierabras, Rodomont, qu'on avait fini par lui laisser celui du plus terrible et du plus ridicule d'entre eux, et par l'appeler communément le Capitan Matamore; il s'était si complètement identifié avec le personnage que les poètes le prenaient lui-même pour modèle dans les pièces qu'ils composaient [4] : « J'ai tâché, dit l'un d'eux, de peindre au naturel ce vivant Matamore du théâtre du Marais, cet original sans copie, ce personnage admirable, qui ravit également et les grands et le peuple, les doctes et les ignorants [5] ». Le nombre des ouvrages qui ont été inspirés par Bellemore est relativement très grand, et c'est pour lui sans doute que Tristan a introduit dans son *Parasite* le rôle du Capitan. Son Matamore est donc taillé sur le patron qui a servi pour tous les Matamores que

1. Ce mot a été longtemps des deux genres.
2. IV, VI.
3. V, VII.
4. On trouve, sinon peut-être les traits, du moins assurément le costume de Bellemore dans la curieuse gravure qui précède « *Le Capitan*, par un comédien de la troupe jalouse, à Paris, chez Antoine Robinot, marchand libraire, tenant sa boutique dans la grand salle du Palais et sur le Pont neuf, 1638 ». Ces six *Discours* en prose du Capitan et de son valet Trappola sont dédiés « *Aux braves du temps* ».
5. MARESCHAL, *Avertissement* du *Véritable Capitan Matamore*.

nous ont présentés Mareschal [1], Corneille, dont l'*Illusion comique* se maintint trente ans au répertoire [2], Desmarets de Saint-Sorlin, Rotrou [3], Scarron [4], Cyrano de Bergerac [5], d'autres encore [6]. Il y a cependant un côté du personnage que Tristan a laissé dans l'ombre; son Matamore ne remplit pas, comme celui de Corneille,

Les hommes de terreur et les femmes d'amour [7];

il a moins de confiance dans ses avantages physiques, et si, dans son dépit d'être chassé par Alcidor, il déclare qu'il n'a qu'à parler pour voir s'offrir à lui les plus riches partis [8], il est bien obligé de

1. « Le premier Capitan en vers qui a paru dans la scène française » est celui du *Railleur* de Mareschal, et le poète (*Avis au Lecteur* du *Railleur*, achevé d'imprimer le 30 novembre 1637) tient à bien établir que son Taillebras a précédé au théâtre le Matamore de *l'Illusion comique* et l'Artabaze des *Visionnaires*. Il annonce en même temps dans cet avertissement la représentation prochaine d'une adaptation du *Miles gloriosus* « sous le nom du *Capitan* ou du *Fanfaron* ». Jouée en effet presque aussitôt avec succès au Marais, sa nouvelle comédie ne sortit des presses de Toussainct Quinet qu'au commencement de 1640, dédiée au jeune comte de Vineuil, depuis trois ans prisonnier à la Bastille. Conformément à la distinction marquée par les libraires entre les pièces « représentées » et celles qu'on appelait « contrefaites », la comédie de Mareschal fut intitulée *Le « Véritable » Capitan Matamore ou le Miles gloriosus de Plaute*; en effet, le 1er mars 1639, avait été achevée d'imprimer chez Aug. Courbé, sans nom d'auteur ni sur le titre ni dans le *Privilège*, une pièce dédiée à M. d'Emanville et intitulée *Le Capitan, ou le Miles gloriosus, comédie de Plaute*, et Mareschal et Quinet tenaient à éviter une confusion. Mareschal se montre même assez irrité dans son *Avertissement* contre ce rival, qui s'obstine à cacher son nom, et dont la pièce lui a été attribuée par plusieurs personnes. Il note les différences qu'il y a entre les deux comédies, l'une imitée « servilement », la sienne simplement inspirée de Plaute, et dont l'action est transportée à Paris, dans la guerre qui dure encore entre la France et l'Espagne; l'une où l'on voit « un Pyrgopolinice plus badin que fanfaron », et la sienne dont le héros est la fidèle copie de Bellemore. Mareschal ne peut s'empêcher de reconnaître cependant que son rival anonyme « est habile homme », et il est certain que quelques parties de cette pièce mystérieuse sont remarquablement versifiées et très supérieures à l'œuvre de Mareschal. — Reproduisons, à titre de curiosité, l'indication du décor dans lequel se joua *le Véritable Capitan* : « On ouvre la toile qui couvre deux maisons, représentées par deux chambres, qui paraîtront au fond du théâtre, divisées par une tapisserie qui les sépare ».

2. M. V. Fournel remarque très justement que « le comte de Gormas, dans le *Cid*, est un vrai Capitan » (*Le Théâtre au XVIIe siècle, la Comédie*, p. 83).

3. *Clarice ou l'Amour constant* (1641).

4. *Les Boutades du Capitan Matamore et ses comédies* (1647). Contrairement à l'opinion de M. V. Fournel (*Contemporains de Molière*, t. III, p. 405), M. Morillot (*Scarron et le genre burlesque*, p. 285) admet, avec les frères Parfaict (t. VII, p. 23), que la petite pièce de Scarron a paru sur la scène.

5. *Le Pédant joué*, imprimé en 1654.

6. Saint-Amant a tracé une plaisante esquisse du Matamore dans son *Epître à M. le baron de Melay* (Ed. Livet, t. I, p. 338-353). J.-B. L'Hermite dans sa *Chute de Phaéton* (1639) a fait du dieu Mars un véritable Matamore, raillé par le dieu Mome (V, II).

7. *L'Illusion comique*, II, II.

8. V, IV.

reconnaître dès le début de la pièce que l'impression qu'il a faite sur le cœur de Lucinde n'est pas favorable [1]. Mais, moins fat, il n'est pas moins fanfaron ; c'est toujours

> ..... ce Capitan, qui fait trembler la terre,
> Et qui parle si haut qu'il semble d'un tonnerre ;

il a été jeté dans le même moule que les autres : plein de vanité et de jactance, parlant toujours des gens, qu'il n'a point à son service, et des exploits, qu'il n'a point accomplis, il se figure qu'il ne peut regarder un vulgaire mortel sans le faire trembler de frayeur ; il est toujours prêt à tout casser, à tout pourfendre, à tout tuer ; mais à la moindre résistance il prend peur, et s'excuse, ou décampe. Il menace le vieux Lucile de lui trancher « la nuque et le gosier » :

> Dites votre *in manus ;*

« Holà ! proteste le vieillard, savez-vous que je suis prévôt ? »

> Comment ? prévôt de salle ?

répond notre brave, aussitôt radouci :

> Monsieur, excusez-moi : je vous dois tout honneur ;
> Commandez, s'il vous plaît, à votre serviteur [2].

Mais c'est surtout en face de son jeune rival Lysandre que le Capitan se montre amusant et par l'emphase de ses rodomontades et par son ingéniosité à esquiver le combat :

> Je le ferai sauter jusqu'au cinquième ciel...
> Il n'est point de David pour un tel Goliath.

CASCARET.

> Monsieur, si c'était lui qu'amène Fripesauce ?

LE CAPITAN.

> Il apprendrait bientôt à quel point je me chausse.

LYSANDRE.

> Nous le voyons fort bien ; ce n'est qu'à douze points.

1. I, v :

> Je n'ai pu jusqu'ici gagner son amitié.

2. III, vi.

LE CAPITAN.

Si l'on ne m'a trompé, c'est à quatorze au moins.

LYSANDRE.

Montrez-nous les talons ; vite, que l'on détale !

LE CAPITAN.

Le tout est de bon cuir, de la Botte Royale.

LYSANDRE.

Je dis que sans tarder vous délogiez d'ici ;
Passez, et promptement.

LE CAPITAN.

J'allais passer aussi [1].

Et, comme Lysandre insiste pour qu'il tire son épée, Matamore lui répond par ce vers d'un excellent comique :

Elle se rouillerait, car il s'en va pleuvoir.

Furieux d'avoir été démasqué par Lysandre, il cherche noise au Parasite, qui est resté pour le railler ; « Lysandre ! » appelle Fripesauce, et cet appel suffit pour mettre en déroute l'intrépide Matamore :

Oh ! comme il fuit !
Au seul nom de Lysandre il détale bien vite ;
Jamais lièvre lancé n'éloigna mieux son gîte.
Cascaret, au logis as-tu du linge prêt ?
On prend la pleurésie en sueur comme il est.

En somme, Tristan, tout en respectant le caractère consacré du Capitan, s'est attaché à le rapprocher de la réalité : il ne lui a pas donné, comme Scarron, « une grandeur fantastique [2] », il n'a pas exagéré sa pusillanimité autant que Bergerac, dont le Châteaufort est roué de coups six fois de suite en scène par le paysan Gareau [3] ; moins invraisemblable, le personnage n'en est que plus comique. Emile Augier l'avait bien compris, qui a plus encore rapproché de la réalité son Annibal dans *l'Aventurière* [4].

1. II, v.
2. M. Moriliot, *Op. cit.*, p. 286.
3. *Le Pédant joué*, II, ii.
4. V. Fournel a fait une intéressante étude sur le Capitan (*Le Théâtre au XVIIe siècle, la Comédie*, p. 80-99). Il remarque qu'au XVIIe siècle, depuis *le Parasite*, « on ne le

Le Parasite se rencontre beaucoup moins fréquemment dans la comédie française que le Capitan. Ce personnage, qui égaie tant de pièces de Plaute et de Térence, et dont la présence sur la scène latine était si bien expliquée par les mœurs romaines [1], n'avait pas, comme l'autre, de nombreux originaux dans la société moderne; aussi ne s'est-il pas acclimaté comme lui sur notre théâtre; il ne s'y était montré avant 1653 que de loin en loin, toujours au second plan, et sans grand succès [2]. La comédie de Tristan est la première — et la seule au XVIIe siècle — où ce rôle ait pris une grande importance.

Le Parasite venait du reste à son heure : Plaute et Térence avaient alors la vogue, le public ayant fini par se familiariser avec les types de leur théâtre le plus opposés à nos mœurs, grâce à de nombreuses imitations de leurs œuvres représentées à l'Hôtel de Bourgogne et au Marais, grâce aux traductions, fort lues, que venaient de faire paraître Le Maître de Saci (1647) et l'abbé de Marolles (1648); et surtout le souvenir était encore très vivant du fameux parasite Pierre de Montmaur, professeur de grec au Collège Royal, mort le 23 mars 1650 [3], contre lequel Ménage, Balzac, Sarrasin, d'Alibray, Adrien de Valois, Colletet, Maleville, Saint-Amant, etc., avaient décoché tant d'épigrammes et de satires [4]; on saisissait dans la comédie de Tristan des allusions à Montmaur, qui provoquaient le rire des spectateurs [5]; si bien qu'un éclatant succès justifia le développement exceptionnel qu'avait donné le poète au rôle du Parasite.

retrouve plus que de loin en loin, s'effaçant de plus en plus, s'évaporant en ombre ». Le Capitan a reparu récemment sur la scène, le 27 octobre 1886, dans *M. Scapin*, de M. Richepin, où ce grand coquin d'Esplandias, un ancien galérien, fait assaut de vantardise avec Scapin.

1. Sénèque (*Ep.*, 27, 7) peint spirituellement le Parasite en trois mots : « Divitum *arrosor*, et, quod sequitur, *arrisor*, et, quod sæpe duobus his adjunctum est, *derisor* ».

2. Il avait même ennuyé dans les *Captifs* de Rotrou (1638), et l'abbé d'Aubignac nous en explique très bien la cause (*Pratique du Th.*, liv. IV, chap. VI, éd. de 1657, p. 435) : « L'écornifleur des *Captifs* de Plaute chez Rotrou, qui ne parle que de manger, et qui pouvait bien autrefois divertir les sénateurs de Rome, nous a paru sur le théâtre comme un gourmand insupportable, parce que nous n'avons plus de telles gens, et que nous mettons la débauche de table à boire, et non pas à manger; encore faut-il y mêler les chansons et les galanteries ».

3. Voir notre livre *De Petro Monmauro, graecarum litterarum professore regio, et ejus obtrectatoribus.*

4. Tristan lui-même, qui n'a jamais écrit de satire, a rimé une épigramme contre Montmaur (*Vers héroïques*, p. 306, *Pour un Parasite*). La pointe en est la même que celle d'une épigramme de Maleville (*Menagiana*, 2e éd., 1694, p. 293).

5. C'est ainsi que le vers (I, v) :

Mais ne dinez-vous point ? voilà midi sonné,

est un souvenir évident du quatrain placé sous l'estampe qui précède le poème latin de Feramus contre Montmaur :

Scilicet impransus duodenam suspicit horam ! etc.

Aujourd'hui que le piquant des allusions s'est émoussé, et que, d'autre part, notre comédie, franchement nationale, s'est complètement détachée de la comédie antique, nous avons peine à comprendre que ce soit surtout ce personnage de Fripesauce qui ait fait réussir une pièce qui avait tant d'autres qualités, car nous le jugeons avec la même sévérité que M. V. Fournel : « Le rôle du Parasite, masque et non figure, est d'une exagération grotesque, monotone et banale [1] » ; ce comique, qui consiste tout entier dans la peinture de la gloutonnerie d'un homme affamé, nous paraît pesant et vulgaire, et l'uniformité de la plaisanterie nous fatigue. Il est juste de dire pourtant que tout le monde ne partage pas ce sentiment et ne dédaigne pas ce genre de comique ; en effet, Léris écrivait dans son *Dict. des Th.*, cent ans après la première représentation du *Parasite* : « Il est extraordinaire qu'aucun auteur n'ait depuis traité ce sujet, qui paraît si propre au théâtre [2] », et, chaque fois qu'est joué le *Gringoire* de Th. de Banville, nous voyons la longue scène où le poète famélique fait honneur à un repas plantureux exciter les éclats de rire de la salle. D'ailleurs, une fois le personnage admis, nous nous plaisons à reconnaître que dans cette bouffonnerie à outrance Tristan a montré, à défaut de l'observation que ne comportait guère le sujet, beaucoup de fantaisie, de verve et de gaieté.

Voulez-vous connaître Fripesauce ? Ecoutez ce portrait qu'en fait Périante :

C'est ce ventre affamé, dont tu m'as dit merveilles,
Qui s'altère toujours en vidant les bouteilles,
Qui pourrait avaler un bœuf en un repas,
Et qui pour tout cela ne se soûlerait pas [3].

1. *Les Contemporains de Molière*, t. III, p. 8.

2. Il n'a été remis sur la scène qu'en 1860, par M. Pailleron. Son *Parasite*, comédie antique en un acte, en vers, paraît s'inspirer d'ailleurs du *Parasite* de Tristan. De même que, dans la pièce de Tristan, Lysandre se présentait à Manille sous le nom et le costume de son fils Sillare, jadis enlevé par des corsaires, de même, dans la pièce de M Pailleron, le parasite Eaque se présente à la belle Myrrhine sous le nom et le costume de Philon, son époux, marchand qui a pris la mer le jour même de ses noces, et dont jamais, depuis cinq ans, la jeune femme n'a reçu de nouvelles. La reconnaissance de Myrrhine et du faux Philon offre quelque ressemblance avec celle de Manille et d'Alcidor. Enfin les deux comédies se terminent par un cri de joie gourmande du Parasite, qui, ici, s'étant entremis pour le mariage de Lucinde et de Lysandre, a reçu de Manille les clefs de la cave, et là, ayant donné au jeune amant de Myrrhine un avis bien doux à un cœur amoureux, s'est entendu dire par lui :

Désormais chaque jour à dîner je t'invite.

3. II, II.

Notre parasite se reconnaîtrait lui-même au signalement, lui qui nous a dit cyniquement dans un vers original :

Ma bouche à mon réveil s'ouvre devant mes yeux [1].

Et tel Périante nous l'a dépeint, tel il se montrera à nous durant les cinq actes, car il est presque constamment en scène. Bien qu'il soit à peu près inutile à l'action, dans laquelle il pourrait être remplacé par le premier valet venu, Fripesauce est bien le personnage le plus important de la comédie à laquelle il a donné son nom. L'auteur a présenté les divers incidents de sa pièce de telle façon qu'ils semblent tous avoir pour but de mettre en plein jour l'insatiable voracité qui caractérise le Parasite. Voyez l'exposition : c'est Fripesauce que Phénice charge de porter un billet à Lysandre de la part de Lucinde, et elle lui explique longuement le stratagème imaginé pour abuser Manille ; mais ce récit nous occupe beaucoup moins que le curieux jeu de scène trouvé par Tristan ; Phénice tient devant Fripesauce un plat, qu'elle ne découvrira qu'après lui avoir fait entendre tout ce qu'il doit savoir :

Tu dois ouvrir l'oreille avant qu'ouvrir la bouche [2] ;

les lazzi du glouton, ses tentatives pour s'emparer du plat, coupent et animent si bien l'exposition que nous nous intéressons plus, assurément, au commissionnaire qu'à la commission, et que déjà le Parasite s'est placé au premier plan de la comédie. Mais la ruse est dévoilée ; la liberté de Lysandre est menacée ; nous voilà en pleine crise : sous quelle impression va nous laisser le quatrième acte ? La toile tombera-t-elle sur l'arrestation de Lysandre et sur la douleur de Lucinde ? Non, mais sur l'infortune de Fripesauce, contre lequel Manille indignée a prononcé cet arrêt terrible :

Tu ne sauceras plus ton pain dans ma marmite [3],

sur le monologue, d'un accent et d'une ampleur presque tragiques, dans lequel s'exhale le désespoir du Parasite :

Après m'être brûlé le nez en la cuisine,
Avoir mis tout en train pour la fête voisine,
Apprêté tant de mets pour faire un bon repas,

1. I, III.
2. I, IV.
3. IV, VI.

Par l'ordre des démons je n'en mangerai pas...
Adieu, bœuf de poitrine et cimier agréable;
Adieu, beau mouton gras au goût si délectable;
Adieu, cochons rôtis; adieu, chapons bardés;
Adieu, petits dindons, tant bardés que lardés;
Adieu, levrauts, perdrix, et pigeonneaux en pâte,
Dont un diable incarné ne veut pas que je tâte!
Adieu, tarte à la crème; adieu, pouplain sucré [1];
Puissiez-vous étrangler ceux qui m'en ont sevré!

Et de l'emprisonnement de Lysandre nous ne serons même instruits plus tard que par les regrets, d'une nature très spéciale, qu'il cause à Fripesauce, tout attendri au souvenir des bons repas que le jeune homme lui offrait

Tantôt aux Deux Faisans [2], tantôt à la Croix-Blanche [3],
Au Broc, à la Bastille [4], à la Cage [5], au Dauphin [6],
A la Table Roland [7], à la Pomme de Pin [8],
A saint Roch [9], au Poirier, et dans la Madeleine [10],
D'où je ne sortais point qu'avec la panse pleine!
Mais nous étions traités encor d'autre façon,
Quand nous allions chez Guille [11], ou bien chez Meneçon [12],

1. Scarron écrit *poupelin* (*Virg.*, I).

2. *Les Deux Faisans* étaient fréquentés par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne (La Fizelière, *Vins à la mode et Cabarets au XVIIe siècle*, 1866, p. 62).

3. « Chapelle faisait de longs dîners à *la Croix-Blanche*, rue de la Savaterie » (*Id.*, p. 57), près du cimetière Saint-Jean.

4. « Près du Mail, on trouvait *la Bastille*, qui partageait avec *l'Ecu d'argent* une bonne et solide renommée » (*Id.*, p. 52).

5. « Proche Saint-Pierre des Arcis » (*Id.*, p. 65).

6. « A la porte du Châtelet » (*Id.*, p. 61).

7. « *La Table du valeureux Roland*, au Châtelet, où la tradition faisait asseoir le brave chevalier, entouré des douze pairs » (*Id.*, p. 67).

8. Le plus célèbre de tous ces cabarets, situé près du pont Notre-Dame, dans la Cité.

9. Sans doute chez la Guerbois.

10. *La Madeleine* et *la Pomme de Pin* sont mentionnées par Saint-Amant dans son ode sur les *Cabarets* (éd. Livet, t. I, p. 138-144). *La Madeleine* était au Pont-Neuf.

11. « Guille est nommé dans les *Mémoires* de l'abbé de Marolles parmi les meilleurs cuisiniers du temps » (*Note de M. V. Fournel*). Il avait une clientèle janséniste, et logeait dans la paroisse Saint-Merry (P. Rapin, *Hist. du Jansénisme*). Nous le trouverons plus tard chef des cuisines royales, et c'est lui qui recevra ce « soufflet de Compiègne » dont il est question dans la *XIIIe Provinciale* (1656).

12. « Chappuzeau, dans sa comédie du *Colin-Maillard* (sc. v), cite Meneçon ou Menesson au nombre des plus fameux traiteurs de Paris. Le *petit Paris* était le nom d'un cabaret ou plutôt d'une maison de traiteur, célèbre par sa cuisine, et qui se chargeait de préparer des repas pour le dehors, de *porter en ville* pour les noces et autres cérémonies. Il en est plusieurs fois question dans la *Folle Querelle* de Subligny. C'était probablement le nom de l'établissement à la tête duquel était placé Meneçon » (*Note de M. V. Fournel*).

Dans ce petit Paris où toute chose abonde,
Qu'on peut, comme le grand, nommer un petit monde!
Oh! le pauvre garçon! Le destin ne veut pas
Qu'il me donne jamais un malheureux repas [1].

Ainsi donc lui partout, toujours lui, dans cette comédie, qu'il remplit d'un bout à l'autre des souffrances, des regrets, des espérances et des joies de son estomac, renouvelant sans cesse, avec une inépuisable fécondité, sa pensée unique par la variété originale et comique de l'expression.

On a vu, par les derniers vers que nous avons cités, que Tristan avait cherché à moderniser le masque de son Parasite; il n'a pu en dissimuler complètement l'origine latine. Plus encore que le Capitan, pour nous, dont les mœurs sont toutes différentes de celles des anciens, pour nous, qui n'avons pas connu Pierre de Montmaur, Fripesauce semble voguer en pleine fantaisie, tandis que les autres personnages demeurent sur le terrain de la réalité; de là, dans le ton de la pièce, des disparates qui nous choquent; l'impression est analogue à celle que produirait un tableau où l'un de nos peintres se serait amusé à mêler à des figures parisiennes, dans le décor d'un salon bourgeois, la face blême de Pierrot ou la bosse de Polichinelle; et le rapprochement paraît d'autant plus surprenant dans la comédie de Tristan, Fripesauce y semble d'autant plus une caricature colossale, que les autres personnages, Manille, Lucinde, Alcidor, Lucile, Lysandre, y sont très exactement mesurés à la taille de l'homme et dessinés d'un crayon très respectueux de la vérité. Il y a même parmi eux une tête de vieillard et un portrait de jeune homme qui sont bien venus et assez intéressants pour retenir un moment notre attention.

Lucile ne fait guère que traverser le théâtre au troisième acte, et n'y reparaît que pour le dénoûment; son rôle ne compte pas beaucoup plus de cent vers, et cependant nous n'oublierons pas le visage, un instant entrevu, de ce vieillard sage et bon [2]. Lucile sait qu'il faut beaucoup pardonner à l'âge, que la jeunesse est chose légère, que la raison élit rarement domicile dans un cerveau de vingt ans, et que le mal n'est pas grand, après tout, si la tête est mauvaise, pourvu que le cœur soit bon. Aussi, quand son fils, sur-

1. V, I.
2. III, V :

Ma fille, je suis vieux, j'ai de l'expérience,
Et je sais ce que vaut la paix de conscience.

pris par lui sous un déguisement, refuse de le reconnaître et lui manque de respect, le Lucile de Tristan ne s'emporte point contre l'insolent, comme le Géronte de Corneille contre le Menteur; il lui dit simplement d'une voix affectueuse, dont l'accent devrait toucher le jeune homme :

Traite mieux qui te parle avec tant de douceur [1].

Mais indulgence n'est pas faiblesse; que Matamore se permette de le menacer, ce vieillard doux et sensible se redresse, se transfigure, et fièrement :

Tout beau, tout beau, Monsieur; ne querellez personne :
Nous sommes du métier, bien que ce poil grisonne [2].

Et puisque sa bonté n'a rien pu sur son écervelé de fils, qui va, tout l'indique, commettre quelque sottise grave, Lucile prend aussitôt avec décision un parti énergique. Quand serviraient les lettres de cachet, si ce n'est en pareil cas? Le prévôt revient donc, escorté de dix-huit archers, pour se saisir de Lysandre; mais, avant de faire esclandre, sa prudence l'invite à aller aux informations :

Prendre langue en ces cas est faire en homme habile [3].

Justement voici Fripesauce qui sort de la maison où s'est introduit Lysandre; Lucile l'interroge d'un ton d'autorité [4]; Fripesauce parle, et, par un revirement naturel et touchant, la juste colère du vieillard s'apaise à la seule nouvelle du danger que court son fils; ce tendre père a déjà oublié la faute, et ne songe plus qu'aux moyens de sauver le coupable :

O misérable fils!
Je venais pour te prendre, et je te trouve pris.
Je te voulais punir, lorsqu'une main plus rude
Corrige ton désordre et ton ingratitude.
Si faudra-t-il t'aider, et de tout mon pouvoir.
Mieux que toi, mieux que toi je ferai mon devoir.

1. III, IV.
2. III, VI.
3. V, V.
4. *Ibid.* :

Connais-tu ce bâton? Chante un autre ramage :
Je fais mettre souvent de tels oiseaux en cage.

Si Lysandre n'entourait pas de tendresse et de respect la vieillesse indulgente et aimable d'un tel père, il serait le plus ingrat des fils.

Nous pouvons d'ailleurs être rassurés à ce sujet : quand l'âge l'aura mûri, Lysandre sera digne de son père ; il a des défauts, que nous n'avons point dissimulés, mais il n'a pas de vices ; et si la fougue impétueuse de la jeunesse l'emporte à des écarts condamnables, il a de la jeunesse aussi tous ces sentiments généreux qui font qu'on l'aime malgré tout et qu'on lui pardonne toujours. Contraint par les circonstances de mentir à Manille et à son père, il en souffre, car il est naturellement franc et sincère : « Que veux-tu ? » dit-il à Fripesauce, qui s'impatiente d'être obligé de lui seriner son rôle :

Je ne sais point mentir. — Allez, vous l'apprendrez [1],

répond philosophiquement le parasite, qui connaît la vie, et qui sait que ses pénibles exigences finissent trop souvent par dépraver les natures les plus droites. L'excuse de Lysandre est d'ailleurs dans l'ardeur de sa passion, dans le désespoir que lui cause la seule pensée que sa chère Lucinde pourrait devenir la femme d'un autre. Lui annonce-t-on qu'elle va épouser le Capitan, il s'arrache les cheveux, et sa première idée est de se tuer ; puis il se dit avec raison qu'il vaut mieux tuer son rival :

Sans éclaircissement et sans plus de longueur,
Je m'en vais le chercher pour lui manger le cœur [2].

Et quelle joie quand il apprend que Lucinde ne lui est point infidèle ! Quelle ivresse, quand, sous le nom et le costume de son frère, il va pénétrer chez elle :

Le cœur me bat au sein ; je tremble, je frissonne...
Tu ne saurais penser l'état où je serai
Quand je verrai ma sœur, quand je l'embrasserai :
Je me sens tout ému, j'en ai déjà la fièvre,
Et mon âme s'apprête à passer sur ma lèvre [3].

L'aimable amoureux, en vérité ; malgré ses défauts, en dépit qu'il en ait, tout lecteur a pour Lysandre les yeux de Lucinde.

1. III, II.
2. II, II. — Ce trait se trouvait déjà dans *Osman* (II, IV) et dans les *Plaintes d'Acante* (str. LII) :

Et l'ayant terrassé, je lui mange le cœur.

On le trouve également dans la *Chute de Phaéton* de J.-B. L'Hermite (I, I).
3. III, II.

A tous les mérites que nous venons de signaler *le Parasite* joint d'autres mérites encore : « une versification franche et assez souple [1] », une langue quelque peu archaïque, mais saine et savoureuse, un dialogue plein de vivacité et d'esprit. Le calme affecté de Périante ne forme-t-il pas au second acte [2] un contraste bien plaisant avec le sincère, mais excessif désespoir de Lysandre, qui se croit trahi par Lucinde ?

LYSANDRE.

O malheureux voyage ! O fatale arrivée !

PÉRIANTE.

Une femme perdue, une autre est retrouvée...

LYSANDRE.

De ce fer à ses yeux je veux m'assassiner.

PÉRIANTE.

Mais plutôt sans la voir tu dois t'en retourner ;
Tu sais que tous les jours on peut prendre le coche.

Grâce à ce léger persiflage, la scène reste dans le ton de la comédie, dont sans cela elle risquait de s'écarter. Mais voici que paraît Fripesauce, que Lysandre croit complice de la perfidie de Lucinde, et la colère du jeune homme se tourne aussitôt contre lui :

Je te veux imprimer les marques de ma haine
Avec cent coups de pied.

FRIPESAUCE.

N'en prenez pas la peine.

PÉRIANTE.

Ah ! ne t'emporte point ainsi mal à propos.

LYSANDRE.

Nul ne m'empêchera de lui casser les os,
De lui rompre les bras jusques à l'omoplate,
Et les jambes encor : il sera cul-de-jatte ;
Je veux pocher ses yeux, je veux l'essoriller,
Le jeter à vau-l'eau, le bouillir, le griller.

1. M. V. Fournel, *Contemporains de Molière*, t. III, p. 7.
2. Sc. II.

PÉRIANTE.

Et puis après cela l'envoyer aux galères [1].

Mais Fripesauce remet à Lysandre une lettre de Lucinde, et le jeune homme, transporté de joie, saute au cou du Parasite :

Pardon, mon cher ami; de grâce, embrasse-moi.

FRIPESAUCE.

J'ai trop peu d'amitié, de mémoire et de foi [2].....

LYSANDRE.

Il faut par des effets supprimer nos paroles;
Tiens, tiens, pour t'apaiser voilà quatre pistoles!

FRIPESAUCE.

Quoi? pour tant de gros mots? Parlons de sens rassis;
A quatre francs la pièce il en faudrait bien six.

Les deux scènes sont écrites tout entières de ce style, et se lisent toujours avec plaisir, même après les scènes correspondantes des *Fourberies de Scapin* [3]. Un autre morceau encore du *Parasite* fait songer à Molière ; Alcidor, après vingt ans d'absence, revient frapper à sa porte, et est aussi mal reçu par les gens, qui ne le connaissent pas [4], que le sera Amphitryon par Mercure sous les traits de Sosie [5] :

ALCIDOR.

Holà!

FRIPESAUCE, *à la fenêtre.*

Qui heurte ainsi? quelque gueux d'importance :
Les pauvres d'aujourd'hui n'ont pas de patience.

ALCIDOR.

Ouvrez vite.

FRIPESAUCE.

Attendez que nous ôtions les plats :
Nous verrons si pour vous nous n'avons rien de gras.

1. II, III.
2. II, IV.
3. II, V-VII.
4. IV, III.
5. III, II.

ALCIDOR.

Ouvrez-moi seulement; gras ou maigre, il n'importe.

PHÉNICE.

Je pense que tu veux enfoncer notre porte;
Voyez comme ces gueux deviennent effrontés.

ALCIDOR.

Je ne suis point un gueux; ouvrez, dis-je, et sortez;
Regardez qui vous parle.

PHÉNICE.

O dieux! quelle impudence!

ALCIDOR.

J'ai plus d'autorité céans que l'on ne pense...

PHÉNICE.

Fripesauce, va donc chasser cet insensé.

ALCIDOR.

Vous pouvez vous tromper en tenant ce langage;
Manille en me voyant saura si je suis sage.

PHÉNICE.

Oh! comme en me parlant il a roulé les yeux!
Je n'aime point ces fous qui sont si furieux [1]!

FRIPESAUCE, *ouvrant la porte.*

Tu demandes Manille! Hé! que lui veux-tu dire?

1. Cfr. MOLIÈRE :

Eh bien, qu'est-ce? M'as-tu tout parcouru par ordre?
M'as-tu de tes gros yeux assez considéré?
Comme il les écarquille, et paraît effaré!
Si des regards on pouvait mordre,
Il m'aurait déjà déchiré.

Plaute disait simplement dans son *Amphitruo* (v. 1052) :

Quid me adspectas stolide?

Mais Rotrou avait développé ainsi cet hémistiche (*les Sosies*, IV, II) :

Eh bien! m'as-tu, stupide, assez considéré?
Si l'on mangeait des yeux, il m'aurait dévoré.

ALCIDOR.

D'agréables propos, dont tu ne dois pas rire.

FRIPESAUCE.

J'en ris à pleine gorge, et ne sais ce que c'est.

ALCIDOR.

Tu n'y trouveras pas tantôt ton intérêt;
Va, dis-lui seulement qu'Alcidor la demande.

FRIPESAUCE.

Fut-il jamais parlé d'impudence plus grande?
Ces propos à la fin me mettraient en courroux.

Assurément la scène de Tristan n'a ni la verve, ni l'ampleur de celle de Molière; mais elle est bien conduite, d'un comique franc et juste, et certainement elle paraîtrait encore agréable aujourd'hui au théâtre.

Multiplier ces citations serait aisé, mais inutile, car les frères Parfaict, généralement trop sévères pour Tristan, ont déjà rendu pleine justice au dialogue du *Parasite*, et même, contrairement à leurs habitudes, ils ont donné jusqu'à cinq longs extraits de cette comédie [1].

Le succès du *Parasite* fut très grand : la comédie de Tristan eut « l'honneur d'être représentée souvent dans le Louvre avec les mêmes applaudissements qu'elle avait reçus du public [2] », et elle se maintint au répertoire, à côté des comédies de Molière, jusqu'en 1683 [3]. Elle en était digne; car, bien qu'elle soit encore trop dans le goût des pièces burlesques qui étaient à la mode au temps de la Fronde, elle est déjà cependant au-dessus des comédies contemporaines; si le comique en rappelle encore parfois [4] le comique grossier et bas de *Jodelet* ou de *Don Japhet d'Arménie*, le plus souvent le ton s'élève, et le rire que provoque *le Parasite* est moins vulgaire et plus décent : du premier effort Tristan s'était haussé à un genre intermédiaire entre la farce de Scarron et la comédie de Molière. Sa pièce est certainement une des meilleures du recueil en trois volumes publié par V. Fournel sous ce titre : *Les Contemporains de Molière* (1875), et il est

1. T. VIII, p. 272 et suiv. — Nous avons tenu à citer ici d'autres passages.
2. *L'Imprimeur à qui lit.*
3. Les frères Parfaict (*loc. cit.*) disent « jusqu'en 1682 »; ils se trompent. Le *Registre* de La Grange établit qu'après la réunion des deux troupes *le Parasite* fut représenté le 23 mai et le 25 octobre 1681, le 2 juin 1682 et le 26 juillet 1683.
4. I, I et IV; III, V.

très regrettable que la mort, qui a frappé presque aussitôt le poète, ne lui ait pas laissé le temps de donner d'autres œuvres à la scène comique, car vraiment, comme l'a dit M. L. Duval, « Tristan annonçait pour son coup d'essai dans le genre comique le talent d'un maître [1] ».

1. *Esquisses marchoises*, Paris, 1879, p. 189. Telle est aussi l'opinion de M. V. Fournel (*Contemporains de Molière*, t. III, p. 7) : « Tristan, qui ne s'était jamais exercé que dans la tragédie, annonçait, pour son coup d'essai et son premier pas dans la carrière comique, un talent véritable, qui se fût sans doute développé et affermi par l'usage ». Serret est plus réservé sur les louanges, mais il reconnaît que *le Parasite* est « une œuvre de talent » (*Correspondant* du 25 avril 1870, p. 354.) — Nous ne disons rien ici des *Coups de l'Amour et de la Fortune*, ne pouvant prouver que cette pièce, fort médiocre d'ailleurs, soit, en partie, de Tristan.

TROISIÈME PARTIE

LIVRE II

LES POÉSIES LYRIQUES

LES AMOURS — LA LYRE — L'OFFICE DE LA SAINTE VIERGE VERS HÉROÏQUES

Il est permis de dire, que, dans un sens, l'éclatant et durable succès de sa première tragédie a fait du tort à Tristan. Il est resté aux yeux de ses contemporains et pour la postérité l'auteur de la *Mariamne*; que l'on veuille le critiquer ou le louer, c'est toujours la *Mariamne* que l'on cite à la suite de son nom, et l'on oublie trop ainsi qu'à côté du poète tragique acclamé il y avait en lui un poète comique estimable et un poète lyrique, qui, Malherbe mort, était en droit de ne redouter aucun de ses rivaux.

Pour remarquer la souplesse et la variété de son talent, il suffirait de faire la table des poésies diverses que Tristan a réunies dans ses *Amours*, sa *Lyre*, son *Office de la sainte Vierge* et ses *Vers héroïques*: on trouve de tout dans ces quatre volumes, stances, odes, chansons, madrigaux, sonnets, épigrammes, récits pour des ballets, prosopopées, tombeaux, consolations, prières, hymnes, morceaux épiques même; à l'exception de la satire, tous les genres qui avaient alors la vogue y sont représentés. Dans quelques-uns de ces genres Tristan s'est montré supérieur à ses contemporains; dans aucun, si ce n'est peut-être dans la chanson, il n'est indifférent.

Il serait certes intéressant d'étudier ses poésies dans l'ordre chronologique et de suivre ainsi le développement du talent du poète; malheureusement Tristan n'a pas respecté cet ordre dans la publication de ses recueils : on retrouve jusque dans les *Vers héroïques*, imprimés en 1648, des vers qui remontent évidemment à sa première jeunesse; qui nous dirait à quelle époque il a composé d'autres

pièces, très nombreuses, de la *Lyre*, de l'*Office de la Sainte Vierge*, et de ces mêmes *Vers héroïques*, qu'aucun détail ne permet de dater? Obligé donc de renoncer à montrer le progrès du talent lyrique de Tristan, nous allons étudier du moins les diverses faces de ce talent, et présenter successivement le poète érotique, le poète religieux, le poète burlesque, le poète héroïque.

Mais auparavant nous devons répéter ce que nous avons dit en abordant l'étude des tragédies de Tristan : dans la poésie lyrique, comme au théâtre, Tristan ne relève de personne et n'est disciple d'aucun maître. Sans doute, on rencontre dans ses poésies des imitations de Virgile [1], Horace [2], Juvénal [3], Pulex [4], de Villon [5], Jodelle [6], Ronsard [7], du Bellay [8], de d'Urfé [9], Théophile [10], Malherbe [11], Racan [12], de poètes italiens, comme Annibal Caro [13] et le Tasse [14]; sans doute, il paraît avoir aimé, d'une tendresse particulière, deux poètes beaux esprits, également faciles et précieux, Ovide et Marini, l'un et l'autre d'ailleurs fort à la mode pendant la première moitié du XVIIe siècle [15]. Mais précisément à cause de l'éclectisme de son goût, Tristan ne se rattache en réalité à aucune école; il n'est pas un élève attardé de

1. *Amours*, p. 142, *Le Naturel d'Amour*, et p. 64, *Le Désespoir*, *stances* :

Où l'unique salut est de n'en point attendre.

2. *Id.*, p. 150, *Serments d'Amour*.

3. *Vers héroïques*, p. 300, *Tombeau d'Alexandre le Grand*.

4. *Mélanges*, p. 127. *La Fortune de l'Hermaphrodite* est traduite d'une épigramme de Pulex. Mlle de Gournay en a laissé aussi une traduction, diffuse et faible (ABBÉ DE MAROLLES, *Tableaux du Temple des Muses*, 1655, p. 249).

5. *Amours*, p. 71, *Consolation à Idalie sur la mort d'un parent*.

6. *Mélanges*, p. 63, *A. S. A. R.*

7. *Amours*, p. 71, *Consolation à Idalie sur la mort d'un parent*.

8. L'*Epitaphe d'un petit chien* (*Amours*, p. 153) est traduite d'un distique latin de du Bellay. Maleville, Colletet et La Monnaye l'ont traduit également.

9. *Vers héroïques*, p. 301, *Prosopopée d'un amant maltraité de sa maîtresse*.

10. Comparer la *Peinture de l'Infante* (*Vers héroïques*, p. 71) avec la *Maison de Sylvie* de Théophile (*Ode* II, éd. elzévirienne, t. II, p. 197).

11. *Amours*, p. 63, *Le Désespoir*, *stances*; *Office de la sainte Vierge*, p. 563, *Memento, homo*. Tristan a fait l'éloge de Malherbe dans ses *Mélanges*, p. 120, *Stances à M. de Sainctot*.

12. Comparer le début de l'*Ode* qui précède la *Mariamne* au début d'une *Ode* de Racan (éd. Tenant de Latour, t. I, p. 171).

13. *Mélanges*, p. 78, *Sonnet*.

14. *Amours*, p. 164-165, *Plaintes d'Acante*.

15. Une feuille de novembre 1613, intercalée dans les *Lettres* de Malherbe (éd. Hachette, t. III, p. 363), porte : « Le feu roi (que Dieu absolve!) commanda que l'on réimprimât les *Métamorphoses d'Ovide* en belles et grandes lettres ». C'est dans Ovide que Tristan a pris le goût de ces longues énumérations si fréquentes dans ses œuvres, surtout dans l'*Orphée*.

Ronsard, il n'est point un imitateur fervent de Malherbe, il est lui-même, et Scarron l'en a loué[1].

Mais, quelque indépendant que soit un écrivain, il ne saurait échapper complètement à l'influence de son temps et de son milieu, et jamais exemple ne prouva mieux que celui des *Amours* que, pour juger une œuvre avec équité, il faut absolument la replacer dans son cadre. Si nous apprécions ces poésies érotiques, œuvres de la jeunesse de Tristan[2], sans nous rappeler la date à laquelle elles ont été composées, nous serons injustes pour les incontestables qualités du recueil, ne pouvant pardonner au poète un jargon ridicule et une préciosité insupportable ; nous hausserons les épaules à l'entendre appeler pompeusement sa maîtresse « un Soleil[3] », et les seins d'une femme « deux petits monts de lait[4] » ; nous serons promptement fatigués par la recherche du trait et de l'antithèse, des pointes et des jeux de mots. Mais le « Soleil » et les « monts de lait » étaient des expressions courantes de la langue poétique d'alors[5], et quant aux jeux de mots et aux pointes, il sont dans les *Amours* sensiblement plus rares que dans les recueils du temps : n'était-on pas à une époque « où les plus belles pensées ressemblaient à ces femmes qui n'osent paraître devant le monde qu'elles ne soient entièrement parées[6] »; où La Pinelière faisait rire aux dépens d'un pauvre sonnet, qui n'avait « non plus de pointe à la fin qu'au commencement[7] » ; où il fallait être un provincial arriéré comme Grenailles, ou un campagnard endurci comme d'Alibray, pour préférer aux pensées « recherchées » les pensées « naturelles[8] », et pour oser dire que « les trop grands rechercheurs de subtilités sont les plus grands ennemis qu'aient les Muses[9] » ? Si bien que les sonnets des *Amours*,

1. *Réponse à M. le comte de Saint-Aignan :*

Tristan, qui chante comme un ange
Quand il entonne une louange,
Et qui, pour bien éterniser,
Ne va point chez autrui puiser...

2. *Avertissement* des *Amours*.

3. P. 6, *La Négligence avantageuse* ; p. 26, *Le Vol trop hautain* ; p. 28, *L'Absence ennuyeuse* ; p. 38, *Pour la belle éclairée* ; p. 86, *L'Absence de Philis* ; p. 125, *Le Triomphe d'Iris* ; p. 130, *Pour une beauté qui sait parfaitement peindre* ; p. 173, *Plaintes d'Acante*, etc.

4. L'expression est assez fréquente chez Tristan ; il sera même question des « deux montagnes de neige » de sainte Agathe dans *l'Office de la Vierge* (p. 486) !

5. « Je ne puis dire combien de variations — ni quelles variations — les personnages de Hardy font sur ce thème » (M. Rigal, *Alex. Hardy*, p. 621).

6. D'Alibray, *La Musette* (1646), avertissement *A Tircis*.

7. *Le Parnasse*, 1635, p. 76.

8. Grenailles, *Préface* de *l'Innocent malheureux* (1639).

9. *Avertissement* en tête de la traduction de *l'Aminte du Tasse* (1632). D'Alibray condamne encore les pointes, surtout dans la tragédie il est vrai, dans la *Préface* du *Torrismond du Tasse* (1636).

qui nous choquent aujourd'hui par leur préciosité, ne semblèrent point au contraire assez précieux aux contemporains de Tristan[1]. Loin donc d'imputer au poète à crime irrémissible l'afféterie qui gâte encore trop souvent ses vers d'amour, il faut lui tenir compte d'avoir, dans une certaine mesure, réagi contre les tendances et le faux goût de son temps. Si, ouvrant *les Amours*, nous voyons qu'ils commencent ainsi :

> Je n'écris point ici l'embrasement de Troie,
> Ses larmes, ses soupirs.....
> J'y dépeins seulement les pleurs dont je me noie,
> Le feu qui me consume[2],

ne refermons pas le livre aussitôt; disons-nous que cette phraséologie démodée recouvre peut-être un sentiment sincère; rappelons-nous que le Pyrrhus de Racine, pourtant bien « vraiment épris », parlera parfois encore le même langage :

> Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie,
> Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
> Brûlé de plus de feux que je n'en allumai[3];

ayons le courage de poursuivre la lecture des *Amours*, et nous serons agréablement surpris de ne pas trouver seulement dans les vers de Tristan une succession de pointes et de jeux d'esprit, mais d'y entendre par moments parler la passion « toute pure ».

C'est qu'à la différence des Voiture, des Maleville, des Gombauld, qui se sont presque toujours contentés de faire les langoureux « pour une Iris en l'air », et qui ont écrit leurs vers d'amour avec

1. « Je lus les *Amours* de Tristan L'Hermite, poésie où je ne trouvai pas beaucoup de pointes » (SORBERIANA, éd. de Toulouse, 1691, p. 249).

2. P. 1, *Le Prélude, sonnet*. Ce rapprochement fâcheux paraît avoir été fort goûté, car Tristan l'a repris dans ses *Mélanges* (p. 108), où il fait dire par Achille à Polyxène :

> Mon amoureux embrasement
> Eût empêché celui de Troie,

et Scudéry le lui a emprunté pour le discours d'*Eudoxe aux dames*, qui précède sa tragédie d'*Eudoxe* : « La flamme que j'allumai dans Carthage justifie celle qu'Ursace avait allumée en mon cœur ».

3. I, IV. — Ce n'est pas le seul trait de ce genre qui se trouve à la fois dans les poésies de Tristan et dans l'*Andromaque* de Racine. Dans les *Plaintes d'Acante* (str. X), le héros dit à Sylvie qu'il a élevé et apprivoisé pour elle un jeune tigre, et ajoute :

> *Je ne l'ai* point trouvé si sauvage que vous;

c'est tout à fait sur le même ton qu'Oreste dira à Hermione (II, II) :

> Madame, c'est à vous de prendre une victime
> Que les Scythes auraient dérobée à vos coups,
> Si j'en avais trouvé d'aussi cruels que vous.

leur esprit et non avec leur cœur, Tristan a véritablement et ardemment aimé; dans ses poésies érotiques, derrière le rimeur nous trouvons un homme, un homme qui a été heureux et qui a souffert par l'amour, qui a connu les joies des tendresses partagées, et qui, trahi [1], a pleuré. Il a donc pu faire de l'amour une peinture exacte et fidèle, et, s'il en a reproduit avec puissance dans sa *Mariamne* l'entraînement irrésistible, les soupçons jaloux et les transports furieux, il en a montré avec grâce [2] dans ses sonnets et dans ses stances les espérances fiévreuses, les dépits promptement apaisés et les ivresses divines. Avec quel enthousiasme de jeune païen il célèbre les charmes de sa maîtresse :

On l'estime à son teint la courrière du jour,
Quand on l'entend parler, c'est Minerve elle-même,
Et lorsqu'elle sourit, c'est la mère d'Amour [3].

Maître du cœur de Philis, il regarderait en pitié les « conquérants ambitieux [4] » :

Vous pourriez conquérir, s'il plaisait au destin,
Les terres du couchant, les climats du matin,
Et l'île dont la rose est la reine de l'onde;

Vous pourrriez asservir l'Etat des fleurs de lis,
Vous pourriez imposer des lois à tout le monde :
Mais tout cela vaut moins qu'un baiser [5] de Philis.

Il se rend bien compte que ses désirs tendent trop haut, et qu'ils sont aussi téméraires que ceux d'Icare; mais n'importe; il l'imitera dans ses amours, dût-il périr comme lui :

Il fit une chute mortelle;
Mais son audace fut si belle
Que l'on en parlera toujours [6].

1. *Amours*, p. 68, *Contre l'absence, stances.*
2. SERRET, *Correspondant du* 25 *avril* 1870 : « Son premier recueil est presque tout entier composé de sonnets, dont quelques-uns sont remarquables par leur grâce ».
3. *Amours*, p. 4, *Les Tourments agréables.*
4. *Id.*, p. 2.
5. Le texte original portait ici : « regard » (*Plaintes d'Acante*, p. 81). Cfr. *L'Impuissance des destinées* (*Amours*, p. 143).
6. *Mélanges*, p. 105, *Désirs téméraires.* On retrouve la même idée dans la dernière stance des *Vains efforts* (*Amours* , p. 94) :

Car on dira toujours, en parlant de mon sort :
Daphnis eut une belle audace,
Et mourut d'une belle mort.

Cependant à voir ses vœux mal accueillis, sans doute à cause de sa pauvreté, le ressentiment du poète éclate contre son idole en plaintes [1] et en épigrammes [2]; il s'excite à mépriser celle qui le méprise [3]; il demande à la magie de le guérir de sa folle passion [4]; vains efforts : il ne peut oublier la belle dédaigneuse, et il s'en irrite :

Comment? je l'aime encore, et ne puis me distraire
D'observer tous les jours sa grâce et ses appas?
O cruelle influence à mon bonheur contraire,
Qui me forces d'aimer ce qui ne m'aime pas [5]!

Mais quoi? il est bien obligé de reconnaître

Que toute autre beauté n'est pas même capable
De faire des faveurs qui vaillent ses mépris [6].

Hé bien! puisque ni soumissions, ni prières n'ont rien pu sur ce cœur orgueilleux, l'amant rebuté essaiera d'une ruse, qu'a recommandée l'auteur expérimenté de *l'Art d'aimer*; il feindra l'indifférence :

... Mon dernier secret, pour me faire aimer d'elle,
Est de faire semblant que je ne l'aime point [7].

Le stratagème a réussi; enfin le poète est aimé, et il donne pour cadre à l'idylle, assez voluptueuse, de ses amours un paysage, dont le charme tranquille et vaporeux fait songer à certains dessous de bois de Corot :

Dans ce bois, ni dans ces montagnes,
Jamais chasseur ne vint encor :
Si quelqu'un y sonne du cor,
C'est Diane avec ses compagnes...

1. *Amours*, p. 201, *Plainte à la belle Banquière.*
2. *Id.*, p. 208, *La Palinodie* :

... Je vois distinctement
Que vous n'êtes qu'une femme,
Mais femme parfaitement.

3. *Id.*, p. 54, *Le Mépris, stances.*
4. *Id.*, p. 19, *Le Cabaliste* :

Enseigne-moi des charmes
Qui m'empêchent d'aimer ce qui ne m'aime pas.

5. *Id.*, p. 27, *La Fatalité d'amour.*
6. *Id.*, p. 5, *Le Dépit corrigé.* Nous citons cependant ces deux vers d'après le texte des *Plaintes d'Acante* (p. 87), qui est meilleur.
7. *Amours*, p. 16, *L'Humeur ingrate.*

Dans toutes ces routes divines
Les nymphes dansent aux chansons,
Et donnent la grâce aux buissons
De porter des fleurs sans épines.

Jamais les vents, ni le tonnerre,
N'ont troublé la paix de ces lieux,
Et la complaisance des dieux
Y sourit toujours à la terre [1];

par un gracieux enfantillage, tandis que sa maîtresse se mire dans le cristal d'une fontaine aux eaux si profondes qu'elles en paraissent noires, il lui demande de le faire boire au creux de ses mains; puis il la presse avec transport contre sa poitrine :

Donnons-nous des baisers sans nombre,
Et joignons à la fois nos lèvres et nos cœurs [2];

et, reprenant le thème familier à Ronsard, il s'écrie après lui : « Cueillons notre jeunesse » ;

Le temps, qui, sans repos, va d'un pas si léger,
Emporte avecque lui toutes les belles choses;
C'est pour nous avertir de le bien ménager,
Et faire des bouquets en la saison des roses [3].

Mais l'excès même de son bonheur le trouble et l'inquiète ; il prévoit les tourments de l'absence [4], il en redoute les dangers ; dans l'agitation d'un sommeil fiévreux, un rêve lui fait craindre que sa maîtresse ne l'aime plus; il s'éveille en sursaut, et, tout éperdu :

Songe, fantôme affreux, noir ennemi du jour,
Parle-moi, si tu veux, de la fin de ma vie,
Mais ne m'annonce point la fin de son amour [5].

A ces inquiétudes sans cause, à ces appréhensions injustifiées, recon-

1. *Amours*, p. 72, *Le Promenoir des deux amants*. Cette pièce, très admirée du poète Jacques Madeleine, a été reproduite dans plusieurs recueils de vers.
2. *Mélanges*, p. 33, *Les Baisers de Dorinde*.
3. *Amours*, p. 71, *Consolation à Idalie*.
4. *Id.*, p. 66, *Contre l'absence, stances* :

...Se diviser de soi-même,
Et vivre loin de ce qu'on aime,
Il vaudrait autant être mort.

5. *Id.*, p. 37, *Les Songes funestes*.

naissons un amant véritable; comme l'ami dévoué que nous peint notre grand fabuliste,

> Un songe, un rien, tout lui fait peur
> Quand il s'agit de ce qu'il aime [1].

Sans doute, il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre le petit roman d'amour que nous venons de raconter; pour les présenter plus commodément au lecteur, nous avons relié entre elles, par un fil imaginaire, des pièces en réalité complètement détachées, qui ont été rimées à des époques différentes, et pour plusieurs femmes. Mais ce qui reste certain, c'est que ces pièces des *Amours* et de *la Lyre* ont un accent de sincérité indéniable, qui les distingue de presque tous les vers d'amour de la même époque; et à l'honneur de Tristan nous tenions à le montrer, car ce n'est point une chose de peu de prix, dans la poésie érotique du XVIIe siècle, qu'un « vrai cri de passion [2] ».

C'est aussi un cri de foi sincère et de piété véritable qui retentit dans les poésies religieuses de Tristan; presque toujours le bel esprit s'y efface devant le chrétien; le poète songe rarement au public, il songe toujours au ciel : aussi, bien que l'on rencontre encore dans ses vers de piété quelques-uns de ces faux brillants admirés de la préciosité contemporaine, bien qu'il ait écrit, par exemple, dans une pièce *Sur la Nativité de Notre-Seigneur* :

> Une vierge vient d'enfanter
> Et de faire naître son père [3],

bien qu'il ait osé appeler saint Laurent sur son gril :

> Phénix entre les saints, céleste salamandre [4],

ces jeux d'esprit, la recherche et l'afféterie sont beaucoup plus rares dans son *Office de la sainte Vierge* que dans tous les vers religieux

1. VIII, XI, *Les deux Amis*.
2. SERRET, *loc. cit.*
3. *Heures de la Vierge* (1656), p. 275. Tristan tenait à ce trait, car il l'a repris dans une *Prière à la Vierge* (*Id.*, p. 130) :

> O mère tout ensemble et fille de mon juge!

Le jeune Racine s'en souvenait peut-être, quand il disait à l'Aurore dans un sonnet :

> Et toi, fille du jour, qui nais devant ton père...

4. *L'Office de la sainte Vierge*, p. 548.

du même temps [1]; c'est que les autres poètes ont trop souvent rimé en l'honneur de Jésus-Christ, de la Vierge et des saints, moins par une réelle piété que par une vulgaire spéculation de librairie, ou par une pénitence imposée, ou tout au moins par un simple scrupule de conscience, afin, comme disait Corneille, « de satisfaire en quelque sorte à l'obligation que nous avons tous d'employer à la gloire de Dieu du moins une partie des talents que nous en avons reçus [2] », tandis que Tristan dans ses poésies religieuses a mis tous les élans de son cœur pieux. Il a rempli ses Hymnes, ses Paraphrases des Psaumes, ses Aspirations, non de pointes ingénieuses et de traits subtils, mais de tous les désespoirs de son corps endolori, de toutes les contritions de son âme pécheresse; c'est avec angoisse qu'il réclame le Rédempteur; c'est dans une prière ardente qu'il implore de la bonté divine une double faveur : l'apaisement de ses souffrances et le don de la grâce, sans laquelle sa faiblesse serait impuissante à lutter contre les tentations du vice :

Souverain médecin des âmes et des corps,
. . . . . .
Rendez-moi votre grâce et ma santé ravie,
Vous qui pouvez d'un mot ressusciter les morts.

Mais un si grand pécheur a-t-il bien eu l'audace
D'oser vous demander une si grande grâce,
Et doit-il obtenir tant d'effets de pitié?

Seigneur, qu'en mes ennuis humblement je réclame,
Exaucez pour le moins ma prière à moitié :
Laissez languir mon corps, et guérissez mon âme [3]. —

Avec vous, ô mon Dieu, j'aurai tant de courage
Que la grandeur des flots et l'effort de l'orage
N'auront pas le pouvoir d'ébranler ma vertu ;
Mais si pour un moment votre bonté me laisse,
Je ne serai plus rien qu'un fragile fétu,
De qui le moindre souffle emporte la faiblesse [4].

1. Voir, par exemple, les vers de d'Alibray sur sainte Agnès et sur sainte Agathe (*Œuvres poétiques*, 1653, *dernière partie*, p. 78-80).

2. Avis *Au lecteur* des *Louanges de la sainte Vierge*.

3. *L'Office de la Vierge*, p. 425. Cette *Prière d'un malade à Jésus-Christ* avait été déjà imprimée à la suite de la *Panthée* (1639); le malade qui parle est donc bien Tristan lui-même.

4. *Id.*, p. 51, *Acte de confiance en Dieu et de défiance de nous-même*. Rapprocher les quatre belles stances *Pour la fête de tous les saints* (*Id.*, p. 547) :

Et si notre Sauveur n'assistait son ouvrage,
Le souffle des démons serait comme un orage,
Et notre fermeté serait comme un roseau.

Avec quel respect il s'agenouille devant le Tout-Puissant :

Vous êtes d'éternelle essence;
Rien ne se dérobe à vos yeux,
Et votre divine puissance
A formé la terre et les cieux.

Votre sagesse est épandue
En tous leurs ornements divers,
Et mon âme est comme éperdue,
Vous trouvant par tout l'univers [1].

Ce Dieu aimé et redouté, le poète se désole de l'avoir offensé :

Je me suis enivré du vin des voluptés [2],

s'écrie-t-il avec désespoir, et il songe, plein d'épouvante, au terrible châtiment qu'ont mérité ses fautes :

O que de gens dans les enfers,
Pour avoir du péché conservé la malice,
Parmi les flammes et les fers
Mourront incessamment d'un éternel supplice [3]!

Mais si la justice du juge l'effraie, le souvenir de sa clémence le rassure ; fort de la vivacité de son repentir [4], il ose espérer en la miséricorde du Dieu qui a voulu mourir pour racheter l'humanité coupable [5] :

Encor que mes péchés méritent le supplice,
Au lieu de me punir selon votre justice,
Veuillez me pardonner selon votre bonté [6].

N'a-t-il pas d'ailleurs pour patrons dans le ciel les saints Inno-

1. *L'Office de la Vierge*, p. 108, *Sentiments amoureux de l'âme pour Jésus-Christ.*
2. *Id.*, p. 124, *Prière à la sainte Vierge.*
3. *Id.*, p. 47, *Contre l'horreur du péché, stances*; voir aussi p. 561-566, *Méditation sur le Memento, homo.*
4. *Id.*, p. 119, *Prière à Jésus-Christ* :

... Tends les bras de tes bontés
Aux larmes de ma repentance.

5. *Id.*, p. 276, *Paraphrase sur le Stabat* :

Pour un homme coupable un Dieu meurt innocent.

6. *Id.*, p. 119, *Paraphrase sur le Miserere.*

cents, qu'il a célébrés dans des strophes fort belles [1], et la Vierge Marie elle-même, laquelle au jour du jugement ne refusera pas d'intercéder auprès de son divin fils pour le poète qui a tant de fois chanté ses louanges :

... Au jour où les morts, se levant de la terre,
Le verront en son trône armé de son tonnerre,
Foudroyant les méchants du seul ton de sa voix,
De peur que sa colère à ma ruine éclate,
Soyez mon avocate,
Et me donnez refuge à l'ombre de sa croix [2].

Après avoir admiré dans de tels vers la franchise de l'accent, la sincérité de l'émotion, la fermeté du style et l'éclat des images, on nous croira sans doute aisément quand nous dirons que dans la poésie lyrique religieuse le XVIIe siècle n'avait produit aucun poète supérieur à Tristan avant le jour où Racine a donné, avec les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* et ses quatre *Cantiques spirituels*, les chefs-d'œuvre du genre.

Comme presque tous les poètes qui ont rimé pendant le règne de Louis XIII et pendant la régence d'Anne d'Autriche, Tristan a sacrifié à la mode et composé des vers burlesques [3]. Cependant les pièces de ce style, même en prenant le mot « burlesque » dans son acception la plus étendue, sont peu nombreuses dans les recueils de poésies que Tristan a publiés, soit que l'auteur de *Mariamne*, en dépit des éloges qu'il a donnés à Scarron et à d'Assoucy [4], ait tenu le genre en petite estime et se soit le plus souvent contenté de

1. *L'Office de la Vierge*, p. 549, *Hymne* :

Ames si pures et si belles,
Durant ces atteintes cruelles (*du martyre*)
Les anges vous fermaient les yeux,
Et sur des lits de fleurs nouvelles,
Avec un doux concert, vous portaient dans les cieux...

La rage qui vous fit la guerre
Vous mit au-dessus du tonnerre
En vous bannissant de ces lieux :
Avant que marcher sur la terre,
Vous pressâtes du pied tous les astres des cieux.

2. *Office de la Vierge*, p. 276, *Paraphrase sur le Stabat*. On peut rapprocher du troisième vers de cette strophe un vers de l'*Esther* de Racine (I, III) :

Au seul son de sa voix la mer fuit, le ciel tremble.

3. C'est en 1648 que le genre est dans tout son épanouissement ; cette année-là, Aug. Courbé publie un nouveau *Dict. de rimes* : « Le volume n'aurait pas été si gros, dit l'auteur dans l'*Avertissement*, si le *bourlesque* (sic) ne m'eût obligé à mettre beaucoup de mots qui ne sont plus en usage qu'en ce genre-là ».

4. Voir plus loin l'*Appendice*, n°s XVI, XVII et XXII.

montrer à ses amis des plaisanteries qui ne lui semblaient pas dignes d'être livrées au public, soit plutôt qu'il ait senti qu'il ne maintenait pas dans le burlesque sa supériorité. Il est certain que ses *Amours du prince d'Ethiopie*, conservés par Conrart dans ses manuscrits [1], et que sa *Requête civile des dépriés*, insérée sans nom d'auteur dans le recueil de Loyson [2], sont des œuvres tout à fait médiocres. Les pièces, il est vrai, que Tristan a imprimées sous son nom, sont meilleures, comme le sonnet sur *le Ravissement d'Europe* [3], qui se termine d'une façon bien amusante par ces moqueries de Neptune à l'adresse de Jupiter déguisé en taureau :

Inconstant, qu'un sujet ne saurait arrêter,
Puisque, malgré Junon, tu veux avoir des cornes,
Que ne se résout-elle à t'en faire porter ;

comme les stances vraiment remarquables contre *la Gouvernante importune*, dans lesquelles il y a de la verve et du trait :

Vieux singe au visage froncé,
De qui tous les pages se rient,
Et dont le seul nom prononcé
Fait taire les enfants qui crient ;
Vieux simulacre de la Mort,
Qui nous importunes si fort
Par le chagrin de ta vieillesse :
A parler sans déguisement,
Le Temps avec trop de paresse
Te traîne vers le monument.

Il n'est point de chênes plus vieux,
Ni de corneilles plus antiques ;
Tu peux avoir vu de tes yeux
Tout ce qu'on lit dans nos chroniques :
Tes membres, saisis d'un frisson,
Tremblent de la même façon
Que font les feuilles en automne ;
Tu ne fais plus rien que cracher,
Et toute la terre s'étonne
De te voir encore marcher...

1. Voir plus loin l'*Appendice*, n° IX.
2. *Id.*, n° XX, 1°.
3. *Amours*, p. 209.

Rentre dans ton dernier repos,
Squelette couvert de poussière,
Que par de magiques propos
On a fait sortir de la bière;
Ou si, pour faire des sabbats,
Tu dois demeurer ici-bas
Par un ordre des destinées,
Va te retirer dans les trous
De ces maisons abandonnées,
Où ne hantent que les hiboux [1]...

Mais si Tristan n'a jamais dans le burlesque la platitude triviale de d'Assoucy, il n'y apporte pas non plus, nous devons le reconnaître, l'originalité, la fantaisie, l'imprévu, le pittoresque de Scarron, cet éternel railleur, qui voyait toute chose par son côté plaisant, même la souffrance. La gaieté de Scarron, vive et jaillissante, retombe en cascades de rire; Tristan, plutôt mélancolique, doit se travailler pour bouffonner, et l'on sent trop souvent l'effort dans son burlesque laborieux. D'autre part, il en est un peu de lui comme de Buffon, dont Mme Necker disait qu'il « ne pouvait écrire sur des sujets de peu d'importance, car, quand il voulait mettre sa grande robe sur de petits objets, elle faisait des plis partout [2] ». Naturellement noble et héroïque, Tristan garde ses qualités de grandeur et d'ampleur dans un genre qui réclame ordinairement des qualités plus modestes. Il en est résulté, entre autres conséquences, celle-ci que les meilleurs morceaux des poèmes burlesques de Tristan se trouvent être de longues énumérations, à la manière épique [3], où, sans qu'aucun détail, pris à part, soit d'une gaieté communicative, ni même d'une franche drôlerie, l'abondance et l'accumulation des détails finissent par produire un effet réellement burlesque. Telle est, par exemple, la description, en cinquante vers, du

1. *Amours*, p. 118. Ces plaisanteries nous paraissent cruelles et pénibles; mais on n'avait aucun scrupule alors, les mœurs étant encore assez rudes, de rire ainsi de la vieillesse: ces stances de Tristan et son épigramme *Pour un jeune chirurgien qui épousait une vieille femme* (*Vers héroïques*, p. 311) sont exactement dans le même goût qu'une épigramme de Gombauld sur le *Choix des gouvernantes* (liv. I, épigr. LVII), que *la Vieille qui fait la belle* de d'Alibray (*La Musette*, p. 176), que *la Vieille amoureuse* de Chevreau (*Poésies*, 1656, p. 148), et elles n'approchent, pour la dureté et la grossièreté, ni de *la Vieille laide* de J.-B. L'Hermite (*Poésies héroïques et burlesques*, p. 94), ni de l'*Invective* de Scarron *contre une vieille dame campagnarde*, ni surtout d'une scène ignoble du *Francion* de Sorel (liv. II).

2. *Mélanges*, t. I, p. 237.

3. Les énumérations de ce genre forment aussi les meilleures parties du rôle burlesque de Fripesauce dans *le Parasite*.

costume de Dame Médecine dans le très curieux *Portrait burlesque de la Médecine* que Colletet le fils a donné dans ses *Muses illustres*[1] sans nom d'auteur, mais qui est bien certainement de Tristan[2]; telle est aussi dans *l'Epître burlesque envoyée un jour de carême-prenant à une demoiselle de dix ou douze ans, qui s'était mise à faire des vers*[3], la grande scène où les neuf Muses emmaillotent la jeune sœur, qui vient de leur naître, dans des langes, qui sont faits d'odes, de sonnets et de madrigaux :

Tandis que la grosse Thalie
Lui fait cuire de la bouillie,
Clio, qui se veut employer,
La remue auprès du foyer.
Là s'étalent ses petits langes,
Qui sont des Odes de louanges ;
Là se chauffent, sur des chenets,
Ses drapeaux, qui sont des Sonnets,
Avec quelque fine Épigramme
Que l'on tourne devant la flamme.
Je me trompe si son béguin
N'est taillé d'un petit Pasquin,
Et même si ses oreillettes
Ne sont deux petites Fleurettes.
Elle a déjà pour bracelets
Deux jolis petits Virelais...
On met déjà sur le métier
Le fil d'un Roman tout entier
Pour passementer ses brassières,
Qui seront des Œuvres entières.
Son bonnet sera fait aussi
D'un Poème un peu raccourci,
Où l'on verra pour broderie
Tous les Vers d'une Bergerie.
Ses souliers, qui seront fort beaux,
Seront sans doute deux Rondeaux ;
Et ses bas seront deux Ballades,
Si ce ne sont deux Mascarades.
Pour lui faire un petit tablier,
Un Chant Royal se doit plier,
Dont l'Envoi d'une pointe fine

1. A Paris, chez Louis Chamhoudry, 1658, 4e partie, p. 355-369.
2. Voir plus loin l'*Appendice*, n° XXX, 3°.
3. *Vers héroïques*, p. 331.

S'appliquera sur sa poitrine,
Et pour lacet quelque Chanson
Ira derrière en limaçon;
Ou, si l'on y met des agrafes,
Ce seront belles Épitaphes,
De qui les jolis annelets
Seront de petits Triolets.
Sa robe sera damassée
De quelque nouvelle Odyssée,
Et pour beau passement dessus
On mettra six rangs de Rébus
Accommodés en Acrostiches.....

Que si dans ces tableaux burlesques, dont le caractère convenait si peu à son faire accoutumé, Tristan a su déployer de l'imagination et mettre de la couleur, il est facile de concevoir ce qu'il a pu donner dans le genre qui répondait le mieux à la nature de son talent, quand d'un pinceau héroïque il a peint la victoire du duc d'Enghien à Rocroi [1] et « le progrès de ses armes en Allemagne [2] », ou l'intrépide duc de Guise « allant avec la flotte de France au secours des Napolitains [3] ».

C'est là, c'est dans ces odes guerrières et dans ces hymnes triomphaux, que nous reconnaissons la voix mâle du poète, que nous retrouvons le puissant auteur de *Mariamne* et d'*Osman*; cette « inspiration élevée », ces « audaces pleines de grandeur », ces « expressions saisissantes », ces « tours vigoureux », ces « images originales », ces « traits brillants », que M. Bizos signalait un jour dans les meilleures scènes des tragédies de Tristan [4], nous les pouvons également admirer dans ses poèmes héroïques. Transportée par la beauté du sujet, l'âme du poète monte sans effort jusque dans les hauteurs du grand lyrisme; elle y plane, elle s'y soutient aisément, car elle s'y trouve dans son domaine. Aussi Tristan a-t-il le mérite rare d'échapper le plus souvent aux défauts du genre, à la tension, à l'emphase; il « se défend assez bien de l'enflure contemporaine [5] », et tandis que tant d'autres ont discrédité leurs louanges par une exagération servile, son éloge est d'autant plus précieux qu'il reste ordinairement mesuré et qu'on le sent arraché par un sincère enthousiasme à un

1. *Vers héroïques*, p. 93.
2. *Id.*, p. 96.
3. *Id.*, p. 237.
4. *Etude sur Jean de Mairet*, p. 328.
5 SERRET, *Correspondant du* 25 *avril* 1870, p. 311.

cœur fier et libre. Il n'est donc pas surprenant que les poètes du temps et, depuis, ceux des critiques qui ont lu les poésies diverses de Tristan, se soient rencontrés à louer dans ses odes l'élévation de la pensée et la noblesse du style [1]. Mais quelques exemples seront plus probants que tout ce que nous pourrions dire, et donneront mieux l'idée du souffle qui anime, de l'énergie qui remplit, de l'éclat qui distingue les vers héroïques de Tristan.

Gravelines « l'indomptée » vient d'ouvrir ses portes au duc d'Orléans, et aussitôt, le cœur tout frémissant de l'allégresse publique, le poète écrit à son maître :

Vous avez fait en six semaines
Ce qu'Achille fit en dix ans [2];

il prédit au vainqueur « des moissons de lauriers », et, en effet, voici qu'en quelques jours les troupes françaises s'emparent d'une quinzaine de citadelles flamandes, dont le fort de Hennuyn, qui pourtant « n'était accessible que par des digues toutes retranchées [3] ». A cette nouvelle, Tristan reprend la trompette héroïque, et annonce fièrement à l'univers les nouveaux exploits du fils de Henri IV :

Les marais profonds et les digues,
Dont le pays est divisé,
Pour ses glorieuses fatigues
N'offrent rien d'assez malaisé.
Lui vouloir donner des obstacles,
C'est donner matière aux miracles
De ce généreux conquérant,
Qui s'ouvre partout un passage
Comme un impétueux torrent,
Et dans son furieux ravage
Emporte les forts à la nage
Et prend les villes en courant [4].

Mais de toutes les odes des *Vers héroïques* la plus complètement

1. SCARRON, *Epître chagrine* :

Notre ami Tristan.....
Qui fait des vers si noblement, etc.

LORET, *Muse historique* du 26 février 1656. — VIOLLET-LE-DUC, *Bibl. poétique, XVIIe siècle*, p. 480. — SERRET, *loc. cit.*

2. *Vers héroïques*, p. 42, *Stances sur la prise de Gravelines.*

3. *Mercure* de 1644.

4. *Vers héroïques*, p. 48, *Ode à S. A. R., sur ses autres progrès en Flandre, commandant les armes du roi.*

belle et la plus achevée nous paraît être celle où le poète célèbre Leucate délivrée par Charles de Schomberg [1] et les menaces d'un redoutable ennemi tournées à sa honte. Pour la faire dignement apprécier il faudrait la citer dans son entier, car tout y est à remarquer, l'habileté dans la composition, la puissance du souffle, la vigueur de l'expression, le développement harmonieux de la strophe :

Que d'autres vantent les qualités du maréchal et sa brillante jeunesse ; qu'ils disent comment son glorieux père le fit marcher sur sa trace,

Comme un aigle conduit sa race
Et l'expose à l'astre du jour ;

Tristan ne veut chanter aujourd'hui que le dernier, le plus fameux exploit du duc d'Halluyn. — La dolente image de

Leucate toute désolée

était venue voltiger autour de son camp et implorer son secours ; à la seule pensée de cette « périlleuse entreprise »,

Tout autre aurait pâli d'effroi ;

mais lui, il n'a vu

Que le seul objet de la gloire
Et le soin de servir *son* roi.

Et déjà la bataille s'engage, furieuse, dans la nuit éclairée par les décharges incessantes de l'artillerie ; du milieu de cette mêlée sanglante, qui sert comme de cadre à son courage, se détache la figure héroïque du duc d'Halluyn :

Ton cheval, qui paraît superbe
D'être chargé d'un nouveau Mars,
D'un pied brusque foule sur l'herbe
Mille corps et mille étendards.
On ne voit que morts sur ta trace ;
De tous côtés ton bras terrasse
Le Castillan ambitieux,
Qui, gardant son humeur altière,

1. P. 97.

Montre un aspect audacieux
Quand la mort ferme sa paupière,
Et, même en mordant la poussière,
Semble encor dépiter les cieux.

Protège-le, sainte Providence; veille sur la témérité du héros,

Et pour le bonheur de la France
Sauve des jours si précieux.

Mais la prière du poète est exaucée : Schomberg échappe miraculeusement à la mort qu'il a bravée, et les Espagnols éperdus s'enfuient en désordre; ils remontent précipitamment sur leurs vaisseaux; Leucate est délivrée, et le soleil, qui se lève radieux, éclaire la victoire définitive des armes françaises. Déjà le tumulte affreux de la guerre a fait place à la tranquille sérénité de la paix; aux visions funèbres succèdent les images riantes, et l'ode, commencée aux accents cuivrés de la trompette guerrière, s'achève aux sons mélodieux de la flûte pastorale :

Nymphes, qui de bouquets d'oranges
Couronnez l'or de vos cheveux,
. . . . . .

Sous ce protecteur invincible
Votre repos est assuré;
Vous aurez un calme paisible,
Tel qu'il fut au siècle doré.
L'étranger dessus vos rivages
Ne fera jamais de ravages :
Il s'en est allé sans retour;
Et si rien murmure ou soupire
En votre agréable séjour,
A l'avenir on pourra dire
Que c'est quelque effet de Zéphire,
Ou que c'est quelque effet d'Amour.

Peut-être sommes-nous prévenu en faveur de Tristan; il nous semble bien cependant que, depuis la mort de Malherbe, la poésie héroïque française n'avait pas produit une œuvre de cette envergure, ni de cette beauté.

Nous venons de montrer les qualités particulières que Tristan a déployées dans chacun des genres qu'il a cultivés de préférence; il a porté naturellement dans toutes ses poésies lyriques deux qualités

précieuses, que nous avons signalées déjà dans ses tragédies [1] : le sentiment de l'harmonie et le don de l'image.

Tristan a pris pour strophes de ses odes presque toutes les sortes de stances; quatrains formés de vers égaux [2] ou inégaux [3] à rimes croisées; quatrains à rimes plates, composés de trois grands vers suivis d'un plus court [4]; stances de cinq vers égaux ou inégaux à rimes croisées [5]; sixains construits d'un distique et d'un quatrain à rimes croisées [6], ou d'un distique et d'un quatrain formé de deux petits vers qui encadrent deux alexandrins rimant ensemble [7]; sixains sur trois rimes, composés de cinq grands vers et d'un tout petit, placé l'avant-dernier pour donner au dernier plus d'ampleur [8]; stances de huit vers de longueur égale ou inégale, les deux premiers à rimes plates, les autres à rimes mêlées [9], etc. Avec une extrême souplesse, le talent facile de Tristan se plie à tous ces entrecroisements réguliers de rimes et à ces combinaisons diverses de vers d'inégale mesure; sans que l'on sente jamais l'effort, sa pensée se condense ou se développe suivant l'espace qui lui est accordé; toujours nombreuse, la phrase poétique se déroule avec une remarquable aisance, quelle que soit la forme de stances que le poète ait adoptée, et, guidé par un instinct sûr, il a d'ailleurs choisi celle qui convenait le mieux au sujet traité.

Il y a cependant deux strophes que Tristan préfère entre toutes, parce que l'ampleur naturelle de son talent s'y déploie plus librement; c'est d'abord la strophe héroïque proprement dite, celle qui comprend dix vers égaux, le plus souvent de huit syllabes, disposés de telle sorte que la strophe n'est à vrai dire qu'un sonnet privé d'un de ses quatrains :

On verra finir l'univers
Avant que de voir terminée
L'image qui, dans de beaux vers,
Marque la piété d'Enée;
Et si les miens ont des beautés

1. Voir le chapitre sur *Panthée*, p. 395-396.
2. *Appendice*, n° XIX, *A l'honneur de Mgr le Chancelier, stances*; *Vers héroïques*, p. 324, *A Mlle D. D.*
3. *Id.*, p. 243, *A M. le comte de Saint-Aignan, stances.*
4. *Id.*, p. 213, *Stances.*
5. *Id.*, p. 350, *Consolation*; *Appendice*, n° XXVI, *Imitation d'une Ode d'Horace.*
6. *Vers héroïques*, p. 53, *A Madame, Ode.*
7. *Id.*, p. 256, *A M. le comte de Saint-Aignan, stances.*
8. *Id.*, p. 227, *A la ville de Rome, en faveur de Mgr le duc de Guise, stances.*
9. *Id.*, p. 159, *Prosopopée de la Fontaine de* *; p. 237, *Pour Mgr le duc de Guise, ode.*

A faire qu'ils soient respectés
Des ans, par qui tout se limite,
La savante postérité
Apprendra d'eux que ton mérite
Surpassa ta prospérité [1] ;

c'est enfin la strophe de douze vers, la plus grande et la plus difficile, mais aussi la plus belle de toutes, comme le constate Richelet dans son *Abrégé des règles de la versification française* (1671) [2] : « Ces stances ne sont proprement que des stances de dix vers, à la fin de chacune desquelles on ajoute deux vers, qui sont quelquefois [3] de même rime que ceux qui les précèdent, ce qui rend ces stances beaucoup plus belles ». Et justement Richelet cite comme exemple et comme modèle une strophe de Tristan dans l'*Ode au maréchal de Schomberg* :

Mais, ô vive image d'Achille,
Devant qui tout lâche le pié,
Qui ne te comptait que pour mille,
Comptait trop peu de la moitié.
Il ignorait que ton épée,
Dans une eau fatale trempée,
Porte l'horreur et le trépas;
Que c'est elle qui sait résoudre
Les difficultés des combats,
Et qui, dans le sang et la poudre,
Fait voler des éclats de foudre
Partout où s'avancent tes pas [4].

Ces grandes strophes, lourdes et malaisées à manier, Tristan, sans effort apparent, « les enlève de terre et les fait voler [5] »; il règle et

1. *Vers héroïques*, p. 126, *A Mgr Le Tellier, secrétaire d'Etat*. On retrouve la même strophe dans l'*Eglogue Maritime*, p. 1, dans la *Mer*, p. 27, dans l'*Ode à M. l'abbé de la Rivière*, p. 57, dans l'*Ode royale sur l'heureux mariage de Leurs Sérénissimes Majestés de Pologne*, p. 87, dans les *Stances pour Mme la maréchale de Schomberg*, p. 107, dans *la Mort d'Hippolyte*, p. 127, dans *les Terreurs nocturnes*, p. 283, dans *le Manifeste de la belle ingrate*, p. 361, dans l'*Ode à M. de Chaudebonne* (*Mélanges*, p. 67), dans l'*Ode à M. Conrart* (*Appendice*, n° XXVII), etc.

2. *Art. IV, les Stances de 12 vers.*

3. Toujours, chez Tristan.

4. Tristan a encore employé cette strophe dans l'*Ode à S. A. R. sur ses progrès en Flandre* (*Vers héroïques*, p. 45), dans la *Peinture de l'Infante Isabelle* (*Id.*, p. 65), dans l'*Ode sur un portrait* (*Id.*, p. 207), et dans *la Renommée à S. A. de Guise* (*Appendice*, n° XXIX).

5. SERRET, *loc. cit.*

dirige leur vol élégant et rapide, et, fidèle en cela aux leçons de Malherbe, leur apprend à retomber avec grâce.

La plupart des stances se terminent en effet par une chute ingénieuse ou par un trait saillant. Veut-il consoler M. de Mons de la mort de son frère, Tristan lui rappelle qu'Achille n'a pleuré Patrocle qu'un jour :

S'il pleura tout un jour d'une perte si grande,
Il s'arma dès le lendemain [1].

Le poète célèbre-t-il *la Nativité de Notre-Seigneur*, il s'écrie :

O quelle merveille en ce lieu,
Où le fils de Dieu s'est fait homme
Pour rendre l'homme fils de Dieu [2] !

Et les belles *Stances à M. Berthod* s'achèvent sur ce tableau grandiose : Louis XIII ramenant sa sœur vengée dans Turin soumis :

Ta princesse y revient sur un char triomphant,
Par un chemin semé de lauriers et de palmes [3].

Ces derniers vers nous montrent quel est le genre d'images qui se rencontre le plus fréquemment dans les poésies de Tristan. Tandis que les images de Rotrou sont ordinairement des métaphores brillantes et hardies, Tristan excelle à peindre vivement d'une brosse rapide tout un tableau, qui a de l'éclat et de la grandeur. Il se plaît d'autre part à personnifier les idées abstraites, à présenter en peu de mots une allégorie sculpturale, qui frappe les yeux et saisit l'esprit, et son ciseau puissant et décidé donne en quelques coups à ces personnages nés de son imagination une noblesse d'allure et une pureté de lignes dignes des bas-reliefs antiques. Une de ces allégories est restée célèbre :

Et lorsqu'il est tombé sanglant sur la poussière,
Les mains de la Victoire ont fermé sa paupière.

Elle est, il est vrai, empruntée à la tragédie de *Panthée* ; mais on pourrait en relever beaucoup d'autres, dans les poésies religieuses comme dans les poésies héroïques de Tristan, qui méritent presque

1. *Mélanges*, p. 140.
2. *Heures de la Vierge* (éd. de 1656), p. 275.
3. *Mélanges*, p. 32.

autant d'être admirées. Telle est, par exemple, celle-ci, qu'on trouve dans le sonnet pour le tombeau de l'abbé de Saint-Léonard [1] :

L'Espérance et la Foi sur des ailes de flamme
Au séjour du repos élevèrent son âme [2];

telles sont encore ces trois allégories, qui rappellent celle de *Panthée*, et dont la dernière est presque aussi belle :

1° Prince brave et charmant, qui, parmi les combats,
Dois être couronné des mains de la Victoire [3]...

2° Elle vous peindra combattant
Dessous les ailes de la Gloire [4].

3° Dans le sein de la Gloire il a fermé les yeux [5].

Si l'on songe qu'à toutes les qualités que nous venons d'énumérer Tristan joignait la délicatesse [6], le goût, très rare alors, de la nature [7], et une mélancolie rêveuse d'un accent parfois pénétrant [8], on ne sera point surpris que ses poésies lyriques aient eu de son vivant beaucoup de lecteurs, d'admirateurs [9] et d'imitateurs [10]. Leur réputation survécut même au poète.

1. A la suite de *Panthée*.
2. Comparer la *Peinture de l'Infante* (*Vers héroïques*, p. 84) :

Lorsque sur l'aile des Vertus...
Ton âme au ciel fut revolée,

et les *Stances à son bon Ange* (*Heures de la Vierge*, p. 68) :

Et quand je fermerai les yeux,
Quittant ma dépouille fragile,
Conduis mon âme dans les cieux.

3. *Vers héroïques*, p. 242, *Sonnet*.
4. *Amours*, p. 132, *Pour une beauté qui sait parfaitement peindre*. — Nous trouvons une image analogue dans une prière en prose des *Heures de la Vierge* (p. 538, *Prière d'une dame dont le mari est à la guerre*) : « Dieu des armées, couvrez de l'aile de vos anges dans les périls ceux qui mettent leur espoir en vous ».
5. *La Lyre*, p. 11, *Sur le trépas de M. le marquis de Coislin, sonnet*. — Citons encore, dans un autre genre, cette jolie peinture allégorique du Sommeil (*Amours*, p. 103, *Les vains Plaisirs, stances*) :

Fils de la Nuit et du Silence...,
Quand sur le crêpe de tes ailes
Tu viens de tes humides mains
Clore doucement nos prunelles, etc.

6. Dans l'*Avis au lecteur*, qui précède sa tragédie de *Jeanne de Naples* (1656), Magnon, passant en revue les poètes de son temps, l'appelle, non sans raison, « le délicat Tristan ».
7. Voir l'*Ode à M. de Chaudebonne*, citée plus haut, p. 113.
8. M. Jacques Madeleine, *Livret de vers anciens, Epître*.
9. *Œuvres mêlées de M. Chevreau*, 1697, p. 14, *Lettre à M. Chapelain*.
10. C'est ainsi que les dix-neuf stances de Chevreau, intitulées *la Belle en deuil* (*Poésies*,

En effet, la vogue qu'avaient alors tous les ouvrages de piété pourrait bien expliquer, indépendamment du mérite des poésies religieuses de Tristan, que les *Heures de la Vierge* aient dû être réimprimées trois fois, en 1653, 1656 et 1664 [1]; mais, si le public n'avait pas mis à haut prix les autres poésies lyriques de l'auteur de *Mariamne*, nous ne voyons pas quelle raison aurait pu déterminer deux libraires parisiens, Gabriel Quinet et J.-B. Loyson, à en donner chacun une nouvelle édition en 1662, sept ans après la mort de Tristan.

La première est intitulée : « *Les Amours de feu M. Tristan, et autres pièces très curieuses*, à Paris, chez Gabriel Quinet, au Palais, dans la Galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel, 1662 », in-12. L'ouvrage est précédé d'une mauvaise gravure, non signée, qui représente un très vilain buste de femme, entouré d'Amours dessinant ou portant des fruits et des fleurs; au bas, sur un écusson, les armes de Tristan. C'est une réimpression des *Amours* (1638), auxquels Quinet a joint deux pièces de *la Lyre* (1641) : *Orphée* et *Les Baisers de Dorinde*. La *Dédicace* du poète à M. de Nançay est remplacée par une *Dédicace* du libraire *à M. Ferrand, chevalier, seigneur de Vausselles, conseiller du roi en sa cour de Parlement*; il y déclare que Tristan lui a « laissé cet ouvrage, qui est assurément un des plus beaux qu'il ait jamais traités ».

L'autre recueil est un in-4°, beaucoup plus considérable; en voici le titre : « *Poésies galantes et héroïques du sieur Tristan L'Hermite*, contenant ses *Amours*, sa *Lyre*, *Les Plaintes d'Acante*, *La Maison d'Astrée*, *La belle Gueuse*, *L'Aveugle amoureux*, *Les Terreurs nocturnes*, *Diverses Chansons*, *La Comédie des fleurs*, *L'Amour travesti*, *La belle Ingrate*, *Epître burlesque*, *La Servitude*, *La belle Gorge*,

1656), ne sont que le développement d'un sonnet des *Amours* (p. 15), qui porte le même titre, et auquel Chevreau a emprunté un vers entier :

L'Amour s'est déguisé sous l'habit de la Mort.

On trouve d'autres pièces imitées de Tristan dans le même recueil, dans *la Musette* (p. 19) et dans les *Œuvres poétiques* (*Vers moraux*, p. 14) de d'Alibray (cfr. un sonnet des *Amours*, p. 213, sur la *Misère de l'homme du monde*), enfin dans plusieurs recueils poétiques du temps, particulièrement dans *l'Elite des bons vers* (1653). Il serait trop long de relever ici toutes ces imitations.

1. La Bibliothèque nationale ne possède plus l'édition de 1653, qui est aujourd'hui introuvable; mais elle a dû être publiée par J.-B. Loyson, car il est reconnu dans le *Privilège* de la 3e édition (17 septembre 1655) avoir déjà « débité et vendu » ce livre. Cette 3e édition, qui parut en 1656, après la mort de Tristan, est « enrichie et augmentée » de nouvelles tailles-douces de Stella. Le *Privilège* de la 4e édition est du 9 octobre et l'*Achevé d'imprimer* du 31 décembre 1663.

et autres pièces curieuses sur différents sujets, enrichies de figures, à Paris, chez J.-B. Loyson, rue Saint-Jacques, à la Croix Royale, *MDCLXII.* » Chacune des trois parties de ce gros recueil a une pagination distincte. La première reproduit, non les *Amours* de 1638, mais les *Plaintes d'Acante* de 1634 avec les vers d'amour qui les suivent, mais les vers d'amour seuls ; la seconde contient, avec *les Baisers de Dorinde* et l'*Orphée*, la plupart des pièces des *Mélanges* qui ne sont point adressées à quelque grand personnage ; *les Vers héroïques* forment la troisième partie ; seulement au madrigal *A M. de Mespieu*, qui terminait le recueil de 1648, sont substituées les *Stances à l'honneur de Sylvie*, des *Plaintes d'Acante*, rejetées à la fin du volume par une erreur de mise en pages.

A voir la publication simultanée dans deux librairies différentes de ces deux recueils posthumes, et à se rappeler qu'en 1658, c'est-à-dire trois ans déjà après la mort de Tristan, François Colletet avait cru augmenter la valeur de ses *Muses illustres* [1] en y insérant plusieurs poésies inédites de l'auteur des *Vers héroïques*, on pouvait vraiment se demander si le poète n'aurait pas eu raison de dire à Idalie :

On ne vous verra plus avant qu'il soit cent ans,
Si ce n'est dans mes vers, qui vivront davantage [2] ;

et plus d'un dut penser que Loret avait sans doute été bon prophète le jour où, passant en revue tous les poètes contemporains et jugeant leurs vers, il avait écrit :

Ceux de Tristan sont immortels [3].

Le moment approchait au contraire où allait pâlir la réputation de Tristan comme poète lyrique.

« Pour un auteur cavalier, dit Guéret de La Calprenède [4], c'est beaucoup que de savoir parler bon français ; s'il était si juste partout, il ne sentirait pas assez son homme de cour ». Comme La Calprenède, notre poète gentilhomme se fiait trop à ses dons naturels ; il s'abandonnait à l'inspiration, et daignait rarement retoucher les vers qu'il avait écrits d'une plume rapide ; de là des incorrections, des expressions impropres, des vers faibles et lâches, qui déparent trop souvent ses plus belles pièces. Il nous dit lui-même de ses *Vers héroïques*

1. A Paris, chez Louis Chamhoudry, in-12.
2. *Amours*, p. 71, *Consolation*.
3. *Muse historique* du 4 janvier 1653.
4. *Le Parnasse réformé*, 1674, p. 144.

dans l'*Epître* qui les précède : « Il s'y peut trouver d'assez grands tableaux pour l'ordonnance et la hardiesse des coups de pinceau, mais qui ne sont pas finis avec toute la patience qui serait nécessaire à leur beauté ». Or Boileau, en réformant la poésie, va réformer le goût ; en apprenant à Racine l'art de faire difficilement des vers faciles, il enseignera au public à n'admirer, à n'aimer que ce qui sera châtié et achevé ; désormais à une improvisation éclatante, mais inégale, on préférera une composition, moins brillante peut-être, mais d'une élégance toujours soutenue. Nous voyons donc la gloire de Tristan s'obscurcir peu à peu pour s'éteindre avec les derniers survivants du règne de Louis XIII.

Sans doute à ce moment il n'est pas encore et ne sera pas de longtemps oublié des faiseurs d'anthologies et des lettrés. Il occupe une place, et une place très large dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes français* (1692) de Fontenelle [1], dans le *Nouveau Recueil des Epigrammatistes français* (1720) de Bruzen de la Martinière [2], dans la *Bibliothèque poétique* (1745) de Le Fort de la Morinière [3], dans *l'Elite des poésies fugitives* (Londres, 1770) [4], et dans les *Annales poétiques* (1782) [5], une place déjà plus restreinte dans les *Poètes français* de Crépet [6] et dans quelques-uns des recueils de notre siècle. Cent ans après la mort de Tristan, en 1754, l'abbé Goujet reconnaît que « dans presque toutes ses poésies diverses on trouve du génie, du naturel, un style aisé et coulant, un tour ingénieux... On lit encore avec plaisir, dit-il, un grand nombre de pièces de *la Lyre*, et entre autres les *Stances sur les misères humaines*, adressées à M. de Sainctot [7] ». En 1848 même, Viollet-le-Duc admire « les belles stances sur *la Servitude* [8] ». Mais dans le public l'oubli s'était fait peu à peu sur les poésies lyriques de Tristan ; c'est que les anthologies sont de silencieuses nécropoles, où viennent seuls errer de rares curieux, et les historiens de notre littérature n'ont guère étudié pendant long-

1. Il y a encore dans ce *Recueil* (t. III, p. 302-355) vingt-deux pièces de Tristan.
2. La Martinière a encore donné dans ce *Recueil* spécial (t. 83-86) sept épigrammes de Tristan.
3. Il y a six pièces de Tristan au t. I (p. 288-293) de la *Bibl. poét.*, et deux autres au t. IV (p. 433-438), dont la grande *Ode à Olympe* (Voir notre *Appendice*, n° XXX, 2°).
4. T. IV, p. 120, p. 137 et suiv. ; t. V, p. 220.
5. Le t. XX des *Annales poétiques* (p. 5-48) contient jusqu'à vingt et une pièces de Tristan, sans parler de deux pièces (p. 14 et 15) des *Poésies héroïques et burlesques* de J.-B. L'Hermite, attribuées par erreur à son frère.
6. T. II, p. 538 et suiv.
7. *Bibl. fr.*, t. XVI, p. 212 et 210.
8. *Bibl. poét.*, *XVII*e *siècle*, p. 480. — *La Servitude* se trouve dans les *Vers héroïques*, p. 417.

temps que les œuvres restées classiques ou ayant fait école; si bien qu'un jeune poète pouvait s'écrier dernièrement : « Combien ai-je été surpris et charmé, rencontrant en Tristan L'Hermite un grand, je vous le jure, et superbe poète, duquel je n'avais appris le nom ni au collège, ni ailleurs ». Et, dans tout l'enthousiasme de sa récente découverte, M. Jacques Madeleine écrivait à Th. de Banville, en lui dédiant un intéressant pastiche de Tristan [1] : « Je dis un très grand poète, et je ne crois pas me tromper, car je déclare n'avoir rien vu de comparable à son *Promenoir* que dans vos *Rimes dorées*, ni à sa *Consolation* que dans certaines prosopopées du divin Shakespeare, ni à sa *Belle Banquière* que dans certaines odes de ce fantasque Glatigny, et si ai-je retrouvé de ses vers lyriques dans notre poète Silvestre ». Plein d'admiration pour « l'esprit délicat, cherché, ailé », qui donne tant de charme aux « *Amours* précieuses et tendres » de Tristan, pour « sa *Lyre* aux cordes d'or », pour « ses *Vers héroïques* héroïquement sonnés en effet », M. Jacques Madeleine se proclame son disciple :

Malherbe est un trop sec poète;
Sa muse est maigre, au moins fluette;
J'ai bien étudié Ronsard;
Mais je suis, adore et imite
La grâce exquise et pleine d'art
De mon maître Tristan L'Hermite [2].

Ce maître, le disciple passionné déclare qu'il voudrait en « restaurer la renommée » et en « rénover la gloire », et que, « dans cet esprit, » son « dessein est de publier un de ces jours les plus beaux vers de Tristan L'Hermite, ou mieux, si ne s'opposent les duretés des temps, l'œuvre entier ». Nous souhaiterions, nous aussi, cette publication, mais sans nous flatter de l'illusion qu'elle pût rendre à Tristan sa popularité; l'édition de ses œuvres irait reposer sur les rayons de quelques bibliothèques, à côté de celles de Ronsard, de Théophile, de Saint-Amant, que les amateurs se croient tenus de posséder, mais qu'ils se gardent le plus souvent de lire, et elle n'intéresserait guère vraiment que les érudits et quelques poètes; le

1. Ce curieux opuscule a été imprimé à Paris, par A. Quantin, à 250 exemplaires sur hollande et cinq sur parchemin. Il est intitulé *Livret de vers anciens*, et porte la date de 1638, avec, à la fin, la devise d'Aug. Courbé : *Nil solidum*. Le poète l'a dédié *A M. de Banville*; en tête est reproduit le frontispice que C. Mellan avait gravé pour *les Amours de Tristan*.

2 P. 23, *Leçon*.

goût a trop changé depuis deux siècles et demi pour que l'on puisse espérer qu'il en soit autrement. Du moins, une édition nouvelle de ces poésies, devenues rares, aurait sans doute ce résultat — et il ne serait point négligeable — de faire que dans les histoires de notre littérature, jalouses de conserver le souvenir des œuvres où ont brillé quelques étincelles de l'éternelle beauté, *les Amours*, *la Lyre*, *l'Office de la Sainte Vierge*, *les Vers héroïques* de Tristan prennent désormais la place à laquelle ils ont droit, entre les *Odes* de Malherbe et les vers lyriques de Racine.

LIVRE III

LES ŒUVRES EN PROSE

LETTRES MÊLÉES — LE PAGE DISGRACIÉ — PLAIDOYERS HISTORIQUES — L'OFFICE DE LA SAINTE VIERGE

Beaucoup moins importants que ses poésies, les ouvrages en prose de Tristan ne nous retiendront pas longtemps.

Ce n'est pas que *le Page disgracié* soit à dédaigner. On a déjà vu dans la seconde partie de cette étude quel intérêt il présente au point de vue biographique, comme il nous fait connaître la jeunesse de Tristan, quelle lumière il projette sur le caractère du poète, et c'est à juste titre que Kœrting, dans son *Histoire du roman français au XVIIe siècle*, lui assigne parmi les romans autobiographiques une place honorable [1]. Mais *le Page disgracié* s'impose encore par d'autres mérites au souvenir et à l'attention : l'historien, le moraliste, le lettré lisent avec profit et plaisir ce roman curieux et « divertissant [2] ».

Le livre de Tristan en effet « est plein de détails sur certains personnages plus ou moins historiques, tels que Scévole de Sainte-Marthe, le duc de Mayenne, etc. [3] » ; il nous fait connaître leur caractère, leurs goûts, leurs idées, la tournure de leur esprit ; dans les premières pages, la grande figure de Henri IV nous est montrée, paternelle et souriante ; nous pénétrons dans le quartier de ses enfants à la suite du petit page ; nous assistons à leur éducation ; et puis le page a grandi ; le voilà soldat : il accompagne Louis XIII dans son expédition contre les protestants du midi ; il assiste au siège de Clérac, et nous en laisse une relation vivante et pittoresque, qui confirme et complète les relations officielles ; il est devant Montauban, quand la terrible fièvre pourprée s'abat sur l'armée royale et la décime ; il

1. « Eine ehrenvolle Stellung » (T. II, *Der realistische Roman*, p. 168). Comparant *le Page disgracié* aux *Confessions* de Rousseau, le critique allemand fait ressortir la sincérité de Tristan, qui ne s'encense pas comme le philosophe de Genève, et la réserve délicate avec laquelle le poète parle toujours des personnes auxquelles il croit devoir de la reconnaissance et du respect.

2. Sorel, *Bibl. fr.* (1664), p. 178.

3. M. V. Fournel, *Contemporains de Molière*, t. III, p. 4.

est atteint lui aussi, et les souffrances qu'il a éprouvées, comme l'horrible spectacle qu'il a eu sous les yeux, Tristan les dépeint avec une si vigoureuse précision que Thucydide l'a, dit Kœrting [1], à peine surpassé dans sa description fameuse de la peste d'Athènes. Qu'il n'y ait pas dans un pareil éloge de l'exagération, c'est ce que nous ne voudrions pas soutenir ; mais que le rapprochement ait pu seulement être fait, rien n'est plus flatteur pour l'écrivain français.

De plus, *le Page disgracié* abonde en renseignements sur « la ville et la province, les lettres et le théâtre, les mœurs et les croyances populaires [2] » ; il est, par la « diversité des sujets [3] » dont il traite, une image aussi complète qu'exacte de la société française sous le règne de Louis XIII, faisant passer successivement devant nos yeux des scènes de la vie royale et seigneuriale et des « scènes de la vie commune et vulgaire [4] », des tableaux militaires et « des tableaux de genre tout empreints du vieil esprit gaulois ».

A ce point de vue, l'impression générale que nous gardons de la lecture du *Page disgracié*, c'est que, malgré la culture de quelques esprits d'élite, les mœurs étaient encore, du haut en bas de la société, bien grossières et bien rudes. A la cour, nous avons vu avec quelle rigueur ce précepteur, si loué cependant et si révéré par Tristan, fouettait ou faisait fouetter son élève pour la moindre peccadille [5], et, détail plus caractéristique encore, avec quelle indifférence Henri IV accueillait ses plaintes, quand le pauvre homme venait montrer au roi sa mâchoire endommagée pas le poing vraiment peu respectueux d'un page. Chez le riche marquis de Villars-Montpezat, frère utérin du duc de Mayenne, nous trouvons, comme il fallait nous y attendre, des mœurs encore plus brutales, avec des goûts moins relevés. Très ami du rire, et surtout du gros rire, le marquis prend un plaisir extrême à des farces, dont quelques-unes sont un peu dans la note de Rabelais [6] ; il imagine pour le jeune Tristan et pour une demoiselle de la maison, qui ont joué un tour cruel au chat de la marquise, une punition originale et grotesque, au spectacle de laquelle il convie non seulement sa femme et ses gens, mais le bourg

1. *Loc. cit.*, p. 167.
2. M. V. Fournel, *loc. cit.*
3. *Éd. de* 1667, *Le Libraire au lecteur.*
4. M. V. Fournel, *La Littérature indépendante et les écrivains oubliés*, p. 245.
5. Le régent de Francion le châtiait avec la même cruauté (Sorel, *Hist. com. de Francion*, liv. IV). Ces mœurs ne s'adouciront un peu qu'à la fin du xviie siècle.
6. Voir, par exemple, dans le t. II le ch. XXX, *D'une meute de mâtins qui fut laissée en gage dans une hôtellerie*, et la plaisante histoire des trois perdrix retrouvées dans les chausses d'un nain (*Ibid.*, ch. XXVI).

tout entier [1]. Le ton de cette société nous est d'ailleurs indiqué par la comédie de l'accouchée, représentée devant le marquis et la marquise par Tristan, les pages, et un gros lourdaud de garçon jardinier, qui leur sert de plastron [2] : « Ce ne fut pas un petit divertissement à notre maître de voir ce gros coquin emmailloté, et ayant les bras serrés étroitement contre le corps, quand on le tira de dessous la jupe qu'avait prise un jeune page, que la concierge du logis avait coiffé de nuit fort plaisamment; surtout quand l'enfant vint à crier d'une façon qu'il avait étudiée, et que la nourrice, qui tenait un poêlon de bouillie, lui en eut flaqué deux ou trois poignées dans le visage. Le maraud d'enfant voulut jurer sur ce qu'il en avait eu dans les yeux; mais, à mesure qu'il ouvrait la bouche, on la lui remplissait de tant de bouillie qu'elle étouffait ses violentes imprécations [3]. Notre maître rit extrêmement de cette ridicule comédie, et tout le monde en approuva l'invention, fors la maîtresse du château, qui... témoigna se scandaliser fort de ce que le jeune cuisinier, qui faisait le mari de l'accouchée, avait dit » en sa présence une phrase assez malpropre. « Cette parole n'était pas respectueuse; mais une dame de condition, et de son âge, eût mieux fait de faire semblant qu'elle ne l'avait pas entendue que d'en gronder trois ou quatre heures, et de feindre d'en être malade, comme elle fit avec des grimaces ridicules ».

La pauvre Eléonore de Thomassin est du reste bien punie de sa pruderie; c'est contre elle que dirigera désormais la plupart de ses farces la cabale des rieurs, dont le chef est un petit chasseur du bourg, riche de deux ou trois mille livres de rente, bon vivant, joyeux convive, « homme facétieux et plaisant s'il en fut jamais au monde [4] », et qui, à cause de sa bonne humeur et de son esprit inventif, plaît fort au marquis. Ce qui nous paraît aujourd'hui caractériser surtout les farces de ce Gelaze, c'est la cruauté : ne persuade-t-il pas à une pauvre boulangère imbécile que la terrible marquise va la faire pendre pour avoir brûlé une tarte aux cerises [5]? Et ne

1. *Page disgr.*, t. II, ch. XXXIII et XXXIV. Ces chapitres sont on ne peut plus amusants.
2. *Ibid.*, ch. XXIX.
3. Chose curieuse, cette scène bouffonne se retrouvera en 1667 dans *l'Embarras de Godard ou l'Accouchée* de Donneau de Visé (sc. XXII-XXIV), et l'auteur écrira à la fin de l'*Avis au lecteur* cette phrase énigmatique : « D'ailleurs, si tout le monde pouvait savoir, comme une partie de la cour, ce qui m'a fourni l'idée de cette scène, je ne serais pas en peine de la justifier, et peut-être aussi que je ne l'aurais pas faite, si elle était sans mystère ».
4. *Page disgr.*, t. II, ch. XXX.
5. *Ibid.*, ch. XXXII.

rit-il point aux larmes d'un bon tour qu'il vient de jouer à son ami Maigrelin, lequel ne s'en tire qu'avec une jambe cassée et trois mois de lit [1] ? Sans doute, en narrant cette aventure, Tristan appelle Gelaze « le méchant », comme il a un mouvement de pitié à voir s'enfuir dans la forêt la boulangère affolée, avec son mari et ses trois petits enfants ; mais en somme ces farces brutales lui semblent, comme au marquis, les plus amusantes du monde, et il les conte avec un plaisir évident. Ne l'accusons pas pour cela de dureté et de sécheresse de cœur : le fait est bien connu que chaque époque a sa morale. Chamfort ne disait-il pas avec raison que Sénèque et Burrhus étaient « les honnêtes gens d'un siècle où il n'y en avait pas [2] » ? Et de même ne voyons-nous pas Tristan, que tous ses contemporains, d'accord avec Scarron, tiennent pour « si vertueux » et « si gentilhomme », sourire en rappelant, parmi les « postiqueries » de son adolescence, quelques traits qui nous paraissent aujourd'hui manquer à tout le moins de délicatesse [3] ? Ce qui est vrai de la morale l'est aussi des sentiments d'humanité et de pitié ; si le XVIIIe siècle a été, en littérature au moins, d'une sensibilité tellement excessive qu'elle en devient ridicule, le XVIIe siècle ne s'attendrissait pas aussi facilement ; Tristan n'est ni plus, ni moins humain et pitoyable que les hommes de son temps. Qu'on lise le chapitre où il raconte comment les étudiants de Bordeaux, pour venger un de leurs camarades tué dans une rixe avec des paysans provoqués par lui, ont attiré le lendemain les paysans dans un piège, en ont tué une vingtaine et mutilé un grand nombre [4] : quand on y verra que l'autorité n'a pas même songé à punir les coupables, on sera moins surpris que Tristan n'ait pas eu pour cette triste affaire, à laquelle il a été mêlé, un seul mot de blâme, ou simplement de regret. On est donc en droit de dire que, presque autant que les récits du *Page disgracié*, le ton même sur lequel ils sont faits nous instruit de la rudesse des mœurs en France pendant la première moitié du XVIIe siècle.

Il est vrai que les mœurs n'étaient pas moins grossières à l'étranger. Tristan, qui a voyagé à une époque où l'on ne voyageait guère, nous édifie complètement sur ce sujet ; son cœur se soulève encore de dégoût, après plus de vingt ans, au souvenir des habitudes crapu-

1. *Ibid.*, ch. XXXI.
2. *Maximes et Pensées.*
3. Duclos a bien montré dans les *Considérations sur les mœurs de ce siècle* (ch. IV) que la delicatesse était à peu près inconnue du XVIIe siècle.
4. *Page disgr.*, t. II, ch. XXXVIII et XXXIX.

leuses de la petite bourgeoisie anglaise [1], et le tableau le plus hardiment réaliste de son roman nous montre une jeune londonnienne de vingt-deux ans entreprenant, à côté de son mari ivre mort, de triompher des résistances d'un adolescent par ses caresses avinées [2]. Les chefs de certaine école contemporaine ne refuseraient pas de signer la fin de cette scène, absolument nauséabonde.

Mais de pareilles malpropretés sont fort rares dans *le Page disgracié*, et c'est en prenant le mot dans sa meilleure acception qu'il faut classer le roman de Tristan parmi les romans réalistes. Si Tristan respecte toujours la vérité dans ses peintures, il respecte aussi ses lecteurs. Il fait un choix parmi les scènes qu'il peut avoir à décrire, mais celles qu'il a choisies sont marquées par lui au cachet même de la réalité ; on sent que les détails sont pris sur nature et que les physionomies sont rendues avec une scrupuleuse exactitude.

Quelques coups de crayon lui suffisent pour tracer un croquis plein de vigueur et de vérité. Par exemple, au siège de Clérac, un seigneur vient de s'abattre sur le sol, la tête traversée d'une balle : « Je ne sais, dit Tristan, combien de soldats, qui l'avaient vu tomber auprès d'eux, se jetèrent en foule sur lui pour fouiller ses poches et le dépouiller, ce qui fut fait en si peu de temps que les chefs, qui accoururent en cet endroit, n'y purent mettre d'ordre. Ce pauvre gentilhomme avait une perruque, qui se perdit dans cette foule, de sorte qu'il demeura nu, et la tête toute rase, qui était un objet très époutable à voir [3] ».

1. *Id.*, t. I, ch. XXIII : « Le boire avec excès en ce quartier n'est pas tenu pour un vice, etc. » Cette réputation des Anglais était bien établie en France au XVIIe siècle. L'auteur inconnu d'un manuscrit (n° 1062) de la Bibl. de Tours (*Relation de ce qui se passa, lorsque Mme Henriette de France, sœur du roi, fut menée au roi d'Angleterre, son époux*), écrit spirituellement (p. 39) : « Les Anglais mangent peu de pain, beaucoup de viande, et boivent fort, dorment pour mieux boire, et boivent pour mieux dormir ».

2. Un des amis de Tristan, Saint-Amant, accusait toutes les Anglaises, même

> Les plus modestes d'entre elles,...
> Vieilles, jeunes, laides, belles,

de trop aimer la bouteille ; il n'est cave, dit-il,

> Qu'elles ne missent à sec.
> (Ed. Livet, t. II, p. 465-466, *L'Albion*).

3. *Page disgr.*, t. II, ch. L. — Relevons encore dans le même volume (ch. XLIV) un « document » que mettraient à haut prix certains de nos romanciers modernes. Une belle fille de Bordeaux est soupçonnée d'être « ladresse » comme sa mère ; il est bien évident qu'elle n'est pas atteinte de cette horrible lèpre, qui épouvante aussitôt le regard ; mais elle peut l'être de la lèpre blanche, assez fréquente à Bordeaux au témoignage d'Amboise Paré : « Aucuns ont la face belle et le cuir poli et lisse, ne donnant aucun indice de lèpre par dehors, comme sont les ladres blancs, appelés cachots, cagots et capots, que l'on trouve en Basse-Bretagne et en Guyenne, vers Bordeaux, où ils les appellent

Quant aux portraits, avec ce talent de caractériser les personnages que nous avons signalé chez Tristan, on ne sera point étonné qu'ils forment un album aussi varié que riche [1] : voici Claude du Pont, l'austère précepteur des petits princes, en camisole rouge et en bonnet de nuit; le poète des comédiens, débraillé dans son langage comme dans sa mise; et le pieux, mystérieux et très suspect « philosophe », rencontré par le page fugitif sur la route de Dieppe; voici le dévoué et fidèle Jacob Cerston, le valet irlandais, et le faux Polonais, qui, près de Pont-de-l'Arche, aidé de deux compères, allège les voyageurs de leur argent à peu près de la même manière et avec la même dextérité que les bonneteurs modernes [2]; voici le nain méchant et voleur de la marquise de Villars-Montpezat, avec sa grosse tête et ses petites jambes; le brillant cavalier La Montagne, grand joueur, buveur émérite, qui « ne passe guère de jour sans prendre du tabac [3],... et n'a point son pareil pour les jeux d'adresse »; et bien d'autres encore. Quoique les portraits de femmes soient plus rares, il en est encore d'intéressants, comme celui de la jeune et aimable anglaise dont Tristan s'est épris à Londres, et surtout celui de la vieille et acariâtre Eléonore de Thomassin.

En vérité, c'est toute une société qui revit dans le roman de Tristan, et, à voir défiler devant nous tant de personnages si différents et si nettement caractérisés qu'ils restent tous distincts dans notre souvenir, à voir se succéder tant de scènes si variées et pourtant toutes curieuses par quelque point, on conçoit que M. V. Fournel ait pu écrire qu'en lisant *le Page disgracié* « parfois on croirait lire, en plus mauvaise prose, un chapitre de *Gil Blas* [4] ».

Certes la louange est bien acquise, et elle n'est pas médiocre, puisque beaucoup de critiques s'accordent à reconnaître dans l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* le chef-d'œuvre du roman de mœurs; mais pourquoi M. Fournel dit-il en « plus mauvaise prose », et non « en moins bonne prose »? Assurément, nous ne prétendons pas

gobets » (*Œuvres*, XXII, 11). Pour s'assurer si la malheureuse est oui ou non atteinte de ce mal abhorré, « La Montagne, faisant semblant de se jouer à l'entour d'elle, lui fit entrer malicieusement une grande épingle dans l'épaule, et me fit signe qu'elle n'avait rien senti de cela, et que je vinsse voir cette épreuve de sa ladrerie. Je me levai pour savoir ce qu'il voulait dire, et je vis cette grosse épingle enfoncée jusqu'à la tête dans ce beau cuir, qui semblait du lait. »

1. Kœrting, *loc. cit.*, p. 159.

2. *Page disgr.*, t. II, ch. XI. C'est déjà par le moyen de l'as de cœur que ces filous soutirent l'argent de leur dupe.

3. Tristan écrit « toubac » (*Ibid.*, ch. XLII).

4. *Contemporains de Molière*, t. III, p. 4.

que Tristan ait écrit son roman avec la verve endiablée et l'esprit étincelant de Lesage; mais il nous semble que dans le *Page disgracié* la forme, pour être un peu négligée, n'est pas cependant indigne du fond. Si nous exceptons quelques réflexions, quelques courtes considérations, généralement placées au commencement ou à la fin des chapitres, quelques petites dissertations, dont l'une [1] a paru à Kœrting la plus belle peinture de l'amour que l'on trouve dans tous les romans de l'époque [2], l'ouvrage de Tristan est tout en récits, et ces récits, toujours clairs, sont pleins de vivacité et d'agrément. Kœrting, qui se plaît à relever ces mérites [3], cite comme un modèle de narration la longue histoire de la linotte, dont il a été touché quelques mots dans la seconde partie de cet ouvrage [4]; voici une autre anecdote, qui n'est guère moins piquante, et qui a l'avantage d'être plus courte :

« *Par quelle aventure le page disgracié donna procuration à un autre pour recevoir la discipline au lieu de lui* [5]. »

Claude du Pont était fort mécontent de voir sans cesse l'intervention du roi ou des princes arracher son élève à de justes châtiments : « Un jour il apprit en s'entretenant avec un bon père cordelier qu'on faisait quelquefois cette charité dans son couvent d'exhorter et de discipliner les jeunes garçons qui se montraient incorrigibles, et que ce remède les avait souvent guéris de leurs mauvaises habitudes. Notre précepteur fut ravi d'avoir trouvé cette commodité de me châtier sans se mettre en colère, et sans que mon maître eût le moyen de pouvoir intercéder pour moi. Après avoir averti ce bon père qu'il avait un mauvais garnement à lui envoyer, et qui avait bien besoin de pareilles exhortations, il m'attendit sur la première faute capitale, et, cachant le plus adroitement qu'il put la connaissance qu'il en avait, il me chargea, le lendemain sur les onze heures du matin, d'un billet cacheté qui s'adressait au révérend père ; je fus ravi d'avoir reçu cette belle commission pour la liberté qu'elle me donnait de me pouvoir promener où bon me semblerait pendant une heure, et comme je descendais par un grand escalier du palais, je voulus masser en passant quelques testons qui me nuisaient dans ma poche. J'avais si peu d'espé-

1. T. I, ch. XXVIII.
2. *Loc. cit.*, p. 162 : « die schönste Charakteristik der Liebe im gesummten Romane der Epoche ».
3. *Loc. cit.*, p. 155 : « äusserst lebendig und klar erzählt ».
4. P. 54.
5. T. I, ch. XIII.

rance de gagner avec si peu d'argent que je le hasardai tout à la fois, et la Fortune, qui me voulait conserver entre ceux qui la suivent et qu'elle trompe, fit semblant à cette fois qu'elle voulait m'être favorable. Je fis un si grand progrès en un moment que je me vis presque tout l'argent du jeu. Je me souvins à cette heure-là de la commission qu'on m'avait donnée, et parlai de ma retraite, montrant la lettre que je m'étais chargé de rendre. Mais un des joueurs, qui était le plus en malheur et qui avait encore quelque argent et quelques bagues à perdre, me conjura de telle sorte de ne lui quitter point jeu que je m'accordai à sa prière, à la charge toutefois que je chercherais quelqu'un qui fît cependant mon message. Un grand garçon, qui portait l'épée, se vint offrir tout à propos pour ce bel emploi, dont il me promit de s'acquitter avec diligence à la charge que je lui donnerais un teston ; je le mis aussitôt en main tierce, afin que son salaire ne pût courir aucune fortune.

Ce garçon, conduit par son mauvais génie, fit ses diligences, et fut pris pour moi. Les exécrations et les serments horribles qu'il put faire pour assurer que la discipline était réservée pour un autre, ne firent que confirmer son correcteur en la créance qu'il avait que ce fût cet incorrigible garçon, qui lui était recommandé de si bonne part. Enfin, comme j'étais en impatience de ce courrier, et comme le jeu s'achevait, je le vis revenir tout pâle ; j'eus appréhension qu'il eût perdu ma lettre, et que ce fût cet accident qui l'eût fait changer de visage ; mais il ne me laissa pas longtemps en cette erreur, en me montrant à grands coups de poing qu'il n'était troublé que de colère. Ceux qui se trouvèrent là se mirent entre nous deux, et m'obligèrent à lui donner une demi-pistole pour le pénible voyage qu'il avait fait à ma considération, après qu'il nous eut conté son aventure. Pour moi, qui me trouvai ravi d'en avoir été quitte à si bon marché, je vins retrouver notre précepteur pour lui porter la réponse de sa lettre. Je ne lui dis rien autre chose sinon que le bon père lui baisait les mains, et lui fis ce rapport tristement, et tenant toujours les yeux baissés, de sorte que, jugeant par là de l'accomplissement de son dessein, il ne put s'empêcher d'en sourire. »

Tout le roman de Tristan est écrit de ce style; partout la narration, claire, sobre, vive, aisée, aimable, ajoute un nouveau prix à l'intérêt et à la variété des scènes racontées, si bien que, par les mérites de la forme autant que par les qualités du fond, *le Page disgracié* a le droit de réclamer dans le tableau du roman réaliste au XVIIe siècle, entre l'*Histoire comique de Francion* et *le Roman*

bourgeois, la place dont il est digne, et que M. Eug. Maron a négligé de lui donner [1].

Les autres ouvrages en prose de Tristan sont loin d'avoir la même valeur.

Formé à la hâte de pièces dont la plupart n'avaient pas été destinées au public [2], le recueil des *Lettres mêlées* offre un intérêt bien moins grand au point de vue littéraire qu'au point de vue biographique. Nous nous sommes beaucoup servi, pour retracer la vie du poète, des *Lettres mêlées* proprement dites, qui sont, elles, une véritable correspondance; mais nous n'avons rien à en dire ici, car l'auteur paraît s'y être assez peu soucié de la forme. Elle est déjà plus soignée dans les *Consolations*, qui étaient alors à la mode, puisque Faret en a inséré jusqu'à treize, de différents auteurs, dans son *Recueil de Lettres nouvelles* présenté au cardinal de Richelieu. Le ton s'élève encore dans les *Epîtres dédicatoires*, écrites, comme il convient au genre, d'un style « plus brillant, plus fleuri, plus exact et plus soutenu que les lettres ordinaires [3] »; mais on sent trop l'effort dans ces louanges hyperboliques. Tristan se trouve mieux à son aise dans les *Lettres héroïques*, que le goût que l'on avait alors pour Ovide avait mises en vogue [4], et si, dans les sept lettres de cette nature que contiennent les *Lettres mêlées*, il en est de fort médiocres, comme celle de *Thétis troublée d'un mauvais songe qui regardait le sort de son fils* [5], il serait injuste de dédaigner la fière et ferme réponse d'Atabalipa, roi du Pérou, aux ambassadeurs de

1. *Revue indépendante* du 10 février 1848, *Le Roman de mœurs au XVIIe siècle*, p. 262-292. — Nous avons eu déjà l'occasion de dire que *le Page disgr.* a été réimprimé avec une *Clef*, en 1667, après la mort de Tristan; Kœrting (*loc. cit.*, p. 150, note 1) en signale une autre édition en 1665; mais nous ne l'avons vue indiquée nulle part ailleurs, et le *Privilège* de l'édition de 1667, daté du 29 décembre 1666, nous met en défiance contre l'assertion de Kœrting, du reste fort mal renseigné sur la bibliographie de Tristan.

2. Voir l'*Avertissement* des *Lettres mêlées*.

3. « Le *Panégyrique* le demande de la sorte », continue Richelet; « l'*Epître dédicatoire* en est un, et c'est tout dire » (*Les plus belles Lettres des meilleurs auteurs français*, 1689, p. 150).

4. Sorel, *Bibl. fr.*, p. 96 : « Quelques auteurs ont essayé de faire de ces sortes d'épîtres de leur invention, comme le sieur de Maleville en a fait plusieurs en prose française, où l'on voit la netteté de son langage et de ses pensées. Au même temps, le sieur de Croisilles en composa d'autres d'un style fort affecté, mais fort divertissant, dans lesquelles il faisait aussi parler les dieux et les déesses, les héros et les héroïnes de l'antiquité. M. de La Serre y fit incontinent des réponses, comme s'il en eût eu charge de leur part ». A la page 140 du *Nouveau Recueil des poésies françaises*, édité par Sercy en 1656, on trouvera une sorte d'héroïde en prose, sans nom d'auteur, dans le goût de celles de Tristan; c'est une *Lettre de Tharbis, fille du roi d'Ethiopie, à Moïse*.

5. P. 308.

Pizarre [1], et même la trop longue lettre, tirée du *Pastor fido*, dans laquelle « *Dorinde, vaincue de sa passion amoureuse, représente à Sylvio le commencement et le progrès de sa maladie* [2] ». Les *Lettres*, dites *Lettres amoureuses*, bien que toutes ne répondent pas exactement à ce titre, sont d'ailleurs de beaucoup les meilleures du recueil de Tristan. Au lieu que le bel esprit remplit exclusivement les lettres d'amour de Cyrano de Bergerac, on rencontre quelquefois ici un sentiment vrai, sincère et profond. Est-il obligé, par exemple, de se séparer de celle qu'il aime, Tristan lui écrit : « Je crois que vous aurez assez de bonté pour compatir à ma douleur ; et je m'en assure tellement, que je redouble mes larmes par l'imagination de celles que vous répandrez. Je souhaite presque d'être moins aimé, afin d'être moins plaint [3] ». Parfois aussi ces billets amoureux se distinguent par une ingéniosité aimable et délicate ; à ce point de vue, il convient de mettre à part la *Lettre XXXV*, où Tristan découvre à sa maîtresse « un langage muet, pour se pouvoir entretenir avec elle devant sa famille, sans qu'on les soupçonne d'amour ». Nous allons reproduire ici deux de ces signes, et l'on verra que, s'il entre quelque peu de préciosité dans l'interprétation qu'en donne le poète, il s'y trouve aussi beaucoup d'esprit :

Le troisième signe.

« Toutes les fois que vous verrez que je toucherai mon chapeau, ce sera autant de nouveaux hommages qui s'adresseront à vous, pour vous assurer que, si je portais une couronne, je la mettrais à vos pieds. »

Le huitième signe.

« Quand je passerai les mains l'une sur l'autre, comme pour mieux mettre mes gants, je vous promettrai les mains jointes une passion inviolable, et ferai des vœux secrets pour votre liberté. »

Enfin le style des *Lettres amoureuses* est beaucoup plus soigné et châtié que celui des *Lettres mêlées* qui terminent le volume, et l'on pourrait en extraire quelques pages agréablement tournées, comme

1. P. 343.
2. P. 279-307. Le vers 384 de *Britannicus* :

J'aime, que dis-je aimer ? j'idolâtre Junie,

semble venir de cette lettre de Tristan (p. 281) : « J'aime, Sylvio ; hélas ! qu'ai-je dit ? Je n'aime pas, je ne suis pas seulement amante, je suis idolâtre ».
3. P. 210.

cet avis donné par Tristan *à sa sœur d'alliance* [1] : « Vous avez suivi la métaphore, dont je vous ai dépeint le danger où vous vous mettez en souffrant les visites de O. O. O. Et pource que je vous ai mandé que ce commerce était une mer où votre réputation courait fortune de naufrage, vous m'écrivez que vous prévoyez bien ce danger, et que vous êtes marrie d'être embarquée. Hélas ! ma mignonne, s'il est ainsi que vous redoutiez tant soit peu le péril, et que mes conseils vous semblent utiles, l'ancre n'est pas encore levée, le vent n'a pas enflé les voiles, vous êtes encore dans le port, vous n'avez qu'à mettre pied à terre [2] ». Mais avouons-le, des pages aussi fermes et aussi bien venues sont rares dans le gros recueil de Tristan, et le plus souvent ses *Lettres* sont d'une facilité banale et peu correcte, qui ne les distingue guère de celles d'un Le Pelletier ou d'un Chevreau.

Il en est de même des méditations et des prières en prose que Tristan a écrites pour *l'Office de la sainte Vierge* ; malgré la sincérité de sa foi, elles sont pour la plupart si froides et si pâles que nous ne voyons en vérité dans toute la partie en prose du livre rien de supérieur à ce morceau *Contre l'avarice* [3] : « Fouille de la pensée dans toutes les entrailles de la terre, tires-en tous les plus riches métaux et toutes les pierres les plus précieuses ; assemble des montagnes d'or, fais-en couler des ruisseaux de perles ; propose-toi que tu te vois possesseur d'un grand empire, que ton palais est bâti de marbre, et que tout ce que la nature a de plus estimable et tout ce que l'art a de plus précieux se rencontrent sous ta puissance. Toutes ces choses sont-elles capables de te faire vivre un jour au delà du terme qui t'est limité par la divine Providence ? Le respect de ta dignité pourra-t-il défendre à la fièvre de s'emparer de ton sang et de le faire bouillir dans tes veines ? L'or que tu tiendras enfermé dans tes coffres pourra-t-il empêcher qu'un fer assassin n'ouvre la prison de ton âme, ou qu'un subtil poison n'entre dans ta coupe pour te faire aller au tombeau ? — Et quand, à la faveur de tes richesses et d'une prudence raffinée, tu pourrais éviter ces accidents, pourrais-tu trouver quelque artifice qui t'empêchât d'être emporté par le cours du temps ? Soixante ou quatre-vingts années ne te détacheront-

1. Dans le sens où Mlle de Gournay était fille d'alliance de Montaigne, et Colletet frère d'alliance de Ph. Chifflet.

2. P. 174. Citons encore le début de la jolie *Lettre à Célinde pour une infidélité avérée* (p. 167) : « Célinde, les blessures de l'esprit ne se ferment pas comme celles du corps, et, dès qu'elles sont aussi profondes que les miennes, il faut d'autre baume que des paroles pour les guérir ; les appareils ordinaires les enveniment plutôt qu'ils ne les adoucissent, » etc.

3. P. 28, *Les sept Péchés capitaux*.

elles pas de ces brillantes idoles, sur qui tes espérances se seront follement fondées? Après ce triste moment par qui tes sens perdront leur usage, n'arriveras-tu pas dans cette Eternité où les choses temporelles sont inutiles? l'Eternité, cet abîme de temps qui n'a point de fond ni de rive, cette grande et vaste durée qui ne prendra jamais de fin ». Ce développement ne manque ni d'ampleur, ni d'énergie, ni même d'éclat [1]; mais ces qualités sont malheureusement trop souvent absentes du reste de l'ouvrage; rien en général de plus maigre, de plus faible et de plus terne que ces prières banales et ces réflexions rebattues; et assurément, si nous ne savions pas qu'elles sont l'œuvre de Tristan, aucun trait ne nous permettrait de reconnaître la plume qui a écrit *Mariamne* et les *Vers héroïques*.

Même si nous tenons pour absolument certain qu'ils ont été publiés par Tristan et non par son frère, les *Plaidoyers historiques*, malgré les deux, ou peut-être trois éditions qu'ils ont obtenues [2], méritent encore moins de nous arrêter. Ce n'est pas que, comme le pense l'abbé Goujet [3], Tristan ait été simplement « l'éditeur » de cet ouvrage. Il a revu, repoli et même remanié en entier tous les plaidoyers qu'il a pris dans les *Epitomes* du Sylvain [4]; non content de rajeunir le style du vieil auteur flamand, il a fait aux harangues qu'il lui empruntait des modifications toujours heureuses, étendant certains discours, resserrant certains autres, dans tous déplaçant des arguments pour leur donner plus de valeur, insérant ici des détails curieux ou des traits de caractère [5], supprimant là des passages qui étaient ridicules ou qui auraient pu choquer le goût déjà plus délicat de son époque [6]; il a même ajouté aux *Plaidoyers* choisis par lui dans

1. Citons encore ce passage, assez brillant et d'un style assez ferme, d'une *Prière à saint Louis en faveur du roi* (*Id.*, p. 397) : « Vous fûtes fait prisonnier par les barbares, mais vous n'en fûtes point vaincu; ce fut beaucoup plutôt pour leur bien que ce ne fut pour votre dommage. Ils ne purent rien gagner sur votre vertu, et vous en gagnâtes beaucoup à la foi. Quantité de ces mahométans furent convertis par la considération d'une piété si solide : ils furent délivrés de la servitude des enfers par celui qu'ils tenaient arrêté dans leurs tentes. Enfin, après avoir porté dignement la première couronne de l'Europe, vous la laissâtes sans regret pour en aller recevoir une autre dans le ciel ».

2. 1643, 1649 et 1650.

3. *Bibl. fr.*, t. XVI, p. 215.

4. Voir plus haut, p. 227-231.

5. Comme dans le *Premier Plaidoyer* : « *D'un enfant rousseau, qui fut vendu par un médecin de Raguse à un médecin turc, qui en fit du poison* », et dans le *Sixième* : « *D'un homme qui présente deux enfants à sa femme, sans lui vouloir dire celui qu'elle a mis au monde* ».

6. Notamment dans le *Plaidoyer XXVIII* : « *D'un Juif, qui voulut pour sa dette une livre de la chair d'un chrétien* ». Disons en passant que Brunet se trompe, lorsqu'il

le gros recueil du Sylvain deux *Plaidoyers* de son invention, le xxe et le xxxviie, et le premier de ces deux plaidoyers, « *Du mécontentement de deux amants* [1] », tout à fait dans le ton des controverses à la mode au temps de Tristan dans la société élégante, se distingue complètement des autres histoires du recueil. Néanmoins, et bien que la main de Tristan se reconnaisse d'un bout à l'autre de ce volume, qu'il a su habilement ajuster au goût du jour, il n'en est point l'auteur; il n'en est guère, si nous osons parler ainsi, que l'arrangeur. Aussi suivrons-nous le conseil qu'il a donné lui-même dans l'*Avis au lecteur*, et ne perdrons-nous « point de temps à gloser sur un divertissement dont » il ne doit « attendre avec raison ni de louange ni de blâme ».

Tout en ne niant point le charme sous lequel le récit facile et l'aimable abandon du *Page disgracié* tiennent encore aujourd'hui les lecteurs, Kœrting témoigne quelque étonnement à rencontrer des expressions et des constructions archaïques en abondance dans un roman contemporain pourtant des drames, d'une forme si achevée, de notre grand Corneille [2]. Ce que dit là du *Page disgracié* le critique allemand peut s'appliquer à tous les ouvrages en prose de Tristan. Mais s'il est très vrai que la langue et le style y sont plus archaïques que dans les tragédies de Corneille, remarquons qu'ils le sont plus aussi que dans les tragédies de Tristan lui-même et dans ses vers héroïques; il y a donc là simplement une question de genres, et ce qui le prouve bien, c'est que nous retrouverons des archaïsmes presque en nombre égal dans la dernière œuvre en vers publiée par Tristan, la comédie du *Parasite*; dans cette bouffonnerie, en effet, comme dans les œuvres en prose de Tristan, nous avons, non plus la langue littéraire, celle du « Parnasse », celle des poètes tragiques ou lyriques, mais la langue même de la conversation, la langue usuelle, qui est « infiniment plus libre, plus riche, et

semble croire que Shakespeare a puisé le sujet de son *Marchand de Venise* dans une traduction anglaise du livre du Sylvain publiée à Londres en 1595 par L. P. L. Piot. Shakespeare a pris l'idée de sa comédie, comme le Sylvain celle de son procès, dans les *Gesta Romanorum* ou dans *Il Pecorone* de Ser Giovanni. Le procès du Sylvain commence au point précis où nous laisse la pièce de Shakespeare. Le Juif appelle de l'arrêt prononcé contre lui : « Ce n'est point à moi de prendre ce qu'il me doit; c'est à lui de me le livrer... En matière de marchandise, celui qui livre fait le poids, et celui qui reçoit prend garde que le poids soit juste » (Ed. de 1650).

1. L'autre a pour titre : « *D'un condamné appelant d'un arrêt, qui récusa après son premier juge, lequel était devenu président* ». C'est à cause de ces deux histoires imaginées par lui que Tristan appelle le livre du Sylvain « un vieux recueil de *la plus grande partie* de ces plaidoyers ».

2. *Loc. cit.*, p. 168.

qui contient les expressions d'hier, que l'Académie a rayées, comme celles de demain, que l'Académie n'admet pas encore [1] ». Il est donc tout naturel que les œuvres en prose de Tristan L'Hermite, simples causeries sans apprêt et même quelque peu négligées, présentent une foule de termes et de tours que le poète n'a pas, le plus souvent, admis dans ses tragédies, écrites d'un style plus châtié, et dans ses odes, dont la langue est plus épurée. Les contemporains de Tristan continuaient à employer journellement dans leurs entretiens ces mots et ces tournures, que nous ne croyons déjà tombés en désuétude que parce que, depuis longtemps, nous ne les voyons plus dans le théâtre tragique et dans la poésie héroïque. On aurait donc tort de s'imaginer que dans sa prose Tristan ait manifesté, comme Mlle de Gournay, un goût affecté pour les anciennes locutions, ou qu'il ait eu naturellement un langage plus archaïque que les hommes de sa génération ; il s'y montre purement un témoin de la langue parlée de son temps ; de sorte que, si nous voulons connaître de quel langage se servait dans ses conversations la société française sous le règne de Louis XIII, ce n'est pas tant *le Cid* qu'il faut lire, ou *Mariamne*, ni même *la Lyre*, que *le Page disgracié*, les *Lettres mêlées* et les *Plaidoyers historiques*.

A ce titre, il y aurait donc quelque intérêt à dresser un lexique des œuvres en prose de Tristan ; on ne l'attend pas ici de nous ; mais on nous saura gré d'y signaler du moins quelques-uns des nombreux archaïsmes qu'elles contiennent :

« Nous en ferions un sacrifice pour l'*assurance* des gens de bien » (*Plaid. hist.*, éd. de 1649, p. 24). — « Faire des *collections* [2] » (*Page disgr.*, t. II, ch. XXI). — « Elle l'enveloppa dans son *devantier* [3] » (*Ibid.*, ch. XXXIII). — « *Emotion* » pour *émeute* (*Ibid.*, ch. XXXIX). — « *Fournière* » pour *boulangère* (*Ibid.*, ch. XXXII). — « Je crus enfin venir à mon honneur d'une *fusée* si fort mêlée » (*Id.*, t. I, ch. VIII). — « Lorsqu'ils furent appliqués à la *gehenne* » (*Plaid.*, p. 134 [4]). — « O saint *illuminateur* des âmes (*Heures de la Vierge*, éd. de 1656, p. 40). — « Apaiser l'*ire* du ciel » (*Plaid.*, p. 45 [5]). — « Il n'en put dissimuler son *maltalent* » (*Page*, t. II.,

1. M. P. Morillot, *Scarron et le genre burlesque*, p. 384.
2. *Réunions d'extraits.*
3. On dit encore en Auvergne et en Nivernais *devanté*, comme écrivait Amyot. Dans la 2e édition du *Page* (1667) on a cru devoir remplacer *devantier* par *tablier*.
4. Voir aussi *Ibid.*, p. 146, et *Heures*, p. 23 et 588. Partout ce mot est écrit *gehenne* dans les poésies de J.-B. L'Hermite, où cependant il ne compte que pour deux syllabes.
5. Voir aussi *Heures*, p. 31.

ch. XXXVIII [1]). — « Elle ne reçut du nain que des injures et des *maudissons* » (*Ibid.*, ch. XXVI). — « Chez un *ordinaire* [2] français » (*Id.*, t. I, ch. XXIII). — « La seconde *paction* que l'âme fait avec Dieu » (*Heures*, p. 117). — « Le *partement* [3] du page disgracié » (*Page*, t. I, ch. XXXIII). — « Un pauvre soldat lui vint demander la passade [4] » (*Plaid.*, p. 210). — « Il me servit de répondant et de *pleige* » (*Page*, t. I, ch. XXV [5]). — « Il fut dit alors toutes les *postiqueries* [6] de ma jeunesse » (*Id.*, t. II, ch. XLVII [7]). — « *Procédure* » pour *procédé* (*Ibid.*, ch. XL; *Plaid.*, p. 27 et 61; *Heures*, p. 16). — « Ces petites *riottes* [8] tiraient leur origine des mauvais offices que me rendait le petit homme » (*Page*, t. II, ch. XXVII), etc.

« Je fis voir aussi clair que le jour à cet esprit *appréhensif* » (*Id.*, t. I, ch. XVIII). — « O sainte *aumônière* » (*Heures*, p. 572). — « Qu'est-ce que vous voyez ici-bas qui soit *perdurable*? » (*Lettres mêlées*, p. 486 [9]). — « Le temple du Saint-Esprit ne doit pas être *pollu* » (*Heures*, p. 10). — « Les richesses *terriennes* » (*Id.*, p. 23, 25, 28, 116, 528 et 602), etc.

« Toutes choses se *bandent contre* elle » (*Id.*, p. 103). — « La chose ne *bâterait* pas trop bien pour lui » (*Page*, t. I, ch. XVI). — « Ce furent des coups bien portés, *qui ne firent rien que blanchir contre* [10] mon malheur » (*Id.*, t. II, ch. XLVIII). — « Votre sainte ambition ne *butait* pas aux grandeurs qui sont périssables » (*Heures*, p. 582). — « Il *se conduisit* jusqu'à son appartement » (*Page*, t. II, ch. XLVII [11]). — « *Je me délibérai* de passer la mer » (*Id.*, t. I, ch. XVII). — « Néron craint que les auteurs de cet attentat *dessigné* ne soient pas encore tous découverts » (*Mort de Sénèque*, *Argument*

1. Voir aussi *Page*, t. II, ch. XXXIII. Ce mot se trouve également dans Scarron.
2. *Restaurant*. Cfr. SAINT-EVREMOND, *Sir Politick*, III, II.
3. *Départ*.
4. *L'hospitalité, en passant*.
5. Voir aussi *Ibid.*, ch. XXXIX.
6. *Espièglerie*s.
7. Voir aussi *Id.*, t. I, ch. IV et V.
8. *Querelles*.
9. Voir aussi *Page*, t. I, ch. XVI, et *Vers héroïques*, *Ode à Madame*, p. 56 :

Et l'illustre tige des Lis
Aura des soutiens *perdurables*.

En reproduisant cette *Ode* dans ses *Muses illustres* (1658), p. 14, Colletet le fils a remplacé *perdurables*, qui avait déjà vieilli dans le style noble, par *adorables*.

10. *Ne pas réussir*. Cfr. MOLIÈRE, *Dépit amoureux*, V, IX :

Les douceurs *ne feront que blanchir contre* moi.

11. Voir encore *Page*, t. I, ch. XLII, et t. II, ch. XIX.

du 5e *acte* [1]). — « A Glycère, *éclairée* par des surveillants » (*Lettres*, p. 117 [2]). — « Lorsque nous le voyions *gouspillé* par son ennemi... » — « Des filles de condition qui le *gouspillaient* » (*Page*, t. II, ch. XXV). — « Tu *m'imposes* [3] d'avoir ravi ton fils » (*Plaid.*, p. 271). — « Vos amis s'emploient à *moyenner* votre paix » (*Page*, t. II, ch. XXXII). — Vous *magnifiâtes* [4] votre Dieu et Seigneur » (*Heures*, p. 502). — « Tu ne *paillarderas* point » (*Id.*, 6e *Commandement*, p. 9 [5]). — « L'aîné *partirait les biens* et ferait deux lots » (*Plaid.*, p. 150). — « Si les Clusiens *les en refusaient*, ils les combattraient » (*Id.*, p. 291). — « Je *me rembuchai* dans une grande ville marchande » (*Page*, t. I, ch. XVII). — « Cet homme, qui *retirait* [6] pour l'habit et pour la mine à ces aventuriers turcs » (*Id.*, t. II, ch. XI). — « Pour m'en *revancher* » (*Ibid.*, ch. XXI [7]). — « Si les choses n'ont pas *succédé* selon mon désir » (*Plaid.*, p. 308). — « Sa femme protesta qu'elle ne voulait point *le survivre* » (*Id.*, p. 304 [8]). — « L'orgueil a fait *trébucher* la troisième partie des Anges » (*Heures*, p. 18), etc.

« Le soleil *çà bas* en terre illumine tout le monde » (*Id.*, p. 507). — « Vous avez payé trop *prodigalement* une si petite rareté » (*Dédicace* de *Mariamne* [9]). — « Il se levait *réglément* dès les quatre heures du matin » (*Page*, t. II, ch. XXIII [10]). — « Il m'obligea *tout sur-le-champ* de sortir de cette maison » (*Ibid.*, ch. XXII), etc.

« Toutes les grâces, allégresses et faveurs, desquelles vous jouissez en Paradis, ne se diminueront jamais, *ains* plutôt s'augmenteront jusques au jour du jugement » (*Heures*, p. 509), etc.

« *De moi* [11], je proteste hautement de mon innocence » (*Lettres*, p. 358). Cette dernière locution est des plus fréquentes chez Tristan, non seulement dans sa prose (*Id.*, *Dédicace*, et p. 35, 177, 183, 252, 290, 428 et 524 ; *Plaid.*, p. 98, 159 et 221), mais aussi dans ses

1. Voir encore, *Appendice*, n° XXIX, les deux derniers vers de la strophe 2.
2. Voir aussi p. 62.
3. *M'impules.*
4. « Il faut avouer, dit Vaugelas (*Rem.* CXXIII), que ce mot excellent vieillit, et qu'à moins que d'être employé dans un grand ouvrage, il aurait de la peine à passer ». Chateaubriand l'a rajeuni. Les verbes formés comme *magnifier* sont fréquents dans Scarron (M. Morillot, *Op. cit.*, p. 387).
5. Voir encore *Plaid.*, p. 252.
6. *Ressemblait.*
7. Voir aussi *Ibid.*, ch. VI.
8. Voir encore *Id.*, p. 140.
9. Voir aussi *Page*, t. II, ch. VI.
10. Voir encore *Ibid.*, ch. XXX.
11. *Pour moi.*

vers (*Amours*, p. 23, 94, 109 et 113; *Mélanges*, p. 41; *la Folie du Sage*, I, III, et V, II; *la Mort de Sénèque*, I, II; *Vers héroïques*, p. 99 [1]), etc.

Relevons encore quelques féminins qui ne sont plus actuellement employés, comme *autrice* (*Lettres*, p. 508) et *empoisonneresse* (*Plaid.*, p. 273), et signalons plusieurs substantifs auxquels Tristan ne donnait pas le genre que nous leur donnons aujourd'hui. Si, en dépit du délicat Serizay [2], il lui est arrivé d'écrire : « *L'intrigue* que j'avais *noué* » (*Page*, t. I, ch. VIII), ordinairement il est d'accord avec lui pour conserver le genre féminin à beaucoup de mots que déjà l'on commençait à mettre au masculin; comme Serizay et quelques puristes, il veut

Que l'on dise de *la poison* [3],...
Une navire [4], une anagramme...
La doute [5], une hymne, une épithète [6];

et, avec moins de raison, mais couvert cette fois par l'autorité du docte Patru [7], il est allé jusqu'à écrire :

L'holocauste à vos yeux *la* plus considérable [8].

Mais laissons de côté ces petits détails, qui n'ont d'intérêt que pour l'histoire de la langue, et concluons.

1. Elle est également familière aux contemporains de Tristan; voir Malherbe (éd. Régnier, t. IV, p. 2), La Mesnardière (*Discours* en tête de la *Poétique*, 1640), Maynard (*Stances aux Dames* dans le *Séjour des Muses*, 1626, p. 150), etc.

2. Car ce beau mignon fait la figue
A quiconque dit *un intrigue*.
(MÉNAGE, *Requête des Dictionnaires*.)

3. *Lettres*, p. 290.
4. *Page*, t. I, ch. XXIII.
5. *Amours*, p. 113, *l'Enchantement rompu* :

Et par ce nouveau jour éclairci de *ma doute*...

Faret, dans son *Honnête homme*, écrit aussi *la doute*.
6. MÉNAGE, *Requête des Dictionnaires à MM. de l'Académie*.
7. *Plaidoyer* XV.
8. *Heures*, p. 129. — Nous n'avons trouvé dans les œuvres en prose de Tristan que très peu de mots d'origine étrangère, par exemple « *archipelage* » (*Lettres*, p. 317) et « *ragasse* », jeune garçon (*Plaid.*, p. 8), qui viennent de l'italien, et un petit nombre de latinismes paraissant n'être jamais entrés dans la langue courante : « *convertir contre* » (*Id.*, p. 291) pour « tourner contre », dont nous ne connaissons qu'un exemple d'Amyot (*Les Gracques*, 9); « *mortifère* » (*Plaid.*, p. 306), qui ne se rencontre que dans Guy Patin et dans Scarron; « *impétrer* » (*Heures*, p. 511, 589 et 593) et *coulpe* (*Id.*, p. 554), qui ne semblent pas être sortis de la langue ascétique, etc.

En somme, les écrits en prose de Tristan n'ont qu'une assez mince valeur ; toute proportion gardée, ils occupent dans l'ensemble de ses œuvres une place équivalente à celle que tiennent dans l'ensemble des siennes les médiocres écrits en prose de Racine, les *Heures de la Vierge* correspondant à peu près à l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, les *Lettres mêlées* aux *Lettres*, les *Plaidoyers historiques* aux *Traductions*. Chacun des deux poètes cependant nous a laissé en prose un ouvrage de prix : Tristan *le Page disgracié*, Racine les deux *Lettres à l'auteur des Hérésies imaginaires* et à ses *deux apologistes*. Les deux *Lettres*, à la vérité, sont bien près d'être de petits chefs-d'œuvre, et *le Page disgracié* n'est qu'une œuvre de second ordre ; mais il est juste de rappeler que Racine avait trouvé dans les *Provinciales* un modèle, qu'il n'a pu égaler, tandis que *le Page disgracié*, déjà supérieur pour la forme au *Francion* de Sorel, a servi avec lui de modèle aux romans de mœurs qui les ont fait oublier tous deux.

CONCLUSION

Nous voici parvenu au terme de cette étude, qu'a rendue plus longue que nous ne l'aurions voulu la triple nécessité d'établir la biographie d'un écrivain sur lequel on était dans une ignorance presque complète, de réfuter les nombreuses erreurs commises par les critiques qui ont touché quelques mots de Tristan, et de citer assez souvent des morceaux peu connus, auxquels la rareté de la plupart des œuvres du poète ne nous permettait pas de renvoyer simplement le lecteur. Arrivé au bout de la carrière, il n'est pas inutile de nous retourner et d'embrasser du regard le chemin parcouru.

Ce n'est point une figure indifférente que celle de François L'Hermite, sieur du Solier. Issu d'une très vieille maison, à laquelle ses contemporains s'accordaient même à reconnaître une illustre origine, appartenant par sa mère à une famille d'une ancienne et grande célébrité, Tristan réunit en lui les caractères distinctifs des deux races : de son père, « l'écuyer aventureux », condamné à mort pour meurtre, et de ces belliqueux L'Hermite, qui avaient tant guerroyé pour Dieu et pour le roi, il tient son humeur turbulente et querelleuse, son irascibilité, sa promptitude à tirer l'épée, son courage, son amour des aventures, la fougue de ses passions, mais aussi sa piété ardente et profonde, qui, si elle ne l'a pas toujours retenu dans ses écarts, l'a du moins soutenu dans ses épreuves ; de sa famille maternelle, de ces Miron, qui ont produit des médecins savants, des magistrats distingués, un prélat éloquent, il a pris le germe du mal qui devait l'emporter, peut-être, mais, à coup sûr, son insatiable curiosité d'esprit et son goût très vif pour les belles-lettres. A la cour, où il a été élevé, il a contracté le vice à la mode : il est joueur, joueur incorrigible, bien que jamais le jeu ne lui soit favorable, et ce vice a fait en partie le malheur de sa vie traversée. Déjà pauvre, Tristan est sans cesse dépouillé de ses maigres revenus par sa funeste passion pour les dés ; il connaît le besoin, et cependant le sentiment de sa naissance ne lui permet pas de prendre un état, la débilité de sa santé lui interdit la carrière des armes : aussi poursuit-il durant sa

vie entière le rêve d'un établissement, même modeste, qui assure du moins sa subsistance en lui laissant assez de loisir pour cultiver la poésie. Il semble que ses nombreuses et belles alliances aient dû facilement le lui obtenir, et en effet nous le voyons entrer dans la maison de Monsieur, dans celle de la duchesse de Chaulnes, dans celle du duc de Guise. Mais le poète, qui croyait à l'influence des astres, répétait avec mélancolie qu'il était né sous une mauvaise étoile, et il est certain que jamais la Fortune ne se joua plus impitoyablement d'un homme. Dans son *Don Bernard de Cabrère* Rotrou a mis en scène un infortuné, don Lope de Lune, qui se trouve toujours précipité de ses espérances par un coup imprévu, au moment même où il se pouvait flatter qu'il allait enfin atteindre au but; cette comédie est l'image de la destinée de Tristan : à peine se réjouit-il d'avoir obtenu une charge longtemps et ardemment souhaitée qu'il la perd, soit par sa faute, par son insouciance, par sa « paresse naturelle », qui lui a fait négliger son service, soit simplement, le plus souvent, par suite de sa mauvaise chance ; il semble en vérité qu'il porte malheur à ses protecteurs, et qu'il n'entre dans leur maison que pour attirer sur elle des disgrâces dont il sera victime avec eux. Aussi le pauvre Tristan est-il obligé, roulant sans relâche le rocher de Sisyphe, de recommencer toujours à solliciter par des suppliques rimées la bienveillance des princes et des grands; comme le temps n'est pas encore venu où Louis XIV, étendant sa royale bienfaisance sur les gens de lettres, leur donnera cette indépendance, qui est nécessaire à la dignité de leur vie, Tristan est contraint, comme tous les poètes ses contemporains, à offrir des louanges, qui seront reconnues par de l'argent. Mais rendons-lui cette justice, il ne loue que ce qui est louable, et s'il doit flatter, sa flatterie n'est jamais servile ; jamais il n'a oublié qui il était, ni à qui il adressait ses vers, et quelque lourd qu'ait dû être pour lui le poids de la misère pendant cette Fronde, qui a vu tant de déchéances, jamais le gentilhomme poète ne s'est dégradé par ces complaisances honteuses, qui ont laissé une tare au nom de son frère cadet, le chevalier de L'Hermite. Quand la Fortune se lassa de persécuter Tristan, quand il put trouver un asile et le repos dans l'hospitalière demeure du duc de Guise enfin sorti des prisons espagnoles, il était trop tard : déjà la mort l'avait marqué au front; la phtisie avait fait lentement, mais sûrement, son œuvre, et le malade savait qu'il allait mourir. Il fit bon visage à la mort, qu'il pouvait voir venir sans crainte ; car, malgré quelques erreurs de jeunesse, malgré sa passion invincible pour le

jeu, sa vie avait été celle d'un honnête homme, et, chrétien convaincu, il s'était toujours souvenu de l'antique devise de sa maison : « Prier vaut à L'Hermite ».

Par cette fin pieuse, comme par sa jeunesse dissipée, Tristan nous fait songer à Racine : ramenés par la maladie ou par les déceptions à la foi de leur enfance, tous deux ont « aimé Dieu » comme ils avaient aimé leurs « maîtresses », et la sincérité et la profondeur de ce double amour contribuent pour une large part à donner aux deux poètes l'air de famille, assez frappant, que nous remarquons en eux.

Après avoir comparé Nicolas Boileau à ses deux frères, Gilles et Jacques, Sainte-Beuve ajoutait : « En considérant cette lignée de frères ressemblants et inégaux, il me semble que la Nature, cette grande génératrice des talents, essayait déjà un premier crayon de Nicolas quand elle créa Gilles ; elle resta en deçà et se repentit ; elle reprit le crayon et elle appuya quand elle fit Jacques ; mais cette fois elle avait trop marqué. Elle se remit à l'œuvre une troisième fois, et cette fois fut la bonne. Gilles est l'*ébauche*, Jacques est la *charge*, Nicolas est le *portrait* ». Nous pouvons reprendre en partie cette ingénieuse image pour l'appliquer à l'auteur de *Mariamne* et à l'auteur d'*Andromaque* : Tristan est l'*ébauche*, Racine le *portrait*.

En effet, toutes les qualités dont nous admirons le plein épanouissement dans le second des deux poètes sont en germe dans le premier[1].

Ce sentiment de l'harmonie, si développé chez Racine que l'on a comparé le doux poète au plus mélodieux des musiciens, à Mozart, est déjà tellement remarquable chez son devancier que Serret a pu écrire, se rappelant aussi que Tristan a été le maître de Quinault : « Les deux hommes qui ont donné à notre langue cette douceur souveraine, qui lui manquait pour être complète, doivent l'un et l'autre quelque chose à Tristan[2] ».

La strophe lyrique, que Racine conduira avec tant d'aisance et de sûreté dans ses chœurs et dans ses cantiques, déjà Tristan la lance avec adresse et bonheur, dirige son vol, et lui réserve une chute élégante.

Th. de Banville a quelque part noté l'art avec lequel Racine dans *les Plaideurs* met souvent comme en vedette, à la fin du vers, certaines rimes originales et imprévues, pittoresques et riches, produi-

1. Sur deux points même Tristan se montre supérieur à Racine : il rime plus richement, et il a, en plus grand nombre, des images éclatantes.

2. *Correspondant* du 25 avril 1870, p. 335.

sant ainsi des effets d'un comique très littéraire et très fin ; cet art savant, que plusieurs poètes modernes ont cultivé avec tant de succès, Tristan l'a connu avant Racine, et *le Parasite* pourrait en fournir de nombreuses preuves.

Mais, pour rares que soient ces qualités, Tristan n'est pas seul à les avoir possédées avant Racine ; d'autres, Racan par exemple, Malherbe, ou Scarron, ont eu l'une ou l'autre d'entre elles, et le seul fait de les avoir réunies toutes trois ne nous autoriserait pas encore à nommer Tristan le précurseur de Racine, pas plus qu'il ne suffit d'une douzaine de vers empruntés çà et là par Racine à Tristan pour permettre de dire qu'il a *imité* le vieux poète. Il y a entre leurs œuvres d'autres ressemblances plus caractéristiques, qui tiennent à la ressemblance naturelle de leurs cœurs et de leurs esprits.

C'est ainsi que, par une sorte de divination, les deux poètes célibataires ont également su exprimer avec une émotion douloureuse et communicative, avec une grâce décente et pure, des sentiments comme l'amour paternel et l'amour conjugal ; à ce point de vue, certaine scène de *la Folie du Sage*, certains couplets de *Panthée* ne seraient pas déplacés dans *Iphigénie* ou dans *Andromaque*.

Ce charme délicat, mais invincible, des princesses de Racine, qui vient de ce qu'elles sont profondément et exquisement femmes, ce charme, qui est une des plus grandes séductions de son théâtre, si quelqu'un des prédécesseurs de l'illustre poète a pu nous en donner une première, bien qu'encore imparfaite idée, à coup sûr ce n'est pas Corneille, qui, médiocre observateur des sentiments féminins, n'a guère peint, à l'exception de Chimène et de Pauline, que des héroïnes toutes viriles, mais c'est Tristan, qui a mis à plusieurs reprises des accents d'une tendresse déjà vraiment racinienne dans la bouche de Mariamne ou de la Fille du Mufti [1].

Il y a plus : cette belle forme de la tragédie, qu'on appelle la tragédie de caractère, dans laquelle Corneille a produit ses chefs-d'œuvre, dont il n'a pu s'écarter sans déchoir, et que *Britannicus* et *Bajazet* rendront définitivement classique, c'est le succès de la *Mariamne* qui l'avait consacrée, quelques mois avant celui du *Cid*. Comment Racine définira-t-il sa tragédie ? « Une action simple, chargée de peu de matière, telle que doit être une action qui se passe en un seul jour, et qui, s'avançant par degrés vers sa fin, n'est

1. Serret, *loc. cit.*

soutenue que par les intérêts, les sentiments et les passions des personnages[1] ». Cette tragédie-là, n'est-ce pas déjà *Mariamne*, *la Mort de Crispe*, *Osman*? Ainsi, alors qu'étaient à la mode les incidents multipliés et les « jeux de théâtre » invraisemblables, Tristan rejetait déjà, comme le fera Racine, « l'extraordinaire[2] » pour ne rechercher que « le naturel » ; déjà dans ses tragédies, d'une conduite généralement régulière et sage, il savait faire naître les situations des caractères, subordonnant volontiers tous les personnages à un protagoniste qui menait l'action, et dont les passions, par leurs mouvements contraires, retardaient ou précipitaient un dénoûment inévitable[3].

Il y a plus encore. C'est Tristan qui, trente ans avant *Andromaque*, a fait applaudir la première tragédie fondée exclusivement sur l'amour. Bien avant Racine, il a compris que, contrairement à la théorie de Corneille[4], l'amour doit servir « de corps » à une tragédie, et non pas « d'ornement » postiche; que cette « passion, la plus théâtrale de toutes, la plus fertile en sentiments, la plus variée, doit être l'âme d'un ouvrage de théâtre, ou en être entièrement bannie[5] » ; voilà pourquoi, d'une part, il n'a pas chargé sa *Mort de Sénèque*, comme l'eût fait Corneille, d'un froid et inutile épisode de galanterie, et comment il a osé mettre sur la scène, avant *Athalie*, une tragédie sans amour[6]; et voilà pourquoi, d'autre part, l'amour est le fondement et forme le principal intérêt de ses autres pièces. Et combien cet amour ardent et furieux diffère de l'insipide, de l'insupportable galanterie qui, du roman, avait alors envahi le théâtre. A ces héros de convention, qui venaient tous soupirer en rondeau devant la rampe et se contentaient de mourir par métaphore, à ces héroïnes précieuses échappées de la *Clélie* ou du *Grand Cyrus*, avant Racine Tristan a opposé de véritables hommes, sincèrement et éperdument épris, de vraies femmes, torturées par les souffrances de la jalousie, et il leur a fait pousser quelques-uns de ces cris de passion qui trouvent un écho dans tous les cœurs. Bien avant le tendre Racine, le tendre Tristan avait, en regard de la tragédie tout héroïque de Corneille, conçu une tragédie purement humaine,

1. *Première Préface* de *Britannicus*.
2. Il ne l'a admis que dans *la Folie du Sage*, une *tragi-comédie*.
3. La constitution de cette *Mort de Crispe*, si mal versifiée, est déjà tout à fait celle d'une tragédie de Racine.
4. *Lettre de Corneille à Saint-Evremond*.
5. VOLTAIRE, *Dédicace à M. Maffei* de la *Mérope*.
6. L'amour de Lucain pour Epicharis tient si peu de place dans *la Mort de Sénèque* qu'à vrai dire il n'y compte pas.

qui fît couler des larmes, non d'admiration, mais de pitié, où la force d'âme ne triomphât plus des passions, mais où le déchaînement de ses passions menât l'homme au crime et à sa propre perte. Son Hérode est un frère aîné de Pyrrhus et d'Oreste ; sa Fauste et sa Fille du Mufti sont de la même famille qu'Hermione, Eriphile, Roxane et Phèdre ; et de leur faiblesse, combattue de remords, Tristan a su faire une peinture assez fidèle pour exciter notre sympathie, assez saisissante pour troubler profondément notre cœur, assez belle déjà pour faire pressentir les œuvres incomparables que devait produire un jour, avec un plus grand poète, ce système dramatique [1].

Tristan ne les a pas produites lui-même, à cause de cette loi « qui ne veut pas que, dans aucun art, aucun genre ait jamais débuté par ses chefs-d'œuvre [2] ». Mais ce qu'un autre devait avoir la gloire d'exécuter, il convient de lui laisser l'honneur de l'avoir conçu et entrepris. Sa mauvaise étoile a voulu qu'il naquît trop tôt : par le tour de son esprit, par le genre de son talent, il était en avance sur son temps ; mais il n'a pu se dégager complètement des goûts et de la mode de son temps, et, depuis, les goûts se sont modifiés et la mode a changé ; il est venu à une époque où la langue n'était pas encore épurée, il a parlé la langue de cette époque, et cette langue a vieilli ; il a rimé avant que Boileau ait enseigné à faire difficilement des vers faciles, et, laissant courir sa plume trop rapide, il a fait suivre souvent des vers superbes de vers faibles et lâches. Mais, somme toute, c'était un poète, et il valait mieux que son œuvre. Contemporain, non de Rotrou, mais de Racine, il eût écrit lentement, comme celui-ci, des tragédies durables, et nous ne souririons pas aujourd'hui à l'entendre paraphraser orgueilleusement le vers d'Horace :

Exegi monumentum ære perennius.

Il a été un précurseur, et, comme celle de tous les précurseurs, sa réputation a été éclipsée par une autre plus éclatante. Nous ne pré-

1. Seuls, avant Serret, les auteurs des *Anecdotes dramatiques* (1775, t. III, p. 477) ont vu qu'il fallait assigner à Tristan une place à part parmi ses contemporains : « Il n'a point, comme presque tous les auteurs de son temps, défiguré l'amour par un maussade jargon de la galanterie, quoiqu'il ne soit pas tout à fait exempt d'équivoques et de jeux de mots. Il a peint cette passion d'une manière forte et tragique. C'est un mérite dans un temps où la contagion des mauvais romans avait gagné toutes les parties de la littérature... La conduite de ses pièces est ordinairement sage et régulière ; les événements en sont vraisemblables et bien amenés ; ce qui, dans son siècle surtout, doit être regardé comme un prodige ».

2. M. Brunetière. *Études critiques sur l'histoire de la litt. fr.*, 4e série, *Alex. Hardy*.

tendons pas, certes, que Tristan puisse être comparé à Racine ; mais nous disons que peut-être, sans Tristan, Racine n'aurait pas été Racine ; il fût sans doute resté le très bel esprit qu'il était alors qu'il imitait avec une élégante habileté dans son *Alexandre* les défauts du *Pompée* de Corneille ; mais sans *Mariamne* et même sans *la Mort de Crispe*, qui était encore au répertoire quand Racine, sorti du collège, commença de fréquenter le théâtre, nous n'aurions eu peut-être ni *Andromaque*, ni *Phèdre*, et il nous semble injuste de l'oublier en jugeant l'œuvre de Tristan.

Pour rappeler ce que Virgile doit à son précurseur Lucrèce les anciens avaient imaginé d'ingénieuses fictions : suivant les uns, Lucrèce serait mort le jour même de la naissance de Virgile et son âme aurait passé dans le corps de l'enfant ; d'après une légende plus répandue, le jour de la mort de Lucrèce Virgile adolescent aurait pris la robe virile. Ce qu'avait là supposé la piété reconnaissante des Latins pour Lucrèce s'est produit en réalité pour Tristan : lorsqu'il s'éteignit, Racine allait avoir seize ans. La plume, que la mort venait de faire tomber des doigts glacés du vieux poète, l'adolescent l'a ramassée, il l'a taillée beaucoup plus soigneusement, et c'est avec elle que, plus tard, il a écrit ses chefs-d'œuvre.

APPENDICE

I

Sentence prononcée contre Pierre et Louis L'Hermite.

(Archives nationales, minutes d'arrêts, janvier-février 1595, X^{2b} 170.

Vu par la Cour, les Grand Chambre et Tournelle assemblées, le procès criminel fait et instruit par l'un des conseillers d'icelle suivant l'arrêt du troisième jour de mars cinq cent quatre-vingt-douze à la requête de damoiselle Gabrielle de Saint-Julien, veuve de feu Me Jacques Voisin, vivant vice-sénéchal de Guéret, tant en son nom que comme tutrice des enfants mineurs d'ans dudit défunt et d'elle, demanderesse pour raison de l'assassinat commis en la personne dudit défunt, et encore de damoiselle Jeanne de la Faye, veuve de feu Louis Esmoing, pour les meubles et grains pris et enlevés de sa maison de Lavaublanche, et de Me Jean Domy, juge sénéchal de Bourganeuf, pour avoir été injustement détenu et après rançonné en la maison de Solier, le procureur général du roi joint, à l'encontre de Louis de L'Hermite, écuyer, sieur du Dognon, et Pierre de L'Hermite, sieur du Solier, prisonniers ès prisons de la conciergerie du Palais, l'arrêt du conseil privé du roi donné sur la requête présentée par lesdits de L'Hermite, le douzième jour d'octobre cinq cent quatre-vingt-onze, par lequel lesdites parties auraient été renvoyées en ladite Cour, informations, interrogatoires, récolement et confrontation de témoins faits auxdits accusés, procès-verbal de la visitation du corps mort dudit défunt Voisin, trouvé en un étang appelé Mas Manjas [1], près Pontarion, l'acte d'inscription de faux faite par lesdits accusés contre les minutes des informations signées [2], moyens, défauts par eux baillés joints auxdits procès, copie des lettres patentes obtenues par lesdits accusés des vingt-neuvième mars et vingt-deuxième avril cinq cent quatre-vingt-treize, l'arrêt du conseil privé du roi par lequel, entre autres choses, était ordonné que, sans avoir égard auxdites lettres, il serait passé outre

1. « Mamangeas », porte la carte de Cassini.
2. Ici un mot illisible.

par ladite Cour au jugement définitif dudit procès, requête présentée par lesdits de L'Hermite, le vingt-septième jour de septembre cinq cent quatre-vingt-treize, à ce qu'il leur fût permis informer des pratiques, menées et subornation des témoins faite par ledit Domy, et à cette fin leur octroyer commission, ladite requête mise au sac dudit procès, conclusions civiles desdits demandeurs, défenses par atténuation desdits accusés, productions littérales desdites parties, conclusions du procureur général du roi, ouïs et interrogés en ladite Cour lesdits Louis et Pierre de L'Hermite sur les cas contenus audit procès, et tout considéré :

Il sera dit que ladite Cour, sans s'arrêter auxdits moyens, défauts et requête, a déclaré et déclare lesdits Louis et Pierre de L'Hermite atteints et convaincus d'avoir tiré ledit Voisin de la maison de Solier à eux appartenant, conduit les yeux bandés, la nuit d'entre le sept et huitième mai cinq cent quatre-vingt-onze sur la chaussée dudit étang de Mas Manjas, où il aurait été tué d'un coup de pistolet en la tête, jeté dans ledit étang, une pierre au col et une autre aux jambes, pour réparation duquel cas a condamné et condamne lesdits Louis et Pierre de L'Hermite à être décapités sur un échafaud, qui sera pour cet effet dressé en la place de Grève de cette ville de Paris, leurs corps morts et têtes portés à Montfaucon. A déclaré et déclare tous et chacuns leurs biens étant en pays de confiscation acquis et confisqués à qui il appartiendra, sur lesquels et sur les autres non sujets à confiscation sera préalablement pris la somme de quatre cents écus sol, que ladite Cour a octroyée et octroie à ladite veuve Voisin, et six cents écus sol aux enfants dudit défunt et d'elle pour réparation civile et deux cents écus d'amende au roi. En outre condamne ledit Louis de L'Hermite à rendre et restituer audit Domy la somme de treize cents écus sol extorqués de lui étant retenu prisonnier audit Solier, et en deux cents écus sol pour toute réparation, dommages et intérêts procédant à cause de l'injuste détention de sa personne audit lieu. A cassé et annulé, casse et annule les obligations, contrat et transports faits par Me Pierre Domy, frère dudit Jean Domy, Chastenet et Aubusson, au profit de damoiselles Gabrielle et Marie de L'Hermite et Me Jean Jarrigeon, notaire royal demeurant à Maisonnisse, reçus et passés par Mes Joseph Moreau et Jean Polier, notaires royaux de la ville de Bourganeuf, et comme telles leur seront rendues et restituées sans que, à l'avenir, lesdites Gabrielle et Marie de L'Hermite et ledit Jarrigeon s'en puissent servir et prévaloir à l'encontre d'eux. Aussi a condamné et condamne lesdits Louis et Pierre de L'Hermite ès dépens dudit procès envers lesdits veuve Voisin ès dits noms et Domy chacun de leur regard, et en tant que touche ladite damoiselle de la Faye a mis et met les parties hors de cour et de procès sans dépens.

18e février 1595.

de Harlay Legrand

Prononcé auxdits Louis et Pierre de L'Hermite, pour ce amenés en la chapelle de la Conciergerie, et non exécuté par le très exprès commandement du roi [1], le vingt février 1595.

Nota que le présent arrêt n'a été exécuté pour les causes contenues au procès-verbal de ce fait ledit jour.

II

Lettre de Rounat [2], *concernant les L'Hermite du Solier.*

(Bibliothèque nationale, manuscrits, fonds français, n° 20231, p. 158.)

Monsieur et cousin
Monsieur Martin, procureur à Limoges.

Monsieur,

Touchant ce que m'écrivîtes dernièrement pour m'enquérir de l'état et ancienneté de la maison et château de Solier, paroisse de Janailhat, qui est à deux petites lieues de cette ville de Bourganeuf et à quatre lieues par deçà Guéret, et m'en étant enquis curieusement par gens anciens de cette ville et autres circonvoisins, tant nobles qu'autres, qui m'ont appris que c'est l'une des plus fortes et anciennes maisons du pays de la Marche, tenue à présent et de tout temps par gentilshommes d'honneur et de valeur bien qualifiés et bons catholiques; et sont à présent seigneurs dudit lieu noble Louis de L'Hermite, écuyer, sieur du Dognon, et en partie dudit Solier, qui a un fils en l'âge de dix-huit ans et plusieurs filles, et Pierre de L'Hermite, son neveu, écuyer, sieur aussi en partie dudit Solier. Claude de L'Hermite, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, sieur commandeur de Maisonnisse, Montbut et Counat, frère dudit Louis de L'Hermite, était lieutenant pour le roi en la Haute et Basse-Marche en l'absence du sieur de Lacoste de Mézières, et sont bien tous trois reconnus pour avoir fort fidèlement servi Sa Majesté audit gouvernement ès guerres dernières, tellement que, par ambition, ledit Claude L'Hermite fut tragiquement empoisonné et mourut dans la ville de Tours, au mois de novembre l'an 1593, par des ennemis de Sa Majesté, contre lesquels lesdits de L'Hermite ont dépensé en procès plus de 30.000 écus, ce qui les a réduits à présent, incommodés et endettés. Lequel Louis L'Hermite était fils de feu Jacques L'Hermite, lequel Jacques était fils de feu Jean L'Hermite, lequel

1. Ces dix derniers mots ont été intercalés dans l'acte après coup.

2. Ce Rounat est vraisemblablement l'oncle ou le père de Léonarde Rounat, veuve en 1636 de Léonard Laurent, notaire royal, qui, comme son père, Pierre Laurent, aussi notaire royal, a dressé les actes passés par Louis L'Hermite, seigneur du Dognon (*Archives de la Creuse, série E, liasses 37, 39 et 40*).

Jean était fils de feu Gonfier L'Hermite, qui avait trois enfants : savoir Jean, Jacques et Martial L'Hermite. Ledit Gonfier était fils de Millon L'Hermite; ledit Millon était fils de feu Tristan L'Hermite, grand prévôt de l'Hôtel de France et gouvernant entièrement le feu roi Louis onzième; ledit Tristan L'Hermite est portrait, comme on m'a dit, en effigie de marbre, et enseveli au pied du tombeau dudit feu roi Louis onzième en la ville et dans l'église de Saint-Denis, en France, près Paris, où sont les tombeaux des rois de France[1]. La maison de L'Hermite possédait lors les terres et seigneuries de Maugiron, de Mondion, du Chaslard, de la Pinière, du Chouvan, de la Masière, du Maupas, du Dognon, de Solier, et autres seigneuries, allant plus de cent mille livres de rente. Il se voit par les annales de France, ainsi qu'on m'a dit, les faits, mœurs et vie dudit Tristan L'Hermite, et aussi comme un nommé Pierre L'Hermite était maréchal de France, gouverneur de Bordeaux et pays de Bordelais, et sont encore ses armoiries taillées en pierre aux anciens portaux dudit Bordeaux, conducteur de l'armée du roi de France au voyage de Jérusalem contre les infidèles Turcs, où il fit courageusement sa charge. La maison et château de L'Hermite se montre en vestiges de ruines anciennes à demi-lieue dudit château de Solier, où il y a à présent autour un beau bois appelé de L'Hermite, qui appartient aux dessus dits. Lequel vieux château de L'Hermite fut abattu et démoli par l'armée des Anglais, lorsqu'ils faisaient la guerre en cedit royaume de France, et pour récompense le roi fit don auxdits sieurs de L'Hermite, entre autres choses, de treize mulets chargés de finance, conduits par le sieur de Plancaux, avec commandement exprès de construire et édifier ledit château de Solier si fort et spacieux que Sa Majesté et ses serviteurs y pussent avoir retraite quand ils auraient besoin. Comme limitrophes des provinces et pays de la Marche, Limousin et Poitou, lesdits châteaux de L'Hermite et de Solier sont situés en la paroisse de Janailhat, sénéchaussée et comté de la Haute-Marche. Ledit château de Solier est à présent composé d'un grand corps de logis, haut de cinq étages, hors d'escalade, avec quatre grosses tours à chacune des carres[2], et l'escalier au milieu, partout crénelé, entouré de fausses-braies, flancs, basses-cours, et vieux fossés, et offices. La terre et seigneurie dudit lieu peut valoir en temporel de fort beaux devoirs, environ deux mille livres de rente. Ledit Louis de l'Hermite se tient de présent au lieu du Dognon, à un quart de lieue dudit château de Solier, où il a trouvé l'année dernière des caches et grandes antiquités dans une allée[3]. Il est certain que leurs prédécesseurs, seigneurs de L'Hermite et

1. En 1647, le tombeau de Tristan L'Hermite était, paraît-il, dans une chapelle des Cordeliers de Châtellerault, comme le prouverait un acte retrouvé par l'abbé Lalanne dans les archives de la préfecture de la Vienne en 1870.

2. A chacun des angles.

3. Récemment encore on y a trouvé des meules de moulin remontant à l'époque romaine; quelques-unes sont aujourd'hui dans le mur qui enclôt un jardin de la Vacheresse.

du Solier, ont fait construire et édifier les premières murailles de la ville du Dorat, capitale de la Basse-Marche, fort bonne et forte; et en témoignage de ce les armoiries desdits seigneurs de L'Hermite sont gravées et mises en pierre taillée au-devant de tous les portaux de ladite ville du Dorat. Lesquelles armoiries sont composées de trois chevrons brisés, en couleur de gueules, en champ d'argent, l'écusson soutenu par chacun côté d'une hermite (*sic*) et d'un renard ou griffon. L'on m'a assuré que tout ce que dessus se certifiera par bons, beaux et anciens titres, qui sont entre les mains dudit Louis de L'Hermite, qui se tient audit lieu du Dognon, près ledit Solier. Lesquels châteaux sont distants de Limoges de dix bonnes lieues, de six bonnes lieues du Busson[1], principale maison de la contrée de la Marche, à quatre-vingt-dix lieues de Paris, à cinquante lieues de Lyon, à cent lieues de Toulouse, à soixante-dix lieues de Bordeaux, et à cinquante de La Rochelle. C'est tout ce que j'ai pu par les moyens de mes amis savoir touchant ce que désirez; peut-être, parlant à ces Messieurs du Solier, ils m'en pourraient davantage raconter, ce à quoi je ne faudrai, si le trouvez bon, n'ayant ce osé faire sans votre bon avis et conseils, ce qu'ils eussent peut-être pris en mauvaise part; toutefois je n'y faudrai dans peu. Cependant je vous supplie en tout ce que me jugerez capable de vous servir de m'employer d'aussi bonne volonté comme je ne désire que demeurer toujours, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur à vous servir.

Rounat[2].

De votre maison de Bourganeuf, ce cinquième mai 1605.

III [3]

Théâtre d'Alexandre Hardy, P.

T. I, chez Quesnel. *Privilège* donné à Hardy le 8 octobre 1622, et au libraire le 16 mars 1624.

Après des pièces liminaires de vers grecs et latins viennent des pièces de vers français, signées par Théophile, de Laffemas, de Saint-Jacques, Baudouin, et enfin Tristan.

Sur les tragédies de M. Hardy, stances.

L'esprit le plus hardi qui soit dessus la terre,
D'un art que les humains ne sauraient égaler,

1. Sans doute pour : d'Aubusson.
2. Cette signature seule est de l'écriture de Rounat.
3. Nous donnons ici les pièces de vers que Tristan n'a ni comprises dans ses recueils de poésies, ni publiées en même temps que ses tragédies.

Nous fait en ses beaux vers divinement parler
Le démon de l'amour et celui de la guerre.

Le nombre des écrits de sa veine excellente
Fait confesser à tous, d'un aveu solennel,
Que celle d'un ruisseau, qui serait éternel,
Aurait moins d'abondance, et serait moins coulante.

C'est trop d'ingratitude, à cet âge où nous sommes,
Qu'on n'ait point élevé l'image en mille lieux
D'un, qui, parlant si bien le langage des dieux,
Le vint communiquer à la race des hommes.

Toi, qui portes les yeux sur ce sacré mystère,
Contemple avec respect un si saint monument,
Et sache, atteint d'envie ou bien d'étonnement,
Qu'il faut, à son aspect, adorer et se taire.

TRISTAN.

IV

Théâtre d'Alexandre Hardy, P.

T. III, chez Quesnel. *Privilège* du 28 mai 1625, *Achevé d'imprimer* du 20 décembre 1625.

En tête du volume sont deux poésies, signées de Tristan et de Saint-Jacques. Voici celle de Tristan :

Sur les tragédies de M. Hardy, stances.

Savants et merveilleux esprits,
Qui par mille divins écrits
Vous rendez assurés de pouvoir toujours vivre,
Venez voir d'Apollon le plus grand héritier,
Et ne refusez pas d'adorer dans ce livre
Un des dieux de votre métier.

Ses vers, si doux et si puissants,
Ont mille charmes ravissants,
Qui forcent les rochers de suivre leur cadence;
Il n'est point de beaux traits qui n'y soient familiers,
Et chacun s'imagine, à voir leur abondance,
Qu'il les enfante par milliers.

S'il découvre une jeune ardeur,
Ou s'il exprime une pudeur,
Sa veine est toute douce, ou bien toute innocente;
Mais lorsque le sujet l'oblige à s'irriter,
On trouve que sa scène est aussi menaçante
Que les foudres de Jupiter.

Après ces travaux glorieux,
Hardy, ne crains point l'envieux;
Il ne peut mettre ici sa dent envenimée
Sans un aveuglement qui n'a point de pareil:
On ne saurait voir d'ombre en une renommée
Aussi claire que le soleil.

V

La Mer, à Monsieur, frère du Roi, à Paris, chez Nicolas Callemont, rue Quiquetonne, M.DC.XXVII.I (sic).

(Bibliothèque nationale, Y 5030.)

Collationné avec le texte que Tristan a donné vingt ans plus tard dans les *Vers héroïques* (p. 27), le texte original présente une trentaine de variantes, qu'il serait trop long et sans grand intérêt de reproduire ici; nous nous contentons de citer sept strophes qui ont disparu de l'ode en 1648. Les six premières se plaçaient après la strophe XVI.

Strophe XVII. L'impitoyable vent du nord,
Cruel ministre des orages,
Alors d'un insolent effort
Brise les mâts et les cordages;
Le navire tout fracassé,
De ses matelots délaissé,
S'égare au gré de la tempête,
Tandis que d'un pieux devoir
Ceux qu'il porte font leur requête
Au ciel qu'ils ne peuvent plus voir.

Str. XVIII. L'un maudit son ambition,
Qui, sous une espérance avare,
Le mit à la discrétion
De cet élément si barbare;
L'autre, sa curiosité,
Qui, pour la folle nouveauté
Des climats où le jour dévale,

Lui fit mépriser le danger,
Et loin de sa terre natale
Chercher un sépulcre étranger.

Str. XIX.

Cettui-ci regrette son fils,
Et cet autre se désespère
Voyant son terme ainsi préfix
A mourir si loin de son père.
Un autre, qui meurt à demi,
Soupire en nommant un ami
Qui lui fut plus cher que son âme,
Et l'autre se plaint en ce lieu
Qu'il ne puisse revoir sa femme
Pour lui dire un dernier adieu.

Str. XX.

Mais, comme ils vont s'entretenant
De chaque sujet qui leur touche,
Une vague, les surprenant,
Leur vient à tous fermer la bouche.
Une autre, qui la suit de près
Pour achever tous leurs regrets,
Entrant comme victorieuse
A la faveur des aquilons,
Par cette charge furieuse
Fait couler le navire à fonds.

Str. XXI.

L'eau cruelle en l'engloutissant
Au-dessus bouillonne et tournoie,
Et d'un ton grossier mugissant
En jette comme un cri de joie.
Les poissons, d'abord effrayés
Voyant des corps demi-noyés,
Dévorent tous ces misérables,
Excepté quelques matelots,
Qui sur des ais et sur des tables
Reviennent encor sur les flots.

Str. XXII.

Mais cela ne les sauve pas,
Et souvent ce faible artifice
Dont ils diffèrent leur trépas
Ne fait qu'augmenter leur supplice :
Car les pauvres gens agités,
Du choc des vagues tourmentés,
Languissent longtemps de la sorte,
Et, lassés d'espérer en vain,

Dessus le bois qui les supporte
Transissent de froid et de faim.

La strophe XIX de l'édition de 1648 ne se trouvait pas dans l'édition originale; en revanche, la strophe suivante, qui était la strophe XXVIII dans l'édition originale, ne se trouve plus dans l'édition de 1648 :

Par toi les Anglais, terrassés
Dans le cours d'un sanglant ravage,
Ont fait de leurs corps entassés
Des montagnes sur le rivage :
Et l'on trouve qu'il en est peu
De ceux que le fer ou le feu
Mit prisonniers ou hors du monde,
Au prix de ceux qui lâchement
Se sont précipités dans l'onde
Pour y mourir plus doucement.

VI

Les Poésies et Rencontres du sieur de Neufgermain, poète hétéroclite de Monseigneur, frère unique du Roi, imprimé par commandement de mondit seigneur, à Paris, chez Jacques Jacquin, rue des Maçons, proche Sorbonne, 1630.

Les vers liminaires de Tristan se lisent à la page 20; ils sont, comme ceux de Monsieur, *à l'imitation de l'auteur, les syllabes du nom finissant les vers.*

Vers de M. Tristan, au sujet du portrait de l'auteur.

Vous voyez le portrait tout neuf
D'un qui passe pour étranger,
Et n'est Écossais, ni Germain :
C'est l'admirable *Neufgermain.*

Un menton aussi ras qu'un œuf
Ne se prendrait pas de léger,
Si dessus on passait la main,
Pour celui du grand *Neufgermain.*

Il fait des vers autant que neuf,
Où l'on ne peut rien corriger :
Car le savoir est plus qu'humain
Du rare et docte *Neufgermain.*

On devrait construire à Bourg-neuf
Un grand piédestal, à loger,
Sur la bête de saint Romain,
Le grand et docte *Neufgermain*.

VII

La Peinture de Son Altesse Sérénissime,

suivie de *la Peinture du Trépas de Son Altesse Sérénissime*, à Anvers, en l'imprimerie Plantinienne, 1634, in-4° (Bibliothèque Mazarine, b 17850).

Nous donnons ici, ce recueil étant fort rare, les pièces ou fragments de pièces que Tristan n'a reproduits ni dans *la Lyre*, ni dans les *Vers héroïques* :

1° *Sonnet.*

Bon ange de ces lieux, etc.

Nous avons cité ce sonnet dans le corps de cet ouvrage, p. 158.

2° *L'auteur à l'Envie, épigramme.*

Sale et vilain monstre d'Envie,
Mon ouvrage ne te craint pas :
Il exprime avec trop d'appas
Le cours d'une trop belle vie.
Isabelle est dans mes écrits,
Qui les va mettre en un haut prix,
Malgré tous tes mauvais offices;
Car ce grand support de la Foi,
Qui sait surmonter tous les vices,
Me peut bien défendre de toi.

3° Conféré avec le texte revu par Tristan en 1648, le texte original de *la Peinture* ne présente que des variantes peu nombreuses et sans intérêt ; mais voici trois strophes que le poète a supprimées ; les deux premières venaient après la strophe XL :

O vraiment céleste douceur!
Cette amour si fort apparente
Lui fait reconnaître une sœur

En une moins proche parente.
Lorsque ses royales bontés
Des astres les plus irrités
Éprouvent les fâcheux caprices,
Votre noble ressentiment,
Par un si digne traitement
Et par de si tendres offices,
Lui forme des lieux de délices
De ces lieux de bannissement.

Gaston, persécuté du sort
Qui troublait l'air dessus sa tête,
A rencontré le même port,
Durant une même tempête;
Et le Charme de son ennui,
Qui franchit pour venir à lui
Un passage si difficile,
Cette beauté, de qui les lois
Paraissent si dignes du choix
Et du cœur de ce jeune Achille,
Dans un si favorable asile
Trouve deux mères à la fois.

Après la strophe XLIII se plaçait dans l'édition originale cette strophe, que Tristan a supprimée en 1648, à cause d'Anne d'Autriche :

Et toi, qui jamais ne te rends
Aux affaires laborieuses,
Tenant vingt sceptres différents
Entre tes mains victorieuses,
Espagne, à qui l'astre des cieux
Paraît toujours devant les yeux,
Quelque part que soit sa descente :
Ne crois pas qu'une autre saison
Produise sous ton horizon
Quelque princesse triomphante
Qui mieux que cette digne Infante
Fasse l'honneur de ta maison.

4° P. 56, *Sonnet à M. le Marquis d'Aytone.*

A l'heure qu'Isabelle eut achevé la soie
Dont la Parque filait ses jours si précieux,
Et qu'après ses travaux, pour goûter de la joie,
Cet astre des mortels fut monté dans les cieux,

La Flandre, s'estimant comme un navire en proie
A l'insolent orgueil des vents séditieux,
Crut être le butin de mille ambitieux,
Et souffrir plus de maux que l'empire de Troie.

Mais, acquérant le bruit d'un pilote savant,
Lorsque les airs troublés et l'onde s'élevant
Menaçaient ces États d'un évident naufrage,

Marquis, jamais tes yeux n'ont égaré le nord;
Ton art et ta prudence ont maîtrisé l'orage,
Et malgré les écueils ont reconnu le port.

5° Page 57. Voici la quatrième stance de *la Peinture du Trépas de Son Altesse Sérénissime*, que Tristan a supprimée, quand il a inséré cette pièce dans *la Lyre* (*Mélanges*, p. 146) :

A côté de son lit une reine affligée
Priait pour son salut, dans ce pieux devoir;
Mais les cruels destins qui l'ont désobligée
Ne l'exaucèrent pas, pour faire toujours voir
La vertu la plus rare et la plus négligée.

VIII

Le Sacrifice des Muses au grand cardinal de Richelieu (1635).

P. 205, *Sonnet* de Tristan au cardinal.

Nous avons donné ce sonnet dans la *Deuxième Partie, chapitre III, page 177.*

IX

Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart in-4°, t. XIX, n° 4124, p. 409 et suiv.

Vers de M. Tristan [1].

Les Amours du prince d'Éthiopie.

Belle et charmante Lavardin,
Trop plus aimable qu'un jardin,
Où l'on voit le lis et la rose,
Je veux vous conter une chose
Que bien dussiez savoir piéça,

1. Ces vers n'ont jamais été imprimés.

Comme la savons par deçà ;
C'est touchant une brave femme
Que dame Saulnier on réclame,
Qui, depuis quinze ou seize jours,
Voulut choisir pour ses amours
Le beau prince d'Éthiopie,
Qui d'un charbon est la copie.
  Or bien entendre il vous convient
Tout ce que l'histoire contient,
Savoir que, depuis que ce prince,
Dont l'équipage est assez mince,
Eut ladite dame halené,
Son cœur en devint forcené,
Et si disait la populace
Qu'en faisant certaine grimace,
Que de savoir point ne vous chaut,
Il alluma un tel réchaud
Dans la pauvre dame charmée,
Que son âme en fut enflammée,
Et que, depuis qu'elle le vit,
Sa bonne mine la ravit,
La faisant courir par les rues
Comme vendeuses de morues
Pour contempler dedans le Cours
Le noir objet de ses amours,
Où le très fâcheux de Porchères [1]
Lui fait toujours de grandes chères,
Pour autant qu'avec icelui
Les dames faisant cas de lui
Le reçoivent dans leurs ruelles
Pour y lire choses non belles.
  Maintenant il est question
De vous dire sans fiction
Que la dame Éthiopienne,
Pour faire dîner l'amour sienne,
Fit tenir à son favori

1. Il y avait alors deux Porchères, Porchères Laugier et Porchères d'Arbaud, « tous deux de Provence, dit Tallemant, tous deux poètes, tous deux de l'Académie, et tous deux de méchants auteurs » (éd. Monmerqué, t. IV, pp. 321-328). Tristan veut sans doute parler du ridicule Porchères Laugier, l'*Intendant des plaisirs nocturnes*, le poète vêtu d'une façon extravagante et misérable, que raillent Boissières dans sa *Satire de la pauvreté des Poètes*, et Sorel dans son *Francion*. Il mourut en 1653, à 92 ans, dit Loret. D'autre part Chapelain, dans une lettre à Boisrobert du 3 décembre 1636, juge très sévèrement Porchères d'Arbaud.

Les pistoles de son mari,
Que prises avait de l'office
Dont il n'avait plus l'exercice;
Car sa charge vendue avait
Le bonhomme, qui ne savait
Que l'intention de sa femme
Etait pour lui causer diffame [1];
Et prenant le chemin d'Évreux
Avecques son bel amoureux,
Doncques en bonne intelligence,
Et garnis de mainte chevance,
Ils commençaient, sans dire adieu,
De se déguerpir de ce lieu,
Quand, la mine étant éventée,
Dame Thisbé fut arrêtée
Avec son Pyrame brunet,
Que l'on mit dans le Châtelet,
Où cil qui s'enquête des crimes,
Voulant user de ses escrimes,
Vint interroger l'amoureux,
Qui, sans en rien être peureux,
Et sans craindre l'ignominie
Que léans l'on voit infinie,
Bien répondit, étant assis,
Et d'un cœur franc et bien rassis,
Qu'en rien ne se sentait coupable,
Non plus que pour manger à table,
Disant, pour mieux sauver l'honneur
De celle de qui suborneur
On le voulait accuser d'être,
Qu'ès lieux où il était le maître,
Es pays Éthiopiens,
Les sujettes et sujets siens
S'ébattaient, sans autre mystère,
Aux passe-temps de l'adultère.
Le juge, l'ayant entendu,
Fut éperdument confondu
De si gente et forte réponse,
Et sans lui faire autre semonce,
Ainçois admirant l'esprit sien,
Dit qu'il était prince de bien;

1. Tristan est d'accord pour ces détails avec Tallemant (éd. Monmerqué, t. V, pp. 60-64).

Et, puisque la belle ordonnance
Des lieux, dont il n'a jouissance,
Voulait, comme il était recors,
Que chacun se pût prendre au corps
De toutes les femmes et filles,
En voulsît-il aimer cent milles,
Que la France lui permettait
D'en faire comme il entendait,
Et d'emmener, afin de vivre,
Les dames qui le voudraient suivre,
En lui apportant les trésors
De leurs coffres et de leurs corps.
La sentence étant prononcée,
Qui rend mainte dame exaucée
Et le beau prince délivré,
Force argent on lui a livré
Pour avoir introduit en France
Si belle et plaisante ordonnance.
Mainte dame, qui l'a couru,
Incontinent l'a secouru
De ses diamants et ses perles,
Grosses comme des yeux de merles ;
Si bien qu'à le voir si paré
Des joyaux dont est entouré,
On dirait qu'il est la copie
De la déesse Éthiopie,
Qui va découvrant ses joyaux
Si ses accoutrements royaux
Dans la carte géographique
Dont vous savez bien la pratique,
Dit le propre Monsieur Tristan,
Qui marche avec beaucoup d'ahan.
Voilà, ma gente demoiselle,
L'histoire véritable, et telle
Qu'on la publie dans Paris,
En dépit de certains maris,
Et au soulagement des autres ;
Ce ne saurait être des vôtres,
Si plus d'un vous en épousez ;
Point de cela ne disposez,
Car belle êtes de corps et d'âme,
Et de quoi faire prude femme [1].

1. Il y a dans les recueils in-4° de Conrart (n° 4129, t. XXIV, pp. 335-342) une autre reproduction, très défectueuse, de cette pièce, dont le copiste n'a pas compris les

Mademoiselle de La Haye,
Qui a fait une grande plaie
Dans le cœur vôtre en bon endroit,
M'a dit que moult me conviendrait
De vous raconter cette affaire,
Pendant que n'avez rien à faire,
Et qu'en ririez, et vos amis,
Auxquels, comme à vous, suis soumis [1].

X

Recueil des plus beaux vers de MM. de Malherbe, Racan, Maynard, Boisrobert, Monfuron, Lingendes, Touvant, Motin, de Lestoille, et autres divers auteurs des plus fameux esprits de la cour, revus, corrigés et augmentés, à Paris, par Pierre Mettayer, imprimeur ordinaire du roi, 1638 [2] (Bibliothèque Mazarine, n° 21769.)

A la page 837 de ce recueil se trouvent des *Stances*, signées de Tristan, que le poète n'a pas reproduites ailleurs :

Enfin guéri de la folie
Qui me troublait le sentiment,
Je me moque du changement
Et des attraits de Pamphilie.
Enfin j'ai repris ma santé,
Mon esprit n'est plus enchanté,

archaïsmes voulus. Nous ne relevons pas les variantes de ce manuscrit, qui ne sont que des fautes. Disons cependant qu'on n'y trouve point les six derniers vers que l'on vient de lire. Cette suppression a du moins l'avantage de faire disparaître la succession incorrecte de quatre rimes féminines, que l'on remarque dans la bonne copie.

1. Tous les madrigaux et tous les sonnets galants se ressemblent au XVIIe siècle. Aussi n'osons-nous pas, malgré de fortes présomptions, reconnaître pour des poésies inédites de Tristan quelques-unes des nombreuses pièces anonymes que renferment les recueils de Conrart. Nous ne pouvons affirmer qu'une chose, c'est que parmi ces pièces anonymes nous avons rencontré des pièces imprimées dans les œuvres de Tristan : c'est ainsi que dans le tome X du recueil in-4° nous avons trouvé, à la page 865, un madrigal des *Amours* (p. 149), et dans les pages suivantes deux sonnets publiés, le premier dans les *Plaintes d'Acante* (p. 84) et dans les *Amours* (p. 7), le second dans les *Amours* (p. 20).

2. Ce volume, qui ne porte ni *Privilège*, ni *Achevé d'imprimer*, est la réimpression d'un recueil vraisemblablement publié sous un autre titre et que nous n'avons pu retrouver, car il est dédié au comte de Moret, mort en 1632, par des stances de Lestoille (anonymes en tête du volume, ces stances sont reproduites et signées à la page 885). Il est donc probable que la pièce de Tristan qui se trouve dans ce recueil est antérieure de quelques années à 1638; nous ne saurions cependant l'affirmer, après avoir lu dans l'*Avertissement* cette phrase : « Lecteur, il n'y a rien dans ce livre que tu n'aies déjà vu, *excepté quelques vers*, que tu trouveras parfaitement bons ».

J'ai brisé pour jamais ma chaîne :
Et ce perfide objet, qui jurait d'être à moi,
Me mettrait maintenant en peine,
S'il rentrait en humeur de me tenir sa foi.

Je m'en vais mettre dans la flamme
Toutes les marques de mes vœux,
Tous ces nœuds, et tous ces cheveux,
Dont elle emprisonnait mon âme;
Avec ces traîtres bracelets,
La masse de tous ces poulets
Sera maintenant allumée;
Car c'est bien la raison que, pour ma liberté,
J'en offre encore la fumée
A ce frêle démon de la légèreté.

Faux objet de tant de pensées
Et de longs devoirs superflus,
Perfide, ne te souviens plus
De toutes nos erreurs passées;
Lorsque j'adorais ta prison,
J'étais sans yeux et sans raison;
Je croyais lors vouer ma flamme
Au plus constant sujet qu'on verra désormais,
Et j'adorais dedans ton âme
Les seules qualités qui n'y furent jamais.

Mais tant et tant de larmes feintes
Pour tromper ma crédulité,
De discours de fidélité,
De soupirs, de façons contraintes,
Dire que son âme et mon cœur
Vivaient dans la même langueur,
Joindre à ces propos tant de gestes,
Me le jurer au temple, et, la main sur l'autel,
En attester tous les célestes,
N'était-ce pas assez pour tromper un mortel ?

Aussi, quand ma fureur s'anime
A ce souvenir odieux,
Je reproche souvent aux dieux
De n'avoir pas puni ton crime.
Ils me paraissent trop cléments,
Après tant de lâches serments
Dont tu profanas leur présence,

Et je tiens que ta faute est d'une qualité
A prouver que leur indulgence
Les a rendus fauteurs de l'infidélité.

Mais j'ai commis un grand blasphème
De douter de leur équité ;
Car de ta noire impiété
Tu te punis assez toi-même.
Leur courroux n'a point de tourments
Qui s'égalent aux châtiments
Que ta mauvaise foi t'ordonne :
Tes sévères bourreaux te suivent pas à pas,
Et, bien que le ciel te pardonne,
Ton remords éternel ne te pardonne pas.

Tandis que ton âme est en proie
Au fouet de ces justes fureurs,
Qui l'étonnent de mille horreurs,
La mienne est calme et dans la joie.
Que notre sort est différent !
Lorqu'un bonheur tout apparent
Suit la constance de mon âme,
Pour la punition de ton esprit léger,
Qui changea si soudain de flamme,
Tu vis dans un malheur qui ne saurait changer.

XI

La belle Quixaire, tragi-comédie de Gillet de la Tessonnerie (1639).

Cette pièce est précédée de poésies liminaires, des plus flatteuses, signées de Scudéry, Tristan, Regnaut, Rotrou, de Lisle, Sallebray, Le Conte, La Case et Provais ; voici les vers de Tristan :

A Monsieur Gillet, sur sa tragi-comédie de Quixaire, épigramme.

Ta *Quixaire* a tant de mérite
Qu'on n'en peut assez bien parler :
Hors sa cadette *Policrite* [1],
Rien ne la saurait égaler.

1. La *Policrite* de Gillet de la Tessonnerie ne sera imprimée qu'à la fin de 1642. Elle doit avoir été représentée très peu de temps après *la belle Quixaire*, dans l'automne de 1639. Le *Privilège* de cette dernière pièce est du 15 décembre 1639, et l'*Achevé d'imprimer* du 2 janvier 1640.

Mais toute la France est en peine
Si quelque charme te ramène
De ton automne en ton printemps;
Et cela surprend nos pensées
Qu'un homme qui n'a que vingt ans
Ait fait deux filles si sensées.

XII

Lettres mêlées du sieur du Pelletier, Parisien, à Paris, chez Nicolas et Jean de la Coste, 1642.

Ce recueil est précédé des vers suivants, signés : Tristan L'Hermite [1] :

Pelletier, tes lettres nouvelles
Dépitent le temps et le sort;
C'est de louanges immortelles
Que l'on en doit payer le port.
Si mon style était aussi rare,
Ce siècle, ingrat autant qu'avare,
Me goûterait avec plaisir,
Et des grands, qui dorent la lyre,
J'obtiendrais l'honnête loisir
Si nécessaire à bien écrire.

XIII

Les Chevilles de maître Adam Billaut (1644).

Ce volume est précédé de 70 poésies liminaires françaises, latines, grecques, espagnoles et italiennes, réunies par l'abbé de Marolles sous le titre d'*Approbation du Parnasse*; nous y trouvons en effet presque tous les noms du Parnasse contemporain : Saint-Amant, Boisrobert, Scudéry, Beys, l'abbé Scarron, Corneille, Colletet, Bensserade, d'Alibray, Gillet, Rampalle, Chevreau, Grenailles, Toussainct Quinet, Mézeray, Floridor, Mlle de Gournay, Gombauld, Rotrou, Lestoille, Le Pelletier, etc., etc. Voici la pièce de Tristan, qui est la vingt-cinquième [2] :

1. Et d'un madrigal de Colletet.
2. Tristan dut peu connaître maître Adam; car celui-ci, dans une *Epître à un ami*, écrite entre 1638 et 1642, ne nomme point notre poète parmi les dix-sept écrivains au souvenir desquels il se rappelle.

Puisque ce docte menuisier,
Lorsqu'il veut tourner un laurier,
Fait des choses dignes d'envie,
La libéralité des rois
Pourrait défendre qu'en sa vie
Il travaillât sur d'autre bois [1].

XIV

Recueil des plus beaux vers qui ont été mis en chant, dédié à M. de Pellisson-Fontanier par le musicien Bacilly, chez Sercy, 1661.

Il y a dans ce recueil quatre pièces encore inédites de Tristan :

Première partie, page 6.

Sarabande de M. le Camus [2].

Devant les yeux de la belle Amarante,
Tirsis demandait à mourir ;
Au trépas il allait courir,
Et d'une voix languissante et mourante
Il s'écriait : « O merveille d'amour !
Près d'un soleil je vais perdre le jour. »

Pages 16 et 17.

Courante de M. de La Barre,
pour Mlle de La Barre.

Allez où le sort vous conduit ;
Il faut partir, adorable Amarante ;
Bien loin, comme une étoile errante,
Vous brillerez au milieu de la nuit ;
Pour moi, je veux jusqu'au trépas
Avoir l'honneur d'accompagner vos pas,
Et de chanter en tous lieux vos louanges,
Lorsque d'une voix,
Comme celle des anges,
Vous ferez des lois.

1. C'est sur la même idée que roule la pièce de Boisrobert.
2. Sans doute le chef de la grande bande des violons du roi Louis XIV (Fétis, *Biographie universelle des musiciens*). Il figure dès 1635 dans les ballets dansés par Louis XIII (*Gazette* de Renaudot, 1635, p. 85).

Les flots n'auront plus de rigueur :
Ils attendront que vous soyez passée ;
Redoutez-vous la mer glacée,
Qui ne l'est pas auprès de votre cœur?
Quand même ceux que vous brûlez
Jusqu'à la mort se verraient désolés
Par la rigueur d'une absence inhumaine,
Il faut réjouir
Cette adorable reine
Qui vous veut ouïr.

Je sais que son front glorieux
S'abaissera pour goûter vos merveilles;
Votre voix, charmant ses oreilles,
Fera languir l'éclat de ses beaux yeux.
Si, lorsque vous aurez chanté,
Son bel esprit en paraît enchanté,
Votre faveur ne sera plus commune;
Je suis trop heureux;
Votre bonne fortune
Bornera mes vœux [1].

Page 282.

Sarabande de M. de Mollier [2].

« L'Aurore au visage innocent,
Lorsque, épanchant sa blonde tresse,
Elle conduit le jour naissant,
A moins d'éclat que ma maîtresse.

J'aime avec beaucoup de raison
Ce recueil des plus belles choses,
Et puis dire que ma prison
Est faite de lis et de roses.

Son esprit a quelque fierté;
Elle connaît bien qu'elle est belle;
J'ai peur que, croissant en beauté,
Son orgueil ne croisse avec elle.

1. Voir l'explication de cette pièce *Deuxième Partie*, ch. IV, p. 288.

2. Louis de Mollier était en 1642 gentilhomme servant ou écuyer (FÉTIS, *Biographie universelle des musiciens*) d'Anne de Montafié, comtesse de Soissons, amie de Mlle de Vertus (TALLEMANT DES RÉAUX, éd. Monmerqué, t. I, p. 221). Après la mort de cette princesse (17 juin 1644, dit la *Gazette*), il entra dans la musique de la chambre du roi, et obtint de grands succès dans les ballets de la cour. Il était lié avec Scarron (M. H. CHARDON, *La Troupe du roman comique dévoilée*, p. 162). Il mourut en 1688.

Peut-être son cœur glorieux
Fera peu d'état de ma flamme;
Toutefois, regardant ses yeux,
J'ai pensé me voir dans son âme. »

Ainsi le jeune Alcandre un jour
Se plaignait d'une ardeur extrême,
Et, parlant des maux de l'amour,
Semblait être l'Amour lui-même.

Un vieil pasteur, qui l'entendit
Faire cette plainte secrète,
Parmi nos hameaux la redit,
Et la chanta sur sa musette.

Deuxième partie, p. 467.

Air de M. de Mollier.

Suivons la bande des Amours;
Parmi de mauvais jours,
Où l'on a des maux incroyables,
On a souvent des moments agréables.

Les fleurs portent des aiguillons;
Lorsque nous les cueillons,
Nous en ressentons les atteintes;
Mais leur beauté fait apaiser nos plaintes.

Parfois, lorsque l'on est épris,
Il ne faut qu'un souris,
Mêlé de grâce et de charmes,
Pour essuyer un déluge de larmes.

XV

La Doctrine des mœurs, tirée de la philosophie des stoïques, représentée en cent tableaux, et expliquée en cent discours, pour l'instruction de la jeunesse, par Marin Le Roy de Gomberville, 1646, in-f° [1].

1. Cet ouvrage a été réimprimé in-f° en 1672 et 1678, avec le sonnet de Tristan, sous ce titre : « *Le Théâtre moral de la vie humaine, représentée en plus de cent tableaux divers, tirés du poète Horace, par le sieur Otho Venius, et expliqués en autant de discours moraux par le sieur de Gomberville, avec la Table du philosophe Cébès*, à Bruxelles, chez François Foppens, marchand libraire. »

Ce volume est précédé du *Sonnet* suivant de Tristan :

Superbe galerie, où du grave stoïque
Les austères leçons touchent si bien le sens,
Tu n'as point de tableaux qui ne soient ravissants,
Tu n'as point d'ornement qui ne soit magnifique.

L'âme qui se promène en ta belle fabrique
Cède sans résistance à tes attraits puissants,
Où la philosophie en des tons si pressants
Nous forme des vertus un concert harmonique.

Mais encore qu'Horace ait illustré son nom,
En relevant ici l'ouvrage de Zénon,
Que le soldat barbare avait mis en poussière,

Notre monarque à peine y verrait rien de beau,
N'était que Gomberville avec tant de lumière
A jeté de l'éclat dessus chaque tableau.

XVI

Le Virgile travesti, par Scarron, Toussainct Quinet éditeur, 1648.

Le *Privilège* est du 8 janvier, et l'*Achevé d'imprimer* du dernier février 1648; l'ouvrage est précédé de poésies liminaires de Scudéry, Tristan, Boisrobert, Dupin, La Mothe Le Vayer le fils, Segrais, C. Feramus, Sarrasin et Urbain Scarron; voici celle de Tristan :

A M. l'abbé Scarron, sur son Virgile en vers burlesques, épigramme.

Mon cher Scarron, Virgile enrage,
Et tout le monde est étonné
De voir son plus superbe ouvrage
En burlesque ainsi retourné.
On croyait que son *Enéide*,
Pompeux, élégant et fluide,
Fût sans pareil en l'univers;
Mais on dit, en voyant le vôtre,
Que c'est un drap à deux envers [1]
Aussi bien d'un côté que d'autre.

1. On dit au contraire aujourd'hui qu'une étoffe n'a pas d'envers.

XVII

Le Jugement de Páris, en vers burlesques, par d'Assoucy, 1648.

Le *Privilège* est du 18 mai, et l'*Achevé d'imprimer* du 24 juillet 1648 ; l'ouvrage est précédé de nombreuses pièces liminaires, signées par Cyrano de Bergerac, Scarron, Tristan, le chevalier de L'Hermite [1], Le Pelletier, de la Chappelle, La Mothe Le Vayer le fils, Le Bret et Chavennes ; voici celles de Tristan :

A M. d'Assoucy, sur son Jugement de Páris, épigramme.

Junon l'acariâtre et Minerve la sage
Ont le dépit au cœur et la rougeur au front
De voir que d'Assoucy dans ce plaisant ouvrage
Nous redonne un tableau de leur antique affront.
La seconde se plaint en des termes modestes
De ce qu'ayant reçu beaucoup de dons célestes,
Il devait se garder de l'offenser en rien.
Mais Junon dit tout haut : « Voyez le petit drôle ;
Il pense en me choquant avoir un jour du bien ;
Il en aura du bien, c'est par-dessus l'épaule. »

A M. d'Assoucy, sur son Jugement de Páris.

Esprit qu'à bon droit l'on admire,
Et de qui la burlesque lyre
Porte le plaisir en tous lieux,
C'est à ce coup que l'on peut dire
Qu'ils crèveront, tes envieux,
Et peut-être à force de rire.

XVIII

Recueil des Harangues prononcées par Messieurs de l'Académie française, in-4°, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1698.

Discours prononcé par M. Tristan, lorsqu'il fut reçu en 1648 [2] *à la place de M. de Colomby, p. 16* :

Messieurs,

L'honneur que vous me faites de me recevoir en votre illustre Compagnie est une grâce toute pure que je reçois, et je m'en trouve si peu digne que je ne saurais assez me louer de votre bonté.

1. En retour, d'Assoucy écrira l'année suivante une petite épître liminaire pour les *Mélanges de Poésies héroïques et burlesques* du chevalier de L'Hermite.
2. Beaucoup plus vraisemblablement en 1649.

dirait qu'en cette occasion vous n'avez pas voulu vous servir de cette lumière qui vous est si naturelle et par laquelle vous savez si ment discerner le prix et le rang de toutes les choses.

Il semble que vous avez voulu prendre en ma faveur le zèle pour la capacité, et la simple inclination qui porte à faire estime des beaux esprits pour l'excellence même de l'esprit.

Il est vrai que l'agrément dont il a plu à M. le Chancelier de m'honorer a pu donner le mouvement à vos suffrages, ainsi que le premier mobile donne le branle à tous les cieux. Mais ce grand homme a voulu faire paraître en ce lieu que cette justice éternelle dont il est l'image vivante n'est pas sévère au dernier point, et que, comme elle ordonne toujours des punitions qui sont au-dessous des crimes, elle décerne bien souvent des récompenses qui sont au-dessus des mérites.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, je reçois la place que vous me donnez avec très grande reconnaissance et très grande satisfaction.

Je me tiens même plus honoré par cet avantage que n'étaient ceux que l'on nommait pour le consulat dans la ville de Rome : ceux-là ne prenaient séance qu'entre les vainqueurs des peuples barbares, et je prends place entre les vainqueurs de l'ignorance et de la barbarie de ce siècle; je suis mis au rang de ces grands génies qui s'étudient heureusement à la recherche de la souveraine raison, et qui la font paraître au jour avec tous les ornements qui lui sont propres; qui nous représentent la théologie en sa majestueuse pureté, l'histoire en sa curiosité grave et fidèle, et tout ce qu'on appelle les belles-lettres avec un art pompeux et fleuri et des grâces toutes nouvelles.

Je vous remercie donc très humblement, Messieurs, d'une faveur, qui pourrait pleinement contenter une ambition plus grande que la mienne, et vous proteste que je me trouve aujourd'hui vengé par les propres mains de la Vertu de tous les mauvais traitements que j'ai reçus de la Fortune.

XIX

Bibliothèque Nationale.
In-4°, Y $\frac{5084}{3}$ (pièce).
A l'honneur de Mgr le Chancelier, stances.

Tel qu'un rocher superbe, assis parmi les flots,
Qui toujours vers le ciel a la tête dressée,
Dont le front éclairé guide les matelots,
Et brave les assauts de la mer courroucée,

Tel Séguier, dont le cœur ne peut être abattu,
Quelques traits que le sort lance contre sa vie,
Etale un rare exemple aux yeux de la Vertu,
Et laisse murmurer l'Ignorance et l'Envie.

Ces monstres conjurés auront beau s'exercer
Pour tacher son beau nom par leur malice noire,
Leur tumulte confus ne fera point cesser
Le bruit qu'il s'est acquis au temple de la Gloire.

Sans que de leurs clameurs il se trouve effrayé,
Toujours d'un pas égal il fournit sa carrière;
Il sait que les mâtins ont toujours aboyé
Quand ils ont vu paraître une grande lumière.

C'est leur propre faiblesse et leur propre défaut
Qui les peut émouvoir à lui faire la guerre;
Mais un astre si clair, qui s'élève si haut,
N'a point à redouter les vapeurs de la terre.

Jamais on n'a connu d'illustre magistrat,
Depuis que la Prudence a fait des politiques,
Qui pesât mieux que lui les affaires d'État,
Ni se démêlât mieux des affaires publiques.

Thémis, qui l'adopta dès ses plus jeunes ans,
De faire droit à tous lui donna l'habitude;
Et ses soins ont rendu nos Lis si florissants
Qu'on ne peut le blâmer qu'avec ingratitude.

D'amis ou de parents fût-il sollicité,
Sur ce haut tribunal, dont la splendeur étonne,
Il ne s'attachait plus qu'à voir la vérité;
Il regardait la cause, et non pas la personne.

S'il voyait l'Imposture au visage menteur,
Il l'allait démasquer d'une noble colère;
Il eût puni le crime, en aimât-il l'auteur,
Comme il eût protégé l'innocence étrangère.

S'il n'écoutait pas tout d'un cœur indifférent,
C'était pour soutenir la faiblesse outragée,
Pour essuyer les yeux de l'orphelin pleurant,
Ou modérer l'ennui de la veuve affligée.

Son âme, ingénieuse à discerner les mœurs,
Occupait jour et nuit sa prudence profonde
A régler le désordre et calmer les rumeurs
Que ces mots, *tien* et *mien*, font naître dans le monde.

Comme l'on voit courir dans le sein de la mer
Mille fleuves divers qui s'y jettent sans cesse,
Tous les ennuis publics se venaient abîmer
Dans la capacité de sa vaste sagesse.

Il n'en regorgeait point, quoiqu'il en fût comblé,
Et selon sa justice, et selon sa coutume,
Il rendait clair et net ce qui semblait troublé,
Et n'en retenait rien que la seule amertume.

Son esprit agissant ne se lassa jamais
De porter hautement cette pesante charge;
Et le héros, sans doute, eût gémi sous ce faix
Qui pour porter le ciel eut l'épaule assez large.

Bien que sa fonction l'occupât tout entier,
Donnant à son esprit de justes défiances,
Des Muses toutefois il aima le métier,
Et se rendit l'appui des Arts et des Sciences.

Son estime a toujours honoré les savants;
Il révère l'Histoire, il fait cas de la Scène;
Les Virgiles nouveaux dans les siècles suivants
A peine trouveront un semblable Mécène.

Aussi les beaux esprits regrettent son départ,
Et pour eux son absence a des rigueurs étranges;
Ainsi qu'à ses bienfaits ils ont toujours eu part,
Il aura toujours part à toutes leurs louanges.

Ils en feront bientôt des portraits précieux,
Qui se conserveront dans la suite des âges :
On aura du respect pour son nom glorieux
Tant qu'on aura du goût pour leurs divins ouvrages.

TRISTAN L'HERMITE.

XX

Nouveau Recueil des plus belles poésies, à Paris, chez la veuve G. Loyson, au Palais, à l'entrée de la Galerie des Prisonniers, au Nom de Jésus, 1654.

Le *Privilège* est du 1er décembre, et l'*Achevé d'imprimer* du 10 décembre 1653; le nom de Tristan figure le second sur la liste des auteurs; le recueil contient quatre poésies encore inédites de lui [1] :

1. Il contient aussi (p. 352) l'épigramme de Tristan pour les *Lettres* de Le Pelletier, et (p. 204, 205 et 386) trois sonnets de lui, imprimés déjà dans les *Amours* (p. 7 et 20) et dans *la Lyre* (p. 78). Deux de ces sonnets ne sont pas signés dans le recueil de la veuve Loyson; aussi serions-nous tenté d'attribuer à Tristan quelques-unes des poésies anonymes qui s'y trouvent.

1°. P. 139, *Requête civile des dépriés* [1].

Stances.

Comte immortel, si par la gloire
On se rend vainqueur du trépas,
Sans nous faire manger ni boire
Tu nous donnes un grand repas;
Car ton excuse a tant d'appas,
Qu'à la voir même à ventre vide,
Tous les mets les plus délicats
Nous seraient d'un goût insipide.
O le stratagème plaisant,
Où l'on oblige en refusant!

Ce trait aimable nous console,
Lorsqu'il nous soustrait l'aliment;
Ce n'est pas manquer de parole,
C'est prendre délai seulement;
Puis tu nous changes d'élément
Avec une douceur si grande,
Que les raisons du compliment
Méritent bien que l'on attende,
Car le brochet ni l'esturgeon
Ne valent poulet ni pigeon.

Mais déjà les mets du carême
Avec ces vers s'en vont pliés;
On entend crier de la crème,
On débite des petits pieds :
Tes dépriés sont repriés;
Et pour refaire leur teint blême,
Si leurs mentons ne sont liés,
Ils feront diligence extrême;
C'est un plaisir quand, sans pécher,
On se peut ruer sur la chair.

2°. P. 152, *Sonnet.*

La France, ô grand Séguier, te doit beaucoup chérir :
Tu lui sers de pilote au plus fort de l'orage,
Et naguère on t'a vu sur le point de périr
Pour sauver son vaisseau d'un évident naufrage.

1. Cette pièce n'est pas signée; mais le premier vers de la *Réponse sur les mêmes rimes* fait connaître l'auteur :

Divin Tristan, si par la gloire, etc.

Les *Stances* de Tristan doivent être adressées au comte de Saint-Aignan.

Ta vertu s'affermit dans ce puissant danger,
Et l'ange de l'Etat, qui t'aime et te consulte,
Te couvrit d'une nue, et te vint dégager
D'entre les flots émus d'un si cruel tumulte.

Thémis et les neuf Sœurs, toutes pâles d'effroi,
Te voyant en péril, firent des vœux pour toi,
Qui furent exaucés de la bonté céleste.

Si rien n'eût fait obstacle à ces monstres pervers,
Tout était déplorable; il est tout manifeste
Qu'on n'aurait plus parlé ni de lois, ni de vers.

3°. P. 157, *Stances à la louange du roi, et récitées devant Sa Majesté par Mlle Faret, âgée de huit ans* [1].

Monarque jeune et sans pareil,
Qui faites rougir le soleil,
Découvrant à nos yeux vos grâces immortelles,
Astre plus éclatant que n'est l'astre du jour,
Ne vous étonnez pas si vous donnez aux belles
Beaucoup de matières d'amour.

A la tête de vos guerriers
Vous cueillerez mille lauriers,
Pour rendre avec le fer toute l'Europe calme;
Mais bien que vous aimiez la gloire au dernier point,
Parmi ces grands progrès vous n'aurez point de palme
Où quelque myrte ne soit joint.

Vous changerez par vos combats
L'état des choses ici-bas :
Par vous des potentats se verront sous des chaînes;
Mais, venant en triomphe après ces beaux exploits,
Autour de votre char on verra quelques reines
Qui marcheront parmi des rois.

Amour, qui connaît l'avenir,
Se plaît à nous entretenir
De la fatalité de ce désordre extrême;
Je ne vous dirai pas tout ce que j'en appris;
Et si moi qui vous parle étais l'Amour lui-même,
Grand roi, vous seriez bien surpris.

1. Ces *Stances* ne sont pas signées; mais la *Muse historique* de Loret nous apprend qu'elles sont de Tristan (*Lettre* du 21 décembre 1652).

4°. P. 167, *A M. L'Ange, gentilhomme servant du roi.*

Un ange, qui m'assiste à combattre mon sort,
Et fait agir pour moi sa bonté merveilleuse,
Est un ange terrestre, et sujet à la mort,
Mais de qui la nature est noble et généreuse.

Sans doute à sa vertu la Fortune fait tort,
Et pour l'un et pour l'autre elle est trop rigoureuse;
Mais sa prospérité ne serait point douteuse,
Si quelque astre bénin m'avait mis dans le port.

Sa modestie est grande, et je veux bien qu'on sache
Qu'elle fait éclater mille vertus qu'il cache,
Et que pour la conduite il n'a point de pareil.

O qu'on voit en ma vie une faiblesse horrible!
J'erre malgré l'escorte et malgré le conseil
D'un ange gardien, et d'un ange visible.

XXI

Les Triomphes de Louis le Juste, XIIIe du nom, avec des vers de MM. Beys et de Corneille, ouvrage entrepris et fini par Jean Valdor, Liégeois, chalcographe du roi, le tout par commandement de Leurs Majestés, à Paris, en l'Imprimerie royale, par Antoine Estienne, premier imprimeur et libraire ordinaire du roi, 1649, in-f°.

Le *Privilège* est du 22 mai 1649; en tête du volume figure ce sonnet de Tristan :

Superbes monuments d'un des plus grands monarques
Qui jamais triompha sur la terre et sur l'eau,
Chefs-d'œuvre d'un burin qui du Temps et des Parques
Dépite noblement la faux et le ciseau,

Merveilleux mausolée, où l'art et la nature
En faveur de l'histoire ont voulu s'assembler,
Grands tableaux où l'Europe admire la peinture
Des célèbres efforts qui la firent trembler;

Le temps, le feu, le fer ont pu réduire en cendre
Et le nom de Lysippe et celui d'Alexandre,
Que dessus le porphyre on vit en lettres d'or;

Mais en cette sculpture, à nulle autre seconde,
Le nom du grand Louis et celui de Valdor
Ne craindront que le feu qui perdra tout le monde.

XXII

D'Assoucy, Ovide en belle humeur, 1650.

Le *Privilège* est du 18 février; le volume est précédé d'un sonnet liminaire de Corneille[1], et suivi de quatre épigrammes de Chavennes, Tristan, Bergerac et Le Bret; voici le quatrain de Tristan :

Pour M. d'Assoucy, sur son Ovide en belle humeur.

Qui, te lisant, n'admirera
Ton plaisant et rare génie,
Je maintiens qu'il témoignera
Peu d'esprit, ou beaucoup d'envie.

XXIII

Bibliothèque Nationale, manuscrits, f. fr., n° 14981.

Ce manuscrit contient, avec tous les vers pour Monsieur et pour Madame imprimés dans les œuvres de Tristan, les trois pièces suivantes :

1°. A Madame de Saujon, stances[2].

Nous avons donné ces stances dans la *Deuxième Partie*, chap. IV, p. 283.

2°. A Monsieur de Saujon, sonnet[3].

Ame où l'on voit briller une grandeur romaine,
Inaccessible au vice et sensible à l'honneur,
L'état de mes destins te propose une peine
Où ta gloire croissante accroîtra mon bonheur.

Je ne te flatte point d'une espérance vaine ;
A me favoriser travaille sans longueur :
Avant qu'il soit longtemps, la bonté de ma veine
Fera savoir partout la bonté de ton cœur.

Saujon, la Renommée a parlé de ma plume.
Au goût des bons esprits j'ai fait plus d'un volume
Où la gravité docte est jointe à la douceur,

1. D'Assoucy venait de mettre en musique l'*Andromède* de Corneille.
2. Ces *Stances* ont été imprimées dans les *Muses illustres* (1658) de Colletet le fils, p. 33.
3. Ce *Sonnet* a été également imprimé après la mort de Tristan dans les *Muses illustres*, p. 138.

Et j'ai pour des portraits des couleurs de réserve :
Lorsque je t'aurai peint à côté de ta sœur,
On vous prendra tous deux pour Mars et pour Minerve.

3°. A Son Altesse, sur beaucoup de vers composés à sa gloire.

Nous avons donné cette épigramme dans la *Deuxième partie*, chap. III, p. 239 [1].

XXIV

Œuvres poétiques de Ch. Beys, à Paris, chez Toussainct Quinet, 1652.

Privilège du 20 août 1650 ; *Achevé d'imprimer pour la première fois* le 28 septembre 1651 ; nombreuses poésies liminaires de Scarron, Tristan, Colletet, Gilbert, Scudéry, Le Clerc, etc. ; voici celle de Tristan :

A M. Beys, sur l'impression de ses ouvrages poétiques, sonnet.

Toi, de qui les travaux font suer nos Orphées,
Gagnant le bruit du peuple et celui de la cour,
Etale tes écrits, ces glorieux trophées,
Dont Mars tire avantage, aussi bien que l'Amour.

Quand tu mettras au jour ces enfants de ton âme,
Dont le charme puissant ma douleur assoupit,
J'irai soudain jeter tous les miens dans la flamme,
Afin de t'honorer par ce noble dépit.

Beys, tu ne saurais tomber dans ma disgrâce :
Par cet illustre effort tu vas rompre la glace
Qui ferme aux beaux esprits les oreilles des grands ;

Ceux qui tiennent en main les rênes de l'empire,
Et qui pour mes chansons semblent indifférents,
S'échaufferont bientôt par le son de ta lyre.

XXV

Les Lettres du président Maynard, à Paris, chez Toussainct Quinet, 1652, in-4°.

Le *Privilège* est du 3 septembre 1651, et l'*Achevé d'imprimer* du 26 février 1652 ; l'ouvrage est précédé de quatre pièces liminaires, signées de Racan, Scarron, Tristan L'Hermite, et G. Colletet. Voici celle de Tristan :

1. On la trouve aussi dans les *Muses illustres*, p. 177.

Pour la mémoire de feu M. le président Maynard, épigramme.

Illustre possédé, dont l'âme noble et belle
Ne se laissa tenter qu'au démon des beaux vers,
Tu t'acquis hautement une gloire immortelle,
Dont à jamais le bruit remplira l'univers.
On devait à tes os dresser un monument
Plus riche que celui qu'on va voir à la Mecque;
Mais quoi ! ta sépulture aura pour ornement
L'ombre de Martial et celle de Sénèque.

XXVI

Recueil de Conrart in-f°, t. V, p. 179-181 (Arsenal, manuscrit 5414).

Imitation d'une Ode d'Horace qui commence par : Eheu, fugaces, Postume, Postume, labuntur anni [1].

Hélas ! comme nos ans s'écoulent promptement !
Il n'est point de vertu qui puisse un seul moment
Retarder leurs courses rapides,
Qui changent notre poil, nous amènent des rides,
Et creusent notre monument.

Toujours à nos printemps succèdent des hivers;
Puis la Mort nous enlace avec cent bras divers,
En la manière du lierre;
Et quiconque a goûté des présents de la terre
Est à la fin mangé des vers.

Aucun de cette loi ne se peut dispenser :
La Parque est inflexible, et ne peut exaucer
Les vœux dont on la sollicite;
Il faut franchir les eaux de ce bourbeux Cocyte
Qu'on ne peut jamais repasser.

Après des bien goûtés ou des travaux soufferts,
Soit que l'on ait porté des sceptres ou des fers,
Il faut passer dans les ténèbres;
Il faut voir les cachots des malheureux célèbres
Qui se plaignent dans les enfers.

Sur les flots inconstants ne t'expose jamais,
Et, fuyant les périls, rarement te commets

1. *Odes*, II, 14. — L'*Imitation* de Tristan n'a jamais été imprimée.

Au sort incertain des batailles ;
Tu verras toutefois faire des funérailles
Dans le port, et durant la paix.

Le marchand pêle-mêle avecque l'empereur,
Le soldat insolent et l'humble laboureur,
Sont jetés dans la sépulture ;
Et tout être qui vit de la même nature
Eprouve la même fureur.

Tu quitteras le jour avecque tes trésors,
Pour descendre là-bas dessus de sombres bords,
Dans ces plaines si reculées,
Où sous des myrtes verts, en d'ombreuses vallées,
Reposent les illustres morts.

Tu quitteras un jour ton aimable maison,
Où la beauté des arts tient le luxe en prison ;
Ton âme laissera son âme,
Ce doux et cher objet, cette charmante femme,
Dont l'amour trouble ta raison.

L'émail de tes jardins, que ton soin répara,
Pour jamais à tes yeux alors s'éclipsera ;
Et, dessus la tombe relente [1],
Le funeste cyprès sera la seule plante
Qui son maître accompagnera.

Ton heureux héritier, te voyant expiré,
En long habit de deuil après avoir pleuré,
Laissera sa feinte tristesse,
Et répandra partout, d'une aveugle largesse,
Tout l'or que tu tiens resserré.

TRISTAN L'HERMITE.

XXVII

Recueil de Conrart in-f°, t. XVIII, p. 69 (Arsenal, manuscr. 5427).

A M. Conrart, sur sa dernière maladie et la mort de M. de Balzac, ode [2].

Noble ami de la vérité,
De qui l'esprit et le courage
Nous montrent une intégrité

1. Cette expression, tombée en désuétude, est d'un emploi fréquent au XVIe siècle. Tristan parle encore des *tombes relentes* dans un sonnet *A des Cimetières* (*Amours*, p. 9).
2. Cette *Ode* n'a jamais encore été imprimée dans son entier.

Qu'on ne trouve guère en notre âge,
Conrart, à ce dernier assaut,
Où ton mal s'éleva si haut,
Nous eûmes de grandes alarmes ;
Et, si cet aveu m'est permis,
Mes yeux furent trempés des larmes
Qu'on donne lors à ses amis.

Bien qu'un rhume vînt m'affliger,
Suivi d'une forte migraine,
L'ennui de te voir en danger
Me faisait oublier ma peine.
Car les flots grossissaient toujours
Dont l'orgueil menaçait tes jours
Avec d'extrêmes violences ;
Et déjà l'honneur et la foi,
Comme les belles connaissances,
Faisaient naufrage avecque toi.

Durant cette extrême rigueur,
Les Muses, toutes négligées,
Semblaient sécher de ta langueur,
Tant elles étaient affligées ;
L'Académie en soupirait ;
Mais en vain son cœur se serrait
D'une douleur si légitime ;
Car la Parque assurait alors
Qu'une illustre et noble victime
Serait prise en ce docte corps.

Le triste effet est arrivé
Que marquait ce squelette sombre ;
Par miracle on te voit sauvé ;
Mais Balzac n'est plus rien qu'une ombre ;
Tous deux vous portiez le denier
Que l'on donne au vieux nautonier
Sur le triste et sombre rivage ;
Mais Balzac a fait un effort
Pour franchir tout seul le passage,
Et t'a laissé dessus le bord.

Tu te trouves seul de retour ;
Ta prunelle faible et mourante
Revoit la Seine avec le jour ;
Lui ne revoit plus la Charente.

Le ciel te donne à nos souhaits ;
Mais lorsque nos cœurs satisfaits
S'expriment en notre visage,
Cent nymphes, qui faisaient des vœux
Autour d'un fameux hermitage,
S'arrachent toutes les cheveux.

Ce père des grands sentiments
De qui les grâces naturelles
Mêlaient dans ses raisonnements
L'éclat de tant de fleurs nouvelles,
Balzac est descendu là-bas ;
Et sa plume, dont les combats
Terrassaient partout l'ignorance,
N'a pu garantir du tombeau
Celui qui fit voir à la France
Ce que les lettres ont de beau.

Faut-il qu'il ait trouvé la mort
Parmi tant de veilles savantes ?
Qu'il ait payé ce que le sort
Exige des choses vivantes ?
La trame d'un esprit si beau
A ce fatal coup de ciseau
Devait-elle être assujettie ?
Ce n'était que pure clarté,
Et sa principale partie
Dispensait l'immortalité.

O rigueur sans comparaison !
Cet homme, avec tout l'avantage
Des lumières de la raison,
Est passé comme un feu volage.
Mais quoi ! c'est un ordre du sort
Que jamais la faux de la Mort
Ne respecte les belles choses ;
Et, dans les premières chaleurs,
On voit toujours passer les roses
Plus vite que les moindres fleurs.

Sans doute ton mal empira
Sur cette funeste nouvelle ;
Ton cœur sans doute en soupira
D'un sentiment tendre et fidèle.

Possible qu'en quelques moments
L'amitié par ses sentiments
Te dégoûta du soin de vivre;
Ton âme, ébranlée à demi,
Etendit ses ailes, pour suivre
L'âme de ton parfait ami.

Mais les ennuis les plus pressants,
Pour causer ta défaite entière,
Trouveront toujours en ton sens
Une trop solide matière.
En touchant la terre du pié,
Antée était fortifié
Après les plus rudes entorses;
Et toi, dans ce choc furieux,
Tu reprends de nouvelles forces
Dès que tu regardes les cieux

L'ennui pourtant de ce trépas
A sur toi pris un tel empire
Que, si tes yeux n'en pleurent pas,
Pour le moins ton cœur en soupire;
L'effort du plus sage discours
Pour t'apporter quelque secours
Trouve son sentiment trop tendre;
La morale est hors de saison :
Ta douleur aime mieux entendre
Ton amitié que ta raison.

Laisse agir le baume du temps,
Et conserve mieux une vie
De qui les honneurs éclatants
Bravent l'ignorance et l'envie :
Ecarte de ton souvenir
Tout penser qui te peut tenir
Dans une humeur mélancolique.
Pourquoi nous déroberais-tu
Le Caton de la république
Du savoir, et de la vertu?

TRISTAN L'HERMITE.

XXVIII

Description de la levée du siège d'Arras, en 1654.

9 pages in-f°, sans nom d'auteur.

Cette *Description* se termine par le sonnet suivant, signé : Tristan L'Hermite [1] :

Au Roi, sur la gloire de ses armes au retour d'Arras.

Louis, de qui le ciel prend un visible soin,
Voici de ta grandeur les apparentes marques ;
Tu viens de faire un coup dont le bruit va si loin
Qu'il peut faire trembler les plus puissants monarques.

De deux fameux exploits tu reviens triomphant,
Avec tous les honneurs d'un nouvel Alexandre.
Tu prends à l'ennemi les villes qu'il défend,
Et tu lui fais quitter celles qu'il pense prendre.

Si tu vas à la gloire avec tant de chaleur,
Grand Prince, je prévois qu'une noble douleur
Te fera soupirer du progrès de tes armes :

Dans la belle carrière où l'on te voit courir,
Comment apprendras-tu sans répandre des larmes
Que tu n'as aujourd'hui qu'un monde à conquérir ?

XXIX

La Renommée à Son Altesse de Guise.

A Paris, chez Guillaume de Luyne, au Palais, sous la montée de la Cour des Aides, 1654 [2] (Bibliothèque nationale, Inventaire Ye 34136).

Ode.

Héros charmant et glorieux,
Dont le mérite est un prodige,
Rejeton de cent demi-dieux,
Et l'honneur d'une illustre tige,
Henri, qui retarde tes pas ?
Le Vulturne ne doit-il pas

1. Ce sonnet a été reproduit en 1658 dans les *Muses illustres* (p. 137) de Colletet le fils.
2. Ni *Privilège*, ni *Achevé d'imprimer*.

Te voir dessus ses rives vertes ?
Un monarque attend son malheur
Des traits de ta juste douleur;
Et mes cent bouches sont ouvertes
Pour publier, avec ses pertes,
Les merveilles de ta valeur.

Si tu ne faisais succomber
Plus d'une tête couronnée,
Ton bras semblerait dérober
Quelque honneur à ta destinée.
Avec tes rares qualités
Et tes admirables clartés,
A quoi ne peux-tu pas prétendre?
Le Ciel ne t'a rien épargné,
De la Nature accompagné,
Qui n'a point pris un soin plus tendre,
Desseignant le grand Alexandre,
Que lorsqu'elle t'a desseigné.

J'ai parlé du brave François,
L'un de tes glorieux ancêtres,
Que le successeur des Valois
Mettait au nombre de ses maîtres,
Ce prince, solide par tout,
Dont la vertu sut mettre à bout
Et la fortune et la disgrâce,
Lui qui, sans prendre de terreur,
Parmi cent images d'horreur,
Défendant tout seul une place,
Brava l'effort et la menace
D'un grand et puissant empereur.

Le Balafré se doit ranger
Entre les plus illustres princes :
Il fut l'effroi de l'étranger
Et l'amour de mille provinces ;
Ta personne en mon souvenir
A fait mille fois revenir
La figure de ce grand homme,
Qui brillait ainsi qu'un soleil
Aux combats et dans le conseil,
Et fut tel que la vieille Rome,
Entre tous ceux qu'elle renomme,
N'a jamais produit son pareil.

Charles, de qui tu tiens le jour,
Fut aimé de toute la terre,
Parut un phénix à la cour,
Parut un lion à la guerre.
Dans mon temple je garde encor
Sur un autel de jaspe et d'or
Son épée aux monstres fatale,
Ce fer qui, brillant sur les eaux,
Foudroya des Titans nouveaux,
Lorsque sa valeur sans égale
Dans une bataille navale
Fit échouer deux cents vaisseaux.

Mais bien que ceux dont tu descends
Brillent d'une si haute gloire
Qu'on aura toujours de l'encens
Pour en offrir à leur mémoire,
Encor que leurs noms éclatants,
Qui bravent la Mort et le Temps,
Ornent des Histoires entières :
Prince, formé comme à souhait
Pour être leur vivant portrait,
Avec ton cœur et tes lumières
Il ne te faut que des matières
Pour passer tout ce qu'ils ont fait.

Quand tu fis ton premier effort
Pour aller sauver Parthénope,
Ce haut miracle qui d'abord
Emerveilla toute l'Europe,
Le Tibre, qui te vit partir,
Eut de la peine à consentir
A ce trop périlleux passage ;
Il en témoigna des douleurs,
Et ne put voir, sans que les pleurs
En roulassent sur son visage,
Tant d'esprit et tant de courage
Exposés à tant de malheurs.

Parmi les souverains décrets
Qui marquent les choses futures,
Il avait vu tous les secrets
De tes plus hautes aventures.
Il savait bien que tes combats
Quelque jour réduiraient bien bas

L'orgueil du peuple demi-more ;
Mais de tant d'honneurs mérités
Et de tant de prospérités
Que ta valeur doit faire éclore,
Les fuseaux n'étaient point encore
En la main des Fatalités.

Tandis par des cris éclatants
Parthénope implorait ton aide,
Sous des fers rudes et pesants,
Comme une nouvelle Andromède,
Et toi, sur un léger vaisseau,
Qui passait ainsi qu'un oiseau
Dessus les campagnes liquides,
Sans redouter aucun danger
Du monstre prêt à l'égorger,
Tu rassurais ses sens timides,
En offrant à ses yeux humides
Un héros prêt à la venger.

Tu l'aurais fait par des efforts
Surpassant la créance humaine,
Si le destin par ses ressorts
N'eût trahi tes soins et ta peine.
Tu l'aurais fait plus hautement
Qu'un lion n'assaut brusquement
Un fier taureau qui se présente,
Ou qu'un aigle, fendant les airs
Du lieu d'où partent les éclairs,
Excité d'une faim pressante,
Ne jette en sa prompte descente
Un jeune chevreuil à l'envers.

Vertes divinités des eaux,
Et vous, nymphes, qui, dans la ville,
Formez tant d'aimables ruisseaux
Qui semblent d'un cristal mobile,
Vous observâtes tous ses pas ;
Dites-moi ce qu'il ne fit pas
Durant cinq lunes révolues,
Combien d'ennemis furieux
Et combien de séditieux,
Imitant des vagues émues,
Furent dissipés comme nues
Par les seuls éclairs de ses yeux.

Quels héros, de qui les grands noms
Tiennent ma mémoire occupée,
Ont fait taire tant de canons
En tirant une seule épée ?
Et bien qu'une triste prison,
Par l'effet d'une trahison,
Ait borné tant d'illustres peines,
Quel vainqueur redouté de tous,
Parmi ce qu'on trouve de doux
Dans les prospérités hautaines,
N'a point rencontré dans ses chaînes
Des sujets d'en être jaloux ?

Mais, prince, le cours est passé
De ces mauvaises influences,
Et le temps paraît avancé
Qui doit remplir tes espérances ;
Sur les bords où tu dois aller
Les cieux n'ont ordre de rouler
Que pour avancer tes affaires ;
Et pour faire voir à tes piés
Tes ennemis humiliés,
Les feux brillants, qui de leurs sphères
Se regardaient d'aspects contraires,
Se sont tous réconciliés.

La nymphe absolue en pouvoir,
Qui de constance est dépourvue,
Quitte son bandeau pour te voir,
Et change d'humeur à ta vue.
La Fortune veut avec toi
Porter les armes de ton roi
Dans le fort des périls extrêmes,
Et veut que tes lauriers pressés
Quelque jour se trouvent placés
Avecque des honneurs suprêmes
Sur des débris de diadèmes
Et sur des trônes renversés.

Marche donc, prince sans pareil,
Et traverse l'onde salée
Avant le mois où le soleil
Visite la Vierge étoilée.
Sous cette constellation
Il faut qu'une haute action

Te donne des palmes nouvelles ;
Il faut que l'Ibère hâlé
Par tes armes soit désolé,
Et que j'aille exercer mes ailes
Pour en apprendre les nouvelles
Au climat le plus reculé.

TRISTAN L'HERMITE.

XXX

Pièces attribuées à Tristan.

Comme il n'est pas *incontestable* que Tristan soit l'auteur des quatre pièces dont il nous reste à parler, et comme ces pièces sont fort longues, nous nous contentons de les signaler ici, sans les reproduire *in extenso*.

1°

Recueil de Pièces en prose les plus agréables de ce temps, chez Charles de Sercy, 1658.

A la page 324 [1], on trouve *la Carte du Royaume d'Amour ou la Description succincte de la contrée qu'il régit, de ses principales villes, bourgades et autres lieux, et le chemin qu'il faut tenir pour y faire voyage*. Sorel nous dit dans sa *Bibliothèque française*, p, 152, qu'on attribuait cette *Carte* à Tristan.

2°

Bibliothèque poétique, par Le Fort de la Morinière, Paris, 1745.

Au tome IV de la *Bibliothèque poétique*, le livre XXe et dernier « contient plusieurs pièces de différents auteurs, qu'on a oublié de mettre en leur place dans le cours de l'impression de ce recueil ». L'une de ces pièces [2] (p. 438) est une *Ode à Olympe*, accompagnée de la note suivante : « Cette ode, qui est le chef-d'œuvre de Tristan, ne se trouve dans aucune édition de ses poésies. La découverte en est due à M. Des Forges Maillard, si connu, il y a quelques années, sous le nom de Mlle Malcrais de la Vigne ». L'*Ode à Olympe*, composée de treize strophes de dix vers chacune, est en effet une fort belle pièce, et qui semble porter la marque de Tristan. Mais quelle confiance faut-il accorder à *Mlle Malcrais de la Vigne*, qui a mystifié tous ses contemporains, et dont Piron a mis en scène la curieuse aventure dans sa *Métromanie* ? L'attribution de cette *Ode* à Tristan n'est-elle pas une nouvelle supercherie de Des Forges Maillard ? Nous ne le croyons pas. Un de ses éditeurs, M. de la Borderie, a bien voulu nous écrire qu'en matière d'histoire littéraire on pouvait ajouter toute confiance à son témoignage. Intimement lié avec Titon du Tillet, ami de l'abbé Goujet, Des Forges Maillard connaissait bien notre ancienne littérature, et « l'époque qui avait sa

1. Dans l'édition de 1660, à la page 324 du tome I.
2. Nous ne parlons pas ici, bien entendu, des pièces de Tristan déjà connues qui figurent dans ce recueil.

faveur, qu'il avait étudiée et fouillée avec passion, c'était la première moitié du XVIIe siècle, la poésie et la littérature françaises sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII » (*Œuvres nouvelles de Des Forges Maillard*, t. I, *Poésies nouvelles*, Nantes, 1888, *Introduction*, p. CXXXIX). Il a même publié dans les *Amusements du cœur et de l'esprit* (1741-1742, t. XII et XIII) plusieurs poésies de cette époque, extraites du *Sacrifice des Muses au grand Richelieu*.

Mais où a-t-il trouvé, où a-t-il signalé l'*Ode à Olympe* ? Le Fort de La Morinière ne le dit malheureusement point, et nous avons vainement parcouru les articles de journaux indiqués dans la *Bibliographie des œuvres et des travaux littéraires de Des Forges Maillard* (*Op. cit.*, p. 133-174). Ses savants éditeurs, MM. Arthur de la Borderie et René Kerviler, n'ont pu eux-mêmes nous renseigner sur ce point, beaucoup de manuscrits de Des Forges Maillard ayant été détruits il y a environ cinquante ans.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que, très scrupuleux sur tout ce qui concerne la réimpression des anciens auteurs (*Lettres nouvelles*, p. 127-138), Des Forges Maillard a dû reproduire fidèlement le texte de Tristan retrouvé par lui. Il aurait pu n'en être pas de même par exemple de Le Fort de la Morinière, qui ne se gênait point pour corriger et *embellir* les poésies qu'il publiait (*Bibliothèque poétique*, t. I, *Lettre de l'éditeur à un ami* [1]). Mais il n'a pas dû retoucher beaucoup l'*Ode à Olympe*, car son texte ne présente que deux variantes, sans importance, à le comparer avec celui qu'a publié de la même ode l'*Elite des Poésies fugitives* (Londres, 1770, t. IV, p. 137); seulement l'*Elite des Poésies fugitives* donne un vers détestable :

Les ruisseaux languissent couchés,

que Le Fort de la Morinière avait remplacé par des points : c'est peut-être donc dans le recueil édité à Londres qu'il faut chercher le véritable texte, retrouvé et publié, nous ne savons où, par Des Forges Maillard, de l'*Ode à Olympe*.

A qui maintenant est adressée cette ode, postérieure sans doute aux *Vers héroïques*, puisqu'on ne la voit pas dans ce recueil ? Quelle est cette *Olympe*, qui offrit un asile au poète dans la calme retraite de son château et de ses bois ? La duchesse de Chaulnes ? Mme du Plessis Guénegaud, la châtelaine de Fresnes, à qui Tristan avait dédié ses *Lettres mêlées* ? La maréchale de Schomberg, dont nous avons conservé un portrait sous le nom d'*Olympe* ? Ou peut-être la fille du chancelier Séguier, la duchesse de Sully, à laquelle des stances anonymes du recueil de Sercy (t. I, p. 205) donnent aussi le nom d'*Olympe* ? Rien ne permet de répondre d'une façon précise.

3°

Les Muses illustres, etc., recueil publié à Paris, en 1658, par Louis Chamhoudry, et dédié par Colletet le fils au comte de Saint-Aignan.

Dans la quatrième partie (*la Muse burlesque*) de ce recueil [2] se trouve

1. Il a fait des retouches, généralement maladroites, aux poésies de Tristan qu'il a données dans son premier volume.

2. Ce recueil contient d'assez nombreux vers de Tristan déjà imprimés (voir les pages 8, 11, 14, 175 et 176) ou dont nous avons déjà parlé (voir les pages 33, 138 et 177).

(p. 355-378) une longue pièce de 548 vers, très curieuse, très intéressante, intitulée *le Portrait burlesque de la Médecine* ; elle est écrite par un poète malade :

J'étais dans mon lit, abattu,
Sans conseil, force, ni vertu,
Même sans aucune espérance
De voir alléger ma souffrance,
Si quelque miracle nouveau
Ne me retirait du tombeau;

et tout concourt à prouver que ce poète est Tristan et ne saurait être que lui L'auteur suppose qu'il voit entrer dans sa chambre un de ces personnages allégoriques, qui étaient chers à Tristan, la Médecine, et cette figure bizarre lui ient un fort long discours, plein d'une érudition qui ne nous surprend point chez le poète qui a écrit *la Folie du Sage* : « Par moi, lui dit la Médecine,

quelqu'un des tiens
S'acquit de l'honneur et des biens :
Miron, frère de ton grand-père,
J'entends du côté de ta mère,
Comme en mes archives je voi,
Fut premier médecin du roi,
Et n'eût pas changé sa doctrine
Pour toute ta verve divine,
Et les beaux vers qui, pour tout fruit,
T'ont acquis qualque peu de bruit,
Laissant toujours tes coffres vides
D'autres biens, qui sont plus solides.

Il est de toute évidence que ces vers ont été écrits par l'un des deux poètes fils d'Isabelle Miron et petits-fils de Pierre Miron, frère de Marc Miron, médecin du roi Henri III, et il est bien probable que c'est par Tristan, car, si les derniers ne dénotent pas chez lui une grande modestie, ils témoigneraient chez Jean-Baptiste une vanité injustifiable. D'autres détails vont prouver d'ailleurs, même en ne tenant pas compte de la langue, que ce poème est bien de l'aîné des deux frères : c'est d'abord une allusion à la goutte de Conrart, toute naturelle sous la plume de l'auteur de l'*Ode à Conrart* (*Appendice*, XXVII) ; c'est ensuite un passage du discours de la Médecine, qui est d'accord avec la description que Tristan nous a donnée de son appartement dans les *Vers héroïques* (p. 335, *Épître à M. Bourdon*) :

Que n'en est-il autant (*d'or*) chez toi
Que de la poudre que j'y voi
Sur tes *tableaux* et tes tablettes,
Sur tes *livres* et tes cassettes,
Et tes ouvrages bien vernis,
Qui sont de poudre bien munis;

Selon tes sentiments, je pense
Que tu ferais belle dépense ;

et la Médecine ajoute enfin ces vers sur le duc de Guise, qui achèvent en quelque sorte de signer la pièce du nom de Tristan :

Ton prince pourrait aisément
Faire un assez bel armement
Pour le bien de cette couronne,
Sans rien emprunter de personne,
Et près de lui les gens de bien
Jamais ne manqueraient de rien.

4°

L'*Epître* de 166 vers qui précède immédiatement *le Portrait burlesque de la Médecine* dans les *Muses illustres* (p. 349-355) nous paraît être aussi de Tristan, et avoir été composée vers la même époque : — 1° elle est exactement dans le même esprit et dans le même style que *le Portrait burlesque* ; 2° elle est adressée *à Mgr le comte de Saint-Aignan*, et nous savons que le comte était lié avec notre poète ; 3° elle est écrite par « un malade languissant »,

Qui gît encor sur la litière,
Après avoir heurté la bière
Où, sans un médecin savant,
Il fût tombé le nez devant.

4° Le poète qui est l'auteur de cette épître a fait la guerre :

Je puis dire que je l'ai vue (*la mort*),
D'attraits aucunement pourvue,
Dans les sièges que j'ai suivis...
Je l'ai vue, avec des éclats,
Renverser les pots et les plats
Qui consolaient une tranchée
Où notre garde était cachée.

Or, Tristan dans sa jeunesse a pris part à plusieurs expéditions militaires, et il a assisté aux sièges de Clérac, de Montauban et de La Rochelle.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 22, dernière ligne, au lieu de *géline* lire *geline*.

P. 76, ligne 17, au lieu de *d'Ambetan*, lire *d'Aubeterre*.

P. 79, ligne 14. *Les Mémoires contenant les événements les plus remarquables du règne de Louis XIII*, etc., de H.-A. de Loménie, comte de Brienne (*Collect. Petitot*, 2e *sér.*, t. XXXV, p. 343), semblent bien prouver que notre supposition n'était pas hasardée, quand nous disions que c'était en allant porter un message au gouverneur de Blaye que Tristan avait dû faire naufrage en 1620. En effet, le 18 septembre, le roi, étant à Bordeaux, retira à François d'Esparbès de Lussan, vicomte d'Aubeterre, le gouvernement de Blaye, mais le fit maréchal de France.

P. 271, note 3. Le portrait de Tristan vient d'être reproduit à la page 145 du *Grand Dictionnaire historique, généalogique et biographique de la Haute-Marche* (*Département de la Creuse*), *par M. Ambroise Tardieu, chez l'auteur, à Herment, Puy-de-Dôme, 1894*. Cet ouvrage est intéressant, mais il n'apprend rien de nouveau sur la famille L'Hermite, ni sur le château du Solier, et ne fait, sur Tristan lui-même, qu'ajouter des erreurs à celles qui ont déjà cours.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS IX

PREMIÈRE PARTIE

LA FAMILLE DE TRISTAN. — Le château du Solier au pays de la Marche. — François L'Hermite, dit Tristan, descendait-il de Pierre L'Hermite? — Il se croyait à tort de la même famille que Tristan L'Hermite. — Personnages illustres dont on le disait parent. — Véritable généalogie des L'Hermite du Solier, du XIVe au XVIIe siècle : 1° Jean L'Hermite; 2° Gaussier; 3° Jacques; 4° Jean II; 5° Jacques II; 6° Jean III; 7° Pierre, père de Tristan. — Assassinat de Jacques Voisin, vice-sénéchal de Guéret (1591); arrestation de Pierre L'Hermite et de ses oncles Claude et Louis; mort de Claude; condamnation à mort de Pierre et de Louis (1595); Henri IV leur fait grâce. — Mariage de Pierre L'Hermite avec Elisabeth Miron; grandes alliances de la famille maternelle de Tristan. — Pierre L'Hermite est obligé, pour y rentrer, de prendre d'assaut le château du Solier, dont s'est emparée la femme de Louis L'Hermite (1597) ..... p. 1-42

DEUXIÈME PARTIE

VIE DE TRISTAN

CHAP. I. — L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE DE TRISTAN. — Naissance de Tristan. — Ses frères. — Tristan est élevé à Paris dans la famille Miron. — Henri IV l'attache à la personne du fils qu'il a eu de la marquise de Verneuil. — Tristan grandit à côté des enfants du roi. — Son précepteur Claude du Pont. — Espiègleries du jeune page. — Il se lie avec les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et leur poète, qui était sans doute alors Théophile. — Tristan s'enfuit une première fois de la cour. — Dans un transport de colère il blesse grièvement un homme, et s'enfuit une seconde fois. — Sa rencontre avec le *philosophe*. — Tristan passe en Angleterre. — Il entre au service d'une jeune Anglaise. — Idylle. — Accusé par un rival d'avoir voulu empoisonner sa maîtresse, Tristan passe en Écosse, puis en Norvège. — Il rentre en France, et perd au jeu tout son argent. — Pourquoi il se dirige vers l'Espagne. — Tristan à Poitiers. — Tristan à Loudun; Scévole de Sainte-Marthe et sa famille. — Tristan au Grand Pressigny, secrétaire du marquis de Villars. — Tristan à Bordeaux, secrétaire du duc de Mayenne. — Louis XIII pardonne à Tristan à Blaye (28 octobre 1620) et le ramène à Paris ..... p. 43-83

CHAP. II. — LA JEUNESSE DE TRISTAN. — Tristan gentilhomme à la suite du roi (1621). — Il accompagne Louis XIII dans son expédition contre les protestants du Midi. — Siège de Clérac. — Siège de Montauban; terrible épidémie; Tristan n'est pas épargné par le mal; un reçu de lui; il revient à Paris. — Tristan entre dans la maison de Monsieur frère du roi. — Les amis de Tristan. — Ses vers pour Scévole de Sainte-Marthe et pour Alexandre Hardy. — Ses amours avec Idalie. — Disgrâce de Tristan (1625); *Ode à M. de Chaudebonne*; lettre de Théophile. — Mme de Puisieux et *la Maison d'Astrée*. — Tristan rentre dans la maison de Monsieur (1626). — Caractère du duc d'Orléans. — Le *conseil de vauriennerie* et Neufgermain. — Tristan au siège de La Rochelle; la *drôlerie* de Monsieur; *la Mer* (1627). — Un second reçu de Tristan. — Ses amours avec Philis. — La *Consolation à Mme la Princesse Marie*. — Monsieur passe en Lorraine après avoir congédié sa maison (1629); Tristan le suit cependant. — Il est de nouveau à Nancy en 1631. — Mariage de Monsieur avec la princesse Marguerite. — Tristan suit Gaston en Flandre. — L'Infante Isabelle et sa cour. — Bataille de Castelnaudary; mort du comte de Moret; soumission de Monsieur. — Tristan repasse en Flandre avec Monsieur (1632).

— La succession de Pierre L Hermite ; sa veuve fait saisir le château du Solier ; nombreux procès ; Tristan se résigne à un accommodement qui lui enlève le château de ses ancêtres. — Les *Plaintes d'Acante* à l'honneur de Mlle d'Arschot (1633). — Madame s'évade de Nancy ; stances de Tristan sur cette évasion (1633). — La *Peinture* de l'Infante imprimée par la célèbre imprimerie Plantinienne, avec un frontispice de Rubens. — Admirable mort et funérailles de cette princesse. — *La Peinture du trépas de S. A. S.*, imprimée à la suite de *la Peinture* (1634). — Madame envoie Tristan en Lorraine. — Amours de Tristan avec Climène. — Tristan à la cour de Charles Ier, roi d'Angleterre. — Monsieur rentre en France, et Tristan à sa suite (1634)..... p. 84-174

CHAP. III. — VIE DE TRISTAN DEPUIS SON RETOUR EN FRANCE A LA FIN DE 1634 JUSQU'A SA RÉCEPTION A L'ACADÉMIE (1649). — Curieuse réimpression à Paris des *Plaintes d'Acante* (1634). — Tristan se réconcilie avec le cardinal de Richelieu (*le Sacrifice des Muses* ; madrigal à Mme de Combalet ; épigramme sur la *Didon* de Cochet). — Vains efforts de Tristan pour rentrer dans la maison de Monsieur. — Sa liaison avec M. et Mme de Modène ; Mlle de Lavardin ; les *Principes de Cosmographie* et *les Amours du prince d'Ethiopie*. — Les protecteurs de Tristan : le comte de Nançay, le comte de Saint-Aignan, Roger de Rabutin, l'archevêque de Reims. — La *Mariamne* (1636) au théâtre de Mondory. — Manuscrit de cette pièce offert au duc d'Orléans ; vers à la gloire de ce prince. — Maladies de Tristan ; ses médecins : Félis, Ranchin, Boujonnier, le célèbre de Lorme ; vers en leur honneur. — Attaque d'apoplexie de Mondory. — La *Panthée* (1638). — *Jugement* de l'abbé d'Aubignac écrit d'après l'ordre du cardinal. — Les *Amours* (1638). — *La Chute de Phaéton*, par le frère cadet de Tristan, J.-B. L'Hermite de Vauselle (1639), parent, par sa femme, de Madeleine Béjart. — Vers de Tristan pour des poètes, des soldats, des dames, pour les ballets de la cour ; le ballet du *Triomphe de la Beauté*. — Tristan est repris par Monsieur en qualité de gentilhomme ordinaire (1640). — *L'Orphée* (1641) et Berthod *l'incommodé* ; vers de Scudéry et de Colletet sur l'*Orphée*. — Conspiration de Sedan ; rôle odieux joué par J.-B. L'Hermite dans cette affaire ; le duc de Guise passe en Flandre, où il épouse la comtesse de Bossu. — *La Lyre*, dédiée au financier Montauron (1641) ; Mme Tallemant et Mlle de Souscarrière. — L'*Ode à Mgr. le Grand*. — Les *Lettres mêlées*, dédiées à Mme Du Plessis-Guénegaud (1642). — Tristan est de nouveau mis hors de la maison de Monsieur (1642). — *Le Page disgracié* (1642). — Les *Plaidoyers historiques* (1643). — Mort de Louis XIII ; le duc de Guise rentre en France. — *Stances* de Tristan à Monsieur *sur la prise de Gravelines* (1644). — *La Folie du Sage* (1644) et l'*Ode* sur les premières couches de Madame (1645). — *La Mort de Sénèque* jouée par *l'Illustre Théâtre* (1644). — *La Mort de Crispe* (1645). — Tristan chevalier d'honneur de la duchesse de Chaulnes. — Tristan gentilhomme de la maison du duc de Guise (1646). — Henri de Lorraine se rend à Rome pour faire annuler son mariage avec la comtesse de Bossu, afin d'épouser Suzanne de Pons. — Le logis de Tristan rue Neuve Saint-Claude aux Marais du Temple ; ses livres ; ses tableaux. — *L'Office de la sainte Vierge* (1646) ; Tristan le présente à la reine (1647). — *La Mort du grand Osman* (1647) ; M. de Cézy. — L'expédition de Naples ; nombreuses poésies de Tristan pour le duc de Guise et pour Suzanne de Pons. — Les *Vers héroïques* (1648). — Arrestation de M. de Modène ; le duc de Guise prisonnier des Espagnols. — Le chancelier Séguier, protecteur de Tristan ; vers de Tristan en son honneur ; élection du poète à l'Académie (1649)..... p. 175-278

CHAP. IV. — LES DERNIÈRES ANNÉES DE TRISTAN. — *Les Triomphes de Louis le Juste*, l'*Elite des Bouts-rimés de ce temps* (1649), et l'*Ovide en belle humeur* (1650). — Amour platonique de Monsieur pour Anne de Saujon ; poésies manuscrites présentées par Tristan à la favorite ; il est probable qu'elle obtint le rétablissement de Tristan dans la maison de Monsieur. — J.-B. L'Hermite, sa femme et sa fille, engagés dans la troupe de Madeleine Béjart et de Molière. — Les *Lettres du président Maynard* et le duc de Joyeuse. — Tristan souhaite d'être appelé en Suède à la cour de Christine (le baron de Spar à l'Académie ; vers pour Mlle de La Barre ; lettre de Chevreau à Tristan). — Fin de la Fronde ; retour du roi à Paris ; Tristan le salue par des vers, que récite la petite Faret. — Mise en liberté du duc de Guise ; il intente un procès pour vol à Suzanne de Pons, tandis que la com-

tesse de Bossu s'enfuit avec le comte de Vandy. — Tristan rentre dans la maison du duc de Guise. — L'*Amaryllis* (1652). — *Les Rivales* du jeune Quinault, disciple de Tristan, et l'origine des droits d'auteur (1653). — Le mariage de Tristan, la mort de sa femme et de son jeune fils, paraissent des inventions intéressées de Quinault; Quinault a dû être d'abord le petit valet de Tristan, et non le camarade de son fils. — *Le Parasite* (1653). — *La Coromène*. — *La Carte du royaume d'Amour*. — *Ode à M. Conrart* sur la mort de Balzac (1654). — *Sonnet* au jeune roi sur la prise de Stenay et la levée du siège d'Arras (1654). — *La Renommée à S. A. de Guise*, ode sur la seconde expédition de Naples (1654). — Tristan gravement malade. — *Les Coups de l'Amour et de la Fortune* sont-ils bien de Quinault, ou le produit de la collaboration de Mlle de Beauchâteau, de M. de Prade, de Tristan et de Scarron? — Fin chrétienne de Tristan, le mardi 7 septembre 1655. — Son enterrement. — Sa prétendue épitaphe. — Sa succession; ce qu'il faut penser de l'épigramme d'Habert de Montmort. — Le corps de Tristan fut déposé dans l'église Saint-Jean-en-Grève, qui a été démolie pendant la Révolution. — La réputation du poète lui a survécu cinquante ans..... p. 279-313

TROISIÈME PARTIE

ŒUVRES DE TRISTAN

LIVRE I

LES ŒUVRES DRAMATIQUES

CHAP. I. — MARIAMNE, tragédie. — Sources. — Sujet de la tragédie. — La *Mariamne* du Dolce et celle de Hardy. — A quoi se réduit ce que Tristan doit à Hardy. — Le décor de la *Mariamne* de Tristan. — Supériorité du plan de la *Mariamne* de Tristan sur celui de la *Mariamne* de Hardy. — La *Mariamne* de Tristan est une de nos premières tragédies de caractère; art avec lequel Tristan a su faire sortir des caractères mêmes et des passions de Salome, d'Hérode et de Mariamne, les péripéties de sa tragédie et la catastrophe. — *Mariamne* est la première tragédie française fondée exclusivement sur l'amour. — Racine s'est plusieurs fois souvenu de la *Mariamne*. — Editions de la *Mariamne*. — Traduction hollandaise. — *La Suite de la Mariamne* de La Calprenède. — La *Cléopâtre* de La Calprenède et *le Parnasse réformé* de Guéret. — Une représentation de la *Mariamne* donnée au Mans par la troupe du *Roman comique*. — La *Mariamne* reste au répertoire jusqu'en 1704 (*Registre de La Grange* et *Archives de la Comédie-Française*). — C'est parce que le style en a vieilli qu'elle n'y est pas maintenue plus longtemps. — Les *Mariamnes* de Voltaire et celle de l'abbé Nadal; *les Quatre Mariamnes* de Fuzelier et *les Huit Mariamnes* de Piron. — J.-B. Rousseau entreprend de rajeunir le style de la *Mariamne* et du *Cid*. — Eloge mérité que fait Fontenelle de la *Mariamne*. — Conclusion..... p. 316-368

CHAP. II. — PANTHÉE, tragédie. — Le sujet de la *Panthée* est tiré de *la Cyropédie*. — Vice qui rend ce sujet peu propre au théâtre. — Les *Panthées* de Guersens, d'Alex. Hardy, de Guérin Daronnière, de Billard, de Durval et de Traversier; l'*Araspe et Panthée* de Wieland. — Quoi qu'on ait dit, Tristan s'est beaucoup plus inspiré de Xénophon que de Hardy. — Sa pièce est moins bien conçue et moins bien conduite que celle de Hardy. — Pour être agréable à Mondory, Tristan a détruit l'unité de sa tragédie en donnant trop d'importance au personnage d'Araspe. — Sa pièce ne manque cependant point de mérites: les rôles de Panthée, d'Araspe et de Charis; beauté des vers. — Le *Jugement* de l'abbé d'Aubignac. — Entre les représentations et l'impression de la *Panthée*, Tristan a modifié le dénoûment de sa tragédie, mais sans suivre les indications de l'abbé d'Aubignac. — Malgré les circonstances défavorables dans lesquelles elle se présentait, la *Panthée* obtint un certain succès, et elle resta vingt-cinq ans au moins au répertoire. — Jugement favorable porté sur la *Panthée* par le XVIIIe siècle. — Les quatre éditions de la *Panthée*..... p. 369-400

CHAP. III. — LA FOLIE DU SAGE, tragi-comédie. — Tristan n'a pas pris l'idée de cette originale tragi-comédie dans *l'Hôpital des Fous* de Beys ; il l'a conçue en écrivant les derniers chapitres du *Page disgracié*, dans lesquels il raconte le délire dont il a été atteint à Moissac, pendant le siège de Montauban. — Il a emprunté le point de départ de sa fable à l'*Edouard* de La Calprenède. — Analyse de *la Folie du Sage*. — Racine s'est souvenu de la seconde scène du second acte en écrivant la seconde scène du second acte de son *Iphigénie* ; autres emprunts faits par lui à *la Folie du Sage*. — La première des deux scènes pour lesquelles a été écrite la tragi-comédie, et l'*Espoir en Dieu* d'Alfred de Musset. — Originalité de la grande scène qui ouvre l'acte IV. — Faiblesse du dernier acte. — Le dénoûment rappelle celui de *la Suite du Menteur* ; goût du temps pour les équivoques ingénieuses. — *La Folie du Sage* a été composée et écrite trop rapidement. — Quelques beautés dans le rôle du roi. — L'histoire de *la Folie du Sage* est complètement inconnue. — Cette tragi-comédie a été imprimée trois fois..... p. 401-417.

CHAP. IV. — LA MORT DE SÉNÈQUE, tragédie. — *La Mort et les dernières Paroles de Sénèque*, par Mascaron. — La tragédie de Tristan est tirée des *Annales* de Tacite. — Ingénieux décor dans lequel elle fut jouée. — Le sujet était tel que, les idées de l'époque condamnant le poète à suivre scrupuleusement l'histoire, il devait y avoir fatalement dans sa tragédie duplicité d'action. — Habileté avec laquelle Tristan a essayé d'atténuer ce défaut, et de faire de la mort de Sénèque la conséquence naturelle de la conspiration de Pison. — Sa pièce est cependant d'une constitution tout extraordinaire. — Mais il faut louer dans cette œuvre aux allures shakespeariennes : 1° l'entente de la scène ; 2° la peinture des caractères (Sénèque, Pauline, Lucain, Pison, Fénius Rufus, Epicharis, Scévinus, Procule ; le Néron de Tristan et celui de Racine ; sa Poppée et celles de Sénèque, de Gilbert, de Péchantré, de Lee et de Soumet) ; 3° la vérité du dialogue. — La *Mort de Sénèque* est, dans la meilleure acception du terme, une tragédie réaliste. — L'*Epicharis et Néron* de Legouvé est loin de valoir *la Mort de Sénèque*. — Succès de Madeleine Béjart dans la tragédie de Tristan. — *La Mort de Sénèque* eut coup sur coup trois éditions ; mais cette œuvre hardie ne pouvait plaire au goût sévère des contemporains de Boileau ou de La Harpe, et elle n'est pas restée au répertoire..... p. 418-450

CHAP. V. — LA MORT DE CRISPE OU LES MALHEURS DOMESTIQUES DU GRAND CONSTANTIN, tragédie. — L'événement fourni par l'histoire. — Les *Crispus* de Stephonius et de N. de Vernulz. — *L'Innocent malheureux ou la Mort de Crispe* de Grenailles. — Tristan n'a rien emprunté à ces trois tragédies. — Les scrupules de la duchesse de Chaulnes et ceux de Tristan lui-même ont fait qu'il a épuré le sujet au point de le rendre méconnaissable, sans cependant s'écarter de l'histoire autant que Ghirardelli dans son *Costantino*. — Les modifications apportées par Tristan à la fable ne sont pas heureuses. Elles ont enlevé toute originalité au drame et tout intérêt au personnage de Constantin. — Les personnages secondaires : Lactance et Cornélie. — Les personnages sympathiques : Crispe et Constance. — *La Mort de Crispe* est déjà construite comme une tragédie de Racine : tous les rôles y sont disposés de façon à faire valoir le principal rôle, celui de Fauste. — La régularité du plan et la peinture, assez belle, de la jalousie de Fauste, ont assuré un long succès à *la Mort de Crispe*, malgré les imperfections de cette tragédie. — La troupe de Molière l'a jouée à Paris en 1659. — Nombreuses réimpressions de *la Mort de Crispe*..... p. 451-466

CHAP. VI. — OSMAN, tragédie. — Les sujets turcs étaient depuis quelque temps à la mode ; le cycle de Soliman. — Comme Racine quand il écrira son *Bajazet*, Tristan osait prendre pour sujet de sa tragédie une « action » toute « moderne ». — La *Seconde Préface* de *Bajazet* justifie l'audace des deux poètes. — Les sources où Tristan a puisé. — L'événement historique. — Il était malaisé d'en tirer une tragédie régulière, complète, et vraiment héroïque. — Tristan a dû grandir le principal personnage, se donner beaucoup de mal pour essayer de remplir les vides de l'action, et planter un décor très compliqué. — Les personnages secondaires : les trois bassas, le précepteur d'Osman, la Sultane sœur et ses deux esclaves. — Grande beauté des deux rôles d'Osman et de la Fille du mufti. — Ce dernier est comme une première esquisse de l'Hermione de Racine. —

Tristan a recherché curieusement dans sa tragédie la vérité des mœurs et du costume. — *Osman* est resté au moins une quinzaine d'années au répertoire..... p. 467-494

CHAP. VII. — « LA CÉLIMÈNE DE M. DE ROTROU ACCOMMODÉE AU THÉATRE SOUS LE NOM D'AMARYLLIS, PASTORALE, PAR M. TRISTAN ». — La *Célimène* de Rotrou n'est qu'un vulgaire imbroglio. — Quelle est la part de Tristan dans l'*Amaryllis* ? — Le décor de *Célimène* et celui d'*Amaryllis*. — Les stances de l'*Amaryllis*. — Les quatre scènes des Satyres, ajoutées par Tristan, ont beaucoup contribué au succès de la pastorale ; leur licence a son excuse dans les mœurs du temps : *les Amours d'Apollon et de Daphné* de d'Assoucy. — Les deux affiches en vers de Villiers n'ont pu être composées que pour une reprise d'*Amaryllis* en 1661. — Les éditions d'*Amaryllis*..... p. 495-503

CHAP. VIII. — LE PARASITE, comédie. — *Le Parasite* tient dans l'œuvre de Tristan la même place que *les Plaideurs* dans l'œuvre de Racine. — Analyse du *Parasite*. — L'intrigue en est bonne, et le dénoûment ingénieux. — La plupart des défauts et des invraisemblances qu'on y peut relever s'expliquent par ce fait que c'est une œuvre hybride, le poète ayant écrit une comédie antique sous des noms modernes. — Nous retrouvons dans *le Parasite* quelques-uns des types classiques de la vieille comédie. — La Nourrice. — Le Capitan ; Bellemore et les nombreuses pièces écrites pour lui ; Tristan, tout en respectant le caractère consacré du personnage, s'est attaché à le rapprocher de la réalité. — Pourquoi le Parasite se rencontre dans notre théâtre bien plus rarement que le Capitan. — *Le Parasite* de Tristan venait à son heure : Pierre de Montmaur et la guerre d'épigrammes dirigée contre lui. — Comment Tristan a posé son Fripesauce. — Aujourd'hui cette caricature colossale nous étonne d'autant plus dans la pièce que les autres personnages sont copiés exactement sur la réalité. — Lucile et Lysandre. — Le dialogue du *Parasite*. — Deux scènes du *Parasite* rapprochées d'une scène des *Fourberies de Scapin* et d'une scène d'*Amphitryon*. — Grand et durable succès du *Parasite*, qui s'est maintenu au répertoire jusqu'en 1683. — *Le Parasite* de Tristan est d'un genre intermédiaire entre la farce de Scarron et la comédie de Molière..... p. 504-526

LIVRE II

LES POÉSIES LYRIQUES

LES AMOURS. — LA LYRE. — L'OFFICE DE LA SAINTE VIERGE. — VERS HÉROÏQUES. — A côté du poète dramatique, il y a dans Tristan un poète lyrique remarquable. — Tristan ne se rattache à aucune école. — Ses poésies érotiques ; leur sincérité et leur grâce. — Ses poésies religieuses ; il n'a pas été écrit de plus beaux vers religieux au XVIIe siècle avant les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* et les *Cantiques spirituels* de Racine. — Pourquoi Tristan ne maintient pas dans le burlesque sa supériorité. — Il a en revanche toutes les qualités qui font les poètes héroïques ; depuis Malherbe la poésie héroïque française n'avait pas produit une œuvre qui eût l'ampleur et la beauté de l'*Ode au maréchal de Schomberg*. — Dans toutes ses poésies lyriques, Tristan montre un vif sentiment de l'harmonie ; variété des stances qu'il emploie ; il préfère la strophe héroïque proprement dite et la grande strophe de douze vers, qu'il enlève sans peine et sait faire retomber avec grâce. — Les images éclatantes abondent dans les vers lyriques de Tristan. — La réputation des poésies de Tristan survécut à leur auteur ; elles ont toutes été réimprimées quelques années après sa mort. — Mais Tristan ne travaillait pas assez ses vers faciles ; sa popularité tombera après la réforme de Boileau, et il ne sera plus lu que dans les anthologies. — Il a trouvé de nos jours un disciple enthousiaste dans le poète Jacques Madeleine..... p. 527-553

LIVRE III

LES ŒUVRES EN PROSE

LETTRES MÊLÉES. — LE PAGE DISGRACIÉ. — PLAIDOYERS HISTORIQUES. — L'OFFICE DE LA SAINTE VIERGE. — Les ouvrages en prose de Tristan sont loin de valoir ses œuvres poétiques. — Cependant, en dehors de l'intérêt biographique qu'il présente, *le Page disgra-*

cié est digne d'attirer l'attention de l'historien, du moraliste et du lettré ; c'est un roman réaliste, dans la bonne acception du terme, et, par les mérites de la forme comme par les qualités du fond, il tient honorablement sa place entre l'*Histoire comique de Francion* et *le Roman bourgeois*. — Les *Lettres mêlées*, d'une valeur littéraire très mince, offrent surtout un intérêt biographique. — Les méditations et les prières en prose écrites par Tristan pour *l'Office de la sainte Vierge* sont le plus souvent d'une grande banalité. — Quelle est la part de Tristan dans les *Plaidoyers historiques* ? — *Le Plaidoyer XXVIII* et *le Marchand de Venise* de Shakespeare. — Pourquoi les archaïsmes sont si nombreux dans les ouvrages en prose de Tristan. — Exemples de ces archaïsmes. — Conclusion ..... p. 554-571

CONCLUSION ..... p. 572-578

APPENDICE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. Sentence prononcée contre Pierre et Louis L'Hermite le 20 février 1595 ..... p. 579

II. Lettre concernant les L'Hermite du Solier, du 5 mai 1605 ..... p. 581

PIÈCES DE TRISTAN RESTÉES MANUSCRITES, OU QUI NE FIGURENT PAS DANS SES RECUEILS

III. *Sur les tragédies de M. Hardy, stances* ..... p. 583

IV. *Id* ..... p. 584

V. Plusieurs strophes qui ne se trouvent que dans la première édition de la *Mer*. p. 585

VI. Vers sur le portrait de Neufgermain ..... p 587

VII. Vers qui ne se trouvent que dans la première édition de la *Peinture* de l'Infante : 1° *Sonnet* ; 2° *L'Auteur à l'Envie, épigramme* ; 3° trois strophes de la *Peinture* ; 4° *Sonnet à M. le marquis d'Aytone* ; 5° une stance de la *Peinture du trépas* de l'Infante. p. 588

VIII. *Sonnet* au cardinal de Richelieu ..... p. 590

IX. *Les Amours du prince d'Ethiopie* ..... p. 590

X. *Stances* ..... p. 594

XI. *A M. Gillet, sur sa tragi-comédie de Quixaire, épigramme* ..... p. 596

XII. Sur les *Lettres mêlées du sieur du Pelletier* ..... p. 597

XIII. Sur *les Chevilles de maître Adam* ..... p. 597

XIV. Quatre pièces mises en musique par Le Camus, La Barre et Mollier ..... p. 598

XV. *Sonnet* sur *la Doctrine des Mœurs* de Gomberville ..... p. 601

XVI. *A M. l'abbé Scarron, sur son Virgile en vers burlesques, épigramme* ..... p. 601

XVII. Deux épigrammes. *A M. d'Assoucy, sur son Jugement de Pâris* ..... p. 602

XVIII. *Discours de réception à l'Académie* ..... p. 602

XIX. *A l'honneur de Mgr le Chancelier, stances* ..... p. 603

XX. 1° *Requête civile des dépriés* ; 2° *Sonnet* au chancelier Séguier ; 3° *Stances à la louange du roi, et récitées devant S. M. par Mlle Faret, âgée de huit ans* ; 4° *A M. l'Ange, gentilhomme servant du roi*, sonnet (d'après le recueil de la veuve Loyson, 1654) p. 606

XXI. *Stances* sur *les Triomphes de Louis le Juste* de Valdor ..... p. 608

XXII. *Pour M. d'Assoucy, sur son Ovide en belle humeur* ..... p. 609

XXIII. 1° *A Mme de Saujon, stances* ; 2° *A M. de Saujon, sonnet* ; 3° *A S. A., sur beaucoup de vers composés à sa gloire* (d'après le manuscrit 14981 (f. fr.) de la Bibl. nat.) p. 609

XXIV. *A M. Beys, sur l'impression de ses ouvrages poétiques, sonnet* ..... p. 610

XXV. *Pour la mémoire de feu M. le président Maynard, épigramme* ..... p. 611

XXVI. *Imitation d'une ode d'Horace, qui commence par Eheu, fugaces, Postume* .. p. 611

XXVII. *A M. Conrart, sur sa dernière maladie et la mort de M. de Balzac, ode* .. p. 612

XXVIII. *Au roi, sur la gloire de ses armes au retour d'Arras, sonnet* ..... p. 616

XXIX. *La Renommée A. S. A. de Guise, ode* ..... p. 616

XXX. Pièces attribuées à Tristan : 1° *Carte du royaume d'Amour* ; 2° *Ode à Olympe* ; 3° *Le Portrait burlesque de la Médecine* ; 4° *Epître à Mgr le comte de Saint-Aignan* p. 621

ADDITIONS ET CORRECTIONS ..... p. 625

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

BOUND

MAR 11 1935

UNIV. OF MICH.
LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01045 7185